











Dictionnaire Apologétique

de la

Foi Catholique

TABLE ANALYTIQUE





Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays

Copyright by GABRIEL BEAUCHESNE. — 1931

Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique

contenant les Preuves de la Vérité de la Religion Et les Réponses aux Objections tirées des Sciences humaines

Quatrième édition entièrement refondue

Sous la Direction de A. D'ALÈS, Professeur à l'Institut Catholique de Paris

TABLE ANALYTIQUE

Par Bernard LOTH

Précédée d'une Lettre de Son Em. le Card. Casparri D'un Epilogue et d'un Supplément contenant

RELIGION DES CELTES (Dom Gougaud). — FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE (Frère Archange). — MONITA SECRETA (Alexandre Brou). — ROME ET L'ITALIE (Yves de la Brière),



GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR A PARIS, RUE DE RENNES, 117 MCMXXXI



IMPRIMATUR
Parisiis, 11^a Januarii 1909
F. FAGES, Vic. gen.

34 841 .)64 .Table

LETTRE

DE

SON ÉMINENCE LE CARDINAL GASPARRI

AU DIRECTEUR

Dal Vaticano, le 10 septembre 1929.

Mon très Rév. Père,

Le très méritant Éditeur de Paris, G. Beauchesne, a eu la pensée très sage (comme l'événement l'a démontré) de confier à vos soins la nouvelle édition du Dictionnaire Apologétique, œuvre de grand mérite mais qui avait besoin d'être revue et corrigée conformément aux exigences des temps nouveaux. Grâce à vo tre doctrine et à votre expérience, vous avez réussi à renouveler l'œuvre entière, en lui donnant le caractère et les proportions d'une véritable Bibliothèque Apologétique, et ceci au grand avantage de la science catholique et de la défense de la Foi.

Vous avez su aussi, et ce n'est pas votre moindre mérite, choisir comme collaborateurs des hommes non seulement nantis d'une riche érudition, mais possédant une doctrine sûre et correspondant à chaque partie des sciences ecclésiastiques qui ont une connexion avec l'Apologie catholique, comme la Théologie fondamentale, la Sainte Écriture, l'Histoire, le Droit, la Philosophie, la Sociologie, la Science des Religions, etc. Ainsi renouvelé, votre Dictionnaire apologétique de la Foi catholique constitue une importante arme de défense contre les erreurs modernes, telle s que le modernisme, l'évolutionnisme, le panthéisme, l'idéalisme, et contre ces nom-

même parmi les personnes d'une culture non commune.

Aussi bien le Saint Père a-t-Il agréé avec une spéciale bienveillance l'homm age que vous lui avez fait de ce Dictionnaire, et en vous félicitant d'avoir mené à bon ne fin un travail de cette importance, Il vous envoie bien de cœur, comme gage de Sa bienveillance et des meilleures faveurs divines, à vous, à l'Editeur et à vos collaborateurs, une particulière Bénédiction Apostolique.

breux préjugés historiques que la mauvaise foi et l'ignorance ne cessent de répan dre

Veuillez agréer, mon très Rév. Père, l'assurance de mon religieux dévouement.

P. CARD. GASPARRI.



EPILOGUE

Quarante ans se sont écoulés — Grande mortalis aevi spatium — depuis que l'abbé Jean-Baptiste Jaugey découpait dans les colonnes de la Science catholique les premiers articles de son Dictionnaire Apologétique.

Le but poursuivi n'a rien perdu de son actualité: « Mettre à la portée et, pour ainsi dire, sous la main de tout lecteur de bonne volonté les preuves principales de la foi catholique, avec les réponses les plus solides aux objections de toute nature que l'on fait contre elle. » Et les principes directeurs n'ont pas vieilli : « Orthodoxie, impartialité, science et charité. » Ainsi s'exprimait la préface. On ne peut qu'applaudir au programme de ce docte et excellent prêtre. Quant aux états de services du Dictionnaire, ils sont des plus honorables. Très vite, l'opportunité d'un supplément se faisait sentir. Douze à quinze mille exemplaires, écoulés en vingt ans, témoignent qu'il répondait à un besoin réel.

Mais les livres vieillissent, ainsi que les hommes. Ce volume trapu et d'aspect débonnaire n'avait jamais prétendu renfermer le dernier mot de la science. Il ne tarda point à paraître quelque peu démodé. On réclamait une mise à jour; elle fut résolue au cours de l'année 1907; le premier fascicule vit le jour au début de 1909; le vingt-quatrième et dernier s'achevait à la fin de 1928; un volume de tables était en vue pour 1930. Des lecteurs bienveillants ont cru que cette œuvre de vingt ans et plus méritait deux mots d'histoire; on nous excusera d'avoir voulu les écrire. Si l'on juge que le récit manque un peu de panache, nous l'accordons d'emblée. Depuis la mise en chantier du Dictionnaire, nous n'avons guère connu l'enthousiasme de la tâche, malgré la claire vision de son opportunité.

Tout d'abord, l'impresario doit décliner la responsabilité d'une entreprise aussi téméraire. De lui-même, il n'y eût jamais songé, ne s'étant jamais eru la vocation d'encyclopédiste. Mais il y avait un éditeur, breton et tenace. Il y avait aussi des circonstances capables de faire résléchir.

L'éditeur est assurément le grand coupable. M. Gabriel Beauchesne venait d'acquérir la successi on de la librairie Delhomme et Briguet: tout naturellement, il souhaitait la vie d'un livre qui avait fait ses preuves et que sa foi chrétienne lui désignait comme une des colonnes de sa maison. Quand il en parla pour la première fois à un auteur qui venait de publier chez lui la Théologie de Tertullien, puis la Théologie de saint Hippolyte, et qui projetait, dans la même série, d'autres volumes, il se heurta à un refus catégorique. Au lieu de se décourager, il revint à la charge, et il faut avouer que les circonstances le favorisaient. Repousser ses avances, c'était livrer à d'autres mains la refonte, d'ailleurs certaine. On ne se flattait pas de faire très bien, mais on souhaitait empêcher autrui de faire plus mal. L'événement ne devait que trop justifier ce pronostie. Dès lors, devant la perspective d'une candidature indésirable, la résistance mollit. La mise à jour fut résolue en principe.

Et voici l'arrangement auquel on s'arrêta. On commencerait par recucillir, de toutes mains, les éléments de l'édition nouvelle. Puis on jetterait le tout sous la presse, pour en finir. Le directeur malgré lui » consentait le sacrifice d'une année, sans plus, la majeure partie de ce temps devant être consacrée à la correction des épreuves. Le dessein n'avait rien de grandiose.

Alors se démas qua tout le machiavélisme de l'éditeur. Après avoir fait miroiter les avantages d'une exécution rapide, il insinua qu'on allait se trouver aux prises avec des difficultés matérielles insurmontables. Quel imprimeur disposerait d'un nombre de caractères suffisant pour un tel bloc? D'ailleurs, les mœurs littéraires de notre temps s'accommodaient mieux d'une

IV EPILOGUE

publication sériée par fascicules. Assertion trop facile à confirmer par des exemples. N'a-ton pas vu, de nos jours, tel grand Dictionnaire ecclésiastique tuer successivement déjà deux directeurs? Et tel autre, — dans le temps où les choses allaient vite, — annoncer bravement l'apparition de son dernier fascicule pour l'an de grâce 1975? Une seule chose importait: la longévité du directeur; et on n'hésitait point à la lui promettre.

Cependant l'horizon s'élargissait. La nécessité se révélait tous les jours de créer des articles nouveaux pour faire face aux besoins de la controverse actuelle; et aussi la difficulté de conserver beaucoup d'articles anciens. D'ailleurs, les collaborateurs pressentis voyaient grand; ils entendaient bien ne pas se laisser enfermer dans les lignes d'un édifice cadue, et ne demandaient qu'à bâtir sur fondations nouvelles. A porter la main sur le monument de Jangey, on ne manquerait pas de tout ébranler. Finalement, il apparut plus expédient de jeter par terre la vieille bâtisse dont quelques parties menaçaient ruine. On en serait quitte pour remployer les matériaux les plus durables. Cela suffirait à marquer la continuité de l'œuvre et à justifier le titre: « Quatrième édition du Dictionnaire Jaugey ».

Ce n'est pas que la direction nouvelle se soit résignée de gaieté de cœur à sacrifier les pages signées par des théologiens tels que Jaugey, Vacant ou Didíot; par des philosophes comme le P. Coconnier; par des exégètes comme les Pères Corluy et Brucker; par des historiens comme Allard et Guilleux; par d'autres encore, entre ceux qui ne sont plus. On retrouvera dans la présente édition nombre de ces pages enchâssées avec un soin pieux avec les pages dues aux maîtres encore vivants qui relient le présent au passé: ces collaborateurs de l'abbé Jaugey que furent Mgr Waffelaert, évêque de Bruges; M. le Chanoine Forget, professeur à l'Université de Louvain; le Révérendissime Dom Cabrol. Ces noms vénérés demeurent pour l'œuvre rajeunie une gloire et une parure. Mais décidément le plan avait évolué. De capitulation en capitulation, le directeur en était venu à ne pas faire ce qu'il avait voulu et à faire ce qu'il ne voulait pas.

Un tel aveu ne l'humilie guérc. Il n'a mis aucun point d'honneur à ne jamais changer et à gouverner avec une main de fer. Tout de même, on lui permettra d'ajouter qu'il a su quelquefois dire non, et assurer au Dictionnaire son mérite le moins contestable en le défendant contre le péril de spécialisation à outrance ou de développements infinis. L'abbé Jaugey avait voulu faire un livre abordable et utile à tous; on a veillé à lui conserver ce caractère.

Cela, au prix de renoncements multiples et de quelques inconséquences. La tentation était grande, et s'est présentée plus d'une fois, d'accueillir des travaux excellents, qui eussent rehaussé notre Dictionnaire dans l'estime du public savant, mais auraient paru au grand nombre un poids inutile. Déterminer a priori l'étendue précise de chaque article apparaissait prétention tyraunique et insoutenable; d'autant qu'une appréciation exacte de ce qui convient en chaque cas exige une spéciale compétence; elle supposerait donc une science nniverselle. D'autre part, on ne pouvait se dispenser de fixer par avance une certaine mesure, quitte à interpréter largement ces indications sommaires. Ainsi avons-nous procédé avec les auteurs qui voulaient bien nous prêter leur concours. Mais la tendance est naturelle aux hommes supérieurs d'estimer toutes choses d'après l'échelle de valeurs qui leur est propre. Tel collaborateur, laissé à lui-même, userait du multiplicateur 2, tel autre du multiplicateur 3, tel autre du multiplicateur 20. Les historiens sont à cet égard les plus redoutables de tous. d'autant que la matière sur laquelle ils travaillent se prête à une extension presque indéfinie. Le directeur a dù se raidir maintes fois pour empêcher le présent recueil de tourner au Dictionnaire d'Histoire ecclésiastique. D'autres collaborateurs feraient éclater non seulement la catégorie d'espace, mais encore celle de temps ; ils composent à loisir, comme ayant l'éternité pour eux. Tout cela est désastreux, au regard d'une œuvre collective, assujettie à des écliéances rigoureuses. Les hommes éminents et excellents que nous avons pu contrister parfois voudront bien ne pas imputer à quelque étroitesse de cœur les limites fatales de notre hospitalité.

Les disparates qu'on ne manquera pas de remarquer dans notre recueil s'expliquent par des raisons de même ordre. Nous avons été maintes fois heureux d'accueillir une bibliographie abondante, sinon exhaustive, et soigneusement triée, qui accroît singulièrement la ÉPILOGUE v

valeur d'un article. Là où elle ne nous était pas offerte, nous nous sommes volontiers abstenu de la requérir, comptant que quelques indications sommaires suffiraient à mettre le chercheur avisé sur des pistes qu'il pourra suivre. En général, nous orientons le lecteur vers les ouvrages spéciaux; il ne nous appartient pas de les suppléer.

Ensin, nous avons cru devoir, dans une large mesure, laisser chaque auteur suivre son propre génie. Le lecteur qui s'en étonnerait voudra bien avoir égard au rôle délicat de l'impresario, constamment obligé d'assembler des esprits divers, par la seule dictature de la persuasion.

Il est temps de l'inviter à un coup d'œil sur l'ensemble.

L'apologiste de la Foi catholique peut aujourd'hui, moins que jamais, se borner à des escarmouches de détail, mais doit être prêt à rendre compte du fondement même où s'appuie sa foi. De ce quartier général, il observera les mouvements de l'ennemi, prêt à se porter sur les points menacés. Dans le cadre compréhensif et parfois capricieux de ce Dictionnaire, on peut, à s'en tenir aux grandes masses, distinguer trois groupes de développements:

I. — La foi catholique.

II. - Les religions diverses.

III. - Questions subsidiaires.

I. — LA FOI CATHOLIQUE

L'assaut donné par le modernisme à la Foi catholique provoquait, il y a un peu plus de vingt ans, l'intervention décisive de Pie X. Dans l'histoire de l'apologétique chrétienne, l'année 1907 marque une date. Les enseignements rappelés par le Décret Lamentabili et par l'Encyclique Pascendi apparaissent plus que jamais actuels, sous leur forme rajeunie. Parallèlement à ce renouveau, l'impulsion donnée sous le pontificat de Léon XIII à la philosophie thomiste par l'Encyclique Aeterni Patris, à la politique chrétienne par l'Encyclique Immortule Dei, aux études scripturaires par l'Encyclique Providentissimus Deus, se développait. Les effets de ce développement sont marqués dans la doctrine sur Dieu, dans la doctrine sur Jésus-Christ, dans la doctrine sur l'Église. A chacun de ces grands objets, le Dictionnaire consacre d'importants articles. Mais le traitement des questions principales amorce lui-même des articles spéciaux. A vouloir ressaisir l'ensemble, on a l'impression de soulever comme trois immenses grappes, ramassant toute la doctrine de foi. Nous le montrerons par l'énumération des articles principaux.

L'idée de Dien appelle des éclaircissements, donnés sons forme négative dans la réfutation des errours contraires aux attributs divins [Monisme, Panthéisme]; sous forme positive dans l'exposition de la doctrine du Nouveau Testament sur la vie intime de Dieu (Trinité). Elle appelle encore des compléments, touchant l'œuvre divine (Création); très particulièrement la créature spirituelle (Ame humaine, Ange; cf. Matérialisme), La créature spirituelle est soumise à la Loi de Dieu; cette soumission elle-même a pour condition essentielle le fait de la Liberté; elle est procurée par le gouvernement de la Providence, et atteint son terme, voulu de Dieu, par le fait des décrets de Prédestination. Le ressort par lequel l'homme s'assujettit volontairement à Dieu est la Prière. D'ailleurs il a plu à Dieu d'intervenir dans l'histoire humaine par des communications directes (Révélation; notion dénaturée par le Modernisme théologique) et par une action soutenue (Grâce surnaturelle). Les critères de l'action divine extraordinaire sont le Miracle et la Prophétic (art. Prophétic israélite). La fin de la créature humaine est la possession de Dieu dans le Ciel; la déchéance de cette fin la voue à l'Enfer; entre deux, il y a place pour l'expiation temporaire des moindres souillures de l'âme, dans le Purgatoire. Au dernier jour de ce monde, le corps sera de nouveau réuni à l'âme pour participer à sa gloire ou à ses tourments (Résurrection de la chair).

La personne de Jésus-Christ, en qui se rencontrent la nature divine et la nature humaine, se révèle à nous sous les traits de l'Homme, fils de la Vierge Marie, et dans sa fonction

de Médiateur (art. Rédemption). Or, la Rédemption présuppose la chute (Peché originel). Selon la volonté divine, elle aboutit, pour tout homme de bonne volonté, au Salut. Le droit souverain du Christ Rédempteur sur l'humanité régénérée a trouvé sa plus haute expression, de nos jours, dans l'institution d'une fête liturgique en l'honneur du Règne de Jésus-Christ.

L'Église, organisme surnature l'institué par le Christ pour communiquer aux hommes la vie divine, prolonge ici-bas la personne du Christ. On accède à l'Église par la Foi, appuyée sur l'Écriture et la Tradition, expression de la révélation divine. On trouvera dans le Dictionnaire des articles généraux sur l'Écriture (Canon, Exégèse, Inerrance, Inspiration ..., et des articles spéciaux sur la plupart des Livres saints. Ces articles, parfois très étendus, écrits par d'éminents biblistes, renferment la plupart des données que l'on peut demander à un Manuel biblique, et quelquefois beaucoup plus. Sous la pression du modernisme, la pensée catholique s'est faite plus exigeante, spécialement en matière biblique, et réclame de plus grandes précisions. On trouvera par ailleurs des articles consacrés aux Apôtres, sur qui repose l'Eglise, et d'abord à saint Pierre et à saint Paul; à la constitution monarchique de l'Église et à la Papauté romaine, à ses origines, à son développement, à son Pouvoir d'enseignement et de gouvernement. Le Sacerdoce chrétien, participation au sacerdoce personnel du Christ, offre à Dieu l'Eucharistie, sacrifice de l'Église, et administre les Sacrements, institués par Jésus-Christ pour donner la vie divine aux fidèles. Les points les plus délicats concernant chaque sacrement sont étudiés en leur lieu. Les Évêques, chefs du sacerdoce chrétien, et les Conciles, grandes assises du collège épiscopal, enseignent et gouvernent pour une part. Les fils glorifies de l'Église sont les Saints, dont les Reliques reçoivent de justes honneurs.

Nous avons tracé le cadre général de l'Apologétique chrétienne.

II. - LES RELIGIONS

L'exposition de la foi catholique a fait ressortir la transcendance de la religion chrétienne, appuyée sur la révélation divine et garantie par l'autorité de l'Église. Une contre-épreuve est fournie soit par la survivance de la nation juive après la passion du Sauveur, soit par l'histoire des diverses confessions chrétiennes qui ont dévié de la foi (hérésies) ou rompu avec l'unité de l'Église (schismes); soit enfin par le spectacle des diverses religions où la notion du vrai Dicu est plus ou moins compliquée d'inventions humaines ou défigurée.

Le Dictionnaire consacre plus de cent colonnes à l'article Juifs et chrétiens; plus de cent encore aux Églises dissidentes grecque et slaves; plus de deux cents aux diverses Églises issues de la Réforme protestante. Chacun de ces articles représente le fruit d'une enquête minutieuse, souvent faite sur le terrain même, et dont on trouverait difficilement ailleurs l'équivalent: le seul article consacré à la Réforme réunit les efforts de quinze collaborateurs pour l'Ancien et le Nouveau Monde.

Beauconp plus grande est la diversité des religions anciennes et modernes étudiées à part: religion d'Israël (art. Babylone et Bible); de la Chine; de l'Égypte; de la Grèce; de l'Inde; de l'Iran; de l'Islam; du Japon; culte de Mithra; Mystères païens, qu'on osa présenter, de nos jours, comme la source d'inspiration d'un saint Paul; religions du Nord de l'Europe; des Américains Précolombiens; des Romains; des Celtes (oubliée à son rang alphabétique et abordée en supplément); religions Sémitiques; religions diverses des primitifs (Animisme, Fétichisme, Naturisme, Totémisme...); religions d'État. Parfois la complexité des faits ou la multiplicité des hypothèses conseillait de partager le travail et d'entendre plus d'un son de cloche; ainsi les religions de l'Inde sont-elles étudiées, de points de vue divers, par deux historiens; la religion de l'Islam est reprise dans un article complémentaire sur Mahomet: la religion de l'Iran dans une note sur Zoroaistre, qui d'ailleurs confirme les conclusions acquises. Enfin l'on n'a pas oublié ces diverses contrefaçons de l'idée religieuse que sont la Magie, l'Occultisme, le Spiritisme, la Superstition, la moderne Théosophie.

L'accumulation des faits ne favorise aucun syncrétisme; mais leur exposition par des spécialistes qualifiés forme un ensemble qui ne le cède, eroyons-nous, en richesse et en profondeur, à aucun de nos Manuels d'histoire des Religions. Elle prépare et appuie la refuta-

ÉPILOGUE

tion de théories fort arbitraires, imaginées de nos jours pour expliquer la genèse des Religions: théorie Sociologique de Durkheim; théories Psychologiques, Animisme, Subconscient.

Un regret. En 1913, le P. Léonce de Grandmaison publiait dans les Etudes une série d'articles qui furent, après sa mort, réunis en un volume sous ce titre: La religion personnelle. Relisant, il y a quelques mois, ces pages originales et profondes, je fus frappé de leur portée apologétique, et, les rapprochant d'une suggestion émise trop discrètement par l'auteur, je pense en avoir saisi l'intention. Ma conviction présente est qu'elles furent écrites pour le Dictionnaire; et qu'en ne les demandant pas, j'ai laissé échapper une magnifique occasion. Aucune histoire des religions ne possède ce chapitre; il eût figuré heureusement à côté de l'article Jésus-Christ, qui est la perle du Dictionnaire. J'ai cru devoir souligner ici l'expression d'un désir inefficace.

III. — QUESTIONS SUBSIDIAIRES

Ici, l'éparpillement devient complet. Il s'agit de questions très nombreuses, d'importance très inégale, de développement quelquefois paradoxal, entre lesquelles on ne peut saisir d'autre lien que celui de leur commune utilité. Toutes répondent à des préoccupations sinon actuelles, du moins possibles pour des chrétiens habitués à réfléchir. Il a paru opportun de les soulever, ne fût-ce que pour orienter u ne pensée indécise, et avertir de ne chercher à quelques-unes d'entre elles aucune sorte de connexion avec la foi catholique; ce qui rentre évidemment dans la fonction de l'apologiste. Un classement méthodique est impossible; on ne peut qu'ébaucher des séries.

1. Série doctrinale. — La foi catholique réprouve certaines propositions, comme directement contraires à ses dogmes (Hérésies). Beaucoup de doctrines philosophiques entrent ouvertement en conflit avec elle (par exemple, Criticisme Kantien, Pessimisme, Positivisme...). D'autres portent des noms susceptibles d'acceptions diverses et donnent lieu à un travail délicat de discernement (Déterminisme, idéalisme, Libéralisme...). D'autres noms encorc, d'un contenu normalement très pur, peuvent accidentellement être appliqués à d'autres objets (Intellectualisme, Mysticisme...). Il appartient à l'apologiste de dissiper les équivoques et de maintenir la controverse doctrinale sur un terrain ferme. Nombre d'articles poursuivent cette œuvre de clarté.

Certaines directions de pensée, sans appartenir aux définitions du magistère infaillible, occupent, soit dans l'enseignement ordinaire des écoles et dans l'exercice du ministère ecclésiastique, soit dans les documents authentiques du Saint-Siège, une place qui les signale au respect des fidèles et aux soins de l'apologiste. Nous donnerons pour exemples, d'une part le principe premier du *Probabilisme* moral, assez autorisé dans l'Églisc, surtout depuis saint Alphonse, pour avoir droit aux égards de tous; d'autre part, les points fondamentaux de la métaphysique *Thomiste*, si souvent recommandés par les papes depuis six siècles, de Jean XXII à Pie XI, et récemment proposés aux écoles catholiques par les soins de Pie X, dans un formulaire officiel. Au sujet du gouvernement de la *Providence*, nous avons cru opportun de défendre, d'après saint Thomas, le primat de la science divine, non certes pour rendre la doctrine catholique solidaire d'une opinion privée, mais bien pour écarter l'ombre d'une solidarité contraire et revendiquer le bénéfice de cette conception en faveur des esprits nombreux qui l'estiment vraic et bienfaisante.

La morale sociale de l'Église affirme d'abord le caractère sacré de la Famille, première cellule de la société humaine. Elle affirme le droit de Dieu sur la vie, et donc sur la propagation de la race, elle réprouve comme criminels les attentats contre cette propagation (Natalité). Elle affirme, d'après l'Év angile et d'après saint Paul, l'origine divine du Pouvoir, même dans l'ordre temporel, et donc le devoir civique de l'obéissance; le droit de l'Etat, contenu par la loi de Dieu, qui ordonne l'homme au salut éternel. Elle affirme la nécessité imprescriptible de relations humaines réglées par la justice, tempérées par la charité; elle affirme le droit de propriété individuelle et collective et condamne le Socialisme. Elle ne

saurait se désintéresser de l'éducation ni de l'Instruction de la Jeunesse, sur laquelle les parents possèdent un droit imprescriptible (Question Scolaire).

2. Série historique. - Certains épisodes historiques ont le privilège d'alimenter depuis des siècles la polémique anticléricale. Et sans doute il serait puéril de soutenir que les hommes d'Église font toujours grande figure dans les annales de l'Inquisition et du Saint-Office, dans le procès de Galilée, dans celui de Jeanne d'Arc, dans celui de Savonarole ou dans celui des Templiers; que la Papauté fut toujours exempte de faiblesse, toujours prudente et avisée dans l'exercice du magistère (art. Boniface VIII, Honorius, Libère); toujours digne dans sa vie (art. Alexandre VI; toujours intègre dans sa fiscalité (Papes d'Avignon; que le zèle de la religion, chez les princes chrétiens, ne couvrit jamais aucune vue ambitieuse ni aucun acte tyrannique. L'apologiste de la foi catholique ne doit pas marchander les aveux nécessaires, et l'on se convaincra aisément que nos collaborateurs ont eu maintes fois le courage de ces aveux. Mais, la part faite des faiblesses humaines auxquelles nulle profession n'échappe, l'équité veut qu'on établisse la balance des vies et des responsabilités; qu'on fasse la part des mœurs du siècle, à ne pas perdre de vue dans les procès d'Inquisition par exemple, si l'on veut apprécier exactement des sentences si éloignées de nos mœurs; la part aussi des puissances du siècle, qui souvent pesèrent d'un poids décisif dans les procès ecclésiastiques, ce qui est, sans doute possible, le cas de Philippe le Bel dans l'affaire des Templiers; qu'on ne transforme pas le défaut d'énergie, probablement imputable au pape Libère, en trahison envers la foi, etc. C'est à quoi nos collaborateurs n'ont pas manqué non plus.

Le rôle de défense, auquel on accule si volontiers les avocats de l'Église, ne laisse pas d'être quelquesois ingrat; il l'est sûrement beaucoup moins que ne le voudraient ses ennemiss dès qu'on entre dans l'examen objectif des lieux communs complaisamment exploités contre elle. Mais surtout il a une contre-partie que nul ne peut supprimer : quelle ossensive victorique en peut pas prendre l'apologiste de la religion chrétienne, en déroulant les annales de l'héroïsme chrétien! Annales du Martyre, actes des Saints, vies admirables de consesseurs et de vierges sans nombre, histoire des grands papes et des grands évêques, histoire des Persècutions, luttes incessantes de la hiérarchie catholique pour la suppression de l'Esclavage, pour l'Instruction de la jeunesse, pour l'assistance des Pauvres, pour la Propagation de l'Évangile. Nos collaborateurs ont ouvert ces veines sécondes; on pourra les creuser encore, sans les épuiser jamais.

La passion antireligieuse se donne vraiment trop beau jeu, et ne veut voir que les côtés d'ombre, là où resplendissent de si pures lumières. Par exemple, on se plait à rappeler que les ju ges de Rouen, par qui Jeanne d'Arc fut envoyée au bûcher, étaient hommes d'Èglise, et à rendre l'Église responsable de sa perte. Comme si les hommes d'Èglise n'avaient pas prèté les mains à un crime politique! Comme si Jeanne d'Arc elle-même n'était pas fille de l'Église, et comme si l'héroïsme de sa mort ne rayonnait pas du sein des ténèbres accumulées par les haines politiques, aux yeux de l'Église universelle qui devait la revendiquer, la réhabiliter et la glorifier.

La contribution de nos collaborateurs à l'histoire chrétienne est trop vaste et trop varice pour ne pas se dérober à l'analyse. Citons, presque au hasard, l'histoire d'une secte antichrétienne (Franc-Maçonnerie); celle d'un sanctuaire miraculeux (Lourdes); celle d'un miracle célèbre entre tous (Stigmates de saint François). On peut apprécier par ces exemples la conscience de la méthode et la sùreté des conclusions.

3. Série artistique. — Dans le domaine de l'archéologie sacrée, mentionnons d'importants articles: Catacombes, Épigraphie, Lieux saints (Authenticité des), Monuments antiques | Destruction des), (Saint) Pierre à Rome, Reliques...

Dans le domaine proprement dit de l'art : Art, Musique religieuse, Renaissance...

4. Série scientifique. — Avec une éloquence austère, l'article Système du) Monde montre comment les cieux de l'Astronomie moderne « racontent la gloire de Dieu ». Par leur carac-

ÉPILOGUE 1x

tère technique aussi bien que par l'absence de portée immédiate dans le domaine de l'apologétique chrétienne, les articles Énergie et Relativité pourront surprendre quelques lecteurs. D'autres leur sauront gré d'établir que les disciplines les plus abstruses peuvent insérer dans la synthèse catholique leurs conclusions fermes, sans y apporter aucun dommage. Et c'est de quoi justifier complètement leur présence dans notre recueil. Les articles Galilèe, comète de Halley, Laplace athée, Sphéricité de la terre, font justice de légendes trop tenaces.

Les sciences biologiques sont confrontées avec des faits transcendants, dans l'article Guérisons miraculeuses; avec des opérations mystérieuses, dans les articles Hypnose, Hystérie. Les quelques colonnes sur la baguette des Sourciers suffiront, croyons-nous, à rassurer le lecteur qui flairerait dans les phénomènes de magnétisme humain quelque sorcellerie.

L'article Homme avait exposé les données les plus récentes de la paléontologie sur le passé de notre race. L'article Terre, découvrant des perspectives plus lointaines, depuis des millions de siècles, déroule avec magnificence les annales du globe. L'article Transformisme essaye de retracer la genèse des espèces vivantes, avec une soumission entière aux faits observables, sous la lumière indéfectible de la foi. Ces trois articles, d'une inspiration pleinement scientifique, se soutenant l'un l'autre, offriront au lecteur averti le thème d'inépuisables méditations.

Le désir de fournir promptement une réponse aux lecteurs pressés, qui ne s'aventureront pas dans les méandres d'une longue dissertation, a décidé le maintien de certains articles peut-être légèrement vieillis, en tout cas de faible envergure, et de consultation facile. Mais nous n'avons pas craint, là où le besoin s'en faisait sentir, de les supplémenter, sinon de les remplacer totalement.

* *

Dire notre gratitude à tous les collaborateurs, à tous les amis qui nous ont soutenu durant cet effort de vingt ans et plus, est impossible. Nous avons trouvé notre meilleur, notre plus constant appui à la Rédaction des Études et à l'Institut catholique de Paris. A ce double titre, les RR. PP. J. Lebreton et Y. de La Brière ont droit à notre premier merci. L'un nous a donné deux articles, Eucharistie et Trinité, fruits de son enseignement à l'Institut catholique, et qui sont des modèles du genre; un troisième sur l'Encyclique Pascendi et la Théologie moderniste. L'autre a accepté — combien de fois! — de nous venir en aide, dans les domaines les plus divers : théologie fondamentale, exégèse du Nouveau Testament, droit international, histoire moderne, car aucun ne lui est étranger. Il a signé : Église, Papauté, Paix et Guerre, Origine du Pouvoir, Saint-Barthélemy, Cabale des Dévots, Révocation de l'Édit de Nantes, Question scolaire dans la France actuelle; dans le Supplément, Rome et l'Italie... Encore ne recherchons pas ce qui lui appartient en propre dans l'œuvre d'autrui... On aboutirait à de curicuses découvertes. Ces deux théologiens nous ont assisté maintes fois de leurs suggestions, de leurs avis.

Le R. P. Léonce de Grandmaison fut aussi pour le Dictionnaire un ami de la première heure et un conseiller toujours vigilant. Il nous donna l'article Jésus-Christ, de tous le plus considérable et qui serait resté sans doute le plus consulté, s'il n'avait été remplacé heureusement par deux magnifiques volumes, qui feront vivre le nom et l'influence de l'auteur. Nous avons reproduit son étude sur la Théosophie, parue dans les Nouvelles Religieuses.

Le R. P. J. Brucker a couronné sa longue carrière d'exégète en parlant ici du Déluge et de la Genèse; sa carrière d'historien en parlant de la Traite des Nègres. D'autres rédacteurs des Études guideront le lecteur dans les domaines qui leur sont familiers : le R. P. L. Roure dans le domaine philosophique, en décrivant Mysticisme, Pessimisme, Positivisme, et dans le domaine pseudo-religieux en décrivant Spiritisme, Superstition; le R. P. P. Dudon dans le domaine de l'histoire religieuse moderne, en traitant des Concordats et du Quiétisme; le R. P. J. fluby par un exposé de la religion des Grecs, où l'on retrouve le directeur de Christus, le manuel si apprécié. Au R. P. L. Jalabert nous devons une vraie Somme d'Épigraphie chrétienne, riche de faits précis, et singulièrement utile pour la connaissance des origines; au R.

P. II. du Passage, directeur des Études, un magistral article Socialisme, qui vaut à lui seul un traité d'économie politique.

Envers l'Institut catholique de Paris, res dettes sent fert nembreuses. Sa Grandeu Mgr Baudrillart, Recteur, voulut bien contribuer à l'article Instruction de la jeunesse, pa une vaste enquête sur les Universités eatholiques des deux mondes. Mgr L. Prunel, vice-recteur, dans l'article les Paugres et l'Église, met à la portée de tous une magnifique collection de faits peu connus, touchant l'histoire de la Charité chrétienne. M. l'abbé J. Guibert, supérieur du Séminaire des Carmes, et le R. P. P. Teilhard de Chardin contribuérent à l'article Homme, le premier insistant sur l'unité de l'espèce humaine, le second sur la place de l'homme devant les enseignements de l'Église et devant la philosophie spiritualiste. Le R. P. J.-V. Bainvel, notre ancien maître et doyen de la Faculté de théologie, reprit des sujets qui lui étaient familiers en composant un précieux article, Foi, Fidéisme, et pour l'article Marie un précieux fragment sur l'intercession universelle de la Sainte Vierge, Le R. P. P. Rousselot écrivit Intellectualisme, avant de tomber au champ d'honneur. M l'abbé E. Mangenot écrivit sur le Canon catholique des Écritures; M. l'abbé J. Touzard sur (Peuple) Juif dans l'Ancien Testament et sur Moïse et Josué. Ces deux articles, fort étendus, témoignaient d'une érudition immense; le second ne manquait pas de hardiesse; il fut, on le sait, l'objet d'une censure qui sit éclater l'esprit pleinement sacerdotal de l'auteur et l'empressement de son obéissance à l'Église. Nous avons pu conserver l'article en le supplémentant sous le titre : Pentateuque et Hexateuque, M. l'abbé A. Clerval écrivit sur l'Instruction de la jeunesse en France au moyen age, et M. l'abbé X. Arquillière, avant d'être venu à nous, sur le Gallicanisme, de Charlemagne à l'avenement des Valois. M. l'abbé A. Villien, avec l'article Sanetification du Dimanche, représente la Faculté de droit canonique, dont il allait devenir doyen; le R. P. Sertillanges, avec l'article Art, et le R. P. A. Blanche, avec l'article Pragmatisme, la Faculté de philosophie.

De la Faculté de droit nous vint l'article Famille, par M. H. Taudière. De la Faculté des lettres, l'article Franc-Maçonnerie, par M. G. Gautherot; deux articles de M. l'abbé G. Bertrin sur la Criminalité du Clergé et sur le fait de Lourdes; deux encore de M. H. Froidevaux, doyen, sur les religions des peuples anciens du Nord de l'Europe et les religions des Américains Précolombiens; l'article Sibylles, découpé, avec l'autorisation du regretté abbé A. Boxler, dans un ouvrage que sa mort laisse inédit. De la Faculté des sciences, outre le fragment déjà eité du P. Teilhard de Chardin, un article de M. A. Briot sur la vertu hygiénique du Jeûne; d'autres de M. le chorévêque F. Nau, témoignant d'une vie intellectuelle qui déborde singulièrement le cadre des sciences mathématiques: Apocryphes de la Bible, Démons, Zoroastre.

Ce n'est pas quitter tout à fait l'Institut eatholique de Paris que de donner un souvenir reconnaissant à Mgr A. Farges, à qui nous devons une synthèse très solide du Modernisme philosophique; à Mgr L. Duchesne, qui nous autorisa libéralement à transcrire et à manipuler un sien chapitre sur la Gnose; à M. Georges Goyau surtout, que nous n'avions pas encore la gloire de posséder, mais qui déjà trouvait, dans une obligeance infatigable, le secret de se faire tout à tous. Qu'il s'agît d'une controverse retentissante soulevée jadis en Allemagne autour de la maxime Fin justifie les moyens, et terminée par le plus piteux échec, ou du developpement de la Réforme dans l'Allemagne moderne, ou de la question Scolaire dans ses relations avec la pensée catholique, il se montrait toujours prêt à faire trêve aux occupations de son choix. On apprécie une telle fortune, même après s'être fait de l'importunité une vertu professionnelle.

Mes frères de la Compagnie de Jésus furent les plus persévéramment quêtés. Plusieurs, qui ont obtenu, par la mort au champ de bataille, la récompense éternelle, se survivent dans ces pages: le R. P. L. Rivet, sous le titre Duet; le R. P. H. Auffroy, sons le titre Loi ecclésiastique et sous le titre Sacerdoce chrètien: le Célibat; le R. P. Fr. Bouvier, sous le titre Magie et Magisme. J'ai déjà nommé le P. Rousselot.

Parmi les autres, qui n'entendront point ici-bas mon merci, se présente d'aboid mon vieux maître, le R. P. X. Le Bachelet. Il a mis beaucoup de sa science, qui était grande, dans les articles Apologétique-Apologie, Marie (Immaculée Conception); Péché originel. Et puis, ses

ÉPILOGUE

collègues du scolasticat d'Ore place: le R. P. S. Harent, qui prit une large part à l'article Modernisme et surtout à l'article Papauté; le R. P. M. Chossat, qui créa l'article Agnosticisme, frontispice du Dictionnaire, et collabora aussi à l'article Modernisme; le R. P. A. Durand, qui disparaissait hier, et dont l'œuvre est une des plus étendues, car elle embrasse toutes les questions générales concernant l'Écriture sainte: Critique biblique, Exégèse, Frères du Seigneur, Inerrance, Inspiration, Modernisme, Paraboles de l'Évangile, Vulgate; le tout représentant la valeur d'un fort volume. Et puis, à Rome, le R. P. P. Gény (art. Certitude); à Lyon, le R. P. J. Grivet(art. Évolution créatrice); en Hollande, le R. P. P. Mallebrancq (art. Monisme); à Jersey, le R. P. A. Poulain (art. Extase); le R. P. A. Noyon (art. Marie, Assomption; Mariolátrie), et le R. P. M. Nivard (Responsabilité); à Paris, les RR. PP. G. Sortais (art. Instruction de la Jeunesse, les Principes) et P. Bliard (art. [Chevalier de La] Barre, Loriquet); à Toulouse, le R. P. M. Dubruel (Gallicanisme, Régale); en Angleterre, le R. P. Sydney F. Smith, fils de ministre anglican, ex-anglican lui-même, qui nous a donné sur les Ordinations anglicanes un article définitif et de tous points admirable, résumant les recherches de toute une vie.

Passons aux vivants, et mettons quelque ordre dans notre énumération.

Groupe des Biblistes. — Ceux-là no us furent particulièrement secourables qui possèdent, avec la science des Écritures, l'expérience des difficultés propres à une carrière si délicate, et l'héroïsme du dévouement. À Ore Place, le R. P. A. Condamin ne savait rien nous refuser et nous a prodigué les trésors d'une érudition parfaitement mûre et lucide. On appréciera sa maîtrise dans les articles Babylone et Bible, Jephté, Jonas, Judith, Prophétisme israélite. A Enghien (Belgique), lc R. P. F. Prat a su enfermer en des pages nerveuses la quintessence de cette théologie paulinienne qu'il possède mieux qu'homme du monde (art. saint Paul et Paulinisme). A Rome, le R. P. A. Vaccari a su compatir à notre détresse et nous donner — au prix de quels sacrifices pour ses propres travaux! — deux articles longtemps cherchés en vain: Psaumes et Livres Sapientiaux. La contribution du R. P. Joüon est discrète, mais combien aimable (art. Cantique des cantiques et Kabbale). De Rome encore et de l'Institut Biblique, nous sont venus des articles d'histoire des religions, connexes avec la Bible et écrits par des biblistes: Egypte, par le R. P. A. Mallon; Mahomet, par le R. P. E. Power.

Groupe dogmatique. — Déjà plusieurs noms ont été prononcés, mais non pas tous. D'Enghien nous avons reçu les contributions précieuses du R. P. H. Pinard de la Boullaye: Création, Dogme, Expérience religieuse, et du R. P. P. Galtier: Indulgences, Pénitence. De Gemert en Hollande, celle du R. P. J. M. Dario: Matérialisme. Aux chaires romaines se rattachent les articles: Confirmation et Extrême-Onction, du R. P. J. de Guibert; Insurrection, du R. P. M. de La Taille. Aux chaires lyonnaises, Immanence (Doctrine), du R. P. Albert Valensin; Immanence (Méthode), Criticisme kantien, Panthéisme, (Pari de) Pascal, du R. P. Auguste Valensin. D'une pensée toute personnelle procèdent: Immanence (Méthode) et Miracle, du R. P. J. de Tonquédee; Athéisme et Conscience, du R. P. X. Moisant. Divers articles d'Ascétisme (voir ce mot), par le R. P. Aug. Hamon; Vocation et Vœu, par le R. P. R. Plus, et de Mystique: Cœur de Jésus, par le R. P. R. de La Bégassière. Les sujets eschatologiques: Ciel, Enfer, Purgatoire, sont traités par le R. P. P. Bernard. Le merveilleux article Laïcisme, où la plaie de l'athéisme social est si efficacement débridée, fut écrit dans la tranchée par le R. P. B. Emonet, aumônier militaire.

Groupe des Canonistes et des Moralistes. — Nous avons reçu de Rome les contributions précieuses du R. P. J. Besson: Corpus Iuris canonici, Exemption des Réguliers, Féticide thérapeutique, Incinération; du R. P. A. Vermeersch: (Prêt à) Intérêt; Probabilisme (partie doctrinale); Restriction morale et Mensonge. De Ore Place, celles du R. P. L. Choupin, assez heureux pour pouvoir donner de son abondance: Curie romaine, Hérésie, Immunités ecclésiastiques, Syllabus. D'Enghien, celles du R. P. P. Castillon: Mariage et Divorce; du R. P. J. de Blic: Probabilisme (historique); du R. P. R. Brouillard: Théologie morale.

Groupe des Historiens. — Les historiens sont légion, et dispersés sur toute la surface du globe. Aux noms déjà prononcés, ajoutons : R. P. H. Dutouquet, à Enghien : la (Conversion de) Constantin; le R. P. C. Lattey, un Anglais : (Religions d') Etat; R. P. A. Pérez Goyena, un

XII ÉPILOGUE

Espagnol, qui présente la figure sinistre de Ferrer; R. P. de Vregille, un Français, qui, de l'Université de Beyrouth, étudie, en astronome et en historien, la légende, si complaisamment grossie, de Galilée; R. P. J. Stein, un Hollandais, qui, d'Amsterdam, s'inscrit en faux contre une pure légende, celle de la (Comète de) Halley exorcisée par le pape Calixte III; un Tchèque, le R. P. A. Kroess, qui précise le souvenir de (Jean) Hus; puis des Français : R. P. J. de Joannis qui, par documents irrécusables, réduit à néant la légende de Laplace athée; R. P. A. de Becdelièvre, auteur d'un article très informé, très lucide, sur le Jansénisme; R. P. Al. Brou, parfaitement qualifié, comme historien de saint François Xavier, pour caractériser les religions du Japon, et comme Jésuite pour opposer aux Jésuites de la légende la peinture d'êtres réels, comme aussi pour démasquer une fois de plus l'impudente mystification des Monita secreta (voir au Supplément); qualifié encore, à ces deux titres réunis, pour redire la Propagation de l'Évangile; R. P. C. Neyron, encore un professeur à l'Université de Beyrouth, qui étudie en juriste et en penseur le Gouvernement ecclésiastique, puis, à travers vingt siècles d'histoire, le rôle de la Papauté; dans l'article Réforme, plusieurs auteurs : R. P. Louis de Geuser, tableau du Protestantisme français moderne; R. P. P. Albers, sur le Protestantisme dans les Pays-Bas; R. P. J. Svensson, en Islande; R. P. S. Bednarski, en Pologne; R. P. J.-J-Wynne, auteur d'un résumé pittoresque autant qu'instructif sur l'émiettement de la Réforme aux États-Unis. En marge de l'histoire des religions, R. P. G. Gibert, qui met sous nos yeux, dans un graphique suggestif, une statistique des Religions à l'heure présente; R. R. L. Laurand, très docte historien de l'ancienne religion des Romains; R. R. C. Burdo, qui discute en archéologue et en pèlerin l'authenticité des Lieux saints. N'oublions pas l'Extrême-Orient. Avant d'aller enseigner à l'Université l'Aurore, de Shanghaï, le R. R. J. de La Servière avait rédigé, sur des sujets fort disparates d'histoire ecclésiastique, des articles qu'il nous a laissés: après des sujets d'histoire pontificale, Alexandre VI et Boniface VIII, il aborde l'énigme historique de la Conspiration des Poudres, la question canonique du Divorce des princes, celle du Droit divin des rois, et le problème moral du Tyrannicide. Le R. P. L. Wieger, un sinologue hors pair, expose, de première main, la religion de la Chine, et rend un témoignage autorisé sur la pratique courante de l'Infanticide en ce pays. Le R. P. G. Chambeau, que la Chine nous a rendu, éclaire en deux mots l'archéologie du Swastika.

Groupe scientifique. — Relevons simplement les noms de quelques hommes de science qui ont collaboré au Dictionnaire. Pour les sciences mathématiques, les RR. PP. L. Pouquet (art. Relativité) et M. Potron (art. Système du Monde), l'un et l'autre anciens élèves de l'École Polytechnique, professeurs à l'École Sainte-Geneviève. Pour les sciences d'observation. les RR. PP. J. Stein, P. de Vregille, J. de Joannis, déjà nommés. Sur la question délicate du Transformisme, le R. P. R. de Sinéty réalise l'alliance, désirable et plutôt rare, d'une science biologique profonde avec la sagesse du théologien.

Nous signalerons à part l'article du R. P. A. Eymieu sur Science et Religion. L'idée saugrenue d'une incompatibilité entre la science et la foi chrétienne a su bi de nos jours, dans les milieux éclairés, une éclipse dont témoignaît encore naguère l'enquête menée en bon lieu par un journal parisien; elle n'en règne pas moins encore à l'école primaire, et les confins de l'école primaire s'étendent parfois très loin. Il y a donc lieu de la combattre. C'est ce que l'auteur a fait par un argument topique. Mettant la critique historique au service de la foi, il a eu la patience de procéder à un pointage minutieux sur les grands noms de la science au cours du dernier siècle; et il a constaté que dans l'humanité supérieure que composent les grands savants, les initiateurs géniaux, l'idée religieuse règne beaucoup plus, incomparablement plus que dans l'humanité vulgaire. L'argument n'exige, pour être compris, aucun effort d'intelligence; et il ferme la bouche à la tribu innombrable des Ilomais.

J'ai remercié les auteurs d'articles avoués et signés. Mais comment remercier les collaborateurs anonymes: censeurs, conseillers techniques, parfois traducteurs, dont Dieu sait les noms; soldats inconnus de l'apologétique, pour qui le directeur seul entretient la flamme du souvenir! Telle version, qui a l'étendue d'un juste volume et la splendeur d'un original, ne laisse lire entre les lignes qu'une signature: Ama nesciri. Quel théologien éminent se cache derrière ce voile? Respectons son magnanime incognito.

ÉPILOGUE xiii

Notre regard s'est arrêté d'abord sur les collaborations que le directeur du Dictionnaire a pu recruter dans son entourage le plus immédiat, c'est-à-dire dans l'Institut catholique où il professe et dans la famille religieuse à laquelle il appartient. Hâtons-nous d'ajouter que cet horizon arbitrairement limité ne représente nullement tout le milieu où s'est élaboré le Dictionnaire. On a cherché au contraire à étendre le cercle des relations intellectuelles et on a eu la joie d'y réussir dans une large mesure. L'œuvre est vraiment catholique, d'esprit et d'exécution. Nous le montrerons par l'indication très sommaire des sympathies qu'elle a suscitées.

Sympathies effectives des diverses Universités catholiques de France.

L'Université catholique de Lille figure dans nos cadres en la personne de son éminent recteur, Mgr Lesne, historien de l'Eglise médiévale (art. Investitures); en la personne de ses maîtres: feu le chanoine L. Salembier (art. Schisme d'Occident); chanoine H. Dehove (art. Idéalisme, [Question] Scolaire, [Morale] Sociologique, Subconscient et Inconscient).

L'Université catholique d'Angers, en la personne du maître ès science sociale que fut le regretté abbé Ch. Antoine (art. Aumône, État); en la personne d'un maître ancien, aujour-d'hui professeur à l'Université Grégorienne, le R. P. M. de La Taille; en la personne d'un maître présent, dont la signature sussit à illustrer le texte: Comte J. du Plessis de Grenédan, doyen de la Faculté des lettres (art. Patrie).

L'Université catholique de Lyon, en la personne de maîtres anciens: R. P. R. Hedde, O. P., de la Faculté de théologie (art. [Libre] Pensèe); feu M. J. Rambaud de la Faculté des lettres (art. Natalité); en la personne de maîtres présents: RR. PP. et Albert et Auguste Valensin, déjà nommés; chanoine E. Jacquier (art. Mystères païens et saint Paul); chanoine F. Vernet (art. [Papesse] Jeanne, Juifs et Chrétiens, Savonarole); abbé L. Cristiani (art. Réforme: Luther et Calvin).

L'Université catholique de Toulouse, en la personne d'un maître ancien, R. P. J. Besson; en la personne d'un maître présent; chanoine G. Michelet (art. Religion: Théorie sociologique. Théories psychologiques).

L'Université de Strasbourg, Faculté de théologie catholique, en la personne de l'abbé G. Mollat (art. Dime ecclesiastique, Élections épiscopales dans l'ancienne France, Papes d'Avignon, Templiers).

Aux Universités françaises, nous sommes heureux d'associer les Universités belges, représentées par le regretté Godefroid Kurth, à qui nous devons plusieurs notices brèves, parfois piquantes, toujours instructives: (Ame des) Femmes (épisode du Concile de Mâcon); Lèpre; (An) Mil; Moyen áge; par M. l'abbé H. Coppieters, auteur d'un article sur les Actes des Apôtres; par M. le chanoine Forget, auteur des articles Conciles et Index; par M. l'abbé E. Tobac sur les fondements scripturaires de la doctrine de la Grâce; par M. L. de la Vallée-Poussin, qui étudia les religions de l'Inde.

Puis l'Université suisse de Fribourg, d'où nous vinrent l'article du R. P. De Munnynck, O. P., sur Déterminisme; de feu le R. P. A. Roussel, Oratorien, sur les religions de l'Inde; la contribution de M. Max Turmann à l'article Instruction de la jeunesse, sur les institutions complémentaires de l'école primaire.

Arrêtons là cette revuc universitaire, et constatons, par d'autres signes encore, le concours de bonne volontés éparses à notre œuvre apologétique.

Les grandes familles religieuses y ont concouru.

Ordre de Saint-Benoît, représenté dès l'édition primitive par plusieurs articles de feu Dom J. Souben, que nous avons conservés: Ange, Morisques, Mortara, Vanini; par le Révérendissime Dom F. Cabrol, qui avait largement contribué au supplément du Dictionnaire Jaugey. Nous avons été heureux de reproduire son article Honorius, et lui devons en outre un article Culte chrétien. Nous avons encore reçu de Dom E. Fehrenbach un article Croix, et de feu Dom J. M. Besse un article Monachisme. De Rome, Dom H. Höpfl, professeur au collège Saint-Anselme, a bien voulu nous autoriser à user librement des chapitres de son Introductio specialis in libros V.-T., consacrés à Moïse et à Josué; bienfait très senti dont nous lui redi-

sons notre vive reconnaissance. (Voir art. Pentateuque et Hexateuque). Dom L. Gougaud a donné en supplément un article sur la Religion des Celtes.

Ordre de Saint-Dominique, de tous le plus secourable. Nous lui devons les articles eschatologiques du R. P. A. Lemonnyer: Antéchrist, Apocalyse, Fin du monde; l'article très considérable du R. P. R. Garrigou-Lagrange sur Dieu, repris ultérieurement et développé par l'auteur dans un grand ouvrage; l'article du R. P. Et. Hugueny sur Humilité; l'article du R. P. M. J. Lagrange sur la religion de l'Iran; l'article du R. P. R. lledde sur (Libre) Pensée; l'article du R. P. R. Louis sur les (Religions) Sémitiques; celui du R. P. Gillet, dominant d'assez haut la question du Théâtre pour réconcilier dans une unité supérieure saint Thomas et Bossuet. Nous avons déjà rencontré les RR. PP. Sertillanges, Blanche et De Munnynck. Un accident postal nous a privé des pages qu'avait bien voulu écrire pour nous le R. P. Ed. Hugon, professeur au Collège Angélique, à Rome.

Ordre de Saint-François, représenté par le R. P. Ephrem Longpré, de Quaracchi, à qui

nous devons: (Esprit) Séraphique.

La Congrégation de l'Oratoire est représentée par les contributions de S. G. Mgr A. Baudrillart, archevêque de Mélitène; de feu le R. P. A. Roussel; de feu le R. P. P. Bugnicourt (Animisme, Totémisme).

La Congrégation du Saint-Esprit, par les contributions de son ancien Supérieur général S. G. Mgr A. Le Roy, archevêque de Carie, relatives à l'histoire des religions : Amulette, Circoncision, Fétichisme, Naturisme.

La Congrégation des Assomptionnistes, par les très importants articles du R. P. M. Jugie:

(Eglise) Grecque; (Eglises) Slaves; et du R. P. S. Salaville: Epiclèse Eucharistique.

La Compagnie de Saint-Sulpice, non seulement par les contributions, déjà signalées de feu M. Guibert et de M. Touzard, mais encore par celles de M. M. Lepin: Evangiles apocryphes; Evangiles canoniques, équivalant à un juste volume, et de M. P. Pourrat: Sacrements.

Le P. Archange, des Frères de l'Instruction chrétienne, a bien voulu combler une lacune regrettable de l'article *Instruction de la jeunesse* par un supplément sur la fondation du vénérable Jean-Marie de La Mennais.

La part du clergé séculier est fort considérable, comme on a pu s'en convaincre. Les articles de S. G. Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, sur les Convulsionnaires et sur les Possessions diaboliques, comptaient déjà parmi les plus considérables du Dictionnaire Jau gey. Ajoutons-y les articles bibliques de S. G. Mgr C. Chauvin, évêque d'Evreux : David Job; l'article Apôtres, par Mgr P. Batiffol; l'article Évêques, par M. le chanoine A. Michiels doven de IIal en Belgique; l'article Évolution: doctrine morale, par M. l'abbé E. Bruneteau; la part prise à l'article Homme (préhistoire), par M. l'abbé II. Breuil, professeur de l'institut océanographique et par MM. les abbés A, et J. Bouvssonie; Jeanne d'Arc, par feu M. le chanoine Ph. Dunand; Libéralisme, par feu M. l'abbé G. de Pascal; Ligue catholique, par M. l'abbé P. Richard; part prise à l'article Réforme par M. l'abbé J. Trésal (Origines de la Réforme anglicane); par M. l'abbé Ch. Journet, de Genève (la Réforme en Suisse); par M. l'abbé B.-D. Assarson, de Stockholm (le Protestautisme suédois); par l'abbé A. Pezzenhoffer, de Buda-Pest (le Protestantisme hongrois); par M. l'abbé L. Wrzol (le Protestantisme dans la République tchécoslovaque; par le regretté abbé Cl. Bouvier (Principes et essence du Protestantisme). Nous avions reçu de feu M. le chanoine E. Vacandard : 'Symbole des) Apôtres; de feu M. l'abbé L. Le Monnier: Stigmates de saint François.

Il nous reste à saluer le groupe des apologistes laïques, relativement peu nombreux, par la simple raison que les laïques sont plus rarement voués par état à la culture de la science ecclésiastique ou à l'exercice du zèle, mais d'autant plus méritants que la lutte ouverte pour la foi catholique exige du laïque une plus grande force de caractère et une plus notoire indépendance. Plusieurs noms se sont déjà rencontrés dans les cadres par nous ouverts. Nous ajouterons les suivants.

Sous le titre: Démocratie, le comte A. de Mun ne nous a guère livré qu'une signature; nous nous sommes empressé de la recueillir. Son frère en vocation sociale, le marquis de La Tour du Pin la Charce, a fait plus; ses considérations sur l'Individualisme sont d'une convic-

EPILOGUE

tion vécue et d'une éloquence prenante en leur brièveté. Non moins éloquent et à jamais actuel, l'article du comte A. Celier sur la Propriété ecclésiastique. Parmi les ouvriers de la pensée qui sont ou qui furent aussi des hommes d'œuvres, nous rencontrons trois directeurs de la Revue des Questions historiques : le regretté Paul Allard, qui résuma dans ce Dictionnaire l'œuvre de toute sa vie (art. Catacombes romaines ; Esclavage ; Instruction de la Jeunesse: maîtres et écoliers chrétiens au temps de l'empire romain; surtout Martyre; Destruction des monuments antiques; Persécutions); M. Jean Guiraud, l'auteur d'Histoire partiale et histoire vraie, apologiste envers qui notre dette ne sera acquittée ni par la génération présente ni par celles qui suivront : il nous a donné Inquisition et Saint Office ; M.R. Lambelin à qui nous devons une bonne part de l'article Révolution. Puis M. Max. de La Rocheterie, qui résuma aussi de longs travaux, à l'article Louis XVI; comte G. Baguenault de Puchesse (art. Coligny, [Étienne] Dolet); Fénelon Gibon (art. Législation du Dimanche; Criminalité de l'Eufance, Enterrements civils, Insoumis; contribution à l'article Instruction de la Jeunesse: l'école libre en France); F. Sagot (Ibid., l'Eglise éducatrice, en regard de la Renaissance et de la Réforme); J. Mantenay (art. Garibaldi); un orientaliste éminent, baron Carra de Vaux (art. Islamisme et ses sectes); des artistes tels que MM. Camille Bellaigue (art. Musique religieuse) et André Peraté (Renaissance): M. Niels Hansen, le très distingué collaborateur de l'article Réforme pour les pays scandinaves.

Parmi les titulaires de chaires officielles, M. Pierrc Termier, de l'Académie des Sciences, professeur à l'École des Mines, a résumé pour nous, dans l'article Terre, tout l'effort scientifique d'une vie entière dominée par la foi. M. Paul Fournier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur à la Faculté de droit, a parlé, avec une autorité hors pair, des Fausses Décrétales. M. Bernard Brunhes nous a donné l'article Énergie, peu de jours avant de mourir, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Clermont. M. Louis Bréhier, professeur à la Faculté des lettres de la même Université, a écrit l'article Croisades. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir grouper plusieurs médecins chrétiens. Le fait, rare en d'autres générations, n'étonne plus aujourd'hui. Docteur G. Surbled (Cérébrologie); docteur P. Goy (Chastete); docteur A. Briot (Jeûne et Abstinence); docteur R. Marage (Baguette des Sourciers); surtout docteur R. Van der Elst (Guérisons miraculeuses, Hypnotisme, Hystèrie, Occultisme, Stigmates de saint François, Suggestion, Yoga).

Notre classement des œuvres et des hommes ne vise point à être exhaustif. Il omet notamment nombre d'articles dont le directeur s'est chargé d'urgence, faute d'avoir pu recruter, en temps utile, le collaborateur désirable. Il faut bien laisser au lecteur quelque chose à découvrir.

Nous avons cru devoir conserver, encore qu'il ne fût pas du goût de tout le monde, le titre donné par l'abbé Jaugey à son Dictionnaire, composé « avec la collaboration d'un gra nd nombre de savants catholiques ». Or, précisément, une erreur piquante a rendu ce titre mensonger: dans la liste, très accrue, de nos rédacteurs, s'était glissé un protestant convaine n. Quand la méprise me fut signalée, je crus devoir faire part à ce rédacteur du scrupule de loyauté que m'inspirait notre titre. L'excellent homme s'excusa d'avoir été rendu « savant malgré lui et catholique malgré moi ». Et il déclina spontanément toute collaboration ultérieure.

Après avoir exprimé nos remerciements, il faudrait passer aux excuses. Excuses à tant de grands travailleurs qui acceptèrent, de bonne grâce, les invitations d'abord, puis les sommations et finalement les objurgations arrachées au directeur par le sentiment de sa lourde responsabilité. Le nombre de lettres rogatoires, incrépatoires et comminatoires qu'il a dû écrire en vingt ans est incalculable. Il ne prenait pas toujours la peine de renouveler les for mules, et il a dû en rencontrer de vives. Il portera, sans trop de remords, ce souvenir au tribunal de Dieu, car ses intentions étaient pures. Mais les hommes ont moins d'indulgence. Devant eux, il n'hésite pas à plaider coupable; il invoque seulement les circonstances atténuantes. Imaginez que de colères amasse sur sa tête un auteur anonyme encore, mais insolvable, attendu par des milliers de souscripteurs qui ne veulent rien entendre, par l'éditeur

qui ne voit pas sortir son fascicule, par les typographes qui rongent leur frein, par les collaborateurs qui s'inquiètent de voir leur propre prose moisir, car il sussit d'un article attardé pour arrêter toute la colonne. Et maintenant considérez combien ingrate est la situation du directeur harcelé de toutes parts, pris entre l'auteur et le public, obligé de stimuler l'un sans négliger de sourire à tous. Si vous ne vous sentez pas le courage d'affronter tant de regards courroucés, ne vous faites pas lexicographe.

L'article désirable entre tous est celui qui remplit son programme et vient à son heure. Grâce à Dieu, nous l'avons reçu très souvent, et nous savons cc qu'il coûtait parfois à ceux qui nous l'ont donné. Encore une fois, merci.

Maintenant, le Dictionnaire existe. Le voici, non sans peine, muni d'une Table analyique, à laquelle ont mis la main successivement M. le chanoine A. Dommergues, M. l'abbé L. Barbier, enfin et surtout M. Bernard Loth; nous avons cru devoir y joindre un court Supplément. Tel quel, il n'est pas parfait, tant s'en faut. On y a déjà signalé, on y signalera encore des lacunes et des faiblesses, des inexactitudes de détail et parfois quelques imprudences. En vingt ans, on se fait la main, et s'il fallait recommencer aujourd'hui, on s'y prendrait un peu autrement. Malgré tous ses défauts, on veut bien nous dire que le Dictionnaire a déjà rendu des services, qu'il est appelé à en rendre plus encore. Huit mille exemplaires déjà souscrits lui permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Il a quarante ans de moins que le Dictionnaire Jaugey, une étendue plus que quadruple, et ne coûte que vingt fois plus cher. Il marche un peu mieux avec son siècle. Qui le remplacera dans quarante ans? Nous en abandonnerons le souci à de plus jeunes. L'essentiel n'est-il pas, au regard de l'éternité qui nous appelle, de faire au jour le jour l'œuvre de Dieu?

Adhémar D'ALÈs.

Paris.

EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le titre de ce Dictionnaire en indique suffisamment la nature et l'objet; néanmoins il ne scra pas inutile, croyons-nous, de fournir ici au lecteur quelques éclaircissements sur le but spécial en vue duquel nous le publions, sur les príncipes qui ont présidé à sa composition et sur son contenu.

I. But. — Autrefois, dans notre monde chrétien, on naissait croyant; anjourd'hui l'enfant naît sceptique; il commence à douter aussitôt qu'il commence à raisonner. A toutes les époques, le scepticisme a fait des victimes, mais jamais cette fatale maladie n'avait envahi les esprits aussi universellement que de nos jours. Non seulement, en effet, elle sévit dans les classes lettrées, où souvent elle est engendrée par des études mal conduîtes et par l'abus même des facultés intellectuelles, mais elle exerce ses ravages jusque dans les couches les plus infimes de la société; elle se manifeste, non seulement dans l'àge mûr et dans la vieillesse, où elle est parfois le fruit des déceptions de la vie, mais dès l'adolescence, à une époque où l'esprit, encore dépourvu de toute expérience, semble à peine capable de soupçonner l'existence de l'erreur.

Le scepticisme contemporain, il est vrai, ne s'étend pas à tous les objets de nos connaissances; en particulier, il ne s'étend pas aux sciences qui ont la matière pour objet et qui se fondent sur l'expérience, mais il atteint toutes les croyances religieuses; il n'est pas, comme autrefois, limité à certaines vérités particulières, il porte sur les principes mêmes, sur les racines de toute conviction religieuse et morale. On peut le considérer comme le mal capital de notre époque, comme le ver rongeur du christianisme au milieu de notre société. Tout homme qui en subit les pernicieuses atteintes perd aussitôt la foi chrétienne, car cette foi est essentiellement une croyance ferme, absolue et non provisoire, en la parole de Dleu annoncée par l'Eglise. Bientôt même il perd ce qu'on peut appeler la foi naturelle en Dien, en l'immortalité de l'âme, en la vie future, ou du moins, sa croyance à ces vérités primordíales devient chancelante, incertaine; il ne peut plus se délivrer de la crainte d'être le jouet d'une illusion.

Cette disposition maladive des esprits, s'ajoutant aux autres tentations qui sont les mêmes aujourd'hui qu'autrefois, explique la diminution considérable du nombre et de la fermeté des croyants au milieu de nous. Elle explique aussi ce phénomène étrange d'essorts admirables, accomplis de nos jours par l'Eglise dans le domaine des œuvres de charité et d'instruction populaire, et de résultats si faibles au point de vue de la conservation de la foi dans les intelligences.

A côté de ce scepticisme religieux, qui est comme inné dans les générations actuelles, il faut placer la haine du christianisme qui, dans tous les siècles, a poussé un certain nombre d'honimes à combattre la foi chrétienne. Ces ennemis, pour ainsi dire, personnels du Christ, sont aujourd'hui nombreux et puissants; lcurs paroles retentissent à toutes les oreilles et leurs écrits sont dans toutes les mains. Enfin il faut considérer que la diffusion de l'art de lire ou d'écrire, ainsi que les nouvelles conditions de la vie politique et sociale ont multiplié, comme à l'infini, le nombre des travailleurs sur tous les terrains des connaissances humaines. De là ce déluge d'objections contre la foi catholique, sous lequel on espère la submerger. Les unes sont anciennes pour le fond, mais se présentent sous des formes nouvelles : ce sont principalement celles qui se tirent de la philosophia, de la théologie, et de l'histoire; un certain nombre d'autres sont relativement récentes et portent surtout sur l'Ecriture sainte, elles sont le fruit de la critique rationaliste; les autres ensin sont puisées dans les sciences naturelles, principalement dans la préhistoire, dans la linguis tique, dans l'ethnologie et dans l'histoire des religions. C'est en vue de cette situation morale et des dangers qu'elle fait courir à la vérité religieuse qu'a été conçu et réalisé le projet de ce Dictionnaire apologétique. Il est destiné, dans notre intention, à mettre à la portée et, pour ainsi dire, sous la main de tout lecteur de bonne volonté les preuves principales de la foi catholique, avec les réponses les plus solides aux objections de toute nature que l'on falt contre elle. Nous y avons condensé et mis en lumière une multitude d'arguments, de faits et de renseignements, qu'on ne pourrait se procurer ailleurs que par l'étude d'un grand nombre d'ouvrages, au prix de beaucoup de travail et d'argent. Tel a été notre but.

11. PRINCIPES SUIVIS DANS LA COMPOSITION DE CET OUVRAGE. — Les principes qui, à notre avis, doivent guider l'apologiste catholique, lorsqu'il se place au point de vue indiqué ci-dessus, et que nous avons cherché à sulvre fidèlement dans la composition de ce Dictionnaire, peuvent se ramener aux quatre suivants: Orthodoxie, impartialité, Science et Charité.

Orthodoxie. - Nous plaçons l'orthodoxie au premier rang, parce que l'apologiste qui, pour les besoins

64

de la défense, altère ou abandonne comme insontenable un point quelconque, même secondaire, des doctrines que l'Eglise impose à la croyance de ses enfants, renverse par la base toute la démonstration de la foi catholique. En effet l'Eglise se proclame établie de Dien pour enseigner la vérité religieuse et infaillible dans l'exercice de cette mission; si done l'on concè le que l'un des points de la doctrine qu'elle impose à la foi de ses enfants est une erceur, on concè le par là-même qu'elle n'est pas infaillible, qu'en s'attribuant ec privilège elle se trompe ou bien elle nous trompe, et que, par conséquent, elle ne vient pas de Dieu. En matière apologétique s'applique rigoureusement la parole du Seigneur: « Qu'ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sie homines, minimus vocabitur in regno colorum. » (Matt. v. 19.)

Mais si c'est une loi inviolable pour l'apologiste de n'abandonner aucun des points de doctrine imposés par l'Eglise à notre croyance, c'est aussi pour lui une règle stricte de ne rien ajouter à cette doctrine de son propre fonds ou sur l'autorité de qui que ce soit. La violation de cette loi constituerait de sa part une faute très grave. En estet, il usurperait un pouvoir qui ne lui appartient pas, en présentant comme une vérité certaine de la foi catholique une doctrine que l'Eglise ne propose pas comme telle, et il jetterait une regrettable confusion dans les esprits, en désendant comme également incontestables des propositions dont les unes sont garanties par une autorité infaillible et les autres par son propre jugement privé. Agir ainsi, c'est désendre, non pas la soi de l'Eglise, mais les croyances personnelles de l'apologiste, deux choses qu'il importe de ne pas consondre. C'est donc une règle sacrée pour le désenseur de la soi de ne jamais soutenir, comme saisant partie du dogme catholique, aucune proposition qui n'ait été l'objet d'une désinition infail-lible de l'Eglise, ou qui n'appartienne incontestablement à son enseignement ordinaire et universel.

Toutefois la tâche de l'apologiste n'est pas limitée à la défense des vérités que l'Eglise împose à notre foi: elle comprend encore d'autres objets. C'est d'abord la défense des doctrines qui, sans appartenir incontestablement à la foi catholique, sont communément reques dans l'Eglise, que le Saint-Siège favorise en les faisant enseigner dans ses écoles et en censurant les opinions opposées, comme fausses ou dangereuses. L'apologisten'est pas obligé de soutenir ces doctrines communes dans l'Eglise comme infailliblement vraies; il doit même faire observer que la vérité n'en est pas garantie par la décision de la suprême autorité ecclésiastique; mais il lui incombe de montrer que l'Eglise, en les favorisant, suít ordinairement les règles de la prudence et travaille en favenr de la vérité. Nons disons « ordinairement », parce qu'il n'est pas impossible que l'erreur se glisse dans une sentence provisoire rendue en faveur d'une doctrine commune, mais laissée à l'état d'opinion; l'apologiste doit proclamer cette possibilité d'erreur, et, le cas échéant, reconnaltre loyalement l'erreur commise.

L'Église n'est pas seulement attaquée dans son enseignement, elle l'est aussi dans sa conduite, et c'est là un autre objet de la tâthe le l'applogiste contemporain. Les apologistes des premiers siècles n'avaient pas à traiter ce genre de difficultés, puisque l'Église n'avait pas encore d'histoire; mais aujourd'hui elle a derrière elle un passé de dix-huit siècles, et il faut montrer que, pendant ce long espace de temps, elle a constamment porté les caractères d'une œuvre divine, que jamais elle n'a rien fait, rien subi qui dénote une institution d'origine purement humaine. Cette preuve de la vérité de la foi catholique, à laquelle cha. que siècle apporte un nouvel éclat, est attaquée de mille manières, et il incombe à l'apologiste de reponsser ces attaques; mais quelles règles l'ortholoxie lui impose-t-elle en cette matière? Ces règles découlent des deux principes suivants : premièrement l'Église n'est jamais abandonnée par Jésus-Christ, son divin fondateur; secondement l'Église est composée d'hommes soumis aux infirmités humaines. Du premier de ces principes il suit que l'Église, en aucun temps, dans aucune circonstance, n'offre rien dans son histoire qui soit incompatible avec les privilèges d'une société spécialement assistée de Dieu pour l'accomplissement de sa mission, que l'ensemble de ses lois, de ses actes et des résultats obtenus par elle porte la marque de l'assistance divine. Par conséquent l'orthodoxie nous oblige à sontenir et à montrer : que jamais l'Église n'a ordonné ni approuvé aucun acte, aucun usage qui fut opposé soit à la loi naturelle, soit à la loi positive de Dien, que sa législation a toujours été sage et propre à produire la sanctification des hommes, qu'en réalité elle a produit cette sanctification dans une misure suffisante; mais elle ne nous oblige pas à soutenir que ses lois et ses procédés ont toujours été de la plus grande perfection et de la plus grande opportunité possibles. Du second principe énoncé il suit que les membres de l'Église, les papes, les évêques, les prêtres, les religieux ont inévitablement succombé, en plus ou moins grand nombre, aux faiblesses humaines. L'orthodoxíe ne nous oblige donc pas à pren le toujours la défense de la conduite des papes, des évêques, des prêtres et des ordres religieux; elle nons com nande même, en certains cas, de la condamner hautement, puisque l'Eglise elle-mane a publiquement reconnu, à diverses reprises, la culpubilité de plusieurs de ses ministres, et la réalité des abus qui s'étaient introduits dans son sein. En somme, l'orthodoxie de l'apologiste consiste à défendre tous les points de l'enseignement de l'Église, en matière de dogme et de me irs, avec le dogcé de certitule ou de probabilité qu'elle leur attribue elle-même, sans y rien ajouter et sans en riea retrancher; nous avons conscience de n'avoir rien négligé pour rester sidèle, dans le présent Dictionnaire, à cette règle fond unentale de l'apologétique catholique.

L'impartialité. — La seconde loi qui s'impose à l'apologiste est celle de l'impartialité. L'impartialité n'est, au fond, qu'une forme spéciale de la justice; dans le cas actuel, e'est la ferme disposition à attribuer à chaque argument, à chaque opinion, la force probante ou la valeur qui lui appartient, et qu'un homme ami de la vérité doit lui reconnaître. Or, le jugement porté sur une opinion, ou sur un argument, dépend surtout des principes qui constituent, pour chaque individu, la régle d'après laquelle il mesure la vérité des choses, et de lá est né le préjugé si répandu que l'apologiste ne peut être impartial; c'est, dit-on, un avocat et non un juge. Les motifs qui, dans l'opinion commune, doivent toujours faire soupçonner l'impartialité de l'apologiste sont les deux suivants: le premier est sa conviction même, et le second est son désir de réussir, aux yeux du lecteur, dans la tâche qu'il entreprend. Examinons de près ces deux causes prétendues de la partialité imputée à l'apologiste.

La première, si elle exerce une influence quelconque, agit sur tont homme qui entreprend de traiter sérieusement la question religieuse ou même n'importe quelle question : elle influe également sur tous, croyants, incroyants ou sceptiques. En effet, il faut supposer chez l'auteur qui veut traiter sérieusement les questions d'apologétique, une étude préalable suffisante, sans laquelle il serait évidemment incapable de pénétrer à fond les arguments et d'en apprécier la valeur. Or, cette étude l'a nécessairement conduit à la persuasion, soit de la vérité de la foi catholique, soit de sa fausseté, soit de son incertitude. Dans le premier cas, il ne peut être impartial, dit l'objection, parce que sa conviction l'entralne invinciblement à exagérer la valeur des arguments favorables et à diminuer celle des arguments opposés. Il faut évidemment en dire autant de l'incroyant, que la persuasion de la fausseté de la religion entraîne en sens contraire. Reste donc le scentique, celui dont la persuasion est que la vérité de la religion est doutense, qu'elle ne peut être connue avec certitude. Sa condition est-elle meilleure que celle du croyant ou de l'incroyant? En aucune façon, Car sa conviction que la certitude est impossible, en cette matière, l'entraînera naturellement à diminuer la valeur de tous les arguments capables de convaincre en un sens ou dans l'autre et à exagérer celle des arguments opposés soit à la foi, soit à l'incrédulité. Si, en effet, il reconnaissait la force démonstrative d'un seul argument, n'importe en quel sens, sa conviction serait logiquement détruite, et il deviendrait par le fait même croyant ou incrédule. Sa situation, au point de vue de l'impartialité, est donc absolument la même que celle des autres : son esprit est préoccupé par une conviction d'après laquelle il juge, celle de l'incertitude de la vérité religieuse. Si le préjugé vulgaire contre l'apologiste était fondé, il faudrait donc admettre cette conclusion absurde: Quiconque a suffisamment étudié la question religieuse pour se faire une conviction est incapable de la traiter parce qu'il est partial ; celui-là seul peut la traiter avec impartialité, c'est-à-dire avec justice, qui ne l'a pas étudiée!

Le second motif allégué contre l'impartialité de l'apologiste a moins de valeur encore. On dit, en effet, que le défenseur de la religion est porté à altérer la vérité, on du moins à la voiler, par le désir qu'il a de faire triompher la religion plus complètement aux yeux de son lecteur : en d'autres termes, on suspecte sa loyauté à cause de son amour pour la religion et aussi à cause de sa vanité intéressée à gagner devant le lecteur la cause dont il a pris la défense. Mais s'il en coûte au croyant d'avouer qu'il ne voit pas la solution de telle difficulté, dirigée contre la foi chrétienne, ou que telle preuve invoquée par lui n'a pas toute la valeur désirable, l'aven est-il moins pénible, en pareil cas, pour l'athée ou pour le sceptique ? Ceux-ci désirent-ils moins vivement que lui triompher aux yeux de leurs lecteurs ? Si cet argument était fondé, il ne serait plus jamais permis de prendre la défense d'aucune opinion, même pour soutenir qu'elle est donteuse, sans s'exposer au soupçon de manquer de loyauté. L'écrivain est protégé contre la tentation de déloyanté dans la controverse par la voix de sa conscience, qui lui commande de respecter avant tout la vérité, et cette voix se fait entendre aux amis comme aux ennemis de la religion. Chez les catholiques, elle est fortifiée par la voix de l'autorité extérieure, de l'Église, qui commande à l'écrivain de défendre sa religion par la vérité et seulement par la vérité. Naguère encore, dans son Bref Sæpenumero considerantes (1883), le chef de l'Église rappelait solenne dement cette loi : « Avant tout, disait il, que les écrivains aient ceci présent à l'esprit: la première loi de l'histoire est de n'oser rien dire de fanx, ensuite c'est de ne pas craindre de dire la vérité quelle qu'elle soit et de ne prêter à ancun soupçon de flatterie ou d'animosité (1). »

Le commandement de la conscience, commun à tous les hommes et ensuite le commandement de l'Eglise, sacré pour tout catholique, voilà ce qui protége l'apologiste contre la tentation de partialité, et doit écarter de lui autant et plus que de tout autre, le sonpçon de déloyauté dans la discussion.

Mais il y a plus, l'apologiste catholique se trouve placé, sons le rapport de l'impartialité, dans une condition beaucoup plus favorable que ses adversaires. En effet, la conviction absoluc qu'il a de la vérité de la religion et de son triomphe final, la solidité des preuves qui l'appnient, solidité attestée par l'expérience

^{(1) «} Illud in primis scribentium observetur animo: primam esse historiæ legem ne quid falsi dicere audeat: deinde ne quid veri non audeat; ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. »

de dix-hnit siècles de discussion et par le témolgnage de tant de grands génies, lui permettent de dédalgner les artifices de langage et de raisonnement, qui s'imposent aux défenseurs des systèmes incertains et nouveaux. Il est dispensé de la nécessité de faire, comme eux, flèche de tout bois. L'impuissance même dans laquelle il peut se trouver de résondre une difficulté imprévue ne le déconcerte ni ne l'ettraie; il sait que la réponse existe certainement et que, s'il peut la trouver lui-même, un autre la trouvera. Rien done ne l'oblige à se réfugier dans l'équivoque ou dans le sophisme, comme ses adversaires sont trop souvent contraints de le faire pour appuyer leurs théories personnelles, toujours chancelantes et incertaines de l'avenir. Enfin la religion est pour lui une chose sacrée, qu'il ne peut sans sacrilège défendre par des armes indignes d'elle. Il sait que tôt ou tard ses sophismes et sa duplicité seraient percés à jour et deviendraient une flétrissure pour la cause sainte dont il a pris la défense. Son amour même et son respect de la religion lui font une obligation sacrée de la sincérité la plus complète. Nons croyons pouvoir compter que jamais aucun soupçon de partialité ne viendra même à l'esprit des lecteurs de cet ouvrage; tous reconnattront aisément que l'impartialité la plus complète a présidé à l'expesé des preuves, ainsi qu'à celui des objections et de leurs solutions.

Science. - Mais si la bonne foi et la droiture du cour suffisent, avec la grâce de Dieu, pour faire un croyant, elles ne suffiscnt pas pour faire un apologiste. Autre chose, en effet, est la conviction que l'on a de la vérité, autre chose la démonstration que l'on en fait. Pour prouver à autrui la vérité de la religion, il faut plus qu'une conviction solide ; il faut la science, et une science très étendue. Eu effet, il faut à l'apologiste la science de la théologie et de la philosophie, c'est à-dire la connaissance approfondie de tout ce que l'Eglise enseigne et des preuves sur lesquelles s'appuie cet enseignement ; il lui faut la connaissance des diverses sciences humaines, dans lesquelles les adversaires sont allés chercher des difficultés contre la vraie foi, et cette connaissance doit être profonde, non superficielle, afin que la force des arguments soit bien saisie et bien exposée. C'est ce qui nous a déterminé à faire appel, pour ce Dictionnaire, à la collaboration d'un grand nombre de savants catholiques. Aujourd'hui, en effet, le temps est passé où un seul auteur pouvait résumer toutes les connaissances de son temps; telle est actuellement la variété, telle est l'étendue des diverses sciences humaines que nul homme, nul génie, ne peut se flatter de les posséder toutes à fond. Les seules sciences religieuses: philosophie, théologie dogmatique, théologic morale, Ecriture sainte, liturgie, droit canon, histoire ecclésiastique, approfondies avec tous les développements qu'elles ont reçus dans le cours des siècles, dépassent les forces intellectuelles de l'individu. Or, à ces connaissances, l'apologiste contemporain doit joindre celle de l'histoire générale, de l'histoire des religions, de la linguistique, de l'ethnologie, de la géologie, de la préhistoire, de la cosmologie, d'une certaine partie de la médecine, de l'économie politique, etc. De cet état de choses, il résulte que les questions d'apologétique ne peuvent plus aujourd'hui être traitées à fond que par des spécialistes. Comme le montrent les signatures des articles du présent ouvrage, nous avons sidèlement suivi cette règle de conduite. On n'y trouvera aucun article important, qui ne soit dù à une plume déjà exercée et connue par ses travaux antérieurs sur la question.

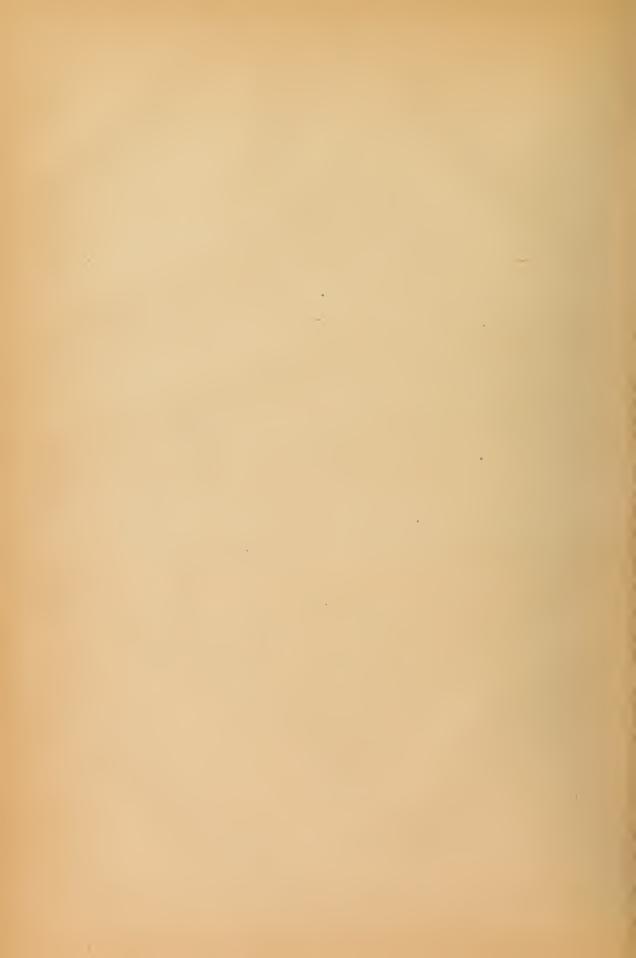
Outre la connaissance, qui est le fond de la science, il faut encore à l'apologiste la méthode et la forme scientifiques. Les esprits sont aujourd'hui tellement façonnés aux procédés en usage dans l'étude des sciences, qu'ils veulent les trouver partont, même dans les matières qui ne les comportent pas. Très souvent, il est vrai, ces procédés n'ont de scientifique que les apparences, et le public s'en contente; mais cela même est une nouvelle preuve de la fascination qu'exerce sur nos contemporains la forme scientifique donnée à l'argumentation. Au siècle dernier et dans les premières années du nôtre, l'apologiste accordait une grande importance aux preuves qu'on peut appeler sentimentales et littéraires: les harmonies du dogme et du culte catholique avec les besoins du cœur humain et avec la nature matérielle, les ressources merveilleuses qu'ils fournissent pour la culture des lettres et des arts, tels étaient les arguments que nos devanciers aimaient à développer en les entourant de tous les charmes de la littérature. Aujourd'hui le goût et les besoins du public sont tout autres; et c'est pour nous y conformer que nous avons choisi la forme du dictionnaire, forme qui exclut les développements littéraires et n'admet que les mots rigoureusement nécessaires à l'expression des idées. Pour le même motif, neus avons relégué à l'arrière-plan l'argumentation qui se fonde sur certaines subtilités métaphysiques, et sur les vestiges, plus ou moins probables, d'une révélation primitive, le caractère de ces preuves, d'ailleurs très faibles en elles-mêmes, convenant peu à l'esprit positif de notre siècle. Le lecteur ne devra donc pas chercher ici les hautes et poétiques considérations qui font le charme des livres apologétiques les plus célèbres chez nous, ni cette verve littéraire qui donne parfois tant d'attralt aux œuvres de nos polémistes. Ce sont des mérites que nous sommes loin de dédaigner, quoique leur influence réelle soit bien amoindrie dans notre monde actuel ; mais la nature du présent ouvrage ne les comporte pas.

Charité. — La charité dont nous faisons l'un des principes de l'apologétique catholique ne doit pas être confondue avec l'indulgence pour l'erreur, avec je ne sais quelle générosité, je ne sais quel libéralisme

envers les idées fausses. Nous avons dit plus haut que l'apologiste doit soutenir la vérité catholique tout entière, et qu'à l'égard des doctrines contraires à l'enseignement de l'Eglise il doit être intransigeant. Mais il en va tout autrement des hommes qui soutiennent ces doctrines. Aux yeux de l'apologiste, l'adversaire de la religion, à moins de preuves manifestes du contraire, est toujours un homme de bonne foi, un ami de la vérité. Et iei la charité n'est souvent que de la justice. Autrefois les ennemis de la religion étaient presque toujours des rebelles, des hommes de mœurs dissolues, ehez qui la bonne fois manquait totalement, ou chez qui l'erreur de l'esprit était la conséquence et le châtiment des vices du cœur. Il n'en est plus de même aujourd'hui; la grande majorité des adversaires du eatholicisme vit dans la bonne foi. Pour plusieurs, cette bonne foi a toujours été exempte de faute, parce qu'ils n'ont pas reçu le baptême, ou parce qu'ils ont été élevés soit dans une fausse religion, soit dans l'athéisme. Pour d'autres, leur erreur a été coupable à l'origine, mais ils sont depuis longtemps rentrés dans la bonne foi, et lorsque l'on considère tout ee qu'il leur aurait fallu de eourage, de soins minutieux et constants pour conserver leurs croyances religieuses dans le milieu qui a entouré leur enfance ou leur jeunesse, on songe plus à les plaindre qu'à les condamner. Combien d'âmes, parmi nos frères séparés, parmi nos incroyants et nos seeptiques, ont soif de la vérité et la cherchent, mais hélas! sans apporter à cette recherche le courage, parfois héroïque, qui serait nécessaire pour arriver à la conquérir! Dieu nous garde de toute parole amère. de tout soupçon injurieux à leur égard! Leur erreur se comprend trop aisément, quand on réfléchit à toutes les difficultés que présente la connaissance certaine de la foi eatholique, pour qui n'a pas grandi dans le sein de cette unique Eglise du Christ, qui est la colonne de la vérité. Que d'objections et de diffieultés de toute nature se présentent aux esprits, dont les préjugés sont malheureusement contre la vérité! Les preuves les plus éclatantes de la divinité du christianisme, les miracles et les prophéties, sont ellesmêmes l'objet de tant d'attaques, qu'elles perdent une gran le partie de leur évidence, lorsque des esprits, nourris en dehors de la vraie lumière, entreprennent de les étudier en détail ; un certain nombre d'objections ne sont résolues que péniblement par les défenseurs de la foi eatholique, et les réponses n'ont pas toujours cette éclatante supériorité qu'on voudrait trouver du côté de la vérité. Ceux-là seuls, croyonsnous, peuvent nier les difficultés sérieuses qu'offre l'étule de la religion aux homnes élevés en dehors d'elle, qui ne les ont jamais considérées de près et serutées à fond. La charité s'impose à l'apologiste catholique, comme un devoir sacré, à l'égard de ceux qu'il combat. D'ailleurs, s'il était permis de nier ou de mettre en doute la bonne foi des adversaires, la discussion n'aurait plus raison d'être...

J.-B. JAUGEY.

Auteuil, 28 juin 1888.



SUPPLÉMENT



SUPPLÉMENT

CELTES (RELIGION DES). — Sommaire:

1. Les sources et la méthode, — II. La religion des Celtes païens du continent: 1. Les druides; 2. La transmigration des âmes; 3. Les sacrifices; 4. La divination augurale; 5. Les grands dieux des Gaulois; 6. Autres cultes; signes et symboles. — III. La religion des Celtes païens insulaires: 1. Les dieux; 2. Cultes naturistes; 3. Les druides et la magie; 4. Les idoles et ses sacrifices humains; 5. L'immortalité de l'âme; l'autre monde, — IV. Conversion des Celtes au christianisme, — V. Survivances et superstitions. — VI. Bibliographie.

I. Les sources et la méthode. — Vers le 1xº siècle avant l'ère chrétienne, les Celtes, race parlant une langue indo-européenne, occupaient, dans les pays transrhénans, le centre et le nord de l'Allemagne actuelle. C'est de là que leurs hordes se répandirent à travers l'Europe à la recherche de terres nouvelles, conquérant successivement la Gaule, l'Italie du nord, la vallée du Danube, poussant, à travers les Balkans, jusqu'à Delphes, envahissant la péninsule ibérique (Celtibères), et s'établissant dans les lles Britanniques (Gaëls, Bretons). Les Galates, également d'origine celtique, franchirent le Bosphore et s'installèrent en Asie-Mineure.

On n'est pas d'accord sur la chronologie de ces diverses migrations. Cependant on estime que les envahlsseurs du premier ban, les Gaëls, avaient pénétré dans les Iles Britanniques bien avant l'an 800 (H. Hubert, dans la Rev. Celtique, t. XLIV, 1927, p. 396). Entre 700 et 500, les Celtes pénétrèrent pour la première fois dans le nord et l'est de la Gaule, d'où certaines de leurs peuplades passèrent ensuite dans la pénlnsule ibérique. Les Celtes de Belgique (Belgae) auraient envalui le sud d'Albion au 111° siècle avant notre ère (G. Dottin, Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique, p. 457-458; du même, Les anciens peuples de l'Europe, p. 201-219).

Les anciens peuples de l'Europe, p. 201-219). En contact avec beaucoup d'autres peuples dans les territoires qu'ils traversèrent au cours de leurs migrations ou dans les régions où ils s'établirent à demeure, il est clair que les Celtes contractèrent de nouvelles habitudes de vie; leur langue, leurs mœurs et leur religion subirent, sans aueun doute, de notables changements. Cependant, dans le vaste moude celtique, deux entités ethnographiques se maintirent dans un état de purcté relative par suite des conditions géographiques et des circonstances politiques qui accompagnèrent leur établissement défluitif, c'est, à savoir : les Celtes de Gaule, d'une part, et, de l'autre, les Celtes insulaires (Gaëls et Bretons). Mais, au point de vue religieux, ces deux grandes fractions de la racc celtique présentent entre elles des différences telles que nous devrous les étudier séparé-

Les sources dont nous disposons pour l'étude de la religion des Celtes continentaux sont principalement les auteurs anciens, puls les inscriptions et les monuments figurés. Les renseignements fournis par les écrivains grees et romains ne laissent pas d'être souvent d'une interprétation malaisée, car on peut

penser qu'en observant les croyances et les pratiques religieuses des Celtes, ces auteurs ou leurs informateurs ne sesont pas suffisamment dégagés de leurs propres conceptions des choses de la religion. C'est ainsi que nous verrons César assimiler les grandes divinités gauloises aux principaux dieux de Rome. « Les notions que nous pouvons glaner chez les auteurs de l'Antiquité sur la religion des Celtes, dit G. Dottin, se répartissent sur plusieurs siècles et s'étendent à toutes les contrées où les Celtes ont séjourné. Nul n'oserait affirmer que du me siècle avant J.-C., où vivait Timée, au temps d'Ammien Marcellin (1ve siècle après J.-C.), les pratiques religieuses des Gaulois fussent demeurées immuables. On ne pourrait avec plus de raison soutenir que les Galates d'Asie Mineure, les Celtibères d'Espagne, les Gaulois de la Cisalpine, les Celtes qui pillèrent Delphes et ceux qui prirent Rome, les Gaulois transalpins et les Celtes de Grande-Bretagne eussent professé les mêmes doctrines et adoré les mêmes dieux, sans que le contact avec des nations étrangères cût en rien altéré les vicilles croyances de la race. Les témoignages des anciens sur la religion des Celtes ne peuvent done être utilisés qu'avec prudence; dispersés dans l'espace et dans le temps, de valeur et d'importance variables, ils se prêtent malaisement à une construction d'ensemble. A peine a-t-on quelques preuves de l'identité de certaines croyances ou coutumes religieuses chez les divers peuples celtiques. Tacite a signalé les rapports que présentaient les institutions religieuses des Bretons avec celles des Gaulois (Agricola, c. 11. Le texte semble d'ailleurs corrompu). Certaines divinités se rencontrent sur divers points du monde celtique, »

« Les inscriptions trouvées en pays celtique et contenant des dédicaces à des dieux se rencontrent en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Grande-Bretagne. Mais on ne peut être sûr d'avoir affaire à des divinités celtiques si l'on n'a d'autre raison de le supposer que la provenance de l'inscription. On peut fort bien rencontrer en pays celtique une dédicace à une divinité étrangère, ou vice versa. » (G. Dottin, Manuel, p. 294-296). Un très petit nombre de monuments sont antérieurs à la conquête romaine, et il est très difficile de savoir s'ils sont des vestiges de cultes locaux autérieurs à l'invasion des Celtes en Gaule ou des survivances de leur religiou.

En ce qui regarde les croyances religieuses des Celtes insulaires, avec quelques Vies de saints anciennes et certainsautres documents chrétiens des âges qui ont suivi la conversion, avec les inscriptions, ce sont également les écrivains de l'antiquité, grees et romains, qui nons fournissent les notions les plus abondantes. Seots et Bretons (sans parler des Pietes, dont l'origine est particulièrement obscurc) ont probablement emprunté à leurs prédècesseurs dans les lles des pratiques et des croyances demeurées inconnues aux Celtes du continent.

Certains historiens ont, par ailleurs, largement nuis à contribution les épopées irlandaises pour décrire la religion des Gaëls (H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE). Mais il est à craindre que la mythologie de

ces épopées, loin d'être le miroir fidèle des vieilles traditions et croyances, ne procède en grande partie que de l'imagination très fantaisiste des contenrs. D'allleurs, il est reconnu que ces réeits épiques ont été remaniés à l'époque chrétienne, et c'est justement sur les anciennes doctrines et pratiques païeunes qu'ont dû porter les retonches des cleres du moyen âge. On a remarqué avec assez de raison qu'à puiser sans discernement à de pareilles sonrecs nous aglrions avec une légèreté comparable à celle des gens de l'avenir qui demanderaient à nos centes de fées le secret de nos croyances actuelles.

Il. La religion des Celtes païens du continent: 1. Les druides. — Pour Julis Césau, la Gaule est bien le centre de la pnissance celtique Tout en guerroyaut contre les Gaulois, il s'appliqua à les étudier, et il nous a laissé de précieux renseignements sur leur religion et spécialement sur leurs dupides

Voici d'abord ce qu'il dit de leur rang social. « Partout en Gaule il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérées. Quantaux gens da peuple, lls ne sont guère traités autrement que des esclaves, ne pouvant se permettre aucune initiative, n'étant consultés sur rien... Pour en revenir aux deux classes dont nous parlions, l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers.» (De bello gal-

li .o, VI, 13).

On a nié que les druides sussent prêtres. Pourtant le caractère sacerdotal de ceux de Gaule ne paraît pas douteux. Ils n'étaient pas que cela, il est vrai; à leurs fonctions sacerdotales, ils joignaient celles de professeurs, d'arbitres, de juges des eauses civiles et criminelles Voici ce que César nous apprend de leurs attributions: « Les premiers (les druides) s'ocenpent des choses divines (rebus divinis intersunt), ils président aux sacrifices publics et privés, règlent les pratiques religieuses (religiones interpretantur). Les jeunes gens viennent en foule s'instruire auprès d'eux, et on les honore grandement. Ce sont les druides, en effet, qui tranchent presque tous les conflits entre Etats ou entre particuliers, et, si quelque crime a été commis, s'il y a eu meurtre, si un dissérend s'est élevé à propos d'héritage ou de délimitation, ce sont eux qui jugent, qui fixent les satisfactions à recevoir et à donner. » (Bell. gall., VI, 13.)

Des peines imposées par les druides, celle de l'interdiction des sacrifices et celle de l'excommunication étaient considérées comme les plus graves. Un particulier ou un peuplene s'est-il pas conformé à leurs décisions, ils interdisent les sacrifices. C'est chez les Gaulois la peine la plus grave. Ceux qui ont été frappés de cette interdiction, on les met au nombre des impies et des criminels, on s'écarte d'eux, on fuit leur abord et leur entretien, craignant de leur contact impur quelque effet funeste; ils ne sont pas admis à demander justice, ni à prendre leur

part d'aucun honneur » (VI, 13).

Sur l'organisation des druides et sur leur grande assemblée annuelle, nous avons les renseignements suivants: « Tons ces druides obéissent à un chef unique, qui jouit parmieux d'une très grande antorité. A sa mort, si l'un d'entre enx se distingue par un mérite hors ligne, il lui succède. Si plusieurs ont des titres égaux, le suffrage des druides, quelquefois même les armes, en décident. Chaque année, à date flxe, ils tiennent leurs assiscs en un lien consacré, dans le pays des Carnutes, qui passe pour occuper le centre de la Gaule. Là, de toutes parts, affluent tous ceux qui ont des différends, et ils se soumettent à leurs décisions et à leurs arrêts » (VI, 13).

Sur l'origine de la doctrine des druides, nous avons aussi quelques mots de César, mais qui ont donné lieu à diverses interprétations. Paisons remarquer, d'ailleurs, que le capitaine-historien se borne à rapporter une opinion sur ee point (existimatur). « On croit, dit-il, que leur doctrine (disciplina) est néc en Bretagne, et a été apportée de cette ile dans la Gaule, De nos jours encore, ceux qui veulent en faire une étude approfoudie vont, le plus souvent, s'instruire lá-bas » (VI, 13). Ce qui est iei donné comme certain, c'est que les druides gaulois allaient étudier en Bretagne la discipline druidique, qui s'y était vraisemblablement conservée dans sa pureté originelle. Or, on finit par croire que cette discipline ou que même l'institution druidique avait son origine en Grande-Bretagne.

A la fois prêtres, magistrats et professeurs, les druides jouissaient de privilèges et d'exemptions sur lesquels nous éclaire également le De bello gallico. Les druides s'abstiennent habituellement d'aller à la guerre et ne paient pas d'impôts comme les autres; ils sont dispensés du service militaire et exempts de toute charge. Attirés par de si grands avantages, beaucoup viennent spontanément s'initier à leur discipline, beaucoup leur sont envoyés par les famil-

les » (VI, 14).

En quoi consistait leur enseignement, et de quelle manière était-il donné? « On dit qu'auprès d'enx ils (leurs disciples) apprennent par cour un nombre considérable de vers. Aussi plus d'un reste-t-il vingt ans à l'école. Ils estiment que la religion ne permet pas de consier à l'écriture la matière de leur enseignement, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes publics et privés, ils se servent de l'alphabet grec. Ils me paraissent avoir établi cet usage pour deux raisons, parce qu'ils ne veulent pas que leur doctrine soit divulguée, ni que, d'autre part, leurs élèves, se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire; car c'est une chose courante : quand on est aidé par des textes écrits, on s'applique moins à retenir par cœur et on laisse se rouiller la mémoire. » (Ibid.) Ce passage de César nous apprend d'abord que les druides étaient familiarisés, sinon avec la littérature des Grecs, du moins avec leur alphabet, et, de plus, qu'à leurs autres fonctions s'ajoutait eneore celle de comptables; la tenue des comptes publics et privés rentrait aiusi dans leurs attributions.

Les connaissances des druides, tant sacrées que profanes, étaient tenues en haute estime par les Anciens. Diopone DE Sicile les traite de philosophies et de théologiens (Bibliothèque historique, V,31, 2-5). STHABON les montre s'occupant d'histoire naturelle, étudiant la philosophie morale et servant d'arbitres dans les consits (Géographie, IV, 4, c. 197, 4). Suivant Pomponius Mela, « ils declaraient connaître la grandeur et la forme de la terre et du monde, les monvements du ciel et des astres et la volonté des dieux. L'enseignement prolongé et secret qu'ils donnent aux plus nobles de la nation dure vingt aus; ils enseignent dans les grottes et les lieux écartés ». (De sita orbis, on Chorographia, III, 2, 18). On lit aussi dans le De bello gallico (VI, 14) que les druides se livraient à de nombreuses spéculations sur les astres et leurs monvements, sur les dimensions du monde et celles de la terre, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux immortels et leurs attributions, et qu'ils transmettaient ces doctrines à la jeunesse; et c'est probablement à ce passage de César que Pomponius Mela aura emprunté le passage eité sur les druides, Indépendamment des raisons philologiques, tont ceci semblerait donner assez de vraisemblance à l'opinion de Thurnsysen, qui vent

que le mot « druide » dérive du composé dru-uid-s signifiant « très savant » (voir mes Chrétientés celtiques, p. 21, note 6, et G. Dottin, La langue gauloise, p. 253), et non pas du mot grec δρός (chêne), étymologie dėjà donnėc comme plausible par PLINB l'AN-CIEN (Hist. nat., XVI, 249) et qui a prévalu jusqu'à nos jours. Mais, renonçant à son ancienne opinion, le même Thurneysen est maintenant disposé à adopter l'étymologie donnée par Pline (Cf. Revue Celtique, t. XLV, 1928, p. 416-417).

On ne trouve pas de druides en dehors de la Gaule, de l'î'e de Bretagne et de l'Irlande. César dit formellement qu'ils étaient inconnus des Germains (De bell. gall., VI, 21). Pline l'Ancien (v. 77 après J.-C.) voit dans les druides de son temps de simples sorciers, dépositaires de secrets magiques et de recettes médicales (Hist. nat., XVI, 249; XXIV, 103, 104;

XXIX, 52).

Claude (41-54) supprima complètement la religion « barbare et inlumaine » des druides, qui avait été, auparavant, interdite anx citoyens romains par Auguste (Subrone, Claude, 25). Un sénatus-consulte avait, d'ailleurs, supprime les druides sous le règne de Tibère (14-31) (PLINE l'ANGIEN, Hist. nat., XXX, 13). An temps du poète Ausone († 394), il y avait encore à Bordeaux des gens qui se disaient descendants des druides de Bayeux et de ceux d'Armorique (Professores, V, 7-10, XI, *22-30).

2. La transmigration des âmes. - La croyance à l'immortalité de l'àme, point capital de l'enseignement des druides, frappa particulièrement les Anciens (Césan, v. infr.; Diodore de Sigile, Bibliothèque, V, 28, 6; Valère Maxime, Factorum et dictorum mirabiliam, Il, 6, 10; POMPONIUS MELA, De situ orbis, Ill, 2, 19; TIMAGENE, chez Ammien Marcellin, Hist. rom., XV, 9, 3, etc.). « Le point essentiel de leur enseignement, note Cesar, c'est que les àmes ne périssent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un antre (Non interirc animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios); ils pensent que cette croyance est le meilleur stimulant du courage, parce qu'on n'a plus peur de la mort » (VI, 14). Pomponius Mela répète (loc. cit.) que les druides entretenaient dans les esprits la croyance à l'immortalité pour stimuler le courage guerrier (ut forent ad bella meliores).

Les Gaulois considéraient simplement la mort comme un incident dans une longue vie :

> « longae — canitis si cognita — vitae Mors media est ».

(Lugain, Pharsale, I, 457-458.)

La croyance à la survivance de l'identité de l'être humain par delà la tombe était si profondément enracinée chez eux qu'ils s'engageaient à régler leurs comptes et à rembourser leurs dettes après décès (Valère Maxime, loc. cit.; Pomponlus Mela, loc. cit.), et que, remarque M. Camille Jullian, « lls trouvaient prêteurs à ces conditions » (Histoire de la Gaule,

t. II, p. 173).

Mais où se passait la vie d'outre-tombe? Quel était le sort de l'âme durant cette nouvelle existence? Combien de temps durait-elle? Antant de points sur lesquels les renseignements fournis par les anteurs anciens, on manquent de précision ou sont même contradictoires. Sur le lieu de la vie future il n'y a rien dans César qui puisse nous éclairer. Valère Maxime place ce lien « apud inferos », tandls que Pomponius Mela se sert de l'expression « ad Manes » pour le désigner. D'après Lucain, « le même sousse anime leurs membres, non pas dans les silencicuses habita-

tions de l'Erèbe, ni dans les pâles royaumes de Dis (Pluton), mais « orbe alio » (Pharsale, 1, 450-458). Ces deux derniers mots ne signilient pas ici, ainsi qu'on l'a fait observer, « dans une autre planète on dans un astre », mais « dans une autre zone de la terre ». (S. Reinach, Le mot « orbis » dans le latin de l'Empire, dans Revue Celtique, t. XXII, 1901, p. 447-457, et Cultes, my theset religions, 3° édit. Paris, 1922, t. I, p. 184-194).

Ce passage de Lucain, qui exprime l'idee de la survivance de l'identité humaine dans une autre partie du monde, permet de comprendre que des engagements aient pu être conclus pour le payement des dettes post movtem. Mais si, au contraire, comme l'assirment d'autres auteurs, les druides professaient sur le sort des âmes et des corps outre-tombe les mêmes idées que Pythagore, autrement dit, s'ils croyaient à la métempsychose (Voir Diodore de Sicile, loc. cit.; Valère Maxime, loc. cit.; Timagène, chez Ammien Marcellin, loc. cit.; Hippolyte, Philosophumena, I, 35; Clèment d'Alexandrie, Stromata, I, xv, 71, 3), on ne volt pas comment, l'identité individuelle cessant, le crédit pouvait s'étendre par delà la tombe (voir T. D. KENDRICK, The Druids, p. 108-

Valère Maxime constate avec étonnement que les Gaulois porteurs de braies aient pu se rencontrer sur la question de l'immortalité de l'âme avec Pythagore, vêtu du pallium des philosophes (uisi idem bracati sensissent quod palliatus Pythagoras credidit). Le mot de César : non interire animas, sed ab aliis post mortem transive ad alios, laisse, en effet, supposer que les druides de Gaule croyaient, comme Pythagore, à la métempsychose, et c'est aussi ce qu'on peut légitimement conclure du texte de Diodore de Sicile, qui dit catégoriquement : « La doctrine de Pythagore prévant chezeux (les Gaulois), d'après laquelle l'ame humaine est immortelle et vit de nouveau pendant un nombre fixé d'années, habitant un autre corps » (Bibliothèque, V, 28, 6). Si la doctrine celtique de la transmigration des àmes présente cette ressemblance avec le système de Pythagore, on ne saurait pourtant l'identifier avec lui, pour la raison indiquée plus haut (payement des dettes après décès) et pour une antre raison encore, car, d'après ce qu'on sait de la conception celtique, le sort des âmes post mortem u'était aucunement lié, comme dans le système de Pythagore, à une idée d'expiation ou de récompense (voir Dottin, Transmigration, p. 430-431; KENDRICK, The Druids, p. 109).

3. Les sacrifices. - Rien ne contribua plus à exciter l'opinion romaine contre les druides que la pratique des épouvantables sacrifices lumains auxquels les druides prenaient part. Sur ce point encore Cesar nous donne des précisions. « Tout le peuple ganlois, dit-il, est fort religienx; aussi voit-on cenx qui sont atteints de maladies graves, ceux qui risquent leur vie dans les combats ou antrement, inimoler on faire immoler des victimes humaines, et se servir pour ces sacrifices du ministère des druides. Ils pensent, en effet, qu'on ne saurait apaiser les dieux immortels qu'eu rachetant la vie d'un homme par la vie d'un autre homme, et il y a des sacrilices de ce genre qui sont d'institution publique. Certaines peuplades ont des mannequins de proportions colossales, faits d'osier tressé, qu'on remplit d'hommes vivants: on y met le feu, et les hommes sont la proie des flammes. Le supplice de ceux qui ont été arrêtés en flagrant délit de vol ou de brigandage on à la suite de quelque crime passe pour plaire davantage anx dieux. » De telles immolations relèvent antant du droit criminel que de la religion. César ajonte

a Mais lorsqu'on n'a pas de victimes dece genre, on ne craint pas de sacritier des innocents » (VI, 16).

Outre les sacrifles humains, César mentionne aussi celui du butin de guerre, qui était obligatoire chez les Gaulois. « Quant ils ont résolu de livrer bataille, ils promettent généralement à ce dieu [que César assimile à Mars et qui était, comme on le verra plus loin, Esus] le butin qu'ils feront. Vainqueurs, ils lui offrent en sacrifice le butin vivant et entassent le reste en un seul endroit. On peut voir dans bien des cités, en des lieux consacrés, des tertres élevés avec ces dépouilles; et il n'est pas arrivé souvent qu'un homme osà!, au mépris de la loi religieuse, dissimuler chez lui son butin ou toucher aux offrandes; semblable erime est puni d'une mort terrible dans les tourments » (IV, 17).

- 4. La divination augurale. Les druides étaient aussi devins, Pomponius Mela les présente comme les interprètes de la volonté des dieux: et quid dii velint scire profitentur (loc. cit.). Le druide éduen, Diviciacus, dont parle Cicénon (De divinatione, I, xll, 90), pratiquait la divination. Les Gaulois passaient pour être plus habiles que les autres peuples dans la science augurale (G. Dottin, Manuel, p. 335; C. Jullian, Hist. de la Gaule, II, p. 161-162). Ils pratiquaient l'ornithomancie (divination par les oiseaux), aussi bien que l'extispicine (divination par les entrailles des victimes) (voir G. Dottin, loc. cit.). Par ce dernier procédé ils prédisaient l'avenir en observant soit les convulsions de la victime, soit la manière dont le saug jaillissait sous le couteau du sacrificateur (Diodore de Sicile, Bibliothèque, V, 31, 2-5; Strabon, Géographie, IV, 4, c. 198, 5).
- 5. Les grands dieux des Gaulois. « Le dien qu'ils honorent le plus, dit César, est Mercure. Ses simulacra sont les plus nombreux; ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts; il est pour eux le dieu qui indique la route à suivre, qui guide le voyageur; il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce. Aprèslui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils se font de ces dieux à peu près les mêmes idées que les autres peuples. Apollon guérit des maladies, Minerve enseigne les principes des travaux manuels, Jupiter est le maître des dieux, Mars préside aux guerres, Quand ils ont résolu de livrer bataille, ils promettent généralement à ce dieu le butin qu'ils feront » (VI, 17).

On le voit, César a donné aux dieux des Gaulois les noms des dieux romains qui leur ressemblaient le plus. Son Mercure correspond à Teutatés, son Apollon à Bélénos, son Mars à Esus, son Jupiter à Taranis. Quant à Minerve, on ne sait au juste de quelle déesse du panthéon gaulois il faut la rapprocher; peut-être de Belisama, peut-être de Sulis ou d'une autre déité (Voir G. Dottin, Manuel, p. 305-314; C. Jullian, Hist. de la Gaule, II, p. 123, note 1).

Ce passage de César a fort exercé la critique. « Est-il possible, écrit G. Dottin, que les peuples gaulois, que César nous représente comme différant entre eux par la langue, les mœurs et les lois (I, 1) aient eu les mêmes cinq divinités? Quels étaient les noms de ces dieux et de ces déesses dans la langue des Coltes? Une assimilation aussi complète entre ces cinq divinités et cinq divinités romaines est-elle vraisemblable? On est tenté de rappeler l'opinion d'Asinius Pollion qui pensait que les Commentaires de César étaient composés avec peu de soin et d'exactitude (Snétone, César, 56). Mais César lui-même prend soin de nons avertir que ces assimilations ne sont que des à peu près: de his cam-

dem fere quam reliquae habent opinionem; et ll assimile les attributs des dieux celtiques non pas tant à ceux des dieux romains, qu'à ceux des dieux des autres nations » (Manuel, p. 300-301).

Lucain nomine trois des grands dieux des Gau-

lois.

Et quibus immitis placatur sanguine dire Teulates, horrensque feris altaribus llesus, Et Taranis Scythicae non mitiorara Dianae.

(Pharsale, 1, 443-445).

Teutatès veille sur les routes, protège le négoce, guide les voyageurs. Son nom s'explique par le terme teuto- (irlandais, tuath, peuple). Teutatès signifiant en langue gauloise « national », c'est-à-dire « le dieu public », celui qui veille sur les eitès et les nations.

Bélénos, le dieu guérisseur, représente la force réchaussante et bienfaisante du soleil.

Esus est le dien des combats,

Taranis, le Jupiter gaulois, préside aux éléments. Il fait gronder le tonnerre (breton, taran, tonnerre). Sur Teutatès, Esus et Taranis, voir S. Reinach,

Cultes, mythes et veligions. I, p. 204-216.

Il faut encore compter parmi les grands dieux Dis Pater, dont tous les Gaulois, au dire de César, se prétendaient issus. « C'est, disent-ils, une tradition des druides. En raison de cette croyance, ils mesurent la durée, non pas d'après le nombre des jours, mais d'après celui des nuits; les anniversaires de naissance, les débuts de mois et d'années sont comptés en faisant commencer la journée avec la nuit » (VI, 18). En effet, dans les anciennes littératures celtiques on comptaitet on datait souvent par nuits. En gallois, « semaine » se dit wythnos (huit nuits), « quinzaine r, pythefnos (quinze nuits); en irlandais. oidhche Samhain (nuit de Samhain) désigne la nuit qui précède et non celle qui suit le 1er novembre, jour important du calendrier (G. Dottin. Manuel, p. 375). Notez qu'en anglais on dit pareillement fortuight (contraction de fourteen nights) pour « quatorze jours ».

On a voulu identifier Dis Pater, dieu des enfers, avec le dieu au maillet, dont il subsiste quelques représentations sur des monuments gallo-romains (voir Jullian, Hist. de la Gaule, II, p. 121; G. Dottin, Manuel, p. 322), mais cela ne va pas sans quelques

difficultés.

6. Autres cultes; signes et symboles. — L'épi graphie nous a conservé des noms propres que l'on a considérés, avec raison, semble-t-il, comme des noms de divinités celtiques (Voir Mc Cullocu, art. Celts dans l'Eucyclopaedia d'Ilastings, p. 279) Ces inscriptions demandent, toutefois, à être interprétées avec précaution (voir G. Dottin, Manuel, p. 295-296). Parmi les divinités dont le culte paraît avoir fleuri sur divers points de l'empire celtique, il faut nomurer Ogmios, que Lucien assimile à lléraklès (Héraklès, 1-3. Cf. Dottin, Manuel, p. 311-312), et qui passait en Irlande pour avoir inventé l'écriture oghamique, et Lugus, le Lug des Irlandais, dont le nom se retrouve dans celui de la ville de Lyon, Lugdunum (Lug-dunos, forteresse de Lugus).

Le cheval était considéré par les Celtes comme une sorte de totem ou d'ancêtre mythique (voir J. Lotu, Nom du cheval chez les Celtes, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres, XLIII, 1925, p. 113; Rev. archéol., 1925, p. 210-227; Rev. Celt., XLIII, 1926, p. 471-472). La déesse romaine Epona, représentée souvent sous la forme d'une femme assise sur nn cheval, est sans doute une divinité d'origine cel-

tique (vieux celtique : *epo- « cheval »).

Les Gaulois avaient aussi une grande variété de divinités locales, génies des eaux, des bois, etc. De plus, un grand nombre d'objets et de plantes étaient sacrés à leurs yeux, tels les œufs de serpent, la verveine, le sélage, la saumole et surtont le gui (C. Jullian, Hist. de la Ganle, II, p. 165-169; G. Dot-

tin, Manuel, p. 368).

Pline l'Ancien a décritle rituel suivi dans la cueillette du gui et noté la singulière vénération dont les Gaulois entouraient ce parasite, auquel ils reconnaissaient des vertus bienfaisantes. « Les druides, dit-il, n'ont rien de plus sacré que le gui et que l'arbre sur lequel il pousse, si toutefois cet arbre est le rouvre ». Le gui, auquel les Gaulois donnaient un nom qui signifiait « remède universel » (omnia sanantem appellant suo vocabulo) était un remède contre le poison et donnait la fécondité à tout animal stérile. La cueillette du gui se fait le sixième jour de la lune. Après avoir préparé, selon les rites, sous l'arbre, des sacrifices et un repas, on faisait approcher deux taureaux de couleur blanche, dont les cornes étaient attachées pour la première fois. Un prêtre vêtu de blanc montait sur l'arbre et coupait le gui avec une scrpe d'or. On le recevait dans une saie blanche, puis on immolait les victimes en priant que le dieu rende le don qu'il faisait propice à ceux auxquels il l'accordait » (Hist. nat., XVI, 95, 249. Cf. H. GAIDOZ, La religion gauloise et le gui du chene, dans la Rev. de l'hist. des religions, 11, 1880, p. 68-82).

Les Celtes du continent attachaient certaines idées religieuses à la croix gammée, ou svastika, et à la rouelle, qui figurent sur plusieurs monuments. Le symbolisme primitif de ces deux signes serait identique; l'un et l'autre seraient l'emblème du soleil en mouvement (J. Décurlbitte, Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, 11, Paris, 1910, p. 453-454). Les Celtes avaient aussi la notion des ex-votos (G. Dottin, Manuel, p. 331-332 et 345).

III. La religion des Celtes païens insulaires.

—1. Les dieux. — Au dire de TACITE, il était facile de retrouver chez les Bretons insulaires les cultes et les superstitions de la Gaule (Agricola, 11). On a trouvé des traces du culte de Lugus et d'Ogmios aussi bien dans les îles que sur le continent. En revanche, d'autres divinités ne semblent avoir été connues que des insulaires; telles Nodons, Briganti, Dagda, Mider. Mais, comme elles ne nous sont guère révélées que par les légendes épiques, nous ignorons si elles furent vraiment l'objet d'un enlte populaire. Pourtant, on a retrouvé en Grande-Bretagne quatre dédicaces à la déesse Briganti, devenue en latin Brigantia, et, en Irlandais, Brigit, « la mère des dieux » (II. p'Anbois de Jubainville, Les

Celtes, p. 33-37).

Les Romains n'ayant jamais pénétré en Irlande, il n'est pas étonnant qu'on n'y découvre aucune trace de leurs dieux. Il en va autrement de la Bretagne. Non seulement les cultes de Rome, mais ceux de l'Orient, y furent importés par les légionnaires et les colons. Dans une ile voisine de la Bretagne, on célébrait, d'après Antemidone, des rites qui rappelaient en tous points ceux que l'on accomplissait en l'honneur de Demêter et de Core dans l'île de Saniothrace (Strabon, Géographie, IV, 4, 6). Les inscriptions nous apprennent que Jupiter, Sérapis, Hereule, Sul, Diane et Mithra eurent des adorateurs sur divers points du territoire de la Grande-Bretagne (Hübnen, Inscriptiones Britanniae latinae: Corp. inscrip. lat., t. VII, Nos. 316, 95, 240, 39, 236, 924, etc.; Fr. Cumont. Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithig, Bruxelles, 1899. Volr la carte en

tête du t. Ier). A en croire M. Donald A. Mackenzie, le bouddhisme aurait aussi cu des adeptes dans la Bretagne pré-chrétiennne; mais son livre sensationnel, Buddhism in Pre-Christian Britain (London, 1928), est loin d'être convaincant.

2. Cultes naturistes. — On voit les Irlandais du temps de S. Patrice, décerner aux sources des honneurs divins et leur faire des offrandes (Tirechan, éd. Whitley Stokes, p. 323, et Vie tripartite, p. 123). Le culte des sources apparait de même chez les Pictes (Adamaan, Vita Columbae, I, 11, éd. Fowler, p. 81) et chez les Bretons. Ces derniers l'étendent au cours d'eau que la source produit et à la montagne d'où elle jaillit (Gildas, De excidio, éd. H. Williams, p. 16).

Les arbres, if, frêne et chêne, et les pierres étaient aussi vénérés. Les pierres servant de bornes aux terres sont appelées dans la loi des Brehons lia adartha, « pierre d'adoration ». Une Vie de S. Samson, rédigée probablement au vuº siècle, nous montre les paysans du Pagus Tricurius, en Bretagne insulaire, dansant, au vuº siècle, autour d'une pierre levée snr laquelle le saint sculpta une croix (Vita Samsonis, 1,

48, éd. R. Fawtier, p. 143-144).

On a cru reconnaître dans un cercle dessiné sur une pierre orientée portant une inscription oghamique et trouvée à Drumlusk près de Kenmare (Kerry) la trace d'un culte rendu au soleil. De fait, le glossaire de Cormac (1xe-xe siècle) nous apprend que les païens d'Irlande avaient coutume de tracer sur leurs autels les formes des éléments qu'ils adoraient, notamment une représentation du disque solaire (Ed. Whitley Stokes et J. O'Donovan, p. 94); et S. Patrice fait allusion au culte du soleil dans sa Confessio (60, éd. Newport J. D. White, 1918, p. 25). Les populations primitives d'Albion fétaient aussi par des transports sacrés les mouvements constants de l'astre du jour (Diodore de Sicile, Bibl., II, 47, 2, d'après Hécatée d'Abdère). Le 1er mai, les Gaëls célébraient la fête solaire de Beltane en allumant de grands feux autour desquels ils dansaient.

3. Les druides et la magie. - On a vu que, suivant une opinion rapportée par César, la doctrine des druides passait pour avoir pris naissance en Grande-Bretagne et que les druides gaulois franchissaient la mer pour aller l'étudier plus à fond. Mais est-ce la Bretagne qui a produit le druidisme ? Ou bien est-il originaire d'Irlande? Ou bien l'institution a-t-elle pris naissance chez les prédécesseurs des Gaëls et des Bretons ? En guise de réponses à ces diverses questions, on n'a pu hasarder que de vagues hypothèses. Ce qui est certain, c'est que la discipline druidique était particulièrement florissante en Bretagne vers l'an 53 avant notre ère, époque à laquelle nous reporte le témoignage de César. Pline l'Ancien constate que de son temps, c'est-à-dire vers l'an 77 de l'ère chrétienne, conservait encore son éclat (Hist. nat., XXX, 13). Nons trouvons des druides dans l'île de Mona (Anglesey) en 61 av. J.-C. (TACITE, Annales, XIV, 30). et une inscription oghamique révèle leur existence dans une autre île de la mer d'Irlande, à Man (Kendrick, The Druids, p. 100). Le roi quelque peu mythique des Bretons, Vortigern (ve siècle), anrait encore, à cn croire Nennius, cutretenu des relations avec les druides (c. 40, éd. Mominsen, p. 181-182). Après Vortigern, il n'y a plus trace de druidisme dans le sud ni dans l'ouest de l'île. Mais, au siècle suivant, S. Columba, abbé d'Iona, en pénétrant chez les Pictes, en rencontra encore (Adamman, Vita Columbae, 1, 37; 11, 33).

En Armorique, les derniers druides semblent avoir disparu avant l'arrivée des Bretons. En gallois et en breton, les noms désignant les druides sont des mots de fabrication relativement récente. Le nom des druides n'apparaît pas dans les lois galloises (II. D'Anbois DE JUBAINVILLE, Les druides, p. 81).

C'est en Irlande qu'ils se maintinrent le plus longtemps. On en trouve de fréquentes mentions dans les textes. Patrice les combattit sans relâche, « Il guerroya contre les druides au cœur dur; il écrass ces orgneillenx, grâce au secours que lui donna Notre-Seigneur, [le maître] du beau ciel. Il purifia l'Irlande aux vertes plaines de la race puissante », lit-on dans une ancienne prière (Irish Liber Hym-

norum, 1, p. 5).

Mais le druide irlandais, tel que nous le présentent les récits épiques ou hagiographiques, ne ressemble guére au druide gaulois du temps de César. Les textes dont nous disposons pour l'Irlande ne nous le montrent jamais exerçant le ministère saccrdotal. Il ne prenait pas part aux sacrifices. Il présidait peut-être aux funérailles des héros. Les druides du continent étaient prêtres et, de plus, juges, professeurs, devins et, sur la fin, surtout médecins vétérinaires et sorciers. En Irlande, la compétence juliciaire leur échappait ; elle appartenait aux filid, ou poètes. Nous trouvons deux druldes chargés de l'éducation des silles de Loegaire, roi d'Irlande contemporain de S. Patrice; mais nous ignorons si le professorat était toujours attaché aux fonctions druidiques. Le druide d'Irlande ressemble plutôt au drnide gaulois de la décadence. Il est surtout prophète et magicien. Les chrétiens eux-mêmes croyaient à la puissance prophétique des druides.

Au temps de Pline, la magie était en grande faveur en Bretagne (Hist. nat., XXX, 4, 13). Cet auteur appelle les druides magi, nom qui leur est aussi toujours donnédans les textes latinsirlandais. Il est l'équivalent de l'irlandais drui. C'est comme magiciens qu'ils figurent le plus sonvent dans l'ancienne littérature du pays. Ils passaient pour avoir le pouvoir de produire d'épais brouillards, de faire pleuvoir des averses de feu ou de sang, de faire tomber la neige en plein été, de soulever des tempêtes sur terre et sur mer, de rendre les hommes déments. Adamnan, biographe de Columba, nous montre le saint luttant de prodiges avec les

druides, dont il triomphe (loc. cit.)

Le pouvoir de la magie fournira encore le fonds le plus durable des superstitions Irlandaises de l'époque chrétienne. Au viné siècle, un recueil pénitentiel ne juge pas inopportun d'édicter une sèvère pénitence contre le péché de « druidisme » (druidechta), où il faut évidemment reconnaître la pratique des arts magiques (An Old Irish Treatise de Irieis, éd. Kuno Meyer, dans Revue celt., XV, 1891, p. 488 et 497. Cf. Chrétientés celtiques, p. 24, n. 2).

4. Les idoles et les sacrifices humains. — Nous avons vu que S. Samson, au vi siècle, abolit un culte litholatrique en Grande-Bretagne. Les Irlandais avaient aussi leurs idoles, S. Parnice, dans sa Confessio (c. 41, éd. N. J. D. White, p. 19) et son biographe Murrenu (éd. Whitley Stokes, p. 275) en font foi. La plus célèbre était une pierre levée nommée Cenn Cruaich, que l'on couvrait d'or et d'argent et qui se dressait dans la plaine de Mag Slecht, « la plaine des génuflexions ». Elle était entourée de douze autres idoles de pierre que l'on garnissait de cuivre (Vie tripartite de S. Patrice, éd. Wh. Stokes, p. 90-92). Le Dindshenchas, traité de géographic dont les parties les plus anciennes remontent au x1° siècle, parle encore, dans l'article

consacré à Mag Slecht, de cette idole, « la principale idole d'Érin », qu'il appelle Cromm Cruaich. Il dit qu'elle fut adorée jusqu'à l'arrivée de S. Patrice (432) par tous les peuples établis eu Irlande. On allait jusqu'à immoler des enfants à cette pierre pour obtenir du lait et du blé (Dindshenchas, éd. Whitley Stokes, dans Rev.celt., XVI, 1895, p. 35-36, 163). Sur une autre idole irlandaise, également ornée d'or et d'argent, voir le Martyrologe d'Oengus (éd. Wh. Stokes, p. 186, 187, 378). C'est là le plus net des textes qui font mention

de sacrifices humains en Irlande, texte tardif, à la vérité, mais qui pent être l'écho d'une vieille tradition. D'autres textes irlandais semblent faire allusion à l'usage du sacrifice humain soit pour rendre une terre fertile, soit pour assurer la solidité d'un édifice en voie de construction (Voir Kuno Meyer, Human Sacrifice among the ancient Irish, dans

Érin, II, p. 86; F. N. Robinson, Human Sacrifice [Voir la Bibliographie]). L'id-e d'immoler un enfant pour ce dernier motif se rencontre chez Nennus

(c. 40-41, éd. Mommsen, p. 181-181).

Aussi bien les Anciens nous montrent-ils dans les Bretons de cruels immolateurs d'hommes. Suivant Dion Cassius, ceux de Boudicea massacraient avec des raffinements de cruauté les femmes captives en l'homeur de la déesse Adrastè (Hist. rom., LXII, 7); et Tacits rapporte l'horrible superstition des liabitants de Mona, qui regardaient comme un acte religieux de répandre sur leurs autels le sang des victimes liumaines et de consulter les dieux dans leurs entrailles (Annales, XIV, 30). Il semble qu'en l'an 77 de notre ère la coutume des sacrifices liumains subsistait encore dans certaines régions de la Bretagne (Pline, Hist., nat., XXX, 4, 13).

5. L'immortalité de l'ame; l'autre mende. — Un témoignage de Tinechan, auteur de récits sur l'apostolat de S. Patrice, se rapportant à la sépulture du roi suprême d'Irlande, Logeaire, qui demeura réfractaire au prosélytisme du saint, nous laisse entrevoir, chez les païens irlandais, la croyance à la survivance de l'âme après la mort. Cet écrivain raconte, en effet, que le roi exigea qu'on l'enterrât debout et armé, car, dit Tirechau, les païens ont coutume d'attendre tout armés, dans leurs tombes, le jour appelé erdathé par les druides, autrement dit le jour du jugement du Seigneur (éd. Wh. Stokes, p. 308).

Il faut du reste faire observer que « loin d'être le résultat des méditations des philosophes de Grande-Bretagne, la croyance à la survivance des àmes est indo-européenne; on la trouve déjà dans les Védas. Ilérodote l'a signalée chez les Egyptiens et les Gêtes. Les Perses étaient convaineus de leur résurrection. Elle ne constitue donc pas une croyance religieuse propre aux Celtes. » (Dottin, Manuel, p. 356).

Quant à savoir quel était le sort réservé, par delà la tombe, soit aux héros, soit aux simples mortels: quant à décrire l'Elysée celtique et à expliquer comment il peut s'accorder avec la croyance à la métempsychose, qu'on a aussi signalée chez les anciens Irlandais païens, nous eroyons prudent d'abandonner l'exposé de ces questions aux spécialistes de la littérature d'imagination tant irlandaise que galloise, car c'est cette littérature seule qui peut fournir quelques notions, d'ailleurs très vagues, sur ecs divers problèmes, lesquels, vu la nature des sources, relèvent plutôt de la légende et du folklore que de l'histoire de la religion des Celtes. Voir à ce propos nos Chrétientés celtiques, p 21-26, et les sources et travanx indiqués là, ainsi que les artieles (indiqués dans la Bibliographie du présent

article) de G. Dottin, Transmigration (Celtic) et de J. A. Mac Culloch, Blest (Abode of the).

1V. Conversion des Celtes au christianisme. — S. Martin fut incontestablement le grand évangélisateur de la Gaule au 1v° siècle. Antérieurement, des groupements de chrétiens s'étaient formés dans les villes, mais c'est à lui que revient la gloire d'avoir fait connaître la foi chrétienne aux pagani des campagnes gallo-romaines. Arracher les populations rustiques à la pratique de leurs cultes naturistes, à leurs antiques superstitions, telle fut la tâche à laquelle il dévoua toute son énergie. L'entreprise n'était pas aisée. S'il convertit des foules de pagani à la religion chrétienne, maintes pratiques païennessubsistèrent, longtemps encore après lui, dans les campagnes. Il faudra des efforts séculaires pour les extirper.

Le renom de S. Martin rayonna vite au loin à travers la Gaule et hors de Gaule. C'est à S. Martin qu'était dédiée l'unique église catholique que S. Augustin et ses compagnons trouvèrent en arrivant en Angleterre en 597. Dans cette église de Cantorbèry, priait la reine Berthe, fiile de Charibert, roi de Paris, et épouse d'Ethelbert, roi de Kent, qui était païen. La conquête de la Grande-Bretagne par les Anglo-Saxons avait replongé le

pays dans le paganisme.

On a cru que S. Ninian, l'apôtre des Bretons du Strat-Cluyd et des Pictes du sud, de même que S. Patricc, l'apôtre de l'Irlande, avaient séjourné anprès de l'évêque de Tours avant d'entreprendre leur œuvre évangélisatrice. Plus tard, la légende unit même Patrice à S. Martin par un lien de

parentė.

Les débuts du christianisme dans l'île de Bretagne sont obscurs. Au 1ve siècle, on trouve une Eglise bretonne constituée, dont les évêques figurent dans les grands conciles tenus sur le continent, à Arles (314), à Riminl (359). D'après Gildas, porté an pessimisme, les Celtes de Bretagne auraient, en général, accueilli sans enthousiasme (tepide) le christianisme. C'est tout ce que le sombre écrivain nous apprend de l'évangélisation du pays. Au v' siècle, les missions de S. Germain d'Auxerre, accompagné, la première fois, de S. Loup de Troyes (429-431) et, la seconde fois, de Sévère de Trèves (447), curent pour but d'arrêter les progrès du pélagianisme. Son biographe nous montre Germain prêchant, non seulement dans les églises, mais aux carrefours, dans les campagnes, dans les terrains vagues, tant étaient nombreuses les foules à caté-

Au vi' siècle, sous la poussée anglo-saxonne, les moines bretons du Pays de Galles et du Cornwall émigrent avec leurs ouailles, et, devenus missionnaires, implantent le christianisme dans l'Armorique continentale, terre gallo-romaine dont l'évangélisation avait été à peine ébauchée avant leur arrivée, au sud et à l'est de la péninsule.

En l'au 432, Patrice, né en Grande-Bretagne, aborda en Irlande comme missionnaire de l'Evangile. Le christianisme avait pénètre avant lui chez les Scots d'Erin, mais sans faire beaucoup d'adeptes. A l'atrice revient sans nul doute le titre d'apô-

tre des Irlandais.

Dans la grande île voisine, les Pictes méridionaux, convertis par Ninian, apostasièrent au v' siècle. Il appartint à S. Columba et à ses disciples et successeurs, les moines d'Iona et de Lindisfarne, de reprendre l'œuvre de Ninian et d'étendre vers le nord et vers l'est le règne de l'Evangile, aux vi' et vue siècles. Tous ces missionnaires, tous ces fondateurs et organisateurs de nouvelles chrétientés étaient des moines. L'Eglise celtique fut essentiellement monastique. « La première ardeur de la foi, a écrit très justement Frédéric Ozanam, qui partout ailleurs conduisait les chrétiens au martyre, poussait les néophytes irlandais au monastère » (La civilisation chez les Francs, Paris, 1849, p. 97).

V. Survivances et superstitions. — Longtemps survécurent chez les Celtes, tant du continent que des pays insulaires, des vestiges de leurs cultes païens. Bien des traces des pratiques religieuses pré-chrétiennes peuvent encore être observées de nos jours.

On a même voulu voir dans les moines d'Irlande des continuateurs des druides, les monastères, si nombreux dans l'île dans le haut moyen âge, n'étant que des confréries druidiques christianisées. Cette hypothèse, fruit de l'imagination d'Alexandre Bertrand, est dépourvue de fondement (voir Chrètien-

tés celtiques, p. 68-70).

La pratique des sacrifices sanglants s'est-clle continuée chez les Celtes devenus chrétiens? Certains textes du moyen age permettent de le croire pour l'Irlande et l'Leosse. Une mitigation du sacrifice consistait à tirer du sang du premier animal rencontré par les tronpes qui se rendaient au combat (Mantin, Description of the Western Islands of Scotland, 1716, chez l'inkerton, Voyages, III, p. 607), et encore à arroser du sang d'un être humain ou d'un animal les fondations d'un édifice (Robinson, op. cit., p. 189, 196).

La divination par le chant des oiseaux (corbeau, roitelet) a aussi continué à l'époque chrétienne (voir Chrétientés Celtiques, p. 22; R. I. Best, Prognostications from the Raven and the Wren, dans

Erin, VIII, 1916, p. 120-126).

Les feux de joie de la fête du 1° mai (Beltane) ont été allumés en Irlande et en Écosse jusqu'au xvine siècle, et même plus tard (Joyce, Soc. histori, l,

p. 291; Kendrick, Druids, p. 129-130).

Mais il faudrait beaucoup plus d'espace qu'il ne nous en est accordé pour passer en revue, même sommairement, toutes les survivances, vraies ou supposées, de l'ancienne religion dans les populations celtiques des Iles Britanniques et de la Bretagne armoricaine, observances magiques, culte des fontaines, pratiques litholatriques et autres superstitions rustiques: tanta gentium in rebus frivolis plerumque religio est! (Pline l'Ancien, Hist. nat. XVI, 249).

Sur les superstitions de ces pays, on pourra consulter notainment les Actes des conciles et les Pénitentiels (voir Chrétientés celtiques, p. xm et xvi-xvi) et les ouvrages suivants: Eleanor Hull, Folklore of the British Isles (London, 1928); L. Gougaud, Étude sur les « loricae » celtiques et sur les prières qui s'en rapprochent (Bulletin d'ancienne littérature et d'urchéologie chrétienne, I, 1911, p. 265-281; II, 1912, p. 33-41, 101-127); A. Machain, Gaelic Incantations (Highland Monthly, III, 1891); J. F. S. Wilde, Ancient Cures, Charms and Urages of Ireland (London, 1890), ainsi que les travaux de Henderson, Carmichael, Mackenzie, Joyce, Wood-Martin, Douglas Ilyde, Anatole Le Braz et L. F. Sauvé indiqués ciaprès à la Bibliographie.

Quant aux superstitions comhattues par les missionnaires chrétiens du haut moyen âge en Gaule, en Espagne, en Germanie et allleurs, très abondantes sont aussi les sources d'information : d'abord également les conciles et les recueils pénitentiels à l'usage du clergé continental; par ailleurs, les ser-

mons de S. Césaire d'Arles († 542) (Cf. R. Boese, Superstitiones arelatenses e Caesario collectae, Marburg, 1909); De correctione rusticorum, par S. Martín de Braga († 580) (éd. Caspari, 1883); Sermons attribués à S. Eloi († 659?) (Cf. E. Vacandard, L'idolâtrie en Gaule au viº et au viiº siècle, dans la Rev. des quest. hist., LXV, 1899, p. 424-454); Indiculus superstitionum et paganiarum (éd. Migne, P. L., LXXXIX, 810-818; éd. Pertz, M. G. H., Leges I, p. 19. Cf. Albin Saupe, Der Indiculus superst. et pagan., dans Programm des städtischen Realgymnasiums zu Leipzig, Leipzig, 1891); Liber scarapsus de S. Pirmin (éd. P. L., LXXXIX, 1029-1050, éd. Caspari, Kirchenhist. Anecdota, 1881, p. 149-193, éd. G. Jecker, dons Die Heimat des hl. Pirmin (1927). Cf. S. Berger, Les superstitions populaires dans le Liber scarapsus Melusine, II, 25-27), et autres documents du même genre: Superstitiones et paganiae Einsiedlenses, éd. P. Piper, dans Mélanges offerts à M. E. Chatelain, 1900, p. 300-311; Homilia de sacrilegis, éd. Caspari (Christiania, 1886). Cf. S. Berger, Un sermon sur la superstition (Mélusine, III, 217-220).

Mais ce qu'il faudrait pouvoir indiquer, c'est l'origine propre de chacune des très nombreuses observances et superstitions païennes mentionnées et condamnées dans les textes ecclésiastiques. Lesquelles sont celtiques, lesquelles pré-celtiques, lesquelles germaniques ou d'une autre provenance? De telles recherches, complexes et délicates, qui demanderaient beaucoup d'érudition, de méthode et de sagacité, n'ont pas encore été entreprises, à notre connaissance. Sur les survivances des vieilles croyances dans les légendes du moyen àge, on pourra consulter l'ouvrage de Franz Jostes, Sonnenwende. Forschungen zur germanischen Religions und Sagengeschichte, I. Die Religion der Keltogermanen (Münsgeschichte, I. Die Religion der Keltogermanen (Münsgeschichte, I. Die Religion der Keltogermanen (Münsgeschichte).

ter i. W., 1926).

VI. Bibliographie. - Anwyl (Edward), Celtic Religion in Pre-Christian Times (London, 1906). -Arbois de Jubainville (H. d'), Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 100 uvant notre ère (Paris, 1904); du même, Les druides et les dieux à formes d'animaux (Paris, 1906). Bertrand (Alexandre), Nos origines. La religion des Gaulois (Paris, 1897). — Black (G. F.). Druids and Druidism. A List of References (New-York Public Library, 1910). — Campbell (J. Gregorson), Superstitions of the Highlands and Islands of Scotland (Glasgow, 1900). - Carmichael (A.), Carmina gadelica (Edinburgh, 1900). - Chevalier (Jacques), Essai sur la formation de la natio-nalité et des réveils religieux au Pays de Galles des origines à la fin du VI^e siècle (Annales de l'Université de Lyon, Nouv. sér. II, fasc. 34, Lyon-Paris, 1923). — Dottin (Georges), Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique (2° édit., Paris, 1915); du même, Les anciens peuples de l'Europe (Paris, 1916); du même, La langue gauloise (Paris, 1920). - Espérandien (Émile), Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine (Paris, 1907, etc.). - Gougaud (Louis), Les chrétientés celtiques (Paris, 1911). — Gnénin (G.), Le paganisme en Bretagne au VIe siècle (Annales de Bretagne, XVII, 1902). - Henderson (George(, Survivals in Belief among the Celts (Glasgow, 1911). - Holder (Alfred), Alt-Celtischer Spruchschatz (Leipzig, 1891, etc.). - Hyde (Douglas), The Religious Songs of Connacht (London-Dublin, 1906). - Joyce (P. W.), A social History of ancient Ireland (2° édit., London-Dublin, 1913). - Jullian (Camille), Recherches sur la religion gauloise (Bordeaux, 1903); du même, Histoire de la Caule (t. II, Paris, 1914). - Kendrick (T. D.). The Druids, A Study in Keltic Prehistory (London. 1927). - Le Braz (Anatole). La légende de la mort chez les Bretons armoricains (Nouv. édit, Paris, 1923). — Mac Bain, Celtic Mythology and Religion (Stirling, 1917). — Mac Culloch (J. A.). The Religion of the ancient Celts (London, 1911), Mackenzie (William), Gaelic Incantations, Charms and Blessings of the Hebrides (Transactions of the Gaelic Society of Inverness, XVIII, 1891-92, p. 97-182). — Nutt (Alfred), The Celt c Doctrine of Rebirth (London, 1897). — Reinach (Salomon), Cultes, Mythes et Religions (3 édit. Paris, 1922). — Renel (Ch.), Les religions de la Gaule avant le Christianisme (Paris, 1906).

— Rhys (John), Lectures on the Origin and Growth of Religion as illustrated by Celtic Heathendom (London, 1888). - Robinson (Fred Norris) Human Sacrifice among the Irish Celts (Anniversary Papers by Colleagues and Pupils of George Lyman Kittredge, Boston, 1913, p. 185-197). -Sauvé (L. F.), Charmes, oraisons et conjurations magiques de la Basse-Bretagne (Revue celtique, VI, 1885-86, p. 67-85). — Wood-Martin (W. G.), Traces of the Eld.r Faiths in Ireland (London, 1902).

Les articles suivants se rapportant à la religion des Celtes ont été publiés dans l'Encyclopaedia of Religion and Ethics, éditée par James Hastings (Edinburgh, 1908-1921): Altar (Celtic), par Louis H. Gray; Blest (Abode of the), par J. A. Mac Culloch; Celtic), par le même; Divination (Celtic), par G. Dottin; Druids, par J. A. Mac Culloch; Images and Idols (Celtic), par J. L. Gerig: Sacrifice (Celtic), par E. Anwyl et J. A. Mac Culloch; Transmigration (Celtic), par G. Dottin; War-Gods (Ce tic), par le même.

L. Gougaud, O.S.B.

INSTRUCTION CHRÉTIENNE (FRÉRES DE L'). — 1. Le Fondateur, Vénérable Jean-Marie Robert de La Mennais. — 11. L OEuvre scolaire.

I. Le Fondateur (1780-1860).

Jean-Maric Robert de La Mennais, né à Saint-Malo le 8 septembre 1780, mort à Ploërmel le 26 décembre 1860, déclaré Vénérable le 22 mars 1911, a été au xix' siècle l'homme qui a le plus fait peut-être pour l'éducation populaire et l'un des prêtres qui ont jeté le plus d'éclat sur l'Eglise de France par leurs talents et leurs vertus.

A peine sous-diacre, il fonde un collège dans sa ville natale où, de 1802 à 1811, il enseigne la litté:a-

ture, la philosophie et la théologie.

Vicaire capitulaire du diocèse de Saint-Brieue (1814-1819), il travaille à restaurer et fortifler la discipline ecclésiastique par des retraites, — la vie chrétienne par des missions, des associations en Phonneur du Sacré-Cœur de Jésus et de la Sainte Vierge, des congrégations pleuses, des confréries, des patronages. Il ponrvoit au recrutement du clergé par la création des petits séminaires de Tréguier et Plonguernével et une plus complète organisation du collège de Dinan; il assure une excellente éducation aux jeunes filles de la classe aisée par le retour des Ursulines à Lamballe et Dinan, une chrétienne et solide instruction aux enfants de la campagne par le développement de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit dont il devient supérieur en 1815, la fondation des Filles de la Providence (1818) et des Frères de l'Instruction Chrétienne (1817), des asiles

au repentir et des abris à la prière par l'appui qu'il donne et les encouragements qu'il prodigue aux Filles de la Croix et aux Dames du Refuge.

Pendant les deux années (1823-1824) qu'il occupe le poste de Vicaire Général du prince de Croy, Grand Aumônier de France, il fait nommer quarante évêques « attachés de tout cœur aux doctrines du Siège apostolique » et refuse pour lui jusqu'à dix-

sept fois les honneurs de l'épiscopat.

Rendu à la Bretagne, par la création, en août 1824, d'un ministère des Affaires ecclésiastiques, Jean-Marie de La Mennais établit la Société des Prêtres de Saint-Meen dont il est nommé supérieur par Mgr de Lesquen, évêque de Rennes. Cette société se transformait quelques mois plus tard pour devenir la Congrégation de Saint-Pierre, qui se proposait un triple but: « l'éducation, soit la que, soit cléricale, de la jeunesse dans les collèges et les séminaires; — l'évangélisation du peuple par les missions et les retraites; — la défense de la Foi par la plume, la parole et la préparation d'ouvrages apologétiques, « les doctrines romaines devant être la règle invariable de l'ordre et de ses membres en ce qui tient à la Religion ».

Ce programme eut bientôt groupé autour de Jean Marie de La Mennais et de son frère Féli une élite d'hommes et de jeunes gens qui devaient mettre au service de l'Eglisc, des ames et des lettres, une plume aussi courageuse qu'exercée : Gerbet, Rohrbacher, de Hercé, de la Provostaye, Eugène et Léon Boré, Eloi Jourdain (Sainte-Foi), Chavin de Malan, Blanc, Combalot, Xavier Quris, Houët, Jules Morel, etc.

Les erreurs et la révolte de Féli de La Mennais. les tenaces et impitoyables rancunes d'un gallicanisme aux abois, d'aveugles préventions contre Jean-Marie de La Mennais amenèrent, vers la fin de 1834, la dislocation de la Congrégation de Saint-Pierre: elle avait vécu dix ans, assez « pour rendre aux études ecclésiastiques l'intérêt et la vie ».

Doué d'une remarquable puissance de travail, d'un goût très sùr, d'une imagination moins fougueuse et ardente que celle de Féli mais mieux assujétie à l'ordre et à la discipline, d'une singulière vivacité et pénétration d'esprit, Jean-Marie de La Mennais possédait la plupart des dons qui font le grand écrivain: il n'a cependant jamais ambitionné la gloire et le titre d'auteur : c'est la seule signature de Féli que portent les « Réslexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le xviiie siècle et sa situation actuelle », le « Guide spirituel » ou « Miroir des âmes religieuses » (1809), la « Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques », 3 vol. (1814), « L'Imitation de Jésus-Christ, augmentée de réflexions à la fin de chaque chapitre » (1820), Aphorismata (1825), le « Guide du Premier âge » (1826).

Si ces œuvres sont le fruit d'une intime et fraternelle collaboration, où l'apport de chacun est difficile à discerner, on admet toutefois généralement que les « Réflexions sur l'état de l'Eglise », la « Tradition » et les « Aphorismata » appartiennent surtout à Jean. Les « Réflexions » dressent un programme de réformes à réaliser pour restituer an clergé son influence, rendre à l'Eglise la direction des esprits et contrebattre les principes révolutionnaires: conciles provinclaux, synodes diocésains, retraites ecclésiastiques, missions dans les paroisses, retour à la philosophie scolastique. La « Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques », « sollde traité», « ouvrage digne des Bénédictins des grands siècles, dans son ensemble très orthodoxe, très savant, tout à fait à propos contre les erreurs du gallicanisme » (Darras), était un acte de courage,

puisqu'elle opposait à l'omnipotence de Napoléon l'universalité de la puissance spirituelle du Pape, et aux prétentions des gallicans le dogme de l'infaillibilité pontificale.

II. Œuvre scolaire.

« Carnotest le véritable fondateur de notre œuvre ». aurait un jour déclaré Jean-Marie de La Mennais. Ce fut, en effet, d'un rapport de Lazare Carnot à Napoléon sur l'organisation de l'enseignement primaire que naquit l'idée première de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne. Ce rapport, travail remarquable, étudié avec beaucoup d'attention par Jean-Marie de La Mennais, fut pour lui un programme d'action et l'annonce des luttes prochaines qui se livreraient, dans l'école et par l'école, autour de l'âme de l'eufant. Carnot préconisait l'emploi de la méthode lancastérienne, - et Jean-Mario de La Mennais avait jugé cette méthode et compris qu'elle était essentiellement laïque d'inspiration, qu'elle tendait à exclure l'idée surnaturelle de l'éducation et à chasser Dieu de l'école. Ses appréhensions, ses craintes, ses sévérités, il les résume dans une vigoureuse brochure, parue en 1819, et intitulée: « De l'enseignement mutuel ».

Les débuts des Frères de l'Instruction Chrétienne furent bien humbles: à Saint-Brieuc, trois paysans qu'en septembre 1817 Jean-Marie de La Mennais admet à partager sa table et à loger sous son toit et auxquels il enseigne, avec les éléments de la religion, la lecture, l'écriture et le calcul ; à Auray, au diocèse de Vannes, cinq jeunes gens illettrés recucil-lis au presbytère, bientôt transformé en noviciat, par l'abbé Deshayes et qui, à l'henre des classes, se

rendent à l'école des Frères de La Salle.

Jean-Marie de La Mennais et l'abbé Deshayes avaient travaillé à l'insu l'un de l'antre, inspirés par une même idée, poursuivant un but identique. Unc rencontre providentielle les rapprocha, et, le 6 juin 1819, il signèrent une convention qui décidait la fusion de leurs œuvres, en accordant aux deux fondateurs des droits égaux sur toutes les maisons et une égale autorité sur tous les sujets. « Conception extravagante » du seul point de vue humain, imaginée par deux àmes d'un absolu et surnaturel désintéressement, qui persistera vingt ans, jusqu'à la mort de l'abbé Deshayes en 1841, sans modification, sans provoquer ni conflit, ni heurt.

En mai 1821, l'abbé Deshayes, qui venait d'être élu supérieur général des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse, quittait la Bretagne. Avant de se séparer, les deux fondateurs avaient présidé la retraite des Frères, choisi Dieu seul pour devise du nouvel institut et procédé à une répartition de leurs sujets : l'abbé Deshayes emmenait avec lui dix des quinze jeunes gens du

noviciat d'Auray.

Désormais, les Frères placés en Bretagne scront, en fait, sous la seule obédience de Jean-Marie de La Mennais: ils l'appelleront leur « Père », et on les nommera, cux, indistinctement; Frères de l'Instruc-tion Chrétienne, Frères de La Mennais, Frères de Ploërmel.

Le programme de Carnot avait convaincu Jean-Marie de La Mennais de l'urgence d'agir, sur tous les points de la Bretagne: il créera donc, sans retard, quelques écoles urbaines qui scront des centres de ralliement pour les maîtres, - et il multipliera les écoles rurales: de là, l'idée, aussi neuve que hardie, du Frère placé seul, commensal du curé, travaillant sous ses ordres et reconnaissant en lui son supérieur local.

La nature, le but et l'esprit propre du nouvel ins

titut sout déjà nettement défiuis dans l'exemplaire des statuts que Jean-Marie de La Mennais remit à chacun des Frères en 1823. Il reprendra ce premier essai, le complétera jusqu'à la veille de sa mort, l'enrichira de tous les apports de son expérience et de ses épreuves, pour en faire ce code de perfection que l'Eglise approuvera en 1890, - cette magnifique discipline de vie qui réclame de celui qui l'adopte « un détachement absolu des choses de la terre, l'esprit d'humilité et d'obéissance, l'intention de pratiquer dans un degré éminent les vertus chrétiennes,

du zèle pour l'éducation des enfants ».

Pour aider le Frère à honorer des engagements aussi solennels que formidables à la nature, chaque jour, à des moments déterminés par un règlement particulier, trois heures au moins seront consacrées à la prière, au recueillement et à l'étude de la vie et des enseignements de Notre-Seigneur; - chaque année, les exercices de la retraite, - et, dans les circonstances critiques, la visite du « Père », - car, pendant près d'un demi-siècle, Jean-Marie de La Mennais s'en ira, sur les chemlns de Bretagne, par tous les temps, vers ceux de ses fils dont le courage séchit ou que menace la haine du sectaire.

Quand, en 1824, le siège de l'Institut fut transféré à Ploërmel, les Frères dirigeaient 30 écoles; trois ans plus tard, an nombre de 160, ils en dirigeaient 57 scéquentées par 6.000 élèves, - vraies « petites chartreuses distinguées par la pauvreté et l'esprit

de prière ».

Sous la Restauration, les autorités avaient été, dans l'ensemble, bienveillantes aux initiatives de Jean-Marie de La Mennais. Au lendemain de la révolution de Juillet, les jacobins de Bretagne crurent l'heure propice pour satisfaire de vieilles haines. A Guingamp, Lannion, Ploërmel, Vitré, ils n'hésitèrent pas à recourir aux mesures les plus arbitraires et aux calomnies les plus odicuses et les plus dénuées de fondement, Jean-Marie de La Mennais défend ses droits et ses sils, tantôt par des coups d'audace, tautôt par de souples et ingénieuses négociations, - et ses adversaires épronvent à ses victoires une stupéfaction qui va jusqu'à se nuancer de respect, « Quel homme que cet abbé de La Mennais I dira l'un d'eux, celui quí, à Gningamp, a été le plus violent contre les Frères, il a le diable au corps: on le chasse de la cave et il remonte au grenier! »

Les ennemis des œuvres de Jean-Marie de La Mennais résolurent de porter un grand coup. Et le 15 février 1834, l'Institut des Frères eut les honneurs d'une séance à la Chambre des Députés. On l'accusa d'être « affilié aux Jésuites, d'abrutir les enfants, l'arrêter les progrès de la civilisation et de s'opposer malignement au succès des écoles mutuelles ».

Jean-Marie de La Mennais se contenta de répondre : « Mes Frères ne cherchent à triompher qu'en enseignant mieux que leurs rivaux, avec lesquels ils vivent dans une paix profonde. En vérité, je m'étonne d'entendre crier an monopole parce que je suis parvenu à fonder 130 écoles dans un pays où l en faudrait 1,200. Il en reste 1070 à la disposition le mes accusateurs; leur part n'est-elle pas assez he le ? n

L'incident eut, d'ailleurs, un épilogue assez imprévu dans la demande officielle et instante de l'rères que, quelques jours plus tard, le Ministre de la Marine adressa à Jean-Marie de La Mennais, en vue de préparer l'émancipation des esclaves aux Antilles.

La démarche du Ministre de la Marine s'accordait trop avec les apostoliques ambitions de Jean-Marie de La Mennais pour qu'il la repoussat. Bientôt,

250 Prères s'emploieront à la Gua-leloupe (1837), à la Martinique (1839), à la Guyane (1842), à l'évangélisation des noirs et les achemineront vers un usage judicieux de leur liberté qu'un crlme inexpiable leur a confisquée, - et que le gouvernement de Louis-Philippe s'est engagé à leur rendre pleinc et entière. Dur apostolat, - qui s'exerce, le jour, sur les « habitations », sous le regard médant, parfois mauvais et jaloux, du planteur, - et le soir, en ville, à l'école. Apostolat fructueux: on vit, dans une seule paroisse, un seul frère catéchiser 4.000 adultes à la campagne, - et 274 le soir à l'école. -Apostolat qui confere, sur des ames que la tyraunie a pu asservir sans les dompter, un ascendant assez fort pour calmer et contenir leurs emportements les plus déterminés. A plusieurs reprises, les Frères catéchistes préserveront la Gnadeloupe et la Mirtinique du pillage, de l'incendie et du massacre. En 1848, par exemple, les noirs révoltés auraient détruit Fort-de France et exterminé la population blanche tou! entière sans l'intervention du l'rère Arthur

Au mois de septembre 1841, deux Frères partaient pour le Sénégal, et, en mai 1842, quatre Prères se renda ent à Saint-Pierre et Miquelon. A l'arrivée des Frères au Sénégal, l'école primaire, pratiquement, n'existait pas. Ils l'organiscrent avec un succès tel qu'on n'a pas craint d'assirmer qu'ils avaient été les « premiers agents de la conquête qui devait aboutir à un vaste empire africain ». La masse de leurs élèves était musulmane: ils exercèrent anprès d'eux un zèle discret qui décida quelques conversions, éveilla chez tous de vives sympathies pour le catholicisme et détruisit le fanatisme religieux. Quand, en 1903, - aprés soixante aquées d'un labour ininterrompu et d'un dévouement que le Gouvernement de la Métropole avait reconnu par les plus enviables distinctions et que les autorités locales avaient de tous temps mis en relief, - les Frères abandonnèrent leurs écoles, un pasteur protestant, dans un rapport officiel, pouvait écrire : « A Dakar, à Gorée, à Russque, à Thiès, sur la côte, à Saint-Louis, partout, il y a des écoles dirigées par un ou plusieurs Frères. Et ces écoles sont nombreuses, et les succès obtenus disent les efforts méthodiques et consciencieux. Sur 20 noirs parlant, non pas un charabia français nègre, mais le français, de 12 à 15 répondent, si on leur demande : « Où as-tu appris le français? — Chez les Frères. »

A Saint-Pierre et Miquelon, l'apostolat des Frères eut des débuts pénibles : installation matérielle suisérable, indifférence et même hostilité des autorités locales, élèves rebelles à toute discipline. Leur savoir-faire, leur abnégation, les énergiques interventions de Jean-Marie de La Mennais auprès du Ministre de la Marine eurent bientôt triomplie de tous les obstucles. L'ordre et le travail régnérent dans les classes. Quarante ans plus tard, les écoles des Frères avaient permis l'organisation d'associations très florissantes: Apostolat de la Prière, Société des Marins, Ligue du Sacré-Cœur. Et quand, en 1903, la loi les expulsa des deux iles, après soixante ans de dévouement, toute la population escorta les proscrits, le navire anglais qui les accueillit à son bord fit tirer des salves en leur honneur et, dans leurs barques de pèche, les Terre-

Neuvas pleuraient. Jean-Marie de La Mennais appelait de ses vœux une réglementation qui contint le despotisme académique et les prétentions de certaines antorités scolaires, quand parut la loi du 28 juin 1833. Elle ctait duc à l'initiative de Guizot qui professait la plus haute estime pour le fondateur des Prères, « cet honnête et ferme Breton, absolument enfermé dans son état et dans son œuvre ». (Mémoires.) Cette charte de l'enseignement primaire, conçue par un homme qui entendait que « l'éducation populaire fût donnée et reçue dans une atmosphère religieuse », par des maîtres qui se regardent comme des auxiliaires du prêtre, - et non comme des rivaux indépendants (Mémoires), Jean-Marie de La Mennais la considéra comme un bienfait pour les régions dépourvues d'écoles. Non pas qu'il l'estimât parfaite : il lui reprochait en particulier : la surcharge et l'uniformité des programmes et l'obligation qu'elle imposait à tons les maîtres de justifier leur compétence par un même et unique diplôme. « Pourquoi, disait-il, vouloir élever et instruire le petit pâtre de Squissiec comme le sils d'un commercant, d'un industriel de Rennes? De même que le tits de l'ouvrier doit apprendre les notions qui lui sont indispensables pendant son apprentissage, de même le sils de l'agriculteur doit être initié de bonne benre à la culture du sol. » Et pour que ses écoles ne préparent pas des déracinés ou des inadaptés, il établit des cours d'hydrographie dans les écoles du littoral, - de dessin, de mathématiques et de comptabilité dans les écoles urbaines les plus importantes. - et, à l'école primaire rurale, il introduit des notions d'agriculture qu'illustrent les essais pratiqués dans le champ d'expérience, - et à la Maison-Mère de Ploërmel, il ouvre des ateliers d'où sortiront quelques-uns des plus habiles artisans de la région.

Les deux snecessenrs de Guizot, de Salvandy et Villemain, commencèrent par créer de graves embarras à Jean-Marie de La Mennais, — le premier, par une application trop rigoureuse des dispositions de la loi de 1833, — le second, par l'accueil très partial fait aux plaintes et dénonciations de certains universitaires de l'académie de Rennes.

l'ourtant, qu'étaient ces tracasseries administratives, - qu'il appelait plaisamment son « casuel », auprès des méfiances - quelques-unes outrageantes — que continuait d'éveiller chez des personnages ceclésiastiques le nom de La Mennais? Il les endurait sans une plainte, sans une parole amère. Et lorsque le 16 octobre 1838, - sur un bruit ealomnieux contre lequel tout son passé protestait, sans enquête, sans l'avoir entendu. - Mgr de la Romagère le déclara, dans une ordonnance épiscopale, interdit a divinis, condamné par conséquent à ne jaumis dire la messe pendant la visite de ses 70 maisons du diocèse de Saint-Brieue, et déchu du pouvoir de confesser ses frères, - Jean-Marie de La Mennais se contenta de soussrir en silence et en paix, et de pratiquer une soumission entière et sans réserve. Et à l'un de ses lils qui lui avait exprimé son étonnement et sa douleur, il répondait : « Il est vrai, j'ai bien des peines; mais le bon Dieu me fait la grace de les supporter sans murmure et sans trouble. Jésus-Christ, Notre Seignenr et notre modèle, depnis l'heure de sa naissance jusqu'à sa mort sur la eroix, n'a jamais été sans douleur; pour partager sa gloire, il fant que nons partagions ses souffrances x

L'action de Jean-Marie de La Mennais déborda constantment l'Institut des Frères et des Filles de la Providence pour s'étendre bien au delà de la Bretagne et même de la France. On la retrouve dans toutes les initiatives des catholiques pour le maintien, par l'école et par le collège, des traditions et souvenirs locaux, la revendication du droit des parents à contrôler et diriger l'éducation de leurs enfants, la lutte contre le monopoie universitaire. Sur les instantes démarches de M. Cochin, il rédige, au moment de la préparation de la loi de 1850, un mémoire détaillé dont toutes les suggestions furent adoptées par la commission extra-parlementaire constituée par M. de Falloux.

Il guida l'abbé Mazelier dans l'élaboration des constitutions et l'installation des premières écoles des Frères de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1837), l'abbé Delamare dans la fondation des Frères de Montebourg, l'abbé de Brabant dans la fondation de l'institut de la Sainte-Union, l'abbé Basile Moreau dans la réorganisation de l'Institut des Frères de Saint-Joseph. Il seconda le Dr Wiseman, — le futur eardinal et archevêque de Westminster, — dans ses efforts pour créer une branche auglaise des Frères de l'Instruction Chrétienne. Il inspire et soutient la Mère de Kertanguy dans la restauration de l'Institut des Filles de la Sainte Vierge.

A deux reprises sculciuent, — et sans qu'il l'ait cherché, — ce don de lui-même à tout le bien qui s'offre et à tous les dévouements qui voudraient se modeler sur le sien, favorisa l'extension de son institut de Frères: en 1841, lorsqu'il accepta de former à la vie religieuse les sujets que Mgr de la Croix d'Azolette lui enverrait du Midi, — et en 1850, lorsqu'il conclut avec M. Duguey un accord qui fut

l'origine des Frères de Tinchebray.

Le 16 décembre 1847, Jean Marie de La Mennais fut frappé d'une congestion qui mit ses jours en danger. Revenu péniblement de la crise, il fixa, dans son acte de dernière volonté, le mode de gouvernement de l'Institut après sa mort, — et adressa Pie IX une supplique où il priait Sa Sainteté de « bénir l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne, en approuvant de la manière qu'elle jugerait la plus convenable ses règles et ses constitutions ». La Congrégation des Evêques et Réguliers répondit à cette démarche par un décret de louange, — et le Pape prodigua au Fondateur les encouragements les plus affectueux dans le Bref qu'il lui adressait le 1^{et} février 1851. Ce fut une immense joie pour le « Père » et ses enfants.

Malgré la vicillesse, la paralysic et ses membres déformés par des rhumatismes, il continuera de lutter neuf années encore pour l'Eglise et l'éduca-

tion chrétienne des enfants.

L'Institut des Frères comptait 937 membres, dirigeait 348 établissements et instruisait 50.000 enfants lorsque, le 26 décembre 1860, Jean-Marie de La Mennais, s'endormit dans le Seigneur, chargé d'ans et de mérites, serrant dans ses mains son chapelet et son bréviaire.

Depuis 1853, le Frère Cyprien avait véen dans l'intimité du Fondateur; il avoit été le témoin immédiat et assidu de son héroïque résignation dans l'épreuve, l'interprète judicieux et lidèle de sa pensée dans les rapports avec les autorités civiles et religieus », — et c'est à lui qu'avait été adressée la suprême consigne: « Mon fils, achève mon œuvre! »

Le Frère Cyprien aura trenie-sept ans pour réaliser le vœn du Père. Quand il mourut, le 14 juillet 1897, les Frères émettoient publiquement les trois vœux de religion, — (on n'émit d'abord dans l'Institut publiquement que le vœn d'obéissance), l'Institut était définitivement approuvé par l'Eglise, 900 jeunes gens se préparaient dans neuf maisons de probation à leur mission de religienx éducateurs.

En France, depuis 1886, les Frères n'étaient plus instituteurs publies, mais sur tous les points de la Bretagne l'école chrétienne s'était dressée et leur avait ouvert ses portes. La Guadeloupe et la Martinique, obéissant aux injonetions de la Métropole, leur avaient, — bien à regret, — substitué des maîtres laïques, — mais ils s'étaient rendus à

Tahiti (1860), à Haïti (1864), et, en 1886, ils avaient fondé la province du Canada qui, quarante ans plus tard, aura quatre maisons de formation, 500 profes, quarante établissements d'instruction

frèquentés par près de 20. 000 élèves.

Le Révérend Frère Abel qui succéda au Révé-rend Frère Cyprien avait voué au Fondateur un culte passionné. Il ambitionnait pour lui les honneurs des autels, — et, le 7 octobre 1899, il ent la joie d'assister, à la Maison-Mère de Ploërmel, à l'ouverture du procès de l'Ordinaire pour l'introduction de la cause. Il voulait une biographie du Fondatcur complète, bien informée, - et il réunit et classa les documents qui ont permis à Mgr Laveille d'écrire son « Jean-Marie de La Mennais ». Le Fondateur avait jadis réclamé pour le petit campagnard une instruction qui le rattache au sol, - et il sera l'organisateur le plus actif et le plus avisé de l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire, dans les départements de l'Ouest,

L'Institut comptait 2,220 profès, il élevait 75.000 cniants et adolescents, dirigeait 460 écoles, lorsque, le 18 mars 1903, le Parlement français rejeta les demandes en autorisation des instituts enseignants.

Le 7 février 1904, le Révérend Frère Abel prenait la route de l'exil. Cinq jours plus tard, 1.200 hommes de troupes, aux ordres du sous liquidateur, investissaient la Maison-Mère pour y séquestrer 50 vieillards et infirmes et donnaient l'assaut au pensionnat La Mennais pour jeter sur la rue 70 en-

fants ...

Légalement, l'Institut de Ploërmel avait vécu en France. Sécularisés ou proscrits, les vrais sils de Jean-Marie de La Mennais n'ont cependant renié aucun des serments faits au Dieu de leur jeunesse et, aux heures sombres, ils ont retrempé leurs énergies et leurs espoirs dans cette prière de leur « Père » : « Mon Dieu, peut-être nos crimes forcerontils votre justice à permettre que les méchants triomphent et nous empêchent de faire le bien ce soir: mais, mon Dieu, votre miséricorde nous laisse encore la liberté de faire le bien ce matin. Ah! mon Dieu, nous ferons le bien ce matin en bénissant votre misericorde! »

La tourmente avait emporté bien des œuvres quand, le 13 août 1909, le Chapitre Général contia le gouvernement de l'Institut au Révérend Fière Jeanoscph. Mais Dicu n'efface que pour mieux écrire, Jusqu'en 1903, l'Institut avait conservé un caractère surtout regionaliste et breton. Anjourd'hui, il a jete de solides et durables assises en Espagne, au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en Italie. Il a des missions prospères en Egypte, à Tahiti, dans l'Ouganda et en Haiti, l'ancienne Saint-Domingue. Dans tous ces pays, il s'est organisé en élargissant ses cadres primitifs : le collège classique, le High School, le cours professionnel et, parfois, comme en llaiti et dans l'Ouganda, l'école normale pour la préparation des instituteurs indigénes, - continuent l'action de l'école primaire élé-

Les Filles de la Providence de Saint-Brieuc, l'antre famille religieuse de Jean-Marie de La Mennais, se consacrent au soin des malades et à l'éducation des jeunes tilles. Elles attendirent la loi du 1er juitlet 1901 pour émigrer de la Bretagne et s'établir en Angleterre et an Canada où elles dirigent des

œuvres importantes et très appréciées.

Le procès, dit de l'Ordinaire, dans la cause de béatification et de canonisation de Jean-Marie de La Mennais, était terminé le 29 août 1901 ; le 9 septembre suivant, le Cardinal Vincent Vannutelli était désigné comme Ponent par un décret de la S. C. R.;

le 10 octobre 1907, la S. C. R. prononçait le nih l obstat relativement aux écrits; le 29 mars 1911, S. S. le Pape Pie X signait l'introduction de la cause et mettait Jean-Marie de La Mennais au rang des Vénérables; le 29 mars 1915, la S. C. R. a porté un décret de non cultu.

Les deux familles religieuses du Vénérable attendent cet autre jour où, le faisant monter « dans les splendeurs des saints », l'Eglise les agenouillera devant celui qu'alors elles pourront invoquer dans la même joie filiale et d'une même ame qui s'est disciplinée à la vertu et au sacrifice par la soumission aux Règles et Constitutions de leur commun Fondateur.

Bibliographie. - Mgr Laveille, Jean-Marie de La Mennais, Paris, 1903, 2 v. in-8°. - Joseph Cavaleau. Les idées pédagogiques du Vénérable Jean-Marie-Robert de La Mennais, Paris, 1929.

FRÈNE ARCHANGE.

MONITA SECRETA. - 1. Idée du pamphlet. -II. Origine et auteur. - III. La fortune du pamphlet. - IV. Les Monita et la critique.

I. Idée du pamphlet. — En août 1614 paraissait à Cracovie un opuscule intitulé Monita privata Societatis Jesu, avec la date 1612 et, comme lieu d'impression, un nom de ville introuvable sur la earte, Notobirga. Ce sont les célèbres Monita secreta cu arcana. Le titre précisait qu'un manuscrit espagnol avait été trouve à Padoue, égaré des archives de la Compagnie, traduit en latin, envoyé à Vienne, puis à Cracovie, et c'est là qu'enfin on le livrait au public. Instructions secrètes destinées aux seuls supérieurs et initiés de l'Ordre. Encore, à ces derniers, ne devaient-elles être communiquées qu'avec discrétion, non comme envoyées d'ailleurs. mais comme simple expression des expériences personnelles des supérieurs. Que si elles tombaient entre des mains étrangères, on aurait toujours des Pères qui pourraient en niercarrément l'authenticité et leur opposer les règles officielles et publiques.

Ces Monita comportent 16 petits chapitres (17 dans les éditions à partir de 1676), divisés en numé-

ros. Voici quelques titres:

1. Comment la Société doit agir quand elle conmence quelque fondation. - 11. Comment les peres acquereront et conserveront la familiarité des princes et personnages notables. - III. Comment elle se conduira à l'égard de ceux qui, sans être riches, ont de l'antorué dans l'Etat et peuvent rendre des services ... VI. Comment gagner les veuves riches. -VII. Comment entretenir la faveur des veuves et disposer de leurs biens. - VIII. Comment amener les pls de veuves à entrer dans la Compagnie, etc. etc.

Le style copie celui des règles et pièces authentiques de l'Institut, enveloppant d'onction le cynisme du fond. Le fond, c'est l'accaparement méthodique de la richesse et de la domination. En résumé, pour ce qui est de l'accroissement matériel de la Compaguic, voici comment les supérieurs procéderont :

Etant donné que l'augmentation des richesses de la Société est le commencement de l'age d'or, il fandra tout faire pour l'accentner. En conséquence, les Nôtres fonderont des collèges seulement dans les villes riches; car le but de notre Société est l'imitation de Jésus-Christ, lequel séjournait de préférence à Jérusalem, et ne faisait que passer dans les localités moindres (ch. 1). Les supérieurs feront comprendre aux personnes pieuses et riches l'extrême nécessité où se trouvent leurs malsons. Quand ils auront reçu quelque aumone, ils la di-

tribueront ostensiblement aux indigents, ce qui fera bon effet etattirera des biens plus considérables. Ils cacheront soigneusement l'état réel des biens de la Compagnie. Ils n'achèteront rien que sous des noms d'emprunt, afin de sauvegarder les dehors de

la pauvreté.

Surtout ils s'arrangeront pour circonvenir les veuves riches. Trois chapitres (vi, vii, viii) sont consacrés à cet intéressant sujet, les plus amusants de la série. Des Pères âgés, mais d'humeur enjouée, seront députés à ce ministère délicat. Ils visiteront ces personnes; ils leur vanteront l'état de viduité. lls éloigneront d'elles tout ce qui leur donnerait l'idée malencontreuse de se remarier. On leur composera une domesticité de gens dévoués aux jésuites. Malades, on leur euverra quelque médecin sûr, de sorte que, en danger de mort, les Pères soient avertis... Le confesseur les amènera à multiplier les œuvres profitables à la Compagnie. Bref, on ne les perdra pas de vue qu'on ne les ait complètement dépouillées. Ont-elles des enfants? on les exhortera à pousser les filles au couvent, et les fils seront accaparés par la Société, et, avec les fils, l'héritage.

Après la richesse, la faveur des princes. Il faut savoir flatter leurs penchants, par exemple leur goût pervers pour les mariages à des degrés prohibés; s'immiscer dans leurs querelles pour avoir l'honneur et l'avantage de les apaiser; acheter leurs familiers qui renseigneront sur les humeurs et inclinations des maîtres. Au confessionnal on sera indulgent; jamais on ne se permettra de leur faire la lecon en chaire. On saura leur recommander, pour les pousser aux charges publiques, les amis de la Société. Ce sera avancer les affaires de l'Ordre que de se faire consier des missions auprès des princes voisins et des grands monarques. Les supérieurs, le trait est à noter, mettront à la disposition des princes des casuistes relachés. Quant aux prélats, curés, dignitaires ceclésiastiques, le moyen de les gagner, c'est de leur rendre de grands honneurs, les entourer de considération, les édifier par des exercices spiri-tuels: on arrivera ainsi à mettre la main sur les prieurés, paroisses, bénéfices, fondations.

Bref, pour procurer le bien temporel de la Compagnie, tout est sacrissé, Dieu et les hommes, l'âme et le cicl, et tous les moyens sont bons, fraude,

mensonge, flagorneries.

L'auteur avait drainé les préjugés, cancaus, racontars, médisances qui peuvent courir dans une population mi-catholique, mi-protestante, comme était la Pologne, Laissant habilement de côté les grosses calomnies, assassinat, empoisonnement, tyrannicide chers aux pamphlétaires protestants, il s'en était truu à quelque chose de modéré, d'humaiu. Pen importait que l'ensemble fût invraisemblable. Il n'y avnit, dans les détails, rien qui pût choquer des gens prêts à l'avance à tout accepter contre les Jésuites, à condition de ne pas dépasser certaines limites.

II. Origines et auteur. — D'où venait le texte? Nous avons dit ce qu'assirme l'édition princeps: manuscrit espagnol, arrivé en Pologne par l'Italic et par Vienne, et, en route, traduit en latin. Cette version parut trop pen intéressante à certains éditeurs. Le célèbre « gladiateur des lettres », comme on l'a appelé, Gaspard Scopp, on Scioppins, en 1632, oubliant complètement ce que disait le texte de 1614, contait ceci :

Il y a quelques années, Christian, duc de Brunswick, soi-disant évêque d'Halberstadt, ayant pillé le collège des Jésuites à Paderborn, sit don de leur bibliothèque et de leurs archives aux Capucins. D'autres, sans plus s'occuper des dates, remplacèrent

Paderborn par Prague, dont le pillage par les Saxons n'est que de 1634. On parla également de Liége, de Gand, d'Anvers. On imagina que des Hollandais avaient découvert le manuscrit à bord d'un vaisseau qui faisait le commerce des Indes pour le compte des Jésuites, ou encore qu'un capitaine prussien l'avait pris aux archives jésuitiques de Glatz, ou encore qu'il venait d'une cachette pratiquée dans la cloison d'un galetas au collège d'Heidelberg. Il y a mieux: c'est de la Propagande qu'il venait, et il en parut une édition portant la rubrique: Roma, tipografie

della Propaganda, con permissione.

L'auteur ne resta pas longtemps inconnu. Les soupcons s'égarèrent d'abord sur un calviniste. Mais un détail devait mettre sur la bonne piste, l'insistance avec laquelle étaient justifiés ceux que la Compagnie avait congédiés. Ils n'avaient été chassés que pour des motifs parfaitement honorables, et, une fois mis deliors, étaient avec acharnement poursuivis par leurs anciens confrères (ch. x, xi, xii, etc.). Une enquête ordonnée par la curie épiscopale permit de préciser, et Jérôme Zahorowski, ancien Jésuite, sorti de l'Ordre en 1613, présentement curé de Gozdziec, fut cité au tribunal de l'Inquisition. Il nia tout, déclare n'avoir aucun grief contre la Compagnie, et on la laissa tranquille.

Mais les Jésuites avaient des raisons sérieuses de maintenir leurs soupçons. Zahorowski n'en était pas à sa première aventure. On raconte que, entiché de sa noblesse, vaniteux, ayant échoué dans ses études, humilié de rester simple professeur de grammaire, pour se venger, il avait dicté à ses écoliers des lettres que ces petits ne comprenaient pas, mais pleines d'accusations graves contre son Ordre (On aimerait bien à avoir ces lettres et à les comparer au texte des M. S.). Il commit la maladresse d'en conficr un paquet au recteur de Lemberg, le P. Wielewicki, le priant de les faire parvenir à leur adresse. Sans désiance, le recteur sit la commission. Mais bientôt les destinataires arrivaient au collège, demandant des explications. Le secret fut éventé. Les petits secrétaires reconnurent leur écriture, et l'indigne régent fut congédié sur l'heure (1613). C'est Ic P. Wielewicki lui même, qui, dans le journal de la maison professe de Cracovie, nous a révélé le nom du faussaire (Historicum diarium domûs professae Cracoviensis Soc. Jesu, ab anno 1579 ad 1637, t. VII, X et XIV des Scriptores serum Polonicarum, 1881-86-89).

Tout de suite, les Jésuites avaient répondu. En 1615 avaient paru les Monita Salutaria data anonymo autori, œuvre du P. Bembo. Le pamphlet avait été condamné à Cracovic par l'évêque, en attendant de l'être à Rome par l'Index (1616 et 1621). Tant que l'auteur vécut, les Jésuites s'abstinrent de le nommer. Mais leurs apologistes, le rude Gretzer surtout, faisaient elairement entendre qu'ils le connaissaient. (« Le renard se dissimule... Il croit qu'on l'ignore? Pas tant que cela!») On savait les secours en argent qu'il recevait d'un certain duc, ses larges beuveries, et jusqu'au nom de sa bière favorite. Jacobi Gretzeri S. J. theologi, contra famosum libellum cujus inscriptio est Monita privata S. J., etc. libri apologetici. Opera omnia, t. XI. An xvuiº siècle seulement, lors d'une reprise de polémiques, le nom de Zahorowski fut prononcé. Anjourd'hui, chez ceux qui venlent bien examiner l'affaire avec tant soit peu d'indépendance critique, la version de l'ancien recteur de Lemberg s'est généralement imposée

III. La fortune du pamphlet. - Zahorowski, nous dit-on, se repentit avant de monrir. Mais il n'était

plus en son pouvoir d'arrêter la calomnic. L'édition princeps est de 1614. L'année même paraissait en Italie, les Avis d'or de la très religieuse Compaguie de Jésus à l'usage des Politiques et de tous les amis de Jésus, édités par Théophile Eulalim, catholique de Bohéme; Plaisauce, chez Euréla Agathandre de Vérone. L'année suivante, édition clandestine à Paris. Dans le seul xv11º siècle, 22 éditions sont signalées. A partir de 1676, on remanie, on transpose les chapitres. Un chapitre xv11º et dernier est ajouté, où nous relevons les conscils suivants:

« S'efforcer d'éclipser par le savoir et le bon exemple le reste du clergé, séculier et régulier, surtout les pasteurs. Répéter que les pasteurs n'ont pas besoin de tout savoir : il leur suffit d'être fidèles à leurs obligations, car ils pourront tonjours recourir à ceux de la Société... Peu à pen, prudemment et secrètement, étendre le temporel de la Société : ce serait pour l'Eglise l'âge d'or, la paix universelle. Savoir changer de politique avec les temps. Exciter des guerres pour avoir l'occasion de les apaiser et d'en être récompensé par des bénéfices et d'guités ecclésiastiques. Enfin la Société, après avoir gagné la faveur et l'autorité des princes, tà hera, à défaut

Cette seconde forme des Mouita eut le même succès que la première. En 1680, le nombre de réimpressions montait à 42. Les titres variaient: Arcanes de la Compagnie de Jésus, Anatomie de la C. de J., le Cabinet jésuitique, le machiavélisme jésuitique,

Les Loups démasques ...

d'amour, d'inspirer la crainte. »

Le pamphlet ne reneontrait pas que des dupes. Même parmi les ennemis notoires des Jésuites, il y eut des sceptiques. Paolo Sarpi déclarait voir dans ces révélations « des choses si exorbitantes qu'il ne pouvait se décider à les croire véritables... Ce qu'il ya de certain, écrivait-il à ses amis de France, c'est qu'en Italie nous n'avons point cu de tels hommes (comme ceux que suppose le pamphlet) ». Pascal, qui était prêt à exploiter llospinianus et autres auteurs de même acabit, semble avoir ignoré l'opuscule polonais. C'est sans doute que ses fournisseurs de textes le trouvaient sans valeur. Antoine Arnauld le déclarait mensonger. Tous les Jansénistes n'eurent pas cette prudence. Au début du xviiie siècle, le Carme flamand Henri de Saint-Ignace, dans sa compilation intitulée: Tuba magna mirum spargens sonum, ad Clementem undecimum... de necessitate, reformandi Societatem Jesu, Strasbourg, 1713, reproduisait le pamphlet. Il en rapportait, à la suite de Scioppius, la découverte au siège de Paderborn, 1622, oubliant que l'édition princeps était de 1614. Le Jésuite Huylenburg prit la peine de le réfuter et de signaler la bévue (Gand 1513), et le Carme sut assez loyal pour supprimer les Monita dans une réédition de son livre, intitulée, celle-là: Tuba altera majorem sonnm clangens. Sur quoi les très jansénistes Nouvelles ecclésiastiques, pourtant toujours à l'affût de ce qui pourrait être désagréable aux Jésuites, rendant compte d'une traduction française des Monita, parucen 1719, enregistrèrent le désaven, et parsurcroit, signalèrent les « fortes réclamations » de Gretzer et de Forcrus. Elles concluaient ; « Cela doit suffire, pour ne pas mettre les Monita sur le compte des Jésuites, et, si ceux qui viennent de les publier de nouveau avalent été instruits de ces faits, ils s'en seraient sans doute abstenns ».

Quand il fut question en France d'expulser les Jésuites, les M. S. parurent à plusieurs une arme pas trop rouillée, et en 1761, il en parnt une édition nouvelle, en latin et en français, sons la rubrique, de Paderborn, 1661. Mais ni les Parlements, ni les nuteurs des Extraits des Assertions, ne firent au

libelle l'honneur de l'exploiter. Cette abstention, à elle scule, est une condamnation.

MONITA SECRETA

Au xixº siècle, le courant continua. On peut en voir le début dans Barbier, Dictionnaire des ouvrages anouymes et pseudonymes, lequel tient les M. S. pour apocryphes. Le catalogue de la Bibliothèque du British Museum en fait autant, Inutile de faire un dénombrement, même sommaire, des rééditions. Signalous seulement celle que publia, au moment où se préparaient les expulsions de 1880, lefranc-maçon Charles Sauvestre. On prétend que ce fut elle qui détermina le président Grévy à signer les fameux décrets. Toujours est-il que, des 1877, l'édition nouvelle en était au 11' tirage. De l'édition rouge-sang, la maison Dentu vendit en un an et demi 22.000 exemplaires. Après cela, comment croire le franc-maçon des l'illiers, moine défroqué, qui se crut en 1893 obligé de donner la sienne, vu, disait-il, qu'il avait demandé les Monita à plus de 300 libraires sans pouvoir en trouver un exemplaire? Pendant longtemps, l'Espagne semble avoir ignoré le pamphlet polonais. En 1901, l'oubli était réparé, et l'édition de Barcelone en était à son 6º mille.

IV. Les Monita et la Critique. — Les réfutations n'ont pas manqué dès le débnt. Nous en avons signalé quelques-unes. Dans la suite, de loin en loin. comme pour empècher le mensonge de prescrire contre la vérité, il en parut encore de temps à autre. Les meilleures sont celles des PP. Duhr, Van Aker, Bernard.

Naturellement elles ont été sans effet sur certains esprits, toujours prêts à dire avec Ch. Sauvestie: « Les Jésuites nient, donc c'est vrai. » Ou bien avec certain pasteur Grocher, quand on déclarait invraisemblable pareil codc: « Ces canaillerics-là? Mais précisément, c'est tout à fait jésuite » (1886,

cité par P. Bernard).

Quant aux historiens qui se piquent de critique, il n'y en a pas beauconp à a limettre purement et simplement l'authenticité du pamphlet. On cite des érudits de second ordre: Graese dans son Tresor des livres rares, Gachard, dans ses Analecta Belgica. d'autres encore peut-être. Parmi ceux qui prennent nettement parti en sens inverse, on trouve des auteurs d'une bien autre notoriété, Gieseler, Ilubert, Tschackert, Reusch, Paulus, Nippold, tous protestants, et les deux vieux-eatholiques, Doellinger et Friedrich (Janus). Et llarnack: « Il est lamentable qu'on ait exploité contre la Compagnie de Jésus des faux comme les Monita Secreta. Veillons à nous garder, nous protestants, de faux témoignages contre le prochain.» (Theolog. Littevatur Zeitung, 1891, p. 122).

Parmi les historiens français dont nul ne contestera l'autorité, citons Gabriel Monod, dans son introduction aux Jésnites de l'Allemand Bochmer (Paris,

1010).

a Il suffit d'ouvrir les Monita et de les lirc sans prévention pour s'apercevoir tout de suite qu'ils sont, non un recueil de préceptes à l'usage des Jésuites, mais une satire des défauts et des vices qu'on pouvait leur reprocher... Tout en admettant que des Jésuites aient pu commettre des actes blamables recommandés par les Monita, ees recommandations sont en contradiction absolue nvec tontes les instructions données par les congrégations générales et par les généraux de l'Ordre. En particulier, l'Instructio pro confessarits principam, donnée par Aquaviva en 1602, après la 5° Congrégation générale, prescrit très strictement aux confesseurs de se tenir à l'écart des affaires politiques et de ne recevoir anenne faveur et aucun don. Que ces prescriptions aient toujours été observées,

c'est une autre affaire, et qu'il scrait bien osé d'affirmer. Mais est-il admissible qu'Aquaviva (à qui l'on attribue ces *Monita*), ou tout autre général, ait pu recommander en secret par des instructions écrites, ce qu'il réprouvait ouvertement? » (p. LXIV).

Noublions pas ici qu'à la suppression des Jésuites, leurs papiers les plus intimes ont été saisis et fouillés avec passion par des ennemis avides d'y trouver de quoi justifier leurs accusations, surtout contre le gouvernement de l'Ordre. Leurs efforts ontété vains, et ceux qui depuis ont repris la même besogne dans les archives et bibliothèques publiques, n'ont pas mieux réussi. C'est l'observation que faisait l'auteur de l'article Jesuits dans l'Encyclopaedia Britannica

(dernière édition), le Dr R. F. Littledale :

« Les règles officielles et les Constitutions de l'Ordre sont en contradiction patente avec ces soi-disant instructions; car elles prohibent expressément d'accepter les dignités ecclésiastiques, sauf ordre exprès du pape, et, dès le temps du fondateur, Ignace, on sait quels obstacles la Société a mis à de telles promotions. Puis, en bien des cas, des instructions authentiques secrètes, provenant du général, et adressées aux supérieurs subalternes, sont tombées entre des mains hostiles. En bien des cas, elles donnaient des directions directement contraires à celles-là (celles des Monita). Dans aucun cas elles ne les corroborent. » (Tout ce passage aété remanié dans l'édition de 1911 par le R. E. L. Taunton, qui qualifie le pamphlet a bold caricature of jesuit methods.)

Mais, tout en abandonnant ainsi à son mauvais sort le texte lui-même, ne peut-on en sauver quel-que chose? Ce même R^d Littledale, qui le traite de faux, ajoute pourtant qu'il est substantiellement vrai. Ce n'est qu'une siction, mais qui donne la forme de préceptes à des actes réels et aux principes qui les ont inspirés. Un autre Anglais, M. J. A. Symonds, confessait « qu'il était dissicle de se prononcer sur ce code ésotérique ». Mais qu'a-t-on besoin d'un texte écrit? demande-t-il. La politique des Jésuites n'a pas besoin d'être codifice. « Mieux qu'un code, c'est une fonction biologique... Le feu quintessentiel, qui a soufflé un souffle de vie dans l'édifice des jésuites pendant deux siècles d'activité organique, était bien trop vivant et trop spirituel pour être condensé sur du papier. Un Paolo Sarpi pouvait s'expliquer cette absence de code. Mais le public grossièrement ignorant des lois évolutives dans la fonction des organismes sociaux ne pouvait arriver à comprendre que ce code n'existat pas. Des aventuriers fournirent l'objet demandé. Nous pouvons regarder les Monita secreta des Jésuites comme un document forgé ex post-facta.» (Cité dans The Month, 1893, p. 52). » Cette façon de prendre les choses est assez répandue (Seignobos, Revue des Cours et Conférences, 1901-1902 t. ll, p. 458. A. Vollet dans la Grande Encyclopédie [critique dans Bernard, p. 32], Philippson, la Contre-Révolution religieuse au xvie siècle, p. 133).

M. G. Monod a cssayé deramener cette exégèse à des termes à peu près acceptables. Les M. S., sclon lui, ne sont certainement pas un recueil de préceptes à l'usage des Jésuites, mais «une satire des défauts et des vices qu'on pouvait leur reprocher; plus exactement, qu'un certain public, assez peu scrupuleux sur les devoirs de justice et la charité, leur reprochait. C'était la peinture « des moyens qu'ils étaient censés employer pour accaparer l'influence et la richesse ». C'était un résumé de tout ce qui avait puêtre allégné contre certains d'entre eux, même par des papes (?), des évêques, voire par des généraux de l'Ordre, Dans tel passage, M. Monod voit une exagération « ou plutôt une caricature » d'arti-

cles authentiques des Constitutions. Bref, s'ils ont quelque valeur documentaire, c'est la valeur que peut avoir une satire caricaturale et de mauvaise soi.

La mauvaise foi qui généralise les fautes individuelles — vraies ou fausses; qui, de l'erreur d'un seul ou de quelques-uns, fait l'erreur de tous, et, d'un manquement occasionnel un manquement systématique, résultat d'une politique raisonnée; qui, ne se résignant pas à expliquer le succès d'une société jalousée, par l'emploi des moyen honnêtes, invente des intentions et des procédés inavouables Cela est de tous les temps, et l'Eglise elle niême a été la victiue de ces interprétations calomnieuses; mais, à l'intérieur de l'Eglise, aucune société n'y a cu part plus large que la Compagnie de Jésus,

Voir Paul Bernard, Ies Instructions secrètes des Jésuites, dans la Collection Science et Religion, 1903; — A. Brou, Les Jésuites de la Légende, Paris, 1906, T. I, p. 273-301; — P. Duhr, Jesuiten Fabeln, Fribourg, 1891, p. 45-66; — Van Aken, La Fable des M. S., Bruxelles, 1882, etc.

Alexandre BROU, S. J.

ROME ET L'ITALIE

Le traité du Latran et le nouvel Etat Pontifical.

La situation préexistante.

Depuis le 20 septembre 1870, se trouvait accomplie, en fait, l'annexion totale des anciens Etats temporels du Saint-Siège au royaume d'Italie. La Papauté avait donc perdu sa souveraineté territoriale. C'est l'Etat italien lui-même qui prétendait statuer, désormais, sur les nouvelles garanties juridiques par lesquelles seraient sauvegardées, devant l'univers chrétien, l'indépendance et la liberté d'action spirituelle du Pontificat romain.

Le royaume d'Italie avait consacré au règlement de ce problème la loi fameuse du 13 mai 1871, dite « loi des garantics ». Loi subdivisée en deux titres, dont le premier (articles 1 à 13) a pour objet les prérogatives du Souverain Pontife, et dont le second (articles 14 à 19) détermine quelques-unes des conditions légales d'existence du catholicisme en Italie, C'est le titre premier qui importe directement à notre étude et dont nous devons relater ici les disposi-

tions essentielles.

D'après la loi des garanties, le Pape continue de posséder les prérogatives, la dignité et l'inviolabilité d'une personnalité souveraine. Les attentats et offenses que l'on commettrait contrelui serait punissables des mêmes pénalités que les attentats et offenses analogues que l'on commettrait contre la personne du Roi (articles 1, 2 et 3). L'Etat italien versera au trésor pontifical une rente annuelle de 3 millions 225.000 lires, correspondant aux sommes qui figuraient, dans l'ancien budget pontifical, pour l'entretien des palais apostoliques et le traitement de leur personnel (article 4). Le Pape aura, non pas la propriété et la souveraineté, mais la jouissance des palais du Vatican, du Latran et de la villa de Castel-Gandolfo, avectoutes leurs dépendances respectives (article 5). Toutes franchiscs et immunités sont garanties aux Conclaves, aux Conciles œcuméniques, à chacun des organismes de l'administration pontificale et au libre exercice de l'activité de chacun des représentants de l'autorité spirituelle du Saint-Siège (articles 6, 7, 8, 9 et 10). Aux diplemates accrédités par les Puissances auprès du Pontife romain et par le Pontife iomain auprès des Puissances, l'Italie ga

rantira tontes les immunités reconnues aux agents diplomatiques par le droit international (article 11). Des franchises privilégiées sont procurées à la libre correspondance postale et télégraphique cutre le Saint-Siège et le monde catholique (article 12). La juridiction du Pape s'excreera, dans Rome, à l'exclusion de la juridiction séculière, sur les établissements d'enseignement destinés à la formation des jennes ecclésiastiques (article 13).

La conception régnante dans les milieux officiels du royaume d'Italie fut longtemps que la loi des garanties procurait au Saint-Siège toutes les sauvegardes qu'il ponvait raisonnablement désirer. La Question romaine devait donc être considérée comme désormais inexistante, A la Rome païenne des Césars et à la Rome ecclésiastique des Papes, se superposait maintenant la troisième Rome, celle de l'Italie moderne et unisiée. C'était Rome-Capitale, selon l'ordre du jour Boncompagni du Mombello, voté au Parlement de Turin, le 27 mars 1861. Aucune modification du statut territorial et politique de 1870 et de 1871 ne pouvait plus être jamais envisagée, car c'était aussi Rome intangible. Tel était l'état de choses dont le Pape devait, bon gré mal gré, se tenir pour satisfait.

II. - La protestation pontificale.

Ni Pie IX, ni Léon XIII, ni Pie X, ni Benoit XV, ni Pie XI ne s'accommodèrent du régime que prétendait consacrer et stabiliser la loi des garanties. La liste serait longue des déclarations solennelles par lesquelles chaeun des l'apes successifs protesta, en tontes circonstances, contre la spoliation du pouvoir temporel et contre le statut légal que l'on cherchait à lui substituer. Mentionnons, comme particuliérement significative, la lettre publique de Léon XIII à son nouveau secrétaire d'Etat, le cardinal Rampolla del Tindaro, en date du 15 juin 1887, ear ce document est un véritable mémoire, où le Pontife expose et motive avec ampleur l'attitude de protestation qu'il entendait opposer persévéramment à la situation inique et anormale dont le Saint-Siège demeurait victime de la part de l'Etat italien. Protestation qui avait été déjà eclle du prédècesseur de Léon XIII et qui fut également celle de tous ses suecesseurs, jusqu'an jour où la Question romaine eût été réglée d'un commun accord entre les deux

Ce qui donne à la protestation pontificale un relief extraordinaire est qu'elle ne consista pas uniquement en des paroles, fût-ce en des paroles très solennelles. Les paroles furent confirmées par des actes significatifs entre tous. Les relations officielles restèrent strictement interdites entre le Saint-Siège et les autorités suprêmes du royannie unifié : le Vatican et l'Italie furent, en permaneuce, deux puissances souveraines, sinon en état de guerre, du moins en état de complète rupture politique et diplomatique, D'un geste fier, Pie 1X et tous ses successeurs refusèrent de percevoir la rente annuelle que leur assignait la loi des garanties : pas d'indemnité financière, tant que la question de principe n'aurait pas été résolue conformément au droit. Bien plus, les l'apes se condamnèrent à une réclusion ininterrompue dans l'enceinte même du Vatican, dont la jouissance, tout an moins, ne leur était pas contestée. Cette captivité volontaire du Pontife romain, « prisonnier an Vatican », était une leçon de choses, un symbole qui parlait à l'imagination et au cour. Plutôt que de paraître prendre son parti de la situation créée, à Rome, par les événements de 1870, le Pape s'imposait de ne mettre jamais le pied sur le territoire, jadis pontifieal, et où s'exerçait maintenant une souveraineté rivale de la sienne. Cette règle inflexible de conduite ne subit pas une seule dérogation pendant cinquante-neuf années.

La protestation pontificale se traduisit, d'autre part, grace au protocole minuticux qui réglementa les visites faites à Rome par les souverains et chefs d'Etat, catholiques et non catholiques. Pour les souverains non eatholiques, il fut statué que, lorsqu'ils auraient audience chez le Souverain Pontife, leur double trajet se ferait directement de leur ambassade ou légation au palais du Vatican, et du palais du Vatican à leur ambassade ou légation, et non pas au Quirinal on à quelque autre édifice occupé par les autorités officielles du royaume d'Italie. Donc, ils seraient censés partir de leur propre territoire (représenté par leur ambassade ou légation) au palais pontifical et reveuir du palais pontifical à leur propre territoire, en ignorant pour une heure qu'il existat, dans Rome, une autre souveraineté que celle du Pape. Fiction ingénieuse et symbolique, dont nul ne pouvait méconnaître la signification transparente.

Durant les années d'avant-guerre, cette régle fut appliquée lors des trois célèbres visites, un peu ostentatoires, de Guillaume II eliez Léon XIII, en 1888, 1893 et 1903, ainsi qu'à la visite plus discrète d'Edouard VII, en 1903. Depuis la Grande Guerre, l'on vit paraître à l'audience du Souverain Pontife, dans des conditions analogues, le président des États-Unis, Woodrow Wilson, le roi d'Angleterre, Georges V, avec la reine Mary, le roi de Suède, Gustave V, ainsi que des souverains musulmans tels que le roi Fonad, souverain d'Egypte, et le roi

Amanullah, sonverain d'Afghanistan.

Pour les souverains et chefs d'Etat catholiques, la règle fut beaucoup plus sévère jusqu'en 1920. Pour eux, en effet, défense de visiter dans Rome le roi d'Italie, sous peine de se voir refuser audience au Vatican et de susciter une protestation formelle du Saint-Siège. Cette prohibition pontificale empêcha de se produire certaines visites souveraines au Quirinal, qui semblaient pourtant requises par la courtoisie diplomatique et même par des considérations particulières de famille ou d'alliance politique, comme il arriva pour l'empereur d'Autriche François-Joseph, puis ponr le roi Carlos de Portugal. A vrai dire, la règle fut enfreinte par le président de la République Française, Emile Lonbet, lorsque celui-ci visita, au Quirinal, le roi Victor-Emma-nuel III. Mais l'exception confirma la règle, car la démarche du chef de l'Etat français motiva la protestation du Saint-Siège, protestation formulée dans la note diplomatique du cardinal Merry del Val, en date du 28 avril 1904, qui ent elle-même pour contre-conp la mise en congé de l'ambassadeur de France auprès du Vatican, L'unique manière, pour les souverains eatholiques, était de voyager en strict incognito, afin que le voyage demenrat ignoré officiellement du gouvernement italien. C'est ainsi que le roi des Belges, Léopold II, vint un jour négoeier directement avec Léon XIII les questions relatives aux missions eatholiques dans l'Etat indépendant du Congo.

A partir de 1920, Benoît XV assimila le protocole des visites que feraient au Vatican les souverains et chefs d'Etat catholiques an protocole déjà consacré pour les souverains et chefs d'Etat non catholiques, Comme ill'explique dans l'Encyclique l'acem, Dei munus pulcherrimum, le Pape voulut faciliter de la sorte la politique de paix et de bonne entente internationales en supprimant un obstacle qui empêchait pratiquement tout échange officiel de

visites entre les souverains et chefs d'Etat catholiques et le roi d'Italie. Le protocole déjà en vigueur pour les dissidents suffirait à maintenir, en fait et en droit, la protestation traditionnelle du Saint-Siège.

Le 28 mars 1922, le roi des Belges, Albert Ier, put donc faire visite oslicielle au Vatican, avec la reine Elisabeth et le prince Léopold, duc de Brabant. Le 19 novembre 1923, le roi d'Espagne, Alphonse XIII, et la reine Victoria étaient, à leur tour, reçus en audience officielle par le pape Pie XI. A propos de la visite des souverains de Belgique, il est utile de mentionner un détail significatif. Le Pape pria discrètement le roi Albert d'obtenir du roi d'Italie qu'aucun des discours officiels italiens, prononcés devant les souverains belges, ne contiendrait les formules jugées offensantes par la Papauté: Rome capitale, Rome intangible, ou la troisième Rome. Le désir pontifical fut accueilli par qui de droit comme il méritait de l'être, si bien que la visite du roi des Belges à Rome deviut une première aunonce de la concorde future.

Mais le protocole lui-même qui conditionnait la visite des souverains et chefs d'Etat au Vatican contribua puissamment à traduire et à rappeler périodiquement au public oublieux la continuité de la protestation des Papes contre le régime subi par le Pontificat romain depuis 1870 et 1871.

III. — Le motif essentiel des protestations pontificales.

Le grief fondamental, auquel se rattachent tous les autres, est que la loi des garanties était purement et simplement une loi italienne, édictée par l'Etat italien, devant être appliquée et interprétée par l'Etat italien, pouvant être modifiée ou supprimée par l'Etat italien, dans l'exercice exclusif de sa souveraineté interne. Donc, les garanties juridiques de l'indépendance du Pape étaient livrées totalement à la libre appréciation d'un gouvernement temporel, maître de statuer sur les sauvegardes qu'il serait opportun de maintenir ou de faire disparaître. Or, l'Etat qui prétendait exercer ce privilège exceptionnel à l'égard de la liberté de la souveraineté du Pape était celui-là même qui avait dépouillé la Papauté du pouvoir temporel créć par les siècles, c'est-à dire de l'ancienne garantie de l'indépendance pontificale.

Pareil règlement unilatéral de la Question romaine était considéré à bon droit par les Papes comme essentiellement incompatible avec la sécu rité, la liberté, la dignité, l'autorité morale de leur ministère spirituel et universel. Incompatible également avec l'intérêt des catholiques du monde entier, qui ont le droit de réclamer que leur suprême pasteur ne soit pas placé dans la dépendance légale d'un gouvernement étranger. Incompatible même avec l'intérêt de tous les gouvernements de l'univers, y compris les gouvernements les plus éloignés des croyances catholiques: car tons les Etats du monde possèdent une communauté catholique, plus on moins nombreuse, mais compacte et hiérarchisée; ils ont (on penvent avoir) lien de négocier avec le Vatican sur les problèmes de législation et de politique religieuse concernant la communauté catholique. Mais il faut que la suprême autorité avec laquelle les gouvernements accomplissent de telles tractations soit indépendante, maîtresse de ses décisions, et non pas subordonnée au ponvoir législatif, judiciaire ou coercitif d'un Etat quelconque, fut-ce l'Etat italien. Autrement, quel privilège abusif et quel moyen exceptionnel et anormal d'ingérence dans les affaires d'autrui, pour l'Etat italien, reconnu juge sonv rain e unique des garanties de l'indépendance pontisseale! Du point de vue des gouvernements, comme du point de vue des sidèles, comme du point de vue de la Papauté, la loi des garanties, la solution unilatérale du problème des prérogatives juridiques du Pape était clairement

contraire aux exigences du droit

En pratique, chaque fois que l'Etat italien, depui 1870, estima que son intérêt politique l'inclinait à ménager les partis révolutionnaires ou anticléricaux, la Papauté eut à subir, dans Rome, diverses avanies publiques qui, nonobstant la loi des garanties, bénéficièrent d'une tolérance et d'une impunité scandaleuses. Tel fut le cas dans la nuit du 12 au 13 juillet 1881, lors du transfert des cendres de Pie IX de Saint-Pierre à Saint-Laurent-hors-les-Murs, quand une agression inqualifiable fut commise contre le cercueil même du Pontife. Tel fut encore le cas, lors de l'érection de la statue de Giordano Bruno, le 9 juin 1888, et lors des manifestations d'anticléricalisme bruyant qui suivirent le minime « incident du Panthéon », le 2 octobre 1891. Il faut en dire autant de certaines campagnes de presse et de certaines harangues offensantes pour la Papauté, notamment lorsque l'administration municipale de Rome se trouva entre les mains du syndie Nathan

A l'époque de la première Conférence de la Paix, en 1899, l'opposition du gouvernement italien empêcha le Souverain Pontife d'être convoqué à la Haye, bien que Léon XIII eût été déjà mêlé, par l'initiateur même de la Conférence, aux négociations pré-

Lorsque l'Italie entra dans la Grande Guerre, elle réclama et obtint de la France, de l'Angleterre et de la Russie, par l'article 15 du traité de Londres, signé le 26 mars 1915, l'engagement de s'opposer, avec l'Italie elle-même, à toute participation du Saint-Siège aux tractations de la paix future et à la solution de tous les problèmes issus de la guerre. En 1915 comme en 1899, l'Italie officielle demeurait hantée par la Question romaine.

D'antre part, l'entrée en guerre de l'Italie montra l'inaptitude de la loi des garantics à maintenir le contact personnel entre le Souverain Pontife et les représentants diplomatiques des diverses Puissances en état de guerre ou de rupture avec l'Etat italien. L'allocution consistoriale Nobis profecto, de Benoît XV, en date du 6 décembre 1915, réfuta, sur ce point, les déclarations apologétiques prononcées à Palerme, par le ministre italien Orlando, le 21 no-

vembre précédent.
Malgré tout, il demeure incontestable que les incidents fâcheux pour la Papauté qui survinrent pendant les cinquante-neuf années écoulées de 1870 à 1929 ne dépassèrent pas certaines limites. Les Papes ont subi, dans le passé, des offenses autrement tragiques, à l'intérieur même de la ville de Rome et quand ils y exerçaient le pouvoir temporel. Au contraire, le fait marquant et notoire, depuis 1870, est la sécurité habituelle dont les Pontifes contemporains ont pu jouir dans le palais du Vatican, sans ancun des embarras ni des risques du gouvernement temporel d'un Etat. Ce sont aussi les couditions pratiques de liberté et de dignité dans lesquelles la Papauté a, depnis 1870, exercé un rôle international exceptionnellement brillant au milieu de la communauté universelle des Etats et des peuples. Ne seraitce pas là un argument de haute valeur probaute à l'actif de la loi des garanties et du régime qu'elle consacrait?

L'argnment scrait étrangement fallacieux. En vérité, ce n'est pas à la loi des garanties que la l'apanté est redevable des conditions d'existence qui lui out permis de jouer ce rôle éclatant dans la vic internationale du monde contemporain; mais c'est à la protestation persévérante de chacun des Papes de notre temps contre la loi des garanties.

L'acceptation de la loi des garanties et la création de rapports normaux et amicaux entre le Vatican et le Quirinal, conformément aux textes législatifs du 13 mai 1871, aurait introduit la Papauté dans le système national de l'Etat italien. Au lieu de faire figure d'un souverain, dont l'indépendance fût réelle et manifeste au regarl de tout l'univers, le Pape eût pris quelque peu l'aspect du principal archevêque de la péninsule, dans le royaume d'Italie.

Mais, par le fait de la protestation publique contre le régime en vigueur, par le refus de la dotation financière, par la claustration et la captivité volontaire dans l'enceinte du Vatican, par le protocole très particulier des visites souveraines au palais pontifical, il est devenu évident, notoire, pour le monde entier, que le Pape ne dépendait pas de l'Etat italien, que le Pape demeurait souverain en droit et même en fait, bien qu'il ne régnat plus sur un territoire. Et c'est précisément cette indépendance, d'autant plus perceptible qu'elle s'assirmait en des conditions plus auormales et plus paradoxales; c'est précisément cette souveraineté, à la fois réelle et immatérialisée, qui permit à la Papauté contemporaine de s'acquitter, avec un éclat que personne ne peut plus lui contester, de sa hante magistrature spirituelle, en contact avec tout l'univers. Mais on ne saurait faire honneur à la loi de garantie ellemême d'uu résultat heureux dont les Papes furent redevables à leur attitude de protestation et de résistance à l'égard de la loi des garanties.

Protestation, d'ailleurs, et résistance coûteuses, puisque les Pontifes romains étaient libres et indépendants à la stricte condition de se condamner à une claustration permanente, à une captivité volontaire dans l'enceinte de leur palais. Etat de choses violent, anormal, contraire au droit et contraire au sens commun, qui réclamait, pour un meilleur avenir, une solution réparatrice et libératrice. La loi des garanties demeurait inadmissible parce qu'elle constituait un règlement unilatéral. Le litige se dénouerait lorsque l'Italie consentirait enfin à négocier avec le Pape, en traitant de Puissance à Puissance, pour un règlement bilatéral, sur la lase du Droit des Gens.

IV. - L'œuvre de conciliation

Il faudrait récapituler ici l'histoire même des pontificats de Pie IX et de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV, et enfin de Pie XI, pour saisir, depuis 1870, chacun des progrès, infiniment nuancés, comme aussi chacun des reculs, de l'idée d'accommodement et de conciliation entre le Vatican et le Quirinal. C'est sous Pie X et sous Benoît XV qu'il y aurait lien de relever les acheminements les plus discernables vers les solutions qui allaient mûrir et aboutir, en des circonstances inattendues, sous l'actuel pontificat.

On doit relever, tout au moins, que, nonobstant les désaccords auxquelles donnèrent lieu, entre les deux pouvoirs, les circonstances épineuses de la Grande Guerre, les années du terrible conflit curopéen et international exercèrent une influence psychologique de suprême importance pour préparer, de part et d'autre, les esprits et les cœurs à un prochain accommodement du litige qui opposait les deux Rome. Il y ent, durant cette période, par la force des closes, certains contacts inédits, certaines réactions identiques du sentiment national en face de certaines intrusions étrangères, qui rapprochèrent les âmes et inclinèrent la génération nouvelle

à considérer comme périmée l'intransigeance de quelques uns des dogmes de la politique officielle. D'autres horizons se découvraient, qui étaient beaucoup plus larges que ceux des générations antérieures, méléesaux événements historiques au milieu desquels s'était accomplie et stabilisée l'œuvre de l'unitéitalienne, avec la troisième Rome, libérale et laïcisée, pour capitale intangible. Un déplacement progressif s'accentuait, pendant et depuis la Grande Guerre, dans le monde des impondérables, dans l'état psychologique des élites itatiennes.

40

En 1921, le rétablissement des relations diplematiques entre la France officielle et le Vatican détermina, dans la presse italienne, un cehange de vues d'où il résulta visiblement que la loi des garanties avait cessé de paraître intangible. Puisque la Question romaine s'opposait à la création d'une ambassade d'Italie près le Vatiean, analogue à l'ambassade de France, pourquoi donc ne chercherait-on pas à résoudre enfin cette Oucstion romaine et à donner au l'ape les satisfactions qu'il estimerait indispensables? La presse italienne, même libérale, découvrit alors et discuta les diverses solutions concevables pour régler la Question romaine, solution territoriale ou solution internationale. Le ministère Facta, loin de se scandaliser d'un tel abaudon des dogmes d'antan, favorisa la publication dans un Livre Vert, pour enquêtes ultérieures, de tous les articles consacrés, en 1921, à la Question romaine par les journaux et autres périodiques. Visiblemeut, l'idée de couciliation avait gagné un terrain

considérable.

La dernière étape serait franchie sous la dictature mussolinienne. Nonobstant les chocs intermittents qui se produisirent entre le Vatican et le gouverncment fasciste, par suite des conceptions envahissantes et dominatrices que celui-ci professait et pratiquait sur le droit suprême de l'Etat national, la politique anticommuniste et antimaçonnique du dictateur, ses réformes législatives en matière scolaire et en matière samiliale susciterent des rencontres tellement accentuées avec les conceptions et les préoccupations morales du Saint-Siège, que le développement d'une telle politique ne pouvait manquer de créer une atmosphère de plus en plus favorable à une entente positive. Or, cette entente positive, Mussolini la désirait ouvertement, pour consolider à jamais l'Etat italien dans son unité nationale et pour lui assurer, dans l'avenir, une base d'unanimité spirituelle dont l'avait privé, depuis l'origine, dans l'élite du pays, l'existence même de la Question romaine, avec la protestation persévérante des Papes. Mussolini possédait, par ailleurs, grace à son pouvoir dietatorial, des moyens d'agir, une indépendance pour négocier que n'avait connus aucun des ministres de l'Italie parlementaire. Il était maître de réaliser ce que n'auraient jamais qu accomplir ses pré-décesseurs au pouvoir. Les négociations furent donc engagées.

Trois phases se succèdérent: négociations privées, du mois d'août un mois d'octobre 1926; négociations officieuses, du mois d'octobre 1926 au mois de novembre 1928; négociations officielles, du mois de novembre 1928 au mois de février 1929. Les deux négociateurs seraient longtemps: du côté italien, M. le conseiller d'Etat Barone; du côté pontifical, M. l'avocat consistorial et professeur Pacelli.

Durant la phase des négociations privées, M. Barone et M. l'acelli se mirent préalablement d'accord sur la base des pourparlers : l'Italie reconnaîtrait au Saint-Siège la souveraineté d'une petite enclave territoriale : le Saint-Siège ne réclamerait pas la garantie des tiences l'uissances; le problème du sta-

tut légal de l'Eglise en Italie serait, par un pacte bilatéral, réglé en même temps que la Question romaine; tout particulièrement, la loi civile du mariage serait rendue conforme aux exigences de la

loi canonique.

Ces bases ayant été admises par les deux pouvoirs, les négociations officieuses se poursuivirent, de 1926 à 1928, entre M. Pacelli et M. Barone, avec des alternatives favorables et défavorables, selon les réactions heureuses ou malheureuses de la politique italienne durant la même période. Finalement, les deux négociateurs mirent sur pied un double projet de règlement politique de la Question romaine et de Concordat pour les affaires religieuses du royaume d'Italie.

Alors, au mois de novembre 1928, commencèrent les négociations officielles, quoique toujours secrètes, M. Mussolini, représenté par M. Barone, ayant reçu la qualité de plénipotentiaire du roi Victor-Emmanuel III, et le cardinal Gasparri, représenté par M. Pacelli, ayant reçu la qualité de plénipotentiaire du pape Pie XI, pour la conclusion du traité politi-

que et du Concordat.

Au mois de janvier 1929, la mort inopinée du conseiller d'Etat Barone eut pour conséquence la divulgation des négociations en cours par certains correspondants romains des journaux étrangers, qui obtinrent communication indiscrète des papiers personnels du négociateur. Par contre, le dietateur Mussolini ne donna point de successeur à M. Barone, mais se chargea de poursuivre lui-même les pourparlers, sans intermédiaire, avec M. Pacelli, mandataire du Vatican. Les négociations se poursuivirent chaque soir, au palais Chigi, avec la volonté résolue d'aboutir sans aucun nouveau retard. Deux fortes volontés, celle de Pie XI et celle de Mussolini, collaborèrent avec une égale énergie au dénouement de la négociation et triomphèrent ensemble des derniers obstacles à vaincre.

Le 7 février 1929, le cardinal Gasparri pouvait annoncer au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège l'imminence de la conclusion, entre les plénipotentiaires de S. S. Pie XI et de S. M. Victor-Emmanuel, d'un traité politique réglant la Question romaine et d'un Concordat politico-religieux, déterminant les nouvelles relations de l'Eglise et de l'Etat

en Italie.

Le 11 février, au palais apostolique du Latran, les deux plénipotentiaires, le cardinal Gasparriet M. Mussolini, entourés de leurs collaborateurs respectifs, échangeaient, en effet, les signatures du traité, du Concordat et de la convention financière adjointe au traité. Un grand événement historique se trouvait

accompli.

Le lendemain, 12 février, septième anniversaire du couronnement de Pie XI, était marqué par les premières solemnités religieuses et civiles pour la réconelliation, virtuellement opérée, entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie. L'acclamation populaire salua successivement, avec le même enthousiasme, le Pape, le Roi, le Dictateur, an Vatican, au Quirinal et au palais Chigi, Trois ministres du royanme d'Italie avaient assisté, dans une tribune d'honneur, à la cérémonie de Saint Pierre; des officiers italiens en uniforme avaient également pris place dans la basilique. La période de rupture entre les deux pouvoirs était déjà close. Dans un délai de quatre mois, c'està-dire pour le 11 juin, les Accords du Latran devraient être ratisiés par le Pape et par le Roi, pour entrer anssitöt en vignenr.

Avant d'aborder l'examen du traité politique, qui est l'objet direct de notre étude, résumons ici les dispositions caractéristiques du Concordat italien,

dont la connexion est évidente avec le dénouemen de la Question romaine.

Le sens du Concordat, en ses quarante-cinq articles, est de décider que, dans le royaume d'Italie, toutes les questions législatives concernant le catholicisme, religion officielle de l'Etat et de la nation, seront désormais régies en exacte conformité avec les principes et les textes du Code de Droit cano-

La distribution des diocèses sera remaniée, afin de mieux concorder avec les besoins du temps actuel et avec la répartition géographique des provinces de l'Etat. Les institutions ecclésiastiques et congréganistes auront la faculté légale d'exister dans les conditions mêmes que consacrela législation ecclésiastique, et leur patrimoine sera régi par les mêmes règles de législation civile que le patrimoine des

associations reconnues par l'Etat.

Les évêques seront nommés souverainement par le Pape, moyennant communication préalable au pouvoir civil du nom de chaque nouvel élu, pour que le gouvernement royal puisse faire savoir s'il connaît quelque objection d'ordre politique. Chaque évêque, en prenant possession de son siège, prêtera serment de fidélité à l'Etat italien. La prière liturgique pour le Roi sera chantée dans les égliscs paroissiales à la messe solennelle des jours de précepte. L'Etat fera observer le chômage légal de toutes les fêtes que la loi ecclésiastique déclare obligatoires.

L'enseignement religieux, prescrit dans toutes les écoles primaires et secondaires, sera distribué et contrôlé selon les programmes et règlement que fixeront d'un commun accord l'autorité spirituelle et l'auto-

rité temporelle.

Par une innovation d'autant plus enrieuse qu'elle fait un contraste plus marqué avec les tendances précédemment affichées par le gouvernement fasciste et ses adhérents les plus tapageurs, l'Action catholique, déjà meutionnée dans le Concordat de Lithuanie, reçoit une consécration et une garantie légales dans le Concordat italien. L'Etat reconnaît les organisations d'Action catholique, en tant que ces institutions exerceront leur activité pour la diffusion des principes du catholicisme, en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate de la hiérarchie ecclésiastique.

Quant au mariage religieux, accompli selon les règles du Droit canonique, il reçoit désormais de la loi italienne la pleine efficacité juridique de ses effets civils. Après chaque mariage religieux, le curé ou le prêtre délégué donnera lecture aux conjoints des articles du Code civil concernant les droits et devoirs des époux, rédigera l'acte officiel du mariage, et dans les einq jours, en délivrera copie authentique à l'autorité communale pour transcription sur le registre de l'état civil. L'examen des causes de nullité de mariage et les dispenses pour le mariage non consommé appartiendront à la compétence exclusive du pouvoir religieux. Quand le lien conjugal aura été déclaré canoniquement nul, et quand l'arrêt sera devenu définitif, le tribunal pontifical de la Signature apostolique, ayant vérifié la régularité de la procédure, donnera communication de la sentence canonique à la Cour d'appel dans le ressort de laquelle aura été célébré le mariage, pour que la Cour fasse procéder elle-même à la rectification des actes d'état civil. La juridiction séculière conservera la connaissance des causes de séparation de corps, car celles-ci ne portent pas sur l'existence du lien conjugal et n'affectent pas le sacrement de mariage lui même.

Ajoutons que l'Etat italien organise, paraillems, les conditions légales du mariage avec des formalités différentes pour les personnes qui ne font pas

profession de la religion eatholique,

Nonobstant les cstorts accomplis, le 13 mai, dans un discours faueux, par M. Mussolini, pour atténuer et obscurcir la signification du Concordat, aueun Etat du monde contemporain n'avait rendu pareil hommage à la conception catholique des rapports désirables entre l'Eglise et l'Etat. L'événement dépasse les limites du royaume d'Italie, mais, à titre d'indication et d'exemple, il revêt une signification d'ordre universel. Il importait de résumer le Concordat italien pour faire comprendre la valeur des résultats obtenus par la Papauté en signant les Accords du Latran, le 11 février dernier.

Mais c'est le traité politique, composé d'un préambulo et de vingt-sept articles, que nous devons

étudier avec plus de détail.

V. - Le caractère du traité politique.

Le préambule et les deux premiers articles du traité du Latran constituent les déclarations préliminaires qui permettent de préciser le caractère juridique de ce document et aussi de déterminer en quoi le nouveau régime de la sonveraineté pontificale dissère essentiellement du régime consacré na-

gnère par la loi des garanties.

L'objet de ce pacte, tel que le définit le préambule, permet déjà de dire que le traité du Latran est une convention diplomatique, exactement de même caractère que les autres traités internationaux, habituellement conclus par les diverses Puissances les unes avec les autres. Il traite des conditions territoriales et politiques de la Cité du Vatican et des rapports du nouvel Etat pontifical avec le royaume d'Italie.

Les questions politico-religienses, touchant au statut de l'Eglise en Italie, sont rassemblées dans le Concordat. Le traité politique du Latran, avec ses annexes, parait bien être le seul document actuel de la diplomatie pontificale qui traite uniquement de

questions temporelles.

On n'a donc pas lieu de le classer dans la catégorie particulière des concordats ou des pactes quasi concordataires, conclus entre l'Eglise et l'Etat, et qui dissèrent des autres accords diplomatiques en ce qu'ils ne comportent pas une exacte parité et réciprocité de valeur entre les stipulations. Dans ces concordats ou quasi-concordats, l'Etat prend des engagements de caractère temporel, l'Eglise prend des engagements sur des matières spirituelles. Or, les valeurs spiritnelles et temporelles appartiennent à deux domaines distincts, qui sont incommensurables l'un à l'autre. Mais le traité du Latran n'est pas un pacte concordataire on quasi concordataire. Définissant le statut d'un nouvel Etat et ses relations avee un Etat voisin, il appartient complètement à la catégorie nuiversellement connue des traités diplomatiques et politiques entre Etats.

Du préambule, il résulte que le régime constitué, pour le Pontificat romain, par le traité du Latran, présente trois différences essentielles avecle régime

consacré par la loi des garanties.

La loi des garanties, en tant que loi italienne, était et ne pouvait qu'être nne solution unilatérale. Le traité du Latran, qui est un paete diplomatique, conclu entre deux l'uissances, revêt indubitalilement le caractère de solution bilatérale.

La loi des garanties procurait à la Papauté des sauvegardes exclusivement législatives et juridiques. Le traité du Latran donne aux sauvegardes politiques et juridiques une base territoriale, en constituant une enclave indépendante.

La loi des garanties, en vertu de son caractère

unilatéral, était régie par le droit national italien. Le traité du Latran, comme pacte diplomatique, conclu entre l'uissances souveraines, est régi par le droit international. Il intéresse officiellement la communanté du Droit des Gens.

Cette triple disserence permet déjà de comprendre ponrquoi et comment la Papauté, qui déclarait inacceptable le régime de la loi des garanties, reconnaît désormais avoir obtenu, grâce au traité du Latran, les sauvegardes qu'elle juge nécessaires à maintenir et à symboliser son indépendance politique en face de l'Etat italien.

A propos de la signification internationale du traité du Latran, deux questions doivent être élucidées: quel est le rapport de ce traité avec la solution internationale, qui était souvent envisagée, naguère, par les juristes catholiques? D'autre part, ce traité ne réclamerait-il pas une garantie internation

nale, donnée par de tierces Puissances?

La solution internationale est celle qui aurait eu pour objet de garantir l'indépendance du Saint-Siège sans lui procurer aucune basc territoriale, si réduite qu'elle pût être matériellement. La sauvegarde aurait continué d'être purement juridique. Mais les franchises et libertés du Saint-Siège, au lieu d'être énoncées dans une loi italienne, auraient été incluses dans un protocole international, signé par un grand nombre de Puissances de l'ancien ct du nouveau monde. Si les franchises et libertés reconnues au Pape avaient été, quelque jour, violées par l'Italie, les autres Etats signataires et garants auraient été officiellement qualifiés pour intervenir diplomatiquement, sur requête du Saint-Siège, et exiger de l'Italiel'accomplissement effectif des engagements contraciés. Système qui présente des analogies avec bon nombre de situations connues et consacrées par le droit international du monde contemporain.

Mais l'Italie considéra toujours cette combinaison comme plus onéreuse à son amour-propre national et comme moins acceptable pour elle que la reconnaissance au Pape d'un petit territoire iudépendant. Quant au Saint-Siège, il n'accorda jamais non plus à ce mode de solution un accueil très favorable, en raison de l'hostilité notoire du gouvernement italien à un tel régime, mais aussi par crainte que les garants ne devinssent parfois, à leur tour, d'indiscrets protecteurs, et, peut-être aussi, par attachement à la vieille conception du droit romain qui symbolise volontiers la réalité immatérielle du droit au moyen d'un signe sensible et corporel : iei, la possession traditionnelle d'un territoire indépendant.

La solution internationale ayant été ainsi écartée par les deux parties contractantes, il fallait, pour pouvoir conclure, en revenir à une solution territo-

riale.

Tel fut le dénouement survenu le 11 février 1929. Mais la solution territoriale, représentée par la Cité du Vatican, n'aurait-elle pas du avoir elle-même nne garantie internationale, par l'adhésion concomitante ou subséquente de plusieurs autres Puissances an traité du Latran?

Nul doute que la chose aurait parfaitement pu se concevoir, comme il est arrivé ailleurs en des cas analogues. Mais cette garantie n'avait absolument rien d'indispensable. De justes raisons pouvaient exister de n'y point recourir. D'un côté, l'Italie réclamait que parcille précaution, d'apparence méfiante à son égard, fut à jamais écartée. Elle s'y opposait pour le même motif de susceptibilité nationale qui la confluisait à rejeter péremptoirement le régime que nous avons désigué plus haut sous le vocable de « solution internationale ». D'antre part,

rien ne prouvait que les principales Puissances européennes fussent unanimement d'accord pour donner l'ur garantie expresse et pour ne pas la monnayer par telle ou telle exigence onéreuse à l'égard du Saint-Siège. Enfin, si l'occasion s'offrait malheureusement, un jour, de faire jouer cette garantie pour la sauvegarde des franchises de la Papauté, l'exemple tout récent de la Belgique au début de la grande guerre montre avec éclat que de telles garanties sont loin de posséder une efficacité toujours certaine. Sans méconnaître la valeur au moins relative d'une garantie internationale, pareille sauvegarde est de celles dont ou peut se passer sans trop grave dommage lorsque sa réalisation offre, comme dans le cas présent, une disticulté particulière.

En revanche, il ne faudrait pasconclure de l'absence

d'une garantie internationale à l'absence de valeur et de signification internationale d'un accord diplomatique comme le traité du Latran. Même dépourvu de la sécurité supplémentaire que pourrait procurer la garantie de tierces Puissances signataires, un traité diplomatique, dès lors qu'il est officiellement conclu entre deux Puissances souveraines, dès lors qu'il est notifié aux tierces Puissances, devient, comme nous l'avons déjà noté, un acte de portée internationale, placé sous la sauvegarde normale du Droit des Gens, un acte qui intéresse la communauté universelle du Droit des Gens. La loi des garantics était, il faut le répéter, un texte unilatéral, régi par le seul droit national du royaume d'Italie. La communauté des Puissances n'avait pas lieu d'en recevoir notification ossicielle, comme d'un document de caractère diplomatique et international. Au contraire, le traité du Latran, document de caractère diplomatique et international, a été l'objet, des avant sa signature, d'une première communication officielle du cardinal secrétaire d'Etat, en date du 7 février dernier, aux repré-sentants des Puissances étrangères, pour leur faire part de la conclusion toute prochaine des négociations diplomatiques. Depuis la signature, mais avant la ratification et l'entrée en vigueur, le corps diploma-tique accrédité auprès du Vatican a été reçu, le 9 mars, par le Pape Pie XI en audience collective et solennelle, pour féliciter le Souverain Pontife du règlement heureux de la Question romaine par le traité du La-

Il y aurait donc contresens énorme à confondre l'absence d'une garantie internationale, donnée expressément au traité du Latran par de tierces Puissances, avec l'absence du caractère international qui appartient à ce traité comme à tout autre accord diplomatique publiquement notifié. Rien de plus manifeste, au contraire, pour le traité du Latran, que sa qualité de solution bilatérale et diplomatique, régie par le droit international. C'est la plus décisive des différences de ce nonveau règlement avec l'ancienne loi italienne des garanties.

tran. Le remarquable discours prononcé en cette cir-

constance par le doyen du corps diplomatique, M. Charles Magalhaes de Azeredo, ambassadeur du

Brésil, ainsi que la réponse de Pie XI, soulignent d'une manière évidente ce caractère international du traité du Latran, comme reconnu et enregistré par la com-

munauté du Droit des Gens.

Ajoutons que le premier article du traité constitue un lien entre le traité lui-même et le Concerdat italien, signé pareillement le 11 février. L'Italie déclare reconnaître le catholicisme comme religion officielle de l'Etat: le caractère de nation catholique, que l'Italie revendique solennellement par le fait même, expliquera l'intime et confiante collaboration que le traité du Latran va prévoir entre le Saint-Siège et l'Italie pour l'exercice des prérogatives de la souveraincté pontificale, notamment pour l'appli-

cation des régles concernant ceux des domaines et organismes pontificaux qui demeureront situés en territoire italien. La communauté de certaines règles d'action entre les deux pouvoirs sera une chance de succès pour l'accomplissement des tàches communes qui réclameront un bon vouloir mutuel.

D'autre part, le sens de l'article 2 est de faire déclarer par l'Italie qu'elle reconnaît formellement le droit de souveraineté du Pape comme une prérogative qui résulte de la mission même du Pontificat romain. L'on ne pourra donc pas arguer du traité du Latran pour prétendre que le droit de souveraineté du Pape puisse être considéré comme une concession libre et gracieuse du royaume d'Italie, une création artificielle de l'Etat italien. Il s'agit au contraire de rendre hommage à un droit qui préexistait au royaume d'Italie lui-même et qui n'avait pas, depuis 1870, reçu encore de satisfaisantes garanties politiques dans les choses et dans les faits.

La base du contrat bilatéral est ainsi déterminée sans aucune équivoque.

VI. - L'enclave pontificale.

Les articles 3, 4, 5, 6 et 7 contiennent les dispositions relatives au territoire du nouvel Etat dont la souveraineté territoriale est reconnue au Pontife romain: la Cité du Vatican.

La basilique Saint-Pierre, le palais, les musées, la bibliothèque, les jardins et toutes les dépendances du Vatican, ainsi que la place Saint-Pierre et le périmètre où se trouvent la sacristie de Saint-Pierre, le palais du cardinal archiprêtre, l'hospice Sainte-Marthe et les édifices adjacents, constituent désormais une enclave indépendante, dont la superficie est d'environ quarante-quatre hectaies, et dont les frontières sont déterminées sur un plan annexé, qui fait partie intégrante du traité. Sur le nouvel Etat pontifical, le Pape possédera, non pas le simple droit de jouissance, que lui reconnaissait sur trois domaines la loi italienne des garanties, mais le double droit de pleine et entière propriété, de pleine et entière souveraineté. Une collaboration amiable est prévue, d'un commun accord, entre l'autorité pontificale et l'autorité italienne pour la police de la place Saint-Pierre, qui donne accès à la basilique et qui est normalement ouverte à la circulation d'un nombreux public arrivant du territoire italien. Tel est l'objet de l'article 3.

Dans l'article 4, on trouve une précision intéressante. La Cité du Vatican ne sera pas sujette à un protectorat ou à une suzeralneté qui limiterait sa prérogative d'Etat souverain. Elle différera donc, à cet égard, de plusieurs des enclaves indépendantes auxquelles on serait tenté de la comparer : Monaco, en France; Andorre, en Espagne; Saint-Marin, en Italie. L'Etat pontifical aurala plénitude du droit de souveraineté. Les collaborations et bons offices qu'il recevra, en certaines matières, de l'Etat italien s'exerceront en vertu d'une libre délégation du Saint-Siège lui-même, reconnue comme telle par le

royaume d'Italic.

L'article 5 prévoit l'évacuation et le dédommagement des occupants actuels du nouveau territoire pontifical. Evacuation et dédommagement à la charge de l'Etat italien, sauf pour les inmembles actuellement occupés par des institutions religienses, car le Saint-Siège se réserve d'aviser directement à leur cas particulier. Le territoire pontifical sera lil éré de toutes les servitudes en vigneur. Le Saint-Siège l'entourera d'un mur d'enceinte, là où n'existe pas déjà un mur de ce genre, à l'exception de la place Saint-Pierre, qui demeurera ouverte.

Viennent ensuite diverses dispositions d'ordre

matériel. La Caté du Vatienu sera pourvue, par les soins de l'Etat italien, d'une dotation adéquate d'eau pour sa consommation usuelle, et qui lui

appartiendra à titre de propriété.

Dans le délai d'un an à partir de la ratification du traité, le territoire pontifical sera pourvu, par le royaume d'Italie, d'une gare de chemin de fer, reliée au réscau de la péninsule. Il scra pourvu également d'un bureau de poste, de télégraphe et dé téléphone, selon une promesse non appliquée de la loi des garanties (article 12), ainsi que d'installations de radiotélégraphie et de radiotéléphonic, mesure que la loi des garanties n'aurait pu prévoir et qui apporte au Saint-Siège des facilités inédites pour la libre communication avec les pays étrangers, sans aucun intermédiaire de l'Italie. Enfin, des accords ultérieurs devront réglementer la circulation des véhicules terrestres de la Cité du Vatican en terre italienne et même des aéroplanes de la Cité du Vatican dans le ciel italien (article 6).

Les autorités italiennes interdiront, dans la zone voisine du territoire pontifical, la construction d'immeubles d'où la vue puisse plonger sur la Cité du Vaticau. Elles feront détruire les édifices déjà construits dont tel serait le cas. Elles interdiront aux avions italiens ou étrangers de survoler la Cité du Vatican. Elles se mettront préalablement d'accord avec le Saint-Siège pour toute mesure d'urbanisme exécutée en territoire italien, dans la partie conti-

guë à la Colonnade du Bernin (article 7).

Remarquons, à propos des articles 3, 4, 5, 6 et 7, que la Cité du Vatican possède un caractère particulier. Son territoire est d'une bien petite superficie pour un Etat. Mais, d'abord, le caractère d'indépendance et de souveraineté ne se mesure nullement à la superficie du territoire. En outre, l'enclave pontificale prend sa véritable importance du fait qu'elle garantit et symbolise la souveraineté du Saint-Siège, qui tire son origine, au regard du Droit des Gens, de titres spirituels, historiques, juridiques et sociaux bien autrement augustes qu'un lambeau de territoire. Enfin, la Cité du Vatican, mème comme territoire, possède une valeur d'art et d'histoire, une signification morale et religicuse sans aucune proportion avec son étendue matérielle.

VII. - L'état des personnes.

Les articles 8, 9, 10, et l'article 11 par complénuent, se rattachent aux problèmes regardant l'état des personnes dans le nouvel Etat pontifical.

L'article 8 répète, presque mot par mot, les articles premier et second de l'ancienne loi italienne des garanties. La personne du Pape est, selon le fortuulaire mouarchique, inviolable et saerée. Elle aura droit, sur le territoire italien, anx mêmes honneurs que la personne du Roi. Les mêmes pénalités légales seront applicables aux attentats, provocations à l'attentat, offenses et injures publiques eoutre la personne du Pape ou contre la personne du Roi.

L'article 9 contient un dispositif curieux et inédit, sur la catorenneté vaticane. On peut dire qu'il introduit certaines innovatious caractérisées dans les institutions aujourd'hui existantes du droit international public et privé, concernant l'état des personnes.

En esset, les personnes qui auront un domicile permanent et régulier dans la Cité du Vatiean pourront adopter, avec l'agrément du Saint-Siège, un nouveau statut national, comme sujets du l'ape, et non plus du gouvernement de leur pays d'origine. Acquise avec le domicile en territoire pontifical, la citoyenneté vaticane se perdra par l'abandon déssnitif du même domicile permanent, c'est-à-dire, en fait, par le retrait de l'emploi exercé dans les administrations de la Cité du Vatiean. Un changement temporaire de résidence ne ferait pas perdre, d'ailleurs, la qualité juridique de citoyen du Vatiean.

La principale difficulté que fait surgir le concept nouveau de cette nationalité temporaire et révocable ne touche pas à l'acquisition même de la citoyenneté vaticane, que l'on présume opérée dans les conditions légales où peut s'accomplir un changement de nationalité, Elle concerne plutôt le retour à une nationalité différente après l'abandon de la fonction et du domicile en territoire poutifical. Le particulier qui cesse d'être citoyen du Valican se trouve alors exposé aux inconvénients, risques et délais, ainsi qu'aux conditions et formalités plus ou moins oaereuses que comporte, nécessairement et partout, un changement de nationalité. L'éventualité ne scuble pratiquement admissible que pour le passage à la nationalité d'un Etat qui aura couclu, en vue de cette hypothèse, une convention amiable avec le Saint-Siège lui-même. Le eas étant alors expressément prévu, admis et réglé, on aura tranché le nœud gordien.

Tel est, d'ores et déjà, le cas de l'Etat italien, par le fait de l'article 9 du traité du Latran. Il décide que tout citoyen italien qui sera devenu citoyen du Vatican et qui aura ensuite perdu ou abaudouné, avec sa fonction et son domicile sur le territoire pontifical, la citoyenneté vaticane, retrouvera, s'il le désire, la nationalité italienne sur sa simple déclaration, sans ancune condition onéreuse, sans aucune

formalité compliquée.

L'article 9 prévoit encore une antre éventualité. Un citoyen du Vatican, d'origine italienne, se trouve en résideuce temporaire sur le territoire italien. Une situation juridique se présente pour lui dans une circonstance où la solution doit être donnée d'après le statut personnel du ressortissant étranger, et non pas d'après la règle locus regit actum. S'il existe, pour pareille situation juridique, des normes édictées par le Saint-Siège, le cas devra être réglé d'après les normes pontificales, puisqu'il s'agit d'un ressortissant de l'Etat pontifical. Mais, s'il n'existe pas, pour une telle hypothèse, de normes du Saint-Siège, la législation italienne sera applicable de plein droit.

Considérant ensuite le cas où le citoyen du Vatican ne scrait pas d'origine italienne, l'article 9 dispose que, dans l'hypothèse susdite, la loi applicable sera la loi du pays auquel le ressortissant appartenait par son origine. Cette règle paralt bien exiger, répétons-le, qu'une convention aura été conclue entre le Saint-Siège et le susdit pays d'origine, pour que tontes choses se passent selon le régime déjà prévu par accord entre le Saint-Siège et l'Italie, c'està-dire en consacrant une procédure qui déroge aux conditions ordinaires du droit international privé. Le pays d'origine se dessaisit de l'un de ses nationaux pour qu'il devienne citoyen du Vatican, Il accepte par avance de le reprendre sans formalités parmi ses nationaux quand ec particulier aura ecssé d'être citoyen du Vatican. Bien plus, le pays d'origine conserve un certain rapport spécial avec son ancien et futur ressortissant pendant la période même où celui-ci est devenu citoyen du Vatican, pnisque, hors de l'enceinte de la Cité du Vatican, et à défant de normes pontificales applicables en l'espèce, la loi du pays d'origine demeurera applicable au même ressortissant, lorsqu'on aura lieu de lui appliquer son statut personnel. Visiblement, l'adoption de la citoyenneté vaticane n'est réalisable, avec de telles particularités et de telles conséquences

que pour les ressortissants de pays qui aaront, comme le royaume d'Italie, formellement accepté l'application à certains de leurs nationaux d'un

système juridique aussi exceptionnel.

D'ailleurs, il semble bien que la citoyenneté vaticane ne sera postulée que par un petit nombre de personnes et octroyée à un plus petit nombre encore, pour l'assimation du principe d'une population et d'une nationalité spéciales à la Cité du Vatican. Selon toute vraisemblance, la plupart des dignitaires et fonctionnaires du service pontisical, même à l'intérieur de la Cité du Vatican, conserveront leur nationalité d'origine, avec le statut personnel qui en résulte. Les avantages et immunités, à l'égard de l'Etat italien, seront, en fait, à peu près les mêmes, en raison des sauvegardes précieuses qui sont stipulées, pour cette catégorie de personnes, dans l'article 10.

En esset, d'après l'article 10, les dignitaires de la Cour pontisicale, inscrits par le Saint-Siège sur un premier tableau ossiciel, et les sonctionnaires subalternes des administrations pontisicales, inscrits par le Saint-Siège sur un autre tableau ossiciel, annuellement renonvelable, — il s'agit de dignitaires et sonctionnaires qui ne posséderont pas la citoyen neté vaticane, — seront, dans le royaume d'Italie, exempts du service militaire, du jury et de toutes prestations personnelles, en même temps qu'ils bénésicieront, pour leur quote-part, des immunités résultant, plus loin, des articles 13, 14, 15, 16, 17.

De plus, conformément à l'article 10 de l'ancienne loi italienne des garanties, dont l'article 10 du traité reprend ici le dispositif, l'Etat italien reconnaît l'immunité complète des fonctionnaires ecclésiastiques qui participeront, sur le territoire italien, à l'exécution des décrets du Saint-Siège. Quant aux dignitaires et fonctionnaires pontificaux, ayant un office ecclésiastique à Rome, ils jouiront, comme tels, sur le territoire italien, de toutes les mêmes garanties personnelles que les citoyens eux-mêmes du royaume.

Cet ensemble de franchises permettra de limiter à un nombre très restreint de personnes le statut de la citoyenneté vaticane, juridiquement plus com-

plexe et d'une application plus difficile.

Enfin, l'article 11 décide que les organisations centrales de l'Eglise catholique, c'est-à-dire tous les services de la Cour et des congrégations, commissions et administrations pontificales, seront exemptes de toute ingérence de l'Etat italien. Elles pourront acquérir des immeubles dans les mêmes conditions où peuvent en acquérir les associations et iastitutions qui possè lent capacité juridique d'après la loi italienne. Elles seront exemptes de toute menace éventuelle de saisie immobilière. Ces différentes sauvegardes, touchant aux institutions, viennent compléter les garanties relatives à l'état des personnes.

VIII. - La représentation diplomatique

L'article 12 du traité du Latran concerne les relations diplomatiques da Saint-Siège avec les Puissances étrangères, il reprend et, sur des points i uportants, il perfectionne le dispositif de l'ancienne loi italienne des giranties, en ses articles 11 et 12.

An Saint-Siège est reconnu par le royaume d'Italie le droit actif et passif de légation. Les agents diplomatiques accrédités auprès du Pontife romain jouiront, en Italie, de toutes les prérogatives consacrées par le Droit des Gens pour le personnel diplomatique, même s'ils ont leur résidence habituelle, non pas dans la Cité même du Vatican, mais sur le territoire italiea. Une situation analogue existait naguère pour les représentants des Puissances auprès du Monténégro, qui avaient communément leur résidence, non pas à Cettigné, ou ailleurs en territoire monténégrin, mais sur la côte de l'Adriatique, en territoire austro-hongrois, et cependant avec toutes les immunités résultant de leur mission diplomatique, bien que l'Etat sur le domaine duquel ils habitaient ne fût pas le même que celui auprès duquel ils étaient accrédités. Les agents diplomatiques en mission auprès du Saint-Siège jouiront pareillement de toutes leurs immunités diplomatiques en territoire italien, même s'ils représentent un Etat qui n'entretiendrait pas de relations officielles, ou qui les aurait rompues, avec le royaume d'Italie.

« Toujours et en tout cas », l'Italie reconnaîtra la pleine liberté de la correspondance du Saint-Siège avec tous les Etats, y compris les belligérants, fussent ils en guerre avec l'Italie elle-même (car tel est le sens exact du texte), ainsi que le libre accès des évêques de tout l'univers auprès du Pape. Cette prévision expresse du cas des Etats en rupture de relations et même en guerre avec l'Italie est une des nouveautés les plus intéressantes du traité du Latran.

Le roi d'Italie accréditera un ambassadeur auprès du Souverain Pontife. Le Souverain Pontife accréditera auprès du roi d'Italie un nonce apostolique, qui sera, de droit, le doyen du corps diplomatique, selon la coutume internationale, consacrée par l'Acte sinal du Congrès de Vienne (9 juiu 1815), article 118, paragraphe 17, alinéa 4.

Plus loin, l'article 19 parlera des franchises de circulation en Italie avec le passeport du Saint-Siège ou avec le passeport étranger, visé par les agents

diplomatiques du Saint-Siège.

L'article 12 stipule la franchise des courriers diplomatiques du Pape, pour tous les Etats, même en temps de guerre, selon les règles du droit international consacrant les droits d'un Etat non belligérant.

IX. — Les domaines pontificaux hors de la Cité du Vatican.

L'Italie reconnaît au Saint-Siège, non plus droit de souveraineté, comme lor-qu'il s'agissait de la Cité du Vatican, mass droit de pleine et entière propriété sur les diverses basiliques romaines, avec les palais et autres constructions qui en dépendent: Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Paul-hors-les-Murs, ainsi que le bâtiment contigu à Saint-Calixte, près Sainte-Marie-du-Transtévère. L'Etat italien remettra au trésor poutifical le capital correspondant à la valeur des allocations consacrées annuellement par le budget de l'Instruction publique pour l'entretien ou la réfection de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs et des édifices annexes (article 13).

C'est également un droit de pleine et cutière propriété que l'Italie reconnaît au Saint-Siège sur le palais et le domaine de Castel-Gandolfo, complété lui-même pur la villa Barberini et son vaste domaine, et sur tout le groupe d'immeubles situés an nord du Janicule, face au Vatican, selon le plan joint au traité, immeubles appartenant à la Congrégation de la Propagande et à divers Instituts celéslastiques ou religieux. La propriété de tous les terraius compris à l'intérieur de la superficie prévue sera transférée, par les soins de l'Etat italien, aux établissements pontificanx établis sur ce versant du Janicule. Ils formeront un ensemble homogène, sans aucune euclave. De même encore, l'Italie trans-

ferera au Saint-Siège la propriété des édifices attenant à la basilique des Douze Apôtres et des églises Saint-André della Valle et Saint-Charles in Cati-

nari (art. 14).

Les innuunités accordées par le droit international aux immeubles des ambassades et légations étrangères sont reconnues par l'Italie à tous les édilices énumérés dans les précédents articles 13 et 14, ainsi qu'à tons les autres numeubles, situés hors de la Cité du Vatican et qui abriteut l'un ou l'autre des services de l'administration pontilicale. Les autorités publiques du royaume, la police italienne, n'auront donc jamais le droit d'y pénétrer, sauf sur l'appel ou du plein consentement des occupants cux-mêmes. L'article 15 énumère, parmi les édi-fices qui jouiront ainsi de l'immunité diplomatique: le palais de la Daterie, le palais de la Chancellerie, le palais de la Propagande (place d'Espagne), le palais de la Congrégation pour l'Eglise orientale (place Scassovalli), le palais du Vicariat de Rome. Le même privilège appartiendra, dans l'avenir, à tous les autres immeubles où le Saint-Siège installerait quelqu'un des services de la Curie pontificale. Enlin, l'immunité diplomatique couvrira pareillement toute église du territoire italien où le Pape viendrait prendre part à une cérémonie, portes closes. L'immunité durerait, pour cet édifice du culte, aussi longtemps que la présence même du Souverain Pontife (article 15).

Quant à l'inmunité fiscale, elle consiste, pour ses bénéficiaires, dans l'exemption de tous impôts, ordinaires ou extraordinaires, nationaux, provinciaux ou communaux, ainsi que de toute expropriation éventuelle pour cause d'utilité publique. L'article 16 garantit l'immunité fiscale à tous les édifices auxquels les articles 13, 14 et 15 reconnaissaient déjà l'immunité diplomatique. Pnis il la garantit parcillement à divers autres établissements pontificaux : Université grégorienne, Institut biblique, Institut oriental, Institut archéologique, Séminaire lombard, les deux palais de Saint-Apollinaire, la maison des Saints-Jean-et-Paul (Exercices spirituels

pour le clergé).

Dans les immeubles prévus par les articles 13, 14, 15 et 16, l'Italie reconnait au Saint-Siège pleine liberté d'accomplir tous arrangements qu'il estimera convenables, sans besoin d'aucun consentement des diverses autorités italiennes. Le gouvernement royal affirme sa confiance dans les « nobles traditions artistiques dont s'honore l'Eglise catholique »

(article 16).

Tous les dignitaires et tous les employés subalternes de chacune des administrations pontificales et des organisations gérées directement par le Saint-Siège en territoire italien, dans Rome et hors de Rome, bénéficieront d'une exemption complète de toutes taxes, de tous impôts qui seraient prèlevés par le royaume d'Italie sur les salaires réguliers ou sur les rétributions ne correspondant pas à une fonction stable et permanente. Disposition qui sera calculée depuis le 1^{er} janvier 1929, et qui complétera fort utilement les franchises et immunités reconnues ainsi par le traité aux domaines pontificaux et aux administrations pontilicales hors de la Cité même du Vatican (article 17).

X. - Relations, communications, transit.

Les musées, collections, bibliothèques, trésors d'art et de seience, contenus dans la Cité du Vatican et dans le palais du Latran demeureront accessibles au public, pour visite, et aux travailleurs intellectuels, pour études. Pleine liberté appartiendra au Saint-Siège de réglementer l'entrée des visiteurs et des travailleurs (article 18).

Aucune formalité ne scra exigible, sur territoire italien, de la part de l'Etat italien, pour les dignitaires ecclésiastiques, ainsi que pour les agents diplomatiques et envoyés du Saint-Siège ou des Puissances étrangères, qui traversent l'Italie, se rendant de leur pays d'origine à la Cité du Vatican, ou de la Cité du Vatican à toute autre destination. Il suffira que ces personnages, s'ils viennent de la Cité du Vatican, soient porteurs d'un passeport pontifical en règle, et que, s'ils vont à la Cité du Vatican, ils possèdent un passeport de leur pays d'origine, avec visa des représentants pontificaux (article 19).

Pleine exemption des droits de douanes et octrois est reconnue en Italie, à toutes marchandises venant de l'extérienr, par terre ou par mer, et destinées à la Cité du Vatican ou aux Instituts et Offices du Saint-Siège désignés par les articles 13, 14, 15, 16, 17. L'immunité du transit des marchandises complète le droit de lib e circulation des personnes

(article 20).

Tous les cardinaux auront droit, en Italie, aux honneurs que la loi et la coutume réservent aux princes du sang royal. Les cardinaux résidant à Rome, même au dehors de la Cité du Vatican, seront considérés par l'Etat italien comme possédant la citoyenneté vaticane, avec toutes les sauvegardes

qui en résultent.

Entière liberté de circulation et de déplacement est garantie aux cardinaux, spécialement à l'occasion des Conclaves. Une protection particulière sera exercée par l'Etat italien autour de la Cité du Vatican pour garantir la sécurité et la tranquillité des Conclaves. Les mêmes sauvegardes seront applicables si le Conclave vient à se réunir hors des frontières de la Cité du Vatican.

Toutes les garanties procurées aux cardinaux en vue du Conclave devront être pareillement procurées aux évêques du monde entier, lorsque se tiendra, sous la présidence du Pape ou de ses

légats, un Concile œcuménique.

Les articles 6 et 7 de la loi italienne des garanties prévoyaient déjà la franchise des Conclaves et Conciles. Le traité du Latran contient les mêmes sauvegardes, mais, comme toujours, en termes plus explicites et plus accentués (article 21).

XI. — Répression pénale.

L'exercice de la justice répressive contre les délits et les crimes constitue l'un des attributs normaux de la souveraineté. Si donc des délits on des crimes venaient à se commettre dans l'enceinte de la Cité du Vatican, le Saint-Siège aurait, comme Puissance temporelle, le droit et le devoir d'en procurer la juste répression. Mais il s'agit ici de délits et de crimes appartenant, de leur nature, à la compétence habituelle des juridictions séculières, et non pas à celle des tribunaux ceclésiastiques. Moralement parlant, et dans l'état présent des mœurs et des idées, il serait difficile à la l'apauté d'exercer anjourd'hui par elle-même la répression judiciaire et penale en matière de crimes et délits de droit commun. Le traité du Latran prévoit donc ici une délégation conférée par le Saint-Siège, pour l'excrcice de cette prérogative, à une autre l'uissance, que des conditions particulières de voisinage immédiat et de collaboration quotidienne avec le gouvernement pontifical mettent en mesure de s'acquitter aisement d'une pareille tache et de recevoir utilement pareille investiture.

Lorsqu'un crime ou un délit aura été commis dans

la Cité du Vatican, et lorsque le coupable aura été appréhendé sur le territoire pontifical, le même coupable sera livré par les autorités pontificales aux autorités ltaliennes, pour que celles-ci le fassent juger par les tribunaux italiens, selon les lois italiennes, en vertu d'une délégation régulière, que le Pape pourra conférer une fois pour toutes, ou bien renouveler expressément pour chaque cas particulier. Lorsque le coupable aura été appréhendé sur le territoire italien, aucune délégation, générale ou particulière, du Saint-Siège ne sera plus nécessaire pour qu'il soit jugé par les tribunaux italiens et selon les lois italiennes.

Les autorités pontificales livreront, d'autre part, aux autorités italiennes les individus qui, étant poursuivis dans le royaume d'Italle pour crimes ou délits, auront cherché refuge sur le territoire pontifical. L'extradition est formellement promise et garantie. La même procédure s'appliquera aux domaines pontificaux, hors de la Cité du Vatican, et auxquels l'article 15 reconnaît l'immunité diplomatique. Lorsqu'une personne prévenue de crimes ou délits dans le royaume d'Italie aura cherché refuge dans l'un des immeubles ou domaines ainsi désignés, les autorités pontificales devront livrer le fugitif aux autorités italiennes, ou bien, si elles le préfèrent (par exemple, faute de disposer de suffisantes forces de police), elles pourront elles-mêmes convier les autorités italiennes à opérer l'arrestation dans l'enceinte de la propriété pontificale. Les préposés de chaque immenble seront libres de choisir l'une ou l'autre méthode selon les circonstances (article 21).

Quand des arrêts auront été rendus par les tribunaux de la Cité du Vatican, sur les matières dont ces mêmes tribunaux ont à connaître, l'application du jugement s'opérera sur le territoire italien dans les conditions mêmes où, d'après le droit international, devrait être suivie d'effet en Italie une sentence analogue de tout autre tribunal étranger.

S'il s'agit de personnes eccléslastiques ou religieuses frappées de condamnations ecclésiastiques, en des matières spirituelles ou disciplinaires, et lorsque la condamnation aura été notifiée aux autorités civiles du royaume d'Italie par les autorités ecclésiastiques qualifiées, les mesures édictées auront, sans autre formalité, leur pleine efficacité juridique sur le territolre Italien (article 22).

XII. - Les affaires internationales.

Le Salnt-Siège, souverain de la Cité du Vatican, déclare qu'il veut s'abstenir perpétuellement de toute participation aux compétitions politiques et temporelles qui pourront surgir entre les Puissances, aux diverses combinaisons et démarches de la politique internationale, ainsi qu'aux réunions et assemblées internationales, ayant pour objet de délibérer sur de tels problèmes. La Papauté entend rester fidèle à sa haute mission spirituelle, à sa magistrature supranationale, étrangère et supérieure à toutes les préoccupations et rivalités des Etats temporels.

Deux exceptions motivées sont prévues, en des termes qui, d'ailleurs, confirment expressément la règle.

Le Papepourra intervenir dans un conssit international lorsquetoutes les Puissances en litige se trouveront d'accord pour saire appel à sa misslon de palx. Tel sur le cas, sous Léon XIII, de l'Allemagne et de l'Espagne pour la médiation de 1885 dans l'assaire des archipels Carolines et Palaos. Tel sur le cas, sous Pie X, du Brésil, de la Bolivie et du Pérou, pour l'arbitrage de 1905-1909, concernant les ressortissants péruviens et boliviens du territoire brésilien de l'Acre. Tel scrait encore le cas, par exemple, du

Conseil de la Société des Nations, s'il adressait, par vote unanime, une requête officielle au Souverain Pontife pour obtenir son concours moral ou effectif dans une affaire internationale où l'action de la Papauté aurait chance de favoriser particulièrement l'œuvre commune de pacification des peuples ou de porter remède aux détresses publiques. Autant une candidature pontificale pour figurer un jour parmi les membres de la Société des Nations est exclue par l'article 24 du traité du Latran, comme elle était contraire aux intentions déjà connues de Pie XI, autant une collaboration occasionnelle du Saint-Siège avec la Société des Nations, sur invitation unanime du Conseil (ou de l'Assemblée), serait conforme au susdit article 24, conforme auxintentions pontificales et conforme au bien et aux plus nobles intérêts de la communauté universelle des nations.

D'autre part, le Saint-Siège réserve sa pleine et entière liberté d'action, non plus quand il s'agira pour lui d'intervenir dans les litiges politiques et diplomatiques, mais quandlui-méme jugera opportun d'exercer son ministère moral, spirituel, pastoral, à propos des cas de conscience ou des prollèmes religieux que pourraient soulever les litiges internationaux. Ici, la Papauté n'a besoln, pour agir, de la permission de personne en ce monde, et ne prend d'engagement restrictif envers aucune Puissance.

Mais, au point de vue des combinaisons diplomatiques, ce qui importe au royaume d'Italie est que le Saint-Siège s'interdise absolument d'entrer dans aucun système d'alliances, de participer à aucune réunion internationale qui pourrait se former contre l'Etat italien ou adopter des décisions opposées aux intérêts politiques de l'Etat italien. Aucun motif valable n'existera done de prétendre que le Pape se soit placé parmiles adversaires politiques du royaume d'Italie, se soit allié ou associé à ses ennemis politiques, se soit mis en état d'hostilité contre lui. Le royaume d'Italie n'aura done jamais un motif valable de porter une atteinte quelconque au territoire pontifical. « La Cité du Vatican sera toujours et en tont cas considérée comme un territoire neutre et inviolable, » Elle est donc couverte, d'une manière certaine et absolue, par les sauvegardes authentiques du Droit des Gens (article 24).

XIII. - Le règlement financier.

La liquidation des créances du Saint-Siège à l'égard de l'Italie est prévue par l'article 25 du traité du Latran et réglée par une convention financière qui fait partie intégrante du traité et cu constitue la quatrième annexe,

Les créances pontificales avaient pour origine les spoliations de propriétés mobilières et immobilières que la Papauté avait subies de la part de l'Etat itallen, entre 1860 et 1870. De plus, la loi des garanties assurait au trésor pontifical un versement annuel de trois millions deux cent vingt-cinq mille lires italiennes, qui, à la date du 13 mai 1871, étalent évaluces en or. Le Saint-Siège avait refusé de rien percevoir aussi longtemps que la Question romaine n'aurait pas elle-même été réglée conformément au droit; mais cinquante-huit annuités se trouvaient ainsi constituer une dette italienne à l'égard de la Papauté. Jusqu'où monterait la valeur si l'on capltalisait les cinquante-huit annuités, à intérêts composés, avec évaluation en or? Les sinances italiennes d'après-guerre auraient difficilement pu s'accommoder d'un tel surcroît inopiné de dettes liquides et exigibles venant s'ajouter à tant d'obligations déjà trop onéreuses. Le royaume d'Italie se montra disponé à verser au trésor pontifical une indemnité sérieuse, qui anrait pour contre partie une déclaration du Saint-Siège pour proclamer à jamais éteinte la dette italienne envers les Pontifes de Rome. Toutefois, l'Italie espérait que Pie XI se montrerait miséricordieux dans la fixation du chiffre de l'indemnité. Cet espoir ne fut pas déçu, car Pie XI se contenta d'une évaluation très rèduite et exigea seulement que l'Italie reconnût, en termes explicites, que l'indemnîté prèvue par la convention financière était de beaucoup inférieure aux dommages matériels subis par la Papautè entre 1860 et 1870, et de beaucoup inférieure aux engagements contenus dans la loi italienne elle-même du 13 mai 1871.

Au moment de l'êchange des ratifications du traité, l'Italie versera au Saint-Siège une somme de sept cent cinquante millions de lires italiennes, et lui remettra pareillement des titres de rentes italiennes consolidées, à cinq pour cent, au porteur, pour la valeur nominale d'un milliard de rentes italiennes.

Le royaume d'Italie s'engage, envers le Pape, à lui verser, au temps prèvu, cette indemnité financière. Le Pape s'engage, envers l'Italie, à recevoir la même indomnité comme réglant définitivement les rapports financiers du Saint-Siège et du royaume d'Italie, tels qu'ils résultaient des événements de 1860 1870. Bref, ce sera l'entière liquidation des créances pontificales et l'abandon total des revendications correspondantes de la part de la Papautè.

XIV. - Dispositions finales.

Par l'article 26 du traité, le Souverain Pontife déclare que les accords du 11 février lui procurent toutes les garanties d'indépendance et de liberté dont il a besoin pour l'exercice de son gouvernement spirituel sur le diocèse de Rome, les diocèses d'Italie, les diocèses de tont l'univers, bref, pour l'accomplissement normal du ministère œcumenique de la Papauté souveraine. En conséquence, Pie XI proclame que la Question romaine est définitivement et irrévocablement résolue, qu'elle est désornais éliminée de toutes les controverses spirituelles et temporelles, nationales et internationales.

Le Pape reconnait le royaume d'Italie sous la dynastie de la Maison de Savoie, avec Rome pour capi-

tale de l'Etat italien.

Le royaume d'Italie reconnaît l'Etut de la Cité du Vatican sous la souveraineté du Souverain Pontife.

Est abrogée toute disposition contraire au présent traité, notamment la loi italienne des garanties, du 13 mai 1871.

L'article 27 dècide eusin que le traité entrera en vigueur au moment même de l'échange des actes de ratification. La ratification par le Pape et la ratification par le Roi devront s'accomplir dans un délai qui ne dépassera pas quatre mois, à partir de la signature. La signature ayant en lien, de fait, le 11 février, l'échéance est doncsixée au 11 juin, comme date extrême pour l'entrèe en vigueur ou pour la

caducité du document.

Rappelous ici les trois différences essentielles entre la situation définie par le traité du Latran et la situation précèdenument crèée par la loi des garanties.

Une solution bilatérale est substituée à une solu-

tion unilatérale.

Une solution à base territoriale est substituée à une solution purement législative et juridique.

Une solution régie par le droit international est substituée à une solution régie par le seul droit national italien.

Du point de vue qui les préoccupe respectivement, la Papauté souveraine et le royaume d'Italic ont trouvé moyen de régler un litige douloureux par un accommodement mancé, qui nous paralt offrir à l'uuc et l'autre parties contractantes un maximum d'avantages et un minimum d'inconvépients. Il n'y aura ca, le 11 février, ni vainqueur, ni vaincu, ni dupeur, ni dupè. Mais, de part et d'autre, it y aura eu acte de sagesse politique, souci loyal du juste et du possible, hommage rendu au droit.

Après comme avant le traité du Latran, la souveraineté pontificale consiste essentiellement dans la condition juridique en vertu de laquelle le Pape n'est subordonné à aucane Puissance temporelle es et rouve officiellement habilité à traiter d'égal à ègal, sur le terrain du Droit des Gens, avec tous les Elats et tous les gouvernements de l'univers.

Mais cette condition d'indépendance ou de souveraincté rèclame une garantie objective de droit

public.

La garantie proposée par la loi italienne du 13 mai 1871 n'était ni suffisante ni recevable.

La garantie contenue dans le traité du Latran, avec le petit royaume indépendant qu'est la Cité du Vatican, procure à la Papauté les satisfactions et sauvegardes nécessaires.

La Question romaine est résolue parce que la souveraineté des Papes a reçu, par pacte bilatèral et international, une garantie objective de droit public.

XV. - La Controverse touchant la ratification,

La Chambre des dèputés d'Italie adopta, le 14 mai, par un vote moralement unanime, chacun des textes législatifs soumis à ses délibérations. C'està la séance de la veille, le 13 mai, que M. Mussolini aveit prononcé, durant trois heures d'horloge, le grand d scours où il semblait avoir pris à tâche derassembler le plus grand nombre possible de déclarations inquiétantes pour les consciences catholiques, ainsi que de paroles désobligeantes ou offensantes pour la l'apauté elle-même.

Au premier abord, on demeure stupéfait d'une aberration aussi monumentale qui faisait perdie brusquement à M. Mussolini le bénéfice moral et psychologique de l'enthousiaste gratitude des milieux catholiques, en Italie et hors d'Italie, en même temps qu'elle pouvait mettre en grave péril la mutuelle ratification des Accords. Le Pape Pie XI ne rèagirait-il pas d'une manière qui conduirait à une nouvelle rupture entre le Vatican et le Quirinal? L'œuvre de pacification u'échouerait-elle pas au moment même où les dernières formalités du double Accord allaient s'accomplir à la satisfaction génèrale?

Pour comprendre ce qui est arrivé, il faut rappeler que le dispositif du Concordat italien avait èté considéré comme un attentat sacrilège contre chacun des dogmes du la cisune par tous les survivants de l'anticlèricalisme italien, dans les frontières et hors des frontières du royaume. L'ancien premier ministre Nitti, par exemple, avait colporté dans la presse française du Cartel des gauches, contre M. Mussolini, le reproche d'avoir sacrifié et humilié les droits essentiels du pouvoir séculier. Dans le personnel politique lui-même de l'Italie nouvelle, qui contient des héritiers de la tradition libèrale et de la tradition garibaldienne, ralliès au Pascisme, le dictateur a discernè des inquiètudes et des murmures analogues.

Le souci manifeste, qui inspira le discours du 13 mai, fut de ruiner cette objection dans l'esprit du public italien, de désarmer aussi les suspicions des financiers protestants et juifs d'Amèrique, et de dèmontrer que les Accords du Latran, loin d'humilier, en Italic, la puissance séculière, constituent pour elle un triomphe sans précédent. Le dictateur mena sa discussion avec une outrance, avec une dè-

sinvolture, où apparaissent les fâcheuses lacunes de son éducation première.

C'est à propos du Concordat que M. Mussolinifit entendre les paroles les plus malsonnantes sur les origines historiques du catholicisme et sur l'interprétation tendancieuse des textes législatifs concernant les prérogatives de l'Etat dans les dissérentes matières où la loi de l'Etat rencontre la loi ecclésiastique. A propos de la cité du Vatican, le dictateur italien ne contesta pas la pleine indépendance politique de la Papauté souveraine, mais il affecta, pour complaire à son auditoire nationaliste, de sousestimer l'importance des résultats obtenus par le Saint-Siège et de présenter le dénouement actuel de la Question romaine comme l'exact accomplissement du programme de Cavour et des autres artisans de l'unité italienne, si longtemps en lutte ouverte avec la Puissance pontificale. Louant le Pape régnant de son esprit de conciliation, M. Mussolini sit acclamer Pie XI comme un grand patriote italien. Artifice non dépourvu d'habileté pour dissimuler l'importance des concessions essentielles que l'Etat italien lui-inême avait eu le grand mérite d'accorder aux justes revendications de la Papauté.

Le 14 mai, c'est-à-dire le jour même du vote de la Chambre, Pie XI recevait en audience les élèves et anciens élèves du collège des Jésuites de Mondragone. Dans son allocution, immédiatement rendue publique, le Souverain Pontife rectifia les assertions formulées par M. Mussolini sur le droit souverain de l'Etat en matière d'instruction de la jeunesse et sur l'esprit de conquête dans l'éducation du patriotisme. Le droit de l'Eglise, le droit de la famille, l'esprit de justice et de charité chrétiennes furent affirmés à l'encontre de l'idolâtrie césarieune du culte de l'Etat.

Quant à la discussion sénatoriale, elle remplit les séances des 23, 24 et 25 mai. L'échange de vues présenta une curieuse variété. M. Benedetto Croce critiqua et combattit à découvert tout le système des Accords du Latran. Le marquis Crispolti et le comte Soderini approuvèrent le réglement de la Question romaine et les stipulations du Concordat au nom des thèses doctrinales du catholicisme. D'anciens libéraux, tels que M. Scialoja et M. Bevione, se prononcèrent pour la ratification, mais en interprétant la législation concordataire dans le sens le plus favorableaux prétentions du pouvoir séculier. M. Bevione donna même à entendre que, si le traité politique avec le Saint-Siège, touchant la Cité vaticane, avait un caractère définitif et perpétuel, le Concordat pouvait être considéré comme révocable au gré des évolutions futures de la politique italienne. Enfin, M. Mussolini développa sommairement, le 25 mai, devant le Sénat, des conceptions analogues à celles que, le 13 mai, il avait proposées avec plus d'am-pleur devant la Chambre. Toutefois, l'accent était devenu moins provocateur. Certaines théories chères à l'orateur avaient été quelque peu atténuées. La grave erreur commise, dans ic premier discours, sur les origines de l'Eglise était corrigée avec une bonne volonté manifeste, mais non pas sans inexactitude ni sans gaucherie. Du point de vue politique, le second discours du dictateur ne démentait ricu des prétentions abusives et fàcheuses du premier. Chez les catholiques, le malaise subsistait. L'on se demandait avec angoisse si l'échange des ratifications n'allait pas s'accomplir dans une atmosphère d'équivoque, avec ungrave malentendu sur la signification même des Accords qui avait été conclus.

Au Schat, l'ordre du jour de confiance, approuvant la paix avec le Vatican, réunit 316 voix contre 6. Les ratifications furent autorisées légalement par 293 voix contre 10. La loi sur les effets civils du ma-

riage religieux fut adoptée par 276 voix contre 17, et la loi sur le patrimoine cultuel, par 280 voix contre 13. Deux princes du sang avaient suivi toutes les délibérations sénatoriales et pris part à tous les scrut ns: le jeune duc des Pouilles, fils du duc d'Aoste, et le jeune duc de Pistoie, fils du duc de Gênes. Le vote contraire d'une petite minorité anticléricale augmentait l'importance du vote favorable de l'immeuse majorité du Sénat.

La ratification des Accords et la sanction des lois qui les appliquaient furent signées par le roi Victor-Emmanuel, en date du 27 mai. La promulgation dans la Gazette officielle du royaume d'Italie eut lieu le 5 juin, avec cette clause que les textes entreraient en vigueur aussitôt que l'échange des ratifications, pour les Accords du Latran, aurait été accompli entre les plénipotentiaires des deux

hautes parties contractantes.

Le soir du même jour, 5 juin, l'Osservatore Romano publiait une lettre officielle, datée du 30 mai, jeudi de la Fête-Dieu, qui occupait plus de quatre colonnes du journal et qui était adressée par le Souverain Pontife au cardinal secrétaire d'État, Cétait la réponse authentique de Pie XI aux assertions fâcheuses des deux discours parlementaires de M. Mussolini. Le dictateur en avait eu communication officieuse dès le 31 mai. Avant l'échange des ratifications, le Saint-Père voulait que sa pensée, touchant les questions scabreuses et litigieuses, fût connue de tous avec une entière clarté. Si le dictateur consentait néanmoins à l'échange des ratifications. nul ne pourrait plus prétendre que Pie XI aurait volontairement laissé planer un malentendu sur la signification exacte qu'il attribuait à un acte de pareille importance.

Après avoir manifesté sa ferme intention de poursuivre jusqu'au bout l'œuvre de concorde et de pacification, le Souverain Pontife exprime l'émotion douloureuse que lui causent certains contrastes visibles à tous les yeux, entre les attitudes troublantes d'aujourd'hui et les louables et excellentes démarches de la période précèdente. Pie XI remercie le chef du gonvernement des paroles de courtoisie prononcées par lui à l'égard du Pape régnant et accueillies par l'assemblée avec une sympathie chaleureuse: mais le Souverain Pontife n'est vraiment sensible qu'aux hommages qui s'adressent à la divine institution elle-même à laquelle il est préposé comme pasteur suprême par la Providence du

Seigneur.

Le passage du premier discours ministériel qui concernait les origines du christianisme et le rôle de la ville des Césars dans la perpétuité et l'universalité de l'Eglise contient des expressions hérétiques et pires qu'hérétiques sur l'essence même du christianisme et du catholicisme. A vrai dire, dans un second discours, on a voulu corriger ces paroles déplorables, mais non pas avec plein succès, car on a paru recourir à la distinction moderniste entre affirmation historique et affirmation doctrinale, dont l'une pourrait être exacte et l'autre sausse, à propos d'une matière identique. Il aurait, d'ailleurs, suffi de reproduire certains textes fameux de deux grands Italiens, saint Léon le Grand et Dante, pour marquer, sans crainte d'erreur théologique, l'incontestable réalité du dessein providentiel qui a fixé dans Rome, capitale d'un Empire immense, le siège de la primauté universelle et perpétuelle de saint Pierre et de ses successeurs.

Le chef du gouvernement a exhumé avec éloge un certain nombre de souvenirs de l'histoire italienne qui, loin de pouvoir être proposés en modèles, sont un sujet de douleur pour le Saint-Siège et les catholiques. En outre, on a eu tort de présenter le Cencordat comme mettant en présence uniquement l'Etat italien et la collectivité des catholiques qui résident sur le sol de l'Italie. Le Concordat est conclu entre le royaume d'Italicet le Saint-Siège a postolique: ce ne sont pas deux États, mais ce sont très certuinement deux Souverainetes, au sens total du mot, c'est-à-dire pleinement parfaites, chacune en son ordre. Une superexcellence appartient même à l'Eglise, en raison de la dignité suprême de la fin spirituelle qui lui est assignée. D'autre part, il est Peu correct de dire que le l'ontife romain représente la souveraineté de l'Eglisc dans le domaine spirituel. Pour parler exactement, il ne représente pas cette souveraineté; il la personnifie et il l'exerce en vertu, directement, d'un mandat divin. C'est le Pape qui, dans le Concordat italien, a traité, par voie de négociations amiables, avec la suprême autorité temporelle de l'Etat.

On doit tenir pour désobligeantes et offensantes, à l'égard de l'Eglise, les déclarations réitérées qui concernent les sauvegardes du pouvoir séculier contre les empiétements du pouvoir spirituel, comme si l'Eglise avait jamais demandé à l'Etat la renonciation à un droit ou à une autorité qui appartint

graiment à celui-ci.

Le Pape ne critique pas le statut légal des cultes dissidents, pourvu que les prérogatives concordataires de l'Eglise catholique demeurent intactes. Il demeure donc entendu que la religion catholique, ct elle seule, est, suivant la Constitution et les traités, la religion de l'Etat, avec les conséquences logiques et juridiques d'une telle situation de droit constitionnel, notamment l'interdiction de la propagande

contre les croyances catholiques.

Le dictateur italien ayant affirmé, sans les distinctions nécessaires, les maximes classiques du libéralisme en matière de liberté absolue des consciences et de liberté absolue de discussion, Pie XI déclare réprouver la thèse du libéralisme doctrinal, déjà condamnée si clairement par Grégoire XVI et Pie IX, par Léon XIII et Pie X. Il affirme que, dans un Etat catholique, liberté de conscience et liberté de discussion doivent s'entendre selon la doctrine et selon la loi catholiques, c'est-à-dire dans les justes limites que la morale du catholicisme ordonne de respecter.

Au nombre des matières qui font, en Italie, l'objet d'un désaccord entre la puissance religieuse et la puissance séculière, il y a la surintendance de l'éducation morale de la jeunesse. Les responsabilités incombentici, dans toute leur plénitude, à l'Eglise et non pas à l'Etat. Mais l'on ne considère pas ce contrôle spirituel de l'Eglise comme une confiscation du bien d'autrui. L'Etat n'a rien à craindre de l'éducation donnée par l'Eglise et sous ses directives, Il en est exactement de même quant aux droits de la famille et quand aux droits de la science. Chaque domaine légitime est reconnu et respecté.

Pie XI relève, à ce propos, la désinvolture avec laquelle M. Mussolini avait félicité l'Université catholique de Milan d'enseigner la philosophie kantienne tout aussi librement que les Universités laïques. Eloge douteux et compromettant! Si l'on étudie à Milan, conformément aux programmes offlciels, la philosophie kantienne et autres philosophies qui s'écartent des conceptions scolastiques, ce n'est pas par adhésion à de tels systèmes, mais c'est le fait d'un enseignement scrupuleusement consciencieux, qui ne consent à combattre que ce qu'il connaît

M. Mussolini ayant dit et répété que le règime actuel de l'Italie était celui d'un Etat cattolique et d'un Etat fasciste, le Souverain Pontife, rappelant

ce qu'il a déclaré plus haut contre le libéralisme fait observer que les deux termes ne doivent pas être admis comme recouvrant des doctrines disparates. Cela veut dire, sans aucun doute, que l'Etat fasciste, tant dans l'ordre des idées et des doctrines que dans l'ordre de l'action pratique, entend ne rien admettre qui ne s'accorde avec la doctrine et la pratique catholiques ; faute de quoi, il n'y aurait pas et il ne pourrait y avoir d'Etat cutholique.

A propos de la communication préalable au pou-

voir civil du nom de chacun des ecclésiastiques que le Saint-Siège compte promouvoir à chacun des évêchés vacants, le dictateur italien avait parle d'un droit de nihil obstat préventif, reconnu à l'Etat italien. Pie XI rappelle simplement que le Concordat n'emploie pas une seule fois cette expression.

Touchant la capacité juridique des institutions ecclésiastiques ou religiouses, M. Mussolini avait parlé couramment de cette prérogative comme d'une faveur concédée et octroyée par l'Etat. Le Saint-Pere tient à remarquer que le Concordat parle toujours de personnalité reconnue, et non pas de personnalité conférée. La dissérence n'est pas légère,

La consécration légale du mariage religieux et de ses esfets civils constitue, dans le Concordat italien, un avantage pour l'obtention duquel Pie XI affirme qu'il aurait volontiers sacrifié jusqu'à sa vie ellemême. Il déclare que la rétroactivité de cette disposition concordataire est exigée par l'esprit et la lettre du Concordat, bien qu'elle ne soit pas explicitement garantie et formulée, Quant aux catholiques qui s'affranchissent des pratiques chrétiennes, la loi civile ne les empêchera pas de recourir au mariage civil, de préférence au mariage religieux, seul admis par l'Eglise. Mais le pouvoir ecclésiastique, usant des moyens spirituels qui lui appartiennent, tels que l'exclusion de la communauté des fidéles, pourra et devra exercer contre eux une coercition canonique. M. Mussolini a trop exclusivement considéré le point de vue de l'Etat et trop peu considéré le caractère de société parfaite et juridique qui appartient à l'Eglise, quand il a déclaré sans restriction, à propos des croyants qui voudraient omettre le mariage religieux : juridiquement, personne ne peut les y contraindre.

Après d'excellentes déclarations sur le caractère sacre de la ville de Rome et la vigilance requise pour sauvegarder efficacement ce caractère, Pie XI deplore, chez le dictateur italien, certaines suggestions complaisantes qui concorderaient mal avec le ferme accomplissement de l'engagement contenu dans le Concordat. Le Souverain l'ontife réprouve, dans le même ordre d'idées, l'assimilation faite par M. Mussolini entre cléricaux et francs-maçons, ou encore la distinction artificiouse entre catholiques, dignes de tous les respects, et cléricaux, dignes de toutes les

rigueurs.

Entin, Pie XI, visant les déclarations du sénateur Bevione plus encore que les propos du dictateur Mussolini, proclame que Traite et Concordat, suivant leur lettre et leur esprit, comme aussi suivar t les ententes explicites, orales et écrites, ces deux actes sont le complément l'un de l'autre et ils sont inséparables l'un de l'autre. Ou bien ils dureront ensemble, on bien ils tomberont ensemble. Si le Concordat vient à être déchiré, la Cité du Vatican risquera donc de s'écrouler pareillement, avec l'Etat qu'elle constitue. Cette hypothèse tragique ne fait pas tiembler le successeur de saint Pierre. Imparidum ferient ruinae.

Certes, il y a un enseignement à recueillir de la promptitude avec laquelle des perspectives troublantes se sont substituées aux grandes joies qui saluèrent tout récemment l'heureuse conclusion d'une juste paix. Néanmoins, le Pape termine sa lettre par des paroles de confiance et d'espoir. La paix durera, comme l'a déclaré le chef du gouvernement italien, tant elle répond aux meilleurs sentiments et aux intérêts les plus profonds des deux hautes parties contractantes. La paix durera, moyennant la droite volonté, la disposition réciproque de régler au jour le jour dans un esprit de concorde les difficultés pratiques qui surgiront sur l'interprétation d'un texte où sont clairement définis les principes généraux, avec les obligations essentielles. La paix durera, proclame ensin Pie XI, car après tout et malgré tout, Nous gardons foi en la loyauté et en la bonne volonté des hommes... Nous gardons foi, et bien plus encore, en l'aide de Dieu, continuellement invoqué par Nous et pour Nous.

Ce document formidable allait-il déterminer chez

Ge document formidable allait-il déterminer chez M. Mussolini quelque réaction violente qui aurait pu, au dernier moment, tout briser ou tout compro-

m ttre?

Nulle réaction de ce genre ne se produisit entre le 31 mai et le 7 juin. Il y eut un journal fasciste de Rome, un seul, qui répondit aux paroles pontificales par un commentaire menaçant. Sur l'ordre du dictateur, ce journal fut immédiatement séquestré. Les

courriers circulèrent, normalement et pacifiquement, entre le palais Chigiet le Vatican, pour la préparation de la cérémonie officielle d'échange des ratifications: cérémonie qui devait, sauf accident imprévu, s'accomplir au palais même du Vatican, le vendre di juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Le programme allait s'accomplir, de point en point, sans aucune dérogation.

Assurément, et malgré une fâcheuse publication ultérieure, le dictateur faisait preuve de maîtrise de soi et de sagesse politique. Il ne considérait pas comme une intolérable humiliation de respecter, de la part du Pontife romain, la claire affirmation des doctrines, des droits et des principes sur lesquels repose la Papauté immortelle. La volonté de conclure s'affirmait avec certitude et résistait aux blessures mêmes de l'orgueil dictatorial.

On vit donc luire l'aurore du jour de paix.

L'échange des ratifications entre les plénipotentiaires, le cardinal Gasparri et M. Mussolini, a en lieu, le 7 juin, au palais du Vatican. Le Traité diplomatique et le Concordat sont donc entrés en vigneur. Le nouvel Etat pontifical se trouve légalement constitué.

Yves de La Brière.



TABLE ANALYTIQUE



TABLE ANALYTIQUE

A

Aaron. - Sacerdoce : IV, 1035.

Abbeloos (Mgr). — Rect. Univers. Louvain: 11, 1017-8, 1019.

Abbayes. — Voir Cluny; Investitures (Querelle); Port-Royal des Champs.

Abbon de Fleury. — Sur fin du monde : 111, 516.

Abbot, arch. anglic. Cantorbéry. - 1v, 669.

Abel (Frère), des Frères Instruction chrétienne.
— Supplément, 23.

Abélard. — Sur son apologétique: 1, 200, 201, 204. — Sur Rédemption: 1v, 572. — Sur Rédemption et démon: 1v, 568. — Sur l'Immaculée-Conception: 111, 256-7. — Sur les indulgences-aumônes: 11, 732-3. — Voir encore 1, 200; 11, 843; 1v, 308, 1153-4.

Abelly (Louis). — Sur infaillibilité pontific. : 111, 1453. — Sur missionnaires lazaristes en pays musulman : 111, 423-6.

Abercius (Inscription d'). — Sur l'Eglise: 1, 1266. — Sur l'unité de l'Eglise: 1, 1435-8. — Sur papauté: 111, 1372. — Sur T. S. V. Marie: 111, 164. — Sur le baptême: 1, 1444. — Sur l'eucharistie: 1, 1445.

Abjuration. — Et procès contre hérétiques (moyen êge). Prétendue abjur. Ste Jeanne d'Arc: 1, 1238-41.

Abraham. — Alliance de Dieu avec lui (circoncision): 1, 539-41. — Les Abrahamides en Palestine: 111, 763-4, 765-6. — Découvertes babyloniennes et Genèse: 1, 346, 351-2. — Et Egypticns: 1, 1303-5, 1312. — Chodorlahomor: 11, 294.

Absolu. — L'idéc de l'Absolu, l'unité de l'Univers et le pluralisme : 1v, 135-8, 143-4, 149-50, 152, 164, 170. — La conscience et l'Absolu. La métaphysique de l'Inconscient : 1v, 1538-52. — Voir Agnosticisme, Dien.

Absolution. — Et confession: III, 1789-91. — Selon luthéranisme: IV, 596, 615-6, 618. — Selon anglicanisme: IV, 656. — Selon jansénisme: II, 1154-5. — Voir Confession; Péniteuce (Sacr.).

Abstinence. — Et jeûne. Voir Jeûne et abstin. Abucara (Théodore). — Sur son apologétique: 1, 199-200.

Abyssinie. - Voir Ethiopie.

Abyssins (Liturgie et Rite). - III, 1181.

Académie universitaire catholique. — llistoire: 11, 1025-6.

Acarie (Mme). -- Voir Marie de l'Incarn.

Accidents (au sens scolastique). — Définition par rapport à la substance: 1, 87. — Selon S. Thomas: IV, 1687-9. — Voir Substance.

Achab. — Et culte Baal et Astarté: 11, 1594.

Achari. - 11, 1147.

Ackermann. - Sur rédemption: 1v, 562.

Acoustique. — Savants croyants: 1v, 1246.

« Acta Sanctorum » (Bollandistes). — Histoire. Appréciation: 11, 1141-5.

Acte. - Voir Puissance et Acte.

Acte de foi. - Voir Foi.

Acte humain. — Loi divina: 11, 1898-926. — Théologie morale: 11, 1653-6. — Acte de foi. Voir Foi. — Voir Fin justifie; Liberté; Probabilisme.

Actes de S. André. - Sur cet apocr. : 1, 185.

Actes de S. Jean. — Sur cet apocr. : 1, 185. — Sur l'Evang. de S. Jean: 1, 1662, 1667.

Actes de S. Paul. - Sur cet apocr.: 1, 184.

Actes de S. Pierre. - Sur cet apocr. : 1, 184-5.

Actes de S. Thomas. — Sur cet apocryphe: 1, 185-6.

Actes des Apôtres. — Article. Tradition sur l'auteur du livre des Actes. Données fournies par le livre lui-même. Sources des Actes. Valeur historique du livre des A. Importance apologétique (H. COPPIBTERS): 1, 261-72.

Sur sa critique:1, 778. — S. Luc auteur: 1611. - Et Evangile S. Luc: rapports: 1, 1649-52. - Confirment valeur historique synopt.: 1, 1693. - Et inscriptions chrétiennes: 1, 1424, 1425, 1428-31. - Apocryphes: 1, 183-6. - Sur J.-C.: 111, 1633. - Sur rédemption: 1v, 553. - Sur T. S. V. Marie: 111, 152. — Sur primauté S. Pierre: III, 1368-9. — Sur S. Paul: 111, 1622, 1625, 1630, 1632, 1633, 1638, 1642, 1644, 1654. — Sur évêques: 1, 1753, 1756-7, 1760-1, 1775. - Sur l'Eglise primitive : 1, 1251-6. - Sur Juifs et chrétiens: 11, 1655-7. - Sur chrétiens Eglise Jérusalem et charité envers pauvres : 111, 1671-2. - Sur résurrection chair : IV, 990. — Sur don des langues : 11, 1810-9. — Sur le baptême : 1, 357-8, 793. — Formule baptismale: 1, 1621. - Sur confirmation: 111, 617. - Sur sacr. pénitence : 111, 1762-7. - Sur confession: 111, 1798, 1835.

Action. — La Sagesse subjective ou pratique, sclon les Livres sapientiaux: 1v, 1198-201. — Et dognie: 1, 1125, 1126-7, 1134, 1139-43, 1160, 1166-8. 1170, 1173-4. — Action et connaissance vérité (Blondel): 1v, 597-600. — Les diverses morales. Convergence sur le domaine pratique, selon la morale sociologique: 1v, 1449-50, 1460-4. — Dangers de la culture littér. et artist. qui ne concourt pas à l'action: 1v, 1276. — Essai d'union pratique entre Egl. anglic. et Egl. orient.: 1v, 727. — Union des Eglises protestantes pour l'action: 1v, 699-700, 730. — Voir « Action » (Blondel); Blondel (M.); Foi, § Foi etœuvres; Pragmatisme.

« Action » (L') (M. Blondel). — Sur la méthode d'immanence: 11, 579-612. — Le livre l'Action, sa marche; ses conclusions: 11, 591-2; 111, 532-3. — « Ne représente plus ses idées actuelles » (Lettre M. Blondel à Rev. clergé franç., 15.7. 1913): 111, 533. — Voir Blondel (M.); Immanence (Méthode).

Action à distance. — Et occultisme : 111, 1132-24.

Action catholique. — Et papauté : 111, 1417-8. —
Et repos dominical: 1, 1100-2.

Action civique des catholiques. — Obéissance aux pouvoirs légitimes. Doctr. Eglise contre insurrection: 11, 1056-66. — Rôle social et polit. cath.: 11. 1417-8. — France. La Ste Ligue cath. (1576-95): 11, 1880-98. — Angleterre. xvi° s. Les cath. anglais mis à mort sous des prétextes polit. Loyalisme cath. anglais: 111, 410-1.

Acton (Lord). — Sur la Réforme: 111, 396, 399. Adalbert (S.). — Missions (x° s.): 1v, 369.

Adam. — Et J.-C. Rédemption du péché d'Adam par J.-C. Antithèse des deux Adam: 1v, 549-50, 564, 573-4. — Dans les apocryphes: 1, 162-4. — Découvertes assyro-chaldéennes et Genèse: 1, 340-2. — Sépulture au Golgotha?: 11, 1869-70. — Voir Livre d'Adam; Péché, § P. originel; Testament d'Adam,

Adam (Karl). — Sur confession: 111, 1812, 1841.

Adamantius. — Sur T. S. V. Marie; 111, 175. —
Sur résurrection chair: 11, 997-8.

Adon. - IV, 1139.

Adoration. — Et origine eulte chrétien; 1, 836, 837-8. — Due au Cœur corporel de Jésus: 1, 570-1. — Culte de latrie. Rép. à l'objection: les cath. adorent Marie: 111, 323. — L'Eglise n' « adore » pas les reliques des saints: 11, 926, 927-8.

Adoration des Mages. - Voir Mages.

Adrien Ier, pape. — Autorité 11e Conc. Nicée: 1. 602. — Sur prédestin.: 1v, 220. — Et culte martyrs: 1v, 917. — Et Charlemagne: 111, 1393. — Voir encore: 1, 470.

Adrien II. — Sur les élections épiscop. : 1, 1347. — Rt Charlemagne : 11, 207, 238-9.

Adrien VI. - Et l'Inquisition : 1v, 1105-6.

Adrien, empereur romain. — Persécut.: 111, 347, 350. — Et Lieux Saints: 11, 1869.

Adultère. — Episode femme adultère (Evang. S. Jean, vn., 53-vm, п); anthenticité: 1, 1618-20. — Condamn.: 111, 105, 106-7. — Théorie des péchés réservés (n°-111° s.): 111, 1769-83. — Rémissibilité: 111,

1802. — Cause de divorce, selon Grees: 11, 374-5. — Code Hammourabi et Loi mosaïque: 1, 362-3.

Aérius. - Sur purgatoire.: 1v, 512.

Aérolithes. - 1v, 1608.

Affaires ecclésiastiques extraordinaires (S. C. des). — Rôle. Organisation: 1, 871, 883, 890, 896.

Affaires publiques (Office des) (Curie romaine).

— Rôle, Organisation: 1, 883.

Affre (Mgr), arch. de Paris. — Sur liberté en France conciles provinciaux: 111, 1520-1.

Afrique. — Missions: 1v, 381, 382. — Totémisme: 1v, 1730. — Voir Fétichisme; Nègres.

— Afrique Centrale. — Missions, Martyrs: 111, 485-7. — Afrique du Nord. — Chrétienne, Vandales, Martyrs faits par les ariens: 111, 386-93. — Et la papauté: 111, 1375-83, Voir Cypricn (S.). — Bapt. hérét. Voir Bapt., § B., hérét. — Carthage. Pratique confession: 111, 1820-1. — Inscriptions: 1, 1410, 1411, 1413-4, 1415, 1420, 1440-1, 1449-50, 1456, 1457. — Rite africain. Sonrces sur initiation chrét.: 11, 790-1. — Voir Donatisme.

Agapes. — Repas de charité. Description: 111, 1673-4.

Agapios. - 11, 379.

Agathon (S.), pape. — Autorité au m⁶ conc. Constinople : 1, 601-2, 607, 612.

Aggée. - Sur Dieu: 11, 1587-9.

Agni. - Dieu du védisme: 11, 645-6.

Agnosticisme. — Article: (M. Chossat): 1, 1-76. — Ite partie. Origine du mot. L'agnosticisme n'est pas le scepticisme universel; ni l'inerédulité; ni l'athéisme. Psychologie de l'agnosticisme au point de vue catholique: 1, 1-24. — Ile partie. L'agnosticisme pur. L'agnosticisme croyant ou dogmatique. L'agnosticisme larvé ou des modernistes: 1, 24-76.

Agnosticisme des Livres sapientiaux?: 1v, 1201-4. - Et dogme: 1, 1127, 1129, 1133-42. - Intellectualisme garanti par la foi: 11, 1071-8. - La vraie connaissance de Dieu: 1, 1006-16. — Ce que nous connaissons de Dieu: 1, 1086-7. Voir Dieu, § Connaissance par l'homme! - Condamn, de l'agnost. (Conc. Vatic.; Enc. Pascendi, contre agnost. moderniste; fausseté immanence exclusive): 1, 945-56. - Erreurs modernistes sur foi (contre foi-connaissance): 11, 28-35. - Agnostic. subjectiviste et modernisme : m, 647-51, 655-65. - Modernisme. Agnosticisme: atteinte à théologie naturelle et surnat .: 1, 240-1. - Agnosticisme par. Voir Idéalisme. - Controverse antidogmat. et symbolofidéiste sur la foi : 11, 49-57. - Pari de l'ascal: 111, 1582-7. - Agnostic. et ascétisme: 1, 302. - Et positivisme: 1v, 45. - Le positivisme contre la recherelle des causes et des substances, domaine de l'inconnaissable: 1v, 37-53. Voir Posivisme - Et l'animisme: IV, 877-8, 884-5.

- Voir Dieu; Dogme; Empirisme; Expér. relig.; Intellectualisme; Kant; Monisme; Prognatisme.

Agobard (S.). — Sur Juifs: 11, 1757, 1758, 1764. — Sur reliques: 1v, 925. — Sur l'esclavage: 1, 1494. — Contre le duel: 1, 1200. — Voir encore: 1, 200.

Agostino Trionfo. — Sur népotisme Clément V : 111, 1547.

Agricola (Jean). - Et Luther: 1v, 607-8.

Agriculture. — Décadence dans l'Empire romain; 1, 1471. — L'agriculture et l'esclavage: 1, 1493. — Et servage. Voir Servage. — Univ. cath. Angers: Ecole sup. agricult.: 11, 1039. — Le socialisme agrairc: 11, 1397-8. — L'agriculture et le socialisme: 11, 1405, 1430. — Criminalité: 1, 560-2. — Voir Campagnes; Dime; Servage.

Aguesseau (Henri-François d'). — Sur Déclar. 1682: 111, 1494-5. — Voir encore: 1, 212.

Agur. - 1v, 1188.

Ahikar, l'Assyrien. — Voir « Histoire et sagesse d'Ahikar ».

Ahriman. — Dieu du mal, selon relig. Iran: 11, 1117-9, 1124-5.

Aignan (S.). — Char. envers pauvres: m, 1685. Aigner (Dr.). — n, 425.

Ailly (Card. Pierre d'). — Et grand schisme: 11, 217, 220, 22:; 1v, 252, 1234, 1235. — Et concile de Constance: 1, 624. — Et infaillib. pontif.: 111, 1436-8. — Sur origines du cardinalat: 1,858.

Alayard (R. P.). — Sur persécut, en Océanie:

Albanel (L.). — Surcriminalité enfance: 1, 1370-1.

Albe (Fernand Alvarez de Tolède, duc d.). — 1v, 745-6.

Albert de Hohenzollern. - 1v, 587.

Albert le Grand. — Sur l'ètre: 17, 1674. — Sur mensonge: 17, 958-9, 963. — Sur indulgences: 11, 731, 735-6. — Sur servage: 1, 1496, 1499. — Voir encore: 11, 141, 312.

Alb'geois. — Article (P. Guilleux):1, 76-81. — Contre mariage: 11, 837. — Contre guerre: 11, 840. — Et Inquisition: 11, 849, 850-7; 1v, 1086. — Voir Cathares; Vaudois.

Alchimie. - Et occultisme: 111, 1132-4.

Alcoolisme. — Et natalité: 111, 1059. — Pologne. Lutte contre, par clergé cath.: 111, 446.

Alcuin. - Sur la conversion : 1v, 1718.

Aléandre (Jérôme). — Et études supér, au xvr^e s.: n, 966.

Alembert (Jean Lerond d') — Sur les convulsionnaires S. Médard: 1, 709, 711. — Voir encore: 1, 420.

Alexandre (S.), patriarche d'Alexandrie. — Sur T. S. V. Marie: 111, 189.

Alexandre II, pape. — Sur le duel : 1, 1202. — Voir encore : 1v, 825.

Alexandre III. — Et béatif. ou canonis. : 1v, 1132. — Sur indulgences : 11, 733, 734. — Et Juifs : 11, 1739, 1740. — Et Albigeois : 1, 77. — Et Cathares: 11, 830-3. — Et répression hérésie (Inquisition) : 11, 845-8. — Sur prêt à intérêt : 11,1085 . — Voir encore: 1, 612, 1092.

Alexandre V. — Sur livres relatifs à religion : u, 703. — Voir encore : 11, 219-20; 1v, 1232. — Voir Schlsme Occid.

Alexandre VI. — Article. Mœurs. Bref de partage du Nouveau-Monde (J. DB LA SKRIVIÈRE): 1, 81-6. — Et missions cath.: 1v, 372. — Et jubilés:

11, 744. — Et l'Inquisition espagnole: IV, 1101. — Rupture mariage Lucrèce Borgia avec J. Sforza: 1, 1115; — Louis XII et J. de Valois: 1, 1117. — Et Savonarole: IV, 1224.7.

Alexandre VII. — Sur foi nécessaire au salut:1v, 1179. — Sur Immaculée Concept:111, 269. — Et le probabilisme:1v, 328-30. — Et jansénisme:11, 1168, 1169. — Sur le duel:1, 1204. — Et Louis XIV:11, 1457, 1463, 1464-6. — Voir encore:1v, 1143.

Alexandre VIII. — Sur universalité, appel à béatitude surnaturelle : iv, 1171-2. — Et probabilisme : iv, 332. — Et tutiorisme : iv, 342. — Et Louis XIV (gallicanisme) : in, 1478.

Alexandre le Grand. — Culte à lui décerné: 1, 1543-4.

Alexandre I^{cr}, tzar Russie. — Persécut. des cath.: m, 443.

Alexandre II. - Persécut. des cath.: m, 437-41,

Alexandre III. - Persécut. des cath. : m, 441.

Alexandre, év. d'Hiérapolis. — Sur Marie, mère de Dieu, m., 197.

Alexandre (Noël). — Sur immunités ecclés.: 11,625.

Alexandre de Halès. — Sur Immaculée Concept.: 111, 261. — Sur indulgences: 11, 731-2, 735-6, 737. — Servage et perfection chrétienne: 1, 1499.

Alexandre de Rhodes (R. P). — Sur marlyrs Japon: 111, 471; — Cochinchine: 1v, 474.5.

Alexandrie. — Eglise d'Alexandrie. — Et papauté: 111, 1383. — Premiers év.:1, 1776-7. — Eglise grecque d'Alexandrie; 11, 347. — Colonie juive, au temps de J.-C.:11, 1319. — Et influences gréco-égypt. sur judaïsme au temps de J.-C.:11, 1332. — Pratique confession: 111, 1822. — Rite alexandrin. Sources sur initiation chrét.: 11, 790.

— Ecole d'Alexandrie. — Fondée au me s. avant J.-C. Part dans l'enseign chrétien jusqu'au ive s. ap. J.-C.: 11, 939-40. — Juifs d'Alex.: sur canonicité des deutérocanoniques: 1, 441-2. — Exègèse. Allégorie. Avant J.-C.: Philon: 1, 1813-6; — après J.-C.: 1, 1822-6. — Sur la tradition chrétienne: 1v, 1747. — Sur Trinité (tendances platoniciennes): 1v, 1864-6, 1869, 1870-7. — Doctrine morale: 1, 294-5. — Ecoles gnostiques: 11, 298-312. Voir Gnose.

- Voir Athanase (S.); Clément d'Alex.; Cyrille d'Alex. (S.); Denys d'Alex. (S.); Didyme l'Avengle; Origène; Pierre d'Alex. (S.); Philon.

Alfonso de Bourbon et d'Autriche Este (Prince), infant Espagne. — Contre duel : 1, 1207-8, 1212-3.

Alger de Liège. — Sur prédestination : 1v, 224.

Algonquins (Amérique Nord). — Religion: 1, 130-1, 132, 133.

All. — Et l'hérésie musulmane, le chiisme : 11, 1148-50.

Alienation mentale. - Voir Folie.

Allah. — Caractères dieu mahométan: in, 79.

Allard (Maurice), dép. — Sur criminalité: 1, 1374-5.

Allégories bibliques. — Livre de Judith, allégorie?; n. 1560-4. — Livre de Jonas, Sur l'hype-

thèse d'un livre didactique : u, 1552-8. — Méthode exégèse judéo-alexandrine: 1, 1813-6; — après J.-C.: 1820-6. — Dise. J.-C. (IVe Evang.). Allégories. Interpr. symbol. Réfutat.: 1, 1727-8. — Et paraboles évangéliques: 11, 1564-7, 1580-1. Voir Paraboles. — Voir Symbolisme.

Allemagne. - Missions S. Boniface: 1v, 366-7 .-Ecoles chrét, au moyen âge : 11, 945; - au temps de la Renaissance : 11, 970-5 . - Et querelle luvestitures: 11, 1093, 1094-7, 1099-102. — Inquisition: 11. 856-7, 890; iv, 1085-6. - La Renaissance: iv, 937-8. - Et gallieanisme : 11, 231-2; 111, 1502-3. - Concordat 1418 : 1, 634. - Concordats signés après chute Napoléon: 1, 643-4. — Léon XIII et l'affaire des Carolines : III, 1421. - Religieux. Statist : IV, 1942. -Pas d'Univ. eath., mais des Fac. de théol. dans Univ. Etat: n, 1015. - Et Missions: 1v, 382 - Histoire de l'Apologétique : 1, 206, 209, 212, 213, 215-6, 220, 221, 223. - Exposé et discussion du système allemand de « la méthode historique religieuse » (Die Religion geschichtliche Methode): les mystères païens et S. Paul : in, 964-1014. - Role dans les fouilles en Assyrie et Babylonie: 1, 331, 333-4. - Protestants allemands et Eucharistie : 1, 1563-4. - La Réforme protest. et les pauvres : 111, 1701-2. - Martyrs faits par luthériens: 111, 396-7. — Et Franc-Maçonnerie: 11, 119-20, 121. — Et Juifs: 11, 1722, 1723. — Fausses conversions de Juiss: 11, 1680-1. — Servage juif : 11, 1745. - Templiers, procès : 1v, 1594. — Pratiques superstitieuses: 1v, 1567-8. — Théories de l'Etat : 1, 1538-9, 1540. - Législation dominicale: 1, 1103. - Natalité: 111, 1061. - Duel: 1, 1206-7, 1218-9. — Servage: 1, 1503-4; 11, 1745. -Allemands en Hongrie : 1v, 759. - Voir Bavière ; Canossa; Empire Romain Germanique (St); Germanie; Luther; Réforme; Tubingue.

Allemand (Abbé). — Fondation premiers patronages: 11, 1006-8.

Allen (Card. Guillaume). — Sur persécut, anglaises : 111, 411-2. — Et la Réforme anglicane : 11, 661.

Alliance (Sainte). - Voir Sainte Alliance.

Alliance de Dieu avec les Hébreux et le peuple Juif. — Voir Lois, § Loi divine posit.

Alliance des maisons d'éducation chrétienne. — Et enseign, libre : 11, 994.

Alliance universelle. - 1v, 692.

Allier (Raoul). — Sur les protestants et la loi de séparation ; 1v, 695.

Allo (R. P.). — Sur le dogme et la science des Apôtres :1, 1157. — Sur prédestin. : 1v, 201-2, 203-4. — Sur le miraele : 111, 559-60.

Almain (Jacques). — Sur papes et conciles : 11, 224.

Almond (John). - 111, 412.

Aloges. - Sur le IVe Evangile : 1, 1663.

Alphonse de Liguori (S). — Sur Clément XIV: 1, 543. — Sur prédestin.: 1v, 253-4. — Sur la vocation: 1v, 1895. — Et la théologie morale: 1v, 1638-9, 1653-4. — Et probabilisme: 1v, 320-7, 331, 334-5, 336, 338-9, 346, 355, 356. — Sur la morale des Jésuites: 11, 1284. — Sur continence sacerdotale: 1v, 1050. — Sur restriction mentale: 1v, 968, 971. — Sur l'aumòne: 1, 324. — Voir encore: 1, 871, 1531.

Alphonse X, roi Castille — Sur le système solaire: 11, 1821. — Voir encore: 1v, 1087.

Alphonse de Spina. - 1, 205.

Alsace-Lorraine. — Protestantisme (Eglises réformées et luthériennes): 11, 630, 693,694.

Altruisms. — Et positivisme : 1v, 40, 49, Voir Positivisme. — Voir Evolut., § Doctr. mor.

« Alumbrados » (ou « Illuminés » Espagne xviº s.).
— Quiétisme : iv, 529.

Alvarez (Didace). — Sur prédestiu : 1v, 238-3. — Sur grâce efficaee : iv, 455-6.

Alviella (Goblet d). - Voir Goblet d'Alviella.

Alzar (R. P. d'). — Sur enseign, sup. eath.: 1, 1036.

Amalric (Arnaud). - Voir Arnaud Amalric.

Ambassades. - Voir Diplomatie.

Ambition. - Et hunrilité: 11, 526-7.

Ambroise (S.). — Sur pape Libère: 11, 1840-50. — Sur le symbole Apôtres: 1, 273. — Sur laïques et elercs: 11, 1769. — Sur prédestin: 11v, 205. — Sur Rédemption: 1v, 566. — Sur T.S.V. Marie: 111, 184-5, 191. — Sur virginité Marie: 111, 205. — Invention de eorps de martyrs: 1v, 914. — Sur bapt. désir: 11, 821-2. — Sur eucliaristie: 1, 1575. — Sur épielèse: 1, 1590, 1591, 1592. — Sur saer. pénitence: 111, 615. — Sur eonfession: 111, 1810-3, 1825-6, 1850-2, 1858, 1863-4. — Sur prêt à intérêt: 11, 1084. — Sur purgatoire: 1v, 507-8. — Sur feu du purg.: 1v, 521. — Sur résurrection chair: 1v, 999. — Voir encore 1, 448, 687; 11, 124.

« Ambrosiaster. » — Sur prédestin. : 1v, 205. — Sur confession : 111, 1843.

Ambrosiens ou milanais (Liturgie et Rite). — Sources sur initiation chrét.: 11, 791.

Ame. — Article. L'âme humaine. L'âme des bêtes (M.-Th. Coconnier); 1, 86-123.

Sclon l'A. T. (la justice divine et le problème des rétributions; vie future): π, 1790-3. - Selon Psaumes: 1v, 483. — Sens de πνεδιαα, ψυχή, νοδε, eliez S. Paul: 111, 986-92. - Selon Origène (préexistence; union au eorps, etc.): 111, 1233, 1236, 1241, 1244, 1245, 1246, 1249, 1250, 1251-4, 1255. - Selon S. Thomas: 1v, 1688-91, 1697-703, 1711-2. — Selon systèmes matérialistes : 1, 1025; 111, 493, 496-7, 504, 505-8, 511-3. — Monisme idéaliste, monisme spiritualiste; in, 884-91. - Le transformisme et l'origine de l'homme : 1v, 1836-48. Voir Transformisme. - L'occultisme et l'action sur l'esprit (télépathie, ete.): 111, 1135-8. - Le Yoghisme ou divinisation de l'ame par le recucillement intérieur : 1v, 1979-82. — Création. Caractères : 1, 101, 123; 11, 459, 460, 504-14; 1v, 1690. - Des femmes. Article (G. Kuntu): 1, 1897-8. — Individualité 1, 991-2.

Dans religion greeque primitive: 11, 404-5. — Croyances égyptiennes: 1, 1322-3, 1331-6. — Dans religions chinoises: 1, 509-10, 511, 512-3, 514. — La transmigration des àmes, selon religion des Celtes: Supplément, 5-6.

— Immortalité de l'ame. — Eteroyances juives (Anc. Test.) sur vie future (justice divine et problème des rétribut.): 11, 1530-3 — Selon Psaumes: 1v, 483-6.

— Et mystères païens: III, 973-82; — Doctrine S. Paul et myst. païens: 994-8, 1001-4, 1007. — Selon Stoïciens: III, 1646. — Selon Kant: I, 746-7. — Selon morale criticiste Renouvier: II, 1918-9. — Selon matérialisme Büchner: III, 497. — Haeckel: III, 506-8. — D'après animistes: I, 131-2. La mort devant une certaine philosophic. L'immortalité de l'àme: IV, 983-9. — Selon modernistes: III, 658-9. — Etude d'ensemble: I, 101-7.

Dans religion grecque primitive: 11, 404-5. — Croyances égypt. sur vie future: 1, 1322-3, 1331-6. — Croyances hébraïques et babyloniennes: 1, 384-5. — Dans religion chinoise: 1, 509-10, 511, 512-3, 514, 516-7. — Dans anciennes religions païennes russes: 111, 1098. — Dans relig. germano-scandinaves: 111, 1112-3. — Selon Celtes: Supplément, 5-6, 12-3.

Voir ci-dessous, § Spiritualité; Enfer; Mort; Résurrection de la chair.

- Spiritualité de l'âme. Selon S. Thomas: 1v, 1697-703. Selon modernistes: 111, 658-9. Et immortalité: 1v, 985. Et nature Homme: 11, 501-14. Voir ci-dessus, § Immortalité.
- L'âme et le corps. Selon Origène : 111, 1241-2, 1244, 1246, 1249, 1250, 1255. - Selon S. Thomas: ıv, 1688-91, 1697-703, 1711-2. — D'après l'animisme: 1, 130-2; - critiques: 140-1. - L'évolutionnisme animiste et le transformisme : IV, 1833-6. - Le transformisme et l'origine de l'homme : 1v, 1836-48. Voir Transformisme. - Création de l'àme : 1, 101, 123, 459, 460, 504-14; IV, 1690. - Moinent où elle anime l'embryon: 111, 210-1, 261-2, 263-4. — Origine, et féticide thérap. : 1, 1905-11. - Relations entre le corps et l'âme : 1, 89-90, 91-3, 94, 95, 97-107, 123, 1801-2; 11, 502-3. - Psychol. et physiologie: scntiments, cour et cerveau: 1,567-9, 572. - Possession diab. Action surcorps et âme, Réalité: iv, 56-81. — Conscience et organisme : iv, 1512-23, 1540-2. - Liens, après la mort, selon juifs (Anc. Test.): 11, 1590. - La transmigration des âmes, selon la religion des Celtes: Supplément, 5-6. - Voir ldéalisme.
- Divers. Mortifications spirituelles: 1, 303-4, 314-5. Union à Dien. Voir Mysticisme. Théorie psychol. de la religion: 1v, 875-907. Prenve morale existence Dieu: 1, 946, 956, 977, 1023-4, 1059-63.
- Voir Animisme; Cérébrologie; Conscience; Expér. rel.; Intelligence; Liberté; Métempsycose; Psychologie; Subconscience; Volonté.

Ame des femmes. — Article (G. Kuntu): 1, 1897-8.

Ames du Purgatoire. — Indulgences: 11, 722-4, 735-7. Voir Indulgences; Purgatoire.

Ames séparées. — Voir Spiritisme; Purgatoire. Ameaux (Pierre). — 1v, 641.

Amérophis II. — Pharaon de l'Exode?:1,1311, 1313.

Aménophis IV (Hymne d'). — Et Ps. civ: 1, 1339-40.

Américanisme. — Définition et condamnation: 1, 305. — Erreurs sur Gouvern. ecclés. Rép.: 11, 312-24. — Erreurs sur liberté: 11, 1857. — Sur vœux: 11, 1930-3. — Et humilité: 11, 520.

Amérique. — Propag. Evangile: 11, 372-3, 375-6, 377, 378, 379. — Préhistoire de la Croix: 1, 829-9. — Martyrs: 111, 487-9. — Totémisme: 11, 1730. — Brefs de partage d'Alexandre VI à l'Espagne (Ferdinand et Isabelle) (3-4.5, 1493): 1, 83-6. — Concordats: 1, 646-7. — La traîte des nègres: 1, 1512-4. — Esclavage moderne: 1, 1515-7.

- Amérique du Nord. Voir Etats-Unis.
- Amérique Centrale. Popul. précolombiennes. Religion: IV, 187-91.
- Amérique Sud. Amérique latine. Propag. Evangile: 1v, 372-3,375-6, 378, 379. Martyrs: 111, 487. Conciles provinc. (x1xe s.): sur infaillib. pontific.: 111, 1526. Développ. positivisme: 1v, 42.

- Voir Américanisme; Nègres (Traite).

Ammonites. — Peuple palestinien: III, 766. — Et David: 1, 901-2.

Amnistie. — Trop fréquentes, cause insoumission (service milit.): 11, 892-3, 894.

Amolon, ev. Lyon (1x° s.). — Prière pour Juiss: 11, 1735. — Voir encore 1, 200.

Amorrhéens. — Peuple palestinien: III, 764, 768-9, 775-6.

Amort (Eusèbe). — Ne fonde pas l'assentiment de la foi sur une probabilité:1, 238. — Sur la connaissance de Dieu:1, 58. — Voir encore 1, 58; 1v, 322, 323.

Amos. — Prophétisme: 11, 397, 411, 423. — Messianisme: 11, 1617, 1618. — Sur Dieu: 11, 1595-9.

Amour. — Voir Charité; Chasteté; Expér. relig.

Amour (Pur). — Doctrines quiétistes: 1v, 537-40. — Voir Quiétisme.

Amour de Dieu pour les hommes. — Voir Cœur de Jésus.

Amour des ennemis. — Voir Charité, §Ch. cuvers prochain.

Amour humain. — Et état mystique: 111, 1021.

Ampère. - Foi : IV, 1245.

Amphiloque (S). — Sur le canon des Stes Ecrit.: 1, 436, 445, 453.

Amulette. — Article (A. Le Roy): 1, 123-4. — Et superstition: 1v, 1565-6.

Anabaptistes — Interprétation de la Bible: IV, 803. — Et luthéranisme: IV, 616, 638. — Aux Pays-Bas: IV, 742. — Voir Baptême, §B. des hérétiques.

Analogie. — Connaissance de Dieu et théorie de l'analogie: 1, 1007-16, 1135-42, 1148-9. — Théorie de l'analogie et panthéisme. Référ. document.: 111, 1323.

Analytique transcendantale (Criticisme kantien). — Exposé. Réfutation: 1, 738-9, 750-2, 754.

Anarchie. — Et Etat : 1, 1529, 1532-3. — Et socialisme: 1v, 1399. — Voir Ferrer (Affaire).

Anastase I⁹⁷ (S.), pape. — Sur Libère: 11, 1850. — Contre Origène: 111, 1229-30.

Anatole, patriarche Constantinople (ves.). — Lettres à S. Léon sur concile Chalcédoine : 1, 604-5. — Et légats du pape an concile de Chalcédoine : 1, 620.

Anatomie. — Et unité espèce humaine: 11, 495-7, 498. — Et physiologie comparées: cttransformisme: 1v, 1811-4, 1840. — Comparée: ne prouve pas contre la spiritualité de l'ànic: 1, 98. — Savants croyants: 1v, 1248-9.

Anaxagore. - 7, 106/1.

Ancien Régime. — Définition. Et moyen âge:
111, 943. — Sur la valeur morale du elergé du
xvIII es.: IV, 1059. — Propriété ecelés.: IV, 427-8. —
— Université Paris. Voir Universités, § France. —
Inquisition. Voir Inquisition; Saint-Office. — Voir
Droit divin des rois; Droit du Seigneur.

Ancien Testament. - Vulgate latine et S. Jérôme: 1v, 1943-80. — Sur inspiration: 11, 895. — Le peuple Juif dans l'Ane. Test. (monothéisme; espérance messianique): 11, 1566-651. - L'espérance messianique du peuple juif (synthèse du messianisme): 11, 1614-51. - Prophétisme israélite: IV, 386-425. — Miraeles : 11, 1447. — Sens mot « Frè-1es »: 11, 13g. — Sens γνώσις: 111, 99/1. — Sens πνεύμα: 111, 991. - Sur Pentateuque: 111, 726-8, 1893-5, 1914. - Moïse et Josué. Question du Pentateuque, Œuvre: 111, 695-860. - D. St-Office (23.4.20) sur Pentateuque: 111, 1883-4. - Pentateuque et Hexateuque: 111, 1884-920. - Livres historiques. Sur les Sages: 1v, 1195-6. - Livres sapientiaux : IV, 1182-214. - Reçu du Judaïsme par Eglise: 1, 839. - Apoeryphes: 1, 162-73. — Sur les religions sémitiques : 1v, 1293, 1294, 1295-6, 1299-3co. - Le totémisme dans la religion d'Israël: 1x, 1731-6. - Et kabbale: 11, 1763, 1765. - Sur Dieu: 11, 1566-651. - Sur Trinité: 1v, 1849-50, 1854. - Théologie Esprit St dans Ane. Test. et S. Paul: 111, 991-2. - Sur Jésus-Christ (Messie) : 11, 1292, 1327-30, 1353-4, 1345, 1354 5, 1360, 1382, 1404-12, 1507-10. — Snr rédemption: 1v, 542-4, 545, 548. — Sur règne J.-C. : iv, 815-7. — Snr T.S.V. Marie : III, 116-27. - Textes appliqués à l'Assomption : III, 277. - Sur prédestination : IV, 200. - Sur grace, 11, 325-30. — Sur confession: 111, 1795-6, 1809-10, 1849-50, 1857-9. — Sur le sacerdoce : 1v, 1034-5. — Droit divin des rois: 1, 1186. - Sur l'humilité: 11, 521. – Sur vœux : IV, 1928. – Sur charité envers pauvres: 111, 1657-9. — Sur le mensonge: ıv, 952-3. — Sur la dime : 1, 1105. — Sur prêt à intérêt et usure : 11, 1082. - Sur sépultures : 1v. 924. - Sur universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle: 1v, 1169. - Sur purgatoire: 1v, 499, 503-4, 506. — Sur résurrection de la chair : 1v, 989-90. — Sur la gloire : 111, 997-8. — Sur union mystique homme avee Dieu. Cas d'union et d'extase ; 111,

— Ancien Testament et Nouveau Testament, Loi ancienne et Loi nouvelle. — Voir Lois, § Loi div. positive.

- Ancien Testament et paganisme (religions parennes). - Voir Assyrie; Religions.

— Se reporter aux Livres Ane. Test. indiqués à Ecrit. Ste, § Se reporter.

— Voir Bons et méchants; Ecriture Sainte; Judaisme, § Av. J.-C.; Messianisme; Prophéties. § Proph. israél.

Andersen (A.). — Sur l'eucharistic: 1, 15/19, 1551.

Andler (Ch.). — 11, 1006.

André (S.). apôtre. — Originaire Bethsaîde : 1, 1739. — Rôle, d'après IVe Evang. : 1, 1739-40. — Voir Aetes de S. Audré.

André de Crète (S.). — Sur T.S.V. Marie (linmaeulée-Concept.): 111, 225-6, 228, 236

André de Rinn (Bx). — Et meurtre rituel des Juiss: 11, 1710-1, 1712.

André Bobola (Ex). - Martyr: 111, 429-30.

André (Ernest). — Sur les fourmis (cité à propes Prov., vi, 6-8): 11, 94.

Andrea (Jean-Valentin), abbé d'Adelsberg. — Et origines Franc-Maçonnerie: 11, 100-1.

Andronic Comnène ler, empereur Orient. — 1. 200, 253.

Anges. — Article. Doctrine ehrétienne sur les anges. Objections et réponses (J. Souben): 1, 124-8. Selon Anc. Test. Et Ameshas Spentas de relig. Iran: 11, 1119-20, 1132-4. — Selon Origène: 111, 1236, 1242, 1245, 1249, 1251-3, 1255. — Selon gnosc: 11, 299, 300, 301-6. — Et culte chrétien: 1, 834. — Culte des anges: 11, 1131. — Anges gardiens. Mission. Bibliograp. (Ecriture Sainte et tradition): 1, 125. Voir Ciel; Démons.

Anges (Mauvais). - Voir Démons.

Angele de Brescia (Ste). — Et l'enseign, jeunes filles: 11, 962.

Angèle de Foligno (Ste). — Sur le bien et le mal : 1, 1018.

Angelus. - 111, 310.

Angleterre. - Voir Grande-Bretague.

Anglicanisme. Église anglicane. — Qu'est-ee que l'anglicanisme: IV, 715-6. — La Réforme anglicane en Angleterre: IV, 647-75. — Histoire schisme et eulte anglican. Ordin. anglic.: III, 1162-228. Voir Ordin. anglic. — L'anglicanisme moderne: IV, 701-33. — Martyrs faits par anglicans: III, 394-6, 402-13. — Anglic. morts pour leur foi. Pas martyrs: III, 342. — Canonisations: IV, 1136. — Conrant apologétique (xVII°-xIX° s.): I, 208-9, 217-8. — Gallicanisme: III, 1435. — Régalisme et érastianisme: I, 546-7. — Aux Etats-Unis. Voir Episcopaliens. — En Tehéco-Slovaquie: IV, 771-2.

L'anglieanisme et les notes de l'Eglise: 1,1293-4.

— Reconnalt infaillib, anciens Conciles et Pères:
III, 1434. — Sur origines papauté: III, 1374, 1377,
1378-9. — Sur J.-C. (bibliogr.): II, 1535-6, 1537. —
Et divinité J.-C.: II, 1391-4, 1402. — Sur mir J.-C.:
II, 1453, 1460, 1513-4. — Enquête, Université SaintAndrews (Ecosse) sur prière (1916): IV, 293-300. —
Sur eucharistie: 1, 1556, 1563. — Sur le sacerdoce:
IV, 1039. — Ordinations anglicanes. Voir Ordin,
anglie. — Sur communion des saints: IV, 1146.

Essai d'union avec Eglise cath., Eglises orthodoxes ou autres Eglises protestantes. Voir Eglises (Union).

Anglo-catholicisme. — Et l'anglieanisme: iv. 708-14, 715.

Animal. — Et la théorie animiste sur origines religion: 1v, 879, 880. — Et religion égyptienne: 1, 1327-8, 1336, 1337. — Théorie mécaniciste Descartes sur animaux et matérialisme moderne: 111, 433. —

Théories Haeckel: 111, 505-6. — Application de la science de l'énergie: 1, 1361-4. — Individualité: 1, 991. — La Vie sur la Terre. Développement: 1v, 1605, 1611-5, 1626-7, 1630-7. — Transformisme: 1v, 1793 848. Voir Transformisme. — Les animaux et le déluge, 1, 912, 914. — Etude expérimentale de leur cerveau: 1, 489-90. — L'âme des bêtes: 1, 107-123. — Certains sauvages leur attribuent une âme analogue à celle de l'homme: 1, 132-3; — critiques: 1, 141. — Transformation continuelle corps: 1, 90-1. — Instinct sexuel: 1, 504-5. — Voir Corps humain; Evol., § § Evol. créatr., Doctr. mor.; Totémisme.

Animation. — Moment où l'âme anime l'embryon :

Animisme. - Article. Généralités. Historique. Exposé détaillé. Critique. Conclusions (P. Bugnicourt): 1, 128-46. - Différents sens du mot animisme: IV, 875-6. - L'animisme, théorie aristotélieienne, L'évolutionnisme animiste et le transformisme: IV, 1833-6. - L'animisme, ou théorie sur l'origine des religions. Théorie psychologique de la religion : théorie de l'étude psychologique ou animisme: IV, 875-99. — Et l'origine des religions. Voir Religions, § Relig. non chrét., spécialem. : Sur l'animisme et religions de l'Inde: 11, 679, 681, 683; — Europe du Nord: III, 1080, 1081-2, 1084-8, 1089-92, 1094-5. - L'animisme, théorie sur les origines de la vie: IV, 876. — Faussetć de l'animisme: 1,948. — Animisme et naturisme: III, 1066-8. — Et totémisme: IV, 1736. — Et magie: III, 67-8. — Voir Fétichisme.

Animuccia. — Et origines oratorio: m, 959.

Annam. - Voir Indo-Chine.

Annates. - Ne sont pas de la simonie : III, 1562.

Anne (Ste). — Et Immaculée-Conception : III, 211, 212-3, 227, 229, 236-9, 240-1, 244, 247. — Voir encore III, 166.

Anne, reine d'Angleterre (1702-1714). — III, 404. Anne Boleyn. — Occasion du divorce d'Henri VIII: IV, 649-52.

Anne Kachinska. - IV, 1382.

Annexions territoriales. — Et principe des nationalités: 111, 1603-4.

Annibale (Card. d'). - IV, 345, 350, 351.

Annonciation. — D'après Evangiles: III, 132-9. — Et Immaculée-Concept.: la purification de Marie au jour de l'Annonciation: III, 258-60.

Anrich. — Sur mystères païens et christian.: $_{665,\ 966}$.

Anselme (S.), arch. Cantorbéry. — Sur son apologétique: 1, 202. — Et tradition dogm.: IV, 1756. — Sur son argument en faveur de l'exist. de Dicu: 1, 959-61, 1006, 1042-4, 1045, 1047, 1050, 1057. — Et fête Conception: III, 247. — Controverse sur Immaculée-Concept.: III, 250-4. — Sur Rédemption: IV, 554-6, 568, 569. — Sur prédestin.: IV, 223-4. — Sur péché orig.: III, 1743. — Sur mensonge: IV, 966. — Sur l'éducation des enfants: IV, 1270-1. — S. Anselme et la querelle Investitures: II, 1098-9. — Voir encore I, 40, 202.

Anselme le jeune, neveu de S Anselme. — Et fête Conception: III, 252-3.

Anspach. - Sur l'avenir du dogme : 1, 1175.

Antéchrist. — Article. Divers types d'adversaires du Messie. L'Antéchrist dans l'Ecriture; dans la tradition ecclésiastique primitive (A. LEMONNYER): 1, 146-50. — Personnissés par Rome, pour l'auteur de l'Apocal.: 1, 159.

Anthime VII, patr. Constantinople. — Sur purgatoire: IV, 518. — Sur l'Immaculée-Concept.: III, 216-7; 260-1.

Anthony. — Sur le squelette de La-Chapelle-aux-Saints: 11, 471-2.

Anthropologie. — Et déluge: 1, 915. — Théories psychologiques de la religion: théorie de l'Ecole anthropologique ou animisme: 1v, 875-907. — Voir Homme.

Anthropomorphismes. — Dans la Genèse. Explic.: 11, 296-7. — Dans Psaumes: 1v, 481. — Et religion grecque primitive: 400-1, 402-5.

Anthropophages et cannibales. — Parmi populations américaines précolombiennes: 1v, 184, 194. — Origine d'après les animistes: 1, 137.

Anticléricalisme. — Juifs et antichristian.: 11, 1667-8, 1672-3, 1674-6, 1682-6, 1689-91, 1718-24. — Attaques au xix* s. contre théol. morale Jésuites: 11, 1644-8. — Campagues contre Jésuites: 11, 1272-88. — Le positivisme, doctrine arelig.: 11, 41, 49-52. — La tolérance civile: 11, 1719-26. — Libre pensée: 111, 1865-83. Voir Pensée (Libre). — France. Laïcisme. L'anticlér. forme négative et popul. du laïcisme: 11, 1767-81; — le laïcisme proprem. dit.; réfutation: 11, 1781-810. Voir Laïcisme. — La question sculaire en France (Congrégations; R. P. S.). La Q. S. et la Pensée cath. (l'Eglise et l'enseign.). Fondement du droit en matière d'enseign.: 11, 1253-92. — Russie. Après Grande Guerre: 11, 1388-92. — Voir Criminalité, § Clergé; Séparation.

Anticonceptionnels (Procedés). - Voir Malthusianisme.

Antimilitarisme. - Voir Insoumis.

Antin (Duc d'). — Et Franc-Maçonneric: 11, 103. Antinomies (Kant). — Exposé: 1, 739-42. — Cosmologie et criticisme kantien: 1, 740-1, 741-2, 750-2, 754-5. — Et la valeur du princ. causalité: 1, 1004-6. — 4°: et la preuve de l'exist. de Dieu par mouv.: 1, 1037. — Et idéalisme de Berkeley: 11, 566-7.

Antioche. — Eglise d'Antioche. — Premiers év.: 1, 1775-6. — Et papanté: III, 1383-4. — Eglise grecque d'Antioche: II, 346.

- Ecole théologique d'Antioche, - Et exégèse : 1, 1825,

Antiochus Epiphane. — Représenté par peti e corne de la 4º bête de Daniel : 1, 147.

Antipater de Bestra. — Sur Ste Vierge (Immaculée-Concept.): III, 231.

Antipodes. — Splicricité de la terre : IV, 1476-7.

Antiquité. — Systèmes pessimistes: 1v, 17-9. — Evolutionnistes: 1v, 1796. — Païenne. Grands philosophes. Question de leur salut: 1v, 1170-1. — Idée de patric: 111, 1589-91. — La famille: 1, 1883-6. — Pratique de l'inhumation: 11, 628-9. — Les panvres avant le christianisme: 111, 1655-7, 1659-65, 1733. —

Critique du témoignage des anciens (à propos miraele): 111, 568-9. — Culte des morts. Relations avec enlte reliques martyrs: 11, 910-1. — L'Eglise et la destruction des monuments antiques: 111, 929-34. — Le chant grégor. et l'art gréco-rom.: 111, 951-2. — L'Antiq. et le moyen àge: 111, 945-8. — Et la Renaissance: 111, 1403-4, 1407; 11, 930, 931-2, 936, 938, 939. — Voir Infidèles; Religions.

Antitrinitaires. - Voir Unitariens.

Antoine de Rivoli (Bx). - Martyr : III, 417.

Antonelli (Card.). - Sur le Syllabus : IV, 1571.

Antonin (S.), arch. Florence. — Sur Schisine Occident: IV, 1235-6. — Sur légende papesse Jeanne: II, 1269. — Sur S. Thomas et le probabilisme: IV, 311, 312. — Sur sauvegarde des secrets: IV, 974. — Voir ençore II, 139; IV, 958.

Antonin le Pieux, empereur Rome. — Rescrit sur l'esclavage: 1, 1473, 1480.

Aphasie. - Etudes du Dr Marie: 490-1.

Aphraate. — Sur confession: III, 1808-9, 1825, 1844, 1865. — Sur résurrection chair: IV, 999.

Apocalypse (genrelittéraire). Apocalypses. — Et la Bible: 1,798-9. — Bible. Ecrits apocalyptiques. Apocal. apocryphes Anc. Test. Messianisme: 1, 1230-1, 1234-5; 11, 1631-6, 1641-3. — Apocryphes: 1, 188-9. — Sur Dieu: 11, 1589. — Et prophéties sur fin du monde: 11, 1435-6. — Ap. juives. a) Et paulinisme: 111, 1652-3; — b) Sur union mystique homme avec Dieu: 111, 1999-1000. — Au temps de J.-C.: 11, 1325-6. — Voir Hénoch (Livre).

Apocalypse (S. Jean). -- Arlicle (A. LEMONNYBR):

1, 151-60. — 1° Origine (auteur; date): 1,
151-4. — 2° Composition (faits suggérant que l'Apoc.
est une œuvre composite; faits attestant l'unité littéraire de l'Ap.): 1, 154-8. — 3° Interprétation générale (méthodes; caractère prophétique; éerit d'actualité; crisc prochaine; annonce du monde ehrétien; annonce du règne millénaire): 1, 158-60.

Auteur S. Jean: témoign. de S. Justin et des montanistes: 1, 1670-1. — Et l'auteur du lVe Evang.: 1, 1671. — Sur Trinité: 1v, 1856. — Sur J.-C.: 111, 1633-4. — Rédemption: 1v, 553. — Types d'adversaires du Christ (eh. x11, xvII et ss., xx, xxI): 1, 147, 148, 149-50. — Sur T. S. V. Marie: 111, 153-4. — Sur les Apôtres: 1, 256, 257, 259. — Sur pénitence (saer.): 111, 1763. — Sur orig. épisc.: 1, 1769-70. — Sur fin du monde: 1, 1913, 1915. — Sur résurrection chair: 1v, 990. — Sur communion des saints: 1v, 1148.

Apocalypse d'Anastasie et de la Vierge. — Sur cet apoeryphe: 1, 189.

Apocalypse de Baruch. — 1, 171-2; III, 1000.

Apocalypse d'Esdras. - 1, 168.

Apocalypse de S. Jean (Apocryphe). — 1, 188-9. Apocalypse de S. Paul. — 1, 188.

Apocalypse de S. Pierre. - 1, 164, 188, 454.

Apocalypse des Semaines (Livre d Hènoch). — Messianisme: 11, 163-4.

Apocryphes. — Article: 1, 161-89. — 1º Ap. de l'Ancien Testament (relatifs an Pentatenque; aux

Livres historiques; aux Livres sapientiaux et prophétiques) (F. NAU): 1, 161-73, — 2° Ap. du Nouveau Testament Evangiles (M. LEPIN); — Aetes des Apòtres; Lettres apoe.; Canous et Ordonnances; Apocalypses (F. NAU): 1, 173-89.

— Anc. et Nouv. Testament. — Et développement du dogme: 1, 1165. — Sur les démons: 1, 919-21. — Livres deutérocanoniques considérés comme tels par protestants: 1, 440. — Et livres bouddhiques: 11, 689, 693-700.

— Ancien Testament. — Apocalypses apocr. (A. T.). Messianisme: 11, 1633-6, 1641-3. — Voir Esdras.

— Nouveau Testament. — Sur J.-C.: II, 12/37-8, 1302-3, 1314. — Sur règne de J.-C.: IV, 816-7. — Sur résurr. J.-C.: II, 1484-7. — T. S. V. Marie: III, 165-9. — Sur virginité Marie: III, 202-3. — Et eulte T. S. V. Marie: III, 303-4. — Et origines croyance à l'Assomption: III, 281-2. — Sur Lieux Saints: II, 1864, 1868, 1875. — Evangiles. Œuvres des gnostiques (Renan): 1,840. — Evangiles ap. et controverses entre Juiss et chrèt.: II, 1660. — Voir encore. 1, 1693. — Voir Evang. apocr. — Actes. Sur Simon le magicien et venue S. Pierre à Rome: 1V, 26-7. — Voir Actes S. Jean. — Epîtres. Voir Ep. S. Barnabé.

Apollinaire, père et fils. — Et l'étude des classiques païens sous l'Empire romain: 11. 937, 938.

Apollinaire (Sidoine). — II, 1733.

Apollon. — Place dans mythologie greeque: 11, 408. — Et les Sibylles: 1v, 1324, 1325, 1327, 1329.

Apologétique. Apologie. — Article (X.-M. La Bacheller): 1, 189-251. — 1° Exposé sommaire du développement historique de l'Apologétique (notion générale: acception large et acception restreinte; l'apologétique dans les cinq premiers siècles; au moyen àge; dans les temps modernes; au xixe s.: constitution de l'apologétique en doctrine distincte de la théologie proprement dite): 1, 189-225. — 2° L'apologétique classique (objet propre: la crédibilité rationnelle; procédé fondamental; deux formes spéciales; attaque et justification de l'apologétique classique: sa perfectibilité relative; délimitation et caractère scientifique de l'apologétique): 1, 225-251.

Juive (313 à nos jours): 11, 1673-6, 1682-6. — L'apol. ehrétienne et les controverses avec Juiss: 11, 1753-4. — Savonarole apologiste: IV, 1217-8. — Le protestantisme suisse contemporain: l'apologétique protestante: IV, 741. — Intérêt de l'occultisme au point de vue apolog.: 111, 1122-3. — L'apol. et le malthusianisme: 111, 1054-6. — Rôle de l'expér relig.: 1, 1858-60. — Théorie de Blondel sur la méthode d'immanence. La méthode d'immanence et l'Apolog.: 11, 569-612; 111, 532-3; 1V, 598-9, 603-11. — Erreurs modernistes sur l'assertion de foi: 111, 618-9. — But apolog IV Evang.: 1, 1734-42. — Et Lourdes: 111, 36-7. — Valeur apolog. du martyre: 111, 331-7, 379-80, 392-3, 408-9. — Voir Miraele.

Apostasie Apostats. — Défin.: 11,443. — Réconc. Et pénit. privée: 111,1839-40. — « Lapsi ». Voir Relaps. — Pays musulmans. Martyres de renégats repentants: 111,417-20. — Voir Conversion.

Apostolat. — Nécessité: IV, 900. — L'apostolat de l'Eglisc. Et laïcisme: II, 1772-3. — Et les reli-

gieux: III, 865-7; IV, 1902. — Portée apostolique de l'ascétisme: 1, 300, 316. — Voir Clergé cath.; Missions cath.

Apostolat de la Prière. — Histoire, Activité: 1v, 301.

« Apostolicae curae ». (Bulle Léon XIII). — Sur ordin. anglicanes: 111, 1163-4, 1182, 1190-1, 1193, 1200-2, 1204, 1218-24.

« Apostolicae sedis » (Bulle Pie X). — Contre le duel: 1, 1209.

Apostolicité de l'Eglise. — Voir Eglise cath., § Notes; Episcopat cath.

Apôtres. Apostolat. — Article. L'apostolat n'est pas une institution empruntée au judaïsme. Qu'est-ce que l'Apôtre, d'après S. Paul? Les Douze dans le Nouveau Testament. Doit-on distinguer une notion primitive, une notion pauline et une notion post-pauline ou catholique? (P. BATIFFOL): 1, 251-61.

Inspiration. Critère négatif : origine apostol, du texte : 11, 911. - Y en eut-il parmi « Frères du Seigneur »: 11, 143. — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 442, 449-51. — Sur le Pentateuque: 111, 725, 1895-6. — Apocryphes à eux relatifs : 1, 173-89. — Organis, de l'Eglise par Ap. (SS. Paul, Pierre, Jean): 1, 1761-78. — Les Apôtres et Eglise: 1,1221-48, 1251-62, 1278-9, 1282-4. — Evêques, successeurs: 1, 1750-86. — Et les origines du cardinalat : 1, 858-9. — Et les conciles: 1, 609, 614, 620-1. — Propag. Evangile: 1v, 362-86. — Et la tradition dogmat: 1, 1133, 1157-8, 1179, 1180; IV, 1741-2, 1775-7, 1784, 1787-8, 1857. — Sur leur apologétique : 1,192. — Prédication de la morale : IV, 1636, - Et origine culte chrétien: 1, 834-5, 836. - Et la sanctification du dimanche : 1, 1088-9. - Et les origines du baptême: 1, 415. — Et confirmation: 1, 651, 653. -Pratique sacr. pénit. : 111, 1762-3. — Et propriété ecclés: IV, 426. — Et dime ecclésiast.: I, 1105-6. — Voir Evangiles can.; Pierre (S.), § Prim.

Apôtres (Actes des). — Voir Actes des Apôtres.

Apôtres (Didascalie des). — Voir Disdascalie Apotres (Evangiles des douze), — Voir Ev. apocr.

Apôtres (Doctrine des douze) (« Didaché ») — Voir Doctrine douze Apôtres.

Apparitions. — Article (J. Didion): 1, 283-5. — App. divines à Moïse et à Josué: 111, 816-7, 821-2. — Théophanie du Livre de Job: 11, 1541, 1545-6. — Visions de Dieu, dans Ezéchiel: 11, 1583-6. — App. de J-C., après sa résurr.: 11, 1475-506. — De la Tr. Sainte Vierge, 111, 173-4, 252, 318. Voir Lourdes. — Conversion Constantin: 1, 696 — A Savonarole: 1v, 1220-1, 1227. — Portée morale des appar. (Pie X): 11, 1863.

« Appelants » (Jansénisme). — Les « appelants » et l'infaillib. pontific. Bulle *Unigenitus*: 11, 230, 1179-81; 111, 1450, 1485-502.

Apprentissage. — Et criminalité: 1, 1374, 1375-6 Apulée. — Sur Mystères d'Isis: 111, 973, 978, 1002 — Voir encore 111, 987, 989; 1v, 1024.

Aquaviva (R. P. Claude). — Sur le tyrannicide iv, 1888-9.

Aquila et Priscille. — Reçoivent S Pierre à Rome: IV, 34-5.

Arabes. — Prétendue origine arabe du prophétisme israélite: IV, 388. — Religions sémitiques. La religion arabe: IV, 1292-309. — Islamisme et ses sectes: II, 1135-54. — Egl. grecque. Groupe grécoarabe: II, 346-7. — Philosophie arabe. Averroès. Prédestinatianisme: IV, 231-2. — Philosophes arabes et thomisme: IV, 1674, 1675, 1694. — Les Arabes et la scoiastique. Systèmes du monde: III. 870.

Les Maures et l'Inquisition espagnole: 10, 1087-8, 1089-91, 1100-4. — Expulsion des Morisques d'Espagne: 111, 934-40. — Voir Mahométisme.

Arabie. — Propag. Evangile : 1v, 364. — Prétendues origines prophétisme israélite : 1v, 388. — Voir Mahométisme.

Arabe (Evangile) de l'enfance. — Voir Ev. apoer. Arago. — Sur Calixte III, les Turcs et la Comète de Halley: 11, 438. — Réponse: 11, 438-42.

Araméens. — Religions sémitiques. Religions araméennes: IV, 1292-309. — La Religion araméenne et monothéisme juif: II, 1607. — Langue et texte des Evangiles: I, 1607.8, 1213-23, 1627, 1643-4, 1656-9, 1676-7. — Aramaïsme du Tu es Petrus...: III, 1350-3, 1355-8.

Arason (Jón), év. Hólar (Islande). — Martyr : IV, 755.

Arbitrage et conciliation internationaux. — Et droit intern. chrét.: 111, 1263, 1264, 1265, 1274, 1278, 1283-301, 1618. — Selon pacifisme: 111, 1616. — Léon XIII et l'affaire des Carolines: 111, 1421.

Arbitre (Libre). - Voir Liberté.

Arbuès (Pierre). — IV, 1098-9.

Archéologie. — Et Pentateuque, Et œuvre de Moïse et Josué: III, 755-7, 772-7. — Voir Croix; Epigraphic; Paléontologie; Religions.

Architecture. — Et la Renaissance : iv, 934-5

Arculfe. - Sur Nazareth: 11, 1877.

Ardigo. — Monisme naturaliste (théorie de l'indistinct): III, 902-4.

Aréopagite (S. Denys l').—Voir Denys l'Aréopag. Argent.— Voir Intérêt (l'rêt).

Argentine (République). — Université cath. : 11, 1032.

Arçentré (Charles d'). — Sur gallicanisme et infaillib. pontif. : 111, 1459-60.

Arianisme. — Propagation: 1v, 364-4 — Et papauté: 111, 1384-5. — Et pape Libère. Ce dernier fut-il arien?: 111, 1842-51. — Martyrs faits par des ariens: 111, 384-93. — Et barbares: 111, 1391. — Et Juifs: 11, 1666. — Et eucharistie: 1, 1571. — La littérature patristique anténicéenne sur la Trinité: 1v, 1862-77. — Et Origène: 111, 1255. — Réponses S. Thomas: 1v, 1697. — Voir Conciles, § C. œcum. (Nicée, 119).

- Semi-arianisme. - Et pape Libère : 11, 1847-8.

Aristarque de Samos. — Syst. astron.: II, 153° Aristide, apolog. athénien. — Sur T. S. V. Marie-III, 156.

Aristophane. - Sur la Sibylle : IV, 1333.

Aristote Aristotélisme. - Théorie de la connaissance : 111, 648-9. - Sur les idées et le jugement : 1, 980, 981. - Sur la joie de l'a intelligence de la vérité » : 1, 102. - Sur la science : 1, 957, 958. -Sur l'ignorance involontaire : 1v, 308, 315. - Sur principes premiers: 1, 984, 986-7, 988, 989, 996-7, 1000, 1007, 1009, 1060, 1070. — Sur la « vraie relation causale », d'après son système (Bergson) : 1, 1/1. - Sur le mouvement: 111, 6/12-6/16. - Sur Dieu: 1, 965, 966, 1019, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037-8, 1049, 1050, 1053, 1064-5, 1068, 1069, 1080, 1084, 1087. - Sur dieu mauvais relig. Iran : 11, 1117-8, 1126-7. - Maimonide contre lui au sujet de la création du monde ab aeterno : 1, 35. - Système du monde: 11, 152-3; 111, 868-9, 870, 871, 872-3. — Sur la conserv. de l'énergie : 1, 1353-4. - Galilée contre syst, astron, Aristote : 11. 186-7. - L'évolutionnisme animiste (théorie aristotél.) et le transformisme: IV, 1833-6. - Comparaison de son histoire des animaux avec des descriptions moins anciennes ct modernes : 1, 114-5. — Sur liberté : 111, 1878. — Sur la parabole: 111, 1566. — Sur mensonge: 1v, 961. - Sur l'Etat : 1, 1523, 1537; IV, 1280. - Contre la surpopulation : 111, 1049. - Sur l'esclavage : 1, 1465, 1466, 1468-9, 1474, 1475, 1495-6, 1497, 1498, 1537.

Aristote et la scolastique arabe: 11, 1147-8. — Ar. et le thomisme: 1v, 1667-8, 1673-6, 1688, 1694, 1698. — La philosophie aristotélicienne et les sacrements: 1v, 1668-71. — Influence au moyen âge: 111, 945. — Procès au moyen âge: 1v, 1675-6. — Interprétation d'un texte scriptur. (Matt., xxv, 41) par une de ses expressions: 1, 1391. — Aristote et la philosophie moderne: 111, 642-3, 645.

Arithmétique. - Voir Esthétique transcendantale.

Armée. — L'Eglise et le métier des armes : 111, 1619. — Clercs exemptés du service milit. : 11, 620-3. — Armées romaines. Service milit. et chrétiens. Soldats martyrs : 111, 356, 1259, 1619; 1v, 11-2. — Sur le soldat qui meurt pour sa patrie et le martyre : 111, 337-9. — Ordres militaires (moyen âge) : Templiers. Suppression de l'Ordre : 1v, 1583-604. Voir Templiers. — Ecoles préparatoires des Jésuites à grandes Ecoles militaires : 11, 995-7. — Paix et guerre : 111, 1257-301. — Incinération aux armées en temps de guerre : 11, 6/3. — Et duel : 1, 1206, 1207, 1213, 1214, 1215-3. — France. Laïcisation : 11, 1788. — Démissions d'officiers provoquées par persécut. relig. : 11, 1790. — Insoumis et déserteurs : 11, 891-4. — Voir Dragonnades.

Armée du Salut. - 1v, 691.

Arméniens. — Persécut.: III, 142. — Massacres: III, 426. — En Tchéco-Slovaquie: IV, 771-2. — Rituel ordination: III, 1148-9. — Rite aruén. Sources sur initiation chrét.: II, 790. — Décret pour les Arméniens (Conc. Florence, Eugène IV, 1439). Difficultés nées de ce déc. au sujet essence sacrem. Ordre: III, 1143-58, 1203.

Arminius (Jacob). Arminiens. — L'arminianisme et la Réforme anglicane: 1v, 666. — Et l'Eglise réformée l'ays-Bas: 1v, 7/17-9.

Arnal (A.). - Sur résurr. J.-C. : 11, 1/198.

Arnaud Amalric, abbé Citeaux — Légat pontifical contre Albigeois (xm's): 1, 79-80.

Arnaul de Brescia. — Violences en Italie au nom des Vaudois: 11, 8/3-4.

Arnauld (Antoiue). — Et jansénisme: 11, 1160-1, 1164, 1166, 1167, 1170, 1171, 1172-3. — Et Jésuites: 11, 1273, 1275.

Arnauld (Henri), cv. d'Angers. - 11, 1172.

Aradt (Johann). - Réaction piétiste anti-lu hérienne: 1v, 621.

Arnobe. — Sur son apologétique : 1, 195, 197. — Sur martyrs : 111, 356. — Voir encore 11, 935.

Arnold (Matthew). — Sur le miracle: 111, 528, 551.

Arnoul, arch. Reims. — Election. Déposition : 11, 209-11.

Arnoul, év. Orléans. — Et l'affaire d'Arnoul, arch. Reims: 11, 209-11.

Arréat (Lucien) : III, 902;

Art. — Article. Valeur esthétique du sentiment religieux en général. Transcendance du christianisme catholique en tant que valeur d'art. Objections et réponses. Etat actuel de l'art religieux; son avenir (A.-D. Sertillanges): 1, 285-92.

L'Eglise et la destruction des monuments antiques: III, 929-39. — L'art chrétien et la Ste Vierge: III, 303-6, 306-8, 312, 314, 318-9, 325-6. — L'art gothique. Développ, au moyen âge: III, 947. — L'Eglise et la culture littéraire et artistique (spéc. sous la Renaissance): IV, 1275-7. — Les arts à la cour d'Avignon: III, 1550-1. — Sous la Renaissance: IV, 930-41. — L'humanisme païen et la Réforme: IV, 584-5. — Arts cultivés par race paléolithique: II, 479-82. — Voir Musique relig.

Voir Artistes; Peinture; Sculpture; Théâtre.

Artémis. — Place dans mythologie grecque : 11, 408.

Artistes. — Criminalité: 1,549-50,553.

Ascension de l'âme au ciel. — Dans les mystères païeus et chez S. Paul : 111, 994-1000.

Ascension d'Isaïe. — Sur cet apocryphe: 1, 170-1. — Sur T. S. V. Marie: 111, 167. — Sur démons: 1, 921.

Ascétisme. Ascétique. — Article. Définition. Diverses sortes d'ascétisme. Ascétisme chrétien. Raison d'être. Degrés. Pratiques. Ecoles. Objections (A. Hamon): 1, 293-317.

Et Mystères païens: 111, 974. — Religion de J.-C.: 11, 1376-81. — Et théol. morale: 11, 1649. — L'ascétique et la mystique: 11, 279-85. — Le quiétisme contre l'ascèse: 11, 517-42. Voir Quiétisme — L'ascétisme et le monachisme: 111, 860-7 (spéc. 861-2). — Sur l'ascétisme des Jésuites: 11, 1284-6. — L'ascét. musulman: 11, 1144-6. — Ascètes russes: 11, 1381-2. — Jugem. porté par pragmatisme: 11, 147.

Voir Extase; François d'Assise; Indo (Relig.), § Article; Jeune et abstin.; Prière.

Aschaffenburg. — Sur continence : IV, 1055.

Ashley. - 11,1090.

Asie Mineure. — Organis, Eglises par S. Pierre: 1, 1769; — S. Jean: 1, 1769-71, 1784-5. — Premiers év.: 1, 1779-80.

Asile (Droit d'). — 11, 616-8.

Asmodée. — Origine du nom de ce démon: 1, 126. — Sur ce démou (Tob., 111, 8, 24, 25): 1, 918-9.

Assassinat. - Voir Homicide.

Assassins (Secte des) (ou Hachichi). — Religion issue du Chiisme: 11, 1151.

Assemblée constituante (1790-1). — Et propriété ecclés. : 1v, 428-30. — Et Louis XVI : 111, 32-4. — Voir Révolut., § France (1789).

Assemblée du Clergé de France (Ancieu Régime). — Caractères: III, 1466-7. — Et protestants France (vers révocation Edit Nantes): III, 1027, 1033-7, 1045-6. — Et l'affaire de la Régale: 1v, 813-4. — Sur infaillib. et autorité pape: III, 1465, 1466-84, 1492, 1498-502. — Voir Déclar. 1682.

Assemblée législative (1791-2). — Et Louis XVI:

Assemblée nationale (1789). — Et Louis XVI:

Assentiment de foi. - Voir Foi.

Assistance (publique et privée). — Bienfaits sociaux. Assist. et famille:1,325. — Rôle de l'Etat, de l'Eglise et des particuliers:1,326-8. — Ass. de l'Etat et assistance chrét.:11,1732-3. — L'Eglise et les pauvres:11,1655-735. Voir Pauvres. — Vue d'ensemble au moyen âge et sous la Réforme:11,1690. — France: a) Laïcisat.:11,1790; — b) Familiale, Conséquence lois contre famille. Insuffisance:11889,1896-7; — c) Mesures pour encourager natalité:111,1062-4.

Assistance du Saint-Esprit (Eglise catholique).

— Et infaillib. pontific, ; 111, 1429-30. — Voir Infaillib. Eglise; Infaill. pontific.

Association. Associations. — Funéraires et cultuelles des premiers chrétiens à Rome: 1, 464. — Droit de propriété: 1v, 425.

— France. — Le laïcisme contre la liberté d'assoc. (spéc. contre congrégat. relig.): 11, 1770-1, 1776-7, 1789-90, 1791-2, 1794-5. — L. 7 juillet 1901: a) Fondements. Loi injuste: 1v, 1939-42; — b) Contre enseign. congrég. et libre: 11, 980; — c) Et la liberté enseign. (pour congrég.): 1v, 1255, 1256-60: — d, Et enseign. second. jeunes filles: 11, 999. — Voir Laïcisme; Libéralisme, § Lib. cath.

Associations religieuses. — Antonomie relative reconnuc par l'Eglise même : 11, 319.

Associations cultuelles. — Et L. Séparation ; 11, 1793-4. — Et régime propriété ecclés. : 11, 431-2. — Et les protestants : 11, 694-5.

Associations diocésaines. — Et régime propriété coolés. : iv, 432-3.

Association catholique de la jeunesse française. Vocations: 1v, 1920. — Et œnvres jeunesse cath.: 11, 1012-3. — Congrès Caen (17-20. 4. 1913): sur la R. P. S.: 1v, 1263.

Association évangélique. — Voir Evangél. (Assoc.).

Association des Pasteurs de France. — $\rm iv$, 696.

Association des propriétaires chrétiens. — Activité pour le repos dominical : 1, 1102.

Association Polytechnique. — Fondat. par A. Comte (1830): IV, 37.

Association pour le repos et la sanctification du dimanche. — Fondation. Activité: 1, 1100-2.

Association Saint-Joseph. — Et les pauvres : III, 1726.

Association des idécs. — Et utilitarisme, S. Mill:

Assomption. — Article Objet de l'article. Histoire de la doctrine (cinq premiers siècles; vies.; vie et vines.; depuis le ixes.). Conclusions apolog. (série de réponses strictement historiques; réponse théologique) (A. Novon): 111, 275-85.

Selon S. André de Crète: 111, 226. — Selon S. Jean Damascène: 111, 227-8. — Et culte Ste Vierge au cours des àges: 111, 303-4, 305, 311.

Assyrie Babylonie Babylone - Babylone et la Bible. Article (A. CONDAMIN): 1, 327-90. - 10 Considérations préliminaires (l'écriture cunéiforme; histoire des familles; la critique biblique; panbabylouisme): 1, 327-37. - 20 Les origines (la création; le Paradis et la chute du premier homme; les patriarches antédiluviens; le déluge; la Tour de Babel) : 1, 337-47. — 3° La chronologie (le Canon des Eponymes: le Canon de Ptolémée; dates certaines servant de jalons dans l'histoire d'Israël; documents babyloniens les plus anciens): 1, 347-50. - 4º L'histoire (valeur des documents historiques assyrobabylouieus; Abraham; Moïse; les Habiri et l'Exode; principaux faits de l'époque des Rois) : 1, 350-60. — 5º La législation (le Code de Hammourabi et le Code de Moïse; mariage, famille, esclavage; justice; dépendance d'origine?) : 1 360-7. — 6º La religion et la morale (monothéisme et polythéisme; le nom de Iahvé; messianisme; prophétisme, divination, sorcellerie; prières, hymnes, psaumes de pénitence, idée du péché; culte, sabbat, fète des Pourim, prêtres et sacrifices; croyances sur la vie après la mort): 1, 367-85. - 7° Conclusions (l'Iristoire biblique sons un nouveau jour; méthodes défectueuses et conclusions précaires dans l'histoire comparée des religions; raisons des similitndes; emprunts possibles : transcendance de la religion d'Israël) : 1, 385-90.

— L'Assyrie, Babylone et la Bible ou le Judaïsme (Anc. Test.). — Hypercriticisme de certains critiques: 1, 785. — Ruine de Jérusalem et captivité. Relations entre Juifs et Assyriens. Et monothéisme juif: 11, 1580-1, 1582-3, 1585, 1588-9, 1596-7, 1602, 1607-9, 1613-4, 1620, 1622-4, 1628-30, 1649-50. — Babylonie et Assyrie. Et judaïsme: 11, 1336. — Captivité de Babylone. La relig. de l'Iran et le judaïsme: 11, 1103-35. — Hexateuque et l'archéologie babylonieme: 111, 774-7, 785-6. — Babylone et Loi Mosaïque: 111, 717, 722, 754, 755, 833, 1890, 1908, 1913. — Et Genèse: 11, 287-8, 289-90, 292, 293. — Et Judit!. Voir Judith. — Et Livres sapientianx: 19, 1209, 1210-1. — Et prophétisme: 19, 418. — Et prophé-

tisme israclite: 1, 373; 1v, 391, 410. — Et prophèties Isaïc: 1v, 419. — Sibylle babylonienne ou chaldèenne: 1v, 1326.

— Babylone et le christianisme. — D'après « mèthode histor. relig. »: III, 965, 966, 981, 1005. — Selon Delitzsch: IV, 685. — Sur histoire naissance et enfance J.-C. et rapport avec mythes babyloniens (Gunkel): II, 90, 91-2. — Croyance aux démons: 1, 922-3. — Idées sur purific. des âmes après la mort. Et dogme purgatoire: IV, 513.

— Divers. — Assyrie, Et les pauvres: 111, 1655-6. — Esclavage: 1, 1459-60. — Grands hommes honorés: 1v, 1137. — Voir Histoire et sagesse d'Ahikar l'Assyrien.

Astarté. — Divinité sémite: 1v, 1296-7, 1299-300, 1301. — Baal et Astarté: et monothéisme juif: 11, 1606-7, 1612. — Lutte Elie et Elisée contre leur eulte: 11, 1594-5. — Voir Baal.

Astérius (S.), év. Amasée. — Sur martyre Ste Enphémic: 111, 361. — Sur confession: 111, 1824-5, 1830, 1865. — Sur richesse et pauvreté: 111, 1669.

Astrologie. — Et divination, branche de l'occultisme: III, 1130-2.

Astronomie. — Divers systèmes astron.: 11, 152-7; 111, 867-78. — Sur les idées astronomiques des principaux peuples, consulter Religions, § Relig. non chrét. — Védisme et culte des astres: 11, 645-6. — Mythologie astrale des anciens Chaldéens: 1, 334-5. — Sphéricité de la terre: 11, 1476-7. — Savants croyants: 11, 1243. — Sur l'œuvre de G. Bruno: 1, 432. — Les astres animés, selon Origène: 111, 1242-3, 1252. — Voir Astrologie; Galilée; Halley; Terre.

Astruc (Jean). — Sur Pentateuque: III, 703-4, 1887, 1911. — Et les prétendus statuts de la reine Jeanne sur la prostitution: III, 1559.

Athanase (S.). — Sur le canon des Stes Ecrit.: 1, 436, 437, 445, 446, 451, 453. — Sur Trinité: 11, 1876. — Condamm. de l'arianisme. Et piétendu arianisme du pape Libère: 11, 1842, 1843, 1845-6, 1848. — Sur martyrs faits par ariens: 111, 384, 385. — Sur Rédemption: 11, 578-9. — Sur T. S. V. Marie: 111, 177-8, 189. — Epiclèse: 1, 1590. — Sur mensonge: 11, 566. — Sur résurrection chair: 11, 998. — Voir encore: 1, 29, 196; 11, 122.

- Symbole de S. Athanase. - Voir Symb. foi.

Athanase (Pseudo-). — Sur Esdras et Stes Ecritures: 111, 697-8. — Voir encore: 11, 189.

Athéisme. — Article. Y a-t-il des athées? Forme actuelle de l'ath. Causes de l'ath. (X. Moisant): 1, 317-9.

Condamnation (Conc. Vat.): 1, 9/5. — Differences et liens avec l'agnosticisme: 1, 5-10, 16-9, 2/4-5. — Et positivisme: 1v, 49-52. — Et monisme: 11, 878-929. — Et panthéisme: 111, 1305, 1328. — Et modernisme: 1, 950. — Et théosophic: 1v, 1661-2. — Et humanitarisme: 11, 1610. — Et laïcisme: 11, 1782-4. — Et Franc-Maçonnerie: 11, 122-4. — Et la Révolution franç. : 1v, 1010, 1011, 1015, 1016-7, 1019-23. — Comment s'imposent à un athée Pobligation et la responsabilité morales: 1v, 9/19-934. — Athéisme efficiel, et culte d'Etat: 1, 1547. — En Bulgarie: 1v, 13/19-50. — Laplace athée?:

11, 1819-22. — De Nietzsche : 11, 1921-2. — Voir Dieu ; Expér. relig. ; Laïcisme ; Tchou-hi.

Athéna. - Place dans mythologie grecque: 11, 407.

Athénagore. — Sur résurrect. chair : IV, 991-2. — Voir encore 1, 443.

Athènes. - Premiers év. : 1, 1779.

Atomes. — Atomisme : 1, 1366. — Théoric atomique. Initiateurs. Foi de ces savants : 1v, 1246. — Et systèmes matérialistes : 111, 493, 502. — Voir Radioactivité.

Attis (Mystères d'). -- Rite du Taurobole et baptème : 111, 1650-1. -- Voir Cybèle.

Attributs de Dieu. - Voir Dieu.

Aubriot (Hugues). — Procés par l'Inquisition: 1v, 1082-3.

« Auctorem fidei » (Bulle Pie VI). — Condamii, synode Pistoie: 111, 1514-6. — Condamnation erreurs sur S. C.: 1, 570-1, 575.

Augsbourg (Confession d). — Voir Confession Augsbourg.

Augures. - Voir Divination.

Auguste (Jules-César-Octave). emp. romain. — Et la religion: 1v, 1025-6. — Culte à lui décerné: 1, 1544-5. — Contre dénatalité: 111, 1049, 1062.

Augustin (S.). - Education reçue : 11, 937. -Crise morale: m, 586. — Et saint Jerome: IV, 1945, 1952-54, 1959, 1967. - Et saint Vincent de Lérius : ıv, 1752-3. - Le thomisme et saint Augustin : iv, 1675, 1676-7, 1688, 1694, 1704-5. - Sur Juifs: 11, 1753-4, 1759, 1764. - Sur religion et morale des Romains: iv, 1033. - Surla Sibylle: iv, 1343. - Controverse contre Pélage: 1, 677. - Sur les donatistes: 111, 382-4. - Et la Réforme : IV, 1121-2. - Et Luther : iv, 596, 796-7. - Et doctrines baïanisme-jansénisme: 11, 1155, 1159-65, 1176, 1185. - Sur l'objet de la théologie : 1, 60. - Sur le dogme : 1, 1181. - Sur son apologétique : 1, 195, 196, 197. - Sur papanté : m, 1386-7. — Sur infaillib. pontific. m, 1487. — Sur J.-C. et l'Eglise: 11, 1525-7. - Et la tradition chrét. iv, 1747-8. - Sur inspir.: 11, 901, 904, 907-10 -Sur inerrance biblique: n, 753, 754, 756, 758, 760, 762, 765, 768, 770, 772, 775, 789, 783; iv. 771. — Surle canon des Stes Ecritures : 1, 437, 448. - Sur critique biblique : 1, 762 763. — Sur valeur hist. Stes Eer.: 11, 1307. - Et exégèse: 1, 1827-8, 1830. - Sur récit création (Genèse): 11, 284, 285, 286, 288. - Sur prophètes: iv. 386-7. — Sur paraboles: in, 1575. — Sur fin necessaire an saint : iv, 1180. - Sur foi et raison : n, 60-1. - Sur l'existence de Dieu : 1, 1052-3. - Sur les attributs « relatifs » de Dieu : 1,43 - Sur Providence: 11, 1293-4: 1v, 435, 443 - Sur la connaissance négative de Dicu : 1, 60. - Sur Trinité : ıv, 1877-8, 1879, 1880-1 — Sur Redemption : iv, 567, 568. - Sur T. S. V. Marie: m, 141, 185-7, 192, 244. - Sur Immaculee-Concept.: 111, 260. virginité Marie : 111, 205 - Sur le martyre : 111, 339-40. - Sur les martyrs : m. 373. - Sur sépultures des martyrs : Iv, 916. - Sur culte des martyrs : Iv, 925. - Sur culte des saints : iv, 1131. - Sur miracles attribués à reliques des martyrs: m,372 - Sur miracle: 111, 544. - Sur la cre tion de l'ame : 1, 173

- Et le transformisme : IV, 1796. - Sur loi divine : ı, 1389; u, 1899. — Sur le mal : 1, 1016. — Sur péché orig.: 111, 1739-40, 1741, 1744-5. — Et le probabilisme: IV, 302-3, 303-4, 305-6, 315. - Sur blasphème contre S.-Esprit : 111, 1759; - Péché mortel irrémissible; m, 1761-2. - Sur la superstition : iv, 1562. — Sur magie : 111, 71-2. — Sur vœux : 1v, 1932. — Sur mensonge: 1v, 958, 959, 961-2, 963, 966, 976, 982. - Sur restriction mentale: IV, 973. - Sur grace et liberté : u, 1859. - Sur liberté : II, 1852-5. — Sur liberté de conscience : III, 1871. — Sur le besoin de Dieu: 1, 296. — Sur prière: 1v, 275-7. — Sur les sacrements: 1v, 1065-6, 1068, 1072-3. — Sur le bapt, de désir : 11, 822. — Sur les enfants morts sans bapt.: iv, 264, 265-6, 266-7. — Sur querelle bapt. hérét. (IIIº s.) : 1, 410. - Sur l'eucharistie : 1, 1559, 1570, 1572, 1573. — Sur jeûne euch.: 1v, 305. - Sur sacr. pénitence : m, 6,5. - Sur confession : 111, 1787, 1813-5, 1831-3, 1839-42, 1845-6, 1853, 1864, 1865. — Sur les mariages mixtes : IV, 305. — Sur la prédestination : 1v, 205-16; - Commentaires (augustinisme): IV, 215-25, 227-30, 233, 237, 244, 245-6, 249, 250-1, 252, 253, 254, 255, 256, 260, 264, 265-6, 263. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle: IV, 1169-70. - Sur le salut: IV, 1172, 1175-6. - Sur salut des infidèles : iv, 1161, 1163-4. Sur fin du monde: 111, 515-6. — Sur le ciel: 1, 535.— Sur le purgatoire : 1v, 508. — Sur le feu du purgat. : ıv, 522, 524. - Sur la résurrection de la chair: iv, 1000. - Sur communion des saints : IV, 1151-2. - Sur Eglise cath. et peine de mort : n, 449. - Sur l'exeommunication (à propos modernisme) : 111, 668 602-5. - Sur religion et Etat : II, 1834-5. - Sur paix et guerre: 111, 1260-1, 1270; 1v, 305. — Sur les idolothytes: iv, 305. - Sur richesse et pauvreté: iu, 1667, 1669-70. — Sur la dime : 1, 1106. — Sur spliéricité de la Terre: IV. 1476-7.

Voir encore 1, 30, 230, 299, 305, 416, 795, 841, 1076; 11, 520, 590, 1067, 1469-70; 111, 1101, 1512.

Augustins. — Fondation: 11, 969. — Allemagne. Luther chez les Augustins: 1v, 592-606.

Augustines (Chanoinesses régulières de Saint-Augustin, dites). — Fondation: 11, 968-9.

Augustinisme. — Idée-mère: la prédestination: 1v, 215. — Et probabilisme: 1v, 303-4. — Le thomisme et S. Augustin: 1v, 1675, 1676-7, 1688, 1694, 1704-5. — Luther et S. Augustin: 1v, 796-7. — Sur prédestination: 1v, 205-16, 215-25, 227-30, 233, 237, 244, 245-6, 249, 250-1, 252, 253, 254, 255, 256, 260, 264, 265-6, 268.

« Augustinus » (Jansénius). — Et baïanismejansénisme: 11, 1156, 1160-72, 1176. — Et Jésuites: 11, 1274. — Voir Jansénisme.

Aulard (Alphonse). — Sur modernisme: 111,674-5. — Sur enseign: "active." J1, 926.

Aumór. — Article. Notion. Précepte. Titre du pauvre à'aumône. Rôle social de l'aum? Objections (Ch. Afoine): 1,319-28. — Obligation: Priv. 1445. — L'Egle et les pauvres: III, 1655-735. — Indulgences-amônes des x1° et x11° s.: II, 732-3. — Abus et réforie: II, 737, 743-9. — Et jenne: III, 1676. — Et esclarge: 1, 1483.

Aurèl (Marc-). - Voir Marc-Aurèle.

Auroze. - 111, 459.

« Ausculta Fili » (Bulle Boniface VIII). — Circonstances de sa publication: 1, 427.

Australie. — Concile (1869): sur infaillib. pontific.: 111, 1525.

Autels. - Réformes anglicanes : III, 1170.

Authenticité. — Des Livres Saints : définition, méthodes : 1, 790-5. — Voir Critique bibl. — Se reporter à livres des Saintes Ecrit. indiqués à Ecrit. Ste, § Se reporter.

Automatisme. — Et subconscient: IV, 1533-6. — Voir Subconscient.

Autorité. — Selon loi mosaïque: III, 844-5. — Selon Syllabus: IV, 1569-82. — Autorité de Dien, fondement de la foi : I, 225. — Aut. de l'Eglise: caractère paternel: III, 20. — Affaiblissem, du principe d'autor, au XIX° s., sauf dans l'Eglise qui l'affirme au contraîre plus fortement que jamais: II, 313-4. — Principe. Et Jésuites: II, 1278-82. — Le calvinisme et le principe d'autorité: IV, 625. — J.-J. Rousseau contre: III, 542. — Divergences à ce sujet entre catholic, et socialisme: IV, 1434-5. — La libre pensée contre toute religion d'autorité. Réfut.: III, 1865-83. Voir Pensée (Libre). — Autorité publique. Orig, pouvoir polit.: IV, 81-94. — Voir Eglise cath.; Foi; Gouvern, ecclés.; Insurrection; Papauté.

Autriche. — Pas d'Univ. cath., mais Facultés de théol. dans Univ. Etat: n, 1015. — Eglise orthodoxe (slave) d'Autriche: 11, 347. — Et la Réforme en Tchéco-Slovaquie; 11, 767-8. — Natalité, 111, 1061.

Autriche-Hongrie. — Concordat 1855: 1, 645; 111, 1523. — Conciles provinc. et infaillib. pontific. (x1x° s.): 111, 1523-4. — Et gallicanisme: 111, 1502-3. — Législation dominicale: 1, 1103. — Eglise orthodoxe (slave) d'Autriche-Hongrie: 11, 347. — Et équilibre européen: 111, 1275-7. — Et Ste-Alliance: 111, 1277-9. — Et traités Westphalie: 111, 1409-10. Voir Westphalie.

Auxanius d'Arles. — Et pape Pélage: 11, 206.

« Auxiliis gratiae » (Congrégation et controverse « De »). — Histoire. Exposé: 11, 1859-62. — Et jansénisme, 11, 1161, 1165, 1167. — Voirencore: 11, 1160, 1164.

Auzias-Turenns. — Sur usure juive : 11, 1702. Avarice. — Voir Intérêt (Prêt).

« Ave Maria ». - Voir Salut angél.

Avenir. — Prédiction de l'avenir et le prophétisme israélite : IV, 386-425. — Voir Divination; Evolut., § Evol. créat.; Prophéties.

« Avenir » (Journal). — Et libéralisme cath.: 11, 1824-5.

Averroès (Ibn Roshd). — Et scolastique arabe: 11, 11/7-8. — Et thomisme: 1v, 167/1, 1675, 1676-7, 169/1. — Sur le principe de causalité: 1, 37. — Sur les attributs absolus et intrinsèques de Dien: 1, /11. — Prédestinatianisme: 1v, 231-2.

Avesta (ou religion de Zoroastre). — Voir Iran (Relig.).

Aviation. — Auteurs des premières découvertes Foi de ces savants : 1v, 1245-5.

Avicenne - Sur l'être : 1v. 167/1. - Agnosticisme dogmatique (réfut. par S. Thomas) : 1, 33, 39-40, (1, 55, 56. - Et scolastique arabe : 11, 1147-8.

Avignon (Papes d'). - Voir Papes d'Avignon.

Avit (S.). ev. Vienne. - Et Eglise Rome: 11, 205. — Et rois francs: 11, 235. — Contre le duel : 1, 1200-1.

Avocats - Défaut aux tribunaux de l'Inquisition: 11. 874-5.

Avogario (Pietro Bono). - II,

O. M. I. Bâal (Bel). - Divinité sémite : 17, 1291-5, 1299, 1301. - Sens dans l'Anc. Test.: 11, 1573. - Baul et Astarté. Religion des cananéens et des araméens et monothéisme juif : 11, 1606-7, 1612. - Le culte de Bàal et le prophétisme israélite, d'après rational : iv, 389-90. - Lutte Elie et Elisée contre le culte de

Babel (Tour de). - 1, 346-7.

Bàal et Astarté : 11, 1594-5.

Babeuf (Gracchus). - IV, 1013.

Babinet. - 11, 438.

Babinski. - Sur hystérie : 11, 536, 539. - Sur suggestion: iv, 1556.

Babut (E.-Ch.). - Sur pape et conciles : 11, 20%. -Sur la foi et la croyance en J.-C.: 111, 687.

Babylone. Babylonie. - Voir Assyrie.

Bach (Jean-Sébastien). - Musique relig. Oratorios : 111, 959, 960.

Backer (De). - Sur baptême : III, 1007. - Sur eucharistie: III, 1007.

Bacon (Roger). - Sur Vulgate: iv, 1968.

Baentsch (B.). - Sur Hébreux en Canaan : 111, 808, 809. — Sur la religion habylonienne: 1, 368, 371.

Bagaes musulmans. - Lutte contre: 1, 1510-2.

Baïanisme. — Voir Baïus.

Bail. - Sur infaillib. pontific. : 111, 1453-4.

Bailly. - 1, 432.

Bain (A.). — Sur la conscience : 1v, 1514, 1516.

Bainvel (R. P.). - Sur la révélation évangélique sur Marie: 1, 115/1-5. — Sur tradition et l'histoire de Plmmaculée-Conception : iv, 1779-80. — Sur S. Auselme et l'Immaculée-Concept. : 111, 251

Baïus (Michel de Bay ou). Baïanisme — Histoire. Exposé. Précurseur jansénisme et quesnellisme : 11, 1153-92. — Sur foi nécessaire au salut : 1v, 1179. — Sur prédestin : 1v, 236. — Sur bien et mal : 111, 1432. - Sur liberté: II, 1858. - Sur péché orig. : ш, 1744. — Sur bapt. désir. : п, 822, — Voir Jansé-

Baker (J. Bethune). — Sur J -C. : 11, 1396.

Balbus, stoïcien - Sur la superstition : 1v, 1561-2.

Balfour (A. James). - Sur les Bases de la croyance : 1, 218.

Avortement. - Et néo-mathusianisme: 111, 10.56, 105q. - Voir Féticide thérap

Azeglio (Taparelli d'). - Sur orig pouv. pol. : ıv, 88-90. — Sur patrie et Etat : 111, 1601. — Sur malthusianisme: 111, 105/-5. - Voir encore 111, 1263.

Azpilcueta. - Sur restriction mentale : 1v, 967, 971.

Aztèques. - Civilisation, Religion : 1v, 181-6. Azyme (Pain) - Controverse suscitée par Mich. Cérulaire: 11, 360-1.

Bâbisme et Béhâisme. - Sur Religion issue du chiisme : 11, 1152-4.

Ballerini. - Sur prêt à intérêt : 11, 1058.

Balmès. - 1, 220.

Baltes (Pays). - Religions: III, 1093-5,

Balthazard - Sur l'incinération : 11, 642.

Balzac (Honoré de). - Sur la vocation : iv, 1906.

Bandinelli (Roland). - 111, 259.

Bañez (Dominique). - Sur infaillib pontif. : 111, 1/44. - Sur la preuve de l'exist. de Dieu par les vérités éternelles: 1, 1056. - Sur prédestin : iv, 237-8, 262. - Sur théorie S. Thomas concernant justification enfants : 1v, 1166.

Banques. - Les Templiers. Banques de dépôt. Richesses. Suppression de l'Ordre: 1v, 1583-604. -Haute-Banque internat. : 111, 1611-2.

Baphomets. - Idoles des Templiers?: 1v, 1396-7, 1598.

Bapteme. - Bapt. de S. Jean-Baptiste: 11, 792-795, 1337, 1338, 1340. — Bapt. de J.-C.: a) et confession: III, 1796-7; - b) et révélation Trinité . IV, 1851, 1854. - Le Baptème selon S. Jean, évang. 11, 341. - Interpr. symbol. disc. J.-C. VIe Evang. Réfutat.: 1, 1730-1. — Guérison aveugle-né. Interpr. symbol, Réfut.: 1, 1711, 1716. - Doctr. S. Paul et mystères païens d'après « méthode hist relig. »: ш, 964, 966-7, 969, 971, 972, 978, 1004-8, 1011. — Le b. et le culte de Mithra: 111, 590; - et mystères Cybéle et Attis: 111, 1680-1. - L'initiation chrétienne: 11, 789-823. - Le b. dans l'Eglise primitive: 1, 1252-3. - Fait disparaltre la circoncision: 1,540. - Le b. et le christianisme naissant parmi les gentils: 1, 1655. - Réconciliat, baptism et réconcil. pénitentielle : 111, 1765, 1766-8, 1775. - « Lapsi ». Voir Relaps. - Et origines du culte chrétien : 1, 835, 836, 837, 839, 844, 845, 846-7. — Et inscript anciennes : 1, 1/1/1-5. - Et inscript. Abercius : 1, 1/36, 1/37, 1/1/4. — "Le B. èt les sacrements en général : 1v, 106 27/7. — B. et confirmat. 3 : sacrem. distincts: "4,651,652,653. — B. et confesion: 111, 1796-, 1798, 1801-3, 1852. — Nécessité Enfants et in adèles mourant sans bapt. : 1v, 26/-7 — Bapt. de . sang. : 11, 815-8, 822-3. — Bapt. désir: 11, 818-2" 3; iv, 1174-82. — Matière et forme (rle Eglise d sans leur détermination) : 111, 1155, 115. — For-leur le trinitaire (Matth., xxvIII, 19) : autheticité : 1, 1620-1. — Rites. Sur Trinité: IV, 1857, 1858-60. — Symbole baptismal romain et la T. S. V. Marie: III, 155-6. — Le b. et la liberté de conscience (S. Thomas; Scot): I, 1498. — Et consentement parents: II, 119. — Remise intégrale de la peine: IV, 506.

Selon Egl. grecque: II, 369-70, 383-4. — Eglise grecque et Eglise russe. Rebaptisation de non-orthodoxes convertis: IV, 1372-3, 1376, 1377. — Selon lutliéranisme: IV, 615, 753, 804 — Note protest. de l'Eglise: I, 1270, 1277. — Erreurs modernistes: III, 613-4, 616-7.

— Baptême des hérétiques. — Article. Inventuire des sources et chronologie. Histoire du conflit baptismal au temps de S. Cyprien. Conclusions intéressant le dogme, et suite de la controverse. (A. d'Alès):1,390-418. — La controverse baptismale et la tradition chrét.: III, 1382-3, 1777-8; IV, 1746. — Valeur du b. des h., selon S. Augustin: IV, 1065, 1066, 1073. — B. des hérétiques et réordinations: III, 1159-60. — Bapt. des schismatiques. Valeur selon S. Augustin: IV, 1065, 1066, 1073. — Bapt. des juifs. Législ. ecclés.: II, 1736-9, 1741. — Baptême d'E. Mortara: III, 940-2. — Bapt. d'enfants d'infidèles abandonnés par leurs parents: légitimité: 1, 699.

- Voir Limbes; Péché, § P. orig.

Baptême de Jésus-Christ. — Voir Baptême, § B. J.-C.

Baptême de S. Jean-Baptiste. — Voir Baptême, § B. S. J.-Bapt.

Baptême de désir. — 11, 818-23; 1v, 1174-32.

Baptême de sang. — 11, 815-8, 822-3.

Baptème des hérétiques. — Voir Baptême, § B.

Baptistes. — Aux États-Unis : IV, 783, 784, 786, 787, 789-90.

Barbares. Grandes invasions. — Situation Eglise (et origine gallicanisme): 11,205-6. — Propag. Evangile parmi les Barbares: 1v, 364-70. — Et papauté: 111, 1391-3. — Et problème de la natalité: 111, 1049. — Et esclavage: 1, 1485-95. — Et les pauvres: 111, 1683. — Destruction monum. antiques: 111, 932-4.

Barbéry (A.). — Sur les religieux : IV, 1936.

Barbieri. — 1, 432.

Barclay Swete (Henry). — Sur livre Judith: 11, 1560.

Bargellini, nonce Paris (XVII^o s.). — Et jansénisme: 11, 1170-1. — Voir encore 111, 1457-8.

Barlow, év. anglic. saint David (XVIe s.). — Examen de la question de la consécration de Barlow ; III, 1212-8.

Barnabé (S.). — Sur son « apostolat » : Γ_{i}^{λ} 255-6, 258, 259.

Barnabé (Pseudo-). -4, 141-5.

Barnabites. - Fondation en France : 11, 969.

Barnes (E.-W.). - IV, 721.

Barnier (R. P.). — Sur la confession et le célibat exclés : IV, 10/7-8.

Barone — Négociations relatives à traité Latran (11.2.29.) et concordat italien : Supplément, 36-58.

Baronius. — Sur papesse Jeanne: II, 1257. — Voir encore II, 1064.

Barre (Le Chevalier de la). — Article (P. BLIARD): 1, 418-20.

Barrès (Maurice). — Sur l'insuffisance de l'individu: 11, 1798.

Bar Sudaili (Etienne). — Et origénisme : III, 1232.

Barth. — Sur les relig. Inde: 11, 647, 651, 667-8, 677, 679-80, 683, 689, 697.

Barthélémy (La Saint-). — Article. Avant l'événement, l'Eglise cath, a-t-elle joué un rôle dans la préparation du massacre? Après l'événement, l'Egl. cath, a-t-elle approuvé le massacre et glorifié les massacreurs? (Y, DE LA BRIÈRE): 1, 420-6. — Voir Coligny.

Barthélémy d'Edesse. - 1, 200.

Barthou (Louis), prés. Conseil (1913). — Pour l'école laïque : 11, 983. — Sur l'union sacrée : 111, 1604.

Baruch. — Et Livres sapientiaux: IV, 1182-214: (spéc. 1183-4, 1193-4). — Voir Apocalypse de Baruch.

Basile de Césarée (S.). — Sur son enseignement: II, 937. — Sur la Bible et les sciences de la nature: IV, 774-5. — Sur Esdras et les Saintes Écrit.: III, 697. — Sur pape Libère: II, 1850. — Sur Jnifs: II, 1664, 1666. — Sur épiclèse: I, 1590. — Sur confession: III, 1809-10, 1822-3, 1832, 1838-9, 1844, 1853, 1863. — Sur prêt à intérêt: II, 1083. — Sur purgatoire: IV, 510-1. — Sur feu purgat.: IV, 521. — Sur résurrection chair: IV, 998. — Sur ciel: I, 535. — Sur communion saints: IV, 1151-2. — La Basiliade ou maison de charité: III, 1681-2. — Voir encore I, 417, 446, 1477, 1826; III, 233.

Basile (Liturgie de S.). — Epiclèse : 1, 1585-6.

Basile de Séleucie. - III, 222.

Basiliade ou Basiléide. — III, 1681-2.

Basilide. — Gnostique: 11, 305. — Voir Gnosticisme.

Basilique de Saint-Pierre (Rome). — Et la Renaissance: IV, 935.

Basnage de Beauval. — Sur papes et Juiss: 11, 1731-2. — Sur Juiss: 11, 1739.

Bastiat (Frédéric). — Sur libéral, économ. : 11, 1832.

Batault (Georges). — Sur prophètes et socialisme: iv, 423-5.

Batiffol (Mgr Pierre). — Sur l'enseignement de Jésus: 1, 1156. — Sur J.-C. et l'Eglise: 111, 1360. — Théories Harnack; sur Eglise: 1v, 806-7. — Sur l'encharistie: 1, 1549, 1553, 1554. — Sur confession: 111, 1803, 1834. — Sur pécliés réservés, selon Hermas: 111, 1769-70. — Sur valeur travaux intellect, clergé: 11, 1044. — Sur la critique libérale: 1v, 689. — Voir encore 111, 1704.

Battandier (Mgr). — Sur le Saint-Office: 1, 874.

Baudin (E.). — Sur la conscience: 1v, 1525, 1526.

Voir encore 1v, 610.

Baudouin. - Sur ponv. temporel papes : 1v, 99

Baudricourt (Robert de). — Et sainte Jeanne d'Arc : II, 1216-7.

Baudrillart (Mgr Alfred). — Sur Eglise gallicane: 111, 1416. — Sur l'Inquisition espagnole: 11, 1118. - Sur la Renaissance en Allemagne: 11, 937-8.

Bauer (B.). — 111, 964.

Bauer (Mgr J.-M.). — 11, 1681.

Bauer (Walter). - 11, 1297.

Baunard (Mgr Louis). — Sur Univ. cath. Lille: 11, 1040. — Sur Confér. S.-Vinc.-de-Paul: 111, 1727.

Baur (Ferd.-Christian). — Et la Bible: 1v, 676-7. — Sur écrits Nouv. Test.: 111, 128. — Sur val. hist. IVe Evang.: 1, 1704-5. — Et école Tubingue: sur S. Paul: 111, 1623-4, 1625-7, 1638. — Sur Epitres S. Ignace: 1v, 689. — Sur Rédemption: 1v, 545. — Sur essence protestantisme: 1v, 808. — Et l'école de Tubingue: 1, 773, 774, 775-6, 777-8.

Bausset (Card. L.-F. de). — Sur Déclar. 1682: 111, 1474-5.

Bautain (Abbé Louis-Eugène-Marie). — Fidéisme: 11, 57-61. — Condamnation de son fidéisme: 1, 240. — Propositions par lui souscrites: 1, 502-3, 946. — Le traditionalisme et la tradition chrét.: 1v, 1765-6, — Voir encore 1, 238.

Bavière. — Concordat 1817: 1, 643. — Ecoles chrét. au moyen âge: 11, 945; — au temps de la Renaissance: 11, 972.

Bay ou Baïus (Michel de). - Voir Baïus.

Bayet (Albert). — Sur l'œuvre des moines vi° s.: 111, 1688. — Sur théol. morale : 1v, 1696-7. — Sur morale Jésuites : 1v, 1653. — Morale sociolog. : 11, 1915-7. — Sur la responsabilité : 1, 660-3, 666, 674.

Bayle. — Sur Savonarole: 1v, 1226. — Sur légende papesse Jeanne: 11, 1267-8. — Voir encore 1, 432.

Bayles Paton (L.). — Sur l'origine de la fête babylonienne des *Pourim*: 1, 383.

Bazin (Renė). — Sur le clergé: 1v, 1897. — Sur la vocation: 1v, 1906, 1909, 1921.

Bazot. — Sur Franc-Maçonnerie sous l'Empire : n, 110.

Beaconsfield (Isaac Disraëli, lord). — Voir Disraëli,

Beale (D'). — Sur continence : IV, 1054.

Béarn. — Persécut. par les calvinistes : 111, 400-1.

Béatification. Canonisation. — Article (A. D'A-LÈS): 1V, 1130-8. — Canonisat. de S. Jean Népomucènc et infaillib. pontif.: 11, 1210-2. — Pape infaillible, selon Sorbonne (xv1° s.): 111, 1442. — Compétence S.-C. Rites: 1, 889-90. — Béat. Ste Jeanne d'Arc: 11, 1246. — Culte voué à Savonarole par certains eath.: 1V, 1216. — Martyrs Révolut. fr.: 111, 448, 449, 450. — Martyrs japonais (1862): 111, 1528. — Béatif. d'enfants tués par Juifs?: 11, 1710-1. — Béatific. et canonis. dans l'Eglise russe: 1V, 1135-6, 1366, 1381-6, 1395. — Dans l'Eglisc auglicame: 1V, 1136.

Béatitude surnaturelle. — La gloire des biernheureux et l'action divine: IV, 461. — Acte d'intendigence: II, 1078. — Universalité de l'appel à la bégatitude surnaturelle: IV, 1169-74. — Voir Ciel.

Beaudoin (R. P. R.). — Sur S. Thomas et le probabilisme: IV, 311.

Beaumont (Christophe de, arch. Paris. — Et Déclar, 1682: III, 1496,

Beaunis. — Sur les hémorragics nerveuses : 1v, 1503.

Beaurepaire (De). — 11, 967.

Beauvillé (V. de). — III, 1693.

Bebel (H.). — Conception socialiste de la famille : iv, 1/27. — Voir encore III, 1057.

Becanus (Martin). — Sur Jésuites et tyrannicide: 11, 1273.

Beccadelli (Antonio). - IV, 584-5.

Bechaï ben Acker (R.). - Sur J.-C.: 11, 1683.

Bechterew. — Sur les stigmates: 1v, 1504. — Sur la suggestion: 1v, 1556.

Béchon. - Sur occultisme : 111, 1118, 1122.

Becket (S. Thomas). — Voir Thomas Becket (S.).
Bède le Vénérable. — Sur Vulgate: IV, 1968. —
Sur l'Assomption: III, 277. — Martyrologe: IV, 1139. — Sur la sphéricité de la Terre: IV, 1477.

Béghards. — Et quiétisme : 1v, 528. — Voir encore 1v, 763.

Bel. - Voir Bâal.

Belgique. — Concordat 1827: 1, 644. — Situation légale religieuse: 1v, 1943. — Visite souverains belges à Pie XI (1922): 1v, 105. — Univ. cath.: 11, 1015-21. — Gde guerre. Martyrs: 111, 413. — Natalité: 111, 1061.

Bélial. — Synonyme de Satan. Type d'adversaire du Christ (Apoc. juives): 1, 148, 150.

Bellarmin (Bx Robert). — Voir Robert Bellarmin (Bx).

Belley (Diocese de). — Œuvres cathol. Statist. (1905-13): 11, 1013-4.

Belser. — 1, 1626.

Beluze. - 11, 1036.

Bénédictins. — Hagiographies: III, 863. — Et instruction jeunesse du moyen âge: II, 941-2; — au temps Renaissance: II, 967, 969. — Et réforme chant grégor.: III, 954-5. — Bénéd. luthériens: IV, 688.

Bénéfices. - Voir Intérêt (Prêt).

Bénéfices ecclésiastiques — Origines: 1v, 427-8.

— Et élections épiscopales (féodalité): 1, 1347-50.

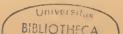
— Cumul prébendes (x111's.). Licéité? (8. Thomas): 1v, 306-7. — Et querelle Investitures: 11, 1090-103.

— Papes d'Avignon. Fiscalité: 111, 1560-3. — Et relat. France et papauté (origines gallicanisme): 11, 202-34. — Et relat. Eglise et Etat (France, gallicanisme): 11, 234-64. — Abus aux x1v'-xv'c s., erigine Réforme: 1v, 587-9. — Et la famille Calvin. Usages in ce temps: 1v, 623-4. — Et concordats: 1, 635-6, 637, 639. — Voir Dime.

Benoît III, pape. — Et légende papesse Jeanne:

Benoît V. - 11, 1258-9.

Benoît XII. — Papes d'Avignon: III, 1534-63. — Mœurs de Benoît XII: III, 1553-4. — Sur résurrection chair: IV, 1001.



Benoît XIII (Pierre de Lune), antipape (1394-1424).

— Et le Schisme d'Occident: IV, 1231-2. — Condamne Talmud: II, 1671. — Voir Schisme d'Occident.

Benoît XIII, pape (1724-1730). — Et eanonis. S. Jean Népomucène: 11, 1210-2. — Sur controverses De auxiliis: 11, 1861. — Et eontroverses gallicanes et jansénistes sur l'infaillib. pontifie.: 111, 1486-7. — Et jansénisme: 11, 1180-1. — Sur la eonsécration (messe): 1, 1586.

Benoît XIV. — Rôle historique: III, 1411, 1414. — Sur le Schisme d'Occident: IV, 1239. — Et l'Inquisition espagnole: IV, 1118-9. — Et les Juifs: II, 1743, 1745-6. — Sur bapt. Juifs: II, 1737, 1738-9. — Et le meurtre ritnel des Juifs: II, 1710-1. — Sur l'approbation in forma communi: I, 876-7. — Sur procédure S.-C. Index: II, 713-5. — Prétendue opposition an eulte S.-C.: 1, 576-8. — Sur béatif. et canonis: IV, 1130-4. — Sur guérisons miraculeuses: II, 422, 423. — Sur possession diabol.: IV, 54, 55. — Sur ordination: III, 1152. — Et probabilisme: IV, 333-4. — Sur le duel: I, 1204, 1211, 1218. — Sur prêt à intérêt: II, 1085-6. — Contre la traite des noirs: I, 1519-20. — Condamne Franc-Maçonnerie: II, 127. — Voir encore I, 284, 542.

Benoît XV. — Sur l'inerranee bibl.: IV, 779. — Et thomisme: IV, 1668, 1672. — Sur médiation universelle T. S. V. Marie: III, 290. — Rôle historique: III, 1421. — Sur paix et guerre. Attitude Gde Guerre: III, 1265, 1285-6, 1299, 1421. — Sur pouvoir temporel papes: IV, 96, 102-5. — Et la Question romaine: Supplément, 31, 32-3, 34, 35. — Sur loi Garanties: IV, 102-3. — Et le Non expedit: IV, II3. — Sur visites chefs d'Etat cath. au pape et roi Italie: IV, 104-5. — Sur Bse Louise de Marillae: III, 1718. — Voir eneore IV, 301.

Benson (Edward-White-B.), arch. anglican Cantorbery. — Sur témoignage S. Cyprien relatif à primauté S. Pierre et pape: III, i377. — Sur le baptême des hérètiques: I, 400, 404, 405, 406. — Voir encore IV, 707, 725.

Benson (Mgr Robert-Hugh). - 1, 1809.

Bentham (Jérém.). — Utilitarisme : 11, 1908.

Bérard (Léon). — Sur l'enseign. : IV, 1260.

Bérard (P.). — S. Augustin et Juiss: 11, 1753.

Bérard (Victor). — Sur les religions antiques : IV, 1293.

Béraud (Marthe). - IV, 1481.

Beraza. — Sur théorie S. Thomas concernant justific. enfants: iv, 1167.

Bérengier (Dom Théophile). - Sur persécut, des cath. nuiates par schismatiques russes: 111, 436.

Berger (Elie). - Sur Inquisition: 11, 883.

Berger (Philippe). — Sur Sépar, Egl. et Et. 11, 1793. — Sur les prophètes hébreux et babyloniens: 1, 386.

Berger (Wilhelm). — Sur J. Hus et le sauf-conduit de Sigismond: 11, 531-2.

Bergier. — Sur la conversion des peuples : 1, 703.

Bergson (Henri). — Origines, synthèse de sa philosophie: III, 641-7. — Système évolution créatrice. Critique: I, 1786-92. — Contre sa théorie de l'évolution: tout devenir demande une cause: 1, 996-8. — Et principe d'identité: I, 984-8. — Et dogme: I, 1129, 1134, 1143. — Et preuves exist. de Dieu: 1, 1035-6, 1073-4; — nature de Dieu: I, 1082-5. — Contre l'idée de création: I, 52. — Sur l'individualité des êtres vivants: I, 991. — Sur la subconseience: IV, 1528-9.

Place de sa philosophie dans l'histoire de la philosophie: 111, 642-3. — Agnostieisme: 1, 44, 53-5, 69. — Nominalisme et seusualisme (sur l'abstraction): 1, 975. — Immanentisme moderniste: 1, 950-1, — Et modernisme: 111, 640-1, 642-7, 648, 652-4, 656, 658-9, 664-5. — Et expér. relig.: 1, 1848, 1855-7. — Et pragmatisme: 1v, 116-7. — Et transformisme: 1v, 1832-3. — Et panthéisme: 1, 722-3, 725-6. — Voir eneore 111, 534. — Voir Evolution.; Mouvement, § Dieu.

Berkeley. — Critique de son idéalisme immatérialiste : 11, 542, 543, 544-5, 546-7, 558-69.

Bernadette Soubirous. — Apparitions Lourdes: m., 37-44.

Bernard (S.). — Sur J.-C.: II, 1528-9. — Sur l'Immaculée-Concept.: III, 255-8. — Sur l'Assomption: III, 279. — Sur prédestin.: IV, 224. — Sur vocation: IV, 1914. — Et le duel judiciaire: I, 1200. — Sur l'art: I, 289, 291. — Sur feu purgat.: IV, 523, 524. — Sur Juifs: II, 1758. — Et Cathares: II, 826-7. — Voir encore I, 577.

Bernard (Anne). — 111, 459.

Bernard (Claude). — Contre miracle: III, 527. — Sur le doute méthodique: III, 1880. — Sur le cœur et le cerveau: 1, 568.

Bernard (John-Henry). — Sur la doetrine eyprianique du ministère: IV, 713.

Bernard de Fontcaude. — Sur feu purgat.: 1v, 523.

Bernard de Vado. — IV, 1597.

Bernardins. — Fondation : 11, 969.

Bernheim (Dr). — Sur Lourdes: III, 45-6. — Expériences suggestion et guérisons Lourdes: III, 52-4.

Bernstein (Henri). — Sur vocation religieuse: iv, 1898.

Bérose, prêtre babylonien (275 av. J.-C.). — 1, 337, 338, 342, 343, 349.

Berruyer (R. P.). — Sur la filiation divine : I,

Bert (Paul). — Contre l'enselgn. congrég. : 11, 979. — Sur théol. morale jésuites : 11, 1644.

Berthélémy (Henry). — Sur assoc. diocés. : iv, 432.

Berthelot (Pierre). — Martyre aux Indes: 111, 482-3.

Berthelot (Pierre-Eugène-Marcellin). — Sentiments religieux: 1v, 1247. — Sur libre pensée: 111, 1877.

Berthold (J.). — Sur purgatoire: iv, 506. — Voir cneore i, 1626-7.

Berthollet (A.). — Sur paganisme et christianisme: 111, 965. — Voir cucore 11, 1334.

Bertillon (Dr). — Sur néo-malthusianisme : III, 1056-7, 1061, 1062, 1064.

Berton (Pierre). — Sur vocation religiouse: 1v, 1898.

Bertrand (L.). — Sur vœux : 1v, 1936. — Sur l'occultisme : 111, 1118.

Bertrand (Marcel). — Sur les montagnes : IV. 1619.

Bertrin (Abbé Georges) — Sur la criminalité de l'enfance : 1, 1370.

Bérulle (Card. Pierre de). — Fond. Oratoriens. Et l'enseign. second. au xvi° s. : 11, 965.

Besant (Annie). - Et la théosophic : 1v, 1658-67.

Bessarion (Card. Jean), métrop. Nicée — Sur purgatoire : 1v, 517.

Besse (Dom). - Sur Juifs: 11, 1685.

Besson (J.). - Sur vœux : IV, 1931.

Bethléem. — Authenticité Lieux Saints : 11, 1862-79. — Séjour S. Jérôme : 1v, 1949-52.

Bettac. — Et la Haute-Eglise luthérienne : 1v, 687.

Beudant (Robert). — Sur assoc. diocés. : IV, 432.

Bevione. — Supplément, 53.

Beyrouth (Université cath. de). - 11, 1032-5.

Beyschlag. - Sur S. Paul: 111, 1627.

Bèze (Théodore de). — Docteur Université calviniste Genève: 1v, 643. — Sur Calvin: 1v, 624, 626, 631.

Bezold. - 1, 382.

Bianchi. — Sur insurrection et perfection évangéliques : II, 1062.

Bible. - Voir Ecriture Sainte (et renvois).

Bibliothèque vaticane. — Fondat. : IV, 933-4.

Biel (Gabriel). — Sur l'infaillib. pontific. : 111, 1440. — Sur les relations entre l'intelligence et les choses : 1, 53.

Bien (Le). — Selon S. Thomas: 1v, 1692-3. — Et Dieu: 1, 1078, 1079-80, 1081, 1082, 1083-4. — Preuve de l'exist. de Dieu par les degrés des êtres: 1, 1045-63. — Le vrai et le bien, d'après pragmatisme: 1v, 161-3. — Intelligence et volonté (d'après déterministes): 1, 937-9. — Critique du pessimisme: 1v, 22-4. — Voir Mal.

— Le bien et le mal. — Le paganisme et la théologie S. Paul sur l'esprit et la chair : 111, 967, 971, 972. — Dualisme (création). Exposé et réfutation : 1, 723, 725, 726. — Duallsme. Théories gnostiques et marcionites : 11, 298-312. Voir Gnosticisme. — Dualisme des Cathares (manichécns) : 11, 835-6. — Providence : 11, 433-74. — Responsabilité : 11, 945-57. — Déterminisme matérialiste : 111, 492, 495, 497, 498, 504-8, 511-3. — Doctrine morale évolut. Critique : 1, 1792-811. — Voir Iran (Relig.); Lois; Mal; Morale; Pessimisme.

Bien commun. — Et constitution Eglise: 11, 1807. — Origines et fonction propre de la soc. civile. Applic. à la liberté de l'enseign. : 1v, 1280-92.

Bienfaisance. — L'Eglisc et les pauvres : 111-1655-735. — Voir Pauvres; Assistance. Biens ecclésiastiques. — Propriété ecclésiastique: rv, 425-33. — Immunités ecclés.: 11, 612-9 — L'Eglise et les pauvres: 111, 1655-735.

Organisation primitive à Rome. Vicissitudes des catacombes : 1, 464-70. - Mesures de Constantin (ive s.) en leur faveur: i, 692. - vie-viie s - Et le servage: 1, 1490-5. - La propriété ecclés, et les rois francs: 11, 237. - Investitures. Querelle Investitures : 11, 1090-103. - Les b. e. et les élections épiscopales (France, féodalité): 1, 1347-50 - Et les concordats: 1, 635-6, 637, 638, 639, 642, 643, 644. 645, 646, 647, 648. - Les Templiers, Banques de dépôt. Richesses. Suppression de l'Ordre: IV, 1583-604. — xive et xve s. La « chasse aux bénéfices ». Origines Réforme: 1v, 587-9. - Les b. e. et la Réforme: 1v, 652, 654, 655-6, 658, 660, 765-6, 775. Et l'Inquisition : IV, 1080. — La régale : IV, 810-5. — Les b. e. en France et les origines du gallicanisme; relat. France et papauté: 11, 202-34. — Relat. Eglise et Etat: 11, 234-64. — Le la cisme et la suppression propriété ecclés. : 11, 1791-2. — Biens des Eglises protestantes (France) et la L. Séparation : IV, 694-6. - Russie. Spoliations après Grande Guerre: IV. 1388-92. — Voir Dlme; Bénéfices ecclés.

Biens mobiliers et immobiliers. — Voir Biens ecclés.; Mainmorte.

Bienheureux. — Voir Ciel.

Bigames. — Ordinat.: 1v, 304-5. — Luther et le bigame Mélanchthon: 1v, 609.

Bihlmeyer (K.). - 1v, 1866.

Billets de paix (III s.). — Et origines indulgences: 11, 730-1.

Billot (Card. Louis). — Sur l'infaillibilité: 1, 879-80. — Sur foi nécessaire au salut: 1v, 1179-80. — Sur l'athéisme: 1v, 950. — Sur union hypost: 1v, 1707. — Sur T. S. V. Marie: 111, 291. — Sur salut infidèles: 1v, 1167-8. — Sur grâce et lib.: 11, 1861-2. — Sur eucharistie: 1, 1564. — Sur obligation morale: 1v, 251. — Sur le soldat qui meurt pour sa patrie et le martyre: 111, 337-9. — Sur feu purg.: 1v, 525. — Sur résurrection chair: 1v, 1003-4. — Voir encore 1v, 457.

Billuart (Charles-René). — Sur la science et l'action divine: 1v, 458. — Sur prédestin.: 1v, 239-40. — Probabiliorisme: 1v, 343.

Binet (Alf.). — Sur la subconscience: IV, 1530, 1531-8.

Biologie. — Monisme biologique: III. 891-900. — Savants croyants: 1v, 1248. — Voir Transformisme.

Bismarck (Prince Otto von). — Et Jésuites : n.

Blanc (Louis). - 1v, 1/06.

Blasco (C.). — Sur papesse Jeanne: 11, 1257.

Blasphème — Contre S. Esprit : péché irrémis-Sible? : III, 1758-60, — Et Juifs : II, 1684-5.

Blatin (Dr). — Pour l'incinération : 11, 630. Blavatsky (Hélène). — Et la théosophie : IV. 1657-8, 1661, 1662-3, 1665. — Sur le spiritisme : IV. 1487. — Sur l'occultisme : III, 1115, 1116, 1117, 1119, 1120. Blondel (David) († 1655). — Sur légende papesse Jeanne: II, 1267.

Blondel (Maurice). — Exposé de sa théorie sur la méthode d'immanence. Examen: 11, 579-612; 111, 532-3. Voir Immanence (Doctr.); Immanence (Méth.). — Le blondellisme et le D. Lamentabili: 111, 619. — Contre l'apologétique classique: 1, 235. — Sur le dogme et la science des Apôtres: 1, 1157. — Sur le dogme et l'action: 1, 1125, 1126-7. — Sur la connaissance de Dieu: 1, 952-3, 954-5. — Sur miracle: 111, 529-34, 540-1, 548. — Sur prophéties escatologiques J.-C.: 11, 1445. — Philosophie de l'action et pragmatisme: 11, 116-7. — Sur intellectualisme: 11, 1069, 1073-4. — Sur philosophie Ollé-Laprune: 111, 1881-2. — Sur l'évolut, de ses idées (lettre à Revue du Clergé français, 15.7,1917): 111, 533. — Voir encore 1, 1048.

Bluet. - IV, 664.

Blum (Léon). — Sur le catholic. et le socialisme : 1v. 1432-3.

Bobola (Bx Andrė). - Voir André Bobola.

Boccace (Jean). — Sur papesse Jeanne: 11, 1260. Bodenstein (André). — Voir Carlostadt.

Boèce. — Sur la connaissance de Dieu : 1, 57, 58.

Boehme (J.). — Sur Th. Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth: 19, 1500.

Boehmer-Monod. — Sur martyrs au Japon: 111, 468, 469.

Boethius (Hector). — Sur l'origine écossaise du « droit du scigneur »: 1, 1193-4.

Boetticher. - Voir Lagarde.

Bogomiles (Yougoslavie). — Et l'Eglise serbe : 1v, 1356-7.

Bohême. — La Réforme en Bolième: 1v, 762-73. — Voir Hus(J.).

Bohier (Nicolas). — Sur le « droit du Seigneur : 1, 1192.

Bohlig (H.). — Sur mystères païens et S. Paul:

Boilesve (Abbé). — Sur mariage Napoléon et Joséphine: 1, 1120.

Boirao (E.). — Sur but philosophie: III, 918. — Sur le monisme: III, 915. — Sur magnétisme: III, 1135.

Bois (Ch.). — Sur théol. morale des Jésuites : $_{16}$ / $_{16}$.

Bois (Henri). — Sur Calvinisme: 1v, 645. — Sur expér. relig.: 1, 1848-9, 1852.

Bois (J.). - Sur Saints russes : IV, 1384.

Bois (Du). — Sur Boniface VIII et l'Inquisition :

Bois-Reymond (Du). — Et matérialisme d'Haeckel: 111, 504, 505.

Boissier (Gaston). — Sur Sénèque et S. Paul: III, 1645. — Sur les martyrs: III, 346, 349. — Sur invas. des Barbares et destruction monum, antiques: III, 933-4. — Voir encore: I, 1479, 1482.

Bolchevisme. — Le Bolchevisme russe: 1v, 1430. — Et l'Eglise russe: 1v, 1370, 1387-92, 1395. — Internationale rouge: 111. 1612-4. — Bolchevisme et socialisme: 1v, 1412, 1417-21, 1425.

Bolides. - 1v, 1608.

Bolland (Jean). — Et les Acta Sanctorum: 11/1-5.

Bollandistes. — Acta Sanctorum: a) Histoire. Valeur: 1v, 11/11-5; — b) Sur Juifs et meurtre rituel: 11, 1704.

Bolsec (Jérôme). - IV, 642.

Boltzmann. - Sur l'énergie: 1, 1360, 1366.

Bonald (Vicomte de). — Fidéisme traditionaliste: 11, 57-61. — Le traditionalisme et la tradition clirét.: 1v, 1765-6. — Sur liberté pensée: 111, 1882-3. — Controverse par lui provoquée sur concordats: 11, 629. — Voir encore 1, 220.

Bonaventure (S.). — Sur infaillib, pontific.: III, 1532. — Sur Immaculée-Concept.: III, 261, 262-4. — Sur prédestin.: IV, 230, 233. — Sur mensonge: IV, 963. — Sur ciel: 1,535. — Sur S. François d'Assise: IV, 1310-1, 1317, 1318. — Et la science franciscaine: IV, 1319. — Sur stigmates S. François d'Assise: IV, 1492, 1493.

Bonaventura de Sainte-Anne, Carme, dit Jacques de Vermont. — Sur infaillib. pontif.: 111, 1463, 1464, 1465.

Bonet-Maury (G.). — Sur l'Eglise et l'esclavage : I, 1511-2, 1521-2.

Bonfrère. - Sur Pentateuque : III, 701.

Bonheur. - Voir Pessimisme.

Boniface (S.). — Missions: 1v, 366-7. — Et l'Eglise caroling.: 11, 206-7, 238. — Et l'enseign. au moyen âge: 11, 945. — Rôle dans l'histoire du *Credo*: 1, 282. — Voir encore 1, 1345.

Boniface II, pape. - IV, 219.

Boniface VIII. — Article. Différend entre Boniface VIII et Philippe le Bel. La Bulle Unam Sanctam (J. de La Servière): 1, 426-31.

Sexte de Boniface VIII. Place tenue dans le Corpus juris canonici. Historique, Description, Valeur: 1, 714, 717-8. — Sur pouvoir indir.: 1v, 107, 110, 111. — Et Philippe le Bel: II, 213-4, 249; 1v, 812, 1078-9. — Et Inquisition: 11, 857, 871-2, 883-4, 1078-9. — Et Juifs: II, 1737. — Procès intenté à sa mémoire. Et papes d'Avignon: 111, 1537-8, 1543. — Voir encore IV, 585.

Boniface IX. — Et le Schisme d'Occident : IV. 1231. — Et jubilés : II, 7/4. — Voir Schisme Occid.

Bonnaccorsi (R. P.). — 1, 1626.

Bonnard. - 111, 478.

Bonner. — Sur ordin. sacerd.: 111, 1191. — Et ordin. anglic.: 111, 1206-7.

Bonnetty (Abbé Augustin). — Fidéisme: 11, 57-61. —Le traditionalisme et la trad. chrét.: 1v, 1765-6. — Propositions par lui souscrites: 1, 502-3, 946. — Voir encore 1, 240.

Bonniot (R. P. de). — Sur extases: 1, 1865. — Sur miracles Eglise russe: 1v, 1385.

Bons et méchants. — Croyances des juifs (Anc. Test.): la justice divinc et problème rétributions: 11, 1590-3. — La question du châtiment des pécheurs et de la récompense des justes, dans l'Anc. Test.: 11, 1591-3, 1614-5; IV, 393-5, 483-6, 1184, 1185, 1200-1, 1202-3.

Bonté de Dieu. — Voir Dieu (spéc. § Attributs); Charité.

Bonvalot. — Formule d'affranchissement d'un esclave voué au Sacerdoce : 1, 1489.

Bora (Catherine de). — Femme de Luther: 1v, 606, 609.

Borchert (Aloys). — Critique de l'animisme d'après lui : 1, 138-45.

Bord (Gustave). — Sur Franc-Maçonnerie: 11, 96, 103, 107.

Bordrouil. - Sur guérisons miracul. : 11, 434.

Borgia (Gésar). — Grimes. Protection d'Alexandre VI: 1, 81-2.

Borgia (Rodrigue). - Voir Alexandre VI.

Borgia (Lucrèce). — Rupture de son mariage avec J. Sforza: 1, 1115.

Borie (Mgr). - Martyr au Tonkin : 111, 477.

Boris, roi des Bulgares. — Et l'Eglise bulgare : IV, 1344-5.

Bosc. — Sur occultisme : III, 1121, 1122, 1123, 1139.

Bosio. — Découvertes dans les Catacombes : 1, 1416, 1444. — Projets d'exploration des catacombes (xvii° s.) : 1, 485.

Bosnie-Herzégovine. — Et Egl. grecque (groupe grec pur) : 11, 346.

Bossuet (Jacques-Bénigne). - Sur les vérités éternelles: 1, 1057. — Sur la raison: 1, 108. — Et infaillib. pontific. (gallicanisme): III, 1458, 1460, 1462, 1467-73, 1476-7, 1479-80, 1489. — Sur l'Anc. Test. et vie suture: 11, 1592. - Sur le Cantique des Cantiques : 1, 459. - Sur vérité histor. Evangiles : 11, 1293. — Sur tradit. chrét. : IV, 1762-5. — Sur caractère pratique de la théologie : III, 620, 624. - Sur Pères anténicéens : IV, 1866-7. — Sur les mystères chrétiens: 1,566. — Fidéisme: 11,58. — Sur l'existence de Dicu : III, 887. - Sur la conception intellectuelle de Dieu: 1, 9-10. - Sur Providence: 1v, 435. - Valeur apologétique de son Discours sur l'Histoire universelle: 1, 229. - Et le culte du S.-C.: 1, 579.-Sur l'Immaculéc-Concept.: 111, 270. — Sur martyrs: 111, 382, 384, 394-5, 396, 401, 406. — Sur prédestin.: IV, 250-1. - Sur l'eucharistie: I, 1556, 1561, 1565, 1582. — Sur mor. et relig.: 1, 1857, 1858. — Et la théologie morale: 1v, 1643-4, 1653. — Sur le théatre: IV, 1633-5. — Sur l'aumone: I, 321. — Sur la servitude: 1, 1457-8. — Sur patrie: 111, 1599. - 6 Contre le libéralisme polit. : 11, 315-6. — Sur Finsurrection : 11, 1056-7, 1064. — Sur l'anarchie/ : 1, 1532-3. — Sur la prière pour les morts : iv, 512. — Sur seu purgat. : 1v, 525. — Sur le paganisme et le ehristianisme : 111, 952. — Sur le protestan' isme : IV, 793. - Controverses avec protestants. Ouvrages: 11, 48. - Sur les notes protestantes de l'Eglise : 1, 1270. - Sur les protest, et le purgatoire : 1 v, 514.-

Réfutation Confession d'Ausgbourg: 1v, 619. — Sur Calvin: 1v, 628. — Sur épiscopat anglican: 11, 321-2. — Sur la révocation de l'Edit de Nantes: 111, 1039. Et jansénisme: 11, 1174, 1175. — Et gallicanisme: 11, 228-9. — Et quiétisme: 1v, 537-8, 539, 540. — Contre le pseudo-mysticisme: 1, 73. — Contre restriction natalité: 111, 1065.

Voir encore 1, 103, 206, 211; 11, 567; 111, 1412.

Botanique. — Savants croyants : Iv, 1248-3.

Botta (P.·E.). - Fouilles à Mossoul: 1, 331.

Bouchardat. — Sur l'incinér. et l'hygiène : 11, 639, 640.

Bouché-Leclercq (A.). — Sur grandes persécutions: IV, 9-17. — Sur l'occultisme : III, 1122, 1131, 1132.

Boucher. - IV, 1886-7.

Bouddha. Bouddhisme. - Voir Inde (Relig.).

Boudet. — Sur martyre Isabeau Dorat sous Révolution: 111, 457-8.

Boudinhon (Mgr Auguste). — Sur le Syllabus : v, 1572. — Sur l'Index : 1, 871.

Boudon (Henri). — Quiétisme : IV, 535. — Sur la vocation : IV, 1892.

Bougaud (Mgr). — Sur son apologéti pie: 1, 220, 234. — Sur l'enfer: 1, 1385-9, 1398.

Bouix. — Sur autorité des décr. St-O.shee : 1, 878. — Sur Schisme d'Occident: 1v, 1236.

Boule. — Sur le transformisme : 1v, 1794. — Sur le squelette de La Chapelle-aux-Saints : 11, 471-2. — Sur l'homme de Néanderthal : 1v, 1842-8.

Boulmier (J.). - Sur Dolet: 1, 1184.

Boulliau. - Sur procès Galilée: 11, 188-9.

Bouquillon. — Sur probabilisme: 1v, 339.

Bourdilio (R. P). — III, 471.

Bourbon (Card. Charles de). — Et Ste Ligue cath. (1576-95): 11, 1886, 1890, 1892.

Bourbon-Condé (Louis de), Cte de Clermont. — Et Franc-Maçonnerie: 11, 103-4.

Bourbon (Abbé). - III, 457.

Bourdon. - Sur la subconscience : 1v, 1530.

Bourgeat. - Sur l'occultisme: III, 1129, 1142.

Bourgeois. - Sur les patronages: 11, 1006.

Bourget (Paul). - Sur confession: III, 1824.

Bourgoin (Pierre). - Martyr: III, 424-6.

Bourquin (C.-A). — Sur la prière: IV, 298-9.

Bourret (Card.). - Sur la vocation : IV, 1908.

Fourses du travail (France). — Et socialisme :

Bousquet (Abbé). — Sur ecrtains schismatiques morts pour leur foi: 111, 341.

Bousset (W.). — Sur Evang. synopt.: II, 1305, 1369. — Sur Iv^e Evang.: 1, 1707. — Sur mystères païens et S. Paul: III, 967. — Sur l'Apocalypse: 1, 151-3, 155-7. — Sur J.-C.: II, 1362-3, 1369, 1370. — Sur Rédemption: IV, 573-4.

Boutroux (Emile). — Sur science et foi : 11, 85. — Sur les preuves de l'exist. de Dieu : 1, 1069. — Sur

essence divine: 1, 1078. — Sur l'évolution: 1, 988. — Sur la contingence de la loi de la conservation de la force: 1, 1025-6. — Sur la conservation énergie: 1, 1042.

Boveri. — Sur le transformisme: IV, 1812, 1827. Bovon (Jules). — Sur prim. S. Pierre: III, 1362.

Boxers (Chine). — Persécutions: 111, 463-4.

Boxler. - Sur oracles Delphes: 11, 418.

Bracciolini (Poggio). - IV, 585.

Bradwardine (Thomas). — Sur prédestin. : 1v, 231-2.

Brahmanisme. — Et religion Inde: 11, 648-53. Voir Inde.

Bramante. - IV, 935.

Brandi (R. P.). — Sur ordin, anglicanes: 111, 1190, 1200-2, 1218.

Brard. — Propos, loi (21.2.1913) sur enseign.: 11, 982.

Bras séculier. — Voir Inquisition; Saint-Office.

Breasted (J.-H.). — Sur prophétisme égypt. et hébreu: iv, 391. — Sur les Psaumes et les hymnes égypt.:1, 1339-40. — Voir encore I, 1311.

Brébeuf (Bx Jean de). — III, 489.

Bréhier (L.). — Sur exégèse à Alexandrie : 1, 1814. — Sur R. Lulle : 111, 416.

Bremond (Abbé Henri). — Sur l'Eglise et la culture littéraire: 1v, 1276, — Sur la Renaissance en Angleterre: 1v, 936-7.

Brentz. — Erreurs sur le ciel : 1, 532, 533.

Brephotrophium. - III, 1680.

Erésil. — Développ. du positivisme : 1v, 42. — Esclavage : 1, 1516-7, 1518, 1519-20.

Bretagne (France). — Frères de l'Instruction chrét. : Supplément, 16-24.

Bretagne (Grande-). - Voir Grande-Bretagne.

Bretenières (Just de). - IV, 1908.

Bretschneider. — Sur val. hist. IV° Evang.: 1, 1704.

Breuil (Abbé). — Sur la màchoire de Mauer : 11, 475. — Sur les éolithes : 11, 465.

Briand (Aristide). - Voir Séparation, § France.

Brieger. - Sur indulgences: 11, 741-3.

Brieu. - Sur occultisme : III, 1121-2.

Briggs (C.-A.). — Sur le Syllabus : 1v, 1577. — Sur la conception virginale : 1, 809.

Brightman. — Sur messe anglicane: 111, 1168. — Epiclèses orientales: 1, 1585-6. — Voir encore 11, 384.

Brigitte (Ste). — Sur Clément VI et cour d'Avignon: 111, 1555, 1558.

Brihaspati. - Dieu de l'Inde: 11, 646.

Brinkley. — 11, 1207.

Brise (P.). - Sur la vocation : IV, 1906.

Brisset. — 111, 1133.

Broca. - 1, 491,

Brochard. - 1, 319, 497.

Broglie (Abbé Auguste-Théodore-Paul de). — Sur son apologétique: 1, 221. — Sur langage prophétique: 1v, 417. — Sur positivisme: 1v, 38.

Broglie (Duc Achille-Victor de). — Sur l'esclavage dans les colonies anglaises : 1, 1515.

Bros (Abbé A.). — Sur le miracle : 111,551. — Sur la circoncision : 1,539. — Sur clergé français : 11,1896.

Brosses (De). — IV, 876.

Brouardel. - Sur l'incinération : 11, 642,

Brouilhet. — III, 1056, 1064.

Broussais (François-Joseph-Victor). — Matérialisme: 1v, 1250. — Sur la pensée: 1v, 1521-2.

Brucker (R.P. Joseph). — Sur la critique biblique: 1, 787, 793. — Sur les découvertes babyloniennes et Bible: 1, 342-3, 345. — Sur Pentateuque: 1, 767; III, 732-3,750, 1909. — Sur IV^e Evang.: 11, 1357. — Sur probabilisme: IV, 331-2. — Voir encore: 1, 431-2.

Brückner (Martin). — Sur paganisme et christian.: III, 965, 966. — Voir encore III, 1099.

Brugsch. — 1, 1311.

Bruillart (Mgr de). — Sur martyrs Révolution: III, 452.

Brunetière (Ferdinand). — Fidéisme kantien: II, 61-2. — Sur homme et animal: I, 1797. — Sur théol. morale: IV, 1645-6. — Sur libre pensée: III, 1877, 1880. — Sur la patrie: III, 1599, 1607. — Sur l'enseign. primaire au temps Renaissance: II, 962. — Sur les droits de l'enfant: II, 919. — Voir encore I, 501, 684; IV, 1432.

Brunon. - IV, 1360.

Bruston (Ch.). - Sur prophètes : iv, 909.

Bruys (Pierre de). — Violences par lui exercées : 11,843.

Bucaille. — III, 460.

Bucer (Martin). — Et Calvin: 11, 636. — Et Réforme anglicane: 111, 1171, 1176-7, 1181-6; 11, 656. — Voir encore 111, 1226.

Buch (Léopold de). - Sur relig. Lapons: 111, 1081.

Buchalet. - 111, 1721.

Büchner (Louis). — Matérialisme : 111, 494-8. — Sur le principe de causalité : 1, 93.

Buckingham (Georges Villiers, duc de). — Et la Réforme anglicane: iv, 668-9.

Budé (Guillaume). — 1v, 939.

Budge. - 1, 1311.

Budin (Dr). — III, 1059.

Buenos-Aires (Université cath. de). — 11, 1032.

Buffon (G.-L. Leclerc, Cte de). — Transformisme: IV, 1796-7.

Buisson (Ferdinand). — Sur l'enseign, eath, et la Réforme: 11, 962-3, 971. — Sur Mgr Dupanloup, éducateur: 1v, 1273-4. — Sur le protestantisme et l'enseign: 11, 959. — Sur protest, libér: 111, 688, 689-90. — Sur libre pensée: 111, 1874, 1876. — Sur laïcisme: 11, 1779-80, 1781, 1782-3, 1784, 1785, 1786, 1788, 1794, 1803. — Sur la criminalité de l'enfance: 1, 1370. — Voir encore 111, 681-a.

Bulgarie. Eglise bulgare. — Article (M. Jugis). — iv, 1344-51. — Et Egl. Grecque. ii, 346, 347.

Bulliot (R. P.). — Sur le mouvement : 1, 1033. — Voir encore 1, 1031.

Bull (George). — Sur l'orthodoxie de Nicée: 1v, 1764. — Sur Pères anténicéens: 1v, 1866-7.

Burchard de Worms. — Surécoles chrét. (x1º s.): 11, 950.

Bureau (P.). - Sur la cliasteté : iv, 1893-4.

Burkitt (F.-C.). — Sur Evang. S. Jean: 11, 1309-10. — Sur eschatologie: 1, 1927-8. — Voir encore 11, 1295-6.

Burn. - Sur le Credo primitif: 1, 279-80, 282.

Burnet (Gilbert). - 111, 1224.

Burnouf (Eugène). — Sur l'hindouisme : 11, 669-70.

Burrough (Stephen). — Sur relig. des Samoyèdes:

Burton (Thomas). — Sur Clément VI: III, 155/-5. Bus (César de). — Fondat, Ursulines: II, 968.

Eusenbaum. — Sur « sin justisie moyens »: 11.

Butler (J.), ev. anglican. — Sur son apologétique: 1, 208.

Buxtorf (J.). - Sur Juifs: 11, 1684-5.

Buzy (D.). — Sur paraboles évang.: 111, 1576-9.

Byzantins et Grecs (Liturgie et rites). — Et dogme cath.: 11, 3878. — Et l'Immaculée-Concept. (Fête de la Conception): 111, 234-42. — Sources sur initiation chrét.: 11, 790. — Epiclèses: 1, 1585. — Divergence avec lit. latine: 11, 377, 378. — Méthode à suivre à leur égard: 11, 383-5.

Byzantinisme. — Constantin et ses successeurs et le culte décerné aux empereurs. Origines du schisme: 1, 1545-6. — Voir Grecque (Eglise).

C

Cabale. - Voir Kabbale.

Cabale des dévôts. — Article. Qu'est-ce que la cabale des dévôts »? Qu'a-t-elle fait contre les protestants? A quelles œuvres s'est-elle consacrée? (Y. DE LA BRIÈRE): 1, 432-5.

Cabanés. — Sur l'envoûtement : 111, 1140-1.

Cabanis (P. J. Georges). — Sur la pensée: 1v, 1521-2.

Cabassut. — Sur l'empêch, d'impuissance et le congressus; III, 113.

Cabrol (Dom Fernand). — Sur l'épiclèse eucharistique:1, 1587, 1588.

Cadès. — Identification. Séjour Hébreux : 111,

Caetani. — Sur Mahomet: 111, 76, 78, 84-5.

Cagin (Dom). — Sur l'épiclèse eucharist. : 1, 1587, 1588-9.

Cagnat. - 111, 1118.

Caillavet. - Sur la vocation : 1v, 1905, 1907.

Caillemer (E.). — Sur les asebeia: 1v, 424.

Caisse des écoles. — Propos, loi Guist'hau (4.3. 1912): 11, 983. — Faculté qu'ont les communes de seconrir les élèves indigents des écoles libres: 1v, 1263, 1266.

Cajétan (Card. Thomas de Vio, dit). — Sur la causalité: 1, 963. — Sur le syllogisme: 1, 1012. — Sur l'infaillib. pontific.: 111, 1440-1. — Sur l'exist. de Dieu: 1, 1041, 1054, 1073. — Sur la connaissance de Dieu: 1, 1014. — Sur union hypost.: 1v, 1707. — Sur théorie thomiste de l'Incarnation: 1v, 1709. — Sur les démons: 1, 925, 926. — Sur prédestin.: 1v, 234, 262. — Sur théorie saint Thomas concernant justification enfants: 1v, 1166. — Et probabilisme: 1v, 316. — Sur l'eucharistie: 1, 1557. — Sur le mensonge: 1v, 959. — Sur restriction mentale: 1v, 967. — Sur purgatoire: 1v, 519. — Sur ciel: 1, 536. — Et l'a affaire des Indulgences » (xv1° s.): 1v, 602. — Voir encore 1, 305; 11, 1064; 1v, 956.

Çakyamuni. — Voir Inde (Relig.), § Bouddha. Calchas. — III, 1127.

Calèdonienne (Chaîne de Montagnes). —1v, 1619. Calendrier. — Martyrologes: 1v, 1138-45. Voir Martyrologes. — Et Révolution franç. (1789): 1,

1095-7.

Calès (R.P. J.). — Sur Judith: 11, 1561, 1564.—
Sur prophétie Emmanuel (Isaie, vii, 14): 111, 120-1

Califat. - Voir Khalifat.

Calixte ou Calliste Ier (S.), pape. — Sur péchés réservés: III, 1774, 1776, 1778-9, 1782. — Sur le mariage des esclaves: 1, 1478.

Calixte II, pape. — Et querelle Investitures: 11, 1101-2. — Et Louis VI le Gros: 11, 245. — Voir encore 1, 855.

Calixte III. — Et procès réhabilitation sainte Jeanne d'Arc: 11, 1245-6. — Et la légende de la Comète de Halley: 11, 437-42.

Calixte (Georges).—Et la scolastique luthérienne: 1v, 620.

Callippe. — Système du monde : 111, 869.

Calmeil. — Sur un cas de possess. diab.: 17, 77.

Calmes (R. P.). — Evangiles synopt.: 1, 1626. —
Sur l'Evang. de S. Jean: 1, 1665, 1675. — Sur l'Apo-

calypse et les événements contemporains: 1, 159.

Calmet (Dom). — Sur Livre Jonas: 11, 1554. —
Sur Jonas dans la baleine: 11, 1546-7, 1549. — Sur possession diab.: 14, 64,

Calonne (Ch.-Alexandre de). — Et Louis XVI:

Calvaire. - Authenticité: 11, 1862-79.

Calvin Jean). — Vie, œuvre, caractère. Calvin et la Réforme: 1v, 585, 622-47, 794, 795, 756, 799, 800, 801-2, 805-6. — Et la Réforme en Suisse: 1v, 737-42. — Et l'anglicanisme: 1v, 655, 658, 659, 660. 661-6, 668-73. 716-7, 725. — Sur l'Inquisition romaine: 1v, 1123.

Sur la foi: 11, 40, 43, 44. — Sur prédestin, : IV, 235-6, 261-2, 268. — Sur péché orig.: 111, 1737, 17/10-1. — Sur Rédemption : IV, 570-1. — Contre culte reliques : IV, 927-8. — Sur la grâce efficace : IV, 465. — Sur bapt. : III, 613-4. — Sur eucharistie : I, 1555, 1557-8, 1579. — Sur purgatoire : IV, 501-2, 512, 526. — Voir encore II, 50; III, 396. — Voir Calvinisme.

Calvinisme. Calvinistes. — La Réforme. Calvin. Vie; doctrine; le calvinisme et sa diffusion: 1v, 585, 622-47, 690-701, 737-42, 743-9, 757-62, 766-8, 769, 777-8, 779, 780, 783, 794, 795, 796, 799, 800, 801-2, 803-4, 805-6. — Et la Réforme en Suisse: 1v, 737-42. — Et réforme anglicane: 111, 1171-2, 1176-7, 1181-6, 1200; 1v, 655, 658, 659, 660, 661-6, 668-73, 716-7, 725. — France. Edit de Nantes (1597-8) et Révoc. (1685): 111, 1023-48. — Martyrs faits par calvinistes: 111, 394-6, 397-402. — Et l'Inquisition romaine: 1v, 1123, 1127-8. — Sur l'eucharistie: 1, 1277. — Voir Calvin; Jansénisme.

Cambacérès (J.-J. Règis de). - 1, 1120.

Cambridge (Université de). — Voir Université § Gde-Bret.

Camerlynck (A.). — Sur eschatologie N. T.: 1,

Camille de Lellis (S.). — Fondation Ordre des Ministres des Infirmes : III, 1707.

Camisards. — 111, 1044.

Camp (Maxime du). — Sur certains ordres voués aux pauvres: 111, 1729-30.

Campagnes et paysans. — Premiérs siècles. Destruction sanctuaires païens: III, 931-2. — Ive-vi's. Fondat. paroisses rurales: III, 1683-4, 1687. — Le socialisme agraire: IV, 1397-8. — L'agriculture et le socialisme: IV, 1405, 1430. — Voir Servage.

Campbell. — Sur le modernisme: III, 666, 667, 673, 674.

Campeggio (Card.), ev. Hereford. — Et divorce Henri VIII: 1v, 650-1.

Campion (Bx Edmond). — Voir Edmond Campion (Bx).

Cana (Noces de). — Et T. S. V. Marie: 111, 147-9. — Voir encore 111, 597.

Canaan. Cananéens. — Religions sémitiques. La religion cananéenne: 1v, 1292-309. — Et Terre promise. Anx temps de Moïse et Josué: 111, 760, 764, 767-77, 805-15. — Les cultes païens de Canaan et les Israélites: 1v, 1731-2. — Les cananéens et le monothéisme hébreu: 11, 1605-7, 1612. — Prétendue origine cananéenne du prophétisme israélite: 1v, 388-90.

Canada. — Evangélis.: IV, 377. — Martyrs: III, 488-9. — Conciles provinciaux (xtx° s.): sur infaillib. pontific.: III, 1525. — Univ. cath.: II, 1027-8. — Géologic. La Laurentia: IV, 1622.

Canfeld (Benoît de). — Quiétisme : IV, 535.

Canisius (S. Pierre). — Voir Pierre Canisius (S.).

Cannibales. - Voir Anthropophages.

Cano (Melchior). — Sur infaillibilité pontific. : 11', 1443-4. — Sur tradit. dogmat. : 11, 1758-60. — Sur

foi nécessaire au salut : 1v, 1178. — Sur théorie S. Thomas concernant justification enfants : 1v, 1166. — Et probabilisme : 1v, 316. — Voir encore 1, 213; 1v, 1978-9.

Canon (Droit). — Voir Lois, § L. ecclés.

Canon (Privilège du). — Définit, Origines: 11,626-7.

Canon catholique des Saintes Ecritures. — Article (E. Mangenot): 1, 435-55. — I. Notion: 1, 435-8. — II. Définition dogmatique du Concile de Trente: 1, 438-40. — III. Canon de l'Ancien Testament. 1° Canonicité des livres et fragments deutérocanoniques chez les Juifs de Jérusalem, d'Alcxandrie. 2° Canonic. livres et fragm. deutér. dans l'Eglise chrètienne, I-III° s. (écrits apostoliques; Pères apostoliques; Pères apologistes et autres écrivains; objections), Iv°-xvI° s. (Iv° s.: Eglise grecque, Eglise latine; v°-xvI° s.): I, 440-9. — IV. Canon du Nouveau Testament. 1° Sa formation. 2° Deutérocanoniques. 3° Apocryphes: I, 449-55.

Selon concile Trente: IV, 1972-3. — Selon S. Augustin: IV, 1748. — Selon Egl. grecque: II, 367. — Et critique biblique: I, 762, 790-5. — Livres sapientiaux. Canonicité: IV, 1194. — Sources chrét. canoniques sur hist. Jésus: II, 1298-310. — Se reporter à livres Stes Ecrit. indiqués à Ecrit. Ste, § Se reporter.

Canon de la messe. — Mozarabe : 111, 1173. — Anglican : 111, 1172-6. — Luthérien : 111, 1172-6. — Voir « Memento » morts.

Canon de Muratori. — Voir Muratori.

Canon de Ptolémée. — Voir Ptolémée (Canon).

Canon des Eponymes. — Voir Eponymes.

Canons des Apôtres. — Sur cet apocryphe: 1, 187.

Canons d'Hippolyte. — Voir Hippolyte (Canons).

Canonisation. - Voir Béatification.

Canossa. — Article [P. Guilleux]: 1. 455-8.

Cantimpré (Thomas de). — II, 1707.

Cantique des Cantiques. — Article. Sainteté du Cantique. Le Cantique est allégorique. Les différents systèmes allégoriques. Epoque et auteur. Objections relatives au Cantique (P. Joüon): 1, 459-62.

Genre littéraire. Sens : 1, 795-6, 800. — Et les Livres sapientiaux. Caractère lyrique : 1v, 1183. — Sur T. S. V. Marie : 111, 126-7. — Voir Sapientiaux (Livres).

Capart (Jean). — 1, 1334.

Capéran (L.). — Sur le salut des infidèles : IV, 268, 1157.

Capétiens. — L'Eglise sous la monarchie capét. : II, 209-14. — Rapports Église et Etat (origines gallicanisme) : II, 243-52.

Capital. Capitalisme. — Les Templiers. Banques de dépêt. Richesses. Suppression de l'Ordre : 11, 1583-604. — Voir Intérêt (Prêt à); Socialisme.

— Capital et travail. — Et individualisme: п, 717-8. — Voir Socialisme.

Cappadociens. — Voir Basile Césarée (S.); Grég. Nazianze (S.); Grég. Nysse (S.).

Capreolus. — Sur théoric S. Thomas concernant justification enfants: iv, 1166. — Sur restriction inentale: iv, 967, 979, 972.

Capucins. — Et la Réforme : IV, 1121. — Voir Franciscains.

Caractère sacramentel. — Sacrements, 1v, 1072-3. — Et Baptème: 11, 810-1. — Voir Confirmation.

Caraffa (Card. Pierre). — Et la Vulgate : 1v, 1969-70. — Voir Paul IV.

Caramuel (Jean). — Sur restriction mentale: 1v, 968, 970-1. — Sur sauvegarde secrets: 1v, 975.

Cardinaux. — Origine du mot cardinal: 111, 1673. — Rôle dans la Curie romaine: 1, 851-62. — A la cour d'Avignon. Luxe: 111, 1550; — Mœurs: 111, 1557. — Et le Schisme d'Occident: 11, 1228-41. Voir Schisme d'Occident. — Voir Curie romaine.

Cardona (Parlafox v). - Quiétisme : 1v, 531.

Carème, - Voir Jeune et abstin.

Carey (Henri Charles). - m, 1051.

Carlostadt (André Bodenstein). — Sur Pentateuque : III, 1887. — Voir encore IV, 802.

Carlovitz (Eglise de). — 11, 347; 1v, 1353-4.

Carlovitz (Synode des émigrés russes de tous pays établis à). — Fondat. Rôle : 17, 1391.

Carlstadt. - Sur Pentateuque: III, 700

Carmes. — Fondation: 11, 969.

Carmélites. — Seize Carmélites de Compiègne (1794). Martyres: 111, 447, 448, 451, 454.

Carne. — III, 1191-2.

Carnesecchi (Pierre). - 1v, 1129.

Carnot (Lazare). — Et la fondation des Frères Instruct, chrét. : Supplément, 18.

Carnot (Nicolas-Léonard-Sadi). — Foi : 1v, 1244. — Principe sur transformation de l'énergie : 1, 1356.66

Carnoy (Jean-Baptiste) — 11, 1017.

Caro. — Sur le monisme : 111, 883, 888, 889.

Carolingiens — L'Eglise sous les Carol, et les orig. du gallic. : 11, 206-9. — Elections épiscopales : 1, 13/5-7. — Et la tolérance relig. : 1v, 1720.

Carpenter (J. Estlin). — 11, 1466.

Carpocrate. — Gnostique: 11, 305-6.

Carra de Vaux. — 111, 417.

Carranza (Barthelémy), arch. Tolède — Procès par Inquisition: 1v, 1108-13.

Carrier (J.-B.), - Noyades de Nantes : III, 460-1.

Carrière (Abbé). — Sur insurrection : 11, 1057

Cart (Léon). — Sur Hébreux en Egypte: 111, 781-2, 783. — Sortic d'Egypte: 111, 797.

Cartésanisme. — Voir Descartes; Mécanistes. Casale (Grégory). — Et le divorce d'Henri VIII:

Casanata (Mgr Genetti). — Voir Genetti.

Caspari. - 111, 1803.

Cassien (Jean) — Sur Marie, mère de Dicu: 111, 198. — Voir encore 1, 273.

Castelein. — Sur insurrection: 11, 1059.

Castellion (Sébastien). - IV, 641.

Castelnau (Michel de). — Sur guerres de relig.:

Castelnau (Pierre de), légat pontifical contre Albigeois (XIII°s.). — Meurtre par écuyer de Raymond VI, Cte Toulouse: 1, 77-8.

Castillon. - Sur la chasteté : 1v, 1893-4

Castropalao. — Sur « fin justifie les moyens »:

Casuistique. — Et théol. morale (spéc. xvii° s.): iv, 1640-6, 1648, 1651-4, 1653-6. — Attaques au xix° s. contre théol. morale jésuites: iv, 1644-8. — Et responsabilité: 1, 680. — Du mariage. Reponse á objections: iii, 113-4. — Voir Fin justifie.

Catacombes chrétiennes de Rome. — Article. Origine du mot. Histoire. Description. Enumération. Bibliographie (P. ALLAND): 1, 462-88.

Sépultures de martyrs. Culte des reliques : 1v, 910-6, 922. — Inscriptions : 1, 1410, 1415, 1416-7, 1438, 1444. — Documents sur T. S. V. Marie : 111, 176; — martyrs : 111, 354, 361-2, 366, 367-8, 370; — esclaves : 1, 1478; — ciel : 1, 534.

Catalepsie. - Et prophétisme : 1v, 413.

Catéchismes. — De Meaux (Bossuet). Sur devoir conjugal: 111, 1065. — Dioc. Belley. Statist. (1905-12): 11, 1013.

Catéchisme du Concile de Trente. — Sur communion saints: 1v, 1154.

Cathares. — Ilistoire. Doctrines: 11, 824-42. — Et Inquisition moyen age: 11, 823-90. — Et quictisme: 11, 528. — Sur le péché et le purgatoire: 11, 497-8. — Voir Albigeois; Vaudois.

Catharin (Ambroise). — Sur prédestin. : 1v, 25... Cathedra (Définition « Ex »). — Sens de cette expression : 111, 1424-5, 1533.

Catherine (Ste). — Et Ste Jeanne d'Arc: 11, 1214, 1215-7, 1225, 1227, 1229, 1233-4, 1234-5, 1240, 1243, 1248-50.

Catherine d'Aragon. — Et le divorce d'Henri VIII : IV, 649-53.

Catherine II, impér. Russie. — Perséeut. des cath.: 111, 430-2.

Catherine de Médicis. — Voir Barthélemy (La Saint-).

Catholicisme. Catholiques. — Propagation de l'Evangile: 1v, 362-86. — La question scolaire et la pensée cath. (l'Eglise maîtresse d'école; le prêtre éduc.): 1v, 1268-78. — Et reconstitution enseign. chrét. aux xix°-xx° s.: 11. 284-6. — Au moyen âge: 942-8. — Orient. Voir Uniates. — Statistique des religions: 1v, 907-9.

Le catholicisme et la Réforme : 1v, 582-810.

Sacerdoce, au sens large, de tous les tidèles. Théorie protestante : 1v, 1037-40. — Le positivisme anticatholique. Le culte positiviste et le culte cath. : 1v, 49-52. — Catholic, et internationale : 111, 1616-21.

La notion catholique de responsabilité: 1, 656-7, 658, 671, 674-89. — Transcendance en tant que valeur d'art: 1, 286-91. — Les catholiques et la circoncision: 1, 541. — Et-famille: 1, 1878-83. — Le catholic., seul remède contre dénatalité: 111, 1063-6. — La tolérance. Devoirs des cath. à cet égard: 1v, 1714-6. — Devoirs relatifs à l'« union sacrée »: 111, 1604-6. — Savonarole fut-il un saint ou un catholique au sens plein du mot? 1v, 1214-28.

- Catholicité de l'Eglise. - Voir Eglise cath., §, Notes.

— Catholicisme et royalisme. — Voir Loriquet; Louis XVI.

- Le Catholic, et la République ou la Démocratie, - La Démocratie, Article (CTB DE MUN): 1, 916-7. - Le D. et la constitution de l'Eglise : 1,608. Gouvern, ecclés. Caractère autoritaire. Centralisation non sans limites: 11, 312-24. - Orig. pouvoir pol.: IV, 81-94. - L'Eglise et gouvern. de fait. Applic. à Républ. franç. : 11, 1064-6. - Doctr. du Libéralisme cath.: II, 1822-42. Voir Libéralisme, & Libér. cath. - L'Eglise cath, contre la loi de Séparation. Attitude protestants: IV, 695. - La Franc-Maçonnerie antirelig. et la République : 11, 115-21. - Le laïcisme (doctr.; réfut.):11, 1767-810. Voir Laïcisme. - Ralliement et laïcisme : 11, 1776-8. - La République démocr. et le la cisme : 11, 1784-5, 1800-2. Paix et démocratie: III, 1294-5. - L'Eglise défenseur des humbles dans la quest, du prêt à intérêt : II, 1089-90.

— En Chine: 1, 524-6. — Espagne. Expulsion des Morisques (1609): 111, 934-40. — Europe Nord: 111, 1088, 1093-4, 1095, 1096, 1099, 1100-1, 1104, 1109, 1110, 1112, 1113 — France. a) La Ste Ligue cath. (1576-95): 11, 1880-98; — b) Et protestantisme: Edit de Nantes (1597-8) et révocation (1685): 111. 1023-48. — Hongrie. Statist.: 1v, 759-62. — Russie. Conversions: 1v, 1386.

— Voir Célibat. ecclés.; Christianisme; Communion des saints; Eglise cath.; Enterrements; Insurrection; Martyre; Modernisme; Ordre (Sac.); Persécution; Révélation; Sacrements; Sacerdoce cath.

Catholicisme libèral (XIX° s.). — Voir Libéralisme, § Libér. Cath.

Catholicisme (Anglo-). - Voir Anglo-catholicisme.

Catholiques (Vieux-). — Voir Vieux-cath.

Catholicité de l'Eglise. — Voir Eglise cath., §

Cathrein (R. P.). — Sur a fin justifie les moyens »: II. 15. — Sur insurrection: II. 1058-9.

Caton l'Ancien. - IV, 1024.

Cauchie (Chan.). — Sur Mgr Abbeloos, rect. Univ. Louvain: 11, 1018.

Cauchon (Pierre), év. Beauvais. — Rôle dans condamnation de Stc Jeanne d'Arc: II, 1229-53; IV, 1083-4.

Caulet, év. Pamiers. — Et l'affaire de la Régale : 1v, 813-4.

Cause. Causalité. Principe de causalité — La valeur du pr. de c. et les preuves de l'existence de Dieu: 1, 961-83, 994-1076. — La Providence (et probl. du mal). Théoric de la prédétermination physique (causalité divinc en général; divers ordres providentiels; motion divine surnatur.): 1v, 433-74. — Principe de causalité et le miracle. Dieu cause du miracle: 111, 517-78. Voir Miracle. — Le pr. de c. prouve spiritualité de l'âmc: 1, 93-101; — son immortalité: 1, 101-3; — différences essentielles entre âme lumalne et « àme » des bêtes: 1, 107-23. — Le p. de c. instrument du développement de la pensée et de

la raison (progrès et science): 1, 113. — Lc pr. de c. et l'agnosticisme: (erreurs de Maïmonide et de Kant; théories de Scot): 1, 32, 34-8, 41, 43-4, 46-8, 50-1, 52-3, 59, 61-2. — La 3° antinomie de Kant: 1, 740-1, 752. — Le positivisme contre la recherche des causes et des substances, domaine de l'inconnaissable: 1v, 37-53. Voir Positivisme. — Subconscience. L'épiphénoménisme mental. Critique: confusion entre condition et cause: 1v, 1516-7. — Le p. dec. et le déterminisme métaphysique: 1, 930-2. — Et évolutionnisme: 11, 645. — La causalité nice par évolutionnistes modernistes: 111, 655-9. — Voir Dieu (spéc. § Article); Idéalisme; Subconscience.

Cauvin (Gérard), père de J. Calvin. — IV, 622-4. Cauzons (De). — Sur l'Inquisition: II, 865, 867-8, 870, 871, 873.

Cavagnis. — Sur l'Eglise cath. et sa mission spirituelle : 11, 450.

Cavaliere (Emilio del). — III, 959.

Cavallera (Ferd.). — Sur S. Jérôme : Iv, 1945 — Sur orig. pouv. pol. : Iv, 93.

« Caverne des Trésors ». — Voir « Livre descendance... ».

Cayet (Palma). — Sur Frères S.-Jean de Dieu: III, 1706-7.

Cazenove. — Sur Dieu rémunérateur : 1, 21.

Cecil, secrét. Etat (Angleterre, XVI° s.). — Et consécr. de l'év. anglican Parker: 111, 1210-2. — Et la Réforme en Angleterre: 1v, 659.

Ceillier (R.). — Sur conversions juives : 11, 1755.

Célestin Ier (S.), pape. — Autorité pontificale : III, 1387. — Autorité au concile Ephèse : I, 598-9, 600-1, 619, 622. — Et nestorianisme : III, 192-7. — Sur Marie, mère de Dieu : III, 191, 192. — Approbation doctrine S. Augustin sur grâce : 1v, 215, 216 — Voir encore III, 1535.

Célestin III. — Contre rupture mariage Philippe Auguste avec Ingeburge: 1, 1116.

Célibat. — Sacerdoce et célibat : IV, 10/0-62. — Le vœu de virginité dans le monde et la vocation : IV, 1893-4, 1912. — Le cél. chrétien et la famille : I, 1881-2. — Et le mariage : III, 95-6, 104. — Attaques positivisme : IV, 48. — Et malthusianisme : III, 1049, 1054. — Et morale religion Mithra : III, 583-5. — Voir Chasteté; Criminalité, § Clergé.

Célibat ecclésiastique. — Sacerdo ce et célibat. Article (A. d'Alàs; II. Auffroy): IV, 1040-62. — Le vœu de virginité dans le monde et la vocation: IV, 1893-4, 1912. — Lois canoniques: III, 14-5. — Le mar. des cleres et les investitudes laïques: II, 1093-4. — Pratique mitigée en Orient. Législation canonique: IV, 1042. — La Réforme et le protestantisme contre le vœu de chasteté et le célibat ceclés.: IV, 604-5, 606, 618, 736, 775, 777. — Et malthusianisme: III, 1049, 1054. — Voir Criminalité, § Clergé.

Cellini (Chan.). — Sur eschatologie N. T.: 1, 1920.

Celse. — Sur T. S. V. Maric: III, 169-70.

Celtes (Religion des). — Article. Les sources et la méthode. La religion des Celtes païens du continent (druides; transmigration des âmes; sacrifices; di-

vination augurale; grands dieux des Gaulois; autres cultes, signes et symboles). La relig. des Celtes païens insulaires (dieux; cultes naturistes; druides et magie; idoles et sacrifices humains; immortalité àme, autre monde). Conversion des Celtes au christianisme. Survivances et superstitions (L. GOUGAUD): Supplément, 1-16.

Rite celtique. Sources sur initiation chrét. : 11, 791.

- Les Celtes et le duel : 1, 1204.

Cénacle. - Authenticité: II, 1862-79.

Cène. — Jonr et heure mort J.-C. (IVe Evang.). Interprét. symbol. Réfut.: 1, 1722-6. — Précisions IVe Evang.: 1, 1741-2. — Et institution eucharistie et sacr. ordre: erreurs modernistes: 111, 615-6, 617. — Discours après la Cène. Et sainteté Eglise: 1, 1281. — Sur le Cénacle: 11, 1871-3.

Cène (au seus protestant). — Selon Réforme, et protestantisme: 1v, 6o3, 6o5, 615, 618, 627, 640, 641, 656, 657, 660, 661, 668, 687, 706, 720, 735, 740, 787, 8o4, 8o5.

Censures ecclésiastiques (Peines et). - Voir

Censure de la presse. — Et liberté presse : 11,

Centralisation. — Gouvern. ecclés. Caractère autoritaire. Centralis., non sans limites: 11, 312-24.

Cepeda. — Sur insurrection: II, 1060-1.

Cercles d'étules. — Développ. : 11, 1014-5.

Cérébrologie. — Article. Conditions (introspection et observation). Théories matérialistes. Faits et expériences. Doctrine des localisations cérébrales. Lobe de la mémoire. Langage. Aliénation mentale. Mysticisme. Crime. Notions acquises. Ignorances. L'intelligence et le cerveau. Le singe et l'homme. La 40n-localisation de l'intelligence. Conclusion (Dr G. Schelled): 1, 488-93

- Cerveau, cœur et sentiments : 1, 567-9.

Cérémoniale (S. C.). — Rôle : 1, 871, 899.

Certitude. — Article (P. Geny): 1, 494 503. — 1º Nature (position de la question; certitude et vérité; le scepticisme): 1, 494-5. — 2º Existence (solution de la question; rép. aux objections; les faux critères): 1, 495-8. — 3º Espèces (cert. naturelle et philosophique; absolue et hypothétique; nècessaire et libre): 1, 498-501. — 4º Causes de l'erreur: 1, 502. — 5º Enseignement de l'Eglise: 1, 502-3.

Certitude de la science et de la philosophie : 1, 957.8. — De la foi : a) eas d'infaillibilité et non-infaillib. : 1, 880-1; — b) selon la máthode d'immanence : 10, 590-1, 603-11. — Cert. de notre connaissance de Dieu par la raison : 1, 945-9, 952-1016, 1022, 1076, 1087. — Cert. et miracle : 111, 542-3, 554-8. — Obligation et responsabilité : 10, 941-57. — Voir Expér. relig.; Foi ; Probabilisme.

Certitude merale.—Certitude de la foi : erreurs modernistes : 111, 618-9.—Pari de Pascal : 111, 1582-7.

— Du miracle (rôle de la volonté) : 111, 556-8. —
Obligation et responsabilité : 111, 9/11-57. — Voir Certitude ; Foi.

Cérulaire (Michel). — Et selisme d'Orient: 11, 348, 354, 356, 359-62; 111, 1395.

Convantes. — Sur l'esclavage : 1, 1509-10.

Cerveau. - Voir Cérébrologie.

Césaire d'Arles (S.). — Et papauté : 11, 205-6. — Etrois francs : 11, 236. — Charité envers pauvres : 111, 1687. — Fondation écoles chrét. : 11, 941, 942, 944. — Sur prédestin. : 1v, 219.

César (Jules).— Sur religion des Gaulois : Supplément, 3-4, 5, 6, 7-8. — Germains : III, 1102-3.

César-Octave Auguste (Jules), empereur romain. — Voir Auguste.

Césaropisme. — Et origines schisme grec: 11, 349-51. Voir Grecque (Egl.). — Eglises bulgare, serbe, russe: 11, 1343-95. — Voir Empereurs Occid. et Or. (et renvois).

Clabot (Jeanne-Françoise). — Char. envers les pauvres: III, 1729-30.

Chahrastani. — Sur sectes philosophiques musulmanes: II, 1146-8.

Chaigne, dit G. Marès. — Sur Lourdes : 111, 39. Chalcédoine (Concile œcuménique de). — Voir Conciles, § C. œcum.

Chaldée. — Sibylle babylonienne ou chaldéenne : iv, 1326. — Voir Assyrie.

Chaleur. - Voir Energie.

Challemel-Lacour. — Sur humanitarisme: III, 1610-1.

Chambre apostolique (Office dela). — Rôle. Organisation: 1, 896.

Chambre des députés (Franca). — Législation dominicale: 1, 109S-1100.

Chamfort. — 1, 673.

Champagny (F. de). — 111, 1678.

Champion de Cice (Mgr), arch. Bordeaux. — 111, 447.

Champney (Antoine). — Sur la légende de la Tête de Cheval et les ordin. anglicanes: 111, 1206-S, 1209.

Ch impollion (Jean-François). — I, 1311.

Chancellerie apostolique Office de la). — Rôle. Organisation: 1, 896, 897.

Chanel (Bx). - Martyr Océanie: III, 491.

Chanoines (Chapitres de). — Et élections épiscopales ancienne France) : 1, 1347, 1349-52.

Chancinesses régulières de Saint-Augustin. — Fondation: 11, 968-9.

Chanson de Roland. - Et patriotisme: 111, 1591.

Chant grégorien. — Musique relig. par excellence. Caractères, histoire: 111, 951-4, 956-8, 964 — Et scène relig. de *Parsifal* (Wagner): 111, 961-2.

Chapelet. — Et culte Ste Vierge: III, 310, 317. — Usage dans religions Inde: II, 695, 701.

Chapelles. - Voir Eglises et chapelles.

Chapelle Sixtine (Vat.can). - Despration : IV

Chapelles de secours (Paris). — Nécessité : 1, 1403.

Chapelle-aux-Saints (Homme de La). — Etude: 11, 468-73.

Chapitres de Chanoines. — Voir Chanoines. Chapot. — 1, 1430.

Charcot (J.-M.). — Sur la « foi qui guérit » : 1v, 1501-3. — Sur possession diabolique : 1v, 55, 61-3, 77-8, 79-81. — Sur suggestion : 1v, 1553, 1554, 1555, 1556. — Sur l'hystérie : 11, 536-9. — Sur convulsionnaires S. Médard : 1, 712-3.

Chardin (Teilhard de). — Sur transformisme: 1v, 1805, 1835-6, 1838-40, 1841.

Charges ecclésiastiques. — Investitures (Querelle): 11, 1090-103.

Charismes. — Sens de πνευματικίς, πνεύμα, chez §. Paul et dans les myst. païens: 111, 986-92. — Sens mot γνώσις (en tant que charisme), chez S. Paul: 111, 993-4. — Témoignages en faveur divinité J.-C.: 111, 1515. — N'excluent pas hiérarchie (à Corinthe): 1, 1763-6. — Et succession apostolique: 1, 1260-1, 1267. — Don des langues: 11, 1810-9. — Et extrêmeonction: 1, 1870-1.

Charisius. — 1, 1898.

Charité. — Et foi: 1, 1167-8. — Et connaissance de Dieu: 1, 954. — En Dieu: 1, 1083-4, 1085. — La chasteté, aliment de la charité: 1v, 1043-4. — Et ascétisme: 1, 296, 297, 298-9, 300-2, 305-7, 309, 314, 316. — Puissance transcendantale: 1, 1008. — Voir Evolution, § Doct. mor.

— Amour de Dieu pour les hommes. — Rôle dans la création. Fondement de responsabilité: 1,685-6, 687-8. — Part dans Rédemption: 1v,558-9. — Amour de J.-C. envers hommes. Et obscurité des paraboles: III, 1570-9. — Voir Cœur de Jésus; Rédemption.

— Charité envers Dieu. — De J.-C.: 111, 1376-81. — Voir Cour de Jésus; Dieu (spéc. Attributs); François d'Assise (S.); Martyre; Quiétisme.

- Charité envers le prochain. - Selon Loi mosaïque: 111, 836-9, 841, 842-4, 847-9, 850-3 — Supériorité de Loi mosaïque sur Code Hammourabi : 1, 366, 380-1. — Dans la religion égyptienne : 1, 1333-4. - Et doctrine sociale positiviste : IV, 39-41. - Charité de J.-C. : 11, 1381-4. - Paix et guerre. Théorie cath, du droit guerre et relat. intern. : 111, 1257-301. - L'Eglise et l'instruction de la jeunesse : 11, 917-1055. — L'Eglise et les pauvres : m, 1655-735. Voir Pauvres. - Char. des chrétiens et inscriptions aneiennes: 1, 1452. - Et lutte contre l'esclavage (Empire romain): 1, 1483. — (Euvres réalisées par religioux : III. 865-7. — Exercice au xvIIIº s. par la « Compagnie du Saint-Sacrement »: 1, 434-5. — Char. Benoît XV : 111, 1/21. - Emploi de la fortune acquise: IV, 1446. - Amour des ennemis. a) Attitude envers ennemis, sclon Psaumes: iv, 493-5. b) Tolérance et amour des ennemis : IV, 1715, 1716. - Voir Aumone; Missions cathol.; Tolérance.

- Justice et charité. - En Dieu: 1, 688. - Fondées dans le Souverain Bien: 1, 1017-8.

Charlatanisme. - Et divination : III, 1129-30,

Charlemagne. — Et Eglise: II, 237-40. — Et papauté. Origines gallicanisme: II, 207-8; III, 1393. — Restaur. Empire Occident. Et schisme Gree: II, 355-6. — Questionnaire aux évêques sur le Credo: I, 282. — Et écoles ehrét.: II, 946-9. — Et charité envers pauvres: III, 1688-9. — Sur la dime (Capitu-

laires): 1, 1107. — Voir encore 11, 1714. — Voir Saxe.

122

Charles Borromée (S.). — Et l'enseign, congrégan, : n, 962,

Charles II le Chauve, roi France, empereur Allemagne. — Et écoles chrét. : 11, 950.

Charles V, roi France. — Et Eglise: 11, 250. — Et l'Inquisition: 11, 1082-3, 1085. — Sur le Schisme d'Occid.: 11, 1234.

Charles VI. - Et le Schisme d'Occid. : 1v, 1231.

Charles VII. — Et papanté: 11, 222-3. — Et Ste Jeanne d'Arc: 11, 1212-3, 1216-29, 1233, 1234, 1244, 1245.

Charles VIII. — Et l'œuvre de réforme prêchée par Savonarole : 1v, 1221, 1224.

Charles IX. - Voir Barthélemy (La Saint-).

Charles V, dit Charles-Quint, empereur Allemagne. — Et la Réforme : 1v, 586-7, 603-4, 608-9, 613-4, 634, 649, 651, 652, 654-5, 657, 743, 744. — Et l'Inquisition : 1v, 1102-7. — Publication catalogue livres défendus (1546) : 11, 706. — Et les Morisques d'Espagne : 111, 936. — Et traite des nègres : 1, 1513.

Charles Ier, roi Angleterre. — Et la Réforme anglicane: iv, 668-73, 675, 716. — Voir encore iv, 1136.

Charles III, roi Espagne. — Et l'Inquisition espagnole : 1v, 1119.

Charlevoix (R. P. de). — Sur martyrs japonais: 111, 469-70.

Chase (F.-H.), év. anglican Ely. — Sur résurr. J.-C.: II, 1496-7. — Sur théorie baptême S. Paul: II, 806-7. — Voir encore IV, 723.

Chastenet (Bourgeois du). — Sur fiscalité papes Avignon: III, 1561.

Chasteté. — Article (Dr P. Goy): 1, 503-8. — N.D.L.D. Bienfaits de la chasteté considérée au point de vue rationnel et physiologique. 1° La psychologie de l'instinct sexuel, base logique de la chasteté (l'instinct sexuel chez l'animal; l'instinct sexuel et ses manifestations chez l'homme: besoin sexuel et aptitude sexuelle; la chasteté intellectuelle, base de la chasteté corporelle): 1, 503-6. — 2° Bienfaits de la chasteté pour les individus et les sociétés: 1, 506-8.

Selon la loi mosaïque: 111, 838, 839, 843, 848. — De Judith: 11, 1565. — Selon Tertullien: 111, 1776. — Eprenves certaines chrétiennes martyres: 111, 357. — Des chrétiens, selon inscriptions anciennes: 1, 1453. — Et morale religion de Mithra: 111, 583-5. — Les mœurs à la cour d'Avignon: 111, 1552-60. — Immoralité Cathares. Théories contre mariage: 11, 836-9. — Excès immoralité provoqué par la Réforme et le protestantisme: 11, 585, 588, 604-5, 606, 795-6. — Voir Droit du seigneur.

Possibilité: 1v, 1050. — Le sacerdoce et le célibat ecclés.: 1v, 1040-62. — Le vœu de virginité dans le monde et la vocation: 1v, 1893-4, 1912. — Chasteté et fumille: 1, 1880, 1881-2. — La natalité et le malthusianisme (néo-malthus.): 111, 1048-66. — Voir Adultère; Mariage; Virginité; Monachisme.

- Vou de chastet! Voir Voux.

Chateaubriand (François René, Vicomte de). -Sur l'Eglise éducatrice : 1v, 1274. - Sur son apologétique : 1, 220. - Sur le culte : 1, 832, 846. - Sur la musique : 111, 949.

Chaurand (R. P.). - Fondation hôpitaux (xvII° s.): III, 1709-10.

Chefs d'Etat. Rois. — Obligations rois vis-à-vis de Dieu: n, 1834-5. - Rois juifs et monothéisme: 11, 1603. - Investitures. Querelle des Investitures : 11, 1090-103. - Rois et papauté. Voir Gallicanisme. - Les rois et les Juifs : 11, 1716-7, 1762-3. - Rois de France. Voir Régale. - Visites au pape. Règles provoquées par la question romaine (1870-1929.) Applicat, Rupture par E. Loubet (1904), Nouveau protocole: 1v, 103-5; Supplément, 32-3. - Voir Divorce, § Div. princes; Droit divin rois; Eglise et Etat ; Elections épiscopales ; Insurrection; Polit. et relig.; Pouv. spir. et pouv. temp.; Tyrannicide.

Chefs de famille (peres et meres de famille). -La famille : point de vue philos. et soc.; dans l'hist. : 1, 1871-97. - La famille et l'enfant (en matière d'enseign.) : 11, 917-8. — Famille. Etat. Eglise. Rôles respectifs dans l'éducation de l'enfant IV, 1284-92. - L'Union des Associations catholiques de chefs de famille et l'enseign, libre : 11, 985. -Droit sur ensants. Assaire Mortara : 111, 940-2. -Vocation. Rôle des parents : 1v, 1908-10. — Sur le matriarcat et le mariage : 111, 92-3.

Chefs des prêtres. - D'après IVe Evang. : 1, 1746-7.

Chelcicky (Pierre). - Et la Réforme en Tchéco-Slovaquic: IV, 763.

Chemin dela Croix. — Origines des stations :

Chemnitz (Martin). - Et la scolastique luthérienne: 1v, 619-20. - Sur la prière pour les morts: iv, 506-7. — Voir encore iv, 503.

Chen-t'ong-yen. — Sur Confucius : 1, 530.

Chérot (H.). - Sur martyrs Révolut, fr. : 111, 447. - Voir encore III, 402.

Chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem. -Et le soin des lépreux : 111, 1699-700.

Cheyne (T.-K.). — Sur Hébreux en Egypte : m, 778. — Voir encore 1, 785.

Chibchas (Peuples). — Religion: 1v, 189-91.

Chiisme. - Et le mahométisme. Religions dérivėcs: 11, 1148-54.

Chili. - Univers. cath.: 11, 1031-2.

Chimie. - Savants croyants: 1246-7.

Chine. - Religions et doctrines, Article, A l'origine. Avant les Icheou, religion primitive. Sous les Tcheou (innovations; adultérations; Lao-tse et Confucius: dissidents), Sous les T'sin (destruction des anciennes archives). Sous les llom (taoïsme magique, alchimique, diététique, politique). Les Tsin; grande anarchie; bouddhisme. Soei et T'ang; restauration; jeu de bascule. Sous les Song (taoïsme héroïque; néo-confucianisme; le Tchouhisme). Yuen, Ming, T'sing, temps modernes; règne des lettrés (L. Wieger): 1,507-26. - Importat, chinoises dans relig. japouaise. Confucianisme: 11, 1201-2.

- Sages de la Chine Article, Lao-tse, Confucius L. Wieger): 1, 526-30. - Opinions maltres chinois sur J.-C.: 11, 1364.
- Livres chinois. Article (L. Wieger): 1, 530-1. - Rites chinois. Voir Rites chin.
- —Divers. Missions: 1v, 365, 371-2, 373, 375, 378, 379, 380, 381. - Univers. cath. : 11, 1035. - Martyrs: III, 461-5. — Patriotisme: III, 1590 — Possessions diab. : iv, 75-6. — Infanticides : 11, 787-8. — Esclavage: 1, 1459. — Voir encore iv, 1138.

Chiromancie. - Et divination : 111, 1225-6.

Chirurgie. - Savants croyants: 1v, 1250-1 -Voir Féticide thérap.

Chodorlahomor. — Et Abraham : 11, 294.

Choen-tche, empereur Chine. - Sur infanticides en Chine: 11, 787-8.

Choiseul (Gilbert de), ev. Tournai (XVII. s.). -Sur infaillib. pape: III, 1472-3. - Voir encore II,

Chollet (Mgr Jean-Arthur), arch. Cambrai. - Sur crise vocations : IV, 1918. - Sur l'incinération : II, 634, 637.

Choquart (Ancel). - Ambassade près Urbain V, à Avignon, contre son retour à Rome : 111, 1546.

Chossat (R. P. Marcel). — Sur l'immanence : 1, 952, 954, 955, 956. — Sur droit de guerre : 111, 1261.

Choupin (L.). — 111, 607, 610.

Chrétien, de Chartres. - 111, 278.

Chrétienté. - Moyen age: 111, 942-8. - L'Eglise, « grand diseur de droit »: III, 19. - La chrétiente et le droit intern. chret. : 111, 1265, 1273-5. - Pouvoir du pape sur temporel : 1v, 106, 107, 110-1. -Rôle papauté : 111, 1392 410 - Les papes d'Avignon et les princes régnants: 111, 1537-41, 1543-7. 1547-8, 1549. - L'Eglise et les pauvres au moyen âge: III, 1689-701. - Causes de la Réforme: IV, 583-90. - Voir Amérique, § Brefs : Croisades.

Christian III, roi Danemark. - Et la Réforme au Danemark : 1v, 752-3.

Christian (Dr). — Sur télépathie : III, 1137.

Christianisme. - Et idée messianique: 11, 1639-51. - Propagation Evangile: 1v, 362-86. - Moyen âge: 111, 912-8. - La Réforme: 1v, 582-810. - Et Révolution : 1v, 1018, - Les pauvres et le christianisme: III, 1655-735. - Juiss et chrétiens (rapports réciproques): 11, 1651-64. - Pari de Pascal: 111, 1582-7. — Et famille : 1, 1878-83. — Transcendance en tant que valeur d'art : 1, 286-91. — La Sibylle chrétienne : IV, 1340-3. - Non catholique. Culte saints: IV, 1134-7. — Caractère surnaturel du christian. et la doctr. immanence : 11, 575. - Le christianisme et la théosophie: 1v, 1663-4.

- Le christianisme et l'histoire des religions. Christianisme et paganisme - Statist. religions : 1v, 907-9. - Voir Religion; Religions, spéc. sur le christian. en Chiue: 1, 520, 521, 524-5, 526; - Chez peuples du Nord: 111, 1079-81, 1083, 1084, 1088-9, 1092-4 1095, 1096, 1097, 1099, 1100-1, 1104, 1109, 1110, 1112, 1113

- Voir J.-C.; Persécution; Révélation; Tradit dogmat.

« Christian Science » (Secte américaine). — Et miracles: 11, 1467. — Sur la prière: 1v, 294, 295.

Chroniques (Î^{cr} Livre des). — Sur Pentateuque:

Chroniques (II Livre des). — Histoire de Manassé et découvertes babyloniennes : 1, 358.

Chronologie. — Biblique et antiquité de l'homme: 11, 490-1. — Et les découvertes babyloniennes: 1, 342-3, 347-50. — Chronologie égyptienne: 1, 1317-20. — Généalogies patriarcales: 11, 288-90. — Cadre chronol. IV° Evang. et sa valeur hist.: 1, 1709, 1736-8.

Chwolson (D.).—Sur les Juifs et le meurtre rituel: 11, 1703-4, 1708-9.

Chypre. — Egl. de Chypre et Egl. grecque: 11, 346. — Templiers, procès: 1v, 1594, 1602.

Chytraeus (David). - IV, 517.

Cicé (Mgr de', arch. Bordeaux (XVIIIe s.). — Sur Déclar. Droits homme; IV, 1019.

Cicéron. — Scepticisme religieux: 1v, 1025. — Sur la superstition: 1v, 1561. — Sur la Sibylle: 1v, 1335. — Sur l'immortalité de l'âme: 1, 106. — Sur droit de guerre: 111, 1261. — Sur l'esclavage: 1, 1474. — Voir encore 111, 1646; 1v, 1024.

Ciel. — Article. Le ciel séjour spécial des bienheureux. Prétendues erreurs de la théologie catholique sur la constitution du ciel (P. Bernard): 1, 531-6.

Messianisme Anc. Test. Sur le salut d'Israël et de l'homme: 11, 1614-51. — Selon Livres sapientiaux: 1v, 1200-1. — Selon Livre d'Hénoch: 11, 1635-6. — Selon Egl. grecque: 11, 375-6. — Selon Coran: 11, 1141. — Analogies dans la relig. égypt.; 1, 1334-5.

Et loi divine: 11, 1904-5. — Universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle: 1v, 1169-74. — Fin de l'homme: 1, 686. — But vie terrestre (à propos Providence et problème du mal): 1v, 438. — Petit nombre de catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jés-Christ et Satan. Problème du mal: 1v, 908-9. — La gloire des bienheureux et l'action divine: 1v, 461. — Chant des louanges de Dieu: 111, 950-1.

Voir Anges; Béatitude; Communion des saints; Prédestination; Rétribution; Saints; Salut.

Cimetières. — Et incinération. Les cimetières et l'hygiène. Les cim. et la morale : 11, 638-41. — Voir Catacombes ; Enterrements ; Sépultures.

Circoncellions. — Et donatistes : 111, 382.

Circoncision. — Article. Origine. Signification. Caractère véritable chez Juifs, les Musulmans, chrétiens coptes et éthiopiens non cath., populations païennes (Mgr A. Le Roy): 1, 536-42.

Et l'Eglise primitive : 1, 1255. — Rejet par l'Eglise : 1, 838.

Circourt (De). — Sur l'Inquis. espagnole : 1v, 1089-90, 1100.

Cistorclens réformés, dits Trappistes. — Contre étude ; 111, 865.

Citations dans la Bible. — Et inspir.: 11, 903. — Implicites et explic.: 111, 824. — Tacites. Et incrance bibl.: 11, 781-2.

Cité du Vatican. — Traité Latran (12.2.29). Règlement Quest. rom, Fondation Cité Vatican : Supplément, 30-58.

Civile (Société). - Voir Etat.

Civiles (Lois). — Voir Loi, § L. civiles.

Civilisation. — Et natalité: 111, 1053. — Améririque. Populations précolombiennes civilisées: 1v, 180-95. — Voir Religions.

Clans. — Totémisme: IV, 1726-40. Voir Totémisme.

Claraz (Jules). — IV, 1053.

Classes sociales. — Les prophètes et le socialisme: 1v, 423-5. — Relations. Doctrine sociale cath.: 111, 1398-9. — Pauvres L'Eglise et les pauvres: 111, 1655-735. — Relations, d'après positivisme: 1v, 40. — Et égalité: 1, 1527. — Et individualisme: 11, 1717-8. — Et néo-malthusianisme: 111, 1059-60.

Les conditions sociales des martyrs: 111, 354-7. — Martyrs annamites: 111, 478. — Angleterre. Martyrs faits par anglicans: 111, 409-10. — Les classes sociales et la Révolution: 1v, 1017-8. — Voir Esclavage; Ouvriers; Socialisme.

Claudel (Paul). — Sur la vocation : IV, 1913,

Clausel de Montals (Mgr). - III, 1420.

Clausius. — Sur l'énergie: 1, 1357-8, 1363, 1364, 1366.

Clefs (Pouvoir des). - Voir Pouvoir des Clefs.

Clemen (C.). — Sur Mystères païens et S. Paul: III, 970. — Sur religions Inde: II, 693.

Clemenceau (Georges). — Sur le clergé: 1v. 1921-2. — Sur enseign. neutre: 11, 926. — Sur l'obligat. enseign.: 11, 929. — Sur la R. P. S.: 1v, 1267.

Clément Ier de Rome (S.), pape. — Disciple S. Paul. Evêque: 1, 1767. — 3° év. Rome: 1, 1772-5. Sur canon des Stes Ecrit.: 1, 443, 451, 452. — Sur livre Job: 11, 1542. — Sur Evangiles: 1, 1607. — Sur l'Eglise: 1, 1264. — Sur origines et autorité papauté: 111, 1372. — Sur venue S. Pierre à Rome: 1v, 28, 30-1. — Sur laïques et cleres: 11, 1769. — Sur Trinité: 1v, 1864-6. — Sur J.-C.: 111 1634. — Sur eucharistie: 1, 1576. — Sur résurrection chair: 1v, 991. — Sur ciel: 1, 533. — Sur communion saints: 1v, 148. — Voir encore 1, 260.

- Epîtres de S. Clément, - Voir Epîtres S. Clément. Clément III. - Sur Juifs: 11, 1736-7.

Clément IV. — Et Eglise France: II, 213. — Et S. Louis: II, 248. — Sur Juifs: II, 1678. — Et l'expulsion des Morisques d'Espagne: III, 934-5, 938. — Sur purgatoire: IV, 516.

Clément V. — Pape d'Avignom: 111, 1534-63. — Mœurs de Clément V: 111, 1552-3. — Sur ses Constitutions ou Clémentines: 1,714,718-9. — Voir « Clémentines ».

Et l'Eglise France: 11, 14-5 — Sur ses bulles approuvant agissements de Philippe le Bel contre Boniface VIII: 1, 429. — Et Inquisition: 11, 884: 11, 1079-81 — Et les Templiers: 11, 1587-604. — Sur Talmud: 11, 1692. — Voir encore 1, 763.

Clément VI. — Papes d'Avignon: III. 1534-63. — Mœurs Clément VI: III. 1554-7. — Et Juifs: II. 1728

— Sur Rédemption : 1v, 556. — Voir encore 11, 719.

Clément VII. — Et le divorce d'Henri VIII : 1v, 650-2. — Et l'Inquisition : 1v, 1082-3. — Et l'Inquisition espagnole : 1v, 1102, 1104, 1107. — Sur livres relatifs à religion : 11, 703. — Et prêt à intér. : 11, 1701. — Voir encore : 1, 891.

Clément VII (Gilles de Munoz), antipape. — Et le Schisme d'Occident: 1v, 1230-1.

Clément VIII. — Vulgate. Elition Sixto-Clémentine (1592): 1v, 1955, 1969-70, 1976-8. — Clément VIII et la controverse De auxiliis: 11, 1859-60. — Sur rituel extrême-onetion: 111, 1:52

Et la Ste Ligue cath. (1576-95): 11, 1894-7. — Et Edit de Nantes: 111, 1027-8. — Et rupture mariage Henri IV et Marg. de Valois: 1, 1118-9. — Et Juifs: 11, 1731, 1738, 1739. — Et usure juive: 11, 1702. — Contre Talnud: 11, 1693. — Voir encore: 1, 891.

Clément IX. — Et jansénisme : 11, 1168-72. — Voir encore 1, 891.

Clément XI. — Rôle historique: 111, 1411, 1412. — Sur universalité appel à béatitude surnaturelle: 11, 1417. — Et probabilisme: 11, 333, 334. — Et Louis XIV (gallicanisme): 11, 229-30. — Et jansénisme (Bulle Unigenitus): 11, 1175-80; 111, 1224, 1480-6. — Sur liberté (Bulle Unigenitus): 11, 1858.

Clément XII. — Sur controverses De auxiliis: 11, 1861. — Condamn. Franc-Maçonnerie: 11, 127. — Concordat avec Espagne (1737): 1, 637-8.

Clèment XIII. — Et discussions gallicanes et jansénistes relatives à autorité papes et évêques : 11, 1498-9, 1501, 1503, 1505. — Condamn gallicanisme : 11, 267-8. — Sur le meurtre rituel des Juiss : 11, 1712. — Voir encore : 11, 430.

Clément XIV. — Article. Bref Dominus ac Redemptor. [J.-B. JAUGBY] (J. DE LA SERVIÈRE): 1, 5/12-3.

Rôle historique: 111, 1/41/4-5. — Sur meurtre rituel des Juifs: 11, 1712.

Clément (Pseudo-). — Sur Simon le Magicien et venue S. Pierre à Rome : 1v, 26, 27. — Voir encore 11, 175.

Clément d'Alexandrie. — Et le canon des Stes Ecritures: 1, 443, 444-5, 452, 454. — Thèse sur l'Ecriture Sainte et les livres profanes : 1, 387. - Sur Esdras et Stes Ecrit. : m, 697. - Sur Evangiles : 1, 1600-1, 1602-3, 1612, 1616, 1634, 1638, 1646, 1653, 1662, 1667, 1771. — Citations des apoeryplies, Evangile sclon Egyptiens et Evang, sclon Hébreux: 1, 181, 182. — Sur la tradition dogm. : 1v, 1747. — Sur mysteres païeus : 111, 974, 1008. — Sur étude des classiques païens : 11, 939. — Sur son apologétique : 1, 196, 197. — Sur sa gnose : 11, 312. — Sur foi : 11, 58-9. — Sur Trinité : 1v, 1864, 1870-2. — Sur « Frères du Selgneur »: 11, 134-5. — Sur T. S. V. Marie: 111, 163-4. — Sur martyrs: 111, 351. — Sur indulgences: 11, 725. - Sur salut infidèles: 1v, 1158-9. — Sur baptême : 11, 812, 813. — Commentaire d'un passage d'Hermas sur pénitence : 111, 1768-9. — Sur purgatoire: IV, 508. - Sur communion saints: IV, 1148. — Sur richesse et pauvreté : 111, 1668-9. — Sur culture physique: iv, 1271. - Voir encore i, 170, 701; 11, 1083; IV, 12, 1171.

« Clémentines » (Collection Clément V). — Place tenue dans le *Corpus jures canonici*. Origine. Description. Valeur: 1, 718-9. — Sur l'entateuque: 111, 699 — Sur Inquisition: 11, 857.

Clergé catholique. Clercs. - Vocation : 1v, 1891-924. — Clergé séculier. Tentatives de combinaison du sacerdoce séculier et des vœux religieux : 1v, 1903-4. - Essais vie commune sans vœux: 1v, 1930. -Œuvres du ministère chrétien et sainteté personnelle ou orthodoxie du ministre : erreurs sur leur connexion (à propos querelle baptismale me s.) : 1, 411-2, 413-4, 416. — Le prêtre éducateur : 1v, 1273-8. - Célibat ecclésiastique: 11, 1093-4; 111, 14-6, 1049, 1054; 1v, 604-6, 618, 736, 775, 777, 1040-62, 1893-4. 1912. — Incontinence des clercs : a) Vaincue par l'Eglise: 111, 17-9; — b) Et investitures laïques: 11, 1093, 1094; — c) Les mœurs à la cour d'Avignon : 111, 1552-60. — Criminalité du clergé: 1, 544-66. — La tolérance ecclésiastique: 1v, 1716-9. — La propriété ecclés. : 1v, 425-33. — Etude de la casuistisque du mariage, nécessité : 111, 113-4. — Jugem. par A. Comte: 1v, 51. - Laïques et clercs. Voir Laïques et cleres.

- Questions historiques. - Participation aux conciles : 1, 591-2, 620-1. — Le clergé et les concordats : 1, 635, 636-7, 638, 639, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647. — Dispenses à lui accordées : 1, 1113-4. — Le clergé et les esclaves : 1, 1477, 1488-9; — et servage : 1490-5, 1502 — Sur la réconciliation des elercs passés au schisme ou à l'hérésie (me s) : 1, 398, 414. — Et a Droit du seigneur »: 1, 1191-2. — Investitures. Querelle Investitures : 11, 1000-103. -Sous Philippe le Bel (France): opposition à levée de subsides: 1, 426. — Fin moyen age. Luxe: 111, 1551 - Et fiscalité papes d'Avignon : 111, 1560-3. - Mécontentement aux xive-xvie s., cause Réforme : iv, 587-90. — La Réforme : 1v, 582-810. — France. Et l'affaire de la Régale : IV, 813-4 ; - Et Edit de Nantes. 111, 1027; — et sa révocation: 1033-37, 1044, 1045-6; — Et Franc-Maconnerie, au xviiies. : ii, 107; — Révolut. 1789. Martyrs: 111, 448-57; - Laïcisme (doctr.; réfut.; clercs et laïques): 11, 1767-810 (spéc. 1806-10); - Privilèges. Suppression par laïcisme : 11, 1791; - Et Univers. cath, : 11, 1044-5; - Gde Guerre, Pretres et religieux morts: 1v, 1918. - Voir Assemblée du Clergé; Déclar. 1682; Dlue; Gallicanisme.

Voir Biens ecclés.; Chasteté; Curie romaine; Elections épiscopales; Episcopat cath.; Exemption régul.; Gouvern. ecclés; Immunités ecclés.; Ordination; Ordre (Sac); Sacerdoce cath.; Séminaires; Religieux.

Clergé anglican. — Et ordinat, anglicanes: 111, 1162-228, Voir Ordin, anglic.

Clergé bulgare. — Statist. Mentalité : IV. 1349. Clergé constitutionnel. — Et gallicanisme : II. 232-3.

Clergé indigène (Pays de missions). — Dévelop. pem.: IV, 377, 380, 383.

Clergés païens. - Voir Sacerdoces païens.

Clergé protestant. — Le sacerdoce universel, selon Luther. La Réforme et le protestantisme, et la hiérarchie ecclés.: 1v, 603, 606, 608, 615, 616, 618, 638-9, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3.

680-1, 683-6, 687, 689, 695, 702, 703, 707-8, 708-14, 718-9, 727-8, 729, 735-6, 740-1, 783. — Voir Ordin. anglic.

Clergé régulier. - Voir Religieux.

Clergé russe. — Mentalité. Histoire: 11, 1363, 1367, 1370, 1379, 1387-92

Clergé Serte. — Organisation de la hiérarchie : IV, 1355.

Cléricalisme. — Et catholic. (J. Simon): II, 117. Clet (S.). — I, 853.

Clifford (Willim-Kingdom). — Monisme naturaliste (le mind-stuff): III, 904. — Sur l'Etat: I, 157.

Cliniques (Baptême des) (III° s.). — Définition et légitimité : 1, 414.

Clotaire II, roi de France. — Edit sur élections épiscopales (18.10. 614): 1, 1344-5.

Clovis. — Et Eglise: 11, 235-7. — Conversion France: 1, 702, 703.

Cluny (Congrégation de). — Fondation : II, 969. Coccejus. — IV, 748.

Cochet (Abbé). — Sur martyrs Révolut. : 111, 460.

Cochinchine. — Evangélis.: IV, 375, 377, 378, 381. — Martyrs: III, 474-5, 475-6, 478-9. — Cas de possessions diab.: IV, 76-7.

Cochlaeus. — Sur Réforme protestante et charité: III, 1702

Code de Droit canon. — Voir Lois, § Lois ecclés Code Nazaréen. — Sur ce livre sacré des Sabéens: 1, 164-5.

Codes. — France. Procédure, commerce, pénal: dispositions sur le dimanche: 1, 1097. — Le code civil et la famille: 1, 1890-7. — Le code civil français, modèle pour l'étranger: 111, 12. — Voir Lois.

Codrington (Rev.). — Sur l'observation des sauvages : 1, 139-40.

Coëffeteau (Nicolas). — Sur infaillib. pontif.: 111, 1448-9.

Cœur de Jésus (Culte du). — Article. Objet de ce culte. Valeur symbolique du cœur. L'adoration due au cœur corporel de J.-C. Si le culte du S.-C. est matérialiste Fruits et effets de ce culte. Sa portéc. Approbation donnée par l'Eglise. Si Benoît XIV lui fut hostile. Ses origines. Les promesses divines en sa faveur Légitimité de son rayonnement social. Compromissions politiques? (R. Bouays de La Béassière): 1, 566-87. — Dévotion. Et Jésuites: 11, 1286-8. — Et Apostolat de la prière: 1v, 301.

Colbert, arch. Rouen (XVII^{*} s.). — Et Bulle Clément XI Vineam Domini contre jansénistes : 11, 1481-2.

Coles (Edouard). — Contre l'esclavage : 1, 1516.

Colet (John). — Et la Réforme anglicane : IV, 648.

Coligny (Gaspard de Châtillon, Amiral de). — Article (CTE G. BAGUENAULT DE PUGHESSE): 1, 587-8. — Voir Barthélémy (La Saint-).

Collectivisme. — Définition: IV, 1398. — Voir Communisme; Socialisme.

Collège anglais de Douai (1568). — Voir Douai.

Collège anglais de Rome (XVIo s.). — Etordinat. anglic.: III, 1199.

Collège de France. — IV, 625.

Collège de Montaigu. - Voir Montaigu.

Collège romain. — Fondation par Grégoire XIII: 11, 961.

Collèges catholiques. — Au temps de la Renaissance: 11, 964-5, 971-2. — Aux x1xe-xxe s.: 11, 990-1000. — Jésuites, discipline: 11, 1281. — Congrég. de la Ste Vierge: 111, 318.

Collins. — Sur libre pensée: III, 1867, 1871.

Colossiens (Epître aux). - Voir Ep. S. Paul.

Colomb (Christophe). — Américains précolombiens Civilisation. Religion : IV, 172-80. — Voir Amérique, § Brefs.

Colomba (S.). — Supplément, 13.

Colomban (S.). — Rôle dans l'histoire du *Credo*: 1, 280-2. — Et l'enseign, au moyen âge: 944-5. — Charité envers pauvres: 111, 1687-8.

Colombie. — Concordat 1887: 1, 647.

Colorgue (Mgr de), év. d'Apt. — Sur infaillib. pape: 111, 1487.

Colonies arglaises. — Esclavage: 1, 1514-5, 1518, 1520.

Colonies espagnoles. — Esclavage: 1, 1515.

Colonies françaises. — Esclavage: 1, 1514, 1517, 1518, — Juifs. Emancipation: 11, 1721-2.

Colonna (Sciarra). - 1, 428, 429.

Colonna de S. Paul (Card. Jean). — Sur S. François d'Assise: IV, 1310.

Combes (Emile). — Rôle dans histoire Séparation: 1,641. — Loi 7.7.1904 contre ens. congrég.: 11,980-1. — Et lois contre lib. enseign.: 11,1257-9. — Sur vœux de religion: 11,1938. — Combisme et laïcisme: 1777, 1795.

Comète de Halley (Légende de la). — Voir Halley.

Cemité de défense religieuse. — Et écoles libres : 11, 984.

Commerce. — Monde romain (premiers siècles), et inscriptions: 1, 1433. — L'usure juive: 11, 1694-703. — Interdiction aux clercs: 1v, 1048-9. — Socia lisme et capitalisme: 1v, 1441-6. — Commerçants Criminalité: 1, 560-2.

Comnène (Andronic). - 1, 200.

Commission biblique. — Rôle. Organisation: 1, 868, 881, 892. — Décis. (13.2.05) sur citations implicites (Ecrit. Ste): 11, 824-5. — Intervention sur l'authenticité de certains Livres Saints: 1, 794-5, 800, 801, 803. — Rép. (23.6.05) sur l'interprét. allégorique de certains livres de la Bible tenus pour historiques: 11, 1552. — Décision (27.6.06.) sur Pentateuque: 111, 735-7, 1915. — Commentaires: 111, 696, 737-55, 1915. — Rép. sur la Genèse (spéc. ch. 1-111): 11, 277-8. — Comment.: 11, 278-95. — Déc. (1.5.1910-sur Psaumes: 11, 479, 479, 479-80. — Déc. (26.6.1911) sur finale S. Marc: 11, 1480.

Commission d'action sur les acheteuses. — Fondation. Activité pour le repos dominical : 1,

Commission des patronages. — Fondation. But: 11, 1012-3.

Commune (1871). — Et Franc-Маçonнегіе : п,

Communes. — Faculté que les communes ont de secourir les élèves indigents des écoles libres : 1v, 1263, 1266.

Communes (Chambre des) (Gde-Bretagne). -- Voir Parlement (Gde-Bret.).

Communion. — Interpr. symbol. disc. J.-C. IV. Evang. Réfut. : 1, 1730-1. - Evang. S. Jean, eli. Vl. Auth. : 1, 1744. - Doetrine S. Paul et Mystères païens d'après « méthode hist, relig. » : 111, 964, 966-7, 968, 969, 972, 978-9, 1002, 1004, 1008-10, 1011. - Dans l'Eglise primitive, selon certains anglicans : 1v, 714. - Et initiation ehrétienne : 11, 789. - Rites grees: 11, 383. - Selon Eglise russe : 1v, 1379. — Selon Réforme et protestantisme: 1v, 603, 605, 615, 618, 627, 640, 641, 656, 657, 660, 661, 668, 687, 706, 720, 735, 740, 787, 804, 805. — Et anglicanisme, Réformes anglicanes du eulte eucharistique : 111, 1166-70, 1171-6. - Doetrine jansénisme: 11, 1155, 1161, 1184. - Refus aux jansénistes (xvIIIes.): 11, 1182-4. — Sous une seule espèce: 1, 1572-3. — Aux moribonds (premiers siècles) : 111, 1845. - Voir Cène; Cène (seus prot.); Eucharistie; Jeune eucharist.; Multiplic. pains.

Communion des saints. — Article, Fondements scripturaires. Le développem, patristique. Pénétration de la formule Communio Sanctorum dans le Symbole (A, D'ALÈS): 19, 1145-56.

Explique l'utilité sociale des contemplatifs : r, 312-3. — Et problème du mal : 111, 1272. — Voir Indulgences.

Communisme. — Et catholic.: 1V, 1433, 1434. — Et théorie chrétienne de la pauvreté et de la richesse: 111, 1670. — Et les chrétiens de l'Eglise primitive de Jérusalem: 111, 1671-2; 1V, 1432. — Et socialisme: 1V, 1398, 1412, 1417-21. — Sous Révolut, franc.: 1V, 1013. — Internationale rouge: 111, 1612-4. — Contre l'aumòne: 1, 326.

Compagnie de Jésus. - Voir Jésuites.

Compagnie du Saint-Sacrement. — Et protestants France sous Louis XIV (vers révocation Edit Nantes): 111, 1032-4. — Les œuvres Saint-Vincent-de-Paul: 111, 1715, 1718-20. — Voir Cabale des dévots.

Compensationisne. — Et probabilisme : 1v, 336, 350

Comte (Auguste). — Positivisme, Origines, Exposé, Critiques: 1v, 37-53. — Théorie sociolog, de la religion: 1v, 857-74. — Sur l'animisme: 1v, 876-7. — Sur fétichisme: 1, 1903. — Sur la religion et Dieu: 1, 974. — Sur l'athèisme: 1, 317. — Monisme humanitaire: 111, 883. — Et la libre pensée: 111, 1868. — Morale positiv.: 11, 1910-2. — Sur l'Etat: 1, 1540. — Sur famille et mar.: 1, 1875, 1876, 1878. — Sur moyen âge: 111, 1273. — Sur nomination des chefs dans l'Eglise: 11, 322-3. — Argumentation de

Mme Royer controllul: 1, 8-9. — Voir encore 1, 288. — Voir Posltivisme.

Conception (Immaculée-). — Voir Immaculée-Conception,

Concerts. — Musique relig, au concert et au théâtre : 111, 958-64.

Concile (S. C. du). — Rôle, Organisation: 1, 864, 869, 871, 872, 874, 883, 884-5, 891. — Contre le duel (Décis. 9.8.1890): 1, 1219.

Conciles. - Article (J. Forget): 1, 588-628. -10 Notion et division : 1, 588-91. - 2º Conc. œcuméniques : 1, 591-4. - 3º Convocation. présidence confirmation des conc. acum. Convocation (principes théol.; diflieulté historique). Présidence (principes; faits et textes). Confirmation (doctrine; confirm. juridique; c. improprement dite par validation; c. extrinsèque): 1, 594-607. - 4° Utilité et nécessité des conc. Point de nécessité absolue. Utilité. Nécessité relative: 1, 607-10. - 5º Résultats des conc. æcum. : Ier Nicée (325). ler Constantinople (381). Ephèse (431). Chalcédoine (451). Il' Constantinople (553). Ille Cons tantinople (680). Ile Nieée (787). IVe Constantinople (869-70). ler Latran (1123). Ile Latran (1139). Ille Latran (1179). IVe Latran (1215). ler Lyon (1245). lle Lyon (1274). Vienne (1311-2), Florence (1439-45). Ve Latran (1512-7). Trente (1545-63). Vatie. (1869-70):1, 610-4. — 6º Difficultés diverses. Origine. Aspect (discussions). Œcuménicité certains conciles. Rôle des empereurs dans les huit premiers conc. œeum. Rôle elergé in férieur. Les conciles œcum, et la papauté. Concile du Vatiean: 1, 614-28.

— Les papes (primauté, autorité) et les conciles. Théories conciliaires. — Voir ei-dessus, et Papauté, § Primauté.

— Divers. — Et Gouvernement, ecclésiastique: 11 317-8, 322. — Participation des Cardinaux: 1, 861. — Et chrétienté moyen âge: 111, 1274, 1275. — Et esclavage: 1, 1491-3. — Et esclavage à l'époque barbare: 1, 1485-90. — Sur essence sacrem, ordre: 111, 1148. — Sur Juis: 1726-7, 1728. — Sur prêt à intérêt: 11, 1084-5.

Conciles œcuméniques. — Voir Conciles. — Condamn. d'Origène : 111, 1235-7, 1237-9, 1256. — D'après Eglise grecque : 11, 365-6, 386. — Selon Eglise russe: 1v-378. — Conciles orthodoxes modernes: 1v, 1347-9, 1350, 1387-8.

- Les papes (primauté, autorité) et les conciles. Théories conciliaires. - Voir Conciles § Article; Papauté, § Primauté.
- Chalcédoine (451, We wcum.) Résultats: 1, 611, 625. Autorité du pape: 1, 600, 601, 603, 604-7, 619-20. Sur pape et patriarche Constantinople: 11, 351-2. Sur lnearn.: 11, 1398, 1399, 1400.
- Constantinople (let) (381, He weum.). Œcuménicité: 1, 593. — Résultats: 1, 610-1.
- Constantinople (IIc) (553, Vo acum.). Œeuménicité: 1, 593. Résultats: 1, 611. Sur l'affaire des Trois-Chapitres et l'origénisme: 111, 1235-7, 1237-9, 1248, 1256. Sur le Cantique des Cantiques: 1, 459. Sur dèluge: 1, 914.
 - Constantinople (IIIc) (680, VIIc weum.) Ré-

sultats: 1, 611-2. — Autorité du pape Agathon: 1, 601-2, 607. — Et la question d'Honorius: 11, 518.

- Constantinople (IVe) (869-870, VIIIe weum.). Résultats: 1, 612. Autorité du pape Hormisdas: 1, 602.
- Ephèse (431, IIIe &cum.). Résultats: 1, 611. Autorité da pape Célestin Ier: 1, 598-9, 600-1, 603, 619, 622; III, 1381. Et nestorianisme: III, 194-7. Tradition grecque post-éphésienne sur Sainte Vierge: III, 222-4, 230-42, 243-6. Voir encore 1, 1162.
- Florence (1/39-14/5, XVIe &cum.). Résultats: 1, 613. Et union Grees: 11, 378. Union Grees et gallicanisme: 11, 265-6. Les Grees disent ignorer le Symbole des Apôtres: 1, 274. Décret union avec les Grees. Sur purgatoire: 1v, 496, 516-7, 518, 521, 522, 524-5. Et l'Eglise russe: 1v, 1376. Décret pour les Arméniens: sur l'ordination. Difficultés nées de ce Déc. au sujet définition essence sacrem. ordre: 111, 1143-58, 1203. Sur l'épiclèse: 1, 1593.
- Latran (Ier) (1123, IXe acum.). Résultats : 1, 612. Sur les élections épiscop. : 1, 1350-4. Sur privilège du « canon » : 11, 627.
- Latran (II°) (1139, X° œcum.). Résultats : 1, 612. Sur privilège du « canon » : 11, 628. Sur liérétiques : 11, 830.
- Latran (III°) (1179, XI° ecum.). Résultats: 1-612. Et Inquisition: 11, 857. Et répression hérésie: 11, 845-6. Sur l'Eglise et le bras séculier: 11, 1835-6. Et Cathares: 11, 832. Et Juifs: 11, 1726, 1740, 1742, 1744.
- Latran (IV) (1215, XIIe wenm.). Résultats: 1, 612-3. Sur l'enfer: 1, 1389. Sur les démons 1, 923. Et Inquisition: 11, 857. Sur Juifs: 11, 1740-1, 1743.
- Latran (Vo) (1512-1517, XVIII acum.). Œcuménicité: 1, 617. — Résultats: 1, 613.
- Lyon (ler) (1245, XIIIe acum.). Résultats: 1, 613, Et le Sexte de Boniface VIII: 1,718.
- Lyon (He) (1274, XIIIe weum.). Résultats: 1, 613. Rôle pape: 111, 1532. Et le Sexte de Boniface VIII: 1, 718.
- Nicée (ler) (325, ler œcum.). Résultats: 1,610. Autorité du pape: 1, 619; 111, 1384-5. Condamn. arianisme et pape Libère: 11, 1842-51. Sur réordinations: 111, 1160. La littérature patristique auténicéenne: sur la Trinité: 1v, 1862-77. Voir encore 111, 1678.
- Nicée (IIe) (787, VII acum.).
 Résultats: 1, 612.
 Autorité du pape. Hadrien Ier: 1, 602.
 Troubles: 1, 616.
 Voir encore 1, 1295.
- Trente (1545-1563, XVIIe æcum.). Sur autorité papale: II, 225-6. Sur évêques: 1, 1760. Sur sources Révélat.: IV, 1786. Et tradit.: IV, 1758-9, 1784. Sur le Canon des S. Ecrit.: 1,438-40, 791; IV, 1972-3. Sur exégèse: 1,817-8, 1836-40. Sur Vulgate: 1,815-7; IV, 1971-80. Sur foi: II, 39-40. Sur les démons: 1,923. Sur universalité appel à béatitude surnaturelle: IV, 1171. Sur péché orig.: III, 1736-7, 1739, 1741-2, 1743. Sur Rédemption: IV, 556-7,

561. — Sur vœux: IV, 1935. — Sur superstition: IV, 1562-3. — Sur la grâce: IV, 471-2. — Sur la grâce efficace: IV, 465. — Sur liberté: II, 1858. — Sur liberté et grâce: 11, 1860. — Sur le mérite: 1, 687. - Sur sacrements: 111, 612, 614, 616-7; IV, 1068, 1069, 1070-1. - Sur le pouvoir de l'Eglise sur les sacrem.: III, 1156. - Sur essence baptême: III, 1156. — Snr l'eucharistie : 1, 1555, 1557, 1560, 1562, 1563, 1564, 1566, 1573, 1580-1, 1582. — Sur la consécration (messe): 1, 1586. — Sur confession: III, 1789-1790, 1792. — Sur indulgences: 11, 725, 747-9. — Sur l'extr.-onct.: 1, 1870. — Sur l'essence ordination: 111, 1152, 1153. - Sur célibat ecclés. : Iv, 1041, 10/42. — Sur chasteté: IV, 1050. — Contre restriction natal.: III, 1065. — Contre le duel: 1, 1208. — Sur dispenses: 1, 1112-3. — Sur la persévérance finale: 1, 583. — Sur purgatoire: 1v, 496, 507, 518. — Sur communion saints: IV, 1148.

Et origine gallicanisme: II, 253-4. — Opposition des gallicans et protest. en France: II, 1882. — Autorité: erreurs modernistes: III, 612-3. — Contre expér. relig.: I, 1849. — Rôle historique: III, 1406. — Résultats: I, 613-4. — Actes. Edition: IV, 1971-2. — Sur la Réforme catholique: IV, 589-90. — Applie. de ses décr. en France: III, 1411-2. — Le conc. Trente, S. Charles Borromée et les congrég. enseign.: II, 961-2. — Action en faveur des pauvres: III, 1705-21. — Et S. C. du Concile: I, 884-5. — Et le procès de Carranza par l'Inquisition espagnole: IV, 1108-10.

Voir encore 1, 1381; 1v, 925.

— Vatican (1869-1870, XIXe αcum.). — Surl'Eglise: 1, 298, 1289; 111, 13. — Sur primauté S. Pierre et pape : 111, 611. - Sur l'infaillibilité de l'Eglise et du pape: 1, 616, 625-7; 11, 514. — Sur infaillibilité pontificale: 111, 1424-30, 1520, 1529-31, 1532-4. — Sur l'autorité du Pape : 11, 268-70, 320. — Sur gouvern, ecclés.: 11, 313-4. — Sur la valeur des actes du St-Siège:1, 882. — Sur la propagation de l'Eglise: 1, 697. — Sur l'inspir.: 11, 897, 898-9; 111, 593. — Sur le canon des Stes Ecritures : 1, 440. — Sur exégèse:1, 1836. — Sur les méthodes d'Apologétique: 1, 228, 229, 230-1, 232, 236, 239, 240, 249. — Sur Révélat.: 111, 602-3; IV, 1005-6. — Sur dogme: 1, 1122-3, 1124, 1139, 1158, 1161, 1178. — Sur révélat. et développ. dogme: 111, 679, 681. — Sur développ. dogme: III, 625. - Sur motifs crédibilité: II, 1074-5. — Sur foi: 11, 19-28, 61; 111, 624. — Sur la science et le dogme: 1,812. - Sur science et soi : III, 607. — Sur l'Eglise et la science : II, 918; III, 635, 1880-1. — Sur Dieu: 1, 943-9, 950, 951, 952, 955, 958, 975, 1052, 1086; IV, 1574. — Sur les attributs de Dieu: 1, 63-5. — Sur Providence: 1v, 434. — Sur connaissance rationnelle de Dieu : III, 1068. — Sur la création : 1, 722-3, 731, 734. — Sur péché orig.: III, 1742. - Sur miracle: II, 1408. - Sur Rédeinption: IV, 557. — Sur Assomption: III, 280. — Sur liberté: п, 1859. — Et liberté presse : п, 1417. — Et ladex: 11, 712-3. — Sur paix et guerre: 111, 1263.

Et Julfs: 11, 1729-30, 1760. — Sur intellectualisme: 11, 1071-3. — Et gallicanisme: 11, 234. — Condamn. gallicanisme. Résumé décisions sur autorité pape: 11, 268-80. — Condamnation de l'agnos-

ticisme pur : 1, 25-6. — Contre panthéisme : 111, 1332. — Sur expér. relig. : 1, 1850.

Résultats : 1, 614. — Documents. Bibliographie : 1, 628; 111, 1529-32.

— Vienne (1311-32, XV° acum.). — Résultats: 1, 613. — Et papes d'Avignon: 111, 1537, 1538, 1541. — Et les Clémentines: 1, 719. — Sur l'homme: 11, 502. — Et Templiers: 1v, 1594-5, 1601-2. — Voir encore 1, 1381.

Conciles non œcuméniques. — a) Nationaux et provinciaux: approbat. in forma communi: 1, 877. — Rétablissem, au xix°s, et question infaillib. pontific.: 11, 1520-7. — b) Nationaux. Définition. Histoire: 1, 590-1. — c) Provinciaux. Définition. Histoire: 1,589-90, 609. — Conciles des évêques d'Afrique sur le baptême des hérétiques: 1, 393, 397-8, 401, 402-6. — Canada (xix's.). Sur infaillib. pontif.: 111, 1525. — d) Conciles orthodoxes modernes: 1v, 1347-50, 1387-8.

- Agde (506). Sur Juifs: 11, 1733-4. Sur le dimanche: 1, 1089.
- Agde (544). Sur les serfs ecclésiastiques : 1, 1492.
- Aix-la-Chapelle (789). Et écoles chrétiennes : 11, 947-8.
- Aix-la-Chapelle (817), Et écoles chrét. : 11, 949.
 - Antioche (269). 1,444.
- Australie (1869). Sur infaillib. pontific. :
- Bâle (1431-1449). Dissensions. Non-œcuménicité: 1, 616, 617. Troubles par lui provoquès: 1, 634, 635, 637. Et Conc. Florence (union avec Grees). Conséquences pour gallicanisme: 11, 265-6. Et gallicanisme: 111, 1439-41. Voir encore 111, 1402, 1403. Voir ci-dessus, § Conc. œcum. (Florence); Schisme Occident.
 - Béziers (1246). Sur Inquisition: 11, 858.
 - Braga (561). Sur les sermons: 1, 923-4.
- Carthage (entre 345 et 348). Sur devoirs cleres: n, 613.
- Carthage (398). Sur la superstition: 1v, 1562.
- Carthage (418). Approbation par Innocent I''. Non-œcumènicité: 1, 593,
- Cologne (1860). Sur rôle intelligence dans acte de foi : 1, 238-9). Sur transformisme : 1v, 1844.
- Constance (1414-1418). Dissensions. Non-œcuménicité: 1, 616, 617-8. Troubles par lui provoqués: 1, 634, 635. Déc. sessions 1v° et v° sur pouvoir spirit. Eglise (Déclar. 1682): 11, 194. Papes et conciles: 1, 621-5. Sur Eglise et bras séculier: 11, 1836. Sur vænx: 1v, 1935. Sur indulgences: 11, 742. Sur tyrannicide: 1v, 1886. Et le Schisme d'Occident: 1v, 1231, 1240. Et gallicanisme: 11, 265; 111, 1437-8. Et J. Hus: 11, 529-33. Et légende papesse Jeanne: 11, 1263-4. Voir encore: 11, 719, 1402.
- Constantinople (692) (« Quinisexte » on « In Trullo »). — Et Canon des Saintes Ecrit. : 1, 448.—

- Condamnation des Constitutions apostoliques : 1, 188. Prétend légiférer pour Eglise universelle : 11, 353.
 - Elvire (vers 300). Sur le dimanche: 1, 1089.
- Epone (517). Sur les sers ecclésiastiques : 1, 1491.
 - Francfort (794). Sur culte images: 11, 207.
- Laodicée (entre 343 et 381?). Sur le canon des Saintes Ecritures: 1, 436, 446.
 - Latran (649). Sur virginité Marie: III, 1991.
 - Latran (1311). III, 416.
 - Mâcon (585). Sur âme des femmes : 1, 1897-8.
 - Mayence (895). Et indulgences : 11, 728.
 - Milève (116). Sur le culte : 1, 847.
 - Narbonne (1235). Et Inquisition : 11, 858.
- Orange (529). Approbation par papes. Non œcuménicité: 1,594. Sur universalité appel à béatitude surnaturelle: IV, 1171. Sur prédestin.: IV, 219-20.
 - Paris (825). Et pape Hadrien II: 11, 207.
- Paris (1612), Sur infaillib. pontific, : 111 1449.
- Pise (1409). Dissensions. Non œcuménicité: 1,616,617. Troubles par lui provoqués: 1,634. Et le Schisme d'Occident: 1v, 1231, 1232.
- Quierzy (853). Sur universalité appel à béatitude surnaturelle : 10, 1171.
 - Reims (923). Et indulgences: 11, 728.
- Reims (1049). Réforme ecclés. : 11, 211 2.— Et Cathares : 11, 825.
- Reims (1119). Et querelle Investitures : II. 1101. Voir encore I, 1200.
 - Reims (1148). Et Cathares : 11, 830.
 - Sardique (344). Et papauté : m, 1385.
- Sirmium (351). Sur arianisme. Et pape Libère: II, 1847-9.
- Toulouse (1229). Et Inquisition : 1, 80; 11. 851-3.
 - Tours (567). Sur pauvres: 111, 1687.
 - Tours (1163). Et Cathares: 11, 831.
 - Valence (855). Sur le duel : 1, 1201.
- Vérone (1184). Et répression hérésie (Inquisition): 11, 846, 847, 857, 877.

Conciles orthodoxes. — Les conc. œcum. d'après l'Eglise grecque: 11, 365-6, 386; — Conc. Constantinople (1872). Et l'Eglise bulgare: 1v, 1347. — Les conciles œcum. selon Eglise russe: 1v, 1378; — Conc. de Moscou (1917): 1v, 1387-8. — Bulgares. Fév. 1921: 1v, 1350.

Conciliation internationale. — Voir Arbitrage.

Concina (Daniel). — Sur Benoît XIV et le probabilisme : iv, 333-4. — Sur restriction mentale : iv, 967.

Conclaves. — Clauses traité Latran (11.2.29) : Supplément, 48.

Concordats. — Article. Les concordats en droit canonique et en droit international. Les concordats hors de France, avant Léon X. Le concordat

français de 1516 et les autres d'ancien régime. Le concordat français de 1801 et celui de 1817. La rupture de 1905. Les concordats passés dans l'Ancien et le Nouveau monde, au xixe s. Epilogue (P. Dudon): 1, 628-51). — Temps modernes. Attitude Eglise et Etats: 111, 1418.

- Allemagne. - 1122 (Worms). Et querelle Investitures: 11, 1101-2.

— Autriche-Hongrie. — 1855. Sur droit d'asile: 11, 618; — Exempt. juridiction séculière: 11, 624, 626.

— France. — 1516 (Bologne) (Léon X et François ler): 111, 1403; — Sur autorité pape: 11, 266; — Et origine gallicanisme: 11, 224-5, 252; — Voir encore IV, 428; — Voir ci-dessus, § Article. — 1801. Histoire: 1, 638-43; — Régime propriété, ecclés.: 1V, 429-30; — Et rôle historique papauté: 111, 1415; — Et le rétablissem. épiscopat franç.: 1V. 711-2; — Et gallicanisme: 11, 232-3; — Et protestantisme. Articles organiques sur la situation légale protestantisme: 1V, 693; — N'est pas une sanction de la Révolution: 1V, 1019; — Bibliogr.: 1, 649-50. — 1917 (Projet). Echec.: 111, 1517.

— Italie. — 1929. Conc. du 11.2.29 et règlement Question romaine (Traité Latran 11.2.29) : Supplément, 30-58.

Concerdisme (Gen., 1-111) — Voir Genèse, § Chap.

Concubinage. — Et mariage, d'après Cathares : 11,837-9.

Concupiscence. — N'est pas péché (à propos Immac.-Concep.): 111, 259-60, 263-4. — Et péché orig.: 111, 1742, 1754-5. Voir Péché (spéc. § P. orig.). — Et Sainte Vierge: 111, 212. Voir Immaculée-Conception — Et liberté, 11, 1851-62. — Doctrine Luther, Réforme, protestantisme: 111, 595, 596-600, 603, 617, 618, 644-5, 747-9, 792-8. — Doctrine baïanisme, jansénisme, quesnellisme: 11, 1153-92. Voir Jansénisme, Quesnel. — Voir Quiétisme.

Condition. — Subsconscience. L'épiphénoménisme mental. Critique : confusion entre condition et cause : IV, 1516-7

Condorcet (M.-J.Ant.-Nic. Caritat, Marquis de). — II, 1792.

Confédération générale du travail. — Origines. Et le socialisme: iv, 1410-21. — Cause insoumission service milit.): 11, 892.

Confédération générale du travail unitaire.— Et socialisme: IV, 1420-1.

Conférences internationales de La Haye (1899, 1907). — Et droit intern. chrét : III, 1263, 1264, 1283-5, 1298-9. — 1899. Absence pape : Supplément, 34.

Conférences de Lambeth. — Voir Lambeth (Confér.).

Conférences Saint-Vincent-de-Paul. — Et les pauvres : 111, 1725-8.

Confesseurs de la foi. — Et martyrs (distinction): 111, 362.6. — Visite des confesseurs: 111, 1675. — Schismatiques. Réconciliation: 111, 1821-2. Voir Martyrs

Confession. — Article (P. Galtier): 111, 1755-865.

Sacrements en gén.: 1v, 1062-77. — Ministres. Premiers siècles: 111, 1825-30. — Ministre: 111, 1819-20, 1822, 1825-30, 1837, 1847-60. — Un pénitent peut-il sans pécher suivre une opinion probable contraire à cellc de son confesseur?: 1v, 312-3. — Annuelle Précepte. Origines: 111, 1791. — Secret de la confession: 111, 1861-5; 1v, 1379. Voir Jean Népomucène (S.). — Secret sacramentel. Et tutiorisme: 1v, 351. — Secret: exemple lors de la conspiration poudres: 1, 689-90. — Et célibat ecclés.: 1v, 1047-8. — Et famille: 1, 1882.

Selon luthéranisme: IV, 596, 615-6, 618. — Selon anglicanisme: IV, 656. — Selon jansénisme: II, 1154-5. — Selon Eglise russe: IV, 1379. — Dans le jugement suivant'la mort (religion égypt.): I, 1333-4. — Sorte de confession en usage chez les popul. primitives Mexique: IV, 184-5.

Voir encore : IV, 51.

- Voir Pénitence (Sacr.).

Confession d'Augsbourg. — Analyse et critique sommaire: IV, 608, 613-9 — Et la tradit. dogmat.: IV, 1762-3.

Conflance (Foi-). — Doct. protest. sur foi : II, 35-47

Confirmation. — Article. Données dogmatiques. Données historiques. Problèmes et solutions (institut, par J-C Variations dans l'administr. du sacr.; ministre) (J. DE GUIBERT): 1, 651-5.

Sacrements en gén. : IV, 1062-77. — Matière et forme (onction) : III, 1155-6 — Et initiation chrétienne : II, 789. — Et eucharistie (d'après S. Cyrille Jérusalem) : I, 1574-5.

Selon les inscriptions anciennes: 1, 1445 — Selon Egl. grecque: 11, 370-1. — Selon Eglise russe: 1v, 1378. — Erreurs modernistes: 111, 617.

Conformistes (Non-) (Eglise anglicane). — Sur j'unité anglicanisme: 1v, 729.

Confréries de la Charité — Aux xviº et xviiº s. : III, 1710-1.

Confucius. Confucianisme. — Exposé et développement: 1. 513, 514-6, 517-8, 519, 520, 522, 524, 525, 526, 527-31. — Et relig. japonaise: 11, 1201-2. — Voir enore 1v, 1138.

Congo (Etat indépendant du). — Concordat 1906: 1, 648.

« Congrégation » (La) (1801-1830). — Histoire. Action en faveur des pauvres. Rôle social : 111, 1725-6.

Congrégations de la Sainte Vierge (Association d'écoliers, fondée au XVI s.). — Histoire: 111, 318. — Congrégation de la Sainte Vierge, fondée en 1801 et appelée « La Congrégation ». Action en faveur des pauvres. Rôle social (1801-1830): 111, 1725-6.

Congrégations religieuses. - Voir Religieux,

Congrégations romaines. — Article (L. Chourin): 1, 862-93. — Causes dispenses et nullité mariage. Impartialité. Frais: 111, 110-3. — Valeur et autorité Index: 11, 703-5. — Autorité. Erreurs modernistes: 111, 609-10 — Voir Index (S. C.); Propagande (S. C.); Rites (S. C.); Saint-Office.

Congrégationalistes. — Etats-Unis : 1v, 783, 784, 786, 787, 789-90.

Congrès International de l'Histoire des Religions (III^e). (Oxford, 1908). — Sur totémisme : IV, 1738-9.

Congrès marial de Fribourg (1902). — III, 289.

Connaissance. — Infuse et universelle, et infaillib. pontific. : III, 1432-3. — Rapports avec l'obligation et responsabilité morale : IV, 941-57. — Et liberté : III, 1878-83. — Pari de Pascal : III, 1582-7. — De Dieu. Voir Dieu — Science et religion : IV, 1241-53. Voir Foi.

Théorie moniste de la connaissance: 111, 881. — Théorie pragmatiste: 11, 117-32, 152-63. — Erreurs philosoph. modernistes: 111, 637-65. — Le problème de la connaissance, selon l'Ecole sociologi-

que: 1v, 873.

Voir Agnosticisme; Certitude; Cert. morale; Empirisme: Poi; Idéalisme; Immanence (Doctr.); Imman. (Méth); Intellectualisme; Kant; Principes premiers; Subconscient.

Conquête (Droit de). — Les Hébreux et la conquête de Canaan: III, 811-5. — Paix et guerre: III, 1257-301. — Le dr. de conquête et le principe des nationalités: III, 1603-4. — Et origine de l'Etat: 1, 1532.

Conrad de Gelnhausen. - 11, 217.

Conrad de Marbourg. — Et Inquisition Allemagne: 11, 856-7.

Conrady (L.). — Sur Evangile de l'Enfance : 111, 129.

Conscience. — La Conscience morale. Article. La notion laïque (historique; philosophie). Notion chrétienne (historique; philosophie: l'homme est libre, créé pour atteindre un but oblig., peut mériter ou démériter) (X. Moisant): 1, 655-89.

La loi divine: 11, 1898-926. — La conscience et nature homme: 11, 507-9. — Preuve de la spiritualité de l'âme: 1, 97-8. — Conscience et responsabilité: 17, 941-57. — Douteuse. — Probabilisme: 17, 301-61. Voir Probabilisme.

La conscience et la philosophie grecque de l'esclavage: 1, 1467-9. — Selon le matérialisme: 111, 497, 505-6. — Selon Fouillée: 111, 909. — Selon Le Dantec: 111, 894. — La conscience et le pluralisme: 1v, 136-8. — La conscience morale, selon la morale sociologique: 1v, 1448, 1457, 1459.

Selon Réforme et protestantisme (la conscience religieuse): 1v, 617-8, 676-90, 696-701, 737, 738, 741, 792-810. — Le libre examen et la libre conscience, selon le protestantisme: 1v, 801-4.

Voir Conscience (Liberté); Evolut., § Doctr., mor.; Immanence (Doctr.); Imman. (Méthod.); Liberté; Subconscience; Suggestion.

Conscience (Liberté de). Libre conscience. — Absolue. Théories libre pensée. Réfutation: III, 1865-83. — Les chrétiens et l'Etat romain. Persécutions: IV, 9-17, — L'Eglise et la libre conscience des Juifs: II, 1736-9. — Et Inquisition, Voir Inquisition; Saint-Office. — Et Index: II, 708-10. — Et la Réforme: IV, 607-8, 801-4. — Et la Ligue cath. Voir Ligue cath. — Edit de Nantes et révoc.: III, 1023-48. — Selon Déclar. Droits Homme: IV, 1023. — Doctr. libéralisme cath.: II, 1822-42. Voir Libéralisme, § Lib. cath. — Les Etats et Dien. Les Etats

et l'Eglise. Critique du libéralisme : 11, 1832-42. — Et laïcisme, Voir Laïcisme. — Et Franc-Maçonnerie : 11, 122-4. — Et individualisme : 11, 716-7.

Consécration (Messe). — Voir Épiclèse; Eucharistic.

Conseil d'Etat. — Et L. sur enseignem. : 11, 977-8, 983-4.

Conseil Fédéral des Eglises du Christ en Amérique. — Fondat. Activité: 11, 786.

Conseil national économique. — Objectif socialiste: 1v, 1417.

Consentement universel. — Et existence de Dieu: 1, 1075.

Conservateurs (Protestants). — Voir Protestantisme, ? Prot. conserv.

Conservation de l'énergie. - Voir Energie.

Considerant (Victor). — Socialisme: 1v, 1403-4.

Consistoires (Cardinaux). — Définition. Rôle : 1, 850-7, 883.

Consistoire calviniste. — Institution par Calvin à Genève. Œuvre: 1v, 639-47.

Consistoriale (S. C.). — Rôle. Organisation: 1, 864, 865, 872, 883-4.

Conspiration des poudres. — Article. (J. DE LA SERVIÈRE): 1, 689-90. — Voir encore 1v, 667.

Constance II, empereur. — Et pape Libère. Ce dernier fut-il arien: 11, 1842-51. — Et martyrs faits par ariens: 111, 384-5. — Attitude vis-à-vis paganisme: 11, 15. — Et monuments païens: 111, 930.

Constant (Botelho de Magalhes, dit Benjamin). — Introduction du positivisme au Brésil: 1v, 42. — Voir encore 1v, 876.

Constantin I', le Grand, empereur nomain. — Conversion: Article. Epoque à laquelle eut lieu la conversion. Sa sincérité. Motifs (II. DUTQUQUET): 1. 690-7.

Et la papauté: III, 1384-5, 1389-91. — Et cèsaropapisme (origines schisme grec): II, 349. — Sur la paix par lui assurée à l'Eglise et les biens ecclésiastiques: I, 467. — Et immunités ecclés: II, 613. — Sur son rôle dans la conversion du monde: I, 699, 701. — Persécuteur des paiens? Non: IV, 15. — Et les Juifs: II, 1744. — Et monuments antiques: III. 930. — Et Lieux Saints: II, 1865, 1866-7, 1868, 1870. 1877. — Et inscriptions chrétiennes: I, 1407, 1413. — Sur T. S. V. Maric: III, 175-6, 189. — Et l'assistance chrét. des pauvres: III, 1677-8. — Et l'esclavage: I, 1479. — Voir encore II, 1713. — Voir Byzantinisme.

Constantin IX, empereur Orient. — Et schisme Cérulaire: 11, 361.

Constantinople. — Et les Croisades: 1, 821, 823-4, 825, 826. — Voir Byzantinisme; Empereurs Occid. et Orient.

Constantinople (Conciles œcuméniques de). — Voir Conciles, § C. œcum.

Constantinople (Eglise de). — Voir Greeque (Eglise).

Constitutions. — France. Elaborées sous la Révolution: III, 32-4; IV, 1010, 1012, 1014, 1022.

« Constitutions apostoliques ». — Sur cet ouvrage apocryphe: 1, 188. — Sur diaconies et charité envers pauvres: 111, 1672-4. — Sur le dimanche: 11, 1089, 1091. — Voir encore 1, 444.

Constitution civile du clergé. — Origines (richérisme; jansénisme): 111, 1450. — Et gallicanisme: 111, 264. — Et Louis XVI: 111, 33-4. — Fin schisme: 111, 1517. — Et martyrs Révolut. fr.: 111, 448-57.

Consubstantialité. - Voir Arius; Trinité.

Conta (Basile). — Manisme matérialiste : III, 899-900

Contemplation. — Vocation: IV, 1891-924. — Voir Mysticisme; Prière; Quiétisme.

Continence. — La natalité et le malthusianisme : 111, 1048-66. — Dans morale religion de Mithra : 111, 583-5. — Des clercs. Voir Clergé cath, §§ Célibat et ss. — Voir Célibat; Célibat ecclés.; Chastcté; Droit du Scigneur.

Contingance. — Définit.: III, 1311. — Et l'existence de Dicu: I, 961, 962-4, 996, 1019, 1020, 1021, 1022-3, 1025-6, 1031, 1041-45. — Examen théorie prédétermination physique (la Providence et le mal): IV, 445-74. — Nécessité de la création: I, 726-31. — Déterminisme naturaliste. Philosophies de la contingence: contre miracle: III, 522-34, 539-41, 543-4, 548; — doctr. cath.: III, 543-78. — Et évolutionisme: III, 645-7. — Voir Nécessité.

Contradiction (Principe de). — Voir Identité (Principe d').

Contrats. — Et droit canon: III, 15-6. — Voir Concordats; Mariage.

Contrat social. — Et origines de l'Etat (Rousseau, llobbes, Lockes, Kant): 1, 1528-30, 1531, 1537, 1539. — Selon Rousseau. Et Déclar. Droits Homme: 1v, 1021. — Selon Grotius. Et mensonge: 1v, 959

Contre-remontrants. — IV, 748.

Contrition. — Et rémission du péché : 111, 1848-9. — Et satisfaction : 1v, 506. — Selon luthéranisme : 1v, 616.

Controverses. — Esprit qui doit les animer : 1v, 1715-6. — Entre Juiss et chrét. : 11, 1659-63, 1668-76, 1682-6, 1747-64. — Sur foi : 11, 17-94. — Sur réordinations : 111, 1158-62. — Sur Immaculée-Concept. : 111, 250-70. — Autour de l'origénisme : 111, 1228-58. — Controverses thomistes : 1v, 1675-713.

Convention nationale (sept. 4792-oct. 4795). — Histoire: IV, 1009-12. — Et Louis XVI: III, 35-6. — Martyrs: III, 454-5, 460-1.

Conversion. — Article. Sens attaché à ce mot. Conversions collectives et individuelles. Réponse aux objections (valeur apolog. des conversions; conversions particulières) [Dr J. Didiot]: 1, 697-705.

Cas de conversions coincidant avec un retour subit à la prière: 1v, 299-300. — Pari de Pascal: III, 1582-7. — Impossibilité après la mort: et l'enfer: I, 1396-8. — Explications rationalistes: III, 1639-42. — Selon W. James (théoricien expérience relig.): Iv, 902-3.

Propag. Evangile: IV, 362-86. — Celtes: Supplément, 13-6. — Constantin: I, 690-7. — Juifs: II, 1676-81. — De Juifs, par la cabbale: II, 1766. — Et

controverses entre chrét. et Juis: 11, 1751, 1752, 1754-7, 1761. — De certains peuples, au moyen âge, par moyen de coercition: 111, 937. — Et l'Inquisition. Voir Inquisition; Marranes; Morisques; Saint-Office. — De protestants, avant et après Révocation Edit de Nantes: 111, 1035-6, 1037, 1041-2. — Grande-Bret. De l'anglicanisme au cathol.: 1v, 702-6, 730. — Hongrie. Statist. (pour toutes religions): 1v, 761. — Pays musulmans. Martyres de renégats repentants et de musulm. convertis: 111, 417-22. — Russie. En 1905: 1v, 1386. — Voir Apologétique; Immanence (Méth.); Infidèles; Initiation chrét.; Missions cath.; Miss. protest.; Tolérance.

Conversion de S. Paul. — Et paulinisme : III, 1638-44.

Convois. — Voir Enterrements.

Convulsionnaires. Convulsionnaires de S. Médard. — Article. Divets cas historiques. Les convulsionnaires de S. Médard (faits; origines, et appréciation) (Mgr G.-J. WAFFELARRT): 1, 705-13. — Miracles? Valeur apolog,: 11, 1446-7. — Faits. Appréciation: 11, 1181-2. — Condamnation: 1, 704. — Voir encore: 111, 1493.

Cook (S.-A.). — 1, 367.

Coopératives. — Le socialisme coopératif:1v, 1399.

Cooper (James). — Sur l'unité de l'anglican.: IV, 729.

Cop (Nicolas). — Et Calvin: IV, 626, 630-1, 632-3;

Copernic (Nicolas). — Système astron : II, 153-5; III, 871-3. — Et Galilée : II, 155-92.

Coptes. — Docum. copte (11° s.) sur résurr. .J-C, : 11, 1485, — Liturgie. Memento des morts : 1v, 510. — Rituel ordination : 111, 1149.

Coran. — Histoire. Doctrine: II, 1135-42. — L'islamisme et ses sectes: II, 1135-54. — Et Mahomet: III, 74, 75, 76, 77, 78, 83, 84, 85. — Voir Mahométisme

Cordier (Mathurin). — IV, 624.

Corée. — Missions: IV, 381. — Martyrs: III, 465-7.

Corinthe. — Eglise organisée par S. Paul : 1, 1762-6. — Premiers év.:1, 1778-9.

Corluy. — Sur le millénarisme : 1, 160.

Coninck. - Sur sauvegarde secrets: IV, 977.

Cornaby (Arthur.). — Sur prière: 1v, 299-300.

Corneille, pape. — Et S. Cyprien: III, 1380-2. — Voir encore II, 727, 729.

Cornély (R.P.). — Sur l'inspirat.: 11, 905-6. — Sur inerrance bibl.: 11, 778. — Sur Vulgate: 11, 1559. — Sur prophètes: 1v, 415, 416, 417. — Voir encore III, 1896; 1v, 412.

Cornet (Nicolas). — Et jansénisme : 11, 1164.

Cornill. — Sur prophètes : 1v, 409.

Corps humain. — Création; caractères: 11, 459, 504-14. — Le transformisme et l'origine de l'homme: 1v, 1836-48. — Transformations. Identité. Conclusions quant à résurrection: 1v, 995-1004. — Immortalité du corps: don gratuit supprimé par péché originel: 1v, 436. — Résurrection de la chair: 1v, 982-

1004. Voir Résurrection de la chair. — Conscience et organisme: 1v, 1512-23, 1540-2. — Peut être aimé d'une vraie charité: 1, 305.

Selon Origène: 111, 1236-7, 1241-2, 1244, 1246, 1244, 1250, 1255. — Selon liaeckel: 111, 304. — Et oscultisme: 111, 1121, 1122, 1134-5, 1136, 1138-42. — Objet de la divination: 111, 1125-6.— Sur les mortifications corporelles: 1, 303, 313-4. — Culture physique, Jointe par l'Eglise à l'éducation de l'enfant en tous temps: 1v, 1271-2.

- Corps et âme. - Voir Ame, § Ame et corps.

Corps glorieuz. — Sclon Origène: 111, 12/2, 1253. — Et doctrines inystères païens et S. Paul (τῶμχ πιευματίκου) sur vie future: 111, 905-8.

Corps de Jésus-Carist. — Voir J.-C., § Incarnation.

Corps mystique de Jésus-Christ. — D'après S. Paul: 1, 1257-8; 11, 1518. — Et le baptême, selon S. Paul: 11, 805-7. — Jésus-Christ. Témoignage Saint-Esprit (vie de J.-C. dans l'Eglisc): 11, 1514-84. — L'eucharistie et l'union de Jésus avec les chrétiens (tradition): 1, 1570-1, 1572. — Unité mystique du chrétien et de J.-C. Et pratique inhumation: 11, 634. — Et médiat. univ. Marie: 111, 296-8. — Voir encore 1, 1583-4. — Voir Communion saints.

« Corpus juris canoaici ». — Voir Lois, § L. ecclés.

Corsini (Ed.). — Sur possession diab. : 1v, 78.

Cortes (Donoso). - 1, 220.

Cosmogonie. Complogie. — Déterminisme physique: 1, 932-6. — Sur les idées cosmogoniques des principaux peuples, consulter Religion, § Relig. non chrét., spéc. sur idées cosmog. germano-scandinaves: 111, 1113-5. — Voir Galilée; Monde; Monisme.

Cosmopolitisms. — Et internationalisme : III, 1609-10,

Coste. — III, 1715-6.

Couailhac. — Sur le déterminisme physique : 1, 936.

Coulanges (Fustel de). — Sur religion et Etat: 11, 1805-6. — Sur histoire des relig.: 111, 1115-6. — Sur religion primitive Germains.: 111, 1103, 1109, 1110.

Coulbeaux. — Sur martyrs Abyssinie: III, 484-5.
Coulpe. — Les indulgences et l'absolution de la coulpe: II, 737-43. — Voir cacore IV, 506.

Cour perminente d'arbitrage internitional (La Haye). — III, 1283, 1284-5.

Cour parmanante de justice internationale (La Haya). — Rôle : 111, 1290-1.

Coarmes (D.-A). — Sur le yoghisme : 1v, 1979-80,

Cournot - Sur transformisme: iv, 1796.

Courson (Ctesse Roger de). — III, 1712.

Cousin (Victor). — Et monisme spiritualiste de Vacherot : III, 885. — Sur le mysticisme : III, 1014 — Voir encore II, 990.

Couturat. - Sar Leibniz: 11, 1067-8.

Couve (Benjamin). — Sur protestantisme: IV,

Couvents. - Voir Religieux.

Crafer (T.-W.). — Sur son apologétique: 1, 217-8.
Crainte de Dieu. — Selon loi mosaïque: 111,

Cramaud (Simon de), patriarche Alexandrie. —-Et origines gallicanisme: 11, 218, 219

Cranmer (Thomas), arch. Cantorbery. — Et la Réforme en Angleterre: 1v, 651-8. — Et culte et ordinat. anglic.: 111, 1165, 1167, 1169-77, 1185, 1186. 1192-3, 1214, 1216. — Mort: 111, 394.

Crasset (R. P). — Sur Sainte Vierge et mourants:

Créanciers. - Voir Intérêt (Prêt).

Création. — Article. Ce que l'Eglise enseigne. Qu'est-ce que la création? (dualisme; panthéisme; créatianisme). Le monde a-!-il été produit par création? (les sciences physiques, en tant que telles, n'ont ni objections valables, ni démonstration aucune d'un système contraire; la raison recommande la création comme la solution la plus acceptable: dualisme, panthéisme; créatianisme; la raison présente la création comme la solution nécessaire). Quelle est la fin de la création? La création est-elle un acte libre? Le monde est-il éternel? II. Pinand): 1, 722-34.

Et liberté de Dieu: 1, 108{-5. — Créat. anges : époque: 1, 124. — Du monde ab æterno: erreurs de Maïmonide et de Kant: 1, 35-8. — Importance du dogme de la non-éternité du monde: 1, 51-2. — Eternité de la matière selon systèmes matérialistes: 111, 492, 495-7, 499, 502-3, 510. — La vie sur la Terre. Développement: 111, 1605, 1611-5, 1626-7, 1630-3. — Genèse, eli I-III. Voir Genèse. — Créat. de l'homme (Genèse): 11, 458-62, 504-14. — De l'àme lumaine: réalisée directement par Dieu: 1, 101, 123. — L'a ame » des bêtes arrive à l'existence par le fait même de la génération: 1, 122-3.

Et panthéisme de Spinoza: 111, 523-4. — Système évolut. créatrice (H. Bergson). Critique: 1, 1786-32. — Selon Vacherot: 111, 888-9.

- Voir Energie; Evolution; Mon le ; Panthéisme; Transformisme.

Crédibilité. — Intellectualisme et foi: II, 1069-81. — Crédibilité des mystères objet de la foi: II, 21-2, 66-92. Voir Foi. § Foi et raison; Rationalisme. — Motifs. Scion modernistes: III, 660-1.

« Credo ». — Voir Symboles de foi, § S. Apôtres.

Cramation. - Voir Incineration.

Cremer. - 1v. 610.

Crète. — Eglisc organisée par S. Paul : 1, 1762. — Premiers év. : 1, 1779. — Religion greeque primitive : 11, 398.

Criminalité. — Et folie : 1, 491.

— Du c'ergé. — Article (G. Bertnin): 1, 544-66. — 1º Utilité de la criminalité comparée: 1, 544-2º La criminalité dans les professions libérales. Observations préliminaires. La crimin, comparée de 1864 à 1893 (propriétaires, professeurs et instituteurs laïques; congréganistes et ecclésiastiques séculiers; condamnations). La crimin, de 1894 à 1897. De 1898 à 1901 (recensement professionnel de 1896; condamnations): 1, 545-53. — 3º La crimin, dans le person

nel laïque de l'enseignem. Tableaux statistiques. L'invraisemblance du changement et ses motifs. Conversion simultanée des fonctionnaires. Ce qu'on doit conclure: 1, 553-7. — 4° Les crimes contre les mœurs chez les mûtres laïques et dans le clergé et les congrégations: 1,557-60. — 5° La crimin. daus les professions nonlibérales. Comparaison sommuire et générale. Statistique criminelle dans les diverses professions non libérales: 1,560-2. — 6° Statistiques mensongères: 1,562-5. — 7° Conclusions: 1,565-6.

— Voir Enfants, § Criminalité; Justice (Quest. judic.), § Responsabilité.

Cristallog caphie. — Savants croyants: 1v, 1248. Cristopoulos (Méthrophane). — 111, 215.

Critériologie. — Critères de la Révélation: 1, 223.50. — La critériologie et évolutionisme moderniste: 111, 645-7. — Voir Certitule: Gert. morale: Expér. relig.

Criticisme kantien. - Voir Kant.

Critique. — Règles de la critique historique du merveilleux : III, 560-77. — Inexistence au moyen âge : III, 948.

Critique textuelle. — Défin. Progrès. Méthode S. Jéròme: 1v, 1962-3, 1964-7. — Voir Crit. bibl.

Critique biblique. — Article (A. DURAND): 1, 760-819. — 1º Histoire sommaire de la crit. bibl. Origines (ne-ive s.; modernes et anciens; xivexvie s.; xviie-xviiie s.). L'Ancien Testam. et la critique depuis un siècle (la question du Pentateuque; autres livres ; livres historiques; prophètes; critique littéraire; histoire des doctrines et des institutions relig.; théologie biblique). La critique du Nouveau Testament (des sociniens à Strauss; de Strauss à Renan; de Schleiermacher à Sabatier: Baur et son école de Tubingue : le Nouveau Testament et la critique contemporaine ; les résultats) : 1, 760-80. — 2º La critique appliquée à la Bible. Objet et rôle de la c. b. Terminologie, définitions et divisions. Procédés de la critique (critère externe et critère interne; hypercriticisme; attitude des eritiques cath. vis-à-vis rationalistes et libéraux). Ressources de la critique sacrée (texte: preuves philologique, littéraire, historique; documents profanes; témoignage traditionnel): 1, 780-90. — 3º La critique littéraire des Livres Saints. Authentieité (authentic. et canonicité ; l'Eglise et l'authentic. des Livres Saints ; l'intégrité des Livres Saints). Genres littéraires (l'inspiration et les genres litt. ; genres représentés : histoire, poésie, genre épistolaire. prophétie et apocalypse ; détermination du genre litt.). Sources, citations, doublets: 1, 790 804. - 4° La critique biblique et l'apologétique. Tradition et eritique. Critiques et préjugés. Le parti pris dogmatique. L'Eglise et la critique biblique : 1, 804-19

Définit. Progrès. Méthode S. Jérôme: 11, 1961-3, 1964-7. — Voir Canon cathol.; David; Evangiles can.; Incrrance bibl.; Textes bibliques.

Critiques liberaux. — Définition ; 1, 1225. — Le protestantisme allem. moderne. Libéraux et orthodoxes: 1v, 675-90. — Voir Protestantisme, § Prot. lib.; Modernisme; Rationalisme.

Sur l'inspirat.; 11, 913-5. — Sur Pentateuque et Hexateuque; 11, 1600; 111, 704-24, 735-6, 737, 751-5,

778.86, 793.8, 808.9, 817 8, 1886.9), 1895.914. — Sur Isaïe: 11, 1624. — Sur Evangile. Voir Evangiles can., § Article — Sur S. Paul et le paulinisme : 111, 1622.30, 1633, 1637.44, 1649.54. — Sur évêques : 1, 1750, 1752.3, 1762.3. — Contre l'Eucharistie. Réfutation : 1, 1549.67, 1579.84. — Et apolog. juive : 11, 1675.6. — Voir Modernisme; Protestantisme, § Prot. lib.; Rationalisme.

Croisades. — Article. Généralités. Origine des Crois. Fondation des Etats chrétiens d'Orient. Destruction des Etats chrét. Tentatives de restauration des Et. chrét. (XII^e-XIII^e s.). La Croisade aux XIV^e-XV^e s. Transformation et survivance de l'idée de croisade. Importance historique des Crois. (L. Baémea): 1, 819-27.

Et la papauté: III, 1398. — La croisade et les papes d'Avignon: III, 1340-1, 1344. — Les Croisades et les indulgences a culpa et a pana: II, 739-43. — Les Cr. et les Juiss: II, 1715-6. — Le Royaume chrétien d'Orient et le servage: I, 1506. — Les Cr. et la lèpre: II, 1822. Voir Albigeois.

Croix. — Article. La croix comme emblème religieux dans l'antiquité païenne (croix ansée; swastika; monuments divers). La croix comme ornement dans l'antiquité païenne. Prétendus rapports entre la croix chrétienne et la croix païenne (E. Febrerbach): 1, 827-32.

Croix gammée. — IV, 1569.

Croix (Sacrifice de la). — Voir Sacrifice Croix. Cro.Magnon (Race de). — Etude: n, 477-84.

Cromvoell (Thomas). —Et la Réforme en Angleterre: 1v, 651-5, 673. — Traite des blanes: 1, 1513 4.

Crookes (William). - 1v, 1481.

Croyance. — Selon pragmatisme: 1v, 119, 138, 144-51, 165-72. — Theories sociologiques et psychologiques de la religion: 1v, 857-907. — Voir Certitude; Foi.

Cruppi, avoc. gén., ex-min. Commerce. — Sur criminalité de jeunesse : 1, 1370.

Crusius. — 1, 738.

Caénot. — S ir transformisme: 1v, 1823-4, 1838. —Voir encore: 1v, 1797, 1817.

Cignières (Pierre de). — Sur Eglise et Etat: 11, 250.

Culte. Culte chrétien. Cultes divers. — Culte en général. — Et religion, Selon la théorie sociologique de la religion: 1v, 861, 862, 863. — Selon la théorie animiste: 1v, 880-1. — Et inscriptions anciennes: 1, 1444-50. — Voir Sacrifice cultuel.

— Culte chrétien. Article. — Objections. Notions sur le culte chrétien. Caractères du culte chrétien. Origines. Influences juives et païennes. Evolution du culte et magistère (F. Carrol): 1, 852-51. — Prière Iiturgique: 1v, 270, 271, 283, 290, 298. Voir Liturgic. — Musique relig.: 111, 948-64. — Et Schisme d'Occident: 1v, 1237-8. — Et la Réforme: 111, 1162-228; 1v, 616, 618, 635, 639-40, 654-5, 656, 669, 661-2, 664, 665, 666, 669, 681-2, 706, 730, 753, 787. Voir Ordin. anglic. — Voir Catacombes; Cœur de Jésus; Conciles œeum., § Nicée (IIe); Dimanche; Liturgie; Messe; Rites; Sacrements.

— Culte de la T. S. V. Marie. — Voir Marie, S Culte

— Culte des Saints. — Voir Images ; Iconoclasme ; Reliques ; Saints.

- Culte des images. - Voir linages (Culte); Iconoclasme.

- Culte des morts. - Voir Morts.

— Culte extérieur. — Religion Israël et monothèisme juif: 11, 1624, 1638-9, 1645, 1650. — Le culte extérieur selon Evangiles: 1, 1154, 1155; — Pères de l'Eglise: 1, 1162. — Le culte extér. en opposition avec conception religion de l'esprit (libéraux): 1074.

- Culte officiel. - Voir Etat, § Culte.

— Liberté des cultes. — Et régime propriété ecclés. : IV, 427-33. — L'Eglise et les cultes païens : III, 929-34. — L'Eglise et lib. culte Juifs : II, 1737, 1739. — L'Espagne cath. et le culte mahométan : l'expulsion des Morisques (1609): III, 934-40 — Ligue cath. Voir Ligue cath. — Edit de Nantes et révoc. : III, 1023-48. — Selon Déclar. Droits Homme : IV, 1023. — Doctr. libéralisme cath. : II, 1822-42. — Clauses lois Séparation : 1, 642. — Voir Laïcisme.

— Cultes païens. — Mystères païens: 111, 972-82.

— Divers cultes païens. Voir Religion; Religions, spéc. sur cultes Américains précolombiens: 11, 180, 183-5, 186-7, 188-9, 190, 192-4; — Babylone: 1, 381-4; — Chine: 1, 509-13, 515, 517, 519-20, 527, 529, 530-1; — Germano-scandinaves: 111, 1109-12; — Japon: 11, 1200-1. — Cultes morts. Voir Morts, § Culte.

— Culte mahométan. — Exposé: 11, 1140-1. — L'Espagne cath. et le culte mahométan: l'expulsion des Morisques (1609): 111, 934-40.

Culte (Denier du). — Voir Denier du culte (et renvois).

Culture physique. — Jointe par l'Eglise à l'éducation de l'enfant en tous temps : 1v, 1271-2.

Cumes. - Sibylle de Cumes : IV, 1326-7.

« Cum occasione » (Bulle Innocent X). — Contre jansénisme: 11, 1164-5, 1166, 1167.

Cumont (Franz). — Sur mystères païens: 111, 972-3, 974, 975, 981, 996-7. — Sur les relig. orientales et le christian.: 11, 1331. — Sur christianisme et paganisme: 111, 1648. — Sur S. Paul et mystères de Mithra: 111, 1650. — Sur la relig. de Mithra: 111, 579-91.

Cunéiforme (Ecriture). — Notions générales : 1, 330-1.

Curdy (Mc). — 1, 333, 333-4.

Curel (F. de). - Sur la vocation : IV, 1906.

Curie romaine. — Article: 1, 851-98. — 1° Cardinaux. Origine du nom. Origine et développ. de l'institution cardinalice. Prééminence des cardinaux romains. Composition et organisation du Sacré Collège. Ses droits et ses devoirs. Son utilité. Erreurs et objections diverses (J. Forget): 1, 851-62. — 2° Congrégations romaines. Des congrégations romaines en général (définition; division; histoire; constitution; autorité; compétence; manière de procéder; valcur juridique des divers actes ou décrets

des Congrégations; décrets disciplinaires). Congré gations spéciales (S. Congrég. du St-Office ou de l'Inquisition; Consistoire et S. C. Consistoriale; S. C. de la Discipline des Sacrements; S. C. du Concile; S. C. des Religieux; S. C. de la Propagande; S. C. de l'Index; S. C. des Rites; S. C. Cérémoniale: S. C. des Affaires ecclésiastiques extraordinaires; S. C. des Études). Sacrées Congrég. supprimées. Commission pour les Études bibliques (institution; nature; valeur de ses décisions). (L. Choupin): 1,862-93. - 3º Les Trib naux romains (Sacrée Pénitencerie; Tribunal de la Rote; Trib. de la Signature apostolique). Les Offices (Chancellerie apostolique; Daterie apostolique; Chambre apostolique; Secrétairerie d'Etat : Secrétairerie des Brefs aux princes et des Lettres latines. Appendice: Constit. Promulgandi de Pie X (L. Choupin): 1, 893-8. - Voir Commission bibl.

Curr. - Sur magie: m, 69.

Cuvier (Georges). — Transformisme: 1v, 1798. Cybèle et Attis (Mystères de). — Description. Et christianisme (S. Paul): 111, 974-5, 980, 1001, 1002-3, 1012. — Rite du « Taurobole » et le baptème: 111, 1650-1.

« Cyniques ». — Sur leur doctrine morale : 1, 294.

Cyon (E.). — Sur le cœur et le cerveau : 1, 568.

Cyprien (S.). — Sur son apologétique: 1, 195. — Et papauté: 111, 1375-83. — Sur doctrine cyprianique du ministère : IV, 713. - Sur le clergé romain : 1, 855. — Et le canon du N. T. : 1, 452. — Emprunts au Credo primitif: 1,277. — Sur le martyre: 111, 339, 340, 351, 352, 364, 365, 367. — Sur visite des confesseurs: 111, 1675. - Sur bapt. sang: 11, 817. -Sur bapt. désir : 11, 819. - Et bapt. hérét : 111, 1159-60, 1777-8. Voir Bapteme, § Bapt. hérétiques. - La controverse baptismale et la tradition : 1v. 1746. — Sur l'eucharistie : 1, 1573, 1577. — Sur l'épiclèse: 1, 1590. — Sur confession: 111, 1801. 1806, 1817, 1820-1, 1834, 1836, 1850. — Péchés réservés. Attitude S. Cyprien: III, 1777-8. - Et origines indulgences: 11, 726, 727, 723-31. — Sur mensonge: 1v, 961. - Sur pret à intéret: 11, 1083. -Sur purgatoire: iv, 507. — Sur communion saints: IV, 1150. — Volr encore 1, 230, 444, 465, 534; IV, 272, 521.

Cyprien (Frère), des Frères de l'Instruction chrétienne. — Supplément, 22.

Cyrille d'Alexandrie (S.). — Sur son apologétique: I, 195, 196-7. — Sur prédestin.: 1v, 205. — Et nestorianisme: III, 192-7. — Sur culte saints: 1v, 1131: — Sur culte reliques: 1v, 927. — Sur T. S. V. Marie: III, 291-2. — Sur T. S. V. Marie, mère de Dieu: III, 188, 190-1, 198. — Sur baptème: II, 803. — Sur l'eucharistie: I, 1570, 1571. — Sur l'épiclèse: I, 1591. — Sur llermés Trismégiste: I, 1342. — Voir encore 1, 1477.

Cyrille de Jérusalem (S.). — Sur son apologétique: 1, 196. — Sur le cauon des Stes Ecrit.: 1, 445, 446, 453. — Sur bapt. désir: 11, 820. — Sur l'eucharlstie: 1, 1568, 1569-70, 1571, 1574, 1578. — Sur l'épiclèse: 1, 1590. — Sur confession: 111, 1796, 8102. — Sur purgatolre: 1v, 509. — Sur résurrec-

tion chair: iv, 998. — Sur communion saints: iv, 1150. — Voir encore 1, 651.

Cyrille et Méthode (SS.). — Evangélisation Moravie: 1v, 368-9. — S. Méthode et l'Eglise bulgare: 1v, 1345.

Cyrille V, patriarche orthod. Constantinople. — Sur baptême: 11, 370.

Cyrille de Scythopolis. — Sur origénisme:

Cyrus, roi de Persa. — Et les découvertes assyrochaldéennes : 1, 35q.

Czolbe (H.). - Système matérialiste : III, 498.

D

Dagon. — IV, 1297.

Dam (Peine du). - Voir Peine du dam.

Damas. — Prophéties d'Isaïe contre Damas: IV, 419-20.

Damase I^{er} (S.), pape — Et S. Jérôme: IV, 1946, 1947-8, 1949, 1952. — Sur le Saint-Esprit: I, 838. — Travaux dans les catacombes: I, 468, 474. — Voir encore I, 451; III. 373.

Dames de la Charité. — xviies. (S. Vincent de Paul). Action en faveur des pauvres : 111, 1711-6.

Dames de Saint-Louis. — Fondation : 11, 969.

Damnation. Damnés. — Petit nombre des catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal: 1v. 908-9. — La damnation et la bonté de Dieu: 1, 1017-8. — Voir Enfer; Peine du dam; Prédestination; Rétribution.

Danem ark.—Les Kjökken-Möddings et l'homme préhistorique: 11, 484-5. — Evangélisation: 11, 367-8. — La Réforme au Danemark: 11, 752-4. — Et l'introduction de la Réforme en Islande: 11, 755. — Martyrs faits par luthériens: 111, 397. — Législation dominicale: 1, 1103. — Servage: 1, 1504. — Voir Luthéranisme.

Daniel. — Messianisme: 11, 1633. — Vision des quatre Bêtes: sens: 1, 147. — Sur le Fils de l'Homme: 11, 1343. — Sur la résurrection de la chair: 1v. 989.

Daniel (Ch.). - 11, 967.

Daniel (R. P. G.). — Sur la morale des Jésuites :

Danse. Calvin, contre : 1v, 6/1-2. — En Suisse. Interdite en certains cantons aux jours fériés : 1, 110/.

Dante Alighieri. — Sur le développement de la nature : 1, 109. — Sur l'Italie sans les papes (xive s.): 111, 1539. — Et la Renaissance : 1v, 932. — Voir encore 1, 658; 1v, 584.

Darboy (Mgr), arch. Paris. - 1, 1403.

Dareste de la Chavanne. — Sur le servage en France :1, 1500.

Dargent (R. P.). — Sur l'Université catholique de Lille: n, 10/1-2.

Darius - Et la religion de l'Iran : 11, 1127-8.

Darlu. - Sur l'extase : 1, r866.

Darmesteter (James). — Sur les prophètes : 1v, 386, 392, 406. — Sur les Juifs et l'Eglise : 11, 1652,

1675-6, 1681, 1683, 1689, 1690. — Sur la religion de l'Iran : п, 1104, 1105-35.

Darwin. Darwinisme. — Exposé. Réfutation: IV, 1822-3, 1825-9. — Transformisme: IV, 1793-848. Voir Transformisme. — Transformisme et monisme matérialiste: III, 891-900. — Et l'unité de l'espèce humaine: II, 493-4. — Sur les Fuégiens: I, 121. — Sur l'activité psychologique des chiens: I, 120-1. — Sur les origines du mariage: III, 91-2. — Et les systèmes matérialistes: III, 496, 499, 503, 505, 507. — Et le pessimisme: IV, 23. — Voir Evolution, § Doctrine morale.

Dasbach (Abbé). — Sur l'axiome « La fin justifie les moyens »: 11, 12-5.

Dassonville (R. P. J.). - Sur la vocation : IV, 1918

Dat (Jean). - 111, 475-6.

Daterie apostolique (Office de la). — Rôle. Organisation: 1, 896, 897.

Daugré (abbé). — 111, 453.

Daveluy (Mgr). - Martyre en Corée: III, 466.

Davenport. - 1v, 1823-4.

David. — Article. David avant sa royauté (origine et première jeunesse; David à la cour du roi Saül; David crrant à travers le désert). David roi (royauté de David à Hébron; à Jérusalem; crimes et épreuves de David; caractéristiques du règne de David) (C. Chauvin): 1, 898-903.

Les Psaumes: 1v, 474-95 — Prophéties sur Jésus-Christ: 11, 1354. — Origine davidique de la T. S. V. Marie: 111, 132-7. — Calvin se comparant au roi David: 1v. 629-30. — Voir Psaumes.

David d'Augsbourg. - Sur l'Inquisition : 11, 863.

Davidson (A.-B). — Sur les prophètes : IV, 390, 406, 417.

Davidson (D' Randall-Thomas), arch. anglican Cantorbery. — Et les entretiens de Malines: 1v, 730-2.

Debiteurs. - Voir Intérêt (Prêt).

Décadis. - Définition. Histoire : 1, 1095-7.

Décalogue — Et la Loi mosaïque: III. 827-8, 828-9. 832, 835. — Et le Code d'Hammourabi: II, 1602.

Dèce, empereur romain. — Persécutions : III. 347, 351, 352, 364.

Dechamps (Gard. Victor-Auguste-Isidore), arch. Malines — Sur son apologétique: 1, 241, 246. — Sur les méthodes d'apologétique: 1, 232-3. — Et la méthode d'immanence: 11,590-1. — Sur le libéralisme: 11, 1833.

Déchelette. - Sur les amulettes : IV, 1565.

« De civili principatu » (Enc. Léon XIII). — Extraitsur l'origine du pouvoir : 1, 1188.

Déclaration de 1682. — Texte. Contenu: II, 193-4, 229. — Et l'assire de la Régale: IV, 813-4, — Et le gallicanismo: II, 199, 229-30, 232, 233, 259-62, 266-7. — Et l'infaillibilité pontificale (origines; analyse; 4° art. contre l'infaillibilité pontificale; suites historiques): III, 1/35, 1/451-8/1, 1/493-8, 1508, 1516, 1517, 1518, 1519. — Attitude des papes: II, 266-8. — Résistance d'Innocent XI: III, 1039-40. — Proclamée par Napoléon Loi d'Empire (25 sév. 1810): II, 233.

Déclaration des Droits de l'Homme. — Texte. Origines : IV. 1019-23. — Sur le tyrannicide : IV. 1885. — Et le socialisme : IV. 1400-1, 1402. — Sur Les Principes de 89 et la doctrine catholique, de l'abbé Godard : II, 1826.

Décret. — Décrets des Congrégations romaines: 1, 866-71, 875-83.

Décret Gélasien. — Et la croyance à l'Assomption:

Décret de Gratien. - Voir Gratien.

Décrétales. — Et le droit romain: 111, 11. — Sur l'Inquisition: 11, 857. — Sur les Juifs: 11, 1736-7, 1739, 1740-1, 1742-3. — Sur l'insurrection: 11, 1060.

Décrétales (Fausses). — Article. Composition des Fausses Décrétales. But poursuivi par l'auteur. Date. Patrie. Accueil fait aux Fausses Décrétales (P. FOURNIER): 1, 903-10. — But. Avantages procurés à Eglise de Rome: 11, 208.

Dédoublements de la personnalité. — Le subconscient et les dédoublements de la personnalité : 1v, 1530-8.

Déduction. — Déterminisme naturaliste déductif : contre le miracle : 111, 523-4. — Doctrine catholique : 111, 543-78.

Défunts. - Voir Morts.

Deherme (Georges). — Positivisme: IV. 41, 44. — Sur le malthusianisme: III, 1055. — Sur le divorce: I, 1893.

« Dei Filius » (Constitution). — Sur Dieu ; 1, 944-5, 947-8, 1086.

Deir Balyzeh (Manuscrit de). — Et l'épiclèse eucharistique: 1, 1387.

Déisme. — Origines et développement (xVIII^e-xVIII^e s.): 1, 206, 208, 213.

Deissmann. — Sur le Grec du Nouveau Testament: 1, 1422-3, 1424. — Sur les Mystères païens et S. Paul: 111, 967.

Dejerine. — Sur les stigmates : 1v, 1499. — Sur l'hystérie : 11, 536.

Delacroix (II.). — Sur l'état mystique et le subconscient : 111, 1022. — Théoric du subconscient ou de la conscience subliminale : 1v, 899-907.

Delage (Yves). — Sur le transformisme : 1v, 1804-5, 1825, 1827-8, 1829. — Sur la philosophic de Le Dantec : 111, 895.

Delcassé. — Sur le pouvoir temporel des papes : iv, 100.

Delehaye R. P. H.). — Sur les livres bouddhiques et le christianisme: 11, 609, 700, 702. — Sur le culte des martyrs: 111, 369. — Sur les stylites: 11, 416. — Voir encore 11, 11415.

Delisle (Léopold). — Sur le « Droit du seigneur»:

Delitzsch (Frédéric). — Sur Babylone et la Bible. 1, 334, 337, 338, 339, 341, 346, 356, 367-8, 371, 372, 378. — Sur les origines du christianisme : 1v, 685. — Voir encore 1v, 399.

Delpit. — Sur le « Droit du seigneur »: 1, 1195. Delsaux (R. P.). — Sur Calixte III et la Comête de Halley: 11, 442.

Déluge. — Article. Position de la question. L'universalité du déluge n'est que relative. Réponse générale aux objections tirées des sciences naturelles. Objections géologiques. Objections tirées des sciences anthropologiques (J. BRUCKRU): 1.910-6.

Et la géologie: 1v. 1631-2. — Réponse aux objections rationalistes: 11, 291-2. — Et les textes habyloniens: 1, 343-6. — Et la religion de l'Iran: 11, 1121-2, 1131. — Et la religion égyptieune: 1, 1303. Voir encore 1, 1837-8.

Demblon. - Sur la libre pensée : III. 1877.

Démeter. - Voir Eleusis.

Démiurge. — Théories gnostiques : 11, 302-7.

Démocratie. — Article (Cte A. DE MUN): 1, 916-7. — Constitution de l'Eglise: 1, 608. — Et la Séparation de l'Eglise et de l'Etat: 1v, 694-5. — Création au moyen âge des gouvernements constitutionnels: 111, 947. — Le régime la que: la République démocratique: 11, 1784-5. — Et la paix: 111, 1294-5. — Voir Etat: Franc-Maçonnerie; Pouvoir politique; Révolution; Socialisme.

— Et l'Eglise catholique ou le catholicisme. — Voir Catholicisme, § Catholicisme et République.

Démocrite. — Matérialisme : 111, 492.4. — Voir encore 1, 1030, 1064, 1065.

Démons. — Article. Histoire et traditions (les démons dans l'Ecriture Sainte, les apocryphes, l'ancienne littérature profane). Théologie (définition par l'Eglise; sentiment commun des théologiens) (F. Nau): 1, 917-28.

Selon Origène: 111, 1234, 1236, 1237, 1243, 1245, 1249, 1253-4, 1255. — Selon Luther: 1v, 599, 604, 617. — Origine et œuvre dans le monde: 1, 125. — Prétendus droits sur l'humanité déchue et dogme de la Rédemption: 1v, 564-9. — Petit nombre de catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal: 1v, 908-9. — Et les miracles: 111, 558-9. — Et la liberté: 11, 1856. — Et l'occultisme: 111, 1122-3, 1125, 1127-8, 1137-8, 1139, 1142. — Et l'hystérie: 11, 540. — Spiritisme: 1v, 1477-91. Voir Spiritisme. — Et les convulsionnaires de Saint-Médard: 11, 1182. — Expulsion de démons par Jésus-Christ: 11, 1460-4. — Rédemption future, selon Origène: 111, 1234, 1243, 1253 4, 1255. — Voir encore 111, 588, 589.

Satan, type d'ennemi transcendant du Christ (Apocalypse S. Jean; apocalypses julves): 1, 148. — Satan distinct de l'Antéchrist (Nouveau Testament): 1, 148.9.

— Conceptions païennes: 1, 844. — Et les mystères païens: 111, 981. — Et les guérisons miraculeuses dans les cultes antiques: 11, 432; — dans les cultes hérétiques: 11, 433. — Et la religion de l'Iran: 11, 1117, 1133-4. — Et la religion de la Grèce ancienne: 11, 414.

- Voir Possession diabolique; Tentation.

Denier du culte. — Légitimité de certaines taxes: I, 1112-3. — Voir Dime.

Denisse (R. P.). — Sur Luther: IV, 596. — Voir encore IV, 1061.

Denis de la Nativité (Bx). — Martyre aux Indes: m, 483.

Denk. - 1v, 803.

Denny. — Sur les ordinations anglicanes : III, 1182.

Denys de Rome (S.), pape. — Sur l'Incarnation et la Sainte Trinité: 11, 1398-9. — Et l'Eglise d'Alexandrie: 111, 1383.

Denys d'Alexandrie (S.). — Et la papauté: III, 1383. — Et le canon du Nouveau Testament: I, 452. — Sur S. Jean l'Evangéliste: I, 1639. — Sur l'auteur de l'Apocalypse: I, 151, 153. — Sur la Trinité: IV, 1864, 1870-2. — Sur les martyrs: III, 352-3, 363, 364. — Rôle dans l'affaire du baptême des hérétiques (III's.): I, 394, 406, 408, 409, 410, 416. — Sur la confession: III, 1822. — Voir encore I, 444, 465.

Denys l'Aréopagite (S.). — Premier évêque d'Athènes aux temps apostoliques : 1, 1767.

Denys l'Aréopagite (Pseudo-). — Sur la connaissance de Dicu: 1. 60-1, 64, 66, 954. — Sur la nature des anges: 1, 127. — Sur le mysticisme: 111, 1015, 1022. — Sur la prière: 11v, 277. — Voir encore 1, 40, 60, 301, 1079; 1v, 450.

Denys de Corinthe (S.). — Sur le martyre de S. Pierre et S. Paul: 1v, 28-9. — Sur l'Eglise: 1, 1266. — Et la papanté: 11, 1372. — Voir encore 1, 454.

Depéret. — Sur le transformisme : IV, 1829. — Voir encore IV, 1842.

Deploige (Mgr S.). — Sur le servage juif : 11, 1745 — Sur la société : 11, 868.

Dépopulation. — La natalité et le malthusianisme (néo-malthusianisme): 111, 1048-66. — Et l'individualisme: 11, 717. — France. Et la crise des vocations: 11, 1918-9.

Dergent (Abbé), curé Gerrode (Belgique). — Martyr (Grande guerre): III, 413.

Descartes. Cartésianisme. — Erreurs sur la certitude et le donte : 1, 496, 497. — Sur l'argument ontologique en faveur de l'existence de Dieu: 1, 960. — Contre la preuve de l'existence de Dieu par l'ordre du monde : 1, 1065-9. — Erreurs sur la connaissance de Dieu: 1, 57-8. — Erreurs sur l'àme: 1, 88, 93. — Sur l'universalité de la raison: 1, 108. — Descartes et la cérébrologie: 1, 488-9. — Et la philosophie grecque. Place dans l'histoire de la philosophie: 11, 642, 648, 649, 651. — L'innéisme cartésien jugé du point de vue catholique: 1, 11, 13. — Et l'idéalisme: 11, 541, 544, 561, 563-5, 568. Voir Idéalisme. — Point de départ du spiritualisme et du matéria-

lisme modernes: 111, 493. — L'intellectualisme et les erreurs modernes: 11, 1067-81. — Le doute méthodique et la libre pensée: 111, 1875, 1879-83. — Sur le procès de Galilée: 11, 189. — Voir encore 1, 57-8; IV, 45. — Voir Mécanistes.

Descente de Jésus-Christ aux Enfers. — Et le dogme de la Rédemption. Interprétation calviniste: IV, 570-1. — Et le salut des infidèles: IV, 1159-62.

Desdouits. — 1, 669.

Déserteurs. — Et insoumis : 11, 891-4.

Deshayes. — Sur le laxisme et les Jésuites : 11, 1283.

Désir. — Fonds de la nature humaine. Désir et douleur. Pessimisme de Schopenhauer : IV, 21-2.

Desjacques (R. P.). — Sur le Syllabus : 1v, 1570.

Desjardins (E.). — 111. 1664.

Desmarets de Saint-Sorlin (Jean). — Quiétisme: v, 535-6.

Desmet. - Sur le mariage : III, 108.

Desnoyers. — Sur les écrits prophétiques : 1v,

Détermination (Pré-). — Théorie de la prédétermination physique: 1v, 445-74.

Déterminisme. — Article. Notion. Incompatible avec foi chrét. Brève indication historique. Division et discussion (déterm. métaphysique, psychologique, théologique) (P. de Munnynck): 1, 928-41.

Et la création : 1, 726-31. — Et le panthéisme : ш, 1328-30, 1332. — La Providence et le problème du mal. La théorie de la prédermination physique : IV, 4/11-74. - Et l'évolution de la religion : IV, 878, 885. - Doctrine et histoire du baïanisme, du jansénisme, du quesnellisme : 11, 1153-92. Voir Jansénisme ; Quesnel. - Naturaliste. Philosophies de la contingence. Théories de Blondel et Le Roy. Et le miracle: пп, 522-34; — doctrine catholique: пп, 543-78. — Déterminisme matérialiste: 111, 492, 495, 497, 498, 50/1-8, 511-3. — Caractères et origines de la nature de l'homme, contre le déterminisme : 11, 501-14. — Le déterminisme psychologique et l'essence divine : 1, 1081. — Déterminisme et responsabilité: 1, 659, 662, 663, 664-6, 683. — Le déterminisme social, sclon l'Ecole sociologique : IV, 860, 871. — Liberté. Libre arbitre: II, 1851-62. Voir Liberté.

Voir Contingence ; Nécessité ; Prédestination ; Quesnellisme ; Quiétisme.

Deutérocanoniques (Livres Saints). — Définition. Canonicité : 1, 439, 440-9, 451-3. — Judith, deutérocanonique : 11, 1560. — Canonicité rejetée par l'Eglise grecque : 11, 367. — Selon l'Eglise russe : 11, 1374, 1377.

Deutéronome. — Pentatenque. Question du Pentateuque. Œuvre de Moïse et Josué: 111, 695-860 (spéc. 717-20, 740-1, 748, 754, 828, 829-30, 832, 833, 835, 839-44, 851, 852-3, 856). — Décret Saint Office (23.4.20) sur le Pentateuque: 111, 1883-4. — Pentateuque et Hexateuque: 111, 1884-920 (spéc. 1886, 1896-908). — Date: 11, 1593-4. — Et le monothéisme juif: 11, 1577-82, 1586-7, 1589, 1590, 1593-4, 1600.

Deux-Siciles Royaume des). - Et l'Inquisition : Iv, 1085.

Devenir (Le). - Voir Evolution.

Devins. — Sibylles: 1v, 1320-43. — Voir Divination.

Devoir. — Loi divinc: 11, 1898-926. — Théologie morale: 10, 1653-6. — Morale sociologique: 10, 1446-70. — Et responsabilité: 10, 941-57. — Voir Morale; Probabilisme.

Devoir conjugal. — Règles morales: 111, 94-5. — La natalité et le malthusianisme (néo-malthusianisme): 111, 1048-66.

Dévotion. — Sclon S. Thomas : IV, 279. — Voir Prière.

Dévotions. — Dispositions pour juger de bonne foi la dévotion à la Sainte Vierge (et en général toutes les dévotions). Abus : III, 325-9. — Les dévotions particulières et les Jésuites : II, 1286-7. — Voir Cœur de Jésus ; Lorette ; Miric, § Culte ; Saints, § Culte.

Dévots (Cabale des). — Voir Cabale des dévots. Dévouement. — Nécessaire à la vie de société: 1, 1803-7. — Selon la morale indépendante: 11, 1913.

Dewey (John). — Œavres : 1v, 171. — Pragmatisme : 1v, 118, 120, 124, 126, 130-2, 151, 154, 157, 158.

Dezert (Desdevises dn). — Sur l'Inquisition espagnole : 1v, 1119. — Voir encore II, 1277.

Dhorme (R. P.). — Sur la religion babylonienne: 1, 379, 382, 383, 385. — Sur les textes babyloniens et la Genèse: 1, 337, 339-40. — Sur la religion de l'Irau: 11, 1127, 1128 — Sur la prostitution sacrée et les origines du mariage: 111, 94.

Diable. — Voir Démons.

Diaconesses. — Eglise primitive. Institution: III, 1672.

Diaconies (Eglise primitive). — Et les pauvres : III, 1671-7. — Et les l'tôchotrophia : III, 1680-1.

Diacres. — Institution: III, 1671-2. — Prêtres, évêques (église primitive): 1, 1752, 1755, 1761. — Les diaconies et les pauvres: III, 1671-7. — Et les origines du cardinalat: 1, 852, 853, 854, 855. — Et les eatacombes: 1, 465. — Dans l'église calviniste (Genève): IV, 640. — Voir Diaconies.

Diaguites. - 1v, 179-80.

Dialectique. — Panthéisme dialectique de Fichte:

Dicastères. - Voir Curie.

« Didaché ». — Voir Doctrine des douze Apôtres.

Didascalie des Apôtres. — Sur cet écrit : 1, 187-8. — Sur la confession : 111, 1808, 1818-20, 1836-8.

Didascalie de Notre Seigneur Jésus-Carist.

- Sur cet apocryphe: 1, 189.

Didier (S.), év Cahors. - III, 1685.

Didiot (Chan. J.). — Sur les vœux de religion : iv. 1926, 1930. — Sur le Schisme d'Occident : iv. 1236.

Didon R. P. J. — Sur les Universités catholiques : II, 1045-6.

Didyme l'Aveugle. -- II, 189.

Diego de San-Francisco R. P. . - Sur les martyrs du Japon: III, 468.

Dierauer. — Sur la Réforme en Suisse: 1v, 736.

Dieterich (Albert). — Sur la religion de Mithra: 111, 580. — Sur l'inscription d'Abercius: 1. 1437-8.

Dietrich (Theodorus Teutonicus). — Sur l'intellectualisme : II, 1067.

Dieu. - ARTICLE (R. GARRIGOU-LAGRANGE): 1, 941-1088. - Ire Partie, Enskignement de L'Eglise sun L'EXISTENCE ET LA NATURE DE DIEU, SUR LA CONNAIS-SANCE QUE NOUS EN POUVONS AVOIR PAR LA LUMIÈRE NATURELLE DE LA RAISON : 10 Définition du concile du Vatican sur l'existence et les attributs constitutifs de l'essence divine. 2º Sens de la définition sur la distinction de Dieu et du monde. 3º Définition du concile du Vatican sur le pouvoir qu'a la raison de connaître Dieu avec certitude. Les erreurs condamnées : positivisme, traditionalisme, sidéisme, criticisme kantien. 4º La condumnation de l'agnosticisme moderniste, par l'Encyclique Pascendi, 5º La méthode exclusive d'immanence n'est pas conciliable avec l'enseignement de l'Eglise : 1, 941-56. - Ile Partie LA DÉMONSTRABILITÉ DE L'EXISTENCE DE DIEU. Chap. 1. De quel genre et de quelle espèce de demonstration s'agit-il ? 1º Il s'agit d'une démonstration philosophique et métaphysique. Sa rigueur doit être supérieure en soi à celles de démonstrations dites aujourd'hui scientisiques. 2° Cette démonstration ne sera pas a priori. Insuffisance de la preuve ontologique. 3º Ce sera une démonstration a posteriori. Condition de sa rigueur : elle doit remonter de l'effet propre à la cause propre (« causa per seprimo », nécessaire et immédiate). 4º On ne devra donc pas remonter dans le passé la série des causes accidentellement subordonnées, mais dans le présent la série des causes essentiellement subordonnées. 5º Dans cette série il faudra s'arrêter à ce qui est requis comme cause propre, sans rien aflirmer de plus : 1, 956-67. -Chap. II. Objections contre cette démonstrabilité. 1º Objection des empiristes contre la nécessité, la valeur ontologique et transcendante du principe de causalité sur lequel doit reposer notre démonstration. Comment cette objection, et l'agnosticisme qui en jésulte, dérivent du sensualisme nominaliste. 2º Obrection de Kant contre la valeur ontologique et transcendante du principe de cansalité : 1, 967-77. -Chap. III. Preuve de la démonstrabilité. 1º Réponse générale à l'objection empiriste et à celle de Kant. Elles reviennent à la négation de l'intuition de l'intelligible. Difficultés insolubles auxquelles conduit cette négation, 2º L'existence de l'intuition de l'intelligible prouvée par les trois opérations de l'esprit. 3º L'intuition des premiers principes, lls sont perçus dans l'être, objet formel de l'intelligence. Le principe suprême (principe d'identité) fondement éloigné de toute preuve de l'existence de Dieu, Assirmer la valeur objective de ce principe suprême, c'est être amené à admettre l'existence d'un Dieutranseendant, en tout et pour tout identique à lni-même. Tout panthéisme évolutionniste doit mettre la contradiction

au principe de tout. 4º L'objection anti-intellectualiste contre le principe de non-contradiction (Héraclite, Bergson, Le Roy). Solution par le concept de puissance, qui sera impliqué dans toutes les preuves de Dieu. 5º L'objection hégélienne (intellectualisme absolu) contre le principe d'identité. 60 Le principe de substance, détermination du principe d'identité, son rapport avec la démonstration de l'existence de Dieu. 7º Le principe de raison d'être, fondement plus prochain des preuves de l'existence de Dieu. Il se rattache au principe d'identité, par une réduction à l'absurde; en ce sens, il est analytique. 8º Le principe de causalité, fondement immédiat des preuves de l'existence de Dieu. L'idée de cause, sa valeur ontologique : la causalité, se définissant en fonction de l'être par la « réalisation », dépasse l'ordre des phénomènes, c'est un « sensible per accidens », et per se un intelligible. 9° Tout devenir et tout composé demandent nécessairement une cause. 100 Le principe de finalité dérive du principe de raison d'être. Nous reconnaissons sa valeur absolue avant d'avoir établi l'existence de Dieu. 11º Instance idéaliste : on ne peut partir de l'être, un au delà de la pensée est impensable. Raisons pour lesquelles la nécessité de partir de l'être s'impose en fait et de droit, antérieurement à toute théorie de la connaissance, 12° Un au-delà de la pensée n'est rendu impensable que par une conception toute matérielle et quantitative de la représentation, C'est au contraire la négation de cet au-delà qui est absurde, 13º Le principe de causalité a-t-il une valeur non seulement ontologique, mais transcendante? La 4º antinomie. 14º Le fondement négatif de la valeur transcendante de la notion de cause (et des autres notions appliquées à Dien): ces notions, au moins par leur raison formelle, ne sont pas dans un genre, mais sont transcendantales (à tous les genres) et par conséquent analogiques. 15. Le fondement positif de la valeur transcendante de la notion de cause : les exigences positives des réalités contingentes formulées en fonction de l'être. Rôle de l'idée d'être et de l'idée de cause dans le fondement de la valeur analogique des noms divins. 16º Le moyen terme de notre démonstration sera analogique. 17º Cette connaissance analogique va nous permettre d'atteindre l'existence de Dicu et quelque chose de l'essence, mais non pas d'atteindre quidditativement l'essence, c'està-dire la Déité dans ce qui la constitue en propre : 1, 977-1016. - IIIc Partie: LES PREUVES DE L'EXIS-TRNOB DR DIRU, 1º les cinq preuves types. Leur universalité. Leur ordre. Ce qu'elles entendent prouver. 2º Preuve générale qui englobe toutes les antres. Son principe: « le plus ne pent pas être produit par le moins », le supérieur seul explique l'inférieur », 3° Preuve par le mouvement. Objections des mécanistes, des dynamistes. Le prétendu postulat du morcelage. Conséquences de cette prenve. Premlère réfutation du panthéisme : le premier moteur, qui ne peut avoir en lui de devenir, est essentiellement distinct du monde qui, lui, est tonjours changeaut. 4º Preuve par les causes efficientes. La cause productrice et conservatrice de l'être. 5º Preuve par la contingence. L'être nécessaire n'est ni la collection des êtres contingents, ni leur loi, ni

le devenir, ou une substance qui leur serait commune. L'être nécessaire est l'être souverainement parfait. Cette preuve n'implique aucun recours dissimulé à l'argument de S. Anselme, 6º Preuve par les degrés de l'être. Réalisation hiérarchisée des transcendantaux. Le premier être. Deuxième réfutation du panthéisme : le premier être est distinct du monde de par son absolue simplicité. La première intelligence. Cette preuve se précise par trois autres : a) preuve par les vérités éternelles, la suprême vérité, le suprême intelligible; b) preuve par l'aspiration de l'âme vers le bien absolu, premier désirable; c) preuve par le caractère obligatoire du bien, le premier et souverain bien. Rapport de cette preuve avec celle par la nécessité d'une sanction pour assurer l'ordre moral. 7° Preuve par l'ordre du monde. Son point de départ : toute multiplicité ordonnée. Son rapport avec la précédente. Sa rigneur absoluc : 1, 1016-76. - IV. Partie, LA NATURE DE DIEU. 1º Quel en est le constitutif formel: l'aséité ou l'intellection ? 2º Les attributs divins se déduisent de l'aséité, 3° L'intellection divine. 4º La vie divine. 5º La volonté et la liberté divines : 1, 1076-88.

— Dieu en général. — Selon le Syllabus: tv. 1578. — Selon l'Ancien Testament (monothéisme juif; espérance messianique): 11, 1566-651. — Selon l'Hexateuque (Moïse et Josué, Loi mosaïque): 111, 788-90, 802, 804, 815-33, 839-42, 844-6. — Conception de la Divinité dans la Genèse. Réponse aux objections rationalistes: 11, 295-7. — Selon les Psaumes: 1v, 480-2. — Selon Job: 11, 1543.

La foi de l'Eglise (premiers siècles) et les inscriptions anciennes: 1, 1442. — Selon l'origénisme: 111, 1244-6, 1247-8, 1250-1, 1255. — Selon S. Thomas: 1v, 1681-7.

La notion d'un Etre supérieur chez les primitifs: 111, 1068. — Religions diverses. Voir Religion (et renvois); Religions (et renvois) (spée, sur Dieu selon les religions de l'Inde: 11, 651-3, 670, 671-4, 678-80, 684-5, 686, 688-702). — Dieu selon les stoïciens : III, 1646. — Selon la gnose: 11, 298-9, 301-7, 309-10. -Selon le mahométisme : 11, 1136, 1138, 1139-40, 1146, 1147. — Selon l'Eglise grecque: 11, 367-8. — Selon la Confession d'Augsbourg: IV, 614. — Et le criticisme kantien: 1, 740-1, 740-2, 747-9, 750-2, 754-5, 757. - Nietzsche contre l'idée de Dieu : 11, 1921-2. -Panthéisme moniste d'Haeckel: 111, 501-2, 503-4, 509-10. — Dieu et le monisme : 111, 878-929. Voir Monisme. - Croyance en Dieu et Franc-Maçonnerie: 11, 120-4. — Selon Renouvier: 1, 1919-20. - Selon l'occultisme : 111, 1118-20. — Selon la théosophie: iv, 1661-2, 1663-6. - Selon le pragmatisme: 1v, 147-8, 149-51, 164, 165-72. — Selon la méthode d'immanence : 1v, 596-7, 598, 602-3. — Déterminisme théologique: 1, 739-41.

— Connaissance par l'homme. — Connaissance plus on moins confuse qu'en ont tous les hommes. L'athéisme est-il excusable ?: 1v, 950. — Religion. Théories sociologiques et psychologiques. Statistique des religions: 1v, 857-909. — Et la magie: 11, 72-3. — Pari de Pascal: 111, 1582-7. — Incompréhensibilité: 1v, 1574. — La connaissance de Dieu par I homme. Selon la méthode d'immanence: 1v,

598, 602-3. Voir Immanence (Doct.); Immanence (Méth.). — Voir Foi; Intellectualisme; Mysticisme.

- Existence. - Selon les Psaumes: 1v, 480. -Preuves sclon S. Thomas: 1v, 1682. — Démonstration de la divinité de Jésus-Christ. l'résupposés de la philosophie et méthode: 11, 1291-5. - Et le monisme : 111, 878-929. Voir Monisme. — Selon les kantistes et les modernistes: 111, 671. — Selon les modernistes: 111, 655-8. — Reconnaissance par la Déclaration des Droits de l'Homme : 1v, 1019, 1022. - Négation, par Vacherot: 111, 887-8. — Postulé par l'astronomie moderne comme par l'astronomie ancienne : 111, 876. — Argument de la loi morale. L'obligation et la responsabilité morales : seule base, Dien : IV, 941-57. - Objections du naturalisme, déterminisme. Réponse (à propos du miracle) : 111, 518-29. — Croyance plus ou moins confuse de tous les hommes en Dicu. L'athéisme est-il excusable ?: 1v, 950. -Des signes divins en général. De la prophètie et du miracle: 11, 1405-17. — Religion. Théories sociologiques et psychologiques. Statistiques des religions: 1v, 857-909.

— Noms divins. — Dans la religion d'Israël: 11, 1569-77. — Dans le Pentateuque: 11, 1605, 1611. — Et la pluralités des sources du Pentateuque: 111, 703-7, 713-5, 1909-11. — Dans les Psaumes: 11, 475-6.

- Attributs et opérations. - Selon l'Ancien Testament: 11, 1578-9, 1581-2, 1583-9, 1590-3, 1594-5, 1596-9, 1602-3, 1638-9. — Selon la Loi mosaïque: 111, 840-2, 844-6. — Selon les Psaumes : 1v, 481-2. -Selon S. Thomas: IV, 1681-7. — Division scolastique et théorie pragmatique moderniste (Le Roy) sur le dogme : 111, 622-3. — Selon le pragmatisme : 1v, 147, 169. — Selon le panthéisme de Spinoza : III, 1310-1. — Unité: 1, 944, 1039, 1040, 1046, 1047, 1081. — Simplicité: 1, 944, 1019, 1020-1, 1022, 1023, 1045-63, 1081. — Immutabilitė: 1, 944, 987-8, 1023, 1026-39, 1081-5. - Eternité. Et prophétie : 11, 1411. Sagesse. Selon l'Ancien Testament : 11, 1598, 1637-8; - Selon l'Ancien Testament et les Livres sapientiaux : 1v, 1197-8, 1205-8, 1210-1; - Et le miracle : 111, 539; - Et la doctrine de la prédestination: IV, 195-270 (spéc. 257). Voir Prédestination; Providence. - Puissance. Selon l'Ancien Testament: 11, 1585-6, 1586-7, 1593, 1639; - Toute-Puissance. Et le miracle : 111, 539-40 ; - La souveraineté de Dieu et la responsabilité humaine : 1, 675-8; - Royaume, Voir Royaume de Dieu; - Voir Providence. - Sainteté. Transcendance. Selon l'Ancien Testament: 11, 1582, 1583-5, 1588, 1596-7, 1603, 1603; - Personnalité. Transcendance: selon les Psaumes: 1v, 480-1; - La Providence et le malmoral: iv, 441-74; — Dieu ne peut ni mentir ni permettre de mentir : 1v. 966. - Bonté. Charité. Miséricorde : 1, 1106-8, 1045-6, 1047, 1083-5; 1v, 558-9; — Selon l'Ancien Testament : 11, 1579-80, 1582, 1597-8; -Scion les Psaumes : 1v, 981-2; — Sur Evangile S. Marc: x, 17-8 (« Dieu scul est bon »): 11, 1377; — Miséricorde de Dicu: 1, 1085; — La bonté de Dicu et le miracle (objection de Stuart Mill) : m, 539 ; La bonté de Dien et la doctrine de la prédestination: 1v, 195-270 (spéc. 263-70). Voir Prédestination; - La bonté de Dien et le péché originel : 111,

1748-9; - La bonté de Dieu et l'enfer : 1, 1386-7, 1392-4, 1398-9; - Voir Providence. - Justice: 1, 1085; - Selon l'Ancien Testament 11, 1579, 1582, 1586, 1587, 1590-3, 1594, 1598-9, 1639; — Selon les Psaumes: 1v, 481-2, 483-6, 494-5; — La justice de Dicu et la doctrine de la prédestination : 1v, 195-270 (spéc. 257-63). Voir Prédestination; - Et l'immortalité de l'ame : 1, 104-6; - Et le péché originel : m, 1748-9; - Et le problème du mal. Voir Job; Mal; Providence; Souffrance; - Et la Rédemption: 1v, 548-9, 557-9, 562, 569-71; — Et l'enfer: 1, 1378-9, 1385-7, 1392-5, 1398-9. Voir Enfer; Et le dogme du purgatoire : 1v, 512-4; - Voir Bons et inéchants ; Providence ; Purgatoire. - Science et intelligence, Intelligence divine: 1, 943, 944, 1015, 1023, 1039, 1040, 1045, 1053-8, 1063 76, 1078-9, 1080-1, 1082, 1085; - Providence. Théorie de la prédétermination physique : 1v, 445-74. Voir Providence; - Prescience et prédestination : 1v, 195-270. Voir Prédestination: - Prescience. Et péché originel: 111, 1749-50. - Volontė: 1, 943, 944, 1015, 1046, 1059.63, 1078, 1082, 1084.5; - Providence. Théorie de la prédétermination physique : 1v, 445-74: - Et la prédestination: 1v, 195-270. Voir Prédestination; - Base de l'obligation et de la responsabilité morale : iv, 941-57. — Liberté : 1, 1078-9, 1081, 1082, 1084-5. - Selon S. Thomas d'Aquin ; 11, 1855-6; — Et la loi naturelle: 11, 1902-3. — Création. Voir Création: - Dieu et le monde (création). Panthéisme: 111, 1303-33. Voir Panthéisme. — Providence. Voir Providence. - Prédestination. Voir Prédestination

- Divers. - L'inspiration considérée en Dieu : 11, 900. - La T. S. V. Marie, suère de Dieu. Voir Marie (T. S. V.). - Présence en l'homme : et la doctrine d'immanence : 11, 576-7. - Et l'ame humaine : dissérence entre leur immortalité : 1, 101-2. — Dieu ne peut anéantir les âmes : 104-6. - Et la subconscience. Subconscience et inconscience. Les hypothèses. La métaphysique de l'inconscient. La conscience et l'Absolu : 1v. 1507-52. - Idée de la Paternité divine dans les Synoptiques : 11, 332-3. -Dieu « Père » des hommes. Interprétation moderniste pragmatique (Le Roy) de cet attribut: 111, 621-4. -Loi divine: 11, 1898-926. Voir Lois. -- Et lois « nécessaires »: 1, 499. - Dien, maître des sociétés, Application au libéralisme catholique: 11, 1832-41. — Dieu, origine du pouvoir politique : 1v, 81-94. — Religion. Théories sociologiques et psychologiques. Statistiques des religions : iv, 857-909. - Et l'origine de la superstition: 1v, 1568-g. — Prière: 1v, 270-301. Voir Prière. - Et l'ascétisme : 1,306-7, 308. -L'ascétisme chrétien, moyen d'atteindre Dieu: 1, 296-9. - Le Yoghisme on la divinisation de l'ame par le recueillement intérieur : 1v. 1979-82 Et le miracle: m, 517-78 Voir Miracle. - La confession à Dieu et la confession au prêtre, selon S. Jean Chrysostome: 111, 1847-60. – Dieu rémunérateur. Foi en Dien rémunérateur. Conditions du salut (d'après S. Paul): IV, 1174-6.

— Voir Agnosticisme; Athèisme; Charité; Création; Culte; Dogme; Evolution, ₹ Evolution créatrice; Foi; Gràce; Incrrance biblique; Inspiration; Jésus-Christ; Laïcisme; Monothèisme; Mysticisme;

Panthéisme; Prédestination; Prophètes; Révélation; Triuité; Vocation.

Dieux païens. — Voir Religion (et renvois); Religions (et renvois).

Dieulafoy (Marcel). — Sur les prophètes : 1v, 393, 399. — Sur David : 1, 899.

Dimanche. — Article: 1, 1088-105. — 1° Sanctification du dimanche. Assistance à messe. Abstention des œuvres serviles. Nature de l'obligation. Raisons d'être de ce double précepte (A. VILLIEN): 1, 1088-95 — 2° Législation moderne du dimanche. Législation française (ancien Régime; décadis; xixe siècle; Codes de procédure, de commerce et pénal; loi du 13.7 1906; action catholique). Législation étrangère (Allemagne; Angleterre; Autriche-Hongrie; Danemark; Etats-Unis; Mexique; Suisse) (F. GIBON): 1, 1095-105. — Et les esclaves (Empire romain): 1, 1487.

Dime ecclésiastique en France. — Article. Origine et nature. Matière. Taux et quotité. Par qui elle était due. A qui elle était due. Charges du décimateur. Mode perception. Abus reprochés à la dime (G. MOLLAT); 1, 1105-12.

Dimensions. — Théorie de la relativité : 1v, 822-57.

Dioclétien, empereur romain. — Persécution des chrétiens: 111, 353-4. — Les persécutions et les catacombes: 1, 66-7.

Diodore de Sicile. —Sur le duel : 1, 1204. — Voir encore 11, 1562, 1563; Supplément, 4.

Diodore de Tarse. — Et l'exégèse : 1, 1825. — Voir encore 1v, 478.

Diogène Laërce. — Sur la religion de l'Iran :

Diognète (Epître à) — Voir Epître à Diognète. Dion Chrysostome. — Sur l'esclavage: 1, 1475.

Dionysos et Orphée (Mystères de). — Description. Et le christianisme (S. Paul): III, 975-7, 980, 1002, 1008.

Diplomatie. — Le pape souverain. Maintien des ambassades près du Saint-Siège, après la spoliation des Etats pontificaux: 1v, 99, 100. — Représentation diplomatique près du Saint-Siège. Clauses du traité de Latran (11.2.29): Supplément, 45-6.

Directoire (Révolution française). — Histoire : 1v, 1012-4. — Persécutions religieuses : 111, 455-7.

Disciples de Jésus. — Passion. Défense faite par Jésus-Christ de les inquiéter: 1, 1742. — Sortis de l'école de S. Jean-Baptiste: 1, 1738-9. — Témoignage sur la divinité de Jésus-Christ: 11, 1516 24.

Disciples de S. Paul. — Et les origines de l'éplscopat : 1, 1766-7.

Discipline ecclésiastique. — Voir Gouvernement ecclésiastique.

Dispenses. — Article, Notion. Principes. Objections (J. Didiot): 1, 1112-4. — D'Alexandre II et Alexandre III, sur le duel: 1, 1202. — Voir Droit du Seigneur.

Dispersion (Juifs de la). — En Egypte: III, 1907. Disraéli (Isaac), lord Beaconsfield. — Et Université Dublin: II, 1024. — Voir encore II, 1676.

Divertissements et jeux. — Voir Théâtre.

Divination. — Et le prophétisme israélite: 1v, 388. — Dans la religion babylonienne: 1, 374-6. — Dans la religion chinoise: 1, 510-11, 513, 514, 518. — Dans la Grèce ancienne: 11, 417-8. — La divination augurale chez les Celtes: Supplément, 7. — Sibylles: 1v, 1320-43. — Et l'occultisme: 111, 1124-32. — Voir Animisme.

Divinité. — Polythéisme, hénothéisme, monothéisme: 11, 1566. Voir Monothéisme. — Conception de la Divinité dans la Genèse: 11, 295-7. — Voir Dieu; Religion (et renvois); Religions (et renvois).

Divorce. — Mariage et divorce, Article (P. Cas-TILLON): 87-115.

Et la loi naturelle: 111, 97-102. — La famille au point de vue philosophique et social, et dans l'histoire: 1, 1871-97. — Selon le Code d'Hammourabi et la Loi mosaïque; 1, 363. — Divorce et mariage chrétien: 11, 105-8. — Le christianisme, le mariage et la famille sous l'Empire romain : IV, 12-3. — Cas de rupture du lien matrimonial par l'Eglise : III, 108, 110-1. — Divorces de complaisance prononcés par l'Eglise ? Réponse : III, 110-3. - Selon l'Eglise grecque: 11, 374-5. — Dans l'Eglise bulgare: 1v, 1350-1. — Selon l'Eglise russe : iv, 1378-9. — Et l'Eglise anglicane: 1v, 721-2. - France. Statistiques: III, 1058; — Lois françaises (1789 à nos jours) : 111, 14; Lois de 1884, 1886. Conséquences. Statistiques : 1, 1891-3; — Loi de 1905. Causes: 1, 6/o. — Hongrie. Statistiques : 1v, 761-2. — Voir Séparation de corps et de biens.

— Divorces des princes et l'Eglise. — Article. Considérations générales. Cas particuliers (Lothaire et Teutherg; Philippe-Auguste et Ingeburge; Louis XII et Jeanne de Valois; Henri IV et Marguerite de Valois; Napoléon I^{er} et Joséphine) [P. G. MILLEUX] (J. DE LA SERVIÈRE): 1, 1114-21.

Les Papes contre : 111, 1396. — Fausses accusations contre l'Eglise : 111, 110. — Cas d'Henri VIII : 111, 1164; 1v, 649; v, 649-51.

Dobrizhoffer. — Sur la religion des Peaux-Rouges: 1v, 177.

Dobschuetz (E. von). — Sur la fin du monde (prophétie de Jésus-Christ): 1, 1911-2; — Commentaires: 1, 1913-28.

Docètisme. — Dans les Evangiles apocryphes (nº siècle) : 1, 179. — Sur la virginité de la T. S. V. Marie : 111, 200-3.

Docteurs (Primitive Eglise). — Et les origines de l'épiscopat : 1, 1767-8.

Docteurs de la Loi. — Et l'exégèsc : 1, 1812-3.

Doctrine des Douze Apôtres (« Didaché »). — Sur cet apocryphe : 1, 187. — Sur les apôtres : 1, 259. — Sur les Evangiles : 1, 1606, 1621. — Sur la Trinité : 1v, 1858. — Sur la confession : 111, 1790-1. — Sur l'eucharistie : 1, 1568, 1576. — Sur les évêques : 1, 1755, 1767-8. — Sur le droit du clergé à vivre du ministère : 1, 1106. — Voir encore 1, 276, 443, 452, 1089 : 1v, 865.

Dodwell. - Sur le nombre des martyrs : 111, 3/9.

Doelger. - Sur la confirmation : 1, 653.

Doellinger. Sur le concile du Vatican: 11, 234.

Sur les mystères grees et le baptême: 11, 808-10.

Sur la Réforme et l'abus de la liberté: 111, 1702.

Voir encore 1, 220.

Dogme (Groyances religieuses en général). — Théories sociologiques et psychologiques de la religion: 10, 857-907.

Dogme chrétien. - Article (II. PINAUD): 1, 1121-84. — 1º Considérations historiques. Le mot et son histoire. Sommaire de la doctrine cathol. (fin du dogme; nature; propriétés). Théories modernes : eatholiques (Newman: Franzelin; Blondel); hétérodoxes (agnostiques; rationalistes; individualistes; évolutionnistes): 1, 1121-30. — 2º Existence et objet du dogme. Existence du dogme. Trois elasses de dogme. Valeur de vérité (le dogme est avant tout un énoncé intellectuel : preuves théologiques et philosophiques; valeur de vie : le dogme et l'action). Rapports du dogme et de la théologie (dogme et théologie; dogmes et conclusions théologiques; dogmes et systèmes). Dogmes et formules dogmatiques (notions; relativité, mobilité et élasticité des formules): 1,1130-52. — 3º Développement du dogme. Notions de l'explicite et del'implicite. Le germe primitif. Plénitude apostolique. Immutabilité (ni modification de sens; ni addition de dogmes par une révélation nouvelle; ni stagnation). Objet du développement (expansion historique ; élucidation logique; progrès apologétique). Facteurs du développement (besoin naturel de l'intelligence; hérésies; morale et liturgie chrétiennes ; Saint-Esprit). Phases du développement (suite générale; développement particulier d'un dogme : possession, discussion, définition). Critères du développement (critère du sidèle, la foi ; critère du savant, la seience; critère ecclésiastique). Avenir du dogme (prétendues déformation et mort; progrès à venir): 1, 1152-79. — 4º Conclusion. Economie de la Révelation. But. Moyen choisi (Incarnation; Révélation progressive). Latitudes: 1, 117 J-84.

- Le dogme chretien en général. - Selon le Syllabus: 1v, 1578. - Valeue dogmatique du Syllabus: 1v, 1569-77. - Tradition dans l'histoire : 1v, 1740-83. — Tradition et magistère: 1v, 1783-93. — Le Credo de l'Eglise des premiers siècles et les inseriptions chrétiennes : 1, 1442. — Et les notes de l'Eglise: 1, 1282-3, 1284-5. — Et l'exégèse: 1, 1830-5. — Exégèse historique et exégèse dogmatique : erreurs niodernistes: 111, 600-2. — Vulgate: autorité dogmatique: 1v, 1970-80. - Immutabilité du dogme et immutabilité du droit eanon : 111, 93-5. — Et les paraboles : in, 1569. - Dogines révélés explicitement ou implieitement (à propos de l'Immaculée-Conception) : 111, 213-5, 219-21, 273-4. — Dogmes définis après dessiècles de discussions, et l'infaillibilité de l'Eglise et du pape (à propos de Bossuet et de l'infaillibilité du pape): 111, 1/68-72. — Le magistère ecclésiastique et la tolérance en matière de foi : IV, 1716-7.

Divergences dogmatiques entre l'Eglise catholique et l'Eglise greeque: 11, 363-89. — Principes et essence du protestantisme: 1v, 792-810. — Dogme et foi. Théories protestantes: 11, 41-4. — Note protestante de l'Eglise: 1, 1271-6. — La vérité révélée selon les Réformateurs suisses: 1v, 737-9. — Anglicanisme: anarchie doctrinale: 1v, 720-3. — Le

dogme selon les protestants libéraux : iv. 677-90, 696-701, 708-9, 711. — Dogmes révélés et intellectualisme : ii, 1075-8. — Théories sociologiques et psychologiques de la religion : iv, 857-907. — Synerètisme : iv, 1582-3. — Erreurs modernistes : iii, 602-37, 660-95. — Selon la méthode d'immanence : iv, 590.

— Développement du dogme. — Selon le concile du Vatican : III. 679. — Doctrine catholique : III. 625. — Tradition chrétienne dans l'histoire : IV. 1740-93. — Tradition et magistère : IV. 1783-33. — Et l'exégèse historique : I, 1832-5. — Selon l'Eglise grecque : II. 306-7. — Erreurs modernistes (Loisy) : III. 624-37.

— Divers. — Révélation et tradition du mystère de la Trinité: 1v, 1848-77. — L'Assomption. Ce mystère sera-t-il défini comme dogme?: 111. 284. — Médiation universelle de Marie. Notes théologiques de ce mystère: 11, 299-301. — Portée dogmatique du problème transformiste: 1v, 1793-6.

— Voir encore IV, 1769. — Voir Agnosticisme; Expérience religieuse; Foi; Ilérésie: Intellectualisme; Immanence (Doctrine); Immanence Méthode); Infaillibilité de l'Eglise; Infaillibilité poutificale; Pragmatisme; Révélation; Saint-Office; Symboles de foi; Tradition dogmatique.

Doinel. —Sur les juis et les francs-maçons: 11.99.

Dolet (Etienne). — Article (Cte G. BAGUENAULT DE PUCHESSE): 1, 1184-6.

Doller (Joh.). — Sur le Cantique de Jonas : 11, 1550.

Dolmens. — Et l'homme préhistorique : 11, 487. Domestiques. — Criminalité : 1, 560-2.

Dominicains. — Théologiens (depuis le coneile de Trente). Sur la prédestination : 1v, 237-40. — Et la traite des nègres : 1, 1512-3. — Et l'Inquisition : 11, 848-57. — Voir Inquisition; Molininisme, ? Molinisme et thomisme; Saint-Office; Savonarole.

Dominique (S.). — Et l'Inquisition : 11, 848-9. — Voir Dominicains.

Dominique de Pescia. -- IV, 1220. 1222.

Dominis (Marc-Antoine de). — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1449.

« Dominus ac Redemptor » (Bref Clément XIV).
— 1, 542-3.

Domitien, empereur romain. — Persécutions: III. 350.

Dommages. — Appréciation des dommages, selon la loi mosaïque: 111, 836. — Selon le Code d'Hammourabi et la Loi mosaïque: 1, 364.

Donatisme. — Définition: 111, 381. — Et les inscriptions auciennes: 1, 14/0-1, — Persécution donatiste. Martyrs: 111, 381-4. — Et la papauté: 111, 1384. — Sur les sacrements: 1v. 1065-7. — Et l'eucharistie: 1, 1571. — Et le Sanctorum communionem: 1v. 1152. — Voir encore 1, 416.

Donnay (Maurice). — Sur la vocation: 1v. 1910.

Donnet (Card.). arch. Bordeaux. — Et les conciles provinciaux: 111, 1522-3.

Dons du Saint-Esprit. — Voir Charismes; Langues (primitive Eglise).

Dons surnaturels primitifs. — Et le péché originel: III, 1736, 1737, 1741.

Dorat (Ysabeau). - Martyre: III, 457-8.

Dosithée. — Valeur de sa théologie : 11, 386. — Sur les fins dernières : 11, 375, 386.

Dottin (G.). — Sur la religion des Celtes : Supplément, 2, 7-8, 12.

Douai (Collège anglais de) (fondé en 1568). — Et la Réforme anglicane: 1v,661. — Ordinations d'anglicans convertis: 111,1197-9. — Et les persécutions anglaises: 111, 411-2.

Douais (Mgr). — Sur l'Inquisition: 11, 858-64, 867-8, 872, 875, 876-7, 879, 880-3. — Sur l'Eglise et la peine de mort: 11, 449, 453, 456-7. — Sur les Cathares: 11, 836.

Doubleday. — Sur le malthusianisme: III, 1052, 1053, 1059, 1060.

Doublets (Pentateuque). — Et l'authenticité mosaïque du Pentateuque : 111, 1912-3.

Douceur. — Et l'humilité : 11, 525.

Douchan le Grand, roi serbe. — Et l'Eglise serbe : 1v. 1353.

Douleur. — Et la Providence: 1v, 436-41. — Et la philosophie bouddhique: 11, 653-4, 655, 658, 661-4, 669. — Voir Mal; Pessimisme; Souffrance.

Doumergue (Emile). — Sur Calvin et le calvinisme: 1v, 622, 624, 628, 637,647. — Sur le protestantisme en France: 1v, 690, 700.

Doumergue (Gaston). — Sur le laïcisme : 11, 1777.

Doute. — Et l'obligation ou la responsabilité morales: IV, 941-57. — Méthodique. Et la liberté de l'intelligence et de la croyance: III, 1879-83. — Conscience douteuse. Probabilisme: IV, 301-61. Voir Probabilisme. — Voir Scepticisme.

Dozous (D'). — Sur les apparitions de Lourdes :

Dozy (R.). — Sur l'intolérance musulmane :

Drach. — Sur les conversions juives : 11, 1756.

Dragonnades. — Et la Révocation de l'Edit de Nantes: 111, 1036, 1042-4, 1046.

Draper. — Sur la transformation continuelle du corps de l'animal: 1, 91.

Drews (Arthur). — Sur l'existence de Jésus-Christ: 11, 1310-1, 1312.

Driedo. — Sur la prédestination : IV, 233-4.

Driesch. - Sur le transformisme : IV, 1829.

Driver (S.-R.). — Sur le Pentateuque : 111, 716, 719, 721, 1907. — Sur lsaïe : IV, 408.

Droit. - Voir Lois.

Droit canon. — Voir Lois, § Lois ecclésiastiques

Droit civil. - Voir Lois, § Lois civiles.

Droit commun. — Et l'Eglise. Doctrine du libéralisme catholique: 11, 1822-42.

Droit divin. - Voir Lois.

Droit divin des rois. — Article (J. DR LA SER-VIÈRE): 1, 1186-90.

Droit des gens. - Voir Lois, § Lois civiles.

Droit international. - Voir Lois, § Lois civiles.

Droit naturel. - Voir Lois, § Loi divine.

Droit de propriété. - Voir Propriété.

Droit romain. - Voir Lois, § Lois civiles.

Droit du seigneur. — Article (P. Guilleux): 1, 1190-6.

Droit et fait. — L'Eglise et les gouvernements de fait : n, 1064-6. — Le jansénisme : question de droit et question de fait soulevées un sujet des cinq propositions : n, 1164-81.

Droit et force. — Systèmes de morale aboutissant à substituer la force au droit (positivisme; morale indépendante): 11, 1910-17, 1921-6. — La loi du plus fort, selon la morale évolutionniste: 1, 1809-10. — Relations. Droit international chrétien. Paix et guerre: 111, 1257-301. — Voir Force.

Drossing (Mme). - 111, 58.

Druides. — Et la religion des Celtes : Supplément, 1-16.

Drummond (J.). — Sur le 14° Evangile: 1,1708. — Voir encore 1, 1389-90.

Druzes. - Religion issue du chiisme : 11, 1151-2.

Dualisme. — Dieu et le monde. — Voir Création; Panthéisme.

- Esprit et matière. - Voir Esprit.

- Corps et âme. - Voir Ame.

- Le bien et le mal. - Voir Bien.

Duballet. — Sur l'Eglise et la peine de mort : 11, 447.

Düben (Gustaf de). — Sur la religion des Lapons: 111, 1081-3.

Dubois (Card.) (XVIIIe s.). — Et le jansénisme : 11, 1179.

Dubois (Dr). — Découverte et étude du Pithécanthrope de Java : 11, 475-7.

Dubois, professeur Faculté médecine Berne. — Sur la chasteté : 1, 507.

Dubuisson (Dr). — Sur l'incinération : 11, 636, 638, 639.

Duchesne (Mgr L.). — Sur la primauté du pape en Occident : 11, 202-3. — Sur l'empereur Constantin : 1, 693-4. — Sur les martyrs : 111, 361. — Voir encore 11, 1846.

Duclerc. — Sur le pouvoir temporel des papes : 1v, 99.

Duel. — Article (L. RIVET); I, 1196-220. — 1° Duel judiciaire. Définition. Origine. Le duel judiciaire et l'Eglisc: 1, 1196-203. — 2° Duel privé. Définition et notions préalables. Histoire (ligues antiduellistes). Jugement sur le duel. Conclusion. Appendices: le duel dans l'armée; le duel dans les Universités allemandes: 1, 1203-20.

Duhem (P.). — Sur le thomisme : iv, 1694. — Voir encore 1, 1367.

Dühring (Eugen). — Monisme matérialiste : 111, 846-7.

Duhm. — Sur les prophètes : iv, 406-7.

Duisbourg (Pierre de). — Sur la religion lettonne: 111, 1094-5.

Dulau (Mgr), arch. Arles: 111,453.

Dulie (Culte de). — Voir Reliques ; Saints, § Culte.

Dumas (R. P.). — Sur le Syllabus: 1v, 1577. — Sur les stigmates de S. François: 1v, 1495-8.

Dumont (Albert). — Sur un sanctuaire rustique en Thrace: 111, 932.

Dumont (Arsène). — Sur le malthusianisme : 111, 1053.

Dunod (R. P.). — Fondation d'hôpitaux (xviie siècle) : III, 1709-10.

Dupanloup (Mgr Félix). — Sur le Syllabus : 1v, 1570, 1574, 1575. — Et le libéralisme catholique : 11, 1826, 1827-8. — Et la liberté d'enseignement : 11, 976-7, 990; 1v, 1255-6. — Sur l'éducateur : 1v, 1273-4, 1278.

Duperron (Card. Jacques-Davy). — Sur l'insurrection: 11, 1060.

Dupuis. — Sur la religion de Mithra: 111, 587.

Dupuy (Pierre et Jacques). — Gallicanisme: 11, 258. — Sur le constit entre Philippe le Bel et Boniface VIII: 1, 427-8.

Durand (R. P.). — Sur le Pentateuque : 111, 734.

Durand (Guillaume), le Spéculateur. — Sur l'autorité du pape : 11, 212. — Sur l'eucharistie : 1, 1575.

— Sur l'essence de l'ordination : 111, 1150. — Sur la résurrection de la chair : 1v, 1003-4.

Durand (Guillaume), évêque de Mende (neveu de G. Durand le Spéculateur). — Sur la constitution ecclésiastique: 11, 214-5.

Durée. — Voir Evolution, §Evolution créatrice; Temps.

Durkheim (Emile). — Sur le dogme: 1, 1129. — Théorie sociologique de la religion: 1v, 857-74. — Sur la morale: 1v, 1469. — Morale sociologique: 11, 1915-7. — Positivisme. Morale sociologique: 1v, 49. — Sur les origines morales: 1, 1796. — Et le monisme humanitaire: 111, 883-4. — Sur le dualisme de la nature humaine: 111, 921.

Duruy (V.). — Et l'enseignement libre: 11, 978, 992-3.

Dussaud Rene).—Sur le panbabylonisme: 1,335.
— Sur le culte grec primitif: 11, 401, 402, 415. —
Voir encore IV, 1297.

Dutens. — Sur l'occultisme : 111, 1124.

Duthoit (Eugène). - Sur Ozanam : 111, 1728.

Duval (André). — Sur l'infaillibilité du pape : 111, 1448. — Contre le pouvoir indirect : 111, 1452.

Duval (Mathias). - Sur l' « intelligence » des bêtes : 1, 119.

Dynamique. — Voir Relativité.

Dynamistes. — Contre la preuve de l'existence de Dieu par le mouvement : 1, 1030, 1034-5.

E

Eadmer. — Sur l'Immaculée-Conception : 11, 253-4.

Ebbon, archev. Reims (IX's.) - 1, 907.

Ebionites. — Voir Evangiles apocryphes, § Evangile des douze Apôtres.

Ecalle (Mgr.). - 111, 491.

Ecclésiaste. — Livres sapientiaux : 11, 1182-214 (spéc. 1188-901). Voir Sapientiaux (Livres). — Pessimisme : 11, 19.

Ecclésiastique (Livre de l'). — Livres sapientiaux : 1v, 1182-214 (spéc. 1190-1). Voir Sapientiaux (Livres). — Sur la T. S. V. Marie : 111, 125-6.

Eck (Jean). — Et Luther: 1v, 604, 614. — Sur le purgatoire: 1v, 499, 500, 503, 505.

Eckert (Ed.). — Sur la Franc-Maçonnerie: 11, 95.
Eckius (Hans Maler). — Sur la prédestination: 12, 233.

Ecoles. — Voir Enseignement (et mots suivants).

Ecole Centrale. — Et l'Ecole Sainte-Geneviève;
11, 996.

Ecole des langues orientales. — 11, 1019.

Ecole philologique. — Voir Philologique (Ecole).

Ecole polytechnique. — Et l'Ecole Sainte-Geneviève: 11, 995-6.

Ecole préparatoire à la marine Jésuites, Brest-Jersey). — Histoire. Statistique : 11, 996-7. Ecole Saint-Cyr. — Et l'Ecole Sainte-Geneviève. 11, 995-6.

Ecole Sainte-Geneviève (Paris, rue des Postes)
— Histoire. Statistiques: 11, 995-6.

Ecole des sciences politiques, sociales et diplomatiques (Louvain), = 11, 1019,

Ecole sociologique — Voir Sociologique (Ecole). Ecole de Tubingue. — Voir Tubingue.

Ecole unique. — France. Lois sur l'enseignement (x1x°-xx° siècle). L'école laïque contre l'école libre. Vers l'école unique : 11, 975-1006.

Ecoles épiscopales. — Moyen âge: 11, 941-3, 946, 947-8, 949, 950-4, 955-6.

Ecoles normales. — Primaires. Fondation par l'Eglisc: 1v, 1272. — Les universités catholiques sont les écoles normales supérieures de l'enscignement libre: 11, 1043-4.

Ecoles presbytérales et paroissiales. — Au moyen age: 11, 942, 949, 950, 956-7. — Au temps de la Renaissance (Concile de Trente: 11, 961-71.

Ecoles de prophètes XI'-X' siècle avant Jésus-Christ). — Les prétendues « Ecoles de prophètes » et le prophètisme israélite : 1v, 392-5.

Economiques (Questions). — Et Etat: 1, 1535. — Peu d'importance au moyen âge: 111, 948. — Le malthusianisme et la surpopulation: 111, 1049-60. —

Et l'esclavage; 1, 1470-1, 1483-4, 1490-1, 1493, 1502-3, 1514. — Le libéralisme économique: 11, 1831-2. — Solidarité économique des Etats modernes; III, 1282-3. — Arbitrage obligatoire. Sanctions économiques: III, 1286, 1288, 1291. — France. Crise économique qui suivit la révocation de l'Edit de Nantes: III, 1042. — Voir Dîme; Intérêt (Prêt); Servage; Socialisme.

Ecosse. — Et les origines du « Droit du seigneur »; 1, 1193-4. — Et les origines de la Franc-Maconnerie : II, 99-102, 120, 121.

Ecriture. — Origine. Raison sociale: 1, 114.

Ecriture Sainte. - Copie la plus ancienne du texte hébreu : Iv, 1958. - Vulgate latine et S. Jérôme : 1v, 1943-80. — Défense de son historicité en Allemagne protestante (x1x° s.): 1, 215-6. — Peintures et sculptures des catacombes : 1, 475-8, 481. -Interprétation origéniste : III, 1254. — Fausse méthode d'interprétation des modernistes : 1, 73-4. -Sens spirituel et sens littéral : a) et inerrance biblique; 11, 758-9; — b) selon Origène; 111, 1254. -Citations implicites et explicites : 111, 743. — Relations de son étude avec l'Apologétique ; 1, 246. — Lieu théologique (Concile du Vatican): 11, 22-3. — L'autorité exclusive de la Bible comme règle de foi, selon la Réforme et le protestantisme : 1, 1275-6; IV, 585, 596, 598, 602, 604, 615, 626, 637, 639, 664, 665, 675-7, 699, 711, 721, 737-8, 739, 747-9, 782, 798, 801, 808, 1763-4, 1785-6. — Et la transmission de la Révélation: IV, 1775-7. - Et la tradition dogmatique: 111, 614; 1v, 1783-4, 1785-6, 1788-91. — Et le dogme: 1, 1131-2. - Et le développement du dogme. Erreurs modernistes: 111, 627-8. — Prophétisme israélite: 1v, 386-425 — Apparitions: certitude: 1, 283. — Interprétations naturalistes du merveilleux biblique: m, 521, 528. — Et Esdras: m, 696-9. - Et l'Index: 11, 710-1. - Etudes bibliques dans les universités catholiques : 11, 1050. — Selon l'Eglise russe: 1v, 1377-8. — L'Ecriture Sainte et le maliométisme: 11, 1139, 1141, 1144-6. - L'Ecriture Sainte et le paganisme (religions païennes). Voir Assyrie; Religions.

- Enseignements dogmatiques et moraux. - Sur l'inspiration ; 11, 895, 896, 900, 910. — Sur la Trinité; 1v, 1849-57. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle : IV, 1169-70. — Sur le salut des infidèles : IV, 1158, 1160. — Sur les anges dans l'Ancien Testament : 1, 125-7 — Et les démons : 1, 917-9. — La chronologie biblique et l'antiquité de l'homme : 11, 490-1 — Sur la liberté : 11, 1852, 1854-5. — Sur le péché originel : 111, 1738-9, 1750-2, 1753-4. - Le peuple juif dans l'Ancien Testament (monothéisme; espérance messianique); 11, 1566-651. — Sur Jésus-Christ: n, 1291, 1292, 1297-310, 1319, 1327-30, 1338, 1341-4, 1345-60, 1376-90, 1404-12, 1417, 1420-32, 1436-46, 1448-51, 1454-61, 1465, 1469, 1472, 1474-84, 1487-90, 1492-93, 1497-9, 1502, 1506-12, 1513-24. — Sur le règne de Jésus-Christ : IV, 815-21. — Sur la Rédemption: 4v, 542-54, 557, 577-8. - Diverses formes de l'Antéchrist : 1, 146-50. -Sur la T. S. V. Marie: 111, 115-55. - Sur l'Immaculée-Conception: 11, 221-2, 271-2. — Fondements scripturaires de la doctrine de la grâce : 11, 324-1. - Autorité en matière sacramentaire. Erreurs

modernistes: III, 613-4. — Sur la confession: III, 1794-9, 1809-10. — Sur l'extrême-onction: I, 1870-1. — Sur le sacerdoce: IV, 1034-7. — Sur le mariage: III, 103, 105-7. — Sur l'humilité: II, 521-2. — Sur le mensonge: IV, 1962-3. — Référence sur l'aumòne: I, 320-1. — Sur le prèt à intérêt et l'usure: II, 1082-3. — Références sur l'esclavage juif: I, 1462-4. — Sur l'origine divine du pouvoir humain: I, 1186. — Sur le purgatoire: V, 499, 503. — Sur le feu du purgatoire: IV, 519-20, 524. — Références sur l'enfer: I, 1378, 1382, 1384, 1385, 1388, 1390-1, 1397. — Sur la résurrection de la chair, IV, 989-90. — Sur la communion des saints: IV, 1146-9.

— Se reporter à Ancien Testament; Nouveau Testament; Pentateuque et Hexateuque; Genèse, Exode; Lévitique; Deutéronome; Juges; Rois (Livres des); Samuel (I° Livre); Chroniques (I° Livre); Chroniques (II° Livre); Esdras; Tobie; Judith; Macchabées; Sapientaux (Livres); Job; Psaumes; Proverbes; Ecclésiaste; Cantique des Cantiques; Sagesse (Livre); Ecclésiastique; Prophéties; Isaïe; Jérémie; Baruch: Ezéchiel; Osée; Joël; Amos; Jonas; Michée; Nahum; Habacuc; Sophonie; Zacharie; Malachie; — Evangiles canoniques; Actes Apôtres; Epître S. Jacques (et mots suivants); Apocalypse (S. Jean).

— Voir Apocryphes; Canon catholique; Commission biblique; Critique biblique; David; Déluge; Exégèse; Inerrauce; Inspiration; Fourmi biblique; Galilée; Paraboles.

amee; raraboles.

Ectoplasme. — Et le spiritisme: IV, 1482-3, 1488. Eddy (Baker). — Théories de la Christian Science

Eddy (Baker). — Theories de la Christian Science sur les miracles : 11, 1465.

Edit de Nantes. - Voir Nantes (Edit).

Edmond Campion (Bx). — Martyr: III, 408-9. — Voir encore IV, 663.

Edmunds (A.). — Sur les Evangiles et les livres bouddhiques : 11, 689-91, 698, 699.

Edomites. — Peuple palestinien: 111, 766-7.

Edouard I°, roi d'Augleterre. — Et Clément V : 111, 1537.

Edouard VI, roi d Angleterre. — Et la Réforme: 1v, 655-7, 674. — Et le culte anglican (à propos des ordinations anglicanes): 111, 1165-86, 1187, 1192, 1193-4, 1196, 1202-3, 1204-5, 1207, 1215, 1220. — Persécution des catholiques: 111, 402-3.

Education. — L'instruction de la jeunesse et l'Eglise: 11, 917-1055. — La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la Pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement: 1v, 1253-92. — Le prêtre éducateur: 1v, 1273-8. — Vocation. Rôle des éducateurs: 1v, 1908-10. — Et criminalité: 1, 1369, 1371, 1375-6. — Education de la chasteté: 1, 505.

Education civique. — Par l'Eglise, en tous temps: IV, 1272-3.

Education populaire — Frères de l'Instruction chrétieune : Supplément, 16 24

Education sexuelle. — Attitude de l'Eglise: 411, 1064-6.

Egalité. — Et inégalité sociale : 1, 1527. — Socialisme : 1v, 1396-446. Voir Socialisme.

Egede (Jean). — 1v, 754. Eginhard. — 111, 1689.

Eglise (en général). — Nécessité entoute religion, selon l'Ecole sociologique: tv, 869. — Le protestantisme libéral (et le modernisme) en arrive à nier la possibilité de toute église: 111, 690-2.

Eglise de Jésus-Christ considérée à priori). — Notes de la véritable Eglise. L'Eglise russe et l'Eglise eatholique à ce point de vue : IV, 1375-87. — Selon l'anglo-catholicisme : IV, 708-14. — Voir encore IV, 1769.

Eglise catholique (romaine). - ARTICLE (Y. DE LA Briene): 1, 1219-301. - I. L'Eglisb Hiéranchique DANS L'EVANGILE. 1º Le problème du royaume de Dieu. Position de la question. Le royaume purement intérieur. Le royaume purement eschatologique : 1, 1219-25. - 2º Le caractère social du royaume. Le royaume intérieur. L'essence du christianisme. Jésus et la conception traditionnelle du messianisme. La description évangélique du « royaume de Dien ». Le texte de S. Luc, xvII, 20-21 : I, 1225-30. - 3º Le « royaume » et l'eschatologie. Caractère eschatologique du royaume. Les conditions extérieures de la vie présente. Les conditions morales de la vie présente. L'historicité des textes (discours eschatologique; autres textes ; croyance de la génération apostolique): 1, 1230-6. - 4º La hiérarchie constituce par le Christ. Le terrain de controverse. Le collège des Douze. La promesse d'une juridiction spirituelle (nature des pouvoirs promis; sujet; extension). Collation d'un pouvoir perpétuellement transmissible (magistère enseignant; juridiction gouvernante; succession perpétuelle; primauté de Pierre): 1, 1236-41. - 5º L'infaillibilité de la hiérarchie enseignante. Position du problème (concept de l'infaillibilité; objection protestante; interprétation moderniste). Solution du problème par les textes évangéliques (finale S. Matthieu; discours après la Cène): 1, 1241-6. - 6º L'Eglise et le « royaume ». Ce qu'est l'Eglise et ce qu'est le royaume. L'Eglise et les divers aspects du royaume. Le rapport de l'Eglise du Christ au « royaume de Dieu » : 1, 1246-8. - II. L'EGLISB HIÉRANGHIQUE DANS LA CHRÉ-TIENTÉ PRIMITIVE. 1º Le problème de l'âge a précatholique » du christianisme. Position générale des adversaires. Ordre de la discussion : 1, 1248-51. - 2° L'Eglise de Jérusalem et de Palestine, Caractère organique (hiérarchie visible; règle de foi intérieure; rites spécifiquement chrétiens). Caractère autonome (fidélité au culte mosaïque; séparation virtuelle; séparation formelle; mesures de transition): 1, 1251-6. - 3º L'Eglise pendant le ministère universel des apôtres. Juridiction apostolique. Unité du corps social (le Temple, le Corps, l'Epouse du Christ ; l'unité du régime extérieur) Succession apostolique (double geure de fonctions ; transmission de l'autorité spirituelle) : 1, 1256-62. - 4º L'Eglise pendant la période « subapostolique ». Valeur du têmoignage même de S. Irénée. Témoignages plus anciens (Clément de Rome; Ignace d'Antioche; Polycarpe et l'Eglise de Smyrne; llégésippe et ses contemporains: Aberkios): 1, 1262-7. - 5° Conclusion: le fait catholique. Développement hiérarchique. Continuité hiérarchique : 1, 1267-8. - III. Signes Ac-

TUBLS D'IDENTITÉ DE LA VÉRITABLE EGLISE. 1º Sens de la question des notes. Origine du problème. Qu'estce qu'une note de l'Eglise? Théorie protestante des « notes » de l'Eglise: 1, 1268-70. — 2º Le critère protestant. L'exacte prédication de l'Evangile (l'ensemble de la doctrine; y a-t-il des articles fondamentaux?; les «articles fondamentaux » peuvent-ils vraiment fournir une « note » de l'Eglise ?). L'administration correcte des sacrements (remarques préjudiciclles; le haptême; l'encharistie) : 1, 1470-7. 3º Sainteté, apostolicité, unité, catholicité. Pourquoi ces quatre « notes »? La sainteté (qu'est-ce que la sainteté?; la sainteté est une propriété essentielle à l'Eglise ; la sainteté de l'Eglise est une propriété visible). L'apostolicité (désinition : note de l Eglise). L'unité (définition ; note de l'Eglise). La catholicité (définition; note de l'Eglise). Conclusion : 1. 1277-89. - 1º Application. Valeur comparative. Comparaison au point de vue de la saintete (Eglises protestantes; Eglises orientales; l'Eglise catholique romaine). Comparaison au triple point de vue de l'apostolicité, de l'unité, de la catholicité (Eglises protestantes non épiscopaliennes; Eglises orientales; Eglise catholique romaine). Valeur absolue: 1, 1289-301.

- L'Eglise et l'Apologétique. - L'Eglise catholique, objet de l'Apologétique : 1, 245. - Méthode apologétique à son sujet : 1, 231, 232.

— Doctrines d'ensemble. — S. Ignace d'Antioche: 11, 1524-5. — S. Augustin: 111, 1526-7. — Doctrine sur l'Eglise. Divergences entre l'Eglise catholique et l'Eglise greeque: 11, 365-6.

— Fondation par Jésus-Christ. — L'Eglise catholique et Jésus-Christ selon S. Jean: II, 1521-2. — Et les prophéties de Jésus-Christ sur le Royaume de Dieu: II, 1425-8. — L'idée messianique et le christianisme: II, 1639-51. — Institution par Jésus-Christ. Constitution. Triple pouvoir (enseignement; gouvernement; sanctification). Erreurs modernistes: III, 603, 606-18, 624-37, 683-5. — Papauté (primauté de S. Pierre; origine, rôle historique de la papauté; infaillibilité pontificale): III, 1333-534. Voir Papauté. — Fondation par Jésus-Christ et l'eucharistie: I, 1550. — Jésus-Christ. Témoignage du Saint-Esprit (vie de Jésus-Christ dans l'Eglise): II, 1514-34.

- Eglise de Rome (Diocèse de Rome). - Voir Rome.

— Eglise romaine (Eglise catholique). — Papauté. Primauté de S. Pierre. Origines et rôle historique de la papauté. Infaillibilité pontificale: III. 1333-534. Voir Infaillibilité pontificale; Papauté; Pierre (S.). — Et l'Eglise grecque. Voir Grecque (Eglise). — Et les Eglises bulgare, serbe, russe: IV, 1343-95 (spécialement 1344-6, 1352-3, 1358, 1360-2, 1375, 1393). — Et la Réforme (protestantisme): IV, 585-6, 592, 595, 600-4, 608, 610-1, 627, 630, 633, 634-5, 647-55, 657-8, 660-1, 667, 668, 670, 689, 704, 708-20, 730-3, 734-5, 767-8, 805, 808-10. — D'après l'auglocatholicisme: IV, 709. — Voir Eglise catholique; Gallicanisme.

- Eglise primitive. - L'Eglise hiérarchique dans la chrétienté primitive : 1, 1248-68. - Rapport des idées johanniques (1V° Evangile) avec les idées et les faits postérieurs à Jésus-Christ (institutions de l'Eglise). Réfutation du symbolisme : 1, 1730-1. -Origines de l'épiscopat. L'épiscopat aux premiers siècles: 1, 1750-86. — Don des langues: 11, 1810-4. - Monachisme: 111,860-1. - Communisme des premiers chrétiens: III, 1671-2; IV, 1432. - Institution des sacrements; erreurs modernistes: 111, 611-8. — La pénitence dans l'Eglise primitive : 111, 1764-84. Pratique de la confession : 111, 1797-865. - Et le mariage 111, 107, 108. - Pratique de l'inhumation 11, 632-3. - Maîtres et écoliers chrétiens au temps de l'Empire romain: 11, 931-40. - Attitude des chrétiens vis-à-vis de l'Empire romain. Persécutions: IV, 9-17. - Et les pauvres: III, 1669-77. - Sur la paix et la guerre : 111, 1259-60. — Et les Juiss : 11, 1655-6. — Selon l'anglo-catholicisme : IV, 712-4. — Voir Diacres; Epitre S. Jacques (et mots suivants); Initiation chrétienne.

- Constitution. Notes. Constitution. Au regard de la raison: 11, 1804-10. Constitution et internationalisme: 111, 1617-8. Caractères selon le concile du Vatican. Application au droit canon: 111, 13-21. Organisation, d'après les Fausses Décrétales: 1, 905. Notes. Etude d'ensemble: 1, 1268-98; Et l'Eglise grecque: 11, 389-92; Et l'Eglise russe: 11, 1376-87; D'après les anglo-catholiques (Swete): 11, 708-14; Unité: a) inscriptions chréticinnes: 1, 1435-8; b) Schisme d'Occident: 11, 1228-41. Voir Schisme d'Occident; c) Voir Baptême, § Baptême des hérétiques.
- Autorité. Pouvoirs. Rôle: 1v, 604, 689. Droits de l'Eglise. Et le Syllabus: 1v, 1569-82. Triple pouvoir: 111, 1431. Valeur de ses décisions: 11, 174-5. Définitions, Assentiment requis. Erreurs des modernistes: 111, 609. Les condamnations, selon la méthode d'immanence: 11, 603-5. Pouvoir coercitif, Inquisition. Voir Inquisition: Saint-Office. Et la peine de mort contre les hérétiques (moyen âge). Pouvoir coercitif de l'Eglise: 11, 446-57. La tolérance ecclésiastique: 1v, 1716-9. La tolérance civile: 1v, 1719-26. Rôle. Bases: 111, 683. Rôle, selon Kant: 1, 748.
- Infaillibilité de l'Eglise et du pape. Voir Infaillibilité de l'Eglise; Infaillibilité poutificale.
- Magistère de l'Eglise. Définition. Fondements évangéliques. Infaillibilité. Caractères : 1, 1239-47, 1284-5, 1292, 1295, 1296-7. — Papauté (primauté de S. Pierre; origines, rôle historique de la papauté; infaillibilité pontificale): III, 1333-534. Voir Papauté. - Tradition chrétienne dans l'histoire: IV, 1740-83. - Tradition et magistère: IV, 1783-93. - Magistère et transmission de la Révélation : Iv, 1775-7. - Magistère ecclésiastique ordinaire et extraordinaire : 1v, 1791-2. - Valeur dogmatique du Syllabus : IV, 1569-77. - Magistère ecclésiastique et exégèse : 1, 1835-41. - Et la foi : 11, 24 - Et la tolérance en matière de foi : 1v, 1716-7. - Exercice au sujet du culte: 1,847-8. - Erreurs modernistes: 111, 598-600, 607-10, 683-5, 688. — Voir Gallicanisme; Galilée; Gouvernement ecclésiastique; Infaillibilité de l'Eglise; Infaillibilité pontislcale.
- Enseignements dogmatiques et moraux. L'Eglise catholique et la critique biblique: 1, 813-8.

- Exégèse et tradition: 1, 1835-40. Droit de l'Eglise en matière d'exégèse biblique: erreurs modernistes: 111, 598-600. Et la foi: 11, 23-4. Le « fait de l'Eglise » et le miracle: 111, 549. L'organisation de la pénitence avec confession, caractéristique de la véritable Eglise: 111, 1800-1. Les indulgences et le trésor de l'Eglise: 11, 720. Sacerdoce catholique (essence du sacrement de l'ordre; célibat ecclésiastique): 11, 1033-62.
- Questions historiques. L'Eglise catholique et les inscriptions chrétiennes : 1, 1431-55. - Propagation del'Evangile; iv, 362-86. - Martyre: iii, 331-92. Voir Martyre. - Loi ecclésiastique: 111, 9-21. Voir Lois, § Lois ecclésiastiques. - Propriété ecclésiastique: 1v, 425-33. - L'Eglisc catholique et l'enfant (la famille et l'enfant ; l'Etat et l'enfant) : 11, 917-30. - La question scolaire et la Pensée catholique (l'Eglise maîtresse d'école ; le prêtre éducateur) : 1v, 1268-78. - Et l'instruction de la jeunesse: 11, 917-1055. — Rôle dans l'enscignement : IV, 1290-2. -Droits primordiaux à exercer l'assistance: 1,326-8, - Et les panvres: m, 1655-735. Voir Pauvres. -Et l'esclavage : 1, 1475-95. — L'Eglise bulgare avant le schisme: iv, 1344-6. - L'Eglise serbe avant le schisme: IV, 1352-3. — Et l'Eglise russe: IV, 1358, 1360-2, 1375, 1393. — Moyen âge: III, 942-8. — Investitures. Histoire. Querelle des Investitures : 11, 1090-103. - La divinité de l'Eglise non atteinte par les désordres d'Alexandre VI: 1, 83. - Schisme d'Occident: IV, 1228-41. Voir Schisme d'Occident. -L'Eglise et S. François d'Assise : 1v, 1315-6. — Et la légende de la papesse Jeanne : 11, 1269. — Et Ste Jeanne d'Arc (procès et réhabilitation). Ste Jeanne d'Arc et la critique : 11, 1229-53. - Savonarole, réformateur de l'Eglise : 1v, 1223-8. - Et la Renaissance: 1v, 930-41. — La Ste Ligue catholique (1576-1595): n, 1880-98. — Et les Jésnites : 11, 1272, 1276-8.
- L'Eglise et les religions. L'Eglise et les hérésies ou erreurs diverses. Statistique des religions : 1v, 907-9. Juifs et chrétiens (rapports réciproques). L'Eglise et les Juifs : 11, 1651-64. L'Eglise russe comparée à l'Eglise catholique : 1v, 1375-87, 1394-5. Et les superstitions:1v, 1562-3.— Et le spiritisme : 1v, 1489-91. Condamne amulettes et talismans: 1, 124. Et le probabilisme :1v,336-8. Et le positivisme :1v, 50-2. Et le laïcisme : la ruine de la constitution de l'Eglise, objectif de l'anticléricalisme. Réfutation du laïcisme: 11, 1767-810. Voir Laïcisme. Et l'internationalisme (l'Eglise est une internationale) : 11, 1588, 1616-21. Contre l'incinération : 11, 628-44. Et le duel judiciaire : 1, 1198-203 Voir Religions.
 - Eglise et Etat. Voir Eglises et Etat.
- Voir Albigeois; Apologétique; Apôtres; Baptême, § Baptême des hérétiques; Barre (Le Chevalier de la); Barthélemy (La Saint-); Canon catholique; Chrétienté; Christianisme; Conciles; Curic romaine; Dime; Dispenses; Divorce, § Divorce des princes: Elections épiscopales; Episcopat catholique; Evangiles canoniques; Expérience religiense; Galilée; Gouvernement ecclésiastique; Hérésie; Histoire de l'Eglise; Immunités ecclésiastiques; Ordre (Sacrement de l'); Origène; Papauté; Persécutions; Pouvoir spirituel

et pouvoir temporel; Révélation; Sacerdoce catholique; Sacrements; Tradition dogmatique.

Eglise militante. — Communion des saints: 1v, 1145-56. Voir Communion des saints. — Voir Catholicisme; Eglise catholique.

Eglise triomphante. — Communion des saints:

11, 11/5-56. Voir Communion des saints. — Voir
Ciel; Saints; Sainteté.

Eglise (sens protestant). — Le sacerdoce universel, selon Luther. La Réforme et le protestantisme, et la hiérarchie ecclésiastique: 1v, 585, 603, 604, 606, 608, 615, 616, 618, 638-40, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3, 680-1, 683-6, 687, 689, 695, 702, 703, 707-8, 708-14, 718, 727-8, 729, 735-6, 740-1, 783. Voir Ordinations anglicanes. — L'absence d'intermédiaires entre Dieu et le croyant: l'Eglise, assemblée de foi, selon le protestantisme: 1v, 804-7. — L'essence du protestantisme: 1v, 807-10. — Le protestantisme suisse contemporain: l'ecclésiologie: 1v, 740-1. — Voir encore; 1v, 1762-3.

Eglises diverses. — Eglise (Haute-) (Grande-Bretague). — Voir Haute-Eglise (Grande-Bretagne).

- Eglise (Haute-) (Allemagne). - Voir Haute-Eglise (Allemagne).

- Eglise anglicane. Voir Anglicanisme.
- Eglise bulgare. Voir Bulgarie.
- Eglise de Carlovitz. 11, 347; 1v, 1753-4.
- Eglise de Chypre. Voir Chypre.
- Eglise de Constantinople. Voir Grecque (Eglise).
 - Eglise épiscopalienne. Voir Episcopaliens.
- Eglise établie (Grande-Bretagne). Voir Angli-
- Eglise d'Ethiopie et d'Abyssinie. Voir Coptes; Ethiopie.
- Eglises évangéliques. Voir Evangéliques (Eglise); Luthéranisme.
- Eglises grecque et gréco-slaves. Voir Grecque (Eglise) (et renvois); Russe (Eglise).
 - Eglises luthériennes. Voir Luthéranisme.
 - Eglise du Monténégro. 11, 347.
- Eglises réformées. Voir Calvin; Calvinisme; Réformées (Eglises).
 - Eglise roumaine. 11, 347-8.
- Eglise russe. Voir Russe (Eglise). Et l'Eglise synodale (Russie). Fondation. Développement : 1v, 1390-1.
 - Eglise ruthène. Voir Ruthènes.
 - Eglise serbe. Voir Serbie.
 - Eglises syriennes. Volr Syriennes (Eglises).
- Eglise tchécoslovaque schismatique (1920-1). Origines. Histoire: 1v, 769-73.
- Eglise tchèque fraternelle évangélique (1918). -
- Origines. Aspect: 1v, 768-9, 771.

 Eglise ukrainienne orthodoxe autocéphal
- Eglise ukrainienne orthodoxe autocéphale. Fondation (1921). Histoire : 1v, 1389-90.

Eglises nationales. — Ont-elles le pouvoir de règler leurs rites sacramentels? : 111, 1178-80. — Constitution par la Réforue: 1v, 582-810 (spéc. 603, 606, 607-8, 615, 638, 651-75, 715-6, 735, 736, 740-1, 750-4, 803-4). — Voir Anglicanisme; Luthéranisme; Orientales (Eglises) (et renvois).

Eglises (Union des). — Impossibilité d'un concile universel : 1, 1295. — Voir Orientaux (Congrégation des Rites).

- Eglise catholique et Eglises orientales orthodoxes, spécialement Eglise grecque (Eglises gréco-slaves). — Attitude de l'apologiste catholique. Méthode à suivre à l'égard des divergences rituelles et dogmatiques : 11, 383-9. — Essais : 11, 231, 345, 362-4. - Concile de Florence (1439): a) Voir Conciles, § Conciles œcuméniques (Florence); - b) Décret sur l'Union. Sur le purgatoire. Controverses avec les Latins sur le feu du purgatoire: 1v, 496, 515-25, 527-8; - c) Et le gallicanisme: 11, 265-6. - Eglise russe et Eglise catholique: m, 1502; IV, 1369, 1376. -Eglise catholique et Eglise bulgare. Essais: 1v, 1347. - Eglise arménienne. Concile de Florence (1439). Décret pour les Arméniens d'Eugène IV. Dissicultés nées de ce document au sujet de l'essence de l'ordination: 111, 1143-58, 1203. - Eglise ruthene-unie; fondation: 111, 428; — Apostasie particle: 111, 433 - Uniates et latins d'Orient, Persécutions par les schismatiques. Martyrs: 111, 427-61. - Voir Uniates.
- Eglise catholique et Eglise protestante (spécialement Eglise anglicane). Encyclique Pie XI Mortalium animos sur des droits de la tradition chrétienne: 1v, 1771-5. Eglise catholique et protestantisme: a) Essai sur le terrain gallican: 111, 1502-3; b) Mouvement parmi les protestants des Etats-Unis: 1v, 785-6. Eglise catholique et Eglise anglicane: a) Efforts pour l'Union (xv11° siècle à nos jours): 1v, 670, 702-5, 708: b) Appel à l'union (Léon XIII): 111, 1219, 1222; c) Mouvement d'Oxford: 1v, 702-5: d) Vers l'unité. Entretiens de Malines: 1v, 733. Catholiques et chrétiens évangèliques. Lettre d'un groupe de chrétiens évangèliques (25.1.1928): 1v, 1774-5.
- Eglises orientales orthodoxes et Eglises non orthodoxes (spécialement protestantes et anglicanes).

 Eglises gréco-slaves et Eglises protestantes (spécialement Eglise anglicane): a) Du xv1° siècle à nos jours: 11, 363; b) Alliance universelle: 1v, 692; c) Et la croyance au purgatoire: 1v, 517-8. Eglise anglicane et Eglise russe: 1v, 72{-6, 1369. Eglise anglicane et Eglise serbe: 1v, 726, 1356. Eglise russe, Episcopaliens et Vieux-Catholiques: 1v, 1369.
- Eglises protestantes entre elles. Autour de l'anglicanisme: 1v, 715, 719, 723-4, 727-30. Mouvement aux Etats-Unis: 1v, 785-6.
- Eglises diverses. Eglise anglicane et Vieux-Catholiques. Essai: 11, 388; 1v, 724, 1369.

Eglises (spécialement Eglise catholique) et Etat. — Questions théoriques. — Royauté de Jésus-Christ sur les sociétés: 17, 821. — Rapports: 1, 1535. — Selon le Syllabus: 1569-82. — Gouvernement ecclésiastique ctautonomie de l'Etat dans sa sphère: 11, 318-9. — Rapports précaires entre l'Eglise et l'Etat basé sur l'individualisme (socialiste): 11, 718. — La tolérance civile: 17, 1719-26. — Religions d'Etat. Doctrines d'intolérance: 17, 1721-2. — Culte d'Etat: 1, 1545-7. — Patrie. Patriotisme et internationalisme: 111, 1588-621. — Paix et guerre. Droit international chrétien: 111, 1257-301.

- Questions historiques. - Les prophètes et les affaires politiques : IV, 387. - Les princes anciens, prêtres et pontifes : IV, 1034-5. - Rôle historique de la papauté: IV, 1388-422. - Pouvoir pontifical dans l'ordre temporel (Etats pontificaux : droit de souveraineté du Saint-Siège; pouvoir indirect): IV, 94-115. - La propagation de l'Evangile. Obstacles et facilités apportés par les autorités séculières : iv, 362-86. — Martyre: 111, 331-92. Voir Martyre. — Propriété ecclésiastique : 1v, 425-33. — Attitude des Etats et de l'Eglise vis-à-vis des Juifs : 11, 1713-64. - Cas historiques d'expulsions de groupes religieux par les Etats: 111, 939. — Empire d'Orient. Histoire de l'Eglise grecque: 11, 344-96. - Eglises bulgare, serbe, russe: iv, 1343-95. - Moyen âge: 111, 942-8. - Investitures (Querelle): 11, 1090-103. - L'Index et l'intervention du bras séculier : 11, 711-2. - L'Inquisition (spécialement l'Inquisition espagnole) et le pouvoir séculier: 1v, 1078-119, - Les Fausses Décrétales ponr la liberté de l'Eglise: 1, 905-6. - Ordres militaires (moyen âge): Templiers. Suppression de l'Ordre: iv, 1583-604. Voir Templiers. - Les papes d'Avignon et les princes régnants : m, 1537-41, 1543-7, 1547-8, 1549, 1561. - Les puissances et le Schisme d'Occident: IV, 1230-1, 1232, 1234, 1240-1. - Le gallicanisme contre l'infaillibilité pontificale (étude d'ensemble depuis le grand Schisme jusqu'au concile du Vatican): 111, 1434-534. — Histoire de la Réforme (en particulier des princes et de la politique). Constitution d'Eglises nationales protestantes. Confusion du spirituel et du temporel : 1v, 582-810 (spéc. 603, 606, 607-8, 615, 638, 651-75, 715-6, 735, 736, 740-1, 750-4, 803-4). — Angleterre xvi siècle. Les catholiques mis à mort sous des prétextes politique. Loyalisme des catholiques anglais: 111, 410-1. - La Révolution et l'emprise de l'Etat sur l'Eglise : 1v, 1017, 1018-0. - France. Situation légale du protestantisme : IV, 692-6. - L'Etat et le libéralisme religieux : 11,1823-42. — Le laïcisme. La ruine de la constitution de l'Eglise, objet du laïcisme. Idéal et régime laïque. L'Etat sans Dieu, Réfutation : 11, 1767-810. Voir Laïcisme. - La question scolaire en France (Congrégations; Répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la Pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement : IV, 1253-92. - Règlement de la Question romaine (Traité de Latran, 11.2.29). Concordat italien: Supplément, 30-58.

— Voir Affaires ecclésiastiques extraordinaires (Sacrée Congrégation); Barre (Chevalier de La); Biens ecclésiastiques; Boniface VIII; Clément XIV; Concordats; Croisades; Divorce, § Divorce des princes; Dolet; Droit divin des rois; Empereurs d'Occident et d'Orient: Gallicanisme; Immunités ecclésiastiques; Inquisition; Saint-Office; Insurrection; Libéralisme; Ligue catholique; Morisques; Ordinations anglicanes; Pouvoir spirituel et ponvoir tem-

temporel; Régale.

Eglises et chapelles — Immunités: 11, 613-8. — Refuge pour les esclaves (v° siècle): 1, 1485-6. — Et l'art: 1, 287. — Construites et dédiées à la Ste Vierge au cours des àges: 111, 305-6, 312, 314, 318. — Voir Chapelles de seconrs.

Egoïsme. — Et orgueil: 11, 522-6. — Nietzsche et | apocryphes.

la théorie du moi : 11, 1924-6. — Voir Evolution, § Doctrine morale.

Egypte. — Article (A. Mallon): 1, 1301-43. — 1º L'Egypte et la Bible. Origine des Egyptiens (races ; souvenirs primitifs). Les Hébreux en Egypte (Abraham ; Joseph ; date; analogies égyptiennes). Moïse et les plaies d'Egypte. Le passage de la Mer Ronge. L'époque des Pharaons (remarques générales; 110 hypothèse, xviiie dynastie; 26 hypothèse, xixe dynastie). Conclusion: 1, 1301-17. - 2º Chronologie égyptienne. Idée générale. Conclusions modernes: 1, 1317-20. - 3º La religion égyptienne. Généralités (sources ; caractères généraux). Les dieux et les cosmogonies (doctrines d'Héliopolis; doctrine de Memphis, d'Hermopolis, de Thèbes; idées des Egyptiens sur la nature des dieux : pas de zoolatrie pure, polythéisme, lueurs monothéistes; légendes d'Isis et d'Osiris). L'homme et ses destinées (immortalité de l'àme ; le jugement, confession négative; la rétribution, le sort des méchants, le sort des justes). Fin de la religion égyptienne (décadence et zoolàtrie; rapports avec le judaïsme; avec le christianisme): 1, 1320-43.

— Religion. — Grands hommes honorés: IV, 1137-8. — Et l'adoration des princes: I, 1543-4, 1548. — Et la magie: III, 70.

— L'Egypte et l'Ancien Testament. — L'Egypte et la Bible: 1, 1301-20, 1337. — Les découvertes assyrochaldéennes et la Bible: 1, 355. — L'Egypte et les religions sémitiques: 1v, 1306-7. — Religion égyptienne et monothéisme juif: 11, 1609-10. — Documents sur les Hébreux: 111, 755. — Et les Hébreux. Egypte et Palestine. Déconvertes égyptiennes et l'Hexateuque: 111, 762-3, 773-92. — L'histoire et les monuments égyptiens, et la Genèse: 11, 289-90, 292, 293. — Les documents égyptiens et le Livre de Josué: 111, 1918. — Et les Livres sapientiaux: 1v, 1209. — Prétendue origine égyptienne du prophétisme israélite: 1v, 390-1. — Circoncision: 1, 536-7, 538, 540.

— L'Egypte et le christianisme. — L'Egypte et le christianisme (S. Paul), d'après la « méthode historique religieuse »: 111, 966, 979-80, 981, 986-7, 993, 997-8, 1001, 1002-3, 1005, 1012. — Mystères d'Isis et d'Osiris: 111, 972, 973, 977-8, 997-8. — Mystères d'Eleusis: 111, 978-9, 981, 982, 986, 1005, 1128. — Culte des morts. Et le dogme du purgatoire: 11, 1379.

— L'Egypte et les Juifs. — Temple d'Eléphantine: III, 1907. — Et les Juifs de la Dispersion: II, 1317, 1319. — La religion égyptienne et le judaïsme au temps de Jésns-Christ: II, 1332, 1336.

— Questions historiques (ère chrétjenne). — Inscriptions chrétiennes anciennes: 1, 1409-10, 1411, 1415, 1422, 1423-4, 1456. — Liturgies et épiclèse: 1, 1587, 1588-9. — Et les Croisades: 1, 824. — La religion égyptienne et la religion grecque: 11, 412-4. — Et les pauvres: 111, 1656-7. — Esclavage: 1, 1461-2.

- Voir Alexandrie; Clément Alexandrie; Cyrille d'Alexandrie (S.).

Egyptiens (Evangile selon les). — Voir Evangiles apperyphes.

Ehrhard (D'). — Sur S. Vincent de Lérins : 1v, 1752.

Eichhorn (Johann Gottfried). — Sur le Pentateuque: 111, 704, 1887-8. — Voir encore: 1, 1627; 111, 967.

Einstein. — Théorie de la relativité. Exposé. Critique: 1v, 822-57.

El. — Divinité sémite: 1v, 1293-4. — Nom divin dans la religion d'Israël: 11, 1569-71.

Election. - Voir Liberté.

Elections. - Liberté des votes :1, 1536.

Elections épiscopales. — Et les investitures laïques. Querelle des Investitures : 11, 1090-103 (spéc. 1098, 1102). — Et le gouvernement ecclés. : 11, 322-3.

— Dans l'ancienne France. — Article. Périodes gallo-romaine, mérovingienne, 'carolingienne, féodale (x11°-x1v° siècles) (G Mollat): 1, 1343-53. — Au temps des rois francs: 11, 236. — Et les rapports de l'Eglise et de l'Etat au cours des àges (histoire du gallicanisme): 11, 202-64,

Elections des papes. — Et la Querelle des Investitures: 11, 1094, 1102. — Schisme d'Occident: 1v, 1228-41. Voir Schisme d'Occident. — Voir Conclaves.

Electricité. — Savants spécialisés dans l'étude de l'électricité. Savants croyants : 1v, 1245*6. — L'électricité et la science de l'énergie : 1, 1362. — Théoric de la relativité : 1v, 822-57 (spéc. 852-3)

Electro-magnétisme. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57.

Electrons. — Et la théorie de la relativité : 1v, 855.

Eleusis (Mystères d'). — Description. Et le christianisme: 111, 978-9, 981, 982, 986, 1005, 1128.

Elie, prophète. — Sur Dieu : 11, 1594-5. — Et les « écoles de prophètes » : 1v, 392-5.

Elie (Frère), vicaire de S. François d'Assise. — Et les stigmates de S. François: 1v, 1492, 1494-5.

Eliot (Georges). — Sur la responsabilité: 1, 658, 663, 668.

Elisabeth (Ste).— Visitation de la T. S.V. Marie: 111, 139-40. — Voir « Magnificat ».

Elisabet'a, reine d'Angleterre. — Et la Réforme: 19, 653, 659-64, 674-5, 717. — Et les ordinations anglicanes: 111, 1177, 1187 9, 1197-200, 1206-7, 1209-12. — Et le culte d'Etat: 1, 1547. — Persécution des catholiques: 111, 403-4, 408, 410, 411.

Elisabeth (Mme), sœur de Louis XVI. — Sur les martyrs de la Révolution : 111, 448.

Elisée, prophète. — Sur Dieu: 1594-5. — Et les « écoles de prophètes »: 1v. 392-5.

Elkasaïtes. — Voir Evangiles apperyphes. § Evangile douze apôtres.

Elohim, Elohal. — Nom divin dans la religion d'Israël: 11, 1571-3. — Emploi de ce nom divin dans les Psaumes: 1v, 475-6.

Elus. — Petit nombre de catholiques par rapport à lu population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal : 1v, 908-9. — Voir Béatitude : Ciel ; Communion des saints ; Prédestination ; Saints,

Embryologie. — Comparée, et le transformisme : iv, 1814.5. — Voir Féticide thérapeutique.

Embryotomie. - Voir Féticide thérapeutique.

Emigration. — Des protestants de France à l'étranger après la Révocation de l'Edit de Nantes: 111, 1042.

Emmanuel. — Prophétic de l'Emmanuel Isaie, vii, 14) et la T. S. V. Marie: 111, 113-22

Emotion. — Religieuse et la révélation, selon les modernistes : 11, 676-7. — Contenu émotionnel de l'extase. Théories fausses : 1, 1566. — Voir Expérience religieuse.

Empêchements de mariage. — Voir Mariage, § Empêchements.

Emperaurs. - Voir Chefs d'Etat : Tyrannicide.

Empereurs chrétiens. — Voir Charlemagne; Empereurs Occident et Orient; Empire romain germanique (Saint).

Empereurs d'Occident et d'Orient.— Et la papauté: 111, 1384-5, 1387-8, 1383-91.— Et les conciles: 111, 1532.— Empereurs romains. Persécution: 11, 9-17.— Les Empereurs romains et les martyrs: 111, 333-75.— Et les martyrs faits par ariens: 111, 384-6.— Et le culte des reliques: 111, 911-2, 926, 927.— Voir Empire romain.

— Empereurs d'Occident. — Et la propriété ecclisiastique : 1v, 425-7. — Et les écoles chrétiennes : 11, 931-40. — Tolérance : 1v, 1719. — Les Empereurs chrétiens et les monuments antiques : 111, 923-32 — Voir Charlemagne; Empire romain germanique (Saint).

— Empereurs d'Orient. — Et la papauté : 11, 13 jo1, 1393. — Et les conciles œcuméniques : 1, 595-9,
600, 618-20; 11, 194-5. — Et l'origénisme : 11, 1231,
1232-5, 1239, 1248, 1256. — Et les Juifs : 11, 1713-4,
1744. — Et l'histoire de l'Eglise greeque : 11, 344-96.
— Et les origines du schisme gree : césaropapisme :
11, 349-51. — Et l'Eglise bulgare : 12, 1344-6. — Et
l'Eglise serbe : 12, 1352. — Et l'Eglise russe : 12,
1358.

— Voir Andronie; Antonin; Auguste; Constance lee; Constance II; Constantin lee; Constautin IX: Dèce; Dioclétien; Domitien: Gallien; Gratien: Héraclius; Honorius: Jean VI Cantacuzène: Julien l'Apostat; Justinien lee; Marc-Aurèle; Marcien; Miximin; Néron; Septime-Sévère; Théodose Iee; Théodose II; Trajan; Valens; Valentinien.

Empire (Ier) (France). — Voir Napoléon Ier.

Empire (IIe) (France). - Voir Napoléon III.

Empire romain. — Rapport des idées johanniques (IV Evangile) avec les idées et les faits postérieurs à Jésus-Christ relations de l'Eglise avec l'Empire romain). Réfutation du symbolisme : 1, 1729-30. — Propagation de l'Evangile : 1v, 362-70. — Persécutious : 1v, 9-17. — Et les martyrs : 333-75. — Martyrs faits par les ariens : 111, 384-6. — Maîtres et écoliers chrétiens au temps de l'Empire romain : 11, 931-40. — Les chrétiens et le service militaire : 111, 1259, 1260, 1619. — Tolérance : 1v, 1719. — Les

pauvres dans l'Empire romain (avant et après le christianisme): III, 1663-83. — Et la formation du Droit canon: III: 9-10. — Propriété ecclésiastique: 1v, 425-7. — Les religions romaines et le christianisme de S. Paul, d'après la « méthode d'histoire religieuse »: III, 964, 966. — Adoration des princes: 1, 1544-5, 1548. — Mesures d'Auguste contre la dénatalité: III, 1049, 1062. — Voir Empereurs d'Occident et d'Orient.

Empire romain germanique (Saint). — Et la papauté: 111, 1395, 1397. — L'Empire chrétien au moyen âge, suite de l'Empire romain: 111, 945. — Et la querelle des Investitures: 11, 1099-102. — Diminution de l'autorité impériale, cause de la Réforme: 1v, 586-7, 603-4, 608-9, 611, 613-4, 634, 649, 651, 652, 654-5, 657, 661, 743, 744.

Empires d'Occident et d'Orient. — Voir Empereurs d'Occident et d'Orient; Empire romain.

Empirisme. — Et l'existence de Dieu : 1, 964, 968-1016, 1035-6, 1072. — Et le kantisme : 1, 976-9. — Voir Evolutionnisme; Positivisme; Pragmatisme; Sociologique (Ecole).

Employés. — Repos hebdomadaire. Voir Dimanche.

Emprunts. - Voir Intérêt (Prêt).

« Enabling Act ». — IV, 707-8, 715.

Enée de Gaza. — 11, 1123, 1124.

Energie. — Article. Notion première. Conservation de l'énergie. Définition de l'énergie par W. Thomson. Transformation de l'énergie. Principe de Carnot. Objections à la loi de la dégradation de l'énergie. Application de la science de l'énergie à l'être vivant. La portée des principes de la science de l'énergie. Les lois de l'énergie et les hypothèses mécanistes. L'ènergétique (B. Brunnes): 1, 1353-67.

Définition. La masse de l'énergie: 1v, 842-4. — Conservation: 1,934-6. — La conservation de l'énergie et les preuves de l'existence de Dieu: 1, 1025-6, 1042, 1069. — Et la preuve de l'existence de Dieu par le mouvement: 1, 1033-4. — Energie et création: 1,724. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57. — La loi de la conservation de l'énergie et le monisme matérialiste: 111, 500-1, 509. — Et le déterminisme physique: 1, 934.

Enfants - Le baptême et les inscriptions anciennes: 1, 1444. — Communion sons la seule espèce dn vin: 1, 1573. - Tendance animiste: 1v, 879-80. - L'instruction de la jennesse et l'Eglise : 11, 917-1055. - La famille et l'enfant, l'Eglise et l'enfant, l'Etat et l'enfant : 11, 917-30. - La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la Pensèc catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement : IV, 1253-92. - Baptisés. Droits des parents et de l'Eglise sur eux. Affaire Mortara: 111, 940-2. - La famille, point de vue philosophique et social et dans l'histoire ; 1, 1871-97. -L'enfant et le mariage: 111, 89-90, 98-9, 100, 102. -L'Eglise et les enfants pauvres : 111, 1655-735. — Le socialisme contre la famille: IV, 1427, 1434, 1435, 1436-7, 1438-9. — Lois sur le travail (dimanche): 1,1097-8. — Afrique du Nord. Persécutions ariennes.

Courage des enfants: III, 390-1.—Grèce ancienne. Suppression des enfants faibles: III, 1659-60, 1680.

- Enfants morts sans baptème Et la prédestination: Iv, 264-7. — Effets du péché originel: III, 1748. — Théorie de S. Thomas sur la justification des enfants et le salut des infidèles: Iv, 1165-7. — Salut des infidèles: solution tirée des limbes des enfants: Iv, 1162-8.
- Criminalité. Article. Portée morale du problème. Sa progression. Ses causes. Ses remèdes (F. Gівок): 1, 1367-77.
 - Enfants naturels. Lois récentes : 1, 1893-4.
- Voir Baptême; Chefs de famille; Enseignement (et mots suivants); Initiation chrétienne; Limbes; Mariage; Natalité. Péché, § Péché originel.

Enfer. — Article (P. Bernard): 1, 1377-99. — 1° Existence: 1, 1377-81. — 2° Nature des peines de l'enfer. Peine du dam. Peine du sens (l'existence du feu de l'enfer; objections: sagesse, justice, bonté de Dieu, nature et mode d'action du feu de l'enfer): 1, 1381-9. — 3° Durée de l'enfer. Le dogme et ses adversaires. Objections scripturaires. Objections rationnelles (bonté, justice de Dieu; nature de la pénalité; impossibilité de la conversion après la mort; la question de la mitigation des peines de l'enfer): 1, 1389-99.

Selon les Livres sapientiaux : IV, 1200-1. — Et le messianisme du Livre d'Ilénoch (Livre de l'Exhortation et de la Malédiction) : II, 1635-6. — Durce limitée, selon Origène : III, 1243-4, 1253, 1255. — Selon l'Eglise grecque : II, 375-6. — Selon Luther : IV, 597-8,599,616,617. — Temporaire, selon certains protestants : IV, 515. — Croyance de l'ancienne religion païenne finlandaise : III, 1086.

Et la loi divine: 11, 1904-5. — Petit nombre de catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal: 1v, 908-9. — Salut des infidèles: 1v. 1156-82. — Punition des démons: 1, 924, 925. — Réponse à l'objection: « La Ste Vierge retire ses dévôts de l'enfer »: 111, 324-5. — Feu du purgatoire: 1v, 497, 509, 515-28. — Voir encore: 1v, 513.

Voir Damnés; Démon; Prédestination; Purgatoire.

Engelkemper. — Sur le Pentateuque: 111, 751. Engelsberger. — Juif. Sacrilèges: 11, 1684.

« English Church Union ». — Et le mouvement ritualiste en Grande-Bretagne: 1v, 706, 715.

Ennemis. - Voir Duel.

— Amour des ennemis. — Attitude envers les ennemis, selon les Psaumes: 1v, 493-50. — Voir Charité, § Charité envers le prochain.

Enseignement. — La question scolaire. Anticle : iv, 1253-92. — I. La Question scolaire dans la France actuelle. 1° Le droit d'enseigner pour les Congrégations. Sens de ce mot. Position de la question sur le terrain législatif. La législation française depuis un siècle, et le droit d'enseigner pour les congrégations. La violation légale du droit. Les prétextes invoqués en faveur de pareil ostracisme. La situation présente et les solutions qu'elle comporte : IV, 1253-60. — 2° La Répartition proportionnelle scolaire. Position de la question Les autorités et les arguments. La propagaade à exercer (Y, de la Bhière): 19, 1260-8. — Il. La Question scolaine et la Pensée catholique. L'Église maîtresse d'école. Le prêtre édheateur (G. Goyau): 19, 1268-78. — Ill. Fondements du Dhoit en matière d'enseignement et d'éducation. Avant-propos. Du rapport de l'initiative privée aux pouvoirs publics en général. La liberté d'enseigner. Réponse à une objection courante. Vraies attributions de l'État. Point de vue surnaturel, Le droit des parents chrétiens. Conclusion (Il. Denove): 19, 1278-92.

Selon le Syllabus: 1v, 1580. — Droit des parents. Voir Chefs de famille. — Enseignement gratuit. Réalisé par l'Eglise depuis l'Empire romain: 11, 917-1055. — Enseignement primaire, secondaire, supérieur. Origines (Empire romain): 11, 932-3: — et développement au cours des siècles (écoles chrétiennes): 11, 917-1055.

— Liberté d'enseignement. — L'enfant et la famille, l'Eglise, l'Etat: 11, 917-30. — L'instruction de la jeunesse et l'Eglise: 917-1055. — Au temps de l'Empire romain: 11, 931-40. — La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la l'ensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du dioit en matière d'enseignement: 11, 1253-92. L'école libre en face l'école laïque: 11, 975-1006. — Loi de 1850. Pie lX pour: 11, 1420. — Luttes du libéralisme catholique pour: 11, 1825. — Le laïcisme contre: 11, 1789-90, 1791-2, 1794-5, 1802-3. — Voir Enseignement (et mots suivants).

— France. — La question scolaire: IV, 1253-92.

— Lois XIX°-XX° siècle. L'école laïque contre l'ècole libre: II, 975-1006. — Loi de 1850 (enseignement secondaire): III, 1420; IV, 1255; — Attitude de Pie IX envers cette dernière: III, 1420. — Loi de 1875 (enseignement supérieur): IV, 1255-6. — Luttes du libéralisme catholique pour la liberté de l'enseignement: II, 1825. — Laïcisme (doctrine, histoire, réfutation): II, 1789-90, 1791-2, 1794-5, 1802-3. — Enseignement primaire. Obligation. Fondement: II, 928-9. — Voir Enfance, § Criminalité. — Etats-Unis. Protestants: IV, 788-791.

- Voir Criminalité, § Clerge.

Enseignement ecclésiastique, congréganiste et libre. — L'instruction de la jeunesse et l'Eolise. Anticle: 11, 917-1055, - 1. Principes. 10 La famille et l'enfant : n, 917-8. - 2º L'Eglise et l'enfant. Pouvoir direct de l'Eglise sur la formation surnaturelle des baptisés. Pouvoirindirect sur la formation naturelle des baptisés : 11, 918-21. - 30 L'Etat et l'Enfant. Illégitimité du monopole (objection ; instance). Légitimité de l'abstention. Légitimation de la concurrence (l'enseignement confessionnel et neutre) Droits de l'Etat (G. Sourais) : 11, 921-30. -II, MAITRES ET ÉCOLIERS CHRÊTIENS AU TEMPS DE L'Emrine nomain. Liberté et organisation de l'enseignement. Les professeurs chrétiens à l'époque des persécutions. L'enseignement après la paix de l'Eglise, L'enseignement supérieur ehrètien (P. AL-LARD): 11, 930-40. - III. L'INSTRUCTION EN FRANCE AU MOYEN AGE. L'instruction, de la chute de l'Empire romain d'Occident à Charlemagne. De Charlemagne au xi siècle. Du xi au xiii siècle. Du xiii au xvi siècle (A. CLERVAL): 11, 940-59. - IV. L'EGLISE IDC-CATRICE, EN HEGARD DE LA RENAISSANCE ET DE LA Réforme - Italie (les Papes et l'humanisme). France (écoles primaires; collèges; études supérieures; éducation des femmes ; tableau des congrégations enseignantes d'hommes et de femmes). .Illemagne (écoles populaires; gymnases latins; universités) (F. SAGOT): 11, 959-75. - V. L'ECOLE LIBRE EN FRANCE, 1º Enseignement primaire, Législation (Lois 1850, 1880, 1881, 1882, 1886, 1901, 1904; dernlers projets de loi: Steeg, Brard, Guist'hau). Reconstitution de l'enseignement chrétien : action de l'épiscopat et des eatholiques, organisation de la défense (Léon XIII et l'école neutre ; l'ie X et la fermeture des écoles congréganistes). Statistiques, Mesures en faveur du personnel enseignant. L'Institut des Frères des écoles chrètiennes et la Congrégation des Filles de la Charite: 11, 975-90. - 2º Enseignement secondaire des garçons. Historique (loi de 1850). Statistiques. Collèges ehrétiens. L'Ecole Sainte-Geneviève (rue des Postes); l'Ecole préparatoire à la marine (Brest-Jersey). Petits séminaires : 11, 990-7. — 3. Enseignement secondaire des jeunes filles. Enseignement secondaire public. Enseignement secondaire libre (F. GIBON): 11, 997-1006. — VI. LES INSTITUTIONS COMPLÉMENTAIRES DE L'ECOLE PRIMAIRE. Origines des patronages. Développement des œuvres de jeunesse durant le dernier quart du xixe siècle. Etat actuel (M. TURMANN): 11, 1006-15. - VII. LES Universités catholiques. Principes généraux. 1º Les Universités catholiques en Europe (moins la France). Louvain. Fribourg (Suisse). Dublin, Espagne, Italie: 11, 1015-27. – 2° Amérique et Asie. Université Laval à Quèbee. Montréal. Georgetown. St-Louis. Washington, Santiago (Chili). Buenos-Ayres, Beyrouth, Shang-hai, Tokio: n, 1027-35, - 30 UNIVER-SITÉS CATHOLIQUES FRANÇAISES : PARIS, ANGERS, LILLE, Lyon, Toulouse. Considérations générales. Caractères des Université françaises. Services rendus. Les universités catholiques, écoles normales supérienres de l'enseignement libre. Formation de l'éllte intellectuelle dans le clergé. Foyers chrétiens de haute science. Mission doctrinale. Conclusion (Mgr A. Bau-DRILLART): 11, 1035-55.

Le monachisme et l'enseignement : III, 863-5. — Les écoles ecclésiastiques et les serfs ecclésiastiques (1x° siècle) : 1, 1494. — Congrégations enseignantes. Développement : III, 864. — Listes des Congrégations enseignantes (xIII^{*}-xVIII^{*} siècles) : II, 969-70. — Enseignement gratuit. Réalisé par l'Eglise depuis sa fondation : II, 917-1055. — Enseignement chrétien : remède à la criminalité de l'enfance : I, 1376. — Ecoles normales. Fondation par l'Eglise : IV, 1272. — Universités catholiques, écoles normales supérieures de l'enseignement libre : II, 1043-4

— France, — La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la Pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement: 1v, 1253-92. — Lois xixe-xxe siècles. L'école laique contre l'école libre: 11, 975-1006. — Luttes du libéralisme catholique pour la liberté d'enseignement: 11, 1825. — Laïcisme (doctrine; his-

toire; réfutation): II, 1789-90, 1791-2, 1794-5, 1802-3. — Et les écoles laïques primaires: statistiques: II, 988-9; — et les écoles laïques secondaires: statistiques: 991-4, 998. — L'enseignement postscolaire. Œuvres complémentaires de l'école primaire: II, 1006-15. — Frères de l'Instruction chrétienne: Supplément, 16-24. — Enseignement et écoles protestantes: IV, 691-2.

Enseignement public et laïque. — La question scolaire en France (Congrégations ; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la Pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement : IV, 1253-92. — Luttes du libéralisme catholique pour la liberté d'enseignement: 11, 1825. - Lois x1xe-xxe siècles. L'école laïque contre l'école libre : 11, 975-1006. - Enseignement gratuit. Loi 16.6.1881: 11,978-9. -Enseignement obligatoire, Loi 28.3.1882: 11, 979. — Laïcisme (doctrine; histoire; réfutation): 11, 1789-90, 1791-2, 1794-5, 1802-3. — Et les écoles libres primaires, statistiques: 11, 988-9; — et les écoles libres secondaires: statistiques: 11, 991-4, 998. — Contre l'école neutre. Droits de l'Etat : 11, 921-9. — Et les insoumis: 11, 892, 894. - Voir Enfance, § Criminalité.

Enseignement religieux. — L'instruction de la jeunesse et l'Eglise : 11, 917-1055.

— France. — Lois xixe-xxe siècles. L'école laïque contre l'école libre: 11, 975-1006. — Suppression de l'enseignement religieux (loi 28.3.1882): 11, 979. — Dans les écoles de l'Etat: 11, 924-5. — Le laïcisme contre: 11, 1789-90. 1791-2, 1794-5, 1802-3.

Enterrements. — Importance pour certains sauvages: 1, 132. — Inhumation. Pratique ancienne de l'humanité. Pratique de l'Eglise, Inhumation et incinération: 11, 628-44. — Voir Incinération.

— Enterrements civils. — Article. Statistique (1882-1903; cause de la progression des enterrements civils; répartition d'après les milieux sociaux; remèdes). Législation (F. Gibon): 1, 1399-404.

Envoutement. — Et l'occultisme : III, 1139-41. Eolithes. — Et l'homme tertiaire : II, 464-5.

Eons. — Théories gnostiques : 11, 302-7, 309.

Epaphras. — Disciple de S. Paul, Evêque? : 1, 1767.

Ephèse. — Eglisc organisée par S. Paul : 1, 1761-2.

Ephèse (Concile œcuménique d') (431). — Voir Conciles œcuméniques, § Ephèse.

Ephésiens (Epître aux). — Voir Epltres de S. Paul. Ephrem (S.). — Sur la primauté de S. Pierre : III, 1342-3. — Sur la papauté: III, 1386. — Sur la T. S. V. Marie: III, 180-1. — Sur Marie, mère de Dieu: III, 191. — Sur la virginité de Marie: III, 203-4. — Hymnes sur la T. S. V. Marie à lui attribuées: III, 303. — Sur la résurrection de la chair: IV, 999. — Voir encore 1, 1826; II, 122-3.

Epiclèse eucharistique. — Article. La question. Données théologique, liturgique, tradition ecclésiastique. Explication de l'épiclèse (S. Salaville): 1, 1585-97. — Selon l'Eglise grecque: 11, 371-2,

384. — Selon l'Eglise russe : IV, 1377. — Voir encore IV, 1365.

Epictète. — Morale d'Epictète et théologie de S. Paul: III, 1647. — Sur l'esclavage: I, 1475.

Epicure. — Sur l'esclavage : 1, 1469.

Epicuriens. - Et le pessimisme : 1v. 18.

Epigraphie. - ARTICLE (L. JALABERT): 1, 1404-57. - I. LES INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES, Inscriptions chrétiennes et inscriptions païennes. Ancienneté des inscriptions chrétiennes et textes crypto-chrétiens. Diffusion des inscriptions chrétiennes (aire de disfusion; limites chronologiques). Comment sont datées les inscriptions chrétiennes? Le formulaire de l'Epigraphie chrétienne. Premiers essais d'utilisation des inscriptions dans un but apologétique : 1, 1404-18. II. L'Apologétique des Inscriptions, 1º Les inscriptions et le Nouveau Testament. Contribution à l'étude du texte (citations bibliques; points de comparaison pour la philologie néo-testamentaire : vocabulaire, syntaxe). Apport au commentaire historique et archéologique (recensement de Quirinius; Lysanias, tétrarque d'Abilène; divers traits relatifs aux voyages de S. Paul): 1, 1418-31. - 2º Les inscriplions et l'Eglise. Vie extérieure de l'Eglise (le milieu; la diffusion de l'Eglise; unité de l'Eglise: inscription d'Abercius; luttes et divisions). Vie intérieure de l'Eglise (« Credo » ; Sacrements ; culte chrétien : liturgies, culte des saints; institutions ecclésiastiques, vie morale chrétienne; vertus morales, conception de la mort): 1, 1431-57.

Inscriptions des Catacombes : 1, 473-4. — Documents sur les martyrs : 111, 345, 370, 372-3. — Sur la prière pour les morts et le purgatoire : 11, 511. — Voir Abercius.

Epilepsie. — Et les conversions soudaines, selon W. James: IV, 404.

Epiphane (S), évêque de Salamine (Chypre). — Contre Origène: III, 1229-31, 1232. — Sur la primanté de S. Pierre: III, 1340-1. — Et le canon des Saintes Ecritures: I, 445-6, 453. — Sur l'Evangile selon les Egyptiens: 1, 180. — Sur les « Frères du Seigneur »: II, 142. — Sur Nazareth: II, 1877. — Sur la T. S. V. Marie: III, 178-80. — Sur l'Assomption: III, 275-6. — Et le culte de la Ste Vierge: III, 323; IV, 1131. — Sur la résurrection de la chair: IV, 997. — Voir encore I, 1780; III, 693.

Epiphénoménisme. — Subconscient et inconscient. Les hypothèses. L'épiphénoménisme mental: IV, 1512-23.

Episcopaliens (Etats-Unis). — Histoire : IV, 783, 785, 786, 787, 789-90. — Essai d'union avec l'Eglise russe : IV, 725-6. — Voir encore : IV, 1369.

Episcopat, évêques catholiques. — Article (A. Michiels): 1, 1751-86. — 1° Les ἐπίσχοποι et les πρεσδύτεροι du premier siècle. Opinions des auteurs. Les noms avant le christianisme. Les ἐπίσχοποι chrétiens. Les πρεσδύτεροι chrétiens. Etude comparative des ἐπίσχοποι et des πρεσδύτεροι. Dignité des ἐπίσχοποι-πρεσδύτεροι: 1, 1751-61. — 2° L'organisation des églises par les Apôtres. Jérusalem. Eglises de S. Paul (Ephèse; la Crète; Philippes et Thessalonique; Corinthe; Disciples de l'Apôtre; Apòtres, Prophètes

et Docteurs; conclusion sur l'œuvre d'organisation de S. Paul), S. Pierre (Eglises d'Asie; Rome). S. Jean: ses écrits (Apocalypse; III° Epltre); tradition historique (S. Ignace d'Antioche; S. Irénée; Fragment de Muratori; Clément d'Alexandrie; Tertullien): 1, 1761-72. — 3° Les listes épiscopales depuis les Apótres. Rome. Antioche. Alexandrie. Jérusalem (Eglise judéo-chréticnne; Eglise grecque): 1, 1772-8. — 4° L'épiscopat au II°s. Grèce (Corintlie; Athènes; Crète). Témoignages de S. Justin et Hégésippe. Asie Mineure. Controverse pascale: 1, 1778-81. — 5° La succession apostolique des évêques, ou l'origine divine de l'épiscopat. Les Pastorales. Lettre de S. Clément de Rome. S. Ignace d'Antioche. Hégésippc. S. Irénée. Conclusion: argument théologique: 1, 1781-6.

Et la Sacrée Congrégation Consistoriale: 1, 883.— Et les Fausses Décrétales: 1, 905, 906, 908.— Et le Syllabus: 1v, 1569-82.

L'épiscopat catholique, les conciles, et le pape. Primauté du pape. Théories conciliaires. Voir Papauté, § Primauté. — Infaillibilité de l'Eglise. Voir Infaillibilité de l'Eglise. — Apostolicité de l'Eglise. Voir Eglise catholique, § Notes.

Constitution par Jésus-Christ : textes sur la primauté de S. Pierre: III, 1363-6. — Origines, Caracteres: 1, 271, 1241, 1243, 1259-62, 1282-5, 1296-7. L'autorité (pouvoirs) des évêques et le Gouvernement ecclésiastique: 11, 320-3. Voir Gouvernement ecclésiastique. — Les évêques et la propriété ecclésiastique : IV, 428, 432. — Et les origines de la papauté : 111, 1378-9, 1381-2. - Nomination des évêques. Et la querelle des investitures : 11, 1090-103. - Ecoles épiscopales au moyen age: 11, 941-3,9 46, 947-8, 949, 950-4, 955-6. - Et le servage: 1, 1502, 1503. - Et l'esclavage: 1, 1488-9, 1490-5. — Et l'esclavage moderne: 1, 1517, 1518-9, 1521-2. — Et l'Inquisition du moyen age: 11, 847-9. - Et les origines des indulgences : réglementation par les évêques de la discipline pénitentielle : 11, 726-7, — Et les concordats : 1, 635-6, 636-7, 638, 639, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647. — L'épiscopat et la Réforme : IV, 582-810. — Suppression par la Réforme, sauf en Angleterre et en Suède: 1v, 718. — Le sacerdoce universel selon Luther. La Réforme et le protestautisme, et la hiérarchie ccclésiastique: v1, 603, 606, 608, 615, 616, 618, 638-9, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3, 680-1, 683-6, 687, 689, 695, 702, 703, 707-8, 708-14, 718-9, 727-8 729, 735-6, 740-1, 783. Voir Ordinations anglicancs. - L'épiscopat et le protestantisme : 1, 1292-4. - Réunions d'évèques à Rome sous le pontificat de Pie IX: 111, 1527-9. — Et la légitime défense des catholiques: 11, 1063-4. - Et la béatification ou la canonisation des saints : 1v, 1133-4. - L'évêque, ministre de la confirmation: 1, 651, 652, 653. — Les évêques, ministres de la confession, durant les premiers siècles: 111, 1819-20, 1822, 1825-30, 1837.

— Afrique du Nord, Persécution par le roi vandale IInnérie: 111, 389-90. — Empire d'Orient. Et les origines du schisme gree: 11, 349-62. — France. Province de Tours (1x° siècle): transformations par Nomènoé: 1; 907-8. — Evêchés vacants. Voir Régale. — Et dime: 1, 1109. — Et le « Droit du seigneur »: 1, 1191. — Et le jausénisme (spécialement l'affaire des quatre Evêques et la Bulle Unigenitus): 11, 1169,

1177-84. — xvII siècle, Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1454-5. — Rétablissement par Pie VII en 1801: IV, 711-2. — Et la reconstitution de l'enseignement chrétien aux xIX xx siècles: II, 984-6. — Et le laicisme: II, 1786-7. — Les grands évêques français et lès pauvres: III, 1683-7. — Sur les devoirs conju gaux: III, 1665-6. — Cardinaux et archevèques de France: a) Déclaration du 14 3.1922: sur la répartition proportionnelle scolaire: IV, 1262; — b) Déclaration du 16.3.1925: sur le socialisme: IV, 1433. — Voir Déclaration de 1682; Gallicanisme. — Grande-Bretagne. Rétablissement par Pie IX en 1850: IV, 711. Voir Ordinations anglicanes. — Hongrie. En 1913: IV, 760. — Pays-Bas. Et l'épiscopat janséniste schismatique: II, 1185.

- Voir Baptême, § Baptême des hérétiques; Curie romaine; Divorce, § Divorce des princes; Elections épiscopales; Exemption des réguliers; Conciles.

Episcopat, évêques anglicans. — La Réforme en Angleterre: 1v, 647-75, 701-33. — Et les ordinations anglicanes: 111, 1162-228. Voir Ordinations anglicanes.

Episcopat, évêques orthodoxes. — Histoire de l'Eglise grecque: 11, 344-96. — Voir Orientales (Eglises) (et renvois).

Epistolaire (Genre). — Dans la Bible: 1, 798.

Epître de S. Jacques. — Sur la grâce: 11, 339. — Sur le baptême: 11, 804. — Sur l'extrême-onction: 1, 1870; — erreurs modernistes sur ce passage: 111, 614. — Sur le purgatoire, 1v, 504, 506. — Sur la fin du monde: 1, 1916.

Epitres de S. Jean. — Preuve que S. Jean est l'auteur du 1ve Evangile.: 1, 1682-3. — Antéchrist: seus: 1, 148-9. — Sur la grâce: 11, 341-3. — Sur la fin du monde: 1, 1914.

— I^{re} Epitre. — Sur Jésus-Christ: III, 1633. — Chap. v, verset 7° (trois témoins célestes): authenticité: Iv, 1973-4. — Sur le péché mortel irrémissible: III, 1761-2.

— III. Epitre. — Sur les origines de l'épiscopat: 1, 1770.

Epitre de S. Jude. — Sur la grace: 11, 339.

Epitres de S. Paul. — Valeur historique: 11. 1299. — Sur leur critique: 1, 778. — S. Paul et le paulinisme: 111, 1621-54. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1369-71. — Sur Jésus-Christ: 11, 1516-20. — Sur la Rédemption: 11, 548-53, 557, 558, 559, 561, 571, 577-8, 580. — Sur la virginité: 11, 1893. — Sur la fin du monde: 1, 1916-20.

- Epitre aux Colossiens. - Sur la communion des saints: 1v, 1147-8.

— l'e Epitre aux Corinthiens. — Chap. II, verset 1-15: sur la sagesse (allusion aux mystères païens?): III, 985-6. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: II, 1475-9, 1492-3, 1498-9. — Sur l'institution de l'eucharistie (x1, 23-5). Autorité historique de ce passage. Erreurs modernistes: III. 613. — Sur l'organisation de l'Eglise de Corinthe: I, 1763-6. — Sur le célibat et le mariage: IV, 1043-4. — Sur le don langues: II, 1810-9. — Sur le purgatoire et le feu du jugement: IV, 505, 519-20. 524. — Sur la

résurrection de la chair: 1v, 990. — Sur la communion des saints: 1v, 1147-8.

- Epître aux Ephésiens. Sur la prédestination: 1v, 196-204. Sur la communion des saints : 1v, 1147-8.
- Epître aux Galates. Controverse sur Actes, xv. 1-29, et Galates II, 1-10 (obligation de la loi mosaïque pour les païens convertis): I, 263-4. Contre les judéo-chrétiens: II, 1656.
- Epître aux Hébreux, Canonicité: 1, 453. Méthode d'exégèse: 1, 1818-9. Sur Jésus-Christ: 11, 1376; 111, 1634. Sur le Sacerdoce de Jésus-Christ: 1v, 551-2. Sur la Rédemption: 1v, 561. Sur les conditions du salut: 1v, 1174-5. Sur la grâce: 11, 330-1, 338-9. Sur les péchés irrémissibles: 111, 1760-1.
- Epître aux Romains. Sur la prédestination. Commentaires: IV, 196-204, 206, 207-9, 212-3, 216, 227, 246, 254, 269-70. Sur le baptême: II, 805, 810. Sur la communion des saints: IV, 1146-8. Commentaires de Luther: IV, 596, 598, 793-4, 796.
- Ire Epître à Timothée. Sur la gloire de Jésus-Christ: 11. 1438. Sur les évêques: 1, 1754, 1757, 1759-60, 1762. Sur le salut (11, 4). Interprétation de S. Augustin: 1v, 213-4; commentaires: 1v, 214, 219, 222, 226, 252, 253.
- He Epître à Timothée. Sur les origines de l'épiscopat : 1, 1781-2.
- Apocryphe: III. Epitre aux Corinthiens. Sur la T. S. V. Maric: III, 168.

Epîtres de S. Pierre. — Sur la Rédemption : iv, 553. — Sur la fin du monde : 1, 1915-6.

— Ire Epître de S. Pierre. — Sur S. Pierre à Rome: 1v, 31. — Sur les évêques: 1, 1754, 1756, 1757. — Sur la grâce: 11, 339-40. — Sur le salut des infidèles: 1v, 1158, 1160.

Epître de S. Barnabé. — Et l'exégèse : 1, 1820-1. — Sur les Evangiles : 1, 1605-6, 1616. — Sur Jésus-Christ : 111, 1634. — Sur le ciel : 1, 533. — Voir encore 1, 443, 1089.

Epître de S. Clément. — I'e Epître aux Corinthiens. — Sur les Evangiles: 1, 1621. — Sur la Sainte Trinité: 1, 275. — Sur les évêques: 1, 1754-5, 1756, 1757-8, 1759, 1762-6, 1769, 1774, 1782. — Voir encore 1, 454.

— Ile Epitre aux Corinthiens (dite de S. Clément). — N'est pas de S. Clément : Iv. 1864. — Sur l'Evangile : 1, 1605. — Citation de l'Evangile selon les Egyptiens : I, 180-1, 182. — Voir encore I, 143.

Epitres de S. Ignace. — Date : IV, 689.

Epitre à Diognète. — Sur le ciel : 1, 533.

Eponymes (Canon des). — Contenu: 1, 347-8.

Epoux. — La famille: point de vue philosophique et social: dans l'histoire: 1.1871-97. — Voir Famille; Mariage.

Equateur (République de l'). — Concile de Quito (1869) : sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1526, — Concordat 1862 : 1, 646, 647.

Equilibre européen. — Et le droit international : III, 1275-301.

Equiprobabilisme. — Exposé: 11, 344-5. — Et le probabilisme: 11, 318, 320-7, 335, 350. — Et la théologie morale: 11, 1638-9.

Erasme. — Sur l'inerrance biblique: 11, 760. — Sur le culte de la Ste Vierge: 111, 315. — Sur le purgatoire: 1v, 498-9. — Et les origines de la Réforme: 1v, 591-594, 606, 648-9. — Et la Renaissance en Angleterre et en Allemagne: 1v, 936-8, 939. — Sur les théories de la Réforme: 111, 1702. — Et les modernistes: 111, 685-6. — Procès par l'Inquisition: 1v, 1105-8. — Voir encore 1, 1613; 1v, 1935-6.

Erasme d'Erbach. — Sur l'usure juive : 11, 1698. Erastianisme. — Ancien et moderne : 1, 1545-7. Erbt (Wilhelm). — Sur les Hébreux en Egypte : 111, 783-5.

Erceville (Rolland d'). — Sur les écoles primaires catholiques au xviesiècle : 11, 963.

« Ere nouvelle » (Journal). — Et le libéralisme catholique: 11, 1825.

Eres géologiques. — La Terre. La géologie et l'Apologétique: 1v, 1604-33.

Ere tertiaire. - Voir Tertiaire (Ère).

Ère quaternaire. - Voir Quaternaire (Ère).

Eric IX, roi de Suède (1155-60). — Conquête de la Finlande: III, 1088.

Erman (Adolf). — Textes égyptiens: 1, 1329. 1330-1, 1333-4.

Ernst. — Sur l'affaire du baptême des hérétiques (mº siècle) : 1, 394, 400, 403, 404, 407, 410, 415-6.

Erosion. — IV, 1615-23.

Erotomanie. - Et l'état mystique : III, 1021.

Erreur. — Définition de l'infaillibilité: III, 1426-7. — La foi qui trompe: la foi et la constatation du miracle: III, 572-7. — Erreur et ignorance invincibles ou vincibles. Conscience douteuse. Et le probabilisme: IV, 301-61. Voir Probabilisme. — La vérité et les théories de la libre pensée: III, 1865-83. Voir Pensée (Libre). — Voir Certitude; Cert. morale; Hérésies; Infaillibilité de l'Eglise; Infaillibilité pontificale; Inerrance biblique; Intellectualisme; Restriction mentale; Tolérance.

Erskine (Th.). — 1, 217.

Erythrée. - Sibylle d'Erythrée: IV, 1320, 1322-3.

Eschatologie. - Synthèse du messianisme: II, 1614-51. - Et la religion de l'Iran : 11, 1104-5, 1120-26, 1134-5. — Le messianisme eschatologique et S. Paul, selon les critiques libéraux : III, 1652-3. Selon les Psaumes : vi, 487. — Discours eschatologique de Jésus et l'inerrancebiblique : 11, 770. — Prophétie de Jésus-Christ sur la sin du monde. La sin du monde dans les écrits apostoliques et les évanglles synoptiques :1, 1911-28. — Proplicties eschatologiques de Jésus-Christ (discours eschatologique) : 11, 1427-46. — Discours eschatologique. Allusions à la ruine de Jérusalem : 1, 1609. — D'après le 1ve Evangile : 1, 1748-9. — L'eschatologie de Jésus-Christ et le Tu es Petrus (primauté de S. Pierre) : 111, 1353-5. - Enseignement de Jésus-Christ. Erreurs modernistes: 111, 603, 605 - Et le « royaume de Dieu »: 1221, 1222-4, 1230-6, 1247. — Et l'eucharistie : 1, 1550-1

Voir Ciel; Fin, du monde; Mil (L'an); Parousie; Prédestination; Résurrection de la chair.

Eschyle. - Sur la religion grecque : 11, 411.

Esclavags. — Article (P. ALLARD): 1, 1457-522.

— 1° Définition et origines: 1, 1457-9. — 2° L'esclavage avant le christianisme. L'esclavage chez les peuples païens de l'Orient. Chez les Juiss. Chez les Grees, Chez les Romains: 1, 1459-75. — 3° Le christianisme primitif et l'esclavage. Persécutions. Empereurs chrétiens: 1, 1475-85. — 4° Invasions des Barbares. Epoque barbare. Sers ceclésiastiques: 1, 1485-95. — 5° Le servage. Et la philosophie antique Dans les diverses contrées européennes: 1, 1495-505. — 6° La renaissance de l'esclavage. L'Islamisme et l'asclavage. Les Ordres religieux et l'esclavage: 1, 1505-12. — 7° L'esclavage moderne. La traite des nègres. L'esclavage moderne. L'Eglise et l'esclavage moderne: 1, 1512-22.

Le Code d'Hammourabi et la Loi mosaïque: 1, 363-4. — Nécessité (Aristote): 1, 1537. — Et les pauvres, avant le christianisme: 111, 1655-7, 1659-65. — Et la loi mosaïque: 111, 838, 843, 850-2. — Condamnation par l'Eglise: 111, 15. — Empire romain. Martyrs: 111, 356-7. — Pays musulmans. Martyres d'esclaves chrétiens: 111, 422-6. — Suppression au moyen âge: 111, 946-7. — La « servitude » juive: 11, 1744-7. — La traite des nègres et les missionnaires: 111, 1069-73. — Antilles. Emancipation des esclaves: Supplément, 19-20,

Escobar. — Et l'axiome : « La sin justisse les moyens » : 11, 10.

Esculape. — Mystères et temples d'Esculape. Origines des hôpitaux (?): 111, 1661, 1664.

Esdras. — Et les Saintes Ecritures (spécialement Pentateuque): 111, 696-9, 701, 702, 705, 706, 722, 735, 741, 1890, 1894. — Apocryphes composés sous son nom: 1, 167-8.

— IVe Livre d'Esdras: 1, 167-8. — Sur Esdras et les Saintes Ecritures: 111, 696-9. — Le tyran mystérieux du chapitre v, type d'adversaire du Christ: 1, 147. — Voir encore 1, 441; 111, 999-1000.

Esmein. — Sur la Déclaration des Droits de l'Homme: 1V, 1020.

Espace. — L'immensité de Dieu, attribut négatif, et l'agnosticisme (Maïmonide, Kant): 1, 33, 35, 37-8. — Et le criticisme kantien (1^{re} antinomie): 1, 740, 741, 752, 758, 1004, 1006. — Théories d' Haeckel: 111, 502. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57. — Voir Evolution, § Evolution créatrice.

Espagne. — Et la papauté (xvii° siècle): III, 1409 — Léon XIII et l'affaire des Carolines: III, 1421. — Concordats (1851, 1859, 1904): I, 645-7. — Euvres de charité envers les pauvres: III, 1706. — Universités catholiques: II, 1025-6. — Ecoles chrétiennes an moyen âge: II, 945. — Natalité: III, 1061. — Duel: I, 1206, 1207-8. — Inquisition: II, 854, 882, 884, 889; IV, 1086-119. — Inquisition espagnole. Voir Saint-Office. — Templiers: procès: IV, 1593-4, 1602. — Expulsion des Morisques (1609): II, 934-40. — Et les Juifs: II, 1664, 1666, 1670-1

1676-9, 1714, 1716, 1717, 1718, 1722, 1754. — Lutte contre l'esclavage musulman: 1, 1508, 1509-10, 1511. — Les invasions arabes et la renaissance de l'esclavage: 1, 1506. — Servage: 1, 1504. — Traite des nègres: 1, 1512-3, 1514, 1519, 1520 — Le quiétisme en Espagne: 1v, 529-31, 541. — Découvertes et missions espagnoles (xve-xvii siècles): 1v, 372-80. — Perte des Pays-Bas au xvi siècle: 1v, 744-5. — Philippell et la Sainte Ligue catholique: 11, 1881, 1886, 1891, 1892-6. — Origines de sa décadence: 111, 939.

Voir Amérique, § Brefs; Colonies espagnoles;
 Mozarabes (Liturgie et Rite).

Espèces (Etres vivants). — Voir Genres (Etres vivants); Evolution, § Evolution eréatrice.

Espèces animales. — Voir Transformisme.

Espérance. — N'unit pas à Dieu sans la charité : 1, 298.

Espinas (A.). — Sur le monisme d'Ardigo: 111, 902-3.

Esprit (en général). — Le monde spirituel et le miracle: 1413-7. — Voir Idéalisme; Intelligence: Matérialisme; Spiritualisme.

Esprit (Ame). - Voir Ame.

Esprit et matière. — Selon Origène: III, 1252, 1255. — Panthéisme: III, 1303-33. Voir Panthéisme. — Panthéisme dialectique de Fichte: III, 1312-20, 1332, 1333. — Monisme naturaliste: III, 900-13. — Action à distance de la matière sur l'esprit, selon l'occultisme: III, 1138. — Prétendues actions de l'occultisme sur la matière: III, 1123-5. — Matière. Définition. L'ânue est immatérielle et spirituelle: I, 88-101. — Matière et esprit: dans l'homme: II, 501-14. — Ame et corps. Voir Ame.

Esprits. — Dans les religions primitives et pajennes: origines: 1v, 881-2, 887-8. — Ou démons. Selon les populations américaines primitives: 1v, 175, 176, 178. — Voir Ame; Anges; Animisme; Démons; Dieu; Morts; Spiritisme.

Esprit-Saint. - Selon les Evangiles : 1v, 1854-6. - Sens de πνευματικός, πνεύμα, chez S. Paul (et dans les Mystères païens): m, 986-92. — Définitions du 1er concile de Constantinople : 1, 611. - Selon l'origénisme: 111, 1250-1, 1255. — Et la tradition ehrétienne: iv, 1775-80. - Et le développement du dogme : 1, 1168-9, 1173. - Et l'infaillibilité pontificale : m. 1429-30. Voir Infaillibilité de l'Eglise : Infaillibilité pontificale. - Et Jesus-Christ : témoignage du Saint-Esprit: 11, 1514-34 (témoignage du Père : 11, 1291, 1404-514; — témoignage du Fils; 11, 1291, 1337-404). - Et la conception virginale de Jésus-Christ en la T. S. V. Marie: 111, 119-22, 132-9, 140-3, 152-3, 156-200. - Et l'Immaculée-Conception. Voir Immaculée-Conception. - Et la grâce, d'après l'Ancien Testament: 11, 329-30; - d'après le Nouveau Testament : 11, 333, 335-8. — Et le baptême, selon l'entretien de Nicodème avec Jesus : 11, 801-4. - Et l'épiclèse eucharistique: 1, 1585-6, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1595, 1596. — Et les visions et extases dans l'Ancien Testament : III, 999. - Blasphème contre le Saint-Esprit. Péché irrémissible ?: III, 1758-60.

— Procession du Saint-Esprit, Question du « Filioque ». — Controverses byzantines : 11, 354-5. — Selon Photius: 11, 358-9, 361. — Selon l'Eglise grecque: 11, 363, 367-8, 378, 381, 387-8, 391. — Et la Sainte Trinité: 1v, 1881-2. — Voir encore 1v, 1375.

- Voir Charisme; Confirmation; Grâce; Imposition des mains; Inspiration; Langues (primitive Eglise): Mysticisme; Trinité.

Esquice de Floyran. - 1v, 1586.

Esquimaux. — Amérique du Nord. Etat religieux : IV, 174.

Essence et existence. — Genèse. Ontologie thomiste: 1v, 1673-5, 1681, 1682-94, 1703-8. — Distinction. Et l'analyse de l'action divine: 1v, 454-5. — L'essence de Dieu et les preuves de son existence: 1, 1014-6.

Esséniens. — Etat au temps de Jésus-Christ: 11, 1322 1323. — Et Jésus-Christ (selon les juifs): 11, 1365. — Ascétisme: 1, 296; 111, 861. — Voir encore 1, 1463.

Estcourt (Chan.). — Sur les ordinations anglicanes: III. 1197-200, 1210-8, 1227.

Esterházy (Cte Nicolas). — Et la Réforme en Hongrie: 11, 758.

Estève (Cte). — Contre le duel : 1, 1216-7.

Esthétique transcendantale (Griticisme kantien). — Exposé. Réfutation: 1, 737-8, 750-2, 753-4.

Esthonie. — Ancienne religion; III, 1092-3.

Estienne (Robert). — 1, 1613.

Estius (Guillaume). — Sur les martyrs faits par les calvinistes (Pays-Bas): 111, 398-9.

Estoile (Pierre de l'), — Sur la pauvreté en France en 1586 : 111, 1704.

Estrade. — Sur les apparitions de Lourdes: m,

Estrées (Card. d') (XVII 8.). — Et la révocation de l'Edit de Nantes : 111, 1039-41.

Estrées (Duc d') XVII. s.). — Et la révocation de l'Edit de Nantes : 111, 1039-41.

Etat. — Article (CH. ANTOINE) ; 1, 1522-43. — 1° Nature de l'Etat. Définition. Fin propre (tutelle juridique; assistance aux initiatives privées). Caractères. Société civile (Société nécessaire, organique, inégale): 1, 1522-7. - 2º Origine. Théories de l'origine contractuelle (Hobbes et Rousseau; réfutation). Théories de l'origine naturelle (théorie organique; théorie du consentement): 1, 1527-32. — 3° Fonctions de l'Etat. Nature de l'autorité politique (désinition de l'autorité; nécessité de l'autorité politique). Rôle de l'Etat en général. Rôle en particulier (sonction de protection et d'assistance). Limites du pouvoir de l'Etat : 1, 1532-6. — 4° Fausses théories de l'Etat, L'Etat païen. Théorie de J.-J. Rousseau, L'Etat kantien. L'Etat hégélien Théories positivistes. L'organicisme, L'Etat socialiste. L'Etat syndicaliste L'Etat libéral : 1, 1536-43.

Société, nation, patrle, Etat; III, 1600-6. — Origine du ponvolr politique; IV, 81-94, 1280-92, 1883.

— Culte d'Etat. — Article. Adoration des princes. Byzantinisme. Régalisme et Erastianisme modernes. Athéisme d'Etat (C. Lattey): 1, 15/3-8. — Culte officiel. Et la tolérance religiense: 1v. 1725. —

Doctrine du libéralisme catholique. Critique: 11, 1822-42. — Voir Gallicanisme; Investitures; Laïcisme; Révolution.

- Lois civiles. Voir Lois, § Lois civiles.
- Eglises et Etat. Voir Eglises et Etat.

- Divers. - L'Infaillibilité pontificale n'est pas le pouvoir de gouverner la société civile : III, 1431-2. - Autorité du pape sur le pouvoir temporel des souverains et sur l'Etat. Voir Gallicansme. -L'Eglise et les gouvernements de fait : 11, 1064-6. -Les chrétiens et l'Etat romain. Persécutions : IV, 9-17. - « Bras séculier ». Droit de l'Eglise à y faire appel dans la répression de l'hérésie : 11, 1835-6, 1837. — Et la peine de mort appliquée aux hérétiques : 11, 451-3. - Et le libéralisme religieux : 11. 1823-42. — La tolérance civile : 1v, 1719-26. — Les Juifs et l'Etat : 11, 1663-4, 1666-8, 1672-3, 1674-5, 1713-25, 1762-3. — L'Etat et la famille : 1, 1889-97. — Et le mariage; 111, 97-103, 109-10. — Et l'enfant (la famille et l'enfant; l'Eglise et l'enfant); 11, 917-30. - Contre l'Etat enseignant (droits et devoirs): 11, 975-6. — L'Etat enseignant aux xix°-xxe siècles Lois laïques d'enseignement : 11, 975-1006. - Origines et fonction propre de la société civile. Application à la liberté de l'enseignement : 1v, 1280-92. - La question scolaire en France (Congrégations ; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement : 1v, 1253-92. - Devoirs d'assistance (étendue et limites): 1, 326-8. - Patrie. Patriotisme et internationalisme: m, 1588-621. - Paix et guerre: m, 1257-301. — Déification de l'Etat par le monisme humanitaire: 111, 883-4. — La société civile et l'individualisme: 11,717-8. — Le libéralisme catholique contre l'étatisme: 11, 1822-42. - L'étatisme, conséquence de l'individualisme : 11. 718. - Etat et insurrection (doctrine de l'Eglise): 11, 1056-66.

— Voir Cité du Vatican; Démocratie; Droit divin des rois; Enseignement public; Laïcisme; Politique; Pouvoir politique; Pouvoir spirituel et pouvoir temporel; Socialisme; Tyrannicide.

Etatisme. - Voir Etat.

Etat d'innocence. — Voir Justice originelle.

Etats (Loi des trois). - Voir Loi des trois états.

Etats généraux (1302). — Circonstances de leur réunion: 1, 427-8.

Etats pontificaux - Voir Pouvoir temporel.

Etats-Unis. — Géologie. La Laurentia; IV, 1622. — Indépendance (1783). Part de la France : 111, 30. — Conciles provinciaux (x1x° siècle); sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1525 6. — Situation légale religieuse : 111, 1943. — Universités catholiques : 111028-31. — Législation dominicale : 1, 1103. — Suppression de l'esclavage : 1, 1515-6. — Le protestantisme aux Etats-Unis : 111, 1515-6. — Le protestantisme : 111, 1485-6. — Franc-Maçonnerie : 111, 120, 122. — Voir Américanisme; « Christian Science ».

Eternité — Et Dieu : 1, 943, 965-6, 988, 1039, 1082.

— L'éternité de Dieu, attribut négatif, et l'agnosticisme (Maïmonide, Kant) : 1, 33, 35-8, — Voir Dieu.

— Du monde (matière, vie)?:1, 732-4, 965-6, 1027-30. — L'éternité du monde : 11° antinomie de Kant : 1, 740, 741, 752, 1004. — L'éternité du monde (de la vie) et le transformisme : 1v, 1820-1. — L'éternité de la matière selon les systèmes matérialistes : 111, 492, 495-7, 499, 502-3, 510.

— Eternité des peines de l'enfer : niée par Origène : 111, 1243-4. 1253, 1255; — par certains protestants : 1v, 515. — Examen de la question : 1, 1389-

Voir Ame, § linmortalité; Ciel; Création; Enfer; Résurrection de la chair.

Ether sidéral. — Théories d'Hackel: 111, 502-3. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57.

Ethiopie. Abyssinie. — Rite de l'ordination : 111, 1181. — Et Mahomet : 111, 77. — Martyrs : 111, 484. — Voir Coptes.

Ethnographie et ethnologie religieuses. — Tables ethnographiques de la Genèse: 11, 292-3. — Peuples palestiniens aux temps de Moïse et de Josué: 111, 763-72. — Religion. Théories sociologiques et psyehologiques. Statistiques des religions: 111, 857-909. — Voir Animisme; Magie; Religion; Religions.

Etienne I^{er} (S.). pape. — Voir Baptème, § Baptème des hérétiques.

Etienne III. — Sur les évêques suburbicaires : 1,855.

Etienne de Bourbon. — Sur la papesse Jeanne :

Etienne de Tournai. — Sur les Vaudois : 11, 844. Etrangers à la France (Pays). — Et la répartition proportionnelle scolaire: 1v, 1255, 1267.

Etre. — Philosophie de l'« être » et du « nonêtre »: 111, 643-4. — Erreurs modernistes évolutionnistes: 111, 656-8. — Monisme, hypothèse contradictoire (concept, nature, évolution, progrès immanent de l'Etre): 111, 923-9. — Genèse. Ontologie thomiste: 111, 1673-5, 1681, 1682-94, 1703-8. — Et l'essence divinc: 1, 1078-9. — Voir Monisme; Panthéisme.

Etudes. — Voir Enseignement (et mots suivants); Universités.

Etudes (Sacrée Congrégation des). — Rôle, Organisation: 1, 872, 890-1. — Sur le thomisme (Syllabus 24.7.1914): 1v, 1668-9, 1670, 1680-94.

Etudes ecclésiastiques. — Le monachisme et la science: 111, 863-5. — Facilités offertes aux religieux: 111, 1972. — L'âme franciscaine et la science: 111, 1316-9. — Universités catholiques: 11, 1045-52.

Etudiants. — Voir Universités,

Eubel (R. P. Conrad). — Sur le Schisme d'Occident :1v, 1236-7.

Eucharistie. — Article (J. Lebreton): 1, 1548-85.

— I. Institution de l'eucharistie. 1º Description des documents: 1, 1548-9. — 2º La controverse: 1, 1549-52. — 3º Le fait de l'ustitution. Le témoignage de S. Paul et la pratique de l'Eglise primitive. Les textes des synoptiques. L'omission du récit de la Cône par S. Jean, Conclusion: 1, 1552-4. — 11 L'RUGHARISTIE D'APRÈS LE NOUVEAU TESTAMENT. 1º La pré-

sence réelle. Etat de la question. Les preuves (paroles de l'institution; S. Paul; discours eucharistique, Evangile de S. Jean, vi): 1, 1554-62. - 2º La transsubstantiation. Etat de la question Les preuves : 1. 1562-3. - 3º Le sacrifice eucharistique. Etat de la question. Preuves (mémorial de la mort du Christ; sacrifice de l'alliance; communion à la victime) : 1, 1563-7. - III. L'EUCHARISTIE D'APRÈS LA TRADITION. 1º La présence réelle. Poi commune de l'Eglise primitive. L'eucharistie et l'Incarnation, L'union du Christ et des chrétiens par l'eucharistie. Communion sous une seule espèce. Nécessité de l'eucharistie : 1, 1567-74. - 2º La transsubstantiation: 1, 1574-6. - 3" Le sacrifice: 1, 1576-8. - IV. LE MYSTERB DE L'EUCHA-RISTIR. La présence réelle et la transubstantiation, Le sacrifice. La place de l'eucharistie dans le christianisme : 1, 1578-85.

Les sacrements en général : 1v, 1062-77.

Interprétation symbolique des discours de Jésus-Christ (IV Evangile): 1, 1730-1. — Et la multiplication des pains: 1, 1710-1,1714-5. — La doctriue de S. Paul et les mystères païens, d'après la « méthode d'histoire religieuse »: 111, 964, 966-7, 968, 969, 972, 978-9, 1002, 1004, 1008-10, 1011: — Et le culte de Mithra: 111, 589-90. — Selon S. Jean: 11, 341-2. — Evangile de S. Jean, chapitre vi. Authenticité: 1, -744. — Dans l'Eglise primitive: 1, 1088-9, 1253; 1v. 714. — Et les origines du culte chrétien: 1, 835, 845, 846, 850. — Et les inscriptions anciennes: 1, 1445-6 — Et l'inscription d'Abercius: 1, 1436, 1437. — Printures des Catacombes: 1, 476. — Et l'initiation chrétienne: 11, 789. — Selon S. Thomas: 1v. 1689, 1712.

Selon l'Eglise grecque (pain azyme; épiclèse; communion): 11, 360-1, 371-2, 383, 384 — Profanations d'hosties parles Juifs: 11, 1684. — Selon la Réforme et le protestantisme: 1v, 603, 605, 615, 618, 627, 640, 641, 656, 657, 659, 660, 661, 668, 687, 706, 717-8, 720, 735, 740, 787, 804, 805. — Et l'anglicanisme. Réformes anglicanes du culte eucharistique: 111, 1169-70, 1171-6. — Note protestante de l'Eglise: 1, 1270, 1276. — Doctrinc janséniste: 11, 1155, 1161, 1184. — Erreurs modernistes: 111, 613, 615-6, 617 — Selon E. Le Roy: 1v, 1771.

Et le sacrement de l'ordre : IV, 1034, 1035-6, 1037, 1038, 1039, 1045-6. — Prière par excellence : IV, 271-2. — Et l'Apostolat de la prière : IV, 301 — Abbé Ravenez, martyr de l'eucharistie : III, 453.

Voir Cène ; Cène (sens protestant) ; Communion ; Epiclèse ; Jenne encharistique; Messe.

Eucharistique (Epiclèse). - Voir Epiclèsc.

Euclide. — Sur ses modes de raisonner contraires au syllogisme: 1, 69-70. — L'espace euclidien. L'espace non enclidien Et la théorie de la relativité: 1v, 836-9, 848, 853-4.

Eudes de Stella. — Fauteur de guerre civile : 11. 843. — Et les Cathares : 11, 826.

Eudistes. - Fondation: 11, 969.

Eudoxe. — Système astronomique : II, 152; III, 860.

Eugène IV, pape. — Et le Grand Schisme: 11. 221-3. — Et le gallicanisme: 11, 265-6. — Décret pour les Arméniens (1439), Difficultés nées de ce Décret au snjet de la définition de l'essence du sacrement de l'ordre: III, 1143-58, 1203. — Et les Juifs: II, 1740, 1742. — Et le procès de Ste Jeanne d'Are: II, 1251. — Sur l'épiclèse: I, 1593. — Sur la consécration (messe): I, 1586. — Sur l'origine du cardinalat: I, 859. — Voir encore: I, 449, 613, 623, 635; III, 1402.

Eugenicos (Marc). - Voir Marc Eugenicos.

Eugenius, év. Laodicée. — 1, 1439.

Eunuques. — Et l'esclavage: 1460, 1461-2, 1463, 1481.

Euringer. — Sur le Deutéronome : 111, 1900.

Euripide. - Sur la religion greeque: 11, 411.

Europe. — Droit international; histoire: III, 1272-301. — Nord; religions: III, 1073-116. — Europe centrale. La Réforme en Europe centrale: Iv, 756-82.

Eusèbe de Césarée (Palestine). - Sur son apologétique: 1, 196. — Sur l'animisme: 1v, 876. -Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1340-1, 1349-50. - Et le eanon du Nouveau Testament : 1, 452-3. Et l'exégèse: 1, 1824. - Sur l'auteur de l'Apoealypse: 1, 151, 152. - Sur le « presbytre » dont parle Papias au sujet du 11' Evangile: 1, 1638-40. - Sur l' « apostolat »: 1, 252. — Sur S. Pierre à Rome : IV, 33, 36. — Sur le martyre de S. Pierre et S. Paul : IV. 28-9. — Premiers évèques d'Antioche: 1, 1775-6, 1778, 1780-1; — d'Alexandrie: 1, 1776-7; — de Jérusalem : 1, 1777-8. — Sur les miracles de Jésus-Christ: II, 1450. - Sur les Lieux Saints: II, 1865, 1868-9. — Sur Bethléem: 11, 1876. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 175-6. — Sur Marie, Mère de Dieu: III, 189-90. — Sur les martyrs: III, 351, 353-4, 360-1, 363, 364, 368. — Sur l'épiclèse: 1, 1590. — Sur la conversion de Constantin: 1, 691, 695-6. — Voir encore: 1, 410, 1620.

Eustathe d'Antioche (S.). — Sur Marie, mère de Dieu: III, 189. — Sur la résurrection de la chair: IV, 996.

Eutychès. Eutychianisme. Monophysisme. — Condamnation:1, 611, 625. — Et la papauté:111, 1387-8. — Réponses de S. Thomas:11, 1697. — Et le monothèlisme:11, 515-6. — L'affaire des Trois-Chapitres et l'origénisme:111, 1234, 1235-6, 1238-9, 1240, 1248. — Le monophysisme et l'eucharistie:1, 1571, 1576. — Voir encore 1, 1162.

Evagre le Scolastique. — III, 1238-9.

Evangélique (Association). — Et l'anglieanisme : IV, 702. — Aux Etats-Unis : IV, 784.

Evangélique (Eglise fraternelle tchéque). — Voir Eglise fraternelle.

Evangéliques (Eglises). — Eglises et sectes ou sociétés évaugéliques de France: 1v, 690-701; — Etats-Unis: 1v, 784, 789-90; — Tchéeo-Slovaquie: 1v, 768-73. — Eglises luthériennes (Allemague et autres pays). Voir Luthéranisme.

Evangiles apocryphes. — Liste: 1, 173-83. — Sur Jésus-Christ: 11, 1297-8, 1302-3.

— Evangile arabe de l'enfance: 1, 174. — Evangile des douze ap6 res: 1, 178, 179-80; 111, 1342, 1364. — Evangile selon les Egyptiens: 1, 180-3. — Evangile selon les Hébreux: 1, 181-3; 11, 1479. —

Evangile de Jacques: 11, 134. — Evangile de Marcion: 1, 178. — Evangile de Nicodème: 1, 175. — Evangile selon Philippe: 1, 178. — Evangile selon Pierre: 1, 178-9, 181, 454, 1606; 11, 134, 1485-7. — Evangile de Thomas: 1, 174.

Evangiles canoniques. — ARTICLE (M. LEPIN): I, 1598-750. - I. ORIGINE DES EVANGILES. 1º Epoque de composition. D'après la critique externe (manuserits; la tradition, à la fin du 11° siècle, au milieu du 11e siècle, entre 140 et 195). D'après la critique interne (langue des Evangiles; contenu doctrinal et historique). Conclusion: 1, 1598-613. - 2º Authenticité intégrale du texte actuel des Evangiles. Texte recu et texte eritique. Authenticité intégrale du texte grec actuel. Principaux passages dont l'authenticité est discutée (finale de S. Marc ; épisode de la sueur de sang ; épisode de la femme adultère ; la formule trinitaire du baptême ; l'attribution du « Magnificat » à Marie; l'ange de la piscine probatique) : 1, 1613-23. - 3º Le rapport des trois premiers Evangiles entre eux. Etat de la question. Diverses solutions proposées (hypothèse d'une dépendance muinelle ou d'une utilisation réciproque ; d'une dépendance commune à l'égard de la tradition orale ; à l'égard de documents écrits ; hypothèse mixte : dépendance à l'égard de Marc et des Logia). Appréciation et conclusions: 1, 1623-34. — 4° Les auteurs des Evangiles. L'auteur du second Evangile, S. Mare (d'après la critique externe et interne; opinions des critiques). L'auteur du troisième Evangile, S. Luc (d'après la critique externe et interne; opinions des critiques). L'auteur du premier Evangile, S. Matthieu (d'après la critique externe et interne ; opinions des critiques) L'auteur du quatrième Evangile, S. Jean (d'après la eritique externe : confirmatur : le séjour de S. Jean à Ephèse; d'après la critique interne: confirmatur : le témoignage des Epitres johannines; opinions des eritiques): 1, 1634-84. — II. VALEUR HISTORIQUE DES TROIS PREMIERS EVANGILES. 10 Valeur historique pour l'ensemble du contenu. Nos évangélistes sont sincères (preuve générale ; preuves particulières). lls sont, dans l'ensemble, bien informés (leur bonne information d'ensemble est garantie par ec que l'ou sait de leur origine ; elle se vérifie sur un certain nombre de points où elle peut être contrôlée) : 1. 1684 94. - 2º Valeur historique pour le contenu surnaturel. Exposé général des systèmes employés à partir de Strauss pour l'élimination du surpaturel évangélique (système de Strauss ; de la plupart des critiques indépendants actuels ; retour exceptionnel aux positions de Strauss). Critique générale de l'interprétation rationaliste appliquée aux Evangiles: 1, 1694-704. - Ill. VALEUR HISTORIQUE DU QUA-THIÈME EVANGILE. Opinions des eritiques, 1º 1.e qua trième Evangile n'est pas une composition artificielleen forme d'allégorie. Pour les récits et les faits (eadre chronologique et topographique ; récits de miracles; récits communs aux synoptiques ; le jour et l'heure de la mort de Jésus). Pour les discours et les idées (style et procédés littéraires; uniformité et earactère spécial des idées; rapport des idées avec les idées et les faits postérieurs à Jésus; l'idée du Verbe Incarné): 1, 1701-34. - 2º Le quatrième Evangile contient une Tradition historique. Pour les réeits

et les faits (l'évangéliste a voulu établir la foi par l'histoire; l'examen du livre révèle une tradition historique). Pour les discours et les idées (les discours et leur liaison avec les récits; les idées et leur rapport avec la réalité de l'histoire). Conclusion: 1, 1734-50.

- Histoire. Enseignements. - Les Evangiles et les livres bouddhiques: 11, 657, 687-93. - Et la Vulgate: IV, 1961-2. — Passages dont l'authenticité était contestée au xvie siècle : et le concile de Trente : iv, 1972-3. — Sur leur critique: 1, 772-4, 775, 776-8, 779-80, 785, 788, 789, 792, 794, 800, 801, 803, 805. — Leur valeur n'est pas atteinte par l'existence de l'Evangile selon les Egyptiens et l'Evangile selon les Hébreux; 1, 181-3. — Et les inscriptions chrétiennes anciennes: I, 1419, 1423, 1424-8. - Paraboles: III, 1563-82. Voir Paraboles. - Allusions à Jonas. Conclusions sur l'historicité du Livre de Jonas : 11, 1554-6. - Prédication exacte de l'Evangile, note protestante de l'Eglise: 1,1271-6. - Origine et contenu. Erreurs modernistes: m, 595-8. - Erreurs modernistes sur Jésus-Christ: 111, 603-6. — Textes sur l'Eglise: 1, 1221-48, 1281-2, 1286-7. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1333-68. — S. Paul et Jésus-Christ: 111, 1624, 1625, 1627-8, 1629-30, 1652-4. — Doctrine catholique sur la foi: 11,53-5. — Et le dogme: 1,1126, 1128, 1131-2, 1137-8, 1153-7, 1179-80. — Contre l'hérésie: 11,443-4. — Sur la Trinité: 1v, 1850-7, 1878. — Sur la Providence: 1v, 434, 438, 443. — Sur la prédestination : IV, 269. — Sur Jésus-Christ : II, 1291, 1297, 1318, 1319, 1338, 1341-2, 1345-60, 1376-90, 1417, 1420-32, 1436-46, 1448-51, 1454-61, 1465, 1469, 1472, 1474, 1479-84, 1497, 1507-11, 1514-5, 1520-4. — Sur les « Frères du Seigneur » : 11, 132-48. - Authenticité des Lieux Saints : 11, 1862-79. — Sur la T. S. V. Marie: III. 127-52. - Possession diabolique: IV, 65-71. - Sur la grâce: 11, 331-3, 340-3. - Sur le baptême : 11, 796-804, 815, 823. — Sur le sacrement de pénitence : III, 1756-9. — Sur l'eucharistie : 1, 1548-67. — Sur l'épiclèse eucharistique : 1, 1589. - Sur la vocation : IV, 1911. - Sur la vocation religieuse : IV, 1897. - Sur l'humilité : 11, 522. - Sur la prière : 1v, 270-1. - Passages relatifs à l'esclavage ; 1, 1463-4. Sur la résurrection de la chair : 14, 990. — Propagation de l'Evangile : IV, 362-86. - L'esprit de S. François d'Assise et l'Evangile : IV, 1309 15. - Supériorité sur les ouvrages mystiques : 1, 72. - Voir Eglise catholique, § Notes; Lois, § Loi divine positive; Nouveau Testament.

— Evangiles synoptiques. — Valeur historique; 11, 1300-10. — Sources: 1, 260. — Les sources des Λόγια etl'omission du Tu es Petrus chez S. Marc et S. Lue: 111, 1352-3. — Origine et contenu. Erreurs modernistes: 111, 596-8. — Paraboles: 111, 1563-82. Voir Paraboles. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1333-68. — S. Paul et Jésus-Christ: 111, 162\(\gamma\), 1625-8, 1627-8, 1629-38, 1652-4. — Sur Jésus-Christ: 11, 1300-10, 1510-1. — Sur la Rédemption: 1v, 5\(\gamma\)557, 577-8. — Sur la grâce: 11, 331-3. — Sur la fin du monde: 1, 1920-8.— Prophèties eschatologiques de Jésus-Christ: 11, 1\(\gamma\)26-\(\gamma\)6. — Voir ci-dessus, \(\gamma\) Article, et ei-dessous.

— Evangile selon S. Matthieu. — Valeur historique: 11, 1301. — Authenticité: 1, 180. — Chapitre

xIII, 10-7. Déclaration de Jésus-Christ sur les paraboles. Commentaires: III, 1571-3, 1579. — Sur les Apôtres: 1, 257. — Chapitre xvi, 18-9: le Tu es Petrus et la primauté de S. Pierre: III, 1339-66. — Finale (xxvIII, 16-20): sur l'infaillibilité de l'Eglise: I, 1244-6. — Sur la T.S. V. Marie: III, 130, 140, 149. — Sur le mariage: III, 166-8. — Texte: c Car les pauvrcs, vous les avez toujours... » (xxvi, 6-13): commentaire: 1, 320-1. — Sur le purgatoire: IV, 499, 50'+5, 520. — Sur la résurrection de la chair: IV, 990. — Sur le jugement dernier: III, 1666. — Commentaire du « Discedite a me... » (xxv, 41):1, 1382, 1390-1. — Voir ci-dessus.

- Evangile selon S. Marc. - Valeur historique:
11, 1301. - Auteur: S. Marc, disciple de S. Pierre:
11, 180. - Inspiré par S. Pierre: 1, 180. - Finale.
Authenticité: 11, 1480-1. - Prétendus « paulinismes »:
11, 1419-21. - Sur les Apôtres: 1, 257. - Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1480-1. - Prophéties de Jésus-Christ: 11, 1419-23. - Sur la T. S. V.
Marie: 111, 130, 149. - Voir ci-dessus.

- Evangile selon S. Luc. — Valeur historique:
11, 1301. — Et les inscriptions chrétiennes: 1, 1425-8.
- Inspiré par S. Paul: 1, 180. — Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1457-60. — Omission du Tu es Petrus: 111, 1348-53. — Et le royaume de Dieu (xvII, 20-1): 1, 1228-30. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 130, 132, 139, 142, 144-5, 149, 150. — Voir ci-dessus.

— Evangile selon S. Jean. — Valeur historique: 1, 800; 11, 1307-10. — Idées johanniques (IV Evangile). Caractère historique; valeur historique du IV Evangile: 1, 1728-32, 1742-9. — Authenticité: 1, 180. — Critique (histoire): 1, 778. — Origine. Contenu. Erreurs modernistes: 11, 597-8. — Prologue dit monarchien »: 1, 436. — Sur les Apôtres: 1, 256-7. — Discours après la Cène (x111-xv11): sur l'infaillibilité de l'Eglise: 1, 1245-6. — Sur la Trinité: 1v, 1878. — Sur Jésus-Christ: 11, 1307-10, 1347-8, 1355-60, 1520-4. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 130-2, 151. — Sur le sacrement de pénitence: 614. — Sur la fin du monde: 1, 1913-5. — Voir ci-dessus, § Article: Cène.

Eve. — Péché originel : 111, 1735-55. Voir Péché. § Péché originel.

Eve (Nouvelle). — Sur la T. S. V. Marie, la nouvelle Eve (Genèse, 111, 15): 111, 117-9, 222-4, 225, 229, 232, 234, 239, 291.

Evêques catholiques. - Voir Episcopat catholique.

Evêques anglicans. - Voir Episcopat anglican.

Evêques orthodoxes. - Voir Episcopat orthodoxe.

Evêques et réguliers (Aucienne Sacrée Congrégation des). — Rôle: 1, 864, 883, 885-6.

Evidence. - Voir Intuition.

« Evidential school » (Eglise anglicane). — Sur ses apologistes: 1, 209, 217, 242.

Evodius. Sur la confession: 111, 1845-6.

Evolution. Evolutionnisme. — L'Evolution créatrice. — Article. Origine du système. Le conrant de la vie. Matière et intelligence dans leur con-

nexion avec la vie et l'esprit (J. GRIVET) : 1, 1786-1702. - Evolutionnisme de Bergson. Et l'existence de Dieu: 1, 1024-5, 1042-3. — Et l'expérience religieuse: 1, 1848, 1855-7. — Et le transformisme: IV, 1832-3. — Voir Bergson.

- La Doctrine morale de l'Evolution. - Article. Exposé (l'Univers selon les évolutionnistes; l'histoire évolutionniste de la morale, abrégé de la morale évolutionniste). Appréciation (les Postulats de l'évolution; examen de l'histoire évolutionniste de la morale; examen de la morale évolutionniste; eonséquences de la morale évolutionniste; conclusion) (E. Bruneteau): 1,1792-811. - Morale évolutionniste d'H. Speneer : 11, 1910. — Doetrine sociale positiviste: IV, 39-41. — La mort et le sens de la vie, selon la philosophie atliee: IV, 983-4. — L'évolutionnisme des idées-force, de Fouillée : III, 904-11, 916-8, 923-4. Voir Fouillée. - Progrès de la conseienee: IV, 1517-8. - L'évolution et le principe d'identité: 1, 984-8. — Et la responsabilité: 1, 668. - Thèse évolutionniste sur l'origine du mariage: III, 91-4. — Théorie sur la famille : 1, 1872-3. — Evolution de l'idée de patrie : réfutation : III, 1600-2, 1608-9, 1611. - L'évolution et l'Etat (organieisme): 1, 1540-1. - L'évolutionnisme sociologique : origine du pouvoir politique : IV, 85-6. - L'évolution du genre humain, et la Révolution : IV, 1017. - La loi du Progrès, selon le socialisme: 1v, 1422, 1428-0.

- Evolution biologique. - Voir Transformisme.

- Evolution idéaliste. - Voir Idéalisme.

- Evolution panthéistique. - Monisme matéria-

liste: III, 891-900. - Voir Monisme.

- Divers. Evolution des religions. - Origine et histoire de la philosophie évolutionniste: III, 641-7. Systèmes matérialistes: III, 496, 499-514. — La philosophie hétérodoxe tend au panthéisme évolutionniste: 1, 1176. — Tendance générale actuelle de la seience. L'évolution: 1, 1176. - La philosophie moderniste est un évolutionnisme radical: III, 641-7, 653-4. - Évolution et eréation: 1,722-3,724-5,728-9. - Et l'homme. Création de l'homme. Unité et stabilité de l'espèce humaine: 11, 459-61, 488-90, 492-501, 504-14. - Théories sociologique et psychologique de la religion: IV, 857-907. - Evolution des religions primitives. Et totémisme : IV, 1736-9. — Et histoire de la religion. Voir Magie. - Et l'animisme: 1, 138-9; IV, 878, 884-5. — Les religions de l'Inde : 11, 677-83. — L'évolution et la morale bouddhique : 11, 662-3. Evolutionnisme de Darwin : contre la preuve de l'existence de Dien par l'ordre du monde : 1, 1066-9. - Evolution et immanence : IV, 596. - Voir Idéesforce; Religion; Religions.

- Evolution et développement du dogme : 1, 1149-84. - Conception évolutionniste du dogme : 1, 1125-6, 1127, 1128-9. - Evolution du dogme de la constitution de l'Eglise, des sacrements suivant les modernistes: III, 607-18, 624-37, 661-4. — Et le dogme du péché originel: III, 1751-3, 1754-5. - Voir

Dogme, § Développement.

- Voir Fétiehisme; Mouvement.

Ewald (Henri). - Sur les prophètes : IV, 392, 400, 422.

Exarchat bulgare. - Constitution. Histoire: iv, 1346-51. - Voir Bulgarie.

« Ex cathedra » (Définitions). - Voir Infailli bilité pontificale.

Excommunication. — Selon S. Augustin (à propos des modernistes): III, 668, 692-5. — Et le privilège du canon : 11, 626-7. — Au 111e siècle : des évèques d'Afrique et d'Asie par le pape Etienne (menaces au sujet du baptême des hérétiques) : I, 401, 402, 409-11. — Portée sur les violateurs du secret du Saint-Office: 1, 875. - Contre les hérétiques: 11, 445. — Des duellistes: 1, 1200. — Des souverains anglais: Henri VIII: IV, 652; - Elisabeth: IV, 661, 662. — De Savonarole: IV, 1224-5. — Voir Canossa.

Excommunication calviniste. — A Genève : IV,

Exégèse. — Article (A. DURAND): 1, 1811-41. — 1º Exégèse et méthode. Antécédents de l'exégèse ehrétienne (commentaire palestinien : allégorisme de l'école judéo-alexandrine). Origines (Jésus-Christ et l'Ancien Testament; les auteurs du Nouveau Testament, surtout S. Paul). Exégèse patristique (Pères apostoliques; Apologistes du 11º siècle; Ecole d'Alexandrie; Ecole d'Antioche; exégèse des Latins aux Ive et v' siècles: S. Jérôme, S. Augustin). Conclusion: 1, 1811-30. — 2° Exégèse et dogme. Les abus (moins considérables du côté des catholiques que du côté de leurs adversaires ; exégèse tendancieuse). Développement du dogme et exégèse historique (en quoi ils consistent; intention divine et intention humaine; exégèse historique): 1, 1830-5. - 3º Exégèse, Tradition et Eglise. Etat de la question. La législation de l'Eglise (nature; objet). Valeur historique de la tradition ecclésiastique en matière d'exégèse : 1, 1835-41.

Définition: 1, 1811. — Définition. Méthode de S. Jérôme : IV, 1962, 1963-7. — Et le concile de Trente: 1, 817-8. - Erreurs modernistes condamnées par le Décret Lamentabili : III, 593-602. - Et le dogme : 1, 813. — Et l'autorité extérieure : 1, 1275. — Exégèse des textes sur l'Eglise : 1, 1233-6, 1237-41, 1244-6. — Apoealypse: composition et interprétation: 1, 154-60. — Textes eucharistiques: 1, 1548-67. — Le protestantisme suisse contemporain: l'exégèse: 1v, 739.

Se reporter aux livres des Saintes Eeritures indiqués à Ecritures Saintes, § Se reporter.

Voir Critique biblique; David; Galilée; Innerrance biblique.

Exemptions. — Voir Immunités ecclésiastiques.

Exemption des réguliers. - Article. Notion de l'exemption. Développement historique. Raisons juridiques (principe; pratiquement, l'exemption regarde l'administration intérieure des communautés et leurs relations au dehors) (J. Brsson) : 1, 1841-6.

« Exercices spirituels » (S. Ignace de Loyola). -Sur leur ascétisme : 1, 307-10 — Sur la prière : IV, 279-80, 280-1. — Sur la vocation : IV, 1904-5, 1910-1, 1915. — Et la doetrine des Jésnites sur la vie ehrétienne: 11, 1284-6, 1531

Existence de Dieu. - Voir Dien.

Existence et essence. - Voir Essence et exis-

Exode. — Pentateuque. Question du Pentateuque. (Envre de Moïse et Josué: 111, 695-860 (spécialement 786-804, 816-27). — Décret du Saint-Office (23.4.20) sur le Pentateuque: 111, 1883-4. — Pentateuque et Hexateuque: 111, 1884-920 (spécialement 1885). — Et les Egyptiens: 1, 1307-17. — Et les découvertes babyloniennes: 352-3. — Voir Pentateuque.

« Ex omnibus » (Bulle S. Pie V). — Condainnation du baïanisme : 11, 1155, 1156, 1157.

Exomologèse. — Et la confession ; III, 1787, 1798, 1804

Exorcismes. Exorcistes. — Possession diabolique: 11, 53-81. — Expulsion de démons par Jésus-Christ: 11, 1/60-4.

Expérience. — Et miracle : objection du déterminisme inductif : 111, 524-9, 537-4. — Doctrine eatholique : 111, 543-78. — Le nominalisme d'Oceam et les origines de la Réforme et de la philosophie moderne : 111, 583-4. — Voir Pragmatisme.

Expérience religieuse. — Article. (H. PINAND DE LA BOULLAYE). — Notion. — Thèses hétérodoxes. — Censures de l'Eglise. — L'expérience religieuse ne peut être regardée comme critère exclusif ou principal (protestantisme, symbolo-fidéisme et modernisme, pragmatisme de W. James: présupposés philosophiques inacceptables, conséquences de fait, insuffisance de droit; idéalo-pragmatisme). — Rôle important de l'expérience comme facteur subordonné (dans ses rapports avec la croyance; avec l'apologétique ou la prédication; de manière générale). — Analogies des expériences entre les religions (vices de méthodes; analogies partielles; spécificité des expériences catholiques): 1, 1846-65.

L'expérience religieuse et la théorie sociologique de la religion: 1v, 858, 869, 870, 873, 874. — Théories psychologiques de la religion (animisme; la théorie du subconscient): 1v, 875-907. — Et l'infaillibilité pontificale: 111, 1433-4. — Et l'inspiration de la Bible: 11, 913-4. — Les effets du texte inspiré sur le lecteur ne sont pas critère de l'inspiration: 11, 909. — Et le prophétisme: 1v, 400-5. — Et la conversion de S. l'aul: 111, 1642-3. — Morale, liturgie et foi: 1, 1166-3. — L'expérience religieuse et la foi (vraie relation): 1, 1143. — Et les sacrements, selon les libéraux: 1v, 1074-5.

L'expérience religieuse selon la Réforme et le protestantisme : 1v, 596, 617-8, 676-90, 696-701, 737, 738, 741, 792-810. — Le kantisme, le modernisme et la tradition elirétienne : 1v, 1767-71. — Erreurs modernistes condamnées par le Décret Lamentabili :

III, 602-19, 624-37; — par l'Encyclique Pascendi: III. 651-5, 660-5, 676-85. — Erreurs modernistes sur la foi: 11, 28-35. — Le modernisme immanentiste et le panthéisme: III, 1321-2. — L'expérience religieuse et la doctrine de l'immanence (valeur relative de l'expérience): 11, 577-8. — Et le pragmatisme: 1v, 119, 138, 144-51, 165-72.

- Expérience religieuse catholique. - Voir Extase. - Voir Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Intellectualisme; Foi; Modernisme; Mysticisme; Pragmatisme.

« Explanatio Symboli ». — Sur le Symbole des Apôtres : 1, 273.

Explicite etimplicite. — Application de ces notions au développement du dogme : 1, 1152-3, 1170.

Exposition universelle de 1900 (France). — Participation des œuvres catholiques: 11, 1010.

Extase. — Article. Définition. Espèces. Effets. Erreurs (A. Poulain): 1, 1865-8.

Et l'inspiration: 11, 904. — Et le prophétisme: 1v. 412-3. — Et l'hystérie: 11, 538-9. — Etats mystiques: 111, 1014-24. — Et l'ascension de l'âme au ciel dans les mystères païens et S. Paul: 111, 994-8. — Apparitions de Lourdes: 111, 37-44.

« Extravagantes ». — Place tenue dans le Corpus juris canonici. Origine. Description. Autorité: 1,714,719-20.

Extrême-Onction. — Article. Doctrine catholique. Questions diverses. Institution (Erriture Sainte; Tradition) (J. DE GUIBERT): 1, 1868-72.

— D'après l'Epitre de Saint Jacques. Erreurs modernistes: 111, 614. — Selon l'Eglise greeque: 11, 372-3. — Matière: 111, 1152, 1155. — Ministre: 111, 1152. — Emprintée au paganisme (Renan): 1, 840. — Sacrements: 1v, 1062-77.

Eymeric (Nicolas). — Et l'Inquisition: 11, 860 — Sur l'Inquisition: 111, 862, 867, 869, 876.

Eymieu (Antonin). — Sur la Providence : 1v, 438. Eyster (Henry). — 111, 1225.

Ezéchias, roi de Judée. — Les découvertes babyloniennes et la Bible: 1, 356-7.

Ezéchiel. — Prophétisme: IV, 398, 402, 405, 409, 411, 412-3, 415-6, 418. — Et le monothéisme juif: II, 1582-7. — Et le Code sacerdotal (Pentateuque): III. 1901. — Messianisme: II, 1621-4. — Visions. Extases: III, 999. — Sur la T.S.V. Marle: III, 123-4.

Ezra (Abell). — Sur le Pentatenque : 111, 699-700

F

Fabiola. — Charité envers les pauvres : 111, 1679-80.

Fabisch. — Seulpteur de la Vierge de Lourdes: 111, 38, 42.

Fable. - Et parabole : III, 1566.

Fabre (Paul). — Sur la papauté et l'humanisme : iv, 933-4.

Fabre d'Olivet — Sur l'occultisme : 111, 1118-9, 1120, 1121, 1132.

Fabri (R. P.). — Sur Galilée : 11, 188.

Fabrique de Saint-Pierre (Révérende). — Sur cette Congrégation romaine supprimée : 1, 891.

« Facienti quod in se est. Deus non denegat gratiam » (Axiome). — Commentaire: 1v, 1172-4.

Facultés de théologie. — Protestantes (France): IV, 691. — Voir Universités,

Facundus d'Hermiane. — Sur la tradition chrétienne: 1v, 1755. — Sur l'union hypostatique : 1v, 1705.

Fagius. — 11, 1700.

Faguet (Emile). — Sur le célibat ecclésiastique: IV, 1046-7. — Sur le positivisme: IV, 43. — Contre le monopole d'enseignement: II, 923. — Sur la répartition proportionnelle scolaire: II, 927. — Voir encore 1, 1804.

Fait et droit. - Voir Droit et fait.

Falconi (Jean). — Quiétisme: IV, 530-1, 531-2, 537.

Falconnet. — Et les apparitions de Lourdes : III, 39-40.

Falloux, ministre de l'Instruction publique. — Loi sur l'enseignement : 11, 976-78, 990-1.

Famille. — Article. Mariage et divorce. Puissance maritale et paternelle. La famille au point de vue philosophique et social (fonction et utilité; conditions essentielles d'existence de la famille; la famille et la religion). La famille dans l'histoire (antiquité; ancien droit français; temps modernes: droit intermédiaire, code civil, réglementation actuelle) (H. TAUDIÈRE): 1, 1872-97.

Et le Syllabus: IV, 1569-82. — Loi mosaïque: III, 838-839, 843, 849, 849-52. — Selon le Code d'Hammourabi et la Loi mosaïque: 1, 360-3. - Famille. Etat, Eglise, Rôles respectifs dans l'éducation de l'enfant: IV, 1284-92. — Et l'enfant. Droits et devoirs en matière d'enseignement. Droits et devoirs de l'Eglise. Droits et devoirs de l'Etat : II, 917-30. - Autonomie: п, 318-9. — Le christianisme, le mariage et la famille sous l'Empire romain : 1v, 12-3. - La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la pensée cath. (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement: 1v, 1253-92. - Droit des parents sur les enfants. Affaire Mortara: III, 9/10-2. — Devoirs de charité de ses membres les uns envers les autres : 1, 325. — Et la chasteté: 1, 503, 507. — Et l'esclavage: 1, 1468, 1471-2, 1477-8, 1481, 1485, 1486-7. - Et le servage: 1, 1493, 1495, 1498-9, 1504. - Et la criminalité de l'enfance: 1, 1369, 1374, 1375, 1376. — Et l'idée de patrie : III, 1593-8.

Et le confucianisme: 1, 515. — Condamnée par les Cathares: 11, 836-9. — La Révolution contre: 1v, 1010, 1016. — Le socialisme contre: 1v, 1427, 1434, 1435, 1436-7, 1438-9. — Selon le positivisme: 1v, 40. — Et l'individualisme: 11, 717.

Voir Chefs de famille; Divorce; Etat; Natalité; Mariage.

Familles nombreuses. — Et les vocations sacerdotales : IV, 1918-9. — Voir Famille ; Natalité.

Fanatisme. — Et les conversions: attitude de l'Eglise: 1, 703-4. — Voir Convulsionnaires.

Fara (Nicolas de). — 11, 439-40.

Farel (Guillaume). — Et Calvin: IV, 633-6, 642-3, 646.

Farges (Mgr Albert). — Sur le monisme: III, 919. — Sur l'extase: IV, 413. — Voir encore I, 750.

Farnèse (Card.). — Sur la Vulgate : IV, 1976-7.

Farrar. — Sur l'enfer : 1, 1391-2.

Fatalisme. — La doctrine de la prédestination n'est pas fataliste : IV, 258-9. — Des stoïciens : III, 1646-7. — Maliométan : II, 1139-40. — Et déterminisme : I, 928-9. — Voir Prédestination.

Fauconnet. - Sur la morale : IV, 1469.

Fauste, év. de Riez. — Sur la prédestination : IV, 218.

Favaro. — 11, 149-50.

Favier (Mgr), év. Pèkin. — Sur les martyrs de Chine: 111, 463.

Faye (H.). — Sur Laplace et Dieu: 11, 1819-20. — Sur les systèmes du monde: 111, 868. — Voir encore 1, 1798.

Febronius (Nicolas de Hontheim, dit Justin), év. Trèves. — Le fébronianisme et le gallicanisme : 11, 232; III, 1502-3. — Et le joséphisme : 111, 1413-4. — Condamnation par Clément XIII : 11, 267-8. — Voir encore 1, 342.

Fechtrup. - 1, 410.

Fedelé. - Sur la papauté : III, 1394.

Feder (R. P.). - 11, 1846.

Fédération internationale du Protestantisme.
— 1v, 692.

Feillet (A.). - Sur S. Vincent de Paul: III, 1719,

Feine (P.). — Sur S. Paul; 111, 1627.

Felder (H.). — Sur S. François d'Assise : IV, 1316.

Félice (De). - 111, 1060.

Félicissime. — III, 1375-6.

Félicité (Ste). — Martyr et baptême de sang : 11, 816.

Felix, antipape (355-8). — Et le pape Libère : 11, 1843, 1847.

Féminisme. — Et individualisme : 11, 717.

Femmes.— Et la loi mosaïque; III, 838, 839, 843, 848, 849-52. — Et le christianisme: I, 1879-80. — Instruction. Et l'Eglise: IV, 1272. — Et le bouddhisme: II, 666-7. — Le matriarcat et le mariage: III, 92-3. — Ecoles chrétiennes au moyen âge: II, 953. — Débauchées. Œuvres pour leur relèvement (xVII° siècle): III, 1720. — Lois sur le travail (dimanche): I, 1098. — Natalité masculine et natalité féminiue: III, 1060-1. — Le socialisme contre la famille: IV, 1427, 1434, 1435, 1436-7, 1438-9.

— Ame des femmes. — Article (G. Kurtii): 1, 1897-8.

- Voir Chefs de famille; Esclavage; Jeunes filles; Port-Royal-des-Champs; Prostitution.

Fénelon. — Innocent XII et les Maximes des Saints: 111, 1479-80. — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1472-3, 1487-8. — Sur l'infaillibilité pontificale et les droits des évêques: 111, 1482-4. — Sur la prédestination: 111, 251. — Quiétisme: 111, 537-40. 542. — Sur les missions catholiques et le royaume de Siam: 111, 473. — Et l'éducation des femmes: 11, 967-8. — Voir encore 1, 206; 11, 590.

Féodalité. — Elections épiscopales : 1, 1347-50. — Et les rapports de l'Eglise et de l'Etat : 11, 242. — Voir Droit du Seigneur; Servage.

Fordinand I^{et}, empereur d'Allemagne (XVI^o siècle). — Et la Réforme: 1V, 661, 764.

Ferdinand III (S.), roi de Castille et de Léon. — Et l'Inquisition: II, 854-5.

Ferdinand V le Catholique, roi de Castille et d'Aragon. — Et l'Inquisition espagnole : 1v, 1091-102, 1113, 1114-5. — Voir Amérique, § Brefs.

Ferdinand VI, roi d'Espagne. — Et l'Inquisition espagnole: 1v, 1118-9.

Féré (Dr Ch.). — Sur la continence : IV, 1054. — Sur la chasteté : 1, 507.

Féret (Abbé). — III, 1462-3, 1478, 1495.

Fergusson (James). — Sur le Calvaire : 11, 1867.

Ferrand (C.). — Sur la vocation: 1v, 1906. — Sur les stigmates: 1v, 1504.

Ferrault (Jean). — Sur le pouvoir des Valois au xviº siécle : II, 252.

Ferreira (R. P. Christophe). - III, 471.

Ferrer (Affaire). — Article. Antécédents de Ferrer. Evénements de Barcelone. Participation de Ferrer. Jugement et exécution. Attaques contre le tribunal (A. Pérez Goyena): 1, 1898-902.

Ferrero (Guglielmo). — Sur le rôle de l'Eglise au me siècle : III, 1676-7.

Ferreto Ferreti. - Sur Clément V : III, 1553.

Ferrouillat. — Contre l'enseignement congréganiste: II, 979.

Ferry (Jules). — Sur les vœux de religion: IV, 1937. — Sur le laïcisme: II, 1772, 1778, 1782. — Et les lois sur l'enseignement: II, 978. — Sur l'enseignement neutre: II, 925. — Université de Beyrouth: II, 1034.

Fesch (Card.). — Et la rupture du mariage de Napoléon et de Joséphine : 1, 1119, 1120.

Fessier (Mgr). — Sur l'infaillibilité du pape : 111, 1533.

Fêtes. — Et la législation dominicale : 1, 1095-8.

Fêtes nationales. — France: de la Révolution á nos jours: 1, 1097, 1098.

Fêtes religieuses. — Dans les religions sémitiques: 17, 1301-2. — Conception. Histoire en Orient: 111, 228, 235-41. — En Occident: 111, 246-50, 252-4, 262, 263, 268-9, 270. — De la Ste Vierge, au cours des âges: 111, 245, 305, 308-9, 316.

Fétichisme. Fétiches. — Article (Mgr A. L. Rov): 1, 1902-6.

Origine et développement selon les animistes: 1, 134-5; — critiques: 143. — Le fétiche distinct de l'amulette et du talisman: 1, 124. — Et le naturisme: 111, 1066-8. — Et le totémisme: 11, 872, 1727. — Et l'animisme: 11, 876-7, 882. — Et l'occultisme: 111, 1138. — Et la religion païenne: 1, 842-3. — Le fétichisme et l'origine des religions. Voir Religions, Religions non chrétiennes, spécialement: Sur le fétichisme et la religion grecque primitive: 11, 398, 401; — et les religions du nord de l'Europe: 111,

1080-1,1081-2,1083,1084-8,1090-5,1099,1101,1110.
1112; — parmi les populations américaines primitives: 1v, 174, 176-7, 178, 186, 191-2, 194.

Féticide thérapeutique. — Article. Etat de la question. Principes de solution. Le Saint-Office et l'application des principes (J. BESSON) 1, 1906-11.

Feu de l'enfer. — Selon Origène : III, 1243-4, 1253. — Feu de l'enfer : IV, 519-20. — Feu du purgatoire : IV, 497, 509, 5158-2, 525. — Voir Enfer.

Feu du jugement. — Selon la I^{re} Eplire aux Corinthiens: 1v, 519-20, 524. — Selon la tradition: 1v, 520-1.

Feu du purgatoire. — Doctrine catholique: IV, 497, 509, 515-28, 525.

Feuerbach. — Sur la libre pensée : 111, 1868.

Feydeau de Brou (Mme), abbesse de Willancourt (XVIIIes.). — Attitude envers son neveu le chevalier de La Barre: 1, 418, 419.

Fichet (Guillaume). — Et l'enseignement supérieur catholique au xye siècle : 11, 966.

Fichte. — Critique de ses diverses formes d'idéalisme : subjectif et immatérialiste : 11, 542-3, 545, 546-7, 548-69. — Panthéisme: 111, 1305-6, 1307, 1312-20, 1332-3. — Voir encore 1, 978.

Ficin (Marsile) (XV°s.). — 1, 705.

Ficker (G.). — Sur l'inscription d'Abercius : 1, 1/37.

Fideisme. - Foi, fideisme. Article (J.-V. BAIN-VEL): II, 17-94.

Condamnation: 1, 240, 945-6. — Et l'intellectualisme: 11, 1072. — Et le nominalisme. Le protestantisme et le fidéisme: 1v, 584, 585, 595, 697, 700. — Et le modernisme: 111, 687. — Voir Expérience religieuse; Foi.

Fidéisme (Symbolo-). — Controverse symbolofidéiste sur la foi: 11, 49-57. — Et le dogme: bibliographie: 1, 1183. — Références documentaires: III, 673. — Voir Expérience religieuse.

Fidèle de Sigmaringen (S.). — Fait martyr par les calvinistes: 111, 401-2.

Fidjiens. — Religion: 1, 133.

Fiebig (P.). — 11, 1462.

Filhol. — Analyse des eaux de Lourdes: III, 51. « Filioque ». — Voir Esprit-Saint, § Procession.

Filles de la Charité. — Fondation: II, 969; III, 1716-18. — Vœux d'un an: IV, 1929-30. — Action en faveur des pauvres: III, 1716-8. — Ecoles: II, 989-90. — Et les œuvres catholiques de jeunes filles

(œuvres de Sœur Rosalie): II, 1009-10.

Filles charitables de la Providence. — Fondation: II, 969.

Filles de la Croix. — Fondation : II, 969.

Filles de l'Enfance. — Fondation à Toulouse :

Filles de l'Instruction chrétienne. — Fondation: 11, 969.

Filles de la Providence. — Fondation: 11, 969. Filles de la Sagesse. — Fondation: 11, 969.

Filles de Saint-Chaumont ou de l'Union chrétienne. — Fondation : II, 969. Filles de Sainte-Geneviève. — Fondation : n, 969.

Filles de Sainte-Marthe. — Fondation: 11, 969.
Filles de Sainte-Marthe. — Fondation: 11, 969.
Filles de la Sainte Vierge. — Fondation: 11, 969.

Fillion. — Sur l'inerrance biblique : 11, 773. Filocalus (Chronographie). — 1, 384-5.

« Fils de Dieu » (Genèse VI, 1-4). — Union avec les « filles des hommes ». Explication : II, 291.

Fils de Dieu. - Livres sapientiaux. La sagesse, figure du Verbe et de Jésus-Christ : Iv, 1205-8. Voir Sagesse (Doctrine); Sagesse (Livre). — La filiation divine du Christ, selon les Psaumes: IV, 490-1. -L'expression « Fils de Dieu » dans les Evangiles et dans S. Paul: III, 1634-6. — Filiation divine, Selon S. Augustin: 1v, 1881-2. - Fils (Trinité). Selon l'origénisme : III, 1250-I, 1255. — Erreurs modernistes sur l'Incarnation: III, 603-6, 633, 634-5, 664. Selon la Confession d'Augsbourg: IV, 614. - Article sur Jésus-Christ: 11, 1288-338. – Jésus-Christ. Le témoignage du Fils: 11, 1291, 1337-404 (témoignage du Père: 11, 1291, 1404-514; témoignage du Saint-Esprit: 11, 1514-34). — Jésus-Christ, Fils de Dieu: 11, 1351-2, 1355, 1360, 1361-2, 1368, 1371-4, 1376, 144-5. — Filiation divine de Jésus-Christ et sa Résurrection: III, 152-3. — Et Marie, Mère de Dieu: III, 187-98. — Voir encore IV, 1769. — Voir Arius; Esprit-Saint, § Procession; Hypostatique (Union); Jésus-Christ; Trinité; Verbe.

Fils de l'Homme. — Nom choisi par Jésus-Christ: 11, 1342. — Problème posé par cette expression. Bibliographie: 11, 1342-3. — Examen: 11, 1343-5. — L'expression « Fils de l'Homme » chez les prophètes, dans les Evangile et dans S. l'aul: 111, 1634-6.

Finalité. Finalisme. Cause finale. — Et le principe de raison d'être. Valeur quant à l'existence de Dicu: 1, 742, 998-1004, 1019, 1021, 1022, 1063-76. — Obligation et responsabilité. Base: volonté de Dieu. Argument tiré de l'idée de finalité: 1v, 946-51. — Finalisme. Théories contraires de l'évolution créatrice (H. Bergson). Critique: 1, 1786-92. — Théories explicatives du transformisme: antifinalistes et finalistes: IV, 1822-47. — Voir Fin justifie.

Finances. - Diaconies (Eglise primitive). Ressources: 111, 1675-6. — Propriété ecclésiastique: IV, 425-33. - Papes d'Avignon. Népotisme. Luxe : III, 1547-52; — fiscalité : 111, 1560-2. — Abus du pouvoir fiscal dans l'Eglise au temps du Schisme d'Occident : IV, 1240-1. - Clauses du Traité de Latran (11,2,29) entre l'Italic et le Saint-Siège : Supplément, 47, 50-1. - Indulgences-aumônes, Origines, Abus, Réforme : 11, 732-3, 737, 743-9. — Cas matrimoniaux devant les Tribunaux romains: frais; pas de complaisance envers les riches: III, 111-3. — Les Templiers, Banques de dépôt. Richesses. Suppression de l'Ordre : iv, 1583-604. - L'antisémitisme économique et social: 11, 1723. - Hante finance internationale: 111, 1611-2. - Socialisme et capitalisme : IV, 14/11-6. -Charges excessives imposées par la pratique de l'incinération: 11,643-4.

— France. — Clanses financières de l'Edit de Nantes: III, 1025-6. — Difficultés financières sous Louis XVI: III, 30, 31. — Lois de la Révolution française: IV, 1012. — Eglises protestantes. Conséquences funestes de la loi de Séparation: IV, 625-6. — Griefs laïques contre le clergé quêteur: II, 1773. — Voir Dime; Régale.

Fin du monde. — Prophétie de Jésus-Christ. — Article. Le problème, la fin du monde dans les écrits apostoliques (écrits johanniques; Epîtres de S. Pierre et S. Jacques; Epîtres de S. Paul; conclusion). La fin du monde dans les évangiles synoptiques (discours eschatologique; autres textes; conclusion) (A. Sernonmyer): 1, 1911-28.

Prophéties eschatologiques de Jésus-Christ (discours eschatologique): II, 1427-46. — Sur l'eschatologie de l'Apocalypse: I, 156, 159-60. — Divers types d'adversaires du Christ (Antéchrist): I, 147, 148-50. — Certitude scientifique. Et l'évolutionnisme: I, 1798. — Légende de l'an mil: III, 514-6. — Voir Eschatologie; Parousie.

« Fin justifie les moyens »? — Article (G. Go-YAU): 11, 9-17.

Finke. - Sur les Templiers : IV, 1590-1.

Finlande. — Religion: III, 1074-9, 1083-8. — Religion des Lapons: III, 1081-3.

Finnois. — Religion: 111, 1074-9, 1088-93.

Finot. — Sur une prétendue création d'homoncules: III, 1141.

Fins dernières. — Synthèse du messianisme : II 1614-51. — Selon les Psaumes : IV, 487. — Prophéties eschatologiques de Jésus-Chrit et du Nouveau Testament : I, 1911-28; II,1427-46. — Selon l'origénisme : III, 1242, 1243-4, 1246-7, 1253-4, 1255. — Selon l'Eglise grecque : II, 375-7, 386. — Selon le luthéranisme : IV, 616. — Doctrine du Coran : II, 1141. — Petit nombre des catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal : IV, 908-9.

La fin dernière de l'homme (Dieu).
 Loi divine: 11, 1898-926.
 Responsabilité: 17, 945-57.
 Voir Béatitude; Ciel; Enfer; Eschatologie; Fin du monde; Prédestination; Purgatoire; Résurrection

de la chair.

Firmicus Maternus. — 1, 195-6; 111, 974, 1008.

Firmilien, ev. Césarée (Cappadoce, IIIº siècle). — Attitude dans la querelle sur le baptême des hérétiques: 1, 392-3, 406-11, 414-6.

Firmus, ev. Césarée (Vo s.). - 1, 601.

Fisher (Bx Card. Jean), év. catholique Rochester, (XVI siècle). — Martyr: III, 406. — Sur l'infaillibilité pontificale. : III, 1442-3. — Sur le sacerdoce : IV, 1037-8. — Et la Réforme anglicane : IV, 652-4.

Fischer (E.). — IV, 1817.

Fitz James, év. Soissons (XVIII. siècle). — Sur la Déclaration de 1682 : 11, 267.

Fitz Simon. -- 111, 1208-9.

Fixisme. — Transformisme: IV, 1793-848. Voir Transformisme.

Flacius Illyricus. - IV, 620.

Flagellants. — Attitude de l'Eglisc: 1, 703-4.

Flambart. — Sur les horoscopes: III, 1132.

Flamingante (Question). - Etl'Université de Louvain: 11, 1021.

Flandre. — Ecoles primaire chrétiennes au xvie siècle: 11, 963. - Voir Flamingante (Question).

Flechsig. — Théories sur le cerveau : 1, 489, 492. Voir encore 111, 506, 511.

Flers (Marquis Robert de). - Sur la vocation : IV, 1905, 1907.

Fleury, avocat (XVIIe siècle). — Sur l'Université de Paris et l'infaillibilité pontificale : 111, 1/48.

Fleury (Abbé Claude). - Sur l'éducation civique et pratique : 1v, 1272-3.

Florence. - La réforme de Florence par Savonarole: 1v, 1223.5.

Florence (Concile œcuménique de) (1439-1445). — Voir Conciles œcuméniques, § Florence.

Florimond de Remond. — Et la destruction de la légende de la papesse Jeanne: 11, 1265-8. — Voir encore 111, 395.

Flotte (Pierre). - 1, 427, 428.

Flourens. - Sur l'ame et le développement du corps: 1, 90.

Flournoy. - Sur l'expérience religieuse : IV, 905.

Flynn (Abbé). — Sur les vocations sacerdotales : IV, 1919.

Færster. - Sur la virginité : 1v, 1894.

Fœtus. - Voir Féticide thérapeutique.

Fogazzaro (Antonio). - Sur l'infaillibilité de l'Eglise : 1, 1243. - Sur la tradition chrétienne : 1v, 1770. - Voir encore III, 624.

Folie. - Rapport avec le cerveau : 1, /g1. - Et la chasteté: 1, 507.

Folklore. - Données sur l'origine de la religion: IV, 881.

Folz (Ham). - Sur l'usure juive : 11, 1698.

Fonctionnaires, — Criminalité: 1, 546, 555-6.

Fonsegrive (Georges). - Et le libéralisme catholique: 11, 1830-1. - Sur les origines du mariage: 111, 91-2. - Sur le déterminisme : 1, 929.

Fontaine de Resbecq (De) - Sur les écoles primaires catholiques au xvi siècle : 11, 963-4.

Fontenelle (Bern. de). - Sur l'animisme : iv, 876.

Foras (A. de). - Sur l'affaire du curé de Bourges et le jus prima noctis : 1, 1192.

Force (Mécanique). - Et la matière, selon le materialisme : Büchner : 111, 495, 496-7. - Théorie de la relativité : IV, 822-57.

Force (Violence). - Voir Duel; Insurrection.

Force (ldées-). - Voir Idées-Force.

Forme et matière. - Voir Matière et forme.

Forme et matière des Sacrements - Voir Matière et forme des sacrements.

Fortini. - Sur S. François d'Assise : 1v, 1312. Fortunat. - Sur la Rédemption : 1v, 568. - Sur son défaut de culture : 11, 943.

« Fossores ». - Rôle dans l'histoire des catacombes (1ve-ve siècles): 1, 468-9, 471-2. - Et le mariage (inscriptions : 1, 1/47. - Manuels professionnels: 1, 1415-6.

Fouard (Abbé). - 1, 779.

Foucart. - Sur le baptême : III, 1006. - Sur les mystères d'Eleusis : III, 1128.

Fouillée (A.). - Théorie des idées-forces et le monisme naturaliste: 111, 904-11, 916-8, 923-4 - Sur le pluralisme : III, 915. - Morale positiviste 11, 1910, 1911-2. — Sur la responsabilité : 1, 668, 669, 672. - Sur les pénalités morales : 1, 1375, 1379. — Sur Guyan: 111, 912. — Sur la conscience: 1v, 1513, 1514, 1516, 1517. — Voir encore 1v, 1458.

Foules. - Hallucinations collectives et constatation du miracle : 111, 571-2.

Fouquet (R.P.). - Sur les possessions diaboliques : 1v, 75.

Fourier (Charles). - Monisme humanitaire: 111, 883. — Socialisme: 1v, 1403-4, 1423.

Fourmi biblique. - Irticle [J.-B. JAUGEY] : 11,

Fournier (Alfred). — Sur la continence : IV, 1055.

Fournier (Marcel). — Sur les serfs ecclésiastiques: 1, 1492-3.

Foville. - 1, 489.

Fra Angelico. — Caractère religieux de ses peintures: iv, 934.

France. - Questions religiouses. - Propagation de l'Evangile : IV, 365. - L'Eglise et l'instruction de la jeunesse: 11, 917-30, 940, 1055. — L'Eglise et les • pauvres: III, 1679, 1683-701, 1703-5, 1707-35. — Propriété ecclésiastique : IV, 427-33. - Et la papauté : III, 1403, 1409-22. — Querelle des Investitures : II, 1097-8. - Inquisition: 11. 889; IV, 1127-8. Voir Inquisition. - L'Inquisition et le pouvoir séculier : 1v, 1078-85. — Papes d'Avignon : 111, 1536-8, 1540-1. 1543-7, 1547-8, 1549, 1561. - Gallicanisme. Contrel'infaillibilité pontificale : 111, 1434-534. — La Réforme. Le Calvinisme en France: iv, 589, 622-34. — Le protestantisme français moderne : 1v, 690-701. - Martyrs faits par les calvinistes (xvi' siècle) : 111,399-(01. - Edit de Nantes (1597-8) et révocation (1685) : III, 1023-48. — Concordats: 1, 634-43. — Histoire de l'Apologétique (xvII°-xIX° siceles) : 1, 211-2, 218, 220-1. — Légendes sur les Jésuites : 11, 1273-6. — Laïcisme: 11, 1767-810. Voir Laïcisme. - L'école libre en l'rance (en face l'école laïque) (lois xixe-xxe siècles . La liberté de l'enseignement : 11, 975-1006 — La question scolaire (droit d'enseigner pour les Congrégations; repartition proportionuelle scolaire) : IV; 1253-68. - Législation sur le dimanche. Action catholique: 1, 1095-1103. - Et les missions: 1v, 382-3. -Quiétisme au xvII° siècle : 535-42. — Matérialistes : 111, 514. - Le positivisme en France, après A. Comte : IV, 41. - Voir Barthélemy (La Saint-); Cabale des dévots; Elections épiscopales; Gallicanisme; Jeanne d'Arc (Ste).

- Questions intérieures. - La famille dans l'ancien droit français : 1, 1886-8 ; - aux temps modernes : 1, 1888-97. - Nord et midi, au mojen age : égalité de civilisation: 1, 78-9. — Idée de patrie au moyen âge: 111, 1591-2. — Et la traite des nègres: 1, 1513, 1514. — Servage: 1, 1499-50. — La Renaissance en France: 11, 938-9. — Emancipation des Juifs: 11, 1720-2. — Franc-Maçonnerie: 11, 102-26. — Révolution 1789: 11, 1009-13. Voir Révolution, § France (1789). — Histoire du socialisme: 11, 1402-21. — Question de la natalité. La dépopulation et le néo-mathusianisme. Lutte contre: 111, 1057-66. — Duel: 1, 1204-8. — Pratique de l'incinération: 11, 629, 630. — Alsace-Lorraine. Voir Alsace-Lorraine. — Voir Gaule; Louis XVI.

— Questions extérieures. — Et l'équilibre européen, la Ste Alliance, le droit international : III, 1275. — Fouilles en Assyrie et Babylonie : I, 331-2. — Voir Colonies françaises.

France (Anatole). — Sur le miracle : III, 536. — Contre la vie religieuse : IV, 1897-8. — Sur la responsabilité : 1, 661, 663. — Sur la religion de Mithra : III, 586. — Sur l'occultisme : III, 1119, 1123, 1141. — Voir encore III, 520.

Franciscains. — Fondation: 11, 969. — L'esprit de S. François (l'esprit séraphique) et l'Evangile. L'Eglise et S. François. L'âme franciscaine et la science: 11, 1309-20. — S. François d'Assise et Jésus-Christ: 11, 1529-30. — Missions: 11, 370-2. — Missions en pays musulman. Martyrs: 111, 415-7. — Hagiographies: 111, 863.

Franc-Maçonnerie. — Article. Difficultés de la documentation. Origines. Théorie de l'origine juive. Fondation de la Maçonnerie moderne. La Franc-Maçonnerie française au xVIIIº siècle jusqu'à la constitution du Grand-Orient. Le Grand-Orient et la Révolution. La maçonnerie impériale. La Maçonnerie sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. La Maçonnerie sous la seconde République et le second Empire. La Maçonnerie et la IIIº République. Diffusion actuelle: l'internationalisme maçonnique. Philosophie et symbolisme maçonniques. « Filtrations » maçonniques et les nouvelles formes de la Maçonnerie. Condamnations pontificales (G GAUTHEROT): II, 95-131.

Vœux, promesses strictes faites par les francsmaçons: iv, 1938. — Au xviiie siècle: iii, 1412-3. — Et les Juifs: ii, 1666-8. — Et la théosophie: iv, 1657, 1658-9, 1660, 1666. — Et la libre pensée: iii, 1877. — Et le laïcisme: ii, 1779. — Et les lois sur l'enseignement au xixe siècle: ii, 979, 998. — Et l'internationalisme: iii, 1614-6. — Et l'incinération: ii, 637. — Italie. Voir Garibaldi. — Espagne. Voir Ferrer (Affaire).

Franck (Jacob). — Et les Juiss: 11, 1679-80.

François d'Assise (S..) — L'esprit de S. François (l'esprit séraphique) et l'Evangile, L'Eglisc et S. François. L'âme franciscaine et la science : 1v, 1309-20. — Et Jésus-Christ : 11, 1529-30. — Et les missions en pays musulman : 111, 415. — Stigmates : 1v, 1492-507. — Voir encore 1, 321.

François de Sales (S.). — Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1445-6. — Sur le prophétisme: IV, 394. — Sur la prédestination: IV, 262, 277-9. — Sur le pouvoir indirect: III, 1451-2. — Sur les vœux simples. IV, 1929. — Sur les persécutions en Angleterre:

III, 412. — Voir encore 1, 206; II, 1531. — Voir « Introduction à la vie dévote ».

François - Xavier (S.). — Reliques. Histoire. Culte: 1v, 921. — Missions: 1v, 373-4.

François I^{er}, roi de France. — Et Léon X: II, 252. — Concordat (1516): I, 635-7; II, 224-5, 1403. — Et la Réforme en Angleterre: IV, 652, 654-5. — Et Dolet: I, 1184, 1185. — Voir encore IV, 939.

Françoise de la Croix (Vén.). — Œuvres hospitalières: III, 1708.

Francotte (Dr). — Sur la continence : IV, 1054. Francs. — Et la papauté : III, 1391-3. — Sur leur conversion : 1, 702, 703.

Franzelin (Gard.). — Sur l'inspiration: II, 877-8, 907-8, 910. — Sur le Décret du concile de Trente concernant l'exégèse: I, 1838. — Sur la Vulgate: IV, 1972, 1973, 1977, 1978. — Sur le dogme: I, 1125, 1126. — Sur la tradition chrétiennc: IV, 1752. — Sur la tradition et le magistère de l'Eglise: IV, 1788-9. — Sur la raison théologique: IV, 1781. — Sur la prédestination: IV, 245. — Sur les enfants morts sans baptème: IV, 265. — Sur les espèces eucharistiques: III, 681. — Voir encore III, 629.

Fraticelles. — Et quiétisme : 1v, 528.

Frayssinous (Mgr Denis-Luc-Antoine). — Sur son apologétique: 1, 220.

Frazer. — Sur le totémisme : IV, 1729-30. — Sur la magie : III, 63, 64, 67-9.

Frédéric I Barberousse, empereur d'Allemagne.

— Et les Cathares : 11, 833.

Frédéric II. — Sur la religion : IV, 1722-3. — Rôle durant les Croisades : I, 824. — Sur l'hérésic : II, 456. — Répression des hérésies : II, 850, 856, 878.

Frédéric III le Sage, Electeur de Saxe. — Et Luther: 1v, 601-4, 607.

Freimark. - Sur l'occultisme : III, 1120.

Freppel (Mgr Charles-Emile). — Sur Origène: III, 1256. — Sur Tertullien: II, 1835. — Contre l'Etat enseignant: II, 975-6. — Contre l'incinération: II, 634. — Voir encore: I, 220, 1213.

Frere (W.-H.). — Sur les ordinations anglicanes :

Frères, Bohémiens (Tchéco-Slovaquie). — Et la Réfornie en Tchéco-Slovaquie: 1v, 763-5.

Frères de l'instruction chrétienne. — Article. Le fondateur, le vénérable Jean-Maric Robert de La Mennais. L'œuvre scolaire (Fr. ARCHANGE): Supplément, 16-24.

Frères de la vie commune (Allemagne). — Et l'enseignement catholique en Allemagne au temps de la Renaissance : 11, 971. — Voir encore : 11, 591.

Frères de Saint-Jean de Dieu. — Fondation. Œuvres de charité: 111, 1706-7.

Frères des Ecoles chrétiennes (S. Jean-Baptiste de la Salle). — Fondation (1717): 11, 964, 969. — Et l'enseignement primaire catholique au xix* siècle: 11, 976, 978, 989-90.

Frères des Ecoles chrétiennes et charitables de l'Enfant-Jésus (R. P. Barré, eudiste) — Fondation : 11, 969.

Frères du Seigneur. — Article (A. DURAND): 11, 931-48. — 1º Les faits. Le nouveau Testament. Flavius Josephe et Hégésippe: 1, 131-3. - 2º Les explications. Hégésippe. Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène et S. Hilaire, Helvidius et S. Jérôme. Le traité De perpetua virginitate Mariæ adversus Helvidium (l'opinion d'Helvidius a contre elle la tradition antérieure; les textes de l'Evangile ; ce que veut dire l'expression « Frères du Seigneur » ; raisons positives de croire à la perpétuelle virginité de Marie). Témoignages des Pères du 1ve siècle et délinitions de l'Eglise. Le caractère de la parenté entre Jėsus et ses frères (S. Epiphane; S. Jėrôme: précisions ultérieures; opinions actuelles): 11, 133-44. — 30 Critique et conclusion. Le sens qu'il ne faut pas donner à l'expression « Frères du Seigneur ». Le sens qu'on peut lui donner : 11, 144-8.

— Explication de cette expression: 11,1339-40. — Jésus-Christ, fils unique de Marie: 111,142,143,149,171-2,182-3,199-206.

Freud. Freudisme. — Sur la suggestion: 1v, 1555, 1558-9, 1561. — Etat mystique et érotomanie: 111, 1021. — Bibliographie: 1v, 1561.

Freycinet (Charles de). — Et les Congrégations:

Fribourg (Suisse). - Congrès international des

catholiques (août 1897). Sur le Pentateuque : 111, 728-35. — Voir Congrès marial de Fribourg.

Friedberg (Emile). — Sur son édition du Corpus juris canonici (1879-81): 1, 721-2.

Friedlaender. — Sur les voyages au m° siècle : 1,407.

Frins (R. P.). - Sur le Syllabus : IV, 1572.

Fritsch. - 1, 490.

Fronde (La). — Et les luttes contre les protestants: 111, 1030-2.

Frontières. — Et l'idée de patrie : 111, 1601, 1603.

Froude. — Et le mouvement d'Oxford: 1v, 702, 703. — Voir encore: 1v, 937.

Fuégiens. — Amérique d'Extrême-Sud : état religieux : 1v, 174. — Sur leur niveau intellectuel et nioral : 1, 121-2.

Fulbert (S.), év. de Chartres. — Sur l'Immaculée-Conception: 111, 246. — Voir encore: 1, 200.

Fulgence de Ruspe (S.). — Sur la prédestination: 1v, 218-9. — Sur la virginité de Marie: 111, 205. — Sur l'eucharistie: 1, 1573.

Fumel (Mgr de), év. de Lodève. — 1, 578.

Funérailles. - Voir Incinération.

Funk. - 111, 1769.

G

Gagarin. — Sur l'Immaculée-Conception : 111, 212-3.

Galates (Epître aux). — Voir Epîtres de S. Paul. Galgani (Gemma). — Stigmates : 1v, 1500.

Galien (Claude). - 111, 1124.

Galilée. — Article (P. DE VREGILLE): 11, 147-92. - Avant-propos. Histoire des documents du procès de Galilée. Causes qui ont contribue à mettre en relief la condamnation de Galilée : 11, 147-52. - 1º Question historique. Les dissérents systèmes astronomiques. Galilée et le système de Copernic. Procès de 1616. Procès de 1633 : 11, 152-62. — 2º Question scientifique. Sens et valeur des affirmations de Galilée. Argument apporté par Galilée au procès de 1616; au procès de 1633. Probabilités qu'apportait Galilée en faveur du système de Copernic: 11, 162-9. - 3º Question exégétique. Opinion des Pères, des Docteurs de l'Eglise. Intervention de Galilée : 11, 169-74. — 4º Question canonique. Nature de la question. Valeur des décrets de 1616 et de 1633. Réponse aux objections: 11, 174-9. — Conclusions. Galilée croyait-il réellement à la valeur du système de Copernic? Les adversaires de Galilée, leurs motifs, leurs excuses. Suites et conséquences de la condamnation du système de Copernie : 11, 179-92. — Galilée et le système de Copernic: 111, 872-3, 874. — Voir encore 11,87.

Galitsyne (Elisabeth). - 1v, 1924.

Gall (Von). — Sur le Sinaï: 111, 795-6. — Voir encore 1, 489.

Gallicanisme. - Article (M. DUBRUEL, H.-X. ARQUIL LIÈRE): 11, 193-273. — 1º Définition: 11, 193. — 2º Les différents gallicanismes. Le gallicanisme épiscopal ou des ecclésiastiques. Le gallicanisme parlementaire. Le gallicanisme royal, Relations entre le gallicanisme politique et le gallicanisme ecclésiastique : 11, 193-8. - 3º Développement historique des théories gallicanes. Théories sur la constitution de l'Eglise; l'Eglise gallo-romaine; l'Eglise après les invasions barbares; l'Eglise sous les Carolingiens; l'Eglise sous la monarchie capétienne; les temps d'Avignon et du Schisme; l'Eglise concordataire et l'Anclen Régime; le gallicanisme hors de France; la nouvelle Eglise de France et la sin du gallicanisme ecclésiastique. Doctrines sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat (l'Eglise et l'Etat à l'époque mérovingienne; l'époque carolingienne ; l'époque des premiers Capétiens et des Valois jusqu'au Concordat de 1516; les temps modernes et l'Ancien Régime) : 11, 198-264. — 4º Condamnation du gallicanisme. Erreurs sur la constitution de l'Eglise. Erreurs sur les rapports des deux puissances : 11, 264-73.

Contre l'infaillibilité pontificale (étude d'ensemble depuis le Schisme d'Occident à nos jours): 111, 1427-8, 1434-534. — Vue d'ensemble. Diverses formes: 111, 1435. — Déclaration de 1682. Voir Déclaration de 1682. — Et le jansénisme (discussions au sujet de l'autorité du pape): 11, 1155, 1167-72, 1175, 1176-81, 1182-4, 1274. — Et les Jésuites: 11, 1273-4. — Et la papauté: 111, 1411-3, 1414, 1416, 1417. — Sur le pape Libère, arien: 11, 1842; — réponse: 11, 1842-51. —

11. 845.

Erreurs sur les origines du cardinalat : 1, 858-9. Condamnation: 11, 313-4, 320. — Vrai caractère du gouvernement ecclésiastique: 11, 312-24. - Sur l'origine du pouvoir politique : 1v, 93-4. — Contre l'Immaculée-Conception: III, 216, 219. — Et la fiscalité des papes d'Avignon: III: 1561. — Et le Schisme d'Occident: 1v, 1236, 1239, 1241. - Et le concordat de 1516: 1, 637. - Et l'Inquisition romaine ou le Saint-Office: IV, 1127-8. — L'Inquisition et le pouvoir séculier: IV, 1078-85 - Et l'Inquisition espagnole: IV, 1117-9. — Et les origines de la Réforme : IV, 586. — Et la Réforme : IV, 608. - Et la Sainte Ligue catholique (1576-95): 11, 1881-3, 1885, 1887, 1889, 1893, 1896-7. — Question de la régale : IV, 810-5. Voir Régale. - La Révolution et l'emprise de l'Etat sur l'Eglise : 1v,1017, 1018-9. — Et le libéralisme catholique: 11, 1825-6. - Le Vén. J.-M.-R. de La Mennais contre: Supplément, 178.

Gallicans (Liturgie et Rite). - Sources sur l'initiation chrétienne: 11, 791. - Epiclèse: 1, 1588.

Gallien, empereur de Rome. - Rend aux chrétiens la liberté après la persécution de Valérien : 1, 465.

Galliffet (R. P. Joseph de). - Action en faveur de la messe et de l'Office propre du Sacré-Cœur (1726) : 1, 576.8.

Galloni (Antoine). - Sur l'iconographie des martyrs: III, 362.

Gallo-romaine (Période). Gallo-romains. -Elections épiscopales : 1, 1343-4. - L'Eglise galloromaine et les origines du gallicanisme : 11, 202-5. -L'Eglise gallo-romaine et les rois francs: 11, 235-6

Gambetta (Léon). — Et le la cisme : 11, 1772.

Gambier (H.). — (Euvres protestantes françaises: IV, 691-2.

Gand (Henri de). - 1, 57.

Garanties (Loi des) (13.5.1871). - Et la Question romaine: IV, 95-6, 101-2. - Règlement de la Question romaine : traité de Latran (11.2.29) : Supplément, 30-58.

Garbe. — Sur les livres bouddhiques : 11, 693.

Gardeil (R. P.). - Sur l'essence de Dieu: 1, 1080. - Sur Dieu: 1, 1084.

Gardiner (A.-H.). - Sur le prophétisme égyptien : IV, 391.

Gardiner (Etienne), év. catholique de Winchester. — III, 1214, 1215, 1216; IV, 655, 657, 658.

Gardner (Percy). - Sur l'histoire et la doctrine : 1, 1835. — Sur l'eucharistie : 1, 1549, 1551.

Gargam (Gabriel). - III, 58-9.

Garibaldi (Giuseppe). - Article. Premières années. Le condottiere et l'unité italienne. Campagne de France. Dernières années (J. MANTENAY) : 11, 273-6.

Garnault (Paul). - Sur les prophétics : IV, 308.

Garnet (R. P.), provincial des Jésuites anglais. -Rôle durant la conspiration des poudres (Angleterre, 1605): 1, 689-90.

Garrigou-Lagrange (R. P.): 11, 1068.

Garrucci (R. P.) - Travaux sur les catacombes : 1, 485, 486, 487

Gasparri (Card. Pierre), secrétaire d'Etat de Pie XI. - Négociations relatives au traité de Latran (11.2.29) et concordat italien : Supplément, 36-58.

Gasquet (Card.). - Sur la liturgie et les ordinations anglicanes: III, 1175-6, 1218, 1226. — La Réforme protestante et les pauvres : III, 1703.

Gassendi. - Sur le procès de Galilée : 11, 189.

Gasser (Mgr). - Sur l'existence de Dieu : 1, 946. Gaston de Béarn. - Et les Vaudols (Routiers) :

Gastoué (Amédée). - Sur la musique religieuse : 111, 950, 951, 952, 954, 955.

Gåthas. - Voir Iran (Religion de l').

Gaudry (Albert). - Sur le transformisme : IV,

Gaules. - Religion des Celtes : Supplément, 1-16. - Pays d'origine du texte définitif du Symbole des Apôtres?: 1, 280-2. — Inscriptions chrétiennes: 1, 1410, 1411, 1413, 1414, 1442, 1445-6, 1456. — Ecoles chrétiennes au temps de la domination romaine : п, 934. — Ecoles chrétiennes au moyen âge : п, 940-4. - Voir Gallo-romains; Gallicans (Rite et Liturgie); Irénée (S.).

Gautama. — Voir Inde (Religions de l'), § Bouddha. Gauthier de Saint-Victor. — Sur l'Immaculéc-

Conception: III, 260.

Gautier (Léon). - Sur le patriotisme dans la chanson de Roland : 111, 1591.

Gautier (Lucien). - Sur la critique biblique : 1, 782. — Sur les Livres de Judith : 11, 1560-1, 1565. — Sur les Livres sapientiaux : 1v, 1194. — Sur Jonas dans la baleine: 11, 1550. - Voir encore 1, 383; 111, 713, 719.

Gauzelin de Padoue. — 1, 860.

Gayet (L.). - Sur les séjours des papes hors Rome de 1100-1304, et sur les papes d'Avignon : III, 1536, 1540, 1541-2,

Gayraud (H.). — Sur les Juifs: 11, 1746.

Gazier (Félix). - IV, 1642.

Geay (Mgr), év. de Laval. - Rôle dans l'histoire de la Séparation : 1, 641.

Gebert (K.). - Sur le modernisme : III, 668, 670, 671, 683, 687.

Gebhart. - 1, 307.

Gebra-Michael (Abba). - III, 485.

Geffroy. - Sur l'Eglise et les monuments autiques: 111, 929.

Gélase Ier, pape. — Sur la papanté et les empereurs : III, 1389. — Sur le concile de Chalcédoinc : 1, 605. — Voir encore 1, 702.

Gélasien (Décret). - Voir Décret gélasien.

Gélasien (Sacramentaire). - Voir Sacramentaire gćlasien.

Gelin. - Sur les cas de zoanthropie : 111,11/2.

Gemarra (Emmanuel). — Sur un curé belge martyr (Grande Guerre): III, 413.

Gemelli (R. P.). — Sur les amulettes: 1v, 1566.

Généalogies (Bible). — Généalogies bibliques : 1, 797, 802. — Valeur : 1, 915. — Généalogies patriarcales (Genèse) et chronologie biblique : 11, 288-90. — Généalogies de Jésus-Christ. Explication : 111, 133-7.

Gener (J.-B.). - 1, 1417.

Génération. — Condamnée par les Cathares : 11, 836-q.

Génération spontanée. — Et le transformisme: 1v, 1804-5, 1847. — Et le matérialisme d'Haeekel: 111, 503, 510. — Voir Evolution, § Doetrine morale.

Genèse. — Article (J. BRUCKER): 11, 276-98 — 10 Valeur historique de la Genèse. Sujet de la Genèse. Opinions sur la valeur historique. Réponses de la Commission biblique. Position de la question. Preuves du caractère historique des premiers chapitres. Sens et portée de l'historieité de la Genèse. Objet du travail qui suit. Objections : objection générale : histoire de la création (1-11, 4); second récit de la création improprement dit, paradis terrestre (II, 5-III, 24); chap. IV-XI (généalogies patriareales et chronologie biblique, longévité des patriarches, union des « fils de Dieu », déluge, table ethnographique); histoire patriarcale (XII-XLIX) (autorité d'Abraham et de Chodorlahomor, la destruction de Sodome et la mer Morte): 11, 276-95. - 2° Conception de la divinité dans la Genèse. Objections rationalistes; la multiplicité des interventions divines; les anthropomorphismes: 11, 295-8.

— Et le Pentateuque. — Question du Pentateuque. Œuvre de Moïse et Josué: 111, 695-860. — Décret du Saint-Office (23.4.20), sur le Pentateuque: 111, 1883-4. — Pentateuque et Hexateuque: 111, 1884-920 (spéc. 1885). — Voir Pentateuque.

- Auteur. - Voir ei-dessus.

— Récits primitifs. — Historieité : 1, 797, 800. Voir ei-dessous, § Ch. 1-111.

— Chapitres I-III. — Réponse de la Commission biblique: 11, 277-88. — Historieité: 1, 797, 800. — Et les découvertes scientifiques (sciences naturelles): 11, 284-8, 774-6. — Et le transformisme: 11, 1793-4, 1800, 1845. — Et la géologie: 11, 1630-3. — Sur l'homme (création): 11, 458-62, 504-14. — Sur le péché originel (historicité du récit): 111, 1737-8, 1750-2. — Prophétic sur la T. S. V. Marie (111, 15): 111, 117-9. — Le récit de la création et la religion de l'Iran: 11, 1130-1. — Et les Légendes babyloniennes: 1, 336-42.

— Divers. — Apocryphes relatifs aux faits relatis par la Genèse: 1, 162-7. — Et les découvertes babyloniennes: 1, 336-52. — Et les Egyptiens: 1, 1301-7. — Sur les démons: 1, 919-20. — Sur l'homme: 11, 458-62. — Sur la grâce: 11, 325. — Commentaires de S. Jean Chrysostome, — Sur la confession: 111, 1857-9. — Voir Déluge.

Genetti Casanata (Mgr). — Sur les ordinations anglicanes: 111, 1200-4, 1205, 1217-8.

Genève. — Calvin et le calvinisme à Genève : 1v, 633-47.

Génicot. — Sur l'insurrection : 11, 1058.

Génie. - Et l'état mystique : III, 1023.

Genres (Etres vivants). — Preuve de l'existence de Dieu par les degrés des êtres : 1, 1046-53.

Genres littéraires (Ecriture Sainte). — Et l'inerrance biblique: 11, 758, 767-73. — Livres sapientiaux: 1v, 1182-214. — Livre de Judith, parabole?: 11, 156:-4. — Le Livre de Jonas: sur l'hypothèse d'un livre didactique: 11, 1552-8. — Voir Paraboles.

Genséric, roi vandale. — Persécution des chrétiens: III, 386-9.

Gentils (Païens). — Voir Paganisme; Religions (spécialement § Les chrétiens parmi les païens).

Geoffroi de Vendôme. — Sur les investitures : II, 1097.

Géographie. — Terre, La Géologie et l'Apologétique: 1v, 1604-33. — La distribution géographique des êtres vivants et le transformisme: 1v, 1810-1. — Voir Topographie.

Géologie. — Savants croyants: 1v, 1247-8. — La Géologie et l'Apologétique: 1v, 1604-33. — Et le déluge: 1, 914-5. — Et les données préhistoriques sur l'homme: 11, 462-92.

Géométrie. — Voir Esthétique transcendantale. Georges de Nicomédie. — Sur la Ste Vierge: 111, 240.

Géorgiens. - Persécutions: 111, 442.

Gerbert. - Voir Sylvestre II.

Gerbet. - Fidéisme : 11, 57-61.

Gerdil (Card.). — Sur l'obligation et la responsabilité: 1v, 943-4, 956. — Voir encore III, 1516.

Gergéséens. — III, 764.

Gerhard (Jean). — Sur la Rédemption : IV, 571. — Voir encore IV, 620.

Germain (S.), év. d'Auxerre. — Charité envers les pauvres : 111, 1684-5.

Germain (S.), patriarche de Constantinople. — Sur la Ste Vierge: 111, 228.

Germain (Mgr), archev. de Toulouse. — Sur la vocation sacerdotale: IV, 1918-9.

Germains. - Voir Barbares.

Germanie. — Peuples germano-scandinaves: religions: III, 1074-9, 1101-15. — Influences germaniques sur la constitution du droit canon: III, 11. — Germanie antique. La famille: I, 1886. — Origine du duel judiciaire: I, 1197, 1198-9.

Gerok. - IV, 681.

Gerontocomium. - III, 1680.

Gerson. — Et l'infaillibilité pontificale: III, 1336, 1438-9, 1445, 1446-7, 1448, 1450. — Et le Grand Schisme: II, 219, 220, 221; IV, 1235. — Sur l'éducation des enfants: IV, 1271, 1275. — Sur l'état mystique: III, 1016. — Sur le tyrannicide: IV, 1886. — Sur l'insurrection: II, 1060. — Voir encore: IV, 315.

Gervais et Protais (SS). - IV, 914.

Gessen (Pays de). - Identification: 111, 787.

Gherardi. — Et l'histoire des Décrets de Galilée: II, 150.

Ghetto. - Origine: 11, 1740.

Ghislieri (Card.). - Voir Pie V.

Gibert (XVIII esiècle). — Sur le Livre de Judith : 11, 1562-3.

Gide (Charles). — Sur la natalité: 111, 1064. — Voir encore: IV, 1396.

Gilgames (Epopée babylonienne de). — Et la Bible: 1, 336-7, 343-6, 387-8.

Gill. — Sur les pasteurs protestants des Etats-Unis: 1v,787-8.

Gilles de Viterbe. - III, 1548.

Gillouin (René). - Sur le socialisme : IV, 1400.

Girard, Cathare. — Et Héribert, archevêque de Milan: 11, 828.

Giraud (V.). — Sur la théologie morale : IV, 1646. — Sur la casuistique : IV, 1650, 1652-3.

Girodon. - 1, 803.

Girolamo Squarzafici. — Sur Benoît XII: 111, 1554.

Girozdins (Convention nationale). — Et les Montagnards: IV, 1009-10.

Glaber (Raoul). — Sur la fin du monde: 111, 516. — Sur les investitures: 11, 1093. — Sur les Cathares: 11, 827.

Glazebrook - IV, 723.

Gloire céleste. — Doctrine de la gloire dans les mystères païens et S. Paul : 111, 997-8. — La gloire des bienheureux et l'action divine : 1v, 461. — Saints: 1v, 1129-56. Voir Saints. — Résurrection de la chair : 1v, 982-1004. Voir Résurrection de la chair. — Voir Béatitude; Ciel; Prédestination.

Glorieux (Abbé P.). — Edition du Correctorium quare, de S. de La Mare: IV, 1677-9.

Gloubokovskii (M.-M.). - 11, 382.

Gnosticisme. Gnose. — Article (gnose). Simon et la gnose vulgaire. Valentin, Basilide, Carpocrate. L'enseignement gnostique. Marcion. L'Eglise et la gnose (L. DUCHESNE): 11, 298-312.

Et l'exégèse: 1, 1821-2. — Et les Evangiles: 1, 1605, 1608. — Sur l'Evangile de S. Jean: 1, 1662-4. — Evangiles apocryphes et gnostiques: 1, 178-80, 185, 186. — Idées de S. Paul sur la gnose (γνώτις, science): 111, 902-4. — Et les rapports entre les mystères païcns et la théologie de S. Paul: 111, 967, 981-2, 992-4, 995, 997. — Gnosticisme et paulinisme: 111, 1625. — Gnosticisme du « Code Nazaréen »: 1, 164-5. — Gnosticisme et Eglise primitive: 1250. — Et les inscriptions anciennes: 1, 1440. — Selon Clément d'Alexandric: 11, 312. — Et l'origénisme: 111, 1249-58. — Réfutation par S. Irénéc: 1v, 1869. — Et la religion égyptienne: 1, 1341.

Sur la prédestination: 1v, 204-5. — Sur la Rédemption: 1v, 573-4. — Et les origines du culte chrétien: 1, 839, 840-1. — Et l'eucharistie: 1, 1571. — Et le quiétisme: 1v, 528. — Voir Panthéisme.

Secte et Eglise gnostiques (Franc-Maçonnerie) (1888, 1893); II, 125.

Goblet d'Alviella. — Sur certains usages cultuels communs à toutes les religions: 11,701. — Sur l'animisme: 1v. 881, 884. — Sur le dogme: 1, 1130.

Gobulinskij (E.). — Sur le culte des saints dans l'Egliserusse. IV, 1135-6.

Godard (Abbé). — Sur son ouvrage Les Principes de 89 et la doctrine catholique: 11, 1826. Godefroy (Jacques). — Sur la destruction des temples païens: III, 932.

Godefroy d'Admont (Vén.). - III, 259.

Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine. (XI° s.). — Rôle durant les Croisades: 1, 821-2.

Godet (P.). - Sur G. Bull: IV, 1866-7.

Goetz (K.-G.). - 1, 1576.

Gog. — Et Magog (Ezéchiel, xxxvIII-xxxIX): types d'adversaires du Christ: 1, 147.

Goguel. — Sur S. Paul et Jésus-Christ: III, 1634, 1635. — Sur le dogme: III, 682. — Contre l'eucharistie: 1, 1549, 1550, 1551-2, 1553, 1557, 1559, 1560, 1561.

Goldsmith. — Transformisme: IV, 1825, 1827-8.

Goldziher. — Sur Mahomet : 111, 85.

Golgotha. - Voir Calvaire.

Goloubinski (E.). — Sur l'Eglise russe : IV, 1381, 1383. — Sur la conversion des Russes : IV, 1359-60.

Gomarus. — Sur la prédestination : IV, 747.

Gomez (Alvar). — Sur l'Inquisition espagnole:

Gomorrhe - Voir Sodome.

Goncourt (De). — Sur la vocation religieuse: Iv, 1898-9, 1908.

Gonnard (R.). - Sur le marxisme : IV, 1408.

Gonzalez (Thyrse). — Sur le Schisme d'Occident: III, 1439. — Et le probabilisme: IV, 331-2, 339.

Good. — Sur la valeur morale du clergé : IV, 1060.

Goodwin (Thomas), ministre de la secte puritaine des « Indépendants ». — Et le culte du Sacré-Cœur: 1, 580-1.

Gorbe. — Sur les libres bouddhiques et les livres chrétiens: II, 700-1.

Gorcum (Martyrs de). - III, 398-9.

Gordon (Clément). — Nullité des Ordres anglicans par lui reçus: 111, 1200, 1201, 1203, 1204, 1205.

Gore (Charles), év. anglican de Birmingham. — Sur l'inspiration: II, 914-5. — Sur Jésus-Christ: II, 1392, 1393. — Sur l'eucharistie: I, 1556, 1576. — Voir encore IV, 722.

Gorham. — IV, 705.

Gorius (A.-F.). — Travaux sur les inscriptions chrétiennes: 1, 1416.

Goschler (Abbé I.). — Sur la conversion des Juifs: 11, 1756.

Gossot (Emile). — Sur la loi d'enseignement de 1850: 11, 976-7.

Gotescalc. — Sur la prédestination : 1v, 220-3.

Gothique (Art). — Développement au moyen âge: III, 947-8.

Gotti (Card). — 1, 213.

Gourd (Jean-Jacques). — Monisme idéaliste : III, 885.

Gousset (Card.). — Sur mensonge: IV, 966. — Voir encore I, 1092.

Gouvernement ecclésiastique. — Article. Objections des modernistes et autres. Caractère auto-

ritaire du gouvernement de l'Eglisc affirmé plus fortement que jamais au xix° s. : raison providentielle de ce fait. Ce n'est point cependant un gouvernement sans garantie. On ne peut pas non plus reprocher à ce gouvernement une centralisation sans limites (G. Neyron): 11, 312-24.

L'infaillibilité pontificale n'est pas le pouvoir de gouverner despotiquement l'Eglise: 111, 1431. — Le gouvernement ecclésiastique et la tolérance: 11, 1717. — Erreurs modernistes: 111, 610-1. — Voir Curie romaine.

Gouvernements. — Constitutionnels Création au moyen âge: 111, 947. — Voir Etat; Insurrection; Politique.

Goyau (Georges). — Sur la papauté : 111, 1400-1, 1402. — Sur le Schisme d'Orient: 111, 1315. — Sur Calvin et le calvinisme : 1v, 637, 641.

Grabmann (Mgr). — Sur les controverses thomistes: 1v, 1685-6.

Grâce. — Fondements scripturaires de la doctrine de la grâce. Article. Ancien Testament. Evangiles synoptiques. Epitres de S. Paul. Littérature johanniue (E. Tobac): 11, 324-44.

- La grâce en général. - Jésus-Christ. Témoignage du Saint-Esprit (vie de Jésus-Christ dans l'Eglise et de la grâce après Jésus-Christ): 11, 1514-84. - Médiation universelle de la T. S. V. Marie. Voir Marie (T. S. V.), § Médiation. - Pouvoirs de sanctification de l'Eglise. Sacrements. Erreurs modernistes: III, 611-8. — Et la foi: 11, 24, 66-7, 69-70. - Pari de Pascal : 111, 1582-7. - Et l'acte de foi : 1, 225-7, 243. — Et le développement du dogme : 1, 1160. - Providence. La Providence et le mal physique et moral: 1v, 433-74. — Et la prédestination, selon S. Augustin: Iv, 205-16. Voir Prédestination, - Et la responsabilité: 1, 656-7, 658, 659, 676-8, 679. 80, 685, 686, 687-8. — Observation psychologique: 1v, 292. - Et la prière (S. Augustin, contre les pélagiens): 1v, 276-7. Voir Prière. — Et l'ascétisme: 1, 297, 299. - « La chasteté », spécialement la chasteté du prêtre, « est affaire de grâce » : IV, 1052-3. — Et la conversion: 1, 705.

Selon l'Eglise grecque: 11, 368-9. — Doctrine de Luther et doctrine protestante de la justification par la foi saus les œuvres: 11, 39-41; 1v, 596-603, 608, 614-8, 620, 621-2, 628-9, 637-8, 644-5, 746-9, 793-8, 808. Voir Justification. — Doctrine et histoire du baïanisme, jansénisme, quesnellisme: 11, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnellisme. — Et le quiétisme: 1v, 527-42. Voir Quiétisme. — Surnaturel. Méthode d'immanence. Exposé et examen: 11, 579-612; 111, 532-3; 1v, 603-6. — Voir Immanence (Méthode).

— Grâce et liberté ou volonté. — Selon S. Augustin: 11, 1854-5. — Controverses pendantes. Controverse « de auxiliis »: 11, 1160, 1161, 1164, 1165-1167, 1859-62. — Grâce et volonté. Pari de Pascal: 11, 1582-7. — Grâce et libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. — La Providence et l'action divinc. Prédétruination physique. Examen: 1v, 445-74. — Et quiétisme: 1v, 527-42. Voir Quiétisme. — Voir, Prédestination.

- Grâce actuelle. - Selon le Nouveau Testament: 1, 337-8. - Et la grâce sanctifiante: 11, 324.

— Grâce efficace. Théorie de la prédétermination physique: 1v, 445-74.

— Grâce sanctifiante. — Fondements scripturaires: 11, 324-44. — Péché originel: 111, 1735-52. Voir Péché. — Voir Immaculée-Conception.

- Voir Charité; Langues (primitive Eglise); Liberté; Prédestination; Marie (T.S. V.); Mysticisme; Sacrements (et en particulier: Absolution, Baptême, Confession, Confirmation, Eucharistie, Extrême Ouction, Mariage, Ordination, Ordre [Sacrement], Pénitence [Sacrement]).

Graetz. — Sur les Juifs et les chrétiens: 11, 1661, 1664, 1665, 1681, 1682, 1684, 1716, 1717, 1732, 1733, 1757. — Sur l'Inquisition espagnole: 1v, 1087-8, 1098, 1099. — Voir encore 11, 1365.

Graf (K. H.). — Sur le Pentateuque: III, 706.

Grande - Bratagne (Angleterre). - Religion païenne primitive: 111, 1109, 1110, 1111-2. — Celtes Bretons: Supplément, 9-13. — Propagation de l'Evangile: iv, 363-4, 365-6. — Et les missions catholiques: ıv, 382. — Histoire de l'Apologétique: 1, 208-9, 217-8, 220. — Quere'lle des Investitures : II, 1098-9. — Ecoles chrétiennes au moyen âge: 11, 944-5. — Pête de la Conception: 111, 247-50, 252-4. - Templiers. Proces: 1v, 1593. - Concordat de 1418: 1, 634. - La Guerre de Cent ans et Ste Jeanne d'Arc : 11, 1212-3. - llistoire de Ste Jeanne d'Arc : 11, 1212-53. - Et les papes d'Avignon: 111, 1537, 1540-1, 1545, 1561. — La Renaissance en Angleterre: IV, 936-7. - La Réforme en Angleterre. Origines et histoire de l'anglicanisme: 1v, 647-75. - L'anglicanisme moderne: ıv, 701-33. Voir Anglicanisme. - L'épiscopat anglican: 11, 321-2. - La Réforme et les pauvres: 111 1702-3. - Martyrs faits par les anglicans : 111, 394-6, 402-13. - Alliance avec les protestants de France sous Louis XIII et Louis XIV: 111, 1029-30, 1031. - Et la révocation de l'Edit de Nantes : 111,1040, 1042. — Et la Sainte-Alliance: 111, 1277-9. — Concile de Westminster (1852): sur l'infaillibilité pontisicale: III, 1524. - Situation légale religieuse: IV. 1942-3. - Législation dominicale: 1, 1103. - Régalisme et érastianisme : 1, 1546-7. — Et la tolérance religieuse: 1v, 1721. — Et l'esclavage: 1, 1487, 1490, 1493. — Servage: 1, 1501-3. — Et la traite des nègres: 1, 1513-4. — Duel: 1, 1207. — Libéralisme économique : 11, 1832. - Type de gouvernement constitutionnel: 111, 947. - Natalité: 111, 1061. -Fouilles par les Anglais en Palestine : 111, 756.

Succès du spiritisme : 1v, 1485-6. — Pratiques superstitienses : 1v, 1567-8. — Positivistes : 1v, 41. — Franc-Maçonnerie : 11, 99-102, 120, 121. — Origine de la libre pensée : 111, 1866-7.

Voir Anglicanisme; Colonies anglaises; Conspiration des poudres; Locke.

Granderath (Théodore). — Sur le Décret du concile de Trente concernant l'exégèse: 1837-8.

Grandin (Martin). — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1459, 1460-2, 1474.

Grandmaison (R. P. Léonce de). — Sur le dogme: 1, 1151. — Sur la tradition chrétienne : 1v, 1780. — Sur l'histoire religiense: 1v, 410. — Sur l'inscription d'Abereins: 1, 1436-7. — Sur la sainteté hors l'Eglise catholique: 1v, 1136-7. — Sur l'immoralisme

de Nietzsche: II, 1923-6. — Sur la « Congrégation »: III, 1726.

Grand-Orient. — Voir Franc-Maçonnerie.

Graphologie. — Et la divination : 111, 1126.

Grasset. — Sur l'occultisme: III, I127. — Sur la suggestion: IV, 1553, 1556-7. — Sur la suggestion et les guérisons: III, 54. — Sur les localisations cérébrales: 1, 492.

Grassi (R. P. Horace). - Et Galilée : 11, 158.

Gratien, empereur d'Occident. — Et les monuments paiens: 111, 930. — Voir encore 11, 938; 1V, 15.

Gratien. Décret de Gratien — Place tenue dans le Corpus juris canonici. Historique. Description. Valeur: 1,714-6. — Et les Fausses Décrétales: 1,910. — Sur la restriction mentale: 1v,972. — Voir encore 1v, 308.

Gratry (R. P. Auguste-Alphonse). — Sur la vocation: IV, 1911-2, 1914. — Voir encore I, 220.

Grave (Jean). — Sur le socialisme : 1v, 1422-3. — Sur l'anarchisme : 1v, 1399.

Gravina. - IV, 318.

Gravitation universelle. — Et le système du monde : 111, 874-6. — Théorie de la relativité : 111, 822-57.

Gravure. — Œuvre du Turc Li-se-yuen en Chine (932): 1, 521.

Gray (G. Buchanan). — Sur les prophéties d'Isaïe contre Damas: 1v, 420.

Grèce. — Grèce ancienne. Article. Histoire (origines; Homère; Hésiode; vue-ve siècles; décadence in). Culte (J. Huby): 11, 396-419.

Inscriptions: 1, 1404-6. — Sibylles: 1v, 1320-5, 1318
30, 1332-4. — Culte des grands hommes: 1v, 1138— Adoration des princes: 1, 1543-4, 1547-8. — Conception de l'Etat: 1, 1536-7. — Patriotisme: 111, 1590.
— Et la natalité. Immoralité: 111, 1049. — Esclavage:
1, 1464-9. — Les pauvres chez les Grecs: 111, 1659-61.
— La philosophie grecque et les principes premiers:
1, 986-7. — Philosophie du mouvement: 111, 641-2. —
Systèmes pessimistes: 1v, 17-8. — Systèmes du monde: 111, 868-9.

Et les Juiss de l'Ancien Testament : IV, 1335-9. Et le monothéisme juif : 11, 1610-1. — Et les Livres sapientiaux : 1v, 1191-2, 1211-3. — La religion et la pensée grecque et le judaïsme, au temps de Jésus-Christ: 11, 1332-3, 1737. — Influence sur l'exégèse judéo-alexandrine: 1, 1815. — Et le christianisme (S. Paul), d'après la «méthode d'histoire religieuse »: III, 964-5, 666-8, 971, 979-80, 981-2, 1001-2, 1008, 1012. — Mystères de Dionysos et d'Orphée: III, 975-7. - Mystères d'Eleusis : III, 978-80. - S. Paul et l'hellénisme: 111, 1624, 1627, 1644-51. — Rares citations des poètes classiques grecs chez S. Paul : пп, 1645. — Et la scolastique arabe : п, 1147-8. — Le thomisme et Aristote: 1v, 1667-8, 1673-6, 1688, 1694, 1698. — L'Assomption de Marie. Prétendue origine païenne grecque. Réponse : III, 280-1. Et la prière : 1v, 288-9. — Origines gréco-romaines du chant grégorien : 111, 951-2. — Pèlerinage d'Esculape. Aucun cas de guérison miraculeuse : 11, 431-2. - Les Mystères grecs et le baptême chrétien : 11,

808-10, 813-4. — Idées sur la purification des âmes, après la mort. Et le dogme du purgatoire: 1v, 513. — Et les religions sémitiques: 1v, 1306. — Et la religion de l'Iran: 11, 1130. — Et la religion des Romains: 1v, 1025. — Et la religion de Mithra: 111, 580-1. — Et l'occultisme: 111, 1118. — Et la Renaissance: 1v, 930, 931-2, 936, 938, 939.

— Ere chrétienne. — Premiers évêques: 1, 1778-9. — Apologistes (11° siècle). Et l'exégèse: 1, 1821. — Inscriptions anciennes: 1, 1404-6, 1410, 1414-5, 1428-30, 1455-7. — L'Eglise du royaume hellénique et l'Eglise de Constantinople: 11, 346. — Voir Grecque (Eglise).

Gréco-slaves (Eglises). — Voir Grecque (Eglise) (et renvois).

Grecque (Eglise). - Article (M. Jugie): 11, 344-96. - 1° Ce qu'on entend par Eglise grecque. Groupe grec pur. Groupe gréco-arabe. Groupe slave. Groupe roumain: 11, 324-48. - 20 La préparation du schisme. Le césaropapisme. L'ambition des patriarches de Constantinople. Les autres causes du schisme: II, 348-56, - 3º La consommation du schisme. Le rôle de Photius, La tactique de M. Cérulaire. Après M. Cérulaire: 11, 356-63. - 4º Divergences dogmatiques entre l'Eglise catholique et l'Eglise grecque. Doctrine sur l'Eglise. Le développement du dogme. Le nombre des Livres Saints, Doctrine sur Dieu Un et Trine. L'état d'innocence ; le péché originel ; la grâce ; la mariologie. Le baptême. La reconfirmation des apostats. L'épiclèse eucharistique. La pénitence, l'extrême-onction, l'ordre. L'indissolubilité du mariage. Les fins dernières : 11, 363-77. — 5° L'apologiste catholique et les divergences dogmatiques et autres. Caractères généraux de la polémique des théologiens schismatiques. Rôle de l'apologiste catholique (divergences rituelles et doctrinales). L'Eglise grecque et les notes de véritable Eglise : II, 377-96.

L'Eglise grecque et la propagation de l'Evangile: 1v, 368-9. — Origines du schisme: 1, 1545-6. — Groupe grec pur: 11, 346. — Eglises slaves dissidentes. Eglises bulgare, serbe, russe: 1v, 1343-95. — Liste des églises slaves dissidentes avant et après la gnerre de 1914: 1v, 1343-4. — L'orthodoxie russe et l'orthodoxie grecque: 1v, 1371-5, 1394. — Sur les diverses églises gréco-slaves, voir Bulgarie; Chypre; Hongrie: Roumanie; Russe (Eglise); Ruthènes; Schisme d'Orient; Serbie; Tchéco-Slovaquie; Uniates. — Sur l'union des Eglises, voir Conciles œcuméniques, § Florence; Eglises (Union). — L'Eglise grecque et les religions du Nord de l'Europe: 111, 1078.

— Doctrine des Eglises grecque et gréco-slaves. — Rejettent les deutérocanoniques de l'Ancien Testament: 1, 440. — Les Eglises gréco-slaves et les notes de l'Eglise: 1, 1290-2, 1294-6. — Contre l'infaillibilité pontificale: 111, 1434. — L'Eglise grecque et la légende de la papesse Jeanne: 11, 1257-8. — L'Eglise grecque et le gallicanisme: 11, 265-6; 111, 1502. — L'Eglise gréco-russe contre l'Immaculée-Conception: 111, 216-7, 218-9. — Tradition grecque avant le schisme: 111, 222-43. — Le martyre et le schisme gréco-russe: 111, 427-61. — Guérisons miraculeuses:

11, 434-5. — Sur l'eucharistie: 1, 1555, 1562-3. — Sur l'épiclèse et la consécration: 1, 1586, 1593-5. — Sur la matière de l'extrême-onction: 1, 1869. — Donne l'extrême-onction hors la maladie: 1, 1869. — Prière pour les morts: 1v, 5:0-1. — Décret sur l'Union des Eglises (Concile de Florence, 1438-9). Sur le purgatoire. Controverses avec les Latins sur le feu du purgatoire: 1v, 496, 497, 515-25, 527-8.

Grecque (Langue). — Nouveau Testament et les inscriptions chrétiennes: 1, 1420-31. — Langue et textes des Evangiles: 1,1607-8, 1613-23, 1627, 1643-4, 1656-9, 1676-7.

Grecque (Littérature). — Voir Littérature grecque.

Grecs (Liturgie et Rite). — Voir Byzantins (Liturgie et Rite).

Greene (Hugues). - 111, 408, 409.

Grégoire de Nazianze (S.). — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 445, 446, 453. — Sur le Livre de Jonas: 11, 1548, 1556-7. — Sur le développement du dogme: 1, 1152. — Sur la Trinité: 1v, 1848-9. — Sur la T. S. V. Marie: 1v, 176. — Sur Marie, mère de Dieu: 111, 190. — Sur la T. S. V. Marie (Immaculée-Conception): 111, 230. — Sur le baptême de désir: 11, 820-1. — Sur la confession: 111, 1802, 1826. — Sur l'épiclèse: 1, 1590. — Et le probabilisme: 1v, 304. — Sur la possession diabolique: 1v, 72. — Sur le feu du purgat.: 1v, 521. — Et S. Jérôme: 1v, 1947. — Sur la Basiliade fondée par S. Basile: 111, 1682. — Sur Julien l'Apostat et la liberté d'enseignement: 11, 938. — Voir encore: 1, 1559-60, 1826; 111, 361-2, 385.

Grégoire de Nysse (S.). — Sur le genre historique dans la Bible: 1, 796. — Sur la Rédemption: 1v, 566, 567. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 173-4. — Sur Marie, mère de Dieu: 111, 197. — Sur le baptême de désir: 11, 821. — Sur la confession: 111, 1823, 1826, 1832, 1838, 1844. — Sur l'eucharistic: 1, 1575. — Sur l'épiclèse: 1, 1590. — Sur le prêt à intérêt: 11, 1083-4. — Contre l'esclavage: 1, 1482-3. — Sur le purgatoire: 1v, 509. — Sur le feu du purgatoire: 1v, 5521. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 998. — Sur la communion des saints: 1v, 1151-2. — Voirencore: 1, 301, 1826.

Grégoire le Thaumaturge (S.). — Sur la T. S. V. Marie: 111, 173-4. — Sur la virginité de Marie: 111, 203. — Sur la confession: 111, 1822-3. — Voir encore 1, 444.

Grégoire de Tours (S.). — Sur le culte des reliques: 1v, 919. — Sur l'àme des femmes: 1, 1897-8. — Sur l'enseignement en son temps: 11, 943. — Sur l'esclavage: 1, 1485, 1487, 1489-90.

Grégoire I° le Grand (S.), pape. — Rôle historique: 111, 1392. — Et l'Eglise franque: 11, 206. — Et l'origine des cardinaux: 1, 852. — Et le chant grégorien: 111, 953-4. — Charité envers les pauvres: 111, 1686. — Et les Juifs: 11, 1726-7, 1733, 1739, 1744.

Sur la Révélation: 11, 1078. — Sur l'enseignement: 11, 944, 946. — Sur le mensonge: 1v, 982. — Sur le prêt à intérêt: 11, 1084. — Sur le servage et l'esclavage: 1, 1487, 1489, 1492, 1493. — Sur le salut des infidèles: 1v, 1161. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 1000. — Voir encore 1, 280, 301; 111, 1680.

Grégoire III (S). -1, 469.

Grégoire IV. — Papauté et souverains : 11, 240. — Et l'église franque : 11, 207.

Grégoire V. -1, 1202.

Grégoire VII (S.). — Rôle historique: 111, 1395-6, 1400. — Et la querelle des Investitures: 1, 1348, 1349; 11, 1094-6, 1097-8. — Voir Canossa.

Grégoire IX. — Décrétales. Place dans le Corpus juris canonici. Origine. Description Valeur: 1, 714, 716-7. — Sur les Juifs: 11, 1727. — Condamnation du Talmud: 11, 1691. — Et l'Inquisition: 11, 853-8 869, 878, 881, 882. — Sur le rationalisme: 11, 83.

Grégoire X. — Sur la résurrection de la chair: IV, 1001.

Grégoire XI. — Papes d'Avignon : 111, 1534-63. — Voir encore : 1v, 1229.

Grégoire XII. — Et le Schisme d'Occident: 1v, 1231-2. — Voir Schisme Occident.

Grégoire XIII. — Sur son édition du Corpus juris canonici; 1, 721. — Condamnation' du baîanisme: 11, 1156, 1157. — Fondation du Collège romain: 11, 961. — Sur les Juifs: 11, 1737-8. — Et le procès de Carranza par l'Inquisition espagnole: 1v, 1110-1. — Attitude envers la Saint-Barthélemy: 1, 421, 424-5. — Voir encore 1, 886, 1118.

Grégoire XIV. — Et la Sainte Ligue catholique (1576-95): 11, 1893.

Grégoire XV. — Fondation de la Sacrée Congrégation de la Propagande : 1v, 376. — Voir encore 1, 886.

Grégoire XVI. — Sur l'Eglise et les gouvernements de fait : 11, 1065. — Condamnation du libéralisme (Encyclique Mirari vos) : 11, 1824-5, 1837. — Sur la liberté de conscience : 111, 1871. — Et Lamennais : 111, 1519-20. — Condamne la Franc-Maçonnerie : 11, 127.

Grégoire de Nareg. — Sur la Ste Vierge (Îmmaculée-Conception): 111, 230.

Grégoire de Valentia. — Sur l'action divine : 1v, 456-7.

Grégorovius (F.). — Sur le Schisme d'Occident: 1v, 1241. — Sur les papes et les Juifs: 11, 1732. — Sur l'usure juive: 11, 1702. — Voir encore 11, 440.

Grétillat. - Sur la Rédemption : 1v, 562.

Grêves. — Et le socialisme : 10, 1415, 1425. — Espagne. Barcelone (1909). Et l'affaire Ferrer : 1, 1900-2.

Grey (Jane). - 1v, 657.

Grillière (Dr). — Sur les guérisons miraculeuses : 11, 430-1.

Grimaldi (Race de). - Etude: 11, 488.

Grimani (Jean), patriarche d'Aquilée. — Sur la prédestination: 1v, 247.

Grindal (Edmond), archev. anglican de Cantorbéry. — Et la Réforme anglicane: 1v, 662-3.

Grondijs. - 111, 413.

Groningue (Ecole de). - IV, 749.

Grotefend. - 1, 331.

Gratius (Hugues de Groot, dit). — Sur son De veritate religionis christianae: 1, 208. — Sur la Rédemption: 1v, 572-3. — Sur les généalogies Jésus-Christ: 111, 134-5. — Sur le mensonge: 1v, 959, 962. — Voir encore 1, 1625.

Gruenberg (Paul). - 11, 12.

Gruget. — Sur l'abbé Pinot, martyr : 111, 447-8.
Grundtvig. — Et le protestantisme danois : 1v, 753.

Guenther. — Sur le dogme : 1, 1127.

Guépin (Dom). — Sur les martyrs en Pologne: III, 428-0.

Guérin, lazariste. — Et les missions près des esclaves chrétiens en pays musulman : 111, 422-4, 426.

Guérin (R. P. Aymard). — Sur un schismatique mort pour sa foi : 111, 341.

Guérin (Victor). — Fouilles en Palestine : III, 756.

Guérinets de Picardie. — Quiétisme : IV, 535.

Guérisons miraculeuses. — Article. Importance, intérêt, opportunité de la question. Eléments divers de la théorie des guérisons miraculeuses. Part de la philosophie. Délimitation des ressources naturelles; de la médecine: premier type d'objections; deuxième type d'objections (analogie avec les cas naturels; forme clinique de cette analogie; forme historique: infidèles, musulmans et bouddhistes, hérétiques, schismatiques). Dans la pratique, comment discerner les guérisons miraculeuses? (Dr R. VAN DER ELST): 11, 419-38.

Prétendues guérisons dans les temples d'Esculape: III, 1661, 1664. — Les miracles de Jésus Christ et la « foi qui guérit »: II, 1465-9. — Guérisons attribuées à des reliques de martyrs: III, 371-2. — De Lourdes: III, 44-62. Voir Lourdes. — Dans l'Eglise russe?: IV, 1384-5. — Et les influences occultes: III, 1139. — Et l'hystérie: II, 538-9. — Voir encore IV, 1559.

Guerre. Guerres diverses. — Voir Paix et guerre. — Guerre de 1870-1871. Voir Paix et guerre. — Guerre de 1914-1918. Voir Paix et guerre.

Guerre civile. - Voir Insurrection.

Guesde (Jules). - Socialisme: 1v, 1410, 1415.

Gueux de mer (Pays-Bas). — Chrétiens mis à mort par ces calvinistes: 111, 397-9.

Guevarre (R. P.). — Fondation d'hôpitaux (xviie siècle): III, 1710.

Gui (Bernard). — Et l'Inquisition: 11, 859-60. — Sur l'Inquisition: 11, 859-60, 864, 867, 869, 877, 878, 880.

Guibert (Card.), archev. de Paris. — Sur le culte du Sacré-Cœur et la politique : 1, 585-6. — Sur les écoles libres : 11, 984.

Guibert (R. P. de). — Sur le Décret pour les Arméniens (Eugène IV) et l'essence de l'ordination : III, 1157.

Guibert de Nogent. — Sur les Cathares : 11, 828-9.

Guignebert (C). — Sur la primauté de S. Pierre : 111, 1347, 1349, 1351, 1356. — Sur S. Pierre à Rome :

IV, 35-6. — Sur le miracle: 1, 809 — Voir encore 1, 1693-4,

Guillaume II, empereur d'Allemagne. — Sur la foi : IV, 682. — Sur le duel : I, 1207.

Guillaume III, roi d'Angleterre. — Persécution des catholiques : III, 404-5.

Guillaume II de Nassau, prince d'Orange. — Et le calvinisme aux Pays-Bas: 1v, 743-6.

Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine. — Et les Cathares : 11, 827.

Guillaume d'Auvergne. — Sur l'être : IV, 1674.

Guillaume d'Auxerre. — 1v, 309.

Guillaume de Bourges, diacre — Contre les Juifs: 11, 1757.

Guil laume de Champeaux, év. de Châlons. — Sur les investitures : 11, 1101.

Guillaume de Conches (XII° s.). — Système du monde: III, 870.

Guillaume de La Mare. — « Correctorium quare »: 1v, 1677-9.

Guillaume de Macon, év. d'Amiens (XIV s.). — Sur les écoles chrétiennes : 11, 957.

Guillaume de Nogaret. — Et les Templiers : 1v, 1586, 1587, 1589-90, 1591, 1599, 1600.

Guillaume de Paris. — Procès des Templiers: 1v, 1079-80. — Voir encore 1v, 310.

Guillaume de Saint-Amour. — Contre les vœux: iv, 1933.

Guillaume Ware. — Sur l'Immaculée-Conception: 111, 263, 264-5.

Guilloré (R. P. François). — Quiétisme: 1v, 536-7.
Guillot, juge d'instruction. — Sur la criminalité de l'enfance: 1, 1370.

Guiménius (Amédée). — Voir Moya.

Guiraud (Jean). — Sur la répression de l'hérésie au moyen âge : 11, 457.

Guiraud (Paul). — Sur l'esclavage grec : 1, 1464, 1465.

Guise (Henri Ier de Lorraine, duc de).—Et famille de Guise. Et Ste Ligue cath. (1576-95): 11, 1883-96.

Guise (Charles de), dit le Card. de Lorraine. — Voir Lorraine (Card. de).

Guist'hau. -- Projets de loi (1912) sur l'enseignement: 11, 982-3.

Guizot. — Sur le pouvoir temporal des papes: 1v, 99. — Sur l'enseignement avant 1789: 11, 975. — Et les lois sur l'enseignement (x1x° siècle): 11, 976. — Loi du 28.6.1833 sur l'enseignement primaire: Supplément, 20-1.

Gunkel (Hermann). — Sur les premiers chapitres de la Genèse: 11, 281. — Sur l'unité de l'Apocalypse: 1, 156. — Sur les récits de la résurrection de Jésus-Christ et les infiltrations païennes: 11, 1504-5; — réponse: 11, 1505-6 — Sur la science et la foi: 11, 92.

Gustave Ier Vasa, roi de Suède. — IV, 750.

Gütel (Gaspard). — Sur la Réforme protestante et la charité: 111, 1702.

Guthlin (Mgr). — Sur le caractère rationnel de la foi. Objection de Sully Prudhomme: 11, 78, 81-2.

Guyan (Jean-Marie). — Monisme naturaliste: 111, 911-3. — Sur Dieu et la responsabilité: 1, 677. — Sur l'évolution (morale): 1, 1794, 1795-6, 1797, 1805-6. — Sur le désintéressement: 1, 316. — Sur l'enfer: 1, 1392-3. — Voir encore 1v, 1303.

Guyon (Mme). — Quiétisme : IV, 537-40. Guyot (Yves). — Contre l'aumône : 1, 326.

Guyot-Dessaignes, ministre de la Justice. — Rapport sur la criminalité de l'enfance: 1, 1372.

Gwatkin (H.-M.). — Sur les origines de la papauté: 111, 1374.

H

Habacuc - Sur Dieu: 11, 1595-9.

Habert. — Sur les mystères d'Orphée : 111, 976.

Hachichi. - Voir Assassins (Secte).

Haddan. — Sur les ordinations anglicanes : 111,

Hadrien I, II..., papes. - Voir Adrien I, II.

Hadrien, empereur romain. — Voir Adrien, empereur romain.

Haeckel (Ernest). — Doctrine morale de l'évolution. Exposé. Critique: 1, 1792-811. — Système matérialiste: 111, 493-508, 511-3. — Sur son monisme matérialiste: 1, 730; 111, 892-3. — Et l'existence de Dieu: 1, 1025. — Sur le darwinisme: 1v, 1799. — Sur le transformisme: 1v, 1814. — Sur les races humaines: 11, 495. — Et Tchou-hi, le philosophe chinois: 1, 524. — Voir encore 1, 317, 1364.

Hædo (Diego de). — Sur les martyrs faits par les musulmans : 111, 418-9.

Hagiographie. — Martyrologes: 1v, 1138-41. Voir Martyrologes. — Acta Nanctorum (Bollandistes): 1v, 1141-5. — Ordres religieux. Bibliographie: 111, 862-3. — Et les livres bouddhiques: 11, 688, 690, 696-700. — Et la légende du Bouddha: 11, 656.

Hahn (R. P.). — Sur Ste Thérèse d'Avila: 111, 1018-9.

Hakem. — Et la religion des Druses : 11, 1151. Halévy (J.). — Croyances sémites et babyloniennes sur la vie après la mort : 1, 384-5.

Halifax (Lord). — Et le mouvement ritualiste: 1v, 706. — Voir encore 111, 1218; 1v, 730.

Haller (J.). — Sur la fin de l'Etat : 1, 1524. — Voir encore II, 199.

Halley (Légende de la comète). — Article. Faits historiques. La légende. L'origine de la légende (J. Strin): 11, 437-42.

Hallucination. —Et le prophétisme: IV, 399. — Et les apparitions de Jésus-Christ après sa résurrection: II, 1500-3. — Et le miracle de la conversion de S. Paul: III, 1639-40. — Et les apparitions de Lourdes: III, 40-4. — Et la constatation du miracle. Hallucinations collectives: III, 571-2. — Et la Révélation: IV, 1006, 1007.

Hamilton. — « Répugnance de la causalité de l'Absolu » : 1, 34.

Hammourabi (Code d'). — Et la Loi mosaïque (références documentaires) : 111,1908. — Et le Décalogue : 11, 1602. — Et l'esclavage : 1, 1459. — Voir encore 1, 332, 352, 360-7; 111, 717, 754, 833, 1908.

Hampden. - IV, 705

Hamy (E.-T.). — Sur la religion des Mexicains primitifs: 1v, 187.

Han (Dynastic chinoise des). — Et les religions chinoises : 1, 516-8, 528.

Hanotaux (Gabriel). — Sur la France et le Saint-Siège: 11,1774. — Sur le gallicanisme: 11, 196-7, 199, 259. — Sur le laïcisme: 11, 1784, 1790. — Sur la Franc-Maçonnerie: 11, 1779.

Hansen, pasteur luthérien d'Altona. — Origines de la Haute-Eglise luthérienne : 1v, 686-8.

Harding, controversiste catholique. — Sur les ordinations anglicanes: 111, 1206.

Hardy (E.). — Sur les Evangiles et les livres bouddhiques: n, 691.

Harent. — Sur la confession: III, 1834-5, 1839. Harlay (De), procureur gén. Sorbonne. — Sur la Déclaration de 1682: III, 1474, 1475.

Harnack (Adolphe). — Convergences qui se dessinent entre les conclusions historiques de Harnack et de son école et certaines positions traditionnelles de l'Eglise romaine: 1v, 688-9. — Sur sa critique biblique: 1, 776, 777, 778, 780, 803, 805, 807.

Sur le Nouveau Testament et la critique littéraire d'Ed. Norden: 11, 1331. - Sur les Evangiles: 1,. 1610-1, 1612, 1621, 1628-9, 1640, 1646, 1650-1, 1653. 1665, 1672, 1681, 1683, 1690, 1694, 1697-8, 1707 : 11, 1302, 1305. — Sur les Actes des Apôtres : 1, 263, 264, 265, 270. — Sur l'auteur des Actes : III, 1637. — Sur l'Evangile selon les Egyptiens et l'Evangile selon les Hébreux : 1, 181-2. — Sur l'Eglise: 1, 1222, 1225-30, 1248-50, 1269-70; 1v, 807. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1339-40, 1343. — Sur les origines de la papanté : 111, 1374. — Sur les origines de l'épiscopat : 1, 1752-3, 1773, 1776. — Sur la foi : п. 5о. — Sur le dogme : 1, 1128. - Sur la tradition chrétienne : iv, 1768-9. — Sur l'inscription d'Abercius : 1, 1437. — Sur le symbole : 1v, 681-2, 683. — Intervention dans les disputes entre protestants orthodoxes et libéraux : IV, 685-6. - Sur la théologie trinitaire de S. Denys d'Alexandrie : 1v, 1874-5. — Sur Jésus-Christ : 11, 1322, 1368-9, 1370, 1375, 1389, 1400. — Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1450, 1452-3, 1492-3. — Sur la Rédemption : 1v, 575. — Sur l'Evangile de l'Enfance et la T. S. V. Marie : 111, 129, 132-3. - Sur l'Immaculée-Conception : III, 216. - Sur le nombre des martyrs: m, 350, 351-2. — Sur les origines du culte chrétien : 1, 841. - Sur les sacrements : iv, 1072-3, 1075-7. — Sur le baptême et les mystères païens: III, 1007. - Sur la querelle baptismale (1v° s.): 1, 404, 410. — Sur l'expiation du péché: 1, 314. — Sur les vœux: 1v, 1934, 1936. — Sur la communion des saints: 1v, 1155.

Sur l'essence du protestantisme : IV, 809-10. — Sur Luther : IV, 796-7. — Sur le probabilisme : IV, 359. — Sur l'intellectualisme : II, 1068. — Sur les « Monita secreta » : Supplément, 28.

Voir encore 1, 252, 334, 1164, 1478, 1776; III, 582

Harris (C.). — Sur les « Frères du Seigneur »: 1138.

Hart. — Sur la primauté de S. Pierre : III, 1359. Hratenberg. — Sur les hémorragies nerveuses : IV, 1503.

Hartmann (Frantz). — Sur la divinisation de l'àme par le recueillement intérieur (yoghisme) : IV, I 379-80.

Hartmann (Karl-Robert-Edouard von). — Sur la subsconscience (métaphysique de l'inconscient). Cri tique de son système: IV, 1538-52. — Idéalisme: II, 542-3. — Pessimisme: IV, 22-3. — Sur la finalité: I, 1067, 1070, 1074. — Sur le transformisme: IV, 1830, 1831-2.

Hasard. — Et la finalité: 1, 1067-9.

Hase (Karl). — Sur les stigmates de S. François : (v, 1493-5. — Sur le purgatoire : (v, 514.

Hasselbecke (Werner de). — Sur Clément VI; III, 1555.

Hatch. — Sur le dogme: 1, 1130. — Sur les origines de l'épiscopat: 1, 1752-3.

Haupt (Paul). — Sur le Deutéronome: III, 1900. — Sir la religion babylonienne: 1, 379, 384, 385-6. Voir eucore 1, 785.

Hauriou (Maurice). — Sur la Déclaration des Droits de l'Homme: 1v, 1019-20.

Hausrath (Adolphe). - Sur Luther: IV, 594.

Haussmann, prédicant (Allemagne, XVIe s.). — Et Luther: IV, 607.

Haute-Eglise (Allemagne). — Protestantisme allemand moderne; réaction contre la théologie moderne; mouvement pour une ffaute-Eglise allemande; IV, 686-8.

Haute-Eglise (Grande-Bretagne). — Origine, Et l'anglicanisme: 1v, 702, 706-7, 708-15, 720-1. — Voir Anglicanisme.

Hauts-lieux. — Dans les religions sémitiques: IV, 1300,

Havet (Ernest). — Sur l'authenticité des écrits prophétiques (Ancien Testament): 1v, 420. — Sur l'Eglise et l'esclavage: 1, 1517, 1518.

Hébert (Marcel). — Sur les concepts analogiques de Dien: 1, 1010-1. — Sur le mouvement et l'existence de Dien: 1, 1035-6. — Sur la substance: 1, 990. — Sur le panthéisme et l'immanence: 11, 575.

Hébra d de Villeneuve (Henry). — Sur les a sociations diocésaines : IV, 432.

Hébreu (Langue). — Et la critique biblique : 1, 763, 764, 787. — La Vulgate latine et S. Jérôme : 1v, 1943-80. — Langue et texte des Evangiles : 1, 1607-8, 1613-23, 1627, 1643-4, 1656-9, 1676-7.

Hébreux. — Voir Ancien Testament (et renvois); Judaïsme, § Avant Jésus-Christ.

Hébreux (Evangile selon les). — Voir Evangiles apocryphes.

Hébreux (Epître aux). — Voir Epîtres de S. Paul.

Hegel (Wilh.-Fréderic). — Condamnation de ses erreurs sur l'infini (concile du Vatican): 1, 944. — Et le principe d'identité: 1, 988-90. — Et les diverses conceptions du dogme: 1, 1127, 1128. — Et les preuves de l'existence de Dieu: 1, 1025, 1035, 1074, 1081. — Et Jésus-Christ: 11, 1391. — Sur la Rédemption: 1v, 574. — Et Schopenhauer: 1v, 1539-40, 1541, 1542-3, 1552. — Panthéisme: 111, 1305, 1307, 1312. — Idéalisme: 11, 542-3. — Intellectualisme: 11, 1068 — L'Etat hégélien: 1, 1539, 1540. — Et Schleiermacher: 1v, 676. — Et l'école de Tubingue: 111, 1623-4. — Et le modernisme: 111, 602, 606, 640, 641, 656, 663, 664.

Hégésippe. — Sur l'Eglise: 1, 1266. — Et la papauté: 111, 1372. — Sur les premiers évêques: 1, 1772-4, 1776, 1777. 1778, 1779, 1783 — Sur les «Frères du Seigneur »: 11, 132-3. — Voir encore: 1, 1776.

Hehn. — Sur la religion babylonienne: 1, 382.

Heiler (Friedrich). — Sur l'histoire et la psychologie de la prière : 1v, 287-93.

Heiner. - Sur le Syllabus : IV, 1576.

Heinisch (Paul). - III, 747.

Heinrich. — Sur le positivisme et la théologie : 1, 26.

Heitmüller (W.). — Sur Jésus-Christ: II, 1375. — Sur les miracles de Jésus-Christ: II, 1451, 1453, 1466.

Heliopolis (Ville de l'ancien Empire d'Egypte). — Religion: 1, 1323-5.

Hellénisme. - Voir Grèce ancienne.

Helsin. — Apparition de la Ste Vierge à Helsin et la fête de la Conception : III, 252.

Helvidius — Sur la T. S. V. Marie: III, 142, 182-3 — Sur les « Frères du Seigneur » et la virginité de la T. S. V. Marie: II, 135-41, 142, 144-6.

Hemsterhuys. - 1, 1060.

Hengel (Van). — Sur le don des langues : 11, 1812-3.

Hénoch, juif. — Sur son « roman » relatif au « Mariage des anges » (d'après la Genèse): 1, 127.

Hénoch (Livre d'). — Sur cet apocryphe: 1, 165-6. — Paraholes d'Hénoch. Sur le Fils de l'homme: 11, 1343-4.

Messianisme. Composition: II, 1634-6. — Et démons: I, 920-1. — Sur l'ascension de l'âme au ciel: III, 1000.

— Livre des Songes (Livre d'Hénoch). — Messianisme : п., 1634.

Hénothéisme. — Polythéisme, hénothéisme, monothéisme: n, 1566-9.

Henri (S.), ev. d'Upsal (XII · s.). — III, 1088.

Henri Suso (Bx). — Mortifications: 1, 303, 313.

Henri III, roi de France. — Gallicanisme: 11, 255. — Et la Sainte Ligne catholique: 11, 1881-91.

Henri IV, roi de France. — Et la papauté, aux temps de la Sainte Ligue : 111, 1409-10. — Et la Sainte Ligue catholique (1576-95): 11, 1884-98. — Et le gallicanisme : 11, 254, 256-7. — Rupture de son mariage avec Marg. de Valois: 1, 1118-9. — Edit de Nantes (1597-8) et révocation par Louis XIV (1685): 111, 1023-48. — Contre le duel: 1, 1205. — Et les pauvres: 111, 1705, 1706, 1707-8. — Voir encore 1v, 1887, 1888-9.

Henri III, empereur d'Allemagne. — Et la querelle des Investitures : 11, 1093, 1094.

Henri IV, emp. d'Allem. — Et la querelle des Investitures: 11, 1094, 1096-7, 1099. Voir Canossa.

Henri V, emp. d'Allem. — Et la querelle des Investitures: 11, 1099-102.

Henri VII, emp. d'Allem. — Et Clément V: 111, 1537, 1539.

Henri I'r, roi d'Angleterre. — Et la querelle des Investitures : 11, 1098-9.

Henri II, roid'Angleterre. — Et les Cathares:

Henri VI, roid'Angleterre. — Et Ste Jeanne d'Arc: 11, 1212-3.

Henry VIII, roi d'Angleterre. — Et la Réforme en Angleterre: 1v, 647-55, 673-4, 702, 715-6. — Et les origines du schisme anglican (à propos des ordinations anglicanes): 111, 1163-5, 1171, 1187, 1188, 1211, 1214-5, 1216-7. — Divorce: 111, 1164; 1v, 649-53. — Persécution des catholiques: 111, 394-6, 402-3, 406-7, 410, 411. — La Réforme protestante et les pauvres: 111, 1702-3.

Henri de Gaud. - iv, 1685.

Henri de Reims (XII·s.). — Et les Cathares : 11, 830-1.

Henry. - 111, 1140.

Henschenius. — Et les Acta Sanctorum : 1v, 11/3-4.

Henson (Herbert-Hensley). — Sur l'anglicanisme : 1v, 715-20.

Héraclide. — Système astronomique: 11, 153; 111, 869.

Héraclite. — Sur l'évolution : 1, 986-7. — Réfutation : 1, 996-8, 1018, 1035. — Et le modernisme (philosophie moderne) : 111, 640, 641, 642-3, 646, 656.

Héraclius, empereur d'Orient. — Et le monothélisme: n, 515.

Herbert (Edouard), lord Cherbury (XVII°s.). — Sur son déisine: 1, 206.

Herbert de Losinga. - 111, 258.

Hercynienne (Chaîue de montagnes). — 1v, 1619.

Hérédité. — Et le principe de causalité, selon Spencer: 1, 972, 978. — Et l'immortalité de l'âme: 1v, 986-7. — Et la transmission du péché originel: 111, 1746-8. — Et la morale (d'après l'évolutionnisme): 1, 1799-802. — Et la famille: 1, 1877.

Hérésie. — Article. Nature (division; objections; réponses). Répression (question de droit; détermination des responsabilités de l'Eglise dans la répression de l'hérésie au moyen âge) (L. Choupin): 11, 442-57.

Dans les apocryphes: 1, 178-80, 182, 183, 185, 186, 188, 189. — Et les inscriptions chrétiennes: 1, 1440-1. — Au 11° siècle: et les évangiles: 1601-2, 1605. — Lapsi. Voir Relaps. — Et la papauté (premiers siècles). Attitude des empereurs d'Orient: 111, 1390-1. — Moyen âge. Et les Julfs: 11, 1682-3. — Luttes contre elle au moyen âge: 944. — Répression. Voir Inquisition; Saint-Office. — Droits de l'Eglise et du bras séculier dans la répression de l'hérésie: 11, 1835-6, 1837. — Ste Jeanne d'Arc condamnée et brûlée pour hérésie. La réhabilitation de Ste Jeanne d'Arc et l'Eglise: 11, 1229-53. — La Réforme et le protestantisme: 11, 582-810. Voir Protestantisme; Réforme. — Les hérésies au temps de la Réforme: 111, 1403-8.

Et le développement du dogme: 1, 1166, 1170-1, 1180. — Et la tradition chrétienne: 1v, 1849-52. — Le magistère ecclésiastique et la tolérance en matière de foi: 1v, 1716-7. — Hérétiques honorés par leurs sectes comme martyrs: 111, 339-42. — Hérétiques et guérisons miraculeuses: 11, 433-4. — Baptême. Voir Baptême, § Baptême des hérétiques. — Les hérésies et l'eucharistie: 1, 1571. — Convertis: l'imposition des mains (premiers siècles) n'est pas la confirmation: 1, 652, 653. — Réconciliation. Et la confession privée: 111, 1839-40. — Ordination des hérétiques. Ordinations anglicanes: 111, 1162-228. Voir Ordinations anglicanes. — Prêtres. Réordinations: 111, 1159-62. — L'hérésie appauvrit les ressources d'art du catholicisme: 1, 287-8.

— Voir Albigeois; Anglicanisme; Arianisme; Bruno (Giordano); Calvin; Calvinisme; Conversion; Eutychės; Dolet; Galilée; Gnose; Greeque (Eglise); Honorius (Question d'); Hus (1.); Index (Catalogue); Index (Sacrée Congrégation); Jansénisme; Luther; Modernisme; Montanistes; Monothélisme; Nantes (Edit); Ordinations anglicanes; Pélagianisme; Pélagianisme (Semi-); Protestantisme; Quiétisme; Réforme; « Syllabus »; Tolérance.

Hergenroether (Card.). — Sur l'insurrection et la perfection évangélique: 11, 1061-2. — Sur la doctrine de la Photius concernant la prédestination: 226-7.

Héribert, archev. de Milan (1040). — Et le Cathare Girard : 11, 828.

Héritages. - Voir Mainmorte,

Hermann (XIIc s.). — Juif converti. Œuvre apologétique: 1, 200-1.

Hermas (« Pasteur »). — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 443, 444-5, 454. — Sur les Evangiles: 1, 1605, 1617. — Et la venue de S. Pierre à Rome: 1v, 29-30. — Et l'évêque de Rome: 1, 1774. — Monument sur la vie catholique avant S. Irénée: 1, 1264, 1266, 1438. — Sur la prédestination: 1v, 204. — Sur les confesseurs et les martyrs: 111, 363. — Sur le baptême de désir: 11, 819. — Sur le baptême de sang: 11, 815. — Sur la pénitence: 111, 1764-71. — Sur le jeûne et l'anniène: 111, 1676. — Sur les conversions d'outre-tombe: 1v, 1158. — Sur le ciel: 1, 533. — Contre la gnose: 11, 310-1. — Voir encore 1, 51; 11, 1542.

Herméneutique. - Voir Exégèse.

Hermes (George). — Sur son apologétique: 1, 221.

Hermés Trismégiste. — Voir Hermétiques (Livres).

Hermétiques (Livres). — Contenu. : 1, 134x-3. — Et la théologie de S. Paul : 111, 967, 968, 972, 973, 979-80, 981, 983, 990, 992, 994-8, 1651.

Hermippus (Pline, H. N. XXX,I). — II, 1114.

Hermopolis. — Et la religion égyptienne: 1, 1320.

Hérode Antipas. — Et S. Jean-Baptiste : 1, 1738-9; 11, 1338. — Voir encore 11, 1320-1.

Hérode le Grand. — Autorité au temps de Jésus-Christ: 11, 1319-20.

Hérodiens. — Autorité au temps de Jésus-Christ :

Hérodote. — Sur la religion des Perses: II, 1110-2, 1113, 1118, 1122-3, 1126, 1130. — Et la Sibylle: IV, 1333. — Sur l'esclavage: I, 1460-1, 1464. — Voir encore I, 1321, 1336.

Herzog (Guillaume). — Sur les Evangiles de l'Enfance: III, 129-30. — Sur l'Immaculée-Conception: III, 217-8. — Voir encore II, 140; III, 241, 324, 326.

Hésiode. — Poèmes hésiodiques, spécialement la Théogonie. Données sur la religion de la Grèce ancienne: 11, 405-6. — Et les démons: 1, 922.

Héthéens. — Peuple palestinien: 111, 764, 769'

Hévéens. — Peuple palestinien: III, 764, 769.

Hexameron. — Voir Genèse.

Hexaples. — Et la Vulgate: IV, 1957-8.

Hexateuque. — Voir Pentateuque, ainsi que Genèse; Exode; Lévitique; Deutéronome.

Hiérarchie ecclésiastique. — Communauté chrétlenne primitive, d'après les Actes des Apôtres : I, 271-2. — Et les inscriptions anciennes : 1, 1408, 1451. — Et les esclaves romains : I, 1477. — D'après les Fausses Décrétales : 1, 906. — Le sacerdoce universel, selon Luther. La Réforme et le protestantisme, et la hiérarchie ecclésiastique: 1v, 603,606,608,615, 616, 618, 638-9, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3, 680-1, 683-6, 687, 689, 695, 702, 703, 707-8, 708-14, 718-9, 727-8, 729, 735-6, 740-1, 783. Voir Ordinations anglicanes - Et le Syllahus : IV, 1569-82.-Lutte du la cisme contre : 11, 1767-810. Voir La icismc. — Erreurs modernistes: III, 624-37. — Voir Clergé catholique; Curie romaine; Eglise catholique; Episcopat catholique; Exemption des réguliers; Gallicauisme; Ordinations anglicanes; Ordre (Sacrement); Papauté, spécialement § Primauté (et renvois); Sacerdoce catholique.

Hilaire d'Arles (S.). — Et S. Léon le Grand (af. fairc de l'appel de Chélinodius): 11, 204-5.

Hilaire de Poitiers (S.).—Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 446-7. — Sur la Trinité: 1v, 1857, 1876, 1879. — Sur le pape Llbère et l'arianisme: 11, 1843, 1848-9. — Sur les martyrs faits par les ariens: 111, 384. — Sur la virginité de Marie: 111, 204. — Sur les « Frères du Seigneur »: 11, 135. — Sur l'encharistie: 1, 1579. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 999. — Sur le feu du jugement: 1v, 521.

Hillel. — Sur la Loi mosaïque: 11, 1349.

Hilles (Richard). - Sur l'anglicanisme : III, 1171-2.

Hilprecht. — Sur les découvertes babyloniennes : 1, 350.

Hincmar, arch. Reims. — Et la papauté: II, 208-9. — Sur l'Eglise et les rois: II, 240-1. — Sur la prédestination: IV, 221-3. — Sur les élections épiscopales: I, 1347. — Et les Fausses Décrétales: I, 907, 908. — Voir encore I, 1200.

Hindouisme. — Et les religions de l'Inde : II, 645-702. Voir Inde.

Hinschius. — Sur les Fausses Décrétales: 1, 904, 906, 907.

Hipparque. - Système du monde : III, 867.

Hippolyte (S.). — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 444-5, 452. — Et l'exégèse: 1, 1824. — Sur le gnosticisme et l'hellénisme: 111, 981. — Sur la Trinité: 11, 1869-70. — Sur l'union hypostatique: 11, 1704. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 163. — Sur la confession: 111, 1801. — Sur les péchés réservés: 111, 1778-9. — Sur le ciel: 1, 533. — Sur la résurrection de la chair: 11, 193-4. — Voir encore 11, 311. — Voir Hippolyte (Canons).

Hippolyte (Canons d'). — Sur le baptême de sang : II, 817; — de désir : II, 819.

Hirscher. - Sur l'enfer : 1, 1381, 1396-7.

Histoire. — Genre littéraire biblique : 1, 796-8, 800-1. — L'exégèse historique et l'exégèse théologique. Erreurs modernistes : 111, 600-2. — Inerrance biblique. La Bible et l'Histoire : 11, 752-87. Voir Incrance biblique. — Histoire et foi (ou dogme). Voir Foi. — Origines et rôle historique de la papauté: 111, 1371-422. — Contre l'histoire s'attachant trop exclusivement aux guerres : 1v, 1270. — Voir Critique biblique. Esclavage; Evangiles canoniques; Moyen âge; Religion.

Histoire de l'Eglise. — Histoire de l'Apologétique: 1, 191-225. — Voir Albigeois; Apoeryphes (Nouveau Testament); Baptême, § Baptême des hérétiques; Cabale des dévots; Canossa; Catacombes; Barre (Le chevalier de La); Barthélemy (La Saint-); Conciles; Conspiration des poudres; Constantin; Conversion; Convulsionnaires; Croisades; Epigraphie.

« Histoire de France » (Le Père Loriquet). — Voir Loriquet.

Histoire naturelle.—Et l'inerrance biblique: 11, 773-6. — La vie sur la Terre. Développement: 1v, 1605, 1611-5, 1626-7, 1630-3. — Transformisme: 1v, 1793-848. Voir Transformisme.

Histoire de Jacques sur la naissance de Marie. — Voir Protévangile.

Histoire de Joseph le charpentier. — Sur cet apocryphe: 1, 174.

Histoire des Réchabites — Sur cet apocryphe : I, 172-3.

Histoire et sagesse d'Abikar l'Assyrien. — Sur eet apocryphe: 1, 170.

Historicisme. — Théorle de l'Etat : 1, 1540.

Historiques (Livres) (Ancien Testament). — Volr Livres lilstoriques

Hitzig. — 1, 490, 493.

Hobbes. - Origine de l'Etat : 1, 1527-8, 1529-30.

Hoberg. - Sur le Pentateuque : III, 751.

Hoeninghans. — Sur le purgatoire : IV, 515. — Voir encore IV, 506.

Honsbroech (Cte Paul de). — Sur la « fin justifie les moyens »: 11, 12-5.

Hoffmann (R.-A.). — Sur David et les Aumonites (III^e Livre des Rois, xv, 5): 1, 902. — Sur les Evangiles synoptiques: 1, 1627. — Sur la foi: 11, 43. — Sur l'eucharistie: 1, 1549, 1552, 1553.

Hofler. — 111, 396.

Hohenzollern (Albert de). - Et l' « affaire des indulgences »: 1v, 600-1.

Holbach (D'). — Contre la spiritualité de l'âme :

Holl (K.). — Sur les Exercices Spirituels de S. Ignace: 11, 1285.

Hollande. - Voir Pays-Bas.

Holscher (Gustav). — Sur les prophètes : IV, 410.

Holston. — Sur la conversion de S. Paul : 111, 1640-1, 1643.

Holtzmann (Henri-Jules). — Sur les Evangiles: 1, 1628-30, 1645-6, 1653, 1665, 1675, 1677, 1694, 1697-8, 1707-8. — Sur l'Evangile de S. Jean: 11, 1309. — Sur Jėsus-Christ: 11, 1369, 1443. — Sur S. Paul: 111, 1627. — Voir encore 111, 129.

Holywood. — 111, 1208.

Homère. — Et la religion de la Grèce ancienne: 11, 326, 401-5. — Et les démons: 1, 921. — Voir encore 1, 1064.

Homicide. — Sur le meurtre d'Holopherne : 11, 1565. — Théorie des péchés réservés (11°-111° siècles) : 111, 1769-83. — Les Juifs et le meurtre rituel. Existence du meurtre rituel. Ce que l'Eglise a pensé de l'existence du meurtre rituel : 11, 1703-13. — Hongrie. Statistiques : 1v, 762. — Voir Duel ; Féticide thérapeutique ; Infanticide ; Tyrannicide.

Homme. — Article: 11, 457-514. — 10 L'homme d'après la Genèse (A. D'ALÈS): 11, 457-62. — 20 L'homme préhistorique, d'après les documents paléontologiques. La science préhistorique. L'Homme tertiaire (éolithes). L'Homme quaternaire (première race paléolithique; les précurseurs de la première race; la seconde race paléolithique; période néolithique ; problème des races anciennes ; antiquité de l'homme) (II. Breuil, A. et J. Bouyssonnie): II, 462-92. - 3º Unité de l'espèce humaine. Etat de la question (diversité des races; diverses phases de la question ; état actuel de la question). Preuves négatives de l'unité d'espèce ou d'origine des races humaines (idée générale des preuves négatives ; insuffisance des différences de coloration et de chevelure, des dissérences anatomiques, des dissérences d'ordre intellectuel et moral, de la diversité des langues). Preuves positives de l'unité d'espèce ou d'origine des races humaines (ressemblances anatomiques, physiologiques, psychologiques). Comment se sont formées les races humaines (action des milienx; variations spontanées; métissage) (J. Guibriit): II, 492-501. — 40 L'homme devant les enseignements de l'Eglise et devant la philosophie spiritualiste. L'homme d'après les enseignements de l'Eglise (nature de l'homme; l'homme et le reste du monde). L'homme d'après les conclusions de la philosophie et des sciences : preuves rationnelles en faveur de la conception catholique de l'homme (nature de l'homme considéré en soi-même; l'homme et les hommes; l'homme et l'univers); objections (P. Teilhard de Chardin) : Il. 501-14.

Selon les Psaumes: 1v, 482-6. — Selon S. Thomas: 1v, 1688-93, 1697-703. — Croyances égyptiennes: 1, 1322-3, 1331-6. — Selon le brahmanisme: 11, 651-3 — Selon les systèmes matérialistes: 111, 492, 493. 496-7, 499, 503, 504-8, 511-3. — Selon la théosophie: 1v, 1662.

Création, selon la Genèse et la géologie: IV, 1630-1. Voir Genèse. — Antiquité: 11, 490-1. — Unité de l'espèce humaine: 11, 459-61, 488-90, 492-501. — Transformisme: 1V, 1793-848. Voir Transformisme. — Théories de l'évolution Voir Evolution. §§ Evolution créatrice. Doctrine morale. — Roi de la création: II, 458-9, 504-5, 509-10, 513-4. — Application à lui faite de la science de l'ènergie: 1, 1363-4. — Valeur esthètique au point de vue religieux: 1, 286, 289, 292. — Et les démons: 1, 925-7. — Union à Dien. Voir Mysticisme; Prière.

— Voir Ame; Corps humain; Conscience; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Mariage; Péchè; Religion; Religions; Rédemption; Résurrection de la chair.

Homme-Dieu (Jésus-Christ). — Voir Jésus-Christ (et renvois).

Homoncules. — Prétendue création d'homoncules et occultisme : 111, 1141.

Hongrie. — Eglise de Carlovitz. Origines: 11, 1353-4. — Eglise orthodoxe (Slaves de Hongrie): 11, 347. — Grees non unis et unis. Hongrie: 11, 759-61. — Ruthènes: 11, 759. — La Réforme et le protestantisme en Hongrie: 11, 756-62. — Persécution catholique par les calvinistes: 111, 402. — Et la Déclaration de 1682: 111, 1476-8. — Conciles provinciaux et infaillibilité pontificale: 111, 1523-4. — Situation lègale religieuse: 111, 1943. — Natalité: 111, 1061.

Honorius I^{er}, pape. — La question d'Honorius. Article. Etat de la question. Objection. Exposé des faits. Solution (F. CABROL): 11, 514-9.

Honorius III. — Contre le duel : 1, 1202.

Honorius IV. - Et l'Inquisition : 11, 883.

Honorius, empereur d'Occident. — Et les temples antiques : III, 931, 932.

Honorius d'Autun. — Sur le Cantique des Cantiques : 1, 459. — Sur la résurrection de la chair : 1v, 1000.

Hontheim (Nicolas de), év. de Tréves, dit Febronius. — Voir Febronius.

Hooke (J.), — 1, 213.

Hoonacker (Van). — Sur le Pentateuque: III, 1903, 1905, 1907. — Sur le Livre de Jonas: 11, 1552, 1553, 1555, 1557-8.

Hooper (John). — IV, 657, 658.

Hôpitaux. — La Grèce ancienne et l'Empire romain. Et les temples d'Esculape: 111, 1661, 1664. —

L'Eglise et les hôpitaux : III, 1677-83, 1685-6, 1687, 1689-710, 1721-4. — Hôpitaux monastiques : III, 866.

Hopkins (M.-W.). — Sur le libéralisme : 11, 676. — Sur l'Ecriture Sainte et les livres bouddhiques : 11, 691, 692.

Hormisdas (S.), pape. — Autorité pontificale : III, 1388. — Autorité au Ive concilc œcuménique : 1, 602.

Horoscopes. — Et l'occultisme : III, I131-2.

« Hors l'Eglise point de salut » (Axiome). — Explication : IV, 1380-1, 1717-8. — Nécessité et possibilité de la foi. Vérités nécessaires : II, 73-4. — Suppléances du baptême (baptême de sang; baptême de désir) : II, 814-23.

Hosius (Card. Stanislas). — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1443.

Hospitaliers (Etablissements). — Catholiques et les pauvres (au cours des âges): III, 1677-83, 1685-7, 1689-710, 1721-4. — Hôtelleries monastiques: III, 865-6.

Hospitaliers (Ordres). — Et les Croisades: 1, 822, 825, 826. — Au moyen âge: 111, 1692-4. — Aux xviexvii° siècles: 111, 1705-8. — Héritiers des biens des Templiers: 1v, 1595-6, 1601.

Hôtels-Dieu. — Et les Dames de la Charité: 111, 1711-6; — et les Filles de la charité: 111, 1717. — Voir Maisons-Dieu.

Houbigant. — Sur l'auteur du Livre de la Sagesse : IV, 1192.

Howith. — Sur la magie: 111, 69.

Hozjusz (Card. Stanislas), év. de Warmie (Pologne).

— Contre la Réforme en Pologne : Iv, 778.

Hubert. — Sur la magie: 111, 61-2, 66, 68, 69-73. Hubert, ingénieur. — 11, 1016.

Huby (R.-P.). — Sur la Rédemption : 1v, 573-4. — Voir encore 1v, 424.

Huet (P.-D.), év. Avranches. — Sur sa Demonstratio evangelica (1679). Parallèle avec Pascal: I, 211. — Fidéisme: II, 57-61. — Sur l'origénisme: III, 1255-6.

Hügel (Baron von). — Sur le Pentateuque: 111, 729. Hugo (Victor). — Sur S. Martin: 111, 1684. — Sur les religieux: 1v, 1941-2. — Voir encore 1, 688-9.

Hugo de Summo. — Et la fête de la Conception :

Huguenots. - Voir Calvinisme.

Hugues Capet. — Et l'Eglise franque: 11, 209-10

Hugues de Farfa. -- 1, 1201-2.

Hugues de Flavigny. — 1, 1348.

Hugues de Payens. — IV, 1584.

Hugues de Saint-Victor. — Sur la Vulgate: 1v, 1968. — Sur la foi : 1, 204. — Sur l'esclavage: 1, 1499.

Hulst (Mgr d'). — Sur l'inspiration. : 11, 906. — Sur les martyrs coréens : 111, 465, 466. — Sur le libéralisme eatholique : 11, 1828-9. — Sur la easuistique : 11, 1650. — Sur les vœux : 12, 1928, 1931-2. — Sur l'esprit et la matière : 1, 1026. — Sur le transformisme : 12, 1845 — Sur l'orlgine du pouvoir politique : 12, 85. — Sur l'école neutre : 11, 921. — Contre

le duel: I, 1210, 1215. — Voir encore I, 1400; II, 757.

Humanisme. — La Renaissance: IV, 930-41. — L'Eglise et la culture littéraire et artistique (spécialement sous la Renaissance): IV, 1275-7. — L'Eglise éducatrice en regard de la Renaissance et de la Réforme: II, 959-75. — Et la papauté: IV, 586, 932-4. — Et l'Inquisition: IV, 1104-13. — Et Savonarole: IV, 1217, 1218-9. — Et les Juifs: II, 1719. — L'humanisme païen (Renaissance): cause de la Réforme: IV, 584-5. — Et Luther: IV, 591-2, 602-3, 793. — Et Calvin: IV, 625. — Et la Réforme anglicane: IV, 648-9. — Et la Réforme en Pologne: IV, 774, 777. — Et l'humanitarisme: III, 1610-1.

Humanisme (Pragmatisme de Schiller). — Voir Schiller.

Humanitarisme. — Monisme humanitaire et sociologique: 111, 883-4. — Et l'idée de patrie: 111, 1597-8. — Et l'internationalisme: 111, 1610-1.

Humanité. — Age. La Vie sur la terre. Développement : 1v, 1605, 1611-5, 1626-7, 1630-3. — Théorie sociologique de la religion : 1v, 857-74. — La Franc-Maçonnerie, religion de l'humanité : 11, 122-4. — La religion de l'Humanité selon le positivisme : 1v, 50-2. — Et la doctrine sociale positiviste : 1v, 39-41. — Droit international. Paix et guerre: 111, 1257-301. — Patrie. Patriotisme et internationalisme : 111, 1588-621. Voir Patrie; Internationales (Questions). — Voir Franc-Maçonnerie; Homme.

Humbert (Card.). — 11, 1095.

Hume (D.). — Idéalisme phénoméniste: 11, 541-8. Déterminisme: 1, 929. — Sur la causalité: 1, 968-9, 995. — Contre le miracle: 11, 524-9, 537-9, 546, 562-4, 572. — Sur les protestants mis à mort pour leur religion: 111, 394, 410. — Voir encore 1, 50, 208-9.

Humilité. — Article, Doetrine de l'Eglise. L'humilité dans l'Ancien Testament. L'humilité dans le Nouveau Testament. Le concept théologique de l'humilité. L'humilité et la magnanimité. L'humilité et la vie moderne (E. Hugubny): 11, 519-28.

Humilité de Jésus-Christ. Et le messianisme: 11, 1384. — Humilité des chrétiens, selon les inscriptions anciennes: 1, 1453. — Et la servitude: 1, 1499.

Hummelauer (R. P. de). — Sur le Pentatenque: III, 734-5, 749. — Sur le Deutéronome: III, 1900-1. — Sur Josué: III, 1917, 1919.

Hunéric, roi vandale. — Persécution des chrétiens: III, 386, 389-93.

Hupfeld (Hermann). — Sur le Pentateuque: 111, 705, 1888.

Hurgronje (Snouck). — Sur le mahométisme : III, 81.

Hurter. - Sur la casnistique : 1v, 1651-2.

Hus (Jean). — J. Hus et le sauf-conduit de Sigismond. Article. Les faits. Les accusations. Réponse (A. Krorss): 11, 528-33.

Condamnation (concile de Constance; Martin V): 1, 623. — Et l'Inquisition: IV, 1086. — Et la Réforme en Tchéco-Slovaquie: IV, 763-4, 767-8; — en Pologne: IV, 774. — Sur la prédestination: IV, 232. — Et les indulgences: 11, 742. — Sur la légende de la papesse Jeanne: 11, 1264. — Voir encore 11, 1836; 111, 1449; 1v, 498.

Hüss (Magnus). — Sur les hémorragies nerveuses: 1v, 1503,

Hutter (Leonhard). - IV, 620.

Huxley (Henri). — Agnosticisme: I, 1, 3-4, 12, 24. — Contre le surnaturel: III, 520.

Hygiène. — Et la continence : IV, 1053-7. — Et le jeune et abstinence : II, 1538-40. — Et l'incinération : II, 638-40.

Hyksos. — Et la Bible: 1, 1305, 1306, 1311-2, 1315.

Hylémorphisme. - Voir Matière et forme.

Hymnes. — Ste Vierge. S. Ephrem: III, 303. — Hymnologie mariale: III, 309.

Hypatius. - 1, 1871.

Hyperdulie. - Voir Marie (T.S. V.).

Hypnotisme. — Article (DR R. VAN DER ELST):

II, 533-4. — Hypnose. Différente de l'extase: I,

1866-7. — Hypnotisme et guérison miraculeuse: II,

429-30. — Et l'état mystique: III, 1019. — Et la

suggestion: IV, 1552-61. Voir Suggestion. — Et l'occultisme: IV, 1124, 1125, 1128-9. — Et le spiritisme.

Attitude de l'Eglise: IV, 1489-90. — Et l'hystérie,
selon Charcot: II, 536-9. — Voir Hystérie; Possession.

Hypostases. - Selon Origène: III, 1237. - Les

hypostases divines, dans la religion de l'Iran: II, 1104, 1110, 1132. — Voir Hypostatique (Union).

Hypostatique (Union). — Le «mystère de Jésus» (divinité) selon les protestants conservateurs et eatholiques: II, 1391-400. — Selon S. Jean: II, 1521. — Selon S. Paul: II, 1519-20. — Et le culte du Sacré-Cœur: 1, 569-70, 571. — Condamnation de l'euty-chianisme: 1, 611. — Méthode théologique de S. Thomas, Application à la théologie de l'Incarnation: IV, 1694-713. — Erreurs modernistes sur l'Incarnation: III, 603-6, 633, 634-5, 664. — Voir Eutyehès; Fils de Dieu; Incarnation; Jésus-Christ; Monothélisme; Natures en J.-C.; Nestorius; Personne en J.-C.; Verbe.

Hystérie. — Article. Définition. Descriptions et théories actuelles. Conception de Charcot: rôle de l'hypnotisme dans l'hystérie. Conclusion (Dr. R. Van der Elst): 11, 534-40.

Miracles de Jésus-Christ et suggestion. Réponse: 1465-9. — Et les guérisons-miraculeuses: 11, 426-30. — Maladies nerveuses et guérisons de Lourdes: 111, 49-50, 52-4. — Et l'état mystique: 111, 1017-9. — Et les stigmates: 111, 1499, 1501, 1502, 1503. — Et les conversions soudaines, selon W. James: 111, 404. — Et la suggestion: 111 1552-61. Voir Suggestion. — Et la possession diabolique: 11, 1462; 11, 53-81. — Et la subconscience: 111 1527-8, 1530-8. — Et Mahomet: 111, 85. — Voir Convulsionnaires.

Hyvernat. — Sur le Memento des morts : 1v, 510.

Ι

Iahvé, nom divin. — Emploi de ee nom divin dans les Psaumes: 1v, 475-6. — Et la religion babylonienne: 1, 372-3.

Iaroslav le Grand. — Et l'Eglise russe : IV, 1361.

Iconoclasme. — Et la tradition chrétienne; IV. 1755-6. — Et la dévotion à Marie; III, 308. — Angleterre. Destruction des images et des pointures religieuses par les anglicans: III, 1165, 1166. — Pays-Bas, xVI° siècle. Destruction des images par les calvinistes; IV, 745. — Voir Conciles œcuméniques, § Nicée (II°); Images (Culte).

Idéalisme. — Article (II. DBNOVR): 11, 541-69. — 1º Notion générale et formes diverses. Idéalisme proprement dit. Origines. Espèces principales (idéalisme immatérialiste, Berkeley; idéalisme subjectif, Fiehte; idéalisme phénoméniste, Hume et Stuart Mill): 1, 541-7 — 2º Critique de l'idéalisme phénoméniste. Nécessité d'un fondement réel aux possibilités permanentes de sensations: 11, 547-8. — 3º Critique de l'idéalisme subjectif. Extériorité de la cause actuelle requise pour les sensations: 1v, 548-58. — 4º Critique de l'idéalisme immatérialiste. Matérialité de la cause actuelle et extérieure requise pour les sensations. Conclusion: 11, 558-69.

Définition: 1, 498. — Contre le principe de finalité (objections et réponses): 1, 999-1004. — Et le monisme naturaliste: 111, 902-13. — Monisme idéaliste: 111, 884-5. — Et la théorie pragmatiste de la connaissance: IV, 117-32, 152-63. — Et le thomisme: IV, 1675-713. — Et le dogme: I, 1147. — Et l'existence de Dieu: I, 1024. — Idéalisme absolu: conséquence du kantisme: I, 757-8. — Idéalisme et pauthéisme de Fichte: III, 1312-20, 1332, 1333. — Idéalisme de Stuart Mill: I, 972. — Subconscient cinconscient: IV, 1507-52. Voir Subconscient. — Nécessité de l'idéalisme (Le Roy): I, 949; — condamnation (Encyclique Pascendi): I, 949-51. — L'idéalisme de Le Roy ne l'empêche pas d'être agnostique: I, 68. — Voir Hegel; Intellectualisme; Kant.

Idées. — Générales: valeur niée par les nominalistes: 1v, 583-4, 594-5. — Selon l'évolutionnisme: 111, 646. — Et les images: réfutation du matérialisme sensualiste: 111, 511-2. — Théories pragmatistes Méthodologie pragmatiste. Théorie pragmatiste de la connaissance: 1v, 117-32, 152-63. — Conscience et idée: 1v, 1542-5. — Subconscient et inconscient: 1v, 1507-52. Voir Subconscient. — Et la suggestion: 1v, 1552-61. Voir Suggestion. — Voir Association des idées; Idéalisme; Image; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Pensèe; Principes premiers.

Idées force (Théorie des (Fouillée). — Et le monisme naturaliste: III, 90/-11, 916-8, 923-4.

Identité (Principe d'). — Valeur, Et l'existence de Dieu. Source des principes premiers : 1, 983-1016.

Idolâtrie. — Polythéisme, hénothéisme, monothéisme: 11, 1566-9. — Origine, selon les animistes: 1, 135; — remarques: 143. — Religion. Théories sociologiques et psychologiques. Statistique des religions: 1v, 857-909. Voir Religion (et renvois); Religions (et renvois). — L'adoration des princes dans l'antiquité; 1, 1543-5. — Et le brahmanisme: 11, 650. — Les cultes païens de Canaan et les Israélites: 1v, 1731-2. — Et le peuple juif: 11, 839-40, 1897-8. — S. Paul contre: 111, 1644-5, 1648. — Attitude des chrétiens vis-à-vis de l'Etat romain païen. Persécutions: 1v, 9-17. — Théorie des péchés réservés (11e-111e siècle): 111, 1769-83. — Les Templiers idolâtres?: 1v, 1596-7, 1598. — Voir Rites chipiers

Idolothytes. — Directives de S. Augustin: IV, 305.

Ignace d'Antioche (S.). — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 443, 451. - Sur la critique biblique: 1, 761. — Sur les Evangiles: 1, 1606-7. – Sur l'Eglise: 1, 1264-5. — Sur la venue S. Pierre à Rome: 1v, 3o. — Et la papauté: 111, 1372. — Sur les évêques:1, 1752, 1760, 1770, 1774, 1775-6, 1780, 1782-3. — Sur le presbyterium: 1, 853. — Sur la Sainte Trinité: 1, 275-6; 1v, 1864-6. — Sur Jésus-Christ: III, 1634. — Sur Jésus-Christ et l'Eglise: II, 1524-5. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 1564. — Sur la virginité de Marie : III, 200-1. - Sur le sceau baptismal : 11, 810-1. — Sur le baptême de sang : 11, 815. — Sur l'eucharistie : 1, 1570, 1571. — Sur la pénitence: III, 614-5. - Sur la prière et l'oraison, IV, 285. - Voir encore I, 181, 533, 687, 1089; III: 368; iv, 1857.

Ignace de Loyola (S.). — Ascétisme. Enseignement sur la prière: 1v, 279-80, 280-1. — Sur les diverses voies de perfection: 1, 304. — Sur la vocation: 1v, 1904-5, 1910-1, 1915. — Et l'axiome: « La fin justifie les moyens »: 11, 15. — Délivrant un possédé: 1v, 79-81. — Voir encore II, 1531. — Voir « Exercices Spirituels »; Jésuites.

Ignorance. — Vincible et invincible. Conscience douteuse. Et le probabilisme: 1v, 301-61. Voir Probabilisme. — Voir; Certitude; Certitude Morale.

Ildefonse (S.), archev. de Tolède. — Et la fête de la Conception: 111, 247. — Sur les Juifs: 11, 1759. — Voir encore 1, 200.

Ildefonse (Pseudo-). — III, 245.

Ilgen (Karl David). — Sur le Pentateuque: III, 704, 1888.

Ilíade. — Données sur la religion grecque primitive: 11, 396, 401-5.

Illingworth (J.-R.). — Sur Jésus-Christ; II, 1399. «Illuminés » (ou «Alumbrados ») (Espague, XVI°s.) — Quiétisme: IV, 529.

Ilotes. — 1, 1465, 1466.

Image. — Et idée: 1, 979-81. — Et action (sclon déterministes): 1, 937-9. — Selon l'évolutionnisme: 111, 646. — Et la suggestion: 114, 1552-61. Voir Suggestion. — Et les pensées: erreurs sensualistes: 111, 512. — Voir Idéalisme.

Images (Culte des). — Et la tradition chrétienne tv., 1755-6. — Images de la T. S. V. Maric. Et le culte

de la T. S. V. Marie: III, 303-4, 306-7, 308, 312, 318-9, 325-6, 328. — Et le culte des saints: IV, 1134. — Iconographie antique du martyre: III, 361. — Profanation par les juifs: II, 1684. — La Réforme et le protestantisme contre: IV, 605, 618, 635, 700, 745. — Angleterre. Destruction des images par les anglicans: III, 1165, 1166. — Voir encore II, 207. — Voir Conciles œcuméniques, § Nicée (II°); lconoclasme; Reliques.

Imagination. — Visions imaginatives et prophétisme: IV, 411. — Cause des stigmates de S. François?: IV, 1425-6. — Et les Exercices Spirituels de S. Ignace: II, 1285-6. — Et la chasteté: 1, 505-6. — Voir Extase.

Imbert-Gourbeyre. — II, 1704.

« Imitation de Jésus-Christ ». — Et l'amour de Jésus-Christ : II, 1530-31. — Sur son ascétisme : I, 306-7. — Sur la prédestination : IV, 232-3. — Voir encore IV, 285.

Immaculée-Conception. — Article. Sens du dogme; l'attaque. La croyance à l'Immaculée-Conception de Marie dans les siècles post-éphésiens. Synthèse des fondements du dogme (X.-M. Le Bachelet): 111, 209-75.

Définition (1854): III, 1527. — L'histoire dece dogme et la tradition chrétienne : IV, 1779-80. — Sur le développement de ce dogme : I, 1151, 1162, 1165, 1174. — Confirmation du dogme par les apparitions de Lourdes : III, 36-62. Voir Lourdes. — Dévotion à l'Immaculée-Conception ; et les Jésuites : II, 1286 — Selon l'Eglise grecque : II, 369. — Et la sainteté de Marie : III, 206-9. — Selon S. Jérôme : III, 184 ; — S. Augustin : III, 186. — Et la médiation universelle de Marie : III, 301. — Et le culte de la Ste Vierge au cours des àges : III, 309, 316. — Voir encore IV, 1365.

Immanence (Doctrine de l'). — Article. Deux sens du mot. Exposé (principaux facteurs; formules; apologétique immanentiste). Examen (opposition de l'immanentisme et de la pensée catholique: causes de cette opposition; vérités que nie la doctrine de l'immanence, vérités qu'elle déforme; persistance de cette opposition entre la pensée catholique et les méthodes apologétiques, qui ramènent indirectement à la doctrine de l'immanence) (Alb. Valensin): II, 569-79.

Et le monisme: III, 885, 925-6, 927-8. — Et la théorie mouiste de la connaissance (Klimke): III, 881. — Conséquence du kantisme: I, 758. — Et la théorie d'Hartmann sur la subconscience: IV, 1538-52. — Et Bergson: III, 651-5. — Attitude des modernistes: I, 66, 69. — La philosophie des modernistes et l'immanence vitale: III, 651-5, 660-5. — Le modernisme immanentiste et le panthéisme: III, 1321-2. — Conception moderniste de l'infaillibilité de l'Eglise: I, 1242-6. — Théories modernistes sur la foi: II, 28-35. — Et l'enseignement de l'Eglise sur Dieu: I, 949-56.

Voir Dogme; Expérience religieuse; Foi; lmmanence (Méthode).

Immanence (Méthode d'). — Article: 11, 579-612. — Iro Etude (Aug. Valensin). 10 Théorie de la Méthode. Le constit entre le principe d'immanence et la

notion du surnaturel. Des conditions d'un accord et de l'apologétique capable de l'établir en fait. Le besoin du surnaturel et l'orthodoxie. La méthode d'immanence : 11, 579-90.— 2° Application de la mèthode. Cette méthode a-t-elle été appliquée? Le livre L'Action, sa marche, ses conclusions: 11, 590-3.— Ile Etied (J. de Tonquédic). 1° Exposé: 11, 593-600.— 2° Critique. Critique philosophique (valeur de la connaissance; valeur de l'action). Critique théologique (la connaissance de Dieu; l'Apologétique: l'exigence du secours divin, sa nature, le terme d'apologétique, d'immanence, étude spéciale de l'argument du miracle). L'ascension à la foi. L'état intellectuel du croyant. Appendice: 11, 600-12.

Remarques sur l'interprétation des écrits de Blondel (J. de Tonquédec): 11, 532-3. — Le blondel-lisme et le Décret Lamentabili: 111, 619. — La méthode d'immanence ennemie de l'apologétique classique. Justification de cette dernière: 1, 234-41; 11, 572-4, 578-9. — La méthode d'immanence et les erreurs modernistes sur la révélation et la foi: 111, 602-19, 676-85; — et la philosophie moderniste: 111, 651-5. — Voir Immanence (Doctrine).

Immatérialisme. — Critique de l'idéalisme immatérialiste (de Berkeley): 11, 542, 543, 544-5, 546-7, 558-69.

« Immensa » (Constitution Sixte V). — Sur les Congrégations romaines : 1, 863, 871, 872, 873, 883, 884, 886, 888, 889, 890.

Immer. - Sur S. Paul: 111, 1626.

Immoralisme (Nietzsche). — Exposé. Réfutation: 11, 1921-6.

Immoralité. — Des Sectes du libre Esprit: 111, 1866. — Thèses antisociales des Catharcs et des Vaudois: 11, 834-47. — Sociétés de sorcellerie en Espagne: 111, 1113-4. — Sur la moralité des Templiers: 111, 1585-6, 1588, 1591, 1593, 1596-604. — Excès d'immoralité provoqués par la Réforme et le protestantisme: 111, 585, 588, 604-5, 606, 795-6.

« Immortale Dei » (Enc. Léon XIII). — Sur le libéralisme : II, 1838. — Sur l'Etat : I, 1533, 1535, 1542.

Immertalité. - Voir Ciel.

Immortalité de l'âme. - Voir Ame.

Immortalité du corps. — Don gratuit supprimé par le péché originel: 1v, 436.

Immunités ecclésiastiques. — Article. Définition. Division. Histoire. Origine, Immunités locales (Eglises et autres lieux sacrés, droit d'asile). Immunités réelles (biens ecclésiastiques). Immunités personnelles (privilège du for ecclésiastique, exemption du-service militaire, privilège du canon) (L. Choupin) [J.-B. Jaujey]: 11, 612-28.

Immutabilité de Dieu. — Voir Dieu, § Immutabilité.

Impeccabilité. — L'infaillibilité pontificale n'est pas l'impeccabilité: m, 1431.

Impératif catégorique (Kant). — Et la morale kantienne: 11, 1917-8.

Impies. - Voir Bons et méchants.

Implicite et explicite. - Voir Explicite.

Imposition des mains — Dans l'Eglise primitive: 1, 1253. — Et le sacrement de l'ordre: 1v, 1036. — Et l'essence du sacrement de l'ordre: difficultés nées du Décret aux Arméniens (1439: 111, 1443-58, 1203. — Et la tradition des instruments: matière du sacrement de l'ordre. Controverses au sujet des ordinations anglicanes: 111, 1178-86, 1189, 1202-4, 1208, 1209-10, 1220. — Voir encore 1v, 639.

Impôts. — Et les théories de l'Etat: 1,1535, 1538. — Juifs de l'Ancien Testament. Loi mosaïque Redevances sacrées: 111,858-9. — Propriété ecclésiastique. Régime fiscal: 11,428,430. — Immunités ccclésiastiques: 11,618-9. — Eglise catholique. Papes d'Avignon. Fiscalité: 111,15602. — Abus du pouvoir fiscal dans l'Eglise au temps du Schisme d'Occident: 111,1240-1. — Fiscalité pontificale (avant la Réforme). Abus: 111,586. — Décrétés par Philippe de Bel sur le clergé: opposition de ce dernier; origine du conflit avec Boniface VIII: 111,426-7. — Voir Dime; Droit du Seigneur; Répartition proportionnelle scolaire.

Imprimatur. — Et les livres d'exégèse ; III, 590-1.

Imprimerie. - Voir Gravure.

Impureté. — Voir Adultère; Immoralité.

Impureté légale (Loi mosaïque). — Et l'impureté dans la religion de l'Iran : 11, 1116-7.

Incarnation. — Article sur Jésus-Christ : 11, 1288-538. — Le « mystère de Jésus » (divinité) selon les protestants conservateurs et catholiques : 11, 1391-400. — Selon S. Jean: 11, 1521; — S. Paul: 11, 1519-20. - Méthode théologique de S. Thomas. Application à la théologie de l'Incarnation : 1v. 1694-713. - Selon le Nouveau Testament : 111, 132-9 - Selon Origine: 111, 1236-7, 1245-6, 1247-8, 1251-2, 1255. -Et les religions de l'Inde. Evangiles et Livres boudd hiques: 11, 671-4, 686, 687-93. - Et le panthéisme: 111, 1306-7, 1326-7, 1330-1. — Selon l'occultisme: III, 1119. - Et la Révélation : II, 1075-8. - La croyance à l'Incarnation et la foi nécessaire au salut: IV, 1176-82. - Marie, mère de Dieu: III, 115-302. — Et la médiation universelle de Marie: 111, 290-301. - Et l'eucharistie (tradition): 1, 1570. - Voir Eutyches; Pils de Dieu; Jesus-Christ; Monothélisme; Natures en Jésus-Christ; Nestorius; Personne de Jésus-Christ; Verbe.

Incinération. — Article. La propagande en faveur de l'incinération. Attitude de l'Eglise. Justification de cette attitude (J. Besson): 11, 628-44. — Russie. Dans l'ancienne religion païenne russe: 111, 1098.

Inconscient. — Subconscient et inconscient : IV, 1507-52. Voir Subconscient.

Incontinence des clercs. — Voir Clergé catholique, §§ Célibat et suivants.

Incrédulité. — Différences et lien avec agnosticisme: 1, 4-6. — Les incrédules et la constatation du miracle: 111, 573-7.

Inde et Religions de l'Inde. — Article: 11, 645-702. — 1° Exposé historique. Védisme. Brahmanisme. Bouddhisme (le Bouddha; le Dharma ou la Loi; le Sangha ou la Communauté). Hindouisme (A. Roussel): 11, 645-76. — 2° Problèmes apologé-

tiques. Origines et évolution. Comparaison avec la religion révélée. Question d'influence ou d'emprunt (L. DE LA VALLÉE-POUSSIN): II, 676-702.

Et la religion de l'Iran : 11, 1110, 1112, 1115-6, 1119, 1120, 1131, 1135. - Influence sur la religion chinoise (bouddhisme): 1, 511, 512, 513, 516, 518-21, 522, 524, 525, 526. — Et le christianisme, d'après la « méthode d'histoire religieuse » : 111, 964. — Et les Cathares: п, 836. — Et la magie: п, 70. - Et la théosophie: IV, 1657-8, 1659-60, 1662. -Le yoghisme ou la divinisation de l'âme par le recueillement intérieur : IV, 1979-82. — Esclavage : 1, 1459. — Protestantisme: IV, 708.

- Bouddha (Câkyamuni ou Gautama, dit I.e). -Histoire. Fondation du bouddhisme: 11, 654-60. Voir § ci-dessous Bouddhisme. - Et le miracle : II, 1404, 1416. — Culte de Bouddha: IV, 1138.

- Bouddhisme. - Et les religions de l'Inde: II, 645-702. — Culte de Bouddha: IV, 1138. — Le yoghisme ou la divinisation de l'âme par le recueillement intérieur : IV, 1979-82. - Et le christianisme, d'après la « méthode d'histoire religieuse » : III, 96. — Et le christianisme. Le bouddhisme et la religion de Mithra : 111, 587-8. — Introduction des héros d'un roman bouddhique dans le Martyrologe: IV, 1141. — Et les guérisons miraculeuses : II, 432-3. — Le Bouddha et le miracle: 11, 1404. — Croyance å l'enfer : 1, 1379-80, 1380-1. — Sur sa propagation : 1,699, 700. — En Chine: 1, 516, 518-21, 522, 524, 525, 526. — Et le shintoïsme, religion du Japon : 11, 1199-210. — Et l'occultisme : III, 1119-20, 1121, 1140. — Et la théosophie: IV, 1657-8, 1659-60, 1662. - Et le pessimisme : IV, 18-9. — Conversions en Russie: IV,1386. — Infériorité en tant que valeur d'art:1, 288.

- Brahmanisme. - Et les religions de l'Inde : 11, 645-702. — Ascétisme: 1, 295. — Et le christianisme: 1, 831. — Et Lao-tse, le philosophe chinois taoïste: 1, 526.

- Ere chrétienne. - Evangélisation des Indes: iv, 374, 379, 381. — Martyrs: III, 480-4. — Rites chinois et syro-malabares ou rites indo-chinois. Voir Rites chinois.

Indéfectibilité de l'Eglise. - Selon l'anglo-catholicisme: IV, 710. - Voir Infaillibilité.

Index (Catalogue de l'). - Article. Définition et contenu. Esquisse historique. Valeur de l'Index et portée de ses interdictions. Qui peut imposer un Index ? Légitimité et nécessité de l'Index. Réponses anx objections (J. Forget): 11, 702-16.

L'I nquisition espagnole. l'rocès de Carranza. L'Index espagnol: IV, 1108-13. - L'Index et l'Inqui sition romaine (ou Saint-Office): IV, 1123-4, 1125 1128, 1129. — Non reçu en France au xviiie siècle: III, 1412-3. - Sur l'existence de Dieu : 1, 946. -Voir Index (Sacréc Congrégation).

Index (S. C. de I'). - Fondation : 11, 703; III. 1404, 1406; IV, 1129. - Rôle. Organisation: 1, 868, 871, 874, 882, 887-9. — Valeur de ses décisions. Autorité : 11, 174-5 ; 111, 609-10. — Voir Index (Catalogue).

Indiens (Amérique). - Voir Pcaux-Rouges; Précolombiens.

Indifférentisme. — Et le Syllabus: IV, 1569-82.

Indigents. - Faculté qu'ont les communes de secourir les élèves indigents des écoles libres : IV, 1263, 1266.

Indissolubilité du mariage. - Voir Divorce ; Mariage; Séparation de corps et de biens.

Individualisme. Individu. - Individualisme. Article (Marquis DE LA Tour DU PIN LA CHARCE) : 11, 716-8.

L'individualisme dans les Psaumes : IV, 482-3. - Selon J.-J. Rousseau : III, 542. - Déclaration des Droits de l'Homme : IV, 1019-23. — Socialisme: IV, 1396-446. Voir Socialisme. — Conception individualiste du dogme : 1, 1127. - Théories sociologiques et psychologiques de la religion: ıv, 857-907. — L'individu et la morale sociologique: IV, 1465-6. - Primauté de l'individu sur la société; fixité: 11, 503-4, 509-11, 513-4. — Origines et fonction propre de la société civile. Application à la liberté de l'enseignement : IV, 1280-92. - L'idéal laïque: la liberté absolue de l'individu: 11, 1781-4. - Réfutation : 11, 1795-802, 1807-9. — Individualisme et internationalisme : III, 1608. - Voir Expérience religieuse; Protestantisme; Réforme.

Indo-Chine. - Martyrs: III, 473-80.

Indra. - Dieu du védisme : 11, 646.

Induction. - Déterminisme naturaliste inductif: contre le miracle: III, 524-9, 537-9; - doctrine catholique: III, 543-78. — Voir Raisonnement.

Indulgences. — Article (P. GALTIER): II, 718-52. - 1º Doctrine catholique. Définition. Condition des indulgences : l'œuvre indulgenciée, son rôle. Motifs des concessions d'indulgences. L'indulgence, paiement de dette : le trésor de l'Eglise. Efficacité des indulgences aux yeux de Dieu. Rôle du pouvoir des clefs. Indulgences pour les morts : 11, 718-24. - 2º Justification de la doctrine catholique. Fondements dogmatiques. Développement historique (point de départ : réglementation par les évêques de la discipline pénitentielle ; acheminement : les « rédemptions » du moyen âge; rémissions ou rédemptions et indulgences: ressemblances et différences; l'aboutissement aux indulgences; les indulgences pour les morts): 11,724-37. — 3º Abus et réforme. Les indulgences a culpa et a pana. Vente des indulgence (faits; condamnation et suppression par le concile de Trente ; doctrine toujours sauve). Conclusion (utilité des indulgences) : 11, 737-52.

Selon l'Eglise grecque : 11, 372. — Luther et les indulgences. L'a affaire des indulgences » :IV, 600-2. -Consequences de l'attitude de Luther sur la doctrine du purgatoire: IV, 498-502. - La question des indulgences et la Réforme en Suisse : IV, 734. - Compétence du Saint-Ossice: 1, 874. — Indulgence plénière : application aux Ames du purgatoire : II, 722-4.

Indulgences et des Reliques (Sacrée Congrégation des). — Sur cette Congrégation supprimée : 1, 891. — Sur l'applications des indulgences plénières aux Ames du purgatoire : 11, 724.

Industrie. - Et le socialisme, : IV, 1404, 1407-8, 1417, 1440, 1442-4. — Industriels. Criminalité: 1, « Ineffabilis Deus » (Bulle Pie IX). — Contenu. Attaques contre elle. Réponse : 111, 209-19, 234, 237-8, 245, 270-4.

« In eminenti » (Bulle Urbain VIII). - 11, 1160.

Inerrance biblique. - Article (A. DURAND): 11, 752-87. — 1º Etat de la question. Inerrance et inspiration. Difficultés particulières de l'apologétique biblique. Méthode à suivre : 11, 752-7. - 20 Principes et procédés généraux de solution. Données théologiques (analyse de la formule : « L'Ecriture ne fait pas erreur » : langage humain de la Bible ; assertion de l'hagiographe; assertion divine). Données rationnelles (erreur formelle ; erreur objective ; expression n'est pas assertion; paroles et sentiments d'autrui rapportés par l'écrivain sacré; sentiments personnels de l'auteur inspiré; psychologie de l'hagiographe ; ses raisonnements; vérité relative). Données littéraires (genres littéraires; proeédés rédactionnels): 11, 757-73. — 3º La Bible et les sciences de la nature. Principe fondamental. Le concordisme scientifique. La Bible et la science : 11, 773-6. — 4º La Bible et l'histoire. Peut-on appliquer au récit biblique ee qui vient d'être dit des sciences de la nature? (analogie des matières; autorité de S. Jérôme; Encycliques Providentissimus Deus et Spiritus Paraclitus). Procédés pratiques pour résoudre les dissicultés d'ordre historique. Dans les textes prophétiques: 11, 776-84. — 5º Religion et Morale: 11, 784-7.

Et l'inspiration: 11, 906. Voir Inspiration de la Bible. — Valeur historique de la Genèse (spécialement ch. 1-111). Voir Genèse. — Et l'eschatologie du Nouveau Testament: 1, 1920. — Et les doublets: 1, 802 3. — Fourmi biblique: 11, 94-5. — Lièvre biblique: 11, 1879-80. — Erreurs modernistes 111, 595. — Voir Exégèse.

Infaillibilité des conciles. — Voir Papauté, § Primauté (et renvois).

Infaillibilité de l'Eglise. - Démonstration : 1, 1241-7, 1296-7. — Et l'infaillibilité pontificale : III, 1422-534 (spée. 1434). — Et l'immutabilité du dogme : 1, 1158 — Et le développement du dogme : 1, 1175. – Et la tradition chréticnne : 1v, 1786 93. — Et la valeur dogmatique du Sjllabus: 1v, 1573-4. -- Valeur des décisions de l'Eglise: 11, 174-5. — Valeur de l'Index: 11, 703-5. — Et la croyance à l'Assomption: 111, 283-4. — Non engagée par les Martyrologes: 1v, 1140-1 — Et la béatification ou la canonisation des saints : 1v, 1132, 1133, - Et les réordinations : III, 1158-62. - L'infaillibilité de l'Eglise et les difficultés au sujet de l'essence de l'ordination nées du Décret aux Arméniens d'Eugène IV : 111, 1143-58, 1203. - Attitude de l'Eglise quant au prêt à intérêt: 11. 1081-90. - Selon l'Eglise grecque: 11. 365-6. L'indéfectibilité de l'Eglise, selon les anglocatholiques : IV, 710. - Etendue, suivant la Déclaration de 1682 : 11 194. - Errenrs modernistes : 111, 607-10, 627-8, 683-5, 688. - Voir Eglise catholique; Galilée ; Infaillibilité pontificale.

Infaillibilité pontificale. — Article (S. HARBST): III, 1422-534. — Selon le concile du Vatican : 1, 616, 625; II, 268-70, 514, 720; III, 1424-30, 1520, 1529-31, 1532-4. — Primanté et autorité de S. Pierre et de la

papauté (origines et rôle historique de la papauté; exercice de l'infaillibilité doctrinale pontificale au cours des âges): 111, 1333-422. — Cas où le pape est infaillible: 111, 1533. — Valeur des décisions du pape: 11, 174-5.

Objection tirées de certains papes ayant eu certaines faiblesses doctrinales. Liste de ces papes: 111, 1391, 1534. — Question d'Honorius: 11, 514-9. Voir llonorius. — Le pape Libère fut il arien?: 11, 1842-51. — Et la légende papesse Jeanne: 11, 1269.

L'infaillibilité pontificale et la primauté du pape, niées par l'Eglise grecque. Histoire de cette Eglise: 11, 344-96 (spée. 350-4, 356-7, 380-1, 384-5387, 389. 390-1). Voir Grecque (Eglise). — Et les Jésuites: 11, 1279. — Thèses des Jésuites et des protestants: 11, 1272-3. — Doetrines, attitule du jansénisme: 11, 1155, 1167-72, 1175, 1176-84, 1186. — Thèse janséniste. Condamnation par Clément XI: 111, 1224. — Sclon A. Comte: 11, 51. — Erreurs modernistes: 111, 607-10, 688.

Ne diminue pas l'importance des conciles: 1, 625-7. — Valeur dogmatique du Syllabus: 1v, 1569, 77. — Et les Congrégations romaines: 1, 868, 877, 878-83. — Valeur de l'Index: 11, 703-5. — Et la béatification ou la canonisation des saints: 1v, 1132, 1133. — Dans la canonisation des saints, n'est pas vérité définie: 11, 1211. — Et la canonisation de S. Jean Népomucène: 11, 12 10-2. — Et le Décret pour les Armèniens d'Eugène IV: difficultés nées de ce Décret au sujet de la définition de l'essence de l'ordination: l'infaillibilité pontificale est-elle en jeu?: 111, 1143-58, 1203. — Et la déclaration par Léon XIII de la nullité des ordres anglicans: 111, 1224.

Voir Gallicanisme (spécialement Article : 11. 194, 220, 212); Infaillibilité Eglise; Papauté.

Infanticide. — En Chine. Article (L. Wieger) II, 787-8.

Infessura (Stephanus). - 11, 440.

Infidèles - Salut des insidèles. - Article (A. D'ALRS): IV, 1156-82. — Position de la question. I'e réponse : l'Evangélisation d'outre-tombe. Arguments scripturaires. Pères. Renaissance dans le protestantisme moderne. Critique : IV, 1156-62. — Ile Réponse : renvoi aux limbes. L'hérésie de Pélage. Ses apologistes catholiques, des xvie-xixe siècles. Digression sur un point de doctrine thomiste. Le cardinal Billot. Critique: 1v, 1162-q. - Ille réponse: tradition dogmatique de l'Eglise catholique. Universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle (documents scripturaires; documents patristiques; cas de Socrate; S. Augustin et S. Jean Damaseène; doeuments ecclésiastiques ; l'axiome scolastique : « Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam »). Baptême de désir. Adaptation au cas de l'infidèle adulte. Epitre aux Hébreux, xI, 6; S. Augustin : S. Thomas; théologiens modernes). Synthèse : IV, 1169-82.

— Divers. — Infidèles mourant sans baptème. Salut: 1v, 266-8. — Mariage des infidèles: 111, 104, 105, 108, 110. — Privilège paulin: 111, 108, 110. — Voir Conversion; Paganisme.

Infini. — Le nombre infini: 1, 965-6, 1027-30. — Et Dieu: 1, 943, 944, 960, 1038, 1044-5, 1077, 1081, 1084-5. — Voir Eternité.

- L'infini et le fini: Relations: 1, 1135-6. -Selon l'hindouisme : 11, 670. Et le panthéisme (exposé; réfutation): III, 1309, 1324-6, — Selon S. Thomas: IV, 1683. — Et le système cosmologique d'Haeckel: 111, 510. — Selon Fouillée: 111, 905. — Conception d'un Dieu sini, selon le pragmatisme : IV,

Infralapsarisme. — Et le supralapsarisme : IV, 236

Ingeburge. - Sur son mariage avec Philippe-Auguste: 1, 1116-7.

Ingres. — 1, 286.

Inhumation. - Voir Enterrements.

Initiation chrétienne. — Article. Sources à consulter. L'institution baptismale. L'œuvre du baptême (le baptême selon la pensée de Jésus; le baptême selon S. Paul; le baptême selon les Pères). Suppléances du baptème (baptême de sang; baptême de désir) (A. d'Alès): 11, 789-823.

Erreurs modernistes: III, 616-7. — Et les initiations païennes: 111, 964, 966-7, 969, 971, 972, 978, 100/1-8, 1011. — Et le culte de Mithra: III, 590. -

Voir Bapteme.

Initiations païennes. - Voir Mystères, § Mystères païens.

Injures. - Voir Insurrection.

Innocence (Etat d'). - Voir Justice originelle.

Innocent Ier (S.), pape. - Sur la tradition catholique et l'ordination : III, 1179. - Sur la confession: 111, 1815, 1831, 1840. - Voir encore 1, 1871.

Innocent II. - Sur le privilège du canon : 11, 628. — Et les hérétiques: 11, 830.

Voir encore: 1, 612; 11, 245-6. — Voir Albigeois.

Innocent III. — Et Philippe-Auguste : 11, 247. - Contre la rupture du mariage de Philippe-Auguste avec Ingeburge: I, 1116-7. - Et l'Inquisition: II, 848, 857, 872. — Et les Juifs: 11, 1742, 1743, 1744-5, 1748; 111, 1732, 1733. - Et les Croisades: 1, 823-4.

Sur le pouvoir indirect : Iv, 167, 110, 111. - Sur le baptême de désir : 11, 822. — Sur le secret de la confession: 111, 1862. — Et le probabilisme: 1v, 311-2, 314. — Sur le duel : 1, 1202. — Sur la résurrection de la chair : 1v, 1001. - Voir encore 1, 612; ш, 1396.

Innocent IV. — Séjours hors Rome: 111, 1356. — Rt l'Inquisition: 11, 872-3, 875, 876, 877-8, 880, 882-3. — Sur les Juifs : 11, 1739. — Sur les indulgenees: 11, 731.

Innocent VI. — Papes d'Avignon : III, 1534-63. Innocent VII. — Et l'humanisme : IV, 933-4. — Voir encore IV, 1231.

Innocent X. — Rôle historique: 111, 1/10-1. — Et le jansénisme : 11, 1164-5, 1166, 1167. — Et les querelles jansénistes et gallicanes au sujet de l'infaillibilité pontificale: 111, 1454. — Sur S. Pierre et S. Paul: IV, 32-3. - Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle : IV, 1171.

Innocent XI. - Sur les controverses théologi-

ques: IV, 1715. — Condamnation d'une proposition niant la nécessité d'un jugement préalable et certain touchant le fait de la Révélation (2.3.1679) : 1, 237. — Sur la foi : III, 618. — Sur la foi néccssaire au salut : IV, 1181. - Et Louis XIV (gallicanisme): 11, 229, 260; 111, 1466-78. - Et la Déclaration de 1682: 11, 266. — Question de la régale: 1v, 810-5. - Et la révocation de l'Edit de Nantes : III, 1039-41. — Sur le probabilisme : IV, 330-2. — Sur la restriction mentale: 1v, 968-9, 981. - Sur les vœux: IV, 1935. — Voir encore 1, 865.

Innocent XII. - Et Louis XIV (gallicanisme): 11, 230, 267; 111, 1478-80. - Et le jansénisme: 11, 1175. — Et le probabilisme: IV, 332-3. — Sur les Maximes des Saints, de Fénelon: III, 1479-80.

Innocent XIII. - Et le jansénisme : 11, 1180.

Innocents et coupables. - Voir Bons et méchants.

Inquisition (en général). Inquisition du moyen age. - Article, Inquisition du moyen âge. Origines. Etablissement. Doctrine des hérétiques. Organisation de l'Inquisition. Procédure de l'Inquisition (J. GUIRAUD): 11,823-90.

Différentes sortes : 11, 824. — Lutte contre l'hérésie au moyen àge : 111, 944. - L'Eglise et le bras séculier: 11, 1835-6, 1837. — Et la tolérance religieuse : IV, 1720. — Met en lumière la liberté humaine: 1, 678-9. — Et la peine de mort contre les hérétiques: 11, 446-57. — Et les Juiss: 11, 1677-9, 1682-3, 1707-8, 1717, 1738. — Et la suppression des Templiers: IV, 1583-604. — Procès de Ste Jeanne d'Are, condamnée et brûlée comme hérétique. Procès non d'Inquisition, mais de l'« Ordinaire ». Rôle de l'Inquisiteur. Procès et réhabilitation. Ste Jeanne d'Arc et l'Eglise: II, 1229-53. - J. Hus et le saufconduit de Sigismond; 11, 528-33. — Sur son souvenir mêlé à l'affaire Ferrer : 1. 1902. — Voir Bruno (Giordano); Galilée; Savonarole.

- Inquisition du moyen âge. Voir ei-dessus.
- Inquisition espagnole. Voir Saint-Office.
- Inquisition romaine. Sacrée Congrégation ou Tribunal du Saint-Office ou de l'Inquisition romaine et universelle. - Voir Saint-Office.

Inscriptions. — Voir Epigraphie.

Insoumis. - Article. Définition. Causes. Remèdes (F. Ginon): 11, 891-4.

Inspiration de la Bible. — Article (A. DURAND): 11, 894. — 1º Croyance en des livres inspirés. Chez les Juifs. Chez les chrétiens: 11, 894-7. — 2° Nature de l'inspiration. Méthode à suivre. Notions erronées proposées par des auteurs catholiques. Notion orthodoxe (ce qu'est l'inspiration en Dieu qui la produit; l'inspiration dans l'hagiographe; l'inspiration dans son terme, qui est le texte biblique lui-même) : 11, 897-906. - 3º Etendue de l'inspiration. Inspiration totale du contenu de la Bible. Inspiration verbale: 11, 906-8. - 40 Critères de l'inspiration. Critères insuffisants. Critère traditionnel: 11, 908-11. - 5º L'inspiration chez les Protestants. Les débuts de la Réforme. Rationalisme biblique. Positions actuelles: 11, 911-7.

Scion le concile du Vatican. : III, 593. - Erreurs modernistes condamnées par le Décret Lamentabili :

III, 593-602. - Et l'infaillibilité pontificale : III, 1429-30. - Et l'incrrance biblique: 11, 752-87 (spéc. 752-4). Voir Inerrance. - Et l'exégèsc : 1, 1833-4. — Et l'authenticité: 1, 790-1. — Inspiration de la Genèse. Voir Genèse. - L'assirmation de Moïse sur le lièvre ne porte pas atteinte à l'inspiration : II, 1879-80. — Inspiration du Livre de Josué : III, 1917-20. — Du Livre de Judith: 11, 1563-4. — Livres sapientiaux. Canonicité: 1v, 1194. - Inspiration du Livre de Job : 11, 15/2-4. — Du Cantique des Cantiques : 1, 459 .-- Prophétisme israélite : 1v. 386-425. — Inspiration du langage prophétique : IV, 413-20. — Inspiration et eschatologie du Nouveau Testament: 11, 1920. — Inspiration de l'Apocalypse: 1, 157-8. — L'inspiration chez S. Paul : 111, 1654. — Voir Canon catholique.

Instinct. — Chez les animaux : seulement «empirique»; sussit à expliquer leur activité : 1, 117-22.

Instituts catholiques. — Paris, Angers, Lille, Lyon, Toulouse: 11, 1035-53.

Instituts religioux. - Voir Religioux,

Instituteurs. — Et les lois sur l'enseignement de 1850 à nos jours: 11, 976-7, 979-80, 989. — Voir Enseignement (et mots suivants).

- « Institution chrétienne » (J. Calvin). Histoire. Analyse : IV, 633-4, 636, 644.
- « Institutiones juris canonici ». Sur cette addition à certaines éditions du Corpus juris canonici: 1, 720.

Instruction. — Voir Enseignement (et mots suivants).

Instruction religiouse. — Voir Enseignement ecclésiastique.

Instruction chrétienne (Frères de l'). - Voir Frères de l'Instruction chrétienne.

Instruments de musique. — Et la musique religieuse: III, 952-3.

Insurrection. — Article. En face des pouvoirs légitimes (solution négative; solution affirmative; thèse: question de droit, question de perfection; l'initiative des fidèles et l'autorité des pasteurs; conclusions). En face des gouvernements de fait (M. DE LA TAILLE): II, 1056-66.

· Intellectualisme. — Article. Le mot. Intellectualisme contraire à la foi. Intellectualisme garanti par la foi (théologie naturelle; motifs de crédibilité; dogmes révélés), Intellectualisme librement discuté. Conclusion (P. Roussrlot): 11, 1066-81.

Thomisme: 1v, 1667-713. Voir Thomas d'Aquin (S.). — Erreurs modernistes sur la foi: 11, 28-35. — Et l'immanence d'après Blondel: 1v, 595-6. — Voir Agnosticisme; Dieu; Dogme; Expérience religieuse; Foi; Hegel.

Intellectuels. — Les Universités catholiques et l'élite intellectuelle du clergé: 11, 1044-5. — Palestine. Etat intellectuel au temps de Jésus-Christ: 11, 1324-30, — Voir Enseignement (et mots suivants); Universités,

Intelligence. — Sclon S. Thomas: IV, 1691-2. — Et l'inspiration de la Bible: II, 901-4. — Et la foi:

67-73. — Rôle dans l'acte de foi. Pari de Pascal: 111, 1582-7. — Erreurs modernistes sur la foi: 11, 28-35. — Valcur intellectuelle du dogme: 1, 1133-42. — Et le développement du dogme: 1, 1165-6. — Et les preuves de l'existence de Dieu: 1, 1053-8. — Défauts intellectuels et athéisme: 1, 319. — Intelligence et ascétisme: 1, 297-8, 299, 302, 303, 314-5. — Et chasteté: 1, 505-6, 507. — Agrandissement durant l'extase: 1, 1865-6.

Matière et intelligence dans leur connexion avec la vie et l'esprit : théories de Bergson (évolution créatrice). Critique : 1, 1790-2. - Et l'évolutionnisme : 11, 644-5 - L'intellectualisme et les erreurs modernes : 11, 1066-81. - Et l'unité de l'espèce humaine : 11, 497, 498-9. — Du primitif: 1v, 886-7, 888-9. — Intelligence et cerveau : 1, 492-3. — Et la pensée, selon les matérialistes: 111, 493, 494-5, 496-7, 504-5. 511-3. - Et la volonté, d'après les déterministes : 1, 937-9. — Et la liberté: 111, 1878-83. — Rapports avec l'obligation et la responsabilité morale : IV, 941-57. - Puissance transcendantale: 1, 1007-8. -Subconscient et inconscient : IV, 1507-52. Voir Subconscient. — Et la suggestion : IV, 1552-61. Voir Suggestion. — Grandeur de l'homme (argument scolastique contre l'esclavage) : 1, 1496-7, 1498. — Obéissance de jugement : pratique par les Jésuites : 1, 1280, 1281-2.

Voir Association des idées; Cause; Certitude; Certitude morale; Empirisme; Expérience religieuse; Idéalisme; Pensée; Principes premiers; Raison.

Intelligence de Dieu. — Voir Dieu (spécialement § Attributs).

Intention. — Baptême de désir : 11, 818-23. — Voir Fin justifie.

Intérêt (Prêt à). — Article. Exposé des faits. Explication (A. Vermbersch): 11, 1081-90.

Dans l'Empire romain: III, 1663, 1664. — Doctrine du Coran: II, 1141. — L'usure juive. Ce qu'elle fut. Jugement de l'Eglise: II, 1694-703, 1716-8. — L'Eglise et le prêt à intérêt: II, 1699-701.

Internationales (Questions et Organisations). -Patrie, Internationalisme: III, 1588-621. - Etat pontifical. Droit de souveraineté du Saint-Siège, Pouvoir indirect : 1v, 94-115. - Portée internationale de la Question romaine : 1v, 103-5. - Solution internationale de la Question romaine repoussée par le traité de Latran (11.2.29) : Supplément, 40. -Clauses du traité de Latran (11,2 29) concernant les affaires internationales : Supplément, 49-50. - Et la Révolution française : 1v, 1016. — Organisation internationale de la libre-pensée: III, 1868-9. - Internationalisme maçonnique : 11, 117-22. - Le socialisme et l'internationalisme : IV, 1409-10, 1419-21. -Internationales protestantes : 1v, 692. — Paix et guerre. Théorie catholique du droit de guerre et de l'ordre juridique international : 111, 1257-301. Volr Paix et guerre. - Droit international. Voir Lois, § Lois civiles.

- Iro Internationale. Fondation par K. Marx (1864). Vie éphémère: 1v, 1409.
- Internationale ouvrière (II Internationale, Londres). Et l'internationalisme antipatriote : III, 1612-4. Et le socialisme : IV, 1419-21.

— Internationale syndicale ouvrière (Amsterdam) — Et le socialisme: Iv, 1420-1.

— Internationale communiste (IIIº Internationale, Moscou). — Et l'internationalisme antipatriote : III, 1612-4. — Et le socialisme : IV, 1420.

Internationale syndicale communiste (Moscou).
 Et la Confédération Générale du Travail Unitaire: IV, 1421.

— Internationale catholique. — L'Eglise est une « Internationale » : III, 1616-21.

- Voir Amérique, § Brefs; Boniface VIII; Canossa; Concordats; Conciles; Question romaine.

« Introduction à la vie dévote » (S. François de Sales). — Sur son ascétisme : 1, 308-10. — Voir encore II, 1531.

Intuition. — De l'intelligible : sa négation par les empiristes et Kant; son existence : 1, 977-83. — Et la certitude : 1, 495-8. — Théories de Bergson. Critique : 1, 1786-92. — Voir Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode).

Intuitive (Vision). - Voir Béatitude.

Invasions des Barbares. — Voir Barbares.

Inventions de corps de saints. — Aux Ive-ve siècles: IV, 913-4.

Investitures (Querelle des). — Article. Notion de l'investiture. Origine de l'investiture laïque. Conséquences. Préludes de la Réforme. Condamnation de l'investiture laïque. Opposition aux décrets condamnant l'investiture. Solutions de la querelle des investitures en France et en Angleterre. Solution de la querelle dans le Saint-Empire (E. Lesne): II, 1090-103.

Et le rôle historique de la papauté: III, 1395. — Et les concordats: I, 633. — Et les élections épiscopales (féodalité): I, 1348-50. — Sous les premiers Capétiens: II, 243-4. — Voir Canossa.

Iran (Religion de l'). — Article. Réforme attribuée à Zoroastre. Ancienne religion des Perses, Influences réciproques (M.-J. LAGRANGE): II, 1103-35.

Etle judaïsme: 11, 1336-7. — Et les Livres sapientiaux: 1v, 1211. — Et le christianisme d'après « la méthode d'histoire religieuse »: 111, 964, 966, 971, 994-8, 1005. — Idées sur la purification des àmes après la mort. Et le dogme du purgatoire: 1v, 513. — Et le culte de Mithra: 111, 578-91. — Et les hérésies musulmanes (chiisme et religions dérivées): 11, 1148-54. — Mazdéisme. Amesha-Spentas: analogie avec les Anges: réponse à cette erreur: 1, 125-6. — Le mazdéisme et l'cufer: 1, 1380. — Le mazdéisme et le védisme: 11, 647. — Le mazdéisme en Chine: 1, 520, 521. — Mazdéisme. Voir Mithra.

- Zoroastre. Article (F. Nau): IV, 1982-4. - Voir encore IV, 1138.

Irénée (S.). — Et le canon du Nouveau Testament: 1, 452, 454. — Et la critique biblique: 1, 761. — Et l'exégèse: 1, 1812. — Sur Esdras et les Saintes Ecritures: III, 697. — Sur les Evangiles: 1, 1601-3, 1611-2, 1616, 1617, 1621, 1622, 1635, 1638, 1646-7, 1654, 1662-3, 1668-70. — Sur les paraboles: III, 1574. — Sur la date de l'Apocalypse: 1, 153. → Sur l'Eglise: 1, 1263. — Et la papauté: III, 1372-4. — Sur S. Pierre et S. Paul à Rome: IV, 29. — Pre-

miers évêques de Rome: 1, 1772-6. — Sur les évêques: 1, 1770, 1783-4. — Sur la foi: 111, 677. — Sur sa règle de foi et le Credo romain: 1, 278. — Et la tradition chrétienne: 1v, 1743. — Sur Simon le Magicien et les gnostiques: 11, 300, 301, 302. — Sur la Trinité: 1v, 1858, 1860-2, 1869. — Sur la Rédemption: 1v, 565, 567. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 159-60. — Sur la virginité de Marie: 111, 201-2. — Sur le martyre: 111, 339. — Sur le baptême de sang: 11, 815. — Sur l'épiclèse: 1, 1590. — Sur la pénitence: 111, 1772. — Sur la confession: 111, 1818, 1864. — Sur le don des langues: 11, 1819. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 992-3. — Sur le ciel: 1, 533. — Voir encore 1, 193, 443; 111, 614.

Irlande. — Celtes insulaires; religion: Supplément, 9-13. — Propagation de l'Evangile: 1v, 363-4, 365. — vii° siècle: et l'esclavage: 1, 1488. — Et la fète de la Conception: 111, 247-50. — Ecoles chrétiennes au moyen âge: 11, 944. — Protestantisme: 1v, 708, 718. — Concile de Thurles (1850): sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1525. — Universités catholiques: 11, 1023-5.

Isaac ben Jasus. — Sur la Genèse: 111, 699.

Isabelle, reine de Castille. — Et l'Inquisition espagnole: 10, 1091-102. — Voir Amérique, § Brefs.

Isaïe. — Date du Livre d'Isaïe : 11, 1593. — Prophétisme: IV, 397-8, 408, 414-5, 416-7, 418, 419-20, 423. - Sur l'esprit prophétique : 11, 1410 1. - Sur le Pentateuque : III, 727-8. - Et le monothéisme juif: 111, 1580-2, 86-7, 1593, 1595-9, 1600. — Messianisme: 17, 1617-8, 1618-20, 1624-8, 1632. - Les prophétics et l'histoire de Jésus-Christ (messianisme d'Isaïe): 11, 1345, 1382. - Sur le royaume de Dieu: II 1327-8. - Sur la fin du monde et les temps messianiques : 11, 1435-6. — Sur le Fils de l'homme : II, 1343-4. — Sur la Rédemption: IV, 542, 543.4, 545, 553, 577. - Prophétie (vII, 14) appliquée à la T. S. V. Marie: III, 119-22. — Sur la confession: III, 1849. — Sur le châtiment du péché: III, 1809. — Sur la charité dans l'ascétisme : 1, 296. — Sur la résurrection de la chair : 1v, 989. — Sur ses prophéties et les découvertes babyloniennes : 1, 356 ; IV, 419. - Voir « Ascension d'Isaïe ».

Isidore de Péluse (S.). — Sur le péché originel : III, 233. — Voir encore 1, 437; IV, 521.

Isidore de Séville (S.). — Sur le Pentateuque: III, 1891. — Sur Esdras et les Saintes Ecritures: III, 698. — Sur la prédestination: IV, 220. — Sur le feu du purgatoire: IV, 522. — Voir encore I, 200; IV, 1967.

Isidorus Mercator. — Voir Décrétales (Fausses).

Tsis et Osiris. — Mystères d'Isis et Osiris. Description. Et le christianisme (S. Paul): III, 972, 973, 977-8, 980-1, 1001, 1002-3, 1012. — Rôle dans la religion égyptienne: 1, 1303, 1322, 1324-5, 1330-1, 1332, 1335, 1336, 1338, 1339, 1341, 1342, 1379.

Islande. - La Réforme en Islande : IV, 755.

Ismaeliens. — Religion dérivée du chiisme : 11,

Isolanis (Isidore de). — Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1440.

Islamisme. - Voir Mahométisme.

Israélistes. - Voir Judaïsme.

Italie. - Etats pontificaux. Droit de souveraincté du Saint-Siège. Pouvoir indirect : 1v, 94-115. Voir Pouvoir spirituel et pouvoir temporel, § Pouvoir temporel (Etats). - Séjours des papes (xiii*-xive siècles) liors Rome, en Italie, et hors d'Italie, à Avignon. Causes, conséquences relatives à l'Italie : 111, 1534-63. Voir Papes d'Avignon. - Prise de Rome (1870). Attitude du clergé français. Griefs du la cisme : 11, 1773-4. - Le traité de Latran (11.2.29), Règlement de la Question romaine. Concordat : Supplément, 30-58. — L'Eglise et les pauvres : III, 1707. — Ses rapports avec l'Islam et la renaissance de l'esclavage: 1, 1506 8. — Servage: 1, 1504-5. — Ecoles chrétiennes au moyen âge: 11, 945-6; — au temps de la Renaissance: 11, 960-2. - Accueil fait aux Fausscs Décrétales: 1, 909. — Inquisition: 11, 855-6, 884, 889-90; IV, 1085, 1119-29. — Templiers: procès: IV, 1594. 1602. — La Renaissance: IV, 930 41. — Humanisme italien: IV, 584-5. — Luther contre la papauté (l'Allemagne contre l'Italie): IV, 585-6, 592, 595, 600-4. — Et le gallicanisme: III, 1503-16. — Jansénisme italien. Synode de Pistoie: II, 1186-7. Voir Synode janséniste de Pistoie. — Le quiétisme au xvii° siècle: IV, 531-5. — Conciles provinciaux (xix° siècle): sur l'infaillibilité pontificale: III, 1526-7. — Concordats: I, 644-5. — Universités catholiques: II, 1026-7. — Unité. Voir Garibaldi. — Situation lègale religieuse: IV, 1943. — Décret contre le duel entre militaires (nov. 1908): I, 1218. — Natalité: III, 1061.

Voir Garibaldi ; Loubet, § Voyage ; Pensée (Libre) ; Savonarole ; Vanini.

Italique de l'Ecriture Sainte (Version). — Et la Vulgate latine : iv, 1944, 1961, 1964.

Izoulet (Jean). — Sur l'Etat: 1, 1541. — Sur la responsabilité: 1, 656, 657-8, 663.

J

Jaccard (Abbé). - Martyr au Tonkin: 111, 477.

Jacks. — Sur les Egliscs protestantes: 111, 691.

Jacob. — Et ses fils en Egypte: m, 777-85.

Jacobi. — Influence de ses doctrines sur l'apologétique protestante allemande: 1, 216. — Contre Kant: 1, 753.

Jacobins (Révolution Française). — Histoire : 1v,

Jacobis (Mgr de). — Sur les martyrs d'Abyssinie: III, 485.

Jacobites (Monophysites). — Rituel de l'ordination: 1149.

Jacobs (D.-D.) (Henry Eyster). — Sur le totémisme: 1v, 1731. — Voir encore: 111, 1225

Jacques le Majeur (S.), apôtre. — Sur son « apostolat », sclon S. Paul: 1, 256.

Jacques le Mineur (S.), év. de Jérusalem. — Premier évêque de Jérusalem: 1, 1761, 1777, 1778. — « Frère du Seigneur »: 11, 131-48. — Voir Epitre de S. Jacques.

Jacques (Epître de S.). — Voir Epître de S. Jacques.

Jacques (Evangile de). - Voir Evangiles apocryphes.

Jacques (Pseudo-). - Voir Pscudo-Jacques.

Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. — Sur l'origine du pouvoir:1, 1189; IV, 87, 92-3. — Sur le pouvoir indirect: IV, 106-7. — Et la Réforme anglicane: IV, 664-8, 675, 717. — Voir Conspiration des poudres.

Jacques II. — Politique religieuse: 111, 404. — Et la révocation de l'Edit de Nantes: 111, 1040. — Voir encore 111, 1200.

Jacques ou Jayme Ier, roi d'Aragon. — Et l'Inquisition: 11, 854, 882. — Voir encore 19, 1086.

Jacques Clément. - 1v, 1887, 1888-9.

Jacques de Sarug. — Sur la Ste Vierge (Immaculée-Conception): 111, 232.

Jacques de Vérone. — Sur les Lieux Saints : 11. 1865.

Jaeger (Johann), dit Crotus Rubianus. — Sur Luther: iv, 592.

Jaime I^{er} , roid'Aragon. — Voir Jacques I^{er} , roi Aragon.

Jalaguier (P.-F.). — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1359, 1362. — Sur le protestantisme et l'Eglise: 1, 1225, 1242, 1246, 1274.

James (William). — (Euvres: IV, 170-1. — Sur la causalité:1, 973-4. — Sur la Logique: III, 644-5. — Sur son pluralisme:1, 730. — Pragmatisme: IV, 115-72. — Et le monisme: III, 915. — Théorie du subconscient ou de la conscience subliminale: IV, 899-907. 1509, 1510. — Sur l'expérience religiense:1, 1848-9, 1851-5, 1860-4; IV, 869, 870, 874. — Sur les prophètes: IV, 400-4. — Sur le dogine:1, 1129, 1133-42. — Contre la preuve de l'existence de Dieu par l'ordre du monde:1, 1060-9. — Sur la conversion: III, 1641. — Sur l'état mystique: III, 1021-2. — Sur l'ascétisme:1, 302, 304, 311, 313. — Voir encore 1, 218.

Janet (Paul). — Sur la finalité: 1, 1070, 1071. — Sur le mouvement: 1, 1033. — Contre la foi aux mystères: 11, 77. — Sur le péché originel: 11, 1746, 1748, 1753-4. — Sur Suarez: 111, 1263. — Sur le matérialisme de Büchner: 111, 497. — Sur la philosophie de Vacherot: 111, 887, 891. — Théorie du subconscient ou de la conscience subliminale: 11, 405, 899-907, 1527-8, 1531-3, 1536, 1544. — Sur les désordres cérébraux: 1, 672. — Sur la suggestion: 11, 1553, 1558-9. — Sur l'hystérie: 11, 535-6. — Sur les stigmates: 11, 1498-9, 1501, 1503, 1506. — Sur l'obligation et la responsabilité: 11, 944. — Sur les persécutions en Arménic: 111,442. — Sur le prêt à intérêt: 11, 1088, 1089.

Jansénisme. — Article (A DE BECDELIEVRE): II, 1155-92. — 1° Les antécédents du jansénisme. Batus et le batanisme. Histoire. Doctrine : II,

1155-9. - 2º Ire Période : le baïanisme après Baïus et le jansénisme jusqu'aux cinq propositions. Histoire: L'Augustinus et sa doctrine: 11, 1159-64. -3º IIº Période : le jansénisme depuis les cinq propositions jusqu'à la paix de Clément IX. Question de droit. Question de fait (le fait de Jansénius; intervention de Pascal : les Provinciales ; l'autorité de l'Eglise dans la décision des faits; l'inséparabilité du fait et du droit: le Formulaire; paix de ClémentIX; la signature du Formulaire et les Religieuses de Port-Royal) : n, 1164-72. - 4" IIIe Période : le quesnellisme. Les Réflexions morales et le Problème ecclésiastique. Le Cas de Conscience et la suppression de Port-Royal. La Bulle Unigenitus. Acceptation et enregistrement de la Constitution. Premières démarches pour rallier les opposants ou pour les réduire. L'appel des quatre évêques et l'accommodement. La dernière série des négociations. Soumission du card. de Noailles: 11, 1172-81. - 5° Dernière période : le déclin. Les Convulsionnaires. Le jansénisme parlementaire. La sin du jansénisme en France et sa survivance. Le schisme janséniste de Hollande. Le jansénisme italien et le Synode de Pistoie. Conclusion: 11, 1181-92.

Condamnation par Clément XI: 111, 1224. — Bulle de Clément XI Vineam Domini: 111, 1480-4. — Synode de Pistoie: 111, 1506-16. Voir Synode janséniste de Pistoie.

Et l'infaillibilité pontificale : 111, 1224, 1450, 1454-5, 1457-8, 1460-1, 1463, 1468, 1471-2, 1474, 1480-516. - Sur le pape Libère, arien : 11, 1842; - réponse : 11, 1842-51. — Et le gallicanisme: 11, 230, 231, 262-4. — Erreurs sur l'origine du cardinalat : 1, 859-60. — Sur la prédestination : IV, 214, 236. — Et le culte du Sacré-Cœur: 1, 570-1, 572, 575, 576-8, 579, 580. -Contre l'Immaculée-Conception : 111, 216, 219. - Et le cul.e de la Ste Vierge: 111, 315, 316. - Et le culte des reliques : IV, 928. - Sur la grâce et l'action divine: IV, 461. - Et les controverses « de auxiliis »: 11, 1861. — Et la théologie morale: 1v, 1638. - Et la théologie morale au xvnº siècle : 1v, 1641-6, 1648, 1651-4, 1655-6. — Et le probabilisme : IV 3_{18-20} , 3_{26} 5, 3_{2} , 3_{28} , 3_{29} , 3_{30} , 3_{35} , 3_{37} , 3_{40} , 3_{42} . Sur le péché originel : 111, 17/10-1. — Sur la liberté : 11, 1858. — Et la responsabilité: 1, 679. — Sur les vœux : 1v, 1935.

Et le fidéisme: 11, 57-61. — Et l'expérience religieuse: 1, 1846-7. — Jansénius et l'immanence: 1, 952, 955. — Et les Jésuites: 11, 1273-5, 1282-6. — Rôle dans la suppression de la Compagnie de Jésus par Clément XIV: 1, 542. — Rôle dans l'affaire du chevalier de la Barre: 1, 420. — Hors la France: 111, 1502-16.

Voir encore III, 1412, 1414; IV, 553-4. — Voir Convulsionnaires.

Jansénius. - Voir Jansénisme.

Janson (Jacques). - 11, 1159.

Janssen (J.). — Sur les études catholiques au xviº siècle: 11, 970-3. — Sur la persécution des Juiss: 11, 1717. — Sur les martyrs faits par calvinistes: 111, 398, 399-400. — Sur le servage: 1, 1503.

Janvier (S.). — Le miracle de S. Janvier, Article. En quoi consiste ce miracle, La cérémonic du miracle à Naples. L'histoire du miracle depuis 315 jusqu'à nos jours. Témoins oculaires; témoignages privés et officiels. Essais d'explication naturelle (L. Cavène): 11, 1192-9.

Janvier (R. P.). - Sur le clergé français: 1v, 1896.

Japon. — Article. Le Shinto. Importations chinoises. Confucianisme. Introduction du bouddhisme. Le Panthéon japonais. Le nirvana. Les sectes. La vie monastique. La morale du XIIIe au XIXº siècles. Situation actuelle (A. Brou): II, 1199-210.

Influence sur les religions chinoises: 1,521. — Missions: 1v, 373, 374-5, 379, 380, 381, 382. — Martyrs: 111, 467-73. — Canonisation des martyrs japonais (1862): 111, 1528. — Universités catholiques.: 11, 1035. — Opinions de japonais sur Jésus-Christ: 11, 1364. — Voir encore 1v, 1138.

Jastrow (Morris). — Sur la religion babylonienne: 1, 371, 377, 379, 382. — Voir encore 1, 334-5.

Jatho (Karl), pasteur à Cologne. — Libéralisme : 1v, 684-5.

Jaugey (J.-B.). — Sur la certitude morale: 1, 882-3. — Voir encore 1, 543.

Jaune (Race). — Et l'unité de l'espèce humaine: u, 492-501.

Jaurès (Jean). — Sur les vocations: 1v, 1921. — Sur le socialisme et le catholicisme : 1v, 1433. — Sur la libre pensée: 111, 1873. — Sur le laïcisme: 11, 1781-2. — Sur l'école neutre: 11, 926.

Java (Ile de). — Accroissement de la population III, 1052. — Voir Pithécanthrope.

Jayme Ier, roi d'Aragon. — Voir Jacques Ier, roi d'Aragon.

Jean (S), apôtre. — « Presbytre » dont parle Papias au sujet du II^e Evang.?: 1, 1637-40. — Valeur historique de ses écrits: 11, 1307-10. — Organise les Eglises: 1, 1769-71, 1784-5. — Et la tradition chrétienne: 1v, 1743.

Sur Jésus-Christ: 11, 1520-4. — Sur la Rédemption: 1v, 553-4, 578. — Sur la T.S. V. Marie: 11, 130-2, 151, 153-4. — Sur la grâce: 11, 340-3. — Sur la fin du monde: 1, 1913-5. — Sur la résurrection de la cliair: 1v, 990. — Voir Actes de S. Jean; Apocalypse (S. Jean); Epltres de S. Jean; Evangiles canoniques.

Jean (Epitres de S.). - Voir Epitres de S. Jean.

Jean (Evangile selon S.). — Voir Evangiles cancniques.

Jean le Presbytre, « disciple du Seigneur ». — Auteur de l'Apocalypse? Examen de la question : 1, 151-3.

Jean-Baptiste (S.). — Mission. Précision historique du IV^c Evangile: 1, 1738-9. — Précurscur de Jésus-Christ: Témoignage sur Jésus-Christ: 11, 1337-40, 1350-1. — Visitation: 111, 139-40. — Sur son baptème de pénitence: 11, 792, 795. — Envoyés de S. Jeau-Baptiste à Jésus-Christ: et miracles de Jésus-Christ: 11, 1454, 1459. — Sur la confession: 111, 1796. — Fête de la Conception de S. Jean-Baptiste dans l'Eglise grecque: 111, 237, 240-1. — Bibliographie: 1338.

1, 1229-30.

Jean-Baptiste de la Salle (S.). — Fondation des Frères des Ecoles chrétiennnes: 11, 964, 969. — Et l'enseignement: 1v, 1269. — Et les écoles normales primaires: 1v, 1272.

Jean Chrysostome (S.). - Sur les paraboles : III, 1574-5. - Sur la primanté de S. Pierre et la papautė: III, 1385-6. - Sur la prėdestination: IV, 201, 205, 225. - Sur le salut des infidèles : IV, 1161. -Sur Jesus-Christ et sa mère : III, 149-50. — Sur les reliques : IV, 924-5. — Sur le baptême de désir : II. 820. - Sur l'encharistie : 1, 1571, 1573. - Sur l'épiclèse: 1, 1591. - Témoignage sur la pénitence et la confession et silence de l'antiquité sur la confession : 111, 1847-60. — Sur la confession: 111, 1826-9, 1832, 1864, 1865. — Sur le péché originel : 111, 233, 1739-40. - Sur le jeune et l'aumône : 111, 1676. - Sur la richesse et la pauvreté : III, 1667. - Contre l'esclavage: 1, 1482, 1483-4. - Sur le respect des femmes esclaves: 1, 1477-8. - Sur le purgatoire ; IV, 509, 510. - Sur la résurrection de la chair : 1v, 998-9. -Contre les Juiss : 11, 1677. - Et l'origénisme : 111, 1230-1. - Voir encore 1, 1459.

Jean Chrysostome (Liturgie byzantine de S.). — Epiclèse: 1, 1585.

Jean Damascène (S.). — Sur son apologètique : 1, 199. — Sur la tradition chrétienne : 1v, 1756. — Sur la Providence : 1v, 450. — Sur la prédestination : 1v, 225-6, 227, 228-9, 238-240. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle : 1v, 1170. — Sur la connaissance de Dieu : 1, 64-5. — Sur l'union hypostatique : 1v, 1704-5. — Sur Marie, mère de Dieu : 11, 198. — Sur la T. S. V. Marie (Immaculéc-Conception): 111, 226-8, 231. — Sur l'Assomption : 111, 276. — Sur l'épiclèse eucharistique : 1, 1592-3. — Sur la résurrection de la chair : 1v, 999. — Voir encore : 111, 699.

Jean de la Croix (S.). — Sur l'état mystique : III. 1015-6. — Sur la connaissance mystique : III, 620-1. — Sur les révélations privées : IV, 411.

Jean de Dieu (S.). — Charité : m, 1695. — Voir Frères de S. Jean de Dieu.

Jean de Matha (S.). - Voir Trinitaires.

Jean Népomucène (S.). — Article [J.-B. JAUGEY]: 11, 1210-2.

Jean III, pape. - 1, 469.

Jean VII. - 11, 1257.

Jean VIII. — Et Photius: n, 357-8. — Et la légende de la papesse Jeanne: n, 1257.

Jean XI. - Et la légende de la papesse Jeanne:

Jean XII. - 11, 1258-9.

Jean XV. — Et l'affaire d'Arnoul, archevêque de Reims : 11, 209-11.

Jean XXI. — Sur le nom de ce pape qui aurait pu s'appeler Jean XX: 11, 1254.

Jean XXII. — Papes d'Avignon: III, 1534-63. — Sur ses Extravagantes: 1, 714, 719-20. — Sur S. Thomas d'Aquin: IV, 1669-70, 1671. — Condamnation de Marsile de Padone: II, 264. — Et la musique religieuse: III, 954, 955. — Sur l'Inquisition: II, 857. — Voir encore I, 894; III, 311.

Jean XXIII. — Et le Schisme d'Occident: Iv, 1232. — Voir Schisme Occident.

Jean VI Cantacuzene, empereur d'Orient. — 1,

Jean sans Terre, roid'Angleterre. — Différend avec Philippe-Auguste: intervention du pape: 1v, 107, 111.

Jean Ier le Persévérant, Duc-Electeur de Saxe. — Et Luther: IV. 607-8, 614.

Jean d'Antioche. — Et Nestorius : 111, 193-4, 195. 196, 197.

Jean de Bernières. - Quictisme : IV, 535.

Jean Burgundi. - Sur Clément V : III. 1536-7.

Jean d'Eubée. — Sur la Ste Vierge: 111, 240, — Sur l'Immaculée-Conception: 111, 236.

Jean le Géomètre. — Sur la Ste Vierge (Immaculée-Conception): 111, 231.

Jean de Jérusalem. — Et l'origénisme: III, 1230. Jean de Luxembourg. — Et Ste Jeanne d'Arc:

Jean de Saint-Thomas. — Sur la prédestination : Iv, 239. — Sur le don de Sagesse et la connaissance de Dieu: 1, 954. — Sur l'analyse de proportionnalité : 1, 45, 1013. — Sur le mensonge : Iv, 959.

Jean de Saint-Victor. — Sur les Templiers : IV, 1586, 1587.

Jean de Salisbury. — Sur le tyrannicide : IV, 1886.

Jean-Marie-Baptiste Vianney (S.). — Casuiste: 1v, 1654.

Jean-Marie-Robert de La Mennais (Vén.). — Fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne. Œuvre scolaire de cet Institut : Supplément, 16-24.

Jeanmaire. — Sur les protestants libéraux : IV 700.

Jeanne d'Arc (Ste). — Article. Enfance et première jeunesse. Mission: signe et appel d'En-haut; les Voix. Phase guerrière. Du siège d'Orléans à la sortie de Compiègne. Sacre de Charles VII. Seconde partie de la mission de J. d'Arc. Le procès, Supplier. J. d'Arc et sa « mission de survie ». Expulsion des Anglais. Réhabilitation et glorification. L'histoire de J. d'Arc et la critique (Pii. Dunand): 11, 1212-53.

Procès par l'Inquisition. Prépondérance du point de vue politique : 1v, 1083-4. — Voir encore 1v, 1916.

Jeanne de Valois (Bse). - Rupture de son marlage avec Louis XII: 1, 1117-8

Jeanne Ire, reine de Naples. — Faux statuts de la reine Jeanne réglementant la prostitution en Avignon: III, 1559.

Jeanne (La papesse). — Article, Origine de la légende. Développement, Destruction de la légende. Conclusions (F. VERNET): II, 1253-70.

Jeanne d'Albret. — Calviniste, Persécution des catholiques: 111, 400-1.

Jeannolle (Charles). - IV, 41.

Jébuséens. — Peuple palestinien : 111, 764.

Jednota Bratrskå (Union fraternelle). — Et la Réforme en Tchéco-Slovaquie: IV, 763, 764-5, 766, 768.

Jednota Katolického du chovenstva (Union du clergé catholique) (Tcheco-Slovaquie, 1902). — Et le Schisme tchéco-slovaque (1920-1): IV, 769-73.

Jéhovah. — Nom divin dans la religion d'Israël:

Jellinek. - Sur la nation : 111, 1599.

Jensen (P.). — Sur la Bible et l'épopée babylonienne de Gilgamès : 1, 336-7. — Voir encore 1, 785.

Jenzenstein (Jean de), arch. Prague (XIV° s.). — Sur S. Jean Népomucène : II, 1210-2.

Jephté. — Article (A. Condamin): 11, 1270-2.

Jeremias (A.). — Sur Abraham et Chodorlahomor: II, 294. — Sur les découvertes babyloniennes et la Bible: I, 335-6, 339-40, 341, 349, 352, 357, 367. — Sur la circoncision: I, 538. — Voir encore I, 785.

Jérémie. — Messianisme : II, 1618, 1620-1. — Prophètisme : IV, 398, 402-3, 405, 408-9, 411, 412, 413-4, 415, 416, 418, 422, 423. — Sur Dieu : II, 1595-9. — Sur la T. S. V. Marie (xxxi, 20-2) : III, 122-3. — Et les découvertes assyro-chaldéennes : I, 359-60. — Voir encore IV, 407. — Voir Paralipomènes du prophète Jérémie.

Jéricho (Prise de). — Selon Josué. Commentaires : 111, 826-7.

Jérôme (S.). — Sur l'inerrance biblique: 11, 753, 756, 760, 764, 767, 776, 778-9. — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 446, 447, 453. — Critique biblique: 1, 762, 763. — Et l'exégèse: 1, 1826-7. — La Vulgate latine et S. Jérôme: 1, 781; 11, 1559; 1v, 1943-80. Voir Vulgate. — Sur les chronologies bibliques: 1, 347. — Sur Esdras et les Saintes Ecritures: 111, 698. — Sur le Pentateuque: 111, 1886. — Sur les Livres sapientiaux: 1v, 1192, 1193. — Sur les titres des Psaumes: 1v, 478. — Sur le livre de Jonas: 11, 1548, 1550, 1557. — Sur les paraboles: 111, 1564. — Sur l'Evangile selon les Hébreux: 1, 181.

Sur la papauté: III, 1386. — Sur le pape Libè re et l'arianisme: II, 1843-4. — Sur les docteurs et les hérésies: 1/1171. — Sur sa profession de foi et le Credo romain: I, 280-1. — Sur la T. S. V. Marie: III, 141, 142, 143, 149, 181-4, 191-2. — Sur la virginité de Marie: III, 204-5. — Sur les « Frères du Seigneur »: II, 135-41, 142, 144-6. — Sur les Lieux Saints: II, 1865, 1869. — Réponse à Vigilantius, ennemi du culte des reliques: IV, 926-7. — Et le probabilisme: sur les ordinations de bigames: IV, 304-5. — Sur la confession: III, 1787, 1815-6. — Sur la charité de Fabiola envers les pauvres: III, 1679-80. — Sur l'extase: IV, 412. — Sur le feu du purgatoire: IV, 521. — Sur la résurrection de la chair: IV, 997, 1000.

Et l'origénisme: III, 1228, 1229, 1231, 1232, 1245, 1251. — Sur les Juifs: II, 1757. — Sur le Talmud: II, 1691. — Sur les croyances des juifs de l'Ancien Testament sur la vie future: II, 1593. — Sur l'étude des classiques païens: II, 938. — Sur le culte de Mithra: III, 579 — Voirencore: 1, 161, 273, 416, 820, 913; II, 123; III, 363, 1437; IV, 388.

Jérôme (Pseudo-). - 111, 245.

Jérôme de Sainte-Foi (Josua Lorki) (XIVe s.). —

Jérôme Gratien (R. P.). — Sur les quiétistes des Pays-Bas: iv, 529-30.

Jérusalem. — La ruine de Jérusalem (Ancien Testament) et la captivité de Babylone. Et le monothéisme juif: 11, 1580-1, 1582-3, 1585, 1588-9, 1596-7, 1602, 1602-9, 1613-4, 1620, 1622-4, 1628-30, 1649-50. — Ruine. Et le discours eschatologique de Jésus-Christ: 11, 1427-46. — Le signe du Temple réédifié et la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1510-2. — Premiers évêques: 1, 1777-8. — Concile de Jérusalem (Actes des Apôtres, xv). Et le christianisme parmi les Gentils: 11, 1655. — L'Eglise de Jérusalem et les pauvres: 111, 1670-2. — Juifs de Jérusalem. Canonicité des deutérocanoniques: 1, 440-1. — Temple. Et les Juifs de la Dispersion: 11, 1316-7. — Eglise grecque de Jérusalem: 11, 346. — Authenticité des Lieux Saints: 11, 1862-79. — Voir Croisades.

Jérusalem (Chevaliers de Saint-Lazare de). — Voir Chevaliers de Saint-Lazare.

Jérusalem (Ordre de Saint-Jean de). — Voir Saint-Jean de Jérusalem.

Jésuites. — Article. La « lègende » contre les Jésuites. Histoire (pays protestants; France: gallicanisme et jansènisme; antijésuitisme moderne). La légende savante (l'Eglise romaine esclave des Jésuites, l'esprit de servilité, la morale relàchée; la vic chrétienne) (A. Brou): 11, 1272-88.

Fondation: 11, 969. — Suppression au xvIII^e et au xIX^e siècle: 11, 1273-5; III, 1413, 1414-5, 1419, 1420, 1497-8; IV, 326, 379. Voir Clément XIV. — Les *Monita secreta*: Supplément, 24-30.

xviie-xviiie siècles : attitude vis-à-vis de l'agnosticisme :1,54. - Sur l'infaillibilité pontificale : III, 1444-5. - Et le baïanisme-jansénisme: 11, 1155-6, 1159-62, 1166-7, 1173, 1175, 1184, 1273-5, 1282-4. — Et les controverses gallicanes et jansénistes sur l'infaillibilité. Lutte du Parlement de Paris contre les Jésuites : III, 1494-5, 1497-8. — Sur la prédestination: 1v, 240-7. — Et le culte du Sacré-Cœur : 1, 580-2. — Et le culte de la Ste Vierge: III, 319. - Et la théologie morale: IV, 1637-8. - Et la théologie morale au xvii siècle : iv, 1641-6, 1648, 1651-4, 1655-6. — Attaques au xixo siècle contre la théologie morale des Jésuites : IV, 1644-8. — Et le probabilisme: IV, 317, 319-20, 321, 326-7, 329, 330, 331-4, 339, 340. — Grande-Bretagne. Et la Réforme Anglicane: iv, 663-4, 666-7, 668, 669, 670. - Et le quiétisme : IV, 529, 533. - Et Galilėe: 11, 157, 158, 160, 163-4, 173, 184-6, 188. — Sur le tyrannicide: IV, 1883-90.

Et l'enseignement au xviº siècle: 11, 965, 967, 972, 973; — aux xixº-xxº siècles: 11, 990-7.— Et la liberté d'enseignement aux xixº-xxº siècles: 1v, 1255, 1256. — Et les universités catholiques de Georgetown (Etats-Unis): 11, 1028-9; — Saint-Louis (ld.): 11, 1029; — Beyrouth: 11, 1032-5: — Shang-Haï et Tokio: 11, 1035. — Missions: 1v, 373-9, 380. — Missionnaires et Martyrs en Abyssinie: 111, 484; — En Amérique: 111, 487-9; — aux Indes: 111, 480-4: — au Japon (xviº s.): 111, 467-72. — Les Jésuites et les pauvres: 111, 1706. — Et les Hôpitaux généraux

(xvii siècle): III, 1708-10. — Et la traite des nègres:

Voir Élèment XIV; Conspiration des poudres; Fin justifie; Loriquet; Molina; Suarez.

Jésus-Christ. - Article (L. DE GRANDMAISON): 11, 1291-538. — Introduction: 1° But et extension de l'article (présupposés de philosophie et de méthode). 2º Sources de l'histoire de Jésus (sources non ehrétiennes, paiennes, juives; sources chrétiennes non canoniques, canoniques, S. Paul, Evangiles). 3º La question préalable : l'existence historique de Jésus. Caractère du présent travail. Bibliographie: 11, 1201-315, - Chapitre Iet. Le MILIBU EVANGÉLIQUE, Généralités. 1º L'état politique du monde juif (la Dispersion; Israël en Palestine). 2º Le milieu social (Classes et Castes; Hérodiens et Zélotes; Esséniens; Sadducéens et Pharisiens). 3º Le milieu intellectuel (les sources : littérature historique et sapientielle, les Apocalypses; les notions muîtresses : le Règne de Dieu, le Messie). 4º Les infiltrations étrangères (dans la Dispersion; en Palestine). Conclusion. Bibliographie: 11, 1315-37. — Chapitre II. Témoignage DU FILS. Transition, 1º Les débuts de la Prédication et l'économie du message (la prédication de Jean-Baptiste, la yenue de Jésus; la manifestation messianique ; conceptions populaires et attitude de Jésus, le Fils de l'Homme, les Paraboles). 2º Le témoignage du Fils considéré en lui-même (teneur et progression du témoignage : le réformateur et le médiateur, le Fils, la confession de Pierre, les attributs divins. la « responsio mortifera »; le témoignage de Jésus d'après l'Evangile johannique; conclusion). 3º Le témoignage considéré dans le Témoin. Le problème du Christ (données; essais de solutions païennes, juives, protestantes libérales, religion de rationalistes). Le Christ des Evangiles (religion de Jésus, conversation de Jésus avec ses frères; vie intime de Jésus). Le mystère du Christ (hypothèses sur l'union des éléments divin et humain, dans le Christ; la Kénose; la divinité et le subconscient; autres essais; la solution traditionnelle des « deux natures » dans une Personne unique). Bibliogr.: 11, 1337-404. - Chapitre III. LES PREUVES DU TÉMOI-GNAGR. Généralités. 1º Les signes divins en général (obscurités et confusions à ce sujet et d'où elles vienneut ; les éléments du signe miraeuleux : élément corporel, tératologique, spirituel et signifiant). 2º Les signes divins en particulier. La prophétie (but, nature, earactère probant). Le miracle (définition, double transcendance; présupposés philosophiques et caractère probants). 3º Jésus prophète. Le don prophétique en Jésus. Prophéties de Jésus à son sujet. Prophéties de Jésus touchant son œuvre. Prophéties touchant la fin des temps (textes; conclusions école eschatologique; earactère du langage prophétique et des choses prédites ; condition littéraire des textes; conclusions certaines ou probables). 4º Jésus thaumaturge. Les eonditions apolog. du miraele; la collection des mir. évangél. Vérité histor. des miracles (distinctions et évasions rationalistes). Vérité relative des miraeles (les signes et la mission). Vérité philosophique des signes considérés comme œuvre divine (nombre, variété des mir.; l'élément spirituel et démoniaque; l'élément humain : guérisons et résurrections; objections rationalistes). Valeur religieuse des miraeles. Conclusion. Bibliogr.; n, 1404-72. — Chapitre IV. LE TÉMOIGNAGE DU PÈRE. Généralités: double aspect de LA RÉBURRECTION, comme fait d'histoire et mystère. La question, 1º Vérité historique de la résurrection. La mort réelle et la sépulture. La résurrection comme fait d'histoire. Témoignage de S. Paul (texte ; sens et portée ; preuve). Les réeits évangéliques (textes canoniques; fragments non canoníques; la condition littéraire et historique des textes; les faits certains; conclusion). Les objections principales (objections pratiquement abandonnées: mort apparente; enlèvement; objections contemporaines; la réduction des textes, nature des apparitions; infiltrations mythologiques) Conclusion 2º Valeur apologétique de la résurrection. La résurrection et la mission; prophéties générales et spéciales (signes de Jonas et du Temple). Conclusion. Biblicgraphie: 11, 1472-514. - Conclusion Le Témoignage DU SAINT-ESPRIT. Les promesses. L'accomplissement eharismatique. Le témoignage ordinaire inspiré. 1º Le témoignage des premiers disciples (S. Paul ; Evangiles synoptiques; témoignage S. Jean). 2º Quelques témoignages postérieurs (S Ignace d'Antioche; S. Augustin; S. Patrice; Saints du moyen âge; S. Bernard; S. François d'Assise; l'Imitation de Jésus-Christ; Exercices spirituels; Introduction à la vie dévote; S. Alphonse de Liguori; Pascal; Ste Marguerite-Marie : témoins contemporains). Conclusion. Bibliographie: 11, 1514-38.

- Selon l'Ecriture et la Tradition. Doctrines diverses. - Livres sapientiaux. La Sagesse, figure du Verbe et de Jésus-Christ : IV, 1205-8. — La T. S. Vierge Marie dans l'Aneien Testament : 111, 116-27 - Christologie des Aetes des Apôtres : 1, 270-1. - Et S. Paul: 111, 1624, 1625, 1627 8, 1629-38, 1652-4. — Doetrine d'Origène: 111, 1233-4, 1236-7, 1242, 1243. 1245, 1246-8, 1250-4, 1255. - Selon les peintures et les sculptures des Catacombes: 1, 475-7, 478, 481. — Selon les inscriptions aneiennes: 1, 14/3. — Et les mystères païens, d'après la « méthode d'histoire religieuse > : 111, 968-9, 971, 983, 1001, 1002-10. -Attaques des Juiss contre Jésus-Christ, : 11, 1662-3, 1673-6, 1683, 1689-90. — Selon la gnose: 11, 298-9, 300-2, 303-7, 309-10. - Selon la confession d'Augshourg: IV, 61/1. - Selon les Réformateurs suisses : IV, 738; - les protestants des Etats-Unis : iv, 783. -Selon les protestants libéraux:m, 687, 688, 689-90; IV, 676, 677, 679, 682, 685, 687, 697, 699, 700, 722. - Selon les modernistes : 111, 595-8, 603-6, 610-8, 630, 633, 634-5, 664, 679-80, 681-2, 687, 688, 689. Nature et rôle, selon Kant : 1, 748. - Selon théosophie: iv, 1664-6. - Selon l'occultisme: in, 1119, 1121. - Selon la doctrine d'immanence (Schmiedel ; 11, 573. - Objet de l'Apologétique : 1, 245. - Méthode apologétique à son sujet : 1, 230-1. - Jésus-Christ et la Révélation ; 11, 1075-8. — Jésus-Christ et le dogme; 1, 1126, 1128, 1130, 1131, 1133-4, 1137.8, 1152, 1153-7, 1159, 1179-80.

— Divinité. — La divinité de Jésus-Christ: « Artiele fondamental » (sens protestaut); note protestante de l'Eglise: 1, 1274-5. — Négation par les protestants libéraux: 1v, 677, 679, 685, 687, 697, 699, 700, 722; — par certains protestants des Etats-Unis: 1v, 783. — Erreurs modernistes: 111, 603-6, 633, 634-5, 664, 679-80, 687-90. — Démonstration de la divinité de Jésus-Christ: 11, 1288-538. Voir aussi 1, 1702, 1703-4. — Témoignage de S. Pierre: 1, 1155. — Selon les Evangiles apocryphes: 1, 175-6, 179. — La T. S. V. Marie, mère de Jésus-Christ et mère de Dieu, dans l'Ecriture Sainte et la Tradition. Prérogatives: 111, 115-302. — Miracles de Jésus-Christ. Voir Miracles — Résurrection de Jésus-Christ. Voir Résurrection Jèsns-Christ. — Jésus-Christ. Messie. Fondateur du christianisme, qui a réalisé le messianisme: 11, 1639-51. — Voir Messianisme. — Voir Arius; Fils de Dieu; Prophéties; Verbe.

- Incarnation, Humanitė - Analogies du dogme de l'Incarnation dans les religions de l'Inde, Evangiles et livres bouddhiques: 11, 671-4, 686, 687-93. La T.S. V. Marie, mère de Jésus-Christ. Voir Marie (T. S. V.). - L'humanité de Jisus-Christ selon les Synoptiques: 1, 1686. — Selon le IVe Evangile: 1, 1749. - Méthode théologique de S. Thomas. Application à la théologie de l'Incarnation : 1v, 1694-713. - L'homme en Jésus-Christ (grandeur morale et religieuse): 11, 1376-91, 1397. — Corps et âme. Incarnation et panthéisme: 111, 1306-7, 1326-7, 1330-1. Ane. Grandeur religieuse et morale de Jcsus-Christ: 11, 1376-91, 1397. - Science. Errcurs modernistes: 111, 603, 606. - Volonté divine et volonté humaine. Liberté. Voir Monothélisme. - Absence de péché en lui: 11, 1379 81. - La sensibilité en J.-C.: 11, 1380-1, 1388-9, 1389-90, 1397. — Voir Eutychès; Fils de Dieu; Hypostatique (Union); Incarnation; Monothélisme; Natures en Jésus-Christ; Nestorius; Personne en Jcsus-Christ; Verbe.

— Rédemption. — Sacerdoce de J. sus-Christ: IV, 1035, 1039 — Passion. Liberté du sacrifice: I, 1702-3. Voir Passion Jésus-Christ. — Mérites. Voir Indulgences; Rédemption. — Règne: IV, 815-21. — Corps mystique. Voir Corps mystique; Communion des Saints. — Et la médiation universelle de la T. S. V. Marie: III, 285-302. Voir Marie (T. S. V.), § Médiation universelle. — Retour pour le jugement selon le luthéranisme: IV, 616. — Voir Rédemption; Sacrifice; Croix.

- Enseignement. Vie et OEuvre sur Terre. -Naissance. Voir Mages. — Tentation: 11, 656-8, 1339, 1375. — Passion. Voir Passion Jésus-Christ. — Enseignement de Jésus-Christ. Erreurs modernistes : III, 603-6. - Sur son apologétique : 1, 1)1-2. — Et la transmission de la Révélation : ıv, 1775-7. - L'enseignement de Jésus-Christ et l'enseignement de S. Paul: III, 1629-38. - Paraboles: III, 1563-82. Voir Paraboles. - Méthode d'exégèsc : 1, 1816-7. - Sur le Pentateuque : 111, 725, 1895, 1914-5. — Allusion à Jonas. Conclusion sur l'historicité du livre de Jonas : 1, 1554-6. - Institution de l' « Apostolat »: 1, 252-6, 257-8, 258-9. - Contre l'hérésie: 11, 443. - Sur la Trinité: 1v, 1850-7. — Sur la souveraineté de Dicu et la responsabilité de l'homme : 1,675.6. — Sur la Providence: iv, 434. - Sur la Rédemption: iv, 545-8. - Sur la Rédemption universelle des hommes : III, 1000-1. - Fondation de l'Eglise. Primauté de S. Pierre dans le Nouveau Testament : 111, 1333-71. Sur la prière: Iv, 270-1. — Modèle de la prière : IV, 293. - Institution des sacrements. Erreurs modernistes: 111, 611-8. - Institution ides sacrements: 1v, 1063, 1071, 1073-7. - Institution du baptême: 11, 792-800. — Le baptême selon la pensée de Jésus-Christ: 11, 801-4. — Institution de la confirmation: 1, 651, 652-4; - de l'eucharistie : 1, 1548-54; — de la pénitence: 111, 1756-8; — de la confession: 111, 1794-5; — de l'extrême-onction: 1, 1870-1; — de l'ordre : IV, 1035-6; — du mariage : 111, 103, 105-8. — Sur la communion des saints: IV, 1146. - Loi morale: IV, 1636. - La justice de Jésus-Christ et l'obscurité des paraboles: m, 1570-9. - Charité envers les hommes. Et l'obscurité des paraboles : m, 1570-9. - Et l'humilité: 11, 52:-2, 525-6, 1384. — Fondement de l'ascétisme chrétien: 1, 300, 302, 308, 312. - Sur les aumônes dues à l'Eglise : 1, 1105-6. — Et la propriété ecclésiastique : 1v, 426. — Et les pauvres : 111, 1665-6. — Et les possédés : IV, 65-71. — A séparé le temporel du spirituel : 11, 1805-6. — Sur le pouvoir direct et le pouvoir indirect de l'Eglise : 1v, 108. - Sur le droit international (paix et guerre) : III, 1257-9. - Prophéties sur la fin du monde : 1911-28. - Voir Didascalie de Jésus-Christ.

— Divers. — Propagation du christianisme: iv, 352-86. — Jésus-Christet le culte chrétien: 1, 832-6. — Authenticité des Lieux Saints: 11, 1862-79. — L'esprit de S. François d'Assise et l'Evangile: 1v, 1309-15.

Voir Apôtres; Antéchrist; Arius; Christianisme; Cœur Sacré de Jésus; Corps mystique;
 Eglise (et mots suivants); Evangiles canoniques;
 Encharistie; Evangiles; Frères du Seigneur; Grâce;
 Nestorius; Tradition dogmatique; Trinité.

Jeune et abstinence. — Au point de vue de l'hygiène. Article. (A. Briot): 11, 1538-40. — Compétence de la Sacrée Congrégation du Concile: 1, 874, 885. — Obligation. Doutes. Application du probabilisme: 1v, 356-7, 358-9. — Et l'aumône: 111, 1676. — Dans l'Eglise russe: 1v, 1380.

Jeune eucharistique. — Directives de S. Augustin: IV, 305. — Et l'heure légale. Application du probabilisme: IV, 358-9.

Jeunes filles. — L'Eglise et l'instruction de la jeunesse féminine: 11, 962, 967-70, 976-7, 997-1000, 1009-10. — Et les Universités catholiques: 11, 1042-3. — Voir Jeanne d'Arc (Ste).

Jeunesse. — L'enseignement de la jeunesse et l'Eglise: 11, 917-1055. — Vocation: 11, 1891-924. — Œuvres protestantes françaises: 11, 691-2. — La théorie laïque des deux jeunesses: 11, 1257-8. — Voir Chasteté; Enfants; Enseignement.

Jeux et divertissements. - Voir Théâtre

Jeux romains. — Part dans la religion romaine: iv, 1030-1.

Jevons. — Sur le miracle et la magie : III, 67. — Sur le totémisme : IV, 872, 1729-30, 1737.

Jewell, évêque auglican de Salisbury. — Nullité de son ordination: 111, 1206.

Joachim (S.). — Et l'Immaculée-Conception : III, 212-3, 227, 241, 244. — Voir encore III, 166.

Job (Livre de). — Article. Aperçu et divisions générales du livre. Auteur et date. Caractère divin. Ilistoricité de Job; son sceptieisme. Ilistoricité du poème de Job (C. Chauvin): 11, 1540-6.

Livres sapientiaux: 1v, 1182-214 (spécialement 1184). — Sur la Providence: 1v, 439-40. Sur le problème de la souffrance et la justice divine: 11, 1591. — Sur les Juifs et le meurtre rituel: 11, 1708. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 989. — Voir Sapientaux (Livres).

Joël. — Messianisme : 11, 1632-3. — Sur la pénitence : 1, 295.

Joergensen (Johannes). — Sur la libre pensée:

Jogues (R. P.). - Martyre (Canada): 111, 488.

Johns (C.-H.-W.). - 1, 367.

Johnston (C.). - 1, 366.

Joinville (Jean, sire de). — Dialogue avec S. Louis sur la lèpre et le péché mortel : 11, 1698.

Jolly (Jules). — Sur la criminalité de l'enfance : 1, 1371, 1374.

Joly (Henri). — Sur la criminalité de l'enfance: 1, 1368-9, 1374, 1375.

Jonas. — Article. Objections (objection populaire: Jonas dans la baleine; objection littéraire : le cantique de Jonas; objection historique: la conversion de Ninive; objection théologique: les sentiments du Prophète). Réponses dans l'exégèse traditionnelle. Solution dans l'hypothèse d'un écrit didactique. Arguments pour et contre l'historicité (témoignage de Notre-Seigneur; tradition des Pères de l'Eglise; textes de S. Grégoire de Nazianze et de Théophylacte; preuves intrinsèques). Conclusions (A. Condamn): 11, 1546-59.

Jones. — Sur les mystères païens et S. Paul : 111,

Jonnet. - Sur le Yoghisme : 1v, 1980.

Jordan. — Sur le néo-malthusianisme: 111, 1063, 1064-5.

Joseph (S.). — Et la T. S. V. Marie: 111, 132-7, 140-7, 178-9, 182-3, 185, 199-206, — Apocryphes à lui relatifs: 1, 174-8. — Voir Frères du Seigneur.

Joseph l'Hymnographe (S.). — 111, 240.

Joseph, fils de Jacob (Genèse). — En Egypte: 1, 1305-7, 1312, 1315, 1461-2.

Joseph II, empereur d'Allemagne. Joséphisme. — Le joséphisme: 111, 1503. — Joseph II et la papauté (joséphisme): 111, 1413-4. — Sur la tolérance religieuse: 112, 1723. — Et la Réforme en Tehéeo-Slovaquie: 112, 767. — Et le gallicanisme: 11, 231-2. — Le joséphisme et le jansénisme italien: 11, 1186-7. — Le joséphisme et l'Inquisition espagnole: 112, 1119. — Le joséphisme et le fébronianisme: 111, 1502-3. — La Révolution et l'emprise de l'Etat sur l'Eglise: 112, 1017, 1018-9.

Josèphe (Flavius). — Les sources: 1, 789-90. — Sur les livres inspirés: 11, 895. — Sur le canon des Saintes Ecritures: 1, 440-1. — Sur le Pentateuque: 111, 755. — Et l'évangile de S. Luc: 1, 812-3, 1425, 1426, 1427. — Sur Jésus-Christ: 11, 1295-6, 1313-4, 1324-30. — Sur les «Frères du Seigneur»: 11, 132. — Sur les Lieux Saints: 11, 1864-5.

Joséphine de Beauharnais. — Rupture de son mariage avec Napoléon: 1, 1119-21.

Joséphísme. — Voir Joseph II, empereur d'Allemagne.

Josias. — Et la découverte du Deutéronome: 111, 1896-901.

Josua Lorki. - Voir Jérôme de Sainte-Foi.

Josué et Livre de Josué. — Voir Pentateuque et llexateuque.

Joubert. - Sur les idées : IV, 1524,

Jouffroy. — Sur la finalité: 1, 1070. — Sur le dogme: 1, 1175, 1180. — Voir encore 1, 498.

Journalisme Journaux. — De la libre-pensée: 111, 1868-70. — Revues et journaux protestants en France: 1v, 692. — Périodiques religieux tchéco-slovaques: 1v, 768-9.

Jovinien. — Sur la T.S.V. Marie. Réponse de S. Jérôme: 111, 183-4. — Sur les « Frères du Seigneur »: 11, 136.

Jubaïen, év. en Maurétanie (111° s). — Rôle dans l'affaire du baptême des hérétiques:1,392,399-402,403,405.

Jubilaire (L'Année). (Loi mosaïque). — Et l'année sabbatique : 111, 854-5.

Jubilés (Eglise catholique). — Et les indulgences : 11, 739-44.

Jubilés (Livre des). — Et les démons : 1, 921.

Judaïsme et Juifs. - A. En général. - Et le canon des saintes Ecritures : 1, 440-2, 446. - La Vulgate latine et S. Jérôme : IV, 1943-80. - Sur le Livre de Josué: 111, 1916. — Théories des rabbins sur Jonas dans la baleine: 11, 1549. - Tradition juive sur le Cantique des Cantiques : 1, 459, 460. -De la Dispersion : et la réalisation du messianisme (christianisme): 11, 1650. — Rédemption des juifs et des gentils : III, 1000-1. - L'apostolat n'est pas une institution empruntée au judaïsme : 1, 251-2. -Ignore l'emblème de la croix : 1, 830. — Ascétisme : 1, 295. - Et la croyance aux déiuons : 1, 917-9, 923. - Et les exoreismes: 11, 1462.3. - La Sibylle juive: 1v, 1335-40, 1342. — Le totémisme dans la religion d'israël: 1v, 1731-6. - Sens des mots « Israélites » et « Juiss » : 11, 1653. — Voir Circoncision.

— B. Avant Jesus-Christ. — Le Peuple Juif dans l'Ancien Testament. Article (J. Touzard): 11, 1565-651.—1. Le monothéisme, liénothéisme, monothéisme. Les nous divins dans la religion d'Israël: 11, 1565-77.—2° Le fait du monothéisme en Israël. Les documents les plus explicites (Deutéronome; Isaïe; Ezéchiel). Le monothéisme post-cxilien (Aggée, Zacharie, Malachie; le Judaïsme; la justice divinc et le problème des rétributions). Le monothéisme

chez les prophètes préexiliens (Elie et Elisée; Amos, Osée, Isaïe, Michée, Jérémie, Sophonie, Nahum, Habacuc). Le monothéisme depuis Moïse jusqu'au neuvième siècle (Moïse; Juges et premiers Rois). Les Patriarches; II, 1577-606. - 30 Origine du monothéisme juif. Le monothéisme juif, fait unique dans l'histoire (chez les Cananéens; les Araméens; les Assyro-Babyloniens; les Egyptiens; les Grecs). Le monothéisme juif ne trouve pas son explication dans les conditions naturelles du peuple israélite. Conclusions : les déclarations des prophètes: 11, 1606-14. - II. L'ESPÉRANCE MESSIANIQUE. 1º Remarques préliminaires: 11, 1614-5. - 2º Le fait de l'espérance messianique. Les Livres historiques. Les Prophètes préexiliens (remarques; Amos; Osée ; Isaïe et Michée ; Jérémie et Sophonie). Ezéchiel. Isaïe XL-LXVI. Les Prophètes postexiliens (Aggée, Zacharie, Malachie, Jonas). Les Livres sapientiaux. Ecrits apocalyptiques. La doctrine de la Sagesse : 11, 1615-38. — 3º Idée messianique et monothéisme hébreu : 11, 1638-9. - 40 Idée messianique et christianisme. Remarques. Réalisation de l'espérance messianique. Prophéties littérales et prophéties spirituelles: 11, 1638-51.

Méthode d'exégèse : 1, 1812-6. — Le Prophétisme israélite: IV, 386-425. — Le Pentateuque et la Genèse. Idée centrale : histoire des origines du « peuple de Dieu »: 11, 276-7, 279. — Moïse et Josué. Sources (Pentateuque; Livre de Josué). Œuvre de Moïse et de Josué: III, 695-860. - Décret du St-Office (23.4.20) sur le Pentateuque: III, 1883-4. — Le Pentateuque et l'Hexateuque : III, 1884-920. -Selon les Psaumes: IV, 492-3. — Selon les prophètes: II, 1598-9. - Le culte extérieur de la religion d'Israël et le monothéisme juif : 11, 1624, 1638-9, 1645, 1650. — Le monothéisme : 111, 594. — Préparation de la Rédemption: 1v, 542-4. — Conditions du salut: ıv, 1175-6. — Culte: a) Loi mosaïque: 111, 804, 827-60, 1901-8. — b) Le culte selon les prophètes: п. 1598-9; — c) Licux de culte: пп, 710-2, 804, 840, 855-6, 1905-8; — d) Usage d'instruments dans le culte: 111, 952. — Communion des Juiss et communion chrétienne : 1, 1565-6. - Le Sacerdoce lévitique: [v, 1035, - Vœux: [v, 1928, - Apocalypses. Sur l'union mystique de l'homme avec Dieu: 111, 999-1000. - Les Ascètes: 111, 861. - Le patriotisme : 111, 1589-90. - Les pauvres et le peuple juif : 111, 1657-9 -L'esclavage: 1, 1/62-4. — Et le paganisme (religions païennes). Voir Religions. - Fondation réelle : promulgation de la loi par Esdras (444?). Monothéisme: II, 1589. — Les Juiss de la Dispersion (διασπορά): II, 1316-9. — Le Judaïsme et l'institution de l'Eglise : 1, 1225-6, 1226-8, 1230-2, 1234, 1253-6, 1258-9, 1281, 1286. - Ancien Testament : sens du mot πρεσβυτεροι: 1, 1753. - Voir Ancien Testament (et livres de l'Ancien Testament indiqués à Ecriture Sainte, § Se reporter); Bons et méchants; David; Messianisme; Prophéties.

C. Après Jésus-Christ.
 Section I. Autemps de Jésus-Christ.
 Etat politique, social, intellectuel (infiltrations étrangères) du monde juif au temps de Jésus-Christ:
 11, 1315-37.
 Dispersion et infiltrations religieuses païennes dans la pensée juive au temps de Jésus-Christ:
 11, 1331-7.
 Partis juifs.

Description (IVe Evangile): 1, 1746-7. — Sources juives, histoire de Jésus-Christ: 11, 1295-7, 1313-4, 1324-30. — « Couleur juive » du Tu es Petrus...: 111, 1350-3, 1355-8.

Section II. Temps apostoliques. Eglise primitive. - Prédication des Apôtres, d'après les Actes des Apôtres: 1, 270-1. - Les apôtres envoyés aux circoncis; S. Paul et S. Barnabé envoyés à la gentilité: 1, 255-6, 258, 259. — Tendances contraires de S. Pierre et de S. Paul d'après l'école de Tubingue : 1, 775-6. - Méthode d'exégèse des Juiss. Influence sur S. Paul: 1, 1819-20. - Opposition des Juiss contre S. Paul: 1, 1428-30, 1431. - L'auteur du Ier Evangile est un Juif et écrit pour des Juifs convertis : 1, 1659-1660. - L'auteur du IIº Evangile est un Juif: 1, 1644-6. - L'auteur du IV Evangile est un Juif d'origine: 1, 1672-3. — Le Judaïsme et les origines du culte chrétien: 1,834,836,838-9,851. — Le Sabbat et le dimanche (Eglise primitive) : 1, 1088-9, 1091. - Voir Epîtres de S. Paul, § Epîtres aux Hé, breux.

Section III. Judéo-Chrétiens. — Différend d'Antioche entre S. Pierre et S. Paul: 111, 1370-1. — Evêques: 1, 1756. — Jérusalem. Premiers évêques de Jérusalem: 1, 1777-8. — Et l'Evangile de S. Mathieu: 111, 1356-7. — Guérison de l'aveugle-né (IVe Evangile). Interprétation symbolique. Réfutation: 1, 1711, 1715-6. — Résurrection de Lazare (IVe Evangile). Interprétation symbolique du rôle de Marthe. Réfutation: 1, 1711-2, 1717. — Le christianisme, réalisation du messianisme: 11, 1639-51. — Juifs et chrétiens (conduite des Juifs envers les chrétiens, conduite des chrétiens envers les Juifs): 11, 1651-64. — Et les origines de l'islamisme: 11, 1136, 1137. — Voir Ep. S. Paul, § Epître aux Hébreux.

Section IV. Des origines à nos jours. - § 1. Juifs et chrétiens. Article (F. VERNET): 11, 1651-764. -Introduction. I. LA CONDUITE DES JUIFS ENVERS LES CHRÉTIENS. 1º Des origines au triomphe de l'Eglise (313). La séparation du christianisme et du judaïsme. Les actes (les Juifs et la persécution des chrétiens). La polémique (diverses formes; fonds): 11, 1651-63. - 2° Les actes (313 à nos jours). Les Juiss et l'Etat. Les Juiss et l'Eglise (3:3-1100; 1100-1789; 1789 à nos jours: le judéo-maçonnisme et l'antichristianisme révolutionnaire): 11, 1663-8. — 3º La polémique antichrétienne (313 à nos jours). - Les écrits. L'apologétique juive. Conversions. Attaques contre le christianisme et le ton de la polémique : 11, 1668-87. -4º Le Talmud. Contenu (état de la question; le Talmud contre les chrétiens; contre le christianisme). Ce que l'Eglise a pensé du Talmud : 11, 1687-94. 5º L'usure. Ce qu'a été l'usure juive. Ce que l'Egise en a pensé: 11, 1694-703. — 6º Le meurtre rituel. L'existence du mourtre rituel (état de la question; la vraisemblance du meurtre rituel; la réalité du menrtre rituel strict; la réalité du meurtre rituel au sens large du mot et du meurtre dans un but superstitieux). Ce que l'Eglise a pensé de l'existence du meurtre rituel (documents défavorables aux Juifs; documents favorables): 11, 1703-13. - II. LA CONDUITE DES CHHÉTIENS ENVERS LES JUIFS. 10 L'Etat et les Juifs. 313-1100 (l'Etat chrétien; le peuple chrétien). 1100-1500 (grandes violences et

expulsions; cause des persécutions: rois, peuple). 1500-1789 (adoucissement du sort des Juifs; eauses). 1789 à nos jours (émancipation civile des Juifs ; l'antisémitisme) : 11, 1713-25 - 20 L'Eglise et les Juifs. Les gran les lignes de la conduite de l'Eglise. En général (unité de conduite de l'Eglise; diverses époques: 313 à nos jours). L'Eglise et les Juiss des Etats du Saint-Siège. L'esprit qui anime l'Eglise (duretés contre les Juifs; la bienveillance pour les Juifs) : u, 1725-36. — 3º L'Eglise et les Juifs. La législation de l'Eglise. Situation religieuse (liberté des Juiss; restriction à la liberté religieuse). Situation civile (liberté d'être ; liberté d'aller; liberté d'agir). La « servitude juive »: 11, 1736-47. — 4° L'Eglise et les Juifs La polémique antijuive. Controverses orales. Les écrits. L'apologétique chrétienne, Couversions, Attaques contre le judaïsme et le ton de la polémique (duretés contre les Juifs; bienveillance pour les Juifs). Conclusion: 11, 1747-64. — Apologétique de Jésus-Christ, des Apôtres, des Pères et des théologiens du moyen àge contre eux : 1, 191-5, 199-200-1. - Haine contre les empereurs romains : 1, 1545. — Le Judaïsme et l'Inquisition : 11, 868-70; iv, 1078, 1079; - Et l'Inquisition espagnole : iv, 1087-9, 1091-100, 1102, 1103, 1104, 1116, 1125; Et l'Inquisition romaine (ou Saint-Office): 1v, 1125. - § II. Divers. - Croyanee en des livres inspirés: 11, 895-6. — Méthodes d'exégèse : 1, 1820-1. — Sur le Pentateuque: 111, 699-700. — Interprétation du vœu de Jephté: 11, 1270-1. — Rapport des idées johanniques (IV Evangile) avec les idées et les faits postérieurs à Jésus-Christ. Réfutation du symbolisme: 1, 1729-30. - Et récit des noces de Cana (IVe Evangile). Interprétation symbolique. Réfutation: 1, 1710; 1712-3. — Et le paulinisme: 111, 1627. 1651-3 - L'idée messianique et le christianisme : 11, 1639-51. — Sur Jésus-Christ: 11, 1364-5. — Sur la conception virginale de Jésus-Christ en la T. S. V. Marie: 111, 157. — Et le chant grégorien: 111, 951. - Saints qu'ils honorent : iv, 1137. -« Prohibitions juives » en art. Leurs raisons d'être: 1, 288, 290-1. - Pratique de l'Index : 11, 707. - Et le mahométisme: 111, 74, 79, 80-1, 83. — Et l'esclavage: 1, 1487-8, 1494, 1498. — La Kabbale : 11, 1763-8. Voir Kabbale. — Internationalisme juif: m, 1612, 1614-5. — Et la Franc-Maçonnerie: 11, 98-99, 125. — Antisémitisme moderne. Les origines. Les formes: 11, 1722.4. - Statistique des religions : 1v, 907-9. -En Chine: 1, 521. — En Hongrie: 1v, 759-61. — En Italie, L'affaire Mortara : 111, 940-2. - En Russie : Iv, 1386. — En Tchéeo-Slovaquie : Iv, 771-2. — Voir Maïmonide.

Jude (S.). — « Frère du Seigneur »: 11, 131-48.

Jude (Epître de S.). - Voir Epître de S. Jude.

Judéo-Chrétiens. — Voir Judaïsme, § Après Jésus-Christ (3°).

Judith. — Article. — Texte et versions du livre. Snjet, Canonicité. Historicité. Moralité (A. Condamn): 11, 1559-65. — Et les découvertes assyro-chaldéennes: 1, 358.

Jugan (Jeanne). — Fondatriee des Petites Sœurs des Pauvres : III, 1729.

Jugement (Après la mort). — Dans la religion égyptienne: 1, 1332-4.

— Jugement particulier, — Selon Platon : 1v, 513. — Et la médiation de Marie : 111, 324-5.

— Jugement dernier. — Selon les Psaumes: 1v, 487. — Prophéties eschatologiques de Jésus-Christ (discours eschatologique): 11, 1427-46. — Selon l'Evangile de S. Matthieu: 111, 1666. — Résurrection de la chair: 1v, 982-1004. Voir Résurrection de la chair. — Selon le luthéranisme: 1v, 616.

- Voir Rétribution.

Jugement (Faculté de juger). — Genèse : 1, 981-2.

Jugement (Feu du). - Voir Feu du jugement.

Jugement de Dieu (Epreuve judiciaire). — Duel judiciaire: 1, 1196-203. — Jugement ou épreuve du feu (moyen âge). Et Savonarole: 1v, 1222.

Juges d'Israël. — Et le monothéisme : 11, 1602-3. — Voir Jephté.

Juges (Livres des). — Sur le Pentateuque : 111, 726. — Sur Jephté : 11, 1270-2.

Juifs. - Voir Judaïsme,

Jules II, pape. — Et le divorce d'Henri VIII: 11, 649, 650. — Et les arts: 11, 935-6. — Sur la question de Lorette: 111, 23.

Jules III. — Et les ordinations anglicanes: III. 1190, 1193-4, 1196, 1197, 1204, 1205-6, 1219, 1223. — Et l'Inquisition romaine: 1v, 1122-4. — Voir encore II, 1693.

Jules César. - Voir César.

Jules Cèsar Octave Auguste empereur romain.

— Voir Auguste.

Jules l'Africain. — Sur le Pentateuque : 111, 1891. — Sur la généalogie de Jésus-Christ : 111, 134.

Jülicher (Gustave-Adolphe). — Sur les Evangiles: 11, 1304, 1306, 1307. — Sur Jésus-Christ: 11, 1369, 1418. — Sur les paraboles évangéliques: 111, 596-7, 1570-1, 1572, 1577, 1580-1. — Sur l'encharistie: 1549, 1552, 1553, 1557.

Julien de Tolède (S.). — Sur la résurrection de la chair : 1v, 1000. — Voir encore I, 200.

Julien l'Apostat, empereur romain. — Contre le eulte des reliques : 1v, 927. — Et la religion de Mithra : 111, 585-7, 588-9. — Contre la liberté d'enseignement : 11, 937-8. — Sur l'assistance des pauvres : 111, 1678. — Et l'eselavage : 1, 1481.

Junias. — 1, 253.

Jupiter. - Voir Zeus.

Juridiction ecclésiastique. Pouvoir de juridiction. — De la hiérarchie fondée par Jésus: 1, 1237-41, 1257, 1267, 1284-5, 1292, 1297. — Et le Schisme d'Occident: 1v, 1237-8. — Et les indulgences: 11, 719. Voir Indulgences. — Voir encore 1v, 1036. — Voir Exemption des réguliers.

Jurieu. — Sur les articles fondamentaux de la foi : 11, 45. — Sur les pères anténicéens : 11, 1866-7.

Jurisconsultes. — Romains (11°-111° siècles). Et l'eselavage: 1, 1472-5.

Just (T.). - 111, 398.

Justes. - Voir Bons et méchants.

Justice (Questions judiciaires). — Nécessité: 1, 1534. — Et la notion de responsabilité: 1, 659, 662, 663-4, 669-71. — Selon le Code d'Hanimourabi et la Loi mosaïque: 1, 364-6.

Jugements des clercs. Immunités ecclésiastiques: 11, 614, 623-6. — L'Eglise, au moyen âge, « grand diseur de droit»: 111, 19. — Droits de l'Eglise et bras séculier dans la répression des hérésies: 11, 1835-6, 1837. — L'Eglise et le bras séculier. Voir Inquisition; Saint-Office. — Procès contre les hérétiques. Différentes sortes. Marche. Procès de Ste Jeanne d'Arc: 11, 1229-53. — Pouvoir coercitif de l'Eglise. La peine de mort contre les hérétiques: 11, 446-57. — L'Index et l'intervention du bras séculier: 11, 711-2. — Tribunaux romains et sentences sur la nullité du mariage: 111, 110-3. — Traité de Latran (11.2.29). Clauses sur la répression pénale: Supplément, 48-9.

Et l'origine de l'esclavage: 1, 1458, 1497. — Tribunaux internationaux et le droit international chrétien: 111, 1265, 1284-5, 1290-2. — Selon la Déclaration des Droits de l'Homme: 1v, 1023. — Et le duel privé: 1, 1210-2. — L'incinération et les cas d'empoisonnement: 11, 642. — France. Laïcisation: 1788-9.

Voir Barre (Chevalier de La); Bruno (Giordano); Codes; Criminalité, § Clergé; Duel; Enfants, § Criminalité; Inquisition; Saint-Office; Tribunaux.

Justice (Vertu de). — Selon la Loi mosaïque: III, 836-9, 842-4, 847-9, 850-3. — Et attitude envers les ennemis, selon les Psaumes: IV, 393-5. — Et la religion égyptienne: I, 1330-1, 1333-6. — Justice et charité. Voir Charité. — Commutative, vindicative, distributive, et le mystère de la Rédemption: IV, 557-9. — Et le mensonge: IV, 960. — Et l'aumône: I, 823. — Paix et guerre. Théorie catholique du droit de guerre et relations internationales: III, 1257-301. — Justice sociale. Socialisme: IV, 1396-446. Voir Socialisme. — Selon la morale sociologique: IV, 1457-8.

Voir Bons et méchants; Ciel; Dieu; Evolution, § Doctrine morale; Insurrection; Purgatoire; Responsabilité; Rétribution.

Justice de Dieu. - Voir Dieu (spécialement § Attributs).

Justice originelle. — Selon la genèse : 11, 325-6. — Dès la création de l'homme : 11, 460-1. — Le péché originel: III, 1735-55. Voir Péché, § Péché originel.— Libre arbitre: II, 1851-62. Voir Liberté. — Selon l'Eglise grecque: II, 368-9. — Doctrine baïanisme, jansénisme, quesnellisme: II, 1153-92 (spécialement 1157). Voir Jansénisme; Quesnellisme.

Justification. — Théorie catholique de la justification: IV, 797-8. — Doctrine de Luther et doctrine protestante de la justification sans les œuvres: II, 39-4I; IV, 596-603, 608, 614-8, 620, 621-2, 628-9, 637-8, 644-5, 746-9, 793-8, 808. — Doctrine et histoire du baïanisme, du jansénisme, du quesnellisme: II, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnellisme. — La justification par la foi et la doctrine de l'immanence: II, 571. — La justification par la foi. Bibliographie: II, 49. Voir Foi (spécialement § Foi et œuvres). — La justification et le libre arbitre: II, 1851-62. Voir Liberté. — Le salut des infidèles: IV, 1156-82. — Voir Grâce; Immaculée-Conception; Prédestination; Rédemption.

Justin (S.). - Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 443, 444-5, 451, 452. — Et l'exégèse: 1, 1821. — Sur les Evangiles : 1, 1603-4, 1617. — Sur l'Evangile de S. Jean: 1, 1664, 1670-1. — Sur l'auteur des Actes des Apôtres: 1, 261. — Sur son apologétique: 1, 193-4. — Sur l' « apostolat »: 1. 252. — Et la venue de S. Pierre à Rome : IV, 29-30. - Sur les premiers évêques : 1, 1779. — Sur sa règle de soi et le Credo romain: 1, 278. - Sur la Trinité: 1v. 1858. 1865, 1868-9. - Sur la T. S. V. Marie: 111, 156-9. Sur la virginité de Marie: 111, 201. - Sur les martyrs: 111, 336, 337, 347, 350. — Sur l'illumination baptismale: 11, 812. - Sur l'eucharistie: 1, 1567, 1568, 1570, 1576. — Sur l'épiclèse : 1, 1590. — Sur la pénitence: 111, 1772. - Sur la possession diabolique: 1v, 72-3. — Sur le dimanche: 1, 1089. — Sur la collecte (offrandes des fidèles): 111, 1675. — Sur la résurrection de la chair : IV, 991. - Sur le ciel : I, 533.

Sur Socrate: IV, 1170. — Sur Simon le Magicien: II, 300, 301; IV, 26. — Sur les Juifs: II, 1657, 1660-2, 1754, 1758, 1759. — Sur la religion de Mithra: III, 578, 588, 589-90. — Voir encore II, 1875-6.

Justinien I^{er}, empereur d'Orient. — Sur le pape: 11, 351. — Et l'origénisme: 1, 924; 111, 1232-5, 1239, 1248, 1256. — Sur le Talmud: 11, 1691. — Et l'esclavage: 1, 1481, 1489. — Voir encore 111, 392.

K

Kabbale. — Article (P. Jouon): 11, 1764-8. — Et les Juifs. Condamnation par l'Eglise: 11, 1680, 1738, 1752. — Et la Franc-Maçonnerie: 11, 98, 99, 125. — Sur Jésus-Christ: 1v, 679.

Kaldoun (1bn). — Sur la persécution des chrétiens par les musulmans: III, 414.

Kalevala. — Poème épique finlandais. Sur la religion finlandaise: 111, 1084-8.

Kant. Kantisme. Criticisme kantien. — Criticisme kantien. Article (Aug. VALENSIN): 1, 734-

60. — I. Exposé du criticisme, Les deux sens du mot criticisme. — 1° La Métaphysique : le point de départ, le procédé. Esthétique transcendantale. Analytique transcendantale. Dialectique transcendantale (psychologie rationnelle ; cosmologie rationnelle : les quatres antinemies ; théodicée rationnelle). Conclusion : 1, 734-42. — 2° La Morale. Le problème. Le procédé. Première formule de l'impératif moral. Seconde formule de l'impératif moral (les fins en soi). Troisième formule (l'autonomie). Objectivité du devoir :

1, 742-6. - 3° La Métaphysique morale. Le primat de la volonté. La foi. Les postulats de la raison. La foi et la science: 1, 746-7. — 4º La Religion. Dèfinition. Dépendance vis-à-vis de la morale. Le christianisme: 1, 747-8. - 5° L'esprit du kantisme (ee qui en a été vulgarisé et ce qui en reste) : 1, 748-9. - Il. Examen du criticisme. Le kantisme et l'orthodoxie. 1º Le criticisme théorique. Erreurs fondamentales (les jugements synthétiques a priori : diseussion de la question réelle, Kant n'a pas résolu le problème de l'origine des idées, la question normale; les antinomies; les choses en soi). Indications concernant quelques points secondaires de la critique de la Raison pure (esthétique transcendantale; analytique transcendantale; dialectique transeendantale: psychologie, cosmologie, théodicée): 1, 749-55. — 20 Le criticisme moral. Erreur fondamentale. Indications concernant quelques points secondaires (l'impératif eatégorique ne s'adresse à personne; la moralité est déterminée d'une façon incohérente; l'autonomie kantienne ne peut rendre compte de l'obligation). Le kantisme jugé par ses conséquences. Conclusion: 1, 755-60.

Relations avee l'agnostieisme: 1, 2-3, 6-7, 8, 9, 11, 19, 20-1, 22-4, 26-7, 28, 33-4, 35-8, 43-4, 47, 50. — Et le panthéisme de Fichte: 111, 1317-8. — Fidéisme à base kantiste: 11, 61-2. — Et les protestants: 111, 671. — Et l'idéalisme (spécialement idéalisme de Fichte et de Berkeley): 11, 541-3, 544, 545, 546, 548-69. — Et l'empirisme: 1, 976-9. — Et le pragmatisme: 111, 620; 1V, 116, 130, 147, 166. — Et le modernisme: 1, 66-8, 69; 111, 636, 640, 647-51, 652, 659, 663, 664-5, 670-1. — Sur l'immanence: 1, 569, 570. — Et Bergson: 111, 652. — Systèmes de morale de Kant et se rattachant à Kant: 11,

1917-26.

Définition de la connaissance : 1, 39. — Sur l'inspiration dans la Bible: 11, 913-4. - Et la eritique biblique: 1, 772, 774. — Instuence sur l'Apologétique: 1, 216, 217. — Et la tradition chrétienne: Iv, 1767-71. — Et la foi : 11, 49-57. — Et la démontrabilité de l'existence de Dieu: 1, 946-7, 949-51, 952, 972-3, 974, 975, 976-9, 981-1016. — Et les preuves de l'existence de Dieu: 1, 1028, 1037, 1043-4, 1045, 1055, 1059, 1063, 1064, 1067, 1073. — Sur la Rédemption: 1v, 574. — Contre le miraele: 111, 542-3. — Morale : 1v, 1446, 1455, 1468. — Sur la loi morale: 1, 1795. - Sur l'obligation et la responsabilité: 1,660; IV, 941, 942, 943, 944, 952, 954. — Sur la certitude et la volonté: 1, 498. - Sur le mensonge: iv, 961; - l'Etat kantien: 1, 1538-9. -Voir eneore iv, 1074.

Kao, empereur de Chine. - 1, 528.

Kardec (Allan). — Et le spiritisme : 1v, 1482-3, 1485-6, 1488.

Karen (Peuple de Birmanie). — Religion: 1, 133. Karlstaldt. — Et Luther: 1v, 604-5, 606.

Karmates. - Religion issue du chiisme: 11, 1151.

Kattenbusch. — Et l'essence du protestantisme : 1v, 809. — Sur l'expérience religiense : 1v, 678.

Kautsky. — Sur le bolchevisme : 1v, 1418, 1419. Kautzsch. — Sur le prophétisme israélite: 1v, 389-90, 408. Keble. — Et le mouvement d'Oxford: 1v, 702, 703.

Keith. - Sur les prophètes: 1v, 417, 419-20.

Keller (Christophe). — Sur le moyen åge: III, 944.

Kellison. — Sur les ordinations anglieanes: III, 1208.

Kellog. — Sur la sélection naturelle: 1v, 1828.

Kelvin (Lord). - Voir Thomson.

Kennedy (K.-A.). — Sur les mystères païens et S. Paul; n1, 970-1.

Kénose. — Et le mystère de Jésus. Exposé (spécialement selon les anglicans): 11, 1392-4.

Kénotiques. - IV, 620.

Kenrick (Mgr), évêque de Philadelphie. — Sur l'insurrection: 11, 1058.

K'eou-k'ien-tche, philosophe chinois. — 1, 517.

Kepler. — Système astronomique: 11, 163, 166, 172; 111, 872, 873-4; 11, 1515.

Ker Porter (Robert). — Sur les découvertes babyloniennes et la Tour de Babel : 1, 346.

Khalifat. — Histoire. Caractères : 11, 1142-3.

K'ien-long, empereur de Chine. — Sur les infanticides en Chine: 11, 788.

Kierkegaard. — Sur l'Eglise luthérienne de Danemark: 1v, 752-3.

Kilber (R. P.). — Sur les enfants morts sans baptème: iv, 265.

Kimchi (Joseph), rabbin (XIII s.). — Sur Jephté: II, 1270-1.

Kingsley (Mary). — 1, 1904.

Kireievskii. - 1v, 1375.

Kitchen, évêque catholique de Landoff. — Et les ordinations anglicanes: 111, 1206-7.

Kittel. - Sur le Pentateuque : III, 708, 716.

Klimke (P.-F.). — Sur le monisme: 111, 881, 884.

Klostermann (E.). — 11, 1442; 1v, 413.

Knabenbauer (J.). — Sur le langage prophétique: 1v, 418. — Sur le IV° Evangile: 11, 1357. — Voir encore III, 1896.

Knig. — Sur les découvertes babyloniennes et la Bible: 1, 337, 338-9, 348-9, 368-9, 379.

Knight. — Et le divorce d Henri VIII, roi d'Angleterre: 1v, 650

Knobel. - 1, 333.

Knox (John). — Sur la propliétie : 11, 1412.

Koch (Jean), dit Coccejus. - 1, 394; 1v, 748.

Kodde (Pierre), archevêque de Sébaste. — Et le schisme janséniste des Pays-Bas: II, 1185.

Konig (Edouard). — Sur le Deutéronome: III, 1901. — Sur le Livre de Jonas: II, 1552. — Sur l'enseignement religieux protestant: III, 691-2. — Voir encore IV, 395.

Koppen. — Sur les livres bouddhiques: 11, 695-6. Koppers (R. P. Guillaume). — Sur les Pnégiens: 1v, 174-5.

Korte (Jonas). - 11, 1867.

Kræpelin (Dr Emile). — Sur la continence: IV, 1056,

Krafft-Ebing (D' R.). — Sur la continence : 1v, 1056.

Krebs. - Sur l'intellectualisme : 11, 1067.

Krishna. — Divinité hindoue: 11, 672-4, 686, 691-2.

Krishnamurti. — Messie théosophe: IV, 1659-60.

Kryptiques. - IV, 620.

Kuenen (Abraham). — Sur l'origine du prophétisme israélite: 1v, 388-90. — Sur les prophètes: 1v, 395-6, 396-7, 399, 400, 407-9. — Voir encore 1, 333.

Kuhn (Gottfried). — Sur l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques : 1v, 1183.

Kuhnau. — 111, 958.

Kulturkampf. — Et les Jésuites : II, 1275-6. — Voir encore IV, 113.

Kumé (Kunitaké). — Sur la religion japonaise: 11, 1199-200.

Kuncewicz (Josaphat). - Martyr: 111, 428-9.

Kurth (Godefroy). — Sur l'Eglise naissante et les Juifs: 11, 1656.

Kuyper. — Sur le protestantisme et la Séparation : 1v, 695.

L

Labarum. — De Constantin: 1, 691, 696.

Labbock (J.). - Sur le totémisme : 1v, 1729-30.

Laberthonnière. — Sur la connaissance de Dieu: 1, 953, 954-5, 955-6. — Voir encore 1, 1138.

Laborde. — 1, 493.

Laborie (Lazare de). — Sur la Confrérie de S. Vincent de Paul: 111, 1727-8.

Labourt (J.). — Sur les persécutions en Perse : 111, 377, 380, 381.

La Brière (R. P. Yves de). — Sur la tolérance religieuse: 1v, 1725.6. — Sur le soldat qui meurt pour sa patrie et le martyre: 111, 339. — Sur la Répartition proportionnelle scolaire: 11, 986.

Labriolle (P. de). — Sur les Juifs et le meurtre rituel : 11, 1705, 1709.

La Broise (R. P. R.-M. de). — Sur T. S. V. Marie: III, 138, 151-2. — Sur la médiation universelle de la T. S. V. Marie: III, 287-8.

Lacassagne (Dr). — Sur l'incinération : 11, 636, 638, 639.

Lacey. — Sur les ordinations anglicanes: 111, 1182, 1193, 1218.

La Chapelle-aux-Saints. - 1v, 1842-3.

Lachelier (Jules). — Sur le monisme idéaliste : III, 884-5, 890. — Sur la finalité : 1, 1070, 1074.

La Colombière (Bx P. de). — Et le culte du Sacré-Cœur : 1, 581-2.

La Combe (R. P. François de). — Quiétisme : 1v, 537-40.

Lacome. — Contre les mécanistes: 1, 1031.

La Condamine. — Sur les convulsionnaires de St-Médard: 1, 707, 712.

Lacordaire (R. P. Henri). — Sur son apologétique: 1, 220 — Sur la prédication: 1, 207. — Sur la vocation: 1v, 1912-3. — Et le libéralisme catholique: 11, 1825, 1826. — Sur la loi du 15.3,1850 sur l'enseignement: 11, 977. — Contre la libre penséc: 111, 1875, 1883; 1v, 1375.

Lacour (R. P.). — Sur les possessions diaboliques : 1v, 76-7.

Lacour-Gayet. — Sur Constantin et l'esclavage: 1, 1480.

Lactance. — Sur son apologétique: 1, 195, 197. — Sur S Pierre à Rome: 1v, 33-4. — Sur la Providence: 1v, 435. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 175. — Sur les martyrs: 111, 335, 337. — Sur la confession: 111, 1800. — Et le probabilisme: 1v, 304. — Sur la possession diabolique: 1v, 72. — Sur la paix et la guerre: 111, 1259. — Sur la conversion de Constantin: 1, 691, 695-6. — Sur l'Egyptien Hermès: 1, 1342.

Ladeuze. — Sur l'auteur de l'Apocalypse: 1, 152, 153.

Lafon (Louis), pasteur calviniste. — Sur la Séparation; 1v, 694.

Lafiteau. — Sur les controverses gallicanes et jansénistes: III, 1492-3.

Lafitte (Pierre). — Successeur de A. Comte comme chef du positivisme: 1v, 40-1.

La Forge (Estienne de). — Et Calvin ; iv, 631, 632.

La Fuente (Fray Alonso de). — Sur les Illuminés d'Espagne (xviº siècle) : iv, 529.

La Fuente (Vincente de). — Sur l'expulsion des monistes d'Espagne : 111, 935, 940.

Lagarde (Boetticher, dit Paul de). — Sur S. Paul: 11, 1629.

Lagardelle (Hubert). — Sur le socialisme : IV, 1414-5.

La Gorce (De). — Sur le clergé du xviiie siècle : iv, 1059.

Lagrange (R. P. M.-J.). — Sur la Vulgate: 1v, 1962. — Sur le Pentateuque: 111, 729-32. — Sur le messianisme et le royaume de Dieu: 1, 1230. — Sur la circoncision: 1, 538-9. — Sur l'eschatologie du Nouveau Testament: 1, 1921-8 — Sur la finale de S. Marc: 11, 1480-1. — Sur les paraboles: 111, 1576, 1577. — Sur les Frères du Seigneur: 11, 1339-40. —

Sur le sens de στοιχεία (Epltre aux Galates, iv, 3, 9):

111, 983. — Sur la primauté de S. Pierre: III, 1354-5.

— Sur les Juifs et les chrétiens: II, 1661. — Sur l'histoire des religions: iv, 410. — Sur l'animisme: iv, 888. — Sur les religions sémitiques: iv, 1293, 1294, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1307. — Sur les découvertes babyloniennes et la Bible: I, 343, 353, 365, 369, 372, 374, 385. — Sur Zoroastre: iv, 1982. — Sur la morale de Mithra: III, 585. — Sur les mystères païens et le christianisme: III, 1011-2. — Sur les mystères païens et S. Paul: III, 971-2. — Sur Epictète et S. Paul: III, 1647.

La Haye (Organisations internationales de). — Voir Conférence internationale de La Haye; Cour permanente d'arbitrage international; Cour permanente de justice internationale.

Lahitton (Chan.). - Sur la vocation : 1v, 1894-5.

Laicisme. — Article. (B. EMONET): 11, 1767-810.— I. Notions générales, 10 Le parti. - 20 La doctrine, en regard de la doctrine catholique. Doctrine catholique (distinction des laïques et des clercs; distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel). Doctrine laïque : II, 1767-71. - II. L'Anticléricalisme, FORME NÉGATIVE ET POPULAIRE DU LAÏCISME. 1° Les griefs contre le clergé. Griefs généraux (réfutation). Griefs particuliers (réfutation): 11, 1771-6. — 2° Le véritable objectif de l'anticléricalisme : ruine de la contribution de l'Eglise. Histoire sommaire. Déclarations et aveux. Promoteurs (héritiers de la Révolution française; francs-maçons; protestants) : II, 1776-81. - III. LE LAÏCISME PROPREMENT DIT : FORME POSITIVE, DOCTRINALE, PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE. 1º L'idéal laïque : liberté absolue de l'individu. Libre pensée. Morale indépendante. Athéisme. Religion de l'irréligion. Le laïcIsme obligatoire : 11, 1781-4. -2º Le régime larque : la république démocratique : 11, 1784-5. - 3° L'œuvre laïque : la laïcité ; l'Etat et la société sans Dieu. L'Etat sans Dieu (sécularisation et laïcisation de l'Etat; laïcisation des services publics non essentiels à l'Etat : enseignement, assistance, etc.). La Société sans Dieu (mesures contre l'Eglise catholique) : suppression des privilèges du clergé, suppression du droit de propriété; mesures contre l'autorité spirituelle et toute communauté religieuse: loi dite de Séparation, lois contre les Congrégations): 11, 1785-95. — III. RÉFUTATION DU LAÏ-CISMR. 1º Réfutation négative. Les objections contre le laïcisme. Contre l'idéal laïque (désaccord avec l'observation psychologique élémentaire; avec les lois de la vie; avec les résultats de l'expérience; principes faux et contradictions). Contre le régime laïque. Contre l'œuvre laïque : 11, 1795-804. — 20 Doctrine positive. La constitution de l'Eglise catholique au regard de la raison. Distinction de la société civile et de la société religieuse, sauvegarde de la liberté individuelle. Distinction des laïques et des cleres : vers la liberté par la vie (l'Eglise est un corps vivant; diversité des organes pour le bien commun; l'idéal, c'est la vie et la liberté par la vic; les laïques subordonnés aux cleres, les cleres ministres des laïques; les droits de l'individu; l'éminence des petits dans l'Eglise). Conclusion: 11, 1804-10.

Et la Révolution française : IV, 1010, 1011, 1015,

1016-7, 1019-23. - Libre pensée: III, 1865-83, Voir Pensce (Libre). - Et la Franc-Maçonnerie : 11, 122-4. - Origines positivistes: IV, 41, 49-52, 874. - Notion de conscience (historique; philosophie): 1,655-74.-Doctrine du libéralisme catholique : 11, 1823-42. Voir Libéralisme, § Llbéralisme catholique. - Et l'Etat libéral : 1, 1541-2. - Et le culte d'Etat : 1, 1547. - La propriété ecclésiastique de 1789 à nos jours: IV, 428-33. - Lois contre la famille: I, 1841-7. - Lois contre les Congrégations enseignantes et l'enseignement libre. Lois laïques d'enseignement (xixe et xxe siècles) : 11, 975-1006. - La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la Pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement : 1v. 1253-92. — Contre l'école neutre. L'Etat et l'enfant : 11, 920-29. — L'Ecole laïque, cause d'insoumission (service militaire): 11, 892, 894. — Contre les vœux de religion : IV, 1922-3, 1937-42. - Attaques au xixe siècle contre la théologie morale des jésuites : 1v, 1644-8. — Remède contre le laïcisme : culte du Sacré-Cœur: 1, 584-5. — Russie. Après la Grande Guerre: IV, 1388-92.

Voir Criminalité, § Clergé; Enterrements; Laïques et clercs; Libéralisme; Séparation.

Lailler (Jean). — Sur l'infaillibilité pontificale :

Laïques et clercs. — Loi mosaïque. Laïques offrant des sacrifices: III, 1902. — Juridiction de l'Eglise sur les laïques au temps des rois francs: II, 236-7. — Investiture laïque. Histoire. Condamnations. Querelle des Investitures: II, 1090-103. — Le sacerdocc universel, selon Luther. La Réforme et le protestantisme, et la hiérarchie ecclésiastique: IV, 603. 606, 608, 615, 616, 618, 638-9, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3, 680-1, 683-6, 687, 689, 693, 702-703, 707-8, 708-14, 718-9, 727-8, 729, 735-6, 740-1, 783. — Laïcisme (doctrine, réfutation): II, 1767-810 (spécialement 1769, 1770-1, 1806-10). Voir Laïcisme. — Voir Criminalité. § Clergé.

Lajard (Félix). — Sur l'Inquisition: IV, 1079-80 Lajciak (Jean). — Sur Ezéchiel: IV, 413.

Lake (K.). - 111, 966.

Lalande. — Contre la théorie des idées-force de Fouillée: 111, 909-10.

Lallemand. — Sur l'Eglisc et les pauvres : III, 1721, 1722, 1724. — Sur les ministres des Infirmes : III, 1707.

Lallemant (R. P. Gabriel). - III, 489.

Lally-Tollendal (Gérard, Marquis de). - II, 232.

La Luzerne (Card. de). - 1, 212

La Marche (Lecoy de). — Sur la charité des grands évêques des Gaules du IV° au vi° siècle: III, 1684, 1685.

Lamarck (Le Monet de). — Le transformisme : IV, 1797, 1830.

Lamartine (Alphouse de). — Sur la vocation : iv, 1913-4.

Lambert de Hersfeld. - 1, 456.

Lambertini (Card. Prosper), - Voir Benott XIV.

Lambeth (Conférences de). — Origines. Institution. But. Liste: 1v, 719, 724.

— III^e Conférence (1888). — Le quadrilatèral de Lambeth (1888)et l'union des Eglises protestantes: IV, 711, 712.

— VI° Conférence (juillet-août 1920). — Importance. Programme: 1v, 708. — Pour l'Union des Eglises: 1v, 723, 724, 726, 731, 732. — Sur le divorce: 1v, 721.

La Mecque. — Pèlerinage mahométan: 11, 1135, 1141-2.

La Mennais (Vén. Jean-Marie-Robert de). — Voir Jean-Marie-R. de La Mennais (Vén.).

La Mennais (Abbé Félicité-Robert de). — Fidéisme et traditionalisme: 11, 57-61. — Le traditionalisme et la tradition dogmatique: 1v, 1765-6. — Condamnation de son fidéisme: 1, 240. — Et le gallicanisme: 111, 1519-20. — Libéralisme catholique. Critique: 11, 1824-42. — Sur la musique religieuse: 111, 954. — Voir encore 1, 220.

« Lamentabili » (Décret du Saint-Office, 3.7.07). — Erreurs modernistes condamnées par ce Décret au sujet de l'inspiration et de l'exégése, de la révélation et de la christologie, de l'Eglise et des sacrements, de la foi et du dogme : III, 591-637. — Condamnation du modernisme : I, 1244. — Condamnation de Loisy : IV, 973-4. — Condamnation du pragmatisme : I, 1123.

Sur les Confréries romaines: 1, 871, 879, 882. — Sur l'inspiration: 11, 899. — Sur les paraboles évangéliques: 111, 1571. — Sur la prophétie de Jésus-Christ concernant la fin du monde: 1, 1912. — Sur l'extrême-onction: 1, 1870.

Laminne (Mgr). — Sur le principe de raison suffisante : IV, 955. — Voir encore 1, 936.

La Mirandole (Pic de). — Sur Maimonide : 1, 68.

Lammens (R. P.). — Sur Mahomet : 111, 75, 76, 83, 86.

Lamoignon. — Gallicanisme. Contre la Sorbonne : III, 1459-60.

La Mothe le Vayer. — Sur la foi nécessaire au salut : IV, 1179.

Lamotte (Mgr de), évêque d'Amiens (XVIII° siècle).

— Attitude dans l'affaire du Chevalier de la Barre;
1, 418-9.

Lamy (Bernard). - 1, 439.

Lamy (Etienne). — Sur l'enseignement libre : 11, 1053.

Lancelin. — Sur l'occultisme : 111, 1116, 1117, 1112, 1123, 1124, 1125, 1139, 1142.

Lancelotti (Jean-Pierre). — Sur ses Institutiones iuris canonici: 1,720.

Landau (Jean). — Sur la mort de Luther : IV,

Landerer. — Sur Baur et les infracles : III, 1638. Landesque. — Expériences de sourciers : IV, 1471-5.

Landine (De). — Sur la Déclaration des Droits de l'Homme : IV, 1020,

Landry. — Sur la responsabilité: 1, 669, 670.

Lang (Andrew). — Sur la croyance en Dieu: 1, 948. — Sur l'animisme: 1v, 876, 877, 879, 883, 894, 895, 897. — Voir encore III, 1067.

Lang (Auguste). — Sur Calvin: 1v, 626, 631, 637, 643.

Langage. — Origine. Raison sociale: 1, 113-4. Relations avec la mémoire. Siège cérébral: 1, 490-1. — Et l'origine de la religion, selon l'école philologique: 1v, 875. — Le langage prophétique: 1v, 413-20. — Et l'idée de patrie: 111, 1597. — Voir: Langues; Philologie.

Lange (Albert). — Sur la science et la foi : IV, 1253.

Lange (Friedrich-Albert). — Monisme naturaliste:

Lange (H.-0.). — Sur les prophètes : IV, 390-1. — Sur le matérialisme : III, 494, 497.

Langlois (Ch.-V.), professeur à la Sorbonne. — Sur le miracle: 1, 807-8. — Sur l'histoire et la science: 111, 561, 564. — Sur l'Inquisition: 1v, 1081.

Langlois (Marie). - III, 460.

Langues. — Leur diversité et les races humaines: 11, 497. — La langue neotestamentaire et les inscriptions chrétiennes: 1, 1420-31. — Emploi de langues inconnues, signe de possession diabolique: 1v, 58-9. — Voir Greeque (Langue); Hébreu (Langue); Langage; Philologie.

Langues (Don des) (dans la primitive église). — Article (J. Corluy): 11, 1810-9.

Languet, évêque de Soissons (XVIIIe siècle). — Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1488-9.

Lanson. — Sur la liberté de pensée: 11, 1796.

Lao-Tsé, philosophe chinois. — Rôle dans la religion chinoise: 1, 513-4,515-6, 517, 520, 521, 526-7. — Voir Taoïsme.

Laparotomie. - Voir Féticide thérapeutique.

La Peyrère (Isaac de). — Sur le Pentateuque : III, 1887. — Sur les races humaines : II, 493.

Laplace. — Laplace athée. Article (J. DR JOAN-NIS): 11, 1819-22. — Foi: IV, 1243. — Sur la Terre: IV, 1606.

Lapponi. — Sur la suggestion: IV, 1556-7.

Lapons. — La religion: 111, 1079, 1081-3.

La Porte d'Annonay (Jean). — Sur Clément VI: III, 1555-6.

Lapôtre (R. P.). — Sur la papesse Jeanne: 11, 1258.

Lapouge (Vacher de). — Monisme matérialiste: 111, 897.

« Lapsi ». — Voir Relaps.

Larousse. — Sur la prédestination : IV, 196. — Sur la libre pensée : III, 1870, 1873.

La Saussaye (Chantepie de). — Sur les religions païennes slaves : 111, 1096. — Sur la religion des Germains : 111, 1104.

Lasbaxe (E.). — Sur le problème du mal : 1v, 4/2-3

Lascar (Mgr de). - 111, 1721.

Las Casas (Barthélemy de). — Et la traite des nègres : 1, 1512-3 ; 111, 1069.

Laski (Jean). — Et la Réforme en Pologne : 1v, 775-6.

Lasserre (Henri). — Sur la condamnation de sa traduction des Evangiles : 1, 813, 814.

Lataste (Dom). — Sur les convulsionnaires de Saint-Médard: 1, 707, 711, 712, 713.

Lateau (Louise). - Stigmates: 1v, 1497, 1506.

Latitudinarisme. — Et Syllabus: 1v, 1569-82.

La Tour (Imbart de). — Sur le gallicanisme: 11, 196-7, 208. — Sur la Renaissance: 11, 959. — Sur l'enseignement au xvi° siècle: 11, 964-6. — Sur le libéralisme: 11, 1831. — Sur l'usure juive: 11, 1697, 1698, 1699. — Sur G. Budé: 1v, 939. — Voir encore 111, 395.

La Tour du Pin La Charce (Marquis de). — Sur le socialisme : 1v, 1/101-2.

Latran (Conciles œcuméniques de). — Voir Conciles œcuméniques, § Latran.

Latran (Conciles non œcuméniques de). — Voir Conciles non œcuméniques, § Latran.

Latran (Traité de) (11.2.29). — Histoire. Analyse: Supplément, 30-58.

Laud (William), archevêque anglican de Cantorbery. — Et la Réforme anglicane: 1v, 668-73.

Launay (A.). — Sur les martyrs de la Chine: 111, 462, 463; — de l'Indo-Chine: 111, 473, 477-8, 479; — des Indes: 111, 483.

Launoy (De). — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1489.

Laval (Mgr de), évêque de Québec. — Voir Universités, § Canada.

Laval (Université) (Québec-Montréal, Canada).

— Voir Universités, § Canada.

La Vallée-Poussin (L. de). — Sur la science : 1. 812. — Sur la magie : 111, 70. — Sur Cakyamuni : 11, 1404.

Lavedan (Henri). — Sur la vocation: 1v, 1910. — Sur S. Vincent de Paul: 1v, 1894. — Contre l'incinération: 11, 634-5.

Lavement des pieds (Céne). — Précisions IVº Evangile: 1, 1741.

Lavigerie (Cardinal). — Sur les martyrs de l'Ouganda: 111, 486-7. — Œuvre contre l'esclavage: 1, 1521-2.

Lavisse (E.). — Sur la religion des Slaves de l'Ouest: III, 1100. — Sur l'école et l'éducation: I, 1371.

Lavoisier. — Sur la conservation de la matière : 111, 500, 508-9.

Lavrand. — Sur la médecine et la morale :1, 1910-1.

Laxart (Durand). — Et Stc Jeanne d'Arc : II, 1216-7.

Laxisme. — Et la théologie morale (spécialement au xvii° siècle); iv, 1638-9, 1640-1, 1641-6, 1648,

1651-4, 1655-6. — Et le probabilisme: 1v, 301-61, Voir Probabilisme. — Et les Jésuites: 11, 1282-4. — Attaques au xix° siècle contre la théologie morale des jésuites: 1v, 1644-8.

Layard. — Fouilles en Assyrie et Babylonie: 1, 331, 332.

Layer (S.). — Sur les missions de l'Ouganda : m, 487.

Laymann (Paul). — Sur « La fin justific les moyens »: 11, 15. — Sur la restriction mentale : IV, 968, 969-70. — Sur la sauvegarde des secrets : IV, 974, 975. — Voir encore IV, 958.

Lazaristes. — Lutte contre l'esclavage: 1, 1510-1. — Et prisonniers et esclaves chrétiens en pays musulman: 111, 422-6.

Lazare (S.). — Résurrection. Voir Résurrection de Lazare. — Reliques. Question de leur authenticité: 1v, 923-4.

Lazare (B.). — Sur les Juifs: 11, 1667, 1668, 1672, 1685-6, 1688-9, 1695-6, 1697, 1709, 1710, 1723, 1724, 1759, 1761, 1763.

Lea (Henry). — Sur le probabilisme: 1v, 359. — Sur l'Inquisition: 11, 864-5, 871-2, 874, 875, 876, 880, 881, 882-4; 1v, 1082, 1084, 1085, 1086, 1087. — Sur les hérétiques aux xn° et xn° siècles: 11, 842, 845, 855-6. — Voir encore 111, 1803.

Leadbeater (C.-W.) — Et la théosophie : 1v, 1659-60 Léandre (S.). — Sur l'esclavage et la vie monastique : 1, 1484-5.

Lebbe (R. P). — Sur les martyrs de la Chine: m, 463-4.

Lebedev (A.-P). - 11, 379.

Le Blant. — Inscriptions anciennes: 1, 1410, 1411, 1412, 1413, 1415, 1443, 1453-4.

Le Bon (Dr). — Sur l'hallucination collective : 111, 571-2. — Sur les prophètes et le socialisme : 111, 423.

Lebreton (R. P. Jules). — Sur le lV° Evangile: 11, 1356. — Sur la christologie de S. Jean: 11, 1521. — Sur la théologie de S. Paul relative à l'Esprit-Saint: 111, 991-2. — Sur Philon: 1333. — Sur les Juifs et les Gentils: 11, 1333-4.

Le Camus (Mgr). — Sur les Evangiles et l'inerrance biblique: 11, 273. — Sur l'eschatologie de S. Paul: 1, 1919.

Lecestre. — Sur les pauvres et la Révolution : III, 1724.

Leclercq (Dom). — Sur les Juis et les chrétiens; II, 1659. — Sur les martyrs de la Révolution française (1789): 111, 449, 450, 451, 452, 453-5, 458, 459-60; — dans les Missions: 111, 462-3, 468, 471, 475-6, 488-9. — Sur les découvertes de Bosio: 1, 1416.

Leclerc (Jean). — Sur le Pentateuque: 111, 703, 1887.

Lecomte (Maxime). — Projet de loi pour l'abrogation de la Loi du 12.7.1875 sur l'enseignement supérieur (1908): 11, 1052.

Le Dantec (Félix). — Monisme matérialiste: m, 893-6. — Sur l'athéisme: 1, 317. — Sur le transformisme: 1v, 1829.

Lee (F.-G.). — III, 1200.

Lefebvre. — Sur l'Egypte et les livres Sapientiaux : 1v, 1209-10.

Lefèvre, syndic en Sorbonne (XVIII s.) — Sur la Sorbonne : 111, 1486.

Lefèvre d'Étaples. — Et la Renaissance (Réforme) en France: IV, 939. — Et Calvin: IV, 631, 632. — Et le calvinisme: IV, 622.

Lefranc. - Sur Calvin: 1v, 628.

Lefranc (Jeanne), mère de J Calvin. - IV, 622-3.

Lega (Mgr). — Sur les Congrégations romaines: 1, 867, 871, 876. — Sur la simonie: 111, 1562.

Légendes. — Les légendes chrétiennes et les livres bouddhidues : 11, 696-700.

« Légende dorée » (J. de Voragine). — Et les légendes bouddhiques: 11, 656.

Legendre. — Sur la Déclaration de 1682: 111, 1475,

Léger (S.), évêque d'Autun. — Charité envers les pauvres : 111, 1685-6.

Légistes (Moyen âge). — L'Inquisition et le pouvoir séculier : 1v, 1078-85.

Légitime défense. — L'insurrection et la légitime défense. Doctrine de l'Eglise sur l'insurrection: 11, 1056-66. — Et le duel : 1, 1210.

Le Grand (Léon). — Sur l'ordre de S. Jean de Jérusalem et les hôpitaux du moyen âge: 111, 1692, 1695, 1696-7, 1701.

Legras (Mlle). — Voir Louise de Marillac (Bienheureuse).

Le Hir. — Sur les prophètes : 1v, 406. — Voir encore 11, 1544.

Lehmann (C.-F.). — 1, 349.

Lehmann (Ed.). — Sur les religions de l'Inde: 11, 693. — Sur la religion en France: 11, 1107, 1108, 1110, 1116.

Lehmkuhl. — Sur l'insurrection : 11, 1058. — Voir encore IV, 339.

Lehugeur (P.). — Sur les papes d'Avignon et les rois de France : 111, 1543, 1544.

Leibniz (Godefroi Guillaume, baron de). — Sur le principe de raison suffisante: 1, 930. — Intellectualisme: 11, 1607-8. — Idéalisme: 11, 542. — Déterminisme: 1, 929. — Sur son apologétique: 1, 209. — Sur le caractère pratique de la théologie: 111. 620. — Contre l'agnosticisme: 1, 54. — Sur Dien: 1, 1056, 1057, 1069, 1079, 1081, 1082-3, 1085; 11, 1821. — Sur l'argument ontologique en faveur de l'existence de Dieu: 1, 960, 961. — Sur le gouvernement divin: 1v, 458. — Sur la conservation de l'énergie: 1, 1354. — Sur la papesse Jeanne: 11, 1256, 1267.

Leidrad, archevêque de Lyon (VIII° s.). — Sur ses écoles chrétiennes : 11, 948.

Lejeas (Abbé). — 1, 1120.

Lemaire (Charles). — Monisme matérialiste : m. 897-8.

Lemaître (Abbé). - Martyre au Canada: 111, 480.

Lémann (J.). — Sur les Juifs: 11, 1667, 1720, 1729, 1755, 1756-7, 1760.

Le Maout (Dr). — Sur l'incinération et l'hygiène : 11, 640.

Lemnius (Levinus). — Sur la possession diabolique: 1v. 53.

Le Monnier. — Sur S. François d'Assise : IV, 1311.

Lemonnyer (R. P. A.), — Sur S. Paul et la valeur intellectuelle du dogme : 1, 1134.

Lénine. — Et le bolchévisme : 1v, 1418-9.

Le Nordez (Mgr), évêque de Dijon. — Rôle dans l'histoire de la Séparation : 1, 641-2.

Lenormant (Fr.). — Sur la cruauté des Assyriens-Babyloniens : 111, 1655-6. — Voir encore 1, 341.

Léon Ier le Grand (S.), pape. — Autorité au concile de Chalcédoine: 1, 601, 604-5, 606-7, 625; III, 1387-8. — Sur le Symbole des Apôtres: 1, 273. — Sur la tradition chrétienne: 1v, 1755. — Sur L'universalité du péché: 1II, 244. — Sur la confession: III, 1816-7, 1854-5, 1865. — Sur le jeûne et l'aumône: III, 1676. — La prière pour les Juifs: II, 1735. — Et S. Hilaire d'Arles (affaire de l'appel de Chelidonius): II, 204-5. — Voir encore: III, 1759; IV, 1967.

Léon II (S.). — Et la question d'Honorius : II, 518.

Léon III (S.). — Restauration de l'Empire d'Occident, et le schisme grec : 11, 355-6. — Et Charlemagne : 111, 1393. — Voir encore 1, 470.

Léon IV. — Réforme du chant grégorien : III, 954. — Et la légende de la papesse Jeanne : II, 1258-9, 1268.

Léon VIII. — II, 1258-9.

Léon IX (S.). — Contre les investitures : 1, 1349. — Et la réforme ecclésiastique en France : 11, 211-2. — Et Michel Cérulaire : 11, 360-1. — Sur la légende d'une femme patriarche de Constantinople (origine de la légende de la papesse Jeanne) : 11, 1257-8. — Et l'insurrection : 11, 1064. — Sur la résurrection de la chair : 14, 1001.

Léon X. — Rôle historique: III, 1903-5. — Sur les livres relatifs à la religion: II, 703. — Sur la répression de l'hérésie: II, 1836. — Sur le droit de glaive de l'Eglise: II, 451. — Et l'Inquisition: IV, I105-6. — Et les Juifs: II, 1731. — Et le Talmud: II, 1692-3. — Sur les indulgences: II, 719, 720, 722. — Abus des indulgences: II, 744-5. — Condamnation des théories de Luther sur le purgatoire: IV, 500. — Et la Renaissance: IV, 936. — Et l'humanisme: II, 961. — Et François Ie²: II, 252. — Concordat avec la France (1516): I, 635-7; II, 224-5; III, 1403. — Et Henri VIII, roi d'Angleterre: IV, 649.

Léon XIII. — Valeur dogmatique de ses encycliques: 1v. 1576. — Sur le concile du Vatican: 11. 314. — Pour les conciles provinciaux et nationaux: 1, 626.

Sur l'inspiration: 11, 898, 899, 900-1, 906, 908; 111, 595. — Sur la canonicité des Livres Saints: 1, 440. — Sur l'inerrance biblique: 11, 753-4, 776, 779, 780; 1v, 762. — Sur la critique biblique: 1, 786, 805-6. — Sur la science et la Bible: 11, 169-70. — Sur

les études bibliques. Fondation de la Commission biblique: 1, 892. — Sur la Vulgate: 1v, 1945. — Sur les premiers chapitres de la Genèse: 11, 284.

Sur le thomisme: 1v, 1670, 1671. — Sur les éprenves et la divinité de l'Eglise (Lettre au clergé de France, 8.9.1899): 1,83. — Sur l'union des Egliscs: n, 364. - Sur les preuves rationnelles de la crédibilité: 1, 239. — Sur la science et la foi: 1, 812. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle: 1v, 1172. - Sur la Rédemption: 1v, 557. -Actes en faveur du culte du Sacré-Cœur : 1, 576. — Consécration du genre humain au Sacré-Cœur: IV, 821. — Sur l'Immaculée-Conception: 111, 210. — Et Ste Jeanne d'Arc: 11, 1246. — Sur la vocation religieuse: IV, 1898. — Sur les religieux: IV, 1940-1.— Sur la vie commune du clergé, sans vœux : IV, 1930. - Et les ordinations anglicanes: III, 1152, 1163-4, 1182, 1190-1, 1193, 1200-2, 1204, 1218-24; 1v, 717-8, 1772. - Sur le mariage : 111, 110.

Sur l'origine du ponvoir: 1, 1188; 1v, 82, 86, 92-3. — Sur l'Etat: 1, 1523, 1525, 1529, 1533-4, 1535, 1542. — Sur l'utilité de la religion pour l'Etat: 11, 619. — Sur les relations de l'Eglise et de l'Etat: 11, 270-1, 318. — Sur l'Eglise et les Gouvernements de fait: 11, 1065-6. — Sur le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel: 11, 1770. — Sur le pouvoir indirect: 1v, 107-8, 108-9, 110, 113-4. — Sur le pouvoir temporel des papes: 1v, 96, 103, 105. — Etla question romaine: Supplément, 31-5. — Visites des chefs d'Etat: 1v, 105. — Arbitrage de l'affaire des Carolines: 111, 1421. — Concordats par lui signés: 1, 646-7.

Condamnation du kantisme: 1, 749. — Condamnation de la Franc-Maçonnerie: 11, 96, 127, 128; 111, 1615. — Et le libéralisme catholique: 11, 1829-30, 1837-40, 1841. — Condamnation du socialisme: 11, 1434-5, 1436-7, 1438. — Sur l'emploi de la richesse: 11, 1445. — Et le laïcisme: 11, 1776-7. — Sur les laïques et les clercs: 11, 1769. — Contre les écoles neutres: 11, 920-1, 986-7. — Sur la liberté de conscience: 111, 1871-2. — Sur la tolérance religieuse: 11, 1726. — Encyclique Rerum Novarum. Eloge: 111, 1420-1.

Sur l'Index: 1, 871, 888, 889; 11, 703, 705, 708, 712, 713. — Et l'Université de Louvain: 11, 1017, 1018-9. — Et l'Université de Beyrouth: 11, 1033. — Et l'Université cathollque de Washington: 11, 1030. — Sur la responsabilité (Encyclique Libertas praestantis simum): 1, 681. — Contre l'esclavage: 1, 1520, 1522. — Condamnation du duel: 1, 1209-10, 1211-2, 1213-4, 1215. — Sur l'humilité: 11, 520. — Sur l'aumône: 1, 322-3, 324.

Léon (Frère), confesseur de S. François d'Assise. — Sur les stigmates de S. François d'Assise : 1v, 1492.

Léonard de Vinci. — Et la Renaissance : apologic par Michelet : IV, 931.

Léonce de Byzance. — Sur Esdras et les Saintes Ecritures: 111, 698. — Voir encore 1, 199.

Leopardi (Giacomo). — Pessimisme: 1v, 20-1.

Léopold II. empereur d'Allemagne. — Et le jansénisme. Synode de Pistoie : 111, 1504-16. — Et le jansénisme italien : 11, 1186-7.

Le Page Renouf. — Texte égyptiens : 1, 1332-3, 1335-6.

Lepidi (R. P.). — Sur la preuve ontologique de l'existence de Dieu: 1, 961.

Lepin. — Sur les Evangiles: 1, 777. — Sur le lVe Evangile: 11, 1356. — Voir encore 1, 152.

L'Epinois (H. de). — Sur la croisade contre les Albigeois: 1, 78-9.

Le Play. — Sur les lois de succession et la dénatalité: 111, 1063. — Voir encore 1v, 1766.

Le Poittevin (Gustave). — Sur l'incinération : 11, 642.

Lèpre. — Article (G. Kurti): 11, 1822. — L'Eglise et le lépreux: 111, 1729-30. — Léproseries et maladreries au moyen age: 111, 1698-701.

Lepsius. — 1, 1311.

Lequier. - Sur l'essence divinc : 1, 1078.

Leroux (Pierre). — Monisme humanitaire : III, 883.

Leroy (R. P.), O. P. — Sur le transformisme : IV, 1844.

Le Roy (Mgr Alexandre), évêque d'Alinda. — Sur les martyrs de l'Ouganda: 111, 486-7. — Sur la religion des primitifs: 111, 486-7. — 889, 895, 897. — Sur les primitifs et le mariage: 111, 92, 93. — Sur le totémisme: 111, 872. — Sur les Fuégiens: 111, 174. — Voir encore 1, 1797.

Le Roy (Edouard). - Agnosticisme: 1, 31, 32, 33, 54, 55, 56-7, 61-2, 63-4, 65, 67, 68-70. — Sur la philosophie moderniste: 111, 639, 643, 644, 645, 647, 648, 653-4, 655,656, 661, 662-3. — Sur l'expérience religieuse : ı, 1848, 1855-7. — Sur la tradition chrétienne : 1v, 1771. - Interprétation pragmatique du dogme. Condamnation par le Décret Lamentabili: 111,619-24. — Sur le dogme: 1,31, 1126-7, 1129, 1133-42. — Sur Dieu:1, 970. - Ses objections contre l'existence de Dieu: 1, 975, 985, 990, 991, 999, 1010, 1030, 1035-6, 1041, 1042-3, 1045, 1072. — Sur notre idée de l'infinité de Dieu : 1, 16. - Sur l'idéalisme et Dieu : 1, 949, 951. - Sur la Sainte Trinité: 1, 70, 72-3. -Sur le transformisme: IV, 1801, 1808, 1819, 1820-1, 1832-3, 1836. — Sur le miracle: 11, 1414; 111, 529-32, 533-4, 539-41, 543-4, 548, 555, 567. — Sur la résurrection de Jésus-Christ : 11, 1500-2. — Voir encore : 1. 30; 111, 926.

Leroy (Maxime). — Sur le néo-malthusianisme : III. 1057.

Leroy-Beaulieu (A.). — Sur la persécution des catholiques en Russie: III, 440, 441, 442. — Sur l'Eglise russe: IV, 1370. — Sur les Juifs; II, 1668. 1679, 1684, 1685. — Sur le malthuslanisme: III, 1051, 1052, 1053, 1055-6, 1057, 1064. — Et le libéralisme économique: II, 1832.

Lescœur (R. P.). — Sur les persécutions des uniates par les Russes schismatiques; 111, 437, 438, 443-4, 445. — Voir encore 111, 397.

Lesêtre (Abbé). — Sur les plaies d'Egypte: III, 824-5. — Miracle de la manne: III, 825. — Voir encore I, 342.

Lessing. — Sur la Blble; IV, 675. — Sur le purgatoire: IV, 514. — Voir encore 1, 1626.

Lessius (Léonard). — Et le baïanisme : 11, 1156. — Sur l'inspiration : 11, 899. — Sur la science divine : 1v, 457. — Sur la prédestination : 1v, 242, 262. — Sur le mensonge : 1v, 963, 964. — Sur la restriction mentale : 1v, 967, 968. — Voir encore 1, 1388; 1v, 1174.

Lestrade (Lavaud de). — Sur le transformisme ; iv, 18co.

Le Tellier (Charles-Maurice), archevêque de Reims. — Sur la Déclaration de 1682: 111, 1476.

Le Tellier (Michel), chancelier (XVII · s.). — III, 1038, 1039.

Lettenhove (Kervin de). — Sur les persécutions calvinistes dans les Pays-Bas: 111, 397.

Lettonie. — Religion: III, 1093-5.

Leufroy (S.). — 11, 944.

Leutard. — Sur le manichéisme : 11, 824-5.

Le Vacher (Jean). — Et les missions près des esclaves chrétiens en pays musulmans : III, 422-6.

Le Vasseur. — Sur Calvin: 1v, 623, 624.

Le Vayer de Boutigny (Roland). — Sur le gallicanisme sous Louis XIV: 11, 260-2.

Lévêque (Léonie). — Guérison à Lourdes : III, 59. Leverrier. — III, 1132.

Levier. — Et la conservation de l'énergie : 1, 1353-4.

Lévis (Henri de), duc de Ventadour. - 1, 433.

Lévitique. — Pentatenque. La question du Pentateuque. Œuvre de Moïse et de Josué: 111, 695-860 (spéc. 844-8). — Décret du Saint-Office (23.4.20) sur le Pentateuque: 111, 1883-4. — Pentateuque et Hexateuque: 111, 1884-920 (spéc. 1885-6, 1901-5). — Voir Pentateuque.

Lévy (Louis-Germain). — Sur les généalogies de Jésus-Christ : 111, 134.

Lévy-Bruhl (L.). — Sur le positivisme : 1v, 43, 49. — Théorie sociologique de la religion : 1v, 857, 867. — Morale sociologique : 11, 1915-7; 1v, 49, 1446-70. — Sur la responsabilité : 1, 659-60, 663, 672-3. — Voir encore 1, 975.

Leyde (Jean de). - IV, 742.

Lewes. -1,432.

Lhande (R. P. Pierre). — Sur les vocations sacerdotales : IV, 1919. — Sur la beauté de l'âme : IV, 1271. — Sur le P. Longhaye : IV, 1276.

Liban. - Voir Maronites.

« Libellus » (E. Richer). — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1446-51.

Libéralisme. — Libéralisme catholique ou catholicisme libéral. — Position de la question et définitions. Histoire du Libéralisme. Critique. Conclusions (G. DR PASCAL): 11, 1822-42. — Lamennais et le gallicanisme: 111, 1519. — Syllabus: valeur dogmatique, texte: 1v, 1569-82. — Condamnation du libéralisme par Pie XI: Supplément, 55.

Libéralisme politique, social, économique.
Le libéralisme et le Gouvernement ecclésiastique:
11, 315-6.
Fausses Théories de l'Etat:
I, 1536-42.
L'Etat libéral:
1, 1541-2.
Théorie de Locke sur

l'Etat: 1, 1537. — Libéralisme social et socialisme : IV, 1399-402. — Libéralisme économique. Exposé. Histoire: II, 1831-2. — Jugement de l'Eglise: II, 1841. — Voir Intérêt (Prêt).

— Critiques libéraux, Protestants libéraux, — Voir Critiques libéraux; Modernisme (et renvois); Protestantisme, § Protestants libéraux; Rationalisme.

— Divers. — — Sur le libéralisme en théologie (M.-W. Hopkins): 11, 676. — Libre pensée. Evolution. Phase libérale: 111, 1870-3. — Libéralisme et responsabilité: 1, 680-1.

Liberatore. — Sur l'Eglise catholique et la peine de mort : 11, 447.

Libéraux (Critiques et protestants). — Voir Critiques libéraux; Modernisme (et renvois); Protestantisme, § Protestants libéraux; Rationalisme.

Libère (Le pape). — Article. La carrière de Libère. Documents accusateurs. Discussion (A. D'ALÈS): 11, 1842-51.

« Liber septimus Decretalium » (P. Matthieu).
— Sur cette addition au Corpus Juris canonici: 1.
720-1.

« Liber septimus Decretalium Clementis VIII ». — Sur cette collection: 1, 721.

« Libertas praestantissimum » (Encyclique de Léon XIII). — Extrait sur la responsabilité : 1, 681. — Et le libéralisme catholique : 11, 1838-9.

Liberté, libre arbitre. — Article. Doctrine traditionnelle sur le libre arbitre (Saints Pères). Décisions et déclarations de l'Eglise. Controverses pendantes sur le libre arbitre (A. d'Alès): 11, 1851-62.

Selon S. Thomas: 1v, 1692-3. - Erreurs et histoire du baïanisme, du jansénisme, du quesnellisme : 11, 1153-92. Voir Jansénisme ; Quesnellisme. — Selon le quiétisme : 1v, 527-42. Voir Quiétisme. — Selon le luthéranisme: 1v, 597-600, 603, 615, 616-7, 795. — Selon le calvinisme : IV, 644-5. — Selon les églises protestantes françaises : IV, 699. - Selon l'église réformée des Pays-Bas: IV, 747-9. - Déterminisme matérialiste: 111, 492, 495, 497, 498, 504-8, 511-3. - Déterminisme naturaliste. Philosophie de la contingence : contre le miracle : m, 522-34, 539-41,543-4, 548; — doctrine catholique: m, 543-78. - Les caractères et les origines de l'homme vont contre le déterminisme : 11, 501-14. Voir Déterminisme. — Et le panthéisme: m, 1327-30, 1332. — Et le criticisme kantien: 1,745-6, 756, 757. — Selon les morales kantiennes: 11, 1917-26. — 3e antinomie de Kant: 1, 1004-5. — Et le pragmatisme: 1v, 140-1, 144, 164, 165. — Et le Contrat social de Rousseau : IV, 1021-2. — Selon la Déclaration des Droits de l'Homme : 1v, 1022-3. — Libre pensée: nı, 1865-83. Voir Penséc (Libre). — L'idéal laïque : la liberté absolue de l'individu. Réfutation : 11, 1781-4, 1795-804, 1807-9. — La liberté et le socialisme: 1v, 1399, 1400, 1404, 1405, 1426. — Morale indépendante: 11, 1910-5.

Et l'inspiration dans la Bible: 11, 901. — Liberté de la foi. Et obscurité des paraboles: 111, 1570-9. — Rôle de la liberté dans l'acte de fol. Pari de Pascal: 111, 1582-7. — Liberté et Dien, selon Bergson: 1, 950-1. — De la création: 1, 731-2. —

La Providence et le mal moral: 1v, 441-74. - Petit nombre de catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan, Problème du mal : 1v, 908-9. — La liberté et la prédestination : 1v, 258-60. Voir Prédestination. - Prédétermination physique, iv, 445-74. - Gouvernement ecclésiastique. Caractère autoritaire. Limites de sa centralisation: 11, 312-24. - La législation de l'Eglise et les libertés des Juifs : 11, 1736-47. - Siège: l'intelligence ou la volonté? Liberté du croyant. Doute méthodique. Liberté de pensée et liberté d'expression : 111, 1878-83. - Et la certitude: 1, 499, 500-1. - Théologie morale: 2v, 1653-6. — Loi divine: 11, 1898-926. Voir Lois; Morale. — Et la responsabilité 1v, 941-57. — Et le péché originel: 1v, 1744-5, 1746-7. — La liberté et la grâce. Voir Grâce. — Et la prière : 1v, 273. — Et la suggestion: iv, 1552-61. Voir Suggestion. — Et les théories de l'Etat : 1, 1538, 1541-2.

Voir Conscience; Foi; Grace; Libéralisme; Libre examen; Lois, § hoi divine; Vœux.

Liberté de Dieu. - Voir Dieu, § Attributs.

Libertés modernes et religieuses (presse, association, etc.). — Utilisation par les catholiques : 111, 1417. — Liberté de conscience. Voir Conscience (Liberté). — Liberté de pensée, Voir Conscience (Libre); Pensée (Libre). — Liberté d'association. Voir Association; Culte; Enseignement; Religieux. — Liberté des cultes. Voir Culte, § Liberté. — Liberté d'enseignement. Voir Enseignement. — Liberté de la presse. Voir Presse. — Voir Laïcisme; Libéralisme, § Libéralisme catholique; Ligue catholique; Nantes (Edit).

Libertins spirituels. — Et la libre pensée: 111, 1866.

Libre examen. — Réforme. Origines. Histoire: 1v, 582-810. — Doctrine protestante: 1v, 807-8. — L'Ecriture Sainte, seule règle de foi protestante: 1v, 1763-4. — Le libre examen et la libre conscience: doctrine luthérienne et protestante: 1v, 602, 603, 607-8, 686, 696-701, 801-4. Et la Franc-Maçonnerie: 11, 122-4. — Voir Pensée (Libre); Protestantisme (et renvois).

Libre pensée. — Voir Pensée (Libre).

Lichtenberger (F.). — Sur la preuve expérimentale du christianisme: 1, 208. — Sur la vocation: 1v, 1906. — Sur l'essence du protestantisme: 1v, 808.

Lieux Saints (Authenticité des). — Article. Portée apologétique de la question, Inventaire et critique des sources. Le Calvaire et le Saint Sépulere. Le Cénacle. Le Prétoire et la Voie Douloureuse. Bethlèem, Nazareth. Conclusion (Cn. Bundo): 11, 1862-79. — Voir Croisades.

Lietzmann (Hans). - 111, 967.

Lieux théologiques.— Selon le Concile du Vaticau : 11, 22-4. — Tradition chrétienne dans l'histoire : 1v, 1740-83. — Tradition et magistère : 1v, 1783-93. — Et l'économie divine de la Tradition : 1v, 1775-6. — Et le développement du dogme. Erreurs modernistes : 111, 624-77. — La Vulgate : autorité dogmatique : 1v, 1970-80. — Autorité des lieux

théologiques en matière sacramentaire Erreurs modernistes : m, 613-8. — Selon l'Eglise russe : iv, 1377-8.

Lièvre biblique. — Article [J.-B. JAUGEY]: 11, 1879-80.

Lique catholique (La Sainte-) (1576-1595. — Article. Concentration des forces catholiques. La Lique catholique de 1584 et la politique des Guises. La nation catholique contre le roi protestant (P. Richard): 11, 1880-98.

La France et la papanté aux temps de la Sainte-Ligue: 111, 1409. — Et le gallicanisme: 111, 1444, 1446, 1448. — Et l'Edit de Nantes: 111, 1024.

Lique de Smalkalde (1531). — Et Luther: 1v, 609.

Lilienfeld. — 1, 1541.

Limbes. — Croyances des juifs (Ancien Testament) sur la vie future (pauvreté): le schéol; 11, 1590, 1592, 1593. — Séjour des enfants morts sans baptême: 1, 677. — Salut des infidèles: 1v, 1156-82 (spécialement 1162-8).

Limborch. - 11, 842.

Lin (S.). — Disciple de S. Paul. Evêque: 1, 1767.

Linguet, avocat du Chevalier de la Barre. — Sur le procès de ce dernier: 1, 418, 419.

Linné (Ch.). — Transformisme: 1v, 1798.

Lippert (Julius). — Animisme: 1, 129, 134, 137, 138, 139, 144, 145.

Lisiard, évêque de Soissons (XII°s.). — Et les Cathares: 11, 828-9.

Litanies de la Ste Vierge. — Histoire: 111, 310, 317.

Lithuanie. — Religion: 111, 1093-4. — Perséentions des catholiques par les schismatiques: 111, 433, 438, 442. — Et l'Eglise russe: 111, 1362-3.

Littérature. — Inerrance biblique. Principes Solution. Données littéraires (genres littéraires): 11, 758, 767-73. — Ancienne: et les démons: 1, 921-3. — Renaissance: 1v, 930-41. — L'Eglise et la culture littéraire et artistique (spécialement sous la Renaissance): 1v, 1275-7. — L'humanisme païen et la Réforme: 1v, 584-5.

Littérature grecque. — Et les démons : 1, 921, 2. — Et la Renaissance : 1v, 932-4, 939.

Littiedale (R. P.). — Sur les Monita secreta : Supplément, 29-30. — Voir encore m, 326.

Littré. — Positivisme: 11, 42, 45, 47. — Le positivisme « n'accepte pas l'athèisme »: 1, 24-5. — Sur Dien: 1, 974-5. — Morale positiviste: 11, 1910-2. — Sur l'intellectualisme: 11, 1066. — Sur l'occultisme: 11, 1115, 1128.

Liturgie. — Loi mosaïque. Importance attachée à l'acte liturgique: 111, 849. — Dans l'Eglise primitive: 1, 1252-3. — Et les inscriptions chrétiennes: 1, 1444-50. — Et la religion de Mithra: 111, 588. — Et la Réforme: 111, 1162-238; 1v, 616, 618, 635, 639-40, 654-5, 656, 660, 661-2, 664, 665, 666, 669, 681-2, 706, 730, 753, 787. Voir Ordinations anglicanes. — Prière liturgique: 1v, 270, 271, 288, 290-298. — La liturgie et le développement du dogme: 1, 1166, 1168, 1173-4. — Et le culte du Sacré-Cœur: 1,

574-6. — Textes de l'Ancien Testament appliqués à la T. S. V. Marie: 111, 123-7. — Et l'Immaculée-Conception. Orient: 111, 234-42; — Occident: 111, 246-50, 252-4. — Musique religieuse: 111, 948-64. Voir Musique religieuse. — Liturgie des premiers siècles et l'eucharistie: 1, 1568-70. — Sur l'essence du sacrement de l'ordre: 111, 1148-9. — Liturgie et théologic morale: 11, 1148-9. — Liturgie et théologic morale: 11, 1640. — Sur le purgatoire: 11, 509-11. — Voir Baptème; Culte (et renvois); Epiclèse; Eucharistie; Initiation chrétienne; « Magnificat »; Marie (T. S. V.), § Culte; Rites (et renvois); Sacre; Symboles de foi.

Liturgies païennes. — Voir Cultes païens (et renvois).

Livre d'Adam. - Et les démons : 1, 919.

Livre de la descendance des tribus ou la caverne des trésors. — Sur cet apocryphe: 1, 163-4.

Livre des Jubilés. — Messianisme : 11, 1636.

Livre des morts (Egypte). — Ancienneté. Contenu: 1, 1332-6. — Et l'enfer: 1, 1379.

Livre d'Hénoch. - Voir Hénoch (Livre).

Livres des Macchabées. - Voir Macchabées.

Livres sibyllins. - Voir Sibylles.

Lizerand (G.). — Sur les Templiers : IV, 1590, 1592, 1593, 1599.

Llorente. — Sur l'Inquisition espagnole: IV, 1091-6, 1098, 1099, 1101, 1103, 1104, 1107-8, 1109, 1113-5, 1116, 1117.

Lobbedey (Mgr), évêque d'Arras. — Sur la vocation : IV, 1910.

Lobedank. — Sur la continence : IV, 1055.

Lobstein. — Sur l'éternité et l'immensité de Dieu: 1, 33. — Sur l'eucharistie : 1, 1554. — Voir encore III, 682.

Localisations cérébrales. — Voir Cérébrologie.

Locke (Jean). — Sur notre idée de l'infinité de Dieu; 1, 16. — Et l'idéalisme de Berkeley; 11, 544-5. — Sur l'Etat; 1, 1537. — Voir encore; 1v, 1020.

Lodge (Olivier). — Sur le monisme d'Haeckel; III, 507-8, 509; 1, 317.

Lods (Armand). — Sur le protestantisme et la Séparation des Eglises et de l'Etat : 1v, 694-5, 695-6. — Sur l'histoire comparée des religions : 1, 387.

Lœb. — Sur les Juifs et les chrétiens : 11, 1659, 1661, 1671, 1687, 1688, 1690, 1694-5, 1696, 1722, 1732, 1733, 1764.

Lowenfeld (D' L.) — Sur la continence : IV, 1056.

Loges (Franc-Maçonnerie). — Voir Franc-Maçonnerie.

« Logia ».— Et les Evangiles synoptiques : hypothèses : 1, 1627-34, 1658, 1661, 1688-90.

Logique. — Et la psychologie, selon le pragmatisme : 1v, 127, 130. — Selon l'Ecole sociologique : 1v, 867. — Universalité de la morale. Morale et loglque : 1v, 1466-7.

Logos. — IVe Evangile. Interprétations symboliques. Réfutation: 1, 1732-4. — Théories gnostiques: 11, 305. — Voir encore 1v, 1866, 1868.

Lois. Droit. Codes. — Lois et droit en général. — Lois diverses. Définition: 11, 1898-900. — Loi douteuse. Voir Probabilisme. — Droit et force, selon la morale évolutionniste: 1, 1809-10. Voir Insurrection. — Droit d'asile. Définition. Extension. Ancienneté: 11, 616-8. — Voir Dispenses.

- Loi divine et droit divin en général, Loi naturelle (loi morale) et droit naturel. - Loi divine. Article [J.-M.-A. VACANT] (A. D'ALÈS): II, 1898-96. - 1º La vraie doctrine sur la loi morale. Son existence. Sa nature. Comment nous la connaissons. Base: 11, 1898-907. — 2º Faux systèmes modernes. Exposé. Réfutation. Systèmes qui se rattachent au sensualisme et regardent les données de la morale comme purement expérimentales (utilitarisme de Bentham; utilitarisme inductif de Stuart Mill; morale évolutionniste de Spencer; morale positiviste française; morale indépendante; morale dite scientifique, fondée sur la sociologie). Systèmes qui se rattaclient au subjectivisme de Kant (morale kantienne; morale criticiste de Renouvier; immoralisme de Nietzsche): 11, 1907-26. — Loi naturelle et le Syllabus: 1v, 1569-82. — Droit divin naturel ou positif. Et l'exemption des clercs : 11, 614-5, 620, 625-6. — Loi morale, Obligation, Responsabilité: IV, 941-57. - Loi naturelle et la morale sociologique : IV. 1446-70. — Loi naturelle et la famille : 1, 1871-8. — Le mariage comme contrat de droit naturel : 111,87-103. — Loi naturelle et relations entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel : 11, 1833. — Le pouvoir politique est de droit divin naturel : 1v, 82-4. — Droit divin des rois: 1, 1186-90. — Droit naturel et droit international chrétien. Paix et guerre : 111, 1257-301. — Voir Conscience; Evolution, § Doctrine morale; Liberté; Morale; Morale et religion; Naturalisme; Pessimisme.

— Lois positives. — Et la loi naturelle: 11, 1899, 1901-2. — Et le mariage: 111, 97-103, 109-10.

- Loi divine positive. Loi mosaïque. Loi ancienne et loi nouvelle. - Loi divine positive: Droit divin naturel ou positif. Et l'exemption des cleres : 11. 614-5, 620, 625-6. - Voir Ecriture Sainte (et renvois); Eglisc catholique (ct renvois); Jésus-Christ (et renvois); Morale; Révélation; Théologie; Tradition. — Loi mosaïque: Moïse et Josué. Sources (Pentateuque; Livre de Josué). L'Œuvre de Moïse et Josné: 111, 695.860. - Décret du Saint-Office (23.4. 20) sur le Pentateuque : 111, 1883-4. — Pentateuque et Hexateuque : m, 1884-920. - Promulgation de la loi mosaïque: 111, 802, 804, 816, 822. — Analyse: 111, 825-60. - Promulgation de la loi par Esdras (444?), fondation du judaïsme : 11, 1589. — Le Deutéronome et le monothéisme juif : 11, 1577-82. — Monothéisme depuis Moïse jusqu'an 1xe siècle avant Jésus-Christ: II, 1600-6. - Sacerdoce lévitique : 1v, 1035. - La fidélité à la Loi, gage de justification, sclon l'Ancien Testament: 11, 328-31. — Sur la confession : III, 1795-6. — Sur la charité envers les pauvres : m, 1657-9. — Loi mosaïque et religions païennes. Voir Religions. - Loi mosaïque en général. Voir Ancien Testament (et renvois); Judaïsme. - Loi ancienne et loi nouvelle: n, 325, 330-2. Jésus-Christ et la loi mosaïque ; 11, 13/19. - La Rédemption en Jésus-Christ ; 1v, 549-52, 560. - Le paralytique de Béthsaïda (IVe Evanglle), Interprétation symbolique, Réfutation: 1, 1710, 1714. — Loi mosaïque et loi nouvelle: selon S. Paul : 1, 1817-9; III, 1635, 1642. - L'Ancieu testament, source de la théologie de S. Paul: III, 1653. — L'idéc messianique et le christianisme: п, 1639-51. - Judaïsme et christianisme. Rapports dans l'ère chrétienne: n, 1651-64. - Ablutions rituelles et baptêmes des prosélytes; et baptême chrétien; 11, 793-4. - Persectionnements apportés à la loi ancienne par l'Evangile quant au problème de l'ame et des rétributions divines : 11, 1590-3. — Comparaison quant au précepte et à la pratique de l'amour des ennemis: Iv, 493-5. — Voir Judaïsme.

- Lois ecclésiastiques. Droit canonique. Code de Droit canonique. - Loi ecclésiastique. Article. Caractères de la loi ecclésiastique. Evolution du droit canonique. Transcendance (immutabilité; sainteté; fécondité) (H. Auffroy): III, 9-21. - Droit canonique. « Corpus juris canonici ». Article. Notion du Corpus juris canonici. Décret de Gratien (histoire; description; valeur). Décrétales de Grégoire IX (origine: description; valeur critique et juridique). Sexte de Bouiface VIII (histoire; description; valeur). Clémentines (origine; description; valeur). Extravagantes de Jean XXII et Extravagantes communes (origine; description; autorité). Additions à certaines éditions du Corpus juris. Editions (Grégoire XIII, Rome, 1582; Editio Lipsiennis secunda, Leipzig, 1879-81) (J. Besson): 1, 713-22, - Droit canonique. Recueils. Origines Corpus juris canonici: IV, 311-2. - Canons et ordonnances primitifs: 1, 187-8. -Interprétation du Droit canonique et la Sacrée Congrégation du Concile : 1, 885. - Rapports au point de vue de l'enseignement religieux : 11, 784-6. - Droit canonique et gouvernement ecclésiastique: n, 316- Droit ecclésiastique et les immunités ecclésiastiques: 11, 615, 618, 620. - Droit public interne et externe de l'Eglisc. Voir Gallicanisme. - Lois contre les liérétiques au moyen age: 11, 886-7, - Droit canon : sur les vocations : IV, 1912, 1917-8. — Célibat ecclésiastique. Législation canonique : IV, 1040-2. -Droit canonique et la théologie morale : 1v, 1639-40. - Sur le vœu : 1v, 1924-5. - Sur les vænx de religion : 1v. 1925, - Question de Galilée, Aspect canonique : u, 174-9. — La législation de l'Eglise et les Juiss: 11, 1736-47. — Lois canoniques et lois civiles : 111, 1618. - Droit canonique et l'Edit de Nantes: III, 1027-8. — Code nouveau : Pie X et sa réalisation: 111, 12-3. — Sur le thomisme: 1v, 1670, 1671-2. — Sur le culte des reliques : iv, 928-9. — Et le probabilisme : 1v. 337. - Voir Biens ecclésiastiques; Couciles; Concordat; Curie; Décrétales; Dimanche; Dime; Dispenses; Droit divin des rois; Elections épiscopules; Exemptions des réguliers; Immunités ccclésiastiques; luvestitures (Querclle des); Régale.

— Lois civiles, Droit civil, — Universités catholiques, Facultés de droit; 11, 10/11. — Lois civiles, Et les lols canoniques; 111, 1618. — Lois civiles, Soumission due, Doctrine de l'Eglise sur l'insurrection;

11, 1056-66. - Violation par les cleres et exemption de la juridiction séculière : 11, 625-6. - Droit commun et l'Eglise. Doctrine du libéralisme catholique: 11, 1822-42. - Lois clviles contre les hérétiques du moyen åge: bibliographie: π, 886-7. - Législation dominicale: 1, 1095-104. — Lois civiles et le mariage: 111, 97-103, 109-10. — Drolt du Seigueur: 1, 1190-6. - Lois diverses. Voir Dimes; Ducl; Etat; lmmunités des écoles. — Droit romain: et Droit canonique: 111, 9-13. — Lois clviles de l'Empire romain contre les chrétiens, origine des persécutions: m, 346-9. — Droit romain et la propriété ecelésiastique : IV, 425-7. — Droit romain et la famille: 1, 1884-6. - Droit romain et l'esclavage: 1, 1472-5. - Sur les Juiss : 11, 1713-4. - Lois et Droit civils français : Et le Droit canon : III, 112-3. -La famille dans l'ancien et le nouveau droit : I, 1886-97. - La question scolaire en France (Congrégations, répartition proportionnelle scolaire): 1v, 1253-68. - Fondement du droit en matière d'enselgnement : lv, 1279-92.

— Droit international. Droit des gens. — Le Droit international. Selon l'Eglise; III, 1618-9. — Paix et guerre. Théorie catholique du droit de guerre et de l'ordre juridique international: III, 1257-301. Voir Paix internationale. — Patriotisme et internationalisme: III, 1588-621. Voir Patrie. — Etats pontificaux. Droit de souveraineté du Saint-Siège. Pouvoir indirect: IV, 94-115. Voir Question romaine. — Droit international et la Révolution française: IV, 1016. — Droit des gens. Selon Ancieu Testament: IV, 786-7. — Droit des gens et droit naturel (selon les jurisconsultes romains):1, 1475. — Droit des gens et la propriété privée: IV, 1438. — Voir Boniface VIII; Concordat.

Loi ancienne et loi nouvelle (Evangile). — Voir Lois, § Loi divine positive.

Loi mosaïque. - Voir Lois, § Loi divine positive.

Loi des trois états. — Exposé critique : 1v. 38, 45-6.

Loisy (Alfred). - Philosophie et théologic modernistes: 111, 638-9, 654-5, 659, 661, 662-3, 667, 669 - Sur l'expérience religieuse : 1, 1847, 1849. - Sur sa critique biblique : 1, 785. 789, 807, 809-10, 812. - Sur l'Eglise et la critique biblique : 111, 599. - Sur l'exégèse historique et l'exègèse théologique : III, 600. - Sur les textes babyloniens et la Genèse : 1, 340-1. — Sur les prophètes: iv, 396. — Sur les Evangiles: 1, 1606, 1608, 1610-1, 1612, 1618, 1619, 1620-1, 1623, 1629-20, 1635-7, 1640, 1645-6, 1649-56, 1661, 1671-2, 1675, 1678-9, 1683, 1686-9, 1698-704. 1706, 1709, 1710, 1711-2, 1720-1, 1731, 1742; 11, 1302, 1305, 1306, 1307-8, 1309. — Sur les paraboles : щ, 596-7; III, 1571, 1572, 1580-1. — Sur l'Evangile de S. Jean: III, 598. — Sur S. Paul: III, 1629-30. — Sur les mystères païens et S. Paul: III, 968-9, 974-5, 976-7, 978, 986, 1000, 1001, 1005. - Sur le prémagisme. Critique du système : 68, 69-73. - Sur le dogme : 1, 1128. - Sur le développement du dogme. Condamnation par le décret Lamentabili ; III, 624-37. - Sur la tradition chrétienne : IV, 1769-70. -Sur l'Eglise : 1, 1222-4, 1226-7, 1230-6, 1243. - Sur la primauté de S. Pierre: III, 1338-9, 1349, 1345, 1346, 1349, 1353-5, 1358, 1361, 1362, 1363, 1366. — Sur Dieu: II, 1405-6. — Sur Jésus-Christ: II, 1312, 1372-4, 1375, 1403, 1419-22, 1433; III, 605. — Sur le miracle: III, 535, 555. — Sur les miracles de Jésus-Christ: II, 1451-2, 1466, 1470. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: II, 1474-5, 1477, 1490, 1498-9, 1502, 1509, 1511. — Sur le Calvaire: II, 1867. — Sur les Frères du Seigneur: II, 1340. — Sur les origines du culte chrétien: I, 841. — Sur l'eucharistie: I, 1549, 1551, 1553, 1560. — Sur le mariage: III, 107-8. — Sur la condamnation de ses écrits par le Saint-Office: IV, 973-4. — Voir encore I, 439, 1164; II, 140.

Lombard (Pierre). — Sur la prédestination: IV, 224-5. — Sur l'Immaculèe-Conception: III, 258. — Sur les sacrements: IV, 1068, 1073. — Sur les mensonges: IV, 958, 961. — Voir encore I, 1080; IV, 252, 309.

Lombards. — Invasion (753); pillage des catacombes romaines : 1, 470.

Lombroso. — Sur les stigmates : IV, 1504. — Voir encore I, 491.

Long (J.). — Sur le totémisme : IV, 1727.

Longhaye (R. P.). - IV, 1276.

Loofs (Friedrich). — Sur les cerits johanniques et les critiques libéraux: 11, 1308. — Sur les pères anténicéens: 1v, 1866. — Sur Jésus-Christ: 11, 1392, 1393, 1395, 1398. — Sur les indulgences: 11, 730.

Lorca (Josué ben Joseph de). — II, 1671.

Lords (Chambre des)(Grande-Bretagne). — Voir Parlement (Grande-Bretagne).

Lorel. — Le socialisme : IV, 1427-8.

Lorentz. - Sur l'Ether: IV, 855.

Lorette. — Article. Question de principes. Question de fait (A. D'ALES): 111, 21-6.

Lorette (Sacrée Congrégation de). - 1, 885.

Lorini (R. P.). - Et Galilée: 11, 156-7.

Loriquet (Le Pére). — Article (P. BLIARD): III, 26-8.

Lorraine (Charles de Guise, dit le Cardinal de).

— Au concile de Trente : 11, 225-6.

Lorraine (Charles de), duc de Mayeune. — Voir Mayenne.

Los von Rom (Mouvement). — Simple négation. Non doctrine. Essence du protestantisme : IV, 810. — Et la Réforme en Tchéco-Slovaquie : IV, 767-8

Lot (Ferdinand). — Sur la valeur intellectuelle du clergé: II, 1044-5.

Lothaire, rol de Lorraine. — Et la papauté : 11, 207. — Démêlés avec Rome sur son mariage avec Teutberge : 1, 1115-6, 1201; III, 1396.

« Lotus Blanc » (Secte chinoise du). — (Euvre révolutionnaire : 1, 524, 525.

Lotze. - IV, 143.

Loubet (Emile). — Sur le laïcisme : 11, 1772. — Sur son voyage à Rome et son entrevue avec Victor-Emmanuel II : 1, 641; Supplément, 32.

Louis (R. P. Epiphane). - Quiétisme : 1v,537.

Louis Ier le Débonnaire, empereur d'Occident, roi de France. — Et les écoles chrétiennes : 11, 949.

Louis III, roi de France. — 1, 1347.

Louis VI le Gros. - Et l'Eglise: 11, 244-6.

Louis VII le Jeune. — Pour la répression violente de l'hérésie : III, 830, 832. — Et les Vaudois : II, 844.

Louis VIII. — Et l'Eglise: 11, 247-8.

Louis IX (S.). — Et la papauté: 11, 213, 248. — Croisade: 1, 824. — Et l'Inquisition: 11, 851-4. — Et les Juiss: 11, 1717, 1748. — Et les lépreux: 111, 1698.

Louis XI. — Et l'Eglise : 11, 251. — Sur le mariage de sa fille Jeanne avec le duc d'Orléans : 1, 1117.

Louis XII. — Et l'Eglise : 11, 251-2. — Rupture de son mariage avec Jeanne de Valois : 1, 1117-8.

Louis XIII. — Et le protestantisme (lutte contre les protestants; vers la révocation de l'Edit de Nantes): III, 1029-30. — Et Charles Ier, roi d'Angleterre: IV, 669. — Et les pauvres (hôpitaux): III, 1708-13.

Louis XIV. — Et la papauté: 11, 266-7, 229-30; 111, 1410-1. — Et les controverses sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1451, 1455-85, 1493-4. — Question de la régale: 11, 1451, 1455-85, 1493-4. — Question de la régale: 11, 193-5, 196-7, 229-30, 256-62, 266-7. — Et le jansénisme: 11, 1169-70, 1171, 1172, 1173, 1175, 1176, 1177, 1178, 1187. — Attitude de Louis XIV et de Louis XV à l'égard des protestants: 1, 702, 703, 704. — Edit de Nantes d'Henri IV (1597-8) et sa révocation par Louis XIV (1685): 111, 1023-48. — La révocation de l'Edit de Nantes et la tolérance religieuse: 11, 1700-1. — Politique internationale de Louis XIV. Equilibre européen: 111, 1275-7. — Et les œuvres de charité envers les pauvres: 111, 1708-21.

Louis XV. — Et le gallicanisme: 11, 262-3. — Et le jansénisme: 11, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182-4. — Et les controverses gallicanes et jansénistes sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1485-516. — Sur la vocation: 1v, 1910.

Louis XVI. — Article (M. DE LA ROCHETERIE): III, 28-36. — Procès. Mort: IV. 1009-10. — Martyr?: III, 447. — Et les Juis: II, 1720. — Et la spoliation des hôpitaux: III, 1721-2.

Louis XVIII. — Et la papauté, gallicanisme, infaillibilité pontificale : III, 1517-8. — Concordat (1817): 1, 639-40. — Et la Franc-Maçonnerie : II, 111.

Louis-Philippe Ier, roi de France. — Et la Franc-Maçonnerie : 11, 112.

Louis-Philippe-Joseph (Egalité), duc de Chartres et d'Orléans. — Et la Franc-Maçonnerie : 11, 105-9.

Louise de Marillac (Bienheureuse), veuve d'Antoine Le Gras, dite Mlle Legras. —Et fondation des filles de la Charité: 111, 1716-8.

Loup (S.), évêque de Troyes. - III, 1281.

Lourdes (Le fait de). — Article. Lourdes et l'Apologétique. Les apparitions (faits; nature des visions; jugement canonique). Les guérisons miraculeuses (réalité; caractère surnaturel). Conclusion (G. Berthin): 111,36-62.

Guérisons miraculeuses: 11, 424-38. — Les hallucinations collectives et la constatation du miracle: 111, 571-2.

Louvain (Université de). — Voir Université, § Belgique.

Lubbock. - IV, 872.

Lubin (S.). — 11, 944.

Luc (S.). — Auteur des Actes des Apôtres : 1, 261-4. — Voir Actes des Apôtres.

Luc (Evangile selon S.). — Voir Evangiles canoniques.

Luca (Card. de). - 1, 866.

Lucani. — Sur les religions Celtes : 1v, 5-6, 8. — Voir encore 111, 990.

Lucidus. - Sur la prédestination : IV, 218.

Lucifer. - Voir Démons.

Lucifer, évêque de Cagliari (Sardaigne). — Sur les martyrs faits par les ariens : 111, 384-5. — Voir encore 1, 448.

Lucilio. - Voir Vanini.

Lucius Ier (S.), pape. — Et S. Cyprien: 111, 1382.

Lucius III. —Et répression de l'hérésie (Inquisition): n, 846, 847, 857, 877. — Contre les Cathares: n, 833.

Luçon (Mgr), archevêque de Reims. — Sur les vocations sacerdotales : 1v, 1919.

Lucrèce. - Pessimisme : 1v, 18.

Luden. - Sur Canossa: 1, 458.

Lugo (Card. Jean de). — Sur la foi nécessaire au saint: 1v, 1178. — Sur l'obligation et la responsabilité morales: 1v, 953-4. — Sur la restriction mentale: 1v, 967, 968, 970. — Sur le mensonge: 1v, 963, 964. — Sur la sauvegarde des secrets: 1v, 974, 979.

Luitprand, évêque de Crémone. — Sur la papauté: 111, 1394 — Sur le duel : 1, 1197.

Lulle (Bienheureux Raymond). — Voir Raymond Lulle (Bienheureux).

Lumière. — Savants spécialisés dans l'étude de la lumière. Savants croyants : 1v, 1245. — Théorie de la relativité : 1v, 822-57.

Lune. — Et Terre : 1v, 1618.

Lune (Pierre de). — Voir Benoît XIII, antipape.

Lusignan (Henri de). — Et les Templiers de Chypre: 1v, 1594.

Luther (Hans). — IV, 591, 592-4.

Luther (Martin). — Vie, œuvre, caractère, Luther et la Réforme : IV, 585, 622, 792, 810. — Origines de la religion de l'esprit : IV, 1074. — Sur mise à mort des catholiques : III, 395-6. — Origines de son incontinence : IV, 1053. — Et la Réforme anglicanc : III, 1172-5, 1176, 1177, 1182. — Et la Réforme anglicane : IV, 649, 655, 656, 658, 659, 660, 661. — Luther et Calvin. Le luthéranisme et le calvinisme : IV, 622, 625-30, 634, 637-8, 643, 644. — Et la Réform en Suisse : IV, 733, 734, 735, 736, 737, 739. — Et le protestantisme allemand moderne (libéraux et orthodoxes) : IV, 676-7, 679-80, 682, 686. — Et Savona-

role: 1v, 1215-6, 1225-6. - Et la Renaissance: 1v, 936, 937, 938, 939. — Et l'histoire du christianisme : n, 1531-2. — Et l'Eglise éducatrice : n, 959. — Sur le Pentateuque: 111, 700. - Et la tradition chrétienne: 1v, 1758-9, 1762-5. — Sur l'expérience religieuse: 1, 1846, 1849. — Et la doctrine de l'immanence: 11, 571. - Sur la foi: 11, 35-47. - Et la papauté: 111, 1405-6. - Contre l'infaillibilité pontificale: 111, 1442-3. - Sur la prédestination: 1v, 235. — Sur le péché originel : 111, 1737, 1740-1. — Sur la Rédemption: 1v, 558, 563, 569-71, 580-1. — Contre le culte des reliques : IV, 927-8. - Formula missae et la liturgic anglicane: 111, 1225. - Sur l'eucharistie: 1, 1555. - Sur le Sacerdoce de tous les sidèles : 1v, 1037-40. - Atteintes au célibat ecclésiastique : 1v, 1060-1. — Sur les indulgences : 11, 721. — Et l'abus des indulgences : 11, 741-9. — Et la décadence de la charité: III, 1701-2. — Sur la chasteté: 1v, 1893. — Contre les vœux: 1v, 1933-4, 1935. — Et le servage: 1, 1503. — Sur le purgatoire : 1v, 497-507, 510, 511-2, 514-5, 517, 525-6. — Sur le clel: 1, 532-5.

Luthéranisme. Luthériens. Eglises luthériennes ou évangéliques. — La Réforme. Luther; la confession d'Augsbourg ; le luthéranisme au xvIIe et xvIIIe siècles: 1v, 585-622, 792-810; — le luthéranisme en divers pays: 1v, 675-701, 742-3. 749-57, 758, 759-62, 763-4, 765, 766-73, 774, 777, 779. 780, 783, 784. — Et la Réforme anglicane : 111. 1171-7. — Le luthéranisme et l'église anglicane : 111, 1225; 1v, 649, 655, 656, 658, 659, 660, 661, -Luther et Calvin. Le luthéranisme et le calvinisme : ıv, 622, 625-30, 634, 637-8, 643, 644. — Et la Réforme en Suisse: IV, 733, 734, 735, 736, 737, 739. — Et le protestantisme allemand moderne (libéraux et orthodoxes): IV, 676-7, 679-80, 682, 686. - Lettre d'un groupe de chrétiens évangéliques pour l'union des églises (25.1.1928):1v, 1774-5. - Eglise évangélique ou luthérienne (Allemagne). Origines. Développement. Les Egliscs luthériennes hors l'Allemagne: IV, 585-622, 675-80, 742-3, 749-57, 758, 759**-62**, 763-4, **7**65-74, 777, 779-80, 783-4, 792-810. — Eglises et sociétés évangéliques France : 1v, 690-701. — Etats-Unis: IV, 784, 789-90. — Tchéco-Slovaquie: 1v, 768-73 — Chez les peuples du Nord: 111, 1081, 1088, 1092-3. - Le luthéranisme et l'Inquisition romaine: 1v, 1119-27. - Martyrs faits par les luthériens: 111, 394-7. — Persécution des missionnaires catholiques aux Indes par les protestants hollandais (xviie siècle): III, 483-4. - Le luthèranismc et l'Eglise russe: 1v, 1364, 1366-7, 1372, 1373-4. 1377, 1386. — Le luthéranisme et les notes de l'Eglise: 1, 1293-4. — Sur la Rédemption: 1v, 558, 563, 569-71, 580-1. — Et la prière: 1v, 287, 291. — Et l'encharistie: 1. 1277. — Sur le purgatoire: 1v, 497.507, 510, 511-2, 514-5, 517, 525-6. - Voir Luther.

Luxure. - Voir Immoralité.

ciles ocuméniques, § Lyon.

Luys. - 1, 489.

Lyall (Alfred). - Sur les religions de l'Inde: 11,6856.

Lyndwood. — Régalisme anglican: 1, 1546.

Lyon (Conciles œcuméniques de). — Voir Con-

Lysanias, tétrarque d'Abilène. — Et les inscriptions chrétiennes: 1, 1427-8.

M

Mabillon (Jean). — Et la théologie morale : IV, 1643-4. — Voir encore I, 485.

Mably. - 1, 1518.

Macaire l'Ancien (S.). — Sur son apologétique: 1, 195. — Sur le purgatoire: 1v, 517-8. — Voir encore 1, 437; 11, 365-6.

Macaulay (Thomas). - 1, 1502.

Macchabées (Ier et IIe Livres des). — Sur l'insurrection: II, 1062. — Psaumes macchabéens: Iv, 579-80.

— H_0 Livre. — Sur la justice de Dieu: 11, 1591-2. — Sur la Rédemption: 1v, 544. — Sur le purgatoire: 1v, 499, 503-4, 506. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 989-90.

Macchabées (IIIe et IVe Livres des). — Sur ces apocryphes: 1, 168-9.

Mac Comb (Samuel). — Sur la prière: 1v, 293, 295-8.

Mac Lennan (J.-T.). — Sur le totémisme : IV, 1728-9, 1731.

Mac Taggart. — Sur la conception de l'absolu : 1v, 136.

Macé (Jean). - 111, 1616.

Machyn. — Sur l'ordination d'un évêque anglican: III, 1210.

Maçonnerie (Franc-). — Voir Franc-Maçonnerie.

Madeleine (Ste Marie-). — Voir Marie-Madeleine.
(Ste).

Madelin (Louis). — Sur la persecution religieuse sous la Révolution : 111, 455, 456.

Madian (Pays de). — Et Moïse: 111, 788-9, 799.

Maes ou Masius (André). — Sur le Pentatenque : III, 700-1, 1887.

Maeterlinck (Maurice). — Sur la responsabilité: 1,672.

Magalhaes (Botelho de). — Voir Constant (Benjamin).

Mages. — Zoroastre, chef et père des Mages. Voir Iran (Religion de).

Mages (Adoration des). — Etoile, Interprétation des astrologues (occultisme): 111, 1132.

Magie et Magisme. — Article. Magie (la magie en soi; la magie comparce aux institutions qui lui ressemblent: techniques sauvages, religion, sacrement, miracle). Magisme (critique du magisme primitif, Frazer, critique historique et cthnologique du prémagisme; critique psychologique du prémagisme la genèse de la magic et celle de la religion) (l'. Bouvier): 111, 61-74.

La magie et l'homme préhistorique : II, 482.

— Et le totémisme : IV, 872. Voir Totémisme. —

Et l'animisme : IV, 888, 890. Voir Animisme. — Et le naturisme : III, 1066-8. Voir Naturisme. — Et le fétichlsme. Voir Fétichisme. — Et l'occultisme : III, 1115, 1118, 1138, 1139-42. Voir Occultisme. — La magie et les religions. Voir Religion, § Religions non

chrétiennes, spécialement: Sur la magie chez les peuples de l'Europe du Nord: III, 1082-3, 1086-7, 1090, 1097-8, 1112; — la magie et les druides: Supplément, 10-1, 14; — chez les populations américaines précolombiennes: IV, 185. — Et les Juifs: II, 1677, 1680, 1709. — Et Simon le Magicien. Et le gnosticisme: II, 299-302, 305, 306. — Et les rapports entre les mystères païens et S. Paul: III, 968, 973, 976-7, 981-2, 983, 986-7, 995-8, 997-8. — Procès de sorcellerie en Espagne par l'Inquisition: IV, 1113-4. — Voir encore IV, 288. — Voir Kabbale.

Magistère de l'Eglise. — Voir Eglise catholique; Papauté, § Primauté (et renvois).

Magnanimité. — Et l'humilité: 11, 526-7.

Magnétisme. — Et le spiritisme. Attitude de l'Eglise: 1v, 1489-90. — Et les guérisons miraculeuses: 11, 429. — Et l'occultisme: 111, 1135. — Et la suggestion: 1v, 1552-61. Voir Suggestion.

Magnétisme terrestre. — Caractère: 1v, 1607-8. « Magnificat ». — Attribution à la T. S. V. Marie (Evangile de S. Luc, 1, 46); authenticité: 1, 1621-3.

Mahdisme (ou Imamisme). — Et l'hérésie musulmane, le chiisme: 11, 1148-50.

Mahomet. Mahométisme. — Mahomet. — Article. Remarques préliminaires. Premières années. Prédication à La Mecque. Vie et enseignement à Médine. Caractère de Mahomet (E. Powbr.): 111, 74-87. — Fondation du mahométisme. L'islamisme et et ses sectes: 11, 1135-54. — Mahomet et le miracle: 11, 1404, 1416. — Mahomet et les Juifs: 11, 1663-4.

— Mahométisme. — L'Islamisme et ses sectes. Article. Origines. Mahomet. Le Coran. Doctrine. Organisation. Mystique. Confréries. Sectes philosophiques. Le chiisme et les religions qui en sont dérivées (Baron Carra de Vaux): 11, 1135-54.

Statistique des roligions: IV, 907-9. — Sur sa propagation: I, 699, 700, 702. — Le mahométisme et la propagation de l'Evangile: IV, 365, 371, 372. — Le martyre dans les pays musulmans: III, 413-27. — Martyrs faits par les musulmans aux Indes: III, 480, 481-3. — Le mahométisme et la renaissance de l'esclavage: I, 1505-8. — Lutte des ordres religieux contre l'esclavage musulman: I, 1508-12. — Les Maures et l'Inquisition espagnole: IV, 1087-8, 1089-91, 1100-4. — Expulsion des Morisques d'Espagne: III, 934-40. — Le mahométisme en Chine: I, 520, 521. — Dans le nord-ouest de l'Europe: III, 1077-8. — Conversions en Russie: IV, 1386.

Controverses théologiques contre le mahométisme au Moyen âge: 1, 190-200, 201, 203, 206; — xvn' siècle: 208. — Sur Jèsus-Christ: 11, 1364. — Les Saints qu'ils honorent: 1v, 1137. — l'èlerinages. Pas de guérisons miraculeuses: 11, 432-3. — Circoncision: 1, 540-1. — Infériorité en tant que valeur d'art: 1, 288.

- Voir Averroes; Croisades; Tures.

Maier (Hans). — Sur la prédestination : 1v, 233. Maigne. — Contre le repos dominical : 1, 1098. Mailly (De), archevêque de Reims, XVIII* slècle.
— Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1488.

Maimonide (Moïse Ben Maïmoun ou). — Agnosticisme (dogmatique). Réfutation par S. Thomas: 1, 10, 12, 28-66. — Système du monde: 11, 870. — Et les controverses entre Juiss et chrétiens: 11, 1669, 1670, 1673-4, 1677, 1687. — Relations du modernisme avec ses doctrines agnostiques: 1, 67, 68. — Voir encore 1, 1013, 1015.

Mainmorte. — Et la propriété ecclésiastique : 1v, 427-8. — Disparition en France au xviii siècle : 1, 1501. — Et la loi du 1.7.1901 : 1v, 1939.

Mairot (R. P.). — Sur l'infaillibilité pontificale : 11. 1496.

Maisons-Dieu (Moyen âge). — Et les pauvres : 111, 1689-98.

Maistre (Joseph de). — Sur la papanté: III, 1392, 1394, 1397. — Fidéisme: II, 57-61. — Sur l'hérésie: II, 455-6. — Sur les Eglises non catholiques: II, 377, — Sur l'Eglise grecque: II, 344. — Sur l'Eglise russe: IV, 1392. — Sur le Grand schisme: IV, 1241. — Sur les protestants et le purgatoire: IV, 515. — Sur le malthusianisme: III, 1054. — Sur la guerre: III, 1272. — Voir encore I, 220, 565, 1115.

Maistre (Xavier de). — Le traditionalisme et la tradition chrétienne : 1v, 1765-6.

Makrina (Rèv. Mère), supérieure des religieuses basiliennes de Minsk. — Persécutions des religieuses basiliennes et uniates par les schismatiques : 111, 434-6.

Mal. — Et l'humilité (le mal n'est pas de Dieu); 11, 523. — Pessimisme: 1v, 17-25. Voir Pessimisme. — Doctrine de Luther et doctrine protestante de la justification sans les œuvres: 1v, 596-603, 608, 614-8, 620, 621-2, 628-9, 637-8, 644-5, 746-9, 793-8, 808. — Voir Bien; Péché; Tolérance.

- Le mal et le bien. - Voir Bien.

- Problème du mal. - Selon les Psaunies : iv, 483-6. — Job (Livre de): 11, 1540-6. Voir Job. — Selon l'Ancien Testament. Problème des souffrances du juste et de la prospérité de l'impie. Voir Bons ct méchants. - Et la Providence, La Providence et le mal physique. La Providence et le mal moral : IV, 433-74. Voir Providence. — Le mal n'est pas de Dieu: 11, 523. - Et l'existence de Dieu: 1, 1016-8, 1064, 1076, 1079, 1085. — Et la création : 1, 725-6. 732. — Le mal moral et le péché originel : 111, 1740-1, 1748-50, 1753-4. - Théorie chrétienne de la richesse et de la pauvrcté : 111, 1666-70. — Vertu providentielle de la guerre : 111, 1271-2. - Petit nombre des catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal: IV, 908-9. - Le mal de l'existence, selon le brahmanisme: 11, 652-3; — le bouddhisme: 11, 653-4, 655, 658, 661-4, 669, 678. — Critique du pessimisme: 1v, 23-4. - Le problème du mal et le criticisme kantien: 1,748. - Voir Bien; Enfer; Hérésics; Prédestination.

Malabars (Rites chinois ou syro-). - Voir Rites chinois.

Malachie — Sur Dieu: 11, 1587-9. — Messianisme: 11, 1629-30.

Maladies. Malades. — La Providence et le mal physique: 1v, 435-41. — L'Eglise et les pauvres: 111, 1655-735. — Adoucissements accordés par l'Inquisition aux malades: 11, 878-80. — Miracles de Jésus-Christ et « foi qui guérit »: 11, 1465-9. — Guérisons à Lourdes: 111, 44-62. — Les maladies et la possession diabolique: 1v, 61-3, 67-8, 71, 73.

— Maladies nerveuses. — Névroses. Et les guérisons miraculeuses: 11, 426-30. — Les miracles de Jésus-Christ et la « foi qui guérlt »: 11, 1465-9. — Et les guérisons à Lourdes; 111, 49-50, 52-4, 56-9. — Et le mysticisme: 111, 1017-21. — Et Mahomet: 111, 85. — Voir Guérisons miraculeuses: Hystérie; Possession diabolique; Suggestion.

— Divers. — Maladie, Interprétation de certains sauvages, d'après les animistes : 1, 130-1; — critique: 141. — Malades inguérissables : pour leur suppression (partisans de l'évolutionisme moral) : 1, 1808-9.

- Voir Extrême-Onction; Féticide thérapeutique; Lèpre; Guérisons miraculeuses.

Maladreries. — Voir Lépreux.

Malaval (François). — Quiétisme: 1v, 532, 536, 539.

Maldonat (Jean). — Sur l'inerrance biblique : 11. 770. — Sur les paraboles : 111, 1574, 1575, 1577.

Malebranche (Nicolas). — Et l'idéalisme de Berkeley: 11,544-5. — Voir encore 1,54; 11,590; 111,553.

Maléfices. — Et l'occultisme : 111, 1139-41.

Maleissye (Cte de). — Sur la prétendue abjuration de Ste Jeanne d'Arc: 11, 1241.

Malines (Entretiens de). - 1v, 730-3.

Mallon (R. P. A.). — Sur la sortie des Hébreux d'Egypte : III, 790-1. — Sur l'Egypte et les Livres sapientiaux : IV, 1209-10.

Malon (Benoît). — Conception socialiste de la famille: 1v, 1427.

Malthus. Malthusianisme. Néo-malthusianisme. — La natalité et le malthusianisme (et le néomalthusianisme) (spécialement en France): III, 1048-66. — Et la famille: 1, 1880, 1881. — Le christianisme, seul remède contre le néo-malthusianisme: 1, 1880. — Et le darwinisme: 1v, 1798-9.

Manassé, roi de Juda — Les découvertes babyloniennes et la Bible: 1, 358.

Mandats coloniaux internationaux (Société des Nations). — Institution, Appréciation : 11, 1292-3.

Mandonnet (P.). — Sur le probabilisme : IV, 328, 329, 330, 336, 337.

Manes (Les dieux). — Culte des Chinois envers les Manes: 1, 509-10, 511, 512-3, 515, 528.

Manès ou Manichée. — Erreurs sur les démons: 1, 924. — Voir Manichéisme.

Manéthon, historien égyptien (III* siècle avant Jésus-Christ). — Sur Moïse: 1, 1313. — Sur la chronologie égyptienne: 1, 1318 Mangenot (Abbé E.) — Sur l'inerrance biblique : 1v, 762. — Sur le Pentateuque : 111, 749, 750-1. — Sur les mystères païens et S. Paul : 111, 970, 996. — Voir encore 11, 1356.

Mangin (Marcel). - Sur Lourdes: 111, 46.

Manichéisme. — En Chine: 1, 520. — Histoire, doctrine des Cathares: 11, 824-42. Voir Cathares. — Et les inscriptions anciennes: 1, 1440. — Erreurs sur les démons: 1, 924. — Et le quiétisme: 1v, 528.

Maniglier (R. P. A.). — Sur les saints russes: iv,

Mann (Horace). — Sur la responsabilité : 1,

Manne. — Miracle de la manne. Commentaires:

Manning (Card.), archevêque de Westminster. — Conversion: 1v, 705. — Sur le culte du Sacré-Cœur: 1, 584. — Sur la liberté de la presse et le concile du Vatican: 111, 1417. — Sur les religieux: 1v, 1900-1. — Voir encore 1, 220.

Manrique (Cardinal), archevêque de Séville. — Et l'Inquisition: 1v, 1103, 1106-7, 1108.

Mansel. — « Répugnance de la causalité de l'absolu »: 1, 34, 35.

Manuel des Œuvres. — Institution. Services rendus : 111, 1731.

Manzoni. - 1, 220.

Marbeau (Eugène). — Sur l'essai de reconnaissance d'utilité publique accordée à la Franc-maçounerie sous le IIº Empire: 11, 114.

Marc (S.). — Disciple et secrétaire de S. Pierre: 1v, 28, 31.

Marc (Evangile selon S.). — Voir Evangile canonique.

Marc-Aurèle, empereur romain. — Persécutions :

Marc Eugenicos, métropolite d'Ephèse. — Sur le purgatoire: 1v, 517, 518.

Marca (Pierre de). — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1454-6. — Sur le gallicanisme: 11, 196, 198, 203, 258-9.

Marcel Ier, pape. — 1, 466-7.

Marcel, évêque d'Aneyre (Galatie). — Sur sa profession de foi : 1, 276-7.

Marcellin (S.), pape. - 1, 466.

Marcère (De). - Sur la neutralité: 11, 1793-4.

Marchal. - 1v, 1817.

Marcien, empereur d'Orient. — Lettres au pape S. Léon sur le coneile de Chalcédoine: 1, 605, 666.

Marcion. — Sur les Evangiles: 1, 1605. — Sur l'Evangile de l'Enfance; 111, 130. — Gnostique: 11, 309-10. — Sur sa règle de foi et le *Credo* romain: 1, 278. — Condamnation par les évêques d'Afrique (111º siècle): 1, 399, 400, 402, 404, 415. — Voir encore 1, 277.

Marcion (Evangile de). - Voir Evangiles apocryphes.

Marcionites. — Et les inscriptions anciennes: 1, 1440. — Marcionites honorés par leur secte comme martyrs: 340. — Sur l'encharistic: 1, 1571.

Mares (G.) - Voir Chaigne.

Maret (Mgr), évêque de Sura. — Théories gallicanes: 11, 233-4. — Voir encore 11, 313.

Marguerite (Ste). — Et Ste Jeanne d'Are: 11, 1214, 1215-7, 1225, 1227, 1229, 1233-4, 1234-5, 1240, 1243, 1248-50.

Marguerite-Marie Alacoque (Ste). — Sur ses révélations: 1, 579-80, 581-3. — Sur la Rédemption: 1v, 571. — Sur la prière: 1v, 281.

Marguerite de Valois. — Rupture de son mariage avec Henri IV: 1, 1118-9.

Mariage. - Mariage et divorce. Article (P. Cas-TILLON): III, 87-115. — 1º Le mariage considéré comme contrat de droit naturel. - Préliminaires, Définition. Origine et finalité (thèse traditionnelle : ses preuves; thèse évolutionniste ; critique). Caractères du mariage: moralité; obligation; unité; indissolubilité ou divorce (le débat ; la méthode; les motifs de l'indissolubilité; les motifs du divorce; discussion; conclusion; dernière objection). Le contrat naturel de mariage et les lois positives : m, 87-103. - 2º Le mariage chrétien ou le contrat-sacrement. Le mariage chrétien est un sacrement. Caractères du mariage (dignité; unité; indissolubilité). Législation du mariage chrétien. Attaques contre l'Eglise à l'occasion du mariage (divorces de complaisances; frais de dispenses; le congrès; casuistique du mariage) : II, 103-15.

Comparaison avec l'union de Dieu et de l'humanité: convenauce: 1, 461. - Selon la loi naturelle. Le mariage comme contrat de droit naturel : 111, 87-103. - Code Hammourabi et Loi mosaïque: 1, 360-3. - Selon la loi mosaïque: 111, 838, 839, 843, 848. — Et les inscriptions anciennes : 1, 1446-7. — Rôle de l'Eglise dans la détermination de certaines conditions du sacrement de mariage : III, 1155. -Droit canonique. Immutabilité: 111, 14, 16. - Compétence de la Sacrée Congrégation des Sacrements :1, 871,884,893; —dn Saint-Office: 1, 874; — de la Congrégation des Rites orientaux: 1,887. - Mariage chrétien et le Syllabus : IV, 1569-82. - Et les sacrements: ıv, 1062-77. — Famille et religion : 1, 1878-83. — La famille au point de vue philosophique et social et dans l'histoire: 1, 1871-97. - Le christianisme, le mariage et la famille sous l'Empire romain : IV, 12-3. — Le mariage et l'esclavage : 1, 1471-2, 1477, 1485, 1486-7; — et le servage: 1, 1493, 1495, 1498-9, 1504. - Hérésie de l'apocryphe Evangile selon les Egyptiens: 1, 180, 182. — Le mariage des Juifs et la législation ecclésiastique: 11, 17/11-2. - Le mariage selon l'Eglise russe: iv, 1378-9. - Dans l'Eglise bulgare: ıv, 1350-1. — Condamné par les Cathares: 11, 836-9. — Atteintes au mariage par la Réforme et le protestantisme: 1v, 607, 649-53, 721-2, 740. — La natalité et le malthusianisme (néo-malthusianisme) : 111, 1048-66. — Le mariage selon la Révolution et le Code: 1v, 19/10. — Célébration et publication de bans : et le calendrier révolutionnaire : 1, 1096-7. — Le socialisme contre la famille: 1v, 1427, 1434, 1435, 1436-7, 1438-9. — Erreurs modernistes sur l'iustitution du mariage : 111, 617-8. — Mariage et natalité. France. Statistiques : m, 1058. - llongrie. Législation: IV, 761-2. — Clauses du Concordat italien (11.2.29): Supplément, 38-9, 56.

- Indissolubilité Selon l'Eglise grecque: 11, 374-5. L'affaire du divorce d'Henri VIII; résistance de l'Eglise: 111, 1164; 1v, 649-53. Les papes contre le divorce, même des princes: 111, 1396. Privilège paulin: 111, 108, 110. Voir Divorce.
- Empéchements. Et le droit canon : 111, 16. Et les lois positives (pouvoir de l'Eglise et de l'Etat) : 111, 102-3, 109-10. Selon l'Assemblée épiscopale (gallicane et janséniste) de Florence (1787) : 111, 1513. Dispenses. Impartialité des Tribunaux romains. Frais : 111, 110-3. Impuissance : a) procès en nullité de mariage. Méthode des Tribunaux romains (congrès : réponse à l'objection) : 111, 112-3; b) eas douteux. Application du probabilisme : 1v, 355.
- Mariage et virginité. Mariage et célibat : 1v, 1894. Mariage et virginité. Controverses (1ve siècle) au sujet des « Frères du Seigneur » : 11, 135-6. Supériorité de la virginité sur le mariage : 1v, 1042-5, 1057, 1061. Le sacerdoce et le célibat ecclésiastique : 1v, 1040-62.
- Mariage des clercs. Dans l'Eglise d'Orient. Permis par le Concile quinisexte: 11, 353. — Mariage des prêtres en Orient. Eglise bulgare: 1v, 1349; — Eglise serbe: 1v, 1356; — Eglise russe: 1v, 1367, 1379, 1390, 1391. — Voir Clergé catholique, § Célibat et suivants.
- Mariages mixtes. Christianisme primitif. Mariages entre chrétiens et insidèles : 1v, 13. Directions de S. Augustin : 1v, 3o5. Hongrie. Statistique : 1v, 761.
- Mariage civil. Le mariage comme contrat de droit naturel: 111, 87-103. Lois françaises (de 1792 à nos jours): 111, 14; 11, 1940. Hongric. Introduction (1896): 11, 761.
- Voir Adultère; Bigames; Célibat; Célibat ecclésiastique: Chasteté; Dispenses; Divorce; Droit du seigneur; Séparation corps et biens; Virginité.

Mariana (Jean). — Sur le tyrannicide: 1v, 1884, 1887-90.

Mariavites. — IV, 781.

Marie (T. S. V.). - Article : 111, 115-302. I, MARIE DANS L'ECRITURE SAINTE. - 1º Ancien Testament. Genèse, 111, 15. Isaïe, v11, 14. Jérémie, xxx1, 20-2. Figures. Livres sapientiaux:111, 115-27. — 2º Nouveau Testament. Evangiles, Actes. Epitre aux Galates, 1v, 4-5. Apocalypse, xII: III, 127-55. — II. MARIE DANS L'ANCIENNE TRADITION PATRISTIQUE. 1º Tradition anténicéenne (11º siècle, 111º siècle et 1vº jusqu'au concile de Nicée): 111, 155-76. - 2º Du concile de Nicée (325) au concile d'Ephèse (431). Eglise grecque. Eglise syriaque. Eglise latine: 111, 176-87. - 111. PRINCIPALES PRÉROGATIVES DE MARIE, 1º Maternité divine. Virginité perpétuelle. Sainteté (A. D'ALES): III, 187.209. - 20 Immaculée-Conception. a) Sens et attaque du dogme. Sens (sujet, objet, mode et certitude du privilège). Attaque du dogme défini par Pie IX (attaque de la doctrine; attaque de la définition et de la Bulle Ineffabilis Deus; la défense du dogme, remarques préliminaires): 111, 209-21. - b) La croyance à l'Immaculée-Conception dans les siècles postéphésiens. En Orient depuis le concile d'Ephèse jusqu'au schisme de Michel Cérulaire. En

Occident, après le concile d'Ephèse (v'-x1° siècles : depuis le x1º slècle : prélude de la controverse, la controverse en l'rance au xue siècle, la purification de Marie au jour de l'Annonciation, développement de la controverse au xime siècle, les grands scolastiques, réaction scotiste, dernière étape) : III, 221-70. - c) Synthèse des preuves, Convenance, Ecriture Sainte, Tradition, Conclusion: comment l'Immaculée-Conception a été révélée (X.-M. LE BACHELET): 111, 270-5. — 3º Assomption. Objet de l'article Histoire de la doctrine. Conclusions apologétiques (série de réponses strictement historiques ; réponse théologique) (A. Noyon): m, 275-85. - 4º Intercession universelle. Importance de la question. Etat de la question. Thèse fondamentale. L'unité du plan divin exige que Marie continue d'intervenir au ciel dans la distribution des graces. Marie médiatrice et mère des hommes. Note théologique applicable à cette prérogative de Marie (J.-B. BAINVEL): 111, 285-302.

Sur l'histoire des dogmes la concernant : 1, 1154-5, 1162, 1165, 1167, 1174. — Et le récit des noces de Cana. Interprétation symbolique. Réfutation: 1, 1713. — Dormition. Fixation de ce souvenir au Cénacle: 11, 1872-3. — Peintures des Catacombes: 1, 475, 477. — Selon l'Eglise grecque: 11, 369. — Mérites. Voir Indulgences.

— Marie, Mère de Dieu. — Maternité divine. La T. S. V. Marie selon l'Ecriture sainte: 111, 115-55; — la Tradition patristique: 111, 155-87. — Maternité divine et virginité perpétuelle de Marie: 111, 187-209. — Etl'Immaculéc-Conception: 111, 222-74. — Marie, mère de Dieu, et mère des hommes (médiation universelle): 111, 285-302. Voir ci-dessous, § Médiation universelle. — Maternité divine et culte de la Sainte Vierge: 111, 321-2. — Et l'Incarnation: 111, 115-302 (spécialement 224, 187-98). — Le dogue de la Maternité divine contient celui de l'Immaculée-Conception: 111, 273-4. — Le Θιστόκο; et le nestorianisme. Usage de l'expression Mère de Dieu dans la Tradition: 111, 187-98. — Apocryplies relatifs à Marie: 1, 174-8, 189. — Voir « Frères du Seigneur ».

— Virginité perpètuelle. — Virginité perpétuelle : 1, 1167. — Selon l'Ancien Testament : 111, 119-22. — Selon le Nouveau Testament : 111, 132-9, 140-3, 152-3. — Selon la Tradition : 111, 156-87. — Selon les Evangiles et les apocryphes : 1, 176, 177. — Maternité divine et virginité perpétuelle : 11, 187-209. — Et l'Immaculée-Conception : 111, 212, 217, 223-7, 229-31. — Couception et naissance virginale de Jèsus-Christ : disputes entre protestants libéraux et orthodoxes : 1v, 681-3. — Voir « Frères du Seigneur ».

- Sainteté. Selon l'Ancien Testament : 111, 119-22. Selon le Nouveau Testament : 111, 132-7, 140-3, 152-3. Selon la Tradition : 111, 156-87. Maternité divine et virginité perpétuelle : 111, 187-209. Immaculée-Conception. Voir ci-dessus, § Article; Immaculée-Conception.
- Immaculée Conception. Voir ci-dessus, § Article; lumaculée-Conception.
- Assomption corporelle. Voir ci-dessus, § Article Assomption.
- Médiation et intercession universelles. Voir ci-dessus, § Article. — D'après le Nouveau Testa

ment: 111, 148-9. — Réponse à l'objection : « les catholiques soutiennent que la prière à Marie est nécessaire au salut »: 111, 323-5.

- Mère des hommes. - Médiation universelle. Voir ci-dessus, §§ Article, Médiation.

- Culte de la T. S. Vierge. Mariolâtrie. - Article (A. Novon): 111, 302-31. — 1º Le développement de la dévotion et du culte de Marie. Avant le concile d'Ephèse. Du concile d'Ephèse à l'iconoclasme. Dans la période iconoclaste. Jusqu'à la Réforme. Depuis la Réforme : 111, 302-19. - 2º Conclusions apologétiques. Le culte de Marie n'est pas sorti du paganisme; ni le résultat d'une aveugle poussée mystique. Il est l'épanouissement de la croyance chrétienne. Abus (question préalable; dispositions pour juger de bonne foi; constatation d'abus). Conclusion: 111, 319-31. — Culte de la Ste Vierge: 1v, 1131. — Légitimité: III, 116. — Fondements: III, 116-302. — Culte au vie siècle : 111, 276. — Et la Maternité divine : 111, 321-2. — Et l'Immaculée-Conception: 111, 234-42, 246-50, 252-4, 262, 263, 268-9, 270. - Et la Médiation universelle: 111, 285-7. - Dévotion à Marie et les Jésuites: 11, 1286. - Culte dans la Haute-Eglise luthérienne: 1v. 687.

- Voir Lorette; Lourdes; « Magnificat ».

Marie (A.). - Sur le mysticisme et la folie: 1, 491.

Marie (Dr Pierre). - Sur l'aphasie: 1, 490-1.

Marie de l'Incarnation (Bse) (Mme Acarie). -Sur la vocation : IV, 1910.

Marie de Médicis, reine de France. - Protège les protestants en France. Marie de Médicis et la Sainte Ligue catholique: 11, 1882-3.

Marie Stuart, reine d'Ecosse et de France. -Et la Réforme anglicane: 1v, 663-4.

Marie Tudor, reine d'Angleterre. - Et la Réforme (essai de rétablissement du catholicisme): 1v, 657-9, 674. — Et le culte anglican (à propos des ordinations anglicanes): 111, 1186-7, 1190-1, 1189-97, 1205-6, 1219, 1223.

Marie-Aimée de Jésus (Sœur), carmélite. — IV, 1927.

Marie-Antoinette, reine de France. - Et Louis XVI: 111, 29,30-1, 33, 34.

Marie-Madeleine (Ste). - Rôle, d'après le IV° Evangile: 1, 1740. - Onction à Béthanie (IVe Evangile). Interprétation symbolique, Réfutation : 1, 1720-1. - Reliques. Culte. Question de leur authenticité: 1v, 922-4.

Mariéjol. — Sur la Compagnie du St-Sacrement: 111, 1032. — Sur l'Inquisition espagnole: 1v, 1088.

Mariette. — 1, 1311.

Marillier (L.). — Sur l'auimisme : IV, 879, 880. — Sur le totémisme : 1v, 1738.

Marin d'Eboli. - Sur les papes et les Juifs : II, 1734, 1736. — Sur les Juifs et le meurtre rituel : 11, 1710.

Marin-Sola (R. P. F.). - Sur la raison théologique: 1v, 1781.

Marine. — France. Laïcisation: II, 1788. — Ecole préparatoire à la marine (Jésuites, Brest-Jersey) : 11, 996-7.

Marini (G.). - Sur les professions interdites aux juifs: 11, 1743.

Mariolâtrie. - Voir Marie (T. S. V.).

Marion (Henri). - 1, 658.

Maronites. - Rituel de l'ordination : 111, 1149.

Marouta, évêque Maipherkat (IVe siècle). - Sur les Juifs: 11, 1665.

Marranes. — Et les conversions juives : 11, 1678, 1670-80. — « Juiss camoussés en chrétiens ». Et l'Inquisition espagnole: 1v, 1088-9, 1091-100, 1102, 1103, 1104, 1116, 1125. - Et l'Inquisition romaine: 1V, 1125.

Marshall. — III, 415-6.

Marsile de Padoue. - Et les origines du gallicanisme: 11, 216. — Condamnation par Jean XXII: 11, 264, 271. — Voir encore 1v, 25.

Martensen. - Sur le purgatoire : 1v, 514.

Marthe (Ste). - Son rôle, d'après le IVe Evangile: 1, 1740. - Voir encore 1v, 923-4.

Martin (S.), évêque de Tours. — Conversion de la Gaule: Supplément, 13. — Et le culte des reliques: ıv, 918-9. — Charité envers les pauvres: 111, 1683-4.

Martin V, pape. — Et le Schisme d'Occident : 1v, 1232, 1236. - Et le concile de Constance : 1, 623-5. — Et le gallicanisme: 111, 1437, 1438, 1439. — Concordats par lui signés: 1, 634-5. — Sur les Juiss: 11, 1734-5, 1741. — Sur les vœux: 1v, 1935. - Voir encore 1, 617-8, 1205. - Voir Schisme d'Occi-

Martin (Fr.). - Sur la religion babylonienne : 1, 378-9, 383-4.

Martin (H.). - Sur la croisade des Albigeois : 1,

Martin d'Alnwick, frère mineur. - Sur la papesse Jeanne: 11, 1260.

Martin Polonus. - Sur la papesse Jeanne : 11, 1255, 1256, 1259, 1260, 1261, 1263.

Martin de Salinas. - 1v, 1105.

Martindale. — Sur la vocation : IV, 1908.

Martineau (J.). — Sur Jésus-Christ: 11, 1384.

Martyre. Martyrs. - Article (P. ALLARD): 111, 331-492. — 1º Notions générales. Définition. Le témoignage des martyrs. Les essets du témoignage des martyrs. Le catholicisme des martyrs: 111, 331-42. -2º Le martyre pendant les persécutions antiques. Empire romain. Les documents. La législation, Le nombre des martyrs. La condition sociale des martyrs. Les sonffrances des martyrs. Les confesseurs, Le culte des martyrs: 111, 342-75. — 3° Le martyre pendant les persécutions antiques. Empire des Perses, Cause des persécutions. Nombre des martyrs. Documents. Les souffrances des martyrs. Le témoignage des martyrs. La discipline du martyre: 111, 375-81. — 4º Le martyre pendant les persécutions donatiste et arienne. Les martyrs faits par les donatistes. Les martyrs faits par les ariens: III, 381-93. — 5° Le martyre à l'époque de la Réforme. L'intolérance protestante. Le luthéranisme. Le calvinisme. L'anglicanisme. Un épisode contemporain: 111, 393-413. - 6º Le martyre dans les pays musulmans. L'iutolérance musulmane. Les premiers martyrs. Martyres de missionnaires. Martyres de renégats repentants. Martyres de musulmans convertis. Martyres d'esclaves chrétiens. Les martyrs du temps présent: 111, 413-27. — 7° Le martyre et le schisme gréco-russe. La persécution de l'Eglise uniate. La persécution de l'Eglise latine. Conclusion: 111, 427-47. — 8° Le martyre pendant la Révolution française. Le titre de martyre. Les martyrs du clergé. Les martyrs laiques: 111, 447-61. — 9° Le martyre dans les pays de missions. Chine. Corée. Japon. Indo-Chine. Inde. Abyssinie. Afrique centrale. Amérique. Océanie. Conclusion: 111, 461-92.

Baptème du sang: II, 815-8, 822-3. — Nombre: III, 349-54, 376. — Confesseurs de la foi. Visite des confesseurs: III, 1675. — Schismatiques. Réconciliation: III, 1821-2. — Réconciliation accordée au nom des martyrs: II, 730-1. — Les martyrs et les inscriptions anciennes: I, 1448-50. — Les esclaves romains: I, 1478-9. — Dans l'Eglise russe: IV, 1381. — Au cours de la Réforme: IV, 653-4, 662-4. — Protestants (Pays-Bas): IV, 743. — Japon. Canonisation des martyrs du Japon (1862): III, 1528. — Culte et sépultures: III, 366-73. — Et le culte des saints: IV, 1131, 1132-3, 1138-41. — Et le culte des reliques: IV, 909-16, 922, 924-7. — Insurrection et perfection évangélique: II, 1061-4.

Martyrologes. — Etude générale: 1v, 1238-45. Erreurs: 1v, 1132-3. — Documents sur les martyrs: 111, 344, 354. — Martyrologe hiéronymien: 1, 484; 1v, 1138-9. — Martyrologe romain. Histoire: 1v, 1140-1.

Maruffi (Silvestre). — Et le prophétisme de Savonarole : 10, 1220.

Marx (Karl). Marxisme. — Le marxisme: 1v, 1406-10, 1415, 1417-8, 1424, 1435-6.

Mas (P. dn). — 11, 968.

Mascottes. - Et la suggestion : IV, 1566.

Mason (A.-J.). — Sur les conceptions primitives de l'Eglise: 1v, 712-3. — Voir encore III, 1799.

Mason (Francis). — Sur les ordinations anglicanes: III, 1186, 1227. — Sur la consécration de l'évêque anglican Barlow: III, 1213, 1217.

Maspero (G.). — Textes égyptiens: 1, 1330. — Sur le prophétisme égyptien: 1v, 391. — Voir encore 1v, 1307.

Masse (Notion de). — Théorie de la relativité : 1v, 822-57.

Massore. — Et la Vulgato: IV, 1955-6.

Massoulié (Ant.). — Sur l'action divine, la grâce: 1v, 471. — Voir encore IV, 451.

Matérialisme. — Article. Exposé historique. (Démocrite; le matérialisme au xix* siècle, Vogt, Büchner, Czolbe, D.-F. Strauss). Forme actuelle (Hæckel: exposé détaillé; Maxwell; Lodge). Critique et conclusion (Hæckel: limites qui séparent ses thèses des résultats scientifiques; le matérialisme en général: nature intime de notre vie intellectuelle) (J.-M. Dario): 111, 492-514.

Le matérialisme et Dieu: 1, 944, 945, 1018, 1024-5, 1038-9, 1040, 1086. — Et le culte du Sacré-Cœur: 1, 571-3. — L'Eglise et l'enseignement scientifique:

IV, 1277-8. - Science et religion: IV, 1241-53. Voir Foi, § Foi et Science. - Monisme matérialiste : m, 891-900. — Matérialisme et monisme naturaliste: III, 901-2. - L'épiphénoménisme et le matérialisme (à propos du conscient et du subconscient) : IV, 1521-3. - Critique du matérialisme subconscient et de l'inconscient : 1v, 1507-52. Voir subconscient. — Matérialisme et pragmatisme : IV, 152. - Et le positivisme : IV, 45. — Rejeté par la philosophie nouvelle: 11, 1/13-4. - Systèmes de morale des matérialistes: 11, 1910-5. - Le matérialisme et la loi de la dégradation de l'énergie : 1, 1364. - Et la Révolution française: 1v, 1010, 1011, 1015, 1016-7, 1019-23. — Médecins matérialistes (x1xº siècle) : 1v, 1250. - Voir Ame; Cérébrologie; Evolution, § Doctrine morale; Idealisme; Monisme; Tchou-hi; Transformisme.

Maternité divine (T. S. V. Marie). - Voir Marie (T. S. V.).

Mathématiques. — Savants croyants : IV, 1243. — Voir Esthétique transcendantale.

Mathias (S.). - Sur son . Apostolat : 1, 258.

Mathieu (Pierre). — Sur son Liber septimus Decretalium: 1, 720-1.

Mathieu (Card.). - Sur la vocation : IV, 1921.

Mathilde (Comtesse). — 1, 456, 457.

Mathurins. — Fondation: 11, 969.

Matière. — Matérialisme: 111, 492-514. Voir Matérialisme. — Déterminisme physique: 1, 932-6. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57. — La Providence et le mal physique: 1v, \(\frac{435-41}{35-41}\). — Le monde matériel et le miracle: 11, 1413-7. — Matière et Esprit. Voir Esprit et Matière. — Voir Corps humain; Création; Energic; Evolution, \(\frac{8}{2}\) Evolution créatrice; Idéalisme; Monde.

Matière et forme (en général). — Selon S. Thomas: IV, 1688-9. — En l'homme: II, 502-3, 506-9, 510-14. Voir Ame, § Aiue et corps. — Voir Idéalisme.

Matière et forme des sacrements. — De l'ordre. L'essence du sacrement de l'ordre (ordinations). Difficultés. Histoire. Conclusion: 111, 1143-58, 1203. — Voir Sacrements (et en particulier: Absolution, Baptême, Confession, Cousirmation, Eucharistie, Extrême-Onction, Mariage, Ordination, Ordre [Sacrement], Pénitence [Sacrement]).

Matter. — Sur le gnosticisme : 1, 840.

Matthew (J.). - Sur la magie : III, 69.

Matthias, empereur d'Allemagne. — Et la Réforme en Bohème: 1v, 765.

Matthieu (Evangile selon S.). - Voir Evangiles canoniques.

Matthieu (Pseudo-), apocryphe. — Voir Pseudo-Matthieu,

Mauclaire (Pierre). — III, 459-60.

Mauer (Machoire de). — Et l'homme quaternaire: 11, 473-5.

Maulde (R. de). — Sur les papes et les Juifs : 11,

Maumigny. - 1v, 283.

Maur (Raban) - Voir Raban.

Maurer. - Et a la sin justifie les moyens » : II, 11.

Maures. — Les Maures et l'Inquisition espagnole: 1v, 1087-8, 1089-91, 1100-4. — Expulsion des Morisques d'Espagne (1609): 111, 934-40.

Maurice. — Sur les inscriptions du 1v° siècle et la conversion de Constantin : 1, 691, 694-5.

Maurras (Charles). — Et le positivisme : 1v, 41, 45, 52. — Sur la libre pensée : 11, 1874.5.

Maury (Alfred). — Sur les stigmates de S. François: IV, 1495-8.

Mausbach. — Sur « la fin justifie les moyens »: 11, 16.

Mauss. — Sur la magie : III, 61-2, 66, 68, 69-73.

Maxence. — Sur la victoire de Constantin sur lui : 1, 691, 693, 695-6.

Maxime le Confesseur (S.). — 1, 199.

Maximilien II, empereur d'Allemagne. — Et la Réforme en Bohême : IV, 764-5.

Maximin, empereur romain. — Contre les chrétiens : III, 347. — Voir encore I, 1439.

Maxwell (J.). — Sur Hæckel: 111, 507. — Sur l'énergie: 1, 1361, 1365-6.

Mayas-Qu'ichès. — Religion : 1v, 187-9.

Mayenne (Ch. de Lorraine, duc de). — Et la sainte Ligue eatholique (1576-95): 11, 1890-7.

Mayer (Beda). - 1, 212.

Mayer (Robert). — Sur l'énergie : 1, 1361. — Voir encore 1, 1031.

Mayet. - 1v, 1842.

Mayronis (François de). — Contre l'esclavage: 1, 1498.

Mazdéisme. — Voir Iran (Religion de l').

Mazzella (Card.). — Sur l'Eglise eatholique et la peine de mort: 11, 447-8. — Sur le transformisme: 1V, 1844.

Meaux (De). — Sur la persécution des catholiques par les ealvinistes en Béarn : III, 401.

Mécanique, science. — Théorie de la relativité : 1v, 822-57.

Mécanisme Mécanistes. — Contre la preuve de l'existence de Dieu par l'ordre du monde : 1, 1065-9. — Contre la preuve de l'existence de Dieu par le mouvement : 1, 1030-4. — Et la philosophie du miracle : 11, 1/114. — Subconseient et inconseient : 1v, 1507-52. Voir Subconseient . — Et les lois de l'énergie : 1, 1365-7. — Le mécanisme de Descartes et l'idéalisme de Berkeley : 11, 563-5. — Théories contraires de Bergson (évolution créatrice). Critique : 1, 1786-92.

Méchants et bons. - Voir Bons et méchants.

Méchineau (R. P.). — Sur le Pentateuque : 111, 733.

Médard (Convulsionnaires de Saint-). — Voir Convulsionnaires.

Médecine. Médecins. — Science médicale témoignée par l'auteur du III Evangile: 1, 1652-3. — Miraeles de Jésus-Christ et « foi qui guérit »: 11, 1465-9. — Stigmates, Stigmates de S. François, Critique médicale et scientifique: 11, 1496-507. — La médecine et les faits de Lourdes: 11, 43, 45-60. —

L'assistance médicale dans la Grèce ancienne et l'Empire romain: III, 1661, 1664. — L'Eglise et les hôpitaux: III, 1677-83, 1689-710, 1721-4. — Savants croyants: IV, 1250-1. — Universités catholiques, facultés de médecine: II, 1040-1. — Université de Beyrouth: école de médecine: II, 1034-5. — Profession interdite aux Juifs?: II, 1743. — Médecine et l'occultisme: III, 1125-6, 1127, 1134-5, 1138-42. — Médecins. Criminalité: I, 548, 549-50, 551, 553. Voir Féticide thérapeutique; Guérisons miraculeuses.

Mèdes. - Voir Judith.

Médiation universelle de la T.S.V. Marie. — Voir Marie (T.S.V.), § Médiation.

Medina (Barthélemy de). — Probabilisme: IV, 316. 317, 337, 338, 347. — Sur la théorie de S. Thomas concernant la justification desenfants: IV, 1166.

Médiums. — Et le spiritisme : IV, 1483-5.

Meignan (Cardinal). — Sur le livre de Jonas : 11, 1554.

Meillet. — Sur la religion indo-européeune : 11, 397.

Meindartz (Jean), archevêque d'Utrecht. — Et le schisme janséniste des Pays-Bas; 11, 1185.

Mei-ti, philosophe chinois. — 1, 516.

Mélanchthon (Philippe). — Doetrines: 1v, 795, 797, 803-4, 805-6. — Et Luther. Part dans la Réforme: 1v, 592, 606, 609, 614-9, 628-9, 643. — Sur la tradition: 1v, 1762-3. — Sur la prière pour les morts: 1v, 512. — Sur le purgatoire: 1v, 501. — Sur la mise à mort des eatholiques: 111, 396. — Voir encore 111, 1171.

Mélanie (Ste). — Action en faveur des pauvres : 111, 1667-8.

Melchisédech. — Sacerdoce: 1v, 1034, 1035. — Jésus-Christ Pontife de la Nouvelle-Alliance selon l'ordre de Melchisédech: 1v, 551-2.

Melek, Moloch. — Divinité sémite : 1v, 1295.6. Méliton de Sardes (S.). — Et le eanon du Nonveau Testament : 1, 452. Voir encore 1, 193, 441,

Melun (Armand de). — Sur la Société des Amis de l'Enfance : m, 1726. — Et les œuvres eatholiques de jeunes filles : u, 1009-10.

« Memento des morts » (Messe). — Antiquité. Universalité: 1v, 510.

Mémoire. — Et le cerveau : 1, 490-1. — Subconscient et inconscient : 1v, 1507-52. Voir Subconscient.

Memphis. — Et la religion égyptienne : 1, 1326.

Ménard (L.). — Sur les livres hermétiques : 1, 1342; 111, 993.

Mendelssohn (Moïse). - 11, 1720.

1780; 11, 1866.

Mendici-Bono. — Sur les hémorragies nerveuses: 1v, 1503.

Mendicité (XVII^e s.).— Répression : 111, 1708-10. Mendoza (Cardinal Pierre de). — 1v, 1116-7.

Ménégoz (Eugène). — Sur la notion d'Eglise du protestantisme libéral : m, 690-1. — Sur la foi : n, 51-2. — Sur Kant et la foi chrétienne : m, 671, 672. — Sur le miraele : n, 1407. — Et le mouvement des idées protestantes : 1v, 699-700. Menendez y Pelayo. — Sur l'Inquisition espagnole: 1V, 1107, 1112.

Ménephtah, pharaon. — Et l'Exode: 1, 1306-7, 1310, 1311, 1314-5.

Menhirs. — Et l'homme préhistorique : 11, 487. Mennonites. Menno Simons. — Etats-Unis : 1v. 742, 784, 789-90.

Mensonge. — Restriction mentale et mensonge. Article (A. Vernerrsch): 1v, 957-82. — Le mensonge et la religion de l'Iran: 11, 1127.

Mercier (Cardinal Désiré-Joseph), archevêque de Malines. — Et les entretiens de Malines : 1v, 730-3. — Et les vœux de religion du clergé séculier : 1v, 1904. — Sur le soldat qui meurt pour sa patrie et le martyre : 111, 337-8. — Sur un prêtre martyr (Belgique, Grande guerre) : 111, 413. — Sur les devoirs conjugaux : 111, 1065. — Contre le modernisme et l'évolutionnisme : 111, 638, 656. — Sur l'Université de Louvain : 11, 1020-1.

Mercure (Planète). — Le déplacement du périhélie de la planète Mercure et la théorie de la relativité: IV, 850-1.

Mères de famille. — Voir Chefs de famille. Mérimée (Prosper). — Sur la foi : n, 64-5.

Mérite. — Et la sanction de la loi morale: 11, 1904-5. — Et la responsabilité: 1, 682, 686. — Liberté. Libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. — Doctrine et histoire baïanisme, jansénisme, quesnellisme: 11, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnel. — L'idée de mérite et la Rédemption, selon A. Sabatier: 1v, 577. — De Jésus-Christ, de la T. S. V. Marie et des Saints. Voir Indulgences. — Doctrine de Luther et doctrine protestante de la justification sans les œuvres: 1v, 596-603, 608, 614-8, 620, 621-2, 628-9, 637-8, 644-5, 746-9, 793-8, 808. — Quiétisme: 1v, 527-42. Voir Quiétisme. — Voir Bons et méchants; Prédestination; Purgatoire.

Mermillod (Mgr). - III, 466.

Mer Morte. — Et la destruction de Sodome et de Gomorrhe: 11, 294-5.

Mérodachbaladan, roi de Babylone. - 1, 356.

Mer Rouge (Passage de la). — Selon l'Exode. Commentaires: III, 819-20. — Miraele: I, 1308-9.

Mérovingiens. — L'Eglise et l'Etat (origines du gallicanisme): 11, 235-7. — Et la tolérance religieuse: IV, 1720. — Elections épiscopales: 1, 1344-5. — Ecoles chrétiennes: 11, 942-4.

Mersebourg (Dietmar de). - III, 1099.

Merveilleux. - Voir Miracle; Spiritisme.

Mesmin (Marie). - Superstition: 1v, 1564.

Messance. — Sur le néo-malthusianisme : 111, 1058-q.

Messe. — Le sacrifice de la Messe et le sacrement de l'ordre (Sacerdoce): 1v, 1034, 1035-6, 1037, 1038, 1039, 1045-6. — L'Eucharistie considérée comme sacrifice propitlatoire, et le dogme de la Rédomption: 1v, 546. — Célébration liée au enlte des reliques des saints: 1v, 917-8. — Pour les morts: tradition (Memento des morts): 1v, 509-10. — Le sacrifice encharistique, prière par excellence: 1v, 271-2. — Assistance à la messe le dimanche: 1, 1088-90, 1092-5.

Saerisice. Selon le luthéranisme : 1v, 618. — Selon la Résorme et le protestantisme : 1v, 603, 605, 615, 618, 640, 656, 659, 668, 687, 706, 717-8, 735, 740. — Et l'anglicanisme. Résormes anglicanes de la liturgie de la messe : 111, 1166-70, 1171-7.

Voir Cène; Epiclèse; Eucharistie; Jeune eucha-

ristique.

Messianisme. Messie. - Le prophétisme israélite: IV, 386-425. — Prophétics messianiques: II, 1614-51; IV, 396, 416. - Le peuple juif dans l'Ancien Testament : l'espérance messianique et le monothéisme juif: 11, 1614-51. - Psaumes: 1v, 486-92. -Apoeryphes de l'Ancien Testament : 1, 163-4, 165, 168, 169, 170, 171, 172. — Les Apoealypses juives : 11, 1325-6. - Religion babylonienne : 1, 373. -Les prophéties et l'inerrance biblique : 11, 758-9, 782-4. - Le messianisme et la traduction de la Bible de S. Jérome: 1v, 1966, - La Trinité dans l'Ancien Testament: 1v,1849-50. Le messianisme et le royaume de Dieu: 1, 1227-8, 1230-1, 1234-5, 1240. — Livres sapientiaux. La Sagesse, figure du Verbe et de Jésus-Christ: 1v, 1205, 8. — Messianisme et Jésus-Christ: 11, 1292, 1327-30, 1337-61, 1374-6, 1382, 1384, 1396-400, 1435-6, 1507-10. Voir Jésus-Christ. - Textes messianiques interprétés par Jésus-Christ: 1, 1816: — par S. Paul: 1, 1818. — Jésus-Christ Messie, selon S. Paul: 111, 1634-6, 1640-1, 1643-4, 1652. - Peinture de l'idéal messianique dans les Evangiles et valeur historique des Synoptiques: 1, 1685. - Messianisme. Sur le règne de Jésus-Christ : 1v, 815-7. -Le messianisme et les origines du Tu es Petrus (primauté de S. Pierre): 111, 1352-5. - Messie, Idée que s'en faisaient les Juiss au temps de Jésus-Christ: 11, 1341. - Idées messianiques dans l'entourage de Jésus-Christ (IVe Evangile): 1, 1747-8. - Le eadre chronologique et topographique du IVe Evangile et les prophéties messianiques. Valeur historique du IVe Evangile : 1, 1709. — Le messianisme et le judéo-christianisme: 11, 1654-6. — Messianisme et apologétique juive (après Jésus-Christ): 11, 1673-6. - Jésus-Christ et le messianisme. Erreurs modernistes; m, 597, 603-6. - Prophéties sur la Rédemption :1v, 542, 543-4, 545, 548. — Annonce de la régénération par la grace : 11, 326-31. — Le messianisme et la T. S. V. Marie dans l'Ancien Testament : III, 116-27. — Voir Antéchrist; Jésus-Christ.

Messimy. — Sur les insonmis (service militaire): 11,894.

Métamorphisme. — Et la géologie : 1v, 1623-5.

Métaphysique. — Théories sociologiques et psychologiques de la religion: 11, 857-907. — Déterminisme métaphysique: 1, 930-2. — Les affinités métaphysiques du pragmatisme: 11, 133-44, 163-5. — Thomisme: 11, 1667-713. Voir Thomas d'Aquin (S.). — Le positivisme contre la recherche des causes et des substances: 11, 37-53. Voir Positivisme. — Subconscient et inconscient: 11, 1507-52. Voir Subconscient. — Voir Dien; Idéalisme; Kant.

Métapsychique. — Et le spiritisme : 1v, 1488. — Et la suggestion : 1v, 1554, 1561. — Et les stigmates: 1v, 1500.

Métempsycose. — Et l'enfer : 1, 1380-1. — D'après les animistes : 1, 131-2.

Méthode (SS. Cyrille et). — Voir Cyrille et Méthode (SS.).

Méthode d'Olympe et de Tyr (S.). — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 444. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 174-5. — Sur la confession: 111, 1838. — Sur la résurrection de la chair: 11, 196.

Méthodes. Méthodologie. — Origine religieuse. Utilisation de la méthode comparative: 1v, 897-9. — Et l'exégèse: 1, 1811-30. — La méthode pragmatiste. Critique: 1v, 117-20, 152-4.

Méthodistes. — Eglise évangélique méthodiste de France: iv, 690. — Eglise méthodiste épiscopale de France: iv, 691. — J. Weslay et le méthodisme en Grande-Bretagne: iv, 702, 716-7, 729; — en Suède: iv, 751; — aux Etats-Unis: iv, 783, 784, 785, 786, 788-90.

Métis. — Et les races humaines : 11, 498, 500-1.

Meuffels. — Sur les martyrs faits par les calvinistes (Pays-Bas): n1, 398-9.

Meurtre. — Voir Duel; Homicide.

Mexique. — Populations primitives. Aztèques. Civilisation. Religion: 1v, 181-7. — Législation dominicale: 1, 1103.

Meyer (Arnold). — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1488-9.

Meyer (Edouard). — Sur les Hébreux en Canaan: III, 809. — Sur les prophéties: IV, 390-1. — Sur la religion de l'Iran: II, 1126-7, 1128.

Meyer Baliolanus (Jacobus). — 11, 440.

Meyerbeer. — Les Huguenots, opéra protestant: III, 961.

Miao-Ki, empereur de Chine. — 1, 517.

Michallet (MIle). — Martyre: III, 459.

Michée. — Messianisme: 11, 1618-20. — Sur Dien: 11, 1595-9. — Prophétie (v, 2-3) sur la T. S. V. Marie: 111, 122. — Voir encore 1v, 407.

Michel (Archange S.). — Et Ste Jeanne d'Are: 11, 1214, 1215-7, 1225, 1227, 1229, 1233-4, 1234-5, 1240, 1243, 1248-50.

Michel (Henry). — Sur la casuistique: IV, 1651-2.

Michel (Abbé Jacques-Philippe). — Martyr: III, 452-3.

Michel-Ange Buonarroti. — Et la Renaissance: iv, 935-6.

Michelet (Jules). — Erreurs sur le culte du Sacré-Cœur: 1, 573. — Sur la politique religieuse en Hollande an xv11° siècle: 111, 484. — Sur les Jésuites: II, 1285, 1287. — Sur le Père Loriquet: 111, 27. — Sur l'usure juive: 11, 1718. — Sur les Albigeois: 1, 77. — Sur la Renaissance: 1v, 930-1. — Voir encore Iv, 1215.

Michelson (Expérience de) — IV, 824.

Mill (Stnart). — Positivisme : 11, 42. — Idéalisme phénoméniste : 11, 541-8. — Utilitarisme inductif : 11, 1908-10. — Sur la finalité : 1, 1067. — Sur les principes premiers et l'existence de Dien : 1, 969-72, 1072, 1074. — Contre le miracle : 111, 524-9, 537-9, 548, 562-4. — Sur le néo-malthusianisme : 111, 1056.

Mignot (Mgr E.-L.), archevêque d'Albi. — Sur la critique biblique: 1, 786, 792. — Sur le miracle: 11, 1405. — Voir encore, 1, 781.

Mil (L'an). — Article (G. Kurth): 111, 514-6.

Milan (Duché de) (XVIII. siècle). — Et le gallicanisme : III, 1503.

Milanais (Liturgie et Rite). — Voir Ambrosien (Rite).

Millénarisme. — Fausse interprétation de l'Apoealypse: 1, 159-60.

Millerand (Alexandre). — Et le la cisme : 11, 1768.

Milner-White (C..) — Sur l'unité de l'anglicanisme : 1v, 728.

Miltiade, pape. — Et Constantin: 1, 692. — Voir encore 1, 467.

Mimétisme. — Et le transformisme : 1v, 1816.

Minéralogie. - Savants croyants : 1v, 12/8.

Mineurs (Enfants). - Voir Enfants.

Ming (Dynastie chinoise des). — Histoire religieuse: 1, 525.

Ming, empereur de Chine. — 1, 528.

Minh-Mang, roi du Tonkin. — Persécutions : III, 476.

Ministère ecclésiastique. — Doctrine S. Cyprien: 1v, 713. — Vocation: 1v, 1891-924. — Et le célibat ecclésiastique: 1v, 1046-8. — Part des religicux: 1v, 1902. — Le sacerdoce universel, selon Luther. La Réforme et le protestantisme, et la hiérarchie ecclésiastique: 1v, 603, 606, 608, 615, 616, 618, 638-9, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3, 680-1, 683-6, 687, 689, 695, 702, 703, 707-8, 708-14, 718-9, 727-8, 729, 735-6, 740-1, 783. Voir Ordinations anglicanes. — Voir Clergé catholique.

Ministre des sacrements. — Voir Sacrements (et en particulier: Absolution, Baptême, Confession, Confirmation, Eucharistie, Extrême-Onetion, Mariage, Ordination, Ordre [Sacrement], Pénitence [Sacrement]).

Ministres du culte. — Traitements assurés par l'Etat depuis 1789: IV, 429, 430. — Voir clergé catholique.

Minutius Félix. — Sur les martyrs: III, 351. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 992-3.

Mir (Miguel). — Sur les *Illuminés* d'Espagne, xviº siècle : iv, 529,

Mirabeau. — Sur la natalité: 111, 1049.

Miracle. — Article (J. DR TONQUÉDEG): III, 517-78. — Considérations générales. I. LRS ATTITUDES PHILOSOPHIQUES PRÉSUPPOSÉES À L'ATTITUDE DES FAITS. 1º Le naturalisme. Exposé. Critique: III, 517-22. — 2º Le déterminisme. Déterminisme déductif (exposé; eritique). Déterminisme inductif: induction prétendant à la certitude (objection directe; objection indirecte: les conséquences antiscientifiques de l'admission au merveilleux); induction amenant de simples conjectures (diverses sortes de faits): III, 522-9. — 3º Les philosophies de la contingence et de la continuité. Exposé (la contingence; la continuité). Critique (la contingence; la continuité). Notes additionnelles (interprétation des écrits de M. Blondel):

111, 529-34. - 4º L'attitude qu'il faut adopter, explications surnaturelles. Objections contre l'intervention de Dieu dans le monde (le miracle rabaisse Dieu au rang des eauses secondes ; implique en Dieu mutabilité ou impuissance, on un manque de sagesse et de dignité ; le témoignage de l'expérience infirme la probabilité d'une intervention divine ; de la toutepuissance de Dieu on ne peut pas conclure à la possibilité positive du miraele ; garantir une révélation par des prodiges est un procédé indigne de Dieu ; le miraele ne saurait garantir avec certitude une révélation : le miraele ruinerait les fondements de la certitude et de la moralité). La conception du monde où s'encadre le merveilleux divin (possibilité physique et eause efficiente du miracle; possibilité morale et cause finale du miraele ; comment se ferait l'application des principes posés aux cas concrets). Les agents surnaturels inférieurs. Cas sans explication: III, 534-60. - II. LES ATTITUDES DES CRITIQUES PRÉ-SUPPOSÉES A L'ÉTUDE DES FAITS. 1º Les faits dont nous serions nous-mêmes les témoins: 111, 560-1. - 2º Les faits attestés par le témoignage d'autrui. La critique historique du merveilleux, Règles générales: le miracle et les notions de possible ou d'impossible, de probable ou d'improbable. Règles partieulières : critique textuelle, de provenance d'interprétation ; eritique du témoignage ou eritique historique proprement dite (les anciens ; le Moyen âge; l'Orient ; les non-professionnels; les foules, contagion mentale et hallueinations collectives; les croyants: les croyances religieuses; l'erreur et la fraude): III, 561-78.

Selon le Syllabus: 1v, 1578. — Définition; transeendance; caractère probant: 11, 1412-7. — Le miracle signe divin: 11, 1404-9, 1412-7. — Et la critique biblique: 1, 772, 774, 807-10. — Usage apologétique au cours des siècles: 1, 191-2, 193-4, 196-7, 201, 203, 207, 208, 209, 212, 229, 230-1, 237, 238. — Et la Révélation: 1v, 1006. — Et les révélations privèes: 1v, 1008. — Preuve de l'existence de Dieu: 1, 1075-6. — Et la divinité de Jésus-Christ: a) le miracle signe divin (à propos de la divinité de Jésus-Christ): 11, 1404-9, 1412-7. — b) Miracles de Jésus-Christ: 11, 1472-514 (voir Résurrection de Jésus-Christ). — Miracle et prière: 1v, 298-300. — Le miracle et les origines de l'humanité: 11, 461.

-Les faits. - Le miraele et le prophétisme: 1v, 397, 401-2, 418-9. — Miraeles de Moïse et de Josué : 111, 815-27, 1919-20. - Virginité de la T.S. V. Mariein partu : 111, 200-6. — Miracles de Jésus-Christ: 11, 1446-72; - Résurrection de Jèsus-Christ : 11, 1472-514. Voir Résurrection de Jésus-Christ. — Certitude de Ieur origine divine: III, 555-6. — Témoignage en faveur de sa mission : 111, 1636. — Selon le IV Evangile. Récits et valeur historique du IVe Evangile : 1, 1709-18. — Erreurs modernistes à ce sujet : III, 598. — Notes eanoniques: 111, 147-9. — Miracles de la T. S. V. Marie. Ouvrages: 111, 313. - Miracles des Apôtres: valeur apologique d'après les Actes des Apôtres: 1, 269. — La conversion de S. Paul. Et le paulinisme: 111, 1638-44. — Divers: Miracles dus à des reliques: 1v, 914, 915, 917.9, 920, 921. — Attribnés à des reliques de martyrs : 111, 371-2. - Circonstances de la conversion de Constantin: 1, 696.

— Miracle de S. Janvier: 11, 1192-9.

— Hors de l'Eglise catholique. — Y en a-t-il?: 1v, 1136-7. — Miraele et magie: 111, 66-7. — Miraeles païens: prétendues guérisons dans les temples d'Esculape: 111, 1661, 1664. — Dans l'Eglise russe: 1v, 1383-6, 1395. — Et le jansénisme: 11, 1181-2. Voir Convulsionnaires. — Le Miraele selon le modernisme: 111, 661. — Selon la méthode d'immanence: 1v, 607-9.

— Voir Apparition; Extases; Guérisons miraeulenses; Hystérie; Jeanne d'Are (Ste); Langues (primitive Eglise); Lorette; Lourdes; Prophéties; Stigmates; Surnaturel, § Evangiles.

« Mirari vos » (Encyclique de Grégoire XVI). — Condamnation du libéralisme: 11, 1824-5, 1837.

Mischna. - Voir Talmud.

Miséricorde de Dieu. — Voir Dieu, § Attributs (Bonté).

Missel. — Réformes anglicanes: III, 1166-70, 1171-6.

Mission (Prêtres de la). — Voir Lazaristes.

Missions catholiques. - Nécessité : IV, 909. -Propagation de l'Evangile : 1v, 362-86. — Du ve au 1xe siècle: 111, 1392. — Au xv1e siècle: 111, 1408. — Conversion des Celtes: Supplément, 13-16. - Martyrs: 111, 461-92. - L'expansion de l'Eglise et la tolérance: IV, 1717-9. - Et les vocations sacerdotales: IV, 1920. - Et le célibat ecclésiastique : IV, 1049. - Et la doctrine sur le salut des infidèles : IV, 1157. - Et le précepte dominieal : 1, 1092, 1095. - Lutte contre la circoncision: 1,541. - Ordres religieux contre l'esclavage : 1, 1509-11. — Et la traite des nègres: 111, 1069-73. - Lutte contre l'eselavage moderne: 1, 1514, 1515, 1518, 1520, 1521. - Chine: 1, 524-6. - Corée. Origines. Histoire: п., 465. — Françaises, Diminution de leur influence à la suite des persécutions : IV, 1923 ; - Les congrégations missionnaires et la liberté de l'enseignement : IV, 1259; - Mission des Frères de l'Instruction ehrétieune: Supplément, 19-20, 22-3. - Indes. Origines. Histoire: III, 480. - Japon. Lutte du bouddhisme contre : 11, 1208 : - Avenir : 11, 1209. -En pays musulmans. Persécutions. Missionnaires martyrs: 111, 415-7. - Pays de Missions. Possessions diaboliques : 1v, 75-8. - Proche Orient (après les Croisades): 1, 825. - Voir Amérique, § Brefs; Congo (Etat indépendant); Conversion; Propagande; Rites indo-chinois.

Missions orthodoxes. — Russes: IV, 1369, 1386.

Missions protestantes. — Rivalité faite aux missions catholiques. Richesse: 1v, 381-2, 384-6. — Le mariage des pastenrs, obstacle à l'extension des Missions protestantes: 1v, 1049. — Françaises: 1v, 691. — 'Anglicanes en pays infidèles: 1v, 727. — Etats-Unis. Œuvres: 1v, 791. — Indes. Et les martyrs eatholiques: 111, 483-4. — Ouganda. Et les missions eatholiques: 111, 487. — Océanie. Persécution des missionnaires eatholiques: 111, 489-90.

Missions Etrangéres (Paris). — Séminaire. Fondation au xvii^e siècle : iv, 377. — Martyrs en Chine : iii, 461-4; — en Indo-Chine : iii, 473-80.

Mistral. - IV, 1510-1.

Mithra (Religion et culte de). — Article. Rencontre avec le christianisme. Le culte de Mithra. Les doctrines. Morale mithriaque. Conclusions (A. D'A-LÈS): III, 578-91.

Et le christianisme (S. Paul), d'après la « méthode d'histoire religiense » : 111, 965, 966, 971, 973, 982, 994-8, 1001, 1003, 1009. — Et S. Paul : 111, 1649-50. — Et le culte chrétien. Bibliographie : 1, 850. — Et les sacrements: 1v, 1076-7. — Empire romain (1v° siècle). Attitude des chrétiens envers lui : 1v, 16.

Moabites. — Peuple palestinien: III, 765-6. — Et les Hébreux au retour d'Egypte: III, 810-1.

Modernisme. - Article: III, 591-695, - Introduction (A. d'Alès). le Partie. Le décrit « Lamen-TABILI ». 1º Inspiration et exégèse. L'inspiration, son étendue et ses conséquences. Origine et contenu des Evangiles. Le droit de l'Eglise en matière d'exégèse biblique. L'exégèse historique et l'exégèse théologique (A. DURAND): III, 591-602. -2º Révélation et Christologie. La Révélation. La Christologie (L. DR GRANDMAISON): III, 602-6. — 3° Eglise et Sacrements. Pouvoir d'enseigner ou magistère (objet des définitions de l'Eglise; genèse; effet; autorité des Congrégations romaines). Pouvoir de gouvernement. Sa constitution. Pouvoir de sanctification. Les sacrements (S. HARENT): III, 606-18. 4º Foi et dogme. La question apologétique. L'interprétation pragmatique du dogme. Le développement du dogme (développement classique; développement par évolution) (M. CHOSSAT): III, 618-37. - Ile PAR-TIR. L'ENCYCLIQUE « PASCENDI ». I. SYNTRÈSE DU MODERNISME PHILOSOPHIQUE, Introduction, 1º L'évolutionisme radical. Théorie du « Devenir pur » ou du mobilisme. Origine du problème. Ses trois solutions (Zénon; Héraclite; Aristote). Bergson, après Hegel, reprend parti pour Héraclite. Conséquences (métaphysiques; logiques; critériologiques). La philosophie du « non-être » identifie les contradictoires et renie la raison. Canses d'une si grave méprise : III, 637-47. — 2º L'agnosticisme subjectiviste. Triple postulat (subjectiviste; phénoméniste; relativiste): III, 647-51. — 30 L'immanence vitale. L'Immanence et l'agnosticisme. L'intuition immanente du « moi profond ». Conscience universelle, Méthode et théorie monistique : 111, 651-5. — 4º Conséquences antispiritualistes et antireligieuses. Elles ruinent toutes nos croyances. Modernisme et protestantisme libéral. Conclusion (A. FARGES): III, 655-65. — II. L'ENCYCLIQUE ET LA THÉOLOGIE MODERNISTE, Introduction. 1º Les principes du modernisme. Autonomie de la conscience. Antonomic de la science. Indépendance de la science et de la foi. Critique philosophique, Critique scientifique. Manifestations du modernisme: 111, 665-75. — 20 La théologie du modernisme. Nature de la révélation, Sa valeur de vérité. Le dogme chrétien, son origine et ses progrès. Les formules de foi, La règle de foi, la conscience et l'Eglise: m, 675-85. — 3º Les conséquences religieuses du modernisme. L'attitude religieuse des modernistes, Conséquences du modernisme pour le chrétien; pour l'Eglise. Conclusion. Appendice (le sentiment de S. Augustin sur l'excommunication) (J. Lebreton): III, 685-95.

Et l'agnosticisme: 1, 8, 9, 44, 46-51, 56-8, 59,61-2, 65, 75.— Agnosticisme: condamnation: 1, 948-51.

— Agnosticisme: atteinte à la théologie naturelle et surnaturelle (Pie X, encyclique Pascendi): 1, 240-1.

— Conséquence du positivisme: 1, 26.— Et l'apologétique juive: 11, 1675-6.— Et l'intellectualisme: 11, 1066-81.— Condamnation de son anti-intellectualisme (Encyclique Pascendi): 1, 503.— Modernisme social. Et le libéralisme. Condamnation par Pie X: 11, 1830.— Et la Franc-Maçonnerie: 11, 125-6.— Dans l'Eglise anglicane: 1v, 722.

Sur l'inspiration : 11, 915. — Sur le prophétisme: IV, 396, 401. — Sur la propliétie: II, 1409-10. - Sur l'Evangile : 11, 1302, 1305, 1306, 1307-8, 1309. - Sur S. Paul: III, 1629-30. - Sur les mystères païens et S. Paul: 111, 968-9, 974-5, 976-7, 978, 986, 1000, 1001, 1005. — Et l'Eglise : 1, 1222-4, 1225, 1226-7, 1230-6, 1236-7, 1212-6. — Sur la primauté de S. Pierre: III, 1338-9, 1340. — Objections contre le gouvernement ecclésiastique. Réponse : 11, 312-24. - Et la Tradition chrétienne : IV, 1767-71. - Et le dogme: 1, 1123-4, 1126, 1128, 1133-43, 1183. — La thèse catholique de la foi et l'antithèse moderniste : 11, 28-35. — Théories sur la foi. Voir Agnosticisme ; Dieu ; Dogme; Expérience religieuse ; Kant; Révélation; Sacrements. — Et l'expérience religieuse: 1, 1846-64. — Théorie de Blondel sur la méthode d'immanence. Examen: 11, 579-612; 111, 532-3. Voir Immanence (Méthode). - Le modernisme immanentiste et le panthéisme : 111, 1321-2. - Doctrines sur Dieu: bibliographie: 1, 1087-8. - Et la vraie conception de Dieu: 1, 1086. - Sur Jésus-Christ: 11, 1312, 1372-4, 1375, 1403, 1419-22, 1433, 1636-7.Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1451-2, 1465-9, 1466, 1470, 1471. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: : 11, 1474-5, 1477, 1490, 1498-9, 1500-2, 1509, 1511. — Sur le miracle en général : III, 521, 529-35, 539-41, 543-4, 548, 555, 567. — Sur l'Immaculéc-Conception : 111, 209-10.

Voir: Blondel; Critiques libéraux; Evangiles canoniques, § Article; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Le Roy (Ed.); Loisy; Tyrrell.

Moehler (Jean-Adam). — Sur le dogme: 1, 1125. — Sur le St-Esprit et la tradition: 1v, 1776-7. — Sur les doctrines protestantes: 1v, 798, 800-1, 802.

Moghila (Pierre), métropolite de Kiev.—Et l'Eglise russe: 1v, 1364, 1372. — Valeur de sa théologie: п, 386. — Sur les fins dernières: п, 375-6, 386. — Voir encore 1, 1594-5.

Mohammed (Mirza Ali). — Fondateur du bâbisme : II, 1152-4.

Moheau. — III, 1058.

« Moi » (Le). — L'humilité est l'amour de l'abaissement du moi séparé devant Dieu et tout ce qui est de Dieu : 11,522-6. — Identité foncière, selon l'idéalisme de Fichte, de notre moi empirique, individuel, personnel, et du moi absolu, transcendant à toute multiplicité : 111, 1315-6. — Nietzsche et la théorie du moi : 11, 1924-6. — Le moi, suivant le matérialisme de Büchner : 111, 497. — Le moi et la philosophie évolutionniste : 111, 497. — Et l'agnosticisme moral des

évolutionnistes modernistes: m, 660. — Et l'immanence: 1v, 595. — Et la méthode d'immanence: 11, 573. Voir Immanence (Doctrine). Immanence (Méthode). — Le moi et le nou-moi. Voir Idéalisme. — Moi subliminal. a) Origine du mot « subliminal »: 1v, 401; — b) La conscience « subliminale » et le prophétisme: 1v, 401; — c) Le moi subliminale » et le prophétisme: 1v, 401; — c) Le moi subliminale » et le prophétisme: 1v, 401; — c) Le moi subliminale » et le prophétisme: 1v, 148-9, 170; — d) Subconscient et inconscient: 1v, 1507-52. Voir Subconscient. — Voir Individualisme.

Moines. - Voir Monachisme; Religieux.

Moines de Marmoutier. — Fondation: 11, 969.

Moira (La). — Sens, dans la religion greeque primitive: 11, 403-4.

Moïse. - Voir Pentateuque et Hexatenque.

Molay (Jacques de). — Et la destruction des Templiers. Procès. Exécution : 1v, 1080, 1587, 1588-9, 1590-1, 1592, 1595, 1598-9.

Moleschott. — Matérialisme: III, 494. — Sur la transformation continuelle du corps: 1, 91. — Contre la spiritualité de l'Ame: 1, 98, 100. — Sur l'incinération: II, 636. — Voir encore 1, 91.

Molière. — 1, 1213.

Molina (Louis). Molinisme. — Sur la Providence (action divine; prédétermination physique; comparaison avec S. Thomas): 1v, 446-74. — Sur la prédestination: 1v, 240-1, 246. — Comparaison de son système avec d'autres systèmes: 1, 1146. — Sur la guerre: 111, 1269-70. — Contre la traite des nègres: 111, 1071-2.

— Molinisme et thomisme. — Controverse « de auxiliis »: 11, 1160, 1161, 1164, 1165, 1167, 1859-62. — Molinisme et thomisme (à propos de la détermination physique, la Providence et le mal): 1v, 447-74.

Molinari (De). — Sur le néo-malthusianisme : 111, 1037. — Contre l'aumône : 1, 326.

Molinier (A.).— Sur les Juiss et le meurtre rituel (affaire de Valréas, 1247): 11, 1707.

Molinos (Michel). — Quiétisme: 1v, 531, 532-4, 537, 538-40. — Sur son agnosticisme: 1, 9. — Sur l'expérience religieuse: 1, 1849-50.

Moll (Dr Albert). — Sur la continence : 1v, 1056.

Mommsen. — Sur la législation romaine contre les chrétiens : III, 346.

Monachisme. — Article. Origines. L'ascèse. Sainteté. La science. L'apostolat. Œuvres de charité (J.-M. BESSE): 111, 860-7. — Monachisme hindou. Voir Inde (Religion), § Article. — Voir Religieux.

Monades. — La monade divine, principe et fin de toute existence, selon Origène: n1, 1244-5.

Monakow. - 1, 493.

Monaldisme. - Et le probabilisme : 1v, 312.

Monarchie. — Gouvernement ecclésiastique; monarchique avec garanties: 1,608; 11,312-24. — France. Le ralliement et les droits des royalistes: 11,1066.

Monastères. — Voir Religieux.

Monceaux (Paul). — Sur la venue de S. Pierre à Rome: 11, 29, 36. — Sur le donatisme: 111, 382, 384. — Sur le donatisme et les inscriptions anciennes: 1,

14/10-1. — Sur les anciennes inscriptions africaicaines : 1, 14/19-50.

Monde. Univers. Cosmogonie. Cosmologie. — Le système du monde. Article. Ce qu'est un système du monde. Les systèmes primitifs. Les systèmes de l'astronomie hellénique. Les systèmes du monde au Moyen âge. Les systèmes modernes (M. Potron): 111, 867-78.

Systèmes matérialistes: 111, 492, 493, 495-6, 469, 500-13.—Déterminisme physique: 1, 932-6.—Sphéricité de la terre: 1v, 1476-7.

Le monde et Dieu: 1, 943, 944-5, 967, 997, 1016-76. — L'homme et l'univers: 11, 504-5, 509-10, 510-1, 503-4. — L'univers et la transformation de l'énergie: 1, 1358-61, 1364-5. — La cosmologie et le criticisme kantien: 1, 740-1, 741-2, 750-2, 754-5. — L'univers selon les évolutionistes. Application à fa morale. Critique: 1, 1792-811. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57.

— Voir Création; Eternité, § Monde; Fin du monde; Galilée; Relativité; Terre.

Moneremita (Theodorus). — Sur la Ste Vierge: 111, 228.

Mongols. — Dynasties chinoises: 1, 524.

Monisme. - Article (P. MALLEBRANCQ): 111, 878-929. - 1º Origine du mot et significations diverses. Origine récente. Sens antiphilosophique. Sens particulier. Sens absolu (interprétation logique ou ontologique): 111, 878-82. - 2º Monisme moderne. Ses rapports avec l'athéisme et le panthéisme. Le monisme ne nie pas la réalité des distinctions phénoménales. Il n'exclut Dieu que par prétérition. Point de départ et méthode : 111, 882-3. — 3º Monisme humanitaire et sociologique. La « religion de l'humanité ». Sociologisme positiviste contemporain. Défaut de doctrine métaphysique : 111, 883-4. — 4º Monisme idéaliste. N'exclut pas d'ordinaire l'existence de Dieu on n'exige pas de réfutation spéciale : 111, 884-5. - 5º Monisme spiritualiste. Système de Vacherot. Réfutation: 111, 885-91. — 6º Monisme matérialiste et biologique. Le monisme hæckélien. La théorie de Le Dantee. Systèmes moins connus (Strauss; Noire; Dühring; Lapouge; Soury; Pioger; Lemaire; C. Royer; Conta). Conclusion: 111. 891-900. - 70 Monisme naturaliste. Interprétation du double aspect. Négation de toute réalité. Matérialisme véritable. Aboutit à l'idéalisme ou au pampsychisme (Ardigo; Clifford; Fonillée; Guyan): 111, 900-13. - 8º Réfutation générale. Le monisme, hypothèse gratuite et sans fondement. Hypothèse fausse et contradictoire. Conclusion: 111,913-29.

Systèmes matérialistes: 111, 496, 499-513. — Transformisme: 1v, 1793-848. Voir Transformisme. — Le transformisme moniste universel: 1v, 1802. — Différence avec agnosticisme: 1, 2. — Panthéisme Spinoza contre le miracle: 111, 523-4. — Conséquence du kantisme: 1, 758. — Monisme et modernisme: 111, 639, 651, 652-3, 655-8. — Le pragmatisme et l'absolutisme idéaliste: 1v, 135-8, 143-4, 149-50, 152, 164, 170. — Le monisme et la dégradation de l'énergle: 1, 1364.

Voir Evolutionnisme, § Doctrine morale; Panthéisme; Tchou-hi.

Monita secreta.. — Article. Idée du pamphlet. Origine et auteur. La fortune du pamphlet. Les Monita et la critique (A. Brou): Supplément, 24-30.

Monnaies. — Du Iv° siècle prouvant la conversion de Constantin: 1,691,694-5.

Monnier (Henri). — Sur l'Eglise: 1, 1249, 1253. — Sur les Evangiles: 11, 1306. — Sur les prophéties de Jésus-Christ: 11, 1419. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1338, 1340, 1343, 1363.

Monnier (Le). — Sur S. François d'Assise et les missions en pays musulman: 111, 415.

Monod (Gabriel). — Sur « la fin justifie les moyens »: 11, 9-10. — Sur les Monita secreta: Supplément, 28-30.

Monod (Jean). — Sur la controverse catholicoprotestante concernant la foi : 11, 35.

Monod (W.). - 11, 1681.

Monoïdéisme. — Et l'état mystique: III, 1020-1.

Monopoles. — Enseignement. Lois sur l'enseignement (x1xe-xxe siècles). L'école laïque contre l'école libre: 11, 921-3, 975-1006. Voir Enseignement (et mots suivants). — Et le socialisme: 1v, 1397, 1439-40.

Monothéisme. — Caractères : 11, 1567-9. — Origines selon les évolutionnistes (animisme et polythéisme): IV, 881-2. — A précédé l'animisme : IV, 894-7. — L'animisme y tend : 1, 136-7 ; — n'y atteint pas: 1, 1/2-3. — Monothéisme des Juiss: IV, 1849-50. - Le peuple juif dans l'Aucien Testament : monothéisme: 11, 1566-651. — Monothéisme juif (Ancien Testament): et l'inspiration biblique (erreurs modernistes): III, 594-5. — Monothéisme de la loi mosaïque: 111, 839-40. — Des prophètes: 1v, 424. — Monothéisme et polythéisme dans le Code d'Hammourabi: 1, 367-73. — Et la religion égyptienne: 1, 1329-30. — Dans la religion chinoise: 1, 509, 511-2, 513, 514, 517, 518, 519, 521. — Et les origines du culte chrétien: 1,842-3. — Et le mahométisme: 11. 1136, 1138, 1139-40, 1146, 1147; III, 79. — Voir Dieu.

Monothélisme. — Et la question d'Honorius: 11, 514-9.

Montagnards (Convention nationale). — Et les Girondins: 1v, 1009-10

Montagnes. — Origines. Développement : IV, 1616-23.

Montaigne (Michel-Eyquem de). — Sur sa responsabilité: 1, 665. — Sur l'enseignement: 11, 964-967. — Voir encore 1, 1213; 11, 1819.

Montaigu (Collège de Paris, XVIº siècle). — Séjour de J. Culvin: 1v, 624-5.

Montalembert (Cte Charles de). — Et le libéralisme eatholique: 11, 1825-8. — Sur la charité de S. Grégoire le Grand: 111, 1686. — Sur la vocation: 1v, 1906-7. — Sur les collèges de Jésuites: 11, 994-5. — Sur le P. Loriquet: 111, 27-8. — Voir encore: 1, 220.

Montanisme. — Et l'Eglise primitive: 1, 1250. — Et la formation du canon du Nouveau Testament: 1, 450, 451, 454. — Sur les Evangiles: 1, 1605. — Sur l'Evangile de S. Jean: 1, 1663, 1670-1. — Culte

hérétique du St-Esprit: 1,838. — Part dans les origines de la querelle baptismale du 111º siècle: 1,412. — Montanistes honorés par leur secte comme martyrs: 111,340. — Et les inscriptions anciennes: 1,1440. — Voir Tertullien.

Montault (Mgr Barbier de). — Sur l'authenticité des reliques : IV, 924.

Monteflore (C.-G.). — Sur Jésus-Christ : 11, 1365.

Montélius. — Sur les ruines de Suse (Perse) et l'antiquité de l'homme : 11, 490.

Monténégro. — Concordat 1886 : 1, 647. — Eglise orthodoxe (serbo-slave) du Monténégro : 11, 347.

Montesquieu (Charles de). — Sur la fin de l'Etat: 1, 1524. — Et l'esclavage: 1, 1517. — Voir encore IV, 1020-1.

Montfaucon (Bernard de). — Sur Judith: 11, 1560.

Montferrand (Guillaume de). — Vocation: 11, 11911.

Montfort (Simon de). — Croisade contre les Albigeois: 1, 76, 78-80.

Montgeron (Carré de). — Sur les convulsionnaires de St-Médard: 1,707,708,709,710,711.

Montoya (D. Ruiz de). — Sur la prédestination : IV, 245.

Monuments antiques (Destruction des). — Article (P. Allard): III, 929-34.

Morache (Dr). — Sur l'incinération aux armées en temps de guerre : 11, 643.

Morale. Moralité. — La morale en général. La morale naturelle et chrétienne. - Loi divine : 11, 1898-926. — Théologie morale: IV, 1653-6. — Morale naturelle et chrétienne. Et le Syllabus : 1v, 1569-82. - L'enseignement moral de l'Ecriture Sainte et l'inerrance biblique : 11, 786-7. — Caractère moral du monothéisme juif (Ancien Testament) : II, 1598-9. — Morale mosaïque: 111, 832-3, 836-9, 842-4, 847-9, 850-3. — Moralité du Livre de Judith : 11, 1564. — De David: 1, 899-903. — Selon les Psaumes: IV. 492-5. — Livres sapientiaux : IV, 182-214. — S. Paul et les stoïciens : III, 1645-7. — Foi et mœurs, objet de l'infaillibilité pontificale : 111, 1425-6. - Morale et développement du dogme: 1, 1166-8. - Preuve morale de l'existence de Dieu: 1, 946, 956, 977, 1023-4, 1059-63. — La morale et le miracle : III, 542-3, 546-50, 559. — Morale de Jésus-Christ : 11, 79-84. — Grandeur morale de Jésus-Christ : 11, 1379-91. — Vie morale chrétienne et anciennes inscriptions: 1, 1451-5. — Moralité de la prière : IV, 285-7. — Moralité et obligation du mariage : 111, 94-6. - Empêchements de mariage; impuissance. Procès de dispenses. Méthode, Tribunaux romains, Congrès (abus; réponse à l'objection d'immoralité) : III, 112-3. - Morale et Etat: 1, 1528-9, 1533, 1535, 1538-9. - Paix et guerre : 111, 1257-301. - La morale chrétienne et catholique et l'art: 1, 288-91. — Morale des Jésuites. Relachée?: 11, 1282-4.

— La morale et les divers systèmes philosophiques et religieux. — Morale et erreur (athéisme): 1, 319. — Morale et panthéisme: 111, 1320-1. — Morale gnostique: 11, 304, 305, 306, 307-10. — Morale selon les systèmes matérialistes: 111, 493, 497, 498, 504-8, 511-3. - Thèses antisociales des Cathares et des Vaudois: 11, 834-47. — La Réforme et le protestantisme: 1v, 582-810. - Erreurs et histoire du baïanisme, du jansénisme et du quesnellisme : 11, 1153-92. — Conséquences immorales du quiétisme : 1v. 527-42. — Conséquences des théories de l'expérience religieuse: 1, 1852-3, 1857-8. — Malthusianisme et néo-malthusianisme: 111, 1048-66. - Et la philosophie du socialisme : 1v, 1421-41. - Et le positivisme: 1v, 39. - Le positivisme et la négation de la morale : iv, 48-9. - Le pragmatisme et la môrale: 1v, 139-41, 144-51, 165-72. — Selon les modernistes et les évolutionnistes : 111, 659-60. — La morale indépendante et le la reisme : 11, 1782. -Morale sociologique. Voir Sociologique (Ecole et morale). — Selon la théosophie : 1v, 1662 3. — Morale occultiste: 111, 1120. - Morale et suggestion: 1v, 1554, 1556-61. — Scion A. France: 111,

— La morale et l'histoire. — Immoralité de certaines sectes. Voir Immoralité. — Moralité des Templiers: 1v, 1585-6, 1588, 1591, 1593, 1596-604. — Les mœurs à la cour d'Avignon: 111, 1543-62. — Excès d'immoralité provoqués par le protestantisme: 1v, 585, 588, 604-5, 606, 795-6. — La moralité en Hongrie. Statistique: 1v, 761-2.

- La morale et la religion. - Lien: 1, 747-8, 946, 953, 977, 985-6, 1143, 1857-8. — Loi divine (origines; bases; erreurs sur la loi divine; conséquences): 11, 1898-926. — Théories sociologiques et psychologiques de la religion. Statistiques des religions: IV, 857-909. - Morale et religion des primitifs: 1v, 888-9, 890. - Doetrines animistes: 1, 138; - critiques: 1, 145. - Morale et religion selon les Livres sapientiaux : 1v, 1199. — La volonté de Dieu, base de l'obligation et de la responsabilité morale ; iv, 941-57. - La religion catholique seul remède à la dénatalité: 111, 1063-6. - La religion catholique base de la morale. Hongrie. Statistiques (diverses religions): 1v, 761-2. - Le panthéisme et la morale : 111, 1320-1. - Théories immorales et antisociales des hérétiques du Moyen âge, causes de la répression violente des hérésies par les princes séculiers (Inquisition): 11, 834-47. — Morale et laïeisme: 11, 1790-1, 1804. — Le devoir et l'intérêt. Les sanctions d'outre-tombe : IV, 988-9.

— La morale et les religions. — Morale et religion chez les primitifs: 1v, 888-9, 890. — La morale et les races humaines: 11, 497, 498-9. — Principaux peuples, principales religions. Voir Religions. — Supériorité de la religion juive sur la religion babylonienne: 1, 389-90. — Idée du péché dans la religion babylonienne et dans la religion hébraîque: 1, 378-81. — Morale et religions chinoises: 1, 514, 515-6, 519. — Morale égyptienne: 1, 1331-6. — Morale et religions de l'Inde: 11, 648, 651-3, 655, 658, 661-4, 668-9, 670-1, 678, 681, 683-4, 686, 687. — Morale japonaise: 11, 1206-8. — Morale des Romains: 1v, 1033. — Morale selon la religion de Mithra: 111, 583-7. — Doctrine du Coran: 11, 1141-2.

Voir Action ; Adultère ; Ascétisme ; Anmône ;
 Blondel ; Célibat ; Célibat ecclésiastique ; Chasteté;
 Conscience ; Criminalité ; Dimanche ; Droit du Sci-

gneur; Duel; Esclavage; Enfance, § Criminalité; Enfer; Evolution, § Doetrine morale; Famille; Péticide thérapeutique; La fin justifie les moyens; Ilnmilité; Index (Catholique); Infanticide; Intérêt (Prêt); Kant; Lois; Mariage; Piété; Pessimisme; Pragmatisme; Probabilisme; Restriction mentale; Responsabilité; Saints; Sainteté; Théâtre; Volonté.

Morand, chirurgien (XVIIIe siècle). — 1,707. Moraves (Russie orientale). — Religion: 111,1090

Moravie. - Evangélisation : IV, 368 9.

More (Bx Thomas). — Voir Thomas More (Bx).

Moreau (Marie). - III, 58.

Moreta (Paul de). — Sur le St-Sépulere : 11, 1871 Morgan (De). — 1, 332.

Morin (Dom G). — Sur le Pontifical: 111, 1280. — Sur l'ordination: 111, 1203-4. — Sur l'ordination anglicane: 111, 1226-7. — Sur la communion des saints: 1v, 1155. — Voir encore 1, 280.

Morisques (Expulsion des). — Article, Histoire des Morisques. Causes du décret d'expulsion. Conséquences de l'expulsion (J. Souben): 111, 93/-46. — Et l'Inquisition espagnole: 1v, 1090-1, 1100-4.

Morley. - 1v, 824.

Morone (Card.). — Procès par l'Inquisition romaine: 1v, 1124-5, 1126.

Mort.—Selon l'Ancien Testament (justice divine et problème des rétributions; vie future: 11, 1590-3.

— La doctrine de l'Eglise et l'inhumation: 11, 632-3. — La conception de la mort et les anciennes inscriptions: 1, 1/54-5. — Fins dernières, selon l'Eglise grecque: 11, 375-6. — La mort devant une certaine philosophie. L'immortalité de l'âme: 11, 983-9. — Et la Providence: 11, 436. — Question du salut des infidèles. Première réponse: l'évangélisation d'outre-tombe: 11, 1158-62. — Résurrection de la chair: 11, 982-1004. Voir Résurrection de la chair. — Voir Ame, § Immortalité; Enterrements; Incinération; Morts; Peine de mort; Sépultures.

Mort (Peine de). - Voir Peine de mort.

Morts. — Doetrines animistes: 1, 132, 133, 134, 135, 137, 142, 143, 144. — Prétendues communication avec les morts. Voir Spiritisme. — Enterrements prématurés. Comment les éviter. N'autorisent pas l'incinération: 11, 641-2. — Et les sentences de l'Inquisition: 11, 864, 865.

— Moribonds. — Confession et communion des premiers siècles : 111, 1845. — Voir Extrème-Onction; Persévérance finale.

— Culte des morts. — Prière pour les morts. Voir Purgatoire. — Culte des Saints. Voir Reliques; Saints. — Culte des morts dans les religions anciennes et paiennes : Sur le culte des morts chez les principaux peuples, consulter Religions, § Religions nou chrétiennes. — Aux temps préhistoriques : 11, 468, 481, 484, 487. — Religions anciennes. Pratique de l'inhumation : 11, 628-9. — Religions sémitiques. Monuments funéraires : 1v, 1293, 1305-6. — Religion de l'Iran : 11, 1125-6. — Religion égyptienne : 1, 1331-5, 1336-7, 1340-1, 1657. — Grèce ancienne : 11, 400, 410. — Chez les Romains : 1v, 1031-2, 1034.

— Chez les peuples de l'Europe du Nord: III, 1080, 1082, 1090, 1098, 1112-3. — Culte païen des inorts. Relations avec le culte des reliques des martyrs: IV, 910-1.

— Voir Ame, § Immortalité; Catacombes; Ciel; Enfer; Enterrements; Incinération; Mânes; Purgatoire; Résurrection de la chair; Sépultures.

Mortara (Affaire). — Article. Historique. Examen juridique. Conclusions (J. Souben): 111, 940-2.

Mortier (R. P.). — Sur l'Inquisition espagnole : IV, 1096-8; — l'Inquisition romaine : IV, 1121-3.

Mortification. — Vœu de victime ou d'hostie : 1v, 1927. — La mortification dans l'Eglise russe : 1v, 1380. — Voir Ascétisme; Jeûne et abstinence.

Motazélites. — Secte philosophique musulmane:

Motékallim. — Secte philosophique musulmane: 11, 1146-7.

Motifs de crédibilité. — Voir Crédibilité; Foi. Motion divine. — Sur la prédétermination physique: 1v, 445-74.

Mouanga, roi de l'Ouganda. — Persécutions : 111, 486-7.

Mouret (G.). — Sur l'énergie : 1, 1360-1.

Mourret (Fernand). — Sur les martyrs au Canada; III, 488. — Sur l'Eglise coréenne; III, 465.

Mousseaux (Gougenot des). — Sur les juifs : 11, 1653, 1667, 1707.

Mouvement. — Théoric de la philosophie grecque: 111, 641-2. — Le mouvement et Dieu: 1, 944, 987-8, 996-8, 1019-20, 1021, 1022, 1026-39. — Preuve de l'existence de Dieu: 1, 967. — Et la création: 1, 728-31. — Le mouvement matériel et la théorie de la relativité: 1v, 822-57. — Le mouvement perpétuel: impossibilité: 1, 1355. — Voir Mécanisme.

Moxon (D^r) . — 11, 1467.

Moya (Mathieu de), dit Amédée Guiménius. — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1463-4, 1465.

Moyen age. — Article (G. Кикти): III, 942-8. -Thomisme: iv, 1667-713. Voir Thomas d'Aquin (S.). — Histoire de l'Apologétique : 1, 199-205. — Critique du témoignage des auteurs du Moyen âge : III, 569-70. — Propagation de l'Evangile : 1v, 365-72. — L'Eglise, « grand diseur de droit » : 111, 19. -L'Eglise et la poine de mort appliquée aux hérétiques: 11, 446-57. — Inquisition. Voir Inquisition; Saint-Office. — Rôle de la papauté: 111, 1392-401. — Pouvoir du pape sur le temporel : 1v, 106, 107, 110. - Rapports de la France et de la papauté : 11, 206-20. — Elections épiscopales : 1, 1347-52. — Les « rédemptions » du Moyen age et les indulgences : 11, 727-31. - Et la théologie morale : 1v, 1636-7, 1648-9. – Et la natalité: III, 1049. – Duel judiciaire: 1, 1196-203. — Condamnation du prêt à intérêt : 11, 1085-6. — Le Moyen âge et l'esclavage : 1, 1506, 1508. — La « servitude » juive : 11, 1744-7. — Idéc de patrie: 111, 1591. — Et la démocratie: 1, 916. — Et le droit international chrétien : 111, 1273-5. Systèmes du monde; 111, 869-73. - France. L'Eglise et l'enseignement : 11, 940-59. - L'éducation des femmes an moyen age : 11, 967. - L'Eglise et les

pauvres: III, 1689-701. — Début. Religion des Germains: III, 1103-5. — La Renaissance: IV, 930-41. — Causes de la Réforme: IV, 583-90.

Voir Albigeois; Boniface VIII; Chrétienté; Croisades; Droit du Seigneur; Hus (J.); Monachisme; Papes d'Avignon; Schisme d'Occident; Scolastique; Servage; Templiers.

Moyens (La fin justifie les moyens?). — Voir Fin justific les moyens.

Moyes. — Sur la liturgie et les ordinations anglicanes: 111, 1175-6, 1226, 1227.

Mozarabes (Liturgie et Rite). — Origine: 1v, 1089. — Sources sur l'initiation chrétienne: 11, 791. — Canon de la messe: 111, 1173. — Epiclèse: 1, 1588.

Müller (Max). — Sur l'origine de la religion: 1v, 875. — Sur la religion des sauvages et des primitifs: 1, 139, 140, 142, 143. — Essai de reconstitution de la religion indo-européennc: 11, 397. — Voir encore 111, 1803.

Multiple et un. - Voir Un et multiple.

Multiplication des pains (Miracle de la). — IVe Evangile. Valeur historique: 1, 1710-1, 1714-5. — Rôle d'André et de Philippe: 1, 1739-40.

Mun. (Cte Albert de). — Sur la vocation: 11, 1913. — Sur la vocation religieuse: 11, 1907. — Plan de réforme sociale: 11, 1775. — Sur la démocratie: 1, 916-7.

Munoz (Gilles de). — Voir Clément VII, antipape.

Munnynck (R. P. de). — Sur W. James: IV, 400-1.

Muratori (Canon de). — Sur les Evangiles: 1, 1602, 1635, 1647, 1662, 1770-1. — Sur la venue de S. Pierre à Rome: 1v, 30. — Sur les livres condamnés: 11, 702. — Voir encore 1, 443, 454.

Muret (M.). — Sur les Juifs : n, 1685. — Sur Spinoza : 11, 1672.

Murray (Patrice). — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1523.

Musard (Nicolas). — III, 453-4, 454-5.

Musique religieuse. — Article. La musique et la religion. Musique religieuse (chant grégorien; polyphonie; Motu proprio, de Pie X). Musique sacrée (musique religieuse de concert et de théâtre) (C. Bklaigur): 111, 948-64.

Commission du Chant sacré (Sacrée Congrégation des Rites): 1, 889. — Ecoles de chant sacré sous Charlemagne: 11, 948.

Musset (Alfred de). - Sur la vocation : 1v, 1905.

Mussolini (Benito). — Traité de Latran (11.2.29). Règlement de la question romaine. Concordat Italie et St-Siège: Supplément, 30-58.

Musulmans. - Voir mahométisme.

Myers (Eveleeπ). - 1v, 1481.

Myers (Fréd.-W.-H.). — Théorie du subconscient ou de la conscience subliminale : 1v, 148, 401, 899-907, 1508. — Et le spiritisme : 1v, 1481-2.

Mystère. - Est partout dans la nature : 11, 461.

Mystères. — Sens mot protreprov dans les mystères païens et S. Paul: ni, 984.

— Mystères chrétiens. — Et l'Ecriture Sainte: 1, 1275. — Et le dogme: 1, 1127, 1132, 1138-9, 1143, 1155-6. — Objet de la foi: 11, 71-3. — Foi. Théories de Sully Prudhomuc: 11, 75-8. — Mystères et Révélation: 1v, 1006. — Le mystère eucharistique: 1, 1578-84. — Voir Incarnation; Rédemption; Révélation; Trinité.

— Mystères païens. — Et Saint-Paul. Article. Exposé des systèmes: histoire de la question. Les mystères païens (Cybèle et Attis; Dionysos et Orphée; Osiris-Isis; Eleusis; cultes syriens, mystères de Mithra et écrits hermétiques; extension des cultes de mystères; connaissance qu'a pu en avoir S. Paul). Terminologie et doctrine pauliniennes et terminologie et doctrine des religions de mystères. Conceptions centrales des religions de mystères. Rites du baptême. Rites de l'eucharistie. Conclusion (E. Jacquien); 111, 964-1014. — Mystères païens, Et S. Paul: 111, 1648. — Voir Esculape.

Mysticisme. — Article. Objet en question. Méthode. Notion générale. Description de l'état mystique. Explications pathologiques (hystérie; nervosisme; somnambulisme; psychasthénic; monoïdéisme; érotomanie). Mysticisme et subconscient. Etat mystique et doctrine catholique (L. Roure); 111, 1014-24.

Principaux mystiques catholiques: 111, 1017. — Religion de Jésus: 11, 1376-81. — Doctrine et vie mystique de S. Paul. Non inspirées des mystères païens: 111, 998-1000. — Le mysticisme païen et chrétien. Les mystères païens et S. Paul: 111, 964-1014. — Sens mystique du mot Eglise: 1, 1247-8. — La mystique et le dogme: 1, 1181. — Prière: 11, 270-301. — Voir Prière. — Mystique et prière: 11, 276-85, 289,

292-3, 298. — Enseignement de Ste Thérèse sur la prière et l'oraison: 1v, 280-2, 285. — Mystique et ascétisme: 1, 314. — Le culte de la Ste Vierge n'est pas le résultat d'une aveugle poussée mystique: 111, 321. — Ouvrages sur la T. S. V. Marie: 111, 313. — Théologie mystique. Ouvrages modernes: 1v, 282-3. — Mysticisme et folie: 1, 491.

Quiétlsme: 1v, 527-42. — Mystique juive. Voir Kabbale. — Mysticisme protestant: 1v, 584, 617-8, 628-9. — La Rédemption et le mysticisme de Ritschl: 1v, 575. — Mysticisme et connaissance de Dieu: erreurs des modernistes: 1, 72-3. — Mysticisme et immanence: 11, 576-7. — Mysticisme et méthode d'immanence: 11, 571-2. — Mystiques musulmanes: 11, 1144-6. — Le mysticisme japonais: 11, 1206-8. — Mysticisme des religions de l'Inde: 11, 645-702. — Le yoghisme ou divinisation de l'âme par le recueillement intérieur: 1v, 1979-82.

Voir Apparition; Expérience religieuse; Extase; Prançois d'Assise (S.); Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Marguerite-Marie (Ste); Quictisme; Révélations privées; Vie spirituelle.

Mystique (Théologie). - Voir Mysticisme.

Mythes. — Selon la théorie animiste sur l'origine de la religion: 1v, 880-1, 887. — Jésus-Christ n'est pas un mythe: 11, 1310-3, 1315. — L'Evangile de l'Enfance n'est pas un mythe: 111, 127-9. — La résurrection de Jésus-Christ est un mythe, selon Gunkel: 11, 1504-5; — réponse: 11, 1505-6. — Et les religions de l'Inde considérées dans leurs rapports avec les Evangiles et les livres ehrétiens: 11, 696-700.

Mythologie. — Selon la théorie animiste sur l'origine de la religion: 1v, 880-1, 887. — Et les apocryphes: 1, 1165. — Voir Religion (et renvois); Religions (et renvois).

N

Nabuchodonosor. —Les découvertes assyro-ehaldéennes et la Bible: 1, 358-9.

Nabuchodonosor (Gité par le Livre de Judith). — Voir Judith.

Nahum. — Sur Dieu : 11, 1595-9. — Voir encore 1v, 407.

Naissances. - Voir Natalité.

Namèche (Mgr). — Recteur de l'Université de Louvain: 11, 1017.

Nantes (Révocation de l'Edit de). — Article. En quelles circonstances avait été octroyé l'Edit de Nantes (1597-1598). La législation de l'Edit de Nantes (avril 1598). Accueil rencontré par l'Edit de Nantes (1598-1600) (France; Rome). La disparition des privilèges politiques (1600-1629). De la Paix de 1629 à l'Edit de Révocation (Fronde; Compagnie du Saint-Saerement; conversions et résistances; pre-uières dragonnades; dénouement). Edit de Révocation (octobre 1685). Accueil rencontré par l'Edit de Révocation (France; Rome). Conséquences de l'Edit de Révocation (gain pour le catholicisme; le

« Refuge » à l'étranger; vraies « dragonnades »: Consultation et Ordonnance de 1698). Responsabilités (Y. DE LA BRIÈRE): 111, 1023-48. — Œuvre du pouvoir séculier plus que de l'Eglise: 1, 703, 704.

Naples (Royaume de). — Et le gallicanisme : 111,

Napoléon I^{cr.} — Et la papauté : 111, 1415-6. — Et le gallicanisme (infaillibilité pontificale) : 11, 232-3; 111, 1516-7. — Rupture de son mariage avec Joséphine: 1, 1119-21. — Napoléon et l'Inquisition espagnole: 11, 1119. — Et le protestantisme: 111, 693. — Et les Juifs: 11, 1721. — Rôle de Bonaparte durant la Révolution: 111, 1012, 1013-4, 1015. — Napoléon et le calendrier révolutionnaire: 1, 1096-7. — Napoléon et la Franc-Maçonnerie: 11, 109-10. — Sur la vocation: 11, 1905. — Contre le duel: 1, 1217. — Contre l'iusurrection: 11, 1057. — Voir Concordats, § France (1801): Loriquet.

Napoléon III. — Contre les conciles provinciaux: 111, 1522-3. — Et l'enseignement libre: 11, 1992. — Et le protestantisme: 111, 693. — Et la Franc-Maçonnerie: 11, 112-5.

Natalité. — Article. Théorie de Malthus. Valeur scientifique. Malthus au regard de l'apologétique catholique. Le néomalthusianisme. Etat de la question en France. Lutte contre le néomulthusianisme (J. RAMBAUD): 111, 1048-66. — Natalité et esclavage: 1, 1468, 1471-2, 1481.

Nation. Nationalité. — Définition: 111, 1599, 1601. — Société, nation, patrie, Etat: 111, 1601-6. — Et idée de patrie: 111, 1594-5, 1597-8. — Développement de l'idée de nationalité au xive siècle: 111, 1401-2. — Nationalité et paix. Principe des nationalités: 111, 1295-7, 1630-4. — Patrie. Patriotisme et internationalisme: 111, 1588-621. Voir Patrie. — Caractère national de la législation mosaïque: 111, 833-4. — Cité du Vatican. Etat des personnes, selon le traité de Latran 11. 2.29: Supplément, 43-5. — Origines et fonction propre de la société civile. Application à la liberté de l'enseignement: 111, 1280-

— Principe des nationalités. — Et la paix. Appréciation: 111, 1295-7, 1630-4. — Et l'idée de patrie: 111 1603-4. — Voir Amérique, § Brefs.

Nationales (Eglises). — Voir Eglises nationales,

Nationalisation. — Industrialisée. Et socialisme: iv, 1417.

Nationalisme. — Définition. Et idée de patrie: 111, 1602-6. — Etles Schismes orientaux (spécialement le schisme bulgare): 111, 1347-9. — Voir Eglises nationales; Gallicanisme.

Nationaux (Conciles). — Voir Conciles.

Nativité de Jésus-Christ. — D'après l'Evangile :

Naturalisme. — Le naturalisme et le Syllabus: 1v. 1569-82. — Monisme naturaliste: 111, 900-13. — Et l'humanisme : iv, 585. - Le naturalisme et Savonarole: 1v, 1219. - Et la Révolution française: 1v, 1010, 1011, 1015, 1016-7, 1019-23. — Et la libre pensće: 111, 1870-83. — Et l'humanitarisme: 111. 1610. — Naturalisme et modernisme : 111, 637-8 660. - Le modernisme, forme du naturalisme : III, 501.605. - Religion. Théories sociologiques et psychologiques: 1v, 857-907. — Science et religion: 1v, 1241-53. Voir Foi. - Explication des naturalistes sur la conversion de S. Paul: III, 1639-42. — Et prédestination: IV, 255, 256. - Théories naturalistes de la Rédemption : 1v, 573-81. - Le naturalisme contre le miracle: 111, 520-9, 534, 537-9. — Doctrine catholique: 111, 543-78. - La mort devant la philosophie naturaliste: iv, 983-4. — Voir Humanisme; Libéralisme; Mysticisme; Naturisme; Pélagianisme: Pélagianisme (Semi-); Rationalisme; Renaissance.

Nature (en général). — De Dieu et du monde. Panthéisme: 111, 1303-33. Voir Panthéisme.

Nature (Naturel. Ordre, loi et droit naturels). — Sens des mots naturel, nature, pour Hæckel: 111, 511. — Loi divine: 11, 1898-926. Voir Lois. — Religion naturelle. Voir Religion. § Religion naturelle; Théodicée. — La nature en l'homme. Et le péché originel: 111, 1735-55, 1749. Voir Péché. — Vic naturelle. Pouvoir indirect de l'Eglise sur la formation des baptisés: 11, 918-20. — Le mariage considéré

comme contrat de droit naturel : 111, 87-115. — Voir Libéralisme, § Libéralisme catholique; Naturalisme; Préternaturel; Surnaturel.

Nature divine. — Voir Arius; Dieu; Esprit-Saint; Fils de Dieu; Père; Trinité (Sainte); Verbe. — Nature divine en Jésus-Christ. — Voir Natures en Jésus-Christ (ct renvois).

Natures en Jésus-Christ.— Le «mystère de Jésus» (divinité) selon les protestants conservateurs et les eatholiques: 11, 1391-400; — selon S. Jean: 11, 1521; — S. Paul: 11, 1519-20. — Méthode théologique de S. Thomas. Application à la théologie de l'Incarnation: 1v, 1694-713. — Selon la Confession d'Augsbourg: 1v, 614. — Et le panthéisme: 111, 1306-7, 1326-7, 1330-1. — Et Marie, Mère de Dieu: 111, 187-98. — Voir Eutychès; Fils de Dieu; Hypostatique (Union); Incarnation; Jésus-Christ; Monothélisme; Verbe.

Nature humaine. — Création, caractères: 11, 459, 460, 504-14. — Nature morale. Et la morale sociologique: 1v, 1446-70. — Les trois états du genre humain, état de nature innocente, état de nature déchue, état de nature réparée par la grâce, d'après le baïanisme: 11, 1157-9. — Et le libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. — Voir Homme; Infidèles.

— Nature humaine en Jésus-Christ. — Voir Natures en Jésus-Christ (et renvois).

Nature matérielle (extérieure). — Théorie de la relativité: 1v, 822-57. — Et la nature morale, selon la morale sociologique: 1v, 1451-3, 1458-60. — Naturisme: 111, 1066-8. Voir Naturisme. — Sentiment de l'homme religieux à l'égard de la nature: 1, 285-6. — Nature matérielle et religions sémitiques: 1v, 1299-300. — Guérisons miraculeuses. Comment elle dépassent les forces de la nature: 11, 421-38.

Naturelle (Histoire). — Voir Histoire naturelle.

Naturelle (Loi). — Voir Lois; Nature; Religion. Naturelle (Religion). — Voir Religion, § Religion naturelle; Théodicée.

Naturelle (Théologie). — Voir Théodicée.

Naturisme. — Article (A. Le Roy): 111, 1066-8, — Et animisme: 1v, 882, 887. — Et fétichisme. Voir Fétichisme. — Le naturisme et l'origine des religions. Voir Religions, § Religions non chrétiennes, spécialement: sur le naturisme parmi les Celtes: cultes naturistes: Supplément, 10; — les peuples de l'Europe du Nord: 111, 1080, 1081-2, 1083, 1084-93, 1097, 1105-9.

Nau (Abbé). — Sur les persécutions en Perse :

Naville (Edouard). — Sur le Pentatenque : 11, 1900. — Sur les écrits prophétiques : 1v, 421. — Découvertes en Egypte : 1, 1312. — Sur la religion égyptienne : 1, 1325, 1329, 1330, 1340.

Naville (Eruest). — Sur le monisme : 111, 916. — Sur l'un et le multiple : 111, 926.

Nazareth. — Authenticité des Lieux Saints : 11, 1862-79.

Néanderthal (Race de). — Etude: II, 468-73; IV, 1842-3.

Néant. — Le bouddhisme, religion du néant : 11, 662-4, 669.

Nécessité. — De Dieu: 1,740-2, 752, 754, 961-7, 1005-6, 1019, 1020, 1021, 1022-3, 1025-6, 1041-5, 1053-63. — Et la création (nécessité de Dieu): 726-32.— Examen de la théorie de la prédétermination physique (la Providence et le mal): 1v, 445-74. — Déterminisme naturaliste. Philosophie de la contingence: contre le miracle: 111, 522-34, 539-41, 543-4, 548; — doctrine catholique: 111, 543-78. — Et évolutionnisme: 111, 645-7. — Et finalité: 1, 1067-70. — Obligation et responsabilité: 1v, 941-57.

- Voir Contingence; Déterminisme.

Necker (Jacques). — Et Louis XVI: 111, 30, 31-2. — Et les pauvres: 111, 1721-2.

Nectaire. — Le « fait de Nectaire » et la confession: 111, 1829-30.

Neercasssel (Pierre de). - 11, 1185.

Negres — Et l'unité de l'espèce humaine : 11, 492-501. — Afrique centrale, Ouganda. Missions. Martyrs : 111, 486-7. — Voir Fétichisme.

— La traite des nègres et les missionnaires. Article. Situation des missionnaires en face de la traite des nègres. Action directe des missionnaires. Action indirecte (J. BRUCKER): 111, 1068-73. — Et l'unité de l'espèce humaine: 11, 493-4. — Esclavage moderne: 1, 1512-4. — Opposition de l'Eglise: 1, 1516-7, 1518-22. — Voir encore 1v, 373.

Nelke. — Sur l'affaire du baptême des hérétiques: 1, 393, 406.

Néolithique (Période). — Et l'homme quaternaire: n, 484-8.

Néoplatoniciens. — Voir Platoniciens (Néo).

Népotisme. - Et les papes d'Avignon: 111,1547-50.

Néron, empereur romain. — « Redivivus » de la légende romaine : type d'adversaire du Christ : 1, 147-8. — Persécutions : 111, 346, 348, 350; — Rôle des Jnifs : 11, 1657-8. — Voir encore 1, 148.

Nerveuses (Maladies). — Voir Maladies, § Maladies nerveuses.

Nestle. — Sur la Vulgate: 1v, 1970.

Nestorius. Nestorianisme. — Tradition grecque postéphésienne sur la Ste Vierge: 111, 222-4, 230-2, 243-6. — Et le θεστόνος. Témoignage. Tradition contre les erreurs de Nestorius. Concile d'Ephèse: 111, 187-97. — L'affaire des Trois-Chapitres et l'origénisme: 111, 1234, 1235-6, 1238-9, 1240, 1248. — Réponses de S. Thomas à Nestorius: 1v, 1697. — Et l'eucharistie: 1, 1571, 1575. — Et l'èpiclèse: 1, 1591. — Le nestorianisme et le culte du Sacré-Cœur: 1, 571. — Le nestorianisme en Chine: 1, 520, 521, 524. — Rituel de l'ordination des nestoriens: 111, 1149. — Voir eneore 1, 1162. — Voir Coneiles œenméniques, § Ephèse.

Netter (Thomas), dit Waldensis. — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1439-40.

Neuenburg (Mathias de). — Sur Clément VI: m, 1554, 1595.

Neumann (Thérèse). — Stigmates: 1v, 1500.

Neutralité religieuse et scolaire. — Laïcisme (doctrine; réfutation): n, 1667-810. Voir Laïcisme.—

L'Etat et le libéralisme religieux: 11, 1823-42. — Raison d'être des écoles confessionnelles: 11, 920-1. — Droits et devoirs de l'Etat. Impossibilité d'être entièrement neutre: 11, 921-9. — La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement: 1v, 1253-92. — L'école laïque contre l'école libre. Lois de 1850 à nos jours: 11, 975-1006. — La neutralité scolaire et l'Université de Dublin: 11, 1023-5. — Voir Enseignement (et mots suivants).

Névroses. — Voir Hystérie; Maladies, § Maladies nerveuses; Suggestion.

Newbridge (Guillaume de). — Répression de l'hérésie par Henri II, roi d'Angleterre: 11, 831-2.

Newman (Card. John-Henry). - Sur l'inspiration: 11, 906. — Sur la prophétie de Siméon: 111, 144. — Sur son apologétique: 1, 220, 241-2. — Sur l'Eglise: m, 683. — Sur le magistère de l'Eglise: 1, 1175. - Intellectualisme de l'Eglisc : 11, 1080-1. -Sur l'Eglise et la culture littéraire : iv, 1275-6. -Et les erreurs modernistes sur l'assentiment de foi. Newman et le Décret Lamentabili : 111, 618-9. — Sur la croyance des foules et les hérésies : 1, 1171. -Sur la tradition ; iv, 1777-9. - Sur le dogme : 1, 1124, 1125-6. - Et erreurs modernistes sur le développement du dogme : 111,629. - Sur la T. S. V. Marie: 111, 154, 331, 326. - Sur le miracle: 11, 1447-8; m, 546-50. — Sur le paganisme et le culte chrètien: 1,841-2. - Et le mouvement d'Oxford: 1v, 702-5. - Et l'Université catholique de Dublin : 11, 1023-4. — Voir encore 1, 1138.

Newton. — Système du monde: 111, 189; 111, 874. — Loi de gravitation. Et la théorie de la relativité: 1v, 823, 848-51. — Théorie de la massc: 1v, 840-2.— Sur Dieu. Athéisme de Laplace?: 11, 1819-21. — Voir encore 1v, 1515, 1544.

Nicée (Conciles œcuméniques de). — Voir Conciles œcuméniques.

Nicée (Symbole de). - Voir Symboles de foi.

Nicétas de Byzance. — 1, 200.

Nicétas Paphlago. - 111, 241.

Nicétas de Remesiana. — Sur son Credo: 1, 280-1. — Voir encore 111, 582.

Nicodème. — Entretien avec Jésus. Sur le baptême : 11, 801-4.

Nicodème, moine byzantin. - 11, 379.

Nicodème (Evangile de). — Voir Evangiles apocryphes.

Nicolardot (Firmin). — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1340.

Nicolas (S.), évêque de Myre (Lycie, Asie Mineure).

— Reliques. Culte: 11, 920.

Nicolas I^{er} (S.), pape. — Et les Fausses Décrétales: 1,908-9. — Sur la torture et l'Inquisition: 11,873. — Contre le duel: 1,1201,1202. — Et l'Eglise de France (Hinemar de Reims): 11,208-9. — Contre la rupture du mariage de Lothaire, roi de Lorraine, avec Teutherge: 1,1115-6,1201. — Et l'Eglise bulgare: 11,1344-5. — Voir encore 111,1396.

Nicolas III. - Et les Juifs : 111, 1738.

Nicolas V. - Et l'humanisme : 11, 960; 1v, 933. - Et les arts : IV, 934.

Nicolas Ier, tzar de Russie. - Persécution des catholiques: 111, 432-7, 443.

Nicolas II. - Persécution des catholiques : III, 441-2. -- Et les Conférences internationales de La Haye (1899, 1907): 111, 1283-5.

Nicolas (A.). - Sur le dogme : 1, 1143.

Nicolas de Cuse. - Sur son apologétique : 1,

Nicolas de Damas. - Sur les Perses et la religion de Zoroastre : 11, 1114.

Nicolas e Mirabilibus. - Sur la prédestination: iv. 233.

Nicole (Pierre). - Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1488-9. — Voir encore IV, 530, 535.

Nicon, patriarche russe. - Et l'Eglise russe : IV, 1364-5, 1371, 1393.

« Niebelungen ». — Origines : 111, 1101.

Niel. — III, 1608.

Nietzsche (Frédéric). - Immoralisme, Exposé. Réfutation : 11, 1921-6.

Nikel (J.). - Sur les « écoles de prophètes » : IV, 394. - Voir encore 1, 382.

Ninive. - Conversion par Jonas. Livre de Jonas. Valeur historique: 11, 1540-6. - Conversion, figure de la conversion du monde après la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1510.

Nirvana. - Selon le brahmanisme et le bouddhisme: 11, 652-3, 654, 656-7, 658, 660, 683-4. — Selon le bouddhisme japonais : 11, 1203-4. - Et les Cathares: 11, 836.—Et le pessimisme: 1v, 18-9. — Selon la théosophie: 1v. 1662.

Nitti. — III, 1052.

Nitzsch (F.-A.). - 1, 223.

Noailles (Card. Louis-Antoine de), archevêque de Paris. — Et Fénelon: III, 1479-80. — Et l'infaillibilité pontificale (querelles gallicanes et jansénistes): 111, 1/81-2, 1/84, 1/85, 1/86, 1/90-1. — Et Les Réflexions morales de Quesnel (jansénisme) : 11, 1174, 1176, 1177-81. — Contre les protestants : III, 1037. - Et les convulsionnaires de Saint-Médard : 1, 707.

Nobili (Robert de). - Missions aux Indes : 1v, 374.

Noblesse. Nobles. - Part dans les causes de la Réforme: IV, 588-9. — Pologne, Et la Réforme en Pologne: 1v, 775-80.

Noël (Fête de). - Origines. Et la religion de Mithra: m, 588. - Voir Nativité.

Noël (R. P. François). - Sur les possessions diaboliques: iv, 75-6.

Nogaret (Guillaume de). - Rôle dans le conflit entre Philippe le Bel et Boniface VIII: 1, 428-9. -Et l'Inquisition : 1080.

Noiré (Ludwig). - Monisme matérialiste : 111,

Noldeke (Theodor) - Sur le Pentateuque : III, 705.

Nombres (Livre des). - Pentateuque. Question du Pentateuque. Œuvre de Moïse et de Josué : 111, 695-860. — Décret du Saint-Office (23.4.20) sur le Pentateuque : 111, 1883-4. - Pentatcuque et Hexatenque: III, 1884-920 (spéc. 1886). — Voir Pentateuque.

Noménoé (Duc), métropolitain de Tours (IX. siècle). - 1, 907-8.

Nominalisme. — D'Occam : et l'essence divine ; 1, 1077. — Le nominalisme d'Occam et la Réforme (et la philosophie moderne): IV, 583-4, 594-5. — Sur la primauté du Saint-Siège: Iv, 648. — Erreur sur les attributs absolus de Dieu: 1, 41. — Nominalisme et agnosticisme : 1, 53-4, 67,69. — Et le sidéisme : 11, 57-61. — Voir Empirisme.

« Non expedit ». — Et le pouvoir indirect : IV,

Nord (Religions de l'Europe du). - Article. (H. Froidevaux): III, 1073-116. — 1º Vue générale. Délimitation géographique de l'Europe du Nord. Variété des races humaines de l'Europe du Nord. Variété des religions de l'Europe du Nord. Le domaine des religions de l'Europe du Nord : III, 1073-9. - 2º Religions éteintes et religions existantes de l'Europe du Nord. Les Hyperboréens (Samoyèdes; Lapons). Peuples de race finnoise : Finlandais ; Finnois de la Russie orientale (Zyrianes; les païeus de la vallée moyenne de la Volga; les Votiaks; les Mordves; les Tchérémisses; les Tchouvaches; les Esthoniens; conclusion). Au Sud-Est de la Baltique. Slaves (Russes; Polonais; Slaves de l'Ouest). Germano-scandinaves (observations; les Germains; les Scandinaves; culte; croyance dans la vie future; idées cosmogoniques). Conclusion : i11, 1079-116.

Nordau (Max). - Sur les bienfaits du sacrifice : 1, 316. — Sur l'origine du pouvoir politique : 1v, 85.

Norden (Ed.). - Fausse méthode critique littéraire: 11, 1331. - Sur l'Evangile de S. Matthieu, x1, 25-30 (Jésus-Christ, Fils de Dieu) : 11, 1351-2.

Nordenskjold (A.-E.). - Sur la religion desSamoyèdes : 111, 1080, 1081.

Noris (Card.) — Sur la prédestination : 1v, 251.

Norvège. - Peuples germano-scandinaves : religions: 111, 1074-9, 1101-15. — Lapons. Religion: щ, 1081-2. — Evangélisation : 1v, 367-8. — La Réforme en Norvège : IV, 754-5. — Martyrs faits par les luthériens : m, 397. — Voir Luthéranisme.

Nosaïris : 11, 1152.

Nosocomium. — III, 1679.

Notes de l'Eglise. - Voir Eglise catholique, § Notes.

Notre-Dame de la Mercy (Ordre de). - Et l'esclavage: 1, 1509.

Noumenes. - Voir Kant.

Nouveau Testament. - Auteurs. Méthode d'exégèse : 1, 1817-20. - Livres admis par Marcion : II, 310. - La Vulgate latine et S. Jérôme : 1v, 1943-80 (spécialement 1944-5). - Apocryphes: 1, 173-89. - Sur l'inspiration : 11, 896, 900, 910. - Sur Moïse et le Pentateuque: 111, 725, 1895-6, 1914-5. -Citations de la Genèse: 11, 280. - S. Paul et le

paulinisme: III, 1621-54. — Le Nouveau Testament et les Inscriptions chrétiennes: 1, 1418-31. — Références sur l'Eglise: 1, 1221-48, 1251-62, 1281-21, 1286-7. — Sur l'infaillibilité pontificale : m, 1334-67. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1333-71. — Sur la venue de S. Pierre à Rome : IV, 31-3. - Sur la Révélation: 11, 1075-7. - Et la tradition chrétienne: IV, 1741-2. — Sur la tradition et le magistère de l'Egllse: IV, 1787-8, 1789. — Contre l'hérésie: II, 443-6. — Sens des niots διξα et δόγμα: 1, 1122. — Sur la Trinité: 1v, 1850-7, 1878. — Sur la prédestination: 1v, 196-204, 206, 207-9, 212-3, 213-4, 216, 219, 222, 226, 227, 246, 252, 253, 254, 269-70. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle: IV, 1169-70. - Sur le salut des infidèles : IV, 1158, 1160. — Sur l'Incarnation : IV, 1713. — Sur Jésus-Christ: 11, 1291, 1297-310, 1319, 1338, 1341-2, 1345-60, 1376-90, 1417, 1420-32, 1436-46, 1448-51, 1454-61, 1465, 1469, 1472, 1474-84, 1487-90, 1492-3, 1497-9, 1502, 1506-12, 1513-24. — Sur la Rédemption : IV, 544-54, 557, 561, 571, 577-8, 580. — Sur le règne de Jésus-Christ: 1v, 817-8. — Sur les Lieux Saints: 11, 1866, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 115-6, 127-55, 178-9. — Sur le martyre: 111, 332-3, 344, 350, 359. — Sur la prière: IV, 270-2. — Sur la grace : 11, 330-43. — Sur le baptême: 11, 792-807, 810-1, 814, 815, 823, 1004-7. - Sur l'eucharistie : 1, 1548-67. - Sur l'épiclèse eucharistique: 1, 1589. - Sur la confirmation: 1, 651. — Sur le sacrement de pénitence : 111, 1756-63. - Sur les indulgences: 11, 725. - Sur le sacrement de l'ordre : III, 1147. - Sur le Sacerdoce et le sacrement de l'ordre : IV, 1035-7. — Sur l'humilité : II, 521-2. — Sur le support des injures : 11, 1062-3. —

Sur le mensonge: iv, 963. — Sur le prêt à intérêt: ii, 1082-3. — Sur les droits et le pouvoir politique: iv, 81-2. — Et les origines de l'Index: ii, 708. — Sur le purgatoire: iv, 499, 504-6. — Sur le fen du purgatoire: iv, 519-20, 524. — Références sur le cicl: 1, 532. — Sur la fin du monde: 1, 1911-28. — Sur la résurrection de la chair: iv, 990. — Sur la communion des saints: iv, 1146-9.

- Nouveau Testament et Ancien Testament. Loi ancienne et loi nouvelle. - Voir Lois, § Loi divine positive.

— Nouveau Testament et paganisme. — D'après la « méthode historique et religieuse »: 111, 966. — Les mystères païens et S. Paul: 111, 964-1014. — Le Nouveau Testament et la religion de Mithra: 111, 587-8.

— Se reporter à : Evangiles canoniques; Actes des Apôtres; Epitres de S. Jacques (et mots suivants); Apocalypse (S. Jean). — Voir Apôtres; Ecriture Sainte; Frères du Seigneur; Judaïsme, § Après Jésus-Christ; Paul (S.).

Nouvelle-Zélande. — Dénatalité: III, 1061.

* Nouvelles-Catholiques ». — Fondation : n_1 , $q_0^2q_1$.

Novatien. Novatianisme. — Sur la Trinité: 1v, 1869-70. — Condamnation par les évêques d'Afrique et d'Asie Mineure (111° siècle): 1, 391, 395-6, 398, 399-400, 401, 406, 408, 412. — Retour à l'Eglise sans réitération du baptême: 1, 416, 417. — Voir encore 1, 277.

Noyades de Nantes. — III, 460-1.

Numismatique. — Voir Monnaies.

0

Obéïd Allah. — 11, 1151.

Obéissance.— Au pape. Et la vie chrétienne: III, 1419. — A l'Eglise. Exemple: S. François d'Assise: IV, 1315-6. — Et les Jésuites: II, 1278-82. — La soumission à l'autorité, signe spécifique de l'« expérience religieuse » catholique: 1, 1863. — Et l'humilité: II, 525. — Vertu de l'ascète par excellence: 1, 303-4, 314-5. — Due au pouvoir politique: IV, 81-94. — Aux pouvoirs légitimes: contre l'insurrection (doctrine de l'Eglise): II, 1056-66. — Voir Foi.

- Vau d'obéissance. - Voir Vœux.

Objectivisme. - Voir Sujet.

Objet. - Voir Sujet.

Objets bénits. — Distincts des amulettes et des talismans: 1, 124.

Objets inanimés. — Certains sauvages leur attribuent une âme semblable à celle de l'homme : 1, 133; — critiques : 1, 141-2.

Obligation morale.— Et la responsabilité: IV, 941-57. — Morale sociologique: IV, 1446-70. — Et le criticisme kantien: 1, 743-5, 755-7. — Voir Morale; Probabilisme.

Obligation de l'enseignement. — Fondement: 11, 928-9. — Voir Enseignement (et mots suivants).

Obsèques. - Voir Enterrements.

Occam (Guillaume d'). — Sur l'essence divine : 1, 1077. — Sur la primauté du Saint-Siège : 1v, 648. — Et les origines du gallicanisme : 11, 216-7. — Le nominalisme d'Occam et la Réforme (et la philosophie moderne) : 1v, 583-4, 594-5. — Voir Nominalisme.

Occasionalisme. — Et le miracle: III, 553.

Occident (Empereurs d'). — Voir Empereurs d'Occident et d'Orient.

Occultisme. — Article (R. Van der Elst): 111, 1115-43.— 1º Principes. Essence. Existence. Contenu. Intérêt: 111, 1115-23.— 2º Bilan. Prétendues révélation des temps éloignés sur le passé. Sur l'avenir (divination; état divinatoire; objet de la divination; méthode de la divination; intervention préternaturelle; hypnose et occultisme; charlatanisme; astrologie; conclusion). Action à distance: prétendues actions sur la matière (inanimée, vivante), sur l'esprit (télépathie et télesthésie, action à distance de la matière sur l'esprit), sur le composé humain

(influences, bénéfiques, maléfices, envoûtement, prétendue création d'homoncules); prétendue communication avec les morts. Conclusion: 111, 1123-43.

Et les guérisons miraculeuses : 11, 433.— Et l'hystérie : 11, 540. — Voir Possession diabolique; Spiritisme; Théosophie.

Océanie. — Missions : IV, 381. — Martyrs : III, 489-91.

Octave-Auguste (Jules-Gésar), empereur romain. — Voir Auguste.

Odes de Salomon, apocryphe. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 167.

Odyssée. — Données sur la religion de la Grèce ancienne: 11, 366, 401-5. Date composition: 11, 402.

Œcuméniques (Conciles). — Voir Conciles.

Œuvres. — Selon le quiétisme: 1v, 527-42. Voir Quiétisme. — Voir Indulgences.

- Les œuvres et la foi. - Voir Foi, § Foi et œuvres.

Œuvres charitables.— Catholiques.— Réalisées par des religieux: 111, 865-7. — x1x°-xx° siècles. Et les pauvres: 111, 1724-33. — France. Institutions complémentaires de l'école primaire: 11, 1006-15. — Et les Universités catholiques: 11, 1040-2.

— Protestantes. — Etats-Unis: 1v, 788, 791. — France: 1v, 691-2.

Œuvre catholique internationale pour la protection de la jeune fille. — 111, 1730.

Œuvre des Sœurs aveugles de Saint-Paul : 111, 1730.

Œuvre dominicale de France. — Fondation. Activité: 1, 1102.

Œuvres serviles. — Abstention le dimanche: 1, 1090-5.

Offices (Curie romaine). — Rôle, Organisation: 1, 871, 872, 896-7.

Office (Saint-). - Voir Saint-Office.

Office central des Œuvres charitables. — Fondation; III, 1731.

Officiers. — France. Démissions provoquées par la persécution religieuse : 11, 1790.

« Officiorum » (Constitution de Léon XIII). — Sur l'Index : 1, 888, 889.

Ogilvie (Jean). - Martyr: III, 408.

Olcott (H.-S.). — Et la théosophie: IV, 1657, 1659, 1663, 1665.

Oldenberg. — Sur la magie: 111, 70. — Sur les religions de l'Inde: 11, 659, 660, 663-4, 692, 1112, 1119, 1120. — Sur l'enfer des Védas: 1, 1380. — Voir encore: 11, 1112.

Olier (Abbé Jean-Jacques). — Sur la vocation : IV, 1914.

Olivétan (Pierre-Robert). — Et Calvin: 1v, 626, 627, 628, 630, 632.

Ollé-Laprune. — Sur la raison et la foi : 1, 6; III, 1881-2. — Sur son apologétique : 1, 234. — Sur le rationalisme : 1, 1081. — Sur l'athéisme de Vacherot : 111, 888.

Ollivier (Emile). - Sur la vocation : tv, 1905.

Ollone (Commandant d'). — Sur la polyandrie: 111, 96-7.

Olympe. — Dans la religion de la Grèce ancienne: 11, 402-3, 407.

Onanisme. — Gravité: 111, 95. — Malthusianisme: 111, 1048-66.

Onction. — Et confirmation : 111, 1155-6.

Oniromancie. — Et divination : 111, 1125.

Ontologie. — Genèse. Ontologie thomiste: IV, 1673-5, 1681, 1682-94. 1703-8. — Preuve ontologique de l'existence de Dieu: 1, 958-61, 975, 976-7, 1043-4. — Argument ontologique pour l'existence de Dieu et criticisme kantien: 1, 741-2, 754. — Ontologisme. Condamnation et fausseté: 1, 945, 959. — Valeur ontologique du principe de causalité: 1, 968-83, 995, 1004-6. — Monisme: 111, 878-929. Voir Monisme. — Panthéisme: 111, 1303-33. Voir Panthéisme. — Voir Etre.

Opérations divines. - Voir Dieu.

Opport. — Sur les découvertes babyloniennes et la Genèse: 1, 342, 346-7, 349.

Opportunisme. — Et confucianisme: 1, 515.

Optat de Milève (S.). — III, 363.

Optimisme. — Thèse de Malebranche sur la Providence: 1v, 433. — Optimisme socialiste: 1v, 1425-7, 1429. — Voir Pessimisme.

Or. — Essais de fabrication, selon les principes de l'alchimie (occultisme) : III, 1134. — Voir lutérêt (Prêt).

Oracles. — Dans la Grèce ancienne: II, 417-8. — Voir Divination; Occultisme; Sibylles.

Oraison. Voies d'oraison. — Doctrine de S. Ignace et Ste Thérèse: 1v, 279-81. — Quiétisme: 1v, 527-42. Voir Quiétisme. — Ouvrages modernes: 1v, 282-3. — Révélations privées. Songes. Extases et prophétisme: 1v, 410-3. — Prière: 1v, 270-301. Voir Prière. — Voir Extase; Mysticisme.

Oraison dominicale. — Commentaire (Origène): iv, 273-4.

Oratoire (Congrégation de l'). — Fondation. Et l'enseignement au xvi siècle : 11, 965, 969. — Et les origines de l'oratorio : 111, 958-9.

Oratorios. — Histoire: 111, 958-60.

Orbigny (D'). — Transformisme: IV, 1798.

Ordination. — Article. Essence du sacrement de l'ordre (position de la question; enquête historique; discussion théologique). Réordinations (objet de la controverse; histoire). Conclusion (A. D'ALÈS): 111, 1143-62.

Formes primitives: IV, 713, 1036. — Sclon S. Augustin: IV, 1065-7. — Et le Schisme d'Occident: IV, 1237-8. — Réordinations: III, 1143-62, 1163, 1193, 1197, 1202; IV, 1065-6, 1067, 1073. — Ordinations de bigames: solution de S. Jérôme: IV, 304-5. — Voir Dispenses.

Ordinations anglicanes. — Article (SYDNRY F. SMITH): III, 1162-228. — 1° Origine du schisme d'Henri VIII. Séparation d'avec le Pape, Maintien des formes liturgiques du culte. Nouveaux changements sous Edonard VII: III, 1162-6. — 2° Innovations

liturgiques. Doetrine nonvelle que ces changements visaient à exprimer. Sources du nouveau Prayer Book. La Formula Missæ de Luther, Le premier Prayer Book. Le deuxième Prayer Book: 111, 1166-77. 3º Introduction de l'Ordinal d'Edouard VI (1550). Les Eglises nationales et les rites sacramentels. Type ancien commun à tontes les formes d'ordination. La forme d'ordination de Bucer sert de modèle à l'Ordinal anglican, Evêques consacrés sous Edouard VI d'après l'Ordinal nouveau. Marie Tudor. Réconciliation avec Rome. Elisabeth. Rétablissement du schisme, Installation d'une nouvelle lignée d'évêques et d'un nouveau clergé. Les ordres des nouveaux évêques dérivent tous de l'archevêque Parker : 111, 1177-89. - 4º Rejet formel et absolu des ordres anglicans par le Saint-Siège sous Marie Tudor, sous Elisabeth et depuis. Attitude pratique des autorités catholiques à l'égard de ces ordres anglicans : 111, 1189-200. -5º Nouvel examen officiel de l'ordinal anglican en 1685 et en 1704. Rapports de Genetti, du cardinal Casanata et d'autres consulteurs. La décision de 1704 n'est pas fondée sur l'absence de la tradition des instruments dans le rite anglican : 111, 1200-4. -6º Histoire de la controverse théologique sur les ordres anglicans. Légende de la Tête de Cheval, Sauf quelques points superflus, les arguments apportés dès le début contre les ordres anglicans sont identiques en substance à ceux que devait sanctionner le Saint-Siège. Historicité de la consécration célébrée à Lambeth en 1559. Examen de la question de la consécration de Barlow: III, 1204-18. - 7º Résumé de la conduite officielle de l'Eglise envers les ordres anglicans. Stade final (1896-1897). La Bulle Apostolicae Curae (1896). Accueil fait par les anglieans à la Bulle Ordines Anglicani, Relation de la commission instituée par le cardinal Vaughan. La Responsio. La Vindicatio des évêques catholiques. La Bulle déclarce irréformable par Léon XIII : 111, 1218-28.

Léon XIII et les ordinations anglicanes: 111, 1152; 1v, 1172. — Question de leur validité: 1v, 656, 659, 670, 707, 717-8, 724.

Ordre (Pouvoir d'). — Et réordination : 111, 1159. — Voir encore IV, 1036.

Ordre (Sacrement de l'). — Sacerdoce ca tholique. — Article. Essence du sacrement de l'ordre. Sacerdoce et célibat (H. Auffroy): 1v, 1033-62. Voir Sacerdoce catholique.

- Ordination. - Voir Ordination; Ordinations anglicanes.

— Divers. — Selon S. Augustin: 1v, 1065-7. — Selon l'Eglise greeque: 11, 373-4. — Selon l'Eglise russe: 1v, 1374. — Selon la Réforme et le protestantisme: 1v, 616, 638-9, 713-4. — Le sacerdoce universel, selon Luther. La Réforme et le protestantisme, et la hiérarchie ecclésiastique: 1v, 603, 606, 608, 615, 616, 618, 638-9, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3, 680-1, 683-6, 687, 689, 695, 702, 703, 707-8, 709-14, 718-9, 727-8, 729, 735-6, 740-1, 783. Volt Ordinations anglicanes. — Erreurs modernistes: 111, 615-6. — Institution des diacres: 111, 1671-2. — Matière et forme. Imposition des mains et tradition des instruments. Controverses au sujet

du Décret des Arméniens d'Eugène IV: III, 1143-58; — au sujet des ordinations anglicanes: 1178-86, 1189, 1202-4, 1208, 1209-10, 1220. — Vocation: IV, 1891-924. — Les sacrements en général: IV, 1062-77. — Voir Diacres.

Ordres sacrés. - Voir Diacres.

Ordre du monde. — Et l'existence de Dieu: 1, 1019, 1021, 1022, 1063-76.

Ordres religioux. - Voir Religioux.

Ordre Teutonique — Et la Réforme en Pologne : IV, 775.

Orelli (C. von). - Sur les prophètes : 1v, 4o5.

Oresme (Nicole). - 111, 871.

Organicisme. — Théorie de l'Etat : 1, 1540-1. — Voir encore Iv, 1250.

Organisme. — Conscience et organisme : Iv, 1512-23, 1540-2. — Voir Corps.

Orgueil. - Voir Humilité

Orient. — Canon des saintes écritures : 1, 440-6, 451-4. — Histoire de l'apologétique : 1, 191-200. — Critique historique des auteurs orientaux : 111, 570. — Le paulinisme et les religions orientales : 111, 1647-51. — Controverses entre chrétiens et juifs : 11, 1749-51. — Esclavage : 1, 1459-69. — Faculté orientale de l'Université de Beyrouth : 11, 1035. — Voir Ancien Testament (et renvois); Byzantisme; Croisades; Ecriture Sainte: Epigraphie; Greeque (Eglise); Mahomètisme; Religions.

Orient (Empereurs d'). — Voir Empereurs d'Occident et d'Orient.

Orientales (Eglises). — Rites des ordinations: 111, 1143-58, 1181, 1203-4. — Et pratique du célibat ecclésiastique: 11, 1041-2. — Histoire de l'Eglise grecque: 11, 344-96. Voir Grecque (Eglise). — Liste des églises slaves dissidentes avant et après la guerre de 1914: 11, 1343-4. — Eglises bulgare, serbe, russe: 11, 1343-95. — Adhérents en Tchéco-Slovaquie: 11, 771-2. — Voir Alexandrie; Antioche: Arméniens; Bulgarie; Chypre; Coptes; Eglises (Union); Ilongrie; Maronites; Roumanie; Ruthènes; Serbie; Syriennes (Eglises); Tchéco-Slovaquie; Uniates.

Orientaux (Congrégation pour les affaires des rites). — Rôle, Organisation : 1, 887.

Origène. Origénisme. — Article. Aperçu historique. Doctrines origénistes. Conclusions (genèse des idées origénistes; doctrine sur Dieu; destinée des créatures raisonnables; fonds de l'origénisme) (A. d'A-Lès): 111, 1228-58.

Premiers évêques d'Antioche: 1, 1776. — Education chrétienne reque: 11, 936. — Sur l'inerrance biblique: 11, 753. — Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 443-4, 445, 452. — Critique biblique: 1, 762, 763. — Et l'exegèse: 1, 1823-4. — Version de la Bible: 1v, 1957-8. — Sur Esdras et les Saintes Ecritures: 11, 697. — Sur les Evangiles: 11, 1293. — Sur les apocryphes: 1, 161. — Sur son apologétique: 1, 195, 196, 197. — Sur S. Pierre et S. Paul à Rome: 1v, 28. — Sur la tradition chrétienne: 1v, 1747. — Sur la Trinité: 1v, 1859, 1864, 1870-2. — Sur la prédestination: 1v, 201, 204-5 — Sur le salut des infidèles: 1v, 1159, 1162. — Erreurs sur les démons:

1, 924. — Sur les « Frères du Seigneur »: 11, 135. — Sur Bethléem: 11, 1876. — Sur la Rédemption: 1v, 565-6. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 151, 169-73, 188-9, 199, 200. — Sur le nombre des martyrs: 111, 349-50. — Sur le baptême du sang: 11,817. — Sur la prière: 1v, 272 5. — Sur l'eucharistie: 1, 1568, 1569, 1572, 1578. — Sur l'épiclèse: 1, 1590. — Sur la confession: 111, 1804-8, 1817, 1836, 1841, 1849-50, 1864-5. — Sur le purgatoire: 1v, 509. — Sur l'enfer: 1, 1389. — Sur le ciel: 1, 533, 535. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 994-6. — Sur la communion des saints: 1v, 1149. — Sur les Juifs et les chrétiens: 11, 1658-9. — Sur les conversions juives: 11, 1754. — Voir encore: 1, 162, 181; 11, 59, 280; 1v, 1171.

Ormuzd. — Voir Iran (Religion).

Orphanotrophium. — III, 1680.

Orphée. - Voir Dionysos.

Orphelins. — L'Eglise et les orphelins : III, 1680, 1731.

Orthodoxes. — Voir Grecque (Eglise) (et renvois).

Orthodoxe (Protestantisme). — Voir Protestantisme, § Protestantisme orthodoxe.

Osbert de Clare. — III, 253, 255.

Osée. — Sur Dieu: 11, 1595-9. — Symbolisme: 1v, 415. — Messianisme: 11, 1618.

Osiander. — Système astronomique: 11, 163.

Osiris. - Voir Isis.

Osma (Pierre d'). — Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1441.

Ostwald. - Sur l'énergie : 1, 1353-4, 1360-1, 1367.

Ouganda. — Martyrs: III, 486-7.

Ouroukagina, roi de Layas. - IV, 423.

Ouvriers. — L'encyclique Rerum novarum et la question ouvrière: III, 1420-1. — Devoirs de l'Etat (Léon XIII): 1, 1534. — Socialisme. Histoire. Philosophie et morale socialistes. Le socialisme et le catholicisme. Socialisme et capitalisme: IV, 1396-446. Voir Socialisme. — Et l'internationalisme: III, 1607-8, 1612-4. — Voir Dimanche; Esclavage; Travail, § Libre.

Ovide. — Sur le culte des morts : IV, 1032. — Voir encore IV, 1024.

Oxenham (Henry E.). — Sur la Rédemption: IV, 565.

Oxford (Université d'). — Voir Universités, § Grande-Bretagne.

Oxford (Mouvement d'). — IV, 702-5.

Ozanam (Antoine-Frédéric). — Sur l'utilité sociale des religieux: 1, 312. — Et les Conférences de S. Vincent de Paul: 111, 1725-8. — Voir encore IV, 426.

P

Pacca (Cardinal). - 111, 432.

Pacelli (Professeur). — Négociations relatives au traité de Latran (11.2.29) et concordat italien : Supplément, 36-58.

Pacien (S.). — Sur la confession: III, 1810, 1852, 1864.

Pacifique (Océan). — La fosse circumpacifique : 1v, 1621-2.

Pacifisme. — Attitude de l'Eglise et des catholiques: III, 1616, 1619. — Et l'internationalisme: III, 1616.

Packard. — Transformisme: IV, 1824-5.

Paganisme. - Statistique des religions : IV, 907-9. — Rédemption universelle (Juifs et Gentils): III, 1000-1. — Salut des insidèles : IV, 1156-82. Voir Intidèles. — Religions primitives. Voir Animisme; Fétichisme; Magie; Naturisme; Primitifs; Sorcellerie; Superstition; Totémisme. — Religions païennes. Voir Religion (et renvois); Religions (et renvois). - Tyrans et empires païens, divers types d'adversaires du Christ: 1, 147-8. — Sibylles: IV, 1320-43. — Systèmes pessimistes: IV, 17-9. — Conceptions de l'Etat : 1, 1536-7. Et natalité : sociétés païennes dissoutes par l'immoralité : III, 1049. -Abandon des enfants : 11, 919. — Les pauvres avant le christianisme: 111, 1655-7, 1659-65, 1733. — Lc paganisme et l'esclavage: 1, 1459-90. - Les inscriptions païennes: 1, 1404-6, 1408, 1412, 1421-2, 1423-4. — Paganisme et Juifs (Ancien Testament). Voir

Religions, § Syncrétisme. - Paganisme et christianisme. Voir Religion; Religions. - Guérison de l'Aveugle-né (IVe Evangile) Interprétation symbolique. Réfutation: 1, 1711, 1715-7. — Guérison du fils de l'officier royal (IVe Evangile). Interprétation symbolique. Réfutation: 1, 1710, 1713. — Prédication des Apôtres, d'après les Actes des Apôtres: 1, 271. — S. Paul et S. Barnabé, apôtres de la gentilité: 1, 255-6, 258, 259. — Controverse sur les Actes des Apôtres, xv, 1-29 et Epître aux Galates, II, 1-10 (obligation de la loi mosaïque pour les païens convertis): 1,263-4. - Propagation de l'Évangile: IV, 362-86. — La diffusion de l'Eglise et les inscriptions chrétiennes : 1, 1432-41. - Paganisme et christianisme. Lutte dans les premiers siècles (spécialement au point de vue de la morale) : III, 586-7. — Le christianisme et les Gentils. Opposition des Juifs': п, 1654-9. — Conversions et Eglise primitive: 1, 1255-6. — Apologétique des Pères de l'Eglise contre le paganisme : 1, 194-8. — Les cultes païens et l'Eglise: n1, 929-34. — L'Eglise et les monuments antiques: 111, 929-34. — Comment l'Eglise a transformé les ruincs du paganisme : 111, 952. — Empire romain : vains essais de prédication païenne : 11, 939. — Etudes des classiques païens dans les écoles chrétiennes au temps de l'Empire romain : 11, 935-40. - Gaules, Ive-vie siècles. Fondation de paroisses rurales, moyen de lutte contre le paganisme : 111, 1683-4, 1687. - Attitude des chrétiens vis-à-vis de l'Etat romain païen. Persécutions : III, 331-81; IV,

9-17. — Effet sur les païens du témoignage des martyrs: 111, 336-7, 368-9. — Littérature païenne: documents sur les martyrs: 111, 346, 350. — Pays de missions. Martyrs: 111, 461-91. Etude des classiques païens dans les écoles chrétiennes du Moyen âge: 11, 943-4, 946. — L'Eglise éducatrice en regard de la Renaissance: 11, 959-75. — Humanisme païen (Renaissance), cause de la Réforme: 111, 1403-4, 1407. — Le paganisme et la Renaissance: 111, 1403-4, 1407. — Le paganisme et le mahométisme: 111, 74, 80, 81, 83. — Voir Antiquité; Constantin; Conversions; Croix; Gentils; Humanisme; Missions catholiques.

Pagnat. — Sur l'occultisme : 111, 1121-2.

Pain azyme. — Voir Azyme.

Paine Hatch (W.-H.). - m, 971.

Paix et guerre. - Article. (Y. DB LA BRIÈRE): 111, 1257. - 1º Fondements du droit international chrètien. L'Evangile, L'Eglise primitive. S. Augustin, S. Thomas. Vitoria et Suarez, Enscignement actuel des Ecoles catholiques : 111, 1257-65, - 20 Théorie catholique du droit de guerre, Juste guerre et justice vindicative. Conduite des hostilités. Dénouement des hostilités. Théories contredites par la synthèse catholique. La responsabilité des consciences dans une guerre injuste, Vertu providentielle de la guerre: m, 1265-72. - 3º Thèorie catholique de l'ordre juridique international. Sens et position de la question. Chrétienté du Moyen âge. Equilibre des Puissances, Sainte-Alliance, Concert europeen. Solidarité d'intérets du monde contemporain. Conférences de La Haye (1899-1907). Sanctions internationales. Traité de Versailles (28 juin 1919). Paix et Démocratie. Paix et Nationalités. Participation du St-Siège. Conclusion: 111, 1272-303.

Principes des relations entre peuples, d'après l'Eglise catholique: 111, 1618-9. — L'Eglise et la paix au Moyen âge: 111, 1397-8, 1689. — Paix, guerre et idée de patrie (nationalisme): 111, 1603-4. — Pacifisme et humanitarisme: 111, 1616.

— Guerre (en généra?). — Lois mosaïques: III, 843-4. — Les Hébreux et la conquête de Canaan: III, 811-5 — La gnerre selon S. Angustin: IV, 305. — Et Mahouet: III, 82-3. — Gnerres qui accompagnèrent la fondation du mahomètisme: II, 1137. — Condamnée par les Cathares: II, 840. — XVII° siècle. Et l'exercice de la charité: III, 1718-9. — Et l'origine de l'Etat: I, 1528, 1532. — Sur le soldat qui meurt pour sa patric et le martyre: III, 337-9. — Ses lois et l'origine de l'esclavage: I, 1457-8, 1497-8. — Contre l'enseignement de l'histoire trop exclusif des guerres: IV, 1270. — Incinération aux armées en temps de guerre: II, 643.

— Guerres diverses. — Guerre de Cent ans. Terminée victorieusement par la France grâce à Ste Jeanne d'Arc: 11, 1212-3. — Histoire de Ste Jeanne d'Arc: 11, 1212-53. — Guerres de religion. Voir Alhigeois. — En divers pays, provoquées par la Réforme: 1v, 589, 605-6, 608-9, 672-3, 744-6, 764-6. — Guerres de religiou en France: a) Ste Ligue catholique (1576-95): 11, 1880-98; — b) Et la charité envers les pauvres: 111, 1704-5; — c) Voir Barthélemy (La Saint-). — Guerre des Paysans (Allemagne, 1524-5):

IV, 589, 605. — Guerre de Trente ans. Et l'équilibre européen : 111, 1275-6. — Sous la Révolution française: 1v, 1010, 1011-2, 1013, 1014, 1015. — Guerre 1870-1. Rôle de Garibaldi: 11, 275-6. — Guerre 1914-1918: a) Attitude de Benoît XV: III, 1265, 1285-6, 1299, 1421; - b) Et le droit international chrétien : 11. 1265, 1267, 1276, 1285-301; — c) Exercice de la charité: III, 1731-2; - d) Belgique. Martyrs: III, 413; - e) France. Prêtres et religieux morts : 1v, 1918; - /) Transformations de l'Eglise bulgare : iv. 1343-4, 1350; — Eglise serbe: IV, 1343-4, 1354-5; — Eglise russe: 1v, 1343-4, 1370-1, 1387-92, 1395; g) Et l'union entre l'Eglise auglicane et l'Eglise russe: IV, 725-6; — h) Traités. Et la répartition proportionnelle scolaire : 1v, 1267; - i) Et la liberté de l'enseignement : IV, 1258-9; - /) Et l'idée de patrie: m, 1594-5; — k) Et le socialisme: iv, 1397; — 1) Pratiques superstitieuses: 1v, 1563-5.

Paix internationale. - Voir Paix et guerre.

Paix religieuse. — France, Troublée par le laicisme : 11, 1767-810. Voir Laïcisme (et renvois).

Paix Billets de) (IIIes.). — Voir Billets de paix. — Palacky (Franc). — Sur J. Hus et le sauf-concust de Sigismond: 11, 531.

Paléolithique (Période). — Et l'homme quaternaire : 11, 463, 466-84.

Paléontologie. — Savants croyants: 1v, 1248. — Et le transformisme: 1v, 1807-10, 1840-3. — Et Phomme préhistorique: 11, 462-501.

Palestine. — Au temps de Moïse et de Josué: 111, 758-60, 763-74. — Etat politique, social, intellectuel, au temps de Jésus-Christ: 11, 1315-37. — Authenticité des Lieux Saints: 11, 1862-79. — Séjour de S. Jérôme: 11, 1949-52. — Superficie: 11, 1320. — Fouilles: 111, 755-7. — Voir Canaan; Croisades.

Paley (W.). — Sur les Actes des Apôtres et les Epîtres de S. Paul: 1, 789. — Voir encore: 1, 209. — Voir « Evidential School ».

Pallavicini (Card.). — Sur le Saint-Office: 1v. 1126. — Sur l'obligation morale: 1v. 956. — Sur la crainte: 1, 1386. — Voir encore 1v. 329, 330.

Palmer (William). — Conversion: 1v, 1373.

Palmieri (R. P. A.). — Sur l'Eglise grecque et les notes de la véritable Eglise : 11, 390. — Sur le livre de Judith : 11, 1565.

Panthéisme. — Article (Aug Valensin): III, 1303-33. — Introduction (définition et essence du panthéisme; méthode à suivre). — 1° Exposé. Le panthéisme historique (panthéisme intellectualiste de Spinoza; panthéisme dialectique de Fichte). Le panthéisme en général (nature; relation avec la morale; relation avec la religion; le modernisme immanentiste): III, 1303-22. — 2° Réfutation. Réfutation de l'argument panthéistique (argument trê de la notion d'être; de la nécessité d'une opposition pour expliquer la conscience; de ce que l'Infini ne peut se comprendre lui même; de ce que l'Infini doit être tout; de la notion de personne). Réfutation de l'assertion panthéistique (argument tiré des caractères opposés du lini et de l'infini; du fait de la res-

ponsabilité; remarques et explication). Le panthéisme et l'orthodoxie : 111, 1322-33.

Et le Syllabus: IV, 1569-82. — Exposé: 1, 723. — Condamnation: 1, 722-3. — Réfutation: 1, 725, 726, 943, 944-5, 950, 951, 985, 1018-90. — Et les conceptions diverses du dogme: 1, 1127, 1128, 1175, 1176. — La distinction entre Dieu et le monde niée par l'immanence: II, 574-5. — Et le miracle: II, 1405-6. — Spinoza. Contre le miracle: III, 523-4. — Et la théorie liégélienne de l'Etat: 1, 1539.

De Lao-tse, philosophe chinois taoïste: 1,526. — Etle védisme: 11,645. Voir Védisme. — Le Yoghisme ou divinisation de l'âme par le recueillement intérieur: 1v, 1979-82. — Et l'origénisme: 111, 1244-5, 1247, 1256. — Et l'idéalisme: 11,554. — Conséquence du kantisme: 1,758. — Et le monisme: 111,878-929. — Et le monisme matérialiste d'Haeckel: 111,501-2,503-4,509-10. — Et le pragmatisme: 1v, 147-8,149-51, 168-9. — Et le modernisme: 111,639,651,652-3,655-8. — Critique. Subconscient et inconscient: 1v, 1507-52. Voir Subconscient. — Panthéisme des sectes origines de la libre pensée: 111, 1866. — Et la théosophie: 1v, 1661-2. — De G. Bruno: 1, 431-2.

Voir Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Spinoza; Tchou-hi.

Papauté et papes. — ARTICLE: 111, 1333-534. — I. Primauté de S. Pierre dans le Nouveau Testa-MENT. — 1º La place de Pierre parmi les apôtres. Pierre était le premier. Le Christ n'a pas exclu toute primauté: III, 1333-9. — 2º Le texte « Tu es Petrus ». Authenticité, Historicité, Signification, Valeur démonstrative: III, 1339-66. — 3° Les autres textes évangéliques. Le texte Confirma fratres tuos (Luc, xxII, 31, 32) Le texte Pasce oves meas (Jean, xXI, 15-17): III, 1366-8, - 4º Les Actes et les Epîtres. Actes. Epîtres apostoliques (Y. DE LA BRIÈRE) : III, 1368-71. — II. LES ORIGINES DE LA PAPAUTÉ. — 1º IIº siècle. Premiers actes du pontificat romain : III, 1371-4. — 2º IIIe siècle. Influence universelle de la Papauté. Carthage (conslit entre S. Cyprien et le pape Etienne). Alexandrie (Origène et S. Denys). Antioche: III, 1374-84. — 3º IVe et Ve siècles. Le schisme donatiste (concile d'Arles), L'arianisme (concile de Nicée). Conciles du 1vº et vº siècles. L'Eglise grecque (S. Jean Chrysostome). L'Eglise syriaque (S. Ephrem). L'Eglise latine (S. Jérôme et S. Augustin). Les papes S. Célestin, S. Léon, S. Ilormisdas (Λ. d'Alès) : III, 1384-8. — III. Rôle histori-QUE DE LA PAPAUTÉ. La Papanté de Constantin à Charlemagne. De Charlemagne à S. Grégoire VII. De S. Grégoire VII à Boniface VIII. Les papes des xive et xve siècles. La papauté en face de la Réforme protestante. Les papes et la politique moderne; le xvii siècle. Les papes du xviii siècle et les préparatifs dela Révolution. La Papauté au xixe siècle. Objections contre l'action moderne de la Papauté. Conclusion (G. Neyron): 111, 1388-422. - IV, Infaillibilité PONTIFICALR, - 1º Sens du dogme, Explication de l'infaillibilité pontificale d'après la définition et les actes du concile du Vatican. Ce que n'est pas l'infalllibilité pontificale: 111, 1422-34. — 2º Adversaires, Ceux qui rejettent tout magistère Infaillible. Ceux qui rejettent l'infaillibilité spéciale du pape (schismatiques orientaux; gallicans): III, 1434-6. —

3º Développement historique de la controverse entre catholiques sur l'infaillibilité du pape. 1'e époque: Les origines; le Grand Schisme et le xve siècle : III, 1436-44. - 2e époque: La décadence de l'anti-infaillibilisme au xIVe siècle. Universités. Théologiens: III, 1444-6. - 3º époque: Le retour de l'anti-infaillibilisme au xvIIe siècle. L'initiative de Richer (théorie du Libellus; accueil fait aux Libellus dans l'Eglise de France; résultats de l'initiative de Richer). La déclaration de 1682 (la marche du gallicanisme et la défense de l'infaillibilité pontificale jusque dans les débuts du gouvernement personnel de Louis XIV; les événements de 1663, prélude de ceux de 1682; la Déclaration de 1682, et spécialement son 4° article sur l'infaillibilité du pape; suites de la Déclaration de 1682) : 111, 1446-85. — 4e époque : La crise aiguë des « Appelants » et des Parlements de Louis XV, avec ses conséquences jusqu'au concile du Vatican. Première lutte contre la Bulle Unigenitus. Usurpation des droits épiscopaux et royaux par le Parlement de Paris. Ce que devient en France la doctrine de l'infaillibilité. L'écho à l'étranger des manœuvres parlementaires et de la crise ultragallicane sous Louis XV (Hollande; Russie; Autriche et Allemagne; Italie). Conséquences de cette crise en France, après Louis XV. Progrès de l'infaillibilisme dans le monde catholique des le pontificat de Pie IX. Le Concile du Vatican: III, 1485-531. — 4º Récapitulation des principales preuves de l'infaillibilité pontificale, et principales objections (S. HARENT): 111, 1531-4.

— Primauté de S. Pierre. — Voir ci-dessus, § Article; Pierre (S.).

- Primauté du pape. - Intervention du pape dans le monde ecclésiastique rare au début, et de plus en plus fréquente: 111, 13-4. — « Romanité », note de l'Eglise?: 1, 1278-9. — Primauté du pape dans l'Eglise primitive : 1, 1265-6. — Et l'inscription d'Abercius : 1, 1436, 1437, 1438. — Prééminence de la thèse de l'Eglise de Rome dans la question du baptême des hérétiques : 1, 390-417. Voir Baptême, § Baptême des hérétiques. - Recours de S. Jérôme à Damase Ier au sujet du schisme d'Antioche : IV, 1946, 1947. — La papauté et les premiers conciles œcuméniques: 1, 594-607; 111, 1387-8. — Conciles œcuméniques et infaillibilité pontificale : utilité des conciles: III, 1533-4. — Schisme d'Orient. Histoire de l'Eglise grecque: 11, 344-96 (spéc. 350-4, 356-7, 380-1, 384-5, 387, 389, 390-1). Voir Greeque (Eglise). - Schisme d'Occident : IV, 1228-41. - Voir Schisme d'Occident. - Le Grand Schisme et la théorie conciliaire: IV, 586. - La primauté du pape et l'épiscopat ou les conciles : III, 1384-5, 1402, 1403, 1412. - L'infaillibilité pontificale et les controverses gallicanes et jansénistes sur l'autorité des conciles : 111, 1428-9, 1432, 1434-5, 1437-41, 1442, 1444, 1446-8, 1450, 1453-4, 1458-60, 1462, 1466-73, 1477, 1481-4, 1485-92, 1511, 1513, 1515, 1527-8, 1533-4. Voir Gallicanisme. - Primauté des conciles selon Savonarole: IV. 1225-6. - Opposition des gallicans et des protestants aux papes (xvie siècle): 11, 1881-3, 1885, 1887, 1889, 1893, 1896-7. - Théories conciliaires de Luther. Réforme, protestantisme : IV, 602, 603-4. -Primante du pape sclon les protestants et Harnack :

1v, 689. — Primauté du pape et question des ordinations anglicanes (histoire du schisme et de la liturgie anglicans); 111, 1162-228. — Primauté, d'après les anglo-catholiques: 1v, 709. — Thèses des Jésuites et des protestants: 11, 1272-3. — Erreurs de Richer-Quesnel (jansénisme). Attitude des jansénistes: 11, 1176-84, 1185-6. — Selon le concile du Vatican: 11, 313-4, 320, 322. — Erreurs modernistes sur l'autorité du pape et des conciles; 111, 607-9, 610-11. — Voir Anglicanisme; Gouvernement ceclésiastique; Infaillibilité pontificale; Schisme.

- Primauté de l'Eglise de Rome. - Voir Rome, § Eglise (Primauté).

- Rôle historique de la papauté. Divers. - Eglise de Rome. Fondée par S. Pierre et S. Paul : 1, 1769; - premiers évêques de Rome : 1, 1772-5. Voir Rome; Pierre (S.). — Et les catacombes : 1, 465-70. - Etles Juifs: 11, 1726-46. - Condamnation du Talmud: 11, 1691-4. — Et l'esclavage: 1, 1477, 1487, 1500, 1507-8, 1509, 1511, 1513, 1517-20. — Election. Voir Election des papes. - Et le Corpus juris canonici : 1, 713-22. - Et les Fausses Décrétales : 1, 904, 905-6, 908-9. - Et l'Empire d'Orient. Histoire de l'Eglisc grecque: 11, 344-26 (spécialement 350-4, 356-7, 380-1, 384-5, 387, 389, 390-1). Voir Grecque (Eglise). — Et l'Eglise bulgare : IV, 1344-6. — Et l'Eglisc serbe : Iv, 1352-3. — Et l'Eglise russe : Iv, 1358, 1360-2, 1375, 1393. — Et la Chrétienté au Moyen âge: III, 1274-5. Voir Chrétienté. - Indulgences pontificales, origines: 11, 733-4, 736. Voir Indulgences. — Mauvaises mœurs des papes du xe siccle. Objection. Réponse : 111, 1394-5. — Et la querelle des Investitures: 11, 1090-103. — Inquisition. Voir Inquisition; Saint-Office. - Contre les rigueurs de l'Inquisition : 11, 881-4. — Et les Templiers : IV, 1585, 1586, 1587-604. — Et le thomisme: IV, 1668, 1669-72. — Et les élections épiscopales dans l'ancienne France: 1, 1347, 1348, 1349-50, 1351-2. — Et la Régale en France : IV, 810-5. — XIIIe-XIVe siècles. Séjours hors Rome et établissement à Avignon: III, 1535-43. - Papes d'Avignon: III, 1534-63; IV, 585-6, 1229-41. Voir Schisme d'Occident. — Immoralité de certains papes. Accusations, Réponses, Les mœurs à la cour d'Avignon; III, 1552-60. - Schisme d'Occident: IV, 1228-41. Voir Schisme d'Occident. - Liste des papes et les antipapes du Schisme d'Occident : 1v, 1239-40. — Et Ste Jeanne d'Arc: 11, 1235, 1239, 1244-6, 1251-2; IV, 1084. — Jugement de certains papes sur Savonarole : IV, 1216. — La réforme de la papauté aux xv°-xvIe siècles et Savonarole : Iv, 1224. - Les papes et la Renaissance (humanisme) : 111, 1404, 1407; 1v. 931, 932-6, 960-1. — Scandales au xviº siècle : III, 1405. - Abaissement du prestige de la papauté; cause de la Réforme: IV, 585-6. -Et la Réforme (protestantisme): 1v, 585-6, 592, 595, 600-4, 608, 610-1, 627, 630, 633, 634-5, 647-55, 657-8, 660-1, 667, 668, 670, 689, 704, 708-20, 730-3, 734-5, 767-8, 805, 808-10. — Et les ordinations anglicanes: 111, 1163-4, 1182, 1189-92, 1193-4, 1196, 1197, 1200-2, 1204-5, 1205-6, 1216-24. - Et les Jésuites: II, 1271-9. — La papauté et la Sainte Ligue catholique (1576-95): 11, 1882, 1884, 1885, 1186-7, 1889-90, 1891-7. — Et l'Edit de Nantes : 111, 1027-8 ; — Et sa révocation: 111, 1039-41. — Et le probabilisme: 1v,

328-35, 342. — Documents contre le jansénisme: II, 1187-8. — Et le Syllabus: IV, 1569-82. — Contre la Franc-Maçonnerie: II, 126-8; III, 1615. — Condamnation du socialisme: IV, 1434. — Et le clergé français. Griefs du laïcisme: II, 1774. — Politique internationale: IV, 105-15. Voir St-Siège, § Politique internationale. — Et l'arbitrage et le droit international: III, 1265, 1274-5, 1285-6, 1297-300. — Et la béatification ou la canonisation des saints: IV, 1131-4. — Et la musique religieuse: III, 950-953-8, 964. — Décisions des papes sur la consécration (Messe): I, 1586, 1588, 1593. — Et le duel: 1, 1200, 1201-3, 1204, 1205, 1208-9, 1209-10, 1213-4, 1215, 1218.

— Pouvoir spirituel et pouvoir temporel, Pouvoir pontifical dans l'ordre temporel (pouvoir indirect; Etats pontificaux). — Voir Pouvoir spirituel et Pouvoir temporel; Pouvoir temporel; Question romaine. Voir spécialement: Pouvoir direct sur tous les sidèles: 1, 1482-3, 1844; — Protestations contre la loi des Garanties: Supplément, 31-5; — Traité de Latran (11,2,29). Règlement de la Question romaine. Concordat italien: Supplément, 30-58.

— Infaillibilité pontificale. — Voir ci-dessus, § Article; Infaillibilité pontificale.

- Se reporter à : Adrien Ier; Agathon (S.); Alexandre II; Alexandre III; Alexandre V; Alexandre VI; Alexandre VII; Alexandre VIII; Anastase ler (S.); Benoît III; Benoît VI; Benoît XII; Benoît XIII, antipape; Benoît XIII, pape; Benoît XIV; Benoît XV; Boniface II; Boniface VIII; Boniface IX; Calixte I'r(S); Calixte II; Calixte III; Célestin Ier (S.); Célestin III; Clément III; Clément IV; Clément V; Clément VI; Clément VII; Clément VIII; Clément IX; Clément XI; Clément XII; Clément XIII; Clément XIV; Clet (S.); Corneille; Damase Ier (S.); Denys (S.); Etienne Ier (S.); Rugène IV; Gélase I' (S.); Grégoire Ier (S.); Grégoire III; Grégoire IV; Grégoire V; Grégoire VII (S.); Grégoire IX; Grégoire X; Grégoire X1; Grégoire XII; Grégoire XIII; Grégoire XIV; Grégoire XV; Grégoire XVI; Honorius Ier; Honorius III; Honorius IV; Hormisdas; Innocent Ier; Innocent II; InnocentIII; InnocentIV; Innocent VI; Innocent VII; Innocent X; Innocent XI; Innocent XII; Innocent XIII; Jean III; Jean VII; Jean VIII; Jean XI; Jean XII; Jean XV; Jean XXI; Jean XXII; Jean XXIII; Jules 11; Jules III; Léon Ier(S.); Léon II; Léon III; Léon IV; Léon VIII; Léon IX (S.); Léon X; Léon XIII; Libère; Lin (S.); Lucius 1er (S.); Lucius III: Marcel; Marcellin (S.); Martin V; Miltiade; Nicolas ler; Nicolas III; Nicolas V; Pascal Ier (S.); Pascal. II; Paul Icr (S.); Paul II; Paul III; Paul IV; Paul V; Pélage I^{er}; Pic II; Pic IV; Pic V: Pic VI; Pic VII; Pic VIII; Pic IX; Pic X; Pic XI; Urbain II; Urbain IV; Urbain V; Urbain VI; Urbain VIII; Sirice (S.); Sixte III; Sixte IV; Sixte V; Sylvestre ler (S.); Sylvestre II; Victor ler (S.); Vigile; Zacharie.

— Voir Albigeois; Canossa; Commission biblique; Conciles; Concordat; Croisades; Curie romaine; Dispenses; Divorce, § Divorce des princes; Exemption des réguliers; Gouvernement ecclésiastique; Jeanue (La papesse); Pierre (S.); Rome; Saint-Siège.

Papes d'Avignon. — Article, L'établissement du Saint-Siège en Avignon (caractère ; causes ; conséquences. Servilisme des Papes d'Avignon à l'égard des rois de France. Le népotisme à la cour d'Avignon; le luxe; les mœurs (personne des papes; les cardinaux : la cour pontificale). La fiscalité des papes d'Avignon (caractères; conséquences, causes) (G. MOLLAT): 111, 1534-63.

Et le Schisme d'Occident : IV, 1229-41. — Et les origines de la Réforme : IV, 585-6. — Voir Schisme d'Oceident.

Papebroch (R. P. Daniel). - Et les Acta Sanctorum: 1V, 1142-5.

Papias (S.). — Sur les Evangiles : 1, 1604-5, 1627, 1635, 1637-40, 1654, 1658, 1664. — Sur l'auteur de l'Apocalypse: 1, 151, 152. — Voir encore 1, 181, 103.

Papin (Denis). - Découvertes sur l'énergie : 1, 1357.

Papini. — Sur le pragmatisme : IV, 133.

Papus. - Sur l'occultisme : 111, 1116, 1117,1120, 1121, 1122, 1123-4, 1126, 1127, 1131, 1135, 1141, 1142.

Pâques (Fête chrétienne). - Controverse pascale (sous le pape Victor, 189-99). Et les premiers évêques: 1, 1780-1. — Et la papauté: 111, 1373-4.

Pâque juive. — Voir Cène.

Parabole (En général). — Théorie littéraire de la parabole: III, 1563-70. — Le Livre de Judith, parabole?: 11, 1560-4. - Le Livre de Jonas, parabole?: 11, 1552-8.

Paraboles de l'Evangile. — Article. Théorie littéraire de la parabole (parabole et mâchâl hébraïque; analyse du genre; obscurité relative de la parabole en général ; la parabole évangélique est particulièrement d'une interprétation laborieuse; sentiment de la tradition à ce sujet). Le but de l'enseignement par paraboles (état de la question ; sens du texte des Evangiles; commentaire traditionnel de ce même texte; les opinions des catholiques contemporains). L'authenticité des paraboles (on l'a contestée à raison de leur caractère allégorisant, à cause de l'état des textes, dans lesquels on a eru relever des remaniements et des adaptations postérieures) (A. Durand): III, 1563-82.

Paraboles et « allégories » du IVe Evangile. Interprétation symbolique. Réfutation : 1, 1727-8. — Et l'enseignement de Jésus-Christ: 11, 1345-6, 1386. — Et le royaume de Dieu: 1, 1228, 1231-2, 1247. — Erreurs modernistes: 111, 596-7. — Parabole des dix vierges. « Méprise amusante » de Bouché-Le-

clercq dans son interprétation : IV, 13.

Paracelse. - Sur l'occultisme: 111, 1133, 1134, 1141.

Paradis. - Voir Ciel.

Paradis terrestre. - Textes babyloniens et la Genèse: 1, 339-42. — Voir Péché, § Péché originel.

Paraguay. - Evangélisation: IV, 375-6.

Paralipomènes (Ier Livre des). - Voir Chroniques (Ier Livre); David.

Paralipomènes (IIe Livre des). — Voir Chroniques (IIe Livre).

Paralipomenes du prophète Jérémie. - Sur cet apocryphe: 1, 171.

Parents (Pères et mères). — Le Code d'Hammourabi et la Loi mosaïque: 1, 363. — Voir Chefs de famille.

Parfait et imparfait. - Voir Infini.

Pari de Pascal. - Article (A. VALENSIN) : III, 1582-7.

Paris (François de), di acre janséniste. — Sur la grace et l'action divine : IV, 461. - Et les convulsionnaires de St-Médard: 1, 705-13; II, 1181-2.

Paris (G.). — Sur les Juifs: 11, 1675-6.

Paris (Mathieu). — Sur l'Inquisition : 11, 881-2.

Paris (Université de). - Voir Universités, § France.

Paris (Ville de). - Vocations sacerdotales: IV, 1919-20.

Parisis (Mgr). - Et le libéralisme catholique: 11, 1825.

Parker (Mathieu), archevêque anglican de Cantorbéry. – Et la Réforme anglicane : IV, 659, 661, 662. – Et les ordinations anglicanes: III, 1188-9,1197, 1201, 1205, 1209-12, 1213, 1217-8, 1220.

Parlement (France, Ancien régime). — Et l'Edit de Nantes : III, 1027. - Le gallieanisme parlementaire. Voir Gallicanisme.

- Parlement de Paris. - Opposition au Concordat de 1516: 1, 636. - Et la Régale: 1v, 813. - Et le jansénisme: 11, 1164, 1169, 1179, 1181, 1182-4. - Et les controverses gallicancs et jansénistes sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1444, 1447, 1450, 1456, 1458-62, 1664-6, 1473, 1476, 1477-8, 1481, 1492-502, 1504.

Parlement (Grande-Bretagne). - Et la Réforme en Angleterre: iv, 651-3, 658, 659, 660, 665-6, 667, 668-9, 670-3, 707, 721-2.

Parme (Duchéde) (XVIIIe s.). - Et le gallicanisme: 111, 1504.

Parménide. — Réfutation : 1, 996-8, 1018, 1035, 1081. — Sur le principe d'identité: 1, 986.

Parodi. - Sur le monisme spiritualiste de Vacherot: 111, 890. - Sur les idées-force de Fouillée: 111, 910.

Paroisses. - Ive-vie siècles. Fondation. Et les pauvres: 111, 1683-4, 1687.

Parousie. — Prophéties de Jésus Christ sur la consommation des choses: II, 1428-46. - La prophétie de Jésus-Christ sur la sin du monde : 1, 1911-28. — Apocalypse: 1, 151-60. — Et le Tu es Petrus (primauté de S. Pierre): III, 1353-5. - Erreurs modernistes: 111, 603,605. — Références: 111, 1582. — Voir Eschatologie; Fin du monde.

Parrot. - Sur les hémorragies nerveuses : IV,

« Parsifal » (Wagner). — Scènes religienses, Musique religieuse catholique: 111, 961-2.

Parsisme. - Voir Iran.

Partis catholiques. - Constitution. But : III, 1417-8.

Partis politiques. — Laïcisme (doctrines; réfutation): 11, 1767-810. — Voir Pouvoir spirituel et Pouvoir temporel, § Pouvoir temporel (Indirect).

Parti communiste (France). — Et le socialisme. llistoire: IV, 1412, 1417-21.

Parti communiste (Russie). — Et le bolchevisme russe : IV, 1418.

Parti Ouvrier français. — IV, 1410.

Parti radical et radical socialiste (France). — Etla Franc-Maçonnerie: 11,115-7. — Voir Laïcisme.

Partis socialistes (France). — Histoire: IV, 1400-21.

Parti socialiste unifié (France, 1905). — Histoire: IV, 1410, 1411-21.

Pascal I^{cr} (S.), pape. — Et le culte des martyrs: 1v, 917. — Voir encore 1, 470.

Pascal II. — Et la querelle des Investitures : 11, 1096, 1097, 1098-101. — Et Louis VI le Gros : 11, 245.

Pascal (Blaise). — Pari de Pascal, Article (A VALENSIN): 111, 1582-7.

- Divers. - Sur son apologétique : 1, 241. -Valeur apologétique des pensées. Parallèle avec Huet: 1, 211. — Fidéisme: 11, 57-61. — Et la théorie de Sully Prudhomme sur la foi : 11, 75-84. — Et l'expérience religieuse: 1, 1847. — Sur Jésus-Christ et l'existence de Dieu : 11, 1295. — Sur Jésus-Christ : 11, 1363, 1381, 1446, 1532. — Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1452. — Sur l'àme humaine: 1, 108. — Sur la volouté et l'intelligence : 111, 1879. — Sur la présence de Dieu dans l'homme : 11, 576. - Sur la vocation : IV, 1892. - Et la théologie morale : IV, 1638. - Et la théologie morale, xvii siècle : iv, 1641-6, 1648, 1651-4, 1655-6. — Et le probabilisme: Iv, 319. — Sur « la sin justisse les moyens »: 11, 9-17. — Sur la restriction mentale: 1v, 968. — Sur la richesse et la pauvreté : 111, 1669. — Charité pour les pauvres: 1, 322. — Et le jansénisme: Les Provinciales: 11, 1166-7. — Et les Jésuites: 11, 1274-5, 1282, 1284-6 — Voir encore: 11, 590.

« Pascendi dominici gregis » (Encyclique de Pie X, 7.9.07). - Erreurs modernistes condamnées par cette encyclique (philosophie et théologie) : 111, 591-2, 637-95. Voir aussi 1, 9, 26, 66, 67, 75, 1244. — Condamnation de l'agnosticisme moderniste: 1, 240-1, 949-51. — Condamnation de l'agnosticisme: 1, 8, 12, 24, 25-6, 27. — Sur l'intellectualisme: u, 1066. - Sur l'intellectualisme et les erreurs modernes : 11, 1066-81. - Condamnation de l'anti-intellectualisme : 1, 503. - Sur l'immanence : 1, 955. - Contre la doctrine d'immanence: 11, 574, 575, 577, 578. — Contro la méthode d'immauence : 1v, 601-2, 610. - Condamnation des théories sur l'expérience religieuse : 1, 1850-4. — Contre le pauthéisme : m, 1332. — Condamnation du libéralisme : 11, 1830. - Condamnation indirecte du kautisme : 1, 749. — Sur le gouvernement ecclésiastique: 11, 312-3. - Sur la foi:11, 28-35, 52, 56. — Sur le dogme: 1, 1123-4, 1178. — Sur la tradition dogmatique: 11, 1863. — Sur l'appréciation des faits miraculeux et les dévotions pienses : 111, 22. - Sur les apparitions et les reliques : 11, 1863.

Paschase Radbert. — Sur l'épiclèse eucharistique : 1, 1592. — Sur l'Immaculée-Conception : 111, 245-6.

Pasmany (Card. Pierre). — Et la Réforme en Hongrie: 1v. 758.

Pasquier (Etienne). — Sur les Jésuites : II, 1274.

Passage ou Trépas de Marie. — Sur cet apocryphe: 1, 175.

« Passio S. Perpetuae ». — Sur la communion des saints : IV, 1150.

Passion de Jésus-Christ. — Selon les Psaumes: IV, 491-2. — Et la prophétie de Siméon: III. 144. — Episode de la sueur de sang (Luc, xxII, 43-4): authenticité: I, 1617-8. — Jour et heure de la mort de Jésus-Christ (IV Evangile). Interprétation symbolique, Réfutation: I, 1722-6. — Précisions du IV Evangile: I, 1741-2. — Lieux Saints s'y rattachant. Authenticité: II, 1862-79. — Et la Rédemption: IV, 543-4, 545-8, 551-2, 554, 555-6, 560-1, 562-3, 570-1, 572-573-4. — Et la T. S. V. Marie: III, 151-2. — La mort de Jésus-Christ et le baptême, selon S. Paul: II, 805-7. — Et l'eucharistie: I, 1578, 1582-3, 1584. — Voir Stigmates.

Passy (Hippolyte). — Sur Loriquet: 111, 27-8.

Pasteur (Le) (Hermas). - Voir Hermas.

Pasteur (Louis). — Sur la libre pensée: III, 1875. — Sur le positivisme: 1v, 47. — Découvertes contre la génération spontanée: III, 510.

Pasteurs protestants — Etats-Unis. Conditions de vie et d'apostolat : IV, 786-8.

Pastor. — Sur les papes et les indulgences: 11, 745, 747. — Sur les papes et l'humanisme: 11, 960-1. — Sur l'abus des mesures fiscales de la papauté au Moyen âge: 1v, 1240. — Sur Léon X et les Juiss: 11, 1693. — Sur les bress d'Alexandre VI relatifs au partage du Nouveau Monde: 1, 84-6. — Sur l'Inquisition espagnole: 1v, 1091-2; — l'Inquisition romaine: 1v, 1120, 1121, 1122, 1123, 1125, 1126, 1128, 1129. — Voir encore 11, 440; 111, 1543.

Patandjah. — Sur le yoghisme : IV, 1980.

Paternité. — L'idée de paternité et l'idée de patrie : 111, 1593-4, 1597-8.

Paterson (W.-P.). — Enquête sur la prière (1916): IV, 293-300.

Patience. — Bienfaits (S. Cyprien): 1, 399. — Voir Tolérance.

Patriarcat russe. — Histoire: IV, 1364-71. — Rétablissement (1917): IV, 1387-8.

Patriarches (Ancien Testament). — Généalogies patriarcales et la chronologie biblique: II. 288-90. — Longévité: II. 290-1. — Histoire: II. 293-4. — Et le monothéisme juif: II. 1603-6. — Bibliographie: II. 298.

Patriarches orthodoxes. — Nombre. Autorité: 11, 345. — Histoire de l'Eglise grecque: 11, 344-96. — Ambition des patriarches de Constantinople origine du schisme grec: 11, 351-4.

Patrice (S.). — Sur Jésus-Christ: II, 1527. — Voir encore 1, 1488; Supplément, 13.

Patrie. Patriotisme. — Patrie. Article (CTE DU PLESSIS DE GRÉNÉDAN) : III, 1588-621. - 1º Position de la question : III, 1588-9. — 2º Théorie scientifique du patriotisme. L'idée de patrie : les faits, ses fondements extérieurs et intérieurs. Conséquences de la théorie scientifique du patriotisme (la prétendue évolution de l'idée de patrie; nationalisme, frontières naturelles, principe des nationalités et union « sacrée »): III, 1589-606. — 3° L'internationalisme. Internationalisme et antipatriotisme. Principales formes (internationalisme spéculatif : cosmopolitisme, humanisme, humanitarisme; internationalisme pratique: haute banque, socialisme, judaïsme, franc-maconnerie et seetes connexes, pacifisme, Eglise catholique). Le catholicisme (principes sur la fraternité humaine, la société internationale, le patriotisme, le nationalisme, le droit des gens, la guerre et le métier des armes): III, 1606-21.

Société, nation, patrie, Etat: 111, 1601-2. — Et la famille: 1, 1875-6. — Origines et fonction propre de la société civile. Application à la liberté de l'enseignement: IV, 1280-92.

— Patriotisme et religion. — Sens national donné au culte du Sacré-Cœur: 1, 584-5. — Sur le soldat qui meurt pour sa patrie et le martyr: 111, 337-9. — Le patriotisme. L'internationalisme: 111, 1588-621. — Voir Gallicanisme.

Patronages catholiques. — En France. Et les œuvres complémentaires à l'école primaire : 11, 1006-15.

Patronat (Droit de) (Missions espagnoles et portugaises). — Exercice: iv, 372, 376, 377-8.

Patrons. — Socialisme et capitalisme: IV, 1441-6 — Et la loi du 13.7.06 (repos hebdomadaire): I, 1099.

Paul (S.). — S. Paul et le paulinisme. Article (F. Prat): III, 1621-54. — Avant-propos. 1º Précis historique du paulinisme. Premiers essais d'exposition systématique. Le paulinisme de l'école de Tubingue. Le paulinisme de l'école radicale. L'état présent des recherches. Eléments primordiaux de la théologie paulinienne : III, 1621-9. — 2º Paul et Jésus. Paul opposé à Jésus. Attitude de Paul à l'égard de la vie terrestre de Jésus. l'aul et le Christ historique. Explication des dissérences entre Paul et Jésus: 111, 1629-38. — 3° Les sources de la pensée de Paul. La conversion de Paul et le paulinisme (explieations nationalistes de la conversion; genèse psychologique du paulinisme). L'hellénisme et le paulinisme (le paulinisme et la philosophie profane; le paulinisme et les religions orientales hellénisces). Le judaïsme et le paulinisme (paulinisme et le judaïsme rabbinique; le paulinisme et le judaïsme apocalyptique). Véritables sources du paulinisme: 111, 1638-54.

— Vie. Action. — Conversion. Et le paulinisme: III, 1638-44. — Sur les Actes, xvi, 25-34 (délivrance de Paul emprisonné à Phllippes): 1, 264. — Apôtre des Gentils. Lutto contre les judéo-chrétiens: II, 1655-6. — Et les inscriptions chrétiennes: 1, 1419, 1423, 1424, 1428-31.

— Enseignement. — Et l'inerrance biblique: 11, 762, 763-4, 765. — Méthode d'exégèse: 1, 1817-20.—

Les Epitres : confirment la valeur historique des Evangiles: 1, 1692-3. — Et l'Evangile de S. Marc: 1. 1635-6; 11, 1419-21. — Et l'Evangile de S. Luc: 1, 1602, 1612, 1646-53. — Et les Actes des Apôtres : 1, 262-3. —Sur la Rédemption : 1v, 548-53, 557, 558, 559, 561, 571, 573-4, 578, 580. — Les mystères païens et S. Paul (histoire de la question; mystères païens; discussion): III, 964-1014. — Aurait emprunté l'eucharistie aux mystères païens. Bibliographie: 1, 850. - Et les infiltrations étrangères dans le judaïsme au temps de Jésus-Christ: II, 1333. - Sur l' « apostolat » en général et sur son propre « apostolat » : 1, 252-6, 258-60, 264. - Et S. Pierre. Voir Pierre (S.). — Sur les origines de l'épiscopat : 1, 1753-60, 1781-2. — Organisation des églises par S. Paul: 1, 1761-9, 1775. — Et l'Eglise primitive : 1, 1255-62. — Sur la sainteté de l'Eglise : 1, 1281. - Sur le droit du clerge à vivre du ministère : 1, 1106. - Sur la foi : 11, 54-5. — Contre l'hérésie: 11, 443-4. — Et l'histoire du dogme : 1, 1131, 1133-4. - Sur la tradition: iv, 1741-2, 1789. — Sur la prédestination: 1, 1017; IV, 196-204, 206, 207-9, 212-3, 213-4, 216, 219, 222, 226, 227, 246, 252, 253, 254, 269-70. Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle: IV, 1169-70. — Sur les conditions du salut: IV, 1174-5. Sur l'état primitif de l'homme : 11.460. - Sur le péché originel : III, 1738-9. - Sur Jésus-Christ: 11, 1299-300, 1301-10, 1376, 1513-21. — Sur la résurrection de Jésus-Christ : 11, 1475-9, 1487-9, 1490, 1492-3, 1498-9, 1502, 1506, 1513. — Sur le Sacerdoce de Jésus-Christ: IV, 1035. — Conception de l'Antéchrist : 1, 149. — Sur la T. S. V. Marie : 111, 152-3. — Sur la grâce: 11, 329-31, 334-9, 340-1, 343. — Sur le baptême : 11, 793, 795, 797, 798, 806-7, 810, 811-2, 815. — Sur l'eucharistie : 1, 1549, 1550, 1551-3, 1554, 1558-9, 1564, 1565-6. — Sur le sacrement de pénitence: III, 1762-3. — Sur les indulgences: II, 725. — Sur la vocation : IV, 1892. — Sur les vocations religienses: IV, 1897. - Sur la virginité: IV, 1893. — Sur le célibat et le mariage : IV, 1043-4. Sur le mariage: III, 103, 106. — Privilège paulin: III, 108. — Sur l'esclavage: I, 1476. — Sur la communion des saints : IV, 1146-7. — Sur l'ascétisme : 1, 293, 300, 301, 302, 314. — Sur le don des langues: 11, 1810-9. - S. Paul interprété par Luther: iv, 596, 598, 793-4, 796. — Lettres apocryphes: 1,

— Voir Actes de S. Paul; Apocalypse de S. Paul; Epîtres de S. Paul; Luc (S.).

Paul (Epitres de S.). — Voir Epitres de S. Paul. Paul I^{er} (S.), pape. — Et le culte des martyrs: IV, 917. — Sur la ruine des Catacombes: I, 470.

Paul II. — Sur la question de Lorette: 111, 22-3.

Paul III.— Et le Décret du concile de Trente sur la Vulgate: IV, 1976-7. — Et l'Inquisition. Fondation de l'Inquisition romaine ou Saint-Office: I, 863, 871, 872; IV, 1108, 1120-2. — Et la Réforme en Angleterre: IV, 654. — Sur le meurtre rituel des Juifs: II, 1712. — Et le prêt à intérêt: II, 1701. — Et l'esclavage: I, 1507. — Contre la traite des noirs: 1, 1519.

Paul IV. — Sur la virginité de Marie : 111, 206. — Et l'Inquisition romaine : 11, 1120-5. — Et l'In-

dex: 1, 888; 11, 703. — Et les ordinations anglicanes: 111, 1190-2, 1193-4, 1196, 1197, 1204, 1205-6, 1219-20, 1223. — Et les Juifs: 11, 1729, 1731, 1733, 1739, 1740, 1742, 1743-4. — Contre l'usure juive: 11, 1701-2. — Voir encore 111, 1693.

Paul V.— Et la controverse « De auxilis »: II, 1860.— Et la Réforme anglicane: IV, 667.— Et Galilée: II, 157-8, 176, 182.

Paul, évêque de Constantinople. — Fait martyr par les Ariens: 111, 384.

Paul Alvare de Cordoue. - 1, 200.

Paul de Sainte-Marie ou de Burgos (Salomon ben Lévi). — Sur son apologétique : 1, 201.

Paulhan. — Sur la responsabilité : 1,664,668-9. — Monisme naturaliste : 111,901.

Paulin de Nole (S.). - III, 191.

Paulin, diacre, secrétaire de S. Ambroise. — Sur la confession: 111, 1812-3, 1828, 1865.

Paulow. - Sur la suggestion : IV, 1560.

Paulsen. — Sur le scepticisme : 1, 497. — Sur le monisme d'Haeckel : 111, 508.

Paulus (Nicolas). — Sur les indulgences : 11, 741, 743-7, 748, 749.

Pauvreté. Pauvres. - Les pauvres et l'Eglise. Article (L. PRUNEL): III, 1655-735. - 1º Position de la question: III, 1655. - 20 Les pauvres avant le christianisme. Les pauvres et les peuples païens de l'Orient. Les pauvres et le peuple juif. Les pauvres chez les Grees. Les pauvres chez les Romains: III, 1555-65.— 3º Le Christianisme. Les pauvres dans les trois premiers siècles de l'Eglise, avant l'Edit de Constantin (313). La doctrine de Jésus-Christ et les temps apostoliques. Les Pères de l'Eglise et la pauvreté. L'Eglise de Jérusalem. Les diaconies. Fonctionnement des diaconies primitives. Les agapes : III, 1565-77. — 40 Les pauvres dans l'Empire romain après Constantin. Les Etablissements hospitaliers. Administration des hôpitaux : 111, 1577-83. 5º Les Pauvres en Occident après les grandes invasions. Les grands évêques français. Les paroisses. Les monastères: 111, 1583-9. — 6º Les pauvres au Moyen âge. Les Maisons-Dieu. Les léproseries et maladreries: 111, 1589-701. — 70 La Réforme protestante et les pauvres. La spoliation des fondations charitables : III, 1701-5. — So Le concile de Trente et la Réforme catholique. L'Eglise et la charité au XVIIe siècle. Action du concile. Nouvelles congrégations hospitalières et nouveaux hôpitaux. Répression de la mendicité. Les hôpitaux généraux et les Jésuites. L'action individuelle (Confréries de Chatité; Dames de la Charité; Filles de la Charité). Exercice pratique de la charité au xvII° siècle. Idées eharitables de l'époque : III, 1705-21. — 9º Le XVIIIº siècle. La Révolution et les pauvres. La spoliation des lidpitaux : III, 1721-4. - 10° L'Eglise et les pauvres au XIXº siècle. La Congrégation. Les Conférences de S. Vincent de Paul, Innombrables œuvres eatholiques. Objections contre la charité : ш, 1724-35.

Et la loi mosaïque: III, 838, 843. — Droit à une part sur la dime ecclésiastique: I, 1109. — Traitement dans le procès de dispenses et de nullité de mariage. Tribunaux romains; III, 111-3. — Dispensés de taxes sur les dispenses: 1, 1113. — Moyen âge. Les papes et la pauvreté évangélique: III, 1399. — S. François d'Assise et Jésus-Christ: II, 1529-30. — Pauvreté et richesse: théorie chrétienne: III, 1666-70. — Socialisme: IV, 1396-446. Voir Socialisme. — Les pauvres et les enterrements civils: 1, 1402-3. — Voir Aumône; Classes sociales; François d'Assise (S.).

Pauvreté (Vœu de). - Voir Vœux.

Payot (Jules). — Sur la responsabilité: 1, 656, 657, 663, 666-7, 667-8, 671-2, 673. — Sur la nécessité de la réflexion sur soi: 1, 316-7. — Sur l'enseignement neutre: 11, 925, 926. — Voir encore 1, 1810.

Paysans. - Voir Campagnes,

Pays-Bas.— Concile d'Utrecht (1865): sur l'infaillibilité pontificale: III, 1524.— Concordat de 1827: I, 644.— Séparation de l'Espagne catholique au xvi siècle: Iv, 744-5.— La Réforme aux Pays-Bas: Iv, 742-9.— Martyrs faits par les calvinistes: III, 397-9.— Persécutions des Missions catholiques aux Indes par les protestants hollandais (xvii siècle): III, 483-4.— Et le jansénisme: II, 1155, 1160, 1173, 1175, 1184-6; III, 1502.— Quiétisme: Iv, 529-30.— Religieux: Iv, 1942.— Natalité: III, 1061.

Pearson. — Sur les évêques au 1er siècle : 1, 1752. Peaux-Rouges. — Amérique. Civilisation. Religion : 1v, 175-8.

Pécaut (Félix). — Sur la responsabilité: 1, 656-7, 663, 673-4. — Sur les Synodes protestants: 1v, 697. — Voir encore: 11, 1780.

Péché. - La Providence et le mal moral : IV. 441-74. — Et les démons : 1, 923-5. — Et le libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. — Universalité: 111, 215. - Absence en la T. S. V. Marie. Voir Immaculée-Conception. - Jésus-Christ remet le péché : n, 1349. — Le péché dans la religion babylonienne et la religion hébraïque : 1, 378-81. - Théologie morale: IV, 1653-6. - Probabilisme: IV, 301-61. Voir Probabilisme. - Péché philosophique et théologique: condamnation de cette distinction: 1, 948. - Raison d'être de l'ascétisme chrétien : 1, 299-300. - Doetrine de Luther, Réforme, protestantisme : 11, 39-41; IV, 595, 596-600, 603, 617, 618, 644-5, 747-9. 792-8. - Doctrine de Luther et doctrine protestante de la justification sans les œuvres : iv, 596-603, 608, 614-8, 620, 621-2, 628-9, 637-8, 644-5, 746-9, 793-8. 808. - Erreurs et histoire du baïanisme, du jansénisme, du quesnellisme : 11, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnel. - Selon le quiétisme : IV, 527-42. Voir Quiétisme. - Voir Bons et Mechants; Eufer; Impeccabilité; Indulgences; Intidèles; Pénitence (Discipline, Sacrement, Vertu); Prédestination; Purgatoire; Rédemption.

— Péché originel. — Article. Le dogme et ses adversaires (le péché originel dans Adam; le péché originel dans les descendants d'Adam; adversaires). Pondements du dogme. Détermination plus précise de la doctrine catholique (ce que le péché originel n'est pas; ce qu'il est). Objections (directes; indirectes) (X. Le Bachelei): 111, 1735-55.— Et la Providence (problème du mal): 114, 445. — Et le problème

du mal: 111, 1271. - Et la prédestination: IV, 207. - Et le démon : 1, 923. - Universalité. Exception : la Vierge Marie: 1, 1151, 1162, 1165. Voir Immaculée-Conception. - La purification de Marie et la notion du péché originel chez les Pères grecs postéphésiens: 111, 230-3. - Le péché originel et l'ignorance invincible du bien: 1v, 3o4. - Et le libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. — Et la grace sauctifiante, selon la Genèse: 11, 326. - Raison d'être de l'ascétisme: 1, 299, 311. — Le péché originel selon l'Eglise grecque: 11, 368-9. - Selon Luther: 1v, 597, 598-9, 614. — D'après le baïanisme: 11, 1157. — Doctrine et histoire du baïanisme, du jansénisme, du quesnellisme : 11, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnel. - Et l'expérience religieuse : 1, 1846. - Voir Baptême; Infidèles; Rédemption.

— Péché actuel. — Le péché originel n'est pas un péché actuel : 111, 1746, 1747. — Péché matériel et formel. Relation avec l'évolution du probabilisme et du tutiorisme : 111, 301-61. — Péchés irrémissibles (d'après le Nouveau Testament)?: 111, 1758-62. — Usage du mariage : ce qui est péché; ce qui ne l'est pas : 111, 94-5. — Péché philosophique. Et l'obligation en responsabilités morales: 111, 949-50. — Voir Fin justifie les moyens; Restriction mentale.

— Peché mortel. — Et le pcché véniel. Distinction et le probabilisme : IV, 303. — Irrémissible, d'après la le Epître de S. Jean, v, 16 : III, 1761-2. — Gravité du mensonge : IV, 965, 973, 980. — Voir Adultère; Confession; Pénitence (Sacrement).

- Péché véniel. - Et péché mortel : IV, 303. - Gravité du mengonge : IV, 965, 973, 980.

Pectorius (Inscription de). — Et l'eucharistie : 1, 1445-6.

Pedro de la Caballeria. — Sur ses Rationes laïcales contra idiotas: 1, 205.

Peines. — Pénalités, selon la Loi mosaïque : 111, 836-7, 852-4.

Peines et censures ecclésiastiques. — Droit pénal ecclésiastique; modération: III, 20-1.

Peine du dam. — Chez les enfants morts sans baptême: 1v, 265. — Et le purgatoire: 1v, 519.

Peine de mort. — Empire romain. Et les martyrs (grandes persécutions): 111, 358-9. — Contre les hérétiques, au Moyen âge: 11, 446-57. — Les droits de l'Eglise et le bras séculier: 11, 1836, 1837. — Et l'Inquisition: 11, 865, 877-8. — Condamnée par les Cathares: 11, 841.

Peine temporelle due au péché. — Voir ladulgences.

Peinture. — Et la race paléolithique: 11, 479-82. — Dans les Catacombes: 1, 475-80. — Et la Renalssance: 11, 934-6.

Peirce (Charles Sanders). — Pragmatisme: 1v, 116-8, 120, 133, 152, 153, 154. — Œuvres: 1v, 170.

Pélage I^{or}, pape. — Et Auxanius d'Arles : 11, 206.

Pélagianisme. — Réfutation par S. Angustin: 11, 1854-5. — Et les controverses « de auxillis »: 11, 1859, 1860. — Et le jansénisme: 11, 1162. — Et la papauté: 111, 1386-7. — La controverse pélagienne met en lu-

mière la souveraineté de Dieu: 1, 675,676-8. — Et la doctrine sur la prédestination (doctrine de S. Augustin): 1v, 199, 205, 206-17, 231-2, 245, 252, 256, 264, 268. — Sur la nature et le salut surnaturel: 1v, 1172. — Sur le salut des infidèles: 1v, 1163. — Sur le péché originel: 111, 1737. — Existence d'hommes sans péché, d'après les pélagiens. Réponse de S. Jérdine et de S. Augustin. Allusions à la sainteté de la T. S. V. Marie: 111, 184, 186. — Théorie des trois péchés réservés (11º-111º siècles): 111, 1769-71, 1772-83. — Liberté, libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. — Erreurs sur la liberté: condamnation par l'Eglise: 11, 1857. — Sur la prière: 1v, 276-7.

Pélagianisme (Semi-). — Et S. Vincent de Lérins: IV, 1752-3. — Et les Jésuites: 11, 1274. — Et le jansénisme: 11, 1163. — Sur la prédestination: IV, 216-7. — Sur la prière: IV, 276-7.

Pèlerinages. — Lieux Saints, Authenticité: 11, 1862-79. — A la Ste Vierge: 111, 312, 318. Voir Lourdes. — Mahométans. La Mecque: 11, 1135, 1141-2.

Pellico (Silvio). — 1, 220.

Pelloutier (Fernand). — Sur les Bourses du travail:1v, 1410.

Pelster (R. P.). — Sur la question (S. Thomas). De Unione Verbi: 1v, 1707-8.

Peltier. - Sur l'insurrection : 11, 1057-8.

Pénitence (Sacrement de). - ARTICLE : 111, 1756-865. — I. Institution de la Pénitence. 1º Nouveau Testament. Paroles de l'institution : Objection des péchés irrémissibles (blasphème contre le St-Esprit; les péchés des fidèles, d'après l'Epître aux Hébreux : le péché mortel, d'après la l'e Epitre de S. Jean). La pratique des Apôtres : m. 1756-64. — 2° L'Eglise primitive. La pénitence à Rome au 11° siècle : d'après le Pasteur d'Hermas. L'administration de la pénitence au 11e siècle en dehors d'Hermas. La pénitence au mº siècle. Théorie des trois péchés réservés (Tertullien; Calliste et Hippolyte; Origène). Conclusion (A. D'ALÈS): 111, 1764-84. — II. LA CONFESSION, Introduction. Objet propre de l'article. Sens du mot. Méthode (la question): 111, 1784-94. — Chap. I. Origines. Son institution n'est pas une innovation (tradition juive ; l'usage à l'époque du Christ ; l'institution par le Christ), Indices de son existence à l'age apostolique (Ephèse; Epître de S. Jacques; Doctrine des Apôtres). L'organisation de la pénitence caractéristique de la véritable Eglise : 111, 1794-801. — Chap. 11. La confession aux premiers siècles, 10 La doctrine. Présomption tirée du fait de la confession prébaptismale. La confession et la pénitence publique. Aveux des historieus modernes. Témoignages anciens (Tertullien; S. Cyprien; Origène; la Didascalic des Apôtres; Aphraate; S. Basile; S. Pacien de Barcelone; S. Ambroise; S. Augustin; S. Innocent Ice et S. Jérôme; S. Léon; Sozomène): 111, 1801-17. -2º La pratique. La confession pour la pénitence en général (on se confessait; on confessait). La confession sans pénitence publique (sens de la question; origine et notion; existence dans le début et selon Tertullien, Origène, S. Cyprien, Didascalie des Apôtres; S. Méthode d'Olympe et S. As.crius d'Amaséc, canons pénitentiels, S. Augustin; autres faits): III, 1817-47. - Chap. III. Le silence de l'antiquité sur

la confession. 1º La question posée. En général. En particulier. Pour S. Jean Chrysostome: III, 1847-8.— 2º La solution, Une solution partielle. La question préalable sur le sens des paroles de S. Jean Chrysostome (d'après ses devanciers et ses contemporains: Origène, S. Cyprien, S. Ambroisc, S. Basile, S. Augustin, S. Léon; d'après sa conduite personnelle). Luimème suggère la solution (confession décrite sous les mêmes traits que chez les contemporains; portée forcément restreinte de ses formules excessives; dans le prêtre, il ne faut voir que Dieu). Conclusion. Appendice: le secret de la confession (P. GALTIER): 111, 1849-65.

Et les inscriptions anciennes: 1, 1445. — Au IIIe siècle, allusions à propos de la querelle baptismale: 1, 401, 414. — Jésus-Christ remet les péchés: 11, 1349. — Remise de la peine. Nécessité de la satisfaction: 1v, 506. — Son ministre, selon Origène: III, 1782. — Administration. Application du probabilisme: 1v, 352. — Les sacrements en général: 1v, 1062-77.

Selon l'Eglise grecque: 11, 372. — Selon le luthéranisme: 1v,596,615-6,618. — Selon l'anglicanisme: 1v,656. — Doctrine du jansénisme: 11, 1154-5. — Erreurs modernistes: 111, 614-5, 616-7.

Voir Confession; Indulgences.

Pénitence (Discipline péniteutlelle, Pénitence publique, Réconciliation des pécheurs). — Et l'institution du sacroment de pénitence : III, 1764, 1769-83. Et la confession. Confession (pénitence privée) et la pénitence publique (1ee-vo siècles): III, 1787-865. — La discipline pénitentielle et les origines des indulgences: II, 726-31. — La pénitence publique et le secret de la confession: III, 1862-5. — La discipline pénitentielle du Ive au VIe siècle et la charité envers les plauvres: III, 1688. — Réconciliation des lapsi. Voir Relaps. — La discipline pénitentielle et le probabilisme: IV, 303, 304. — Doctrine du jansénisme sur la réconciliation des pécheurs: II, 1154-5. — Erreurs modernistes: III, 614-5, 616-7. — Voir Pénitence (Sacrement).

Pénitence (Vertu et pratiques de). — Conversion de Ninive. Livre de Jonas: 11, 1546-59. — Et la religion de Jésus-Christ: 11, 1379-80. — Et le baptème: 11, 792-3. — Et les inscriptions auciennes: 1, 1453. — Selon l'Eglise russe: 1v, 1374. — Doctrine du jansénisme: 11, 1154-5. — Voir Ascétisme; Jeûnc et abstinence; Pénitence (Sacrement); Pénitence (Discipline); Purgatoire.

Pénitencerie (Tribunal de la Sacrée). — Rôle. Organisation: 1, 871, 872, 875, 893. — Réponses (1820, 1831) sur la Déclaration de 1682: 111, 1518-9. — Sur l'enfer (30.4.1890): 1, 1383. — Sur le prêt à intérêt (références): 11, 1086.

Penjon. — Sur la preuve de l'existence de Dieu par le mouvement : 1, 1037-8.

Pensée. — Et la nature de l'homme : 11, 507-9. — Preuve de la réalité, de la substantialité et de la spiritualité de l'âme humaine : 1, 86-7, 93-9. — Différence essentielle entre l'âme humaine et celle des bêtes : 1, 107-23. — Et la doctrine d'immanence : 11, 572. — Subconscient et inconscient : 1v, 1507-52: Voir Subconscient. — Voir Idéallsme.

Pensée (La Libre). — Article. Historlque (sectes du libre esprit; libertins spirituels; libres penseurs; Collins; Voltaire; état actuel). Evolution logique du système (phases libérale, doctrinale, polltique). Discussion (la liberté, l'intelligence et la volonté; degré de la liberté du croyant dans ses investigations scientifiques; le doute méthodique; liberté de pensée et liberté d'exprimer sa pensée) (F.-R. Hedde): III, 1865-83.

Utilise le procès de Galilée contre l'Eglise: 11, 150-2. — Le libre examen et la libre conscience, selon le protestantisme: 1v, 801-4. — Et le laïcisme: 11, 1781-2, 1795-802. — Voir Conseience (Libre); Ferrer (Affaire); Franc-maçonnerie; Garibaldi; Incrédulité; Laïcisme; Libéralisme; Protestantisme, § Protestants libéraux; Rationalisme.

Pensylvanie (Université de). — Fouilles en Palestine : 1, 332.

Pentateuque et Hexateuque. - Moïse et Josus ARTICLE (J. TOUZARII): 111, 695-860. — I. SOUNCES D'INFORMATION. 1º Le Pentaleuque. Le livre de Josué. Historique de la question du Pentateuque au sein de l'Eglise catholique (Pères; xvi°-xix° siècles; hypothèse grafienne; la théorie documentaire; la décision de la Commission Biblique) : 111, 695-755. — 2º Les sources entrabibliques. Témoignages directs. Témoignages indirects : 111, 755-7. - Il. L'ŒUVRE DR Moise et de Josué. 1º De l'Egypte à la Terre promise. Le milieu historique (point de repères géographiques; les fils d'Israël et les grands peuples de Palestine; données bibliques et documents étrangers). L'œuvre de Moïse et de Josué (les Hébreux en Egypte; la sortie d'Egypte; dans la péninsule sinaïtique: vers les plaines de Moab; la conquête de Canaan; conclusion). Les miracles de Moïse et de Josué (idée générale; les miracles et les critiques; les miracles et l'exégèse catholique) : 111, 757-827. — 2º La législation mosaïque. Caractères généraux de la Loi mosaïque (Codes du Pentatcuque; caractère religieux; caractère national). Caractères particuliers des codes mosaïques. Développement et progrès dans la législation mosaïque (remarques; les esclaves; le droit de refuge; année sabbatique et année jubilaire; sanctuaires; Sacerdoce; redevances sacrées). Conclusion générale : III, 827-60.

- PENTATEUQUE ET HEXATEUQUE. - ARTICLE : III. 1883-920. — Décret du St-Office (23 avril 1920) sur l'anthenticité mosaïque du Pentateuque. Raison d'être du présent article (N.D.L.D.): 111, 1883-4. -I. LB PENTATEUQUE. - 1º Objet et division du Pentateuque: III, 1884-6. - 20 Origine du Pentateuque. Histoire de la haute critique. Moïse, auteur du Pentateuque (témoignage du Pentateuque même; témoignage des autres livres de l'Ancien Testament: témoignage du Nouveau Testament). Principales disticultés contre l'origine mosaique du l'entateuque (découverte du Deutéronome; la loi lévitique et l'école sacerdotale; lois contradictoires entre elles; divers arguments en faveur de la pluralité des sources) : III, 1886-914. - 3º De l'autorité du Pentateuque : III, 1914-5. - II. LE LIVHE DE JOSUÉ. Origine. Autorité. Théorie de l'Hexateuque (II. Hobpfl): 111, 1915-20.

— Pentateuque. — Idée générale : 11, 276-7. — Sur sa critique : 1 764-7, 768, 784, 787, 788-9, 792, 794-5, 801, 802-3. — Composition de quatre documents, suivant les critiques non catholiques : II, 1600. — Et les découvertes assyro-chaldéennes : I, 336-53, 360-7. — Et la religion de l'Iran : II, 1131-2. — Et le monothéisme : II, 1600-6. — Et les démons: I, 917. — Sur la charité envers le prochain : III, 1657-8. — Apocryphes : I, 162-7. — Pentateuque samaritain : IV, 1958. — Voir Genèse; Exode; Lévitique; Deutéronome.

— Moïse. — Et le monothéisme juif: II, 1577-82, 1586-7, 1600-14. — Et les découvertes assyro-chaldéennes: 1, 352-3, 360-7. — Et les Egyptiens: 1, 1307-16. — Affirmation sur le lièvre et l'inerrance biblique: 11, 1879-80

— Livre de Josué. — Sur le Pentateuque : 111, 1893. — Miracle du soleil : 111, 820-1, 1919.

Pentecôte. — Descente du St-Esprit sur les Apôtres. Et le don des langues : II, 1810, 1813-9. — Récit des Actes des Apôtres. Interprétation de Renan: 1, 269-70. — Le Cénacle de la Pentecôte et celui de la Cène : II, 1871-2.

Pépin le Bref. — Et les écoles chrétiennes : 11, 947.

Perception. — Voir Idéalisme.

Père (Ste Trinité). — Selon l'origénisme : III, 1250-1,1255. — Erreurs modernistes sur l'Incarnation : III, 603-6, 633, 634-5, 664. — Jésus-Christ, Fils de Dieu : II, 1351-2, 1360, 1361-2, 1368, 1371-4, 1376, 1444-5. Voir Fils de Dieu. — Et Jésus-Christ : témoignage du Père : II, 1291, 1404-514 (témoignage du Fils : II, 1291, 1337-404; témoignage du St-Esprit: II, 1514-34). — Voir Esprit-Saint, § Procession; Trinité.

Péréfixe (Mgr Hardouin de), archevêque de Paris (XVIIº siècle). — Et les démêlés entre la Sorbonne et Louis XIV: III, 1461-2. — Et le jansénisme: 11, 1169, 1172.

Pereira (Benoît). — Sur le Pentateuque: 111,701.

Pères blancs. — Martyrs en Afrique du Centre (Ouganda): III, 486-7. — Œuvre anti-esclavagiste: I, 1521-2.

Pères de l'Eglise. — Autorité: IV, 1792-3. — Sur leur apologétique: I, 192-9. — Et le développement du dogme: I, 1164, 1165-6. — Sens du mot δόγμα: I, 1122.

Pères de famille. - Voir Chefs de famille.

Perez (Antonio). — Et l'Inquisition espagnole : IV, 1118-9. — Procès par l'Inquisition : IV, 1115-6.

Perfection (en général). — De Dieu (preuve par les degrés des Êtres; nature): 1, 1045-63, 1076-90.

Perfection (Etat de). — Vocation: IV, 1891-924. — Vocation religieuse et vocation sacerdotale: IV, 1900-4. — Le sacerdoce et le célibat ceclésiastique: IV, 1040-62. — Vœux de religion: IV, 1924-43. — Sur le vœu du parfait: IV, 1926-8. — Et la vie monastique: III, 17. — Déconseille-t-elle dans tous les cas l'insurrection (même en cas de légitime défense)?: II, 1061-4. — Voir Ascétisme; François d'Assise (S.); Monachisme; Quiétisme.

Périn (Charles). — Sur la natalité : III, 1050. — Sur le malthusianisme : III, 1056.

Périsprit. — Et le spiritisme : IV, 1482-3, 1488. **Pernet** (R.P.). — IV, 1904.

Pérou. — Peuples de l'ancien Pérou. Religion : IV, 191-4.

Perpétue (Ste). — Martyre et baptème de sang : 11, 816.

Perraud (Gard.). — Sur le Saint-Office: 1, 874. — Sur la légitime défense: 11, 1063. — Sur les protestants mis à mort pour leur religion: 111, 395.

Perrin, professeur en Sorbonne. — Sur les atomes: III, 1133.

Perrin (Ami). — Lutte contre Calvin: IV, 641-2.

Perriot (Mgr). — Sur la prédestination: IV, 261, 263

Perron (Card. du). — 1, 206.

Perrone (R.P.). — Sur les hérétiques qui meurent pour leur foi : 111, 342.

Perse. — Religion de l'Iran. Mazdéisme. Zoroastre. Voir Iran. — Et le tivre de Judith. Voir Judith. — Et les Livres sapientiaux: Iv, 1211. — Sibylle perse: Iv, 1326. — Propagation de l'Evangile: Iv, 364, 372. — Persécution des chrétiens. Martyrs: III, 375-81, 421. — Les Juifs contre l'Eglise: II, 1665. — L'esclavage: I, 1460-1. — Religion actuelle: le chiisme (hérésie musulmane, adoptée au xv1° siècle): II, 1148-50. — Le bàbisme, religion issue du chiisme (xix° siècle): II, 1152-4.

Persécutions religieuses. — Les grandes persécutions (Empire romain). — Article. La raison d'Etat. Considérations secondaires. La paix publique. Le christianisme persécuteur. Question de méthode (P. ALLARD): IV, 9-17.

Empire romain: III, 333-75. — Et la propagation de l'Evangile: IV, 363. — Et les inscriptions chrétiennes: I, 1438-40. — Les professeurs chrétiens à l'époque des persécutions: II, 935-6. — Témoignage en faveur de la souveraineté de Dieu: I, 675, 676. — Et l'adoration des empereurs romains: I, 1545. — Rôle des Juifs: II, 1657-9. — L'Eglise et les pauvres durant les persécutions: III, 1675-8. — Christianisme et esclavage: I, 1475-9. — Après Constantin. Les chrétiens persécuteurs? Réponse à Bouché-Leclercq: IV, 15-16. — Et le culte des reliques: IV, 909-16, 922, 924-7.

- Autres persécutions. La persécution en général. - Et la propagation de l'Evangile : 1v, 363, 364, 367, 368, 372, 374-5, 378, 379, 381. — Martyre: III, 331-92. Voir Martyre. — Répression de l'hérésie. Voir Inquisition; Saint-Office. - Au cours de la Réforme: IV, 625, 634-5, 642, 652-4, 656, 657-9, 662-4, 666-70, 672, 743, 744-5, 755, 763, 765-7, 1720-1. -Spoliation des fondations charitables sous la Réforme : III, 1701-5. — Répression de l'hérésie sons la Réforme en France: 1v, 625, 642; — en Angleterre: iv, 657-9; — aux Pays-Bas: iv, 743, 744; — en Tchéco-Slovaquie: IV, 763, 765-7. — Cas historiques d'expulsions de groupes religieux par les Etats: 111, 939. — Vocation et persécution : Iv, 1921-3. — La tolérance civile : IV, 1719-26. — Voir Franc-Maçonnerie; Hérésie; Insurrection.

En Chine: 1, 524-6, — Espagne. La Révolution de Barcelone (1909) et l'affaire Ferrer 11, 1900-

2. - France, Laïcisme: 11,1767-810. Voir Laïcisme. -Parle laïcisme. Origines : le positivisme : 1v, 41. - La propriété ecclésiastique. Spoliations. Législations diverses: IV, 427-33. - Contre les religieux: IV, 1933-43. - Lois contre la famille: 1, 1888-97. - La question seolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle seolaire); La question seolaire et la pensée eatholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement ; IV, 1253-92. - Sous la Révolution française : IV, 1010, 1011, 1012-3, 1015, 1017, 1018-23. - Spoliation des fondations charitables sous la Révolution : III, 1721-4. - Persécution des protestants, sous le IIe Empire: 1v, 693. - Sous la IIIe République. Conséquence sur la vie sacerdotale et religieuse : Iv, 1896, 1899-200. - Voir Catharcs. - Russie. Après la grande guerre: 1v, 1388-92.

Persévérance finale. — Et la prédestination : 1v, 208-9, 211-2. — Et la « grande promesse » du Saeré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie : 1, 582-3.

Personnalité. — Les deux sens de la personnalité: 1v, 1536-8. — Les vœux de religion et la personnalité: 1v, 1937-42. — Et le panthéisme: 111, 1327-30. — Le subconscient et les dédoublements de la personnalité: 1v, 1530-8.

Personne. — L'homme est une personne : 11, 502.

Personne humaine (en général). — Selon les modernistes évolutionnistes: III, 658.

Personne de Jésus-Christ. — Le « mystère de Jésus » (divinité): 11, 1396-400; — selon S. Jean: 1521; — S. Paul: 1519-20. — Méthode théologique de S. Thomas. Application à la théologie de l'incarnation: 1v, 1694-713. — Selon la Confession d'Augsbourg: 1v, 614. — Voir Arius; Fils de Dieu; Jésus-Christ; Nestorius; Verbe.

Personnes de la Ste-Trinité. — Voir Arius; Esprit-Saint; Fils de Dieu; Père; Personne de Jésus-Christ (et renvois); Trinité (Ste); Verbe.

Pesanteur. — Théorie de la relativité : 1v, 822-57.

Pesch (R. P. Chr.). — Sur l'inerrance biblique : 11, 766, 767-8, 787. — Sur le Syllabus : 1v, 1576.

Pessimisme. — Article. Notion. Historique. Critique (L. ROURE): IV, 17-25.

S. Paul et les stoïciens: 111, 1645-7. — Le pessimisme de S. Paul, et les mystères païens: 111, 1645-7. — Le pessimisme et la Providence: 111, 433-4. — Problème de l'optimisme et du pessimisme, selon le pragmatisme: 111, 164-5, 166-7. — Voir Mal.

Petau (R. P. Denis). — Sur les pères anténiecens et le dogme de la Trinité: 1v, 1867-8. — Sur la prédestination: 1v, 245, 251. — Sur l'Immaculée-Conception: 111, 272. — Sur la théorie des trois péchés réservés: 111, 1773. — Voir encore 111, 241.

Petit (Jean). - Sur le tyrannicide: IV, 1886.

Petite Genèse (La). — Sur cet apocryphe : 1, 162-3.

Petites Sœurs des Pauvres. — Fondation. Action: 111, 1728-9.

Pétrarque (François). — Sur le luxe et les mœurs à la cour d'Avignon; III, 1550, 1553-4, 1556-7, 1558. — Et la Renalssance: 1v, 932.

Pétrides. - 111, 242.

Petrie (Flinders). — Découvertes en Egypte:1, 1311, 1312, 1314-5, 1319.

Pétrone. - Sur le culte des morts : IV, 1032.

Petrucci (Pier Matteo). — Quiétisme : 1v, 532, 533, 534.

Pettenkofer. - 11, 639.

Peyre (H.). - Sur le peintre Poussin : 1v, 15/4.

Pfefferkorn. — Sur le Talmud: 11, 1692-3.

Pfleiderer (0.). — Sur l'origine naturelle des religions: 1, 139. — Sur la philosophie greeque et le christianisme: 111, 965. — Sur la conversion de S. Paul: 111, 1640. — Sur l'eucharistie: 1, 1550, 1557, 1561. — Sur Kant et les protestants: 111, 671. — Voir encore 11, 1498.

Phanar. - Voir Grecque (Eglise).

Pharaons. — Et la Bible: 1, 1304-17. — Chronologie: 1317-20. — Et la religion: 1, 1321, 1336, 1337.

Pharisiens.—Et l'exégèse: 1, 1812-13. — D'après le Ive Evangile: 1, 1746. — Et Jésus-Christ: 11, 1383-4. — Au temps de Jésus-Christ: 11, 1322-4.

Phéniciens. — Les religions sémitiques. La religion phénicienne : 1v, 1292-309.

Phėnomėnes. - Voir Kant.

Phénoménisme. — Et l'idéalisme: 11, 542, 543-4, 545-8. — Différence avec l'agnosticisme: 1, 2. — Le modernisme et l'agnosticisme subjectiviste: 111, 649-50. — Critique. Subconscient et inconscient: 1v, 1507-52. Voir Subconscient. — Voir Empirisme; Kant; Subjectivisme.

Phénoménisme (Epi-). — Voir Epiphénoménisme.

Phérézéens. — Peuple palestinien: III, 764, 769-70.

Philarete de Moscou. — Sur l'Eglise russe: 1v, 1373, 1374.

Philastre de Brescia. — Sur le salut des infidèles : 1v, 1161.

Philippe (S.), apôtre. — Rôle, d'après le lVe Evangile: 1, 1739-40.

Philippe (Evangile selon). — Voir Evangiles apocryphes.

Philippe de Néri (S.) — Délivrant des possédés : iv, 79. — Origine de l'Oratorio : iii, 958-9.

Philippe I^{er}, roi de France. — Divoree. Excommunication: 111, 1396.

Philippe II, Auguste. — Démêlés avec Rome sur son mariage avec Ingeburge: 1, 1116-7; 111, 1396. — Et la répression de l'hérésie: 11, 832, 844, 849. — Et le gallieanisme: 11, 246-7. — Différend avec Jean sans Terre: intervention du pape: 1v, 107, 111. — Contre l'usure juive: 11, 1698.

Philippe III le Hardi. — Et l'Eglise: 11, 248.

Philippe IV le Bel. — Et l'Eglise: II, 248-50. — Et la papauté: II, 213-4. — Différend avec Boniface VIII: I, 426-9. — Et Clément V: III, 1537-8, 1543. — Affaire de la régale: IV, 812. — Et l'Inquisition: IV, 1078-81. — Et les Templiers: IV, 1583-604. — Origines du pouvoir absolu et les temps modernes: III, 943, 948. — Voir encore IV, 585.

Philippe V le Long. — Et les papes d'Avignon:

Philippe VI de Valois. — Et l'Eglise: 11, 250. — Et les papes d'Avignon: 111, 1540-1, 1544-5.

Philippe II, roi d'Espagne. — Et la Sainte Ligue catholique (France, 1576-95): 11, 1886, 1891, 1892-6. — Administration des Pays-Bas (xvi° siècle). Séparation des Pays-Bas de l'Espagne: 1v, 744-6. — Et l'Inquisition: 1v, 1107-11, 1115.

Philippe III. — Expulsion des Morisques (1609):

Philippe V. — Et l'Inquisition espagnole : IV, 1114, 1116-8. — Voir encore 1, 637-8.

Philippe III le Bon, duc de Bourgogne. — Et Ste Jeanne d'Arc: II, 1226, 1228-30, 1244.

Philippe II, 2º duc d'Orléans, Régent. — Et le jansénisme: 11, 1178, 1179.

Philippe, tétrarque de l'Iturée. - 11, 1320-1.

Philippe de Sidé. — III, 189.

Philippson. — Sur le Saint-Office: IV, 1123-4, 1126.

Philistins. — Peuple palestinien: 111, 764, 770.

Phillips (Alexander Forbes). — Sur la prière : IV, 299.

Philologie — Et la critique biblique: 1, 786-8. — Langue et texte des Evangiles: 1, 1607-8, 1613-23, 1627, 1643-4, 1656-9, 1676-7.

Philologique (Ecole). — Sur l'origine de la religion: IV, 875.

Philon d'Alexandrie. — Milieu intellectuel au temps de Jésus-Christ: 11, 1324-30. — Et l'influence grecque sur le judaïsme: 11, 1333. — Et les mystères païens: 111, 1648. — Et la religion de l'Iran: 11, 1104, 1107, 1109-10, 1115, 1130. — Et la gnose: 11, 299. — Mèthode d'exègèse (allégorie): 1, 1813-6. — Sur le détachement des choses terrestres: 1, 294-5. — Voir encore 1, 442; 11, 895.

Philon de Byblos. - 11, 114.

Philosophie. — Antiquité. — Grèce ancienne; a) Cause de la décadence de la mythologie et de la religion païenne primitive: 11, 410; — b) Et le monothéisme juif: 11, 1610-1; — c) Et l'esclavage: 1, 1464, 1466-9. — Romaine: et le servage: 1, 1474-5. — Du brahmanisme: 11, 651-3; — du bouddhisme: 11, 653-4, 658, 661-4, 668-9, 670-4; — des religions de l'Inde en général: 11, 678-87. — De l'ascétisme (antiquité): 1, 294-5. — Grands philosophes: question de leur salut: 1v, 1170-1. — Voir Chine, \$ Religions, Sages; Religion; Religions; Sagesse (Doctrine).

— Philosophie et religion. — Selon le Syllabus: iv, 1578. — Religion. Théories sociologique et psychologique. Statistiques des religions: iv, 857-909. — Et la critique biblique: 1, 771, 773-4. — Contro-

verses philosophiques des Pères de l'Eglise: 1,194-6, 197-8. — Et l'apologétique: 1, 194-5, 197-8, 201, 203-5, 206, 208-9, 211-2, 215-8, 220, 221-2, 223-4, 225-8, 232-3, 234-5, 239-45, 249. — Et la foi. Voir Foi. — Et le dogme: 1, 1164-8, 1164-6, 1176, 1180. — Démonstration de la divinité de Jèsus-Christ: présupposés de philosophie et de méthode: 11, 1291-5. — Et les guérisons miraculeuses: 11, 421-4. — Explication philosophique des apparitions: 1, 284-5. — La philosophie et la prière: 1v, 289. — Interprétation rationnelle du dogme de l'eucharistie: 1, 1578-84. — La philosophie morale et la théologie morale: 1v, 1640. — Et l'enfer: 1, 1378-9, 1380, 1387-9, 1392-9.

— La philosophie et la science. — Science et

idéalisme de Berkeley : 11, 563-5.

- Divers systèmes de philosophie. - Thomisme: IV, 1667-713. Voir Thomas d'Aquin. - Intellectualisme: 11, 1066-81. - Sectes philosophiques musulmanes: 11, 1146-8. - La philosophie tend au panthéisme évolutionniste : 1, 1176. — La philosophic moderne. Origines: nominalisme d'Occam: 1v, 583-4, 594-5. — Origines religieuses et philosophiques de la Réforme: IV, 583-5. — La philosophie et la Réforme : IV, 594.5. — Le protestantisme suisse contemporain: la philosophie: IV, 739. - Le philosophisme du xviiie siècle et les Juifs : II, 1719-20. -La philosophie du xvIIIº siècle et la Déclaration des Droits de l'homme: Iv, 1020-2. - Le positivisme, amoindrissement de la notion de philosophie : IV. 46-7. — Le positivisme contre la recherche des causes et des substances : IV, 37-53. Voir Positivisme. — Synthèse du modernisme, philosophie condamnée par l'Encyclique Pascendi: III, 637-65. — La philosophie et la morale du socialisme : IV, 1421-41.

— Divers. — Influence philosophique dans la critique historique: 1, 270. — La famille au point de vue philosophique: 1, 1873-83. — La philosophie scolastique et le servage: 1, 1495-9. — La philosophie du xvIII° siècle et l'esclavage: 1, 1517-8. — La mort devant la philosophie naturaliste: 1v, 983-4 — Chaire de philosophie à l'Université de Louvain: 11, 1018-9. — Importance restreinte de l'œuvre de G. Bruno: 1, 431-2.

- Voir Agnosticisme; Athéisme; Ame; Cérébrologie; Certitude; Certitude morale; Conscience; Création; Déisme; Descartes; Déterminisme; Dieu; Dogme; Energie; Etat; Evolution; Expérience religieusc; Franc-Maçonnerie; Idéalisme; Kant; Lois, & Loi divine; Matérialisme; Panthéisme; Pensée (Libre); Pessimisme; Positivisme; Pragmatisme; Psychologie; Rationalisme; Subconscience; Théosophie.

Philostorge. — Sur le pape Libère et l'arianisme : II, 1844, 1847.

Phonographe. — 1, 114.

Photius. — Sur la prédestination: IV, 226-7. — Sur l'Immaculée-Conception: III, 229, 241. — Et les réordinations: III, 1161. — Schisme: III, 1395. — Et le schisme d'Orient: II, 348, 354, 356-9. — Accusations contre les Latins: IV, 515-6. — Et les Russes: IV, 1358. — Et l'Eglise bulgare: IV, 1344-5. — Et la légende de la papesse Jeanne: II, 1257.

Phrygie. — Mystères de Cybèle et d'Attis : III, 974-5.

Phylétisme. — Définition, Le phylétisme et le nationalisme des églises greeques séparées: 1v, 1347-9.

Physiocrates (XVIIIe siècle). — Et le libéralisme économique: II, 1832.

Physiologie. — Savants eroyants: 1v, 1249-50. —Et l'anatomie comparée; et le transformisme: 1v, 1811-4, 1840. — Voir Psychologie, § Physiologie.

Physique, science.—Savants croyants: 1v, 1244-6. — Déterminisme physique: 1, 932-6. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57. — Voir Analytique transcendantale.

Piat. — Sur le c commandement divin 3:1, 687-8. — Sur l'athéisme: 1, 319.

Pic de La Mirandole (Jean). - 1, 68.

Picart (Bernard). — Sur les convulsionnaires de St-Médard: 1, 707.

Pichon (Charles). — Sur les vocations sacerdotales : IV, 1918-9.

Picot. - III, 1704.

Pie II, pape. — Sur le pape et les conciles : 11, 266. — Et l'humanisme : 11, 960. — Contre la traite des noirs : 1, 1518-9. — Voir encore 11, 439, 1195-6.

Pie IV. — Et l'Inquisition espagnole : IV, 1109-10. — Et l'Inquisition romaine : IV, 1126-8. — Et la Réforme en Angleterre : IV, 661. — Contre l'usure juive : II, 1702. — Voir encore I, 884.

Pie V(S.).— Rôle historique: 111, 1408-9. — Condamnation du Baïanisme (spécialement Bulle Ex omnibus, 1.10.1567): 11, 1155, 1156, 1157. — Sur les vœux: 1v, 1935. — Sur la victoire de Lépante: 1, 1511. — Sur ses lettres à Charles IX contre les protestants et la Saint-Barthélemy: 1, 421. — Et l'Inquisition romaine: 1v, 1123, 1124, 1125-6, 1126-9. — Et l'Inquisition espagnole: 1v, 1110. — Et les juifs: 11, 1731, 1733, 1740. — Sur le meurtre rituel des juifs: 11, 1712. — Et l'esclavage: 1, 1507-8. — Voir encore II, 1702; 111, 1432.

Pie VI. — Condamnation des erreurs sur le culte du Sacré-Cœur; 1, 571-2, 572-3, 575. — Sur les indulgences: 11, 720, 721, 722. — Sur la liberté: 11, 1858. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle: 1v, 1172. — Condamnation du gallicanisme: 11, 268. — Condamnation du synode de Pistoie: 111, 1509, 1514-6. — Et les martyrs de la Révolution française: 111, 447, 448-9. — Voir encore IV, 266.

Pie VII. — Rôle historique: III, 1415-6. — Sur la consécration (messe): 1, 1586. — Sur la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires: I, 890. — Et la France (gallicanisme): III, 1517-8. — Et la rupture du mariage de Napoléon avec Joséphine de Beauharnais: 1, 1119-21. — Condamne la Franc-Maçonnerie: II, 127. — Contre la traite des noirs: 1, 1520. — Voir cueore 1, 1114. — Voir Concordats, § France (1801).

Pie VIII. — Condamne la Franc-Maçonnerie: II, 127.

Pie IX. — Syllabus. Valeur dogmatique, texte: IV, 1569-82. — Sur le Gouvernement ecclésiastique: II, 317. — Et l'infaillibilité pontificale: III, 1424-30, 1520-31, 1532-3. — Sur l'autorité doctrinale des ac-

tes du St-Siège; 1, 882. — Sur le pouvoir temporel des papes: 1v, 96, 103. - Sur le pouvoir indirect: iv, 107. - Et la question romaine : Supplément, 31, 35. — Sur l'autorité de l'épiscopat : 11, 322 — Pour les conciles provinciaux: 1, 589. - Pour les conciles provinciaux et nationaux : 1, 626. — Sur les immunités ecclésiastiques ; 11, 614, 626. — Sur l'Index : 11, 712. - Sur la foi et la raison : 11, 33. - Sur le rôle de l'intelligence dans l'acte de foi : 1, 238. - Sur la dépen dance de la raison humaine vis-à-vis de Dieu : 1, 23g. - Sur la loi divine : 11, 1899-900. - Et la fête du Saeré-Cour : 1, 576. - Bulle Ineffabilis Deus sur l'Immaculée-Conception (8.12.1854). Contenu-Attaques. Réponses: III, 200-29, 234, 237-8, 245, 270-4. - Sur la liberté: 11, 1859. - Sur la liberté de conscience : 11, 709.

Et les Frères de l'Instruction chrétienne: Supplément, 22. — Rétablit la hiérarchie eatholique en Grande-Bretagne: 1v, 711-2. — Et les martyrs polonais: 111, 437-8, 439, 445. — Contre la traite des noirs: 1,1520.

Et les Juifs: II, 1729-70, 1732. — Sur l'Eglise greeque: II, 345. — Pour l'union avec l'Eglise greeque: II, 364. — Contre le panthéisme: III, 1331-2. — Et l'affaire de Mortara: III, 940-2. — Et le gallicanisme: II, 233. — Condamne la Franc-Maçonnerie: II, 127-8. — Condamne le socialisme: IV, 1454. — Et le li béralisme catholique: II, 1826, 1827, 1828-9. 1837.

Sur l'origine du pouvoir politique : IV, 82, 86. — Sur les relations de l'Eglise et de l'Etat : II, 270-1. — Sur le droit international : III, 1287. — Concordats avec les Républiques américaines : I, 646.

Pie X. - Sur le Syllabus : IV, 1577. - Et le thomisme: IV, 1668, 1670-1. - Et la critique biblique: 1, 816, 818. — Sur la Commission biblique: 1, 868, 892-3. — Division de la Vulgate: 1v, 1959, 1970. — Sur l'Association St-Jérôme (vulgarisation des Evangiles parmi le peuple) : 11, 710-1. - Sur le Gouvernement ecclésiastique: 11, 317. - Sur la Curie romaine: 1, 863, 864, 871-2, 874, 883, 884, 885, 886, 887, 889-90, 891, 894, 895-6, 897. — Sur les Congrégations romaines: 1, 871. — Réalisation du Code de Droit canon : III, 12. - Sur le pouvoir temporel des papes : IV, 96, 103-4. - Sur le pouvoir indirect : 1v, 108, 112, 113. - Et la question romaine: Supplément, 31, 32, 35. - Et le Non expedit: 1v, 113. — Sur la tradition dogmatique: 11, 1863. — Sur la médiation universelle de la T.S. V. Marie: III, 290. - Sur l'appréciation des faits miraeuleux et des dévotions pieuses : 111, 22. — Sur les apparitions et les reliques: 11, 1863. - Et la béatification de Jeanne d'Are: 11, 1246. - Motu proprio sur la musique religieuse (22.11.03) : III, 954-5, 956-8, 964. — Sur la vocation: iv, 1894-5. — Sur la vocation religieuse : 1v, 1898. — Condamnation du duel : 1, 1209.

Sur l'origine du pouvoir politique: 1v, 82, 86,92-3. — Concordats par lui signés: 1, 647-8. — Contre la loi de Séparation: 11, 1794; 1v, 112. — Et la fermeture en France des écoles congréganistes: 11, 987-8. — Voir Séparation, § France.

Et les Juiss: 11, 1729, 1730. — Contre le panthéisme: 111, 1332. — Condamnation indirecte du

kantisme: 1, 749. — Contre la Franc-Maçonnerie: 11, 128. — Condamnation du libéralisme: 11, 1830, 1840. — Condamnation de l'anti-intellectualisme: 1, 503. — Condamnation du modernisme (Décret du St-Office Lamentabili; Encyclique Pascendi). Etudes d'ensemble des erreurs condamnées: 111, 591-695. — Contre l'agnosticisme moderniste (Encyclique Pascendi): 1, 240-1, 949-51. — Serment antimoderniste sur l'intellectualisme: 11, 1072-3. — Voir « Pascendi » (Encyclique).

Voir encore 111, 1419, 1420, 1422.

Pie XI. — Sur le thomisme: 1v, 1668, 1671-2. — Pour le règlement de la Question romaine: 1v, 105. — Visites des chefs d'Etat: 1v, 105. — Traité de Latran (11.2.29). Règlement de la Question romaine. Concordat avec l'Italie: Supplément, 30-58. — Encyclique Mortalium animos sur les droits de la tradition chrétienne (à propos de l'union des Eglises): 1v, 1771-5. — Sur les religieux: 1v, 1901 — Sur la perfection chrétienne: 1v, 360.

Pie (Cardinal), évêque de Poitiers. — Sur le Gouvernement ecclésiastique: 11, 318. — Sur les conciles particuliers: 11, 322. — Sur le culte du Sacré-Cœur: 1, 574. — Et le libéralisme catholique: 11, 1823, 1826, 1828, 1835, 1841. — Voir encore 1, 220.

Piepenbring (C.). — Sur les Hébreux en Egypte : III, 779-80.

Pieraerts (Mgr), recteur de l'Université de Louvain. — Sur le développement de l'Université de Louvain: 11, 1017.

Pierre (S.). — Originaire de Bethsaïde: 1, 1739. — Caractère, d'après le IV° Evangile: 1, 1741-2. — Confession de foi (Evangile de S. Matthieu, XVI, 13-20): 11, 1352-3. — Reniement: 1v, 468. — Martyr: 111, 360. — Et l'Evangile de S. Marc: 1, 1601, 1602, 1612, 1634-46, 1687-8, 1690. — Et l'Eglise: 1, 1225, 1236, 1241, 1251-2, 1259. — Organisation des Eglises: 1, 1769, 1775-6. — Organisation de l'Eglise de Rome: 1, 1769, 1775. — Pouvoir des clefs: 111, 1757-8. — Sur l'esclavage: 1, 1476. — Voir Actes de S. Pierre; Apocalypse de S. Pierre.

— Primauté. — Primauté: 1, 1278-9. — Dans le Nouveau Testament: 111, 1333-71. — D'après les Actes des Apôtres: 1, 272. — D'après la tradition: 1, 274; 111, 1375-7, 1385-6. — Et sa venue à Rome: 1v, 25-36. — Erreurs modernistes: 111, 611. — Voir

Papauté, § Primauté (et renvois).

— S. Pierre à Rome. — Article. Le cycle de Simon le Magicien. La tradition historique de l'Eglise romaine (A. D'ALÈS): IV, 25-36. — Organisation de l'Eglise de Rome: 1, 1769, 1775. — S. Pierre et l'Evangile de S. Marc: 1, 1601, 1602, 1612, 1634-46, 1687-8, 1690.

— Relations avec S. Paul: 1, 396, 397, 404, 413, 775-6, 1131; III, 1369-71. — L' « apostolat » de S. Pierre, selon S. Paul: 1, 256, 259. — Rivalité d'après les écrits pseudo-clémentins: IV, 26, 27. — Venue et martyre de S. Paul à Rome: IV, 27-36.

Pierre (Evangile selon). — Voir Evangiles apocryphes.

Pierre (Epitres de S.). — Voir Epitres de S. Pierre. Pierre d'Alexandrie (S.). — Sur Ia T. S. V. Marie: 111, 174, 189. Pierre Canisius (S.). — Et l'enseignement secondaire allemand: II, 972. — Voir encore I, 1151.

Pierre Chrysologue (S.). — Sur l'Immaculée Conception: 111, 245.

Pierre Claver (S.). - Contre l'esclavage: 1, 1520.

Pierre Damien (S.). — Sur la chasteté: 1v, 1045-6. — Et les origines des indulgences: 11, 731. — Sur la simonie et le célibat ecclésiastique: 1v, 1048. — Sur l'insurrection: 11, 1064. — Voir encore 1, 200.

Pierre Fourier (S.). — Fondation des Augustines : 11, 968. — Et l'enseignement: 1v, 1269.

Pierre Nolasque (S.). — Voir N.-D. de la Mercy.

Pierre I^{er}, roi d'Aragon. — Répression de l'hérésie: 11, 849.

Pierre Ier le Grand, tzar de Russie. — Et l'Eglise russe: Iv. 1365-8, 1372, 1379. — Voir encore I, 1294.

Pierre d'Ailly (Card.). - Voir Ailly.

Pierre Alphonse (Rabbi Moïse Sephardi). — Sur les conversions juives : 11, 1755.

Pierre d'Argos. — Sur la Ste Vierge: III, 240. — Sur l'Immaculée-Conception: III, 236.

Pierre Aureolus (Card.). — Sur le servage : 1, 1496, 1497-8, 1499.

Pierre de Blois. - 1, 200.

Pierre de Lune. - Voir Benoît XIII, antipape.

Pierre Cantor. — Sur l'Immaculée-Conception:

Pierre Comestor. — Sur l'Immaculée-Conception: III, 256-7.

Pierre de Herenthals. — Sur Clément VI : III, 1556.

Pierre le Vénérable. — Sur les Juifs: 11, 1757, 1758. — Sur le Talmud: 11, 1691. — Voir encore 1, 200; 11, 843.

Pierre (Victor). — Sur les martyrs de la Révolution française: 111, 454, 455, 456.

Pierre philosophale. — Selon l'alchimie du moyen âge: 111, 1133-4.

Pierson (A.). — Sur le néo-malthusianisme: III, 1057. — Voir encore III, 1053; IV, 407.

Piété. — Dans les premiers siècles : et les inscriptions chrétiennes : 1, 1420. — Prière : 1v, 270-301. Voir Prière. — Et l'immanence : 11, 576-8.

Piétisme. — Réaction piétiste contre la scolastique luthérienne: IV, 620-2. — Le piétisme luthérien et la doctrine de l'immanence: II, 571.

Pignatelli. — II, 1739.

Pillon. — Sur l'intelligence et la_liberté : 1, 1078-9.

Pinches. — 1, 382.

Pinchot. - Sur les pasteurs protestants aux Etats-Unis: 1v, 787-8.

Pineau (J.-B.). — Snr Erasme: IV, 937.

Pinot (Noël). - Martyr: 111, 447-8, 452.

Pioger (Julien). — Monisme matérialiste : 111, 897.

Pionius (S.). — Martyre : 11, 1658.

Piper (F.). -1, 1/17.8.

Pirmin (S.), abbé de Reichenau (Germanie). — Role dans l'histoire du Credo: 1, 282.

Pisani. - m, 455.

Pischel. — 11, 692.

Pistoie (Synode janséniste de). — Voir Synode janséniste de Pistoie.

Pithécanthrope de Java. — Et l'homme préhistorique: n, 469, 471, 475-7.

Pithou (Pierre). — Sur les libertés gallicanes: 11, 195-6, 197, 198, 199.

Pitres (Professeur). - 1, 493.

Placards (Affaire des) (17-8.10.1534). — Et Calvin: 1v, 631-3.

« Placet » (Droit de). — Condamnation: 11, 271-2.

Plaies d'Egypte. — Selon l'Exode: commentaire: 111, 816, 818-9, 823-5. — Histoire, Commentaire: 111, 786. — Vraisemblance. Miracle: 1, 1307-8.

Plaine (Dom). — Sur la légende de l'an mil: III, 514-5.

Plaisians (Guillaume de). — Sur les Templiers: 1v, 1590, 1599.

Plantier (Mgr). - Sur le Syllabus : IV, 1577.

Plate. — Sur le transformisme : 1v, 1828.

Platina. — Sur les papes d'Avignon: 111, 1535. — Sur Calixte Ill et la Comète de Halley: 11, 440-2. — Sur la légende de la papesse Jeanne: 11, 1261-2, 1263, 1264.

Platon, philosophe grec. — Idéalisme: 11, 542. — Et les origines du gnosticisme: 11, 306. Voir Gnosticisme. — Et la scolastique arabe: 11, 1147-8. — Et le thomisme: 11, 1675, 1676, 1698, 1708. — Sur l'évolution: 11, 641, 642, 643. — Sur Dieu: 1, 1048-53, 1057-8, 1064, 1078, 1079. — Sur l'existence de Dieu: 1, 964. — Sur la Sibylle: 11, 1332-3. — Système du monde: 11, 868. — Sur l'intelligence et la conscience: 11, 1516-7. — Sur l'Etat: 1, 1537. — Sur l'esclavage grec: 1, 1466, 1467-8, 1468-9. — Contre la surpopulation: 111, 1049. — Sur la destruction des faibles: 11, 1680. — Sur le jugement et la purification des âmes après la mort: 11, 513.

Platon, archevêque orthodoxe de Moscou. — IV, 518, 523, 725, 1391.

Platoniciens. Néoplatoniciens. — Et les pères anténicéens: 1v, 1865-77. — Platon et le gnosticisme: 11, 306. Voir Gnose. — Et la scolastique arabe: 11, 1147-8. — Et la mystique musulmane: 11, 1144-6. — Et le thomisme: 1v, 1675, 1676, 1698, 1708. — Et les ascètes chrétiens: 111, 861. — Erreurs sur la connaissance de Dieu: 1, 65-6. — Voir Iran (Religion); Origène.

Plaute. — 1, 1471; 111, 1681.

Plessis d'Argentré (Ch. du). — Sur la prédestination: IV, 251-3.

Pline l'Ancien. — Sur les druides: Supplément, 1, 9. — Sur Ilermippus et Zoroastre: 11, 1114. — Sur la superstition: 1v, 1566-7. — Comparaison de ses descriptions d'animaux avec les descriptions plus anciennes et modernes: 1, 114-5.

Pline le Jeune. — Sur Jésus-Christ: 11, 1296. — Lettre à Trajan sur les chrétiens de Bithynie: 111, 333, 347, 350.

Plitt. - Sur l'eucharistie : 1, 1574.

Plotin. — Sur la connaissance de l' « Un »: I, 66. — Voir encore 1, 66, 1054.

Pluralisme — Et la création : 1, 730. — Et le pragmatisme : 1v, 133-44, 163-5. — Et le monisme : 111, 915. — Et l'expérience religieuse : 1v, 904.

Plutarque. — Sur les mystères d'Isis et d'Osiris: 1, 1330-1; 111, 972, 977-8. — Sur la religion des Perses: 11, 1114-5, 1123-4. — Sur la religion de Mithra: 111, 578, 588. — Voir eneore IV, 1025.

Pneumatiques (Charismes). — Sens de πνευματικός, πνεύμα, chez S. Paul (et dans les mystères païens): III, 986-92.

Podechard. - Sur l'Ecclésiaste: IV, 1212.

Poésie. — Biblique : 1, 798. — Panthéisme des poètes : 111, 1304 — Voir Psaumes.

Pogge. - IV, 933.

Poincaré (Henri). — Philosophie: 11, 1414. — Sur la conscience: 1v, 1526. — Sur certaines intuitions soudaines: 1v, 403-4. — Sur le principe d'inertle: 1, 1033.

Poincaré (Raymond). — Opinion sur la foi : II. 75. — Sur les associations diocésaines : IV, 432. — Et le laïcisme : II, 1785, 1786, 1787, 1802.

Pole (Card.), arch. de Cantorbery. — Etla Réforme en Angleterre: 1v, 654, 658. — Et les ordinations anglicanes: 111, 1187, 1190-2, 1196-7, 1204, 1205-6, 1219-20, 1223. — Voir encore: 1v, 1976.

Polignac (Card. de). - 1, 212.

Politique. — Etat politique du monde juif aux temps de Jésus-Christ: 11, 1316-21. — Organisation politique des mahométans: 11, 1142-4. — Et la Révolution: 1v, 1017. — Système de politique positive: 1v, 39-41. — Et la Franc-Maçonnerie. Voir Franc-Maçonnerie. — Patrie. Patriotisme et internationalisme: 111, 1588-621. Voir Patrie. — Voir Etat; Pouvoir politique.

Politique et religion. - Origine du pouvoir politique: IV, 81-94. - Lois politiques mosaïques: 111,838,842-4,847-9,852-4.— Les prophètes et les affaires politiques: IV, 387.— Les princes anciens prêtres et pontifes: IV, 1034-5. - Les puissances politiques, types d'adversaires du Messie (Ecriture Sainte et Oracles Sibyllins) : 1, 146-8. - La propagation de l'Evangile. Obstacles et facilités apportés par les autorités séculières : IV, 362-86. - Rôle des souverains et des grands dans la conversion des peuples: 1, 699, 701-5. - Loyalisme des chrétiens vis-à-vis de l'Empireromain et les persécutions : IV, 9-17. - Le christianisme et la politique: IV, 1018. - Rôle historique de la papanté: III, 1388-422. -Etats pontificaux. Droit de souveraineté du St-Siège. Pouvoir indirect: 1v, 94-115. - Propriété eccléslastique: IV, 425-33. — La tolérance civile: IV, 1719. 26. — Les juiss et l'Etat : n, 1663-4, 1666-8, 1672-3, 1674.5, 1713.25, 1762.3. — Organisation politicoreligieuse des mahométans : II, 1142-4. - Moyen âge: III, 942-8. - Histoire de l'Eglise greeque: II,

344-96. — Eglises bulgare, serbe, russe: IV, 1343-95. — Investitures (Querelle des): 11, 1090-103. -L'Inquisition (spécialement l'Inquisition espagnole) et le pouvoir séculier : IV, 1078-119. - L'Inquisition espagnole. Procès politiques : IV, 1114-6. — Réforme politique de Florence par Savonarole : IV, 1223-5. — Les papes d'Avignon et les princes régnants : III, 1537-41, 1543-7, 1547-8, 1549, 1561. — Les puissances et le Schisme d'Occident: IV, 1230-1, 1232, 1234, 1240-1. - Le gallicanisme contre l'infaillibilité pontificale (étude d'ensemble depuis le Grand Schisme jusqu'au concile du Vatican): 111, 1434-534. — Causes politiques de la Réforme : IV, 585-7. — Histoire de la Réforme (en particulier des princes et de la politique): IV, 582-810. - Angleterre. Les catholiques mis à mort, au xvie siècle, sous des prétextes politiques. Loyalisme des catholiques anglais: III, 410-1. — Etat-Unis. Action politique des protestants : IV, 786-7. — Politique et culte du Sacré-Cœnr: 1, 584-6. — Et le Syllabus: IV, 1569-82. — Les papes et la politique moderne: III, 1408-12. - Règlement de la question romaine (Traité de Latran, 11.2.29). Concordat italien: Supplément: 30-58. — Paix et guerre. Droit international chrétien : III, 1257-301. -Libre pensée. Guerreà l'Eglise: 111, 1865-83. Voir Pensée (Libre). - Laïcisme (doctrine) : réfutation : II, 1767-810. - La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnele scolaire). La question scolaire et la Pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement: IV, 1253-92. - Patrie. Patriotisme et internationalisme: 111, 1588-621. - Socialisme: 1v, 1396-446. Voir Socialisme.

Voir Barthélemy (La Saint-), Chine, § Livres; Démocratie; Dolet; Droit divin des rois; Eglises et Etat; Empereurs Occident; Gallicanisme; Inquisition; Libéralisme; Ligue catholique; Morisques; Nantes (Edit); Ordinations anglicanes; Pouvoir spirituel:

Religion; Sages; Saint-Office.

Polo (Marco). — Sur les infanticides en Chine: 11, 787-8.

Pologne. — Anciennes religions païennes: III, 1098-9. — Persécution des catholiques par les schismatiques. Martyrs: III, 427-47. — Et l'Eglise russe: IV, 1362-3. — Histoire de la Réforme: IV, 773-82. — Partage: III, 431-2. — Situation légale religieuse: IV, 1943. — Russe. Uniates: IV, 771-2.

Polyandrie. — Condamnation: 111, 96-7.

Polybe. — Sur la religion des Romains: 1v, 1024-5. — Sur le culte des morts: 1v, 1031.

Polycarpe (S.). — Son martyre: II, 1658. — Sur les Evaugiles: I, 1606, 1607. — Sur l'Evangile de S. Jean: I, 1664, 1668-9. — Et la tradition chrétienne: IV, 1743. — Sur l'Eglise: I, 1265-6. — Sur la résurrection et la naissance de Jésus-Christ: 1, 276. — Contre la gnose: II, 311. — Voir encore: I, 443, 533.

Polycrate, év. d'Ephèse. — Sur les premiers évêques en Asie Mineure: 1, 1780, 1781. — Sur l'Evangile de S. Jean: 1, 1668, 1670.

Polygamie. — Et le mariage: 111, 96, 104-5. — Contre la famille: 1, 1876. — Le Code d'Hammourabi et la Loi mosaïque: 1, 362. — Doctrine du Coran: 11, 1142. — Voir Mariage,

Polyphonie sacrée. — Et la musique religieuse: III, 954-8, 964. — Et les scènes religieuses de *Parsifal* (Wagner): III, 961-2.

Polytechnique (Ecole). — Voir Ecole polytechnique.

Polythéisme. — Polythéisme, hénothéisme, monothéisme; 11, 1566-9. — Origines (animisme): 11, 881-2. — Et la croyance en Dieu: 11, 950. — Religion. Théories sociologique et psychologique. Statistiques des religions: 11, 857-909. — Dans le Code d'Hammourabi: 1, 367-72. — Voir Animisme; Magie; Religion (et renvois); Religions (et renvois).

Pombal. — 1v, 379.

Pompignan (Lefranc de). — 1, 212.

Pomponius Mela. — Sur les druides : Supplément, 4-5.

Poncher (Etienne), archevêque de Paris. — Et les études supérieures au xviº siècle : n, 966.

Poncius. — Sur le mensonge: 1v, 963, 964, 966. — Sur la restriction mentale: 1v, 967, 968.

Pontifical. — Et l'ordination (à propos des ordinations anglicanes): 111, 1151, 1180, 1184. — Anglicanisme. Voir Ordinations anglicanes.

Population. — France. Natalité et néo-malthusianisme. Lutte contre ce dernier: 111, 1057-66. — Hongrie. Statistique: 117, 758-62. — Suisse. Recensement 1910: 117, 737. — Tchéco-Slovaquie. 1920, 1921: 117, 771-2. — Voir Criminalité, § Clergé; Natalité.

Port-Royal des Champs (Abbaye, religieuses et solitaires de). — Et le jansénisme: 11, 1155, 1160-2, 1164, 1171-2, 1175, 1181, 1184. — Bibliographie: 11, 1191.

Port-Royal de Paris (Abbaye de). — Séparation de Port-Royal des Champs: 11, 1172.

Portugal. — Concordat de 1288: 1, 634. — Concordat (xix° siècle): 1, 646. — L'Inquisition en Portugal: 1v, 1087. — Découvertes et Missions aux xv•-xvn• siècles: 1v, 372-80. — Réclame en vain (1493) la possession du Nouveau-Monde: 1, 83-4. — Et la traite des nègres (xv1° siècle): 1, 1512, 1514, 1518-20; 111, 1069-72. — Positivistes: 1v, 42.

Positivisme. — Article. Doctrine. Organisation sociale. Positivisme après A. Comte. Positivisme orthodoxe, positivisme indépendant. Quelques jugements sur A. Comte. Critique (L. ROURE): 1v, 36-53.

Condamnation (concile du Vatican): 1, 945-6.

— Définition: 1, 498. — Exposé et réfutation de l'agnosticisme pur: 1, 24-8. — Lois générales de la philosophie positive: 1v, 858-60, 868. — Tyrrell. Application dela méthode positiviste à l'idée de Dieu: 1, 18-9. — Et le principe de causalité: 1, 974-6. — Théorie sociologique de la religion: 1v, 857-74. — Fidéisme à base positiviste: 11, 61-2. — Et l'existence de Dieu: 1, 1025-6, 1042. — Culte positiviste: 1v, 39-40, 42, 50-2. — Morale positiviste: 11, 1910-2. — Théories de l'Etat: 1, 1539-41. — Et le monisme: 111, 921, 923, 925. — Et le monisme humani-

taire: m, 883-4. — Et le monisme spiritualiste de Vacherot: m, 891. — Et la libre pensée: m, 1868.

Voir Agnosticisme; Comte (A.); Durkheim; Rvolution, § Doctrinc morale; Monisme; Sociologique (Ecole).

Possession diabolique. — Article. Avant-propos. Notion de la possession diabolique. Comparaison de la possession avec l'hystérie, etc. Réalité des faits de la possession (Evangiles; témoignages des Pèrcs de l'Eglise; des missionnaires; exemples de possession dans les pays chrétiens) (Mgr G.-J. WAFFELARRY): 1V, 53-81.

Expulsion de démons par Jésus-Christ: 11, 1460-4. — Et l'hystérie: 11, 538-9. — Et les convulsionnaires: 1, 705-6, 709, 712, 713. — Et la télépathie: 111, 1138. — Voir encore 1v, 1559.

Possible. — La Providence et les divers possibles. La Providence et le problème du mal (examen de la théorie de la prédétermination physique): 1v, 445-74.

Potel. — Sur le yoghisme : 1v, 1979, 1980.

Potter (De). — Sur le gallicanisme de Léopold, grand-duc de Toscane: III, 1505-6.

Pottier (Mgr). — Sur les martyrs de Chine : 111, 462.

Potton (R.P.). — Sur le compensationisme (et le probabilisme): 1v, 350.

Poudres (Conspiration des). - Voir Conspiration.

Poulain (Aug.). - Sur la révélation : 1v, 410.

Pourim (Fête des). — Chez les Babyloniens: 1, 382-3.

Pourrat (Abbė P.). — Sur la confirmation: 1, 652. — Voir encore iv, 1314.

Poussin (Nicolas). — Originalité. Secret de son art: 1v, 1544.

Poussines (R.P.). — Sur la généalogie de Jésus-Christ : m, 134-5.

Pouvoir (Origine du). - Voir Démocratie.

Pouvoir des clefs. — Métaphore des clefs. Textes de l'Ecriture Sainte: 111, 1757-8. — Institution du pouvoir des clefs (sacrement de pénitence): 111, 1756-84. — Et le sacerdoce chrétien: 111, 1036. — Et les indulgences: 11, 721-2. — Voir Absolution; Confession; Infaillibilité pontificale; Pénitence (Sacrement).

Pouvoir de juridiction. — Voir Juridiction.

Pouvoir d'ordre. - Voir Ordre (Pouvoir).

Pouvoir politique (Origine du). — Article. Certitudes doctrinales (le pouvoir politique est de droit divin naturel; ce sont des circonstances humaines qui déterminent l'organisation concrète de chaque pouvoir politique; erreurs incompatibles avec la doctrine catholique). Opinions controversées (le pouvoir est immédiatement conféré de Dien au corps social tout entier; aux gouvernants de l'Etat; questions que la controverse ne prétend pas résoudre; conclusion) (Y. dr. LA BRIERE): 19, 81-94.

Pouvoir pontifical dans l'ordre temporel. - Voir Pouvoir spirituel; Pouvoir temporel du pape.

Pouvoir spirituel et pouvoir temporel. -Royauté spirituelle et temporelle de Jésus-Christ: 1v, 818-21. - Distinction (à propos du la cisme): 11, 1769-71, 1805-6. — Distinction au moyen age: III, 9/6. - Autonomies respectives : 11, 318-9. - Rapports des pulssances spirituelles et des puissances temporelles : 111, 1618. - Droit public externe de l'Eglise. Rapports des deux pouvoirs. Gallicanisme polltique. Voir Gallicanisme. - Rôle historique de la papauté: m, 1388-422. - Alllance des deux pouvoirs dans la conversion des peuples : 1, 698, 699, 701-5. - Alliance dans la législation sur la dime ecclésiastique:1, 1107, 1108, 1109. - Alllance dans les lois pour l'observation du précepte dominical: 1, 1091-2, 1095-1100, 1103-4. — Rôles respectifs dans l'histoire de l'esclavage et du servage : 1479-522. — La tolérance civile : IV, 1719-26. — Confusion des deux pouvoirs, cause du schisme gree : 11, 348-9. — Histoire de l'Eglise grecque : 11, 344-96. - Eglises bulgare, serbe, russe: 1v, 1343-95. - Investitures (Querelle des): 11, 1090-103. - Moyen age: l'Eglise et la peine de mort contre les hérètiques. Pouvoir coercitif de l'Eglise et bras séculier : 11, 446-57. - L'Inquisition (spécialement l'Inquisition espagnole) et le pouvoir séculier : IV, 1078-119. - Le gallicanisme contre l'infaillibilité pontificale (étude d'ensemble depuis le Grand Schisme jusqu'au concile du Vatican): III, 1434-534. - Eglises nationales ou d'Etat. Confusion du spirituel et du temporel. Et la Réforme: 1v, 603, 606, 607-8, 615, 638, 651-75, 715-6, 735, 736, 740-1, 750-4, 803-4. — Histoire de la Réforme (en particulier des princes et de la politique): 1v, 582-810. - Le Syllabus: 1v, 1569-82. -Laïcisme (doctrine; réfutation) : 11, 1767-810. -Séparation des Eglises et de l'Etat (1905) : 11, 1792-4. Voir Séparation Eglises et Etat. - La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La question scolaire et la pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). l'ondement du droit en matière d'enseignement: 1v, 1253-92. - Voir Boniface VIII; Canossa; Chrétienté; Concordats; Croisades; Dolet; Droit divin des rois; Eglises et Etat; Elections épiscopales; Empereurs d'Occident et d'Orient; Inquisition; Libéralisme; Ligue catholique; Saint-Office; « Unam sanctam » (Bulle).

Pouvoir temporel des papes (Etats pontificaux).

— Voir Pouvoir temporel, du pape et de l'Eglise.

Pouvoir temporel du paps et de l'Eglise. — Pouvoir pontifical dans l'ordre temporel. Article. (Y. DE LA BRIÈRE): 1v. 94-115. — 1° Pouvoir temporel du pape (souveraineté dans l'ordre international). Position de la question. Documents pontificaux. Le Droit de souveraineté du St-Siège. Le territoire du Vatican. Les revendications actuelles du St-Siège: 1v, 94-105. — 2° Pouvoir indirect du pape sur les choses temporelles. Position de la question. Documents pontificaux. Pas de pouvoir « direct » de l'Eglise sur le temporel. Concept et existence du pouvoir « indirect » sur le temporel. Extension du pouvoir indirect. Prolongement du pouvoir indirect: le pouvoir de « direction »: 1v, 105-15.

— Pouvoir temporel du Pape (Etats Pontificaux). — Conséquences sur le cardinalat : 1,858. — L'Eglise et les Juifs des Etats du St-Siège : 11, 1730-2, 1739. — Et les papes d'Avignon: III, 1549, 1551. — Au xviº siècle: III, 1405. — Et le Syllabus: IV, 1569-82. — Chute (1870): a) Et l'autorité spirituelle de la papauté: III, 1418-9; — b) Et le caractère international des concordats: 1, 631-2; — c) Attitude du clergé français. Griefs du laïcisme: II, 1773-4; — d) Rôle de Garibaldi: II, 274-5. — Et la participation du St-Siège à la Société des Nations: III, 1298. — Le traité de Latran (11.2.29). Règlement de la question romaine. Article (Y. DE LA BRIÈRE): Supplément, 30-58. — Voir ci-dessus.

— Pouvoir temporel (indirect) de l'Eglise et du pape. — La royauté temporelle de Jésus-Christ et les pouvoirs du pape: 1v, 820-1. — Pouvoir direct sur tous les fidèles: 1, 1842-3, 1844 — L'infaillibilité n'est pas le pouvoir de gouverner la société civile: 111, 1431. — Politique internationale. Pouvoir indirect. Principes. Exercice: 1v, 105-15. — Pouvoir indirect du pape sur les choses temporelles: 1v, 318-9. — Pouvoir indirect du pape sur les Souverains: 1, 1189. — Dépendance des Etats vis-à-vis de Dieu. Les Etats et l'Eglise. Critique du libéralisme: 11, 1832-42. — Thèses des Jésuites et des protestants: 11, 1273. — Et les controverses gallicanes et jansénistes: 11, 1451-3, 1462, 1501. — Voir Pouvoir spirituel et pouvoir temporel; et ci-dessus.

Power (E.). — Sur les martyrs faits par les Musulmans: 111, 413-4, 417.

Prado (R. P. Martinez de). — Sur le probabilisme : iv, 318.

Prado (R. P. N. del). — Sur l'essence divine: 1, 1080. — Sur la nature de Dien: 1, 1021. — Sur la prédestination: 1v, 240.

« Praestantia » (« Motu proprio » de Pie X). — Sur la Commission biblique : 1, 868, 892-3.

Pragmatique sanction de Bourges (1439). — Clauses concordataires: 1, 635, 637. — Origines du gallicanisme: 11, 222-4, 251-2. — Et la papauté. Condamnations par les papes: 11, 266; 111, 1402, 1403.

Pragmatisme. — Article La méthode pragmatiste. La théorie pragmatiste de la connaissance et de la vérité. Les affinités métaphysiques du pragmatisme. Le pragmatisme comme philosophie morale et religieuse. Critique du pragmatisme (le pragmatisme eomme méthode; la théorie pragmatique de la connaissance et de la vérité; les vues métaphysiques ou pragmatiques; conceptions religieuses et morales du pragmatisme) (F.-A. BLANGHE): 1V, 115-72.

W. James. Et la théorie sur l'expérience religieuse: 1, 973-4, 1848-9, 1851-5. — Idéalo-pragmatisme (Bergson, Wilbois, Le Roy) et l'expérience religieuse: 1, 1855-7. — Pragmatisme et kantisme: 111, 620. — Fidéisme kantien: 11, 61-2. — Et le positivisme: 1v, 41, 47. — Et la libre pensée: 111, 1879-80. — Et l'expérience religieuse: 1, 1848. — Relations avec le modernisme agnostique: 1, 69. — Interprétation pragmatique du dogme, selon les modernistes: 111, 619-24. — Le pragmatisme et le dogme: 1, 1123, 1126, 1129, 1133-43, 1183. — Seus pragmatique des idées négatives de Dieu (Bergson): 1, 54-

5. — Pari de Pascal: III, 1582-7. — Le pragmatisme et la philosophie du miracle: II, 1414. — Et la responsabilité: I, 660.

Voir Action; Blondel; Evolution, § Evolution créatrice; Expérience religieuse; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Intellectualisme.

Prat (R. P. F.). — Sur le concile de Trente et le canon de l'Ecriture Sainte: 1v, 1973. — Sur l'inerrance biblique: 11, 770-1. — Sur le Pentateuque: 111, 733-4. — Sur le nom de Nabuchodonosor dans le Livre de Judith: 1, 358. — Sur Job: 1, 800. — Sur les paraboles: 111, 1576-7. — Sur les doublets dans les Evangiles: 1, 803. — Sur le sens de πνεῦμα chez Ş. Paul: 111, 988-9. — Sur Origène: 111, 1240. — Sur la doctrine de S. Paul sur la prédestination: 1v, 197, 198, 199, 203-4. — Sur le sacrifice en général et le sacrifice de Jésus-Christ: 1v, 560. — Sur l'eschatologie du Nouveau Testament: 1, 1920. — Voir encore 1,367; 11, 1393; 111, 983.

Pratique. - Voir Action.

Pratique religiouse. - Voir Superstition.

Pratt (J. Bissett). — Sur le pragmatisme : IV, 133.

« Prayer Book ». — Origines. Histoire (à propos des ordinations anglicanes): 111, 1167, 1168, 1169, 1170-8, 1181, 1188, 1209-10, 1210-1. — Et la Réforme anglicane: 1v, 656-7, 659, 662, 664, 665, 669, 672, 716. — Projet de réforme repoussé par la Chambre des Communes: 1v, 1772, 1774.

Prébendes. — Cumul (xmº siècle). Licéité? (S. Thomas): IV, 306-7.

Précolombiens (Américains). — Article. Civilisation des populations américaines à l'époque de la conquête. Croyauces et religions des populations primitives. Les religions des populations civilisées (les Aztèques; les autres populations mexicaines; les Mayas Qu'ichés du Centre-Amérique; les peuples Chibelias; les peuples de l'ancien Pérou). Conclusion (H. Froidevaux): IV, 172-95.

Prédestination. — Article. (A. d'Aurs): 1v, 196-270. — 1° Aperçu historique. Le Nouveau Testament. Les premiers Pères. S. Augustin. La tradition occidentale du v° au xIII6 siècle. La tradition orientale du v° au ix° siècle. S. Thomas d'Aquin. De S. Thomas au concile de Trente. Réforme (baïanismeet janséuisme). Théologiens catholiques depuis le concile de Trente (Frères Prêcheurs; Compagnie de Jésus; Ecoles diverses): 1v, 196-256. — 2° Conclusions apologétiques. Apologie de la sagesse divine. Apologie de la justice divine. Apologie de la bonté divine: 1v, 256-70.

Et les obscurités des paraboles : III, 1577-8. — Universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle : IV, 1169-74. — Et la Providence (problème du mal ; prédétermination physique) : IV, 438, 443, 445, 449-59. — Et la bonté divine : I, 1017. — Et la prière : IV, 273. — Et la Rédemption : IV, 553-4. Voir Rédemption. — Libre arbitre : II, 1851-62. Voir Liberté. — Salut des infidèles : IV, 1156-82.

Selon le luthéranisme: iv, 597-600, 603, 617, 796-7.

— Selon Calvin: iv, 644-5. — Selon les calvinistes des Pays-Bas: iv, 746-9. — Doctrine et histoire

du baïanisme, jausénisme, quesnellisme: 11, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnel. — Le prédestinatianisme. Erreurs sur la liberté: 11, 1887-8.

Prédestinatianisme. — D'Averroès et de son école : 1v, 231-2. — Sur la prédestination : 1v, 218. — Voir encore 1v, 553-4.

Prédétermination physique. — Et la Providence et le problème du mal. Doctrine catholique contraire: 1v, 441-74.

Prédication. — Rôle de l'expérience religieuse: 1, 1858-60. — Savonarole prédicateur: IV, 1218. — Dans l'Eglise russe: IV, 1379.

Préhistoire. — Définition. Méthode: n, 462-4. — Voir Paléontologie; Terre.

Prémontrés. — Fondation : 11, 969.

Prentice. — 1, 1407, 1420.

Presbytériens. — Grande-Bretagne. Et l'anglicanisme: 1v, 663, 665, 671-2, 718, 729. — France: 1v, 694. — Etats-Unis: 1v, 783, 784, 786, 789-90.

Presbytres et épiscopes. — Et l'origine du sacerdoce : erreurs modernistes: III, 616. — Les presbytres et les ¿πίσχοποι du I^{er} siècle: I, 1751-61.

Prescience divine. — Voir Dieu, § Attributs.

Présence réelle. - Voir Eucharistie.

Présidents de République. — Voir Chefs d'Etat.

Présomption. — Et l'humilité: 11, 526.

Presse. — Sectaire: statistiques mensongères sur la criminalité du clergé: 1, 562-5. — De libre pensée: III, 1868-70. — Journaux et revues protestantes en France: IV, 692. — Périodiques religieux tchécoslovaques: IV, 768-9.

- Liberté de la presse. - Et la papauté: III, 1426-7. - Et l'Index: II, 708-10.

Pressensé (Edmond de). — Sur la Rédemption : iv, 575-6.

Préternaturel. — Et l'occultisme : III, 1122-3, 1125, 1127-8, 1137-8, 1139, 1142.

Prêt a intérêt. - Voir Intérêt (Prêt).

Prêtres.—Et évêques. Origines:1, 1750-61.—Sacerdoce catholique (essence du sacrement de l'ordre; célibat scelésiastique):1v, 1033-62.— Vocation:1v, 1891-924.— Ministre extraordinaire de la confirmation:1,654.— Ministres de l'extrême-onction:1, 1869.— Le prêtre éducatenr:1v, 1273-8.— Le sacerdoce universel, selon Luther. La Réforme et le protestantisme. et la hiérarchie ecclésiastique:1v, 603, 606, 608, 615, 616, 618, 638-9, 651-2, 655-6, 660, 661, 662, 664-5, 670-3, 680-1, 681-6, 687, 689, 665, 702, 703, 707-8, 708-14, 718-9, 727-8, 729, 735-6, 740-1, 783. Voir Ordinations anglicanes.— Voir Clergé (et renvois); Ordination.

Prêtres anglicans. — Voir Ordinations angli-

Prêtres de la Doctrine chrétienne (ou Doctrinaires). — Fondation : n, g6g.

Prêtres de la Mission. — Voir Lazaristes.

Prêtres païens. - Voir Sacerdoces païens.

Prière. — Article, Selon le Nouveau Testament; Pères de l'Eglise; S. Thomas. Ascétisme et mystique au xvi° siècle. Questions actuelles. Moralité de la prière; son efficacité. Histoire et psychologie de la prière. Une enquête moderne sur la prière. Conclusion. Appendice : l'Apostolat de la Prière (A. D'ALÈS) : IV, 270-301.

Nécessité: 1v, 270-301. — Prière de Jésus-Christ: 11, 1377-8. — Foi dans l'intercession des martyrs: 111, 372-3. — Le prêtre, homme de la prière, et le célibat ecclésiastique: 1v, 1045. — Le religieux. homme de la prière: 1v, 1902. — Utilité sociale des Ordres contemplatifs: 1v, 1900. — Culte de Marie (Mariolàtrie): 111, 302-31. Voir Marie (T. S. V.). § Culte. — Prière pour les morts. Culte des morts Purgatoire: 1v, 496-528. Voir Morts, § Culte; Purgatoire. — Enquête de l'Université Saint-Andrews (Ecosse) (1916): 1v, 293-300. — Doctrine du Coran: 11, 1140-1. — Religion babylonienne et religion hébraïque: 1, 376-84. — Et le védisme: 11, 648.

Voir Apostolat de la prière; Extase; Marie (T. S. V.), § Médiation universelle; Musique religieuse; Mysticisme.

Prière de Manassé. — Sur cet apocryphe : 1, 167.

Prières païennes. — Les prières chez les Romains: 1v, 1028-9.

Prierias. — Sur la satisfaction et le purgatoire : 1v, 505-6.

Primauté de S. Pierre. — Voir Pierre (S.). Primauté du pape. — Voir Papauté.

Primauté de l'Eglise romaine. — Voir Papauté; Rome.

Primitive (Eglise). - Voir Eglise primitive.

Primitifs et sauvages. — Et l'origine des religions. — Les primitifs et la théorie sociologique de la religion: 1v, 865-6, 867, 870, 872-3. — Voir Religions, § Religions non chrétiennes, spécialement. Sur les religions primitives de l'Enrope du Nord: 111, 1073-116; — Américains précolombiens: 1v, 172-95. — Voir aussi Animisme; Fétichisme; Magie; Naturisme; Sorcellerie; Superstition; Totémisme.

— Divers. — Les primitifs et la loi naturelle : II, 1900, 1904. — Et la prière : IV, 288-9 — Et les origines du mariage : III, 89, 91-2 — Circoncision : I, 537-8, 541. — Différences avec les animaux : I, 121-2. — Voir Evolution, ? Doctrine morale.

Princes. - Voir Chefs d'Etat.

Princes des Prêtres. - Voir Sadducéens.

Principes premiers. — Rendent l'existence de Dien démontrable: 1, 956-1016. — Point de départ et instrument du développement de la pensée et de la raison (différence entre l'âme humaine et l'âme des bêtes): 1, 108-14. — Et l'évolutionnisme: 111, 646. — Selon le pragmatisme: 112, 129-30, 163-4. — Voir Cause.

Principe de raison suffisante. — Voir Raison suffisante.

Principe d'identité. - Voir Identité.

Priscille. - Voir Aquila.

Priscillien. — Erreurs sur les démons 1, 924. — Voir encore 1, 436.

Priscus, juil. — Meurtre: 11, 1715.

Prisonniers. — Captifs (Moyen âge). Congrégations fondées pour leur rédemption : 111, 866.

Privilèges. — France. Des eleres. Suppression par le laïeisme: II, 1791. — Accordés aux protestants par l'Edit de Nantes. Voir Nantes (Edit). — Voir Exemption des réguliers; Immunités ecclésiastiques.

Privilège du canon. — 11, 626-7.

Privilège paulin. — Et l'indissolubilité du mariage: 111, 108, 110.

Prix. — Le juste prix : Iv, 1443-4. — Et le prêt à intérêt : II, 1088.

Probabiliorisme. — Exposé: 1v, 342-3. — Origines: 1v, 319-20. — Et le probabilisme: 1v, 301-61. Voir Probabilisme.

Probabilisme. — Article: 1v, 301-61. — 1º Historique. Les Pères de l'Eglise (textes allégués à tort eontre le probabilisme ; indices de sévérité ; solutions de sens probabiliste). S. Thomas et son temps (position du problème ; solutions données au quode, viii, 13; indices en faveur du probabilisme). Les écoles théologiques de S. Thomas à S. Alphonse: (1400-1570; durant les trois quarts de siècle qui suivent Medina; à partir de 1656). S. Alphonse de Liguori (adhésion ferme de S. Alphonse au probabilisme jusqu'en 1761; abandon apparent à partir de 1761; opposition forcée à partir de 1767). L'attitude du St-Siège (avant Alexandre VII; Alexandre VII; Innocent XI; Alexandre VIII; Benolt XIV; Clément XIII, Clément XIV, papes du xixe siècle). Etat actuel de la question (les écoles en présence ; position du probabilisme dans l'Eglise; le terme présent de l'évolution du système) (J. DE BLIC) : IV, 301-40. — 2º Partie doctrinale. L'inévitable problème. Les solutions proposées (solutions non probabilistes: tutiorisme, probabiliorisme, équiprobabilisme; la solution probabiliste : notions préalables, thèse, démonstration, confirmation de la preuve donnée, système compensateur, objections possibles, conciliation des systèmes). Le champ d'applieation des systèmes (spécialement administration des sacrements ; nécessités de moyen ; doutes de fait; doutes de justice; accomplissement incertain de préceptes; doutes négatifs). Solution des doutes que le probabilisme ne peut trancher (probabilités de fait : solution des doutes négatifs ; emploi simultané on successif de deux probabilités). Valeur morale du probabilisme et son emploi rationnel (A. VBHMBERSCH): IV, 340-61.

Et la théologie morale: 1v, 1638-9, 1640-1. — Et la théologie morale au xvne siècle: 1v, 1641-6, 1648, 1651-4, 1655-6. — L'obligation et la responsabilité morales. Cas de l'athée. Probabilisme: 1v, 949-51.

Procession du Saint-Esprit. — Voir Esprit-Saint.

Prochain (Charité envers le). - Voir Charité.

Proclus (8.). — Sur la T. S. V. Marie: 111, 223. — Sur le principe de cansalité: 1, 37. — Sur le système du monde: 111, 869.

Procopovitch (Théophane). — Et l'Eglise russe ; iv, 1366-7, 1383.

Professeurs. — Voir Enseignement (et mots suivants).

Professions. — Des martyrs: 111, 354-7, 409, 478. — Accessibles et interdites au clergé: 11, 1048-9. — Permises et interdites aux Juifs par l'Eglise: 11, 1742-3. — Secret professionnel. Sauvegarde: 11, 973-9. — Voir Criminalités, § Clergé; Médecine.

Profillet. - Sur les martyrs du Japon : 111, 470.

Progrès. — Réponse à l'objection: l'Eglise ennemie du progrès, à cause de son attitude quant au prêt à intérêt: 11, 1081-90. — Et le développement du dogme. Voir Dogme. — Erreurs de la Religion du Progrès par rapport à l'Homme: 11, 503-14. — La Loi du progrès et le péché originel: 111, 1752-3, 1754-5. — Différence essentielle entre l'âme humaine et l'âme des bêtes: 1, 109-22. — Le subconscient et le progrès de la conscience: 1v, 1517-8. — Le progrès et la Révolution: 1v, 1017. — Théories évolutionnistes du progrès et le monisme: 111-888-9, 914, 924-5. — Et le positivisme: 1v, 49, 50. — Et l'immanence: 1v, 596. — Et le socialisme: 1v, 1422, 1428-9. — Voir Evolution.

Progressistes (Catholiques). — Voir Modernisme.

Progressistes (Protestants). — Sur l'inspiration:
11, 914-5.

« Promulgandi » (Constitution Pie X, 29.9.1908). — Fondation d'un bulletin officiel dela Curie romaine: 1, 897.

Pronestics. - Et la divination : 111, 1124.

Propagande (Sacrée Congrégation de la). — Rôle. Organisation: 1, 870, 871, 872, 883, 885, 886-7. — Fondation: 1v, 376 — Domaine de son action: 1v, 381. — Contre la circoncision des catholiques abyssins: 1, 541. — Réponse sur l'incinération (26.1. 1911): 11, 632. — Surle prêt à intérêt (références): 11, 1086.

Propagation de l'Evangile. — Article. Jusqu'aux invasions. La conquête de l'Europe barbare. Missions du bas Moyen âge. L'ère des découvertes. xvii° et xviii° siècles, xix° et xx° siècles. Appendice: les Missions protestantes (A. Biou): iv, 361-86.

Propagation de la Foi (Œuvre de la). — Fondation. Activité: 1v, 383.

Prophéties. Prophètes. — La prophétie en général. — But, nature, caractère: 11, 1409-12. — Et la Bible: 1,798-9. — Selon le Syllabus: 1v, 1578. — Et la divination: 111, 1125. Voir Divination.

—Prophétisme israélite. —Article. Nom et fonetions du prophète (interprète de Dieu; prédication et prédiction). Origines prétendues de la prophètie israélite (origine arabe; cananéenne; égyptienne). Prétendues « Écoles de Prophètes ». Vocation surnaturelle des prophètes (témoignage des prophètes; interprétation rationnelle). Prédictions des prophètes (théories rationnelles). Divers modes de la Révélation divine (visions et paroles intellectuelles; visions imaginatives; songe; extase). Langage prophétique (actions symboliques; prophéties écrites; poésie). Authenticité des écrits prophétiques (théories E. Havet, Vernes, Naville; importance de la division strophique). Prophéties messianiques. Les prophètes et le socialisme (A. Condamin): 1v, 386-425.

La prophétie, signe divin : 11, 1404-12. - Sur la critique des prophéties de l'Ancien Testament : I. 764-5, 769, 792, 793, 795, 798-9. — Et l'inerrance biblique: 11, 758-9, 782-4. — Sur le Pentateuque: 111, 727-8, 1893-4, 1903. - Prophéties contenues dans les Psaumes: IV, 486-92. - Et le Cantique des Cantiques: 1, 461. - Sur la Sagesse et les Sages: IV, 1196-8. — Apoeryphes à eux relatifs : 1, 170-3. — Et les Apoealypses juives: 11, 1326. —Les prophètes de l'Ancien Testament et les découvertes babyloniennes: 1, 356, 358, 359-60, 373-6, 386. — Valeur apologétique des prophèties d'après les Aetes des Apôtres : 1, 269. — Usage apologétique au cours des siècles: 1, 191-4, 196, 201, 207, 208, 211, 212, 229, 230, 237, 238. - Et la valeur intellectuelle du dogme: 1, 1136-7, 1146-1. — Sur la révélation: 111, 675-6. — Et le monothéisme juif: 11, 1577, 1580-9, 1590, 1593-9, 1600, 1613-4. - Les prophètes et l'espérance messianique du peuple juif: 11, 1614-51. Sur le salut : 11, 327, 328, 329. — Et Jésus-Christ : 11, 1292, 1327-30, 1343, 1345, 1354-5, 1360, 1404-12, 1507-10. — Sur le règne de Jésus-Christ: 1v, 815-7. — Sur la Rédemption: 1v, 542, 543-4, 545, 548. — Et la T. S. V. Marie dans l'Ancien Testament : III, 116-27. - Sur l'union mystique de l'homme avec Dieu. Cas d'union et d'extase : 111, 999. - Contre l'eselavage: 1, 1463. - Voir Antéchrist; Baruch; Isaïe; Jonas; Messianisme.

— Prophétisme chrétien. — Le prophétisme et la divinité de Jésus-Christ (Jésus-Christ prophète): a) La prophètie signe divin (à propos de la divinité de Jèsus-Christ): 11, 1404-12; — b) Jésus-Christ s'est donne pour un prophète, un envoyé de Dieu: 11, 1348-60; — c) Jésus-Christ prophète: 11, 1417-46. — Prophètes (Primitive èglise). Et les origines épiseopales: 1, 1767-8, 1784. — Temps modernes. Savonarole prophète: 1v, 1219-22, 1227. — Voir Apoealypse; Apoealypse (S. Jean).

— Prophétisme hétérodoxe. — Prophétisme païen:
a) Prophètes babyloniens: 1, 373-6, 386; — b)
Sibylles: 1v, 1320-43. — Prophétisme musulman:
a) Mahomet, prophète: 11, 1139; — b) Le prophétisme,
selon le Coran: 11, 1139; — c) Conception musulmane. Doctrine du mahdisme et hérésies musulmanes (chiisme et religions dérivées): 11, 1148-54;
— d) Voir Mahométisme.

Propriétaires et rentiers. — Criminalité : 1, 546.

Propriété. — Privée. Fondements: 1v. 1430-1, 1436-9. — Droit individuel: la bienfaisance en est le correctif nécessaire: 1, 322-3. — Respect. Selon la loi mosaïque: 111, 837, 842. — Théorie chrétienne sur la richesse et la pauvreté: 111, 1666-70. — Propriété ecclésiastique: 1v, 425-33. Voir Biens ecclésiastiques. — Propriété et investiture: 11, 1091; — Querelle des Investitures: 11, 1090-103. — La Propriété selon la Déclaration des Droits de l'Houme: 1v, 1022, 1023. — Socialisme: 1v, 1396-446. Voir Socialisme. — L'Internationale socialiste contre l'idée de propriété: 111, 1613.

Propriété ecclésiastique. — Article. Origine et fondement. Le droit de propriété dans l'Eglise, spécialement en France (Ancien Régime jusqu'à la Révolution; de 1789 à la loi de Séparation 1905;

sous le régime de la Séparation) (A. Cellen): IV, 425-33. — Voir Biens ecclésiastiques.

"Prosélytes ». — Et les Juiss de la Dispersion :

Prosper d'Aquitaine. — Sur la prédestination : IV, 210-1, 216-7.

Prostitution. — Sacrée. Et les origines du mariage: III, 93-4. — Plaie sociale: I, 508. — En Avignon, durant le séjour des papes. Faux statuts de la reine Jeanne: III, 1558-9.

Protais (S.) .- IV, 914.

Protectorat français sur les Lieux Saints. — Voir Croisades,

Protestantisme. - Questions historiques. - La Réforme, llistoire. La Réforme dans les divers pays. Principes Essence: IV, 582-810. - Anglicanisme et protestantisme: IV, 714-20. — Le protestantisme et l'Inquisition: IV, 1104-13. — Et l'Inquisition romaine: 1v, 1119-29. - Et Savonarole: 1v, 1215-6, 1225-6. - Et la Renaissance: IV, 936, 937, 938, 939. - Propagation: 1, 699, 700, 701, 702, 705. -Chez les peuples du Nord de l'Europe: 111, 1077-8, 1081, 1088, 1092-3. - Le martyre à l'époque de la Réforme. Un fait contemporain: 111, 393-413. - Protestants morts pour leur foi. Pas martyrs: 111, 342. -Missions protestantes: IV, 384-6. Voir Missions protestantes. - Persécutions des missionnaires catholiques aux Indes par les protestants hollandais (xviie siècle): in, 483-4. - Missions eatholiques de l'Ouganda persécutées par les protestants : III, 487. — Le protestantisme et la tolérance religieuse : IV, 1720-3. — Et les pauvres : 111, 1701-5. — Le protestantisme irlandais et l'Université de Dublin : 11, 1023-5. — Statistique des religions: 1v, 907-9.

- Protestantisme et catholicisme. - Le protestant tisme et l'histoire du christianisme : II, 1541-2. -L'Eglise et l'instruction de la jeunesse en regard de la Renaissance et de la Réforme: 11, 959-75. - La Réforme et la papauté : 111, 1402-8. — Et les papes d'Avignon: III, 1561. — Développement de la légende de la papesse. Jeanne avant et après le protestantisme : 11, 1260-5. - La Sainte Ligue eatholique (1576-95) et la politique des Guise : la nation eatliolique contre le roi protestant : 11, 1880-98. - Edit de Nantes (1597-8) et révoeation (1685) : 111, 1023-48. - Sur l'attitude de Louis XIV et de Louis XV à leur égard: 1, 702, 703, 704. - Et les Jésnites: 11, 1272-3, 1276-8, 1286-7. - Conrant apologétique déterminé, par le protestantisme :1, 206-9, 213, 215-20, 223-5. Toute Eglise non eatholique est protestante (J. de Maistre): 11,377. — Infériorité par rapport au eatholieisme en tant que valeur d'art : 1, 287-8. - Ascétisme protestant etaseétisme catholique: 1,303-4. — Travaux protestants sur les catacombes: 1, 487

— Le protestantisme et l'Union des Eglises. — Lettre d'un groupe de chrétiens évangéliques pour l'Union des Eglises (25.1.1928): 1v, 1774-5. — Et l'église russe: п, 380; 1v, 1364, 1366-7, 1372, 1373-4, 1377, 1386, 1392. — Voir Eglise (Union des).

— Le protestantisme et les différentes religions ou philosophie. — Et les Juiss: 11, 1669, 1719, 1723. — Origines de la religion de l'esprit: 1ν, 1074, — Antiintellectualisme: 11, 1068. — Intellectualisme et erreurs modernes: 11, 1066-81. — Liens avec l'agnosticisme: 1, 4-5. — Et le pélagianisme: 11, 1857. — Et Kant: 111, 671. — Et la doctrine de l'immanence: 11, 571. — Et le modernisme: 111, 591, 592-3, 595, 606, 612-4, 632-3, 634, 636, 663-4, 667-8, 671-3, 682-3, 684, 687-92. — Théories de l'expérience religieuse: 1, 1846-64. — Et le laïcisme: 11, 1779-81. — Et le bàbisme: 11, 1154.

- Théories protestantes. - L'essence du protestantisme: IV, 807-10. - L'inspiration biblique chez les protestants (Réforme; rationalisme biblique; positions actuelles): 11, 911-7. - Objection contre le Canon catholique des Saintes Ecritures : 1, 444-5, 451. - Concile de Trente : définition, contre eux, du Canon des Saintes Ecritures : 1, 438-40. — Et la critique biblique: 1, 762-80, 782-3, 805, 809, 814, 815, 817. - Abus exégétiques : 1, 1831-2. - Sur les Livres sapientiaux: 1v, 1194, 1210-1, 1212. — Editions des Evangiles: 1, 1615. - Erreurs sur l'Eglise: 1, 1242, 1244-6, 1268-77, 1278, 1282-3. — Et les notes de l'Eglise: 1289-90. — Contre l'infaillibilité pontificale: III, 1424, 1430, 1433-4, 1442-3, 1502-3. — Sur les évêques : 1, 1750, 1752. — Recours à l'autorité : 111, 1883. - Et les relations de l'Eglise et de l'Etat (origines du gallicanisme): 11, 253-6. — Controverse protestante sur la foi : 11, 35-49. - Affaiblissement de l'idée de foi : 1, 655. — Sur le dogme : 1, 1128, 1129, 1137, 1140, 1153-4, 1182, 1183. - Et la tradition chrétienne: 1v, 1758-61, 1762-5, 1785-93. — Sur les révélations privées : Iv, 1008-9. — Sur la prédestination : ıv, 235-6. — Sur le salut des infidèles : IV, 1159-60. - Sur le péché originel : III, 1737, 1740-1. - Sur la liberté: 11, 1857, 1858. — Et les guérisons miraculeuses: 11, 434. - Idées sur la T. S. V. Marie. L'idée vraie (à propos de la médiation universelle) : III, 290-1, 299. — Contre l'Immaculée Conception : III, 209, 216, 218. - Contre le culte de la Stc Vierge : III, 315, 321, 323-9. — Et le culte chrétien: 1, 833, 848-9. - Et la musique religieuse: III, 960. - Les Huguenots, de Meyerbeer, opéra protestant : 111, 961. — Contre le culte des reliques : IV, 927-8. prière: 1v, 287. 291. - Sur la Rédemption : 1v, 558, 561-2, 563, 567, 569-71, 572-3, 575-6, 580-1. Sur les sacrements : IV, 1062-3, 1067-8. - Et l'eucharistie: 1, 1555-6, 1563-4, 1574, 1576, 1583. — Sur la confession: 111, 1785-6, 1788, 1789-91. — Et l'abus des indulgences: 11, 741-9. — Sur le Sacerdoce de tous les sidèles : IV, 1037-40. — Grande-Bretagne. Ordinations anglicanes (histoire du schisme et de la liturgie anglicans): 111, 1162-228. - Et la théologie morale catholique: 1v, 1637, 1642, 1649. — Et le probabilisme : 1v, 339-40. — Sur « La fin justifie les moyens »: 11, 16-7. — Sur les vœux: 1v, 1933-7. — Et l'Index (spécialement en ce qui concerne l'Ecriture Sainte) : 11, 710-1. - Sur le purgatoire : IV, 497-507, 510, 511-2, 514-5, 517, 525-6. — Sur l'enfer: 1, 1381, 1382, 1389-90, 1396-7. — Sur le eicl: 1, 532-5. - Sur la communion des saints : IV, 1146.

— Protestants orthodoxes ou conservateurs (par opposition aux libéraux). — Luttes théologiques avec les libéraux: en Allemagne: 1v, 679-90; — en France: 1v, 693, 696-701; — en Norvège: 1v, 754. — Sur les prophètes: 1v, 405. — Sur S. Paul (bibliographie): 11, 1637-8. — Sur l'Eglisc: 1, 1224-5, 1236-48,

1270-7, 1282-3. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1333, 1358-9, 1362, 1363, 1365. — Sur Jésus-Christ (bibliographie): 11, 1535-6, 1537. — Sur la divinité de Jésus-Christ: 11, 1391-6, 1402-3. — Sur le miracle: 11, 1406. — Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1453, 1460, 1471-2, 1513-4. — Voir encore 1, 1128.

- Protestants libéraux. - Définition : 1, 1128. -Protestantisme libéral, orthodoxe, symbolo-fidéiste: I, 1128. - Et l'essence du protestantisme: IV, 808-10. - Histoire, Bibliographie: 111, 672-3. - Le protestantisme libéral en Allemagne: IV, 675-90; - en France: 1v, 693, 696-701; — en Suède: 1v, 751; en Norvège: IV, 754. - Et les modernistes: III, 591, 592-3, 595, 606, 612, 632-3, 634, 636, 663-4, 667-8, 671-3, 682-3, 684, 687-92. — Sur l'inspiration : 11, 915. - L'inspiration biblique chez les protestants (Réforme; rationalisme biblique; positions actuelles): 11, 911-7. - Sur les Livres sapientiaux : 1v, 1194, 1210-1, 1212. — Sur le prophétisme israélite : IV, 388-425. — Sar le Livre de Jonas: 11, 1550. -Sur les Evangiles: 11, 1302, 1304-10. Voir Evangiles canoniques, § Article. — Sur S. Paul et le paulinisme: 111, 1622-30, 1633, 1637-44, 1649-54. — Erreurs sur l'Eglise : 1, 1221-2, 1225-30, 1236-7, 1248-68, 1269-70. — Sur la primauté de S. Pierre : III, 1333, 1338-9, 1339-41, 1343-4, 1345-6, 1347, 1349, 1351-2, 1356, 1359, 1362-3, 1365-6, 1368. — Sur la venue de S. Pierre à Rome: 1v, 26-7, 35-6. - Sur les origines de la papauté : 111, 1374. - En arrivent à la négation de tout dogme et de toute église : 111, 687-92. — Sur le dogme: 1, 1128, 1130-2, 1175. — Et la tradition chrétienne : 1v, 1767-71. — Sur la foi: 11, 38, 39-40, 42-4, 46-7, 50-2. — Sur l'immanence: 11, 573. — Sur la Trinité: 1v, 1849, 1874. — Sur le péché originel : 111, 1737-8, 1750-3. — Sur la théoric des trois péchés réservés : 111, 1773-4. — Sur Jésus-Christ: 11, 1312, 1351-2, 1365-71, 1374-5, 1389, 1391-2, 1400, 1403-4, 1418, 1434, 1536-8. — Sur le miracle: 11, 1406-7; 111, 521, 535. — Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1450-4, 1465-6, 1470, 1471-2. Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1473, 1488-90, 1492-506, 1509, 1517-8. — Sur l'Evangile de l'Enfance et la T. S. V. Marie; III, 127-30, 132-3, 140. — Sur la virginité de Marie: III, 200. — Sur l'Immaculée-Conception: III, 209, 216, 218. - Sur la Rédemption: IV, 544, 545-6, 564-5, 574-82. — Sur les sacrements: iv, 1062-3, 1072-7. — Sur le purgatoire : Iv, 502, 514. — Sur l'enfer: 1, 1396-7. — Sur le ciel: 1, 532. - Voir Critique libéraux.

— Voir Anglicanisme; Barthélemy (La Saint-); Cabale des dévots; Calvinisme; Coligny; Conciles œeuméniques, § Trente; Eglises (Union des); Evangiles canoniques, § Article; Goodwin; Luther; Luthéranisme; Réforme.

Protévangile. — Genèse, 111, 15: application à la T. S. V. Marie: 111, 117-9.

Protévangile de Jacques ou Histoire de Jacques sur la naissance de Marie. — Sur cet apocryphe: 1, 174. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 129, 155, 165-7, 202-3.

Protocanoniques (Livres saints). — Distinction avec les deutérocanoniques : 1, 439.

Proudhon (Joseph). — Monisme humanitaire: 11,883. — Socialisme: 1v, 1404-6, 1421, 1422. — Marx et Proudhon: 1v, 1409-10. — Sur J.-J. Rousscau: 1v, 1022.

Proverbes (Livre des). — Livre sapientiaux: 1v, 1182-214 (spéc. 1184-8). — Sur la T.S. V. Marie: 111, 125. — v1, 6-8, xxx, 25; sur la fourmi. Erreurs? Attaques contre l'inerrance biblique. Réponse: 11, 94-5. — Voir Sapientiaux (Livres).

Providence. — Article. Enseignement de la foi catholique. La Providence et le mal physique (la douleur apporte un appui au commandement divin, un exercice à la vertu). La Providence et le mal moral. Conclusion. Appendice : examen de la Prédétermination physique (de la causalité divine en général; des divers ordres providentiels; de la motion divine surnaturelle) (A. D'ALÉS): 1V, 433-74.

Selon l'Aucien Testament: 11, 1590-3. — Selon les Psaumes: 1v, 480-2. — De Dieu: 1, 1085. — Et la doctrine de la prédestination: 1v, 195-270. Voir Prédestination. — Preuve de l'immortalité de l'àme: 1, 105. — Petit nombre des catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal: 1v, 908-9. — Salut des infidèles: 1v, 1156-82. — Vertu providentielle de la guerre: 111, 1271-2. — Voir Bons et Méchants.

Providence Saint-Charles (Etablissement de la).

— Protection par la Providence divine: 1v, 441.

"Providentissimus" (Encyclique de Léon XIII). — Sur les études bibliques: 1, 892. — Sur l'inspiration: 11, 898, 899, 900-1, 906, 908; 111, 595. — Sur l'inerrance biblique: 11, 753-4, 776, 779, 780. — Sur la critique biblique: 1, 786, 805-6. — Sur la Vulgate: 1v, 1975. — Sur la science et la foi: 1, 812.

Provinces ecclésiastiques. — Organisation selon les Fausses Décrétales : 1, 906.

« Provinciales » (Pascal). — Et la théologie morale : 1v, 1638. — Et la théologie morale au xv11° siècle : 1v, 1641-6, 1648, 1651-4, 1655-6. — Et les Jésuites : 11, 1274-5, 1282, 1284-6. — Et le jansènisme : 11, 1166-7. — Sur « la fin justifie les moyens » : 11, 9-17.

Provinciaux (Conciles). - Volr Conciles.

Prudence, poète latin. — Sur les martyrs: 111, 361. — Sur l'Eglise et les monuments antiques: 111, 931. — Sur les pèlerinages romains aux catacombes (1v° siècle): 1, 468. — Sur l'assistance des pauvres: 111, 1674. — Sur les mystères de Cybèle et d'Attis: 111, 1650. — Voir encore 1v, 221.

Pruemmer (R. P.). — Sur le probabiliorisme : 1v, 344, 345, 351.

Prusse. — L'ancien duché de Prusse et la Réforme en Pologne: 1v, 775, 776. — Concordat de 1821: 1, 643-4. — Et la Sainte-Alliance: 111, 1277-9. — Eglise de Prusse. Luttes théologiques. Entre orthodoxes et libéraux: 1v, 681-6. — Duel: 1, 1206.

Psaumes. — Article, Dates et auteurs (formation du Psautier; valeur des titres; Psaumes de David; Psaumes machabéens). Doctrine sur Dieu (personnalité et transceudance; anthropomorphismes; attributs, justice, bouté); l'homme (individualisme des

Psaumes; nature et valeur de l'homme; ses destinées, le problème du mal et la vie future): le Messie (universalisme de la religion; eschatologie sociale; la personne du Messie). Morale (culte et religion; vertus individuelles et sociales; psaumes imprécatoires) (A. VACCARI): 1v, 474-95.

Critique (bistoire): 1, 767-8. — Messianisme: 11, 1630-1. — Psaumes sapientiaux: 1v, 1184. — Travaux de S. Jérôme: 1v, 1944, 1948, 1950. — Le Psautier romain: 1v, 1948, 1950. — Le Psautier gallican: 1v, 1950. — Maintien de la version italique: 1v, 1944, 1948. — Psaumes de la religion babylonienne et de la religion bébraïque: 1, 377-81 — Le Psaume civ: et l'hyinne d'Aménophis IV (Egypte): 1, 1339-40. — Les Psaumes et les inscriptions chrétiennes anciennes: 1, 1419, 1420. — Sur Dieu: 11, 1589. — Sur la Providence: 1v, 439, 444. — Sur le règne de Jésus-Christ: 1v, 815-6. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 123. — Volr Sapientiaux (Livres).

Psaumes apocryphes: — Apocryphes: 1, 169-70.
Psaumes de Salomon. — Messianisme: 11, 1636.

Pseudo-Athanase. - Voir Athanase (Pseudo-).

Pseudo-Barnabé. - Voir Barnabé (Pseudo-).

Pseudo-Clément. - Voir Clément (Pseudo-).

Pseudo-Ildefonse. — Voir Ildefonse (Pseudo-).

Pseudo-Jacques, apocryphe. — Et les livres bouddhiques: 11, 694-5.

Pseudo-Jérôme. — Voir Jérôme (Pseudo-).

Pseudo-Matthieu, apocryphe. — Et les livres bouddhiques: 11, 693-4, 695.

Psichari (Ernest). — Sur la vocation : 1v, 1915. Psychanalyse. — La suggestion et la psychologie: 1v, 1554-6.

Psychasthénie. — Et l'état mystique : III, 1019-20.

Psychologie. — Origines du psychisme humain: 1v, 1836-8. — Et la pliysiologie: sentiments, cœur et cerveau: 1, 567-9, 572. — Et l'athéisme: 1, 318. — Et le criticisme kantien: 1, 739-40, 750-2, 754. — Et la logique, selon le pragmatisme: 1v, 127, 130. — Selon l'Ecole sociologique: 1v, 867. — Théories sociologiques et psychologiques de la religion: 1v, 857-907. — L'histoire et la psychologie de la prière (selon Heiler): 1v, 287-92. — Explication psychologique des apparitions: 1, 284-5. — Et la suggestion: 1v, 1554-6. — Voir Ame; Cérébrologie: Conscience; Déterminisme; Expérience religieuse: Idéalisme; Subconscient.

Ptochotrophium. — III, 1680-1.

Ptolémée d'Alexandrie. — Système du monde : 11, 153, 170-2, 190-1; 111, 869, 870, 871, 872-3.

Ptolémée de Lucques. — Sur Clément V : III, 1536, 1538.

Ptolémée (Canon de). — Contenu: 1, 348.

Publicistes chrétiens (Corporation des). — Sur la répartition proportionnelle scolaire : 1v, 1262-3.

Pucci (Card.). — Et le divorce d'Ilenri VIII : 1v,

Pueblos (Indiens). - IV, 179-80.

Puech (Joseph). - 111, 451, 453.

Puissance de Dieu. — Voir Dieu.

Puissance et acte. — Selon S. Thomas: 1v, 1684-7, 1697-703. — Et la théorie de la prédétermination physique: 1v, 445-74.

Puller. — Sur les ordinations anglicanes : 111, 1193.

Purgatoire. - Article (P. Bernard): 1v, 496-528. - 1º Existence. Le dogme du purgatoire et l'hérésie luthérienne. Fondement dogmatique de la croyance au purgatoire (données scripturaires, antiquité de la tradition et du culte; la critique protestante devant le fait traditionnel). Le dogme du purgatoire devant la raison (accord de la doctrine du purgatoire avec les données rationnelles; convenances morales du dogme du purgatoire): 1v, 496-515. — 2º Le feu du purgatoire. Controverse avec les Eglises orientales. La question du purgatoire dans l'Eglise romaine (le feu du purgatoire et le dogme catholique; le feu du purgatoire et l'enseignement théologique de S. Paul, l" aux Corinthiens, chap. 111, 11-15; la patristique). Degré de certitude de cette doctrine: 1v, 515-28.

Selon le Nouveau Testament : IV, 1160. — Rejeté par les Grecs : II, 375. — Conception du Coran : II, 1141. — Analogies dans la religion égyptienne : 1, 1334.

— Ames du purgatoire. — Intercession pour elles. Application des mérites des vivants. Prière pour les morts: IV, 497-515. — Délivrance par la Sainte Vierge: III, 311, 324-5. — Le « vœu héroïque »: IV, 1928.

Purification de la T. S. V. Marie. — Selon l'Evangile de S. Luc: 111, 143-4.

Puritanisme. — L'état puritain à Genève: IV, 637-47. — Le puritanisme et la Réforme en Grande-Bretagne: IV, 661-6, 668-73, 707, 716-7, 729. — Aux Etats-Unis: IV, 783. — Voir Anglicanisme; Calvin; Calvinisme; Goodwin.

Pusey (E.-B.). — Et le mouvement d'Oxford : 1v, 702, 704, 705-6.

Pusillanimité. - Et l'humilité : 11, 526.

Pythagoriciens. — Leur doctrine morale; 1, 294. — Système astronomique: 11, 153.

Python, conseiller d'Etat (Suisse). — Fonde l'Université de Fribourg: II, 1021.

Q

Qohéleth. — 1v, 1188-90.

Quadratus, disciple des apôtres, évêque d'Athènes—Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1450. — Voir encore 1, 193.

Qualité. — Voir Quantité.

« Quanta cura » (Encyclique de Pie IX). — Et le Syllabus: 1v, 1569, 1570-1. — Condamnation du libéralisme catholique: 11, 1828-9, 1837.

Quantité et qualité. — Selon S. Thomas: IV, 1689.

Quartier-La-Tente. — Sur l'unité de la Franc-Maçonnerie: 11, 121.

Quaternaire (Ere). — L'homme quaternaire : 11, 463, 465-92.

Quatrefages (A. de). — Sur la loi naturelle: 11, 1900. — Sur les races humaines: 11, 499-500.

Quenstedt. — Sur la Rédemption : IV, 571.

Querelles. - Voir Duel.

Quesnel (Pasquier). Quesnellisme. — Le quesnellisme et l'infaillibilité pontificale: 111, 1485-516. — Et le jansénisme: 11, 1164, 1172-81. — Erreur sur la connaissance de Dieu: 1, 955. — Sur la prédestination: 1v, 236. — Sur la liberté: 11, 1858. — Voir encore 111, 1839.

Question romaine. — Rome et l'Italie. Le traité de Latran(11,2,29) et le nouvel Etat pontifical. Article. La situation préexistante. La protestation pontificale. Le motifessentiel des protestations pontificales. L'œuvre de conciliation. Le caractère du traité politique. L'enclave pontificale. L'état des personnes. La représentation diplomatique. Les domaines pontificaux hors de la Cité du Vatican. Relations, com-

munication, transit. Répression pénale. Les affaires internationales. Le règlement financier. Dispositions finales. La controverse touchant la ratification (Y. DE LA BRIÈRE): Supplément, 30-58.

Etats pontificaux. Droit de souveraineté du Saint-Siège. Question romaine: 1v, 94-115. — Non expedit. Et le pouvoir indirect: 1v, 112-3. — Voir Loubet, § Voyage.

Quicherat (J.). — Editeur du procès de Ste Jeanne d'Arc: 11, 1248.

Quiétisme. — Au XVIIe siècle. Article. Idée générale du quiétisme. Bref rappel des hérésies antérieures au xviie siècle où l'on trouve trace de quiétisme. Le quiétisme au xviie siècle. En Espagne (Alumbrados du xvie siècle; quiétistes des Pays-Bas; J. Falconi; Molinos; quiétistes andalous). Italie (quiétisme napolitaln, florentin, milanais; quiétisme de Brescia, du Montferrat et des Marches; traduction de Falconi et Malaval; Petrucci; Molinos; Romiti). France (Guérinets; de Bernières, B. de Canfeld, Il. Boudon; Desmarets de St-Sorlin; Malaval; Surin et Guilloré; E. Louis; Fr. de la Combe; Fénelon et Madame Guyon). Conclusion (P. Dudon): 1v, 527-42.

Définition de cette erreur: 1, 305. — Faux mystiques: 111, 1017. — Et l'expérience religieuse: 1, 1849-50. — Sur la liberté: 1, 1856. — Et la responsabilité humaine: 1, 679.

Quintilien. — Sur la parabole : III, 1565.

« Qui pluribus » (Encyclique de Pie IX). — Extraits sur le rôle de l'intelligence dans l'acte de foi : 1, 238.

Quirinius. - Voir Receusement de Quirinius.

Raban Maur — Sur la prédestination : 1v,

Rabbath. — Sur les martyrs faits par les musulmans: 111, 419-20, 421.

Rabbi Moïse Sephardi. — Voir Pierre Alphonse.

Rabelais (François). — Sur l'enseignement : II, 964, 967.

Rabier (Elie). — Sur la foi : 11, 66. — Sur le kantisme: 1, 978-9. — Voir encore 1, 1026; 11, 562.

Rabinowitsch. — Néo-judéo-christianisme: 11,

Rabot (Charles). — Sur les païens convertis dans la vallée moyenne de la Volga : 111, 1089.

Rabulas d'Edesse. — Sur Marie, mère de Dieu : III, 197-8.

Races humaines. — Et la nature de l'homme: 11, 503-5, 501-11, 513-14. — Diversité des races et unité de l'espèce humaine: 11, 492-501. — Race et idée de patrie: 111, 1597. — Races égyptiennes: 1, 1301-2. — Europe du Nord (races et religions): 111, 1073-116. — Races et religions. Voir Religions. — Voir Barbares; Slaves.

Racine (Louis). - 1, 2-12.

Radau (Hugo). — Sur la religion babylonienne: 1, 368, 373, 385-6.

Radclyffe (Charles), lord Derwentwater. — Et les origines de la Franc-Maçonnerie: 11, 96, 102.

Rade. - 1v, 683.

Radicaux (Critiques libéraux). — Le paulinisme de l'école radicale hollandaise : III, 1624-6, 1630, 1631. — Voir Critiques libéraux; Rationalisme.

Radicaux (Parti politique, France). — Origines franc-maçonnes: 11, 115-7. — Voir Laïcisme.

Radioactivité. — Et la dégradation de l'énergie : 1, 1364-5.

Raffin (Abbé). — Sur les enterrements civils (1882-1903): 1, 1400-1.

Ragazzoni (Jérôme). — Sur la Réforme catholique (concile de Trente): 1v, 589-90.

Raison. - Selon le Syllabus: IV, 1578. - Inerrance biblique. Principes de solution. Données rationnelles: 11, 759-66. — La constitution de l'Eglise au regard de la raison: 11, 1804-10. - Part dans l'acte de foi, d'après les scolastiques : 1, 204; - protestants: 1, 207. — Et la liberté: 1, 683; 111, 1878-83. - La loi divine: 11, 1898-926. - Rapports avec l'obligation et la responsabilité morale : IV, 941-57. - Raison du primitif: IV, 886-7, 888-9. - Insuffisance du point de vue rationnel dans les religions de l'Inde: II, 686-7. — Intellectualisme et erreurs modernes: 11, 1066-81. - Raison et morale sociologique : IV, 1/46-70. - Méthodologie et théorie de la connaissance du pragmatisme : 1v, 117-32, 152-63. - Raison et évolutionnisme: 111, 644-5. - Subconscient et inconscient : 11, 1507-52. Voir Subconscient.

- Raison et foi. - Voir Foi.

- Voir Cause; Certitude; Certitude morale; Dogme; Evolution, § Doctrine morale; Empirisme; Expérience religieuse; IntellIgence; Kant; Pensée; Philosophie; Principes premiers; Rationalisme; Sagesse (Doctrine).

Raison d'être (Principe de). — Et le principe d'identité: 1, 992-8.

Raison suffisante (Principe de). — Et l'obligation et la responsabilité morales : IV, 955. — Voir Raison d'être.

Raisonnement. — Valcur: 1, 982-3.

« Ralliement ». — L'Eglise et le gouvernement de fait. Application à la République française : 11, 1064-6. — Et le libéralisme catholique: 11, 1829-30. — Et le laïcisme: 11, 1776-8. — Voir encore 14, 113.

Ram (Mgr de). — Recteur de l'Université de Louvain : II, 1016.

Rambaud (Alfred). — Sur les anciennes religions païennes russes : 111, 1097. — Sur les Tchérémisses : 111, 1077.

Rameau (Jean). - Panthéisme : 111, 1304.

Ramsay. — Inscriptions chrétiennes : 1, 1408, 1435, 1439, 1450-1.

Ramsès II, pharaon. — Et l'Exode : 1, 1315-6.

Rancé (Abbe de). — Contre l'étude : 111, 865.

Ranke (Hermann). — Sur la religion babylonienne: 1, 369, 372.

Rankine. — Sur l'énergie : 1, 1354, 1359, 1360, 1366.

Raoul de Glabre. - II, 211.

Raphael. — IV, 934, 936.

Rappoport. - Sur le socialisme : IV, 1422.

Rashdall (H.). — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1473. — Sur le christianisme et le modernisme: 111, 687. — Voir encore 111, 666.

Rassam (H.). - 1, 331, 332.

Rationalisme, - Définition: 1, 498. - Et le Syllabus: 1v, 1569-82. — Rationalisme absolu (la raison peut tout connaître) et relatif (la raison peut démontrer les mystères révélés). Condamnation : I, 23-4. - L'inspiration dans la Bible et le rationalisme biblique: п, 913-5. — Inerrance biblique: п, 752-87. — Et critique biblique. Voir Critique biblique. - Sur la Genèse, Réponse à ses objections : 11, 276-97. — Sur le prophétisme israélite : IV, 388-425. - Sur Jonas dans la baleine : 11, 1549-50. Sur les Evangiles : 11, 1302, 1304-10, 1311-2. Voir Evangiles. - Sur les possessions diaboliques dans les Evangiles: 1v, 68-71, 78-81. — Sur S. Paul et le paulinisme : 111, 1622-30, 1633, 1637-44, 1649-54. – Et l'apologétique (xvne-xixe siècles) : 1, 206-24. - Science et religion: IV, 12/1-53. Voir Foi; Science et religion. — Erreurs sur l'Eglise: 1, 1225, 1236-7, 1248-68. — Critiques des rationalistes et des protestants libéraux sur la primauté de S. Pierre: III, 1333, 1338-9, 1339-41,

1343-4, 1345-6, 1347, 1349, 1351-2, 1356, 1362-3, 1365-6, 1368. - Sur la venue de S. Pierre à Rome: IV. 26-7, 35-6. — Sur les évêques : 1, 1752. — Attaques contre la doctrine catholique sur la foi : II, 63-93. - Le fidéisme, contre le « rationalisme » de notre foi. Doctrine eatholique. Thèses fidéistes : II, 17-94. — La raison et la foi. Voir Foi. — Sur la Révélation: IV, 1006-7. — Et le dogme: I, 1123, 1127, 1175-8, 1181-2. — Et la tradition chrétienne : Iv, 1767-71. — Sur la Trinité: Iv, 1849, 1874. — Sur le péché originel : III, 1737-8, 1750-3. — Sur Jésus-Christ: II, 1312, 1322, 1351-2, 1362-3, 1365-75, 1391, 1401-2, 1403, 1418-22, 1431-3, 1443, 1536-8. — Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1450-4, 1465-6, 1470, 1471-2. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1473, 1488-90, 1492-506, 1509, 1517-8. - Sur la Rédemption: 1v, 544, 545-6, 564-5, 571-82. — Sur l'Immaculée-Conception: III, 209, 216, 218. - Sur le miraele: 111, 521, 535. - Sur les guérisons miraculcuses: 11, 424-35. — Stigmates. Stigmates de S. François. Critique scientifique: IV, 1492-507. -Sur les voix de Ste Jeanne d'Are : 11, 1249; réponse : 11, 1249-50. — Sur les sacrements : IV, 1062-3, 1072-7. — Sur l'initiation chrétienne : и, 789, 800. - Sur la théorie des trois péchés réservés : III, 1773-4. — Et la morale sociologique : IV, 1446-70. — France, Lois laïques. Contre les vœux de religion: IV, 1937-42. — Erreurs sur l'enfer: 1, 1378, 1382, 1385, 1392-9. — Erreurs sur le ciel: 1, 535-6. — Et l'apologétique juive : 11, 1673-6. — Sur les mystères païens et S. Paul: III, 964-1014. -Et la religion japonaise: 11, 1208-9. — Et la Révolution française: IV, 1010, 1011, 1015, 1016-7, 1019-23. — Libre pensée: 111, 1865-83. Voir Pensée (Libre). - L'intellectualisme et les erreurs modernes: 11, 1066-81.

— Critiques rationalistes. Voir ci-dessus et Critiques libéraux; Modernisme; Protestantisme, § Protestants libéraux. — Le rationalisme, la Réforme et le protestantisme : 1v, 583-5, 597, 675-80, 696-7, 808. — Le protestantisme allemand moderne : 1v, 675-90. — Rationalisme et modernisme : 1, 950; 111, 592. — Le modernisme, forme du rationalisme scientifique : 111, 591-695. Voir Modernisme. — L'expérience religieuse contre le rationalisme. Voir Expérience religieuse.

— Voir Agnostieisme; Animisme; Critique biblique; Dieu; Foi; Libéralisme; Naturalisme; Protestantisme; Renaissance.

Ratisbonne (Frères). — Et la conversion des Juifs. Fondation de l'Œuvre de Notre-Dame-de-Sion: 11, 1759.

Ratisbonne (R. P. M.-A.). — Sur la conversion des Juifs: n, 1756, 1757.

Ratramne. - IV, 221.

Ratzel. - 1, 140.

Rauschen. — Sur l'épielèse : 1, 1594-5.

Ravaisson, — Sur la finalité: 1, 1070. — Sur la création: 1, 685-6. — Voir encore III, 800.

Ravenez (Abbé). - Martyr: III, 453.

Ravissement. - Voir Extase.

Rawlinson (Henry). — Travaux sur l'inscription trilingue de Darius I^{or}: 1, 331.

Raymond de Pennafort (S.). — Auteur des Décrétales de Grégoire IX: 1, 716-7. — Sur la sauvegarde des secrets: 1v, 973, 974. — Et l'Inquisition: 11,854,858-9. — Voir encore 1,200,203.

Raymond Lulle (Bx). — Sur l'Immaculée Conception: 111, 264. — Sur les missionnaires martyrs en pays musulman: 111, 416.

Raymond V, Comte de Toulouse. — Et les Vaudois: 11, 844. — Sur l'hérésie albigeoise: 1, 76-7. — Voir encore 1, 76.

Raymond VI. — Et les Albigeois. Excommunication et réconciliation avec l'Eglise: 1, 77-81.

Raymond VII. — Soumission aux mesures prises par le concile de Toulouse contre l'hérésie albigeoise: 1, 80. — Et l'Inquisition: 11, 851-3, 881.

Raymond de Sebonde. — Sur sa Théologie naturaliste: 1, 205.

Raymond Martin, dominicain. — Sur son apologétique: 1, 200.

Raymond-Roger, Comte de Foix. — Et les Vaudois: 11,844-5.

Raynaldi. - Sur l'Inquisition : IV, 1084, 1122.

Raynaud (Théophile). — Sur le gallicanisme et l'infaillibilité pontificale: 111, 1438-9. — Sur la restriction mentale: 1v, 968.

Réalisme. — Et le thomisme: 1v, 1675-713. — Et la théorie du pragmatisme de la connaissance: 1v, 117-32, 152-63. — Subconscient et inconscient: 1v 1507-52. Voir Subconscient. — Et le dogme: 1, 1147. — Voir Idéalisme; Intellectualisme.

Récéjac. -- 111, 1016-7.

Recensements. - Voir Criminalité, § Clergé.

Recensement de Quirinius.—Confirmation historique des Evangiles: 1, 1691-2. — Et les inscriptions chrétiennes: 1, 1425-7.

Réchabites. - Voir Histoire des Réchabites.

Réconciliation des pécheurs. — Voir Pénitence (Discipline, Sacrement, Vertu); Relaps.

Rédemption. - Article (A. D'ALÈS): IV, 541-82. - 1º Préparation juive : 1v, 541-4. - 2º Donnée chrétienne. Evangiles synoptiques (dernière période du ministère de Jésus, première période). Epîtres de S. Paul (principe de la Rédemption; loi de la Rédemption ; portée religieuse de la Rédemption). Autres écrits du Nouveau Testament (Actes ; Epitres de S. Pierre ; écrits de S. Jean) : IV, 544-54. -3º Elaboration rationnelle : la satisfaction vicaire. Développement historique. Analyse de la satisfaction vicaire. Objections. Multiples aspects de la Passion du Christ. Fondement de la satisfaction vicaire: IV, 554-64. - 4º Déformations diverses. Les prétendus droits du démon (forme juridique : théorie de la rançon ; forme politique : théorie de l'abus de pouvoir ; forme poétique : discours et métaphores ; déelin de la théorie des droits du démon). Efforts de réinterprétation de la satisfaction vicaire. La Rédemption par la peine du talion, selon l'orthodoxie protestante. Nihilisme sotériologique de Soein. Légalisme de Gratius. Orientations nouvelles : naturalisme et mysticisme (renaissance gnostique; rationalisme kantien; sentimentalisme de Sehleiermacher; mysticisme de Ritschl; variations du protestantisme français au xixº siècle; le protestantisme libéral en France). Conclusion: 1v, 564-82,

Selon Saint-Paul: 111, 1002-4, 1623, 1624, 1628, 1629-38, 1643-4. - Théologie de S. Paul et Evangile de S. Marc, selon Loisy: 11, 1419-21. - Idée du salut dans les mystères païens : 111, 973, 982. — Doctrine de S. Paul et les mystères païeus : 111, 994-8, 1001-4, 1007. - Selon Origène: 111, 1243-4, 1246-7, 1253-4, 1255. — D'après le baïanisme : 11, 1158. — Selon l'anglicanisme : 111, 1169-70. - Selon la théosophie : IV, 1665-6. - La croyance en la Rédemption et la foi nécessaire an salut : 1v, 1176-82. — S'applique à tous les hommes : 111, 215. - Universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle : 1v, 1169-74. -Rédemption universelle des hommes (juifs et païens): doctrine de S. Paul et les mystères païens : in, 1000-1. - Petit nombre des catholiques par rapport à la population du globe, Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal : 1v, 908-9. - Et le problème du mal : 111, 1271-2. - Et le péché originel: 111, 1750. — Et la T. S. V. Marie: a) Genèse: 111, 15 : prophétie sur la T. S. V. Marie : III, 117-9 ; b) Et la médiation universelle de Marie : 111, 290-301; - c) Rédemption de la Ste Vierge. Et l'Immaculée-Conception: 111, 261-9; -d) Voir Marie (T.S.V.). - Voir Insidèles : Messianisme ; Salut.

Rédemptions (Moyen âge). — Et l'origine des indulgences : 11, 727-31.

Redepenning. - Sur Origène : 111, 1245.

Réflexes nerveux. — La conscience et la subconscience: l'épiphénoménisme mental. Critique: IV, 1512-23. — Et la suggestion: IV, 1552-61. Voir Suggestion.

Réforme catholique. — Retardée et compromise aux xive-xve siècles par le Grand Schisme : 11, 12/10-1.

Réforme protestante, - ARTICLE: IV, 582-810. -I. CAUSES RELIGIEUSES, POLITIQUES ET MORALES DE LA Réforme protestante. 1º Causes religieuses. Décadence de la scolastique, L'humanisme païen : 1v, 582-5. — 2" Causes politiques. La papauté. L'Empire: 1v, 585-7. — 3° Causes sociales. Mécontentement dans le clergé. La noblesse. Le peuple : 1v, 587-90. - II. LUTHER. SA VIE, SON ŒUVRE, SON CARAC-TERR, La jeunesse de Luther au couvent, Le voyage à Rome, Vers l'hérésie. Sources de la théologie luthérienne. Vers la rupture : de l'affaire des Indulgences à la dispute de Leipzig (1517-9). Révolte ouverte contre Rome, Fondation de l'Eglise protestante (1521-9). Portrait de Luther. Mort de Luther : IV, 590-613. - III. LA CONFESSION D'AUGSBOURG (25 juin 1530). Historique. Analyse. Critique : 1v, 613-9. - IV. APERÇU DE L'ÉVOLUTION DU LUTHÉRA-NISME AUX XVIIO ET XVIIIO SIRCLES. La scolastique luthérienne (xviº et xviiº siècles). La réaction piétiste: 1V, 619-22. - V. CALVIN ET LE PROTESTAN-TISME A GENÉVE. La jeunesse de Calvin. Passage de Calvin au protestantisme. Analyse des motifs de l'apostasie « conversion » de Calvin. La date précise de l'apostasie de Calvin et les raisons qui l'expllquent. L'Institution chrétienne. 1re période du ministère de Calvin à Genève. Calvin maître de

Genève, L'Etat puritain à Genève, Le Consistoire à l'œuvre. Le dogme de la prédestination d'après Calvin, Mort de Calvin (L. CRISTIANI): IV, 622-47. - VI. LA RÉFORME EN ANGLETERRE, LES ORIGINES (1509-1645). Henri VIII scpare l'Eglise d'Angleterre de Rome. Le protestantisme est introduit sous le règne d'Edouard VI, Marie Tudor essaie de rétablir le catholicisme. Elisabeth et l'Eglise anglicane. Les vicissitudes de l'Eglise anglicane sous les Stuarts jusqu'à l'exécution de l'archevêque Laud (J. THÉSAL): IV, 647-75. - VII. LE PROTESTANTISME ALLEMAND MODERNE. Une solution du conflit entre « supranaturalistes » et rationalistes : le subjectivisme. L'étape de Schleiermacher. L'étape de Ritschl: l'organisation de l'équivoque. Les « affaires » théologiques ; la question du symbole. La réaction contre la théologie « moderne »; le mouvement en faveur d'une « Haute Eglise allemande », Convergences qui se dessinent entre les conclusions historiques de Harnack et de son école et certaines positions traditionnelles de l'Eglisc romaine. Double contraste entre le protestantisme allemand contemporain et le protestantisme du xvic siècle (G. GOYAU): IV, 675-90. - VIII. PROTESTANTISME FRAN-CAIS MODERNE. Son cadre et ses œuvres. Sa situation légale et son organisation (avant et après la Séparation). Variations et tendances intérieures. Conclusion (L. DE GEUSER) : IV, 690-701. - IX. ANGLI-CANISME MODERNE. Evolution de l'anglicanisme. Anglo-catholicisme (notes de l'Eglise; vie de l'Eglise), Anglicanisme et protestantisme, Anarchie doctrinale. Vers l'unité (relations avec Gréco-slave ; missions; concentration anglicane). Les entretiers de Malines (A. D'ALÈS): IV, 701-33. — X. LA RÉFORSIR EN SUISSB. Zwingli et les origines du protestantisme suisse. Le protestantisme suisse contemporain (a vérité révélée ; l'exégèse ; philosophies ; sacrements ; ecclésiologie ; apologétique) (CH. JOURNET): IV, 733-42. — XI. LA RÉFORME DANS LES PAYS-BAS. Anabaptisme. Luthéranisme. Calvinisme. Ilistoire (P. ALBERS): IV, 742-9. - XII. PAYS SCANDINAVES. 1º Le protestantisme suedois (B.-D. Assansson): 1v. 749-51. — 2º Le protestantisme danois : 1v, 751-4. - 3º Norvège (N. Hansen) : IV, 754-5. - 4º Islande (J. Svensson): iv, 755. — XIII. Europe Centrale. - 1º Le protestantisme hongrois (A. Pezenhoffer): IV, 756-62. - 2º Le protestantisme dans la république tchécoslovaque. Situation avant la Réforme, Néo-utraquistes et Frères Bohémiens jusqu'à la bataille de la Montagne-Blanche, Contre-Réforme, De l'acte de Tolèrance jusqu'à la fondation de la République tchécoslovaque. Le présent, L'Eglise tchécoslovaque. Statistique (L. Wrzol): 1v, 762-73. - 3º La Réforme en Pologne. Genèse. Signes caractéristiques. Développement et décadence. Etat actuel du protestantisme. Propagande des sectes américaines (S. Bednarski): IV, 773-82. - XIV. Le Pro-TESTANTISME AUX ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE. Nombreuses sectes. Statistiques, (Euvres (J.-J. WYNNE); IV, 782-92. - XV. PRINCIPES ET ESSENCE DU PROTES-TANTISME. 10 Les principes fondamentaux. La justisication sans les œuvres. L'autorité exclusive de la Bible comme règle de foi. Le libre examen et la libre conscience. L'absence d'intermédiaire entre

Dieu et le croyant: 1v, 792-807. — 2° L'essence du protestantisme. Formules anciennes. Formules plus récentes (Cl. Bouvier): 1v, 792-810.

Les origines de la religion de l'esprit : 1v, 1074. - Sur l'inspiration biblique : 11, 911-3. - Courant apologétique déterminé par le protestantisme : 1, 206-9, 213, 215-20, 223-5. — La Réforme et la papautė: 111, 1402-8. - Doctrine protestante sur la foi : 11, 35-47. — Sur l'expérience religieuse : 1, 1846, 1849. - Et la tradition chrétienne : 1v, 1758-61, 1762-5. — Sur la prédestination : 1v, 235-6. — Sur le péché originel: 111, 1737, 1740-1. — Sur la Rédemption: IV, 558, 563, 569-71, 580-1. — Contre le culte de la T. S. V. Marie: 111, 315, 321, 323, 327. - Contre le culte des reliques : 1v, 927-8. - Le martyre à l'époque de la Réforme : 111, 393-413. -Et la prière: 1v, 287, 291. — Sur les sacrements: iv, 1067-8. — Et les abus des indulgences : 11, 741-9. - Sur le Sacerdoce de tous les sidèles : 1v, 1037-40. - Atteintes au célibat ecclésiastique : 1v, 1060-1. - Sur « La sin justisie les moyens »: 11, 16. -Et le servage: 1, 1503-4. — Sur le purgatoire: 1v. 497-507, 510, 511-2, 514-5, 517, 525-6.

— Questions historiques. — Savonarole et la Réforme de l'Eglise: IV, 1219-27. — La Réforme et Savonarole: IV, 1215-6, 1225-6. — Et l'Inquisition: IV, 1104-13, 1119-29. — Et la tolérance religieuse: IV, 1720-3. — Et la Renaissance: IV, 936, 937, 938, 939. — Et la fiscalité des papes à Avignon: III, 1561. — L'Eglise et l'instruction de la jeunesse au temps de la Renaissance et de la Réforme: II, 959-75. — La Réforme et les pauvres: III, 1701-5. — La Réforme et les Juifs: II, 1719. — Cause indirecte dans la condamnation de Galilée: II, 178. — Angleterre. Schisme d'Henri VIII. Edouard VI et le culte angli-

can: III, 1164-86.

- Voir Conciles ocuméniques, § Trente; Luther; Luthéranisme; Protestantisme.

Réformées (Eglises). — Calvin. Vie. Doctrine. Diffusion. Eglise réformée: 1v, 585, 622-47. — Protestantisme des Français modernes (spécialement Eglises réformées: 1v, 690-701. — Liste des Eglises réformées (France): 1v, 690, 699. — Eglises réformées aux Etats-Unis: 1v, 784, 786, 789-90. — Eglise Réformée des Pays-Bas. Histoire: 1v, 743-9. — Voir Calvin; Calvinisme.

Refuge (Droit de). — Selon la loi mosaïque : 111, 852-4.

Régale. — Article, Définition. Origine, Querelle de la Régale sous Louis XIV (M. DUBRUEL): 1v, 810-5.

Définition. Origines: 11, 251; 1v, 428, 810. — Régalisme ancien et moderne: 1, 1545-7. — Et le gallicanisme: 11, 193, 229. — Et les origines de la Déclaration de 1682: 111, 1466-7. — Attitude d'Innocent XI: 11, 266. — Voir Investitures.

Reginald (R. P. Ant.). — Sur la grâce efficace: IV, 465.

Règle de foi. — Controverse protestante: 11, 41-4.

Regnault (J.). - 1, 1809.

TOME IV.

Regnault de Chartres, archevêque de Reims. — Et Ste Jeanne d'Arc: 11, 1224, 1225, 1226, 1229.

Règne de Jésus-Christ. — Article. Fait de la royauté terrestre de Jésus-Christ. Sens de cette royauté (A. D'ALÈS): IV. 815-21.

Règnon (R. P. Théodore de). — Sur la prédestination: 1v, 246.

Régulier (Clergé). — Voir Exemption des réguliers; Religieux.

Reich. - Sur le matérialisme de Vogt : 111, 494.

Reimarus (Samuel). — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 1494-5. — Sur le Nouveau Testament: 1,771. — Voir encore III, 521.

Reinach (Salomon). — Sur la religion des primitifs: 111, 1066, 1068. — Sur le totémisme: 11, 1729-30, 1738-9. — Sur la religion de Mithra: 111, 581, 585, 588-9. — Sur sa critique biblique: 1, 807. — Sur l'eucharistie: 1, 1551. — Sur l'Inquisition et les Juifs: 11, 868-70. — Voir encore 1, 785, 1693; 11, 1311.

Reinach (Théodore). — Sur l'Eglise et les Juifs: 11, 1652, 1653, 1666, 1713-4, 1715, 1716, 1717, 1719, 1721-2, 1732.

Réincarnation. - Et le spiritisme : 1v, 1483.

Reitzenstein. — Sur le christianisme et le paganisme : iii, 1648-9. — Sur les mystères païens et S. Paul: 111, 968, 970, 984, 986, 987, 989-90, 992-4, 995-8, 1005, 1651.

Relaps et « lapsi ». — Réconciliation des lapsi (temps des persécutions). Et les Confesseurs : 111, 363-4. — Et la confession (selon S. Cyprien) : 111, 1777-8, 1804, 1806, 1817, 1820-1, 1834, 1836, 1850. — Attitude de S. Cyprien : 1, 395, 396, 397, 398; 111, 1777-8. — Et les persécutions ariennes : 111, 393.

Relativisme. — Controverse antidogmatique et symbolo-fidéiste sur la foi: 11, 49-57. — Morales subjectivistes: 1917-26. — Morale sociologique: 1v, 1446-70. — Relativisme et le modernisme: 111, 650-1. — Voir Idéalisme; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Intellectualisme; Kant; Pensée (Libre); Relativité.

Relativité. - Article (L. POUQUET): IV. 822-57. - Le principe de la relativité. L'éther et la vitesse de la lumière. 10. La relativité restreinte. Définition du temps propre et de la longueur propre. L'intervalle d'univers et son invariance. La simultanéité et son caractère relatif. La relativité du temps. Le voyageur qui vieillit moins vite. La relativité de l'espace. L'Univers à quatre dimensions. Espace euclidien et non euclidien. L'espace à trols dimensions dans l'Univers à quatre dimensions. L'Univers à quatre dimensions est-il réel? La nouvelle mécanique (la loi de composition des vitesses; la relativité de la masse; la masse de l'énergie ; la conservation de l'impulsion d'Univers; vérifications expérimentales): 1v, 822-40. - 2º La relativité généralisée. Les champs de force. La ligne d'Univers naturelle d'un corps libre. La loi de la gravitation dans le vide. La lol de la gravitation dans la matière. Comparaison avec la loi de Newton. Déplacement du périlielle de la planète Mercure. Pesanteur de la lumière. Le déplacement

des raies du spectre solaire. L'électricité. L'espace fermé, Le problème de l'éther : 1v, 840-57.

Religieux et religieuses catholiques. — Le monachisme. Acticle (J.-M. Besse): 111, 860-7. — Exemption des réguliers. Acticle (J. Besson): 1, 1841-6.

- Questions théoriques. Les religieux selon le Syllabus: 1V, 1581. Vocation: 1V, 1891-924. Persécutions et vocations: 1V, 1921-3. Vœux de religion: 1V, 1924-43. Et la sainteté de l'Eglise: 1, 1291. Ordres contemplatifs: rôle dans le salut du monde: 1, 300. Autonomie reconnue par l'Eglise aux associations religieuses: 11, 319. Et le culte de la Ste Vierge: 111, 314-5. Et le droit canon: 111, 17-9. Jeune et abstinence au point de vue hygiène: 11, 1538-40. Les religieux et les devoirs sociaux: 1, 311-3.
- Questions historiques générales. Part dans la propagation de l'Evangile : 1v, 362-86. - Etles inscriptions anciennes: 1, 1451. - L'Eglise et l'instruction de la jeunesse : 11, 917-1055. - Les religieux et les pauvres: 111, 1687-9, 1692-733. — Et l'esclavage : 1, 1481, 1484-5, 1489-90, 1490-5, 1508-12, 1514, 1515, 1518, 1520, 1521. - Missionnaires martyrs : 111, 461-91. — Persécutions historiques: 1v, 1933-43. — Savonarole fut-il un saint ou un catholique au sens plein du mot?: Iv, 1214-28. — Les religieux et la Réforme: iv, 585, 587-8, 592-605, 634-5, 688. — Persécution au cours de la Réforme : 1v, 634-5, 652-4. -Les luthériens allemands. Mouvement vers le monachisme (Bénédictins luthériens) : 1v, 688. - Fondations d'ordres au xvie siècle : 111, 1407-8. - Liste des Congrégations enseignantes (xiiie-xviiie siècles): 11,969. - Ordres fondés sous le vocable de la Sainte Vierge: m, 319. - Statistique. Situation en divers pays: IV, 1942-3. - Mystique et confréries musulmanes. Ressemblance avec l'ascétisme chrétien : 11, 1136, 11/4-6. - Religion japonaise et vie monastique : 11, 1206. - Voir Clément XIV.
- En divers pays. France: Les Ordre mendiants dans l'Univers. Paris centre: 111, 1532. Lois contre les Congrégations: 1v, 1922-3, 1937-42. Et le laïcisme (doctrine, réfutation): 11, 1770-1, 1776-7, 1789-90, 1791-2, 1794-5. Argument de persécution tiré de l'exemption: 1, 1845. Lois contre les Congrégations enseignantes. L'école libre en face de l'école laïque (xixe-xxe siècles): 11, 975-1006. La question scolaire en France (Congrégations; répartition proportionnelle scolaire). La Question scolaire et la pensée catholique (l'Eglise et l'enseignement). Fondement du droit en matière d'enseignement: 1v, 1253-92 (spéc. 1255-60). Hongrie: Statistique: 1v, 760. Pologne: Persécution (xixe siècle): 111, 444.
- Religieux. Ordres militaires (Moyen âge). Templiers. Suppression de l'Ordre : 1v, 1583-604. Voir Templiers. — Voir Criminalité, § Clergé; François d'Assisc(S.); Frères de l'Instruction chrétienne; Hospitaliers (Ordres); Jésuites; Ordre (Sacrement); Sacerdoce catholique.
- Religieuses. Clòture. Abus réprimés: 111, 19. Hospitalières. Ordres voués à la charité: 111, 1693-4, 1708, 1711-8, 1728-31. Maisons-Dieu au

Moyen age: m, 1693-4. — Révolution de 1789. Martyres: m, 451. — Voir l'ort-Royal des Champs.

Religieux (Sacrée Congrégation des). — Rôle. Organisation: 1, 871-2, 885-6, 887.

Religieuses de la Présentation de Notre-Dame. — Fondation: 11, 969.

Religieuses de Port-Royal des Champs. — Fondation: n. 969.

Religieuses de Saint-Vincent de Paul. - Fondation: 11, 969.

Religieux et religieuses orthodoxes. — En Serbie: 11, 1356. — En Russie: 11, 1367-8.

Religion. - ARTICLES, 1. THÉORIBS ESYCHOLOGI-QUES (G. MICHELET): IV, 875-907. - 1º Théorie de l'Ecole anthropologique ou animisme. Représentants. Postulats (postulat agnostique; postulat évolutionniste ; postulat déterministe). L'explication (tendance primitive et universelle chez le sauvage à tout animer autour de lui ; la même tendance animiste se révêle chez l'enfant; cette uniformité de tendance du primitif explique la ressemblance des faits religieux et des mythes à travers les ages et des sociétés entièrement séparées; cette ressemblance s'explique elle-même par l'identité foncière de l'esprit humain; les grandes légendes des peuples civilisés ne sont que des survivances de l'état sauvage; de l'idée d'ame au monothéisme; méthode comparative). Conséquences. Critique (des postulats; de l'explication). Utilisation de la méthode comparative (erreurs; avantages): 1v, 875-99. - 2º Théorie du subcouscient ou de la conscience subliminale. Exposé. Critique (mérites; erreurs) : 1v, 899-907. — II. Théorie sociologique (G. Michelet): ıv, 858-74. — 1° Exposé. La méthode sociologique. La doctrine sociologique. Application aux faits religieux (méthode religieuse; essence de la religion; la notion du sacré; le sacré et la vie collective; conséquences; preuves): IV, 858-68. - 20 Critique. Critique de la doctrine sociologique (à propos du réalisme social; des lois sociales; de la spécificité ou irréductibilité de faits sociaux). Critique de l'interprétation sociologique de la religion (les éléments de vérité; les erreurs; critique de la méthode). Critique des prenves (sur la création du divin par la société; sur le totémisme, type et origine de la religion sociologique; sur le prétendu renouvellement de la science de l'homme et en particulier du problème de la connaissance). Critique des résultats (négation de la réalité de la religion; supposition de la valeur scientifique de l'expérience religieuse; disparition de la pérennité de la vie religieuse : 1v, 868-74.

— Autres questions relatives aux religious primitives. — Voir Animisme; Fétichisme; Magie; Naturisme; Primitifs; Sorcellerie; Superstition; Totomisme.

- La religion selon les Psaumes: 1v, 492-3.

Sclon le Syllabus : 1v, 1578-9.

— Théories diverses. — La mort et le sens de la vie, selon la philosophie athée: 1v, 983-4. — L'histoire des religions contre la religion de l'esprit: 1v, 1074-5. — Selon Kant: 1, 747-8, 749. — Et le panthéisme: 111, 1321-2. — Selon le positivisme. Reli

gion positive: IV, 39-42, 50-2. — Le positivisme, doctrine areligieuse: IV, 49-52. — Le pragmatisme comme philosophie morale et religieuse: IV, 119, 138, 144-51, 165-72. — Pragmatisme religieux. Références: IV, 172. — La libre pensée rejette toute religion positive: III, 1865-83. — La religion et l'immanence: II, 572; IV, 598-9, 603-11. — Conséquences antireligieuses de la philosophie moderniste: III, 655-65. — Conséquences religieuses du modernisme: III, 685-92.

— Religion naturelle. — Et le développement du dogme, selon les modernistes: 111, 630-3.

— Divers. — Caractère religieux de la législation mosaïque: 111, 832-3, 879-42, 847. — La religion de Jésus: 11, 1376-81. — N'unit pas à Dicu parfaitement sans la charité: 1, 298. — La société religieuse et l'individualisme: 11, 716-7. — Canses religieuses de la Réforme: 11, 583-5. — Sacrements opposés à la conception religieuse des libéraux subjectivistes: 11, 1074-5. — Religion et philosophie. Voir Philosophie. — Et morale. Voir Morale. — Et art. Voir Art. — Et la musique: la musique religiensc: 11, 948-64. — Et l'Etat: 1, 1535, 1538. Voir Eglises et Etat (et renvois). — Et politique. Voir Politique et religion. — Et la famille: 1, 1878-83. — Et le socialisme. Voir Socialisme. — Et la Franc-Maçonnerie: 11, 120-8.

— Voir principalement Apologétique; Enterrements civils; Foi; Inquisition; Laïcisme; Martyre; Modernisme; Saint-Office; Théosophie.

Religion (Vertu de). - Voir Vœux.

Religions. — Les religions en général. — Statistique des religions. Article (G. GIBERT) : IV, 907-9. - Polythéisme, hénothéisme, monothéisme : 11, 1566-9. — Origines du monothéisme juif, fait unique dans l'histoire des religions : 11, 1606-1/1. - Analogie, selon les théoriciens, des expériences religienses et des expériences entre religions. Réfutation : 1, 1860-4. — Origine des récits de la création propres à diverses religions : 11, 282-3. - L'homme préhistorlque: 11, 468, 481-2, 484, 486-8. — Exposé et discussion du système allemand de « la méthode historique religieuse » (Die Religiongeschichtliche Methode): les mystères païens et S. Paul : 111, 964-1014. — Culte des morts dans les diverses religions. Voir Morts, § Culte. — La tolérance ecclésiastique : ıv, 1716-9. — Religions diverses: Hongrie: 1v, 758-62; — Tchéco-Slovaquie: IV, 768-73.

— Les religions non chrétiennes. — Américains précolombiens: 1v, 172-95. — Babylone et la Bible: 1, 327-90. Voir Assyrie. — Celtes: Supplément, 1-16. — Chine: religions et doctrine; Sages; Livres: 1, 507-31. — Egypte: 1, 1301-43. Voir Egypte. — Grèce ancienne: 11, 396-419. Voir Grèce, § Grèce ancienne. — Inde (Religions de l'): 11, 645-702. Voir Inde. — Iran (Religion de l'): 11, 1103-35; 1v, 1981-4. Voir Iran. — Japon: 11, 1199-210. — Mahométisme: 11, 1135-54; 111, 74-87. Voir Mahométisme. — Mithra (Religion de): 11, 578-91. — Mystères païens (et S. Paul): 111, 964-1014. — Nord (Religions de l'Enrope du): 111, 1073-116. — Romains: 1v, 1021-34. — Sémitiques (Religions): 1v, 1292-309. Voir Judaïsme. — Primitifs et sauvages. Voir Animisme. Fétichisme;

Magie; Naturisme; Primitifs; Sorcellerie; Superstition; Totémisme.

— Les religions jaive et chrétiennes. — Voir Catholicisme (et renvois); Judaïsme (et renvois); Grecque (Eglise) (et renvois); Protestantisme (et renvois).

- Rapports des religions non chrétiennes entre elles. - Japon. Influence sur les religions chinoises : 1, 521. - Inde. Influence (bouddhisme) sur la religion chinoise: 1, 511, 512, 513, 516, 518-21, 522, 524, 525, 526. - Bouddhisme et shintoïsme, religion du Japon: 11, 1199-210. - Le brahmanisme et Lao-tse, le philosophe chinois taoïste : 1, 526. - Religions de l'Inde et religion de l'Iran: 11, 1110, 1112, 1115-6, 1119, 1120, 1131, 1135. - Mazdéisme et védisme : 11,647. - Bouddhisme et religion de Mithra: 111,587-8. - La religion de l'Iran et le culte de Mithra : III, 578-91. — La religion de l'Iran et les hérésies musulmanes (chiisme et religions dérivées) : II, 1148-54. - Religion égyptienne et religion grecque : 11, 412-4. — Egypte et religions sémitiques : 1v, 1306-7. — Religion grecque et religion de l'Iran: 11, 1130. -Grèce ancienne et religions sémitiques : 1v, 1306. -Religion grecque et religion des Romains : IV, 1025. - Religion grecque et religion de Mithra: III, 58c-1. - La Grèce ancienne et la scolastique arabe: 11. 1147-8. - Religion des Romains et religions sémitiques : IV, 1306-7. — Paganisme et mahométisme : ш, 74, 80, 81, 83.

- Syncrétisme. Les religions païennes et la religion juive (Ancien Testament). - Le syncrétisme en général: IV, 1582-3. — Religions sémitiques. Diffusion et influence étrangères. Syncrétisme : iv. 1306-8. — Paganisme et judaïsme : III, 94. — Le paganisme et l'Ancien Testament d'après la « méthode historique religieuse »: 111, 966. — Le monothéisme juif (et l'espérance messianique) et l'idolatrie (peuples païeus): 11, 1577-8, 1580-1, 1582-3, 1586, 1588-9, 15946, 1601-2, 1604, 1605-14, 1620, 1628-30, 1649-50. - Les tils d'Israël et les grands peuples : 111, 762-3, 773-4. — Loi mosaïque: mesures contre les idolâtres: 111, 839-40. - Les Livres sapientiaux et la philosophie païenne (spécialement la philosophie grecque): IV, 1191-2, 1208-14. — Les expressions du Livre de Job imitées du paganisme : 11, 1543 4. -Poésies lyriques païennes individuelles : comparaison avec les Psaumes : IV, 476. - Le paganisme et le prophétisme israélite (prétendues origines du prophétisme): IV, 388-91, 410. - Babylone et la Bible. Article (considérations préliminaires; les origines; la chronologie; l'histoire; la législation : le Code de Hammonrabi et le Code de Moïse; la religion et la morale; conclusions) (A. CONDAMIN): 1, 327-90. — Babylone et la Bible ; hypercriticisme de certains critiques : 1, 785. - Babylone et le judaïsme : 11, 1336. - Ruine de Jérusalem. Captivité de Babylone. Relations entre les Juifs et les Assyriens. Et le monothéisme juif : 11, 1580-1, 1582-3, 1585, 1588-9, 1596-7, 1602, 1607-9, 1613-4, 1620, 1622-4, 1628-30, 1649-50. - Captivité de Babylone, La religion de l'Iran et le judaïsme : 11, 1103-35. - L'archéologie babylonienne et l'Hexatenque: 111, 774-7, 785-6. — Et Moïse: 1, 352 3, 360-7. — Babylone et la Loi mosaïque : 111, 717, 722, 754, 755, 833, 1890, 1908, 1913. - Baby-Ione et la Genèse: 1, 336-52; 11, 287-8, 289 90, 292,

293. - Et la création (légendes babyloniennes) : 1, 336-42. — Etle paradis terrestre: 1, 339-42. — Etle délnge: 1, 3/3-6. - Les déconvertes babyloniennes et l'Exode : 1, 352-3. - Et Judith : 1, 358. - Et les Livres sapientianx : 1v, 1209, 1210-1. — Psaumes religieux babyloniens et psannes de la religion hébraïque : 1, 377-81. — Babylone et le prophétisme : 1, 373-6; IV, 418. - Et le prophétisme israèlite : 1, 356, 358, 359-60, 373, 386; iv, 391, 410. - Et Isaïe: 1, 356; 1v, 419. — Et Jérémic : 1, 359-60. — L'esclavage assyro babylonien et le judaïsme : 1, 1460. -Le bouddhisme (livres bouddhiques) et l'Ecriture Sainte: 11, 656-8, 664, 671-4, 683-702. — Les Cananéens et le monothéisme hébren : 11, 1605-7, 1612. - Prétendue origine cananéenne du prophétisme israélite: 1v, 388-90. - Cultes païens de Canaan et les Israélites : IV, 1731-2. Voir Baal, - L'Egypte et la Bible: 1, 355, 1301-20, 1337. — Et les Juis : 1, 1303-17, 1338-40, 13423. — Et le monothéisme juif : 11, 1609-10. - Et Moise : 1, 1307-16. - Et les Hébreux. Egypte et Palestine. Et l'Hexateuque; 111, 762-3, 773-92. - Et la Genèse: 1, 1301-7; 11, 289-90, 292, 293; 111, 755. - Et le déluge : 1, 1303. - Et l'exode ; 1, 1307-17. - Et Josué: 111, 1918. - Et les Livres sapientiaux: IV, 1209. - Psaume civ et l'hymne d'Aménophis IV (Egypte): 1, 1339-40. - L'Egypte et le Livre de la Sagesse: 1, 1337, 1340. - Erle prophétisme israélite: IV, 390-1. - Et la circoncision: 1, 536-7, 538, 540. -L'esclavage égyptien et le judaïsme : 1, 1/61. - La Grèce ancienne et les Juiss : IV, 1335-9. - Et le monothéisme juif : 11, 1610-1. - Et les Livres sapientiaux : 1v, 1191-2, 1211-3. - Religion de l'Iran (Zoroastre) et le judaïsme : 11, 1103-55, 1336-7. - Et la Genèse. Récit de la création (Genèse, 1-111) : 11, 1330-1. - Et le déluge : 11, 1121-2, 1131. - Et l'impureté légale (Loi mosaïque) ; 11, 1116-7. — Et les démons (selon l'Ancien Testament) : 11, 1117-9, 1133-4. - Les Anges, selon le Livre de Tobie et les Ameshas Spentas de la religion de l'Iran : 11, 1132-3.

- Syncrétisme (snite), Les religions parennes et la religion juive et chrétienne au temps de Jesus-Christ. - Le monde et la pensée juive aux temps de Jésus-Christ. Infiltrations étrangères : 11, 1330-7. - Les Juis de la dispersion et le paganisme : 11, 1316-9. — Et l'Egypte: 11, 1317, 1319, 1332, 1336. — Temple juif d'Etéphantine (Egypte) : 11, 1907. Gnosticisme et religion égyptienne : 1, 13/11. religion et la pensée grecques, et le judaïsme, au temps de Jésus-Christ : 11, 1332-3, 1337. - Sources païennes de l'histolre de Jésus-Christ : 11, 1295-6, 1313. - L'histoire, la naissance et l'enfance de Jésus-Christ; rapports avec les mythes babyloniens, selon Gunkel: 11, 90, 91-2. - Récits de la résurrection de Jésus-Christ, Infiltrations païennes et mythologiques? Réponse : 11, 1503-6. - Tyrans et empires païens, divers types d'adversaires du Christ: 1, 147-8.

— Syncrétisme (suite). Les religions parennes (et mahométane) et le christianisme (catholicisme) (dogmes et philosophie). Croyances diverses des religions parennes. — Paganisme et christianisme en général. Syncrétisme: 1v, 1582-3. — Supériorité de la Révélation sur le paganisme, selon les Apologistes:

1, 194. - Le paganisme et le développement du dogme: 1, 1164, 1165. - Et le Nouveau Testament, d'après la « méthode historique religieuse » : 111, 966. - Exposé et discussion de « la mèthode historique et religieuse ». Les mystères païens et S. Paul : III, 964-1014. - Le paulinisme et les religions orientales: 111, 1647-51. - La mythologie et les apoery plies: 1, 1165. — Le paganisme et la croyance à l'existence de Dien : 1, 1022. - Et la Trinité : IV, 1849. - Les esprits. Dans les religions primitives et paiennes : origines: IV, 881-2, 887-8. - Les démons. Conception païenne: 1,844. - Les démons (esprits) et les mystères païens: 111, 981. — Le paganisme et les posses-sions diaboliques: 11, 64. — Démons et guérisons miraculeuses dans les cultes antiques : 11, 432. - Le paganisme ne présente aucun cas de guérison miraculeuse: 11, 430-2. - Le paganisme et le culte chrétien: 1, 833, 839-45, 849-50. - Et le culte des saints : IV, 1130-1, 1137-8, 1141 .- Le culte de la T. S. V. Marie n'est pas sorti du paganisme : 111, 302, 303, 306, 319-21. - Origines soi disant païennes de la fête de l'Assomption. Réponse : 111, 280-1. — Les sacrements et les mystères ou la philosophie païenne : iv, 1063, 1064, 1068-71, 1072, 1076-7. - Mystères païens et bapteine : 11, 808-10, 813-4. - Initiations chrétiennes et initiations païennes: 111, 964, 966-7, 969, 971, 972, 978, 1004-8, 1011. - Mystères de Cybèle. Rite du Taurobole et le baptême : 111, 1650-1. - Communion. La doctrine de S. Paul et les mystères païens : In, 964, 966-7, 968, 969, 972, 978-9, 1002, 1004, 1008-10, 1011. - Paganisme et origines du mariage: m, 91-4. - L'extrême onction empruntée au paganisme, selon Renan : 1,840. - Lutte entre le paganisme et le christianisme dans les premiers siècles (spécialement au point de vue de la morale) ; III, 586-7. - Pratique de l'aludex dans les religions paiennes : 11, 707. - Histoire et psychologie de la prière (religions en général), d'après Heiler. - Infériorité de l'ascètisme païen : 1, 315. - Origines de l'ascétisme chrétien : 111, 860-1 - Transcendance du christianisme au point de vue artistique : 1, 286. - Peintures et sculptures d'inspiration païenne aux Catacombes : 1, 475, 479-80. - Théories païenne et chrétienne du droit de guerre : III, 1261. - Paganisme, Pratique de l'inhumation : 11, 628-9. - Le paganisme et le dogme du purgatoire : Iv, 513 - L'ascension de l'ame au cicl dans les mystères païens et S. Paul : 111, 994-8, -Résurrection des morts et glorification des corps en l'autre vie, dans les mystères païens et S. Paul (osux πνευματίκου): 111, 994-8. — Sibylle chrétienne : iv, 13/0-3. - lufluence des anciens philosophes sur le Moyen age: la société antique et le Moyen age : III, 9/15-8. - Primitifs et sanvages : et les origines du mariage : 111, 89, 91-2 - Et la prière : 111, 288-9. - Populations d'Amérique précolombiennes. L'idee de Dien et le polythéisme : 1v, 174.5, 176, 177, 179, 180, 182-3, 184, 185-6, 188, 189-99, 191-5. -Croyances sur les esprits ou les démons : 1v, 175, 176, 178. - Babylone et le christianisme, d'après la « méthode historique religiouse » : 111, 965, 966, 981, 1005. — Selon Delitzsch: 1v, 685. — Les dogmes chrétienset les textes ennéiformes : 1,334 .- Croy ances sur l'immortalité : 1, 384-5. — Idées sur la purifieation des ames après la mort. Et le dogme du purga

voire: IV, 513. - Celtes. Croyances sur l'immortalité: Supplément, 5-6, 12 3. — Sur la transmigration des ames: Supplément, 5-6. — Chine. Croyances sur l'immortalité: 1, 509-10, 511, 512-3, 514, 516-7. — L'Egypte et le christianisme: 1, 1339-43. - Et le christianisme (S. Paul), d'après la « méthode historique religieuse »: 111, 966, 979-80, 981, 986-7, 993, 997-8, 1001, 1002-3, 1005, 1012. — Croyances sur l'immortalité et la vie future : 1, 1322-3, 1331-6. — La confession dans le jugement suivant la mort, selon la religion égyptienne : 1, 1333-4. - Le culte des morts en Egypte. Et le dogme du purgatoire : 1v, 513. - Analogies du purgatoire dans la religion égyptienne: 1, 1334. - Analogies sur le ciel: 1, 1334-5. - Croyance à l'enfer: 1, 1379. — Idées sur la résurrection: 1, 1335-6. — Ancienne religion en Finlande. Croyances sur l'enfer: III, 1086. - Religions païennes germano-scandinaves. Croyances à l'immortalité : III, 1112-3. — Grèce ancienne et christianisme (S. Paul), d'après la « méthode historique religieuse »: 111, 964-5, 966-8, 971, 979-80, 981-2, 1001-2, 1008, 1012. - S. Paul et l'hellénisme: 111, 1624, 1627, 1644-51. — Rares citations des poètes classiques grecs chez S. Paul: 111, 1645. — Influence des Grecs sur l'exégèse judéoalexandrine: 1, 1815. — Grèce ancienne et scolastique arabe: 11, 1147-8. — Le thomisme et Aristote: IV, 1667-8, 1673-6, 1688, 1694, 1698. — Les démons dans la religion de la Grèce ancienne : 11, 414. - L'immortalité de l'âme selon la religion grecque primitive : 11, 404-5. — Origines gréco-romaines du chant grégorien: III, 951-2. - Assomption de Marie. Prétendue origine païenne grecque. Réponse: 111, 280-1. — Mystères grecs et baptême chrétien : 11, 808-10, 813-4. — Idées de la Grèce ancienne sur la purification des âmes après la mort. Et le dogme du purgatoire : IV, 513. — Religions de l'Inde et le christianisme : 1, 831; 11, 656-8, 664, 671-4, 676-702; 111, 96, 587-8, 954. - Livres bouddhiques et les Evangiles : 11, 657, 687-93. — Les mythes et la religion de l'Inde considérés dans leurs rapports avec les Evangiles et les livres chrétiens: 11, 696-700. — Introduction des héros d'un roman bouddhique dans le Martyrologe : IV, 1141. - Incarnation et religion de l'Inde: 11, 671-4, 686, 687-93. — Bouddha et le miracle: 11, 1404, 1416. — Le bouddhisme et les guérisons miraculeuses: 11,432-3. - Prière et védisme: 11,648. - Hagio. graphie et livres bouddhiques: 11, 688,690, 696-700. -Et la légende du Bouddha : 11,656. - Bouddhisme-Croyance à l'enfer: 1, 1379-80, 1380-1. — Les religions de l'Inde et les Cathares: 11, 836. - La religion de l'Iran et le christianisme, d'après la « méthode historique religieuse : III, 964, 966, 971, 994-8, 1005. — Mazdéisme. Les Ameshas Spentas. Analogie avec les anges ? Réponse : 1, 125-6. — Hypostases divines dans la religion de l'Iran: 11, 1104, 1110, 1132. - Eschatologie et fins dernières, sclon la religion de l'Iran : 11, 1104-5, 1120-26, 1134-5. — Idées sur la purification des âmes après la mort. Et le dogme du purgatolre : 1v, 513. -Résurrection des corps et religion de l'Iran : 11, 1120-6, 1135. — Le mazdélsme et l'enfer: 1, 1380. -Japon. Opiulon de Japonais sur Jésus-Christ: 11. 1364. - Sorte de confession en usage chez les populations primitives du Mexique : 1v, 184-5. — La

religion de Mithra et le christianisme: 111, 578-9, 581-90. — La religion de Mithra et le christianisme (S. Paul) d'après la « méthode historique religieuse »: 111, 965, 966, 971, 973, 982, 994-8, 1001, 1003, 1009. — Et le Nouveau Testament: 111, 587-8. — Et S. Paul: 111, 1649-50. — Et le culte chrétien: 1, 850. — Et les sacrements: 111, 1076-7. — Et l'initiation chrétienne: 111, 590. — La religion des Romains et le christianisme: 111, 1032-3. — Les prières chez les Romains: 111, 1028-9. — L'art grécoromain et le chant grégorien: 111, 951-2. — La religion romaine et le culte des saints: 111, 1131. — L'immortalité de l'âme dans les anciennes religions païennes. Russie: 111, 1098. — Le christianisme et le Mahométisme: 11, 1139, 1141, 1144-6, 1147-8; 111, 79, 81.

- Les chrétiens parmi les païens, La conversion des païens. - Rédemption universelle (Juiss et gentils): III, 1000-1. - Préférences de l'auteur du IIIº Evangile pour les gentils : 1, 1648-9. — A eux est destiné l'Evangile de S. Marc : 1, 1643-4. - Guérison de l'aveugle-né (IVe Evangile). Interprétation symbolique. Réfutation : 1, 1710, 1713. — Guérison du fils de l'officier royal (IV Evangile). Interprétation symbolique. Réfutation: 1, 1710, 1713. -Prédication des Apôtres, d'après les Actes des Apôtres : 1, 271. — S. Paul et S. Barnabé, apôtres de la gentilité: 1, 255-6, 258, 259. — Controverse sur les Actes des Apôtres (xv, 1-19) et l'Epître aux Galates (11, 1-10) (obligation de la loi mosaïque pour les païens convertis): 1, 263-4. — Les romains et l'Eglise primitive: 1, 1259. - Propagation de l'Evangile: IV, 362-86. - La diffusion de l'Eglise et les inscriptions chrétiennes : 1, 1432-41. — Lutte du paganisme et du christianisme dans les premiers siècles (spécialement au point de vue de la morale) : 111, 586-7. Le christianisme et les gentlls. Opposition des Juifs: 11, 1654-9. — La conversion des païens et l'Eglise primitive: 1, 1255-6. — Apologétique des Pères de l'Eglise contre le paganisme: 1, 194-8. - L'Eglise et les cultes et les monuments antiques : 111, 929-34. -Comment l'Eglise a transformé les ruines du paganisme : III, 952. - Vains essais de prédication païenne (Empire romain): 11, 939. — Etudes classiques des païens dans les écoles chrétiennes (Empire romain): 11, 935-40. - Attitude des chrétiens visà-vis de l'Etat romain païen. Persécutions : IV, 9-17. - Persécution des chrétlens. Martyrs: 111, 331-81. - Littérature païenne. Documents sur les martyrs : 111, 346, 350. - Effet sur les païens du témolgnage des martyrs: m, 336-7.368-9. - Pays de missions. Martyrs : III, 461-91. - Etude des classiques païens dans les écoles chrétiennes du Moyen âge: 11, 943-4. 9/6. - L'Eglise éducatrice en regard de la Renaissance: 11, 959-75. — Missions cathollques. Voir Mission catholiques (et renvois), spécialement sur la conversion des Celtes : Supplément, 13-6; - le christianisme en Chine: 1, 520, 521, 524-5, 526; en Gaule (IV'-vie siècles) : fondation de paroisses rurales, moyen de lutte contre le paganisme : III, 1683-4, 1687; - Indes, évangélisation : 1v, 374, 379, 381, 480-4; - Japon, missions et martyrs : 1v, 373, $374-5, 379, 380, 381, 382, \{67-73\}; 111, 1528; — chris$ tianisme chez les peuples du Nord 111, 1079-81, 1083.

1084, 1088-9, 1092-4, 1095, 1096, 1097, 1099, 1100-1, 1104, 1109, 1110, 1112, 1113.

Reliques.— Article. Origine du culte des reliques. Développement (reliques romaines des Catacombes; manifestations diverses, expansion du culte; prollèmes divers). Développement de la doctrine. Les ennemis du culte des reliques. Législation économique moderne. Conclusion (A. D'ALÉS): 19, 909-30.

Portée morale: n, 1863; m, 22. — Vertu spirituelle et authenticité: 1v, 922. — De la Ste Vierge?: m, 307, 311-2. — De martyrs: m, 370-2. — Et les inscriptions anciennes: 1, 1450. — Eglise russe. Abus: 1v, 1384. — Distribution. Compétence de la Sacrée Congrégation des Rites: 1, 889. — Voir Indulgences (Sacrée Congrégation)

Remi de Lyon. — Sur la prédestination : 1v, 222-3.

Rémunération. — Voir Rétribution.

Renaissance. — Article. Définition. Caractères généraux. Première période. L'Italie et la découverte de l'Antiquité. La papauté et l'humanisme. La papauté et les arts. La Renaissance en Angleterre et en Allemagne. La Renaissance en France (A. Pératé): 1v, 930-41.

Et la papauté: 111, 1403-4, 1407. — L'Eglise et la culture littéraire et artistique (spécialement sous la Renaissance): 11, 1275-7. — L'Eglise et l'instruction de la jeunesse: 11, 959-75. — L'humanisme païeu (Renaissance), cause de la Réforme: 11, 584-5. — Et l'Inquisition: 11, 1104-13. — Et Savonarole: 11, 1217, 1218-9. — Et les Juifs: 11, 1719. — Et l'esclavage: 1, 1508. — Développement du duel: 1, 1205. — Et la destruction des monuments antiques: 111, 934. — Et le problème de la natalité: 111, 1049. — Voir Galilée; Réforme.

Renan (Ernest). - Vocation: IV, 1916. - Sur ses procédés de critique: 1, 809, 810. — Sur la subtilité en critique : 1, 785-6. — Sur sa critique biblique: 1, 806-7. — Sur les lois du Pentateuque: 1, 367. - Sur les Hébreux en Egypte: 111, 779. - Sur David: 1, 899, 900, 902, 903. — Sur les propliètes: 1v, 392-3, 394, 396, 398 9, 402-3, 406, 414, 423. Sur les Evangiles: 1, 1619, 1628-30, 1636, 1640, 1642, 1645-6, 1653, 1665, 1672, 1674, 1678, 1681, 1683, 1688, 1690, 1694, 1697-8, 1701, 1705-6; 11, 1304, 1309, 1311-2. — Sur les possessions diaboliques dans les Evangiles: 1v, 68-71. - Sur S. Paul : 111, 1629. - Sur la conversion de S. Paul: 111, 1639-41. -Sur le pouvoir spirituel : 11, 1806. — Sur Jésus-Christ : 1362, 1371-2. — Sur les miracles de Jésus-Christ : 11, 1451-2. — Sur la résurrection de Jésus-Christ : 11, 1474, 1493, 1500-1. - Sur le Calvaire : 11, 1867. -Sur sa Vie de Jésus: 1, 773-4. — Sur « les Frères du Seigneur »: 11, 140-1. - Sur le miraele: 111, 519, 522, 524, 525, 527, 542-3, 567, 570, 572. — Sur les miraeles des Actes des Apôtres: 1, 269-70. - Sur les stigmates de S. François d'Assise : IV, 1/103-5, -Sur les martyrs : 111, 346. — Sur les perséentions : iv, 363. — Sur la circoncision: 1, 538. — Sur l'eselavage: 1, 1472-3, 1478, 1479, 1491. — Sur la diversité des langues et les races humaines : 11, 497. - Sur l'Inquisition : 1v, 1080-1. — Sur les religions sémitiques: 1v, 1297, 1300, 1305. — Sur les eroyances

sémites sur la vie après la mort: 1, 384. — Sur le christianisme et le paganisme: 111, 964. — Sur l'influence païenne sur le culte chrétien: 1, 839-40. Sur les Juiss et les protestants: 11, 1669. — Sur Maïmonide: 11, 1673-4, 1747. — Et l'intellectualisme: 11, 1069-71. — Sur l'évolution 1, 1797, 1798. — Sur la libre pensée: 111, 1870, 1872-3. — Voir encore: 1, 333; 11, 86, 1816.

Renard (Georges). — Sur le socialisme : IV, 1415.6. — Voir encore IV, 1432.

Renaud (Abbé). — Sur les associations diocésaines: 1v, 432.

Renaud (Charlotte). — III, 58.

Renauld (Lucie). - m, 58.

Renouvier (Charles). — Sur la justice et la charité en Dieu: 1, 688. — Sur le principe de non-contradiction; 1, 1003. — Morale criticiste: 11, 1918-21. — Sur la responsabilité: 1, 673. — Voir encore: 1, 317, 319, 498.

Rentiers. - Voir Propriétaires.

Renz. - Sur l'eucharistie: 1, 1566-7, 1576-7.

Réparation. — Vœu de victime ou d'hostie : 1v, 1927.

Répartition proportionnelle scolaire. — Justice: 11, 926-7. — La répartition proportionnelle scolaire et la question scolaire en France: 11, 1260-7. — Efforts de réalisation: 11, 985-6.

Rephaim. - Peuple palestinien : 111, 764-5.

Repos dominical et hebdomadaire. - Voir Dimanche.

Représailles (en temps de guerre). — Légitimité. Règles: III, 1267.

Réprobation des pécheurs. — Motif, selon Cajetan: 11, 234. — Voir Enfer; Prédestination.

République. — Le régime laïque: la République démocratique: 11, 1784-5.

République (I^{re}). — Révolution 1789: 1v, 1009-23. Voir Révolution, § France (1789).

République ($^{1}I^{e}$). — Et la Franc-Maçonnerie : 11, 112-3,

République (III.). — Laïcisme : 11, 1767-810. Voir Lacïcisme. — Et la Franc-Maçonnerie : 11, 115-22.

République Argentine. - Voir Argentine.

« Rerum Novarum) (Encyclique de Léon XIII).
— Et la question sociale: III, 1420-1. — Sur l'aumône: 1, 322-3, 324. — Sur l'Etat: 1, 1523, 1525, 1534.

Resch (Alf.). — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1340, 1342, 1343. — Sur les Evangiles synoptiques: 1, 1627. — Voir encore: 111, 1653.

Respect. — Selon la Loi mosaïque: 111, 838-9. — Voir Tolérance.

Responsabilité. — Article. Thèses. Présupposés. Etat de la question. Opinions. Position que nous défendons. Partie négative de la thèse (idée de dépendance et de finalité). Partie positive. Cas de l'athée. Conclusion (critique comparée des opinions touchant l'obligation) (M. Nivano): 1v, 941-57.

Le péché originel dans les descendants d'Adam; 111, 1744-5, 1746-7. — Responsabilité des consciences dans une guerre injuste: 111, 1270-1. — Voir Conscience; Criminalité; Prédestination; Probabilisme; Ouiétisme.

Restauration (1815).—Et le gallicanisme (infaillibilité pontificale): 111, 1517-9. — Et la Franc-Maçonnerie: 11, 110-2. — Et le duel: 1, 1206.

Restriction mentale et mensonge. - Article (A. Vermeersch): IV, 957-82. — 1º Le mensonge. Notion (vraie notion; fausses notions). Malice (réponse de l'histoire; de l'Ecriture Sainte; de la raison : le mensonge est intrinsèquement illicite, n'est pas de soi péché grave ; Dieu ne peut mentir ni permettre de mentir): 1v, 957-66. — 2º La restriction mentale. Notion. Origines. Histoire. Critique (trois questions): 1v, 966-73. — 3° Le problème de la sauvegarde des secrets. Les expédients proposés (réponse ambiguë ou équivoque; réponse adaptée au but ultérieur de l'interrogateur; la distinction d'un double genre de connaissances; mise à la portée de l'auditoire; situation anormale de l'interlocuteur; les protestations usuelles de respect, de dévouement, etc; la prononciation matérielle des paroles). La solution du problème. Résumé et conclusion: 1v, 973-92.

Résurrection de la chair. — Article. La mort. Immortalité de l'âme. Résurrection de la chair (Ecriture Sainte; Pères de l'Eglise; Magistère ecclésia stique; Elaboration scolastique) (A. D'ALÈS): 1V, 082-1004.

Selon Daniel (x11, 2): 11, 1633. — Selon Origène: 111, 1242, 1253, 1255. — Selon les inscriptions anciennes: 1, 1443, 1454-5. — Et la pratique chrétienne de l'inhumation: 11, 633-4. — Selon la religion égyptienne: 1, 1335-6. — Selon la religion de l'Iran: 11, 1120-6, 1135. — Et la glorification des corps en l'autre vie, dans les mystères païens et S. Paul (πώμα πνευματικον): 111,9948. — Doctrine du Coran: 11, 1141. — La métempsychose, sorte de résurrection terrestre: 1, 131-2.

Résurrection de Jésus-Christ. — Vérité historique. Valeur apologétique: 11, 1404-514. — Historicité: 1, 1703 — Et l'interprétation symbolique de l'expulsion des vendeurs du temple (IV² Evangile): 1, 1720. — Finale de S. Marc (xv1, 9-20): authenticité: 1, 1616-7. — Valeur apologétique d'après les Actes des Apôtres: 1, 268-9. — Base de la filiation divine de Jésus-Christ, d'après certains. Répouses: 111, 152-3. — Et la résurrection spirituelle dans le baptème, d'après S. Paul: 11, 805-7. — Erreurs modernistes: 111, 603. — Selon E. Le Roy: 17, 1771.

Résurrection de la T. S. V. Marie. — Et l'Assomption: III, 275-85. Voir Assomption.

Résurrection de Lazare. — IV° Evangile. Interprétation symbolique. Valeur historique : 1, 1711-2, 1717-8. — Cause de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, d'après le IV° Evangile : 1, 1741. — Et la confession : 111, 1806, 1813-5.

Retraites spirituelles. — Fermées. Diocèse de Belley (1905-12): 11, 1014.

Retraites de vieillesse. — Caisse autonome de retraites pour les membres de l'Enseignement libre:

Rétribution. — La justice divine et le problème des rétributions, dans l'Ancien Testament; 11, 1590-3. Voir Bons et méchants. — Preuve de l'existence de Dieu par la sanction morale: 1, 1063. — Et la loi divine: 11, 1903, 1904-5, 1907.

Reuchlin (Jeau). — Sur le Talmud; n, 1692-3.

Reuss (Ed.). — Sur le Pentateuque : 11, 1888. — Sur les prophètes : 1v, 391, 392, 400, 406. — Sur le Livre de Jonas : 11, 1547, 1548, 1550, 1552. — Sur S. Paul : 11, 1623. — Sur la résurrection de Jésus-Christ : 11, 1494. — Voir encore 111, 706.

Reuss (R.). — Sur les Jésuites : 11, 1276-7.

Révélation divine. — Article. Révélation publique. Révélations privées (J. Didiot): 1v, 1004-9.

— Révélation publique. — Définition : 111, 675-6. — Selon le Sylla bus : 1v, 1578. - Tradition chrétienne dans l'histoire: 1v, 1740-83. — Tradition et magistère: 1v, 1783-93. — Distinction entre l'existence et la conception plus parfaite d'un dogme: 1, 127-8. - Divers modes de la révélation divine (à propos du prophétisme israélite) : IV, 410-3. - Explicite et implicite (à propos de l'Immaculée Conception) : 111, 213-5, 219-21, 272-4. - Transmission. Erreurs antidogmatiques et symbolo-fidéistes : 11, 55-7. - Fait connaître les objets inaccessibles à la raison : 1, 23, - Et les lois divines (naturelles et positives): 11, 1905-6. - Et la science humaine, selon Origène et la gnose : III, 1249. - Science et religion: IV, 1241-53. Voir Foi. - Evite à l'homme, sur l'idée de Dicu, un grand travail philosophique: 1, 17 .- Méthode théologique de S. Thomas: IV, 1624-713. — Et l'intellectualisme: II, 1075-8. — Pari de Pascal; III, 1582-7. — Selon les protestants libéraux : 1v, 677-90, 696-701, 708-9, 711. - Principes et essence du protestautisme: 1v,792-810. - La vérité révélée selon les Réformateurs suisses : IV, 737-9. — Attitude des modernistes: 1,66. — Erreurs modernistes condamnées par le Décret Lamentabili: 111,602-6,624-37; - par l'Encyclique Pascendi: 660-95. - Selon le modernisme immanentiste : III, 1321-2. - Selon la méthode d'immanence : 1v. 590. - Révélation primitive. Origine des récits de la création propres aux diverses races humaines : n, 282-3. - Sur la Révélation et l'histoire des religions, voir Religion, Religions, spécialement a) sur la Révélation niée à l'origine des religions par les animistes: 1, 139; - b) la Révélation et le naturisme : 111, 1066-8; — c) théories sociologiques et psychologiques de la religion: 1v, 857-907; — d) syncrétisme; IV, 1582-3. - La Révélation et l'inspiration : 11, 901-4, 905, 906, 909-11. - Vulgate : autorité dogmatique : IV, 1970-80. - Révélation. Témoignage des Actes des Apôtres: 1, 268-70. — Révélation et infaillibilité pontificale : 111, 1429-30, 1432. — Dogmes définis après des siècles de discussions : et l'infaillibilité de l'Eglise et du pape (à propos de Bossnet et l'infaillibilité du pape): 111, 1468-72. — Foi, sidéisme: 11, 17-94. Voir Foi. — Erreurs modernistes sur la foi (révélation directe et basée sur le sentiment) : 11, 28-35. - Le magistère ecclésiastique et la tolérance en matière de foi : IV, 1716-7. — Sur Dicu : 1, 945-9. — Révélation et tradition du mystère de la Trinité: IV, 1848-77. - Portée dogmatique du problème trans-

formiste: 1v, 1793-6. - Et le infracle: 111, 540-3, 547-

50, 557-8. — Théologie morale: 11, 1653-6. — Voir Apologétique; Dogme; Ecriture Sainte; Egllse catholique; Eucharistie; Brangiles canoniques; Hérésie; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Inerrance biblique; Inspiration biblique; Intellectualisme; Jésus-Christ; Libéralisme, § Libéralisme catholique; Lois, § Loi divine (et suivants); Miracle; Modernisme; Paul (S.); Prophéties; Tradition dogmatique; Trinité.

— Révélations privées. — Possibilité. Caractère : 1V, 1008-9. — Divers modes de révélation divine : 1V, 410-3. — Et le dogme : 1, 1159, 1174, 1181. — Et la possession diabolique : 1V, 58. — Savonarole, prophète?: 1V, 1219-22, 1227. — Voir Apparitions; Extases; Margueitte-Marie (Ste); Prière.

Révélations humaines ou préternaturelles. — Voir Occultisme.

Revenu. - Voir Intérêt (Prêt).

Rêves. Songes. — Interprétation de certains sauvages, d'après les animistes: 1, 131; — critiques: 1, 141. — Et le prophétisme: 1v, 411-2. — Les révélations, les Songes et la divination: 111, 1124-5. — Selon Freud: 1v, 1555, 1558-9, 1561.

Réville (Albert). — Sur les prophètes; 1v, 400. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1495. — Sur l'eucharistie: 1, 1449, 1557, 1561, 1579-84. — Sur le développement de la religion: 1v, 878. — Voir encore 1, 218; 111, 1066.

Réville (Jean). — Sur le prophétisme israélite: 1v, 389. — Sur les prophètes: 1v, 400. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1347, 1349, 1356. — Sur le paganisme et le culte chrétien: 1, 841.

Révolution.—.4rticle: 1v, 1009-21.— 1° Révolution française (1789). Aperçu historique. Convention nationale. Directoire (R. LAMBELIN): 1v, 1009-15.— 2° L'Esprit de la Révolution. Le motif. Ambitions révolutionnaires. Objections en faveur de la Révolution contre l'Eglise (J. Didiot): 1v, 1015-9.— 3° Origines de la « Déclaration des Droits de l'homme». Texte de la Déclaration (H. REVERDY): 1v, 1019-23.

— La Révolution en général. — Et le droit divin des rois : 1, 1189, 1190. — Les changements de régime politique et l'origine du pouvoir politique : 1v, 91. — Et la démocratie : 1, 917. — Socialisme : 1v, 1396-446. Voir Socialisme. — Les prophètes et le socialisme : 1v, 423-5. — Voir ci-dessus, § Article. — Voir Ferrer (Affaire); Garibaldi; Insurrection; Tyrannicide.

— France. — Révolution de 1789. Article (R. Lambelin: J. Didiot; H. Reverdy): iv, 1009-23. — Louis XVI: 111, 28-36. — La Révolution française et l'Eglise catholique. Doctrine du libéralisme catholique: II, 1826-7. — L'instruction populaire ne remonte pas à la Révolution. L'Eglise l'a donnée au Moyen âge: II, 940. — Et la papauté: III, 1412-6. — Et la propriété ecclésiastique: IV, 428-30. — Dispenses au clergé révolutionnaire: I, 1114. — Et la tolérance religiouse: IV, 1723-4. — Martyrs: III, 447-61. — Et l'idée de patrie: III, 1592, 1607. — Et la famille: I, 1888-97. — Sur le mariage: IV, 1940. — Et la liberté d'enseignement: IV, 1268. — Et le monopole de l'Etat pour l'enseignement: II, 975-6. — Et la loi du 1.7, 1901: IV, 1939-41. — Contre les

vœux monastiques: IV, 1937. — Et la législation dominicale: 1, 1095-6. — Pratique de l'incinération: 11, 629. — Et les pauvres: III, 1721-4. — Et le socialisme: IV, 1400-1, 1402, 1410. — Et les Juifs: II, 1653, 1666-8, 1672-3, 1674-5, 1718-24, 1753-4, 1755-6: — Et la Franc-Maçonnerie: II, 104-9. Et le laïcisme: 11, 1778-9, 1788. — Révolution de 1830. Et le libéralisme catholique: II, 1824-5. — Révolution de 1848: a) Et le libéralisme catholique: II, 1825; — b) Et la Franc-Maçonnerie: II, 112-3. — Révolution de 1871. Et la Franc-Maçonnerie: II, 115-7.

- Russie. - Révolution de 1917. Et l'Eglise russe: iv, 1370, 1387-92, 1395.

Revues. — Bibliques: 1, 819. — Epigraphiques: 1, 1456-7. — Protestantes (France): 1v, 692. — Concernant l'enseignement libre (France): 11, 1005-6. — Sur le repos dominical: 1, 1105. — Périodiques religieux tchécoslovaques: 1v, 768-9. — De la libre pensée: 111, 1868-70.

Rhodes (R. P. Alexandre de): IV, 375, 377.

Ribadeneira (R. P.). — Sur S. Ignace de Loyola délivrant des possédés : IV, 80-1.

Ribbing (Seved). — Sur la continence : IV, 1055.

Ribet (Théodore). — Sur le péché originel : III, 1754-5. — Sur la conscience : IV, 1512-3. — Sur le cœur et le cerveau : I, 568-9. — Sur l'hérédité psychologique : I, 1800-1.

Riccardi (Mgr). - Et Galilée : 11, 158-9.

Ricci (Scipion), évêque de Pistoie et Prato. — Et le gallicanisme de Léopold, grand-duc de Toscane (Synode de Pistoie): III, 1504-16.

Riccioli (R. P.). — Sur l'Eglise et le système astronomique (à propos de Galilée) : n, 188.

Richard (Cardinal), archevêque de Paris. — Sur l'incinération: 11, 637.

Richard de Saint-Victor. - Sur les motifs de crédibilité : 1, 204.

Richelieu (Cardinal de). — Et le gallicanisme: 11, 258-9. — Et le gallicanisme. Sur l'infaillibilité pontificale et le ponvoir indirect: 111, 1452-3. — Et les protestants: 111, 1029-30. — Voir encore 1, 206.

Richemont (Comte Desbassyns de). — Sur l'enseignement secondaire des jeunes filles : 11, 997.

Richer (Edmond). — Théories sur le gallicanisme: 11, 226-8, 257-8. — Et l'infaillbilité pontilicale: 111, 1446-51. — Sur la primauté de S. Pierre: 111, 1358-9. — Voir encore 11, 1248.

Richer (P.). — Sur la possession diabolique: 1v, 55, 61-2, 78, 79-81. — Sur les convulsionnaires de St-Médard: 1, 712-3.

Richesse. Riches. — Moyen âge. Enseignement des papes sur l'usage des richesses et la pauvreté: 111, 1398-9. — Théoric chrétlenne de la richesse et de la pauvreté: 111, 1666-70. — L'Eglise et les pauvres: 111, 1655-735. Voir Pauvreté. — Les riches ne sont pas favorisés par les Tribunaux romains dans les procès pour dispense et nullité de mariage: 111, 111-3. — Socialisme: 111, 1396-446. Voir Socialisme. — Capitalisme et socialisme: 111, 1441-6. — Les riches et le néo-malthusianisme: 111, 1060. — Voir Aumône; Classes sociales: Intérêt (Prêt).

Richet (Charles). — Et le spiritisme: 1v, 1488. — Sur la métapsychique et la suggestion: 1v, 1554, 1559, 1561.

Richter (Louis). — Sur son édition du Corpus juris Canonici (1836): 1, 721. — Voir encore 11, 12.

Ricold de Montecroix (F.). - 1, 200.

Ridley (Nicolas), évêque anglican de Londres. — Sur la messe : 111, 1170.

Riehm (Ed.). - Sur le prophétisme : 1v, 405.

Rigord. — Sur les Vandois : 11, 844.

Rigorisme. — Etlathéologie morale au xvnº siècle: 1v, 1641-6, 1648, 1651-4, 1655-6. Voir Laxisme. — Voir Jansénisme; Probabilisme.

Rinaldi (R. P.). — Sur le Syllabus: 1v, 1572-3.

Rist (Charles). — Sur la natalité: 111, 1064.

Rites. — Et la religion. Selon la théorie sociologique de la religion: 1v, 861, 862, 863. Selon la théorie animiste: 1v, 880-1. — Du brahmanisme: 11, 649-50. — Rites chrétiens divers: a) Sources sur l'initiation chrétienne: 11, 789-91; — b) Voir Abyssins (Liturgie et Rite); Byzantins (Liturgie et Rite); Gallicans (Liturgie et Rite); Mozarabes (Liturgie et Rite); Romains (Liturgie et Rite). — Voir Culte; Liturgie.

Rites chinois et syro-malabars (ou rites indochinois). — Les Jésuites et l'affaire des rites indochinois: 11, 1280-1. — Expériences de R. de Nobili: 1v, 374. — Expériences en Chine: 1v, 375. — Oppotion du St-Siège au xv111° siècle: 1v, 378. — Et la foi nécessaire au salut: 1v, 1179, 1181.

Rites (Sacrée Congrégation des). — Rôle. Organisation:1, 871, 884, 889-90, 891. — Accorde l'office et la mese propres du Sacré-Cœur (1697-1765):1, 575, 576-7. — Et la béatification ou la canonisation:1v, 1132-4. — Sur S. Alphonse de Liguori (Réponse 21.7.1871): 1v, 335. — Décret 9.5.1877 sur l'appréciation des apparitions ou révélations privées:111, 22. — Sur la question de Lorette: 111, 24, 25.

Ritschl (A.). — Et l'essence du protestantisme: 1v, 808-9. — Et le protestantisme allemand moderne (subjectivisme): 1v, 677-80. — Sur la foi: 11, 43-4, 50. — Sur la Rédemption: 1v, 575. — Erreurs sur l'enfer: 1, 1389. — Voir encore 1, 55.

Ritualisme (Grande-Bretagne). — Origines. Histoire: IV, 706-7, 715, 720-1.

Rituel romain. — Exorcismes: 10, 54-5, 57-61, 62-3.

Rivers. — Sur la subconscience : iv, 1529-30.

Rivière (Abbé J.). — Sur le martyre: 111, 335. — Sur la Rédemption: 1v, 565.

Robert (U.). — 11, 1741.

Robert Bellarmin (Bx Card.).—Sur l'inspiration: 11, 907.— Sur la Vulgate: 1v, 1955.— Sur la réunion des apôtres à Jérusalem (Actes des Apôtres, xv): 1, 620.— Sur la tradition chrétienne: 1v, 1760-1.— Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1445, 1534.— Sur le pouvoir indirect: 1v, 106-7, 110.— Sur la prédestination: 1v, 243-4.— Sur l'encharistic: 1, 1557, 1561, 1566, 1567.— Sur les vœux simples: 1v, 1929.

— Sur l'Eglise catholique et la peine de mort : 11, 448. — Sur l'origine du pouvoir humain (politique): 1, 1186-7, 1188, 1189; 1v. 87, 92-4. — Sur les clercs et les lois civiles : 11, 625. — Sur le tyrannicide : 1v, 1885-6. — Sur le purgatoire : 1v, 519. — Sur le feu du purgatoire : 1v, 524, 525. — Sur la légende de la papesse Jeanne : 11, 1257-8. — Et Galilée : 11, 157, 160, 163-4, 173, 184. — Voir encore 1, 206; 11, 48.

Robert II le Pieux, roi de France. — Et les Cathares: 11, 827, 828.

Robert de Melun. — Sur l'Immaculée Conception: 111, 260.

Roberts (John). - Martyr: 408, 409.

Roberty (Eugène de). - Monisme : 111, 919-21.

Robespierre. - Et la Terreur: 1V, 1010-1.

Robinet (Dr). — Sur l'incinération et l'hygiène : 11, 638, 639-40.

Robinson (Dr Armitage), doyen de Westminster. — Sur la théorie du baptème de S. Paul: 11, 806-7. — Sur le ministère chrétien dans les périodes apostolique et subapostolique: 1v, 713. — Sur les lieux Saints: 11, 1866, 1867. — Voir encore: 1v, 1868.

Rochard (Jules). — Sur l'incinération : 11, 635-6, 640, 641-2, 642-3.

Rochas (Colonel de). — Sur l'occultisme : 111, 1136, 1141.

Rochemonteix (R. P. C. de). — Sur les martyrs en Amérique: m, 487, 489.

Rochette (Raoul). - 1, 486.

Rodocanachi (E.). — Sur l'Eglise et les Juiss: 11, 1652, 1700, 1725, 1730, 1731.

Rodolphe de Souabe, roi de Germanie, anti-empereur d'Allemagne. — Sur son élection par les seigneurs allemands: 1, 458.

Rodolphe II, empereur d'Allemagne. — Et la Réforme en Bohême: 1v, 765.

Roë (Alban). — III, 909.

Rogatien, diacre (III s.). — Rôle dans l'affaire du baptême des hérétiques : 1, 406-7, 408.

Roger de Châlons. — Et les Cathares: 11, 825. Rogers (Th.). — Sur la Réforme en Angleterre et les pauvres: 111, 1703.

Roh (R. P.). — Et « la fin justifie les moyens »:

Rohan (Card. de), évêque de Strasbourg. — Et le jansénisme : 11, 1177, 1179.

Rohling. — Sur les Juiss et le meurtre rituel: 11, 1706.

Roiron (R. P. Xavier). — Sur S. Paul et la primauté de S. Pierre : III, 1369-70.

Rois. - Voir Chefs d'Etat; Etat.

Rois (Livres des). — Et les découvertes bibliques : 1, 354-8. — Voir David.

— Ie Livre. — Sur le Pentateuque : 111, 727. — Sur Dieu : 11, 1594-5.

Roland-Gesselin (R. P. M.-D.). — Sur l'ontologie thomiste: 1v, 1673-5.

Romain (Empire). — Voir Empire romain.

Romain germanique (Saint Empire). — Voir Empire romain germanique (Saint).

Romain (Droit). - Voir Lois, § Lois eiviles.

Romains (Epitre aux). — Voir Epitres de S. Paul.

Romains (Liturgie et Pite). — Sources sur l'initiation chrétienne: 11, 791. — Epielèse: 1, 1588. — Rituel des ordinations: 111, 1149. Voir Ordinations anglicanes.

Romain de Saint-Ange (Card.). — Et l'Inquisition: 11, 851-3.

Romantisme. — Et le pessimisme : IV, 19.

Rome. — Rome ancienne. — Religion des Romains. Article. Sources. Les Romains et la religion. Histoire de la religion romaine. Les dieux. Les sacerdoces romains en général. Les dieux. Les sacerdoces romains en général. Les divers sacerdoces. Les prières. Les sacrifices. Les jeux. Le culte des morts. Critique de la religion romaine (L. LAUNAND): IV, 1021-34. — Et les religions sémitiques : IV, 1306-7. — Religions romaines et christianisme (S. Paul), d'après la « méthode historique religieuse »: III, 964, 966. — Et le culte des saints: IV, 1131. — Sibylles: IV, 1326-7, 1331-2, 1334-5. — Divers: Droit romain. Voir Lois, § Lois civiles. — La famille: 1, 1884-6. — Les pauvres: III, 1661-5. — L'esclavage: I, 1469-85. — Ignoraient le duel: I, 1216-7. — Rome ancienne et la Renaissance: IV, 930, 931-2.

- Rome sous l'ère chrétienne. - Inscriptions anciennes: 1, 1404-7, 1410, 1411, 1413, 1414, 1415, 1416-7, 1438, 1444, 1456. — Les Romains et l'Eglise primitive: 1, 1259. - L'Eglise et les monuments antiques de Rome : 111, 929-33. — Séjours des papes au Moyen âge hors de Rome (les papes d'Avignon) : 111, 1534-63; iv, 585-6. — Voir Catacombes; Papauté. -Eglise de Rome. - Venue de S. Pierre à Rome. Voir Pierre (S.). — Premiers évêques: 1, 1772.6. — Origines de la papauté : III, 1371-2. - La pénitence à Rome au 110 siècle : 111, 1764-71. — Pratique de la confession: 111, 1821-2. — Etablissement des papes en Avignon. Papes d'Avignon: III, 1534-63; IV, 585-6. - Voir Papauté (et renvois); Saint-Siège. - Primautė: Selon les protestants et Harnack: IV, 689; - Erreurs modernistes : 111, 611. - Rôle prééminent dans l'histoire du Credo : 1, 272-82; - Préć-

Eglise romaine (Eglise catholique).
 Voir Eglise eatholique (et renvois); Papauté (et renvois).

minence de sa thèse dans la question du baptème

des hérétiques (mº siècle): 1, 390-417; — Voir

Papauté, § Primauté ; Pierre (S.). — Voir Papauté (et

Romiti (Marco). — Quietisme : 1v, 534-5.

Rondelet. — Sur le poisson de Jonas : 11, 1549.

Rosaira. — Et le culte de la Ste Vierge: III, 310, 317.

Rosalie (Sr). — Œuvres pour jeunes filles: 11,

Rose (V.). — Sur l'auteur des Actes des Apôtres: 1, 263. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1506.

Rosenroth (Knorr von). — Auteur de Kabbala denudata: 11, 1766.

Roshd (1bn). - Voir Averroès.

Rosmini. — Condamnation de ses théories: 1, 945.

Rossi (De). — Sur les Catacombes. Travaux par lui publiés: 1, 462-3, 464, 465, 471, 472, 473, 474, 476, 483, 486. — Sur les épitaples romaines et les esclaves: 1, 1478. — Inscriptions chrétiennes: 1, 1406-7, 1410, 1411, 1412.

Rostan (Louis-Léon). — Et l'« organicisme »: 1v, 1250.

Rostand (E.). - Sur la vocation : IV, 1906.

Roswey (Héribert). — Et les Acta Sanctorum : IV, II'12.

Rote (Tribunal de la). — Rôle et organisation: 1, 864, 865, 866, 871, 872, 884, 885, 889, 893-5.

Rothschild (Lord). — Sur les papes et les Juifs : II, 1729.

Rottmanner (R. P. O.). — Sur l'augustinisme : IV, 215.

Rouby. — Sur les guérisons miraculeuses: 11, 425, 427, 430-1.

Rouchel (Mme). - III, 59.

Rougé (Emmanuel de). - 1, 1334.

Roumanie. — Eglise roumaine et Eglise greeque: 11, 347-8. — Roumains en Hongrie: 1v, 759.

Roure (L.). — Sur la morale sociologique: II. 1915-7. — Sur les idées-force de Fouillée: III, 911-2. — Sur la morale criticiste de Renouvier: II, 1918-21,

Rousseau (Jean-Jacques). — Sur le jugement (opération de l'intelligence) : 1, 981. — Sur le salut des infidèles : 1v, 1157. — Contre le miraele : 11, 542. — Sur les miraeles de Jésus-Christ : 11, 1455-6. — Sur l'Etat : 1, 1527-30, 1531, 1537-8. — Sur l'origine du pouvoir politique : 1v, 84-6, 92-3. — Et la Déclaration des droits de l'homme : 1v, 1020, 1021. — Socialisme : 1v, 1423, 1424. — Contre le duel : 1, 1209.

Rousse (E.). — Sur les vœux religieux : IV, 1941. Roussel (Gérard). — Et Calvin : IV, 630, 631-2.

Roussélot (Gustave). — Sur l'éducation des femmes au Moyen âge et au xvi siècle : 11, 967-8, 969-70.

Rousselot (Pierre), S. J. — Intellectualisme: II, 1067.

Roustan. — Sur la subconscience : IV, 1525, 1526, 1527, 1528.

Rouvier. - 11, 1793.

Royalisme. — France. Le ralliement et les droits des royalistes (Mgr de T'Serelaes): II, 1066. — Voir Loriquet; Révolution.

Royaume de Dieu. Royaume des Cieux — Ancien Testament. L'espérance messianique du peuple juif (synthèse du messianisme). L'espérance messianique et le royaume de Dieu: 11, 1614-51. — Messianisme. Ancien Testament. Aspect temporel (rétablissement et prospérité du royaume terrestre d'Israél). et aspect moral (salut des àmes): 11, 1640-5. — Selon les Psaumes: 11, 486-92. — Conception juive (Ancien Testament) et religion de l'Iran: 11, 1134-5. — Notion maîtresse an temps de Jésns-

Christ: II, 1327-30, 1341-2. — Le Royaume de Dieu et le Fils de l'homme: II, 1342-5. — Enseignement de Jésus-Christ et le Royaume de Dieu: II, 1345-8, 1349-50, 1423-8, 1436-7, 1443. — D'après les Evangiles synoptiques: II, 332-3. — Discours de Jésus-Christ, IV Evangile. Interprétation symbolique. Réfutation: I, 1731-2. — Et les paraboles évangéliques: III, 1569, 1573. — Règne de Jésus-Christ: IV, 815-21. — Et l'institution de l'Eglise: I, 1221-48. — Textes établissant la primauté de S. Pierre: III, 1353-5, 1364. — Chez S. Paul: II, 334-8; III, 1635, 1636-7. — Voir encore IV, 1769. — Voir Eschatologie; Mesianisme.

Royauté. - Voir Chefs d'Etat.

Royauté de Dieu. - Voir Royaume de Dieu.

Royauté de Jésus-Christ. — Voir Règne de Jésus-Christ.

Royer (Clémence). – Athée, sans être agnostique: 1, 8-9. — Monisme matérialiste: 111, 898-9.

Rozaven (R. P.). — Sur l'Eglise russe: 1v, 1380.

Rubens. — Tableaux représentant S. Ignace délivrant des possédés : IV, 79-81.

Rubianus (Crotus). - Voir Jaeger.

Rubner. - Sur la continence : IV, 1055.

Rudder (Pierre de). — III, 58.

Rudemare (Abbé). — Sur le mariage de Napoléon et de Joséphine: 1, 1120.

Rudler (Xavier). — Sur l'incinération : 11, 636.

Rufin d'Aquilée. — Et le cauon des Saintes Ecritures: 1, 437, 446-7, 453. — Sur l'origine du Symbole des Apôtres: 1, 272-3, 274. — Et l'origénisme: 111, 1230, 1231, 1232, 1251, 1254-5.

Rupert de Deutz. — Sur l'Immaculée-Conception: III, 258. — Voir encore I, 200.

Ruskin, - Sur la finalité : 1, 1066.

Russie. — Religions (païennes): III, 1074101. — Evangélisation: IV, 369. — Ancienne
Pologne russe: Uniates: IV, 771-2. — Carpathes
russes: religions diverses: IV, 771-2. — Persécution des catholiques. Martyrs: III, 427-47. — Sur la
réforme religieuse de Pierre le Grand: I, 1294. —
Et le gallicanisme: III, 1502. — Concordat 1847: I,
645. — Juifs. Nombre. Emancipation: II, 1722. —
Et la Ste-Alliance: III, 1277-9. — Et les Conférences
internationales de La Haye (1899, 1907): III, 1283-5.
— Le bolchevisme russe: IV, 1417-9, 1430. — Natalité: III, 1061. — Servage: 1, 1505.

Russe (Eglise). - Histoire: L'orthodoxie russe et l'orthodoxie grecque. L'Eglise russe comparée à l'Eglise catholique. Situation actuelle: IV, 1358-95. - Eglise gréco-russe ou gréco-slave. Histoire de l'Eglise grecque: 11, 344-96. Voir Grecque (Eglise). - L'Eglise russe et l'Eglise grecque : 11, 347, 364, 367, 368-9, 370, 373, 374-5, 376, 377, 379-80, 382, 383-4, 385, 388, 389, 390, 391, 392. — Eglise tchécoslave: IV, 771-2. - Eglise synodale: IV, 1390-1. -Eglise orthodoxe ukrainienne autocéphale : Iv, 1389-90. - L'Eglise russe et les religions des peuples du Nord de l'Europe: 111, 1078, 1079-81, 1083, 1088-9. — Persécution des catholiques. Martyrs : 111, 427-47. -Miracles?: 11, 1446. — Guérisons miraculeuses: 11, 434-5. — Le martyre et le schisme gréco-russe : III, 427-61. — Culte des saints : 1v, 1134-6. — Liturgie orthodoxe et épiclèse : 1, 1594. - L'Eglise russe et le gallicanisme: 111, 1502. - Essai d'union à l'Eglise d'Occident au xvine siècle : 11, 231. - Essai d'union à l'anglicanisme : IV, 724-726. — Voir Eglises (Union).

Ruthènes. — En Hongrie: 1v, 759. — Eglise ruthène unie. Fondation. Histoire. Martyrs: 111, 428-42, 444-5, 445-7.

Ryckere. - Sur l'incinération : 11, 642.

S

Sabaoth (Yahweh). — Scns de cette expression dans l'Ancien Testament : 11, 1576-7.

Sabas (S.). - Et l'origénisme : 111, 1232-3.

Sabatié. — Sur les martyrs de la Révolution : III, 456-7, 460.

Sabatier (Auguste). — Sur l'inspiration: 11, 913, 915. — Critique biblique: 1, 774. — Sur les prophètes: 1v, 396, 400, 406. — Sur la conversion de S. Paul: 111, 1638-9, 1642-3. — Sur l'Eglise: 1, 1221-2, 1225-30, 1248-50, 1268. — Sur la foi: 11, 42, 46-7, 51. — Sur la révélation: 111, 678, 684. — Sur le dogme: 1, 1128, 1130, 1133-42. — Sur la tradition chrétienne: 1v, 1767-8. — Sur le péché originel: 111, 1750-3. — Sur Jésus-Christ: 11, 1367-8, 1370: 111, 604-5. — Sur le miracle: 11, 1407; 111, 535. — Sur la Rédemption: 1v, 576-80. — Sur la Rédemption et le démon: 1v, 565. — Sur les sacrements: 1v, 1074-7. — Sur le baptême: 11, 796. — Et l'essence du protestantisme: 1v, 809. — Et le mouvement des idées protestantes: 1v, 698. — Sur Kant: 111, 670-1, —

Sur l'immanence: 11, 571, 573-4, 575, 577. — Sur l'expérience religieuse: 1, 1847, 1851-5. — Sur l'influence dela philosophie dans la critique historique: 1, 270. — Voir encore 1, 55, 218.

Sabatier (Paul). — Sur l'apostolat de l'Eglise : 11, 1773, 1774-6. — Sur S. François d'Assise : 11, 1315-6. — Et le laïcisme : 11, 1780, 1783.

Sabattier (Gén.). — 1v, 695.

Sabbat. — Et dimanche (Eglise primitive): 1, 1088-9, 1091. — Babylonien: 1, 381-2.

Sabbataï-Cevi. — 11, 1674, 1680.

Sabbatique (Année). — Et l'année jubilaire, selon la Loi mosaïque : 111, 854-5.

Sabéens. — Voir Code Nazaréen.

Sabellianisme. — Et le pape Libère : 11, 1847-8.

Sacconi (Rainerio). — Sur les hérétiques en Italie (xmº siècle) : m, 855.

Sacerdoce anglican. — Ordinations anglicanes: 111, 1162-228. Voir Ordinations anglicanes,

Sacerdoce catholique. — Article: 1v, 1033-62. — 1° L'essence du sacerment de l'ordre. Conception traditionnelle du sacerdoce chrétien. Sacerdoce au sens large et sacerdoce au sens strict (A. D'ALÈS): 1v, 1033-40. — 2° Sacerdoce et célibat. La législation canonique. Les motifs. Les objections (II. AUPFROY): 1v, 1040-62.

Le sacerdoce de Jésns-Christ selon les Psaumes: IV, 491. — Jésns-Christ, Pontife de la Nouvelle-Alliance selon l'ordre de Melchisédech (théorie de l'Epître aux Hébreux): IV, 551-2, 560. — Erreurs modernistes: III, 615-6. — Le prêtre éducateur: IV, 1273-88. — La vocation: IV, 1891-924. — Le sacerdoce et les esclaves romains: I, 1477. — Voir Chasteté; Diacres; Episcopat catholique; Ordination.

Sacerdoce juif. — Prêtres et lévites (Loi mosaïque). Selon l'Hexateuque: 111, 846-7, 848-9, 855-9, 1901-4. — Caractères du sacerdoce lévitique: 1v, 1035.

Sacerdoces païens. — Caractère : IV, 1033-5. — Religions sémitiques : IV, 1302. — Babylone : 1,383-4. — Romains : IV, 1027-8. — Celtes (Druides) : Supplément, 1-16.

Sacramentaires. — Ordination: III, 1180-1. — Sacramentaires protestants. Et l'eucharistie: 1, 1277.

Sacramentaire gélasien. — Sur le Symbole des Apôtres: 1, 273.

Sacre des rois. — Et l'origine divine du pouvoir : 1, 1187-8.

Sacré-Cœur. - Voir Cœur de Jésus.

Sacré-Collège. - Voir Cardinaux.

Sacrements. — Article (P. POURRAT): IV, 1062-77. — 1° Vue d'ensemble: IV, 1062-8. — 2° Réponse aux objections. Définition. Composition du rite sacramentel. Efficacité ex opere operato. Caractère sacramentel. Nombre des sacrements. Institution divine des sacrements. Intention du ministre et celle

du sujet des sacrements: 1v, 1068-77.

Institution par Jésus-Christ, Rôle de l'Eglise dans la détermination de certaines conditions concrètes (à propos de l'ordination): 111, 1154 8. - Matière et forme. Rôle de l'Eglise dans leur détermination: 111, 1208, 1220. — Les Eglises nationales ont-elles le pouvoir de régler les rites sacramentels (à propos des ordinations anglicanes)?: 111, 1178-80. - Matlère et forme. Réponse à une objection tirée de cette distinction: 1v, 1069-71. — Doctrine de S. Paul et les mystères païens, d'après la « méthode d'histoire religieuse»: 111, 964, 966-7, 968, 969, 970, 971, 972, 978-9, 1002, 1004-11. — Le symbole magique et le sacrement religieux : 111, 66-7. - Caractère sacramentel. a) Selon S. Augustin: 1v, 1066; b) Doctrine: IV, 1072-3. - Sur le développement de la notion de sacrement : 1, 1173-4. - Dans l'Eglise primitive : 1, 1252-3. - Administration dans l'Eglise primitive, selon certains anglicans : IV, 713-4. — Administration. Et l'application du probabilisme: iv, 352. - Et les origines du culte chrétien: 1, 835-6, 839-40, 845, 846-7. — Et les inscriptions anciennes: 1, 1444-7. - Validlté hors l'Eglise (parmi certains hérétiques et schismatiques). llistoire: 111, 1159-62. - Selon l'Eglise grecque: 11, 369-75. - Selon l'Eglise russe: IV, 1378-80. - Et le Schisme d'Occident: 1v, 1227-8. - Selon la Réforme et le protestantisme : iv, 603, 605, 607, 615-6, 618, 627, 635, 638-9, 640, 649, 656, 657, 659, 660, 661, 668, 687, 706, 710, 711, 713-4, 717-8, 720. 721 2, 735, 739-40, 753, 782, 787, 804, 805. — Selon l'anglicanisme: Iv, 1039-40. — Réformes anglicanes (àpropos des ordinations anglicanes) : 111, 1164-5, 1166-70, 1171-6, 1178-80, 1181-6. — Selon le protestantisme suisse contemporain : IV, 739-40. - Note protestante de l'Eglise: 1, 1270, 1276-7. - Refus (xvm siècle). Disputes entre l'Assemblée du Clergé et le Parlement : 111, 1498-9, 1502. - Refus aux jansénistes (xvIIIe siècle): 11, 1182-4. — Erreurs modernistes: 111, 611-8, 624-37. — Voir encore 111, 681.-Voir Absolution; Baptême; Confession: Confirmation; Eucliaristie; Extrême-Onction; Divorce; Mariage; Ordination; Ordinations anglicanes; Ordre (Sacrement); Pénitence (Sacrement).

Sacrements (Sacrée Congrégation de la Discipline des). — Rôle. Organisation: 1, 871, 884, 885, 893.

Sacrifice cultuel. — Origine. Essence: 1v, 1303. — Doctrine animiste: 1, 137-8; — critiques: 143-5. — Et le sacerdoce: 1v, 1033-4. — L'idée de sacrifice rédempteur et la Rédemption: 1v, 560-1, 577. Voir Rédemption.

 Sacrifices juifs. — Les sacrifices cultuels et la Loimosaïque: 111, 1902-8. — Sacrifices pour les péchés:

111, 1795-6, 1849.

— Sacrifice de la Croix. — Et la Rédemption: 1v, 543-4, 545-8, 551-2, 554, 555-6, 560-1, 562-3, 570-1, 572, 573-4. — Selon les anglicans: 111, 1169-70. — Voir Passion.

- Sacrifice de la messe. - Voir Messe.

— Sacrifices païens. — Américains précolombiens: IV, 184, 188, 190, 193, 194-5. — A Babylone: I, 384. — Celtes: Supplément, 6-7, 11-2, 14. — Perses: II, 1111-2. — Romains: IV, 1029-30. — Védisme: II, 648. — Religions sémitiques: IV, 1303-5. — La doctrine de S. Paul sur l'eucliaristie et les mystères (sacrifices) païens: III, 964, 966-7, 968, 969, 972, 978-9, 1002, 1004, 1008-10, 1011. — Sacrifices humains: Américains précolombiens: IV, 184, 193, 194. — Celtes: Supplément, 6-7, 11-2, 14. — Grèce ancienne: II, 417. — Nord de l'Europe: III, 1098, 1100, 1101, 1110-1. — Chez les Romains: IV, 1030. — Dans les Religions sémitiques: IV, 1304-5, 1307-8. — Vœu de Jephté: II, 1270-2.

Sacrifice (Mortification). — L'esprit de sacrifice et le célibat ecclésiastique : 1v, 1044-5. — Vœu de victime ou d'hostie : 1v, 1927. — Voir Ascétisme.

Sacrilège. — Et les Juifs : 11, 1684.

Sadducéens. — Croyances : 1, 919. — Au temps de Jésus-Christ : 11, 1323-4. — Les Sadducéens et Jésus-Christ : 11, 1383-4, 1385. — D'après le IV° Evangile : 1, 1746-7. — Voir encore 1, 1816-7.

Sage. — Sur le yoghisme : IV, 1980-1, 1982.

Sagesse (Doctrine de la) (Ancien Testament).

— Livres sapientiaux: IV, 1182-214. — La Sagesse, selon les Livres sapientiaux: IV, 1198-208. — La Sagesse, figure du Verbe et de Jésus-Christ: IV, 1205-8. — Et le messianisme: II, 1637-8. — Et le Logos

(IVº Evangile). Réfutation des interprétations symboliques: 1, 1733-4. — Et la Sainte Trinité: 1v, 1850.

Sagesse (Livre de la). — Livres sapientiaux: Iv, 1182-214 (spécialement 1191-3). — Sur les manifestations de la Sagesse divine: 111, 7/6-7. — Sur la Providence: 111, 443-7. — Sur la justice divine: 11, 1592. — Le Livre de la Sagesse et l'Egypte: 1, 1337, 1340. — Voir encore 11, 1332. — Voir Sapientiaux (Livres).

Sagesse (Don de). — Et la connaissance de Dicu: 1, 954.

Sagesse (Vertu de). — Sur la sagesse divine (l'e Epître aux Corinthiens, 11, 1-15). Allusion aux mystères païens?: 111, 985-6. — Sagesse de Dieu: preuve de l'immortalité de l'âme: 1, 105. — La Sagesse de Dieu et l'enfer: 1, 1385-6. — Voir Dieu.

Saglier (L.). — Sur la charité de S. Jean de Dieu : 111, 1695.

Saguen. — 1, 57-8.

Sahagun. — Sur la religion des Mexicains primitifs: 1v, 183-4, 185, 186.

Saillant (Mme). - 111, 459.

Saints. — Article. Béatification et canonisation. Les saints dans le christianisme non catholique et les religions non chrétiennes. Les Martyrologes. Les Bollandistes. La Communion des Saints (fondements scripturaires; développement patristique; pénétration de la formule « Communio Sanctorum » dans le Symbole) (A. d'Alès): 19, 1129-56.

Personnalité: 1v, 1938. — Et le culte chrétien: 1, 834,843. — Et l'amour de Jésus-Christ: 11, 1527-8. — Mérites. Voir Indulgences. — Et le monachisme: 111, 862-3. — Martyre: 111, 331-92. Voir Martyre. — Pléiade de saints au xvie siècle: 111, 1406, 1407. — Charité pour les pauvres: 1, 321-2. — La-sainteté dans l'Eglise russe et dans l'Eglise catholique: 1v, 1366, 1378-86, 1395. — Savonarole fut-il un saint ou un catholique au sens plein du mot?: 1v, 1214-28. — Jugement de certains saints sur Savonarole: 1v, 1216. — Possédés délivrés par des saints: 1v, 79-81. — Voir Béatitude; Ciel.

— Culte des Saints. — Et les inscriptions anciennes: 1, 1447-50. — Culte de la T.S.V. Marie. Voir Marie (T.S.V.). — Culte des martyrs: 111, 366-73. — Les martyrs et le culte des saints: 1v, 1131, 1132-3, 1138-41. — Reliques: 1v, 909-30. Voir Reliques. — La Réforme et le protestantisme contre le culte des saints: 1v, 605, 618, 635, 700, 745. — Les anglicans contre: 111, 1165, 1166, 1168.

Sainteté. — Selon la Loi mosaïque (Loi de sainteté; Lévitique, xvii·xxvi): in, 844-8. — De l'Eglise: in, 15-9. — De la vie religieuse: iv, 1902-3. — Clergé catholique. Voir Clergé catholique. — Et le monachisme: in, 862-3. — Voir Ascétisme; Saints.

Sainteté de Dieu. - Voir Dien.

Sainteté de l'Eglise. — Voir Eglise entholique, § Notes.

Saint-Andrews (Université de) (Ecosse). — Voir Université, § Grande-Bretagne (Ecosse).

Saint-Bertin (Abbaye de). - 1, 1493-4.

Saint-Chrysogone (Cardinal de). — Et l'Inquisition: 11,848.

Saint-Cyr (Ecole de). — Voir Ecole de St-Cyr.

Saint-Cyran (Jean du Vergier de Hauranne, abbé de). - Voir Vergier.

Saint Empire romain germanique. — Voir Empire romain germanique (Saint).

Saint-Germain des Prés (Abbaye de). — Serss ecclésiastiques (1xº siècle): 1, 1/93-4.

Saint-Gradi. — Sur Alexandre VII et le probabilisme : 1v, 329-30.

Saint-Hilaire (Barthélemy). — Sur le boud-dhisme: n, 662-3.

Saint-Hilaire (Etienne et Isidore Geoffroy-). -- 1v, 1797-8.

Saint-Jean de Jérusalem (Ordre de). — Fondation: 111, 1692-3.

Saint-Marc (Couvent de) (Florence). — La Réforme de Saint-Marc, par Savonarole: 1v, 1222-3.

Saint-Office. — Article (J. Guiraud): 1v, 1078-129. — 1° Mainmise de la royauté sur l'Inquisition au XIVe et au XVe siècles: 1v, 1078-87. — 2° L'Inquisition espagnole (XV-XIX* siècles). Origines Institution et organisation. Torquemada. L'inquisition contre les Juifs et les Morisques. Ximénès. L'Inquisition, la Réforme et la Renaissance: procès d'Erasme. Procès de Carranza. L'Index espagnol. Procès extraordinaires. Procès politiques. Déclin et suppression de l'Inquisition espagnole: 1v, 1087-1110. — 3° L'Inquisition romaine: 1v, 1110-29.

— L'Inquisition espagnole. — Voir ei-dessus. — Et les diverses formes de l'Inquisition: 11, 824. — Et les Morisques d'Espagne: 111, 935, 936, 937-8. — Aux Pays-Bas (xvic siècle): 1v, 744. — Sur les théories de Grimani concernant la prédestination (1561): 1v, 247. — Et les Acta Sanctorum: 1v, 1144. — Et le quiétisme: 1v, 529, 534.

- L'Inquisition romaine, Sacrée Congrégation ou Tribunal du Saint-Office ou de l'Inquisition romaine et universelle. - Fondation. Histoire : 11, 824; 1v, 1108, 1119-29. Voir ei-dessus, § Artiele. - Rôle, organisation de la Sacrée Congrégation du Saint-Office: 1, 863, 864, 871, 872-83, 883-4, 887, 888, 889, 891. — Valeur de ses décisions : 11, 174-5. — Autorité. Erreurs modernistes: 111, 609-10. - Et le catalogue de l'Index : 11, 703. Voir Index (Catalogue). - Et la Sacrée Congrégation de l'Index : 11, 703. Voir Index (S.-C.). - Répression du luthéranisme en France (xviº siècle): iv, 625. — Et le procès de M. Servet à Genève (1553): 1v, 643. — Et la Réforme anglicane: iv, 658. — Documents du procès de Galilée: 11, 148-50. - Condamnation de Galilée : 11, 147-92. - Contre le quiétisme : 1v, 533-4. — Condamnation de Rosmini et de l'ontologisme: 1, 945. — Condamnation du modernisme. Décret Lamentabili. Voir Lamentabili (Décret). — Décision (16.7.19) sur la théosophie : IV, 1657. — Sur le spiritisme et le magnétisme : IV, 1489-90. — Décrets coutre la Franc-Maçonnerie: 11, 128. — Décret (23.4.20) sur l'authenticité mosaïque du Pentateuque: 111, 1883-4. — Sur l'authenticité de la Ire Epitre de S. Jean (v, 7): 1v, 1273-4. — Condamnation d'une proposition contre la certitude de la

Révélation: 1, 238. — Et les Acta Sanctorum: 1v, 1144. — Sur les ordinations anglicanes: 111, 1201-3, 1204-5, 1218-9, 1220, 1221-2. — Et le probabilisme: 1v, 328, 329, 330-2, 334. — Décret (2,3.1679) sur la restriction mentale: 1v, 968-9. — Sur le prêt à intérêt: 11, 1085-6. — Sur le féticide thérapeutique: 1, 1908-11. — Décrets contre l'incinération: 11, 631-2.

- Voir Inquisition (en général).

Saint-Pierre de Rome (Basilique de). — Voir Fabrique de St-Pierre.

Saint-Projet (Abbé Duilhé de): 11, 1635-6.

Saint-Sacrement (Compagnie du). — Voir Compagnie du Saint-Sacrement.

Saint-Sépulcre. — Authenticité: 11, 1862-79.

Saint-Siège. - Origines et rôle historique de la papauté: 111, 1371-422. — Et l'Eglise greeque, Voir Greeque (Eglise). - Etles Eglises bulgare, serbe, russe: vi, 1343-95 (spécialement 1344-6, 1352-3, 1358, 1360-2, 1375, 1393). — Etablissement en Avignon : 111, 1535-43. - Papes d'Avignon, Voir Papes d'Aviguon. - Schisme d'Occident : IV, 1228-41. Voir Schisme d'Occident. - Et la Réforme (protestantisme): 1v, 585-6, 592, 595, 600-4, 608, 610-1, 627, 630, 633, 634-5, 647-55, 657-8, 660-1, 667, 668, 670, 689, 704, 708-20, 730-3, 734-5, 767-8, 805, 808-10.Et l'Inquisition. Voir Inquisition; Saint-Office. -Et les ordinations anglicanes : 111, 1163-4, 1182, 1189-92, 1193-4, 1196, 1197, 1200-2, 1204-5, 1205-6, 1218-24. — Et le probabilisme : 1v, 328-35, 342, 346, 350

- Politique internationale. - Pouvoir indirect. Principes Exercice: 1v, 105-15. — Pouvoir pontifical dans l'ordre temporel (Etat pontifical, droit de souveraineté du Saint-Siège; pouvoir indirect) : iv, 94-115. Voir Pouvoir spirituel et pouvoir temporel. - Et la chrétienté. Voir Chrétienté. - Et le gallicanisme. Voir Gallicanisme. - Clauses du traité de Latran (11.2.29) sur l'attitude internationale du Saint-Siège: Supplément, 49-50. — Et le droit (arbitrage) international: 111, 1265, 1273-5, 1285-6, 1297-300. — Rôle de nos jours : 111, 1421. — Et la France. Régale: IV, 810-5. - Le Saint-Siège et l'Edit de Nantes: 111, 1027-8; — et sa révocation: 111, 1039-41. - Et le gallicanisme, Voir Gallicanisme, -Relations diplomatiques. Suppression: 1, 641-2. - Et l'Italie. Le traité de Latran (11,2.29). Règlement de la question romaine. Concordat : Supplément, 30-58. -Et la Russie. Les papes et les persécutions des catholiques en Russie: 111, 437-438, 439, 441-2, 443, 445.

- Voir Commission biblique ; Croisades ; Curie romaine ; Exemption des réguliers ; Papauté.

Saint-Simon (Henry de Rouvroy, Comte de). — Monisme liumanitaire: 111, 883. — Socialisme: 11, 1402-3, 1423.

Saint-Simon (Mgr de), évêque d'Agde. — Martyr?

Saint-Synode bulgare. — Organisation: 1v, 1349.

Saint-Synode russe. — Origine. Histoire: 1v, 1365-7. — Et la canonisation des saints: 1v, 1384-5. — Et le culte des saints: 1v, 1135-6. — Et les catholiques de Pologne: 111, 446.

Saint-Thomas (Jean de). — Voir Jean de St-Thomas.

Saint-Victor (Hugues de). — Voir llugues de St-Victor.

Saint-Victor (Jean de). — Voir Jean de St-Victor.

Saint-Victor (Richard de). - Voir Richard de St-Victor.

Sainte-Alliance. — Et le droit international chrétien : 111, 1277-9.

Sainte-Beuve (C. de). — Sur l'ascétisme chrétien : 1, 300. — Sur la théologie morale : 1v, 1644-5.

Saisset (Bernard de), évêque de Pamiers (XIII-XIVe slècles). — Et le conflit entre Philippe IV le Bel et Boniface VIII; 1, 427-9.

Saisset (Emile). - Contre le duel : 1, 1209.

Saladin. — Lutte contre les chrétiens de Palestine: 1, 823.

Salaires et traitements. — Le juste salaire: iv, 1444. — Ministres du culte. Traitements assurés par l'Etat depuis 1789: iv, 429, 430.

Salamanque (Université de). — Voir Universités, § Espagne.

Sales (Louis de). - Contre le duel: 1, 121/1.

Salluste. — Sur la religion des Romains : 1v, 1024.

Salmanasar, roi d'Assyrie. — Les découvertes assyriennes et la Bible : 1, 355.

Salomon. — Et le Cantique des Cantiques: 1, 459; 1v, 1183. — Et les Livres sapientiaux. Salomon et la Sagesse: 1v, 1183, 1185-90, 1192-3, 1195-6.

Salomon (Psaumes de). — Voir Psaumes de Salomon,

Salomon ben Levi. - Voir Paul de Ste-Maric.

Salomon (Georges). - Sur l'incinération : 11, 637.

Salpêtrière (Hospice de la). — Les hystériques et les malades de la Salpêtrière et la possession diabolique: 1v, 61-3.

Saltet (Abbé L.) — Sur les réordinations : 111-1158-62. — Voir encore 1, 414.

Salut. - L'espérance messianique des Juifs de l'Aneien Testament: 11, 1614-51, - Selon S. Paul: 111, 1002-4, 1623, 1624, 1628, 1629-38, 1643-4. — Les mystères païens, et l'idée de salut : 111, 973-82 ; la doctrine de S. Paul et les mystères païens : 994-8, 1001-4, 1007. — Selon Origène: 111, 1242, 1243-4. 1246-7, 1253-4, 1255. - Doctrine de Luther et doctrine protestante de la justification sans les œuvres: IV, 596-603, 608, 614-8, 620, 621-2, 628-9, 637-8, 644-5, 746-9, 793-8, 808. - Doctrine et histoire du baïanisme, du jansénisme, du quesnellisme: 11, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnellisme. - Universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle : IV, 1169-74. - l'etit nombre de catholiques par rapport à la population du globe. Nombre des élus. Jésus-Christ et Satan. Problème du mal: IV, 908-9. - a Ilors l'Eglise pas de salut ». Voir « llors l'Eglise ». -Et la médiation universelle de Marie: III, 285-302. -- Et le haptème. Suppléances du haptème (bapteme de sang ; baptème de désir) : 11, 814-23, -- Et

le libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. — Voir Ciel; Grâce; Infidèles; Justification; Prédestination; Rédemption; Rétribution.

Salut des infidèles. - Voir Infidèles.

Salutation angélique — Origines : 111, 310.

Salvador (Joseph). — Et l'apologétique juive : 11, 1674-5.

Salviati, nonce à Paris (XVI° siècle). — Sur la Saint-Barthélemy: 1, 425.

Samarie. — Pentateuque Samaritain: 1v, 1958.

Samory. — Sur l'usure juive: 11, 1699. — Et l'Immaculée Conception: 111, 217, 225, 245.

Samoyèdes. — Religion: 111, 1079-81.

Samuel. — Et les prétendues « écoles de prophètes » : IV, 392-5. — Voir encore IV, 1188.

Samuel (Ier Livre de). — Sur le Pentateuque: 111, 726.

Samuel de Maroc (Xe siècle). — 1, 200.

San (R. P. de). — Sur la prédestination : 1v, 246. — Sur Ste Thérèse d'Avila : 111, 1019.

Sanchez (Thomas). — Sur l'empêchement de mariage d'impuissance et le « congressus » : 111, 113. — Sur la restriction mentale : 1v, 968, 970, 971-2. — Sur la sauvegarde des secrets : 1v, 979. — Voir encore 111, 1072; 1v, 958.

Sanctification. — Pouvoir de sanctification de l'Eglise. Sacrements. Erreurs modernistes : III, 611-8. — Voir Vie spirituelle.

Sanction. - 1, 913.

Sanday (William). — Sur l'inspiration: 11, 914-5. Sur les prophètes: 1v, 404. — Sur la révélation: 111, 675. — Sur Jésus-Christ: 11, 1392, 1394. — Sur le Cénacle: 11, 1871. — Voir encore 1, 152.

Sandwich (Iles). — Persécution des missionnaires catholiques: 111, 489-91.

Sang. — Idée juive (Loi mosaïque) sur l'usage du sang : 11, 1705.

Sanhédrin. — Partis (IV © Evangile): 1, 1746-7. — Autorité au temps de Jésus-Christ: 11, 1320. — Et la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1495.

Sanson (Bernardin). — Et la question des indulgences en Suisse (xvi° siècle) : iv, 734.

Santé. — Et la chastelé : 1, 506-8. — Et la continence : 1v, 1053-7. — Voir Hygiène.

Santiago (Université catholique de (Chili). — 11, 1031-2.

Sapientiaux (Livres). — Article (A. Vaccari): IV, 1182-214. — 1° Les livres. Noms et nombre. Job (la sagesse en dehors de la religion juive). Proverbes (formes littéraires de la sagesse; Salomon principal auteur). Ecclésiaste (date; auteur; texte). Sagesse (unité et auteur). Baruch (auteur et date). Canonicité des trois derniers: IV, 1182-94. — 2° Les Sages. Dans les livres historiques (Salomon, et ses 3.000 sentences). Dans les livres prophétiques (faux sages et vrais sages vis-à-vis des prophéties): IV, 1195-8. — 3° La Sagesse. Subjective ou pratique (ni utilitaire, ni épicurienne; sanction et vie future). Objective ou spéculative (pas d'agnosticisme on de

scepticisme; la Sagesse et la Loi). Personnissée (préparation du dogme chrétien): 1v, 1198-208. — 4° Influences étrangères? Prétendus emprunts (Egypte; Babylone; Perse; Grèce): 1v, 1208-14.

Messianisme: 11, 1630-1, 1637-8. — Sur Dieu: 11, 1589, 1592. — Sur la T. S. V. Marie: 111, 124-7. — Se reporter à Job; Psaumes; Proverbes; Ecclésiaste; Cantique des Cantiques; Sagesse (Livre); Ecclésiastique.

« Sapienti consilio » (Constitution de Pie X). — Sur les Congrégations romaines : 1, 863, 864, 871-2, 874, 883, 885, 886, 887, 894, 895.

Sardi (Mgr Vincenzo). — Sur l'Immaculée Conception et la Bulle *Ineffabilis*: 111, 210-5, 220, 270, 271-3.

Sarum (Missel de). — Réformes anglicanes : 111, 1175-6.

Sarzec (E. de). — Fouilles en Babylonie: 1, 332. Satan. — Voir Démons.

Satisfaction. — Selon l'Eglise grecque: 11, 372. — Selon l'Eglise russe: 1v, 1374. — Voir Indulgences: Purgatoire.

Satisfaction vicaire. — Elaboration rationnelle du mystère de la Rédemption : la satisfaction vicaire. Déformations diverses : IV, 554-82.

Satow. - Sur la religion japonaise: 11, 1204,

Saturnil d'Antioche. — Gnostique : 11, 301.

Saül. — Et David: 1,898-9.

Saulx-Tavannes (Gaspard de). — III, 395.

Saurin. — Sur la tolérance religieuse: 1v, 1723.

Sauvages. - Voir Primitifs et sauvages.

Sauvé (Abbé). — Sur les vœux de perfection: 1v, 19?7.

Savants. — Savants croyants. Liste au xixe siècle. Accord de la science et de la foi : 1v, 1241-53. Voir Foi, § Foi et science.

Savigny. - Sur l'Etat : 1, 1540.

Savonarole. — Article. Etat de la question: Savonarole fut-il un saint ou un catholique au sens plein du mot? Les lumières. Les ombres. Conclusion (F. Vernet): 1v, 1214-28.

Saxe. — Evangélisation: IV, 367. — Conversion: 1, 702, 703.

Sayce (A.-H.). — Sur la religion babylonienne: 1, 373-4, 375, 381.

Scandinaves (Pays). — Peuples germano-scandinaves: religion: 1074-9, 1101-15. — Evangélisation: 1v, 367-8. — La Réforme dans les Pays scandinaves: 1v, 749-55. — Voir Luthéranisme.

Scapulaires. — Et le culte de la Ste Vierge: 111, 310-1, 317.

Scepticisme. — Des Livres sapientiaux? : 1v, 1201-4. — De Job : 11, 1544-5. — Différence et lien avec l'agnosticisme : 1, 1-4. — Voir Certitude; Certitude morale; Doute; Idéalisme; l'ensée (Libre).

Schæfle. — 1, 1541.

Schall (J.). — Sur la Restauration et les pauvres: 111, 1725.

Scheeben (J.). — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1429. — Sur l'existence de Dieu: 1, 1022. — Sur Dieu, bien suprême: 1, 731. — Sur la prédestination: 11, 254-6. — Sur le miracle: 11, 1408. — Voir encore 111, 274.

Scheil (R. P.). — Découyertes babyloniennes et la Bible: 1, 332, 340-1, 343, 350, 357, 360, 362, 365.

Schell. — Sur l'épiclèse: 1, 1594. — Voir encore 1, 1381.

Schelling (F.-G.-J. de). — Idéalisme : 11, 542-3. — Panthéisme : 11, 1305, 1307, 1312. — Sur l'Etat : 1, 1539. — Et Tchou-hi, le philosophe chinois : 1, 524.

Schéol. — Selon les Juiss (Ancien Testament): 11, 1590, 1592.

Schiffini. — Sur l'obligation et la responsabilité: iv, 944, 954, 956. — Sur l'insurrection : 11, 1060.

Schiller (F.-C.-S.). — Œuvres: IV, 171. — Pragmatisme: IV, 118, 120, 124, 126-30, 132, 133, 138-44, 149-51, 154-6, 158, 160, 161, 164-5, 167, 170. — Sur les dynamistes: I, 1034. — Voir encore 1, 218.

Schismes. Schismatiques. - Statistique des religions: 1V, 907-9. - La papauté et l'histoire des schismes: 111, 1333, 1375-6, 1395, 1401, 1402, 1434-5, 1436-41, 1502, 1517. — La Réforme et le protestantisme: IV, 582-810. - Pays-Bas. Janséniste: II, 1184-6. - Tchéco Slovaquie. Eglise tchécoslovaque : 1v, 769-73. — Réconciliation des schismatiques dans les premiers siècles : 111, 1820-2, 1834. - Baptême des schismatiques. Valeur selon S. Augustin : 1v. 1065, 1066, 1073. — Prêtres schismatiques. Réordinations: 111, 1159-62. — Schismatiques honorés par leur secte comme martyrs: 111, 339-42. — Guérisons miraculeuses: 11, 434-5. — Voir Anglicanisme: Baptême, & Baptème des hérétiques; Conversion; Jansénisme; Ordinations anglicanes; Protestantisme; Réforme; Schisme d'Occident (et renvois); Schisme d'Orient (et renvois).

Schisme d'Occident. Grand Schisme. — Article. Les faits. La discussion au moyeu âge. Déductions modernes (L. Salembier): 1v, 1228-41.

Concile de Constance: 1, 621-5. — Sur les conciles de Pise, Constance et Bâle: 1, 616, 617. — Et la papauté: 111, 1401, 1402. — Et les papes d'Avignon: 111, 1541-2. — Et l'infaillibilité pontificale: 111, 1436-41. — Et l'Inquisition: 111, 1082. — Concordats qui le suivirent: 1, 634. — Et les origines de la Réforme: 111, 586. — Et les origines de la France et de la papauté (origines du gallicanisme): 11, 213-24. — Et les origines du gallicanisme: 11, 250-2, 265. — Voir Conciles non œcuméniques, §§ Bâle, Constance; Martin V.

Schisme d'Orient. — Origines: 1, 1545.6. — Divers schismes de 337 à 843: 11, 353-4. — Histoire de l'Eglise grecque: 11, 344-96. Voir Grecque (Eglise) (et renvois). — Liste des accusations de Photius contre les Latins: 11, 515-6. — Et la papauté: 111, 1391, 1395. — Contre l'infaillibilité pontificale: 111, 1434. — Et le Schisme d'Occident: 111, 11232. — Et les réordinations: 111, 1161. — Liste des églises slaves dissidentes avant et après la guerre 1914: 111, 11343-4. — Voir Bulgarie; Grecque (Eglise); Russe (Eglise); Scrbie.

Schleiermacher (Frédéric). — Et le protestantisme allemand moderne: 1v, 675-7. — Sur l'essence du protestantisme: 1v, 808. — Et l'apologétique protestante allemande: 1, 216, 223. — Philosophie religieuse (immanence): 11, 570-1. — Sur son immanentisme: 1, 758. — Sur l'inspiration de la Bible: 11, 914. — Et la critique biblique: 1, 774. — Sur le dogme: 1, 1127. — Sur la foi: 11, 50. — Sur l'expérience religieuse: 1, 1847. — Snr les Evangiles synoptiques: 1, 1627. — Sur la Rédemption: 1v, 574-5. — Voir encore 111, 521.

Schliemann. — Découvertes archéologiques : 11, 396-7.

Schlumberger: - 111, 1680.

Schmid. - Sur l'inerrance biblique : 11, 762.

Schmid, prédicateur luthérien. - 1v, 681.

Schmidt (Dr R.). — Découvertes paléontologiques : 11, 484.

Schmidt (R. P. W.). — Sur l'animisme: 1v, 894. 895. — Sur la magie: 111, 68, 69-70. — Sur le totémisme: 1v, 872-3. — Sur la croyance en Dieu: 1, 948.

Schmiedel (P.-W.). — Sur les Evangiles synoptiques: 1, 1628-30, 1646, 1653, 1656, 1661, 1675, 1687-8, 1698. — Sur Jésus-Christ: 111, 1690. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1489, 1490, 1493, 1496-7, 1498. — Sur S. Luc et Joséphe: 1, 812-3. — Sur le nuiracle: 1, 808, 809. — Sur l'eucharistic: 1, 1559. — Sur l'immanence: 11, 573. — Voir encore 1, 1628; 111, 129.

Schneider. — Sur l'observation des sauvages : 1, 139-40. — Sur l'universalité de la morale : 1, 145.

Schnitzer (J.). — Sur Savonarole: 1v, 1217, 1218-9, 1221-2, 1223, 1224, 1227.

Schomberg, commissaire royal (XVI° sfécle). — Et l'Edit de Nantes : 111, 1024.

Schopenhauer (Arthur). — Pessimisme: 1v, 21-3. — Idéalisme: 11, 542-3. — Déterminisme: 1, 929. — Sur la finalité: 1, 1073-4. — Et le problème du mal: 1, 1016-8, 1064, 1076, 1079, 1085. — Et la théorie d'Hartmann de la subconscience. Hegel ct Schopenhauer: 1v, 1538, 1539-40, 1541, 1542-3. — Voir encore 1, 1209.

Schrader (R. P. Clément). — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1523.

Schrempf (Christophe). — Sur le symbole protestant : Iv, 680-1.

Schürer. — Sur Judith: 11, 1564.

Schwally. - Sur Mahomet: 111,83,86.

Schweitzer (Albert). — Sur Jésus-Christ: 11, 1375, 1432, 1433, — Sur S. Paul: 111, 1627. — Sur les mystères païens et S. Paul: 111, 969-70. — Sur S. Paul et le judaïsme: 111, 1652-3, 1654.

Schwenkfelt. - IV, 802-3.

Science (en général). — Le monachisme et la science: 111, 863-5. — Universités catholiques, foyers chrétiens de haute science: 11, 1045-9. — Voir Vérlté.

Science. Sciences. Sciences physiques et naturelles. — Et la critique biblique: 1, 781-2. — Savants croyants: 1v, 1247-51. — Les savants et le développement du dogme: 11, 1172-3. — La science et la démonstration de l'existence de Dieu: 1, 956-9. — Et la création: 1, 724-5, 726. — Prouve l'immatérialité de l'âme: 1, 90-2; — ne prouve pas contre sa spiritualité: 1, 98-101. — Différence essentielle entre l'âme humaine et l'âme des bêtes: 1, 110-22.

- Science et foi. - Voir Foi.

- Science et philosophie. - Voir Philosophie.

- Et théories diverses. - Et le matérialisme : 111, 492-514. Voir Matérialisme. - Déterminisme physique: 1, 932-6. - Et le criticisme kantien: 1, 27, 736-9, 747, 749, 750-2, 753-4. — L'idéalisme et les sciences, selon Fichte : 111, 1314. - Science et vérité, selon Nietzsche: 11, 1923-4. — La méthode pragmatiste (l'expérience). Critique: 1v, 117-20, 152-4. — Hiérarchie des seiences, suivant le positivisme : 1v, 38-9. — Critique de cette elassification: 1v, 47-8. — Le positivisme, contre la recherche et des causes et des substances, et pour l'unique observation des lois de la science: 1v, 37-53. Voir Positivisme. - Théories sociologiques et psychologiques de la religion : IV, 857-907. - Caractère scientifique de la morale sociologique: 1v, 1446-70. - Le progrès par la seience et la solidarité selon le socialisme : 1v, 1428-9. - Théorie de la relativité : IV, 822-57. - Tendance générale actuelle : l'évolution : 1, 1176.

- Voir Astronomie; Cérébrologie; Energie.

Science (Connaissance). — Voir Connaissance. Science de Dieu. — Voir Dieu (spécialement § Attributs).

Scipion l'Africain. - 1v, 1029.

Scipion, second Africain. - 1v, 1029.

Scolaires (Questions). — Voir Enseignement (et mots suivants).

Scolastique. - Thomisme: 1v, 1667-713. Voir Thomas d'Aquin (S.). - L'intellectualisme et les erreurs modernes: 11, 1666-8. — La seolastique arabe. Histoire. Influence sur la scolastique chrétienne. - Décadence. Cause de la Réforme : 1v. 583-4. — Et les Universités catholiques : 11, 1050-1. — Apologétique : 1, 202-5. — Fondement de l'Apologétique du cardinal Dechamps : 1, 233. - Base philosophique de l'apologétique elassique : 1, 240, - Sur l'infaillibilité pontificale: 11, 212; 111, 1531-2. — Scolastique. Sur la foi nécessaire au salut : 1v, 176-82. - Et le dogme: 1,1146, 1147. - Et la tradition ehré. tienne: 1v, 1755-8. - Sur Dieu: 1, 946, 947, 1014. 1032, 1055, 1056, 1077-8. — Idée de Dieu (opposée à l'agnostieisme): t, 14-5. - Sur la prédestination: 1v, 226, 227-32, 251-3. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude surnaturelle : IV, 1172-4. — Surl'Immaeulée Conception: 111, 260-4 (réaction scotiste: 111, 264-70). — Sur la liberté: II, 1855-6. — Sur les liens entre le psychique et les organes: 1, 1801. - Commentaire de l'axiome : « Facienti quod in se est. Deus non denegat gratiam »: 1v, 1172-4. — Sur les saercments: 1v, 1067, 1068-71. — Sur les réordinations: 111, 1162. — Et la théologic morale: 1v, 1636. 7, 1648-9. — Et le probabilisme : 1v, 306-15. — Et l'asectisme: 111, 862. — Sur l'origine du pouvoir politique: 1v, 87-8, 92-4. — Sur les origines de l'Etat: 1, 1530-2. — Sur la paix et la guerre: 111, 1261-3, 1268-70, 1271. — Sur les origines de l'esclavage: 1, 1458. — Et le servage: 1, 1495-9. — Sur le feu du purgatoire: 1v, 523, 524-5. — Sur la mitigation des peines de l'enfer: 1, 1399. — Sur le ciel: 1, 535-6. Sur la résurrection de la chair: 1v, 1001-4. — Voir Suarez.

Scolastique luthérienne. — Aux xv1º et xv11º siècles : 1v, 619-20.

Scot (Jean Duns). Scotisme. — Comparaison avec les autres systèmes: 1, 1146. — Et le thomisme: 1v, 583. — Et l'intellectualisme: 11, 1079. — Et la science franciscaine: 1v, 1319. — Sur le caractère pratique de la théologie: 111, 620. — Sur l'essence divine: 1, 1077. — Sur les attributs absolus de Dieu: 1, 41. — Sur la connaissance de Dieu: 1, 1014. — Sur la prédestination: 1v, 231, 233. — Sur les démons: 1, 925. — Sur la Rédemption: 1v, 556. — Sur l'Immaculée Conception: 111, 264-70. — Sur le baptême des juifs: 11, 1737. — Sur l'eucharistie: 1, 1563. — Sur le mensonge: 1v, 959, 962, 963, 964. — Sur la liberté de conscience: 1, 498. — Sur le servage: 1, 1496, 1497, 1498. — Sur l'enfer: 1, 1388. — Voir encore 1v, 1689.

Scot Erigène (Jean). — Système du monde : III 869-70. — Voir encore IV, 221-2.

Scott (C.-A.). — 1, 153.

Scott Easton (Burton). — Sur les mystères païens et S. Paul: 111, 971.

Scribes. — Et l'exégèse : 1, 1812-3, 1819. — Et les pharisiens : 1, 1746-7; 11, 1323-4.

Sculpture. - Aux eatacombes: 1, 480-1.

Séailles (Gabriel). — Sur la responsabilité: 1, 656, 657, 663, 667. — Sur la libre pensée: 111, 1874, 1876-7. — Sur le libre examen: 1v, 696. — Sur le miraele: 111, 536, 540-1. — Voir encore 1, 293-4, 313.

Secrets. — Sauvegarde des secrets: 1v, 973-9. — Restriction mentale et mensonge: 1v, 973-82. — Secret professionnel. Sauvegarde: 1v, 973-9.

Secret de la confession. — Doetrine. Cas historiques: 1, 689-90; 111, 1861-5; 1v, 351, 1379. Voir Jean Népomueène (S.).

Secrétaireries des Brefs aux princes et des Lettres latines (Curie romaine). — Rôle. Organisation: 1, 896-7.

Secrétairerie d'Etat (Curie romaine). — Rôle. Organisation: 1, 867, 883, 896.

Secrétan. — Sur l'essence divine : 1, 1078.

Sectes du libre esprit. — Et la libre penséc : m, 1866.

Séculier (Clergé). - Voir Clergé eatholique.

Sédimentation. — IV, 1615-23.

Sedir. - Sur le Yoghisme : 1v, 1980.

Sédition. - Voir Insurrection.

Sée (Camille). — Sur l'enseignement secondaire des jeunes filles : 11, 998.

Seeberg (Reinhold). — Sur Jésus-Christ: 11, 1395, 1400.

Segond (J.). — Théoric du subconscient ou de la conscience subliminale: 1v, 899-906. — Voir encore 1v, 287.

Seguin de Seguin (Maître). — Et Ste Jeanne d'Arc: 11, 1219.

Ségur (Mgr de). — Sur le clergé : IV, 1921-2.

Seigneret (Paul). - 1v, 1904;

Seignobos (Char es). — Sur l'histoire et la science: 111,561,564. — Sur le miracle: 1,807-8. — Sur l'origine du pouvoir politique: 112,85. — Sur la politique religieuse de Napoléon: 111,1416.

Séismes. — Caractères: 1v, 1607.

Selbie (W.-B.). — Sur l'unité de l'anglicanisme : IV, 729.

Sélection naturelle. - Voir Transformisme.

Séleucides. - Et le culte d'Etat : 1, 15.

Sellin (Ernest). — Fouilles en Palestine : 111, 577. — Sur la religion babylonienne : 1, 371, 372-3.

Séminaires. — Préparation à la vie et à la chasteté sacerdotales: IV, 1051-2, 1053. — Compétence de la Sacrée Congrégation Consistoriale: 1, 883. — Ecoles épiscopales au Moyen âge: 11, 941-3, 946, 947-8, 949, 950-4, 955-6. — Grands séminaires. Conférences d'œuvres: II, 1011-2. — Etude de la casuistique du mariage. Nécessité: III, 113-4. — Les grands séminaires et les Universités catholiques: 11, 1050-1. — Petits séminaires. Fermeture et persécution: 11, 997. — Grands séminaires de Paris (rue du Regard et Issy): vocations (1922): IV, 1920. — Angleterre. Séminaire anglais de Douai (1568) et de Rome (1575), Et les persécutions anglaises: III, 411-2.

Seminaire historique (Louvain). — 11, 1019. Seminaire normal (Paris). — 11, 1050.

Semi-pélagianisme. — Voir Pélagianisme (Semi-)

Sémitiques (Les Religious). — Article. Considérations générales (définition; documents). Les dieux (El; Bàal; MLK; noms appellatifs; autres dieux). Le pur et l'impur. Choses, licux et temps sacrés (les eaux; les arbres; l'enceinte sacrée, le haut-lieu; pierres sacrées; temps sacrés). Personnes sacrées (personnel du culte; consécrations personnelles). Culte et sacrifices. Morts. Diffusion et influences étrangères. Syncrétisine (R. Louis): iv, 1292-309. — Voir Assyrie; Judaïsme.

Semler (Jean-Salomon). — Sur le Nouveau Testament : 1, 771. — Sur la foi : 1v, 680.

Sénat (France). — Et la loi du 6.7.80 (14 juillet fête nationale): 1, 1098. — Et la loi du 13.7.06 (repos hebdomadaire): 1, 1099.

Sénèque. — Et S. Paul: 111, 1645-7. — Sur S. Pierre et S. Paul à Rome: 111, 32. — Sur la mort: 111, 366-7. — Sur l'enfer: 1, 1379. — Sur l'esclavage: 1, 1474-5.

Sennachérib, roi d'Assyrie. — Les découvertes assyro-chaldéennes et la Bible : 1, 356-8.

Sens. — Sur leurs erreurs: 1, 502. — Aliénation, dans l'extase: 1, 1865-8. — Voir Chasteté; Idéalisme.

Sens commun. Critérium de la vérité, pour les traditionnalistes : 11, 57-61. — Et la philosophie : 11, 979. — Et la démonstration de l'existence de Dieu: 11, 958. — Et la croyance en Dieu : 11, 1075. — Objections contre le miracle : 111, 525.

Sensation. — Et la nature de l'homme : 11, 507-9. — Voir Idéalisme.

Sensibilité. — Et le cerveau : 1, 492-3. — Voir Expérience religiouse.

Sensualisme. — Idées et images. Erreurs du matérialisme sensualiste: 111, 512. — Et le matérialisme de H. Czolbe: 111, 498. — Systèmes de morale regardant les données de la morale comme purement expérimentales: 11, 1908-17. — Voir Empirisme.

Sentiment. — Part dans le protestantisme: 1v, 584, 617-8, 628-9. — Théories modernistes sur la foi: 11, 28-35. — Le sentiment religieux et la foi (vraies relations): 1, 1143. — Voir Expérience religieuse; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Modernisme.

Sentimentalisme (Schleiermacher). — Théorics de Schleiermacher sur la Rédemption : 11, 574-5.

Sentroul (Abbė). — Contre Kant: 1, 981-2.

Séparation des Eglises et de l'Etat. — France. Révolution de 1789: 111, 1516-7. — Loi 9.12.05. Causes. Vote. Conséquences: 1, 640-3. — Laïcisme (doctrine; hístoire; réfutation): 11, 1770-1, 1773, 1792-4, 1804-10. — Condamnation de la Loi de Séparation par Pie X: 1v, 112. — La Séparation et l'Eglise protestante: 1v, 694-6. — La Séparation et la papauté: 111, 1418. — Régime de la propriété ecclésiastique: 1v, 430-3. — La Séparation et la Régale: 1v, 814. — En Russie. Après la Grande Guerre: 1v, 1388-92.

Séparation de corps et de biens. — Et le mariage: III, 100.

Séparatistes (Anglicans). — Et la Réforme anglicane: 1v, 664. — Emigration aux Etats-Unis: 1v, 668.

Sepet. - Sur les controverses juives : 11, 1748.

Septante. — Reconnaissent les Livres deutérocanoniques: 1, 442. — Texte cité par S. Paul : 1, 1817. — Et la Vulgate latine (S. Jérôme) : 1v, 1944, 1948, 1950, 1952-4, 1955, 1956-9, 1963, 1965, 1977. — Généalogies patriarcales et chronologie biblique : 11, 289-90. — Sens du mot μυστηρίου : 111, 984.

Septime-Sévère, empereur romain. — Contre les chrétiens: 111, 347.

Sépultures. — Religions sémitiques. Culte des morts. Monuments funéraires: 1v, 1293, 1305-6. — Egyptiennes: 1, 1336-7. — Dans l'Ancien Testament; 1v, 924. — Dans l'antiquité. Sépulture des martyrs. Culte des reliques: 1v, 910-26. — Sépulture des martyrs: 111, 366-73. — Des chrétiens des premiers siècles: 1, 1443. — Inscriptions chrétiennes anciennes: 1, 1408, 1413-4, 1419, 1420, 1426, 1428, 1435-8, 1438-9, 1443, 1447, 1454, 1478. — Voir Catacombes.

Sépulture ecclésiastique. — Refusée aux hérétiques: 11, 446.

Séraphin (Le P.), moine russe. — Canonisation: IV. 1135-6.

Séraphique (Esprit). — Article. L'esprit de S. François et l'Evangile. L'Eglise et S. François. L'âme franciscaine et la science (E. Longpré): IV, 1309-20. — Voir François d'Assise (S.).

Sérapion de Thmuis (S.). — Sur l'usage par lui fait de l'Evangile selon les Hébreux: 1, 182. — Sur l'extrême-onction: 1, 1871. — Voir encore 1, 454.

Serbie. — Eglise serbe. Article (M. JUGIR): IV, 1352-8. — Eglise serbe et Eglise grecque: II, 347. — Union avec l'Eglise anglicane: IV, 726. — Et le schisme tchécoslovaque 1920-1: IV, 770. — Les Serbes en Hongrie: IV, 759.

Serfs. - Voir Droit du Seigneur.

Sergi. — Sur la conscience : 1v, 1513, 1519-20.

Sergius. — Etle monothélisme (Question d'Honorius): 11, 515-9.

Sergueieff (Jean Illitch), dit P. Jean de Cronstadt. — Miracles: 11, 1446.

Serment. — Et la restriction mentale: IV, 972-3. — Condamné par les Cathares: II, 840.

Sermon sur la Montagne. — Et le royaume de Dieu intérieur : 1, 1226. — Et la sainteté de l'Eglise : 1, 1281.

Sertillanges (R. P.). — Sur l'existence de Dieu : 1, 1028, 1029, 1039-40, 1055-6. — Sur les attributs absolus de Dieu : 1, 40-1; — Réponse : 1, 45-6. — Sur les controverses « de auxilis » : 11, 1861. — Sur le probabilisme : 1v, 351. — Sur le mensonge : 1v, 959, 963.

Servage.— Les serss ecclésiastiques. Le servage et les scolastiques. Le servage en Europe: 1490-505.

— Le servage et l'esclavage: 1, 1458. — Le servage rural et l'esclavage romain: 1, 1481-2: — et l'esclavage grec: 1, 1464-6. — La « servitude juive »: 1, 1744-7.

Servet (Michel). — Calvin : IV, 642-3.

Service militaire. — L'Eglise et le service militaire: 111, 1619. — Exemption du service militaire pour les clercs: 11, 620-3. — Empire romain. Et les chrétiens: 111, 356, 1259, 1619; IV, 11-2. — Soldats chrétiens martyrs: 111, 356. — Insoumis et déserteurs: 11, 891-4.

Sessa. - Sur le prêt à intérêt : 11, 1700.

Setchénof. — Sur la conscience: IV, 1513, 1521.

Séverin (S.). - Reliques. Culte: 1v, 919 20.

Sexes. — La natalité et le malthusianisme (néomalthusianisme): 111, 1048-66. — Et la circoncision: 1, 537, 539. — Rapports d'après les Cathares: 11, 836-9. — Freudisme et suggestion: 11, 1555-6, 1558-9, 1561. — Voir Amour humain; Chasteté; Mariage.

« Sexte » (Le) (Boniface VIII). — Sur l'Inquisition : II, 857.

Sextus Empiricus. — 1, 497.

Seydel (R.). — Sur les Evangiles et les livres bouddhiques: II, 689.

Seyssel (Claude). - IV, 1164.

Sfondrati (Gard.). — Sur la prédestination : 1v, 249-50. — Voir encore 1v, 1164.

Sforza (Jean). — Rupture de son mariage avec Lucrèce Borgia: 1, 1115.

Shakespeare. — Sur la responsabilité: 1, 673.

Shang-haï (Université catholique de). — II, 1035.

Shintoïsme. — Et le bouddhisme, religions japonaises: 11, 1199-210. — Voir encore IV, 1138.

Siam. - Martyrs: 111, 473.

Sibour (Mgr Aug.), archevêque de Paris. — Et le rétablissement des conciles provinciaux en France: III, 1520-2. — Voir encore 1, 1403.

Sibylles. — Article. Origine de la Sibylle. Nombre des Sibylles. Principales Sibylles (Sibylle Erythree; autres Sibylles). Physionomie. Nature de l'inspiration sibylline. Recueils sibyllins. Rome. Sibylle juive. Sibylle chrétienne (A. Boxler): 1v, 1320-43.

Et le « Néron redivivus » de la légende romaine: 1, 147-8. — Les Sibylles d'Erythrée et de Cumes. Sur la T. S. V. Marie (d'après Eusèbe): III, 175-6.

« Sicut Judaeis » (Bulle de Clèment III). — Sur les Juifs: 11, 1736-7.

Sidoine Apollinaire. — Sur les Juiss: 11, 1733. Sidotti (Abbé). — 111, 472.

Siger de Brabant. — Prédestinationisme : IV, 231. — Voir encore IV, 1685.

Sigismond, empereur d'Allemagne. — J. Hus et le sauf-conduit de Sigismond: 11, 528-33.

Sigismond I^{er} le Vieux, roi de Pologne. — Et la Réforme en Pologne: iv, 777-8.

Sigismond II Auguste, roi de Pologne. — Et la Réforme en Pologne: 1v, 778-9.

Signature apostolique (Tribunal de la). — Rôle. Organisation: 1,864,871,872,894-5,895-6.

Silas ou Silvain. — Disciple de S. Paul. Evêque: 1, 1767.

Silva (R. P.). — Expériences scientifiques sur le sang de S. Janvier: 11, 1197-8.

Simar. — Sur S. Paul: 111, 1623.

Siméon, archevêque orthodoxe de Thessalonique.— Sur l'autorité du pape : 11, 380-1.

Simmel. — 1,55.

Simon. — « Frère du Seigneur »: 11, 131-48.

Simon (Jules). — Sur les religieux : 1v, 1942. — Sur l'école neutre : 11, 925, 926. — Sur les cimetières et la morale : 641. — Sur l'enfer : 1, 1380. — Sur l'enfer et la justice de Dieu : 1, 1394. — Voir encore II, 117.

Simon (Richard). — Et la critique biblique : 1, 762, 764-5, 772, 782, 818. — Sur le Pentateuque : 111, 700, 702-3, 1887. — Sur le Talmud : 11, 1687.

Simon de Gitton, dit le Magicien. — Premier liérétique. Gnostique: 11, 299-302. — Et la venue de S. Pierre à Rome: 1v, 25-7.

Simon de Montfort. - Voir Montfort.

Simonie. — Et le célibat ecclésiastique: IV, 10/8. — Et la fiscalité des papes d'Avignon: III, 1562. —

En France, aux x*-x1° siècles: 1, 1349.— Et les réordinations: 111, 1161. — Indulgences, aumènes. Abus. Réforme: 11, 737, 743-9. — Réprince par l'Eglise: 111, 18, 19. — Voir encore 1v, 1067. — Voir Investitures (Querelle des).

Simons (Menno) - 1v, 7/2.

Simplicité de Dieu. - Voir Dieu.

Simplicius. — Sur le système du monde : 111, 869.

Sinaï. — Péninsule du Sinaï au temps de Moïse: III, 760-2, 792-804. — Apparitions divines à Moïse: III, 816, 822. — L'Archevêché du Sinaï et l'Eglise grecque: 11, 347.

Singe. — Et les origines de l'homme: 1, 492; 11, 469, 471, 473-7, 490, 496-7, 504-5; 111, 496, 505-6; 11, 1794, 1796, 1813-4, 1836-48.

Sintoïsme. — En Chine: 1, 521-2.

Sionisme. — Et l'apologétique juive : 11, 1675.

Sirice (S.), pape. — Sur le pape Libère: 11, 1850. — Sur la virginité de Marie: 111, 199. — Voir encore III, 1839.

Sisebut. - 11, 1714.

Siun-K'oang, philosophe chinois. - 1, 516.

Sixte III, pape. - Sur le baptême : 11, 807-8.

Sixte IV. — Sur les indulgences: 11, 722-3. — Et l'Inquisition espagnole: 1v, 1092-6. — Et la Renaissance: 1v, 933, 934-5. — Et l'Inquisime: 11, 960. — Voir encore 11, 1441.

Sixte V, dit Sixte-Quint. — Rôle historique: 111, 1409. — Edition sixto-clémentine (1592): 1v, 1955, 1969-70, 1976-8. — Sur le cardinalat: 1,855,859. — Fondation de Congrégations romaines: 1,863,871,872,873,883,884,886,888,889,890. — Et la Sainte-Ligue catholique (France, 1576-95): 11, 1882, 1886-7, 1890, 1891-2. — Et l'usure juive: 11, 1702.

Sixte (R. P.). — 1, 1418.

Sixte de Sienne. — Sur les Livres Saints protocanoniques et deutérocanoniques : 1, 439.

Slaves. — Evangélisation: iv, 368-9. — Religions: iii, 1074-9, 1095-101.

Slaves (Eglises gréco-). — Voir Grecque (Eglise); Russe (Eglise); Slaves dissidentes (Eglises).

Slaves dissidentes (Eglises). — Article (M. Jugis):

1v, 1344-95. — 1° Eglise bulgare. Histoire. Le schisme
bulgare et l'orthodoxie orientale. Situation actuelle;

1v, 1344-51. Voir Bulgarie. — 2° Eglise serbe. Histoire. Situation actuelle: 1v, 1352-8. Voir Serbie.

3° Eglise russe. Histoire. L'orthodoxie russe et
l'orthodoxie grecque. L'Eglise russe comparée à
l'Eglise catholique (unité; saintelé; catholicité et
apostolicité). Situation actuelle: 1v, 1358-95. Voir
Greeque (Eglise); Russe (Eglise).

Smaragde, abbé de Saint-Mihiel (IXe siècle). — Contre l'esclavage: 1, 1494-5.

Smedt (R. P. de). — Sur le duel judiciaire: 1, 1203.

Smith (Adam). — 11, 1832.

Smith (H.-P.). - Sur la Vulgate: iv, 1956.

Smith (Thomas'. — Sur l'Eglise et le servage : 1, 1502.

Smith (W.-B). — Sur l'existence de Jésus-Christ: 11, 1310-1. — Sur la foi et la croyance en Jésus-Christ: 111, 687.

Smith (W.-Robertson). — Sur les religions sémitiques: 1v, 1299, 1303. — Sur le totémisme: 1v, 1729-30, 1731, 1735, 1737.

Soanen, évêque de Senez (XVIII siécle). — Et le jansénisme : 11, 1179, 1180.

Soardi. - 111, 1487.

Socialisme. Socialisme et religion. - Socialisme. Article. Définition et principales espèces (socialisme d'Etat ; socialisme agraire ; collectivisme ; anarchisme; socialisme coopératif). Origine doctrinale. Histoire en France depuis cent ans (socialisme utopique; Proudhon; marxisme; évolution; socialisme politique et syndicalisme révolutionnaire; communisme bolcheviste). Philosophie et morale du socialisme (principe égalitaire; loi du Progrès: suppression de la propriété). Critique (la justice est-elle l'égalité?; le progrès par la science et la solidarité; la propriété privée). Socialisme et catholicisme (rapports pratiques; condamnations doctrinales du socialisme). Socialisme et capitalisme (mode d'acquisition de la fortune: disposition de la fortune acquise) (H DU PASSAGE): IV, 1395-446.

Les prophètes et le socialisme: 1v, 423-5. — L'internationalisme. Attitude de l'Eglise: 111, 1606-21. — Sur l'Eglise et le prêt à intérêt: 11, 1081-2: — réponse: 11, 1082-90. — Et l'individualisme: 11, 717-8. — Et le laïcisme: 11, 1785. — Et le néo-malthusianisme: 111, 1057. — Contre l'aumône: 1, 326. — Théorie de l'Etat: 1, 1541.

Société. Questions sociales. Sociologie. — Société, nation, patrie, Etat : 111, 1601-2. — Origines et fonction propre de la société civile. Application à la liberté de l'enseignement : 111, 1280-92. — Origine du pouvoir politique : 111, 81-94.

Lois mosaïques sociales et politiques : 111, 836-9, 842-4, 847-9, 850-9. — Vertus sociales, selon les Psaumes : 1v, 493. — Etat social de la Palestine au

temps de Jésus-Christ: 11, 1321-4.

Caractère essentiellement social de la religion : ıv, 1075. - Valeur sociale et par suite artistique du christianisme catholique: 1, 286-8. - Moyen age. Rôle social des papes : III, 1398-9. - Les papes modernes et la question sociale : 111, 1420-1. - Moyen age et temps modernes: 111, 942-8. - La sociétéet la vocation religieuse ou sacerdotale : 1v, 1893-4, 1899-900. - L'utilité sociale des religieux : 1v, 1939-40. -Portée sociale de l'ascétisme chrétien : 1, 316. -L'ascétisme et les devoirs sociaux:1,311-3. — Célibat chrétien : portée sociale : 111, 95-6, 104. - Portée sociale de la chasteté: 1, 503, 507-8. — Rayonnement social du culte du Sacré-Cour : 1, 583-6. - La sociologie et le mariage: 111, 108-10. -France. Mesures pour encourager la natalité : 111, 1062-4. - L'enfant et la famille, l'Eglise, l'Etat ; u, 917-30. - Fondement du droit en matière d'euseignement et d'éducation : 1v, 1279-92. - Théories sociales de la responsabilité : 1, 666-70. — L'Ilomme et les autres hommes : 11, 503-4, 509-11, 513-4. - L'humilité et la vie moderne : 11, 527-8. -Réformes sociales internationales : 111, 1282-3. -

Paix et guerre: III, 1257-301. — Vie sociale: rapport avec le développement de la raison; origine du langage: 1, 113-4.

Théories antisociales des hérétiques du Moyen âge, cause de la violente répression des hérésies par les princes séculiers (Inquisition): 11, 834-47. — Causes sociales de la Réforme : 1v, 583-90. - Préoccupations sociales luthériennes: IV, 616. — Œuvres sociales protestantes en France: IV, 691-2. - Etats-Unis: 1v, 788, 791. - Les questions sociales et le mahométisme : 111, 84. - La mort et le sens de la vie, selon la philosophie athée: 1v, 983-4. — Aspect social du totémisme : IV, 1728. - Théorie sociologique de la religion: IV, 857-909. — Morale sociologique: 11, 1915-7; IV, 1446-70. — Monisme sociologique : 111, 921. - Monisme humanitaire et sociologique: 111, 883-4. — Origines de la Déclaration des Droits de l'Homme : IV, 1019-23. - Religion sociale positiviste: 1, 974. - La sociologie et le positivisme: 1v, 39-41, 42-3, 51-2. — Origines de la société et de la morale, d'après la morale évolutionniste. Critique: 1, 1795-811. — Laïcisme (doctrine; réfutation): 11, 1767-810. Voir Laïcisme. — Socialisme: 1v, 1396-446. Voir Socialisme. - Libéralisme économique: 11, 1831-2.

Voir Aumone; Cabale des dévots; Dimanche; Démocratie; Droit divin des rois; Eglise catholique; Enseignement (et mots suivants); Enterrements; Etat; Esclavage; Famille; Justice (Questions judiciaires); Libéralisme; Mariage; Patrie; Tyrannicide.

Sociétés. — Funéraires et cultuelles des premiers chrétiens à Rome : 1, 464.

Sociétés de secours mutuels. — Et le laïcisme : II, 1803-4. — Caisse autonome des retraites pour les membres de l'enseignement libre : II, 989.

Sociétés secrètes. — Au cours des àges: III, 1615. — Et les Juifs: II, 1666-8. — Et l'occultisme: III, 1116, 1117, 1118. — Société des sorciers d'Espagne (xviº siècle): IV, 1113-4. — Au xviiiº siècle: III, 1412-3. — Voir Cabale des dévots; Franc-Maçonnerie.

Sociétés théosophiques. — Voir Théosophie.

Société des Amis de l'Enfance. — Fondation. But: III, 1726.

Société générale d'éducation et d'enseignement. — Et l'enseignement libre : 11, 984-5, 1000. — Et la question scolaire : 11, 1216-8, 1278.

Société des Nations. — Et le Saint-Siège : III, 1297-300. — Et le droit international chrétien. Appréciation : III, 1265, 1278-9, 1289-301.

Société philologique (Louvain). - 11, 1019.

Société de Saint-Luc. — Sur Lourdes : 111, 60.

Société de Saint-Vincent de Paul. — Et les œuvres de jeunesse au xixº siècle; 11, 1008, 1009, 1010, 1013.

Socin (Fauste). — Sur la Rédemption (nihilisme sotériologique): iv, 571-2.

Socinianisme. Sociniens — Courant apologétique par cux provoqué (xvII°-xvIII° siècles): 1, 207-8, 209. — Sur le péclié originel: III, 1737. — Voir encore III, 206.

Sociologique (Morale et Ecole). - Morale sociologique. Article (H. Dehove): IV, 1446-70. — 10 Exposé. Vue d'ensemble. La morale liée à un anthropocentrisme désormais périmé. Variété réelle des morales, prouvée au surplus par la convergence pratique des théories. Objectivement ou scientifiquement, toute morale s'avère fonction du milieu collectif. Fausseté de la notion classique de droit naturel. Objet de la science des mœurs. L'art moral ou rationnel. Suppléance provisoire de l'art moral rationnel par la morale commune: IV, 1446-54. - 20 Critique. Précarité de la suppléance en question. Equivoque enfermée dans l'idée d'un art moral rationnel. Ce qu'il y a de fondé et d'utile dans la conception d'une science des mœurs. Vrai sens de la variabilité des notions morales. Vrai sens de la convergence des théories. La morale n'en est d'ailleurs pas condamnée à demeurer chose exclusivement pratique et subjective. Pétition de principe enveloppée dans la thèse sociologique. Retour sur l'irréductibilité du « donné moral ». Moralité personnelle et influence sociale. Universalité de la morale : morale et logique. Légitimité dans ce domaine de l'anthropocentrisme spirituel ou « ratiocentrisme ». Conclusion : IV, 1454-70.

Morale indépendante : II, 1912-5. — Morale scientifique ou sociologique : II, 1915-7. — Voir ci-dessous, § Ecole sociologique.

— Ecole sociologique. — Théorie sociologique de la religion: IV, 857-74. — Morale sociologique: IV, 1446-70. — Morale scientifique ou sociologique: II, 1915-7. — Et la morale positiviste: IV, 49. — Et le monisme: III, 921. — Et le monisme humanitaire: III, 883-4. — La mort et le sens de la vie, selon la philosophie athée: IV, 983-4. — Voir Durkheim; Evolution, § Doctrine morale.

Socrate. — Sur les causes finales de l'existence de Dieu : 1, 1064. — Sur l'esclavage : 1, 1467. — Et les vérités chrétiennes. Question de son salut et de celui des philosophes anciens : 1v, 1170.

Socrate le Scolastique (IV-V° siècle). — Sur Marie, mère de Dieu: III, 188-9. — Sur les martyrs faits par les ariens: III, 384. — Sur la confession (fait de Nectaire): III, 1829-30.

Soderblom (Nathau), archevêque luthérien d'Upsal.
— Sur la religion de l'Iran: 11, 1104, 1110, 1120, 1123, 1124, 1125. — Voir encore IV, 751.

Sodome et Gomorrhe. — Destruction. Mer Morte: 11, 29/1-5.

Soei (Dynastie chinoise des). — Religion: 1,520.

Sœurs du Bon-Pasteur. — Fondation : 11, 969.

Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

— Fondation: 11, 969.

Sœurs des Ecoles charitables. — Fondation : 11, 969.

Sœurs de l'Instruction (dites Béates). — Fondation au Puy: II, 969.

Sœurs de Marie Auxiliatrice. — III, 1730.

Sœurs de Notre-Dame de l'Observance (ou du Sacré-Cœur). — Fondation : 11, 969.

Sœurs de Saint-Charles de Lyon. — Fondation: 11, 969.

Sœurs de Saint-Vincent de Paul. — Voir Filles de la Charité.

Sœurs de Sainte-Avoie. — Fondation: 11, 969. Sœurs de la Sainte-Famille (dites Miramiones). — Fondation: 11, 969.

Sœurs du Saint Enfant-Jésus. — Fondation à Reims: 11, 969.

Soleil. — Et le système du monde: 111, 867-78. — Et la transformation de l'énergie: 1, 1358-61. — Spectre solaire. Déplacement des raies et la théorie de la relativité: 111, 852. — Rôle dans la religion égyptienne: 1, 1321-2, 1323-7, 1339.

Solidarité. — Morale de la solidarité: 11, 1915-7. — Et la morale positiviste: 1v, 49. — La solidarité et la responsabilité: 1, 666-8. — Le progrès par la science et la solidarité selon le socialisme: 1v, 1428-9. — La solidarité socialiste et la charité chrétienne: 1v, 1440-1. — Ne pourra remplacer la famille: 1, 1875-6. — Entre les Etats modernes: 111, 1282-3.

Solovief (Wladimir). — Sur l'autorité du pape : II, 389. — Sur l'Eglise russe : IV, 1371, 1375-6.

Soltan. - III, 965.

Somerset (Duc de). — Et la Réforme en Angleterre: IV, 655-6.

« Somme théologique » (S. Thomas d'Aquin). — Voir « Summa theologiea ».

Sommeil. — Songes et divination: 111, 1124-5.— Inexplicable: 1, 492. — Voir Hypnotisme.

Somnambulisme. — Différent de l'extase: 1, 1867. — Et la subconscience: 1v, 1527-8, 1530-8. — Et l'état mystique: 111, 1019. — Et l'occultisme: 111, 1129. — Et le spiritisme: 1v, 1485. — Et la suggestion: 1v, 1552-61. Voir Suggestion.

Song (Dynastie chinoise des). — Histoire de la religion chinoise: 1, 521-4.

Songes. - Voir Rêves.

Sonis (Général de). — Contre le duel : 1, 1213.

Sopater. - III, 1002.

Sophonie. — Sur Dieu: 11, 1595-9. — Messianisme: 11, 1620-1. — Voir encore 17, 407.

Sophrone (S.), patriarche de Jérusalem. — Rôle dans la question d'Honorius: 11, 515-9, — Sur la Ste Vierge: 111, 224-5. — Voir encore 111, 206.

Sorbonne. - Voir Universités, § France.

Sorcellerie. — Et la magie: 111, 61-74. Voir Magie. — Et la superstition: 11, 1563, 1567-8. — Et la sourcellerie: 11, 1470. — Et les origines des religions. Voir Religions. § Religions non chrétiennes, spécialement: sur la sorcellerie et la magie parmi les penples de l'Europe du Nord: 111, 1082-3, 1086-7, 1090, 1097-8, 1112; — Chez les populations américaines primitives: 11, 175, 176, 178, 185, 189; — Dans la religion babylonieune: 1, 375-6; — Dans la religion chinoise: 1, 512, 513. — Ste Jeanne d'Are, condamnée et brûlée pour hérésie et sorcellerie. Procès et réhabilitation: 11, 1230-53. — Procès de sorcellerie en Espagne par l'Inquisition: 11, 1113-4.

Sorel (Georges). — Sur le socialisme : 1v, 1424-5. Sortais (G.). — 1, 749. Sorts (Maléfices). — Voir Sorcellerie; Maléfices. Sotériologie. — Voir Rédemption.

Soto (Dominique). — Sur la foi nécessaire au salut: 1v, 1177-8. — Sur la théorie de S. Thomas concernant la justification des enfants: 1v, 1166. — Et le probabilisme: 1v, 316-7.

Soto (Pierre de). — Sur la prédestination : IV, 237. Soubirous (Bernadette). — Voir Bernadette.

Souffrance. — Selon les Psaumes: 1v, 483-4, 485. — Livre de Job: 11, 1540-6. Voir Job. — La douleur et la Providence: 1v, 436-41. — Et la pauvreté. Théorie chrétienne: 111, 1666-70. — Souffrances des martyrs: 111, 357-62, 378-9, 405-6. Voir Martyre; Ascétisue; Mal.

Souhier. — Sur l'empêchement de mariage d'impuissance et le « congressus » : III, 113.

Sourciers (Baguette des). — Article. Ce que l'on cherche. Moyens employés (signes extérieurs; procédés acoustiques; procédés hygrométriques; baguette et pendule des sourciers). Résultats. Conclusion (D' Marage): 1v, 1470-6. — Voir encore III, 1138.

Soury (Jules). — Monisme matérialiste : 111, 897. — Sur l'athéisme : 1, 317.

Souverains. - Voir Chefs d'Etat.

Souveraineté. — Droit de souveraineté du pape et du Saint-Siège : iv, 94-105.

Souvorov. — Sur l'Eglise russe : 1v, 1379. — Voir encore IV, 1366.

Sozomène. — Sur le pape Libère et l'arianisme: n, 1847-8, 1850. — Sur les martyrs en Perse: 11, 375, 376-7. — Sur les martyrs faits par les ariens: 111, 384. — Sur la confession: 111, 1817, 1829-30, 1865.

Spahn (Martin). - 11, 86.

Spaventa. - 1, 431.

Spectacles. - Voir Théâtre,

Spencer (Herbert). - Agnosticisme dogmatique: 1, 21.4, 28, 34, 73. - Relation de ses doetrines avec le modernisme agnostique : 1, 67, 68. — Sur l'absolu : 1, 1005. — Sur l'absolu et le relatif : 1, 3. — Sur la causalité: 1, 972-3. — Sur la connaissance: 11, 561-2. — Définitions de la connaissance : 1. 39. - Sur l'origine des idées et des états sociaux : 111, 1068. - Sur le mouvement : 1, 729-30. - Sur l'intelligence divine: 1, 1054. — Sur la vie et la liberté en Dieu: 1, 1082. — Et le monisme: 111, 922, 923. — Transformisme: 1v, 1825. — Sur l'animisme: 1, 129, 133, 134, 139; IV, 877. — Sur le totémisme : IV, 1729-30. - Doetrine morale, Evolution, Exposé. Critique: 1, 1792-811; 11, 1910. — Et l'évolutionisme des idées-force de Fouillée: 111, 905, 906, 911. — Sur le malthusianisme : 111, 1052-3, 1059. — Sur l'abnégation: 1, 316. - Contre l'aumône: 1, 325. - Voir encore 1, 66, 129, 960, 1364.

Spener (Philippe-Jacques). — Fondateur du piétisme : 1v, 621.

Sperindeo (Abbé). — Expériences scientifiques faites sur le sang de S. Janvier: 11, 1197-8.

Sphéricité de la terre. — Article (HAMARD) : IV. 1476-7.

Spinoza (Baruch). — Juif: n, 1672, 1674. — Panthéisme: III, 1305-6, 1307-12, 1320-1, 1332-3. — Sur la substance (et le monisme matérialiste d'Haeckel): III, 501-2. — Contre la preuve de l'existence de Dieu par l'ordre du monde: 1, 1066-9. — Sur la connaissance de Dieu: 1, 2. — Sur la vie en Dieu: 1, 1083-4. — Sur l'immanence: 11, 569, 570.

Méthodes de critique biblique: 1, 764. — Sur le Pentateuque: 111, 702, 1887. — Contre le miracle: 111, 523-4, 542-3,

Spir (Afrikan). — Idéalisme : 111, 885. — Sur le principe de raison suffisante : 1, 993-4.

Spiritisme. — Article. La question. Nature du spiritisme. Les preuves. Les à-côté (fluide et périsprit; réincarnation; médiums). Les doctrines. Faits invoqués. Explication par les forces naturelles. La métapsychique. Valeur apologétique du spiritisme. Fortune du spiritisme. L'Eglise catholique et le spiritisme (L. Roure): 17, 1477-91.

Principes de l'occultisme : III, 1115-23. — Et les guérisons miraculeuses : II, 429-30. — Et la possession diabolique : IV, 65.

Spiritualisme. — Excès condamnés par l'église: 1, 289. — Monisme spiritualiste: 111, 885-91. — Réfutation de la psychologie matérialiste d'Haeckel: 111, 511-3. — Conséquences antispiritualistes de la philosophie moderniste: 111, 655-65. — Remis en honneur par la « philosophie nouvelle »: 11, 1413-4. — Voir Ame; Cérébrologie; Dieu; Homme; Idéalisme; Liberté; Matérialisme.

Spiritualité de l'ame. — Voir Ame.

Spirituel (Pouvoir) et pouvoir temporel. — Voir Pouvoir spirituel.

Spirituelle (Vie). - Voir Vie spirituelle.

Spuller. — Sur le pouvoir temporel du pape: IV,

Srawley. - Sur l'eucharistie : 1, 1575.

Stade (Bernard). — Sur les Hébreux en Egypte : m, 780.

Stambouliski. — Et l'Eglise bulgare: IV, 1350.

Stanton(V.-H.). — Sur l'unité de l'anglicanisme : IV, 728.

Stapfer (Ed.). — Sur la résurrection de Jésus-Christ: II, 1473. — Voir encore II, 1325.

Stapfer (Paul). — Sur la prière à Jésus-Christ : III, 689. — Sur le protestantisme : IV, 696-7.

Stapleton (Thomas). — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1443. — Voir encore 11, 48.

Stattler. - 1, 212.

Staupitz. — Et Luther: 1v, 594, 595, 602.

Stave. — Sur la religion de l'Iran ; 11, 1107, 1110, 1133, 1134.

Steeg (Jules). — Et le laïcisme: 11, 1779-80. — Sur l'école neutre: 11, 926. — Projet de loi (9.11. 1911) sur l'enseignement: 11, 981-2.

Stein (Dr). - Et le monisme : 111, 916.

Steindorff. — 1, 1311.

Steiner (Rudolph). — Et la théosophie: 1v, 1659-61, 1662-6.

Steinmann, paléontologiste. — Sur le transformisme: IV, 1801.

Steinmetzer (Fr.). — Sur le Livre de Judith : 11, 1563.

Steitz. — 1, 1574-5.

Stephen (Leslie). — Sur son agnosticisme athée:

Sterckx (Mgr), archevêque de Malines. — Fondateur de l'Université de Louvain (1834) : 11, 1016.

Steudel - iv, 681.

Steuernagel (Carl). — Sur le Pentateuque : III, 712-24. — Sur les miracles de Moïse et de Josué : III, 817. — Sur les Hébreux en Canaan : III, 808. — Sur Judith : II, 1564.

Stevens. — Sur S. Paul: 11, 1627. — Sur l'eucharistie: 1, 1565.

Stigmates. — Ne peuvent avoir une cause naturelle: 1, 1868. — Et les prétendus rapports entre l'état mystique et l'hystérie: 11, 538-9; 111, 1018.

— Stigmates de S. François d'Assise. — Article: 1v, 1792-507. — 1° Critique historique, philosophique et théologique. Supercherie? Imagination? Illusion destémoins? Conclusion. (L.L. Monnier): 1v, 1792-8. — 2° Critique scientifique et médicale. Y a-t-il des stigmates naturels? Peut-on les concevoir possibles? Supposés possibles ou réels, seraient-ils confondus avec la suruature? (D°R. VAN DER ELST): 1v, 1798-507.

Stirner (Max). - 11, 1724.

Stobbe (0.). — Sur le servage juif : 11, 1745.

Storciens. — Et S. Paul: 11, 1300; 111, 1645-7. — Et la prière: 11, 289. — Et la question du salut des infidèles: 11, 1170. — Sur leur doctrine morale: 1, 294. — Et le pessinisme: 11, 18. — Et les jurisconsultes romains (11e-111e siècle) (esclavage): 1, 1473-5. — Sens du mot δόγμα: 1, 1122.

Strabon. — Sur la religion des Perses; 11, 1112, 1113-4. — Sur l'esclavage aux Indes; 1, 1459. — Voir encore Supplément, 4.

Strafford (Ventworth, comte de). — IV, 670-1.

Straub (R. P. Antoine). — Sur les enfants morts sans baptême: 1v, 265.

Strauss (David-Frédéric). — Et la Bible: 1v, 676-7. — Sur l'Evangile: 1, 807, 1694-704, 1705; 11, 1302. — Sur Jésus-Christ: 11, 1371. — Sur les miracles de Jésus-Christ: 11, 1450. — Sur la résurrection de Jésus-Christ: 11, 1495. — Sur sa Vie de Jésus: 1, 772-4, 817. — Sur l'Evangile de l'Enfance et la T. S. V. Marie: 111, 128-9. — Sur l'eucharistie: 1, 1549. — Système matérialiste: 111, 498-9. — Monisme: 111, 896. — Sur la conscience religieuse: 1v, 680.

Strobl (H.). - Sur Luther: IV, 596-7.

Strophes hébraïques. — Dans les écrits prophétiques: 1v, 421-2.

Strowski (F.). — Sur la théologic morale : 1v, 1646.

Strype. - Sur Cranmer: III, 1170-1.

Stubbs. — Sur les ordinations anglicanes : 111, 1216.

Stuffer (R. P. J.). — Sur la théorie thomiste de la motion divine : 1v, 473.

Style de la Bible. — Inspiration verbale: 11, 907-8. — Stylistique et critique biblique: 11, 788. — Style de Jésus-Christ: 11, 1385-6. — De Luther: 11, 611.

Stylites. - 1, 1451; iv, 416.

Suarès (Joseph-Marie), évêque de Vaison. — Sur la papesse Jeanne: 11, 1257.

Suarez (François). - Comparaison de son systeme avec les autres systèmes : 1, 1146. - Dynamisme : 1, 103/1-5. — Sur la causalité de l'Absolu : 1, 34-5. — Sur l'analogue et l'univoque : 1, 1013. — Sur l'inspiration : 11, 907. - Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1445. - Sur le pouvoir indirect: 1v, 106-7, 110. — Sur les lois canoniques et civiles : m, 1618. - Sur l'Eglise catholique et la peine de mort: 11, 4/18. - Sur la foi nécessaire au salut: 1v, 1178. — Sur les critères internes de la Révélation : 1, 230. — Sur la preuve de l'existence de Dieu par les vérités éternelles : 1, 1056. - Sur la prédestination: 1v, 244, 262. — Sur les démons: 1, 925. — Sur l'éternité du monde : 1, 733. — Et la théorie thomiste de l'Incarnation : 1v, 1709-10. - Sur la vocation: iv, 1914. — Et le probabilisme: iv, 338. Sur le mensonge : 1v, 958, 960, 963, 964, 980. Sur la restriction mentale : 1v, 969. — Sur la sauvegarde des secrets : iv, 977. - Sur le droit international: 111, 1618. - Sur l'origine du pouvoir politique: IV, 87-8, 92-4. — Sur l'autorité de l'Etat : 1, 1533. - Sur l'Etat et le bien commun : iv, 1281-2. - Sur le tyrannicide: 1v, 1883, 1885. - Sur la guerre: 111, 1262-3, 1268-70. — Sur le feu du purgatoire: 1v, 519, 524. - Sur l'enfer: 1, 1388. - Voir encore 11, 615, 720.

Subconscient et inconscient. — Article (H. Dr.ноvи): IV, 1507-52. — 1° Les faits. Description générale. Cas particuliers. La pensée implicite. Finalité du subconscient : 1v, 1507-12. — Les hypothèses. L'épiphénoménisme mental (exposé; caractère paradoxal de cette conception; ignorance du sujet; confusion entre la condition et la cause; le progrès de la conscience; le pourquoi de son apparition; le comment; épiphénoménisme et matérialisme), L'inconscient psychologique (le problème; précision préliminaire; la thèse affirmative; critique; faits proprement dits ou virtualités correspondantes?; réponse à une objection; vraie dissiculté, de portée cependant limitée, à notre présent point de vue; l'idéc de virtualité chez les psycholognes de l'inconscient). Subconscient et dédoublements de la personnalité (les phénomènes pathologiques en cause; interprétation de l'école expérimentale; caractère illusoire de l'uvité personvelle; critique; l'automatisme et le subconscient y suffisent; équivoque fondamentale; deux seus de « personnalité »): 1v, 1512-38. — 3º la métaphysique de l'inconscient. Vne d'ensemble, Conscience et organisme, Conscience et idée. Conscience et inspiration. Consciences finies et Absolu. Consclences et limitation dans l'Absolu. Conscience, inconscience et super-conscience. Conclusion: IV, 1538-52.

Théorie psychologique de la religion: théorie du subconscient ou de la conscience subliminale: 1v, 899-907. — Et le prophétisme, selon W. James: 1v, 400-5. — Et Jésus-Christ: 11, 1394. — Et le miracle de la conversion de S. Paul: 111, 1641-2. — Et l'état mystique: 111, 1021-2. — Sclon le pragmatisme: 1v, 136-7, 148-9, 170. — Et le transformisme: 1v, 1830, 1831-2. — Le yoghisme ou divinisation de l'àme par le recueillement intérieur: 1v, 1979-82. — Voir Suggestion.

Subordinatianisme. — 1v, 1876.

Subsistance. — De Dieu et du monde; panthéisme: 111, 1305-6, 1328-9.

Substance. - Genèse. Ontologie thomiste : 1v, 1673-5, 1681, 1682-94, 1703-8. — La substance selon S. Thomas: 1v, 1697 703. - La substance et les accidents, selon S. Thomas : IV, 1687-9. - La substance et le principe d'identité: 1, 990-2. - L'âme est une substance : 1, 87-8. — Le problème de substance, unique « énigme », selon Haeckel. La loi de substance et le monisme matérialiste : 111, 500-13. - Sclon Spinoza : 111, 1308-9. - Panthéisme de Spinoza contre le miracle: m, 523-4. — Le positivisme contre la recherche des causes et des substances, domaine de l'inconnaissable : 1v, 37-53. - Théorie des évolutionnistes modernistes : m. 643-4, 647, 652-3, 655-9. — Panthéisme : 111, 1303-33. Voir Panthéisme. - Monisme : 111, 878-929. Voir Monisme.

Subventions. — De l'Etat, dans la Grèce ancieune: III, 1660-1.

Successions. — Légitimité des héritages : 1v. 1438-9. — France. Et l'individualisme : 11, 717. — Et la dénatalité : 111, 1063. — Voir Mainmorte.

Suède. — Peuples germano-scandinaves; religions: 111, 1074-9, 1101-15. — Lapons. Religion: 111, 1081-3. — Evangélisation: 11, 367-8. — Et la conquête de la Finlande (xue siècle). Conséquences religieuses: 111, 1088. — La Réforme en Suède: 11, 749-51. — Martyrs faits par les luthériens: 111, 397. — Positivistes: 111, 41-2. — Voir Luthéranisme.

Suffrage universel. — Et la démocratie : 1, 917. — Et le socialisme : 1v, 1/04. — Voir Elections.

Suger. — Sur Henri V et la querelle des Investitures : II, 1099.

Suggestion. — Article. Définition. Description des phénomènes qui correspondent à cette définition. Intérêt de la question au point de vue apologétique (objections au point de vue de la morale, de la psychologie). Solutions par la mise au point des données morales (dans la suggestion hypnotique ou vigile) et psychologiques (a priori et d'après l'expérience). Conclusion (R. VAN DER ELST): IV, 1552-61.

Les miracles de Jésus-Christ et « la foi qui guérit ». Réponse : 11, 1465-9. — Et les stigmates : 11, 1501-2, 1503. — Cause des stigmates de S. François? Non: 11, 1495-6. — Et l'hystérie : 11, 537. — Et les guérisons miraculcuses : 11, 427-30. — Et les guérisons de Lourdes : 111, 52-4, 58-9. — Les apparitions de Lourdes et l'hallucination : 111, 40-4. — Et l'occultisme : 111, 1132, 1135-8, 1139. — Et l'état mystíque : 111, 1017-9.

Suicide. — Chez les Cathares: II, 836. — D'enfants: I, 1371, 1373. — Conséquence de l'évolutionisme moral: I, 1807-8. — Et la morale sociologique: II, 1916.

Suisse. — La Réforme protestante en Suisse (calvinistes et zwingliens): 11, 633-47, 733-42. — Persécution des catholiques par les calvinistes et les zwingliens: 111, 401-2. — Concordat 1829: 1, 644. — Situation légale religieuse: 11, 1943. — Législation dominicale: 1, 1104. — Universités catholiques: 11, 1021-3. — Collège des Jésuites à Fribourg: 11, 994.

Sujet des sacrements. — Voir Sacrements (et en particulier: Absolution, Baptême, Confession, Confirmation, Eucharistie, Extrême-Onction, Mariage, Ordination, Ordre [Sacrement], Pénitence [Sacrement]).

Sujet et objet. Subjectivisme et objectivisme. - Systèmes des subjectivistes. Théories sur l'inspiration de la Bible: 11, 913-4. — Origines subjectives de la foi. Selon la Réforme et le protestantisme (conscience religieuse): 1v, 617-8, 676-90, 696-701, 737, 738, 741, 792-810. — Le protestantisme allemand moderne: IV, 675-90. - Le kantisme, le modernisme et la tradition chrétienne : IV, 1767-71. -La philosophie moderniste et l'agnosticisme subjectiviste: III, 647-51. - Sacrements opposés à la conception religieuse des libéraux subjectivistes : IV, 1074-5. - Systèmes de morale subjectiviste : 11, 1917-26. — Le subjectivisme et le monisme : пл. 884-5, 917-8. — Point de départ de l'idéalisme : 11, 541. Voir Idéalisme. - Voir Expérience religieuse; Intellectualisme; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Kant; Modernisme; Pensée (Libre); Pragmatisme; Sociologique (Ecole).

Sully-Prudhomme. — Critique de la doctrine catbolique sur la foi : II, 75-84.

Sulpice Sévère. — Sur S. Martin et le culte des reliques: 1v, 918-9.

Sulpiciens. — Canada. Martyrs: III, 489. — Et les Universités de Laval (Québec-Montréal, Canada): II, 1028.

Sulze, pasteur à Dresde. — IV, 683.

- «Summa contra Gentiles» (S. Thomas d'Aquin).
 Valeur apologétique: 1, 203.
- « Summa theologica » (S. Thomas d'Aquin). Valeur apologétique : 1, 203.

Superstition. — Article. Le mot et la chose. (A. D'Alès). L'Eglise et les superstitions. Les pratiques superstitieuses. Origine et fond des superstitions (L. ROUNE): IV, 1561-9.

Et le naturisme: III, 1066-8. — Et le totémisme. Voir Totémisme. — Et les amulettes. Voir Amulette. — Et le fétichisme. Voir Fétichisme. — La superstition et l'origine des religions. Voir Religions, § Religions non chrétiennes, spécialement: Sur la superstition chez les Celtes: Supplément, 14-5; — Chez les populations américaines primitives: IV, 175. — Les Juifs et le meurtre rituel: II, 1703-13.

Supraconscience. — Subconscient et inconscient: IV, 1507-52, Voir Subconscient.

Supralapsarisme. — Et l'infralapsarisme: 1v, 236.

Surhomme. — L'immoralisme de Nietzsche et la théorie du « surhomme » : 11, 1922-6.

Surin (R. P. Joseph). - Quiétisme : IV, 536.

Surnaturel. - Vocation surnaturelle des propbètes: 1v, 395-405. — Evangiles: valeur historique pour le contenu surnaturel : 1,1694-704. Dans les Evangiles synoptiques: et leur valeur historique: 1, 1694-704. - Et les origines de l'homme: II. 461. - Péché originel : III, 1735-55. Voir Péché. - Et le miracle: III, 517-78. Voir Miracle. - Et le libre arbitre : 11, 1851-62. Voir Liberté. - Pouvoir direct de l'Eglise sur la formation surnaturelle des baptisés: 11, 918 — Salut des infidèles: IV, 1156-82. - Théologie morale : 1v, 1653-6. - Et la méthode d'immanence : 11, 579-612; 111, 532-3. Voir Immanence. - Caractère surnaturel de la religion cbrétienne: et doctrine de l'immanence: II, 575. - L'exigence du secours divin et du surnaturel, selon la méthode d'immanence: iv, 603-6. — Voir Extase; Grâce; Intellectualisme; Libéralisme; Lourdes; Magie; Mysticisme; Possession diabolique; Prédestination; Révélation; Sacrements; Saints; Sainteté; Salut.

Suso (Bx Henri). - Voir Henri Suso (Bx).

Susza. — Sur la persécution des catholiques en Pologne: In, 430.

Suttėisme. — Dans la religion chinoise: 1, 513. Swastika. — Article (G. CHAMBEAU): 1V, 1569.

Swete (Henry-Barclay). — Sur le récit de la résurrection de Jésus-Christ par S. Marc: 11, 1480-11. — Sur l'Apocalypse: 1, 151, 154, 155. — Sur l'Eglise d'après l'anglocatholicisme: 1v, 708-14 — Sur la communion des saints: 1v, 1146, 1155. — Voir encore II, 1485.

« Syllabus » (Pie IX). — Article. Valeur dogmatique du Syllabus (1re opinion : acte de l'infaillibilité personnelle du pape, définition ex cathedra; 2° opinion : acte authentique de Pie IX, obligeant universellement les fidèles, non pas cependant définition ex cathedra; 3° opinion : opinion du P. Rinaldi; 4° opinion : le Syllabus contient un euseignement infaillible, parce qu'il est garanti par l'infaillibilité de l'Eglise). Texte du Syllabus (L. Choupin) : 1v, 1569-82.

Et le libéralisme catholique: 11, 1828-9, 1837. — Sur le panthéisme: 111, 1331. — Contre certaines doctrines gallicanes: 11, 271. — Condamnation du socialisme: 1v, 1434. — Sur les immunités ecclésiastiques: 11, 620, 626. — Voir encore 1v, 1885.

Syllogisme. — Et la démonstration de l'existence de Dicu: 1, 1012. — Voir Raisonnement.

Sylvestre I^{cr} (S.), pape.— Et le concilc de Nicéc: III, 1384-5.

Sylvestre II. pape (Gerbert). — Et l'affaire d'Arnoul, archevêque de Reims: 11, 210-1.

Sylvius (François). — Sur l'infaillibilité pontléicale : 111, 1449. — Sur certains dogmes présentés sous le symbole de l'action : 111, 621.

Symboles de foi. — Et la pénétration du « Sanctorum Communionem » dans le Symbole des Apôtres :

IV, 1152-6. — Controverses anglicanes: IV, 711, 721, 722-3, 730; — suisses: IV, 737-8. — L'église luthérienne et les protestants libéraux. Les théories sur l'expérience religieuse et la question du symbole: IV, 680-6.

— Symbole des Apôtres. — Origines. Article, Préhistoire du Credo, Credo romain primitif. Le Textus receptus (E. Vacandard): 1, 272-83. — Sur la Trinité: 1v, 1860-3. — Pénétration du « Sanctorum Communionem »: 1v, 1152-6.

- Symbole de Nicée. - Et le symbole des Apôtres : 1v. 1862.

— Symbole de S. Athanase. — Controverses anglicanes: 1v, 721, 730. — Sur la Trinité: 1v, 1877. — Symbole baptismal (Eglise romaine). — Sur la T. S. V. Marie: 111, 155-6.

Symbolisme. — Ecritare Sainte. — Selon Origène: 111, 1254. — Ancien Testament. Figures appliquées à la T.S. V. Maric: 111, 123-7. — Interprétation symbolico-historique de la Genèse (1-111): 11, 282-8. — Livre de Judith, parabole?: 11, 1560-4. — Dans les Psaumes: 11, 488-92. — Et le prophétisme: 11, 414-6. — Et le Livre de Jonas: 11, 1552-8. — Le signe de Jonas, le signe du Temple réédifié, et la résurrection: 11, 1507-12. — Paraboles Evangéliques: 111, 1563-82. Voir Paraboles. — Théories symboliques sur le IV Evangile. Réfutation. Valeur historique du IV Evangile: 1, 1704-50. — Voir Allégorie.

— Sacrements. — Symbolisme des sacrements: 1v, 1068-9. — Symbolisme et eucharistie: 1, 1555-62, 1568, 1571-2, 1579. — Le symbole magique et le sacrement religieux: 111, 66-7.

— Divers. — Symbolisme et modernisme: 111, 689-90. — Symbolisme maçonnique: 11, 122-4. — Part dans la théorie de la relativité: 1v, 855-6.

Symbolo-fidéisme. — Voir Fidéisme (Symbolo-). Symmaque, pape. — 1, 469; 111, 930.

Synagogues. — Et les Juiss de la Dispersion : 11, 1317.

Syncrétisme. — Article (A. D'ALÈS): IV, 1582-3. — Religions sémitiques. Diffusion et influence étrangères. Syncrétisme: IV, 1306-8. — Voir Religions.

Syndicalisme. — Et les Corporations du Moyen âge: 1, 916. — Théorie syndicaliste de l'Etat: 1,

1541-2. — France. Et le socialisme: IV, 1410-21. — Syndicats patronaux et Loi du 13.7.06 (repos hebdomadaire): 1, 1099.

Synergisme. — IV, 620.

Synodes catholiques. — Paris (1395).— Sur le Schisme d'Occident: IV, 1235.

— Quiercy (853). — Sur la prédestination : IV, 222.

-- Rome(24-8.2.1075). -- Contre l'investiture larque: 11, 1094.

- Tuzey (près Toul) (860). - Sur la prédestina, tion: 1v. 223.

— Valence (855), — Sur la prédestination : IV-222-3.

Synode desémigrés russes de tous pays (Carlowitz). — Voir Carlovitz (Synode).

Synode janséniste de Pistoie. — Origines. Historique. Suites: 111, 1504-16. — Occasion pour Pie VI de condamner le gallicanisme: 11, 268. — Et le jansénisme italien: 11, 1185-7. — Théories gallicanes: 11, 232. — Erreurs sur le Sacré-Cœur: 1, 570-1. — Sur les vœux: 1v, 1935. — Sur les indulgences: 11, 720, 721, 722. — Sur la liberté: 11, 1858.

Synodes protestants. — Et le mouvement des idées protestantes : iv, 697-9. — Pays-Bas. Eglise réformée : iv, 747-9.

Synoptiques (Evangiles).— Voir Evangiles canoniques,

Syrie. — Les Séleucides et le culte d'Etat: 1, 1544, 1548. — Religions syriennes païennes: 111, 1679, 1682. — Religions musulmanes diverses: 11, 1151-2. — Inscriptions chrétiennes: 1, 1409, 1411, 1419, 1420, 1423, 1442-3, 1447, 1456. — La version syriaque de la Bible et la Vulgate: 11, 1955-9. — Université catholique de Beyrouth: 11, 1032-5. — Voir Lysanias; Recensement de Quirinius.

— Eglises et Rites syriens. — Rituel de l'ordination : III, 1149. — Source sur l'initiation chrétienne : II, 789-90. — Pratique de la confession : III, 1818-20.

Syro-malabars (Rites chinois et). — Voir Rites chinois.

Système solaire. - Voir Galilée ; Terre.

T

Tables tournantes. — Et le spiritisme: IV, 1478, 1487, 1489.

Tabous. — Et la circoncision : 1, 537, 539.

Tacite. — Sur Jésus-Christ: 11, 1296. — Sur la religion des Fiulandais: 111, 1084; — des Germains: 111, 1102-4, 1110-1, 1112; — des Celtes: Supplément, 120. — Sur les esclaves et les pauvres: 111, 1662.

Taine. — Sur la science et la foi : 11, 85. — Erreurs sur le culte du Sacré-Cœur : 1, 573. — Monisu c naturaliste : 111, 900. — Et l'intellectualisme : 11, 1069-71. — Sur la science et la liberté de l'intelligence : 111, 1879. — Sur l'inamovibilité des fonctionnaires de l'Ancien Régime et des évêques en tous

temps: 11, 321. — Sur les persécutions religieuses sous le Directoire: 111, 455, 456. — Sur les enterrements civils: 1, 1399-400. — Voir encore 1v, 428, 1768.

Tait, archevêque anglican de Cantorbéry. — 1v,707.
Talion (Loi du). — Selon la Loi mosaique: III.
836-7. — Code Hammourabi et Loi mosaique: 1,
365-6. — La Rédemption par la peinc du Talion, selon l'orthodoxie protestante: 1v,569-71.

Talisman. — Distinction de l'amulette et du fétiche : 1, 124.

Talmud. — Contenu. Jugement de l'Eglise: 11, 1687-94, 1706, 1738, 1752. — Sur l'Ecriture sainte et

Esdras: III, 699. — Sur Jésus-Christ: II, 1296-7. — Et le milieu intellectuel au temps de Jésus-Christ: II, 1325. — Et S. Paul: III, 1651-2. — Et S. Jérôme: IV, 1965-6. — Et les controverses entre Juifs et chrétiens: II, 1660, 1661, 1671, 1682. — Et la Cabbale: II, 1765. — Voir encore III, 1139.

Talmud de Babylone. — 1, 441.

Tanari (Mgr), internonce à Bruxelles. — Et les ordinations anglicanes: III, 1201, 1203.

Tanchelm, ou Tanchelin ou Faucellin. — Et les Gathares: 11,825-6,828. — Fauteur de guerre civile: II,842-3.

T'ang (Dynastie chinoise des). — Religion: 1, 520-1.

Tanner. — Sur la guerre : III, 1269-70.

Tanon. — Sur l'Inquisition : 11, 876. — Sur la révocation de l'Edit de Nantes : 1V, 1720.

Taoïsme. — Et les religions chinoises : 1, 511-2, 514, 515, 516-7, 519, 520, 521-2, 524, 529. — Voir Lao-tse.

Taparelli d'Azeglio. - Voir Azeglio.

Tapper (Ruard). — Sur l'infaillibilité pontificale : 111, 1443. — Sur la prédestination : 1v,237.

Taraise (S.). - Sur la Ste Vierge: III, 229.

Tarde (Gabriel). — Sur la création: 1, 686. — Sur la thèse de l'« organisme social »: 1, 1541.

Tarquini (Card.). — Sur l'Eglise et la peine de mort : 11, 447-8.

Tartares. — Missions parmi eux: IV, 371-2. — Et l'Eglise russe: IV, 1362-3.

Tatien. — Sur les évangiles : 1, 1600, 1616, 1617, 1622, 1635. — Sur la primauté de S. Pierre : 111, 1343-4. — Sur la résurrection de la chair : 1v, 991.

Taurobole (Rite du) (Mystères de Cybèle et d'Athis).

— Et le baptême : 111, 1650-1.

Taylor (J.-E.). — 1, 332.

Tchang-ling. — 1, 517.

Tchécoslovaquie. — Histoire de la Réforme: 1v, 762-73. — Eglise tchécoslovaque (1920-1, schismatique): 1v, 769-73.

Tchen, empereur de Chine. — 1, 521.

Tcheou (Dynastie chinoise des). — Et la religion chinoise: 1, 510-3.

Tcheou-fou, vice-roi des deux Koang (Chine). - 1, 529-30.

Tchérémisses (Russie orientale). — Religion: 111, 1077, 1090-2.

Tchou-hi, philosophe chinois.— Doctrines: 1,522-4, 525, 529.

Tchouvaches (Russie orientale). — Religion: 111, 1077, 1092.

Teglathphalasar III, roi d'Assyrie. — Les découvertes assyriennes et la Bible : 1, 354.5. — Et les prophéties d'Isaïe contre Damas : 1v, 419-20.

Télégraphe. - Raison d'être sociale ; 1, 114.

Télégraphie ou téléphonie sans fil (T.S.F.). — Et la théorie de la relativité : 1v. 823, 825. Télépathie. — Et l'occultisme : III, 1135-8. — Et la prière : IV, 297.

Téléphone. - Raison d'être sociale: 1, 114.

Téléphonie sans fil. — Voir Télégraphie.

Télesthésie. — Et l'occultisme: III, 1135-8.

Temple, archevêque anglican de Cantorbéry.— Et l'essai d'union de l'Eglise anglicane avec l'Eglise grecque: IV, 725.

Templiers. — Article. Origine des Templiers: Leur transformation. Leur mauvais renom. L'arrestation du 13 octobre 1307. Protestation de Clément V. Les aveux des Templiers. Leurs rêtractations. Agissements de Philippe le Bel. Mesures pontificales. Double enquête ordonnée par le Saint-Siège. Ses résultats. La suppression des Templiers. Le supplice des dignitaires. La liquidation des biens de l'Ordre. La question de la culpabilité. Absence des preuves matérielles. Valeur des témoignages oraux. Attitude du grand maître, Jacques de Molai. Présomptions en faveur de l'innocence des Templiers. La responsabilité de Philippe le Bel et de Clément V (G. Mollar): 1v, 1583-604.

Fondation (1118): 1, 822. — Procès: 1v, 1079-80.

Temporel (Pouvoir).— Voir Pouvoir spirituel et pouvoir temporel.

Temps. — L'éternité de Dieu, attribut négatif et l'agnosticisme (Maïmonide, Kant): 1, 33, 35-8. — Et le criticisme kantien: 1, 740, 741, 752, 758. — Ire antinomie de Kant: 1, 1004, 1006. — L'homme est une « chose », non un devenir: 11, 506-9. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57. — La géologie. Enigme de la durée de l'histoire de la Terre: 1v, 1627-8. — Voir Ame, § Immortalité; Evolution, § Evolution créatrice.

Tennant (F.). — Sur le pèché originel : 111, 1747-8, 1749.

Tentation. — Commentaire de l'oràison dominicale par Origène: 1v, 274.

Tentation de Jésus-Christ. — Et le messianisme : 11, 1375. — Et le témoignage de S. Jean-Baptiste sur Jésus-Christ : 11, 1379. — Voir encore 11, 656-8, 1339, 1375.

Terillus.—Sur Alexandre VII et le probabilisme; iv, 330.

Terre. — Article. Généralités. Principaux résultats de la géologie (transformation graduelle et ordonnée de la vie; incessante déformation de la lithosphère; les chaînes de montagnes successives; longue persistance de certains traits de la géologie. Principales énigmes. Rôle de la géologie en apologétique (P. Termer): 1v, 1604-33.

Et les systèmes du monde: 111, 867-78. — Sphéricité: 1v, 1476-7. — Voir Eternité, § Monde; Galilée.

Terreur (La) (Révolution française). — Ilistoire : IV, 1010-1.

Terrien (D'). — Sur les hémorragies nerveuses : IV, 1503. — Sur les stigmates : IV, 1504.

Terrien (R. P.). — Sur Marie, mère des hommes (médiation universelle) : 111, 288-9, 299-300. — Sur

le Cantique des Cantiques et la T. S. V. Marie: 111, 126-7.

Tertiaire (Ere). - L'homme tertiaire : 11, 463-5.

Tertullien. - Sur l'Ecriture Sainte : 1, 804. -Sur l'inerrance biblique: 1v, 776. - Et le canon des Saintes Ecritures: 1, 444.5, 452, 454. — Et l'exégèse: 1, 1822. - Sur Esdras et les Saintes Ecritures: 111, 698. - Sur les Evangiles : 1, 1601, 1602, 1621, 1622, $1623, 1634, 1638, 1647, 1653-4, 1662, 1667. \rightarrow Sur$ son apologétique : 1, 193-4. — Sur la tradition : 1v, 1744.6. — Professions de foi reproduisant le Credo romain: 1, 277. — Sur la papauté: 111, 1374-5. — Sur son expression « episcopus episcoporum » désignant le pape: 1, 403. — Sur les évêques: 1, 1770, 1771. - Sur l'éternité de Dieu et de la matière : 1, 15-6. — Sur la Ste Trinité: 11, 1398; 1v, 1859, 1869-70. — Sur les « Frères du Seigneur » : 11, 134, - Sur la T. S. V. Marie: 111, 160-3, 191, 192, 200, 202, - Sur la prière : IV, 272. - Sur la propagation de l'Evangile: 1v, 362. - Sur le martyre: 111, 336, 351, 359, 363. - Sur le baptême de sang : 11, 816-7. - Sur le baptême de désir : 11, 819. — Sur le baptême : 11, 802. - Part dans les origines de la querelle baptismale du me siècle : 1, 411-2, 414. — Sur le baptême des hérétiques : 1, 390. — Sur l'eucharistie : 1, 1569, 1572, 1577. — Sur les agapes : 111, 1673-4. — Sur la consirmation : 1, 651. — Sur la pénitence : 111, 1763, 1764. — Sur le sacrement de pénitence : 111, 615. — Sur la confession: 111, 1800, 1801, 1803-4, 1835-6, 1864. — Sur les péchés réservés : 111, 1774-8, - Sur le blasphème contre le Saint-Esprit : 111, 1759. — Sur la possession diabolique: 1v, 73-4. — Sur la liberté de conscience : 11, 1835. - Et la libre pensée: 111, 1873. — Sur l'enseignement: 11, 936. - Sur l'étude des classiques païens : 11, 939. -Sur la paix et la guerre: 111, 1259. — Sur les chrétiens et le service militaire : 1v, 12. - Sur les Juifs: 11, 1744. — Sur les mystères païens: 111, 1005, 1008. — Sur la religion de Mithra: 111, 578. 579, 583-4, 585, 588, 589, 590; iv, 1076-7. — Sur le purgatoire: IV, 507, 511. - Sur le feu du purgatoire: IV, 521. - Sur le ciel: I, 533. - Sur la résurrection de la chair : 1v, 992-3. — Sur la communion des saints : IV, 1149. — Voir encore 1, 1091; n, 1083; m, 614.

Testaments des douze patriarches (Les). — Sur cet apocryphe : 1, 167. — Messianisme : 11, 1636. — Sur la T. S. V. Marie : 111, 165.

Testament d'Adam (Le). — Sur cet apocryphe: 1, 162.

Testament d'Abraham (Le). — Sur cet apocryphe: 1, 166-7.

Téthys (La), mer préhistorique. - 1v, 1620-1.

Tetzel. — Et la prédication des indu[†]gences : 11, 746-7, 749.

Teutberge. — Rupture de son mariage: 1, 1115-6, 1201; 111, 1396.

Textes. — Critique textuelle (en général) : règles : m, 566.

Textes bibliques. — Copie la plus ancienne du texte hébreu: IV, 1958. — La version italique de l'Ecriture Sainte et la Vulgate latine: IV, 1944,

1961, 1964. — La Vulgate latine et S. Jérôme: IV, 1943-80. — Voir Critique biblique.

Théâtre. — Article (M.-S. GILLET): IV, 1633-5. — Musique religieuse au théâtre: III, 961-4.

Thébes. — Et la religion égyptienne : 1, 326-7.

Thécle (Ste). — l'fistoire d'après les Actes de S. Paul : 1, 184.

Théisme. — Voir Athéisme; Dieu; Monothéisme; Panthéisme; Polythéisme.

Théocratie. — Voir Eglises nationales; « Unam Sanctam » (Bulle).

Théodicée. — Démonstration de la divinité de Jésus-Christ: présupposés de philosophie: 11, 1291-5. — Et le criticisme kantien: 1, 741-2, 750-2, 754-5. — Intellectualisme garanti par la foi: 11, 1071-4. — Subconscient et inconscient: 1v, 1507-52. Voir Subconscient. — Voir Agnosticisme; Athéisme; Dieu; Panthéisme.

Théodore Studite (S.). — Sur la Ste Vierge: m, 229.

Théodore Askidas. — Et l'origénisme: III, 1233-5, 1240.

Théodore de Mopsueste. — Sur le Cantique des Cantiques: 1, 459. — Et l'affaire des Trois Chapitres: 111, 1234, 1238, 1248.

Théodoret de Cyr (Syrie). — Sur le symbolisme des prophètes: 1v, 415. — Sur son apologétique: 1, 196, 197. — Sur Marie, mère de Dieu: 11, 197. — Sur le culte des anges et des saints: 1v, 1131. — Sur les persécutions en Perse: 111, 378-9, 380-1, 385-6. — Voir encore 1, 293; 11, 1847.

Théodose I^{er}, empereur romain. — Sur l'esclavage: 1, 1480. — Sur la primauté du pape: 11, 351. — Voir encore 1v, 15.

Théodose II, empereur d'Orient. — Et le nestorianisme: III, 194-7. — Et les monuments antiques: III, 930-1. — Voir encore 1,598.

Théodote d'Ancyre. — Sur la T. S. V. Marie: III, 223-4.

Théodulphe d'Orléans. — Sur les écoles chrétiennes: 11, 948.

Théologie. - Inerrance biblique. Principes de solution. Données de la théologie: 11, 757-9. - Et la critique biblique : 1, 791-5. - L'exégèse théologique et l'exégèse historique: erreurs modernistes: III, 600-2. — S. Paul et le paulinisme : 111, 1621-54. — Théologiens et l'infaillibilité pontificale: xviesiècle: m, 1444-6; — xvn siècle: m, 1447-9. — Délimitation de l'Apologétique par rapport à la Théologie: 1. 244-7. — Théologie et dogme: 1, 1144-8, 1183. — Thomisme: IV, 1667-713. Voir Thomas d'Aquin (S.). -Méthode de Théologie de S. Thomas: 1v, 1624-713. Orthodoxe: Caractères généraux: 11, 377-81.
Savonarole théologien: 1v, 1217-8.
La Réforme: 1v, 582 810. — Anglicanisme. Anarchie doctrinale: 1v, 720-3. — Erreurs modernistes: a) Interprétation pragmatique du dogme (Le Roy): m, 619-24; — b) Développement du dogme (Loisy): иг. 624-37, 661-4; - c) L'encyclique Pascendi et la Théologic moderniste: m, 665-95. — Déterminisme théologique: 1,939-11. - Universités catholiques. Facultés de théologie: 11, 1049-52. — Théologie naturelle. Voir Théodicée. — Voir Dogme; Eucharistie; Expérience religieuse; Morale; Théodicée; Théologie morale; Tradition dogmatique; Révélation.

Théologie morale. — Article. Nature et earactères (définition; esquisse historique; caractères actuels). Attaques contre la théologie morale et critiques qui lui ont été faites au xvii siècle (les jansénistes et les Provinciales; Bossuet et Mabillon), au xix siècle (politiques et pamphlétaires; critiques et philosophes). Réponses et discussions. Conclusion (R. Brouillard): IV, 1635-56. — Voir Morale.

Théologie pastorale. — Et la théologie morale: 1v, 1640.

Théophane. — IV, 1177.

Théophanies (Genèse). — Réponse aux objections rationalistes : 11, 296.

Théophile d'Antioche (S.). — Et le canon du Nouveau Testament: 1, 451, 452. — Sur-l'Evangile de S. Jean: 1, 1662. — Sur la Trinité: 1v, 1868.

Théophile d'Alexandrie. — Et l'origénisme : III, 1230-1, 1232.

Théophylacte. — Sur le Livre de Jonas : 11, 1556-7. — Voir encore 11, 1548.

Théopompe. — Sur la religion de l'Iran : 11, 1123-4, 1134.

Théosophie. — Article. Histoire: enseignements théosophiques (pas de Dieu personnel; rôle de l'homme; morale; théosophie et christianisme; ee que devient le Christ, la Rédemption) (L. DE GRAND-MAISON): IV, 1656-67.

Faux miracles: 11, 1446. — Et le spiritisme: 1v, 1483, 1487. — Et l'occultisme: 111, 1119-20, 1129-30, 1136-7. — Le yoghisme: 1v, 1979 82. — Et la Franc-Maçonnerie: 11, 125-6.

Thérèse d'Avila (Ste). — Vocation: IV, 1911. — Reliques. Histoire, Culte: IV, 921. — Perfection de l'état mystique en elle. Défaut d'hystérie: III, 1018-9. — Rôle providentiel: IV, 1936. — Sur la prière et les voies d'oraison: IV, 280-2, 285. — La prière selon Ste Thérèse et selon Luther: IV, 291-2. — Sur l'état mystique: III, 1015, 1018. — Sur les révélations privées: IV, 411. — Sur l'hérésie: III, 1406.

Thery. — Sur l'enscignement catholique au xvi° siècle: 11, 965, 967.

Thiers (Adolphe). — Et l'enseignement libre: 11, 976, 990; IV, 1255-6.

Thiers (J.-B.). — Sur la superstition: IV, 1563-5. Thirlby. — III, 1191-2.

Thomas (S.), apôtre. — Voir Actes de S. Thomas.

Thomas (Evangile de). — Voir Evangiles apoeryphes.

Thomas d'Aquin (S.). Thomisme. — Thomisme. Article. Raison d'être de l'article. La gloire posthume de S. Thomas. Genèse de l'ontologie thomiste (principe d'individuation; distinction d'essence et d'être dans des substances créées). Premières controverses thomistes. Les ving-quatre thèses thomistes. La méthode théologique de S. Thomas.

Application à la théologie de l'Incarnation (point de vue dynamique et point de vue ontologique; être de personne et être de nature; diverses expositions de la pensée thomiste sur l'union hypostatique) (A. DALÈS); IV, 1667-713.

Bases du « système » de S. Thomas, Comparaison avec d'autres systèmes: 1, 1146. - Sur l'unité d'un composé: 1, 89. - Sur l'inspiration: 11, 901, 902, 903. — Sur l'inerrance biblique : 11, 772, 775, 777-8, 786-7. — Sur l'exégèse : 1, 1837. — Sur les paraboles: 111, 1574. - Sur S. Paul et les observances juives: 11, 1656. — Sur l'apologétique de S. Thomas: 1, 202-4. - Sur l'infaillibilité pontificale: III. 1531-2. — Sur la foi: 11, 71; 1v, 605-6. — Sur les eonditions du salut (foi nécessaire): IV, 1176-7. Foi nécessaire au salut : et le salut des infidèles : IV, 1180-2. - Sur la Révélation: II, 1075-7; IV, 411. - Sur le dogme : 1, 1122. - Et la tradition chrétienne: Iv, 1755-8. — Sur la science et la religion: II, 169. — Sur l'idée primitive et l'idée philosophique de Dieu : 1, 16-7, 18. — Sur Dieu et les principes premiers: 1, 946, 947, 953, 958, 959, 960, 961-2, 963, 964, 965, 966-7, 979, 983-4, 990, 991, 992, 993-4, 995, 996-7, 998-9, 1000, 1001-3, 1005, 1007, 1012-3, 1014-88. — Sur les preuves de l'existence de Dieu : 1, 14-5. — Sur les attributs de Dieu: 111, 622. — Sur la Providence: 1v, 435-6, 441-2, 442-3, 445-74. Sur la prédestination: 1v, 201, 227-30, 233, 258, 260, 262-3, 267; — commentaires: 1v, 233, 234, 238-9, 240, 243, 246, 251-2, 253, 255, 261. — Sur l'universalité de l'appel à la béatitude éternelle : IV, 1169. - Théorie de S. Thomas sur la justification des enfants et le salut des infidèles: Iv, 1165-7. - Sur les infidèles mourant sans baptême : IV, 267. — Sur la Trinité: IV, 1879-80. — Sur les démons: I, 924-5. — Sur la possession diabolique: 1v, 64. — Sur le système du monde : 111, 870, 871. — Sur le système astronomique: 11, 162. — Sur la durée du monde: 1, 733-4. — Et le transformisme: 1v, 1706. — Définition de la vie : 1, 96. — Sur l'âme humaine : 1, 86, 95, 96, 100, 101, 102-3, 106. — Sur l'âme des bėtes: 1,110-20, 121. — Sur la connaissance: 11,562-3. — Théorie de la connaissance : m, 648-9. — Intellectualisme de S. Thomas et erreurs modernes: 11, 1066-81. - L'intellectualisme thomiste et Seot : 11. 1079. — Sur la liberté: 11, 1855-6; m, 1878-9. — Sur la sagesse: 1, 954. —Sur le péché originel: 111, 1743-4, 1745. — Sur la royauté de Jésus-Christ : 1v, 821. — Sur le miracle: 111, 822-3. — Sur la Rédemption : Iv, 556, 559-61, 562-4, 567, 568-9. — Sur l'Immaenlée Conception: III, 261-4. - Sur l'Assomption: III, 279. - Sur la béatification et la canonisation : IV, 1132, 1133. — Sur le martyre et S. Jean-Baptiste: III. 335. — Sur le martyre: 111, 337. — Sur les reliques : 1v, 925. — Sur la prière : 1v, 277-9. — Sur la musique religieuse : 111, 950, 951, 952, 953. Thomisme et molinisme. Controverse « de auxiliis »: 11, 1160, 1161, 1164, 1165, 1167, 1859-62. — Interprétation du « Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam » : iv, 1173-4. — Sur les saerements: 1v, 1067, 1068-71. — Sur l'eucharistie: 1, 1557, 1573, 1579.80. Sur la pénitence: 111, 1755-6. — Sur le secret de la confession : III, 1862. — Sur les indulgences: 11, 719, 721-2, 749-50. — Sur l'essence du sacrement de l'ordre; 11, 1144, 1146, 1151, 1154, 1156, 1157. — Sur la vocation : 1v, 1892, 1895, 1916. - Sur les réordinations : III, 1162. - Et la théologie morale: 1v, 1636-7, 1639, 1648-9. — Sur la loi divine: 11, 1899, 1901, 1903, 1905, 1906. — Et le probabilisme : 1v, 306-15, 335, 343-4, 348, 3/9. — Sur la responsabilité : 1, 682, 683, 684, 686, 688. — Sur l'obligation et la responsabilité : ıv, 944, 948. — Sur les vœux : Iv, 1926, 1931, 1932. - Sur la superstition: IV, 1562. - Sur le dimanche et les œuvres serviles: 1, 1092. - Sur l'humilité: 11, 520. - Sur le mensonge: 1v, 958, 959, 961, 963, 964, 965, 982. — Sur la sauvegarde des secrets : 1v, 975. — Sur l'emploi de la richesse : ıv, 1445. — Sur l'aumône: 1, 317, 320, 322, 323. — Sur le servage: 1, 1495-6, 1496-7, 1498, 1499. — Sur la dime: 1, 1107, 1108-9. — Sur le théâtre : 1v, 1633-5. — Sur la conversion : IV, 1718. — Sur l'ascétisme: 1,301. - Sur le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel: 111, 1618. - Sur l'Etat et le bien commun: IV, 1282. - Sur la paix et la guerre; III, 1261-2, 1270, 1271. - Sur l'insurrection: 11, 1057. — Sur le tyrannicide: iv, 1883, 1884. — Sur le purgatoire: 1v, 518-9. — Sur le ciel: 1, 535. — Sur l'enfer: 1, 1388, 1397. — Sur la résurrection de la chair: 1v, 1001-4. — Sur la communion des saints: iv, 1154. — Sur les Juifs: 11, 868-9, 1745-6, 1758. - Réfutation de l'agnosticisme dogmatique de Maïmonide: 1, 28-66. — Bases d'une réfutation du kantisme: 1, 750, 754, 755-6. — Décadence du tho-misme: cause de la Réforme: 1v, 583. — Reliques de S. Thomas. Histoire. Culte : 1v, 920-1. - Voir encore 1, 296, 298, 572; 11, 1697. — Voir Intellectualisme; Suarez.

Thomas Becket (S.), archevêque de Cantorbery.

— Et Henri II, roi d'Angleterre, dans la lettre contre les hérétiques: n, 831-2.

Thomas More (Bx). — Martyr: 111, 406-7. — Et la Renaissance en Angleterre: 1v, 936-7. — Et la Réforme anglicane: 1v, 649, 652-4.

Thomas de Celano. — Sur S. François d'Assise: IV, 1309-14, 1316-7. — Sur les stigmates de S. François d'Assise: IV, 1492-3, 1494.

Thomas (J.-L.). — Sur le modernisme : 111, 674.

Thomassin (L.). — Sur la prédestination : 11, 249. — Sur les préséances ecclésiastiques : 1, 861.

Thomassin (Mathieu). — Sur Ste Jeanne d'Arc: 11, 12/1/4.

Thompson (Henry). — Sur l'incinération : 11, 636.

Thomson (Sir William) (Lord Kelvin). — Sur l'énergie: 1, 1353, 1354, 1355-6, 1357, 1361, 1363, 1364, 1365, 1366. — Voir encore 1v, 855.

Thucydide. - Sur l'esclavage grec: 1, 1465.

Thureau-Dangin (Fr.). — Sur les découvertes babyloniennes et la Bible: 1,332, 342, 349, 362, 368.

Thureau-Dangin (Paul). — Sur le monvement d'Oxford: IV, 703.

Thurmaier (Jeau), dit Aventin. - 11, 1266.

Thurneysen. — Sur les druides : Supplément, 8-9.

Thyrée. — Sur la possession diabolique : IV, 55, 57-8, 59-60.

Tiao-jan, empereur de Chine. - 1, 521.

Tiedemann. - 1, 489.

Tiele (C.-P.). — Sur la religion babylonienne : 1, 369, 378.

Tikhon. - Voir Tykhon.

Tillet (Jean du). - 11, 196.

Tillmann (D'). — Sur l'eschatologie de S. Paul: 1, 1917-8.

Timothée (S.), disciple de S. Paul. — Evêque : 1, 1762, 1766, 1767.

Timothée (Epîtres à). — Voir Epîtres de S. Paul. Timothée, patriarche de Constantinople. — III, 1160.

Tiphaine (Cl.). — Sur l'Incarnation : IV, 1710-1. — Voir encore IV, 1686.

Tirechan. — Sur la religion des Celtes : Supplément, 1.

Tirin (R. P.). — Sur le Pentateuque: III, 701-2.

Tiro (Prosper). — 111, 387, 388.

Tite (S.), disciple de S. Paul. — Evêque: 1, 1754, 1757, 1762, 1766, 1767.

Tite-Live. - IV, 1030.

Tixeront. — Sur les Pères anténicéens : 1v, 1867. — Sur l'eucharistie : 1, 1575.

Tobac (E.). — Sur les prophètes : IV, 412. — Sur les « écoles de prophètes » : IV, 394.

Tobie (Livre de). — Sur Tobie, XIV, 4 (allusion à Jonas): II, 1553-4. — Sur les anges (et Ameshas Spentas, religion de l'Iran): II, 1132-3. — Voir Asmodée.

Tokio (Universitė catholique de). — II, 1035.

Tolérance. — Article. Définition, Division. La tolérance privée du catholique (principes; applications; restrictions). La tolérance ecclésiastique (magistère; gouvernement; expansion). La tolérance civile (jusqu'au xviº siècle); depuis la Réforme jusqu'à la Révolution française; depuis la Révolution française; la théorie de la bonne tolérance (civile) (S. Dengiien): 1v, 1713-26.

Tolet (Cardinal Franç.). — Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1/45. — Sur la restriction mentale: IV, 968.

Tolstoï. — Sur les pauvres : 1v, 1432.

Tombeaux. — Culte des morts chez les Romains: 1v, 1031-2, 1034. — Voir Catacombes ; Sépultures.

Tomnijak (R. P.). — Sur les persécutions des catholiques par les schismatiques russes: m, 440-1, 442,445.

Toniolo. — Sur la Réforme protestante et la charité: III, 1702.

Tonkin. — Evangélisation : IV, 375, 377, 378, 381. — Martyrs : III, 475-9.

Topographie. — Cadre topographique du IVe Evangile et sa valeur historique: 1, 1709, 1735-8.

Torcy (Marquis de). — Sur l'Inquisition espagnole : IV. 1117.

Torquemada (Jean de). — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1440.

Torquemada (Thomas de). — Et l'Inquisition espagnole : IV, 1091, 1096-8.

Torrey (Charles-C.). — Sur le Livre de Judith :

Torture. — Usage dans les grands procès contre les chrétiens (persécutions): III, 358, 378. — Et l'Inquisition: III, 872-4. — En Angleterre contre les catholiques: III, 405.

Toscane (Grand-Duché de). — Et le gallicanisme :

Tostat. — Sur les importations païennes dans la religion hébraïque: 1, 389.

Totémisme. — Article. Notion. Origine. Répartition géographique. Le totémisme et la religion d'Israël. Le totémisme et l'histoire des religions (P. BUGNICOURT): IV, 1726-40.

Selon la théorie sociologique de la religion: IV, 865-6, 870, 872-3. — Et le naturisme: III, 1066-8. Voir Naturisme. — Et la superstition: IV, 1566. Voir Superstition. — Le totémisme et l'origine des religions. Voir Religion, § Religions non chrétiennes, spécialement sur le totémisme parmi les populations américaines primitives: IV, 174, 176-7, 178, 186, 191-2, 194.

Tour de Babel.—Les découvertes babyloniennes et la Genèse : 1, 346-7.

Tournois. - Et le duel privé : 1, 1204-5.

Toussenel. - Sur les Juifs: 11, 1724.

Toutain (J.). — Sur le totémisme : 1v, 1738-9.

Tradition (en général). — Esprit de tradition dans le Gouvernement ecclésiastique: 11, 316.

Tradition religieuse (en general). — Nécessité, selon l'Ecole sociologique: IV, 869. — Rôle dans le mahométisme: II, 1143.

Tradition dogmatique (Eglise catholique). -Tradition chrétienne dans l'histoire. Article. Tradition orale et tradition écrite. L'âge apostolique. Les premiers Pères. S. Augustin et S. Vincent de Lérins. Avènement de la scolastique. Origines protestantes. Le Concile de Trente, xvne siècle français. Ecole traditionaliste. Kantisme et modernisme. L'encyclique Mortalium animos (Pie XI). Economie divine de la Tradition dogmatique (rôle de la raison théologique) (A. D'ALES): IV, 1740-83. — Tradition et magistère. Article. Notion de la Tradition. Différentes sortes. La Tradition au point de vue objectif et au point de vue actif. Etat de la controverse qui sépare catholiques et protestants au sujet des traditions divines. Manière de procéder dans les controverses (existence du magistère infaillible et vivant de l'Eglise; existence de Traditions divines objectivement distinctes des Ecritures; rapports entrela Tradition divine et l'Ecriture; magistère ordinaire et extraordinaire de l'Eglise; de l'autorité des Pères de l'Eglise) (H. Pénennès): IV, 1783-93.

Tradition dogmatique. Définition: 1v, 1783-5.

— Lleu théologlque (concile du Vatican): 11, 22-3.

— La Tradition dogmatique selon S. Innocent les: 111, 1179. — Thomisme: 1v, 1667-713. Voir Thomas

d'Aquin (S.). - La Tradition dogmatique et l'Ecriture sainte : 111, 614. - Dogmes définis après des siècles de discussions ; et l'infaillibilité de l'Eglise et du pape (à propos de Bossuet et de l'infaillibilité du pape): III, 1468-72. — Révélation et tradition du mystère de la Trinité: Iv, 1848-77. - Tradition dogmatique. Et révélation explicite et implicite (à propos de l'Immaculée Conception): 111, 213-5, 219-21, 272-4. - Autorité de la Tradition dogmatique en matière sacramentaire. Erreurs modernistes : 111, 614-8. - Autorité, Valeur sur les questions ne touchant pas à la foi : 111, 731. - Tradition dogmatique et tradition historique : 11, 1863. - Selon l'Eglise russe : IV, 1377-8. - Rejet par la Réforme et le protestantisme: 1v, 585, 604. — Erreurs des antidogmatiques et des symbolo-fidéistes : 11, 55-7. - Traditionalisme (fidéisme): 11, 57-61. - Erreurs modernistes: 111, 602-37, 661-5. - Voir Dogme; Pères de l'Eglise.

Traditionalisme. — Condamnation: 1, 945-6. — Le traditionalisme et la tradition chrétienne: 1v, 1765-6. — Sur la liberté: 11, 1859.

Traite des nègres. — Voir Nègres.

Traités. — De Latran (11.2.29): Supplément, 30-58. — De Westphalie (1648); et équilibre européen: III, 1275-7. — De Versailles (1919). Voir Versailles.

Trajan, empereur romain. — Lettre de Pline à Trajan sur les chrétiens de Bithynie: 111, 333, 347, 350.

Transfiguration. — Et la révélation de la Trinité: IV, 1852.

Transformisme. - ARTICLE (R. DE SINÉTY): IV, 1793-848. - Introduction. Portée dogmatique du problème transformiste. I. LE TRANSFORMISME EN GÉNÉRAL. - 1º Aperçu historique. Philosophie de l'évolution dans l'antiquité. Précurseurs du transformisme moderne. Fondateurs. Etat actuel de l'opinion scientifique: 1v, 1793-803. — 2º L'espèce systématique. Définition ; fixité relative : 1v, 1803-4. — 3º Preuves du transformisme. Exposé et discussion. Preuve générale par l'élimination de l'hypothèse créationniste. Preuves scientifiques indirectes (paléontologie; distribution géographique des êtres vivants; anatomie et physiologie comparées, organes rudimentaires; embryologie comparée, loi biogénétique, tératologie; éthologie). Preuves scientifiques directes (variation lente; variation brusque): IV, 1804-19. - 40 Le transformisme et l'origine de la vie : IV, 1819-22. - 5º Les théories explicatives du transformisme. Théories antifinalistes (darwinisme; néo-darwinisme weismanien; théoric de la préadaptation; néolamarckisme mécaniciste). Théories finalistes (lamarckisme; néolamarkisme psychobiologique ; théorie de l'évolution créatrice ; évolutionnisine animiste): IV, 1822-36. — II. LE THANSFORMISME ET L'ORIGINE DE L'HOMME. 10 Origine du psychisme humain: 1v, 1836-8. - 2° Origine de l'organisme humain. Opinion des biologistes contemporains. Preuves scientisiques du transformisme anthropologique. Le transformisue anthropologique restreint et le dogme. Conclusions générales : IV, 1838-48.

Et le monisme matérialiste : m, 891-900. — Voir Evolution, § Evolution créatrice.

Transmigration des âmes. — Selon la religion des Celtes : Supplément, 9-10.

Transsubstantiation. — Selon S. Thomas : 1v, 1712. — Epielèse ; Voir Eucharistie.

Transylvanie. — Eglise roumaine de Transylvanie: 11, 348.

Trappistes. - Voir Cistereiens réformés.

Traub, pasteur à Dortmund. — Libéralisme: 1v, 685 6.

Travail. — Libre: apparition au 1ve siècle: 1, 1484. — Voir Esclavage; Œuvres serviles.

Travail manuel.— Mépris des philosophes grees et romains: 1, 1467-8, 1474. — Et l'eselavage: 1, 1470-1, 1484. — Voir Œuvres serviles.

Tremblements de terre. — Caractères: IV, 1607.

Trente (Concile œeuménique de). — Voir Coneiles œeuménique, § Trente.

Trésal (J.). - Sur Thomas More: 111, 406-7.

Trêve de Dieu. — Institution par l'Eglise : 111, 1689. — Voir encore 111, 397.

Trianon (Traité de). - IV, 759.

Tribunaux romains (Curie romaine). — Rôle. Organisation: 1, 864, 865-6, 870, 871, 872,873, 874-5, 893-6. — Inquisition et Saint-Office. Voir Inquisition; Saint-Office.

Trie (Guillaume de). — Et Miebel Servet : 1v, 643.

Trinitaires (Ordre des). - Et l'esclavage: 1, 1509.

Trinité (La Sainte). — Article. La Révélation du mystère de la Trinité (le paganisme et la révélation du mystère de la Trinité; Ancien Testament; Evangiles). La tradition du mystère de la Trinité (croyance de l'Eglise; littérature patristique anténicéenne). Explication théologique (J. LEBRETON): 1V, 1848-83.

Erreurs condamnées en conciles œcuméniques: 1,610-1. - Révélation progressive : 1, 1152. - Et Jésus Christ: témoignage du Fils: 11, 1291, 1337-404; — témoignage du Père: 11, 1291, 1404-514; témoignage du Saint-Esprit : 11, 1514-34. - Dans le Symbole des Apôtres (à ses origines): 1, 275, 276, 277, 278, 279, 280. - Selon la formule du baptême: 1, 1620-1; iv, 1857, 1858-60. — Sur son invocation dans le rite baptismal : 1, 415.6, 416-7. - Et les inseriptions anciennes : 1, 1442. — Et l'épiclèse cuellaristique: 1, 1595-6. — Et la raison: 1, 1086. — Le dogme de la Trinité et les religions de l'Inde: 11, 671. — Selon l'origénisme: 111, 1236-7, 1245-6, 1247-8, 1250-1, 1255. - Selon l'Eglise greeque: 11, 367.8. — « Inconcevable ». Dicu est « un » (Maïmonide) : 1, 28-30. - Selon la Confession d'Aubsbourg : 1v, 614. - Et le panthéisme : 111, 1306-7, 1326-7, 1330-1. Selon la théosophie : 1v, 1664. — Erreurs modernistes: 111, 633, 634. — Doetrine des modernistes agnostiques: 1, 30-5. — La foi en elle. Critique de Sully-Prudhomme: 11, 76-7.

Voir Arius; Esprit-Saint; Fils de Dieu, Hypostatique (Union); Incarnation; Jésus-Christ; Monophysisme; Nestorius; Père; Rédemption; Unitariens; Verbe.

Trithème (Abbé). -- 1v, 1164.

Trochon(Abbé). - Sur les prophéties d'Isaïe contre Damas : IV, 420. - Sur le Livre de Jonas : II, 1557.

Troeltsch. - Sur le modernisme : 1, 44.

Trois-Chapitres (Affaire des).— Et l'origénisme: III, 1234, 1235-6, 1238-9, 1240, 1248.

Trouillot. — Surla Loi du 1.7.1901 : 1v, 1940.

Trouvé (Clémentine). - m, 38.

Truc (Gonzague). - Sur la vocation : IV, 1914.

Trzecieski (Jean). - IV, 777.

T'Serclaes (Mgr de). — Sur le ralliement et les droits des royalistes: 11, 1066.

Tsin (Dynastie chinoise des). — Et les religions chinoises: 1, 518-20.

T'sin (Dynastie chinoise des). — Et la religion ebinoise: 1, 516-7.

T'sing (Dynastie chinoise des). — Histoire religieuse: 1,525.

Tubingue (Ecole de). — Et les Evangiles: 1, 1608. — Sur la venue de S. Pierre à Rome: 1v, 27. — Le paulinisme de l'école de Tubingue: 111, 1623-4, 1625-7, 1638. — Voir Baur; Strauss.

Tubingue (Faculté de théologie de) (XVIIe s.). — 1v, 620.

Tu-Duc, roi du Tonkin. — Persécutions: III, 476-7.
Tunisie. — Martyrs récents: III, 427.

Turcs. — Et l'Eglise bulgare: 1v, 1346-7. — Et l'Eglise serbe: 1v, 1353-4. — Et l'Eglise russe: 1v, 1363, 1371-2. — Sur la victoire de Lépante: 1, 1511. — Envabissement de la Hongrie (xviº siècle): 1v, 756-7. — Et la légende de la Comète de Halley: 111, 437-42. Voir Croisades.

Turgot (Anne-Robert-Jacques). — Et Louis XVI: 111,29-30, — Et les bôpitaux: 111, 1722.

Turinaz (Mgr). — Sur les Concordats: 1, 629. 630-1.

Turlupins. — Sectes du libre esprit : 111, 1866.

Turner (Guthbert-Hamilton). — Šur le sacerdoce: 1v, 713, 1039-40.

Tutiorisme. — Exposé: 1v, 342. — Et le probabilisme: 1v, 301-61. Voir Probabilisme.

Tykhon, patriarehe de Moscou. — Et l'Eglise russe après la grande guerre: 1v, 1387-92. — Et l'union de l'Eglise russe avec l'Eglise anglicane: 1v, 726.

Tylor. — Sur l'animisme : 1v, 877. Voir Animisme. — Sur le totémisme : 1v, 872.

Tyrannicide. — Article. Cas du tyran d'usurpation. Cas du tyran de gouvernement (droit de la communauté; droit des particuliers) (J. DE LA SER-VIÈRE): IV, 1883-90.

La thèse des Jésuites et celle des protestants : 11, 1273.

Tyrannie. - Voir Insurrection.

Tyrrell(Georges). — Sur l'infaillibilité de l'Eglise:

1, 1243-4. — Sur la foi: 11, 56-7. — Sur le dogme:

1, 1128-9, 1133-42. — Sur la tradition elirétienne:

1v, 1770. — Sur l'expérience religieuse: 1, 1847,

1849. — Théologie moderniste: 111, 667, 668-9, 674, 676-7, 678, 679, 680, 681-2, 684, 685-6, 688, 692. Agnosticisme: 1, 33, 34, 56, 57. — Application de la méthode positiviste à l'idée de Dieu: 1, 18-9. — 1 668; — réponse: 111, 692-5. — Voir encore 1, 30.

Agnosticisme. Doctrine sur la Ste Trinité: 70-5. — Sur le miracle: III, 535. — Sur l' « excommunication salutaire » (appel à S. Augustin): III,

U

Ubiquité. - Le subconscient et les dédoublements de la personnalité: 1v, 1530-8.

Ughelli. — Sur les papes d'Avignon: III, 1541. Ukraine. - L'Eglise ukrainienne après la Grande guerre: IV, 1388-9.— L'Eglise orthodoxe ukrainienne

autocéphale (1921) : 1v, 1389-90.

Ultramontanisme. - Voir Gallicanisme.

Un et multiple. - Et le monisme: III, 926-7. Voir Monisme. — Et le panthéisme : III, 1324-5. — Voir Pluralisme.

« Unam Sanctam » (Bulle de Boniface VIII). — Circonstances de sa publication: 1, 428. — Contenu et justification: 1, 429-31.

Uniates. — Persécution par les schismatiques. Martyrs: III, 427-42, 444-5, 445-7. — Eglise ruthène-unie. Fondation (1595): 111, 428. — Apostasie partielle (1839): III, 433. — Bulgares: 1v, 1347. — Russes: 1v, 1364, 1369. — Pologne russe (1910, 1921): Iv, 771-2. — Hongrie: Iv, 759-61. — Tchéco. slovaquie: IV, 711-2.

« Unigenitus » (Bulle de Clément XI). - Contre le jansénisme (quesnellisme): 11, 1175-81. — Luttes autour de cette Bulle et l'infaillibilité pontificale : и, 1485-92. — Et le gallicanisme: и, 230. — Sur la liberté: II, 1858. — Voir encore III, 1507.

Union des Eglises. - Voir Eglises (Union).

Union des Associations ouvrières. — Et les œnvres catholiques complémentaires de l'école primaire: 11, 1009, 1010-11, 1012.

Union libre. — Et le mariage: III, 89-91. — Le socialisme contre la famille: 1v, 1427, 1434, 1435, 1436-7, 1438-9. — Voir Mariage.

Union sacrée. — Et le patriotisme. Devoirs des catholiques: III, 1604-6.

Unitariens. - Sur leur exégèse : 1, 1275. - L'unitarianisme exclu par les modernistes : 1, 70, 73, 75. — En Hongrie: 1v, 759-61.

Unité. — De l'Univers. Et le pluralisme : Iv, 133-8, 143-4, 149-50, 152, 164, 170.

Unité de Dieu. - Voir Dieu.

Unité de l'Eglise. - Voir Eglise catholique.

Univers. — Et Dien. Panthéisme: III, 1303-33. Voir Panthéisme. - Voir Créatlon; Monde; Terre.

« Univers » (Journal). - Et le libéralisme catholique: 11, 1825-6.

Universités. Universités catholiques. - Fondation et développement depuis le xure siècle : 11, 952-5, 965-7, 970, 972-5, 990, 999, 1000. — Etat actuel: 11, 1015-55. - Fondation au moyen âge: 111, 947, 1399-400. — xv1° siècle. Et l'Infaillibllité pontificale: 111, 1436-9, 1440, 1441-4, 1446-51, 1452-4, 1455. 66, 1467-8, 1473-8, 1485, 1491, 1495. — Et la Renaissance: 1v, 938. —Et la Réforme en Pologne: 1v, 774-

- Allemagne. - Au temps de la Renaissance : II, 970, 972-3. — Protestantes. Disputes théologiques: 1v, 682-3. — Et le duel : 1, 1218-9.

— Argentine (République)." — Buenos-Ayres: II, 1032.

- Belgique. - Louvain. xv1° siècle. Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1443. — Et le baïanisme: II, 1155-60. - Et le probabilisme: 1v, 330. -Et les Universités catholiques françaises: 11, 1035-6. - Voir encore II, 1015-21.

- Canada. - Québec-Montréal (Université Laval), II, 1027-8.

- Chili. - Santiago (catholique): II, 1031-2.

- Chine. - Shang-hai (catholique): 11, 1035.

- Espagne. - Madrid (Académie universitaire catholique): 11, 1025-6. - Salamanque. Sur l'in faillibité pontificale: III, 1441, 1443-4.

- Etats-Unis. - Universités catholiques de Georgetown: 11, 1028-9; — de St-Louis: 11, 1029; — de Washington: II, 1029-31. - Université de Pensylvanie. Fouilles en Babylonie: 1, 332.

- France. - Universités (catholiques). Fondation et développement à partir du xIIIe siècle : 11, 952-5, 965-7, 990, 1015-6, 1035-53. — Douai. Collège anglais de Douai (xviº siècle) : III, 411-2, 1197-9; Iv, 661. — Sur l'infaillibilité pontificale : III, 1443. — Sur la Déclaration de 1682 : III, 1475-6. — Paris (Ancien Régime ; Sorbonne). Origines (écoles du xIIe siècle): II, 952-3, 954. — Développement à partir du xIII* siècle: II, 954-5, 965-6. — Sur la foi nécessaire au salut : 1v, 1179. - La Sorbonne et l'enseignement supérieur catholique (xv° siècle) : II, 966. — L'Université de Paris et Ste Jeanne d'Arc: rôle dans le procès de condamnation : 11, 1229-53. — Opposition au concordat de 1516: 1,636. — Et le gallicanisme: 11, 193, 216-7, 217-9, 221-6, 231. — Gallicanisme, Et l'infaillibité pontificale: III, 1436-9: 1440, 1441, 1442, 1444, 1446-51, 1452-4, 1455-66, 1467-8, 1473-8, 1485, 1491, 1495. — Et le jansénisme: 11, 1160, 1164, 1166, 1174, 1175, 1178, 1179. - Et la Ste Ligue catholique: 11, 1889, 1890, 1892. - Contre les Ordres mendiants : III, 1532. - Instituts catholiques. Paris, Angers, Lille, Lyon, Toulouse: II, 1035-53. — Facultés de Théologie protestante: 1v, 691.

- Grande-Bretague. - Cambridge. Et l'anglicanisme: IV, 666, 728-9. - Et le mouvement ritualiste: IV, 706. — Sur l'infaillibilité pontificale: III, 1442-3. - Oxford. Et la Réforme anglicane: IV, 648-9, 651. - Mouvement d'Oxford : IV, 702-5. - Ecosse. Saint-Andrews. Enquête sur la prière (1916): IV, 293-300.

- Irlande. - Dublin: 11, 1023-5.

- Italie. - Universités romaines : 11, 961, 1026. - Pour la fondation d'une Université libre : 11, 1026-7.

- Japon. - Tokio (Université catholique) : 11,

1035.

- Suisse. - Fribourg: 11, 1021-3. - Genève (Université calviniste, xvie siècle). Fondation : iv, 643. - Syrie. - Beyrouth (Université catholique) : 11,

1032-5.

Urbain II, pape. — Ire Croisade: 1, 821, 826. — Et la querelle des Investitures : 11, 1095, 1096.

Urbain IV. - Sur l'Inquisition : 11, 872. - Et l'Eglise de France : 11, 213. - Voir encore 1v, 1675.

Urbain V. - Papes d'Avignon: III, 1534-63.

Urbain VI. - Et le Schisme d'Occident : IV, 1229-

Urbain VIII. - Et le jansénisme : 11, 1160. -Sur la béatification et la canonisation des saints : ıv, 1133-4. — Et Galilée : 11, 158-62, 176, 182-4. — Et le probabilisme : 1v, 328. — Contre l'esclavage : 1, 1519.

Urban (R. P. J.). - Sur l'Eglise grecque et les notes de la véritable Eglise: 11, 390, 391.

Ursulines. - Fondation (1610), But : 11, 968-9.

Usener (H.). - Sur la Trinité: IV, 1849.

Usher (Jacques). - Sur la profession de foi de Marcel, évêque d'Ancyre : 1, 276-7. - 1, 274.

Usiglio (L'). - Voir Vanini.

Usteri (Léonard). - Sur la théologie de S. Paul : 111. 1622-3.

Usure. - Voir Intérêt (Prêt).

Utilitarisme. - De Bentham, Exposé, Réfutation: 11, 1908. — Utilitarisme inductif de Stuart Mill: и, 1908-10.

Utilité publique (Reconnaissance d'). - Essai de reconnaissance d'utilité publique en faveur de la Franc-Maconnerie (Ife Empire): 11, 114.

Utraquistes. - Et la Réforme en Tchécoslovaquie: 1v, 762-3, 764, 768. — Les néo-utraquistes et la Réforme en Bohême : IV, 764-5.

Vacandard (Abbé). - Sur les élections épiscopales sous les Mérovingiens: 1, 1344. — Sur les péchés réservés, d'après Hermas: 111, 1769-70. - Sur l'Inquisition et la répression de l'hérésie au Moyen âge: 11, 456, 457, 861-2, 878, 879. — Sur A. de Brescia: 11, 843-4. — Sur le culte des héros dans l'antiquité grecque : 11, 409.

Vacant (A.). - Sur le Décret du concile de Trente relatif à l'exégèse : 1, 1836-7. — Sur le dogme : 1, 1144. — Sur la croyance en Dieu: 1, 1075, 1076. — Sur l'idée : 1, 980.

Vacherot (Etienne). - Monisme spiritualiste : III, 885-91, 914-5, 924-5, 927-8. - Morale indépendante: II, 1912-5. — Sur le laïcisme : II, 1778. — Sur l'animisme: iv, 877. — Voir encore iv, 1515.

Vaine gloire. — Et l'humilité: 11, 526.

Val des Ecoliers. — Fondation: 11, 969.

Valens (Flavius), empereur d'Orient. - Et les martyrs faits par les ariens : III, 385-6.

Valentia (Grégoire de). - Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1445. — Sur la prédestination: 1v, 241. - Sur la restriction mentale : 1v, 972. - Sur la sauvegarde des secrets : IV, 979.

Valentin. — Gnostique: 11, 302-5. — Voir Gnosticisme.

Valentinien, empereur romain. — 11, 938.

Valère-Maxime. - 1v, 1029.

Valerien, empereur romain. — Persécutions : 1, 465; 111, 347-8, 352.

Valeton. - Sur la circoncision: 1, 538.

Validité des Sacrements. - Voir Sacrements (ct en particulier: Absolution, Baptême, Confession, Confirmation, Encharistie, Extrême-Onction, Ma-

riage, Ordination, Ordre [Sacrement], Pénitence [Sacrement]).

Valla (Laurent). - 1, 274; IV, 584.

Vallé, ministre de la Justice. - Rapports sur la criminalité de l'enfance : 1, 1372.

Valois (Noël). - Sur le Schisme d'Occident : 1v, 1239. - Sur le Talmud: 11, 1691.

Vandales. - Afrique chrétienne (Nord). Martyrs faits parles ariens: 111, 386-93.

Van den Berg. - Sur les livres bouddhiques: 11, 694 (notes), 698, 700.

Vanderpol. - Sur la paix et la guerre : III, 1264.

Vandervelde. — Sur la grande guerre et l'étatisme: IV, 1397. - Sur le socialisme: IV, 1416.

Van de Velde (Mgr), évêque de Gand. - Fondateur de l'Université de Louvain (1834) : 11, 1016.

Van Hoonacker. - Sur « les écoles de prophètes »: IV, 395.

Van Houten. - 111, 1056.

Vanini, dit Lucilio. - Article (J. SOUBRN): IV, 1889-91. - Voir encore IV, 1796.

Van Rossum (Cardinal). - Sur l'ordination : III, 1143-58. - Visite officielle en Islande (1923): IV, 755.

Varaine. — 1, 1589.

Varègues. - 1v, 1358-9.

Vareilles-Sommières (Marquis de). - Sur l'Université catholique : 11, 1046. - Sur la Déclaration des Droits de l'homme : IV, 1021-2.

Varlet (Dominique). - 11, 1185.

Varron. - Sur les Sibylles : Iv, 1325-8. - Voir encore iv, 1024, 1033.

Varuna. - Dieu du védisme : 11, 646.

Vasquez (Gabriel). — Sur la connaissance de Dieu: 1, 70. — Sur la prédestination: 1v, 241-2. — Sur l'obligation et la responsabilité: 1v, 942, 943, 956. — Voir encore 1, 30.

Vatican (Palais du). — Le territoire du Vatican et la souveraineté pontificale : IV, 101-2.

Vatican (Cité du). - Voir Cité du Vatican.

Vatican (Concile œcuménique du). — Voir Conciles œcuméniques, § Vatican.

Vaudois. — Histoire. Doctrine: 11, 842-7. — Et l'Inquisition: 11, 823-90; IV, 1084-5. — Voir encore IV, 763. — Voir Albigeois; Cathares.

Vaughan (Cardinal). — Sur les ordinations anglicanes: 111, 1126, 1190-1, 1200-2, 1223, 1227.

Vaux (Clotilde de). - 1v, 37.

Vedel. — 111, 1608.

Védisme. — Et les religions de l'Inde : II, 645-702.

Vega (André). — Sur la prédestination : IV, 247. — Sur la foi nécessaire au salut : IV, 1177-8.

Végétaux. — Certains sauvages leur attribuent une âme semblable à celle de l'homme: 1, 133; — Critique de cette théorie: 1, 141. — Application de la science de l'énergie: 1, 1362-3.

Venard (L.). — Sur les mystères païens et S. Paul :

Venise (République de). — Et le gallicanisme : III, 1503.

Ventura. - 1, 220.

Vépres. — Et la sanctification du dimanche (obligation): 1, 1090.

Véracité (Vertu de). — Restriction mentale et mensonge: 1v, 957-82.

Verbe. - Livres sapientaux. La Sagesse, figure du Verbe et de Jésus-Christ: IV, 1205-8. Voir Sagesse (Doctrine); Sagesse (Livre). - Jćsus-Christ: II. 1288-538. — Le mystère de Jésus (divinité), suivant les protestants conservateurs et les catholiques : 11, 1391-400; - selon S. Jean: 11, 1521; - S. Paul: II. 1519-20. — Le Verbe et la Ste Trinité: 1v, 1880-1. - Méthode théologique de S. Thomas. Application à la théologie de l'Incarnation : IV, 1694-713. - Le Verbe et Marie, Mère de Dicu : 111, 187-98. - Le Verbe et la Révélation : 11, 1075-8. — Le Verbe selon Origine: 111, 1236-7, 1245-6, 1247-8, 1250-1, 1255. - Le Verbe Incarné, Logos (IVº Evangile). Interprétation symbolique. Réfutation: 1, 1732-4. — Théories gnostiques : 11, 300, 302-4. — Voir Arius; Eutychès; Fils de Dieu; Fils de l'Homme; Jésus-Christ; Incarnation; Monothélisme; Nestorius; Rédemption; Trinité.

Vergerio (Pierre-Paul), évêque de Capo d'Istria.

— IV, 1122.

Vergier de Hauranne (Jean du), abbé de Saint-Cyran. — Le baïanisme et le jansénisme : 11, 1159-60, 1161, 1167. — Et les Jésuites : 11, 1274.

Vérité. — Et Dieu: 1, 1023, 1046, 1047, 1053-8, 1081, 1083. — Définition de l'infaillibilité: 111, 1426-7. — Théoric pragmatiste de la connaissance et de

la vérité: IV, 117-32, 152-63. — Le vrai et le bien, d'après les pragmatistes: IV, 161-3. — Immutabilité. Erreurs modernistes: III, 636. — Son existence est niée par les modernistes et les évolutionnistes: III, 654-5. — Et la libre pensée: III, 1865-83. Voir Pensée (Libre). — Restriction mentale et mensonge: IV, 957-82. — Voir Certitude; Certitude morale; Dogme; Foi; Idéalisme; Immanence (Doctrine); Immanence (Méthode); Inerrance biblique; Infaillibilité de l'Eglise; Infaillibilité pontificale; Intellectualisme; Révélation; Tolérance.

Vermeersch (R. P.). — Sur les vœux: 1v, 1925. — Sur le féticide: 1, 1911.

Vernant (Jacques de). — Voir Bonaventure Sainte-Anne.

Verneau (Dr). — Sur les races humaines : II, 499-501.

Vernes (Maurice). — Sur l'authenticité des écrits des prophètes : 1v, 420-1. — Sur le livre de Jérémie : 1, 359-60.

Vernet (F.). — Sur les papes et les Juifs : 11, 1734-5.

Versailles (Traité de) (1919). — Et le droit international: III, 1289-301.

Versions des Saintes Ecritures. — Voir Textes bibliques.

- Version italique. - Et la Vulgate latine: 1v, 1944, 1961, 1964.

Vertu. — Loi naturelle : 11, 1898-926. — Selon les Psaumes : 1v, 493. — Théologie morale : 1v, 1653-6. — La douleur apporte un exercice à la vertu : 1v, 437-41. — Voir Ascétisme; Aumône; Chasteté; Humilité; Morale; Saints; Sainteté.

Vestales. — Rôle. Origine: 1v, 1028.

Veuillot (Louis). — Et le libéralisme catholique: 11, 1825-6. — Sur l'Eglise et les temps modernes: 111, 1418. — Sur la vocation: 11, 1906. — Sur la persécution des catholiques par les russes schismatiques: 111, 434-5, 437, 443-4.

Veuves. — Dans le Code d'Hammourabi : 1, 363.

Vialleton. — Sur le transformisme : 1v, 1809, 1812-3, 1814-5, 1819, 1820-1, 1843.

Vicaire (Satisfaction). — Voir Satisfaction vicaire.

Vicaires apostoliques. — Institution (xvII* siècle): IV, 377.

Victor (S.), pape. — Controverse pascale: 1, 1780-1; III, 1373-4.

Victor de Cartenna. — III, 615.

Victor de Vite. — Sur la confession: III, 1846-7. — Sur la persécution des chrétiens par les rois vandales: III, 386-93.

Vida. — 111, 1404.

Vidal. — Sur les Cathares : 11, 841-2. — Sur l'Inquisition : 11, 877-8.

Vie. — Selon S. Thomas: 1v, 1689-90. — Selon les systèmes matérialistes: 111, 493, 496, 502, 503-4, 510. — Attribut de Dieu: 1, 1023, 1032-4. — La vle sur la Terre. Développement: 1v, 1605, 1611-5, 1626-7, 1630-3. — Création: prétendue création

d'homoneules par des procédés occultes: III, 1141. — Transformisme: IV, 1793-848. Voir Transformisme. — Vie humaine. Voir Féticide thérapeutique. — Voir Ame; Evolution, § Evolution créatrice.

Vie future. — Et la loi naturelle : 11, 1903-5, 1907. - Selon les Livres sapientiaux : IV, 1200-1. - Selon les Psaumes: IV, 484-6. — Croyances des Juiss (Ancien Testament) : la justice divine et le problème des rétributions : 11, 1590-3. — Croyances hébraïques et babyloniennes : 1, 384-5. — Dans les anciennes religions paiennes russes, III, 1098; germano-scandinaves: III, 1112-3; - celtes: Supplément, 9-10, 16-7. - Sur les idées des principaux peuples relatives à cette question, consulter Religions, § Religions non chrétiennes. - Selon Origène : 111, 1242, 1243-4, 1246-7, 1253-4, 1255. — Selon la théosophie : 1v, 1662. — Selon la morale eriticiste de Renouvier : 11, 1918-9. — Question du salut des insidèles : Ire réponse : l'évangélisation d'outre-tombe : 1v, 1158-62. — Voir Ame, § Immortalité; Ciel; Enfer; Eternité; Mort; Purgatoire; Résurrection de la chair.

Vie spirituelle et intérieure. — Programme de vie spirituelle sacerdotale: 1V, 1051-2. — Et la médiation universelle de Marie: 111, 285-302. Voir Marie (T.S. V.), § Médiation universelle. — Et l'eucharistie: 1, 1571-4. — La prière: 1V, 270-301. Voir Prière. — La vie chrétienne et les Jésuites: 11, 1284-7. — La piété de Savonarole: 1V, 1217. — Spiritualité catholique: danger du subjectivisme: 1, 5. — Le mysticisme chrétien et la doctrine de l'immanence: 11, 571-2. — Vie spirituelle et servitude: 1, 1499. — Voir Ascétisme; Cœur de Jésus; Culte (et renvois); François d'Assise (S.); Humilité; Piété; Quiétisme.

Vie d'Adam et d'Eve (La). — Sur cet apoeryphe: 1, 162.

Vie de Jésus (Renan). — Place dans la critique biblique: 1,773-4.

Vies des prophètes (Les). — Sur cet apocryphc: 1, 173.

Vieillards. - L'Eglise et les pauvres: 111, 1655-735.

Vienne (Concile œcuménique de) (1311-1312). — Voir Conciles œcuméniques, § Vienne.

Vieux-Catholiques. — Et le gallicanisme: 11, 234. — Et le jansénisme: 11, 1155, 1184, 1186. — Contre l'Immaculée-Conception: 111, 209, 216, 219. — Essai d'union avec les anglicans: 11, 724. — Essai d'union avec l'Eglise russe: 11, 388. — Telhécoslovaques. Statistique: 11, 771-2. — Voir encore 11, 1369.

Vieux Croyants (Eglise russe). — Et le sacrement de l'ordre: 11, 373.

« Vigilantiæ » (Bref de Léon XIII). — Fondation de la Commission Biblique: 1, 892.

Vigilantius. — Contre le culte des reliques. Réponse de S. Jérôme : 1v, 926-7.

Vigile, pape. — Et l'origénisme: 111, 1233-4, 1239. — Et la condamnation du nestorianisme (affaire des Trois-Chapitres): 111, 1234.

Vigor. - III, 1447-8.

Vigouroux (Abbé Fulcran G.). — Sur le eanon des Saintes Ecritures: 1, 450. — Sur le Pentateuque: 11, 724-8, 731, 735-7. — Sur le messianisme des Psaumes: 11, 1630-1. — Sur les découvertes assyrochaldéennes et la Bible: 1, 339, 344-5, 359. — Sur les plaies d'Egypte: 111, 824.

Viguié (A.). — Sur la communion des saints:

Villani (Jean). — Sur les mœurs de Clément V:

Villani (Mathieu). — Sur les mœurs de Clément VI et des cardinaux d'Avignon: 111, 1554, 1555, 1557.

Villefosse (Héron de). — Sur les Baphomets: iv, 1506.

Villefranche. — Sur les religieux : IV, 1902.

Villeneuve (Drouet de). — Sur l'infaillibilité pontificale: 111, 1458-9.

Villeval. - Sur l'internationalisme: 111, 1607-8.

Vincent. — Sur les religions sémitiques: 1v, 1300, 1301, 1304-5.

Vincent de Lérins (S.). — Sur la tradition chrétienne : 1v, 1748-55. — Sur la foi : 11, 26, 27.

Vincent de Paul (S.). — Institue les vœux simples d'un an: IV, 1929-30. — Et les pauvres: III, 1707, 1708, 1711-21. — « Saint de la paternité », par les enfants qu'il a sauvés: IV, 1894. — Lutte contre l'esclavage: I, 1510-1. — Et les prisonniers et esclaves chrétieus en pays musulmans: III, 422-6.

« Vineam Domini » (Bulle de Clément XI). — Contre le jansénisme : 111, 1480-4.

Vinet (Alexandre). — Sur le célibat ecclésiastique: 1V, 1047.

Vintimille du Luc (Mgr de), archevêque de Paris (XVIIIe siècle). — Et les querelles gallicano-jansénistes: 11, 262-3. — Voir encore 1, 707, 708.

Vio (Card. Thomas de), dit Cajetan. - Voir Cajetan.

Violence. — La paix et la guerre : III, 1257-301. — Droit et force. Selon la morale évolutionniste : I, 1809-10. — Voir Droit et force ; Force ; Insurrection.

Viollet (P.). - Sur J. de Malai: IV, 1598-9.

Virchow. — Réserves sur l'évolutionnisme: 1, 13g.

Virgile. — Et la T. S. V. Marie: 111, 175-6. — Sur les sacrifices païens: 1▼, 1029-30. — Sur la Sibylle; 1v, 1329, 1335. — Voir encore 111, 945; 1v, 1024.

Virgile, évêque de Salzbourg (VIIIe siècle). — Sur la sphéricité de la terre : IV, 1477.

Virginité. — T. S. V. Marie. Voir Frères du Scigneur; Marie (T. S. V.). — S. Joseph. Voir Frères du Seigneur. — Fille de Jephté. Sur le vœu de Jephté: 11, 1270-2. — Le saccrdoce et le célibat ecclésiastique: 11, 1040-62. — Vœux de religion: 11, 1924-43. — Le vœu de virginité dans le monde et la vocation: 11, 1893-4, 1912. — La virginité chréticune et la famille: 1, 1881-2. — Et le mariage: 111, 95-6, 104;

IV, 1042-5, 1057, 1061. — Le christianisme, le mariage et la famille sous l'Empire romain: IV, 12-3. — La virginité dans la morale de la religion de Mithra: III, 583-5. — Attaques du positivisme: IV, 48.

Viriville (Vallet de). — Sur les Jésuites et l'enseignement secondaire au xvi° siècle: 11, 965. — Sur les congrégations enseignantes (XIII°-XVII° siècle): 11, 968-70.

Virtualité. — L'idée de virtualité chez les psychologues de l'inconscient : 1v, 1523-3o.

Visconti (Giovanni). — III, 1555.

Vishnu. — Divinité hindoue: 11, 647, 671-4.

Vision intuitive ou béatifique. — La gloire des bienheureux et l'action divine : IV, 461. — Et l'ascension de l'àme au ciel dans les mystères païens et S. Paul: III, 994-8. — Voir Ciel.

Visions. — Ancien Testament: 111, 999. — Et le prophétisme: 1v, 411. — Des Prophètes (Ancien Testament). Et les espérances messianiques: 11, 1622-4, 1628-9. — Ecrits apocalyptiques avant Jésus-Christ: 11, 1631-6. — Et la télépathie: 111, 1137. — Et l'hystérie: 11, 538-9. — Visions de Savonarole: 1v, 1220-1, 1227. — Voir Apparitions.

Visitandines. — Fondation: 11, 969.

Visitation. — De la T. S. V. Marie à Ste Elisabeth : m, 139-40.

Visite apostolique (Sacrée Congrégation de la).

— 1, 891.

Vitalisme. — L'évolutionnisme transformiste et le transformisme: IV, 1833-6.

Vitesse. — Théorie de la relativité: 1v, 822-57.

Vitigés, chef des Goths. — Siège de Rome (537) : pillage des Catacombes : 1, 469.

Vitoria (François de). — Sur la guerre : 111, 1262, 1268-70. — Et le probabilisme : 111, 126-7.

Vitry (Cardinal Jacques de).— Sur les Ordres hospitaliers: 111, 1694. — Sur S. François d'Assise: 11, 1310-1.

Viva. - Sur la sauvegarde des secrets : iv, 979.

Vivês (Jean-Baptiste). — Sur l'Eglise et la culture scientifique: 1v, 1277-8. — Sur l'enscignement: 1v, 1269-70.

Vivės (Louis). - 1, 205; IV, 624.

Viviani (René). - Et le la cisme : 11, 1771, 1782.

« Vix, pervenit » (Encyclique de Benoît XIV). — Sur le prêt à intérêt : 11, 1085-6.

Vladimir, roi de Russie (Xº siècle). — Et la conversion des Russes; 1v, 1359-61.

Vocation. — Article. Nature (sens large; sens précis). Vœu de virginité(beanté; possibilité; fécondité). Vocation sacerdotale (genèse). Vocation religieuse (nature; objections). Comparaison de la vocation religieuse et de la vocation sacerdotale (question pratique; question théorique). Comment naît une vocation (rôle de Dien, de l'appelé, des parents et des éducateurs). Vocation générale et vocation spéciale. Sublimité de la vocation. Comment suivre sa vocation? Perte de la vocation; vocations transitoires; renvols. Crise des vocations (craintes; espérances). Vocation et persécution (R. Plus): 1v, 1891-924.

Vœux de religion: 1v, 1924-43.— Vocation sacerdotale requise pour le Sacerdoce: 1v, 1035.— La vocation ecclésiastique est une garantie en faveur du gouvernement ecclésiastique: 11, 315.— Vocation religieuse. Et la famille: 1, 1882-3.— Vocations religieuses. Crise. Espérances: 1v, 1918-21.

Vocations ecclésiastiques. — Voir Vocation.

Vœux. Vœux de religion (pauvreté, chasteté, obéissance). — Vœux. Article. Points de vues théologique ou ascétique, historique, canonique (nature du vœu; catégories; règles pratiques; vœu de religion; vœu du parfait, de victime, d'abandon; vœux dans l'histoire). Point de vue apologétique, réponse aux objections (théories américanistes; thèses protestantes; objections du rationalisme moderne et des gouvernements persécuteurs; attitude des différents pays) (R. Plus): 1v, 1924-43.

— Le vœu et les vœux en général. — Doutes sur leur exécution. Application du probabilisme; IV, 354. — Voir ci-dessus, § Article; Dispenses.

— Vœux de religion. — Vœux de religion. Voir ci-dessus, § Article. — Vocation: IV, 1891-924. — Et le monachisme: III, 860-7. — La Réforme et le protestantisme contre: IV, 604-5. — Les laïcistes contre: IV, 1898. — Vœux simples. Vœux solennels. Voir ci-dessus, § Article. — Voir encore IV, 1257. — Voir Exemption régulière.

— Vœu de chasteté. — Voir ci-dessus, § Article. — Vocation religieuse et sacerdocale: 1v, 1891-924, spéc. 1893-4, 1912. — Vœu de Jephté: 11, 1270-2. — La Réforme et le protestantisme contre le vœu de chasteté et le célibat ecclésiastique: 1v, 604-5, 606, 618, 736, 775, 777. — Le vœu de chasteté et le monachisme: 111, 860-7.

Vœu d'obéissance.
Voir ci-dessus, § Article.
Vocation religieuse et saccrdotale: 1v, 1891-924.
Et le monachisme: 111, 860-7.

— Vœu de pauvreté. — Voir ci-dessus, § Article. — Vocation religieuse et saccrdotale : 1v, 1891-924. — Et le monachisme : 111, 860-7.

Vogado (R. P. Jerôme). — 111, 1070.

Vogt (Karl). — Et le matérialisme : III, 494. — Sur la pensée : IV, 1521-2. — Sur le principe de causalité: 1, 93. — Contre la spiritualité de l'âme : 1, 98. — Voir encore 1, 489.

Vogüé (De). — Sur la nécessité du sacrifice : 1, 313. — Sur les Lieux Saints : 11, 1871, 1874.

Voit (Edmond). — Sur la « fin justifie les moyens »: 11, 15.

Voix humaine. — Instrument par excellence de la louange divine : m, 952-3.

Vol. — Code d'Hammourabi et Loi mosaïque: 1, 364.

Volcans. — IV, 1608-9.

Volontaire indirect. — Et le probabilisme : 11, 355. — Et le féticide thérapeutique : 1, 1907-11.

Volonté. — Puissance transcendantale: 1, 1008. — Et la certitude: 1, 498, 499, 500-2, 503. — E l'intelligence (béatitude): 11, 1078. — Et le cerveau: 1, 492. — La volonté et l'inspiration dans la Bible: 11, 900-1. — Et la foi: 11, 65.6, 69-70. — Rôle dans l'acte de foi: 1, 225-7, 236, 243-4, 697-9. — Part dans

l'acte de foi. Et l'obscurité des paraboles : III, 1570-9. — Prédominance dans l'acte de foi, d'après Ilugues de St-Victor et ses disciples : 1, 204-5. - Rôle dans l'acte de foi. Pari de Pascal: III, 1582-7. - Et les preuves de l'existence de Dien : 1, 1029-30, 1034-5, 1059-63. Volonté des démons : 1, 925. La volonté et le péché originel : m, 1744-5, 1746-7. Certitude morale du miracle. Rôle de la volonté : 111, 556-8. — Loi divine: 11, 1898-926. Voir Morale. — Obligation et responsabilité: 1v, 941-57. — Liberté. Libre arbitre: 11, 1851-62. Voir Liberté. - Volonté et liberté: 111, 1878-83. — Volonté et grâce. Voir grâce. — La Providence et l'action divine sur l'homme. La théorie de la prédétermination physique (thomisme et molinisme): 1v, 445-74. — La volontė selon S. Thomas : IV, 1692-3. - La volontė et les Exercices spirituels de S. Ignace: 11, 1285-6. - Volonté et erreur (athéisme): 1, 319. - Et le panthéisme: 111, 1327-30. — Doctrine et histoire du baïanisme, du jansénisme, du quesnellisme : 11, 1153-92. Voir Jansénisme; Quesnel. — Volonté et criticisme kantien: 1,744-5,746,747,749,756-7. Volonté et pessimisme, selon Schopenhauer: 1v, 21-3. - La théorie de la Volonté de Schopenhauer et celle de l'Idée de Hegel: IV, 1539-40, 1541, 1542-3. — Déterminisme matérialiste: 111, 492, 495, 497, 498, 504-8, 511-3. — Volonté et ascétisme :1, 297-8, 299, 302, 303, 305, 314-5. — Et la chasteté: 1, 505. — Etat mystique et psychasthénie : m, 1019-20. — Volonté et la suggestion : IV, 1552-61. Voir Suggestion. - Voir Certitude morale; Déterminisme; Foi, § Foi et Œuvres ; Idées-force ; Liberté ; Prédestination; Quictisme.

Volonté de Dieu. — Voir Dieu (spécialement § Attributs).

Volonté divine et humaine en Jésus-Christ.

— Voir Monothélisme.

Voltaire.—Sur la papauté au xe siècle: 111, 1394. — Contre le dogme: 1, 1130. — Correspondance avec Catherinell, sur l'Eglise grecque: 111, 432, 436. — Sur le miracle: 111, 536, 567, 570. — Sur la responsabilité: 1, 660-1, 663. — Et l'esclavage: 1, 1517. — Sur le Chevalier de la Barre: 1, 418, 419, 420. — Libre-penseur: 111, 1867, 1873.

Votiaks (Russie orientale). — Religion: III, 1089. Vourch. — II, 434-5.

Vulgate. — La Vulgate latine et S. Jérôme. Article. Nom et définition. Valeur littéraire (compétence de l'auteur; sources: Ancien et Nouveau Testaments; méthode; comment la version hiéronymienne est devenue notre Vulgate). Autorité dogmatique (Décrets du concile de Trente Sacrosancta, Insuper; approbation du Décret Insuper par Paul III; identité substantielle) (A. Durand): IV. 1943-83.

Version sur l'araméen, par l'intermédiaire de l'hébreu. Méthode de S. Jérôme: 11, 1559. — But de Jérôme: 1, 781. — Et les Evangiles: 1, 1614, 1616, 1617, 1618-9, 1623. — Edition sixto-clémentine (1592): IV, 1955, 1969-70, 1976-8. — Révision actuelle: IV, 1959, 1970. — Et les traductions de la bible en langues modernes: 1, 814. — Sur la déclaration de son authenticité par l'Eglise: 1, 815-7.

W

Wadoux (Abbé J.). — 1v, 730, 733.

Wagner. — La musique religieuse dans ses opéras: 111, 956, 961-2. — Voir encore IV, 1515.

Waldeck-Rousseau. — Sur la vocation religieuse: IV, 1898. — Sur les vœux de religion: IV, 1937-8. — Et le laïcisme: II, 1768. — Et les Lois contre la liberté de l'enseignement (Loi de 1901): IV,1256-60.

Waldensis (Thomas Netter, dit). - Voir Netter.

Waldvogel (R.). — Sur la continence: 17, 1055. Wallon. — Sur les martyrs de la Révolution: 111, 459.

Wandt. - Sur la suggestion : iv, 1553.

Wang-t'chong, philosophe chinois - 1, 518.

Warlomont. - iv, 1497.

Warwick. — Et la Réforme en Angleterre : 1v,

Washburne. - Sur Coles et l'esclavage : 1, 1516.

Wasmann (R. P.). - Sur la science et la foi : 11, 85; 1v, 1801.

Wazon, évêque de Liège. — Et les Cathares: 11, 825, 828.

Weber (Ferdinand). —Sur S. Paul et le judaïsme: m, 1652.

Weber (Jean). - Morale et bergsonisme: 1,985-6.

Weigel (Nicolas). — Sur les indulgences a culpa et a paena: 11, 738, 739.

Weil (Henri). — Sur la religion grecque primitive: 11, 406.7.

Weill (Raymond). — Sur la sortie des Hébreux d'Egypte: 111, 794, 795, 796-7, 799, 801.

Weingart, pasteur d'Osnabrück. — Iv, 683.

Weishaupt. - 11, 106.

Weismann. — Sur le darwinisme: 1v, 1799. — Néodarwinisme: 1v, 1823, 1825-9.

VVeiss (B.). — Sur le IVe Evangile: 1, 1708. — Sur S. Paul: 11, 1626. — Voir encore 11, 1509.

Weiss (Jean). — Sur le paganisme et le christianisme (Nouveau Testament): 111, 965-6, 967. — Voir encore 11, 1509.

Weizsaecker. — Sur le IV évangile: 1, 1706-7. — Sur l' « Apostolat » des Apôtres: 1, 260. — Sur la conversion: 111, 1641.

Wellhausen (Jules). — Sur le Pentateuque: III, 706-7, 710-2, 720, 1889. — Sur les miracles de Moïse et de Josné: III, 817-8. — Sur les llébreux en Egypte et leur retour en Canaan: III, 780, 782, 793-4, 795, 808-9. — Sur les Evangiles: II, 1304. — Sur Jésus-Christ: II, 1370-1, 1422. — Sur les anciens peuples de Palestine et de Syrie: I, 333,

335. — Sur Mahomet: 111, 78, 80. — Voir encore 1, 789.

Wenceslas le Fainéant, empereur d'Allemagne.

— Et S. Jean Népomucène: 11, 1210-2.

Wendes (Slaves de l'Ouest). — Religion : 111, 1100-1.

Wendt (H.). - Sur le IVe Evangile : 1, 1707.

Wernz (R. P.). — Sur les Congrégations romaines: 1,876,877,878,890. — Sur les Concordats: 1,632-3. — Sur le droit d'asile: 11,618.

Wesenberg. — Sur le catholicisme : IV, 687.

Wesley (John). — Et le méthodisme en Gde-Bretagne: 1v, 702, 729.

Westcott-Hort. — Sur la Vulgate: 1v, 1970. — Sur l'eucharistie: 1, 1553-4.

Westermarck. — Sur les origines du mariage : 111, 89, 92.

Westphalie. — Et la papauté: 111, 1409-16.

Wetstein (J.-J.). — 1, 817.

White (A.). — 111, 669.

White (Edouard). — Erreur sur l'enfer : 1, 1389.

White (H.-J.). — Sur la Vulgate: IV, 1954-5, 1961, 1970.

Whitgift (John), archevêque anglican de Cantorbèry. — Et la Réforme anglicane: 1v, 663-4.

Wiclef (John). — Et Jean Hus: 11, 528-9. — Et la Réforme: 1v, 648. — Contre l'infaillibilité pontificale: 111, 1439. — Contre les vœux: 1v, 1933, 1935. — Sur la prédestination: 1v, 232. — Voir encore 1, 623; 1v, 498.

Wiedemann (A.).— Sur le prétendu prophétisme égyptien: 1v, 391.

Wiédensky. - 1v, 1390-1.

Wiedersheim. - Sur le transformisme : IV, 1840.

Wieland. — Sur l'eucharistie: 1, 1566-7, 1576-7.

Wielewicki (R. P.). - Supplément, 30.

Wiener (Harold-E.). — Sur le Pentateuque : 111, 708.

Wilbois. - 1, 1129.

Wilpert (Mgr). - 1, 479.

Wilson (J.-M.). — Sur la Révélation : 111, 6_{7} 5, 6_{77} .

Wilzes (Slaves de l'Ouest) - Religion : III, 1099-1101.

Wimpheling. — Et l'enseignement catholique en Allemagne (Renaissance): 11, 971.

Winckler (Hugo). — Les découvertes babyloniennes et la Bible: 1,353,354,356-7,359,362,368,382,383,385-6. — Sur les Hébreux en Egypte: 111,778,780-3. — Le Sinaï: 111,796-7. — Sur la mythologie astrale des anciens Chaldéens: 1,334-5. — Voir encore 1,785.

Windisch. — Sur les religions de l'Inde: 11, 692.

Winfrid (Paul). — Sur l'Immaculée Conception :

Wirth (Oscar). — Sur la Franc-Maçonnerie: 11, 97, 116-7.

Wiseman (Gard. Nicolas), archevêque de Westminster. — Conversion: 1v, 705. — Voir encore 1, 220.

Wissowa. — IV, 1024.

Wizel (Georges). — Sur la Réforme protestante et les pauvres : III, 1702.

Wladimir (S.). — Et l'ancienne religion païenne russe : III, 1097.

Wobbermin. — Sur les mystères païens et le christianisme : 111, 965.

Wolf (F.-A.). — 11, 1306.

Wolf (J.-C.). — Sur son apologétique : 1, 209. — Voir encore 1, 771.

Wolff. - Sur le monisme : 111, 880.

Wolmar (Melchior). — Et Calvin: IV, 625, 626-7, 628, 632.

Wolsey (Card.), chancelier d'Angleterre (XVI° siècle). — Et le divorce d'Henri VIII: 1v, 650-1, 652.

Wrede. — Sur Jésus-Christ et les Evangiles : 111, 597.

Wuelfer (Jean). — 11, 1684.

Wundt. — Sur le principe de causalité : 1, 93. — Sur la subsconscience : 1v, 1509. — Sur la magie : 111, 67, 72. — Voir encore 1, 93.

Wyatt. - 1v, 657.

Wyzewa (T. de). — Sur la théologie morale; IV, 1646.

X-Y

Xenodochium. — III, 1678-9.

Xénophon. — Sur l'esclavage grec: 1, 1466, 1467.

Ximénes (Cardinal de). — Et l'Inquisition espagnole: 1v, 1101-4. — Et l'expulsion des Morisques: III, 935. — Contre la traite des nègres: 1, 1513.

Yagans. - IV, 174-5.

Yahweh. — Nom divin dans la religion d'Israël: 11, 1574-7.

Yale. — Expériences sur la résistance à la fatigue des végétariens et des carnivores : 11, 1540.

Yang-Tchou, philosophe chinois. - 1, 516.

Yanoski. - 1, 1488.

Yézidis. — Secte musulmane: II, 1152.

Yoga, yoghisme. — Article (R. VAN DER ELST): IV, 1979-82.

Yougoslavie. — Et l'Eglise serbe: IV, 1344, 1354-5.

"Young Men Christian Association ". — Action on Pologne: 1v, 780-1.

Ysambert. — 1, 30.

Yuen (Dynastie chinoise des). — Histoire religicuse: 1,524.

Yver (C.). — Sur le clergé français : IV, 1896.

Yves de Chartres. — Sur l'Eglise et l'Etat : 11, 245.—Sur les investitures : 11, 1097. — Et le duel judiciaire : 1, 1200. — Voir encore IV, 1153.

Z

Zabororowski. - Sur la circoncision: 1, 538.

Zaccaria (R. P. A.-F.) — Travaux sur les inscriptions chrétiennes : 1,1416-7.

Zacharie, prophète. — Prophétisme : 1v, 398. — Sur Dieu : 11, 1587-9. — Messianisme : 11, 1628-9.

Zacharie, pape. — Sur la sphérieité de la terre: IV, 1477. — Voir encore 1,859.

Zahn (Th.). — Sur le *Credo* primitif ; 1, 278, 279. — Voir encore 1, 1625.

Zahorowski (Jérôme). — Et les *Monita secreta*; Supplément, 30-1.

Zaleski (Mgr). — Sur les martyrs de l'Inde: 111,

Zapletal. — Sur le totémisme: IV, 1731.

Zébédée. – Le disciple bien-aimé, auteur du IVº Evangile. Et un de ses fils : 1, 1680-1.

Zeiller. - Sur le transformisme: IV, 1809-10.

Zeller. - Contre la morale de Kant: 1, 756, 757.

Zélotes. - Parti juif : 11, 1322.

Zénon de Vérone (S.). — Sur la virginité de Marie : 111, 204.

Zénon de Citium. — Sur l'esclavage: 1, 1469. Zénon d'Elée. — III, 641. Zeus. — Dans la religion de la Gréce ancienne : 11, 403-5, 407, 411, 413.

Zezschwitz. - 111, 1806.

Ziegler (Marguerite), mère de Luther. — 1v, 591. Zigliara (Cardinal). — Sur l'inspiration : 11, 902, 903. — Sur l'insurrection : 11, 1060.

Zimmern (H.). — Sur Bahylone et les Livres sapientiaux: 17, 1210-1. — Sur les textes eunéiformes et les dogmes chrétiens: 1, 334, 338, 339, 340 342, 346, 352, 353, 373, 383, 384.

Zittel. — Sur le transformisme: 1v, 1810.

Zoanthropie. - Et l'occultisme : 111, 1141-2.

« Zohar ». — Livre fondamental de la Kabbale :

Zonaras. — 1,448.

Zoologie. - Voir Transformisme.

Zoroastre. - Voir Iran.

Zosime, pape. - 11, 204.

Zwingle. — Et la Réforme en Suisse: 1v, 733-42. — Et l'anglicanisme: 1v, 655. — Persécution des catholiques en Suisse par les calvinistes et les Zwingliens: 111, 401-2. — Doctrine: 1v, 803, 804. — Sur l'eucharistie: 1, 1555-6. — Voir encore 11, 50.

Zyrianes. - Religion: III, 1088-9.

Remarque. — Par suite d'une erreur accidentelle de pagination, les références au Supplément imprimées dans ces tables sont pour la plupart, de quatre unités inférieures aux références réelles. Pour avoir les vraies références au Supplément, il faut donc y ajouter le nombre 4. Exemple: au lieu de « Supplément 5-10 », lire « Supplément, 9-14 ».

LISTE DES AUTEURS

ayant collaboré au Dictionnaire Apologétique

A

ALBERS (P.), S. J. — Réforme (Dans les Pays-Bas).

1v, 742-9.

ALÈS (ADHÉMAR D'), S. J. - Baptême des hérétiques: 1,390-418. — Homme (L') d'après la Genèse: 11, 457-62. — Initiation chrétienne: 11, 789-823. — Libère (Le pape): 11, 1842-51. - Liberté, libre arbitre: 11, 1851-62. - Lorette: 111, 21-6. - Marie, Mère de Dieu: III, 115-209. - Mithra (La religion de); III, 578-91. — Modernisme. Introduction: III, 591-2. — Ordination: 111, 1143-62. — Origénisme: III, 1228-58. — Papauté (Les origines de la) : III, 1371-88. — Pénitence (Institution): 111, 1755-84. - Pierre (Saint) à Rome : 1v, 25-36. - Prédestination: 1v, 195-270. — Prière: 1v, 270-301. — Providence: IV, 433-74. — Rédemption: IV, 541-82. — Réforme (Anglicanisme): 1v, 701-33. — Règne de Jésus-Christ: IV, 815-21. - Reliques: IV, 909-30. - Résurrection de la chair : 1v, 982-1004. - Sacerdoce catholique: IV, 1033-40. - Saints: IV, 1129-59. — Salut des infidèles: IV, 1156-82. — Superstition: 1v, 1561-2. — Syncrétisme: 1v, 1582-3. — Thomisme: 1v, 1667-1713. — Tradition chrétienne dans l'histoire: IV, 1740-83.

ALLARD (P.). — Gatacombes chrétiennes de Rome: 1, 462-88. — Esclavage: 1, 1457-522. — Martyre: III, 331-492. — Monuments antiques (Destruction des): III, 929-34. — Persécutions: 1v, 10-7.

Antoine (Abbé Ch.). — Aumône: 1, 319-28. — Etat: 1522-43

ARCHANGE (Frère). — Instruction chrétienne (Frères de l'): Supplément, 20-8.

Arquillière (Abbé H.-X.). — Gallicanisme : 11, 193-273.

Assansson (Abbé B.-D.). — Réforme (en Suède): IV, 749-51.

Auffroy (II.), S. J. — Loi ecclésiastique : III, 10-21. — Sacerdoce catholique : IV, 1040-62.

В

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Comtc G.). — Coligny (Amiral de): 1, 587-8. — Etienne Dolet: 1, 1184-6.

BAINVEL (J.-V.), S. J. — Foi, fidéisme: 11, 17-94.

— Marie. Intercession universellc: 111, 285-302.

BATIFFOL (Mgr P.). — Apôtres: 1, 251-61.

BAUDRILLART (Monseigneur Alfred). — Instruction de la jeunesse: 11, 1015-55.

BECDELIÈVRE (A. DE), S. J. — Jansénisme : 11, 1153-92.

Bednarski (S.), S. J. — Réforme (en Pologne): iv, 773-82.

Bellaigue (Camille). — Musique religieuse : 111, 948-64.

Bernard (Paul), S. J. — Ciel: 1,531-6. — Enfer: 1, 1377-99. — Purgatoire: 1v, 496-528.

77-99. — rurgatoire : 1V, 400-020.

Berrin (Chanoire Georges). — Clergé (Crimina-

lité du):1, 544-66. — Le fait de Lourdes: 111, 36-62.

BESSE (Dom J. M.), O. S. B. — Monachisme: 111,

860-7.

Besson (J.), S. J. — Corpus juris canonici: 1, 71322. — Exemption des réguliers: 1, 18/1-6. — Féti-

22. — Exemption des réguliers: 1, 1841-6. — Féticide thérapeutique: 1, 1906-11. — Incinération: 11, 628-44.

BLANCHE (F.-A.), O. P. — Pragmatisme: 1v, 115-72.

BLIARD (P.), S. J. — La Barre (Le Chevalier de): 1, 418-20. — Loriquet (Le Père): 111, 26-8.

BLIC (Jacques de), S. J. — Probabilisme: 1v, 301-40.

BOUVIER (Abbé Claude). — Réforme (Principe et essence du protestantisme): 1v, 782-810.

Bouvier (Fréd.), S. J. — Magie et magisme: III, 61-74.

Bouyssonie (Abbés A. et J.). — Homme (L') préhistorique d'après les documents paléontologiques : 11, 462-92.

Boxler (Abbé Antoine). — Sibylles: IV, 1320-43. Bréhier (Louis). — Croisades: 1, 819-27.

Breult (Abbé II.). — Homme (L') préhistorique d'après les documents paléontologiques : 11, 462-92.

Briot (A.). — Joûne et abstinence au point de viie de l'hygiène : 11, 1538-40.

Brou (Alexandre), S. J. — Japon: II, 1199-210. — Jésuites: II, 1272-88. — Propagation de l'Evangile: Iv, 362-86. — Monita secreta: Supplément, 28-34.

Broulliard (René), S. J. — Théologie morale : IV, 1635-56.

Baucker (J.), S. J. — Déluge: 1, 911-6. — Genèse: 11, 276-98. — Nègres (La traite des) et les missionnaires: 111, 1069-73.

BRUNETEAU (Abbé E.). — Evolution (Doctrine morale de l'): 1, 1792-811.

BRUNIES (B.). — Energie: 1, 1353-67.

BUGNICOURT (P.) Or., — Animisme: 1, 128-46. — Totémisme: 1v, 1726-40.

Burdo (Christian), S. J. — Lieux saints (Authenticité des) : 11, 1862-79.

C

Cabrol (F.), O. S. B. — Culte chrétien: 1, 832-51. — Honorius (La question d'): 11, 514-9.

CARRA DE VAUX (Baron). — Islamisme et ses sectes : 11, 1135-54.

CASTILLON (P.), S. J. - Mariage et divorce ; 111, 87-115.

CAVENE (Léon). — Janvier (Le miracle de saint):

CELIER (Comte A.). — Propriété ecclésiastique :

Снамвеац (G.), S. J. — Swastika: 1v, 1569.

CHAUVIN (Monseigneur C.). — David: 1, 897-903. — Job (Livre de): 11, 1540-6.

CHOSSAT (M.), S. J. — Agnosticisme: 1, 1-76. — Modernisme (Foi et dogme): 111, 618-37.

CHOUPIN (L.), S. J. — Curie romaine: 1, 862-98. — Ilérésie: 11, 442-57. — Immunités ecclésiastiques: 11, 612-28. — Syllabus: 1v, 1569-82.

CLERVAL (Abbé A.). — Instruction de la jeunesse et l'Eglise: II, 931-59.

COCONNIER (M. Th.), O. P. — Ame: 1, 86-123.

Condamin (Albert), S. J. — Babylone et la Bible: 1, 327-90. — Jephté: 11, 1270-2. — Jonas: 11, 1546-59. — Judith: 11, 1559-65. — Prophétisme israélite: 1v, 386-425.

Coppleters (Monseigneur H.). — Apôtres (Actes

des): 1, 261-72.

CORLUY (J.), S. J. — Langues (dans la primitive église): 11, 1810-9.

CRISTIANI (Abbé L.). — Réforme (Causes): 1v, 582-622. — Luther, Calvin: 1v, 622-47.

D

DARIO (J.-M.), S. J. — Matérialisme: III, 492-514. DEHOVE (Chanoine H.). — Scolaire (Question): IV, 1279-92. — Idéalisme: II, 541-69. — Sociologique (Morale): IV, 1446-70. — Subconscient et inconscient: IV, 1507-52.

DENGHIEN (S.). - Tolérance ; IV, 1714-26.

Didiot (Chanoine J.). — Apparitions; 283-5. — Conversion: 1, 697-705. — Dispenses; 1, 1112-4. — Révélation divine; 1v, 1004-9. — Révolution: 1v, 1015-9.

DUBRUEL (M.), S. J. — Gallicanisme: 11, 193-273. — Régale: 1v, 810-5.

DUGHESNE (Monscigneur L.). — Gnose: 11, 298-312.

Dudon (P.), S. J. — Concordats; 1, 628-51. — Quiétisme au xvii° siècle :1v, 527-42.

Dunand (Chanoine Ph.), — Jeanne d'Arc: II, 1212-53.

DURAND (Alfred), S. J. — Critique biblique : 1, 760-819. — Exégèse : 1, 1811-41. — Frères du Seigneur : 11, 131-48. — Inspiration de la Bible : 11, 894-917. — Modernisme (Inspiration et exégèse) :

111, 592-602. — Paraboles de l'Evangile: 111, 1563-82. — Vulgate latine et S. Jérôme: 1v. 1943-80.

DUTOUQUET (H.), S. J. — La conversion de Constantin: 1,690-7.

E

Емонет (В.), S. J. — Laïcisme: 11, 1767-810. Еуміви (А.), S. J. — Science et religion: 17, 1241-53.

 \mathbf{F}

FARGES (Mgr A.). — Modernisme (Synthèse du modernisme philosophique): 111, 637-65.

FEHRENBACH (E.), O. S. B. — Croix: 827-32.

FORGET (Chanoine J.). — Conciles: 1, 588-628. — Curie romaine: 1, 851-62. — Index: 11, 702-16.

FOURNIER (Paul). — Décrétales (Fausses): 1, 903-10.

FROIDEVAUX (Henri). — Nord de l'Europe (Religion des peuples du): 111, 1073-116. — Précolombiens (Américains): IV, 172-95.

G

GALTIER (P.), S. J. — Indulgences: 11, 718-52. — Pénitence (Confession): 111, 1784-865.

Garrigou-Lagrange (R.), O. P. — Dieu: 1, 941-1088. Gautherot (Gustave). — Franc-Maçonnerie: 11, 95-131.

GENY (P.), S. J. — Certitude: 1, 494-503.

GEUSER (Louis de), S. J. — Réforme (Protestantisme français moderne): 1v, 690-701.

GIBERT (G.), S. J., missionnaire. — Religions (Sta-

tistique des) : IV, 907-9.

GIBON (Fénelon). — Dimanche: 1, 1095-105. — Enfance (Criminalité de l'): 1, 1367-77. — Enterrements civils: 1, 1399-404. — Insoumis: 11, 891-4. — Instruction de la jeunesse: 11, 975-1006.

GILLET (T.R.P. M.-S.), O. P. — Théâtre; IV, 1633-5. GOUGAUD (L.), O. S. B. — Celtes (Religion des): Supplément, 5-20.

Goy (Dr Paul), - Chasteté : 1, 503-8.

GOYAU (Georges). — Fin justifie les moyens?: 11, 9-17. — Réforme (Protestantisme allemand moderne): 1v, 675-90. — Scolaire (Question): 1v, 1268-78.

Grandmaison (Léonce de), S. J. — Jésus-Christ: 11, 1288-538, — Modernisme (Révélation et christologie): 111, 602-6. — Théosophie: 1v, 1657-67.

GRIVET (J.), S. J. — Evolution créatrice: 1, 1786-92.

GUIDERT (J. de), S. J. — Confirmation: 1, 651-5.

— Extrême-Onction: 1, 1868-72.

Guibert (J.), P.S. S. — Homme. Unité de l'espèce humaine : 11, 492-501.

Guilleux (P.), Or. — Albigeois: 1, 76-80. — Bruno (Giordano): 1, 431-2. — Canossa: 1, 455-8. — Divorce des princes et l'Eglise: 1, 1114-21. — Droit du seigneur: 1, 1190-6.

Guiraud (Jean). — Inquisition: 11, 823-90. — Saint-Office: 11, 1078-129.

H

HAMARD (Chanoine). — Sphéricité de la terre: 1v, 1476-7.

476-7. Hamon (Aug.), S. J. — Ascétisme: 1, 293-317.

HANSEN (Niels), M. A. — Réforme (Au Danemark et en Norvège): IV, 752-5.

HARENT (Stéphane), S. J. — Modernisme (Eglise et Sacrements): III, 606-18. — Papauté (Infaillibilité pontificale): III, 1422-534.

HEDDE (René), O. P. — Pensée (Libre-): 111, 1865-

HOZPFL (Hildebrand), O. S. B. — Pentateuque et Hexateuque: 111, 1883-1920.

Huby (Joseph), S. J. — Grees (Religion des): 11, 396-419.

HUGUENY (Et.), O. P. - Humilité: 11, 519.28.

J

JACQUIER (Chanoine E.). — Mystères (Les) païens et saint Paul: 111, 964-1014.

JALABERT (L.), S. J. — Epigraphie: 1, 1404-57.

JAUGEY (Abbé J.-B.). — Clément XIV: 1, 542-3. — Fourmi biblique: 11, 94-5. — Immunités ecclésiastiques: 11, 612-28. — Jean Népomucène (Saint): 11, 1210-2.

JOANNIS (J. DE), S. J. — Laplace athée: 11, 1819-22. Joüon (P.), S. J. — Cantique des Cantiques: 1, 459-62. — Kabbale: 11, 1763-8.

JOURNET (Charles). — Réforme (En Suisse) : IV, 733-42.

JUGIE (M.), A. A. — Grecque (Eglise): 11, 344-96. — Slaves disidentes (Eglises): 11, 1343-95.

K

Knogss (A.), S. J. — Hus (Jean) et le sauf-conduit de Sigismond: 11, 528-33.

Kurth (Godefroid). — Femmes (Ame des): 1, 1897-8. — Lèpre: 11, 1822. — Mil (L'an): 111, 514-6. — Moyen age: 111, 942-8.

L

LA BÉGASSIÈRE (R. DU BOUAYS DE), S. J. — Cœur de Jésus (Culte du): 1, 566-87.

LA BRIERE (Y. de), S. J. — Barthélemy (La Saint-): 1, 420-6. — Cabale des dévots: 1, 431-5. — Eglise: 1, 1219-301. — Nantes (Révocation de l'Edit de): 111, 1023-48. — Paix et guerre: 111, 1257-303. — Papauté (Primauté de Saint-Pierre dans le Nouveau Testament): 111, 1333-71. — Pouvoir politique (Origine du): 1v, 81-94. — Pouvoir pontifical dans l'ordre temporel: 1v, 94-115. — Scolaire (Question): 1v, 1253-68. — Rome et l'Italie: Supplément, 34-62.

LAGRANGE (M.-J.), O. P. — Iran (Religion de l'): 11, 1103-35.

LAMBELIN (Roger). — Révolution : IV, 1009-15.

LA ROCHETERIE (Max DE). — Louis XVI: III, 28-36.

LA SERVIÈRE (J. DE), S. J. — Alexandre VI: 1, 81-6. —
Boniface VIII: 1, 426-31. — Clément XIV: 1, 542-3.

— Conspiration des poudres: 1, 689 90. — Divorce des princes et l'Eglise: 1, 1114-21. — Droit divin des Rois: 1, 1186-90. — Tyrannicide: 1v, 1883-90.

LA TAILLE (M. DE), S. J. — Insurrection: 11, 1056-66. LA TOUR DU PIN LA CHARCE (Marquis DE). — Individualisme: 11, 716-8.

LATTEY (C.), S. J. — (Etat (Culte d'): 1, 1543-8.

LAURAND (L.), S. J. — Romains (Religion des):
1V, 1023-34.

LA VALLÉE POUSSIN (Louis DE). — Inde (Religions de l'): 11, 645-702.

LE BACHELET (X.-M.) S. J. — Apologétique, Apologie: 1, 189-251. — Marie, Immaculée-Conception: 111, 209-75. — Péché originel: 111, 1735-55.

LEBRETON (Jules), S. J. — Eucharistie: 1, 1548-85. — Modernisme (L'Encyclique *Pascendi* et la théologie moderniste): 111, 665-95. — Trinité (La Sainte): 11, 1848-83.

LE MONNIER (Chanoine Léon). — Stigmates de saint François: 1v, 1492-8.

LEMONNYER (A.), O. P. — Antéchrist: 1, 146. — Apocalypse: 1, 151-60. — Fin du monde (Prophétie du Christ sur la): 1, 1911-28.

LEPIN (M.), P. S. S. — Apocryphes: 1, 173-83. — Evangiles canoniques: 1, 1598-750.

Le Roy (Monseigneur A.), évêque d'Alinda. — Amulette: 1, 123-4. — Circoncision: 1, 536-42. — Fétichisme: 1, 1902-6. — Naturisme: 111, 1066-8.

Lesne (Monseigneur E.) — Investitures (Querelle des): 11, 1090-103.

Longpre (E.), O. F. M. — Séraphique (Esprit): 1v, 1309-20.

Louis (Raymond), O. P. — Sémitiques (Les Religions): 1v, 1292-309.

M

Mallebranco (Paul), S. J. — Monisme: 111, 878-929. Mallon (A.), S. J. — Egypte: 1, 1301-43.

Mangenor (Chanoine E.). — Canon catholique des Saintes Ecritures : 1,435-55.

Mantenay (J.). — Garibaldi: 11, 273-6.

MARAGE (D^r). — Sourciers (Baguette des): 1v, 1470-6. MICHELET (Chanoine Georges). — Religion. Théorie sociologique: 1v, 857-74. — Religion. Théories psychologiques: 1v, 875-907.

Michiels (Chanoine A.). — Evêques: 1, 1750-86.

Moisant (X.), S. J. — Athéisme: 1, 317-19. — Conscience: 1, 655-89.

Mollat (Abbé G.). — Dime ecclésia stique en France: 1,1105-12. — Elections épiscopales dans l'ancienne France: 1, 13/3-53. — Papes d'Avignon: 111, 1534-63. — Templiers: 1v, 1583-604.

Mun (Comte A. DE). — Démocratie : 1, 916-7.

MUNNYNCK (P. DE), O. P. — Déterminisme : 1, 928-41.

N

NAU (Chorévêque F.). — Apocryphes: 1, 161-73, 183-9. — Démons: 1, 917-28. — Zoroastre: 1v, 1981-4.

NEYRON (Gustave), S. J. — Gouvernement ecclésiastique: 11, 312-24. — Papauté (Rôle historique): 111, 1388-422.

Nivard (Marcel), S. J. — Responsabilité: IV, 941-57.
Novon (A.), S. J. — Marie-Assomption: III, 275-86.
— Mariolâtric: III, 302-31.

Pascal (Abbé G. DE). - Libéralisme : 11, 1822-42. Passage (H. Du), S. J. - Socialisme : 1v, 1396-446. Pératé (André). — Ronaissance : IV, 930-41.

PERENNES (Chanoine II.). - Tradition et magistère: IV, 1783-93.

Pérez Goyena (Antonio), S. J. - Ferrer (Affaire);

1, 1898-1902.

Pezenhoffen (Abbé A). - Réforme (en Hongrie):

IV, 756.62.

PINARD DE LA BOULLAYE (II.), S. J. - Création : 1, 722-34. — Dogme: 1, 1121-84. — Expérience religieuse: 1, 1846-64.

PLESSIS DE GRENÉDAN (Comte DU), doyen de la Faculté catholique de droit (Angers). - Patrie : 111, 1588-621.

Plus (Raoul), S. J. - Vocation: IV, 1891-924. -Vœux: 1v, 1924-43.

Potron (Maurice), S. J. - Monde (Système du): 111, 867-78.

Poulain (Aug.), S. J. — Extase: 1, 1865-8.

Pouquer (Louis), S. J. — Relativité: 1v, 822-57. POURRAT (P.), P. S. S. - Sacrement : IV, 1062-77. Power (E.), S. J. — Mahomet : 111, 74-87.

PRAT (F.), S. J. - Paul (Saint) et le paulinisme :

PRUNEL (Mgr Louis). - Pauvres (Les) et l'Eglise: ш, 1655-1735.

RAMBAUD (J.). — Natalité: 111, 1048-65.

REVERDY (Henry). - Révolution: 1v, 1019-23.

RICHARD (Abbé Pierre). - Ligue catholique (La Sainte): 11, 1880-98.

RIVET (L.), S. J. - Duel: 1, 1196-220.

Roure (Lucien), S. J. - Mysticisme: III, 1014-24. - Pessimisme: IV, 17-25. - Positivisme: IV, 37-53-- Spiritisme: 1v, 1477-91. — Superstition: 1v, 1562-9.

Roussel (A.), Or. - Religion de l'Inde. Exposé

historique: 11, 645-76.

ROUSSELOT (Pierre), S. J. - Intellectualisme : 11, 1066-81.

SAGOT (F.). — Instruction de la jeunesse et l'Eglise: 11, 959-75.

Salaville (S.), A. A. - Encharistique (Epiclèse): 1, 1585-97.

SALEMBIER (Chanoine L.). — Schisme d'Occident: IV, 1228-41.

SERTILLANGES (A.-D.), O. P. - Art : 1, 285-92. SINÉTY (R. DE), S. J. — Transformisme: IV, 1793-

SMITH (Sydney F.), S. J. — Ordinations anglicanes: ш, 1162-228.

Sortals (Gaston), S. J. — Instruction de la jeu nesse et l'Eglise: 11, 917-30.

Souben (J.), O. S. B. - Ange: 1, 124-8. - Morisques (Expulsion des): 111, 934-40. - Mortara (Affaire): III, 040-2. - Vanini (Jules-César), dit Lucilio : IV. 1889-91.

STEIN (J.), S. J. - Halley (Légende de la comète de): 11, 437-42.

Surbled (Dr G.) - Cérébrologie : 1, 488-93.

Svensson (Jon), S. J. - Réforme (en Islande): 1v.

Taudière (Henry). - Famille: 1, 1871-97.

Teilhard de Chardin (P.), S. J. - Homme (L') devant les enseignements de l'Eglise et devant la philosophie spiritualiste: 11,501-14.

TERMIER (Pierre). — Terre: IV, 1604-33.

Tobac (Abbé E.). - Grâce (Fondements scripturaires de la doctrine de la): 11, 324-44.

Tonquedec (Joseph DE). — Immanence (Méthode): 11, 593-612. — Miracle: 111, 517-78.

Touzard (J.), P. S. S. - Juif (Peuple) dans l'Ancien Testament: 11, 1565-651. — Moïse et Josué: 111, 695-

Trésal (Abbé J.). - Réforme (en Angleterre) : IV. 647-75.

TURMANN (Max). - Instruction de la jeunesse: 11, 1006-15.

VACANDARD (Chanoine E.). - Apôtres (Origines du Symbole des): 1, 272-83.

VACANT (Abbé J.-M.-A.). - Loi divine: 11, 1898-

VACCARI (A.), S. J. - Psaumes: IV, 474-95. -Sapientiaux (Livres): 1v, 1182-214.

Valensin (Albert), S. J. - Immanence (Doctrine de l') ; 11, 569-79.

Valensin (Auguste), S. J. - Criticisme kantien: 1, 734-60. — Immanence (Méthode d'): 11, 579-93. Panthéisme: m, 1303-33. - Pascal (Le pari de);

VAN DER ELST (Dr Robert). - Guérisons miraculeuses: 11, 419-38. — Hypnotisme: 11, 533-4. — Hystérie: 11, 534-40. — Occultisme: 111, 1115-43. — Stigmates de saint François: 1v, 1498-507. - Suggestion: IV, 1552-61. — Yoga, Yoghisme: IV, 1979-82.

VERMEERSCH (A.), S. J. — Intérêt (Prêt à): 11, 1081-90. - Probabilisme: 1v, 340-61. - Restriction mentale et mensonge: 1v, 957-82.

VERNET (Chanoine Félix). — Jeanne (La papesse): 11, 1253-70. — Juiss et chrétiens: 11, 1651-764. — Savonarole ; 1v, 1214-28.

VILLIEN (Chanoine A.). — Dimanche: 1, 1088-95. VREGILLE (Pierre DE), S. J. - Galilée : 11, 147-92.

WAFFELAERT (Monseigneur G.-J.). - Convulsionnaires: 1, 705-13. - Possession diabolique: 1v, 53-81.

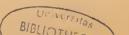
Wieger (Léon), S. J. - Chine (Religions et doctrines): 1, 508-26. — Chine (Sages de la): 1, 526-30. — Chinois (Livres): 1, 530-1. — Infanticide en Chine: 11, 787-8.

WRZOL (Abbé L.). - Réforme (dans la République Tchécoslovaque): 1v, 762-73.

WYNNE (John J.), S. J. - Réforme (aux Etats-Unis): IV, 782-92.

SENS. - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMP. ET D'ÉDIT.

m, 1582-7.









| Bibliothèques Université d'Ottawa Echéance | Libraries University of Ottawa Date Due |
|--|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

E

a39003 005703854b

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C 333 11 14 07 17 01 0